HK
2

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmond1923unse

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCIIIe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME XIII. — 1er JANVIER 1923.

REVUE

DES

DEUX MONDES

SCOLASTICAT — SOC. DE JÉSUS

XCIIIe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME TREIZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1923

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LA GEÔLE

DEUXIÈME PARTIE (1)

IV. — L'APPEL A LA MÈRE (*suite*)

L'ASPECT de la veuve, quand elle reparut, justifiait le témoignage du serviteur. Sur son visage, plus pâle encore, mais résolu, les sinistres traces étaient effacées. Elle avait eu l'énergie de revêtir déjà une robe et un manteau noir. Elle était gantée de deuil ; sa bouche serrée, la tension de ses traits délicats, la fixité de ses yeux bleus disaient assez que la fièvre intérieure persistait, mais domptée par cette volonté du devoir que Vernat venait de mettre en jeu par hasard. L'état d'égarement où il avait trouvé la jeune femme lui imposait l'évidence qu'entre elle et son malheur, il fallait dresser une digue, non pas d'un moment, mais de toujours. Laquelle ? Cette innocente victime d'un contre-coup tragique de l'hérédité, — car l'hypothèse rentrait trop dans son système pour qu'il ne l'admît pas complètement, — commençait de lui inspirer cette pitié particulière aux médecins que l'hôpital n'endurcit pas. Ils voient clairement le péril suspendu sur le malade qui, lui, ne le soupçonne pas. Quand elle avait parlé de son enfant, l'éclair d'un terrible pronostic avait traversé l'esprit du savant : le neveu s'était tué comme l'oncle et d'autres parents. Que de chances pour que le fils se tuât plus tard comme le père ! Et il la regardait marcher devant lui dans l'antichambre d'où elle l'avait appelé, sans entrer, cette fois, dans la bibliothèque, se sentant trop peu sûre d'elle.

— Allons, avait-elle dit simplement, et, assise dans le coin

Copyright by Paul Bourget, 1923.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre.

du coupé, elle ne prononça plus un mot, durant le temps assez long que le cheval de louage mit à franchir la distance entre la rue Saint-Dominique et le ministère. Mais un geste inconscient qu'elle eut, dès que les roues commencèrent de tourner, en disait plus à son compagnon que toutes les confidences. Elle lui avait saisi le bras et le lui serrait avec la force d'un étau. Muet commentaire à son cri : « Je ne serai pas seule. » La contracture de cette étreinte révélait sa détresse. Son âme, toujours en vertige, avait peur de perdre la raison. Cette convulsion continuée augmentait l'appréhension de Vernat ; et comme elle tenait de sa main libre l'enveloppe sur laquelle il pouvait lire le nom du destinataire.

« De quelle manière le Ministre va-t-il la recevoir ? se répétait-il, et va-t-il la recevoir ?... Si je pouvais causer avec lui auparavant, lui expliquer qu'il y va de tout l'avenir de cette pauvre femme ? Dans quel état doit-il être, lui-même, après les élections ? Et s'il s'agit d'une faute de service et qui touche à ces élections ?... Il y a cependant quelque chose que je puis lui demander, pour l'enfant de ce malheureux Vialis, que l'on fasse le silence dans la presse sur ce suicide. C'est notre intérêt d'ailleurs. »

Ce « notre » indiquera que le médecin de la Charité partageait les idées du Gouvernement d'alors. Cette opinion, exceptionnelle dans son milieu, prouvait que son empirisme systématique avait du moins enregistré et compris le fait de la Commune. A Paris et dans les crises aiguës, chaque homme un peu en vue a sa fiche politique, et connue des intéressés. C'était une chance pour que celui-ci réussît dans une démarche qu'il considérait comme très importante. Elle empêcherait peut-être que le fils plus tard ne connût la mort volontaire de son père, et ne subît l'obsédante et redoutable hantise de l'imitation. Autre chance : le Ministre était là. L'huissier de service reconnut Mme Vialis qui, bien souvent, était venue chercher son mari. Il fit cependant quelques objections que Vernat leva en disant :

— Vous pouvez toujours faire passer la carte de Madame et la mienne, avec ce billet.

Puis, avisant sur une table une plume, de l'encre et du papier, il griffonna simplement ces lignes :

« Monsieur le Ministre,

« Le chef de votre cabinet, M. Jean Vialis, vient de se tuer.

Par *humanité*, — il souligna trois fois ce mot, — vous recevrez sa veuve qui a une lettre du mort à vous remettre. »

— Son Excellence vous attend, revint dire l'huissier, qui laissa passer le médecin avec la jeune femme.

Le Ministre était debout devant son bureau. Il tenait à la main le billet de Vernat, et son masque puissant exprimait une stupeur épouvantée. Il montra ce papier, sans même saluer les nouveaux venus, en balbutiant :

— Mais est-ce possible ?

Pour toute réponse, Mme Vialis tendit à celui qu'elle considérait dès maintenant comme l'assassin de son mari la lettre qu'elle avait reçu la mission d'apporter. Le Ministre la prit. A mesure qu'il lisait, deux grosses larmes commencèrent de couler sur ses joues flétries, attestant son remords de l'aveugle colère qui venait de désespérer jusqu'au suicide un jeune homme qu'il aimait. Ce violent était un juste. A peine Jean Vialis descendu de voiture, sa conscience lui avait reproché cette brutale condamnation, sans enquête préalable, à laquelle l'avait entraîné l'énervement de cette terrible nuit. Il connaissait la sensibilité maladive de son chef de cabinet. « Si on lui « a volé cette lettre, comme il le prétend, » avait-il raisonné, « c'est bien dans son caractère de n'avoir pas parlé. J'ai man- « qué de sang-froid. J'ai eu tort. » Rentré au ministère, avant d'aller chez lui se reposer, pour prendre connaissance de son courrier, il avait tout écarté, afin d'écrire aussitôt à Jean Vialis une lettre qu'il se préparait à envoyer rue Saint-Dominique au moment même où la veuve arrivait. Il la lui montra, cette inutile lettre, en lui disant :

— Cette estime que votre pauvre mari me demande de lui rendre, madame, il l'avait toujours eue. Il l'avait toujours méritée. Le malentendu qui a pu surgir entre nous n'a duré qu'un instant. La preuve : je lui écrivais, il y a quelques minutes, pour le rappeler... Mon Dieu ! Que n'a-t-il attendu !...

La jeune femme repoussa de la main l'enveloppe que le vieil homme lui offrait d'un geste implorateur. Sans le regarder, sans le saluer, elle sortit de la pièce, tandis que Vernat, resté en arrière, s'esseyait à réparer l'effet de cet outrageant départ :

— Monsieur le Ministre, elle ne se connaît pas. En ce moment, elle n'est pas responsable. Pardonnez-lui et pardonnez-

moi, si je vous demande, comme médecin, pour que l'enfant ne sache pas comment a fini son père, d'empêcher que la presse ne parle de ce suicide.

— Je l'empêcherai, je m'y engage, dit l'homme d'État.

— Il lui devait au moins ça, fit la veuve, quand Vernat, revenu auprès d'elle, lui eut appris cette promesse. — Mais rendez-moi encore un service, ajouta-t-elle. Qu'il ne vienne pas à l'enterrement! Je veux y être. S'il était là, je ne pourrais pas.

— Madame, je tenterai cette autre démarche, dit le médecin, mais quand je vous aurai reconduite.

C'était l'occasion pour lui de l'observer encore, et de se préciser à lui-même le plan audacieux qu'il commençait d'entrevoir et qui donnerait à la désespérée ce « choc moral » cher à sa thérapeutique. Ils ne furent pas plus tôt assis dans la voiture qu'un mot d'ordre tout professionnel, se prononçait dans sa pensée :

— Il y a défervescence. Elle vient d'*agir son émotion*. La pile est déchargée.

Et c'était vrai que la détente nerveuse se faisait évidente par le contraste entre l'attitude actuelle de la malheureuse et sa frénésie de tout à l'heure, quand elle s'agrippait au bras de son compagnon comme un naufragé qui va sombrer. Elle se tenait dans le coin du coupé maintenant, épuisée, presque défaillante, mais avec cette étrange sensation de soulagement animal qui succède, même dans le désespoir, à ces crises explosives où il semble, en effet, que l'âme ait dépensé tout son potentiel de souffrance. Elle en éprouvait, malgré elle, comme un bien-être accablé, et elle en était reconnaissante à celui qui l'avait aidée. Il la voyait, en même temps, apprendre qu'il était là, et s'en étonner :

— Que vous venez d'être bon, docteur!... disait-elle comme au départ, mais lucidement cette fois. Sans vous, je n'aurais pas pu faire ce que je devais faire. Je comprends. C'est Bourrachot qui est allé vous chercher, et vous êtes accouru aussitôt, vous qui êtes si occupé. Ah! merci!

Puis, sans transition, c'est la règle dans les états émotifs où les idées s'associent avec une apparente incohérence qui est une logique intérieure :

— Est-ce qu'il vous a dit comment ça s'est passé ? Car enfin, lui, il était là... Ah ! si j'y avais été, moi !.. Je ne suis pas restée dehors une demi-heure. Je suis partie avant la fin de la messe. Ah ! trop tard ! trop tard !.. Mais c'est avant que j'aurais dû l'aider, mon pauvre Jean !.. Tous ces jours-ci, je le voyais bien, qu'il avait un gros poids sur le cœur. C'était le vol de cette lettre... Vous comprendriez, si je vous avais montré ce qu'il écrivait au Ministre. Cela aussi, j'aurais dû le faire. Vous sauriez quel cœur il avait, mon Jean !... Et que cet homme ait pu le croire un traître, mais, quelle injustice ! Pour un papier qu'un camarade, vous entendez, un camarade de collège, un monstre, a pris dans un buvard où mon mari l'avait laissé. Le Ministre le lui avait confié. Le voleur l'a publié. Cette publication a fait manquer je ne sais quelle élection... Voilà ce qu'il redoutait, mon Jean, et pourquoi il était si triste. Et moi, je n'ai pas osé le lui demander, le secret de sa tristesse. Je pensais : « Ce sont les affaires publiques qui l'inquiètent. » Il était si bon Français, si convaincu !... Alors j'essayais de l'amuser, de le distraire. Je l'entraînais dans le monde, au lieu qu'il fallait l'interroger, le presser, lui arracher son secret... Ah ! j'aurais tout arrangé. C'est moi qui serais allée chez le Ministre, tout de suite, avant que la chose n'éclate !.. Et je suis sans excuse. Je le pressentais, le malheur, depuis longtemps. Nous avions été trop heureux. C'est si imprudent, d'être heureux !.. Je l'ai pressenti encore davantage, dans ces derniers jours, devant son regard si sombre, et je n'ai pas voulu croire à cet avertissement. J'ai été lâche... Si seulement il était rentré une demi-heure plus tôt, ou moi sortie une demi-heure plus tard ! Je l'aurais rencontré là, sur un de ces trottoirs, car il a passé par ce chemin... Je l'aurais forcé à me parler alors. Ah ! mon Dieu ! mon Dieu !..

Elle pensait ainsi, tout haut, et, à mesure qu'elle se rapprochait de sa maison, asile de son bonheur qui allait devenir celui de son tragique veuvage, elle s'exaltait à retrouver les souvenirs de sa douce vie conjugale épars dans les moindres aspects de ce quartier familier.

— Comment empêcher qu'elle n'aille tout de suite auprès du corps ? se demandait Vernat, inquiet de cette réviviscence de nervosité qui déjà succédait à la détente. Il faudrait, comme tout à l'heure, qu'elle vît d'abord son enfant. Et tout haut,

quand le coupé entra dans la cour : « Où est la chambre de votre petit garçon, madame? »

S'il avait compté, par cette brusque question, produire sur la malheureuse le même effet de dérivatif que précédemment avec l'annonce de la lettre, il s'était bien trompé.

— Là, dans l'aile droite, répondit-elle, sans que ses yeux se tournassent même vers les fenêtres désignées ainsi. Le passionné désir de revoir le cher visage de celui qu'elle avait perdu pour toujours la possédait tout entière. Son agitation annonçait une nouvelle et périlleuse crise qui allait être arrêtée, non point par sa volonté, non point par la suggestion impérative du médecin, mais par le plus vulgaire des obstacles. On était en train d'enquêter sur le suicide dont Bourrachot avait fait la déclaration, aussitôt Mme Vialis partie. Comme le cœur qui saigne les maudit ces humbles et inévitables détails, d'ordre froidement administratif, que notre civilisation paperassière multiplie autour des décès! Il devrait quelquefois les bénir. Il lui impose un arrêt de ses élans qui lui permet de survivre.

— Le commissaire et le médecin des morts sont dans la bibliothèque.

Ces mots, prononcés à mi-voix par le valet de chambre, et pour le docteur seul, celui-ci les répéta tout haut à la veuve, en ajoutant :

— Je vais vous épargner de les voir, madame. Je leur dirai que vous n'êtes pas en état, et c'est vrai. Allez embrasser votre fils. La mère trouvera la force de ne pas pleurer...

« C'est un peu de temps de gagné, monologuait-il de nouveau, remonté dans sa voiture dix minutes plus tard. C'est comme pour mon pneumonique du 22. Qu'est-ce que nous avons voulu avec nos pointes de feu et notre caféine? Gagner du temps, jusqu'à la résolution naturelle. »

Il retournait à son hôpital, comme il l'avait annoncé, prêt à secourir le miséreux qui souffrait à la Charité, dans sa chair infectée par le pneumocoque, comme il venait d'aider la femme riche, atteinte au plus vif de sa sensibilité intime, et sans trop distinguer une des deux souffrances de l'autre, sinon par la difficulté de la thérapeutique, et, poursuivant sa pensée :

« Il y a cette différence, continuait-il, que ces résolutions

d'une pneumonie ont des signes plus nets. Quand les crachats se font plus abondants, sous-crépitants, fins, puis gros et que la température s'abaisse, nous sommes sûrs que la dyspnée va disparaître. Les exsudats psychologiques, ça ne se liquéfie pas comme ceux des bronches. Ça se liquéfie, pourtant, puisque ça disparaît. C'est ce que l'on appelle se consoler. Seulement, où sont les ventouses, les vésicatoires et les cataplasmes sinapisés, où l'huile camphrée et le sérum qui agissent dans des cas comme celui de cette pauvre petite femme? Je crois pourtant que je tiens un moyen. A moins que... »

Il avait, en se prononçant à lui-même cette formule de doute, son habituel hochement de tête. Ce geste en aurait dit long à un de ses élèves, sur l'audace de l'acte chirurgical qu'il se préparait à tenter. Car c'était bien d'une opération qu'il s'agissait, aussi hardie dans le domaine moral que celles dont il était témoin, jadis, au vieil Hôtel-Dieu quand il passait de la clinique de son maître Trousseau à celle de Maisonneuve. Une macabre légende courait sur ce dernier. Les étudiants d'avant 1870 n'en ont pas perdu la mémoire. Un jour que cet étonnant virtuose du bistouri avait exécuté, sans anesthésie et sans antisepsie, une des amputations prodigieusement audacieuses dont il était coutumier, son interne lui aurait demandé, en lui montrant les deux tronçons du patient : « Quel morceau faut-il remporter dans le lit? » Pour n'avoir pas l'appareil effrayant de l'œuvre sanglante, certaines interventions de l'ordre purement sentimental sont si graves, leur retentissement comporte des risques tels! Comment ne pas hésiter, devant une parole à prononcer qui, une fois entendue, ne s'oubliera plus jamais, devant un secret à révéler qui achèvera peut-être de désorbiter une pensée déjà troublée? Vernat, dont la qualité maîtresse au chevet de ses malades était pourtant la décision, se demandait encore s'il donnerait suite à son dessein, quand, à six heures du soir, après un après-midi passé tout entier en visites, — dont une, celle qu'il avait promise, au Ministre, — il descendit de nouveau de sa voiture devant le perron du rez-de-chaussée de la rue Saint-Domique. Le visage, bouleversé, comme au matin, du valet de chambre qui vint lui ouvrir la porte, détruisit du coup ses scrupules :

— Ah! c'est vous, monsieur le docteur!... gémissait cet homme. Justement ma femme me suppliait d'aller vous cher-

cher, tout de suite... Ça recommence, et c'est pire... Madame est au pied du lit de Monsieur depuis des heures, qui lui tient la main et ne veut pas le quitter. Elle n'a rien mangé de la journée, et par moments elle crie, elle crie!... Mais vous l'avez entendue,... Et pendant ce temps-là, M. Jean-Marie pique une de ces colères... Il faut y avoir assisté pour y croire. Il crie lui aussi après son papa et sa maman. On doit le tenir, et, sitôt qu'on le lâche, ça recommence. Il n'y a que madame qui peut quelque chose sur lui. Mais, dans l'état où elle est, Dieu sait ce que ça lui ferait de voir le petit comme ça...

— Arrangez-vous pour que je le voie, moi, sans qu'il s'en doute, dit Vernat.

— Suivez-moi, monsieur le docteur. Tenez... En entrebâillant la porte... Vous l'entendez?

Des cris arrivaient, en effet, dans le corridor intérieur où les deux hommes s'étaient engagés, l'un guidant l'autre. A travers l'interstice que laissait le battant, ouvert à demi par le domestique, le médecin aperçut le spectacle vraiment affreux d'une de ces fureurs d'enfant qui justifient le proverbe ancien que la colère est une courte folie. Le petit garçon, — il n'avait pas cinq ans encore, — errait dans la pièce, le visage en feu, se débattant comme un animal traqué. Quand sa bonne, Louisa, et la femme de chambre Marie voulaient le saisir, il les frappait, il les mordait, et, quand il s'échappait d'elles, il se précipitait contre les murs, comme pour s'y briser. Ou bien il se roulait sur le parquet, en proie à des convulsions durant lesquelles son hurlement était remplacé par un râle.

— Vous avez raison, il lui faut sa mère, dit Vernat au domestique. Je reviens avec elle. Surveillez-le, sans le toucher... Elle est dans la chambre de M. Vialis?... Oui. Alors, restez ici. Je me retrouverai. Je connais les aîtres.

Avec cette mémoire du petit détail physique, — détours d'une maison ou traits d'un visage, — propre aux métiers où l'homme exerce beaucoup son regard, il avait déjà pris le couloir à gauche, tourné à droite, et il était devant une autre porte, franchie souvent lorsqu'on l'appelait pour quelque maladie de la jeune femme, notamment, il s'en souvenait, quand elle était grosse de Jean-Marie. Il s'arrêta pour épier, sans l'entendre, le gémissement dont lui avait parlé Bourrachot.

— Elle est dans une période d'accalmie, conclut-il. Tant mieux.

Il frappa. Une fois. Deux fois. Trois fois. Pas de réponse. Il entra et la vit agenouillée au pied du lit, la tête appuyée sur une des mains du mort. Autour de l'autre s'enroulait un chapelet. Elle avait dû le défaire un peu pour dégager ces doigts livides qu'elle baisait de minute en minute. Sans ces baisers et sans les profonds soupirs qui s'échappaient avec eux de sa poitrine, on l'aurait crue morte, elle aussi, tant elle demeurait immobile dans son affaissement. Vernat fit vers elle quelques pas. Elle ne les entendit point. Il fallut qu'il lui touchât l'épaule pour la tirer de cette hypnose. Elle se retourna dans un brusque sursaut, avec cette expression de farouche révolte qu'il lui avait déjà vue le matin, mais qui s'adoucit en reconnaissant l'homme dont la compassion intelligente avait été son unique appui durant cette journée d'agonie. Elle lui en avait assez dit pour qu'elle pût penser tout haut devant lui, comme elle avait fait après la terrible scène chez le Ministre, et reprenant, après des heures, la confession interrompue par sa rentrée chez elle :

— Vous voyez!... Comme il est triste!... dit-elle en montrant le beau et pâle visage du suicidé qu'encadrait sinistrement une mentonnière, disposée pour cacher le trou noir de la tempe, et elle ajouta d'une voix navrée : — Et moi, je lui demande pardon de ne pas l'avoir deviné. J'ai été bien coupable.

— Madame, répondit le médecin d'une voix sévère, c'est envers votre enfant que vous êtes bien coupable en ce moment. C'est à votre enfant que vous devez demander pardon.

Elle le regarda avec étonnement. Ébranlée dans tous ses nerfs par le drame dont cette funèbre contemplation venait de lui renouveler encore l'horreur, elle entrevit soudain une catastrophe pire.

— Mon enfant? répéta-t-elle, qu'est-il arrivé à mon enfant?

— Venez voir, dit Vernat. Répliquer à ce cri d'angoisse par cette parole équivoque, c'était un dur procédé, mais certain, pour réveiller la mère chez la veuve. Et déjà elle s'élançait, elle courait vers la chambre que la furieuse colère du petit garçon continuait de remplir de ses cris. Il l'aperçut, et il se rua vers elle avec la même frénésie qu'il mettait tout à l'heure à se débattre contre l'approche des trois domestiques. Elle le souleva de terre, non moins passionnément, et, serré contre elle, il commença de s'apaiser, mais en refusant de répondre autre-

ment que par des larmes et des étreintes à cette question, indéfiniment et tendrement répétée :

— Mais qu'as-tu, mon tout petit, qu'as-tu ?

— Il faut le coucher, pendant qu'il est tranquille, ordonna le médecin. Aidez Mme Vialis, — il s'adressait aux deux servantes, — à le déshabiller, très doucement. Mais qu'elle reste là, jusqu'à ce qu'il s'endorme, pour que la crise ne le reprenne pas. Ce ne sera pas long.

Moins de dix minutes plus tard, en effet, la mère reparaissait :

— Si vous saviez ce que ce pauvre petit s'est imaginé!... fit-elle. Comme il n'avait pas vu son père de la journée, ni moi de tout l'après-midi, il s'est cru abandonné. Tout cela, parce que je lui ai lu hier le conte du *Petit Poucet!* Et vous avez vu?...

— J'ai vu qu'il est bien le fils de son père, répondit Vernat. Puis, mettant dans son accent toute la gravité solennelle d'un redoutable avertissement : — Et c'est ce que vous devez vous répéter à vous-même, dorénavant, après ce qui s'est passé aujourd'hui, à toutes les heures, à toutes les minutes de votre vie...

Elle s'appuya des mains à une table sur laquelle traînaient des jouets d'enfant, pour ne pas tomber sous le nouveau coup que lui portait cette simple phrase, chargée pour elle d'un si funeste sens, et elle balbutia :

— Vous ne voulez pas dire, docteur...

— Qu'il est menacé de finir comme son père? Oui, continua l'implacable guérisseur, dont le parti était pris maintenant. — Suivez-moi, madame, continua-t-il avec une autorité singulière, en lui saisissant la main et l'entraînant vers la bibliothèque.

— Non, pas là, implora-t-elle, par pitié, pas là !

— Si, madame, insista-t-il en la contraignant d'entrer, là, dans cette pièce où votre pauvre mari a commis l'acte que vous n'avez pas compris et qu'il faut que la mère comprenne, pour son enfant. Quand je suis entré ici, ce matin, vous disiez à votre pauvre mari : « Pourquoi m'as-tu fait ça? » Quand vous vous êtes trouvée en face du Ministre, c'est cet homme que vous avez accusé, puis vous-même dans la voiture et tout à l'heure. Hé bien! madame, sur mon honneur de médecin, je vous affirme que personne n'est responsable de cette mort, ni le Ministre, ni vous, ni M. Vialis. Ce qui lui a mis l'arme à la main dans ce décor, remarquez, où il avait devant les yeux votre portrait,

celui de son enfant, tous ses motifs de ne pas se tuer, c'est une impulsion plus forte que lui-même, *autre* que lui-même. Vous m'avez entendu, *autre*. Car enfin, cette faute de service, ce n'était rien qu'un malentendu, le Ministre l'a dit devant moi. Mais il y avait l'hérédité... Il répéta, en détachant les syllabes, et leur donnant le son d'un glas : « *L'hérédité!...* » Vous le savez bien pourtant qu'un de ses cousins au moins et son oncle se sont tués et de la même manière.

— Oui, fit-elle, mais quel rapport? Son oncle était un viveur, un joueur, au lieu que mon Jean...

— Cet oncle était un héréditaire comme votre mari, interrompit Vernat. Mais le monde en est plein, reprit-il, de viveurs et de joueurs qui ne se tuent pas, tout bonnement parce qu'ils n'ont pas dans leur sang ce sinistre atavisme de la mort volontaire, et si vous recherchiez dans la famille des Vialis...

— C'est vrai, dit-elle, en frissonnant, j'ai entendu parler de ce cousin, d'un grand oncle encore...

— J'en étais sûr. Il n'y a pas de suicide qui ne soit héréditaire, excepté, semble-t-il, le premier. Mais, si l'on y regardait bien, on verrait que ce premier suicide n'a été lui-même que le terme final d'un atavisme émotif, développé de génération en génération. Qu'était votre mari, sinon un grand émotif, et si vivement impressionnable? Vous le lui avez bien souvent reproché devant moi, à votre chevet, quand vos moindres malaises l'affolaient. Et votre fils, qu'est-il, lui aussi, qu'un grand émotif déjà? Devant nous, il y a un quart d'heure, cet instinct de se détruire par lequel il se jetait contre les murs, qu'était-ce qu'un recommencement?...

— Ah! interjeta la mère en se prenant le visage entre les mains. Vous me faites trop de mal! Taisez-vous! Pourquoi me dites-vous tout cela? Vous voulez donc que je meure de douleur, là, devant vous?

— Je veux, dit le médecin, que vous trouviez dans cette vérité la force de faire votre devoir.

— Quel devoir? Si vous avez raison, il n'y a pas de devoir, il n'y a ni bien ni mal, puisque nous ne sommes pas responsables. Ce sont vos propres paroles. Et Dieu! Mais il n'est pas le bon Dieu, s'il permet qu'à cause d'un germe qu'il porte dans son sang, quelqu'un de juste, de délicat, d'honnête, comme mon mari, soit condamné à se tuer, et son fils après!... Ah! monsieur, mon

pire ennemi ne m'aurait pas parlé comme vous venez de le faire.

— Vous me remercierez un jour, madame, répondit Vernat tristement, mais fermement. Je ne vous ai jamais dit, je ne vous dirai jamais que l'hérédité est inévitable. Je passe ma vie à la combattre, quand, par exemple, je prescris des remèdes et une hygiène à un enfant né de parents tuberculeux. Voyons. Votre mari serait mort d'une maladie de poitrine, serait-ce vous parler en ennemi que de vous dire : il y a là une menace dour votre fils, emmenez-le dans le Midi? Je ne fais pas autre chose, que de vous dénoncer une menace, quand je vous montre une redoutable prédisposition, transmise dans la famille et que je vous avertis d'y parer. Oui, madame, il y a chez votre fils un élément morbide. Vous venez d'en constater la virulence dans cette crise de colère. Il dépend de vous que cette virulence s'amende ou s'aggrave, de vous, insista-t-il, de l'éducation que vous lui donnerez. Cette œuvre de préservation, vous devez en être l'ouvrière. Elle est possible. La preuve que le germe héréditaire n'éclôt pas nécessairement, c'est que le père de votre mari et son grand père ne se sont pas tués. Ce germe, vous devez le faire avorter. Je dis: *vous devez*. La preuve que l'on peut en même temps reconnaître la loi de l'hérédité et croire au devoir, c'est que j'y crois, moi, et je le remplis, mon devoir, à cette minute. Je vous ai regardée souffrir ce matin et tout à l'heure. J'ai compris que vous alliez sombrer dans le désespoir; et alors, que serait devenu votre fils? A cause de lui, et de ce germe, vous le dominerez, ce désespoir. Encore une fois, vous le *devez*... — Il eut un instant d'hésitation. Une de ses règles strictes était de ne jamais se permettre un mensonge d'idées. D'autre part, il savait la piété de Mme Vialis et son observation quotidienne lui avait trop montré que toute force vivante enveloppe une puissance de guérison, pour qu'il ne s'interdît pas de toucher, dans cette âme blessée, à cette force-là. Qu'elle eût tiré de son discours cet argument contre Dieu gênait cet athée. Il reprit :

— D'ailleurs, madame, vous avez un confesseur, consultez-le. Je serais bien étonné si ce prêtre ne vous disait pas, comme moi, que l'hérédité demeure, en effet, le mystère des mystères, comme elle est la cause des causes. Il l'expliquerait lui, par la reversibilité. Moi, je l'explique par l'évolution des cellules. Ce ne sont que des hypothèses. On ne peut pas tout comprendre,

mais un fait est un fait. Je vous enverrai, dès ce soir, deux ou trois volumes de science où vous trouverez ce fait-là étudié dans sa crudité. Quant au moyen d'en défendre votre fils, je ne peux, en ce moment, que vous en indiquer les grandes lignes. Qu'il ignore tout d'abord de cette catastrophe. Nous y avons paré déjà. Qu'il ne voie pas votre désespoir. Il en serait sensibilisé aujourd'hui et peut-être éclairé plus tard. Pas de secousse, que ce soit votre règle vis-à-vis de lui. C'est par le calme que vous l'aurez en main... Mais c'est tout un programme que vous aurez à construire vous-même. Je suis prêt à vous y aider. Si votre mari pouvait vous parler à cette seconde, savez-vous ce qu'il vous dirait : « Sauve le petit. » — Et, la voyant revenue de sa révolte de tout à l'heure, il conclut : — Jurez-moi, madame, dans cette pièce où M. Vialis a souffert la suprême agonie, et en son nom, de tout essayer pour refaire votre vie sur cette volonté : sauver son fils.

— J'essaierai, je vous le jure, dit-elle après un silence, vaincue par l'espèce de radio-activité qui émanait de cet homme supérieur, tendu tout entier en ce moment dans un de ces actes d'influence par lequel un être communique à un autre, lui insuffle, lui infuse, l'énergie de sa conviction intime. Mais, dit-elle encore, ce sera dur, et je suis si faible ! Et plus bas, trahissant ainsi la défiance qu'elle avait d'elle-même : — Demain, le Ministre ne viendra pas à l'enterrement?

— Il est entendu que non, répondit Vernat, et quand, au sortir de cette conversation, il se retrouva dans sa voiture avec ses pensées : — « Cette femme est plus forte qu'elle ne le croit, songea-t-il. Claude Bernard a raison : nous pouvons plus que nous ne savons. Elle essaiera, comme elle a juré. C'est une âme de fidélité. Moi, j'ai fait ce qu'il fallait. J'ai été *le Secours*... Jamais sa conscience n'avait de satisfaction plus vive que dans les moments où il pouvait se rendre ce témoignage et s'appliquer ce mot dont il avait, on l'a dit déjà, fait sa devise. Puis, secouant sa tête : — Quoi qu'elle fasse, d'ailleurs, il est trop probable que cet enfant finira comme son père. Mon confrère Grasset a beau dire que « l'hérédité n'est ni fatale, ni inéluctable. » (1) C'est la geôle. Mais à un prisonnier dans une geôle, pour qu'il ne se casse pas la tête contre le mur comme

(1) Professeur Grasset. *Physiopathologie clinique*, t, III, p. 1093.

voulait faire ce petit Jean-Marie, que faut-il dire : « vous pouvez en sortir. Méritez-le... » Hélas! quand il s'agit de cette prison-là, il n'y a personne qui ait qualité pour donner l'*exeat*!

V. — APRÈS VINGT-SEPT ANS

Vingt-sept longues années avaient passé, depuis ce sinistre jour d'octobre 1877, où le médecin de la Charité arrachait à la veuve désespérée de Jean Vialis, ce serment, ce vœu plutôt d'une lutte contre la fatalité suspendue sur l'enfant du suicidé. O contradiction d'un négateur de la force spirituelle, conviant une désespérée à un effort qui supposait un appel à cette force spirituelle ! Ce demi-siècle et plus, d'hôpital et de laboratoire, n'avait rien changé dans les théories du moniste Vernat, qui continuait de se considérer comme fidèle à la méthode scientifique, en ne cherchant, à travers ses expériences de clinicien, que des vérifications à des hypothèses métaphysiques admises une fois pour toutes. Titulaire maintenant d'une chaire à la Faculté, il était devenu un de ces praticiens célèbres, véritables grands seigneurs du Paris moderne, qui vivent dans les magnificences d'un luxe princier, entourés d'une cour de disciples et de clients, également fanatisés. Une telle existence est comme un terrain tout creusé pour recevoir ces trois fleuves de feu dont parlait Pascal après saint Jean, la passion de sentir, la passion de savoir et l'orgueil de la vie : « *Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ.* (1) » Et l'Apôtre ajoute aussitôt : « Le monde passe et la concupiscence du monde passe avec lui... » Vernat, dans son triomphe, était bien près déjà de cet écoulement de toutes les choses périssables qui faisait dire encore à Pascal : « Les fleuves de Babylone coulent et tombent et entraînent. O Sainte Sion, où tout est stable et rien ne tombe! » A cette cité mystique d'après la mort, le grand médecin ne croyait pas. Il croyait, en revanche, à la sûreté de son propre diagnostic, et il se savait condamné pour une échéance plus ou moins longue, ayant discerné en lui tous les symptômes initiaux de la terrible maladie de Bright : céphalée, palpitations, vertiges, petites hémorrhagies, sensation du doigt

(1) « Tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair, concupiscence des yeux, et orgueil de la vie... » Saint-Jean. Ép. I., ch. II., v. 16.

mort, crampes, démangeaisons et le reste. Il lui arrivait souvent, par un geste involontaire, de passer sa main sur son front, pour y constater le signe de la temporale, la flexuosité saillante de l'artère dilatée. Et quand il se considérait dans la glace, il pouvait y voir un masque bouffi de sexagénaire dont le regard attristé ne rappelait guère l'éclat si fier de ses prunelles de jeune homme. Quoiqu'il se tendît à l'attitude stoïque de son maître Trousseau, l'idée qu'il était à la merci d'un épisode aigu assombrissait toute sa pensée. Il ne passait jamais le seuil de son hôtel du parc Monceau, sans qu'une voix intérieure lui murmurât le fatal : « Il faudra bientôt quitter tout ça. » Et « tout ça » ce n'était pas seulement cette belle demeure et ses tableaux, ses meubles rares, ses tapisseries. C'était aussi la plus dévouée des compagnes, la femme autrefois délicieusement belle et si gracieuse encore dans sa vieillesse commençante, qu'il avait épousée un peu avant le suicide de Jean Vialis. C'était son hôpital de la Charité, où il avait installé un service modèle et qu'il aimait, comme Napoléon pouvait aimer la caserne de sa Garde. C'était les quelques salons où il se plaisait à être reçu parmi les hommages. C'était enfin, c'était surtout ses malades. Il était resté aussi passionné pour son art qu'au temps où tout jeune étudiant, il montait l'escalier du vieil Hôtel-Dieu pour aller entendre ce même Trousseau, et où son cœur battait à coudoyer, parmi les auditeurs du « patron, » cet autre maître qui s'appelait Duchenne (de Boulogne). Il continuait de pratiquer, avec une ferveur exaltée par la conviction de sa fin prochaine, sa noble devise, on s'en souvient : « Être le secours ! » N'ayant eu qu'un seul enfant, mort dès sa naissance, il avait reporté toutes ses puissances affectives sur ses patients, et en particulier ceux qu'il suivait depuis les commencements de sa carrière. C'est dire qu'aucune visite n'excitait chez lui un intérêt plus vif que celle qu'il faisait à ce rez-de-chaussée de la rue Saint-Dominique dans lequel Mme Jean Vialis continuait de vivre. Elle n'avait jamais voulu, depuis le suicide de son mari, quitter cet appartement, où elle avait connu des années d'une joie si complète, tragiquement et soudainement abîmée dans une de ces catastrophes dont certaines âmes, celles qui savent aimer, ne se relèvent pas. Elle n'avait pas permis que rien y fût changé. Son culte pour la mémoire de son mari maintenait toutes choses dans le même état qu'au moment où

le jeune chef de cabinet, accusé par son ministre, s'était tué dans cet accès de vertige émotif, — héréditaire, hélas ! Elle n'avait jamais non plus cessé de trembler, à l'idée de la menace. Et comment le médecin, devant cette hantise, ne se fût-il pas demandé s'il n'avait pas eu tort de la provoquer ? Que de fois ce scrupule avait tourmenté sa conscience, et plus encore au moment où ce récit recommence ! On va comprendre pourquoi. On était dans la dernière semaine du mois d'octobre 1904, si peu de jours après l'anniversaire du drame de 1877, et Vernat descendait de son coupé devant ce même perron de la rue Saint-Dominique, à la même heure où le domestique de Vialis était venu le chercher par une même matinée, voilée et triste. Un appel trop pareil lui était arrivé à son réveil, sous la forme d'un billet écrit par la veuve qui le suppliait de passer chez elle en allant à son hôpital. Elle se sentait un peu souffrante, disait-elle, d'un refroidissement, et sa missive se terminait par cette phrase trop significative : — « Ce n'est pas seulement sur ma santé que j'ai à vous consulter. Vous m'avez comprise. *Il y a urgence.* »

— Il y a urgence, se répétait-il, et elle a souligné ces mots. Elle veut me parler de son fils. Je m'y attendais.

Il s'arrêta une minute sur le palier, comme s'il eût eu besoin de ramasser toutes les forces de son esprit avant d'affronter un entretien dont il comprenait la périlleuse gravité. Depuis longtemps, il évitait avec Mme Vialis les allusions à ce qui restait pourtant leur commune pensée. Il avait profité, pour rassurer complètement la mère, d'un fait qui, d'ailleurs, avait pour lui une grande importance. Jean Vialis s'était tué à vingt-sept ans. Jean-Marie les avait eus en 1899, et cette date avait été franchie sans qu'aucun événement se fût produit. Or, il y a dans l'hérédité du suicide une loi que les psychiatres modernes appellent l'*homochronie*. C'est au même âge, et le plus souvent de la même manière, que la mort volontaire s'observe dans une lignée de prédisposés. « L'époque dangereuse est passée, avait déclaré le médecin à la veuve. Vous l'avez sauvé. » Mais à part lui : « Que serait-il arrivé, s'était-il demandé, si, à ce même âge, une circonstance s'était présentée à lui, aussi bouleversante que celle d'octobre 1877 pour son père ? » Le thérapeute à la mode était trop informé des moindres racontages de salon pour ne pas savoir que cette circonstance pouvait se présenter maintenant, d'une minute à l'autre, et déclencher le geste

fatal. La mère était-elle au courant d'une situation demeurée secrète, pas assez pour que lui, Vernat, ne la connût point? Si elle l'interrogeait, que répondrait-il? Il se surprit à murmurer, en tirant le cordon de tapisserie qui mettait en mouvement, à la vieille manière, une sonnette intérieure, la formule du classique serment hippocratique :

— *Nec visa, nec audita, nec intellecta...* Et, à voix haute, comme le domestique lui ouvrait la porte, — le même qu'en 1877, mais tout grisonnant aujourd'hui :

— Madame est souffrante, Bourrachot?

— Chaque année, ce mois-ci, répondit le valet de chambre, c'est toujours la même chose, monsieur le docteur. Ça lui rappelle trop notre pauvre monsieur. C'est comme moi, quand vient juillet, où j'ai perdu ma femme. Alors Madame reste des heures, seule, enfermée dans ce maudit bureau où ça c'est passé. Monsieur le docteur, ordonnez-lui donc d'aller au moins dans le petit salon. Elle ne serait pas à se manger les sangs pour *rin*. Regardez, monsieur le docteur...

Il ouvrait une autre porte, celle de la bibliothèque, et d'un geste découragé il montrait la veuve, toujours en deuil, qui s'absorbait dans sa pensée, assise au coin du feu, à deux pas du bureau sur lequel posait toujours le buvard où l'ami félon avait trouvé et dérobé la fatale lettre. Les cheveux de la blonde Marie Vialis d'autrefois étaient tout blancs, maintenant. De la joliesse de ses vingt-cinq ans, elle ne gardait que son fin profil, devenu si douloureux, si amer. C'était bien les mêmes lignes délicates qui se retrouvaient sur le portrait, toujours suspendu au mur, où elle tenait son enfant serré contre elle, — prophétique symbole de ce qu'avait été toute sa vie! Seulement, ces lignes étaient à présent gravées comme avec une pointe. Une constante terreur avait pétri d'anxiété ce visage rayonnant jadis de tendresse heureuse. Il s'éclaira pourtant, lorsqu'elle aperçut enfin son visiteur, d'un demi-sourire qui découvrait de blanches dents demeurées intactes, signe, comme l'épaisseur des cheveux, comme la souplesse de la taille et du mouvement, d'une vitalité résistante. Hélas! Elle ne l'avait employée qu'à souffrir, dans ce décor de son ancien bonheur qui mettait, autour d'elle, la mélancolie des élégances fanées. L'appartement avait été installé, à l'époque de son mariage, en 1872. Les meubles d'étoffes étaient alors à la mode. Des fau-

teuils capitonnés garnissaient ce cabinet de travail. Leur soie avait passé. Celle des rideaux s'élimait et se décolorait. Les reliures des volumes hérités des grands parents Vialis revêtaient les parois de leur maroquin flétri et ajoutaient encore à cet aspect de vétusté triste, d'autant que le rez-de-chaussée donnait sur un étroit jardin où, par cette matinée grise, deux arbres maigres secouaient leurs feuilles mortes sur un gazon jaune comme elles. Cependant la recluse de cet asile de regrets s'était levée avec une fébrilité qui prouvait qu'elle espérait Vernat bien impatiemment, du fond de sa solitaire rêverie.

— J'avais si peur, fit-elle, que vous vinssiez plus tard, et comme j'attends Jean-Marie à onze heures...

— Vous avez voulu me parler de lui auparavant, interrompit le médecin. Mais c'est de vous qu'il faut parler d'abord. Ainsi vous avez de nouveau pris froid. Au Père-Lachaise, naturellement? Voyons, laissez-moi vous ausculter... — Il l'avait, tout en causant, forcée de s'asseoir, et, l'oreille collée d'abord sur sa poitrine, puis sur son dos. — Respirez. Ne respirez pas... Bon. Ce n'est pas grand chose. Mais si vous n'êtes pas plus prudente, je vous envoie dans le Midi.

— Vous savez bien que je ne peux pas y aller, avec mes œuvres.

— Là encore, insista-t-il, vous vous surmenez.

— Vous n'allez pas me les défendre! Vous oubliez qu'elles m'ont aidée à vivre, surtout depuis ce mariage de mon fils.

Un silence tomba entre eux, que Vernat rompit le premier :

— Il y a quelque chose de ce côté-là? interrogea-t-il.

— Oui. Et d'abord qu'il n'est pas heureux, répondit-elle. Je le savais bien que cette femme n'était pas celle qu'il lui fallait. Et vous aussi, vous le saviez. Quand je suis venu vous annoncer : « Jean-Marie est amoureux de Sabine Lancelot. Il veut l'épouser, » j'ai compris tout de suite, à votre physionomie, que cette jeune fille ne vous plaisait pas.

— Je la connaissais à peine, rectifia le médecin. Je vous ai dit la vérité, que je l'avais vue très dévouée au lit de mort de son grand père, où l'on m'avait appelé pour une dernière consultation.

— Vous me l'avez dit en effet, reprit Mme Vialis, et surtout qu'il fallait ménager l'exaltation de Jean-Marie. Je me rappelle, allez, tout votre discours, et les chiffres que vous m'avez cités

que quinze suicides, sur cinquante, ont pour cause une histoire d'amour. Ce n'est pas un reproche, mon ami. Le médecin devait me parler comme vous m'avez parlé, et moi, je devais agir comme j'ai agi. Quand j'ai commencé de faire quelques objections à Jean-Marie, il m'a regardé. C'étaient tellement les yeux de son père!...

— Ne regrettez rien, fit Vernat. Ils ont l'un et l'autre de la fortune, deux enfants beaux et bien portants. Ils mènent une vie un peu trop mondaine. Ils sont jeunes. Jean-Marie néglige un peu les études d'histoire, commencées à sa sortie de l'École des Chartes? Je vous avais conseillé de le diriger de ce côté-là, pour lui éviter une carrière d'ambition et ses dangers possibles. Ces dangers sont évités. Il reste à savoir si cette existence de distraction, qui est la sienne aujourd'hui, ne vaut pas mieux pour sa santé que l'abus du travail de cabinet dont je m'inquiétais, je vous avoue. Quant à n'être pas heureux, avec son caractère, il ne le sera jamais...

— Et c'est vous qui me parlez ainsi, à moi!... interrompit la mère, en regardant son interlocuteur fixement et avec un frémissement autour de ses lèvres et sur ses paupières. — Vous! Vous!... répéta-t-elle. Mais si vous n'êtes pas vrai avec moi, vous, sur qui pourrai-je m'appuyer? Même à mon confesseur je n'ai jamais dit que mon mari s'est tué. Je ne peux pas lui demander conseil. Il n'y a que vous à qui je puisse parler de l'horrible chose...

— Calmez-vous, madame, calmez-vous, dit le médecin. Vous désirez que je vous donne un conseil?... J'y suis prêt.

— Hé bien! reprit-elle. J'ai d'abord une question à vous poser.

— Posez-la. Je vous répondrai.

— Vous sortez beaucoup, docteur. Vous voyez beaucoup de gens. Vous entendez beaucoup de choses. Quand on parle de ma belle-fille dans le monde, qu'est-ce qu'on en dit?

— Que c'est une très jolie femme et qu'elle est charmante.

— Ah! s'écria la mère sauvagement. Encore ce mensonge, car c'en est un!... Oui ou non, ma belle-fille passe-t-elle pour coquette?... Vous ne répondez pas. Vous avez promis pourtant... Pour légère?... Vous ne répondez pas... Prononce-t-on le nom d'un homme?... Vous ne répondez pas... Mais comprenez donc que si je vous les pose, ces questions, ce n'est pas pour moi. Ma

conviction, à moi, est faite. Sabine n'est pas une honnête femme. Ce qu'il faut, c'est que vous m'aidiez à défendre mon fils, parce que... Elle montrait le bureau sur lequel son mari, avant de se tuer, lui avait écrit cette courte lettre d'adieu. Et sur un geste du médecin qui signifiait : « Mais qu'y puis-je ? » elle continua :

— Voilà plusieurs semaines qu'il est affreusement triste. C'est un de ces abattements comme je lui en ai tant vu, quand il était petit, à la veille de se confesser, avant de passer un examen, enfin chaque fois qu'il trouvait l'occasion de donner cours à cet esprit d'anxiété, que j'ai tant combattu en lui. J'ai voulu que toute son éducation fût faite ici, à cause de cela! En ce moment, il traverse une crise. Elle est grave, puisqu'il m'a écrit pour m'annoncer sa visite, ce matin, dans des termes si inquiétants, et en me demandant d'être seule. Mon ami, car vous êtes mon ami, le meilleur, le plus sûr, celui qui sait tout, encore une fois aidez-moi, de nouveau, dans cette circonstance!...

— Alors vous croyez qu'il veut vous parler de sa femme?... Qu'il est jaloux?... interrogea Vernat, sans répondre directement. Tandis que Marie Vialis lui parlait, sa physionomie était devenue de plus en plus indéchiffrable. Il ne s'était pas trompé en appréhendant une inquisition à laquelle sa conscience ne lui permettait pas de se prêter. Le secret professionnel, pour un médecin scrupuleux, ne porte pas seulement sur les maladies. Il s'étend jusqu'aux propos surpris dans un monde où il n'est reçu qu'à cause de son métier. Vernat était donc bien décidé à ne pas prononcer un mot qui confirmât les soupçons que la belle-mère déclarait avoir sur sa bru, et, comme, à sa question sur la jalousie de son fils, elle avait répondu « oui, » il prit les devants et demanda :

— Et vous avez peur qu'il ne vous prononce, lui, un nom?

— Oui.

— Et vous pourriez me dire lequel?

— Georges Saintenois, fit-elle d'une voix qui s'étouffait. En même temps, elle avait saisi le bras de Vernat, comme autrefois, dans la voiture qui les emmenait au ministère, et, desserrant son étreinte : — Ah! vous n'avez pas tressailli. C'est donc vrai que ce nom ne vous dit rien!... — Puis, affaissée sur elle-même : — Mais qu'est-ce que cela prouve? Vous ne seriez pas le grand médecin que vous êtes, si vous ne saviez pas tout garder là et là... Et elle touchait de ses doigts alternativement sa poitrine et son front en gémissant : Comme on est seule!

— Mais, non, madame, vous n'êtes pas seule, répliqua Vernat, en lui prenant la main à son tour. — Et, pratiquant en effet cette règle professionnelle de l'empire sur soi, dont elle venait de le louer, il prit un ton de bonhomie indulgente pour l'apaiser. Il pensait : « Pauvre femme ! Elle a deviné ! » Et tout haut : — Voyons ! permettez-moi de raisonner avec vous ? Qu'avez-vous espéré en m'interrogeant ? Que je vous répondrais : oui, j'ai entendu parler de M. Georges Saintenois à l'occasion de votre belle-fille ; ou bien : non, je n'en ai pas entendu parler. Voilà qui ne prouverait rien : les propos du monde ou son silence. Que de relations innocentes on calomnie ! Que de liaisons coupables on ignore ! Ce que vous voulez, c'est contrôler vos soupçons. Quoi que vous prétendiez, vous ne pouvez avoir que des soupçons. Ce n'est pas le moyen.

— Vous vous dérobez toujours, dit la mère, en hochant tristement la tête. C'est votre droit, peut-être votre devoir... Vous ne vous déroberez pas à cette autre question. Mon fils sera là dans une heure. Supposons que je ne me trompe pas, — et sur ce point-là je ne me trompe pas : j'ai trop bien observé son attitude vis à vis de sa femme, ces temps derniers. — Supposons donc qu'il soit jaloux, qu'il ait lieu de l'être. Supposons encore qu'il me prononce un nom et que ce nom soit celui de Georges Saintenois. Oui ou non, êtes-vous d'avis que je dois entrer dans son idée, lui montrer mon opinion, à moi ? Ne croyez-vous pas qu'en agissant ainsi, je le ferai se libérer, s'extérioriser ? Le jour où mon pauvre mari a constaté le vol de cette lettre que lui avait confiée son Ministre, s'il m'en avait parlé, si nous avions discuté ensemble les conséquences possibles, il n'aurait pas subi ce tête-à-tête avec l'idée fixe qui affole. J'en sais quelque chose. Dans la scène avec son Ministre ensuite, le choc aurait été amorti, et ce qui est arrivé ne serait pas arrivé.

— Le cas n'est pas le même, répondit Vernat. Il y avait un fait positif, alors, et un fait, ça se circonscrit, ça se précise. Dans la circonstance présente, il ne s'agit chez vous, je vous le répète, et chez votre fils, s'il est vraiment jaloux, que de soupçons. Vous multiplierez les siens par les vôtres, tout simplement, et vous déterminerez l'explosion. Mon avis, puisque vous me le demandez, est que vous lui cachiez, au contraire, tout ce que vous venez de me dire, mais résolument, absolument. S'il vous prononce le nom de Saintenois, comme vous l'appréhendez,

ayez le courage de hausser les épaules, de rire, si vous pouvez, de le plaisanter...

— Mais, docteur, interrompit-elle, vous rendez-vous compte de ce que vous me conseillez? Alors, Sabine aurait un amant, et moi, la mère du mari, je couvrirais cette infamie!...

— Arrangez-vous pour n'avoir pas à la couvrir.

— Comment, si la chose est vraie?

— En ayant avec votre belle-fille la conversation que vous ne devez pas avoir avec votre fils.

— Je ne vous comprends pas... Une conversation avec ma belle-fille? Sur Saintenois?

— Oui.

— Mais c'est l'avertir.

— Justement, et l'arrêter, si elle n'en est encore qu'aux légèretés. La faire rompre, si elle est allée plus loin. Si votre fils vous a prononcé ce nom, n'hésitez pas, prononcez-le, vous, à sa femme, non pas comme vous ayant été dit par votre fils, — une scène entre eux serait dangereuse, — mais comme ayant été découvert par vous seule. Vous verrez bien ce qu'elle vous répondra, quand vous lui donnerez vos raisons de penser qu'elle n'est pas une honnête femme. Je ne vous les demande pas. Il me serait interdit de les discuter. Vous en avez, pour vous défier particulièrement de ce jeune homme.

— Certes, mais surtout pour me défier d'elle, et c'est ce qui rend cette conversation bien difficile. Je me suis toujours interdit de me plaindre d'elle, même à vous. Il a fallu ce billet de mon fils, ce matin, et le sentiment de la gravité probable de l'entretien qu'il veut avoir avec moi, pour que je vous aie parlé à cœur ouvert, comme j'ai fait. Entre ma belle-fille et moi, depuis le premier jour, ç'a été la glace. Vous venez de le dire, elle aime passionnément le monde, et le monde, quand on a traversé ce que j'ai traversé, on ne le supporte plus. Elle a entraîné mon fils dans un tourbillon où je ne les ai pas suivis. Leurs dîners, leurs soirées, je n'y suis jamais allée. La solitude, ici, avec mon passé, au dehors l'église et mes œuvres, voilà toute mon existence depuis leur mariage. Je n'ai rien à reprocher à Sabine, au point de vue de la correction. Elle m'a toujours montré cette déférence froide qui signifie : vivez et laissez-moi vivre. Oh! elle y a mis des formes, si bien que je ne serais pas autorisée à formuler contre elle un grief quelconque. Seulement, passer tout

d'un coup de ce silence poli et armé à une brusque attaque, est-ce possible? Si elle est coupable, elle rompra net, et je ne l'aurai pas, cette explication.

— Tout de même, elle est mariée, dit Vernat, et avec un homme dont elle connaît le caractère, puisque vous la jugez si réfléchie. Elle l'a vu emporté, violent. Elle a dû subir plus d'une de ces colères qui nous ont fait assez peur, autrefois. Si elle est coupable, à tout prix elle voudra éviter que vous la dénonciez à quelqu'un dont elle ne peut pas ne pas avoir peur. Mon pronostic, c'est que vous la trouverez souple à vous étonner, dès que ce nom de Saintenois aura été prononcé, du moins si vous ne vous êtes pas trompée. Et, si vous vous êtes trompée, si elle n'a rien dans sa vie, que risquez-vous?... Si elle m'avait gardé comme médecin, continua-t-il, je vous épargnerais une conversation qui paraît vous être trop pénible. Car un médecin peut se permettre beaucoup d'indiscrétions.

— Mais elle ne vous a pas gardé comme médecin, répondit Mme Vialis, et à un moment où cela pouvait donner à penser.

C'était elle qui, maintenant, fixait sur son interlocuteur un regard d'une acuité scrutatrice. Quelle effrayante vérité cherchait-elle encore à surprendre? Vernat ne le devinait que trop, et son visage se faisait de plus en plus impassible, tandis qu'elle insistait :

— Oui, quand elle a été grosse de son second enfant.

— Parce qu'elle a repris le médecin qu'elle avait jeune fille? répondit-il. Je ne m'en suis pas offensé. D'abord, j'étais absent de Paris, quand a commencé cette grossesse Des malaises sont apparus qui exigeaient des soins immédiats. Elle s'est adressée à un confrère qu'elle connaissait. C'était trop légitime. Elle l'a gardé. C'était trop légitime encore. Mais... — il s'était levé et avait tiré sa montre, — le temps me presse un peu : excusez-moi. D'ailleurs, mon ordonnance est faite, du moins pour le moral : avec votre fils, le chloroforme, l'anesthésie. Avec votre belle-fille, le couteau, s'il y a lieu... Quant à votre refroidissement, voici...

Il s'asseyait devant le bureau sur le même fauteuil qu'avait occupé, avant de se tuer, le mort dont sa cliente et lui sentaient passer le fantôme entre eux. Il tira de sa poche un stylographe et un carnet dont il détacha une feuille pour y libeller quelques lignes. Il n'avait pas voulu toucher au papier et au porte-plume

que la veuve maintenait là, auprès du buvard, sans elle-même s'en servir jamais; et elle renouvelait les feuilles et l'encre sans cesse, par cette piété naïve d'une tendresse qui se donne, sans y croire, l'illusion de prolonger une vie profondément regrettée. Cette divination et ce respect d'une nuance de sentiment qu'elle savait elle-même presque enfantine, toucha Mme Vialis. Elle prit l'ordonnance avec un « merci » plus ému. Comme elle reconduisait son visiteur, celui-ci se retourna, la main sur le bouton de la porte, pour lui dire du même accent dominateur qu'il avait eu vingt-sept ans auparavant, à cette même place :

— Rappelez-vous, madame, ce que vous m'avez juré dans cette pièce, sur la mémoire de votre mari : tout essayer pour refaire votre vie sur cette volonté, sauver son fils.

C'étaient les mêmes mots destinés à panser la même plaie, et ceux qu'il se prononçait tout seul, remonté dans sa propre voiture faisaient écho aux formules dont son déterminisme se contentait vingt-sept ans auparavant :

« La crise approche. Si jamais ce malheureux Jean-Marie apprend que Saintenois est l'amant de sa femme et la vérité sur l'enfant, il se tuera, lui aussi. Oui, l'hérédité, c'est la geôle!... Mais l'apprendra-t-il? Cette pauvre mère arrivera-t-elle à l'abuser? Je lui ai indiqué le seul procédé. En aura-t-elle l'énergie? Quand je pense qu'elle méditait de tout lui dire! Elle ne m'a questionné que pour avoir des preuves à lui donner, plus complètes que celles qu'elle possède déjà. Ce péril-là, du moins, est reculé.

VI. — LA MENACE

Le perspicace observateur ne s'y était pas trompé. La pauvre mère, — comme il l'appelait trop justement, — n'avait que des soupçons. Quand elle avait dit : « Sabine n'est pas une honnête femme, » elle affirmait ce qu'elle redoutait, — et qu'elle ignorait, — pour enlever tout scrupule à son interlocuteur. « Il parlera, » avait-elle pensé, « s'il croit que je sais tout. » En même temps, elle espérait, — avec quelle passion! — une réponse négative, mais franchement, fermement donnée, et non pas cette fin de non-recevoir opposée à son inquisition. C'est qu'il y allait, pour elle, de l'œuvre de sa vie, consacrée toute à écarter de son fils les émotions qui pourraient déclencher la funèbre hérédité.

Que sa femme, dont il était amoureux comme au premier jour, le trahît et qu'il vînt à l'apprendre, qu'arriverait-il ? La mère en frémissait, chaque fois qu'elle imaginait cette terrible hypothèse, et de nouveau, le médecin parti. A une minute, elle avait lu trop distinctement au fond de ces yeux, qui se voulaient intraversables, la pensée réelle de cet ami si dévoué, et trop nettement compris que le scrupule du secret professionnel lui commandait le silence, quand elle avait fait allusion à la naissance du second enfant.

— Lui aussi, songeait-elle en écoutant la porte d'entrée se refermer, il a mon idée sur Juliette. Il croit qu'elle n'est pas de Jean-Marie...

C'était par ce doute sur la légitimité de la petite-fille que le douloureux soupçon avait commencé. Jusqu'alors, il n'y avait eu entre la bru et la belle-mère que ces rapports, glacés mais corrects, qu'elle avait rappelés à Vernat. Ils s'expliquaient assez par un de ces malentendus habituels entre deux générations, aggravés, dans l'espèce, par la farouche sévérité du deuil de la plus âgée des deux femmes. La substitution d'un médecin à un autre, au début de la deuxième grossesse de Sabine, avait bien été le premier incident vraiment grave et qui avait changé cette mésentente en méfiance. L'explication était pourtant très simple et Vernat l'avait donnée. Les premiers symptômes de cette grossesse était apparus au moment où Sabine rentrait à Paris, en septembre, après un séjour aux bains de mer. Pendant ce temps-là, son mari était aux eaux de Néris. Ce que Vernat s'était bien gardé de rappeler, après avoir argué de son absence pour justifier le choix de l'autre médecin, c'est que l'enfant était née soi-disant avant terme, et l'attitude de Sabine vis à vis du nouveau docteur avait aussitôt donné à la belle-mère l'impression d'une de ces complicités tacites, comme il s'en établit entre une malade et celui qui la soigne, quand elle sent qu'il a deviné un mystère dont ni lui ni elle ne parleront jamais. La veuve était trop profondément chrétienne pour ne pas s'être reproché ce jugement téméraire comme un coupable manque de charité. Mais certaines pensées, une fois tombées en nous, y germent avec une irrésistible force. Quand l'enfant était née et que Sabine avait voulu la nourrir, au lieu qu'elle s'était refusée autrefois à nourrir son fils, la belle-mère s'en était étonnée, ainsi que du prénom de Juliette, choisi par sa bru. Pourquoi? Les renseignements lui avaient manqué pour

le savoir. C'était celui de la mère de Georges Saintenois et la maîtresse du jeune homme avait voulu appeler ainsi la fille qu'elle avait eue de son amant. La mère du mari avait senti là une énigme, de même qu'elle avait senti le mensonge dans l'accent avec lequel Sabine avait insisté sur la prétendue ressemblance du pauvre petit bébé vagissant et de son prétendu père. Cette comédie s'était prolongée quelque temps. Elle avait cessé sur un regard échangé un jour entre les deux femmes, où s'étaient affrontés le défi de l'une et la perspicacité de l'autre. Depuis lors, la bru avait toujours opposé à l'observation de sa belle-mère, des prunelles, non pas fuyantes, — le dérobement des yeux est encore un aveu, — mais muettes, inexpressives, celles de quelqu'un qui s'est muré dans son secret. La petite-fille avait commencé à grandir. C'était elle que Marie Vialis avait maintenant considérée avec l'attention continue et divinatrice que développe l'idée fixe. Le jeune ménage habitait rue de Villejust, dans la partie qui touche à l'avenue du Bois de Boulogne, où l'on promenait l'enfant par les beaux après-midi. Que de fois la veuve avait franchi la distance entre la rue Saint-Dominique et cette avenue, dans quel espoir ? Celui de voir peut-être, devant la voiture poussée par la *nurse* de Juliette, un homme s'arrêter qui caresserait la petite, et sur le visage duquel apparaîtrait la vraie ressemblance. Un jour, en effet, et comme elle débouchait d'une allée transversale dans cette avenue, elle avait aperçu cette voiture, et, s'en approchant, quelqu'un qui avait causé avec la *nurse* comme un familier de la maison de ses maîtres. Puis il avait embrassé la fillette endormie, doucement, pour ne pas la réveiller. Mme Vialis avait reconnu un des camarades de son fils au régiment, venu chez elle à plusieurs reprises autrefois, et dont elle gardait un souvenir un peu pénible, pour un motif qu'elle ne s'était jamais avoué à elle-même. C'était un garçon aux traits irréguliers dans un masque heurté, mais frappant, avec quelque chose de martial et de décidé dans sa physionomie qui le rendait plaisant et lui conférait en même temps une espèce d'autorité. Comment la mère de Jean-Marie n'eût-elle pas éprouvé une impression d'instinctive envie en comparant cette mâle allure au je ne sais quoi d'hésitant, d'incertain, de morbidement sensitif qu'elle rencontrait sans cesse et redoutait tant chez son fils ? Le jeune homme, penché sur la petite Juliette, avec cette tendresse prévenante,

était ce Georges Saintenois, qu'elle avait nommé au médecin. En quittant l'enfant, il avait passé devant Marie Vialis, sans la remarquer. Mais elle, toute sa force d'observation s'était concentrée dans ses yeux pour ne rien perdre des lignes de ce visage, de ces gestes, de ce port, et, comme un cliché photographique s'était fixé dans sa mémoire, sur lequel sa réflexion avait médité indéfiniment.

Et d'abord, durant les semaines suivantes, elle était retournée chaque jour à l'Avenue du Bois, au moment où elle était presque sûre que la *nurse* y promènerait la petite fille. Elle s'asseyait dans la même allée transversale par où elle avait débouché l'autre fois. Un massif lui permettait de se dissimuler et elle épiait, non sans une secrète honte de cet aguet clandestin. Les sensibilités très pures ont de ces remords imaginaires, quand elles accomplissent en toute innocence des actes commis habituellement par des coupables, et voici qu'au début de la seconde semaine, elle avait revu le même jeune homme, ce Georges Saintenois, déjà passionnément soupçonné par son intuition maternelle. Il tournait le coin de l'avenue Malakoff, accompagnant, qui ? Sa bru elle-même. Le couple s'était arrêté une minute sur le trottoir pour regarder, elle d'un côté, lui de l'autre. Que cherchaient-ils ? La voiture de l'enfant, vers laquelle ils se dirigèrent aussitôt, et ils marchaient d'un mouvement si léger, si pareil. Ils se souriaient de la bouche et des yeux, soutenus, animés par cette joie de la présence, qui met un rayonnement autour de l'amour heureux et le dénonce trop. Arrivés devant la voiture, Sabine avait soulevé sa fille dans ses bras et l'avait tendue à son compagnon. Le geste de ce dernier pour prendre, lui aussi, la petite, et lui baiser le front et les yeux avait achevé de convaincre l'observatrice, d'autant plus qu'au même instant l'autre enfant, René, qui ressemblait si évidemment au mari, celui-là, était accouru pour embrasser sa mère. Elle l'avait aussitôt renvoyé au cerceau avec lequel il jouait. Saintenois, qu'il saluait, lui avait simplement tapoté la joue du bout des doigts, en le regardant à peine. La grand mère s'était alors avancée. Elle comptait saisir chez sa belle-fille un trouble plus révélateur encore. Elle avait bien vu à son approche la physionomie de Sabine, si gaie, si ouverte, se refermer, mais comme toujours en sa présence, et sans que cette rétraction prouvât chez la jeune femme une impression particulière. Saintenois en

revanche ne put dissimuler une certaine gêne quand, présenté par la bru à la belle-mère, celle-ci répliqua : « Je reconnais bien monsieur. » Mais cette gêne ne s'expliquait-elle point par la phrase qu'il dut prononcer en réponse :

— Vous êtes trop bonne, madame, de reconnaître quelqu'un que vous aviez reçu si aimablement, et qui aurait dû, depuis très longtemps, aller vous rendre ses devoirs.

— Ne vous excusez pas, monsieur, fit-elle ; voici des années que je ne suis plus du monde.

Celles qui ne sont plus du monde, les solitaires comme elle, développent dans leur existence monotone une force de compréhension singulière. On les croit ignorantes des gens et des choses, naïves, facilement abusées, et l'on demeure étonné par la sagacité pénétrante de leur coup d'œil sur les caractères et sur les situations. C'est que la part des événements extérieurs étant réduite pour elles à leur minimum, ces solitaires n'en laissent rien passer qu'elles ne coulent à fond. Rappelez-vous le mot de Newton à qui l'on demandait comment il avait découvert la gravitation : « En y pensant toujours. » Les veuves, les vieilles filles, les femmes condamnées par leur santé à ne pas sortir, fournissent sans cesse des exemples saisissants de ce pouvoir de la pensée constante et réfléchie, qui se retrouve également chez les Religieuses. Comment Mme Vialis se fût-elle, une fois lancée sur cette piste, arrêtée dans son enquête ? Jamais, depuis ces quatre ans, elle n'avait vu sa prétendue petite-fille, sans poursuivre cette patiente et minutieuse analyse du moindre indice, que le génie du savant pratique par méthode. L'instinct d'une amoureuse jalouse ou d'une mère inquiète ne procède pas autrement. L'enfant bougeait, balbutiait, parlait, riait, regardait, secouait sa tête, et dans ses gestes, dans la construction de son corps, dans le mouvement de ses lèvres, dans la couleur de ses yeux, de ses cheveux, de son teint, la veuve cherchait, elle trouvait l'animal d'une autre race, une créature qui n'avait rien du sang de son mari et de son fils. Jean-Marie était châtain comme son père. Elle-même était blonde. Quand Sabine, blonde également, appelait en riant sa fillette : « Ma vilaine noiraude, » elle allait au-devant d'une remarque, inévitable pour quiconque voyait l'enfant entre elle et son mari. Ce dernier donnait à Juliette un autre surnom, plus tendre, mais que sa mère à lui n'entendait jamais sans frémir : « Mademoiselle l'Infante, » et

c'était vrai que la jolie créature ressemblait à ces petites princesses de type si intensément Espagnol dont Vélasquez fut le peintre. Mais le pays basque, c'est déjà l'Espagne, et par sa famille maternelle, Georges Saintenois était originaire d'une bourgade de la partie des Basses-Pyrénées qui fut jadis la Basse-Navarre, Hasparren, en dialecte *Ahazparné*. Lui aussi évoquait, au premier regard, le souvenir d'un personnage de Vélasquez, avec son teint olivâtre, et la maigreur osseuse de son visage un peu long. Ses cheveux noirs étaient de la même nuance que ceux de la petite fille, de la même nuance leurs yeux d'un brun sombre. Le jeune ménage étant allé une fois passer l'automne à Saint-Jean de Luz, sur les conseils de Saintenois, précisément, Jean-Marie avait dit à la veuve en lui amenant Juliette, à leur retour :

— C'est là-bas qu'elle avait vraiment l'air d'une Infante parmi ses ménines, quand elle jouait avec d'autres petites de la ville. On la croyait du pays...

Quelle phrase à entendre pour une mère que l'aveuglement de son fils supplicie et qui, pourtant, mourrait plutôt que de lui communiquer ses doutes! Et elle l'écoutait ajouter, lui vantant le charme prenant de toute cette vallée de la Nivelle :

— Georges nous avait donc trouvé une délicieuse maison, du XVIe siècle, tout simplement, mais modernisée à l'intérieur. Il avait même eu la gentille idée de penser au chartiste. Imagine-toi que l'on conserve à l'hôtel de ville de Saint-Jean l'acte de mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Espagne, qui s'est célébré là en 1660. « C'est un sujet pour toi, ce mariage, » me disait-il. Tranquillise-toi, maman. Je n'abandonnerai pas mon histoire du duc de Nivernais.

Jean-Marie avait commencé en effet, à sa sortie de l'école, par un ressouvenir d'Imphy et de ses attaches provinciales, une étude sur ce petit-neveu de Mazarin, mêlé à toute la diplomatie de son époque par ses ambassades à Rome, à Berlin, en Angleterre, à la littérature par ses fables et ses discours à l'Académie, aux salons par la grâce de ses manières et ce « ton excellent » que lui reconnaissait le prince de Ligne, à l'art des jardins, par Prunevaux et ses charmilles, à la grande histoire humaine par son attitude de stoïcisme élégant dans les prisons révolutionnaires. Le jeune homme s'était engoué de cette figure d'une gentillesse maniérée, mais si délicate. Il en avait entretenu sa mère

indéfiniment. Puis le mariage était venu et les séances à la Bibliothèque et aux Archives des Affaires étrangères se faisaient de plus en plus rares.

Ce n'était rien, que ce conseil de Saintenois à son camarade, sur un changement de sujet de travail. La mère y avait vu un nouvel indice : il n'était pas un véritable ami, puisqu'il comprenait si peu ce caractère dont l'hésitation était le vice intime. Par une invincible association d'idées, elle s'était rappelé le faux ami de son mari, dont la félonie avait eu jadis une si tragique conséquence. Jamais, depuis lors, il n'était arrivé à Jean-Marie de prononcer le nom de Saintenois, sans qu'elle ne revît en pensée Marcel Faugières. Elle identifiait l'impression d'antipathie qu'elle éprouvait, toute jeune femme, pour ce traître, même avant son acte infâme, et celle que lui donnait Saintenois dans les courtes visites qu'il se croyait obligé de lui faire maintenant. Pourquoi, sinon pour abuser Jean-Marie davantage encore? Elle voulait voir dans cette antipathie un pressentiment. Avait-elle si tort? Les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. Les relations de deux jeunes gens d'un type antagoniste ont beaucoup de chances d'aboutir à une lutte secrète, ignorée parfois des deux combattants, et où la personnalité la plus énergique fait du mal à l'autre. Quand cette image de Marcel Faugières ressuscitait ainsi devant la mémoire de la veuve, dont le mari s'était tué, à cause de lui, un autre pressentiment s'imposait. Faugières, en effet, avait fini sinistrement. Il avait réussi à entrer à la Chambre. Il était même devenu sous-secrétaire d'État. Marie Vialis se trompait-elle en rattachant le désastre de cette carrière politique, brisée net en 1898, au crime commis par lui vingt ans auparavant. Nos actions coupables ont cet immédiat résultat qu'elles diminuent notre force de moralité. La trahison envers Jean Vialis avait aussitôt marqué, pour Faugières, le début d'une déchéance intérieure. Pour étourdir son remords, après le suicide de sa victime, il avait pris des habitudes d'intempérance et de vice. D'où ces besoins d'argent qui font, d'un politicien pauvre et avide, une proie toute désignée pour les forbans de la finance. Compromis dans la faillite d'une banque véreuse, Faugières avait passé en Cour d'assises. Acquitté, mais avec des attendus flétrissants, il avait dû se retirer de la vie politique. Peu de temps après, Mme Vialis apprenait la nouvelle de sa mort.

« Celui-ci sera puni comme l'autre, se disait-elle, quand elle rapprochait la perfidie de Faugières, et celle de Saintenois, si vraiment ce dernier était l'amant de la femme d'un ami qui avait en lui une telle confiance. » Puis, elle pensait à la catastrophe que serait pour son fils cette révélation. Devant cette perspective, trop douloureuse, elle se rejetait en arrière. Elle s'acharnait à jeter bas l'édifice d'arguments construit par sa réflexion de tant de jours, et elle se répétait, tout haut quelquefois, pour se suggestionner, par l'énergie de sa propre affirmation :

— Ce ne sont pas des preuves.

En tout cas, et que la trahison fût vraie ou non, Jean-Marie ne la soupçonnait point, et, vraie ou non, il fallait à tout prix que le martyre de la jalousie lui fût épargné. La mère s'en rendait trop compte, pour avoir lu tant de livres sur le suicide : chez un prédisposé à la mort volontaire, un malheur imaginaire peut être aussi funeste qu'un malheur réel. Son mari ne s'était-il pas tué dans le désespoir d'un déshonneur qui n'existait pas? Elle avait donc tendu toutes ses forces, pendant des semaines, des mois, des années, — puisque la petite fille avait quatre ans, — à dissimuler cette enquête qu'elle ne pouvait s'empêcher de poursuivre autour de ces énigmes vivantes : Sabine, Saintenois, l'enfant. Elle s'était torturée, dans le silence, d'autant plus repliée sur elle-même, d'autant plus secrète, qu'elle approchait davantage de la certitude, ou plutôt, si elle fût descendue dans l'arrière-fond de sa conscience, elle eût reconnu comme elle l'avait, dans une minute de vérité totale, crié au médecin, que sa conviction était faite. Si elle s'obstinait à un dernier reste de doute, c'était pour ne pas se mésestimer trop de son attitude vis à vis de sa belle-fille et de l'enfant. Cette petite Juliette, dont la seule présence dans la chambre lui serrait le cœur, elle la caressait comme l'autre, ce petit René, le vrai fils de son fils, celui-là. Cette Sabine dont l'impureté, suspectée, devinée, sentie, faisait horreur à sa délicatesse d'honnête femme, elle l'accueillait avec des sourires. Elle se laissait appeler « ma mère. » Elle tendait sa joue à ces lèvres profanées par des baisers criminels. Pour ne pas se reprocher cette attitude comme une complicité, il fallait qu'elle ne sût pas tout à fait. Encore un motif impérieux de ne pas s'avouer, contre l'évidence, qu'elle savait!

Combien de temps aurait duré cette étrange tempête inté-

rieure? Toujours peut-être, si celle qui la subissait en s'y attardant par terreur d'une épreuve pire, n'avait été surprise par une autre évidence, aussi inquiétante que soudaine, et qui avait rappelé à la veuve certaines façons d'être de son mari dans les deux semaines qui avaient précédé le suicide. Un jour qu'elle était entrée, suivant son habitude, à l'heure du salut, dans la basilique de Sainte-Clotilde, sa paroisse, elle avait cru reconnaître la silhouette de son fils appuyé contre le mur d'une chapelle latérale, celle où, tout petit garçon, elle le menait entendre la messe, dite par un vieux prêtre, mort maintenant, son confesseur, et qui avait préparé l'enfant à sa première communion. Depuis son mariage, c'était un des griefs de la belle-mère contre sa bru, qu'elle s'avouait, celui-là : Jean-Marie se relâchait de plus en plus de ses pratiques religieuses. La vie mondaine, qu'il menait avec sa femme, n'était pas compatible avec les habitudes de piété, un peu strictes et sévères, où sa mère l'avait entretenu, d'abord parce qu'elle était elle-même très pieuse, et puis à cause de ces lignes rencontrées dans le livre du docteur Brierre de Boismont sur le suicide, lu et relu indéfiniment : « Que de fois nous avons entendu des malades qui nous exposaient leurs souffrances morales s'écrier : Sans la religion, nous nous serions donné la mort! (1) » De cela non plus, de ce refroidissement de sa vie chrétienne, elle n'avait pas osé lui parler, par terreur d'être entraînée à critiquer Sabine en des termes qui pourraient lui donner trop à penser. En l'apercevant ainsi, près de cet autel, qui méditait, qui priait, — car, à un moment, il s'agenouilla, — elle fut sur le point d'aller à lui, pour s'agenouiller, elle aussi, pour prier à ses côtés, comme autrefois. Tandis qu'elle hésitait, retenue par le scrupule de réserve qu'éprouvent les sensibilités très fines devant les émotions intimes et secrètes d'une autre âme, même la plus chère, le jeune homme se leva pour s'en aller. Il frôla presque sa mère sans l'apercevoir, et celle-ci fut toute saisie d'observer sur ce visage, trop pareil de traits à celui de son père, une expression de détresse. Elle en demeura si troublée qu'elle ne put se retenir de passer rue de Villejust, vers la fin de l'après-midi, sous un prétexte quelconque. De nouveau elle constata un assombrissement de cette physionomie, assez marqué pour qu'elle commen-

(1) Brierre de Boismont, *Du Suicide*, ch. VII : *Traitement du Suicide*.

çât de l'interroger, sur sa santé d'abord. Puis, comme il répondait évasivement, elle s'arrêta, bouleversée par cette idée : Soupçonnerait-il Sabine, lui aussi?

Il y avait trois mois que cet incident avait eu lieu, et précisément à la veille d'un départ d'été pour les Pyrénées. Dès le retour, la mère avait observé, dans ces yeux, qu'elle connaissait si bien, le même arrière-fond de mélancolie. Elle n'avait pas cessé de suivre depuis lors, sur ce front qui se plissait de rides, autour de ces lèvres qui se crispaient, de ces joues qui se creusaient, les allées et venues d'une idée dévoratrice. Aujourd'hui, Jean-Marie luttait contre cette emprise, et sa mère le trouvait presque aussi gai qu'autrefois, ou plutôt s'efforçant de l'être, avec la fébrilité de quelqu'un qui veut se reprendre à tout prix. Elle savait que, demain, il lui répondrait à peine, par monosyllabes, comme étranger, comme absent. Une remarque achevait de l'angoisser. Il lui arrivait de surprendre un autre regard fixé sur le jeune homme avec une curiosité inquisitive, celui de Sabine, et, quand Jean-Marie s'en apercevait, lui aussi, visiblement il se contractait, il tressaillait. Tout enfant, il avait cette même figure repentante, lorsqu'il se savait fautif. Repentante? De quoi, sinon d'une pensée qu'il tremblait de voir devinée par sa femme? Pourquoi ? Parce qu'elle était offensante pour elle. Afin de la chasser, cette pensée, si Juliette et René étaient dans la chambre en ce moment-là, il les embrassait avec passion, et plus particulièrement la petite fille qui semblait, elle-même, avoir une préférence pour son *pépé*, comme elle l'appelait, au lieu que Sabine, — et c'était un des étonnements de la veuve, — avait une partialité pour son garçon. Du moins elle le gâtait davantage, ostensiblement. Autre énigme, et sur laquelle il était interdit à la belle-mère, non seulement, d'interroger, mais de sonder sa bru : cette tendresse pour René dérivait-elle d'un remords? Ou bien était-elle jouée, afin de dérouter les soupçons? Oui. Autre énigme, et autre silence, après tant de silences si douloureux qu'ils ne pouvaient pas se prolonger indéfiniment. Mme Marie Vialis le comprenait trop bien, et, quoique torturée jusqu'au martyre par l'incertitude, elle concevait un supplice pire, celui d'une explication dont l'issue possible la sidérait littéralement d'épouvante.

Elle allait cependant l'avoir, cette explication. Le billet, reçu

de son fils la veille au soir, et dont elle avait parlé au médecin, la lui annonçait. Elle n'en doutait pas. Sinon, Jean-Marie aurait-il pris la précaution de la prévenir de sa visite, en lui demandant qu'elle fût seule? Il savait que le matin, elle sortait pour aller à l'église ou chez les pauvres. Il savait aussi qu'elle donnait souvent des rendez-vous à des personnes engagées dans les mêmes œuvres qu'elle. Il s'était donc arrangé pour qu'elle eût le temps de se rendre libre. D'où cette insistance à s'assurer ainsi un tête-à-tête? La réponse n'avait pas fait doute pour la mère une seconde. Il voulait l'entretenir du chagrin qui, depuis ces trois mois, causait sa muette et persistante tristesse, et, que ce chagrin lui vînt de Sabine, la mère en était si certaine qu'elle avait réclamé le conseil de Vernat, de cet ami, supérieurement intelligent et bon, qui l'avait aidée dans la crise la plus tragique de sa vie. Elle avait espéré de lui, qui connaissait tant de gens et recevait tant de confidences, la révélation de quelque fait positif peut-être, grâce auquel, si elle devait, après l'entretien avec son fils, parler à sa belle-fille, elle pourrait couper court à toute dénégation. Elle ne se doutait pas que cette arme, demandée à Vernat vainement, ce fils lui-même la lui donnerait, et qu'il l'enverrait en effet parler à sa femme, mais dans quelles conditions!

PAUL BOURGET.

(La troisième partie au prochain numéro.)

L'ITALIE LIBÉRÉE

(1857-1882)

LETTRES ET DÉPÊCHES DU ROI VICTOR EMMANUEL II ET DU COMTE DE CAVOUR AU PRINCE NAPOLÉON

La formation de l'unité italienne tient presque entière dans les pages qui suivent.

D'abord, l'entrée en relations du comte de Cavour avec le prince Napoléon ; puis, après les entrevues de Plombières, que l'Empereur a provoquées et dont M. de Cavour rend au Roi un compte détaillé, la marche qu'il adopte, et, selon le plan qu'il a arrêté, le développement de son action. On peut suivre, jour par jour, l'action parallèle de l'Empereur et de son cousin, le prince Napoléon. Les lettres de l'Empereur qui font défaut ici feront l'objet d'une publication spéciale.

Celle-ci comprend une première partie allant de 1857 aux préliminaires de Villafranca dont le prince Napoléon a donné dans la *Revue* un récit personnel (1).

FRÉDÉRIC MASSON.

(1) Sous le titre : *Les préliminaires de la paix*, 11 juillet 1859, *Journal de ma mission à Vérone auprès de l'empereur d'Autriche* (*Revue* du 1er août 1909).

Certaines des lettres du comte de Cavour au prince Napoléon ont été publiées par Chiala, tome III et tome VI des *Lettere edite ed inedite* de Cavour. Il a été indispensable de les reproduire en entier pour donner l'histoire complète du drame.

Par cette lettre du 28 novembre 1857, le comte de Cavour, ministre des Affaires étrangères du roi de Sardaigne, entre en relations avec le prince Napoléon.

Le comte de Cavour au prince Napoléon.

A Turin, le 28 novembre 1857.

Monseigneur,

J'ai reçu avec une profonde reconnaissance, et j'ai lu avec un vif intérêt, le rapport sur l'Exposition de 1855 que Votre Altesse a présenté à l'Empereur (1). J'ai été heureux d'y voir traitées, dans un sens aussi juste que libéral, plusieurs questions que j'ai travaillé à faire résoudre, dans mon pays, d'une manière conforme aux vues que Votre Altesse expose avec tant de courage et de netteté. Les enseignements remarquables que votre rapport renferme, fondés sur des faits d'une incontestable évidence, éclairés par une pratique qu'on peut dire universelle, auront une bien autre efficacité en France que les leçons du Collège de France, et contribueront puissamment au triomphe des saines doctrines que les préjugés et les intérêts égoïstes coalisés pour empêcher l'œuvre réformatrice entreprise par votre auguste cousin.

Je suis heureux de pouvoir dire à Votre Altesse que nous allons mettre en pratique l'opinion qu'elle émet sur les expositions universelles partielles. Une exposition nationale devant avoir lieu à Turin l'année prochaine, j'ai obtenu qu'on la rendît universelle pour ce qui a rapport aux soies. C'est là une application restreinte, mais telle que le comporte l'état de notre pays, des idées que vous développez d'une manière si lumineuse dans les considérations générales par lesquelles vous avez clos votre rapport. J'espère que les résultats que nous obtiendrons de cet essai, leur donneront une confirmation pratique.

L'amour que Votre Altesse porte à la cause de la liberté, m'est un sûr garant de l'intérêt qu'elle aura pris aux élections qui viennent d'avoir lieu en Piémont. Le parti clérical, agissant dans l'ombre, mais avec un ensemble incroyable, suivant l'impulsion et la direction qui lui sont venues de Rome et du

(1) *Rapport sur l'Exposition universelle de 1855*, présenté à l'Empereur par Son Altesse Impériale le prince Napoléon, président de la Commission. Paris, 1857; in-4° de 511 pages.

comité central de Paris, a obtenu, par l'emploi des moyens les plus odieux et les plus répréhensibles, une série de triomphes partiels qui lui constituent, dans la future Chambre, une minorité redoutable. Il nous prépare une lutte désespérée, dirigée, non seulement contre le ministère, mais contre les institutions libérales et l'esprit du siècle. Mais ses efforts seront impuissants, le Roi et le pays ne veulent pas de lui. Une conspiration jésuitique, tramée dans toutes les sacristies du Royaume, a pu obtenir un succès de surprise ; elle ne saurait se soutenir au grand jour de la discussion, alors surtout que le trône et la nation sont d'accord pour marcher, avec modération, mais fermeté, dans la voie de la civilisation et du progrès.

Je prie Votre Altesse de vouloir bien agréer, avec l'hommage de ma reconnaissance, l'assurance de mon respectueux et parfait dévouement.

CAVOUR.

Le comte de Cavour au roi Victor-Emmanuel (1).

Baden, 24 juillet 1858.

Sire,

La lettre chiffrée que j'ai expédiée à Votre Majesté de Plombières n'a pu donner à Votre Majesté qu'une idée fort incomplète des longues conversations que j'ai eues avec l'Empereur. Je pense qu'elle sera par conséquent impatiente d'en recevoir une relation exacte et détaillée. C'est ce que je m'empresse de faire à peine après avoir quitté la France, par cette lettre que j'expédierai à Votre Majesté par M. Tofi, attaché à la Légation de Berne.

L'Empereur, dès que je fus introduit dans son cabinet, aborda la question, cause de mon voyage. Il débuta en disant qu'il était décidé à appuyer la Sardaigne de toutes ses forces, dans une guerre contre l'Autriche, pourvu que la guerre fût entreprise pour une cause non révolutionnaire, qui pût être justifiée, aux yeux de la diplomatie, et plus encore de l'opinion publique, en France et en Europe.

La recherche de cette cause présentant la principale diffi-

(1) L'empereur Napoléon III avait envoyé à Turin, vers le milieu de juin 1858, son ancien ami, le docteur Conneau, pour proposer au comte de Cavour une entrevue qui eut lieu à Plombières en juillet et dont Cavour rend compte en ces termes (*Chiala*, tome II, CCXCI).

culté à résoudre pour se mettre d'accord, j'ai cru devoir traiter cette question avant toutes les autres. J'ai proposé d'abord de faire valoir les griefs auxquels donne lieu la peu fidèle exécution, de la part de l'Autriche, de son traité de commerce avec nous. A cela, l'Empereur a répondu qu'une question commerciale, de médiocre importance, ne pouvait donner lieu à une grande guerre destinée à changer la face de l'Europe.

Je proposai alors de mettre en avant, de nouveau, les causes qui nous avaient déterminés, au Congrès de Paris, à protester contre l'extension illégitime de la puissance de l'Autriche en Italie, c'est-à-dire le traité de 1847 entre l'Autriche et les ducs de Parme et de Modène, l'occupation prolongée de la Romagne et des Légations, les nouvelles fortifications élevées autour de Plaisance.

L'Empereur n'agréa point cette proposition. Il observa que, puisque les griefs que nous avions fait valoir en 1856 n'avaient pas été jugés suffisants pour amener l'intervention de la France et de l'Angleterre en notre faveur, on ne comprendrait pas comment, maintenant, ils pourraient justifier un appel aux armes. « D'ailleurs, a-t-il ajouté, tant que nos troupes sont à Rome, je ne puis guère exiger que l'Autriche retire les siennes d'Ancône et de Bologne. » L'objection était juste. Il me fallut donc renoncer à ma seconde proposition. Je le fis à regret, car elle avait quelque chose de franc et d'audacieux qui allait parfaitement au caractère noble et généreux de Votre Majesté et du peuple qu'elle gouverne.

Ma position devenait embarrassante, car je n'avais plus rien de bien défini à proposer. L'Empereur vint à mon aide et nous nous mîmes ensemble à parcourir tous les États de l'Italie pour y chercher cette cause de guerre, si difficile à trouver. Après avoir voyagé dans toute la Péninsule sans succès, nous arrivâmes, presque sans nous en douter, à Massa et Carrara, et, là, nous découvrîmes ce que nous cherchions avec tant d'ardeur Ayant fait à l'Empereur une description exacte de ce malheureux pays dont il avait d'ailleurs déjà une idée assez précise, nous convînmes que l'on provoquerait une adresse des habitants à Votre Majesté, pour demander sa protection et réclamer même l'annexion de ces duchés à la Sardaigne. Votre Majesté n'accepterait pas la sédition proposée, mais, prenant fait et cause pour les populations opprimées, adresserait au duc de Modène

une note hautaine et menaçante; le duc, fort de l'appui de l'Autriche, y répondrait d'une manière impertinente. Là-dessus, Votre Majesté ferait occuper Massa et la guerre commencerait. Comme ce serait le duc de Modène qui en serait la cause, l'Empereur pense qu'elle serait populaire, non seulement en France, mais également en Angleterre et dans tout le reste de l'Europe, vu que ce prince est, à tort ou à raison, considéré comme le bouc émissaire du Despotisme. D'ailleurs, le duc de Modène n'ayant reconnu aucun des souverains qui ont régné en France depuis 1830, l'Empereur a moins de ménagements à garder envers lui qu'envers tout autre prince.

Cette première question résolue, l'Empereur me dit : « Avant d'aller plus loin, il faut songer à deux graves difficultés que nous rencontrerons en Italie : le Pape et le roi de Naples ; je dois les ménager ; le premier pour ne pas soulever contre moi les catholiques en France, le second pour nous conserver les sympathies de la Russie qui met une espèce de point d'honneur à protéger le roi Ferdinand. » Je répondis à l'Empereur que, quant au Pape, il lui était facile de lui conserver la tranquille possession de Rome au moyen de la garnison française qui s'y trouvait établie, quitte à laisser les Romagnes s'insurger; que le Pape, n'ayant pas voulu suivre, à leur égard, les conseils qu'il lui avait donnés, il ne pouvait trouver mauvais que ces contrées profitassent de la première occasion favorable pour se débarrasser d'un détestable système de gouvernement que la cour de Rome s'était obstinée à ne pas réformer ; que, quant au roi de Naples, il ne fallait pas s'occuper de lui, à moins qu'il ne voulût prendre fait et cause pour l'Autriche ; quitte toutefois à laisser faire ses sujets, si, profitant du moment, ils se débarrassaient de sa domination paternelle.

Cette réponse satisfit l'Empereur, et nous passâmes à la grande question : Quel serait le but de la guerre ?

L'Empereur admit sans difficulté qu'il fallait chasser tout à fait les Autrichiens de l'Italie, et ne pas leur laisser un pouce de terrain en deçà des Alpes et de l'Isonzo ; mais ensuite, comment organiser l'Italie ?

Après de longues dissertations dont j'épargne le récit à Votre Majesté, nous avons à peu près convenu des bases suivantes, tout en reconnaissant qu'elles étaient susceptibles d'être modifiées par des événements de la guerre. La vallée du Pô, la

Romagne et les Légations auraient constitué le royaume de la Haute-Italie sur lequel régnerait la maison de Savoie. On conserverait au Pape Rome et le territoire qui l'entoure. Le reste des États du Pape, avec la Toscane, formerait le royaume de l'Italie centrale. On ne toucherait pas à la circonscription territoriale du royaume de Naples. Les quatre États italiens formeraient une confédération, à l'instar de la Confédération germanique, dont on donnerait la présidence au Pape pour le consoler de la perte de la meilleure partie de ses États.

Cet arrangement me paraît tout à fait acceptable, car Votre Majesté, en étant souverain de droit de la moitié la plus riche et la plus forte de l'Italie, serait souverain de fait de toute la péninsule.

Quant au choix des souverains à placer à Florence et à Naples, dans le cas fort probable où l'oncle de Votre Majesté, et son cousin prendraient le sage parti de se retirer en Autriche, la question a été laissée en suspens. L'Empereur n'a pas caché qu'il verrait avec plaisir Murat remonter sur le trône de son père et, de mon côté, j'ai indiqué la duchesse de Parme comme pouvant occuper, du moins d'une manière transitoire, le palais Pitti. Cette idée a plu infiniment à l'Empereur qui paraît attacher un grand prix à ne pas être accusé de persécuter la duchesse de Parme en sa qualité de princesse de la famille de Bourbon.

Après avoir réglé le sort futur de l'Italie, l'Empereur me demanda ce qu'aurait la France et si Votre Majesté céderait la Savoie et le Comté de Nice. Je répondis que Votre Majesté, professant le principe des nationalités, comprenait qu'il s'ensuivait que la Savoie dût être réunie à la France; que, par conséquent, elle était prête à en faire le sacrifice, quoiqu'il lui en coûtât excessivement de renoncer à un pays qui avait été le berceau de sa famille et à un peuple qui avait donné à ses ancêtres tant de preuves d'affection et de dévouement ; que, quant à Nice, la question était différente, car les Nicards tenaient par leur origine, leur langue et leurs habitudes plus au Piémont qu'à la France et que, par conséquent, leur accession à l'Empire serait contraire à ce même principe qu'on allait prendre les armes pour faire triompher. Là-dessus, l'Empereur caressa à plusieurs reprises ses moustaches et se contenta d'ajouter que c'étaient là pour lui des questions tout à fait secondaires dont on aurait le temps de s'occuper plus tard.

Passant ensuite à examiner les moyens pour que la guerre eût une issue heureuse, l'Empereur observa qu'il fallait tâcher d'isoler l'Autriche et de n'avoir affaire qu'avec elle; que c'était pour cela qu'il tenait tant à ce qu'elle fût motivée par une cause qui n'effrayât pas les autres Puissances du continent et qui fût populaire en Angleterre. L'Empereur a paru convaincu que celle que nous avions adoptée remplissait ce double but.

L'Empereur compte positivement sur la neutralité de l'Angleterre; il m'a recommandé de faire tous nos efforts pour agir sur l'opinion publique dans ce pays pour forcer son gouvernement, qui en est l'esclave, à ne rien entreprendre en faveur de l'Autriche.

Il compte également sur l'antipathie du prince de Prusse envers les Autrichiens pour que la Prusse ne se prononce pas contre nous.

Quant à la Russie, il a la promesse formelle, et plusieurs fois répétée, de l'empereur Alexandre de ne pas contrarier ses projets sur l'Italie; si l'Empereur ne se fait pas illusion, ainsi que je suis assez porté à le croire, d'après tout ce qu'il m'a dit, la question serait réduite à une guerre entre la France et nous d'un côté, et l'Autriche de l'autre.

L'Empereur, toutefois, considère que la question, même réduite à ces proportions, n'en a pas moins une extrême importance et présente encore d'immenses difficultés. L'Autriche, il ne faut pas se le dissimuler, a d'énormes ressources militaires. Les guerres de l'Empire l'ont bien prouvé. Napoléon a eu beau la battre pendant quinze ans en Italie et en Allemagne, il a eu beau détruire un grand nombre de ses armées, lui enlever des provinces et la soumettre à des taxes de guerre écrasantes, il l'a toujours retrouvée sur les champs de bataille, prête à recommencer la lutte. Et l'on est forcé de reconnaître qu'à la fin des guerres de l'Empire, à la terrible bataille de Leipsick, ce sont encore les bataillons autrichiens qui ont le plus contribué à la défaite de l'armée française. Donc, pour forcer l'Autriche à renoncer à l'Italie, deux ou trois batailles gagnées dans les vallées du Pô et du Tagliamento ne seront pas suffisantes; il faudra nécessairement pénétrer dans les confins de l'Empire, et l'épée sur le cœur, c'est-à-dire à Vienne même, la contraindre à signer la paix sur les bases arrêtées d'avance.

Pour atteindre ce but, des forces très considérables sont

indispensables. L'Empereur les évalue à 300 000 hommes au moins, et je crois qu'il a raison. Avec 100 000 hommes, on bloquerait les places fortes du Mincio et de l'Adige et l'on garderait les passages du Tyrol ; 200 000 marcheraient sur Vienne par la Carinthie et la Styrie. La France fournirait 200 000 hommes; la Sardaigne et les autres provinces d'Italie les autres 100 000. Le contingent italien paraîtra peut-être faible à Votre Majesté; mais si elle réfléchit qu'il s'agit des forces qu'il faut faire agir, des forces en ligne, elle reconnaîtra que pour avoir 100 000 hommes disponibles, il faut en avoir 150 000 sous les armes.

L'Empereur m'a paru avoir des idées fort justes sur la manière de faire la guerre et sur le rôle que les deux pays devaient y jouer. Il a reconnu que la France devait faire de la Spezia sa grande place d'armes et agir spécialement sur la rive droite du Pô, jusqu'à ce qu'on se fût rendu maître du cours de ce fleuve en forçant les Autrichiens à se renfermer dans les forteresses.

Il y aurait donc deux grandes armées, dont une commandée par Votre Majesté et l'autre par l'Empereur en personne.

D'accord sur la question militaire, nous l'avons été également sur la question financière qui, je dois le faire connaître à Votre Majesté, est celle qui préoccupe spécialement l'Empereur. Il consent toutefois à nous fournir le matériel de guerre dont nous pourrions avoir besoin et à nous faciliter à Paris la conclusion d'un emprunt. Quant au concours des provinces italiennes, en argent ou en nature, l'Empereur croit qu'il faut s'en prévaloir, tout en les ménageant jusqu'à un certain point.

Les questions que je viens d'avoir l'honneur de résumer à Votre Majesté aussi brièvement que possible furent l'objet d'une conversation avec l'Empereur qui dura de onze heures du matin à trois heures de l'après-midi. A trois heures, l'Empereur me congédia en m'engageant à revenir à quatre heures pour aller, avec lui, faire une promenade en voiture.

A l'heure indiquée, nous montâmes dans un élégant phaéton, traîné par des chevaux américains que l'Empereur guide lui-même et suivi d'un seul domestique ; il me conduisit pendant trois heures, au milieu des vallons et des forêts qui font des Vosges une des parties les plus pittoresques de la France.

A peine étions-nous sortis des rues de Plombières, l'Empereur entama le sujet du mariage du prince Napoléon, en me

demandant quelles étaient les intentions de Votre Majesté à cet égard. Je répondis que Votre Majesté s'était trouvée dans une position fort embarrassante, lorsque je lui avais communiqué les ouvertures que Bixio m'avait faites (1) ; car elle avait eu des doutes sur le prix que lui, l'Empereur, y attachait; que, se rappelant certaine conversation que Votre Majesté avait eue avec lui à Paris, en 1855, au sujet du prince Napoléon, et de ses projets de mariage avec la duchesse de Gênes, elle ne savait trop à quoi s'en tenir. J'ajoutai que cette incertitude avait augmenté à la suite de l'entretien de Votre Majesté avec le docteur Conneau qui, pressé de toute façon par elle, par moi, avait déclaré n'avoir non seulement aucune instruction, mais encore ignorer complètement ce que l'Empereur pensait à cet égard.

J'ajoutai que Votre Majesté, bien qu'attachant un prix immense à faire ce qui lui pourrait être agréable, avait une grande répugnance à marier sa fille à cause de son jeune âge et ne savait lui imposer un choix auquel elle se résignerait; que quant à Votre Majesté, si l'Empereur le désirait beaucoup, elle n'avait pas d'objections invincibles à faire au mariage, mais qu'elle voulait laisser une entière liberté à sa fille.

L'Empereur répondit qu'il désirait vivement le mariage de son cousin avec la princesse Clotilde, qu'une alliance avec la famille de Savoie serait de toutes celle qu'il préférerait, que, s'il n'avait pas chargé Conneau d'en parler à Votre Majesté, c'est qu'il ne croyait pas devoir faire des démarches auprès d'elle sans être certain d'avance qu'elles seraient agréées. Quant à la conversation avec Votre Majesté que je lui avais rappelée, l'Empereur a eu l'air de ne pas s'en souvenir; puis, au bout de quelque temps, il m'a dit : « Je me rappelle fort bien avoir dit au Roi que mon cousin avait eu tort de demander la main de la duchesse de Gênes (2), mais c'était parce que je trouvais inconvenant qu'il fût parlé de mariage peu de mois après la mort de son mari.

L'Empereur revint à plusieurs reprises sur la question du

(1) La première indication relative aux projets matrimoniaux du prince Napoléon, date du 15 septembre 1857 et se rencontre dans une lettre qu'adresse Cavour à Urbain Rattazzi. (*Chiala*, II, 272).

(2) François-Ferdinand de Savoie, duc de Gênes, né le 15 novembre 1822, mort le 18 février 1854, avait épousé à Dresde le 23 avril 1850, Élisabeth princesse de Saxe, née le 4 février 1830, morte le 14 août 1912.

mariage. Il dit en riant qu'il était possible qu'il eût dit quelquefois du mal de son cousin à Votre Majesté, car souvent il avait été en colère contre lui, mais qu'au fond, il l'aimait tendrement, parce qu'il avait d'excellentes qualités, et que, depuis quelques mois, il se conduisait de manière à se concilier l'estime et l'affection de la France. « Napoléon, ajouta-t-il, vaut beaucoup mieux que sa réputation : il est frondeur, aime la contradiction, mais il a beaucoup d'esprit, pas mal de jugement et un cœur très bon. » Ceci est vrai : que Napoléon ait de l'esprit, Votre Majesté a pu en juger et je pourrais le certifier d'après les nombreuses conversations que j'ai eues avec lui. Qu'il ait du jugement, sa conduite, depuis l'Exposition qu'il a présidée, le prouve. Enfin, que son cœur soit bon, la constance dont il a fait preuve, soit envers ses amis, soit envers ses maîtresses, en est une preuve sans réplique. Un homme sans cœur n'aurait pas quitté Paris, au milieu des plaisirs du carnaval, pour aller faire une dernière visite à Rachel qui se mourait à Cannes, et cela, bien qu'il s'en fût séparé quatre années plus tôt.

Dans mes réponses à l'Empereur, je me suis toujours étudié à ne pas le blesser, tout en évitant de prendre un engagement quelconque. A la fin de la journée, au moment de nous séparer, l'Empereur me dit : « Je comprends que le Roi ait une répugnance à marier sa fille si jeune, aussi je n'insisterai pas pour que le mariage ait lieu de suite; je serais tout disposé à attendre un an et plus, s'il le faut. Tout ce que je désire, c'est de savoir à quoi m'en tenir. Veuillez, en conséquence, prier le Roi de consulter sa fille et de me faire connaître ses intentions d'une manière positive. S'il consent au mariage, qu'il en fixe l'époque; je ne demande d'autres engagements que notre parole réciproquement donnée et reçue. Là-dessus, nous nous sommes quittés. L'Empereur, en me serrant la main, me congédia en me disant: « Ayez confiance en moi comme j'ai confiance en vous. »

Votre Majesté voit que j'ai suivi fidèlement ses instructions. L'Empereur n'ayant point fait du mariage de la princesse Clotilde une condition *sine quâ non* de l'Alliance, je n'ai pas pris à ce sujet le moindre engagement, ni contracté une obligation quelconque.

Maintenant, je prie Votre Majesté de me permettre de lui exprimer, d'une façon franche et précise, mon opinion sur une question de laquelle peut dépendre le succès de la plus glorieuse

entreprise, de l'œuvre la plus grande qui ait été tentée depuis bien des années.

L'Empereur n'a pas fait du mariage de la princesse Clotilde avec son cousin une condition *sine quâ non* de l'alliance, mais il a clairement manifesté qu'il y tenait beaucoup. Si le mariage n'a pas lieu, si Votre Majesté refuse, sans raison plausible, les propositions de l'Empereur, qu'arrivera-t-il? L'alliance sera-t-elle rompue? C'est possible, mais je ne pense pas que cela ait lieu. L'alliance se fera, mais l'Empereur y apportera un esprit tout différent de celui qu'il y aurait apporté si, pour prix de la couronne d'Italie qu'il offre à Votre Majesté, elle lui avait accordé la main de sa fille pour son plus proche parent. S'il est une qualité qui distingue l'Empereur, c'est la constance dans ses amitiés et dans ses antipathies.

Il n'oublie jamais un service, comme il ne pardonne jamais une injure. Or, le refus auquel il s'exposerait serait une injure sanglante; il ne faut pas se le dissimuler. Ce refus aurait un autre inconvénient. Il placerait dans le Conseil de l'Empereur un ennemi implacable. Le prince Napoléon, plus *Corso* encore que son cousin, nous vouerait une haine mortelle, et la position qu'il occupe, celle à laquelle il peut aspirer, l'affection, je dirais presque la faiblesse que l'Empereur a pour lui, lui donnerait des moyens nombreux de la satisfaire.

Il ne faut pas se le dissimuler, en acceptant l'alliance qui lui est proposée, Votre Majesté et sa nation se lient d'une manière indissoluble à l'Empereur et à la France.

Si la guerre qui en sera la conséquence est heureuse, la dynastie de Napoléon est consolidée pour une ou deux générations; si elle est malheureuse, Votre Majesté et sa famille courent d'aussi graves dangers que son puissant voisin, mais, ce qui est certain, c'est que le succès de la guerre, les conséquences glorieuses qui peuvent en résulter pour Votre Majesté et son peuple, dépendent en grande partie du bon vouloir de l'Empereur, de son amitié pour Votre Majesté.

Si, au contraire, il renferme dans son cœur contre elle une véritable rancune, les conséquences les plus déplorables peuvent s'en suivre. Je n'hésite pas à déclarer avec la plus profonde conviction qu'accepter l'alliance et refuser le mariage serait une faute politique immense, qui pourrait attirer sur Votre Majesté et notre pays de grands malheurs.

Mais, je le sais, Votre Majesté est père autant que roi, et c'est comme père qu'elle hésite à consentir à un mariage qui ne lui paraît pas convenable et n'être pas de nature à assurer le bonheur de sa fille. Que Votre Majesté me permette d'envisager cette question, non avec l'impassibilité du diplomate, mais avec l'affection profonde, le dévouement absolu que je lui ai voués.

Je ne pense pas qu'on puisse dire que le mariage de la princesse Clotilde avec le prince Napoléon soit inconvenant.

Il n'est pas roi, il est vrai, mais il est le premier prince du sang du premier empire du monde. Il n'est séparé du trône que par un enfant de deux ans. D'ailleurs, Votre Majesté doit bien se résoudre à se contenter d'un prince pour sa fille, puisqu'il n'y a pas, en Europe, des rois et des princes héréditaires disponibles. Le prince Napoléon n'appartient pas à une ancienne famille souveraine, il est vrai; mais son père lui léguera le nom le plus glorieux des temps modernes, et, par sa mère, princesse de Wurtemberg, il est allié aux plus illustres maisons princières de l'Europe. Le neveu du doyen des Rois, le cousin de l'Empereur de Russie, n'est point tout à fait un parvenu auquel on ne puisse sans honte s'allier.

Mais les principales objections qu'on puisse faire à ce mariage reposent peut-être sur le caractère personnel du Prince et sur la réputation qu'on lui a faite. A ce sujet, je me permettrai de répéter ce que l'Empereur m'a dit avec une entière conviction : qu'il vaut mieux que sa réputation.

Jeté tout jeune dans le tourbillon des révolutions, le Prince s'est laissé entraîner à des opinions fort exagérées. Ce fait, qui n'a rien d'extraordinaire, a excité contre lui une foule d'ennemis. Le Prince s'est modéré, mais ce qui lui a fait grand honneur, c'est qu'il est resté fidèle aux principes libéraux de sa jeunesse, tout en renonçant à les appliquer d'une manière déraisonnable et dangereuse; c'est qu'il a conservé ses anciens amis, bien qu'ils eussent été frappés par des disgrâces. Sire, l'homme qui, en arrivant au faîte des honneurs et de la fortune, ne désavoue pas ceux qui furent ses compagnons d'infortune, et ne désavoue pas les amitiés qu'il avait dans les rangs des vaincus, n'a pas mauvais cœur. Le Prince a bravé la colère de son cousin pour conserver ses anciennes affections : il ne lui a jamais cédé sur ce point, il ne lui cède pas davantage aujourd'hui. Les généreuses paroles qu'il a prononcées à la distribu-

tion des prix de l'exposition de Poitiers en sont une preuve évidente.

Il a toujours été bon fils et, avec son cousin, s'il l'a fait plus d'une fois enrager, dans les questions sérieuses il lui est toujours demeuré fidèle et attaché.

Malgré tout ce que je viens de dire, je comprends que Votre Majesté hésite et craigne de compromettre l'avenir de sa fille bien aimée. Mais serait-elle plus tranquille en unissant son sort à un membre d'une vieille famille princière? L'histoire est là pour nous prouver que les princesses sont exposées à une bien triste existence, lors même que leurs mariages ont lieu d'accord avec les convenances et les vieux usages. Pour prouver cette vérité, je n'irai pas chercher des exemples bien loin; je mettrai sous les yeux de Votre Majesté ce qui s'est passé de nos jours dans le sein de sa propre famille.

L'oncle de Votre Majesté, le roi Victor-Emmanuel, avait quatre filles, modèles de grâce et de vertu. Eh bien! quel a été le résultat de leurs mariages? La première, et elle fut la plus heureuse, épousa le duc de Modène et a associé son nom à celui d'un prince universellement détesté (1). Votre Majesté ne consentirait certes pas à un tel mariage pour sa fille.

La seconde de ses tantes a épousé le duc de Lucques. Je n'ai pas besoin de rappeler le résultat de ce mariage. La duchesse de Lucques fut et est aussi malheureuse qu'on peut l'être dans le monde (2). La troisième fille de Victor-Emmanuel monta, il est vrai, sur le trône des Césars; mais ce fut pour s'unir avec un mari impotent et imbécile qui dut en descendre ignominieusement au bout de peu d'années (3). La quatrième enfin, la charmante et parfaite Christine, épousa le roi de Naples (4). Votre Majesté connaît certainement les traitements grossiers auxquels elle fut exposée et les chagrins qui la conduisirent au tombeau avec la réputation d'une sainte et d'une martyre. Sous le règne du père de Votre Majesté, une autre princesse de Savoie a été mariée: c'est la princesse Philiberte. Est-elle plus heureuse que les autres? et est-ce que Votre Majesté voudrait que sa fille eût un même sort?

(1) Béatrice, épouse de François IV, duc de Modène.
(2) Thérèse, épouse de Charles II de Lucques, puis de Parme.
(3) Anna, jumelle de Thérèse, épouse de Ferdinand Ier, empereur d'Autriche.
(4) Christine, épouse de Ferdinand II, roi des Deux Siciles.

Les exemples que je viens de mettre sous les yeux de Votre Majesté prouvent qu'en consentant au mariage de sa fille avec le prince Napoléon, il y a bien plus de chances de la rendre heureuse que si, comme son oncle et son père, il la mariait à un prince de la maison de Lorraine et de Bourbon.

Mais que Votre Majesté me permette une dernière réflexion. Si Votre Majesté ne consent pas au mariage de sa fille avec le prince Napoléon, avec qui veut-elle la marier? L'Almanach de Gotha est là pour prouver qu'il n'y a pas de princes qui lui conviennent, et c'est tout naturel. La différence de religion s'oppose aux alliances avec les familles de la plupart des souverains qui règnent sur des pays à institutions analogues aux nôtres. Notre lutte avec l'Autriche, nos sympathies pour la France rendent impossibles celles avec des membres de familles tenant aux maisons de Lorraine et de Bourbon ; ces exclusions réduisent le choix de Votre Majesté au Portugal et à quelque petite principauté allemande plus ou moins médiatisée.

Si Votre Majesté daigne méditer sur les considérations que je viens d'avoir l'honneur de lui soumettre, j'ose me flatter qu'elle reconnaîtra qu'elle peut, comme père, consentir au mariage que l'intérêt suprême de l'État, l'avenir de sa famille, du Piémont, de l'Italie tout entière lui conseillent de contracter.

Je supplie Votre Majesté de me pardonner ma franchise et la longueur de mes récits. Je n'ai pas su, dans une question si grave, être plus réservé, ni plus bref. Les sentiments qui m'inspirent, les mobiles qui me font agir, sont une excuse que Votre Majesté voudra bien agréer...

Le comte de Cavour à S. A. I. le prince Napoléon.

25 octobre 1858.

Monseigneur,

Je profite d'une occasion pour remercier Votre Altesse Impériale des choses aimables qu'elle a bien voulu me faire dire par M. Nigra. J'en ai été profondément touché, car, depuis longtemps, je professe pour Votre Altesse une respectueuse sympathie, je me sens maintenant attaché à elle par les liens d'une sincère et vive reconnaissance pour la part éminente qu'elle prend à la grande entreprise qui doit assurer l'indépen-

dance de l'Italie et la gloire du Piémont. La mission de Varsovie que Votre Altesse Impériale a remplie avec une si rare habileté contribuera immensément au succès de cette entreprise. Le concours du Tsar, quand même il se bornerait à empêcher l'immixtion de l'Allemagne dans nos affaires, assure, à mon avis, le résultat de la guerre; en nous le procurant, Votre Altesse a rendu à notre cause le plus grand de tous les services.

M. Nigra m'a fait connaître l'opinion de Votre Altesse sur la cause qui devra amener la rupture avec l'Autriche. Profitant de ses conseils, j'ai modifié, dans le sens des idées de Votre Altesse, le projet primitif qui avait été arrêté à Plombières. Je lui serai très reconnaissant si Votre Altesse parvient à faire accepter ces modifications à l'Empereur que le Roi, de son côté, a pleinement approuvées. Quelle que soit la décision de l'Empereur, il est essentiel qu'il nous la fasse connaître au plus tôt, afin d'avoir le temps de préparer les éléments qui doivent assurer le succès du plan qui sera définitivement adopté.

Il est de même urgent que le général Niel, ainsi que l'Empereur l'a décidé, vienne à Turin pour concerter, avec le général La Marmora, les premiers préparatifs à faire. Car il se pourrait qu'avant l'époque que nous aurions arrêtée, les événements d'Orient nous fournissent une cause légitime, aux yeux de la diplomatie, pour déclarer la guerre à l'Autriche. En effet, si cette Puissance, contrairement aux stipulations du Traité de Paris, intervenait seule en Turquie, la France et la Sardaigne seraient pleinement en droit d'intervenir en Italie. Nous devons, je le pense, nous préoccuper hautement de cette éventualité qui peut se réaliser d'un moment à l'autre. La prudence exige que nous nous mettions sans retard en mesure d'en profiter. Si, comme je l'espère, Votre Altesse partage cette opinion, j'ose compter sur elle pour faire que les décisions de l'Empereur ne souffrent aucun retard dans leur exécution.

Je regrette fort que des considérations, dont je ne saurais méconnaître la gravité, soient cause que Votre Altesse ait remis à une autre époque son voyage en Piémont. Je conçois toutefois que Votre Altesse préfère venir ici pour tout conclure à la fois. Cette circonstance me mettant dans l'impossibilité de conférer avec Votre Altesse sur une foule de questions de la plus haute importance pour le succès de la cause à laquelle Votre Altesse

se dévoue avec une si généreuse ardeur, je la prierai de me permettre de lui écrire directement de temps en temps, soit pour la tenir au courant de ce qui se passe en Italie, soit pour réclamer ses conseils. Mes lettres lui parviendraient par l'entremise du frère de M. Nigra, qui m'apporterait de même celles que Votre Altesse pourrait daigner m'écrire, sans que personne au monde ne pénètre le secret de cette correspondance.

Je suis avec respect, de Votre Altesse Impériale, le très obéissant serviteur.

C. Cavour.

Au même.

8 novembre 1858.

Monseigneur,

Les sentiments que Votre Altesse Impériale manifeste dans la lettre qu'elle a bien voulu m'adresser, les paroles si bienveillantes qu'elle a daigné y ajouter, me pénètrent de la plus vive reconnaissance. Je désire ardemment que les circonstances me permettent de la prouver par des faits. En attendant, que Votre Altesse soit persuadée que, dès à présent, je confonds dans mon dévouement et mon respectueux attachement, Votre Altesse avec la famille de mes Rois (1).

J'ai appris avec le plus grand plaisir que le projet pour amener la rupture *a plu*. Je dois en grande partie ce succès à Votre Altesse, car c'est elle qui m'y a fait la modification essentielle qui rend sa réussite à peu près certaine. Dès que son adoption sera définitive, j'apporterai tous mes soins à en préparer l'exécution.

Le Roi attend, avec une vive impatience, le résultat de la mission de l'individu que l'Empereur a envoyé en Russie pour y signer le traité que Votre Altesse avait à peu près conclu. Le Roi pense toujours qu'il serait du plus haut intérêt que le Piémont y participât directement. Il compte, pour l'obtenir, sur l'amitié de l'Empereur et aussi sur l'intérêt que vous portez à sa cause qui, ainsi que Votre Altesse le dit, est maintenant la sienne. Ces sentiments lui inspirent une telle confiance qu'il est sans inquiétude à cet égard.

Puisque Votre Altesse le juge nécessaire, M. Nigra se rendra à Paris, à l'époque qu'elle a indiquée. Ce voyage n'a qu'un seul

(1) Le mariage du prince Napoléon avec la princesse Marie-Clotilde, décidé à Plombières en juillet 1858, fut célébré à Turin, le 30 janvier 1859

inconvénient : celui d'exciter l'attention de ceux qui nous surveillent dans l'intérêt de nos ennemis. Je tâcherai de le prévenir en cherchant un prétexte pour justifier aux yeux du public l'absence du confident de mes pensées les plus intimes.

Nous attendons avec impatience l'arrivée du général Niel, car il est bien des préparatifs qu'on ne saurait commencer avant qu'il ne se soit entendu avec le général La Marmora. Toutefois, je comprends les raisons qui font retarder son départ jusqu'à ce que les résultats de la mission de Saint-Pétersbourg soient connus.

J'aurais vivement désiré, et cela pour bien des motifs, de voir Votre Altesse à Turin avant la fin de l'année. Mais je dois reconnaître que, vu l'état des esprits en Europe, le voyage de Votre Altesse équivaut à peu près à la manifestation de nos projets. Or, il est certain que cette manifestation prématurée aurait de graves inconvénients; l'éclair ne doit précéder la foudre que de quelques instants. Je me résigne donc à attendre l'époque fixée dans sa lettre par Votre Altesse.

Je prie Votre Altesse d'agréer l'hommage de mon respectueux dévouement avec lequel je suis, Monseigneur, Votre très humble et très obéissant serviteur,

C. Cavour.

Au même.

23 décembre 1858.

Monseigneur,

Je profite du retour de Bixio à Paris pour remercier Votre Altesse Impériale des choses aimables qu'elle m'a fait dire par M. Nigra et lui témoigner en même temps ma profonde reconnaissance pour les efforts constants que fait Votre Altesse pour assurer le triomphe de la cause italienne. Je suis heureux de penser que je pourrai exprimer de vive voix ces sentiments à Votre Altesse dans quelques semaines, car, d'après ce que Nigra m'a dit, je ne doute pas que Votre Altesse ne vienne nous voir dans le courant de janvier.

Je suis certain qu'avec Votre Altesse, il nous sera facile de régler toutes les questions dont l'Empereur et Votre Altesse ont entretenu Nigra. En attendant, j'ai préparé une solution pour la plus difficile de toutes, la question financière. Comme elle repose sur une grande opération que devait faire la société

Victor-Emmanuel, je l'ai longtemps discutée avec Bixio. Il aura l'honneur de la soumettre à Votre Altesse. Il croit qu'elle a grandes chances de réussir, si l'Empereur et Votre Altesse daignent lui accorder leur appui, en décidant le Crédit mobilier à y prendre part.

Nigra devant retourner dans quelques jours à Paris, je n'abuserai pas plus longuement des moments de Votre Altesse et je me borne, en lui souhaitant une heureuse fin d'année, à manifester l'espérance de pouvoir, à pareille époque, dans douze mois d'ici, lui manifester mes vœux et mes souhaits, non plus du fond de mon cabinet, mais sur les bords de l'Adige, sinon sur ceux du Tagliamento.

Je prie Votre Altesse d'agréer l'hommage de mon respectueux dévouement.

C. Cavour.

Au même.

7 janvier 1859.

Monseigneur,

Je profite du départ du général Klapka (1) pour adresser à Votre Altesse Impériale la prière de hâter autant que possible son départ pour Turin. Le Roi est très désireux de voir Votre Altesse. Qu'elle veuille bien ne pas trop se faire attendre. D'ailleurs, les événements pressent. L'agitation grandit en Lombardie, à Milan surtout ; les moindres faits qui indiquent une intention hostile contre l'Autriche, y produisent une grande impression. Ainsi, les quelques mots adressés le premier de l'an au baron Hubner par l'Empereur, ont causé une immense excitation. Les plus modérés voyaient déjà les Français traversant le Pô et rossant les Autrichiens. Cet état de choses a un bon côté, puisqu'il prouve à l'Europe que la domination autrichienne sera toujours détestée en Italie. Mais, d'un autre côté, il présente de grands dangers pour nous. Que faire, si un mouvement populaire éclate en Lombardie? C'est fort difficile à dire. Cependant je crois que, lorsque Votre Altesse sera ici, nous pourrons tout prévoir et être préparés à toutes les éventualités.

Je remercie Votre Altesse de l'intérêt que Votre Altesse met pour faire réussir la combinaison financière que Bixio lui a

1. Georges Klapka (1820-1892) avait été, en août 1849, le héros de Komorn. A présent, il vivait en exil à Genève, où il s'était fait naturaliser et où il ne cessait pourtant d'émouvoir la révolte des Hongrois, notamment en 1859 et en 1860.

communiquée. En cas de succès, nous n'aurons plus de longtemps à nous préoccuper de trouver de l'argent à l'étranger.

Votre Altesse connaît le général Klapka depuis longtemps; aussi, je pense qu'il est inutile que je le lui recommande; je me borne à lui manifester le vif désir que ses projets et ses plans soient approuvés par l'Empereur, et pour que Sa Majesté daigne lui fournir les moyens nécessaires pour les exécuter. S'ils réussissent, c'en est fait de l'Autriche : privée de l'Italie et de ses provinces magyares et slaves, elle sera réduite à l'impuissance. Ce sera le plus grand service qui ait jamais été rendu à l'humanité.

Dans l'espoir de recevoir bientôt l'avis du départ de Votre Altesse pour Turin, je la prie de bien vouloir agréer l'hommage de mon vif et respectueux dévouement.

De Votre Altesse Impériale,

Le très humble et très obéissant serviteur,

C. Cavour.

Au même.

7 février 1859.

Monseigneur,

Cette lettre sera remise à Votre Altesse par M. Astengo, un de mes secrétaires particuliers qui doit se rendre dans les Principautés danubiennes pour concourir au projet relatif à la Hongrie qui a obtenu l'approbation de l'Empereur. M. Astengo, quoique jeune, est un homme plein de prudence et de dévouement; nous pouvons compter sur lui d'une manière absolue.

Après avoir reçu les instructions de Votre Altesse et combiné ce qu'il devra faire avec le général Klapka, M. Astengo reviendra à Turin pour se rendre ensuite à son poste en passant par Vienne.

L'emprunt a été présenté vendredi aux Chambres. Samedi, les bureaux ont nommé la commission chargée d'en référer à la Chambre. Elle est unanime pour en proposer l'approbation : ce qui me porte à croire qu'il n'y aura pas d'opposition sérieuse. La droite protestera ou fera des réserves, mais elle n'engagera pas de lutte sérieuse.

La circulaire à nos agents diplomatiques, combinée avec Votre Altesse et approuvée par l'Empereur, est partie samedi. J'espère que Votre Altesse voudra bien nous appuyer pour que

le comte Walewski lui donne une approbation complète.

Les mesures de rigueur augmentent au delà du Tessin. Des hommes marquants de la société ont été invités à ne plus paraître au théâtre. Le général Walmoden, qui est un assez bon homme, a fait prévenir la comtesse Giustiniani, que Votre Altesse a vue à mon bal, de ne pas retourner à Venise.

Malgré ces mesures, la tranquillité ne sera pas troublée jusqu'au jour où il faudra agir.

L'élection du colonel Louxe par l'Assemblée valaque est un immense événement. C'est le triomphe de la politique de la France et de la Sardaigne en Orient. Si la Turquie ne veut pas le reconnaître, et invoque l'appui de l'Autriche, il pourrait surgir une cause de rupture qui mettrait fin à toutes nos difficultés. J'espère que l'Empereur soutiendra la légitimité de l'élection qui n'est nullement contraire aux stipulations de la convention de Paris.

J'ai été heureux d'apprendre l'heureux voyage de Votre Altesse et de la Princesse son épouse. L'accueil chaleureux qu'elles ont reçu, de Marseille à Paris, est une réponse victorieuse que le peuple français a faite aux détracteurs du mariage qui vient de mettre le sceau à l'alliance de nos deux pays.

Je prie Votre Altesse d'agréer l'hommage du respectueux dévouement avec lequel je suis de Votre Altesse Impériale le très humble serviteur.

C. Cavour.

Au même.

Turin, le 10 février 1859.

Monseigneur,

Je prends la liberté d'envoyer à Votre Altesse quelques copies du discours que j'ai prononcé à la Chambre des députés, à l'occasion de l'emprunt de 50 millions. Mes adversaires n'ayant fait aucune allusion, ni directe, ni indirecte, à l'existence d'un traité d'alliance avec la France, j'ai cru convenable d'éviter de parler de nos bonnes relations avec ce pays, afin de ne pas susciter des interpellations compromettantes. J'ai eu en vue surtout d'agir sur l'opinion publique en Angleterre. Dans ce but, j'ai prodigué aux Anglais plus d'éloges qu'ils ne les méritent peut-être; mais c'était nécessaire pour leur faire accepter quelques vérités tant soit peu dures. Si l'Empereur était assez bon pour user des

moyens dont il dispose pour que ce discours fût répandu en Angleterre, je crois qu'il produirait un assez bon effet.

La loi sera présentée sans retard au Sénat où elle ne rencontrera pas de plus grandes difficultés qu'à la Chambre. Je pense que le ministre des Finances se hâtera d'envoyer à Paris la personne chargée de la négociation de l'emprunt. Je prendrai la liberté de le munir d'une lettre pour Votre Altesse.

La double élection du colonel Louxe me paraît un événement des plus heureux. Je pense que la France en soutiendra la légalité. Elle n'est nullement contraire à la lettre de la convention de Paris. Le pouvoir étant, dans les Principautés, entre les mains de nos amis et des ennemis de l'Autriche, il devient aisé de procurer aux Hongrois tout ce dont ils ont besoin pour agir, lorsque le moment sera venu.

Les discussions auxquelles cette question donnera lieu détourneront l'attention des affaires d'Italie, et nous permettront de préparer sans bruit notre plan. Le seul mauvais côté de cette affaire, c'est la réunion possible de la conférence et les efforts de l'Angleterre pour porter dans son sein la question italienne. C'est un danger qu'il faut éviter à tout prix. Si l'on doit porter devant les Puissances signataires du traité de Paris la question moldo-valaque, pourquoi ne pas le faire à Constantinople? Ce serait un moyen de gagner du temps; on éviterait le danger d'avoir à y traiter les affaires d'Italie; et l'Empereur pourrait de loin garder une réserve, qui devient bien difficile lorsqu'il est entouré par les plénipotentiaires mêmes chargés de traiter.

Je suis heureux de pouvoir annoncer à Votre Altesse, d'une manière positive, que le mariage qui lui avait été communiqué à Turin, n'est pas fait, et ne se fera probablement jamais. J'ai reçu à cet égard des assurances tellement explicites, que je pense que nous pouvons être sans inquiétudes, si ce n'est pour toujours, pour tout le temps du moins que je resterai dans les conseils de la Couronne (1). Par des motifs que Votre Altesse appréciera sans doute, j'ose la prier d'agir avec les personnes qui sont le plus intéressées dans cette affaire.

Je prie Votre Altesse d'agréer l'hommage de mon respectueux dévouement.

C. Cavour.

(1) Voir ci-dessous la lettre du roi Victor-Emmanuel au prince Napoléon en date du 22 février 1859 relative à ce mariage.

Au même.

Turin, 13 février 1859.

Monseigneur,

Cette lettre sera remise à Votre Altesse par le marquis Monticelli, député gênois, que le Gouvernement envoie à Paris pour y négocier l'emprunt de cinquante millions qui sera définitivement approuvé dans le courant de la semaine.

Le marquis Monticelli, ayant été plusieurs fois rapporteur du budget, est très versé dans les questions de finance et très apte à la mission qu'il vient de recevoir. Il est muni de pleins pouvoirs, et ses instructions l'autorisent à conclure aux conditions qu'il jugera les plus convenables. J'espère que, grâce à l'appui de Votre Altesse, il réussira, d'une manière ou d'une autre, et que nous pourrons nous féliciter, avant la fin du mois, d'avoir résolu la question financière qui, certes, n'est pas la moins compliquée de celles qui nous occupent.

Je crois que, sous tous les rapports, ce qui nous conviendrait le mieux, ce serait de négocier l'emprunt d'une manière définitive, sans avoir recours à l'expédient chanceux d'une souscription publique. Nous n'aurions pas besoin de placer à Paris la somme entière de 50 millions, car il nous sera facile d'en négocier une partie dans le pays et à Livourne. Si une ou plusieurs maisons se chargeaient de 30 à 35 millions, le reste ne nous embarrasserait plus.

Messieurs de Rothschild nous ont fait dire qu'il étaient prêts à nous faire des offres. Ils ont appelé à Paris, en toute hâte, leur correspondant de Turin ; et tout me porte à croire qu'ils craignent de voir s'échapper de leurs mains le monopole qu'ils exercent, à l'égard de nos rentes, depuis grand nombre d'années. S'ils veulent se charger de l'emprunt à forfait, il sera facile de s'entendre avec eux ; mais, si, comme je le redoute, ils ne veulent se charger de l'affaire qu'en commission, alors il faut se tourner d'un autre côté.

La maison Saint-Paul nous a offert son concours. Plus entreprenante que les Rothschild, il est possible qu'elle se charge de ce que nous voulons placer à Paris.

Pour dernière ressource, il nous reste l'offre du Crédit mobilier que Bixio m'a transmise ; il faudra bien l'accepter, si on ne peut faire mieux. Seulement, je pense qu'on pourrait leur

demander de se charger immédiatement d'une petite portion de l'emprunt, du quart ou du cinquième, par exemple. Cette condition aurait le grand avantage de les intéresser au soutien de la rente sarde.

Depuis quelques jours, il nous arrive un grand nombre de jeunes gens de la Lombardie qui entrent dans l'armée comme simples soldats. Cela rend indispensable la dénonciation de notre traité avec l'Autriche pour la remise des déserteurs. Nous le ferons le lendemain du jour où l'emprunt sera négocié.

Si, comme tout porte à le croire, ce mouvement continue, il y aura là un bon prétexte pour commencer la guerre. L'Autriche ne peut tolérer que nous incorporions dans notre armée 1000 ou 2000 Lombards. Elle réclamera, nous repousserons ses instances et une rupture s'en suivra. Il paraît qu'elle veut nous fournir une autre cause légitime de guerre. Elle vient d'activer de nouveau les travaux entrepris autour de Plaisance, suspendus depuis le Congrès de Paris. Nous nous garderons bien de protester pour le moment, afin qu'elle puisse achever des travaux considérables avant que nous n'en demandions la destruction. Cette demande se fondant sur le traité de Vienne, l'Angleterre ne saurait la blâmer. Si l'Autriche refuse d'y faire droit, elle devra reconnaître que nous avons un motif légitime pour commencer les hostilités.

J'ose appeler de nouveau l'attention de Votre Altesse sur la convenance de ne pas laisser porter devant la Conférence de Paris la question des Principautés; si la diplomatie s'en empare, nous sommes perdus. Si la question des Principautés pouvait se traiter à Constantinople, ce danger serait conjuré.

Je prie Votre Altesse de vouloir bien agréer l'hommage de mon respectueux dévouement.

C. Cavour.

P.-S. Cette lettre était écrite lorsque la poste m'en a apporté une de Chambéry, que je crois devoir communiquer à Votre Altesse.

M. J.-J. Rey est un homme de talent, et d'une grande énergie. Je le crois apte à diriger un journal dans des temps un peu agités, lorsqu'il s'agit de mettre en mouvement les passions populaires. Il a toutefois contre lui, le souvenir des écarts d'une jeunesse orageuse, qu'on ne pardonne ni n'oublie dans une petite ville comme Chambéry.

M. J.-J. Rey est très libéral, radical même, mais il appartient à ce qu'on appelle, en Savoie, le parti français.

Si Votre Altesse croit utile la fondation à Chambéry d'un journal qui prêche la guerre en Italie et prépare les esprits à la réunion de la Savoie à la France, l'œuvre de M. Rey peut être utile, et sa proposition prise en considération.

Dans ce cas, je prierais Votre Altesse d'un mot de réponse, afin que je fasse partir M. Rey avec une lettre pour Votre Altesse.

Le roi Victor-Emmanuel au prince Napoléon.

Turin, le 15 février 1859.

Mon cher gendre,

J'espère que tu seras un peu reposé de toutes tes fatigues et que Clotilde sera bonne pour toi. Voilà tout ce que je désire de tout mon cœur. A présent, à nos affaires.

Je reçois une lettre de l'Empereur qui me donne toujours des espérances pour l'avenir, mais me donne aussi beaucoup de craintes : ayant l'air de renvoyer la question bien loin, il me parle de la Prusse et de l'Angleterre qui se font toujours plus hostiles à nos affaires, me dit de ne pas appeler de troupes sous les armes, et, pour le moment, de s'en tenir à faire des approvisionnements, attendant que le temps et les circonstances nous aident. Avec tout cela, j'entends parler de réunir nouvellement des conférences à Paris pour les circonstances du moment; je ne voudrais pas que l'Angleterre traitât la question Italie au sens de la paix éternelle, c'est-à-dire mort, ou, en traînant *in æternum* la chose, nous renvoyât à des époques illimitées; tout cela m'effraye, car, comme tu sais, je suis l'oiseau des tempêtes et ne serai heureux que lorsque le canon ronflera.

Je te prie donc de m'éclairer sur ceci, et envoie-moi la lettre d'une manière sûre. J'ai lu *Napoléon III et l'Italie*, la question est très bien traitée en tous les sens. Je voudrais que cela servît à quelque chose; on nous fait devenir même schismatiques. Quel effroi, attaquer le ciel et la terre! Adieu, présente mes amitiés à tout le monde, car je vous aime tous bien de cœur. Adieu.

Ton très affectionné beau-père

VICTOR-EMMANUEL.

Le prince Napoléon au comte de Cavour, à Turin.

Paris, 17 février 1859.

(Dépêche chiffrée).

Je crois, après avoir consulté, que vous pouvez répondre à l'Angleterre en demandant tout ce qui peut raisonnablement être stipulé en faveur des populations du centre de l'Italie.

Suppression de tous les traités particuliers entre ces États et l'Autriche, donnant droit d'intervenir.

En Toscane, constitution comme la vôtre qui existe de droit.

Dans les États du Pape, réformes et consulte sérieuse à Rome. Sécularisation de l'administration. Évacuation étrangère. Séparation administrative des Légations.

Prendre pour base ce que vous avez demandé au Congrès de Paris.

Cette négociation n'aboutira probablement pas, mais aura grand avantage d'engager l'Angleterre.

Lord Cowley va aller à Vienne.

M. Astengo part après-demain avec dépêches.

Très utile d'envoyer de suite Nigra comme premier secrétaire à Paris, pour traiter les affaires si importantes et si nombreuses que nous avons.

Le comte de Cavour au prince Napoléon.

Turin, 18 février 1859.

Monseigneur,

Conformément à ce que le marquis d'Azeglio m'avait écrit de Londres, ce matin, sir James Hudson est venu me donner lecture d'une dépêche de lord Malmesbury, dans laquelle le ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, après avoir discuté d'une manière assez aigre notre conduite vis-à-vis de l'Autriche, finit par exprimer le désir que la Sardaigne formule, d'une manière claire et précise, les griefs que les Lombards-Vénitiens peuvent faire valoir contre le Gouvernement autrichien ; expose ce qu'elle considère comme contraire aux traités dans les États de l'Italie centrale ; et fasse connaître les remèdes qu'on pourrait apporter à un tel état de choses.

Afin de ne pas m'exposer à voir sir James Hudson désavoué, comme le fut l'année dernière M. Erskine, je l'ai prié de me remettre par écrit sa demande.

Il m'a promis de demander à lord Malmesbury l'autorisation de le faire. Dès que je recevrai sa note, j'aurai soin de la transmettre à Votre Altesse.

J'avoue que je ne m'attendais pas à ce qu'on nous demandât un exposé des griefs des Lombards. Peut-être lord Malmesbury ne voudra-t-il pas faire cette demande par écrit. S'il le fait toutefois, nous serons un peu embarrassés; car, au point de vue des traités de 1815, il n'y a pas grand chose à dire en faveur des Lombards-Vénitiens; ces traités n'ayant point stipulé que l'Autriche eût à bien gouverner les provinces italiennes.

J'ose prier Votre Altesse de vouloir bien me donner son avis sur ce sujet délicat.

Quant aux autres demandes que l'Angleterre m'adresse, je n'aurai pas de difficulté à y répondre en suivant les traces que Votre Altesse m'a données dans la dépêche télégraphique que j'ai reçue cette nuit.

Puisque Votre Altesse juge que la présence de M. Nigra à Paris peut être utile, je le ferai partir dès que M. Astengo sera de retour. Je dois observer toutefois à Votre Altesse que la présence de Nigra à Paris mettra probablement en fureur le comte Walewski, qui m'a fait déclarer, par le prince de la Tour d'Auvergne, que, dorénavant, les affaires devaient se traiter par la voie régulière. Je suis tout prêt à braver ses fureurs, et à y dévouer ma tête, pourvu qu'elles ne nuisent pas à la sainte cause dont Votre Altesse est un des plus fervents apôtres.

Villamarina, de son côté, subira un redoublement de mélancolie. Si l'Empereur ou Votre Altesse daignaient lui dire un mot qui lui prouve qu'on n'entend pas le tenir tout à fait à l'écart, cela lui ferait trouver sa position supportable.

J'espère que le marquis Monticelli aura réussi à l'heure qu'il est, soit avec Rothschild, soit avec le Crédit mobilier. Les offres que nous avons reçues de Milan et Livourne facilitent singulièrement l'opération, puisqu'il ne s'agit que d'une somme bien peu importante pour la place de Paris.

Les jeunes gens des premières familles lombardes viennent en masse s'enrôler comme simples soldats. Cela produit le meilleur effet sur les deux rives du Tessin. L'Autriche jusqu'à

présent n'a pas réclamé. Si elle le faisait, nous repondrions en dénonçant le traité d'interdiction, et en citant l'exemple de la France, qui s'est toujours refusée à rendre les déserteurs qu'elle incorpore dans la Légion étrangère.

Je prends la liberté de prier Votre Altesse de me faire savoir quelle sera l'attitude que compte prendre la France dans la question de la double élection du colonel Loupe. Nous l'avons fait examiner par notre Comité du contentieux diplomatique. Quoique composé d'hommes très conservateurs, il a été unanime pour en reconnaître la légalité. J'enverrai cet avis motivé à Villamarina pour qu'il s'en serve pour motiver son vote.

Je serais désolé que la France ne conservât pas le prestige qu'elle a acquis sur les populations riveraines du Danube, car ce prestige est un levier appliqué à la base de l'édifice vermoulu de l'Empire autrichien, qui peut, à un jour donné, fournir à l'Empereur les moyens de le détruire de fond en comble.

Je demande pardon à Votre Altesse d'abuser ainsi de sa bonté. Mais, connaissant l'intérêt qu'elle porte à la cause qui a toutes mes affections, j'oublie en causant avec elle les bornes que la discrétion devrait imposer à ma correspondance.

Je prie Votre Altesse de vouloir bien agréer l'hommage du respectueux dévouement avec lequel je suis, de Votre Altesse Impériale, le très humble serviteur.

C. Cavour.

Le roi Victor-Emmanuel au prince Napoléon.

Turin, 22 février 1859.

Cher beau-fils,

Je te remercie de ta bonne lettre qui me fit immensément de plaisir. Je ne peux t'exprimer le bonheur que j'éprouve en voyant que tu aimes Clotilde, et toutes les belles choses que tu me dis d'elle ; que le bon Dieu te bénisse !

Pour mes affaires, le projet de réponse à l'Angleterre va très bien ; nous l'avons bien étudié, et bientôt il sera en tes mains ; j'espère que cela ne changera en rien l'avenir de notre politique. Pour la prudence, je l'aurai, sois-en bien sûr. Mainte-

nant je te prie d'un plaisir : je suis dans un embarras terrible de tous côtés : on m'annonce, à moi, mon mariage avec une princesse russe ; on le publie partout sur les journaux de ce pays et étrangers ; moi, je n'ai jamais dit un mot qui pût faire allusion à ce projet. Lorsque l'Impératrice-mère me parla de cela, je répondis affirmativement que la chose était impossible ; maintenant, on me dit que l'impératrice Alexandra, écrivant à une princesse russe à Paris, lui dit voir son projet se réaliser avec plaisir. Je n'y comprends plus rien. Tu sais ce que je t'ai dit à l'égard de la dame qui me regarde : on répand ici partout le bruit qu'elle s'est mariée et qu'elle a épousé un major ; je ne sais plus comment la tenir, elle veut se tuer, ou se battre avec quelqu'un (1). Je crois que tout ceci est fait par le même parti qui m'a toujours été hostile, j'en ai même la certitude, mais cela m'ennuie.

Ce qui est pire, c'est que Villamarina écrit ici avoir été interrogé par l'Empereur si je l'avais épousée, oui ou non, l'Empereur ayant désapprouvé la chose. Fais-moi la charité, rends-moi un service, fais-moi dire la vérité : si tu n'en as pas parlé à l'Empereur, parle-lui en. Et dis-lui comme je t'ai dit : Qu'une parole d'honneur me lie à cette femme, conçue en ces termes : que je n'épouserai pas d'autre femme qu'elle, et que je l'épouserai, lorsque je le pourrai, rien ne fixant l'époque, et qu'en tous cas, le mariage serait toujours secret comme le permet l'Église dans ces cas, et qu'elle ne serait jamais reine. Je ne tiens pas du tout à le faire, ni pour à présent, ni pour bien longtemps, mais je désirerais vivre tranquille sur ce point. Fais-moi la grâce de me dire ce que dira l'Empereur, et aide-moi un peu, si tu le peux.

Si puis on eût dit des calomnies sur son compte à l'Empereur, dis-lui que je réponds sur mon honneur de la pureté de sa vie, et nous n'avons eu qu'un défaut, c'est de nous aimer à la folie pendant douze années, et elle de ne jamais vouloir croire la méchanceté du genre humain. Elle est fille d'un chevalier de l'Empire qui a 80 ans, chevalier de l'Ordre de Lazare et de plusieurs ordres, couvert de blessures sur les champs de bataille de votre illustre ancêtre. Je lui ai juré de ne jamais

(1) Rosa Vercellone, née le 3 juin 1833, mariée morganatiquement, le 7 novembre 1869, au roi Victor-Emmanuel II, créée comtesse de Mirafiori e Fontanafredda (11 avril 1859) ; morte le 27 décembre 1885.

abandonner sa fille, car elle forme le bonheur de ce vieux capitaine.

— Pardon, maintenant, si je t'ai tant ennuyé; si je l'ai fait, c'est que je connais ton bon cœur pour moi, et je sais que tu sais ce que c'est qu'une parole. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur, fais la même chose de ma part à ma chère fille que j'aime tant, et crois toujours à l'inaltérable affection de ton beau-père.

VICTOR-EMMANUEL.

Le comte de Cavour au prince Napoléon.

25 février 1859.

Monseigneur,

Ainsi que j'ai eu l'honneur de le faire savoir à Votre Altesse Impériale par le télégraphe, M. Nigra se rend à Paris, avec la réponse que nous comptons faire à l'Angleterre. Je prie de me faire savoir, le plus tôt possible, si l'Empereur et Votre Altesse Impériale l'approuvent. J'ai tâché de me tenir dans le cadre que Votre Altesse m'avait tracé dans sa dépêche télégraphique (1). Seulement, Lord Malmesbury m'ayant interpellé, à mon grand étonnement, sur l'état des provinces soumises à la domination de l'Autriche, j'ai cru devoir lui répondre à cet égard avec la plus entière franchise.

M. Nigra rendra compte à Votre Altesse de l'état du pays. Je crois qu'elle en sera satisfaite. L'esprit, ici comme dans le reste de l'Italie, est excellent, ainsi que le prouve le nombre considérable de jeunes gens qui viennent de tous côtés s'enrôler dans nos régiments. Si, comme on me le mande de Rome, le Pape réclame la cessation de l'occupation austro-française, il est certain que le pays se déclarera en faveur de la politique sardo-française. Cela pourrait être avantageux, s'il n'était à craindre que les passions violentes qui fermentent en Romagne ne fissent explosion en causant des troubles et des désordres de la nature la plus grave. Il serait utile qu'à cet égard Votre Altesse me fît connaître les intentions de l'Empereur.

(1) Du 17 février.

Si l'emprunt ne peut se négocier à Paris, il faudra se résigner à le faire dans le pays, où il a chance de réussir avec l'aide des Lombards et des Toscans. Je crois qu'il sera plus facile de trouver de l'argent en France et en Angleterre, une fois la guerre déclarée, que dans ce moment où les banquiers de tous les pays ont organisé une espèce de compression en faveur de la paix.

Je remercie Votre Altesse des bontés qu'elle a eues pour M. Astengo. Il attend l'arrivée du général Klapka pour partir pour sa mission. J'espère qu'il contribuera à assurer le succès de l'insurrection hongroise, qui doit nous venir puissamment en aide.

Le comte Aldofredi, arrivé ce matin de Paris, m'a rapporté que le général Niel nous avait quittés persuadé que le pays était peu favorable à la guerre et que, dans le sein même du cabinet, il y avait un parti pacifique à la tête duquel aurait été le général La Marmora.

Ce bruit parvenu, je ne sais comment, au comte Aldofredi, et qui peut-être n'a pas de fondement, a fort étonné le général La Marmora. Il me charge de le démentir auprès de Votre Altesse en la priant, si besoin était, de rétablir, auprès de l'Empereur, les faits tels que Votre Altesse a pu les constater.

Le général La Marmora, aussi prudent dans le cabinet qu'intrépide sur le champ de bataille, ne voulait pas d'une guerre précipitée, commencée dans des circonstances défavorables, avec des préparatifs insuffisants. Mais il accepte, avec empressement, une guerre organisée, ainsi que l'entend l'Empereur.

Je prie Votre Altesse Impériale de bien vouloir me faire tenir au courant de ce qui se passe à Paris.

M. Nigra va prendre avec Votre Altesse les arrangements nécessaires pour le payement de la dette.

J'ai l'honneur de renouveler à Votre Altesse l'assurance de mon respectueux dévouement.

C. Cavour.

A partir du 9 mars où il a remis à l'Empereur le portefeuille de l'Algérie (qu'il avait accepté le 24 juin 1858), le prince Napoléon se consacre tout entier à la question italienne. Il devient le conseiller efficace et le guide à Paris du comte de Cavour : ainsi lui télégraphie-t-il, le 15, à dix heures du matin,

Le prince Napoléon au comte de Cavour.

Paris, 15 mars 1859 (10 heures du matin).

(En chiffre).

Vous ne pouvez répondre à l'Angleterre ce que vous m'écrivez. Votre mémorandum n'est pas un ultimatum au bout duquel il y a un casus belli. L'Empereur pense que vous pourriez répondre presque avec les mêmes termes qu'à Vienne :

« Piémont n'attaquera pas. Toutes les mesures prises sont défensives, mais il demande jusqu'à quel point les menaces de l'Autriche pourront être poussées pour que les mesures de défense les plus légitimes ne soient pas considérées comme une agression. »

Décidez-vous, je vous prie, à avoir représentants sérieux à Paris où vos intérêts sont décidés. Ne perdez pas une heure.

Je m'occupe des armes à vous envoyer.

Le roi Victor-Emmanuel au prince Napoléon.

Turin, le 17 mars 1859.

Mon cher beau-fils,

Je te remercie de tes deux lettres. Dans la première, tu me donnes une grande preuve d'amitié : compte sur la mienne *in æternum*, comme je compterai toujours sur la tienne. Dans la seconde, tu me donnes de bonnes nouvelles de Clotilde et des espérances; cela va bien et me fait un immense plaisir. Embrasse-la mille fois de ma part, remercie-la de sa lettre et dis-lui que je n'ai pas le temps de lui écrire, mais que Dieu la bénisse.

Je m'apprêtais à t'écrire lorsque je reçus ta seconde lettre, je vais te dire ma manière de penser. Tu as bien fait de te retirer du ministère; cela doit avoir produit une secousse et une émotion à l'Empereur. — Par rapport à l'affaire Villamarina, tu te rappelleras que je t'ai dit que c'était une bête. Il m'est impossible de t'envoyer Azeglio, car il est indispensable où je l'ai envoyé, en Romagne et en Toscane, où il a des ordres très détaillés, et peut rendre d'immenses services, soit à présent, soit au moment décisif. Je te propose ceci : nommer Nigra ministre résident, et envoyer promener Villamarina qui, à

cette heure, devrait déjà comprendre sa position et demander un congé; tu pourrais trouver la manière aussi de le lui faire comprendre. Si puis, il te traitait d'une question tout à fait vitale, et de courte durée, j'enverrais aussi Cavour pour huit ou dix jours, pourvu que la question fût telle, sinon ce serait impolitique.

A présent je te parlerai un moment des événements, qui se présentent ici sur une échelle différente qu'en France. Les hommes et les événements poussent vers une solution à pas de géant, et je crois que je ne serai pas dans la possibilité de retarder longtemps la marche des choses. L'article du *Moniteur* fit un déplorable effet; j'appelai les soldats sous les drapeaux, cela fit beaucoup de bien. Depuis, note écrite en Angleterre, par suite de la demande que nous fit le Cabinet britannique, pour savoir nos idées sur la manière d'améliorer le sort des États italiens par des concessions. Je pense que tu l'as vue, elle était dans le sens nécessaire. Après cela, le voyage de Lord Cowley à Vienne; il y a déjà quatre jours que je savais trois bons résultats que croyait avoir obtenus l'Angleterre, et qu'elle m'envoya notifier mystérieusement par Hudson; je ne t'en ai pas écrit, car j'ai cru que tu en savais plus que moi: 1° Prochain départ des troupes françaises et allemandes des États du Pape d'ici à douze mois; 2° le Pape retournerait maintenant à ce qu'il avait promis en 47; 3° l'Autriche promettrait par traité au Roi de Sardaigne de ne pas l'attaquer.

Je pris la chose en riant, et M. Hudson, voyant que je me moquais de lui aussi gracieusement que je le pouvais, me dit que toute la responsabilité allait retomber sur moi. Je lui répondis que si elle retombait sur quelqu'un, elle retomberait sur qui avait violé les traités et pas sur qui les avait respectés constamment. Alors, il me dit qu'au moins je fisse faire par Cavour la promesse à l'Angleterre de ne pas attaquer, nous, l'Autriche; je ris de nouveau et lui dis d'en faire la demande officielle. Il la fit. Nous profitâmes du fait pour faire la réponse à cette demande qui part aujourd'hui pour Paris: je crains bien que l'Empereur ne la trouve pas de son gré; puis, elle doit aller à Londres, et être imprimée pour faire opposition à celle, très bête et menteuse, du comte Buol à Lord Malmesbury. L'Autriche vient de faire une demande officielle aux États italiens, pour savoir par eux s'ils en veulent encore des traités avec elle, ou

s'ils veulent en être affranchis. Nous attendons la réponse, mais tout cela n'aboutit à rien, il faut du canon. Pour ma part, mon cher, je suis le mouvement et j'en profite suivant l'opportunité. Mais rien ne m'étonnerait que, d'ici à peu de temps, quelque grave événement ne m'obligeât de prendre les avances; quelque État italien qui demande mon secours, quelque désertion de corps ennemi en masse; celle des troupes des duchés nous l'avons déjà empêchée; sinon, ce serait déjà fait et autres événements de ce genre. De manière que je crois que le moment s'approche, qu'on ne pourra ni retenir les hommes, ni le temps, et qu'il faut se préparer hardiment et vite. L'Italie est toute unie d'idée et en grande partie d'action ; des milliers d'Italiens sont déjà venus se ranger sous nos drapeaux, et partout on ne demande qu'à combattre. Te rappelles-tu lorsque je t'ai dit que le premier coup de collier, c'était nous qui devions le donner, et le donner bien raide ? cela te paraissait alors impossible et pourtant, si la France ne fait rien de plus pour le moment, ce sera ainsi. Adieu, je t'embrasse, réponds-moi sur tout ce que tu peux et qu'on sache à quoi s'en tenir; dis à l'Empereur ce que tu crois.

Ton très affectionné beau-père.

VICTOR-EMMANUEL.

Le comte de Cavour au prince Napoléon.

16 mars 1859.

Monseigneur,

Je remercie sincèrement Votre Altesse de ce qu'elle m'a écrit à l'égard des représentants de la Sardaigne à Paris. Nul plus que moi ne sent les inconvénients qui résultent de l'insuffisance du marquis de Villamarina. Mais il n'est pas facile de le remplacer convenablement et avec avantage. Le seul à ma connaissance qui pût, sous beaucoup de rapports, dignement occuper le poste de Paris, c'est d'Azeglio. Mais je ne le crois pas très propre à la circonstance actuelle. Azeglio a infiniment d'esprit et de tact ; personne mieux que lui ne connaît l'Italie et spécialement l'Italie centrale ; il a des formes aimables, il plaît généralement, enfin il possède la plupart des qualités qui constituent un bon diplomate. Mais, d'autre part, sa nature d'ar-

tiste, sa santé ébranlée, les habitudes d'une vie dégagée d'entraves et de gêne, le rendent peu propre à la lutte ; or, il est hors de doute que, vu l'hostilité du comte Walewski, le ministre de Sardaigne à Paris, s'il veut agir, doit soutenir des combats sans cesse renouvelés, soit avec les ministres de l'Empereur, soit avec le corps diplomatique. Azeglio ne résisterait pas à cette vie une semaine.

Il y a d'ailleurs une considération fort grave qui s'oppose à l'envoi d'Azeglio à Paris. Sa présence à Rome est, je dirai, presque nécessaire. Ayant eu une immense influence en Toscane, et dans les États du Pape, il peut, selon qu'on le jugera convenable, hâter ou retarder les événements.

Enfin, je doute qu'un nouveau ministre puisse nous rendre dans ce moment de grands services à Paris. Quelque habile qu'il fût, il n'obtiendrait rien de Walewski. Si, irrité par son hostilité, il s'emportait avec lui, il gâterait, au lieu d'arranger, nos affaires. Quant à l'Empereur, je suis convaincu qu'il aime mieux avoir à faire avec Nigra qu'avec un nouveau venu. Me fondant sur les motifs que je viens d'exposer à Votre Altesse, je pense que le seul parti à prendre, si l'état actuel a de trop graves inconvénients, c'est d'engager Villamarina à demander un congé et de nommer Nigra ministre résident par intérim.

Dans l'hypothèse où l'Empereur crût convenable d'entamer avec l'Angleterre une véritable négociation, alors, je crois qu'il serait fort utile que je me rendisse moi-même à Paris. Mon absence de Turin aurait de très graves inconvénients, mais il faudrait savoir les subir pour empêcher que nous ne tombions dans les filets de la diplomatie.

Je prie Votre Altesse de vouloir bien me faire connaître son opinion sur ces idées qui sont aussi celles du Roi.

J'attends avec anxiété de connaître les propositions que Lord Cowley aura apportées à Paris. D'après quelques mots échappés à Hudson, et l'agitation qui règne à l'ambassade anglaise depuis quelques jours, j'ai lieu de croire que le cabinet de Londres tente d'agir directement sur les cours de Parme, Modène et Florence, pour les engager à renoncer à leurs traités avec l'Autriche. Pour parer ce coup, il faudra fomenter l'agitation dans ces pays, en Toscane surtout. Jusqu'à présent nous avons serré la bride au parti agissant ; maintenant, nous la lâcherons un peu, et je suis certain que des manifestations

telles auront lieu, que les gouvernements effrayés refuseront de rejeter loin d'eux la main secourable que l'Autriche leur tend sans cesse.

Les contingents auront tous rejoint les drapeaux avant la fin du mois. Au commencement d'avril, certains de pouvoir opposer à l'Autriche une résistance efficace, nous userons de tous les moyens pour amener cette Puissance à commettre envers nous un de *ces bons petits actes bien agressifs* dont parle Votre Altesse.

J'envoie à Votre Altesse un petit résumé de ce qui s'est passé dernièrement en Toscane. C'est ce qu'il y a de plus saillant pour le moment.

Le prince de la Tour d'Auvergne se conduit parfaitement bien. Tout en ménageant excessivement le comte Walewski, il soutient loyalement et franchement la politique de l'Empereur. J'attends une lettre de Constantinople du général Klapka pour soumettre à Votre Altesse un projet pour faire passer dans les Principautés les armes destinées aux Hongrois.

Je prie Votre Altesse Impériale de vouloir bien agréer l'hommage de mon respectueux dévouement.

C. Cavour.

(A suivre.)

LE TOURMENT DU PASSÉ

FRAGMENTS D'UN JOURNAL INTIME

Le sentiment qui nous ramène vers le passé historique n'est, à première vue, rien autre chose que la curiosité, curiosité réfléchie et très noble chez le savant qui aspire à déterminer les lois de la vie sociale et les conditions du progrès, curiosité instinctive chez la plupart d'entre nous, inquiète envie de rencontrer dans l'histoire des générations antérieures d'autres mœurs et d'autres idées que les nôtres. La tentation devient faible d'être « ce monsieur qui passe; » nous le soupçonnons de n'être pas très différent de nous. Être « celui qui a passé, » celui qui vivait il y a deux cents ou deux mille ans, cela tente davantage, quoique là encore peut-être nous soyons dupes d'une illusion. Peut-être l'homme a-t-il toujours été le même à peu de chose près. Imaginez Renan assis aux soupers d'Auteuil avec Racine, Molière, Boileau et La Fontaine : auraient-ils eu tant de peine à causer ensemble et à se comprendre ? Il leur eût paru un disciple de Gassendi plus téméraire que son maître; mais étaient-ils moins intelligents et moins raffinés que lui ?

J'avoue toutefois qu'il est impossible de s'imaginer un Saint-Simon qui vivrait de nos jours.

Analysez plus profondément la curiosité historique, et vous y trouverez le sentiment de notre brièveté, le désir d'arracher à la mort sa proie, de rendre la vie aux morts et de revivre leur vie, de nous faire les contemporains de ceux qui ont vécu avant nous. La passion de l'histoire est une forme de la résistance à la mort. Elle est la passion du vrai, soit; elle est surtout l'irrésistible besoin d'accroître notre être, de posséder de

la vie plus que le destin ne nous en concède, d'étendre notre existence infiniment au delà de ses limites naturelles, de nous prolonger dans le passé.

Les forts interrogent l'histoire pour en dégager des leçons de volonté et des raisons de vivre. D'autres n'y cherchent que l'oubli du présent qui est par trop misérable, le rêve, la beauté, la volupté des vaines tendresses et des vains regrets, les lentes promenades à travers l'irréel au pays des Cimmériens. Et ceci n'est pas moins légitime.

***

Ces siècles écoulés, ces ruines, ces cendres, pour un Michelet c'est de la vie. Il vit avec ceux qu'il exhume, il entend leur voix. Un véritable historien est toujours un poète.

***

On peut être très sensible à la poésie du passé, s'y abandonner tout entier, sans pour cela souhaiter qu'il redevienne du présent. Il nous touche précisément parce qu'il n'est plus qu'un songe. Je ne regrette pas, en visitant le parc de Versailles, qu'il ne soit peuplé que de fantômes. Je sens combien la mort et le temps y ont embelli toutes choses.

Que seraient les pompes royales, les splendeurs d'une vie de cour, comparées à ce charme infini d'irréalité? « Mœurs d'autrefois, vous ne renaîtrez pas ; et si vous renaissiez, retrouveriez-vous le charme dont vous a parées votre poussière? » (Chateaubriand, *Vie de Rancé*).

***

La nature a un passé si vieux que le regard y plonge et s'y perd comme en un gouffre.

Gouffre au fond duquel il y a l'énigme de la création, la double énigme, celle de l'homme et celle de Dieu.

Vieillesse formidable des montagnes, de la mer. La mer roule des épaves sans âge et recouvre des villes ou des mondes engloutis; la terre est toute mêlée de poussière humaine. Des silex, des graffiti, des ossements attestent que des hommes ont vécu sur cette rive, dans cette grotte, il y a dix mille ans, vingt mille ans, plus peut-être. Quels hommes ? Et avant eux, des milliers et des milliers d'années avant eux, la terre, la mer, les

astres existaient, sans qu'aujourd'hui même la science puisse chiffrer l'âge des sphères innombrables.

Pascal a le premier ressenti le vertige de l'infinie durée. Mais ce vertige, c'est Buffon qui l'a révélé aux hommes. Il nous a fait remonter jusqu'aux origines du Cosmos. Ses *Époques de la nature* sont l'œuvre d'un génial visionnaire ; il voit les états successifs du globe, il le voit, globe à peine refroidi, crevassé, fumant encore et roulant à travers l'espace ; puis il voit s'ébaucher le paysage préhistorique, naître les premières formes, formes monstrueuses, de la vie animale ; et soudain l'homme apparaît, nu et vénérable, perdu dans l'infini des temps.

***

Par ces journées d'octobre où des brouillards traînent au ras du sol, le soir surtout, quand le couchant se noie dans une vapeur de forge, la terre redevient pour nous la planète mal éteinte qui fume et qui roule. Nous reprenons conscience du Cosmos.

Sensation que donne aussi la montagne avec ses lignes brusques et chaotiques, son apparence de paysage lunaire, ses cratères éteints où la brume semble un reste de fumée.

***

Presqu'île de Crozon, août 1908.

Des falaises de granit que tapissent des ajoncs nains, des falaises à pic hautes de cent mètres, entre Morgat et le Cap de la Chèvre. A mes pieds, la baie de Douarnenez, immense, aussi bleue que la Méditerranée, zébrée de traînées blanches par les courants, tachetée de plaques violettes par le varech des bas-fonds, ridée, gaufrée à tout petits plis réguliers par la brise, parcourue de frissons qui se propagent lentement. Deux ou trois roches grises émergent de cet azur. La côte opposée, très lointaine, s'estompe au Sud dans une buée de soleil.

Au-dessous de moi, à ma droite, s'arrondit une petite anse d'un bleu profond, frangée d'écume blanche. Trente barques de pêche y sont tapies, sans voiles, les filets pendus à la pointe des mâts ; l'une d'elles s'éloigne ; une autre qui s'en vient du large va les rejoindre.

Derrière moi, au Nord, de l'autre côté de la presqu'île aride

et parsemée de menhirs, encore la mer, l'anse de Dinant, la mer couleur d'étain, vaguement miroitante, à peu près confondue avec le ciel vaporeux.

Adossé à un bloc de rocher, tout ce que je vois, mer grise et mer bleue, azur du ciel, rivages antiques, tout est sans date, immuable depuis toujours; tout donne la même impression d'infini, d'éternité, de « hors des temps. »

Est-ce la barque d'Iseut qui vient là-bas?

***

La préhistoire a maintenant ses rêveurs, ses innocents monomanes, non seulement parmi les savants, mais parmi les humbles, médecins ou notaires de campagne, petits retraités, qui fouillent le sol, collectionnent les débris, et correspondent avec quelque société régionale d'archéologie. Ils ont le cerveau hanté de visions à la Cormon. Après leur partie de bézigue, ils s'en reviennent rêvant d'ichtyosaures et de mastodontes; en arrosant leurs pétunias, ils habitent en esprit une cité lacustre; en endossant leur robe de chambre, ils se voient revêtus de la dépouille d'un auroch et armés d'une hache de silex.

***

L'Antiquité chez Leconte de Lisle a le tort de nous apparaître à l'état de neuf. Il y manque le charme de l'effacement et de l'usure, le rêve, la poésie de la ruine et de la tombe. Ses meilleurs poèmes font penser aux peintures de Rochegrosse et à ces vieilles églises d'Angleterre, si soigneusement restaurées, recrépites, revernies, qu'elles ne nous disent rien.

***

La nature nous apporte des joies sans nombre ; l'homme lui doit beaucoup. Mais lui doit-elle moins? Un grand souvenir humain qui s'attache à un paysage le transfigure : poétique souvenir à Combourg, à Milly ou aux Charmettes, glorieux souvenir à Versailles ou à la Malmaison, souvenir sublime à Port-Royal des Champs. *Homo additus naturæ.*

Le plus humble coin de terre, la plus morne plaine peut ainsi devenir la source d'inépuisables rêveries. L'âge ajoute à la beauté physique des choses, et leur prête une beauté morale qu'elles ne pouvaient avoir dans leur nouveauté.

*
* *

Il arrive qu'en face d'un paysage, au lieu de le voir tel qu'il est, nous le rêvions tel qu'il fut aux jours de légende ou d'histoire, en Grèce par exemple ou en Palestine, et au pays de Fenimore Cooper comme au pays de Walter Scott.

*
* *

Prestige des vieilles demeures où a vécu un mort illustre, et des moindres objets qui lui ont appartenu. Au château des Rochers : « Voilà, dit la concierge qui fait visiter la chambre de Mme de Sévigné, la table où elle écrivait ses lettres. » Et les yeux se fixent sur cette table comme si elle y était pour quelque chose.

*
* *

Une large pierre grise dans un champ, au bord de la route. Vous passez sans tourner la tête. Quelqu'un vous dit : « Dans le pays, on appelle cette pierre le *Tombeau du pèlerin;* on raconte qu'un pèlerin revenant de Jérusalem ou de Rome est mort et a été enseveli là. » Vous voilà intéressé ; et jamais vous ne referez le même trajet sans regarder la pierre, sans qu'il vous semble voir, comme à travers la brume des siècles, cette agonie d'un Tannhauser inconnu au milieu de rustres qui s'apitoient.

*
* *

Dans la banlieue de C., parmi les champs d'ajoncs et les bois de pins, se cache une maison de campagne qui paraît dater du XVIIIe siècle, et qui me touche par son isolement, son silence, son air de mystère et d'abandon. Ses contrevents verts sont fermés, sa porte est close. Je ne sais trop pourquoi elle me fait toujours penser aux romans de l'abbé Prévost et à Jean-Jacques. Quelle existence d'amant en deuil s'y est abritée ? Quel Des Grieux y est venu vieillir et mourir ? Quel adieu s'y est dit ?

Plus d'une fois, aux jours d'automne, alors que le vent soupirait dans les pins, j'ai eu l'impression que ce que je sentais là d'autres jadis l'y avaient senti, et que leur mélancolie se continuait en moi. Certains aspects de la nature, une solitude, un ciel gris, ne disent-ils pas éternellement la même chose au passant ?

*
* *

Les hommes d'autrefois étaient assez indifférents aux vieilles choses. Moins instruits et d'humeur moins rêveuse, ils n'avaient pas comme nous le sens du paysage historique et le culte un peu maladif des vieux édifices, des ruines, de tout débris du passé. A cet égard, Chateaubriand et les romantiques ont été les vrais initiateurs. Sauf des exceptions dont la liste ne serait pas longue, tout le monde jusque-là pensait comme le bon Hollandais Aarsens qui, revenant d'Espagne en 1666 et traversant Roncevaux, écrivait dans son journal de voyage : « Pour nous qui n'avons jamais eu une curiosité si creuse que celle qui s'amuse au marbre, aux pierres, à la terre, aux tombeaux et à tous ces objets muets, nous ne vîmes tout cela qu'en chemin faisant... Portés par l'envie d'être bientôt au delà des Pyrénées, nous nous hâtâmes de traverser tous ces pays de roman ou d'histoire. »

Sous le Premier Empire encore, les châteaux de Blois, d'Avignon, étaient transformés en casernes ; celui d'Amboise était en partie démoli.

De nos jours, l'État s'occupe de classer, de protéger et d'entretenir les monuments et les sites qui font partie de notre histoire. Des sociétés particulières comme « Les Amis de Versailles, » des hommes de grand goût comme M. André Hallays secondent et contrôlent utilement son œuvre. Et le moindre objet, pour peu qu'il soit un témoin du passé, semble respectable.

J'ai vu naguère au musée de l'Hôtel Carnavalet le « bouton de la porte de la salle de bains où a été poignardé Marat. » Y est-il encore?

*
* *

En écoutant le vieil amiral P. me parler de son père, chirurgien de la marine sous le Premier Empire, j'entrevois ce que pouvait être la vie dans une ville de province au temps des diligences. Vie plantureuse, car Brest était alors à cinq jours de Paris, toutes les bonnes choses du pays, huîtres, poisson, volailles, gibier ou primeurs, tout ce qui maintenant s'expédie aux Halles, se consommait sur place; vie cordiale, car on se mariait entre gens de la ville et il y avait des cousinages sans

fin ; vie sereine, car on vivait sur des idées traditionnelles, sur des croyances séculaires, au lieu de subir à tout instant comme nous des influences extérieures et des secousses, au lieu d'être enfiévré chaque matin et chaque soir par le journal et les télégrammes, par des nouvelles « sensationnelles » venues des quatre coins du monde. La famille était unie et fortement constituée ; les santés étaient robustes, les esprits équilibrés ; la vie coulait monotone et douce, égayée d'innocentes gaillardises, et la mort était aussi facile, aussi douce que la vie.

Avec ses 2400 francs de retraite, le vieux chirurgien vivait honorablement. Il faisait donner de l'instruction à ses fils. Les souvenirs de la Révolution et de nos grandes guerres maritimes embellissaient ses récits, et il avait sa chaise étiquetée à son nom dans la « Chapelle de la Marine. »

* * *

Toute œuvre d'art porte sa date, même celles qui expriment l'éternelle vérité et l'éternelle beauté, celles d'un Shakspeare ou d'un Molière, d'un Michel-Ange ou d'un Beethoven. Mais il en est de plus visiblement datées, qui sont tout à fait de leur époque et ne pourraient être d'une autre, et celles-là plaisent par cela même qu'on les sent très vieilles. On ne tarde pas, d'ailleurs, à y retrouver quand même un peu de soi, le visage humain sous le masque d'un siècle ; la surprise enchante.

Je rêve d'une bibliothèque qui ne serait composée que de *Mémoires*, de *Correspondances*, de tous les écrits qui peignent un homme ou une société d'autrefois, et où prendraient place l'*Illusion comique* de Corneille et l'*Alceste* de Quinault aussi bien que le *Nécrologe de Port-Royal*, la *Vie de Saint Louis* par Joinville aussi bien que le *Journal intime* de Benjamin Constant.

Dans les vieux livres, c'est tantôt un trait de mœurs, une nuance de sentiment, tantôt un détail de vocabulaire ou d'orthographe, une tournure de phrase, la discrétion d'une épithète, qui donne la sensation du passé.

La povre dame de mère estoit en une cour du chasteau qui tendrement plorait; car combien qu'elle feust joyeuse dont son filz estoit en voye de parvenir, amour de mère l'admonestoit de larmoyer. (*Histoire de Bayard*, par le Loyal Serviteur.)

Mon âme, qu'est-ce qui te triste?

(Bernard Palissy.)

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
Assise au coin du feu, devisant et filant...

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage
Ou comme cestuy-là qui conquit la toison...

Sévigné, de qui les attraits
Servent aux Grâces de modèles...

Réponse de Turenne, quelques instants avant sa mort, à M. d'Hamilton qui l'engageait à se détourner d'un passage dangereux : *Monsieur, vous avez raison; je ne veux point du tout être tué aujourd'hui; cela sera le mieux du monde.*

Certains critiques reprochent à Chénier la strophe finale de *la Jeune captive*, dont la grâce un peu madrigalesque leur paraît jurer avec l'ensemble de l'immortel poème. Ne voient-ils donc pas ce qu'elle y ajoute en le datant?

Et, comme elle, craindront de voir finir leurs jours
Ceux qui les passeront près d'elle.

Qu'est-ce les *Anecdotes et bons mots* de Chamfort, sinon l'étincelant répertoire de l'esprit français au XVIIIe siècle?

A la bataille de Rocoux ou de la Lawfeld, le jeune M. de Thyange eut son cheval tué sous lui, et lui-même fut jeté fort loin ; cependant il n'en fut point blessé. Le maréchal de Saxe lui dit : « Petit Thyange, tu as eu une belle peur. — Oui, Monsieur le Maréchal, dit celui-ci; j'ai craint que vous ne fussiez blessé. »

* * *

Le théâtre de Favart a été écrit pour un public qui n'existe plus, pour des raffinés qui goûtaient les nuances sentimentales, les sous-entendus piquants, l'aimable facilité du bien dire. Cela donne à présent le même plaisir que de respirer quelque sachet très ancien, ou de manier de vieilles soieries aux couleurs à demi passées.

* * *

La Correspondance de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers est le dernier sourire de l'Ancien Régime, l'image d'un temps où l'on se donnait la peine, dans une lettre comme dans une conversation, de penser finement et de s'exprimer

avec élégance, où l'on voulait et où l'on savait plaire, où l'amour même le plus vrai et le plus profond avait de l'esprit.

Cette *Correspondance* est un roman honnête, chose rare, un roman authentique et délicieux. Le dialogue se prolonge dix ans, quinze ans, sans que la lassitude vienne ni pour lui, ni pour elle, ni pour nous qui les écoutons. Toujours même joli ton, toujours des pensées délicates mêlées aux paroles de tendresse, du badinage, de la grâce, de la mélancolie parfois, mais si discrète! la distinction native, la race ; deux amants devenus époux qui jusque dans l'intimité restent de parfaitement bonne compagnie ; des aristocrates, des « ci-devant ; » *ce qui ne se verra plus jamais.*

***

Il y a peu de vivants avec qui j'aie autant conversé qu'avec Pascal et Jean-Jacques ; peu de vivantes qui me soient aussi chères que Mme de La Fayette ou Mme de Sabran.

***

Le grand public ne sait pas retrouver le passé dans les écrits ou les monuments du passé ; il faut que quelqu'un les lui commente et fasse pour lui le travail d'évocation : il lui faut un médium. De là le roman historique et le drame historique, deux genres faux, mais qui plaisent.

***

Opéras de Lully ; phrase du prologue d'*Alceste* qui obsédait Mme de Sévigné :

> Le héros que j'attends ne reviendra-t-il pas?

rythmes sautillants des sarabandes, des gigues et des chaconnes ; lentes cadences des allemandes et des menuets ; pièces de clavecin, « airs à chanter » de Lully, de Chambonnière ou des Couperin ; rigodon de *Dardanus* ; ballets de Gluck ; fraîche musique de Monsigny et de Grétry ; tendres romances :

> Pauvre Jacques, quand j'étais près de toi...
> Plaisir d'amour ne dure qu'un moment...
> S'il est ici, dans ce village...
> L'Amour est un enfant trompeur...
> N'oubliez pas votre houlette...

mieux encore que dans les vieux livres l'âme de la vieille France revit dans la vieille musique.

Elle revit, elle chante dans les charmantes *Variations* de Mozart sur le menuet de Fischer et sur celui de « Monsieur Duport. » Elle chante au deuxième acte d'*Orphée*, dans le divin menuet des « Ombres heureuses. »

***

Je me plais aux récits des anciens voyageurs, que le voyageur se nomme La Fontaine ou d'Assouci, Saint-Simon ou Rousseau, Mme d'Aulnoy ou Mme de Sévigné, qu'il chemine à pied ou qu'il coure la poste, qu'il prenne « le coche de voiture « ou le « coche d'eau. » Je sais gré à Balzac des menus renseignements qu'il nous a conservés sur les diligences Laffitte et Caillard. Et j'ai dans mon cabinet de travail, avec le précieux *Voyage à l'Ile de France* de Bernardin de Saint-Pierre, la grande *Histoire des voyages* de mon cher abbé Prévost, en quatorze volumes in-4°, qui est toute l'épopée de la navigation au vieux temps. *Château de poupe, portulans, feu Saint-Elme, le Havre-de-Grâce, le Nouveau-Monde, les Iles, la Compagnie des Indes, le Grand Seigneur, Surinam, Baltimore...* mots qui parlaient à mon imagination d'enfant, et qui gardent aujourd'hui encore pour moi je ne sais quel indéfinissable prestige.

Temps lointains où toute traversée était une aventure, tout départ un coup d'audace, où l'Océan était plein de mystère, et où il y avait des îles désertes qui attendaient Robinson !

***

Beauté de l'Espagne au XVIe siècle et au commencement du XVIIe, entrevue à travers les portraits peints par Gréco et Vélasquez, par exemple dans l'*Homme à l'épée*, grave, fier et doux, gentilhomme-soldat qui a tout le rêve chrétien dans les yeux. De même le personnage principal des *Lances*. A ce moment de l'histoire, le type humain accompli, supérieur, est là, en Espagne.

***

Comme je relisais ce soir l'épisode d'Orphée et d'Eurydice, au quatrième livre des *Géorgiques* :

Tænarias etiam fauces, alta ostia Ditis...

je me suis pris à songer aux morts, aux millions de morts que ces vers si beaux ont émus comme ils m'émeuvent, humanistes, maîtres ou écoliers du temps jadis; et ils m'ont semblé plus beaux, plus vénérables.

Tout chef-d'œuvre antique, toute Bible de l'humanité suggère cette impression. Elle n'est jamais plus forte qu'à la lecture de l'Évangile et des vieilles prières qui ont si longtemps bercé la souffrance humaine. Les relire, c'est entrer en communion avec la foule immense des morts.

N'entend-on pas dans *la Marseillaise* le chœur invisible de tous ceux qui se sont fait tuer en la chantant?

* * *

Au petit musée de Waterloo, on s'attarde à regarder le trou qu'un biscayen a fait dans une cuirasse, celui qu'a fait une baïonnette dans une tunique ou un dolman, la large tache aujourd'hui noire autour de la déchirure, la trace du coup qui a tué.

De même dans l'œuvre des grands artistes et des grands écrivains on s'attache à la page dernière, parfois inachevée. Là aussi, la trace que la mort laisse en passant reste visible et nous émeut.

Telle, la lettre de Rotrou écrite de Dreux pendant l'épidémie de peste, peu de jours ou peu d'heures avant qu'il y succombât lui-même; tel, le billet sur lequel se referme la *Correspondance* de Vauvenargues, le court billet qu'il adressait, déjà tout près de sa fin, à son bien cher Saint-Vincens, et qu'il signait ingénument d'un : « A vous *pour toute ma vie.* »

Tels, le *Requiem* de Mozart, l'*Abrégé de l'Histoire de Port-Royal, la Jeune captive* et les *Iambes*; telle la dixième et dernière *Rêverie du promeneur solitaire*...

Pages dont nous sentons tous la beauté particulière. Une âme encore vivante les a dictées; mais, comme dans une gravure d'Holbein, c'est la Mort qui tenait la plume.

Ah! cette dixième *Rêverie*, cette *Rêverie* inachevée, elle suffirait à me faire tout pardonner à Jean-Jacques. « Aujourd'hui, jour de Pâques fleuries, il y a tout juste cinquante ans depuis ma première connaissance avec Mme de Warens »... Celui-là, certes, est bien demeuré jusqu'à la fin fidèle au passé, fidèle à sa morte chérie. Sottise de ceux qui s'en vont répétant, après

Chateaubriand, qu'en parlant d'elle il l'a déshonorée. Il l'a douée d'une vie idéale et d'une immortelle grâce, il l'a couronnée de sa pervenche à jamais jeune et fraîche. Braves gens qui faites les scrupuleux, je vous souhaite d'aimer comme lui, et je souhaite à vos amoureuses que vous leur soyez des Jean-Jacques.

*
* *

Maintes fois j'ai relu les lettres de Racine à sa femme, à ses enfants, à son ami Boileau, et les *Mémoires* de son fils Louis.

Double attrait de ces vieux textes.

D'une part, ils nous permettent de constater, et la constatation nous touche, que, d'une époque à l'autre, le fond de la vie ne varie guère : grâce et naïveté de l'enfance, inquiète tendresse des parents, incertitude des médecins au chevet du malade, — le poème du foyer est toujours fait à peu près des mêmes joies et des mêmes angoisses.

Que de différences, en revanche, dans la façon de sentir et de s'exprimer, dans les menus faits de la vie quotidienne ! Au moindre malaise, on a recours à la saignée, à l'émétique. On met trente-six heures pour aller de Paris à la Ferté-Milon. On s'excuse d'écourter sa lettre en disant : « Je suis paresseux d'allumer la bougie, » c'est-à-dire de souffler sur un tison ou de battre le briquet, ce qui n'est pas petite affaire. Et quelles belles formules de politesse ! Racine dit à Boileau : « Monsieur, » ou « Mon cher Monsieur. » Boileau répond : « Monsieur votre fils me montra une traduction d'une harangue de Tite-Live qu'il a faite, et j'en fus fort content. » Les lettres de Racine adressées à ses proches portent : *A Monsieur, Monsieur Rivière.* — *A Mademoiselle, Mademoiselle Rivière.* — *A Monsieur, Monsieur Racine le fils* (ou : *le jeune*), *au-dessus de l'appartement de Mme de Ventadour, près celui de M. Busca, à Versailles.* Ce fils étant l'aîné a droit à une marque spéciale de considération ; en parlant de lui, le père l'appelle « Racine ; » il lui écrit : « Votre mère vous salue » (parfois aussi : « vous embrasse de tout son cœur ») ; il lui dit *vous*, comme à sa sœur Mlle Rivière. A sa femme qu'il appelle « mon cœur » et « mon cher cœur » il dit tantôt *vous* et tantôt *tu*. « Faites, écrit-il à son fils aîné, mes baisemains à M. Rivière, à vos sœurs. » En lui parlant de Marie-Catherine, la plus âgée d'entre elles, il dit : « Votre sœur » ou : « Votre sœur aînée ; » quant aux cinq autres enfants,

les petits, il ne les désigne que par des diminutifs : Nanette, Babet, Fanchon, Madelon, Lionval.

Une vie lente, sage, fermée, grave, une sainte et douce vie de foyer ; des écrivains de génie qui étaient de bonnes gens ; beaucoup de dignité, de courtoisie cérémonieuse, et en même temps une grande simplicité de conduite et de cœur ; de dévotes pratiques, une piété profonde, une foi tranquille, en toute chose des *certitudes ;* dans l'ordre des questions sociales, nulle velléité de révolte ou de critique, le dogme monarchique accepté sans effort, un dévouement absolu à la personne du Roi considéré comme au-dessus de l'humanité et comme le vivant symbole, comme l'incarnation de la patrie ; enfin, de grandes satisfactions d'orgueil, l'orgueil de nos victoires et des drapeaux qui tapissent Notre-Dame, — telle nous apparaît la vieille France à travers les lettres de Racine et les *Mémoires* de son fils. Aussi ne les lisons-nous pas sans mélancolie. Malgré nous, l'opposition se fait dans notre esprit entre notre vie fiévreuse, toujours en quête de principes certains, et cette vie un peu monotone, mais si disciplinée, si régulière, si ferme en son *Credo,* et comme éclairée d'un dernier reflet de gloire :

Sagesse d'un Louis Racine, je t'envie !
Oh ! n'avoir pas suivi les leçons de Rollin,
N'être pas né dans le grand siècle à son déclin,
Quand le soleil couchant, si beau, dorait la vie !

***

Au bas de la descente, à la vue de l'étroit vallon où fut Port-Royal des Champs, l'émotion est la même à peu près que devant un tragique et glorieux champ de bataille, la même à peu près qu'à Waterloo. A Port-Royal aussi les vaincus furent grands, plus grands que les vainqueurs.

De quelles luttes avec soi-même et avec les ennemis du dehors, de quelles victoires sur la chair, sur l'humaine nature, ce coin de terre a été le théâtre !

Coin de terre si petit, d'où l'âme s'est élevée si haut !

Pour bien goûter le charme de Port-Royal, il faut regarder les gravures du XVIIe siècle qui représentent la pauvre abbaye entre son étang et ses jardins, celle où l'on voit les religieuses filant et priant dans l'espèce de rond-point appelé « la Soli-

tude, » et puis relire l'exquis *Abrégé* de Racine et les *Mémoires* de Lancelot.

Nulle part ne se sont rencontrés des cœurs plus purs et des âmes plus fortes; nulle part la vie monastique n'a été aussi mêlée de pensée; nulle part elle n'a été plus imprégnée de poésie.

Bien des hommes de ma génération, j'imagine, ont dit comme H. et moi : « Ah! si Port-Royal existait encore et qu'on voulût bien nous y recevoir!... »

***

Une sérieuse objection à opposer aux incrédules, à nous opposer à nous-mêmes quand nous souffrons trop de douter : Pascal a cru, et de celui-là qui dira que c'était un ignorantin?

« Ils ne peuvent plus nous dire, s'écriait le vieux Bayle après avoir lu la *Vie de Pascal* par Mme Périer, qu'il n'y a que les petits esprits qui aient de la piété; car on nous en fait voir de là mieux poussée dans l'un des plus grands géomètres, des plus subtils métaphysiciens et des plus pénétrants esprits qui aient jamais été au monde. »

Aujourd'hui, les historiens renchérissent encore sur l'hommage rendu par Bayle à Pascal, ils voient en lui un des principaux fondateurs de la science moderne.

Et Pascal a cru, comme croyait aussi Pasteur.

Sur certains points, à vrai dire (exégèse, miracles), l'auteur des *Pensées* semble bien s'être trompé. Il n'a pu prévoir les révélations de la critique historique et de la physiologie; il n'a pu résoudre des problèmes qui ne se posaient pas de son temps, et auxquels Renan s'est heurté.

Reste toujours son analyse de notre être et des contradictions qui sont en nous, de notre « grandeur » et de notre « misère; » reste son propre exemple, la poignante beauté de sa vie et de sa mort. C'est assez.

René de la Pagerie.

AUTOUR DU CONTINENT LATIN

AVEC LE « JULES MICHELET »

IV[1]

AU PÉROU : LA QUESTION DU PACIFIQUE

Le Chili et le Pérou, tous deux formés des débris de l'empire colonial espagnol, sont unis par une communauté de langue, de religion et d'origine. Toutefois les conquérants se dirigèrent de préférence vers le climat le moins différent de celui de leur pays natal ; les Basques et les Asturiens s'éloignèrent davantage de l'Équateur, vers le Sud, donc au Chili ; les Castillans et surtout les Andalous, restant plutôt au Pérou. Ils trouvèrent au Nord les Indiens Guetchuas, étroitement disciplinés par la dynastie des Incas, et dont les qualités étaient surtout passives ; les guetchuas n'offrirent aucune résistance à la domination espagnole et ne se révoltèrent que par sursauts, brusques et violents il est vrai, mais rares, et dont l'explosion fut cruellement réprimée par le pouvoir central de Lima ; les métis furent nombreux, mais la majorité de la population reste purement indienne et parle sa langue, le guetchua. Au Sud au contraire, les farouches Araucans luttèrent pour leur indépendance jusqu'à l'extermination presque totale ; ces luttes continuelles gardèrent aux conquérants espagnols toute leur énergie et ils se mélangèrent à une race plus guerrière que celle du Pérou. En outre.

Copyright by général Mangin, 1922.

(1) Voyez la *Revue* des 15 septembre, 1er octobre, et 1er décembre.

les nécessités de la main-d'œuvre en pays tropical avaient amené au Pérou la traite des noirs, dont le croisement avec les blancs produisit des mulâtres, et avec les Indiens des *Zambos;* après la suppression de la traite, on avait eu recours à l'immigration chinoise. Tous ces mélanges furent épargnés au Chili, où ne subsistent que deux éléments, l'européen et le métis, qui parlent tous deux l'espagnol. Un climat plus tempéré et une population plus homogène, voilà les premiers avantages du Chili sur le Pérou.

Comme conséquence, des qualités plus sérieuses, moins de brillant peut-être, mais plus de fond ; l'ordre et le travail sont en honneur ; les troubles civils étaient vraisemblablement inévitables pendant la période d'organisation, et elle dura au Chili jusque vers 1830, mais la constitution de 1833 y mit fin et la transmission des pouvoirs se fait régulièrement depuis lors. Les troubles civils continuent au contraire à désoler le Pérou périodiquement ; la politique étrangère et les finances s'en ressentent. Il est juste de remarquer qu'au Pérou comme au Chili l'outillage économique est en bonne voie, que des ports se creusent, que des voies ferrées escaladent hardiment la Cordillère des Andes ; mais dans les deux pays le budget est fourni principalement par les recettes douanières, à l'entrée sur les marchandises étrangères, à la sortie sur les produits du sol, métaux, minerais, denrées agricoles, nitrates et guanos. Des gisements de nitrate, exploités par des Chiliens sur le territoire de la Bolivie et du Pérou, ont motivé la guerre du Pacifique.

Entre le Pérou et le Chili s'étendait la Bolivie, dont le territoire montagnard était séparé de la mer par un long désert ; sur la côte, un port et une région riche en nitrate est éloignée du centre national, et l'exploitation de ces ressources est entre les mains d'entreprises chiliennes. Les conquérants espagnols de la Bolivie se sont beaucoup mélangés avec les Indiens Aymaras, race énergique ; et, malgré cette circonstance assez favorable, cette république est l'État le plus troublé de l'univers, car il a vu plus de soixante révolutions et six présidents assassinés au cours du XIXe siècle. Cette instabilité constante se répercuterait dans les finances, dans l'organisation et l'armement des troupes et surtout dans la politique étrangère.

Au cours de la période troublée qui avait suivi la libération de l'Amérique espagnole, Bolivar avait essayé de garder une

certaine unité à ce nouveau monde et en particulier de réunir la Bolivie et le Pérou en commençant par leur donner la même constitution. Il avait échoué malgré les efforts de Sucre, son meilleur lieutenant. Santa Cruz, président de la République de Bolivie pour la seconde fois de 1829 à 1839, avait donné à son pays l'ordre et la paix, de bonnes finances et une armée solide; appelé à agir au Pérou par les compétiteurs à la Présidence de la République, il avait créé une Confédération péruviano-bolivienne dont il était le « chef suprême, chargé des relations extérieures. » Descendant des anciens Incas par sa mère, la *cacica* de Guarina, il apparaît comme le successeur de Bolivar dans l'organisation centralisée, et il est suspect d'ambitions plus hautes. Cette puissante personnalité, et surtout l'union qu'il avait déjà réalisée, créa de grandes appréhensions au Chili, où gouvernait alors en fait un homme d'état remarquable, Portalès, qui, ministre sous divers présidents, avait donné à son pays la constitution de 1833, où le pouvoir central était doté d'une autorité très forte, comme il paraissait nécessaire dans la période de formation nationale que traversait le Chili. Et il eut l'énergie d'appliquer cette constitution. Portalès lança son pays dans une *campagne libératrice* contre « la violation injuste de la souveraineté du Pérou; » une première expédition chilienne, dirigée par le général Blanco Encalado, échoua en 1837; la seconde réussit sous le commandement du général Bulnès aidé des révolutionnaires péruviens, malgré la mort de Portalès, tué dans l'échauffourée d'une sédition militaire d'ailleurs promptement réprimée; trahi par ses lieutenants, Santa Cruz dut s'exiler et les deux pays retombèrent dans une nouvelle période de troubles, plus fréquents encore en Bolivie qu'au Pérou.

Le Chili, qui avait contribué à la délivrance du Pérou dès que l'action des Argentins eut assuré son indépendance avec San Martin, s'était joint au Pérou quand l'Espagne avait occupé les Iles Chinchas en 1864; la paix rétablie avec le Pérou, l'Espagne s'était retournée contre le Chili, qui avait payé par le cruel bombardement de Valparaiso son intervention dans la querelle; mais le Pérou avait alors repris spontanément les armes et repoussé l'escadre espagnole au Callao: cet échec avait paru comme une revanche du bombardement de Valparaiso.

Il semblait que cette action contre un ennemi commun dût rappeler aux deux peuples leur communauté d'origine et d'his-

toire, et même d'intérêts immédiats, mais en même temps, sur le côte méridionale du Pérou et sur le petit littoral bolivien, la découverte de riches gisements de nitrate et de guano ouvrit une ère où frontières, régime d'exploitation, droits de sortie, sont l'objet de discussions de plus en plus âpres.

Les premières découvertes de salpètre dans la province bolivienne d'Atacama avaient été faites en 1842, et, peu après, le parlement chilien les avait déclarées « propriété nationale. » Le Gouvernement bolivien avait aussitôt protesté, le nombre des ouvriers chiliens augmentait constamment, et le Gouvernement éludait toute réponse. Or chaque jour créait de nouveaux titres à une possession de fait.

En 1863, le parlement bolivien vota une loi ainsi conçue : « Le pouvoir exécutif est autorisé à déclarer la guerre au Gouvernement de la République du Chili si, après avoir épuisé tous les moyens de conciliation par voie diplomatique, il n'obtient pas la restitution du territoire usurpé, ou du moins une solution pacifique compatible avec la dignité nationale. » Cet acte insolite rendait la discussion de plus en plus difficile; mais, en 1866, la Bolivie tomba entre les mains d'un tyran déséquilibré et sanguinaire, Belgarejo, qui signa avec le Chili un traité abandonnant la moitié du territoire contesté et partageant produits et droits de douane, dans une administration commune, devenue une nouvelle source de contestations. De nouveaux pourparlers inquiétèrent la Bolivie; le Chili en effet lui demandait la totalité de son territoire maritime, offrant de l'aider à trouver un dédommagement dans les provinces méridionales du Pérou. Aux gisements de guano s'ajoutaient maintenant ceux de nitrate, de plus en plus importants, et une mine d'argent venait d'être découverte; les entreprises chiliennes augmentaient sans cesse dans toute cette région, y attirant capitaux et ouvriers chiliens. De nombreux documents témoignent de la grande inquiétude du Gouvernement bolivien, qui les exprimait au ministre des États-Unis à la Paz en mêmes termes qu'au Gouvernement péruvien; le 8 novembre 1872, le parlement bolivien adoptait une loi ainsi conçue : « Le pouvoir exécutif conclura un traité d'alliance défensive avec le Gouvernement du Pérou contre toute agression étrangère. » Les ouvertures faites à Lime en exécution de cette loi sont accueillies avec une grande prudence, car on y craint que, forte

de l'appui qu'elle sollicite, la Bolivie ne pousse trop loin ses exigences et n'augmente ainsi les chances de « guerre entre des pays qui doivent, en raison de leurs intérêts réciproques, devenir unis dans la paix, » dit le ministre des Affaires étrangères du Pérou à son ministre à la Paz.

Mais la situation paraissant s'aggraver, un traité d'alliance défensive fut signé entre le Pérou et la Bolivie, et des négociations entreprises à Buenos-Ayres pour faire entrer l'Argentine dans cette partie ; la Chambre des députés adopta le texte proposé par le Gouvernement, mais le Sénat l'ajourna. Le Gouvernement péruvien espérait, un peu naïvement, que le traité resterait secret, malgré les discussions parlementaires ; mais il fut connu du Chili, comme en témoigne cette dépêche de la Chancellerie chilienne à son ministre à Buenos-Ayres : « Mars 1874. L'alliance présumée du Pérou et de la Bolivie, dont vous me parlez dans vos dépêches confidentielles des 12 janvier, 22 et 26 février derniers, était parvenue à la connaissance de mon Gouvernement par diverses voies, et a été confirmée confidentiellement par l'honorable représentant du Brésil dans cette capitale. »

Des publications récentes il paraît bien résulter que le Pérou n'a cessé, pendant cette période particulièrement, de jouer un rôle de conciliateur dans le conflit entre les deux États et en particulier de modérer la Bolivie dans ses revendications. Un traité fut conclu le 6 août 1874 : tout en laissant au Chili le territoire qui lui avait été cédé par la Bolivie en 1866, il faisait disparaître beaucoup de causes de discussion ; toutefois il stipulait que : « les personnes, les industries ou les capitaux chiliens ne seront sujets à aucune contribution de n'importe quelle espèce autre que celles existant à ce jour, et cela pendant l'espace de vingt-cinq ans. » En outre, toute difficulté surgissant du traité devait être soumise à l'arbitrage.

Un incident de minime importance vint tout à coup précipiter les événements. Le dictateur Belgarejo avait donné à des sociétés chiliennes de très importantes concessions pour l'exportation des nitrates, et le nouveau Gouvernement, après avoir contesté la validité de ces titres, avait consenti à une transaction avec la compagnie moyennant une participation de 10 pour 100 dans les bénéfices de l'exploitation. Mais, en approuvant le sens général de cette transaction, le Parlement bolivien avait

substitué à cette clause un droit de 10 centavos (50 centimes) par quintal de nitrate exporté. Sous cette forme, la loi du 14 février 1878 était contraire au traité de 1874, qui défendait les industries chiliennes contre toute contribution nouvelle.

Sur la protestation du ministre chilien à la Paz, le Gouvernement suspendit d'abord l'effet de la loi, qu'il avait pourtant promulguée, puis, à la fin de 1878, réclama brusquement à la Compagnie 90 000 piastres (450 000 francs) comme montant des droits qu'elle aurait dû payer depuis la promulgation de la loi. Le ton de la controverse entre les deux chancelleries devint de plus en plus violent; le ministre du Chili à la Paz reçut comme instruction, si la loi était appliquée, de dénoncer le traité de 1874 et de revendiquer tous les droits que le Chili eût tenu du traité de 1886. Le Gouvernement bolivien suspendit toutes les mesures prescrites, mais en prit une autre beaucoup plus grave, en annulant la concession de la Compagnie, titre de propriété qui résultait d'un véritable contrat, et en annonçant la vente publique de toutes les propriétés et du matériel de la compagnie pour le 14 février 1879.

Mais le 14 février 1879, un corps de cinq cents soldats chiliens débarquait à Antofogasta : la guerre commençait entre le Chili et la Bolivie.

Le Pérou, qui semble bien avoir essayé de modérer son allié, proposa alors sa médiation, qui fut acceptée par la Bolivie, « prête à accueillir toute solution de justice. » Il envoya à Santiago un ministre plénipotentiaire chargé de proposer l'évacuation d'Antofogasta par les troupes chiliennes, à condition que la Bolivie annulerait le décret et la loi visant les propriétés chiliennes; mais ces propositions se heurtèrent à des revendications territoriales sur toute la zone maritime du territoire bolivien. L'appel à l'arbitrage, stipulé dans le traité de 1874, resta sans effet, ainsi que toutes les concessions. Cependant l'opinion chilienne se surexcitait de plus en plus; le plénipotentiaire péruvien avait été insulté par la foule à son débarquement à Valparaiso; dans la capitale Santiago, sa légation était l'objet de manifestations violentes, où l'écusson et le pavillon nationaux étaient mis en pièces.

Tant à Santiago qu'à Lima, le Gouvernement chilien demandait des précisions au sujet du traité d'alliance entre la

Bolivie et le Pérou, et la légation du Chili à Lima réclamait une déclaration de neutralité. Après avoir bien établi le but uniquement défensif du traité, le Gouvernement péruvien affirma son intention d'attendre les explications du Chili sur l'occupation d'Antofogasta, qui détermineraient son attitude. Mais il se refusa à déclarer sa neutralité. Sans attendre davantage, le Chili rompit les négociations, et le 5 avril déclara solennellement la guerre.

***

Les forces en présence ne correspondaient nullement à l'état de tension politique et à la valeur relative des belligérants.

On croit généralement que les chances de guerre augmentent avec le nombre de soldats sous les drapeaux; or, dans les deux camps, l'effectif de l'armée était en diminution, sensible au Chili, très sensible au Pérou. Le Chili, pour une population de 2 500 000 habitants, n'entretenait en 1879 qu'une armée de 2 500 hommes, alors que peu d'années auparavant, il avait 3 300 hommes sous les armes. Mais la garde nationale de 25 000 hommes pouvait être portée à 55 000 hommes sur le pied de guerre. Le recrutement des troupes chiliennes est très homogène; les Indiens Araucans s'y distinguent à peine des métis et ils gardent les fortes qualités guerrières de leurs ancêtres. L'armée chilienne est entraînée par les expéditions dans le Sud contre les peuplades encore rebelles et elle est bien instruite, car son commandement est tenu en dehors de la politique. Son armement est excellent. L'infanterie était armée du fusil français modèle 74 (fusil Gras) et du fusil Combain; l'artillerie avait le canon Krupp, sauf quelques pièces lourdes Armstrong; la cavalerie était excellente. Le Pérou, qui avait compté 12 000 hommes sur pied, n'en avait plus que 4 500 pour une population de trois millions d'habitants. Les Indiens Guetchuas, qui fournissent les fantassins de l'armée, sont d'une race autrefois guerrière, actuellement très soumise, mais qui retrouve ses qualités les armes à la main. Le Guetchua est sobre, endurant, tenace, courageux, très dévoué au chef qui l'aime; bien encadré, il devient en peu de temps un excellent soldat.

Mais l'armement se ressentait de l'état des finances, et de la confiance qu'inspirait au Gouvernement l'alliance de 1874, à

laquelle il espérait voir adhérer l'Argentine, alors en discussion avec le Chili pour la possession de la Patagonie : les fusils de l'infanterie étaient de modèles disparates, et variaient presque par régiment ; et cette diversité compliquait l'approvisionnement en munitions, médiocrement assuré au début de la campagne ; l'artillerie était armée de canons de bronze fondus à Lima et qui ne pouvaient lutter contre les canons Krupp : au combat, les canonniers, métis pour la plupart, préféraient leur mousqueton à leur pièce. Les noirs fournissaient un bon recrutement à la cavalerie, mais elle était peu nombreuse et pitoyablement montée.

L'effectif des troupes boliviennes était en temps de paix de 2200 hommes, mais elles possédaient pour tout armement 1 500 Remington et de vieux fusils à pierre. L'action de Santa Cruz avait disparu dans ces troupes prétoriennes, qui faisaient et défaisaient les Présidents de la République, et chez elles le souci de la politique primait complètement celui de l'instruction militaire. Pourtant les Aymaras qui forment le fond des deux millions de sujets boliviens valent les Guetchuas du Pérou, et ces rudes montagnards retrouvèrent en campagne leurs qualités d'endurance, de sobriété et de courage stoïque.

La maîtrise de la mer devait jouer dans cette guerre un rôle capital ; d'abord parce que le ravitaillement en matériel devait venir d'Europe par mer, et surtout parce qu'aucune ligne de communication ne suivait la côte entre les Andes et l'Océan Pacifique, car tous les chemins de fer avaient été construits perpendiculairement au littoral. Au Pérou, la zone maritime, la Costa, privée de pluie, est stérile et désolée, presque déserte, sauf dans les vallées par lesquelles les glaciers des Andes déversent leux eaux et forment de longues oasis perpendiculairement à la côte. Un désert difficilement franchissable séparait le Pérou du Chili, sur six degrés de latitude, et, pour en venir aux mains, les armées devaient commencer par un transport maritime. Étant donné les faibles effectifs engagés dans cette lutte, la puissance maîtresse de la mer pouvait choisir son point d'attaque, y transporter le théâtre des opérations et garder des communications absolument sûres. En fait, les opérations navales s'étendirent depuis les ports septentrionaux du Pérou

jusqu'au détroit de Magellan, entre les 8e et 54e degrés de latitude Sud, sur plus de cinq mille kilomètres.

Le Chili s'était préparé à la guerre avec un soin et une compétence dont témoignait l'état de sa flotte. En 1875, deux cuirassés d'une assez grande puissance pour l'époque et du dernier modèle, l'*Amiral Cochrane* et le *Blanco Encalada*, avaient été construits pour lui en Angleterre, tous deux de 3 500 tonnes, avec une machine de 3 000 chevaux, munis d'une artillerie puissante et d'une solide protection ; il disposait en outre de trois corvettes assez solidement armées et de deux petits bâtiments en bois de médiocre valeur. Un certain nombre d'officiers avaient fait un stage dans la marine britannique, et le nom de beaucoup d'autres témoigne de leur origine anglo-saxonne.

Le Pérou ne pouvait lui opposer que le *Huascar*, monitor faiblement cuirassé mais bien armé, qui datait de 1866, de 1 100 tonnes, avec une machine de 300 chevaux, la *Independencia*, frégate très faiblement cuirassée de 2000 tonnes et de 550 chevaux, datant de 1865, et deux petites corvettes en bois. Deux garde-côtes de 2 600 tonnes, véritables batteries flottantes qui ne pouvaient figurer dans un combat naval, stationnaient, l'un, le *Atahulpa*, au Callao, et l'autre, le *Manco Capac*, à Arica.

La Bolivie ne disposait d'aucun navire de guerre; le Chili avait en nombre de bâtiments une supériorité presque double sur les alliés et, en comparant les unités de même ordre dans les deux camps, il gardait un grand avantage en tonnage, en vitesse, en artillerie et en protection.

L'occupation de la zone maritime de la Bolivie avait commencé le 14 février par le débarquement de 500 Chiliens à Antofogasta, sous le commandement du colonel Sotomayor, qui fut promptement renforcé; les autorités boliviennes s'étaient retirées dans le petit village de Calama, où le sous-préfet, docteur Cabrera, en l'absence des troupes régulières, fit une défense très honorable avec une poignée d'hommes; pendant que la médiation du Pérou essayait de prévenir la guerre en agissant à Santiago, les troupes chiliennes s'établissaient dans tout le littoral bolivien. Le 5 avril, le jour même de la déclaration de guerre au Pérou, l'escadre chilienne bloquait le port d'Iquique, le plus important de la province péruvienne de Tara-

pàca, et les jours suivants les ports de la côte étaient bombardés de Pisagua à Mollendo.

Cependant, la Bolivie avait réuni une division de 6000 hommes qui, sous le commandement de son président, le général Daza, ralliait Tacna: le président du Pérou, général Prado, quittait Callao pour rallier Arica, où il prenait le commandement des forces alliées; après avoir escorté les trois transports de ce convoi, le *Huascar* et la *Independencia* se dirigèrent vers Iquique, dont le blocus n'était assuré que par deux petits bâtiments chiliens, la *Esmeralda*, capitaine Arthur Pratt, et la *Cavadonga*, capitaine Condell.

Le 21 mai au matin, les deux cuirassés péruviens étaient en vue d'Iquique; le *Huascar* se dirigeant sur la *Esmeralda* et la *Independencia* sur la *Cavadonga*.

Le capitaine Pratt fit hisser le signal du combat et se préparait à manœuvrer pour attirer l'ennemi vers les hauts-fonds en profitant de son faible tirant d'eau ; mais l'explosion accidentelle d'une chaudière vint réduire sa vitesse à environ trois nœuds ; c'est dans de telles conditions que le vaillant commandant accepta le combat et commença le feu contre le *Huascar*, à 800 mètres environ. Le duel d'artillerie durait depuis deux heures, sans résultat décisif, sans doute à cause de l'inexpérience des canonniers, et le *Huascar* ne pouvait se rapprocher à cause des hauts-fonds, quand quelques canons de campagne péruviens, en batterie sur la plage, ouvrirent le feu sur la *Esmeralda*, et leur tir plus efficace obligea la petite corvette en bois à s'éloigner de la côte. Le *Huascar* voulut alors en finir en frappant son ennemi de son éperon ; au moment où les deux navires se touchaient, le capitaine Pratt s'élança à l'abordage, le sabre d'une main, le revolver de l'autre, en ordonnant à son équipage de le suivre. Mais le contact ne dura qu'un instant et seul un sous-officier eut le temps de bondir à ses côtés. De son poste de commandement, le commandant Grau lui cria vainement : « Rendez-vous, commandant, nous voulons épargner la vie d'un héros ! » Pratt sabra l'unique marin qu'il rencontra sur le pont et tomba sous le feu de la tourelle.

La *Esmeralda* reçut un nouveau coup d'éperon, et de nouveau un officier, le second lieutenant Sessano, s'élança à l'abordage du *Huascar* avec quelques hommes, qui périrent victimes de leur courage ; la corvette chilienne ne coulait que lentement,

sans amener son pavillon, et il fallut un troisième choc pour la couler. Sur les 200 hommes d'équipage, les embarcations du *Huascar* ne purent recueillir que 60 naufragés.

Pendant les quatre heures qu'avait duré ce combat, un autre duel se déroulait. La *Cavadonga* avait attiré la *Independencia* à dix milles au Sud d'Iquique, et le capitaine Condell, qui connaissait admirablement ces parages, manœuvra sur un banc rocheux à faible profondeur, que son tirant d'eau lui permettait de franchir; la frégate péruvienne, qui calait davantage, s'y échoua. Alors la *Cavadonga* revint sur elle, et, se plaçant de façon à éviter le feu de son ennemi immobilisé, commença un tir à courte portée, qui dura jusqu'à l'arrivée du *Huascar* victorieux. La *Cavadonga* s'échappa alors, pendant que le monitor était occupé à sauver l'équipage de la *Independencia*.

Le combat s'était déroulé devant les troupes péruviennes et toute la population d'Iquique. Les marins péruviens et tous les spectateurs étaient remplis d'admiration pour l'héroïsme du commandant Arthur Pratt, et le témoignaient hautement. Le commandant Grau rendit à sa mémoire un éclatant hommage et écrivit à sa veuve, en lui envoyant les souvenirs recueillis sur le corps du héros, une lettre qui honore les deux ennemis.

Bien que la perte de la *Esmeralda* fût loin de compenser celle de la *Independencia*, le Pérou fêta comme une victoire cette journée glorieuse pour la nation.

Mais la supériorité navale du Chili, déjà très grande, devenait écrasante. Le *Huascar* restait seul pour disputer à la flotte chilienne la maîtrise de la mer.

Le vaillant commandant Grau reçut l'ordre formel d'éviter tout engagement avec les cuirassés de l'ennemi, tout en menaçant ses communications, son ravitaillement et ses côtes. Le commandant Grau comprit si bien sa mission que, pendant tout le temps que le pavillon péruvien flotta sur son monitor, l'ennemi ne put entreprendre aucune opération sérieuse.

Le 9 juillet, à minuit, il força le blocus d'Iquique, rencontrant successivement dans l'obscurité trois navires ennemis : un transport, un sloop de guerre et un cuirassé; l'adroite manœuvre et la décision hardie du capitaine La Torre, qui commandait le sloop, sauva le transport, et l'arrivée du cuirassé sauva le sloop, mais le *Huascar* était passé. Il rallie la *Union*, et, de conserve avec cette petite corvette, exécute une fruc-

tueuse croisière sur les côtes du Chili. Apprenant au cours de cette opération que deux bâtiments venaient d'Europe chargés de matériel de guerre pour Valparaiso, l'amiral Grau envoya la *Union* les attendre dans le détroit de Magellan ; mais le commandant chilien de Punta Arenas, où la corvette péruvienne prit contact avec la terre, lui affirma faussement que les deux bâtiments avaient déjà passé : la *Union* revint rapidement dans le Nord, manquant cette prise importante, mais à temps pour aider le *Huascar* à s'emparer d'un beau transport chilien, le *Rimac*, qui avait à bord un régiment de cavalerie dont les 300 chevaux furent très utiles à l'armée péruvienne.

Le 27 août, le *Huascar* se présenta devant le port d'Antofogasta et ouvrit le feu contre les deux navires chiliens qui s'y trouvaient; dans le combat d'artillerie qui s'ensuivit, un obus de gros calibre tiré par une batterie de terre vint frapper la cheminée du *Huascar* et détermina l'amiral Grau à la retraite. Mais sa menace permanente sur toute la côte était devenue pour le Chili une véritable obsession. L'opinion publique reprochait vivement au Gouvernement et au commandement l'arrêt des opérations provoqué par l'insécurité dans les communications. Toute la conduite de la guerre dépendait à ce moment de l'existence du *Huascar* commandé par l'amiral Grau. Un nouveau ministre de le Guerre et un nouveau commandant de la flotte chilienne préparèrent donc la destruction du *Huascar*, et leur premier soin fut de rappeler à Valparaiso les deux cuirassés qui bloquaient Iquique, afin de revoir leur machine et leur carène pour augmenter leur vitesse. Le blocus d'Iquique fut suspendu pour permettre la réparation successive des autres navires chiliens ; des courriers rapides armés en transport reçurent une artillerie assez forte qui leur permettait une certaine résistance, et quelques-uns d'entre eux pouvaient même jouer un rôle dans le combat. A la fin de septembre, cet important travail de réorganisation avait porté ses fruits, et c'était une escadre toute nouvelle qui se mettait à la recherche du *Huascar*.

Elle alla d'abord le chercher à Arica, où il venait souvent. Mais l'amiral Grau croisait à ce moment dans le Sud avec le *Huascar* et la *Union*, guettant les transports ennemis. L'escadre chilienne se sépara alors en deux divisions, qui comprenaient chacune un cuirassé et une corvette; la division du comman-

dant La Torre s'augmentait d'un transport armé en guerre. Le 7 octobre au matin, par un temps brumeux, cette division La Torre prit le contact dès l'aube avec le *Huascar* et la *Union*, leur coupant la route qu'ils suivaient vers le Nord. L'amiral Grau sentit immédiatement tout le danger de la situation; il donna l'ordre à la *Union* de le quitter et de regagner Arica, ce qu'elle put faire grâce à sa grande vitesse, poursuivie par les deux bâtiments chiliens qui accompagnaient l'*Amiral Cochrane*, et il commença le feu à 3 000 mètres contre ce cuirassé d'un tonnage triple du sien. L'action se déroula à la hauteur du cap Angamos, qui donna son nom à ce mémorable combat naval.

Le *Cochrane* laissa diminuer la distance avant de commencer son tir, qui causa dès les premiers coups quelques avaries au *Huascar;* l'amiral Grau essaya par deux fois d'éperonner le *Cochrane*, mais les adroites manœuvres du commandant La Torre l'en empêchèrent : le cuirassé chilien possédait deux hélices, dont l'action lui permettait de virer de bord beaucoup plus rapidement que son ennemi. Un obus pénétra dans la tourelle du commandant du *Huascar*, mettant en pièces l'amiral Grau et un de ses officiers. Quatre autres officiers, qui prirent successivement le commandement, subirent le même sort au même poste; aucun organe de transmission ne fonctionnait plus dans la tourelle immobilisée; la tourelle qui portait les deux grosses pièces était dans le même état, l'un de ses canons hors d'usage. Dans ce combat à la distance variant entre 300 et 50 mètres, le cuirassement du *Huascar* était tout à fait insuffisant.

Le *Blanco Encalada*, le second cuirassé chilien, attiré par les détonations, joignait son tir à celui du *Cochrane*, ayant ouvert le feu à 600 mètres. La mitraille ayant coupé les drisses du pavillon péruvien à bord du *Huascar*, les cuirassés chiliens cessèrent de tirer, croyant que l'ennemi se rendait, mais le pavillon fut de nouveau hissé et le feu reprit avec une nouvelle intensité. A plusieurs reprises, les combattants essayèrent sans succès de s'aborder à l'éperon; les mitrailleuses Nordenfeld des Chiliens avaient éteint les mitrailleuses Gatling des Péruviens. Après une heure et demie de ce combat héroïque, le *Huascar*, complètement désemparé, amena enfin son pavillon. Cinq officiers, dont plusieurs déjà blessés, avaient été tués au poste de commandement; le tiers de ses hommes était hors de combat.

L'amiral Grau, d'une famille originaire de Catalogne, passée en Colombie, puis au Pérou avec Bolivar, avait servi comme mousse avant d'être officier dans la marine de guerre du Pérou; au début, sa carrière avait souffert des troubles civils de sa patrie. Député au Congrès, c'était un marin très expérimenté, plein de ressources, d'une décision rapide et d'un courage intrépide. Fière d'un tel chef et de tels marins, sa patrie sentit tout ce que cette mort venait de lui enlever. Au Chili, l'ivresse de la victoire n'empêcha pas l'opinion publique de rendre hommage à sa mémoire, qui fut entourée d'une respectueuse admiration, comme l'avait été celle du commandant Arthur Pratt au Pérou.

Dans le monde entier, la marine de toutes les Puissances avait suivi les opérations navales avec un intérêt passionné. C'est la première fois que des bâtiments cuirassés combattaient, et une foule d'enseignements utiles en découlaient pour l'emploi de l'artillerie et de l'éperon, du cuirassement, des tourelles, etc... Ces études sur un matériel depuis longtemps démodé ont elles-mêmes vieilli. Mais certaines de ces leçons restent de tous les temps : la maîtrise de la mer, la nécessité de l'instruction et de l'organisation, la force du caractère gardent toujours leur capitale importance.

*
* *

Le Chili avait commencé la guerre continentale par l'occupation de la zone maritime bolivienne, la province d'Atacama; mais, à part le petit engagement de Calama, où une poignée d'hommes avait combattu pour l'honneur sous la direction d'un sous-préfet, aucune opération n'avait été tentée à terre pendant la guerre maritime : la Bolivie était protégée par un désert qui couvrait la barrière des Andes, et l'attaque du Pérou nécessitait la maîtrise de la mer, que le *Huascar* était arrivé à disputer pendant huit mois sous le commandement de l'amiral Grau.

Pendant cette période, les deux partis avaient levé et organisé leur armée; le matériel nécessaire était venu d'Europe par le détroit de Magellan pour le Chili, par le chemin de fer de Panama pour le Pérou, et même quelques milliers de fusils étaient parvenus en Bolivie par Buenos-Ayres. Au Chili, les bataillons avaient été portés de 300 à 1200 hommes, la Garde Nationale avait formé un grand nombre d'unités et l'armée de

campagne, bien organisée et concentrée à Antofogasta, comprenait vingt mille hommes. Le ministre de la Guerre Sotomayor accompagnait le général en chef Escalada, et son activité organisatrice mettait à la disposition de l'armée et de la marine toutes les ressources du pays. Dans la zone péruvienne, le Président de la République, général Prado, avait pris le commandement de l'armée en campagne à Arica, où se trouvaient environ dix mille hommes; à Tacna, le président de la République bolivienne, général Daza, commandait un corps de 4000 Boliviens; dans la province de Tarapaca, le général Buendia avait sous ses ordres une douzaine de mille hommes des deux nations, à Iquique, Pisagua et Tarapaca. Bien que les forces alliées fussent sous le commandement du président Prado, le vice du dualisme s'y révéla au cours des opérations. Un peu inférieure en effectifs, l'armée chilienne avait la supériorité de l'unité, du commandement placé hors de la politique, enfin d'un armement et d'une organisation plus modernes.

A la fin d'octobre, un corps de 10000 Chiliens se formait à Antofogasta avec l'élite de l'armée : embarqué sur dix-neuf transports et escorté par quatre navires de guerre, il arrivait le 2 novembre devant Pisagua, au Nord d'Iquique. C'est seulement en mer que le point de débarquement et le plan de l'opération avaient été communiqués aux commandants d'unités : il s'agissait de se placer entre les troupes de Tarapaca et celles de Tacna et Arica; dans cette position, les forces alliées étaient séparées en deux, et ne pouvaient se réunir que par des marches à travers des régions privées d'eau, dont la traversée aurait nécessité un matériel qu'aucune prévision n'avait mis à leur disposition.

La baie de Pisagua était défendue par deux petits fortins séparés par une distance de quatre kilomètres; la petite ville est tassée contre le fort du Sud; une voie ferrée, s'élevant le long des collines parallèlement à la côte, avait été aménagée en tranchée. Mais cette longue ligne n'était défendue que par environ sept cents Boliviens, et une petite troupe de 300 marins péruviens et quelques volontaires. Les deux fortins, armés chacun d'un seul canon, furent facilement annihilés par le feu de l'escadre, qui se concentra ensuite sur la voie ferrée; puis deux mille Chiliens débarquèrent sur deux points, et, après un combat assez vif, puisque 235 des assaillants furent hors de combat, la

petite troupe des alliés se retira à vingt kilomètres dans l'intérieur, sous le commandement du général Buendia. Le combat avait duré six heures.

En même temps, le reste des forces chiliennes débarquait dans l'anse voisine de Junin sans rencontrer de résistance, et aurait pris à revers la défense de Pisagua, si elle s'était prolongée. Le général Escala, qui les commandait, s'avança rapidement le long de la voie ferrée jusqu'à Dolorès, point d'eau important pour le ravitaillement de ses troupes.

Cependant le général Buendia avait rejoint Iquique; sentant tout le danger de sa position, il se décida à marcher le plus tôt possible sur l'ennemi, que sa flotte renforçait tous les jours. Laissant environ 2000 hommes de garnison à Iquique, toujours bloqué par l'escadre chilienne, il concentra ses forces à l'extrémité de la voie ferrée, et y donna rendez-vous aux troupes boliviennes, que commandait à Tacna le général Daza. Mais cet appel resta vain, et ce fut avec ses seules forces qu'il attaqua le 19 novembre les troupes du colonel Sotomayor, qui disposait de 6000 hommes, solidement établis sur les hauteurs de San Francisco et de l'Encanada, et pouvant être renforcés d'une force égale placée entre Dolorès et Pisagua. Le combat, qui était vraiment le premier de la campagne, fut chaudement disputé; les bataillons de Cuzco et d'Ayacucho formés par le colonel Cacerès firent des prodiges de valeur, et l'infanterie chilienne fournit, pour la défense de son écrasante artillerie, de magnifiques charges à la baïonnette. Mais l'attaque des alliés était prise de flanc par des batteries bien servies et bien placées, et la retraite vers Tarapaca s'imposa au général Buendia. Les troupes chiliennes ne poursuivirent pas, bien que les vaincus fussent en tel état qu'ils enterrèrent leurs canons, d'ailleurs à peu près inutiles.

A Tarapaca, où se reformèrent les troupes péruviennes grâce à l'énergie et à la prévision du colonel Suarez, leur chef d'état-major, elles furent rejointes par la garnison d'Iquique; les troupes boliviennes avaient continué leur marche sur La Paz. Elles avaient déjà commencé leur difficile retraite vers Tacna, et il ne restait plus à Tarapaca qu'une forte arrière-garde, quand une troupe chilienne de 2300 hommes, sous le commandement du colonel don Luis Arteaga, s'y présenta. Une reconnaissance de cavalerie, après avoir tâté les avant-postes péruviens, avait

rendu compte qu'il ne restait plus à Tarapaca que 1 500 ou 2000 fuyards démoralisés, et l'occasion était tentante d'achever la destruction de l'ennemi battu à Dolorès et de couper la route à la garnison d'Iquique.

Le chef chilien avait divisé ses forces en trois colonnes et voulait surprendre l'ennemi par une marche de nuit. Mais de telles opérations sont délicates et nécessitent de bons guides, une parfaite connaissance des lieux, et une excellente instruction de la troupe. La colonne de droite arriva la première, au lieu de se présenter en même temps que les deux autres; au passage de la vallée, elle fut presque cernée et subit de grandes pertes avant l'arrivée des autres colonnes, qui rétablirent le combat. Vers 4 heures, deux détachements, qui avaient commencé leur retraite, rappelés par le général Buendia, donnèrent à l'action un nouvel élan, et assurèrent aux Péruviens une indiscutable victoire. Les Chiliens durent battre en retraite, perdant 750 hommes hors de combat et une cinquantaine de prisonniers, — plus du tiers de leur effectif, — huit canons et un drapeau.

Les Péruviens n'avaient perdu que 530 hommes, mais ils étaient hors d'état de poursuivre; sans cavalerie, épuisés par les combats et les marches très pénibles depuis une dizaine de jours, ils devaient reprendre leur retraite immédiatement pour échapper aux forces qui allaient relever à bref délai la colonne Arteaga. Le général Buendia se remit donc en marche le soir même, par des sentiers de montagne, pour gagner la plaine et Arica. Le manque de vivres et d'équipages rendit la marche extrêmement pénible.

Arrivé à Arica, le général Buendia apprit que, par l'ordre du président Prado, il était destitué et traduit devant un conseil de guerre, ainsi que son chef d'état-major, le colonel Suarez, dont l'activité, l'énergie et l'esprit plein de ressources avaient sauvé l'armée après la défaite de Dolorès. Mais les événements se précipitaient et cette injuste disgrâce n'eut qu'un temps très court.

La perte de la province de Tarapaca provoqua une double révolution. Quittant Arica en laissant le commandement au contre-amiral Montero, le président Prado retourna à Lima, dont il partit presque aussitôt sous prétexte de demander à l'étranger les secours nécessaires à son pays : le grand prestige

que lui avait mérité son attitude virile en 1866, au moment des hostilités avec l'Espagne, s'était évanoui; la gravité des événements l'avait dépassé. Conformément à la Constitution, il laissait ses fonctions au vice-président, le vieux général La Poerta qui, après une émeute et quelques jours d'agitation, s'effaça devant don Nicolas de Pierola, désigné par la voix populaire. Avec le titre de chef suprême de la République, Pierola fit son entrée solennelle dans Lima le 29 décembre.

Ancien journaliste, Nicolas de Pierola avait été ministre des Finances comme son père et avait montré dans la politique un esprit de décision et une audace qui avaient frappé l'imagination populaire. Exilé au Chili, il était revenu dès le début des hostilités. Son intelligence ouverte, sa connaissance de l'Europe où il avait voyagé, son adresse dans la tactique politique, lui assuraient la confiance des hommes politiques; sa gestion financière comme ministre avait été sévèrement condamnée, mais son honnêteté personnelle, comme celle de son père restait au-dessus du soupçon. Tous s'inclinèrent devant lui et même ses anciens ennemis lui restèrent fidèles pendant toute la guerre.

Le général Daza, président de la République bolivienne, devait toute sa fortune à des intrigues politiques de bas étage; son armée le méprisait et l'accusait de lâcheté. Le 27 décembre, il était venu de Tacna à Arica pour conférer avec l'amiral Montero et, au moment où il allait remonter dans son train, il reçut un télégramme lui annonçant que ses troupes l'avaient remplacé dans son commandement par le colonel Camacho et que, s'il retournait à Tacna, il avait toute chance d'y être fusillé. L'amiral Montero refusant d'intervenir en sa faveur, Daza se rendit à Aréquipa, où il apprit qu'une révolution avait eu lieu à La Paz et que le général Campero y avait été proclamé président de la République à sa place. Daza se réfugia à Panama, et puis à Paris.

La deuxième opération de l'armée chilienne commença comme la première : les 8 000 ou 9 000 alliés qui occupaient Tacna et Arica, furent tournés par un débarquement de 14 000 Chiliens, qui s'établirent dans les petits ports d'Ilo et de Mollendo, à 150 kilomètres environ dans le Nord de cette région. Dès la fin de décembre 1879, une petite reconnaissance chi-

lienne, remarquablement préparée et commandée par le commandant du génie Martinez, avait débarqué à Ilo et avait pu s'avancer en dernier lieu jusqu'au centre de Maquegna, à une centaine de kilomètres dans l'intérieur. En mars 1880, l'armée chilienne s'avançait donc à coup sûr, mais avant de marcher sur Tacna, le général don Manuel Baquedano, qui avait remplacé le général Escola dans son commandement, voulut se débarrasser du corps péruvien établi dans la position historique de Los Angeles d'où il pouvait menacer ses communications.

En 1823, sur ces collines escarpées, le général espagnol Valdez, dont la gauche était commandée par le célèbre Espartero, duc de la Victoire, avait battu les Indépendants, mais en 1874, les troupes régulières du président Prado y avaient battu les insurgés de Pierola, en les tournant, et le général chilien ne l'ignorait pas. Le 22 mars, il tourna donc la droite péruvienne, tandis que la gauche était menacée par un large mouvement débordant, qui fut heureusement contenu par quelques compagnies : les Péruviens purent se replier sans trop de pertes.

Le port d'Arica était bloqué depuis le mois de février, mais la *Union* avait pu venir du Callao et forcer le blocus ; un combat naval indécis s'était engagé, et la nuit suivante la *Union* avait pu appareiller de nouveau et regagner le Callao, port de Lima. Pour éviter le retour de pareilles tentatives, une forte escadre chilienne bloqua le port du Callao à partir du 10 avril.

Cependant l'armée chilienne s'organisait dans la région Mollendo-Moquegna, et se préparait à franchir la zone désertique qui la séparait de la région Tacna-Arica ; il fallait assurer, non seulement le transport des munitions et des vivres, mais l'approvisionnement en eau, qui, pour une quinzaine de mille tonnes, nécessitait des moyens exceptionnels. Le colonel Carmacho, qui commandait les troupes boliviennes, était d'avis de marcher à la rencontre de l'ennemi pour l'attaquer au débouché du désert, avant qu'il ait eu le temps de se refaire. Le contre-amiral péruvien Montero, qui avait pris le commandement en chef, voulait l'attendre dans ses positions, et cette divergence de vues soulignait le désaccord qui existait dans le camp des Alliés. Pour y mettre fin, le général Campero quitta La Paz et, comme chef d'État, assuma le commandement général à Tacna le 19 avril.

Campero était un caractère modéré et plein de sang-froid, un esprit cultivé, il avait suivi les cours de l'École des mines à Paris et avait représenté son pays en Angleterre et en France ; il montra de véritables qualités militaires. Mais au cas particulier, il adopta un peu trop vite le plan de son subordonné bolivien, et le 27 avril se mit en route pour Sama. Mais le gros de ses colonnes n'avait pas fait deux lieues qu'elles furent obligées de s'arrêter : les convois indispensables et le parc d'artillerie ne suivaient pas, faute d'équipages. Il ignorait tout de l'ennemi. La cavalerie chilienne, par des charges heureuses, avait pris l'ascendant sur les Alliés qui avaient renoncé aux reconnaissances; d'autre part, le service de renseignements n'avait pas été organisé, et les improvisations en pareille matière sont inopérantes.

L'armée alliée était belle et donnait grande confiance à son nouveau chef, ainsi qu'en témoigne son rapport au Parlement bolivien. Il avait pu rassembler quelques renforts, et 1 500 hommes arrivèrent facilement à Tacna, mais des démonstrations faites par les Chiliens sur la frontière arrêtèrent le reste des forces qui avaient été préparées. Les Alliés disposaient au total de 9 300 hommes, dont 2 000 défendant Arica. Le général Campero, qui n'avait par conséquent qu'environ 7 300 hommes sous ses ordres, renonça à tout mouvement en avant, et choisit en avant de Tacna une excellente position pour y arrêter l'ennemi ; un étroit plateau assez élevé, de forme légèrement convexe vers l'ennemi, avait sur ses flancs des ravins sablonneux, impropres aux charges de cette cavalerie chilienne dont l'action devenait une hantise ; c'est là qu'il se fortifia, assez sommairement, semble-t-il; chacun de ses soldats avait reçu un sac à terre, et trois redoutes épaulaient la droite et le centre des Alliés.

Le 22 mai, une reconnaissance en force vint tâter sa position et put l'étudier à loisir ; dépourvus de toute cavalerie efficace, les Alliés ne gardèrent pas le contact. Après avoir traversé la zone désertique, l'armée chilienne était arrivée sur le Sama, où Campero avait projeté de la devancer, et s'y refaisait tranquillement, à six lieues de l'ennemi.

Le 25 mai, elle campait à deux lieues des Alliés. Le général Campero eut l'idée soudaine de l'attaquer par surprise, et se mit en marche à minuit, dans le plus grand ordre. Mais ses colonnes, mal guidées et dépourvues de boussoles, s'égarèrent dans le

brouillard, et il fallut reprendre les positions organisées à loisir, après avoir inutilement fatigué les troupes à la veille de la bataille : une telle manœuvre n'était possible qu'avec des troupes très manœuvrières et après une soigneuse préparation.

Un conseil de guerre réuni par le général Baquedano avait examiné l'idée de tourner par l'Est le flanc droit des Alliés, et de les forcer ainsi à accepter le combat face au Nord, en perdant leur ligne de retraite et en abandonnant l'excellente position qu'ils avaient organisée ; la crainte de manquer d'eau fit écarter ce plan, et le général Baquedano se décida pour l'attaque de front ; et le 26 mai, à dix heures du matin, l'artillerie chilienne ouvrait le feu, hors de portée des canons péruviens.

Couverte sur son front et sur ses flancs par des tirailleurs, l'armée chilienne avait en première ligne trois divisions d'environ 2 000 hommes chacune, une quatrième en seconde ligne, avec 3 000 hommes en réserve, et 1 200 cavaliers sur ses flancs : en tout 13 372 hommes, d'après les rapports officiels ; les Boliviens formaient la droite des Alliés sous le colonel Camacho, les Péruviens la gauche, commandés par le contre-amiral Montero. La ligne des Alliés était marquée par la crête du plateau et leur infanterie était déployée à contre-pente ; les projectiles chiliens tombaient derrière elle et s'enfonçaient inoffensifs dans le sable. Après une heure environ de canonnade inutile, l'infanterie dut attaquer, la droite en avant. La gauche des Alliés céda un instant, mais le général Campero engagea ses réserves et rétablit le combat ; ce fut au tour des Chiliens de reculer sur ce même terrain, et au général Baquedano d'y faire donner sa division de seconde ligne en avançant son artillerie. Cette division fraîche, s'engageant au pas de charge, décida du succès sur cette partie du champ de bataille ; le reste de la ligne dut reculer peu à peu, après une résistance acharnée. La réserve chilienne de 3 000 hommes avait été déployée au moment où la division de 2e ligne attaqua, mais elle ne fut pas engagée, non plus que la cavalerie. Sur 9 000 hommes qui combattirent réellement, les Chiliens eurent 486 tués et 1 632 blessés, soit 2 128 hommes hors de combat. Les Alliés, sur 7 300, perdirent environ 2 800 hommes hors de combat, dont 147 officiers tués, soit plus du tiers de l'effectif et 500 prisonniers. La victoire avait été chaudement disputée, et, à deux reprises, la balance sembla pencher du côté des Alliés. Les Aymaras et les descendants des Incas rivalisèrent

de courage et montrèrent une remarquable ténacité devant un ennemi supérieur en nombre, en instruction et en armement.

Le général Campero eut un instant la pensée de défendre la ville de Tacna, mais l'état de ses troupes ne lui permettait pas de continuer la lutte ; le général Campero et les Boliviens se retirèrent vers La Paz, l'amiral Montero sur Tarata et Pisco. L'ensemble de ces détachements faisait un total inférieur à 3000 hommes.

Le colonel Baquedano dirigea ses efforts sur le port d'Arica, que commandait le colonel Bolognesi. Couvert par sa cavalerie, il fit rétablir assez facilement la voie ferrée entre Tacna et Arica, où les destructions avaient été insuffisantes, et 5000 hommes sur Arica, dont les 3000 de sa réserve qui n'avaient pas été engagés dans la bataille du 26 mai. Il fit sommer le colonel Bolognesi de rendre une place qui ne pouvait recevoir aucun secours ; le commandant de la Place, après avoir réuni le Conseil de défense, déclara qu'il était résolu à « sauver l'honneur de sa patrie et à résister jusqu'à ce qu'il eût brûlé sa dernière cartouche. »

La défense avait été assez solidement organisée ; trois petits fortins au Nord, deux au Sud, étaient réunis par un retranchement continu qui couvrait la ville de 3000 habitants et le port ; le réduit de la défense était le Morro, colline fortifiée qui dominait la mer par un à-pic de 200 mètres, mais qui était médiocrement défendue du côté de la terre. Les ouvrages élevés à Arica avaient eu surtout pour objet de protéger la puissante artillerie qui défendait efficacement le mouillage contre la croisière chilienne. Enfin la batterie flottante le *Manco Capac* était mouillée dans la rade. La garnison de 2000 hommes était composée surtout de volontaires peu instruits, sauf la compagnie de débarquement de la *Independencia*, la frégate péruvienne qui avait naufragé pendant le combat naval du 21 mai 1879, et dont l'équipage avait été recueilli par le *Huascar ;* le capitaine de vaisseau Moore, qui la commandait, avait sous ses ordres l'artillerie du Morro ; inconsolable de la perte de son navire, qu'il attribuait à une faute de manœuvre, il avait décidé de combattre en costume civil, jusqu'à ce qu'une action d'éclat lui eût donné le sentiment qu'il était redevenu digne de son uniforme.

Le colonel don Francisco Bolognesi, de famille originaire

d'Italie, avait complété son instruction militaire par une mission accomplie en Europe; il venait de se distinguer dans les combats de Dolorès et de Tarapaca à la tête d'une division. Il était intelligent, actif et énergique. Sa réponse indignée à la sommation de se rendre montrait toute la décision irrévocable qu'un patriote allait déployer dans la défense d'Arica. Si le temps lui en était donné, il compléterait les fortifications, il dresserait ses volontaires au combat, et la résistance pourrait se prolonger et immobiliser des forces importantes. Le général Baquedano sentit qu'il fallait se hâter.

D'ailleurs, les Chiliens ne disposaient pas d'équipage de siège et seule l'artillerie de l'escadre pouvait contrebattre celle de la place. Dans la journée du 5 juin commença le bombardement de la ville, du port et des fortifications. Mais les bâtiments de l'escadre qui avaient dû se rapprocher éprouvèrent quelques avaries et l'assaut fut décidé pour le surlendemain 7 après une dernière sommation.

Les troupes d'attaque, 4 000 fantassins, prirent leur emplacement en pleine nuit, en laissant à l'arrière leurs feux de bivouac qu'entretenaient les cavaliers pied à terre. Dès la pointe du jour, deux mille hommes éventraient et escaladaient la barricade de sacs à terre qui couvrait le front Sud, pendant que mille autres s'emparaient des forts au Nord; la résistance se concentrait sur le Morro, d'où une vive fusillade causa quelques pertes aux assaillants; mais le fort était attaqué par la gorge, son point faible, et il fut rapidement enlevé. Bolognesi, Moore et quelques officiers furent massacrés autour du canon où ils s'étaient groupés. L'explosion de nombreuses mines, provoquée par des ingénieurs inexpérimentés, fit plus de mal aux Péruviens qu'aux Chiliens, mais les assaillants, rendus furieux, ne voulaient plus faire quartier. Plusieurs groupes de soldats péruviens se précipitèrent de la falaise du Morro pour échapper à l'ennemi; dans la ville, où la réserve et la cavalerie chiliennes avaient repoussé les derniers défenseurs, on constate des massacres et des incendies inutiles. Les vainqueurs firent 1 328 prisonniers, marins et volontaires compris; donc l'ordre finit par se rétablir et l'humanité par reprendre ses droits.

Mais, d'après les évaluations de l'état-major chilien lui-même, les seules qui valent, puisque tous les Péruviens étaient tués ou pris, la défense eut 800 tués pour 200 blessés, et c'est

une proportion beaucoup trop forte ; et malheureusement il faut constater que cette disproportion se retrouve dans les pertes péruviennes de tous les combats, où le nombre des tués dépasse presque toujours celui des blessés, fait que l'acharnement de la lutte explique, mais n'excuse pas.

Dans cet assaut, qui dura moins d'une heure, les Chiliens perdaient 117 tués et 255 blessés, chiffres qui se retrouvent dans une proportion de 1 à 2, très normale pour un combat rapproché.

Dès la prise des forts, le *Manco Capac*, qui avait quitté son mouillage pour aider de son feu leur défense, fut abandonné par son équipage et coulé à pic, afin qu'il ne restât point aux mains de l'ennemi.

***

Des forces que le Pérou appelait les deux armées du Sud, c'est à peine si 1500 hommes avaient pu gagner Aréquipa, où ils trouvaient quelques bataillons de réserve réunis trop tard et trop mal équipés pour avoir pu combattre à Tacna; une division de 6 000 hommes s'y organisa, suffisante pour faire figure dans la défense locale du pays, impuissante à inquiéter le vainqueur.

La Bolivie constatait sa défaite, et, après avoir imposé silence à ceux qui réclamaient la paix immédiate, se bornait à organiser la défense des Andes, que le Chili n'avait d'ailleurs aucun intérêt à attaquer. Mais le Pérou discutait l'importance de ses revers et ne s'avouait pas vaincu. Sa marine était réduite à l'impuissance, son armée régulière avait été détruite dans de sanglants combats et, dans les classes dirigeantes, il n'était guère de famille qui n'eût perdu au moins l'un de ses membres. Néanmoins, le président Nicolas de Pierola ne cessait d'espérer la victoire et de prêcher la guerre à outrance ; il était soutenu par le patriotique enthousiasme de l'opinion et de la presse. Le 27 juin, il appelait aux armes toute la population de Lima pour réunir une armée de réserve dont l'effectif, revision faite, fut d'une quinzaine de mille hommes, qui se formèrent par corps de métier. Avec 5 ou 6 000 hommes qui restaient encore à Lima, on put constituer 4 divisions d'environ 5 000 hommes chacune. Le haut commandement était assuré : le général Buendia et l'amiral Montero étaient près du chef

suprême ; Cacerès, Suarez, Davila, Canevaro, Iglesias avaient fait leurs preuves dans les précédents combats. Mais l'intermédiaire manquait, le cadre subalterne qui, instruit pendant la paix ou bien né de la guerre, aurait pu former des soldats avec les paisibles citoyens que le salut de la patrie appelait sous les drapeaux.

Cependant le blocus du Callao se maintenait rigoureusement; grâce à la portée de son artillerie, la flotte chilienne pouvait bombarder impunément les navires en rade, le port et la ville, tout en restant à l'abri des pièces péruviennes. Pourtant, en saisissant de petites embarcations qui portaient des torpilles, deux navires chiliens furent détruits. Sous le commandement du capitaine de vaisseau Lynch, en septembre, une expédition alla promener le pavillon chilien jusque dans les ports les plus septentrionaux du Pérou ; 2 600 hommes étaient embarqués sur des transports et prirent terre à plusieurs reprises pour pénétrer dans l'intérieur du pays où aucune défense n'était organisée. De lourdes contributions de guerre et la saisie des marchandises rendirent l'opération très profitable ; elle fut accompagnée de destructions inutiles.

Le Pérou fit de vaines tentatives pour décider la République argentine à intervenir dans le conflit, soit les armes à la main, soit en prenant vis à vis du Chili une attitude menaçante. Dans le même objet, il renoua les relations diplomatiques avec l'Espagne, mais n'obtint aucun secours effectif. Les États-Unis s'étaient également récusés, mais offraient leurs bons offices pour servir d'intermédiaires pacifiques.

Après bien des tergiversations et l'intervention de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, ces propositions furent adoptées et les plénipotentiaires des trois républiques belligérantes se réunirent dans la rade d'Arica, à bord de la corvette nord-américaine Lackawanna, le 22 octobre 1880. Les conditions de paix proposées par le Chili étaient très dures : il exigeait l'annexion de toute la côte bolivienne et de la province péruvienne de Tarapaca, 20 millions de piastres (100 millions de francs) comme indemnité de guerre, et l'occupation de Tacna et Arica jusqu'à complet paiement et jusqu'à l'exécution d'autres conditions. Les représentants du Pérou et de la Bolivie repoussèrent formellement toute cession de territoire. Ils admettaient que le droit public américain interdisait toute

conquête et fixait les frontières des divers États selon celle des colonies espagnoles dont ils étaient sortis, conformément aux traditions des libérateurs Bolivar et San Martin. Ils réclamèrent l'arbitrage des États-Unis ; mais le Chili se refusait à admettre que ses droits de conquête pussent être discutés par quiconque, et le représentant des États-Unis déclara qu'il n'était pas dans les intentions de son Gouvernement de s'ériger en juge de la querelle, mais seulement d'essayer un rapprochement loyal entre les belligérants, et la conférence se termina sans résultat.

Un nouvel effort s'imposait donc au Gouvernement chilien. Il s'y était préparé. Un corps expéditionnaire d'environ 27 000 combattants était prêt à s'embarquer à Arica : les provinces conquises restaient gardées par 6 000 hommes et 10 000 hommes achevaient leur instruction au Chili, formant la réserve. Les bataillons, presque constamment victorieux, gardaient leurs cadres depuis plus d'un an et pouvaient remplacer leurs pertes sans perdre leur cohésion. Les régiments de nouvelle formation, après une période d'instruction au Chili, allaient s'entraîner au camp d'Arica où ils retrouvaient des anciens justement fiers de leurs succès. Les troupes chiliennes avaient pris toute la valeur d'une armée régulière, pendant que les troupes péruviennes de nouvelle formation s'en éloignaient de plus en plus. Le peuple et l'armée du Chili réclamaient depuis plusieurs mois la marche sur Lima ; l'annonce du départ pour la capitale du Pérou fut accueillie à Arica avec le plus grand enthousiasme.

La première division (8 600 hommes commandés par le général Villagran) s'embarqua le 15 novembre sur deux vapeurs et sept voiliers protégés par deux navires de guerre et, sans rencontrer de résistance, débarqua à Paracas, petit port situé à 20 kilomètres de Pisco, qui fut évacué sans coup férir. Le reste de l'armée débarqua le 22 décembre, plus au Nord, dans la rade ouverte de Curayaço, à 90 kilomètres au Sud de Lima, et une brigade s'avança rapidement jusqu'au Lurin, dont la vallée fertile se prêtait admirablement à la concentration du corps expéditionnaire destiné à opérer contre Lima, dont il n'était qu'à environ 30 kilomètres.

La première division Villagran débarquée à Pisco avait l'ordre de rejoindre l'armée par voie de terre et la première brigade, sous les ordres du capitaine de vaisseau Patrick Lynch,

s'était résolument mise en marche; le général Villagran avait vu des inconvénients à cet itinéraire et avait dégagé sa responsabilité sur les conséquences d'un ordre qu'il se déclarait d'ailleurs prêt à exécuter. Le général Baquedano n'hésita pas à le renvoyer au Chili : « La responsabilité d'un ordre, écrivait-il à cette occasion, retombe uniquement sur le général en chef qui le donne sans que celui qui l'exécute ait le droit de le qualifier, puisqu'il remplit son devoir en se bornant à obéir. » Pendant que la deuxième brigade se rembarquait à Pisco et rejoignait par la mer, la brigade Lynch couvrait 200 kilomètres sans rencontrer de résistance sérieuse et reprenait sa place de bataille le 25 décembre.

A Lima, le chef suprême, don Nicolas de Pierola, continuait à déployer la plus grande activité. La capitale avait été protégée par un ensemble important de fortifications et en particulier une citadelle s'était élevée sur chacune des collines San-Bartolomé et San-Cristobal qui dominaient immédiatement la ville. Deux lignes la couvraient au Sud, la première à douze kilomètres de Lima, appuyée au Morro-Solar en avant de Chorillos et de San-Juan, longue de 14 kilomètres; la seconde à six kilomètres de la première et de Lima, près de Miraflorès. Dès novembre, le débarquement de la division Villagran sur la côte Sud avait révélé l'intention de l'envahisseur d'attaquer de ce côté, et les travaux de ce secteur avaient été l'objet d'un soin tout particulier. Elles étaient convenablement tracées, et utilisaient les accidents de terrain; mais les retranchements paraissent avoir été assez faibles et aucune défense accessoire ne semble avoir été prévue; en particulier, la défense avait utilisé les murs de clôture en les perçant de meurtrières et sans les renforcer, et dans ce pays privé de pluie, ils sont en terre séchée au soleil, rarement à l'épreuve de la balle, et ne peuvent résister au canon.

Quoi qu'il en soit, les défenses de Lima inspiraient une confiance absolue à l'armée et à la population de la capitale; par des revues, de grandes cérémonies religieuses et militaires, Pierola avait exalté le sentiment patriotique au plus haut point. Quelques contingents indiens venus de l'intérieur avaient renforcé l'armée régulière, formée à quatre divisions, qui défendait la première ligne Chorillos-San-Juan; l'armée de réserve, dont l'effectif n'était que de dix mille hommes, s'établit dans la seconde ligne, celle de Miraflorès à San-Bartolomé.

Pierola avait pris le commandement de l'armée, et restait dans ses lignes, pensant évidemment qu'il avait tout intérêt à y livrer bataille plutôt qu'en rase campagne. Un régiment de cavalerie, le seul de l'armée péruvienne, avait été chargé de disputer le terrain à l'avance chilienne, et avait été en grande partie détruit dans une surprise ; de petits détachements de partisans n'avaient réussi qu'à attirer sur les populations les rigueurs de l'envahisseur qui les avait considérées comme responsables. Pourtant, bien que ses troupes manquassent d'instruction, il semble bien qu'il aurait pu constituer en dehors de la garnison de Lima un corps d'observation qui, établi dans les montagnes sur le flanc droit des Chiliens, aurait harcelé l'armée d'invasion, gêné ses communications, et troublé au dernier moment son déploiement devant la ligne de Chorillos-San-Juan ; ce sont les reconnaissances ennemies qui prirent le contact avec cette ligne, et c'est en toute tranquillité que les trois divisions chiliennes se disposèrent devant elle.

La première division, capitaine de vaisseau Lynch, attaquait en avant de Chorillos la ligne permanente de Morro-Solar et la colline de Santa-Teresa, défendue par la division Iglesias ; au centre, la division Soto-Mayor devait enlever la position de San-Juan, défendue par le colonel Cacerès ; à droite la division du colonel Lagos avait devant elle la ligne défendue par le colonel Davila. La réserve chilienne, sous le colonel Martinez, était placée derrière le centre gauche ; le colonel Suarez commandait la réserve péruvienne.

A gauche, la division Lynch, ayant moins de chemin à parcourir, arrive au contact la première, à 5 heures du matin : soutenue par le feu de l'escadre, elle enleva les premières tranchées, mais sa progression fut arrêtée par une vigoureuse résistance. Elle parut même faiblir un moment ; le général Baquedano dut engager sur ce point sa réserve. Cependant, à 6 heures, la deuxième division Soto-Mayor s'engageait, et, après une bonne préparation d'artillerie, enlevait d'un seul élan les retranchements péruviens, perçant le centre de la ligne. Cacerès dut céder le terrain, et se replia en bon ordre sur Chorillos. Cependant la division de droite avait fixé la gauche péruvienne par son feu et quelques manœuvres menaçantes.

A sept heures et demie, par la brèche ouverte au centre, s'élançaient deux régiments de cavalerie chilienne qui ache-

vèrent la défaite de la gauche péruvienne et poursuivirent à outrance sur la route de Tebès.

Mais la droite, après avoir cédé un peu de terrain, s'était ressaisie au Morro-Solar et à Chorillos. Baquedano dut reformer sa ligne ; la première division rassembla ses bataillons face au Nord, la seconde venant de San-Juan à l'Ouest, avec une brigade de la 3e division, et le Morro-Solar fut attaqué de deux côtés; coupé de Chorillos et acculé à la mer, Iglesias dut se rendre après une belle résistance, vers midi.

Chorillos tenait toujours. La réserve péruvienne, mal engagée au début par Suarez, y renforçait la résistance, qui fut acharnée. Cette petite ville de plaisance, où le Lima élégant venait aux bains de mer pendant les chaleurs, avait été sommairement organisée, et chaque quartier fut défendu presque maison par maison. Vers deux heures de l'après-midi, la ville était prise dans l'ensemble, mais quelques centres de résistance ne tombèrent qu'à la nuit, par l'incendie des maisons. Le feu gagna de proche en proche et consuma toute la ville, à la seule exception de trois maisons.

Pierola, qui avait son quartier général à Chorillos, s'était transporté à San-Juan dans la matinée, puis était revenu à Chorillos après la perte de San-Juan : vers midi, il se replia sur Miraflorès le long de la mer, après avoir laissé des ordres pour la résistance la plus énergique. Sur les vingt ou vingt-deux mille hommes qui avaient combattu dans la première position, dix mille environ étaient hors de combat, dont la moitié tués, deux mille prisonniers, et six mille environ se rallièrent à l'appel du chef suprême sur la seconde position, où l'armée de réserve était établie. Quant à l'armée chilienne, elle accusait 797 tués et 2512 blessés.

Dans la matinée du 14, le général Baquedano envoya au chef suprême Pierola un parlementaire, accompagné du colonel Iglesias, ancien ministre de la Guerre, fait prisonnier la veille. Il rendait hommage à la vaillance de ses ennemis, attirait l'attention de Pierola sur le danger de continuer les hostilités aussi près de Lima, et l'invitait à envoyer au camp du vainqueur des plénipotentiaires, pour y traiter de la paix. Pierola, qui visitait alors ses avant-postes, fit répondre au parlementaire qu'il désirait la paix, qu'il attendait dans son camp les plénipotentiaires chiliens. Une question de protocole sem-

blait arrêter les négociations. Mais après avoir conféré avec lui, les représentants des Puissances étrangères à Lima se décidèrent à intervenir ; le général Baquedano reçut les ministres de France, d'Angleterre et de San Salvador le 14 au matin ; ils lui demandèrent de garantir les intérêts des sujets étrangers en danger à Lima, et en arrivèrent forcément à envisager la cessation des hostilités. Le général Baquedano déclina toute médiation qui aurait pu avoir un caractère d'arbitrage, et spécifia qu'avant l'ouverture des pourparlers entre les belligérants la place du Callao devait lui être remise sans conditions. Pour donner le temps à Pierola d'examiner cette proposition, il consentit à une suspension d'armes qui devait se terminer à minuit. Les hostilités devaient cesser, mais les mouvements de troupes pouvaient continuer à l'intérieur de la ligne formée par les grandes gardes.

Les 2 000 hommes qui formaient la garnison du Callao vinrent renforcer l'armée de Pierola, qu'avaient rejointe dans la nuit quelques contingents indiens. Les troupes régulières tenaient la droite et le centre de la ligne, l'armée de réserve la gauche.

Du côté chilien, la 3e division, commandée par le colonel Lagos, se formait dans la plaine en face de Miraflorès, près de la mer : c'était celle qui avait le moins souffert dans la bataille du 13 janvier et à elle était réservé le plus rude effort. Ce mouvement, et peut-être une reconnaissance que le général Baquedano exécutait dans sa première ligne, fit croire aux Péruviens qu'ils étaient attaqués, et que la suspension d'armes était rompue. Ils ouvrirent le feu, qui s'étendit rapidement sur toute la ligne, dans les deux camps. Après s'être réciproquement accusés de trahison, les deux partis sont maintenant d'accord pour admettre que la reprise du combat a été purement accidentelle, causée par un malentendu.

La droite péruvienne, sous Cacerès, était appuyée à un ouvrage assez important, qui s'élevait sur la côte ; mais l'escadre chilienne le contrebattait et démonta rapidement les deux canons lourds qui formaient son armement ; vers la gauche, les bataillons d'étudiants et de commerçants sortirent résolument des tranchées et menacèrent d'enveloppement la droite chilienne : une charge opportune de la cavalerie permit de contenir cette avance jusqu'à l'arrivée de la réserve, puis successivement des brigades de la 1re division Lynch. Le combat était rétabli vers 2 heures 30.

A ce moment, la 3e division du colonel Lagos, soutenue par les feux de l'escadre, donna l'assaut; la première ligne péruvienne fut enlevée, mais la seconde ligne opposa une nouvelle résistance : les défenseurs manquèrent de munitions et cédèrent le terrain jusqu'à Miraflorès, qui fut incendié et détruit de fond en comble.

A quatre heures et demie, la réserve Martinez et la première division Lynch attaquaient à leur tour le centre et la gauche des Péruviens, qui étaient pris de flanc par l'avance de la 3e division Lagos; bien que les abords des retranchements fussent parsemés de mines automatiques, la ligne fut emportée, et deux régiments de cavalerie poursuivirent aussi loin que le permettait l'état du terrain, coupé de nombreuses clôtures. A six heures, les Chiliens n'avaient plus d'ennemis devant eux.

Sur 23 129 combattants, l'armée chilienne perdit pendant les journées du 13 et du 15 janvier 1881, 5443 hommes hors de combat, dont 1 229 tués et 4 144 blessés, soit plus du quart de l'effectif.

Les renseignements péruviens sont moins précis, mais on peut admettre qu'il y eut, pour 30 000 combattants, 6 000 tués et 3 000 blessés, soit le tiers de l'effectif hors de combat. Parmi les morts de la dernière bataille, toutes les classes sociales étaient représentées, ainsi que tous les âges de la vie : on nommait des magistrats de soixante ans et des étudiants de dix-huit, des députés, des écrivains, des artistes, des diplomates, de notables commerçants...

Durant des mois, ces citoyens paisibles avaient été à l'exercice pendant quelques heures par jour, tout en logeant chez eux; cette armée de réserve était à peine une garde nationale, et il est admirable que ces soldats improvisés, peu et mal encadrés, soutenus par une artillerie aussi insuffisante, aient pu offrir une pareille résistance aux troupes aguerries du Chili et supporter de telles pertes avant de céder à l'ennemi un terrain qu'il achetait aux prix de lourds sacrifices. Évidemment, par l'effectif des armées en présence, ces batailles sont hors de comparaison avec celles qui se sont livrées en Europe vers la même époque, la guerre franco-allemande de 1870-71 et la guerre russo-turque de 1877-78. Il s'agit de populations beaucoup moins considérables, clairsemées dans des territoires d'une immense étendue, et le nombre des combattants est limité par

la quantité de matériel qui peut venir d'Europe. On constate que tous ces combats consistent en une attaque de front, forcément très coûteuse en hommes; même en admettant que la nature du pays interdise les mouvements de grande envergure, il semble bien qu'on aurait pu tenter quelques manœuvres, puis une attaque de flanc qui aurait menacé les communications de l'adversaire; mais sans doute l'encadrement et l'instruction des troupes encore novices ne le permettaient pas, et, en l'absence de renseignements suffisants, les résultats sont tels qu'il est impossible de critiquer le commandement chilien, qui a toujours eu l'initiative de l'attaque.

Tous les bâtiments de guerre qui restaient encore au Callao furent coulés par leur équipage et Pierola, réfugié de l'autre côté des Andes, essaya de renouer les négociations pour la paix; mais le Gouvernement chilien refusa de traiter avec lui, l'accusant d'avoir traîtreusement rompu l'armistice le 14 janvier. Un Gouvernement provisoire se réunit à Lima, avec le docteur Francisco Garcia Calderon pour chef provisoire, et les négociations commencèrent. Mais des difficultés s'élevèrent et le docteur G. Calderon fut déporté à Santiago du Chili. Le président Pierola ayant démissionné, le contre-amiral Montero assurait la charge du Gouvernement comme vice-président et se refusait à toute cession de territoire. La médiation des États-Unis sembla prendre une forme concrète sous le président Garfield; son secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. Blaine, aurait voulu que la paix fût conclue sans annexion, mais avec des indemnités de guerre; le représentant des États-Unis à Lima, qui soutenait cette idée, fut en conflit avec son collègue à Santiago, et M. Blaine envoya en mission spéciale M. W.-H. Prescot, qui devait reconnaître le Gouvernement provisoire de M. Calderon et écarter, provisoirement du moins, toute annexion de territoire. Mais M. Prescot avait à peine indiqué ce point de vue que la mort du général Garfield et le remplacement de M. Blaine changeaient ses instructions et le sens de sa mission : obéissant à contre-cœur, il admit que le Chili proposât des conditions encore plus dures que celles d'Arica, que le Gouvernement des États-Unis jugea lui-même exorbitantes. Après le départ de M. Prescot, les nouveaux ministres des États-Unis résidant auprès des Puissances belligérantes restèrent en opposition comme leurs prédécesseurs, annulant ainsi l'action de

leur Gouvernement. Le résultat de l'intervention américaine fut d'écarter les médiations étrangères et de prolonger les hostilités en donnant au Pérou l'illusion décevante d'une action modératrice qui, de la part des États-Unis, devait rester à l'état de velléité passagère.

Cependant l'amiral Montero, devenu vice-président de la République péruvienne, avait rejoint Aréquipa, où un petit corps de 5 000 hommes protégeait son Gouvernement. Le colonel Cacerès, nommé général, luttait pour l'indépendance dans la région Andine, avec une alternative de succès et de revers. En 1882, il avait délivré la vallée de Jauja; mais, en juillet 1883, les Chiliens avaient repris pied dans les montagnes et l'avaient battu à Huamachuco; en même temps, une expédition montée de toutes pièces avait détruit les forces péruviennes de l'amiral Montero et occupé Aréquipa. Le général Iglesias, qui commandait les territoires du Pérou septentrional, n'avait pas réussi à y organiser une résistance sérieuse, et plusieurs expéditions chiliennes avaient parcouru le pays, levant de lourdes contributions de guerre et brûlant les villes quand elles se refusaient à ces paiements.

En l'absence de tout gouvernement régulier, Iglesias assuma la pénible tâche de conduire les négociations pour la paix, malgré l'intransigeance du brave Cacerès, qui, tout couvert de blessures, réorganisait de nouvelles forces dans son repaire natal d'Ayachuco, se refusant à toute paix qui eût été fondée sur une cession de territoire.

Le traité définitif fut précédé de conférences préliminaires; le Chili demandait la cession pure et simple du territoire de Tarapaca et la vente obligatoire de Tacna et Arica moyennant dix millions de pesos (50 millions de francs). Il finit par consentir à l'occupation temporaire de Tacna et Arica pendant dix ans, au bout desquels un plébiscite déterminerait le pays auquel le territoire reviendrait. Le traité d'Ancon fut signé en conséquence le 20 octobre 1883 et ratifié le 8 mai 1884; il stipule la cession à perpétuité et inconditionnelle de la province de Tarapaca; dans son article III, il définit les limites des provinces de Tacna et Arica, dont le territoire « continuera à être possédé par le Chili et soumis à la législation et aux autorités chiliennes durant un délai de dix années, à compter de la ratification du présent traité de paix. Le délai expiré, un plébiscite décidera,

par un vote populaire, si le territoire des provinces susdites reste définitivement sous la domination et souveraineté du Chili, *ou s'il continue à faire partie du territoire péruvien.* Celui des deux pays auquel demeureront annexées les provinces de Tacna et Arica paiera à l'autre dix millions de pesos... » Un protocole spécial devait établir la forme du plébiscite et les conditions de paiement de l'indemnité prévue.

* * *

Tel est l'article III du traité d'Ancon qui crée toute la question du Pacifique. Dès sa signature, l'armée chilienne évacua Lima, et les dernières troupes quittèrent le Callao à la ratification. Pendant plus de deux ans et demi, la domination étrangère avait pesé lourdement sur le territoire envahi, et la capitale en particulier, la ville des Rois, avait souffert matériellement et moralement sous la rude main de l'amiral Lynch, qui avait remplacé le général Baquedano dans le commandement de l'armée d'occupation. Elle avait payé de lourdes contributions de guerre; ses bibliothèques publiques et ses œuvres d'art avaient été saisies et transportées au Chili; son Université, — la plus ancienne des deux Amériques, — et tous ses établissements d'instruction avaient été transformés en casernes. Le souvenir de tous ces maux, en partie évitables, et même celui des exécutions militaires dont toute la région envahie avait souffert, serait sans doute bien atténué par le temps dans la mémoire de populations aimables et policées, qui paraissent vivre beaucoup au jour le jour. Mais une plaie reste toujours ouverte dont la douleur réveille toutes les autres : la marche du temps, au lieu d'apporter l'oubli, ne fait que compliquer de plus en plus la solution du problème.

D'abord, le Chili élargit le démembrement résultant du traité en continuant à occuper la petite province du Tarata, au Nord de Tacna, et il la conserva malgré les protestations du Pérou. Puis le protocole qui, d'après le traité d'Ancon, devait régler les conditions du plébiscite et le paiement de l'indemnité ne fut jamais établi.

Le 26 janvier 1894, un texte rédigé d'un commun accord par des plénipotentiaires autorisés fut admis par le Gouvernement péruvien, et le Gouvernement chilien lui refusa son assentiment, malgré l'avis de son représentant. En 1895, après avoir

obtenu de la Bolivie la cession de sa province maritime d'Atacama, le Chili avait transféré à la Bolivie, par une convention secrète, la souveraineté qu'il devait acquérir sur Tacna et Arica à la suite du traité d'Ancon ; la Bolivie retrouvait ainsi, aux dépens de son ancien allié, un débouché sur l'Océan Pacifique ; mais cette négociation n'était pas faite pour activer la solution de la difficulté avec le Pérou. Toutefois, des difficultés s'élevaient avec la République argentine au sujet du tracé de la frontière commune en Patagonie ; le Chili, rendu plus conciliant, signait alors, avec le Pérou, le traité du 9 avril 1898, qui soumettait à l'arbitrage de la Reine régente d'Espagne le litige auquel donnait lieu l'établissement du protocole prévu par le traité d'Ancon. Il semblait donc que la question allait être enfin réglée, quand le conflit avec la République argentine reçut une solution pacifique : la Chambre des députés du Chili ajourna alors la discussion du traité du 9 avril avec le Pérou, et aussi celui de 1895 avec la Bolivie, qui restait toujours en suspens.

Il s'agissait d'un changement complet dans la politique chilienne, qui se décidait à tenter de nationaliser les populations des territoires occupés depuis vingt ans. Tous les moyens furent employés : l'armée d'abord, par l'application du service militaire et par la concentration des troupes ; l'école, où les instituteurs chiliens remplacèrent les instituteurs péruviens ; l'église, dont les prêtres péruviens furent expulsés ; les travaux de toute nature, construction et exploitation des chemins de fer, et des mines, où affluèrent les ouvriers chiliens ; les concessions de terre faites au détriment du domaine public et au bénéfice de colons chiliens auxquels des lois spéciales donnèrent des avantages particuliers ; enfin le moyen simple d'expulsions arbitraires faites par fournées.

Certaines de ces mesures étaient manifestement contraires au traité d'Ancon, qui avait soumis aux lois chiliennes les populations des territoires occupés, mais non à un régime d'arbitraire sans limite ; en particulier la fermeture des oratoires privés après celle des églises et l'expulsion des prêtres péruviens furent déclarées illégales par le tribunal chilien de Tacna : il y a donc des juges au Chili. Le Parlement chilien entendit à plusieurs reprises les critiques de ses membres à cette occasion : elles restèrent aussi inutiles que les protestations du

Gouvernement péruvien qui finit par rompre les relations diplomatiques avec le Chili.

A plusieurs reprises, de nouveaux pourparlers intervinrent sans résultat. Le Chili ne voulait admettre le plébiscite que s'il était organisé par ses représentants et sans contrôle étranger ; c'est en vain que le Pérou proposait de revenir au traité de 1898, qui soumettait à l'arbitrage les conditions du plébiscite. Le chancelier don Agustin Edwards écrivait en mars 1910 au ministre des Affaires étrangères du Pérou : « Je dois rappeler à Votre Excellence que les plébiscites enregistrés par l'histoire prouvent qu'il n'y a là que des moyens inventés par les Gouvernements pour obtenir, sous les apparences du suffrage populaire, une cession ou une annexion convenue d'avance, afin d'éviter, autant que possible, de blesser le sentiment national du pays démembré. La raison en est évidente. Les Gouvernements ne sauraient consentir sérieusement à livrer à l'éventualité d'un vote le sort d'un territoire essentiel, comme c'est le cas, à la sécurité des frontières, et nécessaire pour compenser des sacrifices de sang et d'argent. » Cette théorie du plébiscite était au contraire entièrement nouvelle, et dans la pratique on ne peut en retrouver l'application dans aucune des consultations qui, en 1859 et 1866, ont modifié les frontières, selon le vœu unanime des populations, librement exprimé en Savoie et à Nice, comme dans toute la haute Italie.

Quand les expulsions se multiplièrent à Tacna et Arica, donnant lieu à des incidents qui motivèrent la rupture des relations consulaires entre les deux États, le président Wilson essaya d'intervenir, mais son action pacificatrice, accueillie par le Pérou avec gratitude, fut éludée par le Chili. Mais la fin de la guerre mondiale faisait naître la Société des Nations ; les peuples étaient admis à disposer d'eux-mêmes. L'Alsace et la Lorraine redeviennent françaises; des États nouveaux se créent par la résurrection de nationalités détruites depuis plus d'un siècle, comme la Pologne, ou depuis plus de trois siècles comme la Tchéco-Slovaquie ; la Roumanie doublait son territoire, le Danemark retrouvait le Sleswig, malgré sa neutralité forcée pendant la guerre; une ère nouvelle semblait commencer, inaugurant la Paix par le droit et la justice. Puisque le pacte qui la créait rendait la société compétente pour toutes les questions « qui affectent la paix du monde, » celle du Pacifique

pouvait être évoquée devant elle ; le Pérou et la Bolivie la présentèrent donc à sa première assemblée de Genève.

Le secrétaire général répondit aux requérants que leurs demandes, quoique parvenues trop tardivement pour être inscrites à l'ordre du jour, seraient immédiatement présentées à l'assemblée (1). La délégation bolivienne demanda la discussion de la sienne dans la session suivante.

Dans la session de 1920, la Bolivie exposa en substance que le traité de 1904, résultat de la guerre 1879-1883, l'avait privée par la conquête de tout débouché sur la mer et lui avait enlevé par la violence une province qui avait fait partie de tout temps de son unité nationale. Le Chili répondit que le traité de paix conclu vingt ans après la guerre, dans une atmosphère de sympathie réciproque, avait été jusqu'ici fidèlement exécuté par les deux parties : que le Chili avait construit un chemin de fer entre La Paz et la mer, augmentant les communications économiques de la Bolivie, et que la Société des Nations, fondée principalement pour assurer le respect des traités, n'avait pas qualité pour les discuter.

Dans la session de 1921, la commission des juristes fut consultée par le bureau au sujet de l'interprétation à donner dans le cas particulier à l'article 19 du Pacte, qui prévoit l'intervention de la Société des Nations « pour la revision des traités devenus inapplicables, ainsi que des situations internationales dont la prolongation peut compromettre la paix du monde. » La Commission émit l'avis que la demande de la Bolivie était irrecevable, car aucune modification ne s'était produite qui eût rendu le traité inapplicable, et rien dans la situation ne menaçait la paix du monde.

La cause du Pérou se présentait beaucoup plus favorablement que celle de la Bolivie ; il ne demandait pas la revision d'un traité déjà ancien, mais son exécution sans cesse différée par des retards dont il rejetait la responsabilité complète sur le Chili, on pouvait établir cette responsabilité sur pièces et immédiatement. En tout cas, un arbitrage s'imposait, car l'organisation du plébiscite, déjà difficile en 1894, l'était bien davantage vingt-sept ans après. Ce traité inappliqué était devenu inapplicable dans son texte définitif, et la rupture des relations diploma-

(1) Craignant de blesser le nouveau Gouvernement des États-Unis représenté par le président Harding, le Pérou retira sa demande.

tiques et consulaires créait entre les deux États une situation vraiment insolite, « dont le maintien pouvait mettre en péril la la paix du monde. » A ce double titre, le Pérou aurait pu requérir l'application de l'article 19 du Pacte. Et le Pérou se taisait, paraissant attendre que la Société des Nations, après les tâtonnements inévitables qui accompagnaient ses premiers pas, eût pris conscience de sa force.

C'est alors que le Chili proposa au Pérou d'effectuer le plébiscite prescrit par le traité d'Ancon. Dans sa réponse, le Gouvernement du Pérou invoqua d'abord la nécessité d'établir nettement la situation qui résultait de ce qu'il appela les violations du traité entre 1894, date indiquée pour le plébiscite, et 1922, date à laquelle il aurait lieu. Ces constatations faites, il conviendrait d'en établir la portée juridique et d'en déterminer les conséquences pratiques. L'article III du traité d'Ancon restait-il encore applicable, et le plébiscite était-il nécessaire pour le retour de Tacna et Arica à leur nationalité première ? Se rendant bien compte de la difficulté qu'éprouverait à se placer à ce point de vue l'État qui restait le vainqueur, le Gouvernement du Pérou réclamait ensuite l'arbitrage des États-Unis.

Peut-être une telle communication serait-elle restée sans réponse, si le président Harding, facilitant ainsi les pourparlers, n'avait invité les deux Puissances à envoyer des plénipotentiaires à Washington, qui, sur un terrain neutre et dans une atmosphère de cordialité, pourraient tenter d'arriver à une entente dans un litige qui n'avait que trop longtemps duré. Les deux États en contestation envoyèrent donc leurs représentants à Washington, mais le Gouvernement du Chili se refusa à y discuter avec la Bolivie, qui demandait à participer aux conférences : dans l'esprit de la chancellerie chilienne, il s'agit évidemment de régler l'exécution de l'article III du traité d'Ancon, et non de discuter sur les articles de ce traité, la cession de Tarapaca, par exemple, — et encore moins de reviser le traité de 1904 avec la Bolivie, dont l'exécution est comptète et ne donne lieu à aucune contestation. Le Gouvernement américain, sollicité d'intervenir, allégua qu'il n'était ni juge ni partie dans la discussion et se récusa avec une scrupuleuse correction.

A la suite de discussions assez longues, les plénipotentiaires arrivèrent à rédiger dans un protocole le programme de la conférence qui permet d'espérer la fin du conflit. Tous les points

en litige y sont soigneusement énumérés. La question de Tarata, petit district hors de la zone fixée par le traité d'Ancon et occupé néanmoins par le Chili, se pose tout d'abord ; puis la conférence doit examiner s'il y a encore lieu à plébiscite, et fixer subsidiairement les conditions dans lesquelles il devrait alors s'effectuer : globalement, par zone ou bien par commune ; quelle autorité présidera aux opérations : commission mixte ou Puissance neutre ; qui aura droit de voter : immigrés chiliens, péruviens expulsés ou émigrés à rapatrier dans leur domicile, chaque catégorie donnant lieu à discussion. Il s'agit d'un département qui, en 1875, au dernier recensement avant l'occupation par le Chili, avait 35 700 habitants pour une superficie de 32 600 kilomètres carrés, dont 7 723 habitants et 4 978 kilomètres carrés pour la province de Tarata ; mais c'est avant tout une question de droit qu'il faut trancher, et les difficultés se presseront en foule, soulevées par une longue possession de fait. Comment reconstituer le corps électoral qui aurait dû voter en 1894 ? Est-il possible de négliger systématiquement tous les intérêts qui se sont développés au cours de la longue occupation chilienne, légitime ou non ? S'il est nettement établi que c'est bien par suite de la volonté du Chili que le plébiscite n'a pas eu lieu à l'époque fixée, n'y a-t-il pas lieu à compensation pécuniaire pour les importants bénéfices que le possesseur a tirés de l'exploitation des gisements minéraux, causes de la guerre ? Le protocole convient de recourir à l'arbitrage du Président des États-Unis. Le Parlement péruvien a déjà approuvé cette convention, qui n'a pas encore été soumise au Parlement chilien. On peut espérer que la politique intérieure n'influera pas sur la décision de cette question capitale et que le Parlement sanctionnera les sages propositions de son Gouvernement.

Nous approchons donc de la solution, et un incident assez pénible vient de marquer qu'elle est de plus en plus urgente. Dans sa session de 1922, le Conseil de la Société des Nations a élu pour président don Agustino Edwards, représentant du Chili qui, d'ailleurs, dirige les débats avec tact et compétence. Mais, dans les circonstances actuelles, le Gouvernement péruvien a jugé que son représentant, M. Cornejo, — auquel la vice-Présidence avait été offerte, — ne pouvait siéger sous la présidence d'un homme d'État chilien qui se trouve avoir joué, comme chancelier, le rôle le plus actif dans la « chilénisation »

des provinces de Tacna et Arica : c'est précisément don Agustino Edwards qui a expulsé les prêtres péruviens, malgré un arrêt de la cour chilienne de Tacna, et c'est à cette occasion que les relations diplomatiques ont été rompues entre les deux États en 1910.

Le problème du Pacifique n'a pas été résolu par les congrès pan-américains de Washington, de Mexico, de Rio de Janeiro et de Buenos-Ayres, qui avaient sensiblement le même but que la conférence de Genève; la question restait posée, et il est heureux pour l'Amérique latine que le Pérou et le Chili consentent enfin à soumettre leur litige à la République des États-Unis, donnant ainsi un bel exemple à l'Ancien Monde. Les illusions se dissipent qui voyaient dans le Pacte des Nations le règne du droit absolu et la revision de tous les anciens procès; mais c'est pourtant un spectacle consolant que de voir cet effort vers la justice qui fait disparaître une cause flagrante de guerre.

GÉNÉRAL MANGIN.

(A suivre.)

P. S. — Le Sénat chilien n'avait voté le protocole d'arbitrage qu'avec des réserves; mais la Chambre des députés l'avait admis sans restriction, et le Congrès, décidant en dernier ressort, a ratifié le vote de la Chambre. Les signatures seront donc échangées incessamment à Washington et les négociations pour le traité définitif pourront commencer aussitôt. Le conflit du Pacifique paraît donc toucher enfin à son terme final.

UNE FILLE DE RONSARD

LA BERGÈRE ROSETTE

Ministre intègre et Mécène bienveillant, Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, Magny, Alincourt et autres lieux, est demeuré doublement célèbre. Les historiens ont conservé le souvenir de son rôle politique qui, durant près d'un demi-siècle, du milieu du règne de Charles IX au commencement de celui de Louis XIII, fut considérable et, quoi qu'en aient dit les pamphlétaires, souvent heureux. Les poètes, de leur côté, ont éternisé son esprit aussi affable qu'éclairé, en souvenir de ses bienfaits et des heures exquises qu'ils avaient passées dans sa maison de Conflans-l'Archevêque, à feuilleter les beaux livres de sa « librairie » et à respirer, sur les rives de la Seine, le parfum de ses orangers.

Cependant on ne sait plus guère aujourd'hui que le nom de la femme de Nicolas de Neufville, née le 21 mai 1546 de Claude de L'Aubespine, baron de Châteauneuf-sur-Cher (auquel Villeroy, son gendre depuis 1562, succéda en 1567 comme secrétaire d'État), et de Jeanne Bochetel. Madeleine de L'Aubespine, cependant, passait aux yeux de ses contemporains pour une personne remarquable et pour un écrivain de valeur. Dame d'honneur de Catherine de Médicis, elle comptait avec la reine de Navarre, la maréchale de Retz et Mlle de Surgères, parmi les lumières de la Cour. Elle avait, nous dit La Croix du Maine, traduit les *Épîtres* d'Ovide et rimé une « infinité » de poèmes. Par malheur, l'auteur de la *Bibliothèque françoise* ne nous apprend rien au sujet de cette production demeurée inédite, et Ronsard,

en rendant hommage sur la fin de sa vie au jeune talent de la châtelaine de Conflans, n'a pas été plus précis :

SONNET A MADAME DE VILLEROY

Madeleine, ostez moy ce nom de l'Aubespine,
Et prenez en sa place et Palmes et Lauriers,
Qui croissent sur Parnasse en verdeur les premiers,
Dignes de prendre en vous et tiges et racine.

Chef couronné d'honneur, rare et chaste poitrine,
Où naissent les vertus et les arts à milliers,
Et les dons d'Apollon qui vous sont familiers,
Si bien que rien de vous, que vous-mesme n'est digne,

Je suis en vous voyant heureux et malheureux :
Heureux de voir vos vers, ouvrage généreux :
Et malheureux de voir ma Muse qui se couche

Dessous vostre Orient. O saint germe nouveau
De Pallas, prenez cueur : les Sœurs n'ont assez d'eau
Sur le mont d'Hélicon pour laver vostre bouche.

On retrouve encore le nom de Mme de Villeroy en tête de l'une des *Pierres précieuses* de Rémi Belleau et des épitaphes, dignes d'un plus grand personnage, que Ronsard, Desportes, Jamyn et Passerat rimèrent en 1576 pour une petite barbiche blanche fort aimée de Madeleine de L'Aubespine. Mais rien, dans ses divers poèmes, ne permet de fixer, même vaguement, la physionomie de notre femme de lettres. Quoi d'étonnant, dans ces conditions, à ce que son souvenir se soit, avec le temps, effacé?

I

Si Madeleine de L'Aubespine n'a rien publié sous son nom, il existe néanmoins une pièce imprimée d'elle en tête des *Premières œuvres* de Desportes, et cette pièce, oubliée jusqu'à ce jour au point d'être à peu près inconnue, la voici :

SUR LES AMOURS DE PH. DESPORTES

SONNET

Qu'eusses-tu fait, Amour? ta flamme estoit esteinte,
Ton arc, vaincu du temps, s'en alloit tout usé,

Et ton doré carquois, de flèches espuisé,
Nous faisoit désormais moins de mal que de crainte.

Si l'on monstroit d'aimer, ce n'estoit que par feinte,
Pour tromper seulement quelque esprit peu rusé;
Car tu n'avois un trait qui ne fût tout brisé,
Ny cordage qui pût rendre une âme contrainte.

Par ces vers seulement tu as repris naissance;
Ils t'ont armé de traits, d'attraits et de puissance,
Et te font derechef triompher des vainqueurs.

Et d'autant plus, Amour, surpassent-ils ta gloire,
Que tu n'acquiers sans eux une seule victoire,
Et qu'ils peuvent sans toy captiver mille cœurs.

M. D. L.

ET FLORIDA PUNGUNT

Les initiales et la devise que nous venons de lire sont très claires. Mais les signatures : C. M., puis : C. M. D. L., que l'on trouve dans les premières éditions de Desportes, le sont moins. Que représente, en tête du nom de Madeleine de L'Aubespine, cette lettre C? L'initiale de quelque pseudonyme? Celle de Callianthe, la mystérieuse poétesse que, dans ses *Meslanges*, Desportes comparait à Sapho?

Telles étaient les questions que je me posais, lorsque deux sonnets anonymes du temps de Charles IX qui voisinent à la bibliotheque de l'Arsenal dans les précieux recueils manuscrits de Conrart, vinrent me tirer d'incertitude en rapprochant à nouveau devant mes yeux les noms de Callianthe et de L'Aubespine. Le premier est intitulé : « Pour une devise de L'Aubespine : Pungit placetque; » le second : « Response à un sonnet de Callyanthe. »

Ceci établi, voyons en quels termes Desportes nous parle de Mme de Villeroy et de son œuvre poétique :

SUR LES VERS DE CALLIANTHE

Mirtis, Corinne et la Muse de Grèce,
Sappho qu'Amour fit si haut soupirer,
Tous leurs escrits n'oseroient comparer
A ces beaux vers qu'a chantés ma maistresse.

Qui veut sçavoir de quels traits Amour blesse,
Sans voir vos yeux trop prompts à martyrer,
Lise ces vers qu'habile il sceut tirer
De vostre esprit, digne d'une déesse.

Pensers, désirs, soupirs, feux et glaçons,
Sont les sujets de ces belles chansons,
Où seule à part vous retenez vostre âme.

Cœur n'est si froid qui n'en fût allumé ;
Cachez-les donc, ô mon mal bien-aimé !
Car sans les voir je n'ay que trop de flamme.

Nous commençons, cette lecture faite, à mieux connaître Madeleine de L'Aubespine. Ainsi donc, maîtresse — tout au moins idéale — de Desportes, Callianthe fut, comme son aînée Louise Labé, la « belle cordière » lyonnaise, un poète de l'amour. C'est là ce que vont nous confirmer les jolies « chansons » (entendons ce mot dans le sens très général qu'il avait au XVIe siècle, où presque toute la poésie se chantait, soit à plusieurs voix, soit à une seule soutenue par le luth ou la guitare) rimées par Mme de Villeroy.

Une bonne fortune m'a permis de les retrouver à la Bibliothèque nationale, sinon dans leur ensemble, du moins en nombre suffisant pour nous permettre de les apprécier. L'une d'elles figure, signée, dans le manuscrit français 1662 ; toutes les autres, accompagnées soit de deux V soit d'un M et d'un A entrelacés, dans le manuscrit français 1718 qui, en majeure partie composé de vers de Desportes et de Madeleine de L'Aubespine, a dû vraisemblablement appartenir au poète chartrain. Curieuses pour l'érudit, elles intéressent également tous les fervents de Ronsard, en leur révélant un écrivain gracieux, dont le mérite est au moins égal à celui de nombre de disciples imprimés et connus du grand Vendômois.

C'est en effet de ce dernier que se réclame notre Callianthe dans un sonnet assez bien venu où, en retour de ses éloges, elle lui témoigne une affectueuse et profonde admiration :

SONNET POUR MONSIEUR DE RONSARD

Tant de flamme et d'amour, dont tu vas allumant
La nuict de mes escriptz que ta Muse éternise,
Font que je me tiens chere, et me plais et me prise,
Car je ne puis faillir, suyvant ton jugement.

Mon esprit, qui devant se traînoit bassement,
Prétend voler au ciel si tu le favorise.
Donc, ô divin Ronsard, ayde à mon entreprise :
Je sçay bien que sans toy j'oserois vainement.

Ainsy que Phaeton, d'une audace nouvelle,
Puisque, ô mon Apollon, ta fille je m'appelle,
Je te demande un don gage de ton amour:

Monstre moy le chemin et la sente inconnue
Par qui tant de lumiere en la France est venue,
Et qui rend ton renom plus luysant que le jour.

Mme de Villeroy qui, avec la maréchale de Retz, assista le 24 février 1586 au Requiem chanté dans la chapelle du collège de Boncourt en mémoire de Ronsard, dut certainement composer quelque épitaphe ou chant funèbre à l'occasion de la mort du glorieux poète. Mais ni le *Tombeau* de ce dernier, — auquel collabora une autre femme de lettres, Jeanne de Faulquier, baronne de Seignelay, — ni les manuscrits de la Bibliothèque nationale n'en contiennent la moindre trace.

Le titre de « *fille* » de Ronsard, ce titre qui fait penser à Mlle de Gournay et à Montaigne, était suffisant pour illustrer Callianthe : Madeleine de L'Aubespine y joint le charme d'avoir été Rosette, l'inspiratrice des plus jolis vers d'amour de Desportes.

II

Lorsque ce dernier, exactement du même âge que Mme de Villeroy, publia ses premières œuvres au cours de l'été 1573, il venait d'avoir vingt-sept ans. Son nom était déjà célèbre. Rimeur infatigable, courtisan à toute épreuve, il avait su se faire remarquer au Louvre en dédiant à Charles IX une imitation de l'Arioste, en chantant les amours du duc d'Anjou, le futur Henri III, et en glorifiant, sous le nom d'Hippolyte, la plus jeune fille de Catherine de Médicis, Marguerite de Navarre,

Perle unique du monde et sa fleur la plus belle (1).

(1) Dans un important travail sur Desportes, M. Lavaud, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, justifiera tout au long cette identification, — qu'il me suffit de signaler ici, — de l'Hippolyte de Desportes avec la « reine Margot. »

Aussi des largesses royales avaient payé ces verroteries italiennes dont l'éclat, aujourd'hui bien terni, éblouit au XVIe siècle la Cour et la ville.

Entré dès 1569 en relation avec la famille de L'Aubespine, Desportes était devenu, à l'époque dont nous parlons, secrétaire de la chambre de Nicolas de Neufville, et, depuis quelque temps déjà, plus que l'ami qu'il avait d'abord été pour Mme de Villeroy. Un jour, en effet, en devisant de poésie avec la docte Callianthe, il s'était aperçu qu'elle avait des yeux bruns fort riants, de la grâce et même une certaine beauté.

De là à en devenir amoureux et à lui reconnaître les charmes tout puissants dont Alcine, parée de soies et d'ors, enivrait Roger au son des harpes et des lyres dans son palais enchanté, il n'y avait qu'un pas. Desportes le franchit d'autant plus volontiers qu'il se sentait un peu las de « pétrarquiser » sans espoir de « profit » en faveur de l'inaccessible Hippolyte. Il se décida, en conséquence, à faire entendre à Callianthe les nouveaux sentiments qui avaient pris place dans son cœur :

Se peut-il trouver peine en amour si diverse
Que ce cruel enfant ne m'ait fait endurer ?
A-t-il en son royaume une seule traverse,
Où je ne me sois veu mille fois égarer ?

En mon cœur chaque jour sa rigueur il exerce,
Ayant tousjours de quoy mon esprit martyrer ;
Et croy que sur moy seul, pour me désesperer,
De tous les amoureux tous les tourments il verse.

J'ay demeuré quatre ans vivant en liberté,
Sans joye et sans douleur, auprès d'une beauté
De tous les dons du ciel heureusement pourvue.

Après un si long temps il m'en vient enflammer,
Et, comme si j'avois une nouvelle vue,
Je la sers, je l'adore, et meurs de trop l'aimer.

Mme de Villeroy répondit avec ironie à Desportes qu'elle ne croyait pas un mot de ce qu'il lui disait. S'il lui rendait hommage, c'était tout simplement, disait-elle, pour gagner par son intermédiaire les bonnes grâces de la reine de Navarre :

Vous qui sçavez que c'est, mieux que moy, de l'amour,
Pensez-vous qu'elle puisse estre sans jalousie,

Et qu'un cœur bien attainct, une âme bien saisie.
Veuille à son corrival faire quelque bon tour?

Ha, vous vous trompez fort de me faire la cour
Pour recevoir faveur d'une qui est ma vie,
D'une qui est mon cœur, ma maistresse et ma mie,
Qui recelle en ses yeux ma clarté et mon jour!

Si quelque poinct me manque à luy faire service,
Je ne veulx pour cela luy quitter mon office.
Toutefois (s'il luy plaist) l'accord je vous présente

Qui nous rendra tous deux contents à mon advis :
Je serviray les jours, vous servirez les nuicts.
Ha, vous ne voulez pas? Eh bien, j'en suis contente.

Mais Desportes, renouvelant ses déclarations, en appela solennellement à la mémoire de son ami et protecteur Claude de L'Aubespine, le frère de Madeleine, qu'une mort prématurée avait enlevé à vingt-six ans, le 11 septembre 1570 :

Sur le tombeau sacré d'un que j'ay tant aimé,
Et dont la souvenance est en vous si bien painte,
J'asseure et vay jurant, plein d'amour et de crainte,
Que, sans plus, de vos yeux mon cœur est enflammé;

Et que le temps léger, au change accoustumé,
Jamais n'esbranlera ma foy constante et sainte;
Mon âme à d'autres lois ne se verra contrainte,
Vostre nom en mes vœux sera seul réclamé.

Si je doy quelque jour démentir ce langage,
L'esprit qu'à haute voix j'appelle en témoignage,
Qui nous aimoit tous deux et que nous aimons tant,

Toute nuict m'espouvante et me soit adversaire.
Mais fussé-je aussi sûr que ma foi vous dût plaire,
Comme je le suis trop de vous estre constant!

Madeleine, troublée, invoqua l'honneur — juste assez — dans un sonnet dont les gentils oiselets, pour nous être familiers, ne laissent pas de nous plaire :

Resvant parmy ces boys, je voy s'entrebaiser
Deux tourtres qu'à l'amour l'Amour mesme convie.

De leurs mignards baysers la source est infinie,
Et sans fin leurs plaisirs je voy recommencer.

O bien heureux oyseaux qui d'ung mesme penser
Contentez voz espritz francs de la Tyrannie
Qu'apportent le Respect, l'Honneur, la Jalousie
Et mille aultres soucyz qui me font trespasser,

Vous voletez sans soing, joyeux, de branche en branche,
Eprouvans le bonheur d'une liberté franche
Et les suaves douceurs d'une égale amitié.

Ha, je puisse mourir si je ne vouldroys estre
Avec vous, chers oyseaux, tourterelle champestre,
Pourveu que, comme vous, j'eusse aussi ma moictié !

C'était là, plus qu'une défense, un aveu, un aveu qui valut bientôt à Desportes « tous les plaisirs d'un amant bienheureux » et à Mme de Villeroy une joie si profonde que même les beautés de la nature n'arrivaient plus à l'émouvoir :

Non, ce n'est point icy la bien heureuse allée
Qui passoit en plaisir le clair séjour des dieux,
Ou, si c'est elle-mesme, ô cruauté des cieux,
Pourquoy s'est sa beauté si soudain envolée ?

Ce vert gay, qui rendoit mon âme consolée
Par un espoir plaisant, ores m'est ennuyeux,
Et ce qui lors estoit paradis de mes yeux
N'est plus rien maintenant qu'une obscure vallée.

Amour, ce changement montre assez ta puissance :
Les fleurs en ce beau lieu sans fin prenoient naissance
Durant le temps heureux qu'il te plut d'y loger,

Mais depuis qu'en mon cœur tu choisis ta demeure,
La verdeur de ce bois soudain se vit changer
Et dans moy les pensers reverdir d'heure en heure.

Hélas! Un rigoureux destin ne permit pas que ces « beaux jours! » fussent de longue durée : avant la fin de l'année 1573 le poète quittait Paris pour Cracovie, à la suite du duc d'Anjou élu roi de Pologne.

Je vais comptant les jours et les heures passées,
Depuis que de mon bien je me suis séparé,

Et qu'avec un grand roy, des mortels adoré,
J'ay choisi pour séjour ces campagnes glacées.

Amour, qui vois sans yeux mes secrettes pensées,
Si je t'ay jusqu'icy saintement révéré,
Chasse, ô Dieu! le regret dont je suis dévoré,
Et tant de passions dans mon âme amassées.

Fay qu'avec moins d'ardeur je désire à la voir,
Ou que de mon grand roy congé je puisse avoir,
Ou m'apprens à voler et me preste tes ailes,

Ou ne fay plus long temps mon esprit égarer,
Ou tempère mon mal qu'il se puisse endurer,
Ou m'enseigne à souffrir des douleurs si cruelles.

Ainsi s'exprimait Desportes durant son exil « en la froide Scythie », tandis que Madeleine de L'Aubespine se hâtait de déplorer sur le luth les tristesses de son âme :

Quiconque dict qu'Amour se guarist par l'absence
N'a esprouvé l'effort de son bras tout puissant :
Mon mal en est tesmoing, qui va tousjours croissant
Plus j'esloigne l'objet de ma douce souffrance.

Mon espoir bien heureux jouit de ta présence :
D'Amour mon cher soucy et mon cœur languissant
Se forgent sans cesser un amour renaissant
De tes perfections dont il a souvenance.

Quand tes yeux pleins d'amour sont aux miens opposez
Et que j'oy tes propos si chers et si prisez,
Mes sens, ravis d'amour, perdent la cognoissance.

Mais or que loing de toy je languis sans pitié,
C'est or que je congnois quelle est mon amitié,
Croissant à qui mieux mieux mon mal et ma constance.

Ces belles affirmations n'empêchèrent pas Desportes, lorsqu'il regagna la France après neuf mois de séjour en Pologne, de s'apercevoir d'un certain changement dans l'attitude de Mme de Villeroy. Il s'en plaignit dans des vers délicieux qui font songer, en plein XVIe siècle, aux bergers de Favart et de Watteau :

Rosette, pour un peu d'absence,
Vostre cœur vous avez changé,

Et moy, sachant cette inconstance,
Le mien autre part j'ay rangé;
Jamais plus beauté si légère
Sur moy tant de pouvoir n'aura :
Nous verrons, volage bergère,
Qui premier s'en repentira.

Tandis qu'en pleurs je me consume,
Maudissant cet esloignement,
Vous, qui n'aimez que par coutume,
Caressiez un nouvel amant.
Jamais légère girouëtte
Au vent si tost ne se vira;
Nous verrons, bergère Rosette,
Qui premier s'en repentira.

Où sont tant de promesses saintes,
Tant de pleurs versez en partant?
Est-il vray que ces tristes plaintes
Sortissent d'un cœur inconstant?
Dieux, que vous estes mensongère !
Maudit soit qui plus vous croira!
Nous verrons, volage bergère,
Qui premier s'en repentira.

Celuy qui a gaigné ma place,
Ne vous peut aimer tant que moy;
Et celle que j'aime vous passe
De beauté, d'amour et de foy.
Gardez bien vostre amitié neuve,
La mienne plus ne variera,
Et puis nous verrons à l'espreuve
Qui premier s'en repentira.

Cette villanelle que le duc de Guise, insouciant de la mort, fredonnait, dit-on, chez Mme de Sauve, quelques heures avant de tomber sous le poignard des Quarante-Cinq, passe à juste titre pour une des merveilles de notre poésie légère.

Elle fut, jusqu'au XVIIIe siècle, mise en musique un grand nombre de fois, notamment, dès 1575, par Eustache du Caurroy, « chantre de la chapelle de musique du Roy » qui obtint un « cornet d'argent » au « puy » musical fondé à Évreux par Guillaume Costeley, pour un air à quatre parties qu'elle lui avait inspiré.

En répondant à Desportes, Mme de Villeroy a fait preuve d'autant d'adresse que de grâce, et réussi à ne pas se montrer indigne de son interlocuteur dans ce périlleux dialogue. Qu'on en juge :

Berger tant ramply de finesse,
Contentez-vous d'estre inconstant,
Sans accuser vostre maistresse
D'un péché que vous aymez tant.
La nouveauté qui vous commande
Vous faict à toute heure changer :
Mais ce n'est pas perte fort grande
De perdre un amy si léger.

Si vous eussiez eu souvenance
De l'œil par le vostre adoré,
En despit de vostre inconstance
Constant vous fussiez demeuré.
Mais vous n'estiez à six pas d'elle
Que vostre cœur s'en retira.
Nous verrons, monsieur le fidelle,
Qui premier s'en repentira.

Ces pleurs et ces plaintes cuisantes
Dont tout le ciel elle enflammoit,
C'estoit des preuves suffisantes
Pour monstrer qu'elle vous aimoit.
Mais vous, plein d'inconstance extrême,
Oubliastes pleurs et amour.
Donc, si Rosette en faict de mesme,
Ce n'est qu'à beau jeu beau retour.

Ceste si constante et si belle
Que vos propos vont décevant,
S'elle arreste vostre cervelle
Peut aussy arrester le vent.
Mais je ne porte point d'envie
Au bien que par vous elle aura :
C'est celle, je gaige ma vie,
Qui premier s'en repentira.

Une prompte réconciliation succéda à ces querelles en chansons. Madeleine de L'Aubespine déclara à son amant qu'elle s'étonnait qu'il ait pu qualifier d'inconstance l'attitude frivole

qu'elle affichait pour se faire « estimer » dans un siècle où la vertu n'était plus de mode. Elle lui affirma, en lectrice de l'Arioste, qu'aucune eau magique n'aurait sur son esprit le pouvoir d'oubli, comme sur celui, peu « arresté » de la faible Angélique, et lui jura, en guise de conclusion, l'éternelle durée de son amour :

Comment peult-il entrer en vostre entendement
Tout céleste et tout beau ce soupçon qui l'entame,
Croyant que mon esprit loge en soy d'autre flamme
Que celle qui prend vie en vos yeulx seulement ?

Au milieu de mon front vous pouvez clairement
Lire ce que je sens gravé dedans le cœur,
Et mes yeux languissans, que vostre amour enflamme,
Vous font assez de foy que j'ayme constamment.

Si cela ne suffit, revenez en vous mesme
Et jugez vos vertus, vostre valeur extrême
Et tout ce qui vous faict jusqu'au ciel estimer.

Dans un si beau miroir vous prendrez asseurance
Que qui du clair soleil a senty la puissance
Jamais d'un autre feu ne se peut allumer.

Si la sincérité de Mme de Villeroy, comme d'ailleurs celle de Desportes, n'est pas douteuse, le caractère essentiellement léger de leurs sentiments ne l'est pas moins. Ils eurent conscience de l'amour, l'un et l'autre, mais non la force d'aimer. Aussi leurs vers qui, au point de vue strictement littéraire, l'emportent sur tous ceux que l'on peut lire dans les recueils pétrarquistes publiés entre les *Amours* et les *Sonnets pour Hélène*, de Ronsard, ne sont-ils éclairés que d'une flamme assez artificielle. Ils nous charment sans nous émouvoir. Mais comment leur demander une noblesse que n'eurent ni la liaison ni, encore moins, la rupture de leurs auteurs ?

Un équivoque mignon de la cour de Henri III fut la cause de celle-ci. Cette fois, Desportes se fâcha pour tout de bon, et ce ne fut plus en berger des fêtes galantes qu'il parla :

Fort sommeil de quatre ans, qui m'as sillé la veuë,
M'assoupissant du tout en la nuict des amours,
Où est ce rare esprit? Où sont ces hauts discours?
Et cette grand beauté qu'est-elle devenuë?

Or, que la connoissance un peu m'est revenuë,
Je voy que le sujet de mes douloureux jours
N'estoit rien que feintise et qu'impudiques tours
D'une que pour mon bien trop tard j'ay reconnuë.

Je rougis de ma honte et voy trop clairement
Qu'Amour n'est point aveugle, ains les siens seulement,
Puisqu'il leur vend du fard pour des beautez divines.

Je t'embrasse, ô dédain! fin de tous mes malheurs,
Par toy je reconnoy qu'au lieu de belles fleurs
Je cueilloy des chardons *et de seiches espines.*

Dépouillée bientôt après des vers qu'elle avait inspirés et que Desportes, par suprême vengeance, dispersa dans les *canzonieri* des autres belles célébrées par lui, Callianthe n'eut d'autre ressource que de chanter, elle aussi, le « contr'amour. » Ce qu'elle fit avec emportement :

Jamais, jamais ne puissiez-vous, mon cœur,
De cest ingrat esprouver la feintise.
Plus tost la flame en mon courage esprise
Brule mes os d'éternelle rigueur;

Plus tost l'archer qui causa ma langueur
Change les traictz dont mon âme il maîtrise
Aux traictz de mort, qu'ainsi soit ma franchise
Subjecte aux lois d'un parjure trompeur;

Plus tost le feu, l'air, la mer et la terre
Soient conjurez à me faire la guerre
Et sans cesser croisse mon desconfort,

Que je consente une telle misère.
Pouvant mourir, trop lâche est qui préfère
Sa vie esclave à une belle mort.

Telle fut la dernière note des poétiques propos de Desportes et de Mme de Villeroy, ces aimables « entre-parleurs » de comédie qui, en jouant aux amants de Vaucluse, nous font songer plutôt à Zerbin dialoguant avec Isabelle sous un clair de lune vénitien.

III

En dehors de ses vers à Ronsard et de ses poésies amoureuses, Callianthe composa de nombreuses pièces, de genres

très différents, parmi lesquelles nous sont parvenues des stances à Madame de la Bourdaisière sur un miroir brisé ; une suite de quatrains échangés entre un pourpoint et un robon devenus robes ; une chanson « mise du biscayen en françois ; » enfin trois sonnets, dont deux « chrestiens. »

Stances et quatrains ne valent pas grand chose, mais les couplets du berger basque et de la bergère Catherine ou, comme on disait au XVIe siècle, Catin, sont agréables avec leur gentille allure de brunette populaire :

B

Resveillez-vous, belle Catin,
Et allons cueillir ce matin
La rose que pour mon amour
Vous me promistes l'autre jour.

Vive l'amour, vive ses feux,
C'est mourir de vivre sans eux.

C

Ha vrayment je vous aime bien,
Mais pourtant je n'en feray rien,
Car on dit que, cueillant la fleur,
Le rosier perd grâce et faveur.

Vive l'amour, vive ses feux,
C'est mourir de vivre sans eux.

B

Ouy bien, qui l'en voudroit oster
Et, larron, privé l'emporter.
Mais, belle, mon contentement
C'est de la baiser seulement.

Vive l'amour, vive ses feux,
C'est mourir de vivre sans eux.

C

J'ay peur que soubz ceste raison
Se cache quelque trahison,
Car aujourd'huy tous les bergers
Sont menteurs, trompeurs ou légers.

Vive l'amour, vive ses feux,
C'est mourir de vivre sans eux.

B

Je jureray par voz beaux yeux
Et par le pouvoir de mes Dieux,
Que jamais je n'auray plaisir
Qu'à contenter vostre désir.

Vive l'amour, vive ses feux,
C'est mourir de vivre sans eux.

C

Pastoureau, c'est trop marchander,
Ce qu'on ne doibt poinct demander :
Je me ris de tous ces débats,
Car, ma foy, vous ne l'aurez pas.

Vive l'amour, vive ses feux,
C'est mourir de vivre sans eux.

Les rimes spirituelles de Mme de Villeroy, sans être remarquables, se laissent lire, notamment le sonnet suivant :

Si tu jectes les yeux sur mon iniquité,
Je confesse, ô Seigneur, juge très équitable,
Que le mal qui m'afflige et me rend misérable
Est beaucoup moindre encor que je n'ay mérité.

Mais, s'il te plaist aussi, par ta toute bonté
Et par le sang du Christ, mon rempart veritable,
Regarde ma douleur de ton œil pitoyable :
Tu ne me laisseras en ceste extrémité.

En l'excès de mes maulx ce qui plus me console,
C'est que j'ay mon espoir en ta saincte parole
Qui me donne le cœur de m'adresser à toy.

L'œil donc couvert de pleurs, l'âme triste et confuse,
Mes péchés, ô Seigneur, en tremblant je t'accuse :
Voy du ciel ma misère et prens pitié de moy.

C'est là, on l'a reconnu, une adaptation de la célèbre pièce de Molza :

Signor, se tu miri a le passate offese...

qui devait également inspirer Desportes et, au XVIIe siècle, Des Barreaux.

Médiocre et grossier, le troisième sonnet de Madeleine de L'Aubespine — une énigme — n'a même pas, comme les vers que nous venons de lire, le mérite d'être édifiant, sinon pour nous montrer, une fois de plus, à quels jeux se divertissait l' « honneste » société du temps de Brantôme. On voudrait pouvoir douter de son authenticité, et conserver ainsi à Mme de Villeroy l'idéale figure que lui a prêtée Édouard Frémy dans son ouvrage, d'ailleurs excellent, sur *l'Académie des derniers Valois*. Mais rien ne nous y autorise, non plus qu'à récuser les hardis propos que d'Aubigné et d'autres ont placés dans la bouche de Madeleine de L'Aubespine.

Loin de réconcilier Desportes et sa Rosette, les années, en s'enfuyant, ne firent que les séparer davantage. On sait quelle fortune valut au poète chartrain l'avènement de Henri III au trône de France : une fortune comme Ronsard lui-même n'en acquit jamais durant sa longue existence de courtisan. Ce que l'on ignore, en revanche, c'est qu'une femme faillit, en gagnant le cœur du Roi, faire pâlir l'étoile de Desportes, et que cette femme fut Madeleine de L'Aubespine. « Mignonne » de Henri III, Mme de Villeroy connut, en 1582, un crédit qui alla jusqu'à lui procurer une abbaye, au grand scandale du nonce. Mais sa faveur fut de courte durée. Elle s'en consola, pour la plus grande joie des libellistes, en aventures aussi nombreuses que dépourvues de mystère.

Au temps de la Ligue que Nicolas de Neufville, disgracié en 1588, embrassa par dépit, Madeleine de L'Aubespine devint l'amie et la conseillère de Mayenne, ce qui lui permit de satisfaire au goût très vif qu'elle avait toujours éprouvé pour la politique. Puis, les Villeroy se rallièrent au parti de Henri IV, qui s'empressa de rendre à Nicolas de Neufville son poste de secrétaire d'État et son crédit passé.

Madeleine de L'Aubespine ne survécut pas longtemps à ces événements, étant morte, alors qu'elle allait avoir cinquante ans, le 17 mai 1596. Voici les quelques lignes que Pierre de L'Estoile lui consacra, en guise d'oraison funèbre, dans ses *Mémoires-journaux* : « Ce jour vinrent les nouvelles à Paris de la mort de Mme de Villeroy, à Villeroy, laquelle, avant de mourir, souffrist beaucoup de tourmens en son corps et de grandes dou-

leurs, lesquelles tous les gens de bien souhaitoient lui pouvoir servir au salut de son âme. Ceste dame estoit douée d'un bel esprit, lequel elle emploioit aux exercices ordinaires de la Cour. »

Soyons moins sévères que l'ironique mémorialiste et pardonnons à la fille d'alliance de Ronsard et à la Rosette de Desportes les fautes de Mme de Villeroy, en relisant avec conviction, dans le P. Hilarion de Coste, l'épitaphe, aujourd'hui perdue, de notre « pieuse, » « douce, » « libérale » et « candide » héroïne.

La Révolution, qui fit monter sur l'échafaud le dernier des Villeroy, viola les sépultures de Nicolas de Neufville et de sa femme. Mais on peut encore voir, dans la charmante église de Magny-en-Vexin, le marbre qui décorait jadis le tombeau de Callianthe et nous la représente, entre son mari et son beau-père, les mains jointes, agenouillée dans sa lourde robe de Cour sur un prie-dieu blasonné de croix et d'aubépines, toute préoccupée, semble-t-il, des sublimes pensées qui, au dire du P. de Coste, furent chez elle un don du ciel.

Roger Sorg.

DIX-HUIT MOIS

DANS

LES PRISONS BOLCHÉVISTES[1]

1918-1921

VII. — ÉTUDES DE MŒURS

L'attitude de mes compagnes de prison, voleuses et filles publiques avait complètement changé. Lorsque j'avais été amenée à « Novinskaïa Tiurma (2), elles avaient commencé par ne voir en moi que l'étrangère, la « bourlouika. » Je me tenais à l'écart, tâchant d'éviter leurs obscénités et leurs injures et ne me mêlant jamais à leurs disputes et à leurs querelles. Nombre de paroles mordantes et sarcastiques furent lancées à mon adresse, mais je n'y prêtais nulle attention : je me bornais à me tenir à l'écart, pour éviter leurs obscénités et leurs injures. Elles s'aperçurent bientôt que je n'étais pas celle qu'elles avaient cru tout d'abord; si je pouvais leur venir en aide de quelque manière, je le faisais volontiers; je leur servais de secrétaire lorsqu'elles avaient quelque réclamation à écrire. Peu à peu elles s'apprivoisaient ; finalement, je devins très populaire parmi elles.

A combien de scènes du pittoresque le plus savoureux n'ai-je pas assisté ! Les représentants du « Département Pénal » venaient souvent visiter notre prison. J'évitais autant que pos-

Copyright by princesse Tatiana Kourakine, 1922.

(1) Voyez la *Revue* des 15 novembre et 1er décembre.

(2) Prison Novinsky.

sible toute rencontre avec ces individus : j'avais la nausée en songeant que ces misérables, le rebut du genre humain, étaient actuellement maîtres de la Russie. C'étaient en grande majorité d'anciens voleurs, assassins, criminels de droit commun, ou bien de ces « camarades » qui se cachaient dans les sous-sols, du temps du Tsar. Une « Commission d'inspection ouvrière » vint un jour faire une inspection à la prison. Trois adolescents de dix-sept à dix-huit ans entraient dans la cour où nous étions en train de faire notre promenade habituelle. Ce fut alors un beau spectacle : toutes ces demoiselles de s'élancer à leur rencontre en poussant des exclamations joyeuses : « Vanka ! Sashka ! Petka ! (1) Comment allez-vous ? Que faites-vous de bon ? Et où se trouvent Borka et Kolka ? (2) Elles avaient reconnu dans ces voyous leurs souteneurs d'antan, de jeunes voleurs, actuellement au service du Gouvernement des Soviets.

Des concerts et des spectacles étaient souvent organisés à la prison, les bolchévistes se piquant d'aimer les arts, et s'efforçant de prouver qu'en Russie soviétique, l'art ne serait plus, comme par le passé, le privilège des classes aisées, mais celui de tout le peuple, et que le prolétariat créerait un nouvel art à lui qui ferait pâlir tout ce qui existait auparavant en fait d'art ! Une maîtresse de musique venait deux fois par semaine à la prison. Des chœurs de chants populaires avaient été organisés pour ces concerts : j'accompagnais au piano. Cela présentait de grands avantages pour moi. En récompense des efforts que j'étais censée faire « pour encourager l'amour de l'art parmi les prolétaires, » j'avais la permission de m'exercer au piano tous les jours, ce qui était une grande distraction et un grand délassement pour moi.

Le piano se trouvait dans la bibliothèque, où les autres prisonniers n'avaient pas le droit d'entrer. Je fus en outre chargée de ranger la bibliothèque, en compagnie d'une jeune fille très intelligente, F. Shaposhnikoff. Nous faisions le catalogue ; nous le faisions lentement, et personne ne venait nous déranger.

Je jouissais de cette solitude, car l'un des côtés les plus pénibles de la vie en prison était, pour moi, de ne jamais être seule, ni le jour, ni la nuit. On imagine ce que pouvait être pour moi la cohabitation constante avec ces créatures ! Leurs

(1) Diminutifs de Yvan, Alexandre, Pierre.
(2) Diminutifs de Boris et de Nicolas.

mœurs, leurs relations contre nature me dégoûtaient et m'indignaient. Ce vice dans l'un et l'autre sexe, ainsi que la cocaïnomanie, avaient atteint des proportions épouvantables en Russie. Tout ignorant et inculte que fût le peuple russe aux temps passés, il y avait des vices dont il n'avait aucune idée; mais, depuis la Révolution, la pire corruption avait pénétré dans les villages, et cela sous les formes les plus repoussantes.

Il a toujours existé des cas de relations anormales dans les prisons; mais sous l'ancien régime, il était du devoir du Directeur, des surveillants, du médecin, de les punir: les coupables étaient séparées du reste des prisonniers, ou des prisonnières, et envoyés dans une autre prison. Ici, on ne se cachait pas. Des femmes qui n'avaient eu auparavant aucune idée de ce vice, en étaient infectées. Il se trouvait parmi les détenues des petites filles de onze à douze ans; la prison avait tôt fait de les dépraver.

Quant à la cocaïne, bien que notre malheureux pays soit dans un état de complète détresse, bien que tout le nécessaire manque, il est toujours possible de s'en procurer. On la vend secrètement, et personne ne sait d'où elle vient, mais elle est là. Tous les bolchévistes, — à peu d'exceptions près, — prisent la cocaïne. Jadis le peuple russe s'intoxiquait de boissons fortes. Il a tout simplement remplacé la « vodka » par la cocaïne. Les enfants mêmes en font usage. La cocaïne a pénétré jusque dans les prisons, où rien ne peut, cependant, être délivré sans passer par les gardiens. Elle est introduite en cachette dans du pain, dans des bouchons de bouteilles, etc.

Le grand avantage de ces journées passées à la bibliothèque, c'est qu'on y était à l'abri du bruit et du tintamarre de la prison. J'avais toujours imaginé, — avant de savoir ce qu'était la vie en prison, — qu'un silence de mort devait y régner, que tout le monde devait y être triste et abattu. C'était tout le contraire à la prison Novinsky; une clameur incessante l'emplissait : on riait, on dansait du matin au soir, ce qui était fort naturel après tout, vu que ces filles se sentaient là chez elles; c'était vraiment leur maison, d'où elles ne sortaient que pour y revenir sans cesse; et toutes se connaissaient, grâce à leur profession, et à leur détention constante à la « Novinskaïa Tiurma. » Il y avait, entre autres, une certaine Arkhipova, — une voleuse bien connue à Moscou, — qui avait trente-cinq ans et se vantait d'avoir passé dix-sept Pâques en prison!

Je profitais de ce que j'avais tous ces types variés sous les yeux, pour prendre, à part moi, des notes. Je dois à la vérité de dire que je cherchai vainement parmi mes compagnes le type de « femme perdue » qui abonde dans notre littérature russe, et qui est si poétiquement dépeint non seulement par Gorki, Kouprine et Andréeff, mais aussi par notre grand Dostoïevsky lui-même. Il est généralement admis que la première chute d'une femme est due aux circonstances, à la tentation, à un entraînement irréfléchi, suivis de remords et de larmes; après quoi, ayant perdu tout espoir de relèvement, elle glisse sur la pente du péché jusqu'à l'abîme. Tout cela est fort touchant, mais les observations que j'ai pu faire, en écoutant parler ces filles, m'ont amenée à des conclusions entièrement différentes. Elles n'invoquaient aucune erreur de jeunesse, et n'avaient aucunement conscience de mener une vie de péché. Remords ou regrets leur étaient totalement inconnus : elles étaient, pour ainsi dire, des prostituées par instinct naturel, elles l'avaient toujours été; elles étaient parfaitement inconscientes et n'aspiraient certes pas à une existence plus décente. Il fallait les entendre se moquer des philanthropes charitables qui s'efforçaient de les « sauver, » qui leur faisaient la morale, tâchant de leur prouver qu'il valait mieux gagner son pain par le travail qu'en se vendant, et ouvraient des asiles pour le rachat des « femmes perdues ! » Elles m'avouaient avec ingénuité qu'elles entraient dans ces refuges quand elles étaient poussées par la faim; elles se faisaient alors passer pour des Madeleines repentantes..., et quittaient le refuge à la première occasion pour retourner à leur vie d'autrefois. Les bolchévistes, gens vertueux, ont fermé les maisons de tolérance. Hélas ! la prostitution, avec sa compagne inséparable, l'avarie, est sortie dans la rue, se répandant dans tous les coins de la Russie, et a pris des proportions effrayantes. D'après les dernières données statistiques de 1920, les cas d'avarie ont augmenté de 50 p. 100 dans la Russie des Soviets.

Toutes ces « créatures perdues » s'étaient prises d'affection pour moi, sans doute parce que j'avais compris, dès l'abord, la vanité de tout effort pour les convertir. Quant aux voleuses, je leur disais ouvertement que leur profession est dégoûtante et inexcusable; mais l'habitude de voler était invétérée chez elles, et elles n'étaient même pas en état de comprendre qu'elles agis-

saient mal. Il y en avait une parmi elles, Fénia Kossino, fameuse pour ses vols à Moscou. Sa dextérité était merveilleuse ; ses yeux brillaient et tout son être s'animait au récit de ses exploits ; ils étaient le but et le sens de sa vie ! J'ai déjà mentionné plus haut Valentina Botina, que je ne pouvais pas m'empêcher de plaindre. Elle avait rencontré un riche avocat et était devenue sa maîtresse, à l'âge de quinze ans. Elle en avait maintenant plus de trente. Richement entretenue par son amant qui, en dépit de tout, lui restait fidèle, elle possédait maison, automobile et diamants. Petit à petit, elle se mit à respirer la cocaïne, tomba de plus en plus bas, se lia avec une bande de voleurs et finit par devenir voleuse elle-même. Quand on l'amena en prison, sale et déguenillée, on aurait dit une mendiante de la rue. Une autre de mes voisines était Fénia Goldina. Jolie, intelligente et même spirituelle, elle me suppliait de la prendre sous ma protection quand nous serions libérées et de lui trouver parmi mes relations un client sérieux. Valentina Botina et Fénia Goldina, étaient les deux seules figures qui se détachassent sur le fond uniforme des « femmes perdues » et sur cette grisaille de vice.

La distribution de la correspondance aux prisonnières était le grand événement de notre vie monotone. Un jour que je tirais de l'enveloppe une de ces rares lettres, je restai stupéfaite ! La lettre ne contenait que quelques mots, mais elle était signée : « Votre bonne. »

Ainsi, notre bonne était en vie ! J'en croyais à peine mes yeux, et je me sentais folle de joie ! Je n'avais pas douté de sa mort, et je priais tous les matins et tous les soirs pour le repos de son âme. La lettre était ainsi conçue : « J'ai été arrêtée, il y a huit mois, et je me trouve actuellement à la prison de « Boutyrky. » On me promet de me libérer dans quelques jours, et j'accourrai aussitôt auprès de vous. » En effet, elle vint me voir le dimanche suivant, jour où les prisonnières peuvent recevoir des visites. C'était l'anniversaire de mon arrestation. Après une année de solitude complète, sans une âme qui me fût proche ou chère à Moscou, entourée comme je l'avais été par de parfaits étrangers, ma joie et mon émotion de revoir le visage familier de notre vieille bonne étaient immenses.

Cependant, il me semblait que le terme de mon emprisonnement ne viendrait jamais ! Le court été du Nord était passé.

L'hiver était revenu, rigoureux et plein de neige, avec un ciel de plomb qui me désespérait. Je souffrais d'un retour de rhumatismes et de malaria, et je me demandais avec terreur comment je ferais pour supporter un second hiver dans les conditions affreuses de cette vie de prison. Les nouvelles du « Front Blanc » devenaient de plus en plus mauvaises; lorsque j'appris par les journaux que l'armée de Wrangel avait été été évacuée de la Crimée, j'éprouvai un serrement de cœur. Tant qu'il avait existé une force militaire russe qui luttait et faisait d'héroïques efforts pour vaincre la Peste rouge, j'avais conservé le vague espoir d'une heureuse issue pour nous. Après l'évacuation de la Crimée, cet espoir s'écroulait ; c'était l'effondrement de la Russie.

Le 25 octobre (7 novembre), la Russie célèbre l'anniversaire du coup d'État bolchéviste. Une large amnistie est conférée ce jour-là presque exclusivement au prolétariat ; on met en liberté les assassins, les bandits, les récidivistes, mais nous autres, « bourjouis » et « contre-révolutionnaires, » ne profitons que fort rarement de cette amnistie. Les « solennités d'octobre, » comme les bolchévistes nomment cet anniversaire de la honte et du déshonneur de la Russie, n'apportèrent aucun allègement à mon sort. Je fus appelée au guichet et on me lut un papier qui venait d'être reçu du Comité central exécutif panrusse, constatant que « l'amnistie avait été refusée à la prisonnière Kourakine. » Le papier était signé par Krylenko. Cette nouvelle ne fut pas pour moi une déception, car j'étais persuadée d'avance que l'amnistie me serait refusée. Je priai même le Directeur de dire à Krylenko que j'étais bien touchée de voir qu'il ne pouvait se passer de moi. Je retournai à la salle n° 4, et me remis à compter les jours et les mois qui me restaient jusqu'au terme de ma libération.

VIII. — MA MISE EN LIBERTÉ

Deux semaines s'étaient écoulées depuis que j'avais été informée du refus d'amnistie. Le 27 novembre (10 décembre), jour à jamais gravé dans ma mémoire, j'étais assise sur mon escabeau, en train de broder, lorsque la directrice, Mme S..., entra dans la salle n° 4 et s'assit auprès de moi.

— J'ai une bonne nouvelle pour vous, me dit-elle.

Je ne pouvais même imaginer ce que serait cette bonne nouvelle, persuadée que rien de bon ne pouvait m'arriver...

Mme S... m'embrassa et me dit :

— Vous êtes libre.

Cela était tellement inattendu que je pouvais à peine croire à mon bonheur. Ce que j'éprouvais est inexprimable! Après avoir été privée de ma liberté, sans raison aucune, par une poignée de drôles qui m'avaient torturée physiquement et moralement; après avoir été, pour ainsi dire, « enterrée vive » pendant une année et demie, le désir de vivre était si fort en moi, qu'il avait pris possession de tout mon être. Ma seule idée, mon seul désir en apprenant que j'étais libre, était de fuir loin de la prison, loin de Moscou, de la Russie, de cet enfer sur terre.

Rapidement, la nouvelle de ma libération avait fait le tour de la prison, et toutes ses habitantes accouraient me féliciter... Je n'aurais jamais cru possible d'avoir tant d'amies parmi les filles et les voleuses! Elles avaient l'air sincèrement heureuses, criaient, gesticulaient; finalement, Fénia Goldina déclara :

— Portons notre princesse en triomphe!

Je fus soulevée de terre avec des hourras et des exclamations joyeuses. Lorsque ces ovations bruyantes eurent pris fin, je priai Mme S... d'informer ma bonne de ma mise en liberté, afin qu'elle pût m'aider à porter mon modeste bagage. Elle arriva radieuse; nous emballâmes à la hâte mes effets et j'allai prendre congé du personnel de la prison. La lourde porte de la Novinskaïa Tiurma tourna sur ses gonds, me laissant passer, et se referma... J'étais libre!

Nous nous rendîmes tout droit à la chapelle de la « Ivershaïa Bojia Mater, » où je chantai un *Te Deum* en signe de reconnaissance pour ma libération. J'avais hâte de partir. Force nous fut cependant de passer encore deux semaines à Moscou, car tout déplacement est accompagné d'innombrables formalités en Russie soviétique : on ne peut faire un pas sans la permission et la sanction de ceux qui tiennent entre leurs mains les destinées du « libre État socialiste. » Il me fallut courir d'un bureau à l'autre pour mettre mes papiers en règle. Tout ceci à pied bien entendu, vu qu'un fiacre ne coûtait pas moins de 10 000 roubles pour le moindre parcours. Le froid était intense, et je n'avais qu'un manteau d'été pour me couvrir. J'étais obligée de rester des heures à faire la queue. Les distances sont

énormes à Moscou, j'avais perdu l'habitude de marcher; dix-huit mois de prison avaient produit leur effet.

Un chaos épouvantable régnait partout; personne n'était au courant de rien; j'étais renvoyée d'un endroit à l'autre : « Ceci ne nous concerne pas, adressez-vous ailleurs, » et il fallait recommencer. Je dus me rendre chez Krylenko. Ce communiste-socialiste qui prêchait l'égalité, dont le venin empoisonné était dirigé contre nous autres « aristocrates, » et qui nous accusait de vivre dans le confort et dans le luxe, occupait une somptueuse maison privée appartenant au prince Galitzine. Je fus introduite dans un salon spacieux, à plafond haut et à double rangée de fenêtres, plein de beaux meubles anciens. J'aperçus une suite d'autres salons, et par la porte ouverte de la salle à manger, une armoire vitrée, remplie de vieille argenterie portant l'écusson des Galitzine. C'était d'un comique violent. Ces messieurs, qui nous reprochaient notre luxe, s'établissaient dans nos maisons, se servaient de notre argenterie et menaient une vie en opposition directe avec tout ce qu'ils prêchaient.

Je m'établis confortablement dans un fauteuil. Krylenko ne tarda pas à paraître.

— Bonjour, camarade; me dit-il.

J'inclinai légèrement la tête.

— J'ai été libérée de prison, lui dis-je et je viens vous demander un permis de voyage pour Kiev.

— On vous a lâchée? Voilà qui est étrange, car moi, je ne l'aurais jamais fait.

J'étais révoltée.

— Écoutez, *Monsieur* Krylenko, lui dis-je, en appuyant sur le mot Monsieur; le papier, m'informant de ma libération, était signé de vous, je l'ai vu de mes propres yeux. Il me semble assez extraordinaire, qu'occupant un poste aussi important au C. C. E. P. R., vous puissiez signer des papiers sans les lire. Vous venez de me dire que vous ne m'auriez jamais lâchée. S'il en est ainsi, comment se fait-il que ce papier porte votre signature?

Il était clair que je n'avais pas été libérée par l'ordre des Soviets, mais que mon mari était enfin parvenu à payer une somme importante pour ma rançon. Krylenko faisait semblant de l'ignorer.

Renvoyée au Kremlin, à l'institution où j'avais été jugée, le C. C. E. P. R., j'usai de ruse.

— Je suis allée voir Krylenko hier, lui dis-je : il m'adresse au Comité pour un permis de voyage à Kiev.

Ma ruse réussit pleinement ; à peine avais-je prononcé le mot magique de Krylenko, qu'on courut chercher le permis. Dix minutes plus tard, j'avais le papier en main...

Avant de quitter le comité, je suivis le corridor qui traversait l'institution. Toutes les portes des chambres dans lesquelles les différentes sections du comité étaient disposées, donnaient dans ce corridor. Ma curiosité fut pleinement satisfaite ; car je pus constater de mes propres yeux ce que j'avais maintes fois entendu dire : le C. C. E. P. R. était, en effet, une maison de débauche. Je vis par les portes entr'ouvertes des scènes que je n'essaierai même pas de décrire. C'est ainsi qu'on « travaillait » dans la « République paysanne et ouvrière. »

Deux jours plus tard, ma bonne et moi, nous réussîmes, après des efforts surhumains, à nous frayer un passage dans le train. Je n'avais aucune idée d'un voyage de ce genre. Le wagon à bétail dans lequel nous avions fait le chemin jusqu'à Moscou comme otages, était confortable et même luxueux en comparaison. Le train était presque exclusivement composé de wagons de quatrième classe, sans chauffage, avec des vitres cassées et des planches clouées aux fenêtres, ne laissant qu'une petite ouverture tout en haut. Il faisait complètement nuit dans ces wagons. Des voitures de première et de seconde classe étaient attachées au train, mais elles étaient spécialement destinées aux communistes, et bien qu'à demi vides, personne d'autre n'avait le droit d'y entrer.

A l'arrivée à Kiev, nous nous rendîmes tout droit chez notre ancien fermier, K..., pour lui demander abri jusqu'au moment où j'aurais décidé de mes mouvements ultérieurs. J'étais obligée de me cacher sous un faux nom. Je n'avais averti personne de ma mise en liberté et de mon retour à Kiev, excepté ma tante, Mme V. I., qui me revit avec les signes de la plus grande joie. Je ne pus malheureusement voir mon fils. Il se cachait dans la maison d'un prêtre de village, et nous considérions qu'il serait imprudent de le faire venir à Kiev, car il avait dix-sept ans, et risquait d'être enrôlé dans l'armée rouge.

Je n'avais eu jusqu'alors que des nouvelles rares et insuffi-

santes de lui : c'est à Kiev que j'appris tous les détails de sa fuite.

C'est à Kiev également que j'appris tous les détails du pillage de notre propriété. Ce n'était qu'un cas entre des centaines de mille : tous les instincts les plus brutaux du peuple avaient été éveillés par la Révolution; les paysans avaient été excités contre les propriétaires fonciers, de qui pourtant ils n'avaient reçu que des marques de bonté, et avec lesquels ils avaient vécu en paix et amitié jusqu'à cette époque maudite et honteuse. Il m'est pénible d'en parler et, d'ailleurs, tout cela n'est que trop bien connu!

Jusqu'en 1919, époque à laquelle les « autorités du village » avaient apposé les scellés sur notre maison, tout était demeuré intact chez nous. C'est alors que ces mêmes paysans qui avaient été chargés de garder la maison en qualité de « commissaires » y avaient pénétré dans la nuit et avaient volé et pillé tout ce qu'ils pouvaient; après quoi, ils y avaient mis le feu, et la maison avait été consumée par les flammes, avec tout ce qui restait encore de précieux. Mon foyer, qui m'était plus cher que tout autre endroit au monde, fut détruit par *des gens qui n'avaient jamais été l'objet que de bons procédés de ma part :* toutes les fermes, les magasins de blé, les étables à bœufs, furent démolies, pierre par pierre. C'était le triomphe de la « civilisation prolétaire de la République paysanne et ouvrière. »

J'étais libre, après une année et demie de captivité; mais qu'avais-je trouvé à mon retour à Kiev? Que me restait-il? J'avais perdu tout ce que je possédais : une propriété magnifique et remarquablement cultivée; une maison superbe, remplie de meubles anciens, de tableaux et de porcelaines précieuses... tout cela avait disparu. La seule chose que j'eusse réussi à sauver était mes diamants, mais le lecteur verra plus loin que je finis par être obligée de m'en séparer aussi. Cependant toutes ces pertes matérielles m'étaient moins pénibles que la perte de mes illusions morales. Je pleurais mes sentiments d'amitié envers le peuple... tout était brisé et détruit à jamais!

Étant obligée de me cacher et de ne me montrer nulle part, je priai K. de me trouver un abri hors de la ville. Il se mit en campagne et découvrit bientôt une maison aux abords de Kiev, sur le « Sapiornoie Polé » (Champ des Sapeurs) où il n'y avait ni comité de maisons, ni contrôle d'aucune sorte, ce qui était

fort important pour moi, qui n'avais été enregistrée nulle part depuis mon retour à Kiev. Cette maison appartenait à un ancien ouvrier non bolchéviste, honnête homme en qui je pouvais avoir entière confiance, sachant qu'il ne me trahirait pas.

IX. — MON « MARIAGE » AVEC UN BOLCHÉVISTE

L'hiver tirait à sa fin, et nous n'avions encore élaboré aucun plan d'action. Notre ancien fermier K. songeait aux différents moyens d'organiser ma fuite, mais aucun de ces moyens n'offrait de garantie suffisante.

Le procédé le plus simple et le plus répandu était de proposer une forte somme à la Commission extraordinaire, dont les membres ne se gênaient nullement pour accepter des pots-de-vin considérables pour vous faire traverser la frontière. Mais les « Tchékisty (1) » auraient probablement accepté le pot-de-vin, quitte à me trahir ensuite : ils avaient tout à gagner à ce système, car, en saisissant et livrant la princesse Kourakine aux autorités, ils auraient fait preuve de vigilance et de zèle.

Quant à mon fils, il lui était relativement facile de fuir, car il pouvait être nommé à quelque emploi près de la frontière et la passer ensuite secrètement. Mais moi, avec ma haute stature et mon extérieur qui ne ressemblait en rien à celui d'une « bolchévitchka (2) » et d'une communiste, j'aurais beaucoup risqué à entreprendre pareille aventure. J'avais bien envie d'emmener ma bonne avec moi, mais elle préférait rester en Russie, croyant fermement à un changement de gouvernement et de régime.

Le printemps était venu, beau comme il ne l'est qu'en Ukraine. La neige avait fondu vers la mi-février; le soleil rayonnait et l'air était doux et caressant. J'allais souvent me promener au « Baïkovo Kladbishtché (3), » demeurant des heures entières assise sur l'herbe fraîche et tendre : les arbres étaient encore dénués de feuilles, mais les violettes embaumaient déjà, les oiseaux chantaient... Tout mon être aspirait à vivre

(1) Membres de la « Thé-Ka » ou commission extraordinaire.

(2) Femme bolchéviste.

(3) Cimetière de Baïkovo, une des plus jolies promenades aux alentours de Kiev

d'une autre vie, à m'échapper de cet enfer sur terre qu'était la Russie des Soviets.

Enfin, K. vint me voir, déclarant qu'il avait réussi à trouver un homme auquel on pouvait entièrement se fier, et qui se chargeait de nous faire passer la frontière. Il m'amènerait dès le lendemain mon bienfaiteur. Je ne pus dormir de joie et d'émotion. Ma détention, la faim et les maladies dont j'avais souffert dans le courant de ces deux années, n'étaient plus pour moi qu'un cauchemar qui s'évanouissait.

K... arriva le lendemain avec Vladimir Ivanovitch : c'était celui qui se chargeait de nous aider dans notre fuite. Je ne veux pas donner ici son nom de famille, car il est resté en Russie, et je risquerais d'attirer sur lui l'attention des bourreaux bolchévistes. N'ayant pas eu la possibilité de quitter la Russie lorsqu'éclata la Révolution, et ne possédant aucuns moyens d'existence, il se trouva obligé d'entrer au service des bolchévistes, et avait traversé depuis de nombreuses péripéties. Il y avait en lui de l'aventurier ; il avait servi dans l'armée rouge, bien qu'il fût acquis d'avance à toute entreprise contre les bolchévistes.

Le voyant pour la première fois, je ne pouvais m'empêcher de me demander s'il était prudent de me confier à lui. Comment pouvais-je savoir s'il était honnête homme ? Mais tout valait mieux que de rester en Russie sous le régime des Soviets. Ma première impression, d'ailleurs, était favorable.

— Il y a une condition à l'exécution de mon plan, me dit tout d'abord Vladimir Ivanovitch.

— Et laquelle ?

— C'est que vous consentiez à m'épouser.

— Mais que ferai-je de mon vrai mari ? lui demandai-je.

— Rassurez-vous ! Notre mariage sera fictif, et vous m'épouserez sous un faux nom. Je vous procurerai tous les papiers nécessaires. Un mariage d'après les lois des Soviets est indispensable afin d'obtenir un certificat prouvant que vous êtes réellement ma femme ; en cette qualité, je pourrai vous emmener sans empêchement à la frontière. Quant à votre fils, je ferai en sorte qu'il soit nommé employé au « Glavsakhar » (administration des raffineries de sucre réquisitionnées par les Soviets) ; il servira sous mes ordres, et je l'enverrai en mission à la frontière, d'où il pourra facilement s'échapper. Tel

est mon plan. L'adoptez-vous et avez-vous confiance en moi?

— J'ai pleine confiance en vous, et je consens à tout, pourvu que vous m'aidiez à m'échapper de ce « paradis. »

— Ce ne sera pas encore pour tout de suite : je ne puis rien faire avant le mois de mai. Je dois vous prévenir, en outre, que notre secret sera connu de quelques-uns de mes collègues du « Glavsakhar, » — je ne puis me passer de leur concours, — mais je réponds de leur discrétion. Le tout nécessitera, malheureusement, une somme d'argent assez considérable.

Plus je l'écoutais et plus son calme et sa résolution m'inspiraient de confiance. Je ne doutais plus du succès de l'entreprise : j'étais prête à suivre au bout du monde mon « fiancé » imprévu.

Restait à trouver l'argent nécessaire pour notre fuite. Nous estimions qu'une somme de 12 millions de roubles serait nécessaire. Je fus obligée de me séparer de mes diamants et autres bijoux, à l'exception de quelques bagatelles de peu de valeur, et de mon collier et mes boucles d'oreilles en perles, que je décidai d'emporter avec moi. J'attendis l'arrivée de mon fils avec impatience. Son inaction lui pesait : il aspirait à rejoindre l'armée de Wrangel, considérant, comme tout honnête patriote, que cette armée était tout ce qui restait des vrais éléments russes honnêtes et nobles de notre pays, qu'elle n'avait pas dit son dernier mot, et servirait un jour de base à une nouvelle Russie.

Mon fils arriva enfin. Je ne l'avais pas revu depuis novembre 1919, près d'une année et demie. La Révolution qui avait détruit la Russie, avait aussi dispersé des familles entières! Mon fils n'était plus l'adolescent que j'avais quitté; c'était à présent un homme de haute stature et robuste : il avait passé par une rude école. Son vieux pardessus et son chapeau troué lui donnaient l'air d'un vagabond, mais son âme, ses idées et ses sentiments étaient restés les mêmes, grâce à Dieu : il était l'ennemi acharné du bolchévisme, du socialisme, et de toute abomination pareille. Combien de temps avions-nous encore à attendre ? Soudain, un matin que je m'étais rendue chez K., à la Poushkinskaïa, j'y trouvai Vladimir Ivanovitch qui m'attendait.

— Tout est prêt pour votre fuite, me dit-il ; voici vos faux papiers et ceux de votre fils. Consentez-vous à partir à trois heures de l'après-midi, aujourd'hui ? En ce cas, notre mariage

devra avoir lieu tout de suite, et nous ferons le voyage jusqu'à Jitomir dans le camion qui part à trois heures.

Je ne m'attendais pas à un départ aussi précipité. Il était onze heures du matin : je devais me marier, faire une marche de quatre verstes à pied jusque chez moi pour emballer et emporter tout ce que je pouvais de mes effets, revenir à la Poushkinskaïa, et me mettre en route à trois heures pour Jitomir. Cela ressemblait à un roman : tout finissait par un mariage, — mon mariage avec un bolchéviste !

Mon fils courut informer ma tante, Mme I., de notre départ, tandis que nous nous acheminions, Vladimir Ivanovitch et moi, à la Nikolaévskaïa, où se célèbrent les mariages bolchévistes. La cérémonie du mariage à l'église n'est pas légalement reconnue par les Soviets. Chemin faisant, Vladimir Ivanovitch m'indiqua comment je devais me comporter, ce que je devais dire en réponse aux questions qu'on m'adresserait. Je répétais docilement ma leçon, mais j'étais si agitée, que j'avais toutes les peines du monde à me rappeler mon nouveau nom de jeune fille, et celui de la raffinerie où j'étais supposée avoir travaillé, etc. J'avais certainement été plus calme le jour de mon vrai mariage.

Nous arrivâmes enfin à notre destination. Après être montés au cinquième étage d'une maison à la Nikolaévskaïa, nous fûmes introduits dans une pièce malpropre, où deux Juifs, homme et femme, étaient assis à deux tables séparées. Vladimir Ivanovitch s'approcha du premier, lui dit notre désir d'être « mariés légalement, » et lui montra nos papiers. Le Juif nota, griffonna une note et nous fit signe de nous adresser à sa collègue. Nous dûmes attendre, car il y avait plusieurs autres couples: L'arrivée de nos témoins (choisis par Vladimir Ivanovitch, et initiés par lui à notre secret) fut encore pour moi une cause d'émotion. A la vue de ces visages inconnus, je me sentis entre les mains de gens que je ne connaissais pas, dont je ne savais rien..., qui d'un seul mot, pouvaient me trahir. Mais le sort en était jeté.

Notre tour arriva enfin. Nous prîmes place à la table, en face de la Juive, qui me posa quelques questions : quel était mon domicile, si j'avais été mariée auparavant, etc. Toute cette procédure de « mariage » bolchéviste ne dura pas plus de cinq minutes, après quoi, on me donna le registre à signer.

Ici, un petit incident qui aurait pu tourner au tragique, mais qui passa inaperçu, grâce au Ciel. J'avais bien appris ma leçon, et pendant la « cérémonie du mariage, » je n'avais pas bronché dans mes réponses, mais, à l'instant de signer, j'eus une absence : pour un moment, j'oubliai mon rôle et je commençai à signer mon vrai nom : *T. Kour*... Après avoir écrit les quatre premières lettres, je revins à moi, et je sentis une sueur glacée me monter au front! Je me hâtai de faire une grande tache d'encre sur ces malheureuses quatre lettres, et signai mon nom d'emprunt. Mon « mari » chuchota à mon oreille : « Allez-vous en aussi vite que possible. » Je compris que ma position était dangereuse : les bolchévistes ont une organisation d'espionnage admirable. Je m'élançai dehors, descendant l'escalier quatre à quatre, à demi morte de frayeur.

Je ne respirai librement qu'en arrivant à la Poushkinskaïa. J'avais mal débuté... De retour à la maison, j'emballai à la hâte dans un modeste sac de voyage, un peu de linge, quelques blouses et une paire de souliers. Le plus difficile était de cacher mes perles et de les faire passer à la frontière. Je décidai de les laisser à Kiev, Vladimir Ivanovitch promettant d'aller les chercher plus tard à Jitomir, ou nous étions obligés de passer quelques jours pour affaires du « Glavsakhar. »

A trois heures, j'étais prête, mes cheveux entièrement cachés sous un châle de couleur sombre, l'air assez bien d'une servante. Nous prîmes un fiacre et nous roulâmes vers la Poushkinskaïa, où Vladimir Ivanovitch et André m'attendaient. Je jetai le manteau de mon « mari » sur mes épaules, et nous descendîmes tous les trois, Vladimir Ivanovith, André et moi, la Poushkinskaïa jusqu'au coin du boulevard Bibikovsky, où un camion énorme, chargé de barils d'huile pour Jitomir, nous attendait. Vladimir Ivanovith me présenta le chauffeur et son aide, de vrais bolchévistes ceux-là, auxquels force m'était de donner le nom odieux de « camarade, » qui n'avait jamais souillé mes lèvres depuis le commencement de la Révolution. Mais le plus difficile était de s'habituer à tutoyer mon nouvel époux...

Notre camion ressemblait à un vieil éléphant paralysé : il haletait, soufflait et craquait de toutes parts. C'était un des mille et mille exemples de « l'œuvre créatrice » des soviets. Bien que Jitomir ne fût situé qu'à 128 verstes de Kiev, nous fûmes

obligés de passer la nuit dans une fabrique d'allumettes d'un petit village.

Cependant mon « mari » n'était guère satisfait de moi.

— Vous ne vous tenez pas comme il faut, me disait-il; vous saluez, vous remerciez. Tout cela vous jouera un mauvais tour.

Je me mis à rire, promettant de surveiller mes manières.

Nous nous remîmes en route le lendemain à l'aube. Notre malheureux camion s'arrêtait à tout moment : c'était tantôt la chaîne qui se rompait, tantôt un accroc quelconque qui empêchait sa marche. Un de ces accidents se produisit comme nous approchions le bourg de « Korostychevo. » Nous fûmes obligés de faire halte sur la chaussée, juste en face de la propriété appartenant à un de nos amis, le prince Gortchakof. Je l'avais souvent visitée autrefois : la maison était très jolie, située sur les bords de la rivière Tétérev, avec un magnifique jardin et des parterres de fleurs, jadis admirablement bien tenus. A présent, je ne voyais devant moi que des ruines : la maison, bâtie dans le style russe « Empire, » avait été brûlée jusqu'aux fondements, et une seule colonne blanche s'élevait, mélancolique, au milieu d'un amas de pierres et de décombres; les branches des arbres et des arbustes étaient cassées, les sentiers couverts de ronces, et l'on entendait au loin tout au fond du vieux jardin, le chant d'un rossignol qui semblait sangloter, et pleurer, lui aussi, l'irrévocable passé!

Enfin, nous arrivâmes à Jitomir. Il n'existe pas d'hôtels en Russie soviétique : on les tient pour une fantaisie de « bourjouïs » et d'« aristocrates. » Nous nous rendîmes tout droit chez un collègue de Vladimir Ivanovitch, qui était initié au secret de cette fuite et devait nous aider à continuer notre route. Mon fils et Vladimir Ivanovitch descendirent chez lui, tandis qu'une chambre était louée pour moi dans une famille polonaise habitant non loin de là. Mon fils, qui avait déjà été nommé employé au « Glavsakhar, » reçut immédiatement un poste à Jitomir, et se mit à travailler avec zèle, afin de détourner de lui l'attention de ses chefs. Je pouvais être tranquille sur son compte.

J'attendais avec une impatience fiévreuse le moment de ma propre évasion; mais je dus patienter quelque temps à Jitomir. Vladimir Ivanovitch avait des affaires à Kiev, et devait s'absenter pour quelques jours; il attendait, en outre, une occasion vraiment sûre de m'amener à la frontière. Il était dangereux de

voyager par chemin de fer; car la « Tchrézvytchaika » suivait, exerçait dans cette région un contrôle vigilant : les papiers étaient vérifiés à chaque station, les bagages fouillés; or, j'avais sur moi mes perles, que Vladimir Ivanovitch m'avait apportées de Kiev, et une somme assez considérable d'argent polonais. En attendant de trouver un moyen quelconque de traverser la frontière, il fallait jouer le rôle d'époux passant leur lune de miel à Jitomir. Quelle lune de miel, hélas! Sur ces entrefaites, Vladimir Ivanovitch fut chargé d'inspecter les plantations de betteraves au Klembovsky Sakharuy Zavod (1) : c'était 250 verstes à faire en « téléga. »

Nous quittâmes Jitomir dans la soirée, et atteignîmes la fabrique après un voyage de trois jours. J'ai gardé le meilleur souvenir de ce voyage. Ceux qui aiment la nature, celle de l'Ukraine surtout, me comprendront aisément. Et puis, c'était la dernière fois que je la contemplais! Nous étions en plein été : j'aimais ce ciel bleu et sans nuages, l'ardeur brûlante du soleil; j'aspirais avec délice le parfum de la terre féconde, du blé mûrissant, de l'absinthe qui croissait au bord de la grande route. La moisson avait commencé, et on voyait çà et là des gerbes dorées de seigle et de froment; une paix parfaite régnait tout autour, et l'ombre et la fraîcheur de la forêt que nous longions semblaient nous inviter à faire halte pour nous reposer sous le vert feuillage de ses arbres.

Comme tout cela était cher et familier à mon cœur! Car j'étais si attachée au sol, je l'aimais tant!

Nous traversâmes tout le Gouvernement de Volhynie, passant par douze ou quinze propriétés sur la route. Une seule d'entre elles, — « Novo-Tchartoria, » — était restée intacte : la maison n'avait été ni brûlée ni détruite. Toutes les autres avaient été pillées, saccagées et incendiées.

Tout d'ailleurs se passa bien : à peine si l'on nous arrêta deux fois en route pour vérifier nos papiers; Vladimir Ivanovitch était envoyé pour inspecter le « Klembovsky Zavod; » sa femme l'accompagnait; nos papiers étaient en règle : on nous laissa passer. Nous faisions halte à la nuit tombante. Nous soupions et nous prenions notre thé au grand air. Les nuits étaient divines. Je m'étendais sous le ciel étoilé. Je tombais de sommeil

(1) Klembovsky Sakharuy Zavod : usine de sucre « Klembovsky. »

après seize heures de cahotage perpétuel, mais je restais encore longtemps les yeux ouverts, à admirer la beauté de ces nuits. Il y avait pleine lune : les « hatas, » la route poudreuse, étaient baignées de lumière argentée ; un fin brouillard se levait sur l'étang ; les saules pleureurs semblaient rêver au-dessus de l'eau profonde et sombre ; un silence solennel régnait, interrompu seulement par l'aboiement lointain d'un chien. Je demeurais ainsi. des heures entières, admirant ces nuits magnifiques de l'Ukraine.

La veille de notre arrivée au « Klembovsky Zavod, » nous traversâmes les vastes propriétés : « Anatoniny », appartenant au comte Potochi, et « Slavouta, » où le prince Sangouchko avait si tragiquement péri au commencement de la Révolution. Le prince était âgé de plus de quatre-vingt-dix ans. Il avait servi dans les gardes à cheval sous le règne de l'empereur Nicolas Ier. Les soldats de « l'armée révolutionnaire » l'avaient tué à coups de baïonnette. Le malheureux Sangouchko leur résista longtemps, retirant, une à une, les baïonnettes que les « héros rouges » enfonçaient dans sa poitrine, mais il finit par tomber exténué et mortellement blessé. Nous passâmes devant les décombres d'une maison qu'il avait souvent habitée, près de la petite ville d'Iziaslavl ; cette demeure avait été entièrement consumée par le feu.

Nous fûmes obligés de passer quatre jours au « Klembovsky Zavod. » Vladimir Ivanovitch sortait pour vaquer à ses affaires. Il avait bien l'air d'un bolchéviste dans son affreuse « kossovorotka » (1) et sa « fourashka » (2) sale, et jouait admirablement son rôle. Quant à moi, je ne me montrais nulle part, sortant à peine de la chambre que j'étais contrainte de partager avec Vladimir Ivanovitch. Il fallait patienter, et attendre une occasion sûre de faire la dernière étape de notre voyage, — vingt-cinq verstes environ, — pour passer la frontière polonaise.

X. — MON ÉVASION

Enfin ce jour si attendu arriva. Le 4/17 juillet, un Petit-Russien, à la bonne figure de paysan, entra dans notre chambre, et bien que nous fussions seuls, il nous dit mystérieusement à voix basse :

(1) Chemise russe boutonnée de côté.
(2) Casquette.

— Pan X... (1) m'a envoyé chez vous, pour vous aider à passer la frontière.

Il avait un ami au village de « Kaminka, » situé à la frontière même, sur les bords de la rivière Vilia, dont la rive opposée se trouvait en Pologne. Cet ami avait déjà fait passer la frontière à plus d'un fugitif.

— L'essentiel est de ne pas avoir peur, dit-il avec un sourire si engageant que je me sentis pleine de confiance.

— La frontière est-elle bien gardée? lui demanda Vladimir Ivanovitch.

— Oh! répondit-il, quant à cela, elle est mieux gardée qu'elle ne l'était du temps du Tsar.

A cinq heures de l'après-midi, ce même jour, notre nouvel ami vint nous chercher avec sa charrette, et nous nous mîmes en route. J'étais résolue, pourtant je sentais battre mon cœur! Il faisait une chaleur tropicale, nous étions obligés de nous arrêter à tout moment, pour donner à boire à nos chevaux épuisés. Il était évident que notre paysan avait une grande expérience de son métier de contrebande humaine, car nous suivions tout le temps des routes forestières, ou des chemins de traverse abandonnés où l'on ne voyait pas une âme. Le soleil se couchait lorsque nous entrâmes dans une superbe forêt de vieux pins et de chênes; notre charretier abandonna la route battue et s'enfonça dans la profondeur de la forêt, en nous disant de son air mystérieux :

— Cette forêt est située à la frontière même, et les agents des « Tchrézvytchaïkys » sont partout aux aguets; il nous faut avancer très lentement.

Ce n'était pas très rassurant. Et il me parut que mon époux regardait autour de lui, non sans inquiétude. Nous cheminâmes ainsi pendant quelque temps, et atteignîmes bientôt la lisière de la forêt, d'où l'on pouvait apercevoir le village de Kaminka au delà des potagers et jardins fruitiers qui l'entouraient. Notre paysan descendit de la charrette et nous dit de l'attendre. Il revint bientôt, avec son ami, qui nous mena à travers les jardins potagers, jusqu'à sa « hata. » Là, nous nous mîmes immédiatement à délibérer sur le meilleur moyen de me faire passer la frontière. Et voici celui auquel nous songeâmes tout d'abord.

(1) « Monsieur » en polonais. Formule usitée aussi dans certaines parties de la Petite-Russie.

C'était l'époque de la moisson, et les paysannes du village de Kaminka devaient, au lever du soleil, se rendre dans leurs champs, qui se trouvaient du côté polonais de la rivière. Je m'habillerais en paysanne et passerais le pont avec cinquante de ces femmes, confondue avec elles. Il nous sembla bon de procéder à une répétition. Vladimir Ivanovitch obtint pour moi de la femme de notre hôte des habits de paysanne et un châle; je m'habillai vivement, couvrant ma tête du châle à la façon des villageoises; j'ôtai mes souliers et mes bas. Mais Vladimir Ivanovitch hocha la tête d'un air mécontent.

— C'est une vraie mascarade, me dit-il ; vos jambes ne sont pas du tout des jambes de paysanne. Enlevez-moi ça ; tout cela ne vaut rien.

J'étais enchantée, n'étant pas plus satisfaite que lui de cette mascarade. De plus, je savais que ma haute taille me trahirait et attirerait l'attention des gardes.

Restait un dernier moyen : traverser la rivière à gué, la nuit. Nous n'avions pas le choix. Je regardai ma montre, — il était neuf heures du soir. Notre hôte nous dit qu'il fallait quitter la maison à trois heures du matin, — l'heure la plus favorable pour des aventures de ce genre. En attendant, il reconnaîtrait le gué et traverserait la rivière pour aller voir un parent à lui, un Polonais, qui me conduirait à Ostrog, ville la plus proche de la frontière. Tout cela ayant été décidé et chaque détail prévue je remerciai du fond du cœur Vladimir Ivanovitch de tout ce qu'il avait fait pour moi ; car mon époux soviétique ne pouvait m'accompagner plus loin : je serais seule pour le dernier acte de ma fuite.

Nous nous mîmes à souper, puis notre hôte revint : il avait trouvé le gué, mais il me prévint que la rivière était très haute. Je me mis en devoir de découdre mes perles qui étaient cachées dans la ceinture du pantalon de mon « mari. » Ce n'était pas chose facile, car nous avions peur d'être vus, et j'étais obligée de découdre le pantalon dans l'obscurité. La « hata » était propre et bien tenue, mais l'atmosphère était suffocante. Il faisait très chaud ; l'air était chargé d'un parfum de fleurs et d'absinthe; un rayon de lune se glissa par la petite fenêtre de la « hata; » un coq chanta.

C'était l'instant de partir. J'enlevai mes souliers et mes bas, je relevai ma jupe... Mon hôte chargea mon sac sur ses épaules...

Je marchais en file entre le paysan et sa femme; la lune répandait sa clarté sur les arbres et les maisons; nous nous arrêtions un moment, prêtant l'oreille à chaque bruit; puis nous reprenions notre chemin. Nous avancions avec prudence à travers les arbustes, nous courbant à chaque pas de crainte d'être aperçus. Nous traversâmes le village endormi; mes compagnons pressaient le pas... Je n'étais pas habituée à marcher pieds nus, et je les suivais avec peine, avec la sensation de marcher sur des aiguilles. En sortant du village, nous traversâmes une large prairie, que bordait la rivière Vilia, — le Rubicon que pendant des mois et des années j'avais rêvé de passer! Un tableau merveilleux se présenta à mes yeux : l'immense prairie, plantée de quelques arbustes et de quelques bouleaux solitaires; plus loin, les roseaux penchés au-dessus de la rivière; dans l'éloignement, à droite, la sombre forêt, et à gauche, un vieux moulin à eau. Mais ce n'était pas le moment de jouir du pittoresque. Nous étions obligés d'avancer d'arbuste en arbuste en rampant presque à terre; je tremblais : à chaque ombre, je croyais voir un soldat. On n'entendait aucun bruit : tout dormait profondément, et ce mystérieux silence ne faisait qu'augmenter ma peur.

Comme nous approchions de la rivière, j'eus, tout d'abord, la sensation de marcher dans un marais : mes pieds enfonçaient dans la terre bourbeuse, et je tremblais si fort que je craignais à tout moment de tomber. Cependant nous étions arrivés au gué. l'eau froide, qui montait toujours, m'arriva bientôt à la taille; Je perdis tout courage; je parvenais à peine à tirer mes pieds de la fange, et l'eau montait en clapotant à chacun de mes mouvements. Mon guide paraissait inquiet. « S'ils nous entendent, nous sommes perdus, » murmura-t-il. Je tâchais de ne pas lever les pieds trop haut, ce qui est assez facile lorsqu'on n'a rien à craindre, mais mes dents claquaient de peur et de froid, et cette gymnastique me paraissait au-dessus de mes forces. Il me semblait que nous avions déjà été une heure dans l'eau, et la rive opposée paraissait tout aussi éloignée et aussi inabordable qu'auparavant. Le courant était très fort; je trébuchais à chaque pas et j'étais trempée jusqu'aux os...

Enfin je sentis que l'eau commençait à baisser; j'avais plus de facilité à avancer; elle ne me venait plus que jusqu'aux chevilles; et puis nous prîmes pied sur la rive... J'étais en Pologne! J'avais laissé derrière moi le paradis des Soviets,

avec ses « Tchrézvytvkaïkys », ses arrestations, ses prisons, je n'avais plus à les craindre, j'étais libre !

Mes nerfs avaient été tendus à l'extrême, c'était à présent la réaction, et je me sentais si faible que je ne pouvais plus faire un pas. Mais ici, de ce côté de la rivière, j'étais hors de tout danger. Je me jetai à terre, sur l'herbe odorante, mon regard se leva au ciel, et je rendis grâce à Dieu, dans une prière muette. Je contemplais la rive opposée ; là, dans l'obscurité de la nuit, s'étendait la Russie, cette grande martyre, déshonorée, démembrée, et baignée dans le sang !

Six mois se sont écoulés ; j'écris ces lignes dans un jardin embaumé, sous le ciel bleu d'Italie. La mer est calme et luisante comme un miroir ; il y a des fleurs partout : amandiers, mimosas, violettes, jacinthes, tout est en fleur ; le soleil du printemps me chauffe et me grise, et je me sens délicieusement heureuse.

J'ai écrit ces mémoires après avoir longtemps hésité à le faire, car j'ai une aversion marquée pour l'encre et la plume. Si j'ai décidé d'écrire et de publier tout ce que j'ai vu et éprouvé en Russie sous le régime des Soviets, c'est que je considère de mon devoir de lutter contre les ennemis de mon pays de toutes les façons possibles.

Depuis longtemps il y avait en Russie des utopistes qui rêvaient de révolution, d'un nouvel ordre social, qui faisaient de la propagande à l'étranger, publiant des brochures et des livres qui donnaient aux étrangers une idée complètement erronée de la Russie, que personne d'entre eux ne connaissait et ne comprenait. On l'appelait : « le pays du knout », un pays où nul ne pouvait respirer librement, où le despotisme du Tsar n'avait pas de bornes, où le peuple gémissait sous le joug de l'autocratie, où des milliers de victimes languissaient en prison, où il n'y avait ni lois ni justice. Toutes ces notions étaient tirées des écrits de gens irrités et aveuglés par leurs théories, parfois sincères, mais ne connaissant que très superficiellement la vie de village en Russie et le paysan russe. Nous, en revanche, nous nous taisions. Le vieux cri de guerre : « La liberté et la terre, » qui avait été lancé par Pougatcheff (1), devait encore une fois servir d'amorce aux masses ignorantes.

(1) Un bandit-paysan qui avait levé l'étendard de la révolte sous Catherine II en Russie.

Les forces occultes qui ont tramé la Révolution russe savaient bien que le problème économique russe ne pouvait être résolu par le pillage et la violence, que la destruction de l'État ne rendrait les paysans ni plus riches ni plus heureux; mais notre « Intelligenzia » se laissa duper et agit en aveugle....

Les résultats sont évidents: la misère et l'indigence, la famine, le cannibalisme, les tortures et les exécutions, le sang coulant partout à flots, telles sont les « conquêtes de la Révolution! » Si ces gens ne réalisaient pas ce qu'ils faisaient en prêchant cette révolution, mes yeux à moi sont ouverts, et je ne veux pas me taire plus longtemps.

Je parle de ce que j'ai vu, éprouvé et souffert moi-même. J'ai vu de mes yeux les souffrances causées par la Révolution; j'ai constaté sur place la dégradation et la démoralisation d'un grand pays. Il n'y aura pas d'équilibre économique en Europe, tant que le bolchévisme et le communisme régneront en Russie. Le bolchévisme est une menace pour tout le monde civilisé, et il faut le combattre par tous les moyens possibles.

Si ces Mémoires contribuent en quelque mesure au triomphe de la vérité, j'aurai eu ma récompense. Quant à moi, je vois clairement, que non seulement le communisme, mais le socialisme en général, a fait banqueroute, et je sais aussi que notre pays torturé sera purifié par ses souffrances. Se peut-il que les États de l'Entente tendent la main non pas à cette Russie torturée, mais aux voleurs et aux bourreaux qui les ont trahis, en 1917, en signant la paix de Brest-Litovsk? Une telle politique prolongera l'épreuve que subit ma patrie sous le joug du bolchévisme; mais le jour viendra où la Russie, la vraie Russie, la sainte Russie, se relèvera de ses cendres, où elle effacera les traces de sang et de dégradation qui l'ont souillée, et reluira de toute son ancienne gloire et de toute sa puissance d'autrefois.

PRINCESSE TATIANA KOURAKINE.

DANS
LA CHINE D'AUJOURD'HUI

(JUIN-DÉCEMBRE 1920)

III [1]

LE YANG-TSE

J'ai quitté Pékin tout de bon, je suis dans le train qui, en quarante heures, m'amènera à Han-Keou.

Le train court droit vers le Sud et je regarde le pays. C'est toujours cette campagne usée du Nord de la Chine, que l'homme a déboisée avec un acharnement d'insecte. De temps en temps, une enceinte édentée mord, de ce qui lui reste de créneaux, le bas du ciel pâle. Au fond de ces paysages séniles, qu'aucune source ne rajeunit, les monts apparaissent comme de grands ossements. Je me rappelle un jour où j'étais, aux environs de Pékin, sur un sommet de huit cents mètres environ, d'où je dominais l'étendue. En face de moi, des pentes creusées par les pluies retombaient presque verticalement, comme des toiles sur des piquets. En bas, la plaine s'exhaussait, marquée de quelques villages. On retrouve partout dans le Nord cet aspect d'épuisement et de vétusté, on croit marcher dans une nature en décombres. Mais dans ces grands pays démeublés, où pèle la terre jaune, où le moindre vent élève d'immenses deuils de poussière, la lumière étale parfois ses pompes les plus délicates. Elle saisit pour s'y manifester ces montagnes qui n'appartien-

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre et 15 novembre.

nent plus qu'à elle, elle les drape de bleu et de rose, et la tristesse du paysage disparaît dans un enchantement abstrait et subtil, dans un idéal sourire.

Ce soir, quelques verdures plus grasses annoncent l'approche du Fleuve jaune, et je vois soudain son eau, retenue par les digues, luire au-dessus de la plaine obscure comme le fil d'une faulx. Le train s'engage avec lenteur sur un pont très long. Au Sud, le fleuve est nettement bordé par une masse de collines noires. Un héron est planté au bord des eaux taciturnes, que glace encore la lueur rosée du couchant, et où des courants divers vagabondent.

Le lendemain matin, en approchant d'Han-Keou, on aperçoit un pays changé, une terre molle où les buffles enfoncent. Les toits ont des lignes plus maniérées. Des flaques d'eau grise rompent partout l'uniformité des terres; tout annonce le grand fleuve et enfin, à Han-Keou, on le voit couler, l'immense Yang-tse d'un gris jaune.

Je le revois le lendemain dès mon réveil, sur le bateau anglais où je me suis embarqué et qui, en trois jours, remonte jusqu'à I-Tchang. Le fleuve est étendu et comme débordé dans un pays sans lignes: il entoure des langues de terre cultivée, il effleure le seuil des maisons basses affaissées sur ses bords. Coiffés d'un immense chapeau rond, des paysans pataugent. Des jonques descendent et, derrière elles, l'extrémité de leur gouvernail qui reparaît hors de l'eau a l'air de l'aileron d'un grand poisson qui les suivrait. Le bateau où j'ai pris passage est comble. Il s'y trouve un évêque anglican avec sa fille, deux ménages américains de Chang-haï et tout un autre groupe d'Américains, hommes, femmes, jeunes filles, qui doivent remonter jusqu'à Tchen-tou, pour y augmenter le personnel de la mission protestante. Les États-Unis entretiennent de ces missions dans les principales villes, et elles sont si richement dotées que, si l'argent était tout au monde, personne ne pourrait rivaliser avec elles. Tous ces passagers ont cet air sain, correct, solide, qui est propre à la moyenne des Anglo-Saxons et qui donne à la médiocrité même, chez eux, une carrure honorable. Sur le pont, cet après-midi, deux Américains, à la fois virils et puérils rient aux éclats des plaisanteries les plus simples. Deux Anglaises échangent des phrases si fraîches et si nulles, qu'on dirait d'un jeu innocent, où elles se renverraient l'une à l'autre des

exemples de grammaire. Les beaux enfants de ces ménages jouent et font grand bruit, et les Chinois massés à la barrière des secondes, les regardent pendant des heures. Cette simple scène suffit à marquer le contraste des deux races, et peut-être aussi les limites ordinaires de l'une et de l'autre : ces petits blancs agissent déjà, mais ne font en somme que se démener; ces Chinois inertes rêvent, mais leur contemplation se borne sans doute à ne penser à rien.

Vers le soir, nous approchons d'une petite ville étendue sur le rivage, à laquelle ses quelques maisons à l'européenne, avec leurs rangées d'arcades, donnent un air de port italien. Les portefaix s'agitent, le jeune commandant rose et blond fait un peu de toilette, prend sa canne et descend à terre. Il revient bientôt, et nous repartons. Des buffles, le long de la berge, un enfant juché sur leur dos, avancent de leur pas lourd et courageux. Le soleil décline, touche quelques arbres qu'il semble brusquement dévorer, puis il n'y a plus qu'un ciel vide et pur, dont la dernière pâleur coule sur le fleuve. C'est le seul instant où sa surface immense devienne rêveuse. A toutes les autres heures, il se répand à travers ces plaines sans les éclairer, et l'on dirait qu'ici, comme les visages des hommes, les paysages n'ont pas de regard...

A BORD DU *DOUDART DE LAGRÉE*

Ce matin, les bords se relèvent, le fleuve plus étroit annonce l'approche d'I-Tchang. C'est le terme de la navigation ordinaire. Seuls vont plus haut quelques bateaux à vapeur, faits pour pouvoir franchir les rapides. Quant aux jonques, plus robustes et d'une construction particulière, qui, naguère encore, non sans naufrages et sans avaries, pratiquaient aussi cette navigation, le brigandage sévit tellement qu'elles ne se hasardent plus et restent pressées dans les ports. Pour moi, j'ai l'honneur d'embarquer sur la canonnière française le *Doudart de Lagrée*, qui va remonter à Tchon-King.

Le lendemain de mon arrivée, de bonne heure, nous quittons Tchang. La ville s'éveille sans joie et sans bruit. Au haut de l'escalier qui conduit au fleuve, s'avancent des porteurs de cercueils. Ils en amènent trois à la suite, et les descendent lentement jusqu'au bord de l'eau, tandis que la famille, empê-

trée dans des robes d'un blanc jaunâtre, les suit de degré en degré. Des paysans arrivent en barque, avec des paniers pleins de légumes joliment disposés, qu'ils rafraîchissent, au moment d'aborder, avec l'eau souillée. Au haut des marches traînent des soldats somnolents, un clairon lamente. Sur la canonnière, tout est propre et net, les matelots alertes sont à leur poste d'appareillage et je regarde ces visages français dont chacun a son étincelle. Un rayon atteint, près de l'autre rive, les grosses jonques à l'ancre, qui semblent en bois de rose. Au fond, les montagnes barrent l'horizon. Elles m'annoncent le vieux Setch'uen, la province chinoise entre toutes, la patrie des grands poètes. Alors un frisson de plaisir parcourt l'âme matinale du voyageur, il bénit sa vie et se livre au monde.

Nous sommes partis. La ville défile sous nos yeux et, derrière elle, un temple vaporeux surgit dans l'or du soleil, sur une colline. Bientôt nous entrons dans les premières gorges. Les montagnes plus hautes étreignent le fleuve, où un ruisseau vient perdre ses cheveux d'argent. Des étagères de culture sont accrochées à leurs pentes. Quelques beaux arbres y mettent aussi leurs verdures. Un papillon d'un noir velouté traverse en palpitant, dans l'ombre fraîche, d'une rive à l'autre. Là-haut, dans le soleil, sur la ligne de faîte du mont le plus élevé, et encore exhaussé par un socle de terre, un petit temple qui paraît inaccessible brille d'une blancheur presque incandescente.

J'attends impatiemment le premier rapide. Il s'annonce là-bas, devant nous, par la barrière des flots rebroussés. A bord, tout le monde est attentif. L'officier de quart donne des ordres brefs à l'homme de barre, tandis que le vieux pilote chinois, qui aurait bon air, n'était la casquette de cycliste dont il est coiffé, avec sa figure sagace, sa veste de velours noir et sa jupe beige, regarde d'un œil exercé cette eau dont il sait les ruses, et fait des gestes secs de sa main onglée. Nous voici dans la révolte des flots. Des entonnoirs se déplacent en tournant. Le fleuve nous jette l'insulte de ses paquets d'eau. La canonnière, ébranlée, arrêtée comme par une épaule, vibre, vacille et l'épais vomissement de fumée qui sort de sa cheminée avoue son effort. Au-dessus de ce combat, comme des penseurs dédaigneux de l'action, les grands sommets rêvent.

Dans l'après-midi, nous avons franchi d'autres rapides,

parmi les plus violents. Nous devions en rencontrer encore les jours suivants. J'avais trop de confiance dans les excellents officiers du *Doudart* pour éprouver le moindre sentiment de risque. Cette navigation est pourtant particulièrement délicate, et parmi les quelques vapeurs qui la font, il n'en est guère qui ne finissent dans un accident. Quant aux jonques, que remorquaient des équipes de hâleurs, on comptait, lorsqu'elles naviguaient aussi, qu'il s'en perdait une sur dix par année, et dès qu'une d'elles transportait des personnages de quelque importance, on la faisait escorter par des barques de sauvetage.

Les rapides changent avec le niveau du fleuve. Certains sont infranchissables aux hautes eaux, d'autres deviennent plus impétueux, quand elles baissent; d'autres sont cachés, comme des pièges, sous une onde presque unie. Le fleuve arrive dans ces défilés avec l'élan d'une force immense, mais n'y passe pas d'un seul glissement : il s'y contourne et s'y contrarie avec tous les mouvements d'une chevelure. Son eau ne miroite point. Elle est jaune, opaque, et c'est à peine si le soleil qui la frappe arrache une étincelle à la crête des petites vagues. Les monts, sur les deux côtés, semblent amasser du silence. Leurs pentes aussi ont des couleurs mornes. Ces paysages renouvellent peu leurs aspects. Leur grandeur et leur poésie sont ailleurs, dans une sorte de dilatation des mesures. Comme, au fond d'une cathédrale, les orgues élèvent leur puissant murmure, il semble qu'en pénétrant dans ces grands pays, on entende jouer sourdement d'autres proportions et d'autres distances. Ce ne sont plus, dans leur cadre étroit, les paysages brillants de l'Europe, tels qu'il faut, pour ainsi dire, se retenir pour n'en pas sortir, et où tout pique, réveille, provoque l'attention. Ceux d'ici dédaignent d'amuser. Ils ne changent point à chaque pas, mais on y prend un sentiment nouveau de la terre.

On sent qu'on pourrait aller ainsi, pendant des jours et des jours, pendant des semaines, sans épuiser les étendues qu'on a devant soi. Le voyage lui-même s'alentirait et se calmerait, loin de la fièvre vulgaire des trains, dans ces tranquilles étapes, que vient ponctuer l'étoile du soir. C'est alors que ceux dont l'esprit inquiet ne convient qu'à l'Europe, dépaysés, avouent leur ennui. Mais ceux qui vraiment sont faits pour t'aimer laissent tes hymnes profonds venir jusqu'à eux et mettent leur tête sur tes grands genoux, Asie géante.

Aujourd'hui, à la fin de l'après-midi, nous entrons dans un paysage étroit qui semble se clore autour de nous. Une pagode est posée sur une pointe de terre, au bord de l'eau. Sur la rive droite, une petite ville s'allonge à mi-côte, assez élevée au-dessus du fleuve pour se préserver de ses crues, qui sont brusques et formidables. Quand nous arrivons, toute cette partie de la vallée a déjà été abandonnée par le soleil, qui est en train de retirer, comme les linges d'une lessive vermeille, les clartés qu'il avait tendues sur le sommet des montagnes. Cependant nous approchons du bord; la voix chantante de l'homme qui sonde s'élève régulièrement; nous allons mouiller, car il est impossible de naviguer la nuit dans cette partie du fleuve. L'opération même du mouillage est délicate. Il faut tenir compte des courants, des contre-courants, trouver un fond d'une bonne tenue.

Nous ne sommes pas encore à notre poste que, d'une embarcation, trois grandes barbes montent gaiement à l'assaut de la canonnière. Ce sont des Franciscains belges qui font une visite aux officiers. Après avoir causé avec nous, ils veulent me montrer leur mission. Nous descendons à terre, et par la pente limoneuse, nous gagnons un escalier par où nous montons jusqu'à la petite ville. Elle s'appelle Pa-tong. Une seule rue la parcourt dans sa longueur, rue étroite, déjà toute obscure sous les auvents des toits, enjambée de place en place par des arches qui rejoignent les maisons d'un côté à l'autre. Dans les boutiques, brillent quelques lumières timides. Notre passage, dès qu'il est aperçu, fait sensation. Des gens appellent furtivement leurs enfants : viens voir les diables ! et le marmot, blotti contre ses parents, nous regarde de ses yeux luisants, avec cette jouissance qu'ont les enfants de tous les pays, à se plonger dans une terreur dont ils savent qu'ils vont ressortir indemnes. En retrait, se dresse, au-dessus de la rue, une façade rose à trois baies, vieillotte, charmante, enfumée par l'ombre. Je monte les quelques degrés qui y conduisent. C'est le palais des examens littéraires, et je me souviens que le père Huc raconte qu'il y logea en passant, lors de son retour du Thibet. J'entre d'abord dans une cour exiguë, où l'eau d'un bassin demi-circulaire croupit sous des plantes : tout l'édifice est appliqué à la pente de la montagne. Je gravis d'autres escaliers et j'arrive à une dernière cour, que domine une salle délabrée, encore jolie, où brillent comme des épaves quelques hautains caractères d'or. A

la place des lettrés, il n'y a plus ici que des soldats paresseux, assis ou couchés, dont l'un charme du moins la déchéance de ces lieux en faisant chuchoter sa flûte dans la pénombre.

La mission est située au bout de la ville. En y entrant, j'entends au-dessus de moi un claquement doux, je lève la tête et je distingue un grand pavillon français, qui trempe dans la verdure. Quelques moments après, nous revenons tous à la canonnière, car le commandant a invité les trois missionnaires à dîner. Ce n'est que par hasard qu'ils sont réunis. Un seul habite Pa-tong. Les deux autres ont leur résidence à deux jours d'ici, dans la montagne. Le grand plaisir des Européens semés dans ce pays, quand ils se trouvent rassemblés, c'est de bavarder tout leur saoul : on voit bien, à leur animation et à leur volubilité, qu'ils se déchargent d'une longue solitude.

Ces trois jeunes Franciscains belges sont pleins d'entrain et de pétulance, charmés de la Chine et de leurs chrétiens. L'un a une barbe noire et des pommettes rouges, un autre des lunettes, des yeux bleus et une jolie barbe dorée, un autre une immense barbe flamande, mêlée de blond et de roux, vraiment somptueuse. Tandis qu'ils rient et s'égayent : « Ah ! monsieur le Commandant ! » je ne puis m'empêcher de revoir derrière eux leur pays, non pas seulement celui des musées opulents, des villes plantureuses, des grands ciels où l'aiguille d'un clocher crève les nuages, mais cette Belgique inoubliable qui fit, la première, grincer et gémir l'appareil terrifiant de la force allemande, parce que, dans ses rouages, elle avait jeté le petit diamant de l'honneur. La guerre affreuse dont nous sortons aura pourtant augmenté la poésie du monde, en ce sens qu'au-dessus de la vie quotidienne, que rien ne dominait autrefois, la moindre occasion fait à présent surgir les fantômes des réalités souveraines.

Les pères nous donnent des nouvelles du pays, où la guerre s'étend maintenant sur les deux rives du fleuve. Le Se-tch'uen, qui était occupé par les troupes du Yun-nan et du Koei-tcheou, vient de s'affranchir. Les soldats du Sud ont évacué Tchen-tou, la capitale de la province, et ils refluent jusqu'aux villes du Yang-tse. A Pa-tong même, on s'est peu battu. Mais, en amont, le sort des armes est plus disputé. Tandis que le commandant et les missionnaires s'entretiennent de ces combats tout mêlés d'intrigues, je sors sur le pont étroit de la canonnière. La nuit,

ténébreuse, est encore chaude. Quelques lucioles se sont noyées et le courant emporte leur petite lueur verdâtre qui ne palpite plus. Sur la pente, la ville est effacée dans l'obscurité. On ne voit que deux fentes de lumière parmi tout ce noir, comme des meurtrières dans la montagne.

***

Les fleuves sont les épopées des paysages et il y a autant de différence entre le cours bref du Rhin ou du Rhône, et l'immense développement du Yang-tse qu'entre l'*Enéide* ou *Mireille* et l'une des vastes épopées asiatiques. Durant une navigation comme celle-ci, chaque jour ressemble à la lecture d'un chant du poème. La lutte avec le rapide en représente assez bien la péripétie principale, le combat qui en fait presque toujours le sujet. Puis, quand on a triomphé du fleuve, on entre vers le soir dans un paysage adouci, où, comme une princesse, sous la coiffure de cérémonie de ses grands toits contournés, une ville attend le voyageur. Le rapide que nous avons rencontré aujourd'hui était peut-être le plus farouche de tous. Trois jonques, groupées au-dessous, attendaient que la descente du fleuve l'eût affaibli pour essayer de le franchir. La canonnière s'est engagée dans le bouillonnement des eaux ; les machines donnaient en vain toute leur puissance : nous n'avancions plus. Sur le point d'être vainqueur, le fleuve avouait sa colère : il se soulevait sous l'étrave, il nous frappait avec la dureté d'un bélier de marbre, il multipliait autour de nous ses forces contraires. Si, dans un pareil moment, le bateau vient à culer, il faut virer de bord aussitôt, avant d'être jeté contre les bancs de rochers qui, des deux côtés de ce tumulte, attendent leur proie. Enfin nous avons gagné quelque chose sur le courant, nous nous sommes hissés lentement sur cette rampe liquide. Mais, comme le combat avait été plus rude, la récompense aussi devait valoir davantage. Peu après, nous arrivions en vue de Tchong-tcheou. Parmi les villes que nous avons dépassées, Pa-tong était humble, Wan-shien sombre, Koei-tcheou, prosaïque, ne révélait rien. Mais Tchong-tcheou, c'est une vieille cité de lettrés. Les remparts gris sont comme une corbeille pleine de verdure. En me promenant par ses étroites rues dallées, interrompues souvent par des escaliers, je pensais à Semur, à Orvieto, à Bamberg. De lourds feuillages, que le ciel nuageux faisait paraître plus riches encore,

dépassaient les murs. Je voyais partout les épais plumets du bambou, que dépassaient çà et là les larges feuilles du bananier, pareilles à des morceaux d'étoffe déchiquetés. Au-dessous d'un petit pont de pierre, tigré de lichens, un ruisseau tombait en cascades dans sa grasse et étroite vallée bourrée de verdure. J'apercevais, dans un jardin, une plante guidée par des ficelles qu'elle ponctuait de grosses fleurs jaunes. Aux portes discrètes pendaient des lanternes rondes où se dessinait en rouge l'arabesque simplifiée des chauves-souris. Parfois, entre les arbres, des pavillons se laissaient voir, avec cette petitesse de proportions qui semble faite pour resserrer la vie et pour lui donner un agrément presque enfantin. Seul, au haut de la ville, s'étendait un palais plus vaste, officiel. Un long portique le précédait, avec de hautes colonnes, reliées aux poutres transversales par des chevaux et des lions de bois peint, raides comme des barres et qui n'étaient pas sans faire penser à l'art scandinave. Je suis revenu par une longue rue déserte, où, sur les linteaux sculptés d'un arc de triomphe, des mandarins menaient encore leur cortège, interrompu çà et là par la chute de quelque pierre.

LES POÈTES CHINOIS

Tandis que je redescendais le fleuve, un mois plus tard, à travers ce Se-tchuen qui est la patrie des plus grands poètes, insuffisamment satisfait des mornes spectacles d'où je sortais, et désireux de saisir l'âme chinoise dans ses expressions plus hautes, je me suis retourné vers eux. La poésie, en Chine comme ailleurs, fut d'abord rituelle. Les strophes recueillies par Confucius, sur lesquelles un peuple de commentateurs a peiné, pour leur prêter un sens allégorique et politique, ne sont que des couplets échangés par les jeunes gens et les jeunes filles, lors des fêtes qui sacraient les moments principaux de l'année agricole. Il existait en Chine, il y a plus de deux mille ans, une poésie raffinée et savante. Mais l'époque la plus riche est celle des T'ang, du VIIe au Xe siècle, et celle des Song, après eux. Cette poésie est la sœur de la peinture. De même que celle-ci, au lieu de nous apporter l'image complète des choses, nous présente plutôt quelques objets, quelques signes, autour desquels nous évoquons l'univers, de même la poésie procède moins par des descriptions continues que par quelques touches heureuses,

dont la justesse doit suffire à ébranler notre cœur, à atteindre notre esprit, et à nous porter à cet état intermédiaire entre la méditation et le sentiment qu'on pourrait appeler de la pensée-rêve. Ceux qui s'y adonnaient, tous lettrés et érudits, étaient, en même temps, pour la plupart, de grands dignitaires. Ils remplissaient d'importantes charges, sans s'y absorber, et comme l'a dit Saint-Évremond, en parlant de certains Romains, ils ne renonçaient pas à l'homme en faveur du magistrat. Dans l'exacte et rigoureuse distribution des rôles qui caractérise le monde moderne, nous pouvons à peine nous faire l'idée de cette indépendance plénière. Que l'emploi soit grand ou petit, il n'y aura bientôt plus chez nous que des employés. Le savant est trop enfoui dans ses propres études pour se garder le temps de remonter à des points de vue généraux. Le fonctionnaire appartient à sa fonction. Le poète n'est plus qu'un homme de lettres. Le résultat de ces divisions, c'est que, l'homme même disparaissant, il ne reste plus autour de nous que des morceaux d'hommes. Ces grands Chinois, au contraire, administraient, gouvernaient, servaient près du trône. Mais, dans la faveur, ils n'étaient pas les dupes de leurs dignités, et, dans la disgrâce ou la retraite, ils se retrouvaient; ils étaient poètes, alors, moins par la possession d'un don spécial que par l'élévation de leur âme et l'achèvement d'eux-mêmes. Leurs poèmes se réfèrent presque toujours à d'autres plus anciens, sous le couvert desquels ils s'introduisent, et ils comportent toute une part d'allusions savantes et de jeux métriques perdus pour nous. Pourtant ils nous touchent encore; loin de la surabondance enivrante de la poésie hindoue, loin du lyrisme exquis de la Perse, ils sont concis comme des odes d'Horace, mais moins alertes, courts, parfois, comme des épigrammes de l'Anthologie, mais moins riants : ce sont des réflexions discrètes comme des soupirs, et tous les sentiments y ont ce quelque chose d'atténué, et presque d'exténué, que trop de conscience leur donne dans l'âme des sages. Mais quelle que soit la vie où ils ont été engagés, ceux qui les ont composés n'ont pas rompu avec l'univers et, qu'ils sortent des intrigues de la Cour, ou des recherches de la pensée, ou des cachots de la maladie, ils savent encore admirer l'automne.

L'homme moderne serait saisi de désespoir s'il se rendait vraiment compte de sa séparation d'avec la nature. Il n'y eut jamais de prisonnier si reclus ni si bien gardé que celui de

l'usine et du bureau. Les beaux jours n'arrivent plus jusqu'à lui, ils perdent leurs largesses et leur inutile évidence. La lune touche en vain, de son sceptre fait d'un rayon gelé, le front insensible du passant nocturne. L'homme moderne n'est pas seulement devenu plus triste, il est devenu plus brutal : qu'on pense à la délicatesse, à l'atténuation exquise des sentiments par lesquels les Japonais se rattachaient aux saisons, et qu'on regarde comment se comportent les hordes que nos villes lâchent dans la campagne, par un dimanche de mai : elles ne savent pas cueillir sans blesser et ne laissent derrière elles, le soir, quand elles reviennent, qu'un printemps meurtri et saccagé. Chasseurs ou pêcheurs, ceux qui, chez nous, fréquentent encore la nature, ne se sont approchés d'elle que par les voies de la cruauté. La plupart des écrivains la drapent d'adjectifs quelconques. Naguère encore, on trouvait chez nous de vieux professeurs qui ressemblaient un peu aux lettrés chinois : comme ils aimaient les vers latins et qu'ils en faisaient, le culte des lettres les rattachait à la nature, et, grâce à la médiation de Virgile, ils touchaient encore aux saules, aux ruches et aux fontaines. Mais ces vieux caractères disparaissent et les captifs des livres sont de tous, chez nous, les plus étroitement enfermés : les yeux qui lisent ne savent plus regarder. Privés de loisir, pris dans la médiocrité d'une vie à peine bourgeoise, les hommes d'étude sont écartés de toute volupté, fût-ce la plus innocente, et les fleurs du printemps sont aussi loin d'eux que la bouche des courtisanes.

En Chine, au contraire, le moindre lettré entretient sur son pupitre une petite plante qui lui est comme un signal de l'Univers. Les sages, ici, n'ont pas eu à sortir d'eux-mêmes pour se répandre parmi les choses : en Europe, l'homme se sépare ; en Asie, il se confond ; bouddhistes ou taoïstes, ces poètes se sentaient vraiment tissus dans l'immense apparence et tout ce qu'ils voyaient les continuait. Qu'on pense au charme particulier, à la saveur rare qu'auraient, chez nous, les poèmes d'un savant, d'un ambassadeur ou d'un vieux ministre, si ceux-ci avaient gardé assez de naïveté pour s'intéresser aux jeux d'une hirondelle autour d'un toit, assez d'art pour savoir traduire leur sentiment, et assez de douceur pour laisser sourire leur sagesse. La plupart des hommes sont encombrés de ce qu'ils ont vécu, au lieu d'en être enrichis, mais ce serait une grande chose d'être

un vieillard, si l'on avait gardé la force de dominer son expérience. De là vient l'attrait de la plupart de ces poèmes chinois. Ceux qui les ont écrits étaient revenus de toute illusion; danseuse ou musicienne, la femme n'est pour eux qu'une inférieure délicate, un instrument de rêve ou de volupté; comme les Anciens, c'est dans l'amitié qu'ils trouvent leur réconfort et ce sentiment est la dernière barrière qui les sépare de la solitude. Une retenue exquise règne dans les mots de tous leurs poèmes, mais on y sent cette mélancolie des sages, cette discrète fatigue d'être, au delà de laquelle il n'y a plus rien.

Certains ont aussi chanté l'ivresse; c'est le thème favori de Li tai pé, le grand virtuose. Mais on se tromperait fort, en le regardant comme un ivrogne vulgaire. L'ivresse n'est pour lui que la sœur audacieuse du rêve, le symbole du congé hautain qu'on donne au réel, et comme pour Omar Keyyam, souvent les louanges qu'il en fait ont un sens mystique. Li tai pé, du reste, était fou de la lune et, adonné aux grossières jouissances, il n'eût pas tant aimé la reine des songes. On sait comment il mourut. Rappelé par l'Empereur, tandis qu'il revenait vers la capitale, un soir, en barque, un peu pris de vin, comme à son habitude, il voulut baiser l'image épanouie de l'astre sur l'eau. Il trébucha et se noya. Heureuse fin, de s'abîmer dans le reflet de son rêve! Ce Li tai pé appartenait à une famille princière. Comme il arrive aux grands artistes, il était d'un naturel brusque, fort indépendant, et ne se contraignait pour personne. Il faisait fi de l'étiquette. Ayant toujours un poème en tête, cela le rendait distrait. Il avait fondé une confrérie de huit poètes grands buveurs, qui s'appelaient les huit immortels de la bouteille. L'Empereur, enchanté de son génie, lui avait donné un assortiment complet de ses propres habits. Li tai pé s'en revêtait dans les tavernes et ses compagnons venaient lui apporter en hommage des tasses de vin, imitation burlesque des tributs que rendaient au Fils du Ciel les ambassadeurs.

Le grand Tou-Fou, lui aussi, n'aimait que sa liberté. Il échappa à tous les emplois où l'on voulait le retenir. Nommé gouverneur d'une ville, le jour où il devait entrer en fonctions, devant tous les magistrats assemblés, il se dépouilla de ses attributs officiels, leur fit une profonde révérence, et s'éclipsa. Il se sauva dans les montagnes, où il vécut vagabond, misérable, heureux. Cependant, recherché, respectueusement poursuivi,

rejoint, il niait qu'il fût lui-même, jusqu'à ce qu'un mandarin lettré et magnifique, l'ayant gagné par ses prévenances, le décidât à vivre avec lui. Il avait éludé tous les honneurs et le piège de l'amitié fut le seul où l'on put le prendre.

Le savant Pai kiu i, au contraire, se plia admirablement à ses fonctions; il n'y avait pas de magistrat plus sérieux, ni plus grave quand il le fallait. Mais il s'était arrangé un jardin où il se retirait et s'émancipait avec ses amis. L'Empereur, quand il fut mort, fit graver ses vers sur la pierre et l'on achetait fort cher le droit d'en prendre des copies. Quand une caravane d'étrangers partait de la capitale, ce n'était pas assez qu'elle emportât les soies les plus riches, les thés les plus rares, s'il ne s'y joignait quelques poèmes de Pai kiu i.

D'autres se retiraient du monde, se faisaient bonzes, s'abîmaient dans l'humilité. Ils prenaient un nom qui voulait dire « l'homme nul, » « l'homme de rien, » « l'homme dénué du moindre talent, » et alors, les étroites murailles de leur personne étant renversées, ils se confondaient avec l'univers, ils étaient la montagne et la nuée. Tout cela est absolument fini : il s'agit de mondes engloutis, qui ne revivent plus que dans la pensée d'un passant barbare.

Il s'y manifesta pourtant beaucoup de délicatesse, de noblesse, de raffinement. L'Empereur pardonna à Li tai pé ses incartades et jusqu'à ses conspirations. Un autre poète gardait à la cour une telle liberté de langage qu'elle faisait scandale, et qu'on s'en plaignit au souverain. Celui-ci excusa le coupable et dit, à peu près comme le Pape de la Renaissance, que les hommes uniques dans leur art ne sont point pareils aux autres et ne doivent pas être jugés selon les règles communes. Je doute que nous portions encore, dans la manière d'apprécier les hommes, autant de justesse et de générosité. Je voudrais citer ici quelques-uns de ces poèmes. Mais, avant de trop attendre de cette rencontre, que le lecteur réfléchisse à l'immense pérégrination que le poème a dû accomplir avant d'arriver jusqu'à lui. Au départ, chargé de raretés, de beautés sans nombre, il ressemblait à ces caravanes magnifiques que des rois envoyaient autrefois, presque au hasard, vers d'autres princes qu'ils ne connaissaient que par ouï-dire. Mais elles devaient affronter mille dangers; des brigands les rançonnaient; elles franchissaient des fleuves et des montagnes; plus de la moitié de leurs richesses y restait. Le poème, aussi, a

dû traverser le désert des siècles, acheter de presque tous ses trésors le passage d'un monde à un autre. A peine si, lorsqu'il nous parvient, un rubis ou une perle témoigne encore du fastueux envoi primitif. C'est assez, pourtant, pour recevoir le don d'une âme lointaine.

Voici un poème anonyme du Ier siècle avant J.-C.

L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE

« Elle était allée cueillir des simples dans la montagne. En descendant, elle a rencontré son ancien mari. Elle s'agenouilla et lui demanda : Comment vous trouvez-vous de votre nouvelle femme? Ma nouvelle femme, répondit-il, quoique d'une agréable conversation, ne peut me charmer autant que l'ancienne. Pour la beauté, on ne saurait laquelle choisir. Mais quant à l'utilité, elles ne se ressemblent en rien. Ma nouvelle femme vient de la rue pour me retrouver. L'ancienne descendait toujours de sa chambre. La nouvelle s'entend à broder la soie. L'ancienne excellait dans la simple couture. De la soie, on en peut broder un pouce par jour; de la couture, on en peut faire plus de cinq pieds. En mettant son ouvrage à côté du vôtre, je vois qu'entre l'ancienne et la nouvelle, il n'y a vraiment pas de comparaison. »

Les poèmes suivants sont tous de Pai kiu i, qui vécut sous les T'ang, de 772 à 846 après J.-C.

MA SERVANTE M'ÉVEILLE

« Ma servante m'éveille : « Maître, il est grand jour. Levez-vous : voici le bol et le peigne. L'hiver vient et l'air du matin fait frissonner. Il ne faut pas qu'aujourd'hui Votre Honneur se risque dehors. — Mais, quand je reste chez moi, personne ne vient me voir. Que ferai-je dans la lenteur des longues heures? Je mettrai mon fauteuil à l'endroit où donne un faible soleil, et là, j'aurai du vin chaud et les livres des poètes. »

EN REGARDANT LES MOISSONNEURS

« Les travailleurs de la terre ont rarement du loisir, mais quand vient le cinquième mois, leur labeur redouble. Le vent du Sud visite les champs pendant la nuit, et soudain la colline est couverte d'épis dorés. Femmes et filles chargent sur leurs

épaules des paniers pleins de riz. Garçons et jeunes gens portent les jarres de vin, avec le repas de viande qui paiera les moissonneurs de leur dure besogne; ils peinent sur la colline du Sud, les pieds brûlés par le sol fervent, le dos cuit par le soleil. Fatigués, ils travaillent encore, comme s'ils ne sentaient pas cette étouffante chaleur, et, long jour d'été, ils te reprochent d'être trop court. Derrière eux marche une pauvre femme, un enfant contre le sein : de sa main droite, elle glane le grain tombé; à son bras gauche pend un panier cassé. Et moi, qui suis là aujourd'hui, de quel droit n'ai-je jamais encore pris soin d'un champ ni d'un arbre? Ma paie est de trois cents mesures de grain et, à la fin de l'année, il m'en reste encore. En me disant cela, j'ai senti une honte secrète s'insinuer en moi et, tout le jour, cette pensée a travaillé mon esprit. »

LE RÊVE

« Cette nuit, j'ai rêvé que j'étais revenu à Chang-an. Je revoyais le visage des vieux amis et, dans mon rêve, sous un ciel d'avril, ils me prenaient par la main pour vagabonder au vent du printemps. Nous arrivions ensemble au village de la Paix et du Recueillement. Nous arrêtions nos chevaux à la porte de Yuan Tchen. Il était assis, parfaitement seul. Quand il me vit, un sourire parut sur sa face. Il me montra les fleurs dans la cour de l'Ouest; puis, au Nord, dans sa maison d'été, nous nous versâmes du vin. Il me semblait qu'il disait qu'aucun de nous deux n'avait changé. Il me semblait qu'il regrettait que la joie fût si passagère, que nos âmes ne se fussent rencontrées que pour un moment, et qu'il fallût nous quitter de nouveau, après avoir eu à peine le temps de nous saluer. Je m'éveillai, je crus qu'il était encore près de moi. J'étendis la main, il n'y avait absolument rien. »

CONGÉ DE MALADE

« Appuyé aux coussins, libre de toute affaire, j'ai passé deux jours étendu, derrière mes portes fermées. Je commence à croire que ceux qui ont un emploi ne connaissent pas de repos, à moins de tomber malades. Pour de paisibles pensées, on n'a pas besoin de beaucoup de place. La chambre où je suis gisant

n'a pas dix pieds carrés. A l'Ouest, sous l'auvent, au-dessus des dernières feuilles des bambous, je vois, de mon lit, surgir la montagne blanche. Mais les nuages qui planent au loin sur ses pics font honte à un visage enfoui dans la poussière du monde. »

ÉCRIT COMME GOUVERNEUR DE SOU-TCHEOU

« Le palais officiel, et non pas mon propre foyer! Le jardin officiel et non pas mes arbres! Pourtant, à Lao-Yang, j'ai une petite maison, et sur le bord de la rivière Wei, je me suis fait une hutte au toit de chaume. Je ne suis pas dans les liens du mariage, ni ne songe à m'y engager. Si je me décide à me retirer, j'aurai où finir mes jours. Quoique j'aie trop différé et que le moment soit passé depuis longtemps, mieux vaudrait goûter la retraite à présent, que de ne jamais la connaître. »

ADIEU AU PEUPLE D'HANG-TCHEOU

« Les anciens et les officiers bordent la route de mon départ. Le potage et le vin chargent la table du repas d'adieu. Je ne vous ai pourtant pas gouvernés avec la sagesse de Chao-Kong. Pourquoi versez-vous donc tant de larmes? Mes impôts étaient lourds, quoique une grande partie du peuple fût pauvre. Les fermiers avaient faim, car la sécheresse était fréquente. Tout ce que j'ai fait, ç'a été de bâtir la digue du lac et de vous apporter un peu d'aide, lors d'une mauvaise année. »

MALADIE ET PARESSE

« La maladie et la paresse me font beaucoup de loisir. Lorsque j'en viens à les occuper, je ne puis me persuader d'écarter le pinceau et la pierre à encre. De temps en temps, je fais un poème. Quand il est fini, c'est une chose mince et sans saveur, destinée à faire la risée de tous; la platitude du mètre mettra les amateurs au supplice : le vulgaire ne pourra souffrir la simplicité des mots. Je me le chante pourtant à moi-même, puis je m'arrête et j'y réfléchis. Le préfet de Sou-Tcheou et celui de Péng-tseu l'auraient peut-être prisé, mais ils sont tous les deux morts depuis longtemps. Aujourd'hui, qui se soucierait

de l'entendre? Personne, excepté Yuan-Tchen, et il a été banni pour trois ans dans la ville de Tchiang-ling, comme huissier à la cour. Nous sommes séparés par trois mille lieues, et jamais même il ne saura que j'ai écrit un poème. »

EN ÉCOUTANT LE LORIOT

« Au lever du soleil, j'étais encore dans mon lit. Un loriot chanta sur le toit. Un moment, je revis le parc royal, à l'aurore, quand, de tous les arbres, les oiseaux du printemps saluaient leur seigneur. Je me rappelai les jours où je servais, le pinceau en main, près du trône, dans le palais de Tch'eng-ming. Au cœur du printemps, le matin et le soir, quand je m'arrêtais un instant dans mon travail, était-ce bien cette voix, celle qu'alors j'entendais? Maintenant je suis exilé, et le loriot chante encore dans la paix morne de Hsün-Yang. Les notes de ce chant ne peuvent pas avoir changé. Toute la différence est dans le cœur de l'écouteur. S'il pouvait seulement oublier qu'il végète au bout du monde, l'oiseau chanterait comme dans le palais, autrefois. »

Voici enfin un morceau mêlé de prose et de vers :

CHANT DES SENTIMENTS D'AUTREFOIS

« Quand Lao-t'ien (1) était vieux, il fut frappé de paralysie. Il fit alors la revision de ses biens et de ses dépenses, pour supprimer ce qui lui était devenu superflu. Il avait à son service une jeune fille d'environ vingt ans, appelée Fan-su, dont les attitudes faisaient ses délices, qu'elle dansât ou qu'elle chantât. Mais elle excellait surtout à chanter la *Branche de Saule*, de sorte que beaucoup l'appelaient ainsi, et que c'était sous ce nom que sa réputation s'était répandue dans la ville de Lao-Yang. Mais comme elle n'était plus nécessaire, on allait la renvoyer.

« Il avait encore un cheval blanc à crinière noire, bête vigoureuse, au pied sûr, qu'il avait monté durant des années. Devenu inutile, on allait le vendre. Quand le valet d'écurie l'emmena, arrivé à la porte, il secoua la tête et regarda en arrière, puis il poussa un hennissement qui semblait dire : « Je sais que je vous quitte et, de tout mon cœur, je voudrais rester. »

(1) C'est Pai Kiu i lui-même.

En entendant le cheval hennir, Fan-su se leva timidement, me salua, et parla avec douceur, comme il sera bientôt rapporté. Quand elle eut fini, ses larmes coulèrent.

« Après l'avoir entendue, je fus d'abord trop triste pour parler, et je ne pus lui répondre. Mais, un instant après, j'ordonnai que tout fût révoqué, qu'on ramenât le cheval et qu'on gardât la jeune fille. Puis je lui donnai du vin et je bus moi-même une coupe et, dans mon bonheur, je me mis à chanter. Cela finit par faire un poème, mais sans mesure fixe, car celle-ci suivait le hasard de ma chanson. Il avait en tout deux cent cinquante-cinq mots.

« Hélas! je ne suis pas un sage! Je ne saurais oublier ce que j'ai senti autrefois, et, tout en restant sensible, je le suis pourtant moins que cet animal qu'on croit dépourvu de tout sentiment. Ce qui arrive saisit mon cœur et lorsqu'il est ému, je n'en suis plus maître. Aussi, non sans sourire sur moi-même, j'appelai ce poème : *le Chant des sentiments du Passé inoubliés*. Voici ce qu'il dit :

« *J'allais vendre mon cheval blanc et renvoyer Branche de Saule. Elle a voilé ses noirs sourcils : il a traîné son licou d'or. Le cheval, faute de paroles, a retourné la tête et a henni longuement, et Branche de Saule, après avoir salué deux fois, s'est prosternée et elle a dit : Maître, vous avez monté ce cheval cinq ans; cela fait mil huit cents jours. Il vous a porté avec une douceur débonnaire, sans prendre le mors aux dents, sans faire d'écart. Moi, je vous ai servi dix ans : cela fait trois mille six cents jours, attentive à vous présenter le linge et le peigne, sans me plaindre ni rien gâter. Maintenant, quoique je sois peu de chose, j'ai toujours de la force et de la fraîcheur, et le poulain est encore dans sa fleur, sans boiterie, sans défaut. Pourquoi n'usez-vous pas de sa vigueur pour suppléer vos jambes malades? Pourquoi ne profitez-vous pas de mes chants, pour égayer la coupe que vous buvez par hasard? Vous faut-il nous renvoyer tous deux en un seul matin et sans espoir de retour? Voilà ce que Su désirait vous dire avant de partir, comme aussi votre cheval, quand il a henni à la porte. En voyant ma détresse, à moi qui suis une femme, en entendant son cri, quoiqu'il ne soit qu'un animal, notre maître seul restera-t-il insensible?* »

« Je levai les yeux et soupirai. Je baissai les yeux et souris. Puis je dis :

« *Cher cheval, cesse de hennir. Douce Su, séchez ces larmes amères. Car tu vas retourner à l'écurie. Car vous allez rentrer dans l'appartement des femmes. Oui, bien que je sois en vérité fort malade et que mes jours touchent à leur fin, l'histoire de Hsiang Tchi n'est pas encore mon fait. Puis-je perdre en un seul jour le cheval que j'ai monté et la dame que j'ai aimée? Su, ô Su, chantez encore une fois la Branche de Saule. Car je veux vous verser du vin dans cette coupe d'or et vous emmener avec moi dans le pays de l'ivresse.* »

*
* *

Tandis que je vis ainsi dans la société idéale de ce qu'il y eut en Chine de plus délicat, je vois, autour de moi, le fleuve puissant et morose; le temps est gris sur les eaux désertes. Un seul matin, nous apercevons devant nous toute une escadre de jonques dans le brouillard. Nous les rejoignons et commençons à les dépasser. Elles sont chargées de soldats dont les figures ternes s'encadrent dans les fenêtres du château arrière, tandis que, sur l'avant et jusqu'au milieu, une chiourme de rameurs, pendus aux grands avirons, pousse des cris réguliers pour aider la vogue. Ces jonques ont tout un pavois de drapeaux claquant au vent dans l'air gris, des guidons dentelés, rouges et verts, qui battent comme des langues, de grands pavillons oranges, chargés de caractères d'un noir gras et velouté. Ces bannières, ces soldats inertes, ces rameurs esclaves, cette descente de bateaux aux formes antiques entre les hautes rives moroses, tout cela faisait un tableau d'un autre temps et d'un autre monde.

Il me semble que le fleuve m'est déjà presque familier : je retrouve, à leur place, les rapides, qui n'ont pas fatigué leurs colères, comme des tigres qui se font les griffes sur les rochers. Le soir nous mouillons. Parfois on ne voit au-dessus de l'eau qu'une maison solitaire, encore blanche, et qui, sous le fardeau d'ombre dont l'accable le crépuscule, ressemble à un bûcheron courbé sous un énorme faix de ramées. Aujourd'hui, toute une ville confuse s'étend sur la pente, au-dessous de la pâleur vertigineuse du ciel. Les dernières couleurs se meurent; alors la rêverie du voyageur s'agrandit jusqu'à n'avoir plus de bornes; et comme il ressort des âges évanouis, et qu'il voit finir un jour ordinaire, elle embrasse à la fois l'effacement théâtral des empires, et le néant ignoré des destinées les plus humbles. Tant

que nous sommes cantonnés dans notre vie particulière, tout alors, jusqu'à nos soucis, nous préserve de ces mélancolies sans petits prétextes, où l'on respire en soi l'inanité de l'univers. Elles sont un des charmes les plus puissants et les plus secrets du voyage. C'est dans ces dispositions que je me suis rappelé un dernier poème et que je me le suis murmuré, au soir tombant :

« Une aile de corbeau donne ses coups de pioche dans l'air assourdi. Sur la pente, la ville se confond avec le terrain. Seul le toit plus élevé d'un temple entame le ciel. Pourquoi donc es-tu si triste ?

« Est-ce de n'être pas assez sage et de sentir toujours en toi tes pauvres désirs, pareils à ces pêcheurs qui ne se fatiguent point de jeter leurs filets, où toute la richesse des mers ne leur rend jamais que quelques pâles poissons qui frissonnent ?

« Est-ce de regretter le temps naïf où tu désirais, et seul, détaché de tout, tel qu'un arbre auquel manqueraient ses racines, frémis-tu soudain d'être trop sage ?

« Ah ! ne dis pas ta peine. Avoue seulement que l'ombre descend, et que, comme un dernier regard s'enfuit de l'œil d'un mourant, le jour se retire des eaux immobiles. »

HAN-KÉOU

Sur les deux bords du Yang-Tse et de la rivière Han-Kiang, dans un paysage plat et presque inondé, s'étend Han-Keou, Wou-Tchan, Han-Yang, la triple ville. C'est ici que beaucoup de gens voient le centre et la capitale de la future Chine, entre le Nord et le Sud, lorsqu'un chemin de fer ira de Pékin à Canton, qu'un autre, le long du fleuve, remontera jusqu'au Se-Tchuen agricole et riche en mines.

Quoique le fleuve soit ici à douze cents kilomètres environ de son embouchure, l'influence des étrangers se fait sentir presque autant que sur la côte ; à côté de la ville chinoise, s'étendent les Concessions, avec leurs quais, leurs rues à l'européenne. On y remarque de vastes maisons qui tiennent du cercle, de l'hôtel et du collège. Ce sont les établissements de la fameuse Y. M. C. A., *Young Men Christian Association*. Les jeunes Chinois sont là reçus, traités, divertis, et comme on ne leur demande guère, pour toute marque d'adhésion, que d'inscrire leur nom sur des listes, on constitue ainsi, avec bien plus de

frais que de peine, un immense protestantisme flottant. S'il ne donne point aux jeunes gens que son influence atteint, une véritable formation, du moins les rend-il sensibles à de nouvelles modes. Ils se montrent, se répandent, et leurs figures où ne règne plus l'antique retenue de leur race, deviennent de vraies petites affiches d'orgueil. Ils remplacent la civilité raffinée de leur pays par des manières plus expéditives ; il ne faut du reste pas oublier qu'à côté de la grande tradition de politesse, il en est une autre, en Chine, moins suivie, mais toujours maintenue, de cynisme et de crudité, et plus d'un, parmi les étudiants, la relèverait volontiers à l'égard des étrangers.

A côté des quartiers modernes, la ville chinoise s'étend, avec ses rues droites, ses boutiques, ses inscriptions propitiatoires. Les marchands de chaque province sont groupés en associations, dont chacune a pour siège une maison opulente. J'étais guidé, dans mes promenades, par M. Lecomte, consul de France, connaisseur érudit de l'ancienne Chine autant qu'observateur avisé de la nouvelle. Il m'a mené voir la maison des marchands du Kiang-si. Comme cette province est celle de la porcelaine, toute la bâtisse, au bord d'une ruelle étroite et tranquille, est égayée de plaques de revêtement, que couvrait, le jour où je les vis, le rire grêle d'un soleil d'octobre. Nous parcourûmes les salles fastueuses, où trônaient les génies ventrus tout dorés, où pendaient les lourdes lanternes, où régnait ce luxe cossu, bourgeois, plantureux, bordé d'une fioriture de détails menus, d'ornements qui semblent représenter les mignardises, les enfantillages, les imaginations rabougries suspendues à la masse imposante du matérialisme chinois. Mais quelque chose était plus charmant : c'était le petit jardin muré, avec son pavillon, son bassin, son îlot minuscule, ses quelques buissons rougis, où, à deux pas de la cohue et du bruit, il semblait qu'on eût mis l'automne en cage.

LE BAS-FLEUVE

Il y a une poésie particulière dans la dernière partie du cours des grands fleuves. On dirait qu'enfin sûrs de leur destination, ils jettent dans les roseaux les armes avec lesquelles ils avaient bataillé jusque-là et calmes, pacifiques, irrésistibles, ils se laissent glisser vers l'Océan, en entraînant l'azur dans leurs ondes. Le voyageur, lui aussi, cède à cette immense facilité ; il

croit qu'il va vraiment arriver, trouver cette ville qui est le but secret de ses courses, cette capitale inconnue où il pourrait s'arrêter, et devenir enfin sédentaire. Le Yang-tse, en aval d'Han-Keou, fait, à lui seul, tout le paysage. Il rejoint l'horizon par ses lignes évasives, il s'égale presque au ciel. Une colline, un rocher séparé, émergent çà et là de la vapeur d'or. Des mouettes suivent le bateau en jouant, leur forme lisse et avalée comme celle des poissons, et, quand on lève la tête et qu'on les voit flotter au-dessus de soi, c'est à peine si leur corps résiste assez à la lumière pour rester opaque entre leurs ailes transparentes. J'ai la chance d'être le seul passager, de sorte que rien ne m'empêche de n'être plus moi : inerte, étendu, je me laisse envahir par les choses. Si l'on surprenait l'âme du voyageur en de tels moments, on y trouverait, pour tous secrets, de molles amitiés avec les nuages et l'extase ineffable de l'azur.

Le double bienfait du voyage, c'est qu'il donne plus de précision à nos pensées, et plus de liberté à nos rêves. C'est au rêve, aujourd'hui, que j'appartiens tout entier. Quelle évasion, quel anéantissement comblé, quelle perte heureuse de soi ! Au loin, une voile brille, comme une miette de blancheur, un vol de canards sauvages met sa ponctuation ténue dans les hauteurs divines de la lumière, et je suis en tout cela bien plus qu'en moi-même. Un nuage opulent et délicat devient le magnifique porteur de mon âme, il me semble qu'elle couvre sa surface volumineuse, qu'elle en épouse les doux accidents, qu'elle triomphe, avec lui, sur tout le grand paysage liquide.

ABEL BONNARD.

(A suivre.)

COMMENT L'ALLEMAGNE A SU SE FAIRE PAYER

LILLE SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE

II[1]

RÉQUISITIONS, PRESTATIONS, SÉQUESTRES

Si l'on veut fixer pour l'histoire ce sujet toujours plein d'actualité : « Comment l'Allemagne a su se faire payer pendant la guerre, » il ne faut pas se limiter à l'examen des contributions exigées de nos villes sous l'occupation allemande, qui n'en forment que l'épisode le plus retentissant. Il est d'autres procédés d'oppression financière plus savants et plus modernes, qui sont venus compléter l'arsenal des armes dont l'autorité allemande se servait pour nous combattre. S'il est vrai, comme l'atteste le vieux dicton populaire, que l'argent est le nerf de la guerre, il n'est pas sans intérêt de montrer jusqu'à quel point l'Allemagne savait utiliser les ressources de nos régions envahies, en s'attaquant d'abord aux biens publics de l'État ou des communes, puis à ceux des particuliers, par les mêmes voies de menaces et de contrainte.

Après avoir étudié le régime des contributions, ce sont les réquisitions, les prestations en nature, la mise sous scellés et sous séquestre, qu'il nous reste maintenant à exposer, en un rapide tableau, pour montrer l'ensemble du système suivant lequel les Allemands conduisaient la guerre financièrement.

(1) Voir la *Revue* du 1er septembre 1922.

Ce mécanisme qui est, dans son genre, un chef-d'œuvre de rendement fiscal, scientifiquement organisé, peut se résumer ainsi qu'il suit :

1° Imposer aux régions envahies tous les frais d'entretien de l'armée occupante, par le moyen des contributions, réquisitions et prestations en nature;

2° Surimposer les villes d'amendes et de contributions, en exigeant le paiement en argent allemand, monnaie d'or ou billets de la Banque de France, et obliger ainsi les municipalités, qui n'ont plus à leur disposition que des bons communaux, à se procurer la monnaie requise, en payant une prime correspondant à la dépréciation de leurs propres billets;

3° Drainer tous les titres et coupons des pays neutres déposés dans les banques ou chez les particuliers, en les achetant avec les bons qui étaient prélevés dans les villes par voie d'imposition.

Ainsi, non seulement la guerre ne coûtait rien à l'armée occupante, grâce aux contributions, réquisitions ou prestations en nature, mais encore l'Allemagne se constituait des disponibilités en valeurs internationales pour continuer la lutte avec de l'argent français et étranger. Tel est le système dont nous suivrons le développement dans une série de faits fournis par les documents officiels.

Ce sera toujours Lille qui nous servira d'exemple, parce que là était le siège de l'organisation allemande en pays envahis, comme aussi le centre où la résistance se dressait avec une héroïque ténacité contre toutes les mesures de spoliation. Lorsqu'a été instauré le principe de la solidarité entre des villes et communes d'une même région, sans aucun lien de droit, la capitale du Nord en fut la première victime : au fardeau de ses propres charges vint s'ajouter la plus grande part des contributions imposées à d'autres cités, privées de ressources ou de crédit. De même, c'est elle qui eut à connaître, dans toute leur rigueur, les sanctions pour refus d'obéissance à l'autorité militaire. Lille résume donc bien, dans son émouvante histoire, toutes les luttes et toutes les souffrances de l'occupation, et c'est la suite de son long martyre que nous retracerons, avec la pensée qu'il en sortira, pour le présent, quelques salutaires enseignements.

LES RÉQUISITIONS SOUS LA FORME DE PRESTATIONS EN NATURE

Les mesures concernant la réquisition sont parmi celles qui ont été les plus lourdement ressenties par la population de Lille, pendant les quatre années d'occupation. Le conflit n'est plus seulement entre les chefs de l'armée allemande et les représentants du Gouvernement français ou de la Municipalité, mais entre les agents de la police et les particuliers sans défense, ce qui laisse à penser le rôle que pouvait jouer l'arbitraire dans l'exercice du droit de réquisition.

Tout d'abord, rappelons en quoi consiste ce droit et quelles sont les règles internationales qui en ont fixé l'application. La réquisition, envisagée dans son sens le plus large, comprend non seulement la fourniture des objets, mais encore l'exécution de travaux ou de services, suivant les exigences militaires. C'est ce que l'on appelle prestations en nature, lorsqu'on se place au point de vue de ceux qui subissent la loi de l'occupant. Ce droit, en temps de guerre, est régi par l'article 52 de la Convention de la Haye, qu'ont signé en 1907 les principales Puissances, y compris l'Allemagne, et dont nous reproduisons le texte :

« Nulle réquisition en nature ne sera imposée, sauf pour les besoins de l'armée, et à condition qu'elle soit en rapport avec les ressources du pays. Les prestations en nature devront, autant que possible, être payées au comptant, sinon constatées par des reçus. »

Pour la clarté des faits, disons tout de suite que la Convention de la Haye ne fut, pour les Allemands, qu'un autre chiffon de papier et que cet article 52, notamment, n'a jamais mis aucune limite au droit de réquisition, tel qu'entendait l'appliquer l'autorité militaire (1). En effet, son exercice devait être strictement soumis aux trois conditions suivantes.

La première exige que le service réclamé soit rendu à l'armée d'occupation, c'est-à-dire à l'armée qui, en fait, occupe

(1) Quand le Maire de Lille invoque les lois internationales pour résister à l'arbitraire, il lui est répondu ce qui suit : « M. le Maire parle de la Convention de la Haye qui n'a pas à intervenir. Toute critique des décisions de la haute autorité militaire pourra, dans l'avenir, être prise pour une provocation et donner lieu à des sanctions. » (*Bulletin* de Lille du 24 décembre 1914.) Telle est la nouvelle doctrine de l'État-major allemand en matière de contributions ou de réquisitions.

le territoire de la commune et non pas à une autre armée plus éloignée, campée sur le territoire d'une autre commune. Elle signifie ensuite que ce doit être un service nécessaire aux besoins de cette armée, ce qui exclut tout travail d'agrément ou dépense inutile.

La seconde condition établit que la réquisition ne peut être imposée que dans les limites de la force contributive du pays, c'est-à-dire sans arrêter la vie locale en tenant compte des besoins légitimes de la population, et, s'il s'agit de prestations, dans la mesure des forces et selon l'âge ou le sexe des réquisitionnés.

La troisième condition, qui est la plus grave de toutes, est reconnue expressément par le code allemand des lois de la guerre continentale, en ces termes :

Le Gouvernement occupant ne peut rien exiger de l'habitant de ce qui apparaîtrait comme un crime contre sa propre patrie, ni comme une participation directe ou indirecte à la guerre.

En exposant la législation qui régit le droit de réquisition, nous entendons montrer que si l'exercice de ce droit est légitime en son principe, il a cependant des règles et des limites, qui n'ont jamais existé aux yeux de l'autorité militaire. Nous verrons, par l'examen de quelques faits, comment ces prescriptions ont été systématiquement violées, et notamment la troisième, qui a été la cause des plus dramatiques incidents, au cours de la lutte de nos populations envahies, contre l'oppression financière allemande.

Suivant le droit nouveau appliqué par l'armée occupante, les réquisitions se sont exercées sous deux formes : la prestation des objets à livrer par les habitants, et celle des travaux dont l'autorité allemande exigeait l'exécution. Disons tout de suite que cette distinction n'existait pas au point de vue du paiement, car, quelle que fût l'opération, ce n'était jamais l'Allemagne qui payait.

En effet, pour ces règlements, il était délivré aux intéressés des bons de réquisition, formant en quelque sorte des traites émises sur la Mairie, en laissant à celle-ci le soin de s'arranger avec les bénéficiaires ; dans certains cas, il n'était même donné par la Kommandantur qu'un simple accusé de réception, avec promesse de restitution. S'il y avait paiement en espèces,

notamment pour la main-d'œuvre, le règlement se faisait en bons communaux, c'est-à-dire avec des billets créés par la Ville, monnaie qui ne coûtait rien à l'Allemagne, étant donné qu'elle obtenait ces bons au moyen des contributions de guerre, sur la partie qui ne pouvait pas être payée en marks.

Concernant la prestation des objets, nous ne nous étendrons pas longuement, car il suffit de rappeler que tout ce que possédaient les habitants pouvait être saisi, ou même confisqué : matières premières de tout genre, métaux, textiles, cuirs, caoutchouc, huiles, machines, métiers ou agencements des usines, appareils électriques, automobiles, bicyclettes, chevaux, bétail, etc. Nous ne croyons pas exagérer en disant que la liste était sans limite, puisque les arrêtés de police ont été jusqu'à frapper de saisie les services de table, assiettes, couteaux, cuillers et fourchettes.

Ajoutons que toutes ces réquisitions entraînaient des frais de transport assez élevés. Qui devait les payer? La Ville de Lille, à laquelle on laissait le soin de régler toutes les dépenses, principales et accessoires, faites par l'autorité allemande pour la dépouiller.

Parmi les prestations qui ont été exigées avec le plus d'acharnement, signalons celle des cuivres, dont la recherche se faisait maison par maison, et s'appliquait aux plus minces objets. Si les perquisitions faisaient découvrir la moindre parcelle de cuivre non déclaré, la peine encourue pouvait atteindre 10 000 marks d'amende, et cinq ans d'emprisonnement.

Ce n'était encore là qu'arbitraire et vexation, mais la réquisition devint une véritable cruauté lorsqu'elle s'exerça sur des objets de toute première nécessité, comme la laine des matelas. Une lettre du Maire, adressée au Gouverneur de Lille, en octobre 1917, rappelle ce lamentable incident.

Permettez-moi de vous exprimer la pénible surprise que m'a causée la lecture de l'ordonnance qui vient d'être affichée sur nos murs au sujet de la saisie de la laine à matelas.

C'est tout particulièrement le sort de la partie la plus pauvre de cette population qui me préoccupe au plus haut degré, car il ne s'agit pas tant en l'espèce de son bien-être que de son existence même.

Les gens aisés arriveront peut-être, par des moyens de fortune, à suppléer à cette privation nouvelle. Mais que vont devenir, à l'entrée de l'hiver, ces milliers de logis ouvriers où manquent déjà la

lumière, le charbon et le pain, et où bien souvent plusieurs membres de la famille s'entassent sur un seul matelas ?

Cette lettre ne reçut aucune réponse, et la décision fut appliquée sans ménagement.

Une autre mesure montrera également tout l'odieux de ces réquisitions. Par un arrêté en date du 25 mars 1918, la Kommandantur a informé la Ville que, sur l'ordre du Grand Quartier Général, plusieurs statues ou monuments devaient être démontés et expédiés en Allemagne, comme métaux rares.

A cet acte de vandalisme, le Maire a répondu par une protestation, qui mérite également de ne pas tomber dans l'oubli :

L'autorité allemande a souvent, et dans maints écrits, affirmé sa volonté d'épargner aux œuvres d'art les conséquences destructives de la guerre. J'étais donc mal préparé à subir la mesure qui nous frappe aujourd'hui, et contre laquelle j'ai le devoir d'élever une énergique protestation.

A la valeur artistique des monuments que vous allez nous ravir s'ajoute surtout le culte des souvenirs qu'ils symbolisent. Cette atteinte au patrimoine moral sera cruellement ressentie par tous les Lillois, profondément attachés aux traditions de leur passé glorieux. Ils en garderont au cœur une blessure inguérissable.

Les mêmes injustices se retrouvent dans le paiement des objets réquisitionnés, car on ne peut même pas dire qu'il fût opéré suivant les règles qu'avait tracées l'administration militaire elle-même. Dans bien des cas, c'était là encore un nouvel arbitraire qui donnait à ces mesures un véritable caractère de spoliation. D'après les affiches, des bons de réquisition devaient être délivrés par l'autorité allemande; mais en réalité, ils ne l'étaient que sur la demande pressante des réquisitionnés, les policiers chargés de ce service ayant pour instruction d'en délivrer le moins possible. Ces bons mentionnaient la nature et le poids des objets enlevés, qui étaient pesés en dehors des intéressés, sans aucun contrôle. Quant aux objets cachés que l'on découvrait pendant les perquisitions souvent renouvelées, ils étaient immédiatement saisis, et les délinquants frappés d'amendes, ou emprisonnés.

Enfin, après que tout fut pris dans les magasins et dans les entrepôts de la Ville, l'autorité allemande exigea que les articles dont elle avait besoin et qu'elle ne trouvait plus à Lille fussent

achetés en Allemagne ou dans ses dépôts, aux frais de la municipalité. Inversement, elle réquisitionnait des marchandises qu'elle n'utilisait pas, mais revendait en Allemagne pour se faire de l'argent. Nous trouvons le fait dans un procès-verbal de la Chambre de commerce de Lille, qui signale ces nouvelles formes de réquisition que n'avait prévues aucune convention internationale.

Si nous passons maintenant aux réquisitions de travaux dont l'autorité allemande exigeait la prestation, nous constatons encore mieux la rigueur de cette oppression financière qui frappait la Ville, en même temps que les particuliers.

La formule suivant laquelle s'effectuaient ces réquisitions, établissait une distinction entre les travaux que la Ville devait exécuter, mais qui lui reviendraient après la guerre, et ceux qui resteraient la propriété allemande. Seuls ces derniers donnaient lieu à la remise d'un bon de réquisition ; quant aux autres objets ou travaux, l'administration militaire laissait aux intéressés le soin d'en réclamer le paiement à l'État français, à la fin des hostilités, distinction bien subtile, puisque, dans les deux cas, l'Allemagne réquisitionnait tout et ne payait rien.

Suivant ce système, la Ville, déjà rançonnée au moyen des contributions, est encore écrasée sous le poids de ces réquisitions, faites sans contrôle et qui atteignent des montants vertigineux. Non seulement elle doit supporter les frais des travaux faits sur son propre territoire, mais elle est contrainte à prendre en charge ceux qui sont exécutés dans les communes avoisinantes, sans pouvoir aucunement discuter leur utilité.

Une lettre du Maire nous apprend qu'après une année d'occupation, les réquisitions atteignaient déjà 2 à 300 millions de francs, sans compter les consignations de matières premières qui s'élevaient à des sommes non moins importantes. A cet énorme montant s'ajoutaient encore les contributions de guerre, amendes, frais d'entretien des troupes et travaux de défense, soit 28 millions.

Or, ce chiffre ne comprenait même pas la totalité des dépenses d'occupation, car après avoir payé, mensuellement, environ 2 millions de francs pour l'entretien des troupes allemandes, la Ville devait encore régler directement aux hôteliers, aux restaurateurs et aux particuliers, les frais de logement et de nourri-

ture des officiers, sous-officiers et fonctionnaires. Les dépenses faites à ce titre, au moyen des billets de logement, furent, pour une seule année, de 1 500 000 francs. Les fournitures de charbon étaient aussi comptées à part et représentaient plusieurs centaines de mille francs.

Tout cela signifie qu'après avoir payé en bloc, la Ville était ensuite contrainte à payer en détail les mêmes dépenses.

A ces réquisitions de travaux il faut ajouter celles beaucoup plus importantes opérées chez les industriels et les commerçants, et qui avaient pour but la destruction, ou qui devaient servir à renforcer l'outillage de l'industrie ou du commerce allemand. Ce serait toute une histoire à écrire que celle de la dévastation systématique de nos usines du Nord, dont les matières premières, le matériel, les métiers, les installations mécaniques et électriques étaient transportés pièce par pièce chez leurs concurrents allemands. Des bons de réquisition étaient bien délivrés, mais c'est au Gouvernement français qu'on laissait le soin de payer, plus tard, cette formidable addition.

Il est difficile d'indiquer avec précision le chiffre de ces réquisitions dans les usines, tant était grand l'arbitraire suivant lequel s'effectuaient ces opérations. La Mairie n'a pu enregistrer que celles ayant donné lieu à des remises de bons déposés dans ses caisses, alors que beaucoup d'autres ne comportaient que de simples reçus, dont il est impossible d'établir l'estimation.

Nous trouvons toutefois, dans une publication de la Chambre de commerce de Lille, un état approximatif des réquisitions, enlèvements ou prélèvements en nature, opérés pendant l'invasion dans sa seule circonscription. Le montant s'élève à 712 millions et, si l'on ajoute l'estimation de ce qui n'a pu être exactement chiffré, le total dépasse largement un milliard.

En résumé, les Allemands n'ont jamais payé ni réquisition, ni main-d'œuvre, et ils ont entièrement laissé le poids de cette énorme charge à l'État français, qui doit aujourd'hui le comprendre dans le budget de ses réparations en plus des dépenses de reconstruction. Prétextant leur impossibilité de se procurer sur les marchés neutres, qui leur étaient fermés par le blocus, es matières premières nécessaires à leur subsistance, ils ont saisi en territoire envahi tout ce qu'ils ont trouvé, sans se limiter aux besoins de l'armée occupante, et sans aucune des garanties établies par les lois internationales.

LES RÉQUISITIONS DE SERVICES

La réquisition a pris sa forme la plus odieuse lorsque, s'appliquant non plus à des biens, matières premières ou objets essentiels, cuivres, laines à matelas, etc., elle a frappé directement les personnes. Cette contrainte, sous la forme d'un travail imposé, a soulevé les plus violentes protestations, car elle ne visait à rien de moins qu'à organiser une main-d'œuvre française pour la faire servir comme élément de combat contre son pays.

Dans la guerre de tranchées, le sac à terre était l'un des principaux éléments de défense et d'attaque. Or, c'est aux ouvriers de Lille que l'on entendait imposer la confection de cet engin essentiellement militaire, en rendant toute la population responsable de la non exécution du travail. Voici d'ailleurs l'exposé des faits, dans une lettre de juillet 1915 du Maire de Lille au Gouverneur von Heinrich, qui montre bien cette lutte sans trève et sans merci que l'administration municipale a dû soutenir pendant les quatre années d'occupation.

Parce que quelques ouvriers, de leur plein gré et après réflexion, refusent de confectionner de leurs mains des sacs pour les tranchées, à l'heure où leurs maris ou leurs frères se font tuer héroïquement devant ces mêmes tranchées.

Parce que le Maire refuse d'intervenir et de conseiller ce qu'il considère, en son âme et conscience, comme un crime contre sa patrie, vous sévissez contre une immense population innocente qui, jusqu'ici, a fait preuve, malgré ses souffrances, du plus grand calme.

Vous m'enjoignez, en outre, de verser à l'Intendance, le 10 juillet, une somme de 375000 frs pour la confection de 500000 sacs en Allemagne. Je regrette de ne pouvoir acquiescer à cet ordre.

D'abord, vous savez que je n'ai plus en caisse d'espèces françaises ou allemandes. De plus, je ne reconnais pas que cette dépense puisse m'être imposée. Il ne s'agit pas, en effet, de frais d'entretien de vos troupes auxquels je dois pourvoir, mais de véritables dépenses de guerre auxquelles mon devoir m'interdit de contribuer.

Nous avons fait connaître, dans un précédent article, les conséquences tragiques de cet incident. Les ouvriers ayant refusé d'effectuer le travail, et le Maire n'ayant pas cédé devant les menaces, les 500000 sacs furent commandés en Allemagne

et la note à payer présentée à la Ville, soit 375 000 francs à verser en argent ou billets de banque. C'est alors que se place la scène de violence au cours de laquelle le receveur municipal fut sommé de livrer les clefs des coffres de sa caisse, puis, devant sa résistance, incarcéré à la Citadelle, tandis que l'on procédait à l'effraction, à l'aide du chalumeau à gaz oxydrique.

Mais les sanctions n'étaient pas toujours exercées contre la Ville ; il est des réquisitions de services dont les victimes ont été prises parmi la population elle-même, dans des circonstances qui ne sauraient être oubliées. C'est l'une des pages les plus tragiques des récits de la guerre, celle qui a soulevé l'horreur du monde civilisé.

Sous le prétexte que l'attitude de l'Angleterre rendait de plus en plus difficile le ravitaillement de la population, et par une véritable représaille, le Grand Quartier Général décida de constituer une main d'œuvre agricole pour cultiver des terres en friche, et c'est un véritable système de déportations en masse qui s'établit, sans distinction d'âge, de sexe et de condition. Des enlèvements nombreux d'hommes, de vieillards, de femmes, de jeunes filles et même d'enfants ont été pratiqués, le plus souvent pendant la nuit, en dehors de toute procédure judiciaire, avec un arbitraire sans appel. L'officier qui opérait dans chaque quartier était le maître absolu et exécutait sa consigne impitoyablement, comme s'il s'agissait de criminels de droit commun. En cas de résistance, voici la sanction : « Emprisonnement jusqu'à trois ans et amende jusqu'à 10 000 marks, ou l'une de ces peines, à moins que les lois en vigueur ne prévoient l'application d'une peine plus sévère. »

Ainsi, sous le couvert de réquisitions de services, ce fut en somme la peine des travaux forcés à laquelle a été soumise une partie de la population lilloise. On ne relira pas sans émotion le récit de ces douloureux événements dans l'article qu'a publié ici même, le Recteur de l'Université, M. Georges Lyon.

Le nombre de personnes ainsi évacuées s'est élevé, pour la seule ville de Lille, à dix mille, prises indifféremment dans toutes les classes de la population. Le départ avait lieu sans que les intéressés eussent connaissance de leur destination, du genre de travaux, du traitement qu'ils auraient à subir. Un certain nombre ont été dirigés à proximité de la ligne de feu, tandis que d'autres étaient transportés dans des régions plus

éloignées, les Ardennes, par exemple, et jetés dans des granges où rien n'avait été préparé pour les recevoir.

Malgré la continuité d'un régime de terreur pour les biens et les personnes, de pareils actes de barbarie provoquèrent une nouvelle explosion de colère et d'indignation. De toutes parts, des voix s'élevèrent pour flétrir avec véhémence ces odieux attentats. Le maire de Lille, le préfet du Nord, les députés et sénateurs, se plaçant sur le terrain du droit ou de l'humanité, prirent courageusement la défense de la population terrorisée.

L'évêque de Lille, Monseigneur Charost, aujourd'hui Cardinal-Archevêque de Rennes, fit également entendre dans une lettre au Général-Gouverneur la protestation de la morale outragée.

Des enlèvements nombreux de femmes et de jeunes filles, des transferts d'hommes et de jeunes gens, d'enfants même, ont été effectués dans la région de Tourcoing et de Roubaix, sans procédure ni cause judiciaire. Ces malheureux ont été dirigés sur des localités inconnues. Des mesures aussi extrêmes, et sur une plus grande échelle, sont projetées pour Lille.

Vous ne serez point étonné, M. le Général, que j'intervienne auprès de vous, au nom de la mission religieuse qui m'a été confiée.

Elle m'impose la charge de défendre respectueusement, mais fermement, le droit naturel, que le droit de la guerre ne peut jamais enfreindre, et la moralité éternelle que rien ne peut suspendre. Elle me fait un devoir de protéger les faibles et les désarmés qui sont ma famille à moi, et dont les alarmes et les douleurs sont les miennes.

Vous êtes père, vous savez qu'il n'est point de droit plus respectable et plus sacré dans l'ordre humain que celui de la famille.

Pour tout chrétien, l'inviolabilité de Dieu qui l'a instituée est en elle. Les officiers allemands qui logent dans nos habitations savent combien l'esprit de famille tient à nos fibres les plus intimes dans la région du Nord, et fait chez nous la douceur de la vie.

Aussi, disloquer la famille en arrachant des adolescents, des jeunes filles à leurs foyers, ce n'est plus la guerre, c'est pour nous la torture, et la pire de toutes, la torture morale indéfinie.

L'infraction au droit familial se doublerait d'une infraction aux exigences les plus délicates de la moralité. Celle-ci est exposée à des dangers dont la seule idée révolte toute âme honnête, du fait de la promiscuité qui accompagne fatalement ces enlèvements en masse, mêlant les sexes, ou tout au moins des personnes de valeur morale très inégale. Des jeunes filles d'une vie irréprochable, n'ayant commis d'autres délits que celui d'aller chercher un peu de pain ou quelques pommes de terre pour nourrir une nombreuse famille, ayant au sur-

plus purgé la peine légère que leur avait valu cette contravention, ont été enlevées. Leurs mères qui avaient veillé de si près sur elles et qui n'avaient que cette unique joie de les garder près d'elles, en l'absence du père, sont seules maintenant. Elles portent ici et là leur désespoir et leur angoisse.

Je sais que vous êtes étranger à ces rigueurs et c'est pourquoi je prends la confiance de m'adresser à votre équité. Je vous prie de vouloir bien faire remettre d'urgence au Haut Commandement cette lettre d'un évêque, dont il se représentera facilement la profonde tristesse. Nous avons beaucoup souffert depuis vingt mois, mais aucun coup ne serait comparable à celui-ci.

Je ne puis croire qu'il nous sera porté. J'ai foi en la conscience humaine. Je garde l'espoir que les jeunes gens et les jeunes filles appartenant à d'honnêtes familles et redemandés par elles, leur seront rendus, que le sentiment de la justice et de l'honneur prévaudra sur toute considération inférieure.

En vain nous avons cherché une réponse ou un essai de justification de la part des auteurs responsables de ces mesures.

En revanche, alors que la vie humaine comptait si peu pour le Gouvernement militaire, celui-ci faisait publier dans le *Bulletin* de Lille l'avis suivant, qui dénote une sensiblerie assez caractéristique de la mentalité allemande, se parant de sentiments d'humanité, au cours des pires persécutions :

Le Dr Niessen, médecin du Gouvernement de Lille, adresse au Service d'hygiène une note où il le prie d'appeler l'attention des autorités ecclésiastiques sur la possibilité évidente de transmission de la fièvre typhoïde par l'eau bénite. Sans avoir la moindre intention de porter atteinte aux mandements et à la sainteté de l'eau bénite, des germes d'infection peuvent être transmis, par les mains, d'une personne à une autre. Comme l'Église ne renoncera probablement pas à l'emploi de l'eau bénite pendant la durée de l'épidémie actuelle, il est nécessaire d'y ajouter un désinfectant approprié.

Pour marquer plus encore le contraste, il nous suffira de signaler que ce même Gouvernement n'a pas hésité à procéder à la première déportation dans la nuit du Vendredi au Samedi saint. Pâques sinistres pendant lesquelles tant de malheureux Lillois furent arrachés de leurs foyers, sous le faux prétexte de faciliter le ravitaillement, alors qu'en réalité, il s'agissait d'imposer un travail forcé aux populations, afin de rendre autant de soldats disponibles pour le service de l'Allemagne.

SAISIES ET SÉQUESTRES

Pour mieux atteindre la fortune publique, l'autorité allemande n'a cessé de menacer la fortune privée, et c'est là encore une arme redoutable dont elle a su cruellement jouer, pendant toute la durée de l'occupation. Point n'était besoin de procéder directement contre les personnes; des méthodes plus modernes permettaient d'arriver aux mêmes résultats en frappant les banques où argent et titres étaient déposés.

Dès le 15 octobre 1914, la Ville est frappée d'une contribution de 8 millions sur lesquels, le jour même, doit être versé un premier acompte de 200 000 francs. La Municipalité n'ayant plus de fonds en caisse, l'autorité allemande lui fait savoir qu'elle doit se les procurer sans délai; sinon, il sera procédé à l'ouverture des coffres-forts dans les banques.

Le 2 janvier 1915, une amende de plusieurs millions est infligée à l'une de nos plus importantes compagnies minières. Celle-ci ayant été incapable de payer une pareille somme, une perquisition est faite chez les banquiers où elle a des soldes créditeurs et dont l'encaisse est immédiatement saisie et enlevée à concurrence du disponible.

Protestation des banques qui se demandent si, n'étant plus à l'abri d'un coup de force, elles peuvent continuer leurs opérations. Voici la situation telle qu'elle est exposée par une lettre au Gouverneur von Heinrich :

Le public s'est ému vivement de diverses visites faites dans plusieurs banques de Lille par les autorités militaires allemandes, afin d'y effectuer certaines recherches à la suite desquelles il fut fait des prélèvements en numéraire.

Les banques de la ville n'ayant plus aucun moyen de se ravitailler comme encaisse et s'alimentant exclusivement par des versements effectués en confiance par une minime partie de la clientèle, nous nous permettons d'attirer la bienveillante attention de votre Excellence sur les conséquences regrettables qu'occasionneraient de nouvelles visites du genre de celles qui ont été faites.

Malgré tous nos efforts pour en atténuer la portée vis à vis du public, nous aurons la plus grande peine à le décider à continuer les versements dans nos caisses, versements qui constituent les seules transactions de banque subsistant encore à Lille.

Nous croyons de notre devoir de mettre votre Excellence au courant de ce qui précède, et avons recours à son obligeance pour la

prier de vouloir bien nous faire savoir si les banques de Lille peuvent continuer à accepter en toute sécurité les versements pouvant lui être faits par la clientèle ; c'est au moyen de ces versements qu'elles peuvent maintenir le mouvement commercial nécessaire pour assurer le ravitaillement de la population.

La réponse du Gouverneur maintient la saisie sur les banques, sans autre explication que celle-ci :

Des enquêtes et saisies dans les banques ne sont jamais ordonnées *sans des raisons fondées.*

Ce n'était que la préface de mesures plus graves, qui se précisèrent dès le mois de juin 1915. En vue de forcer la Municipalité à payer les contributions de guerre, tant pour son propre compte que pour celui des autres communes de la région dont elle était rendue illégalement solidaire, l'autorité militaire décrète la mise sous scellés de tous les coffres de banque du territoire occupé par la VIe armée, coffres en location, conservation des titres et du portefeuille, encaisse de coupons, etc. C'est en fait la saisie des valeurs appartenant aux particuliers, et la première atteinte portée aux biens privés, en violation de l'article 53 de la Convention de La Haye, qui dit formellement que « seul le numéraire appartenant à l'État sera susceptible d'être saisi. »

Cette opération eut lieu le 15 juin, et ce n'est que le 24 septembre suivant, c'est-à-dire après trois mois de paralysie des affaires, que les scellés furent levés, à la suite de l'emprunt fait à la Société générale de Belgique par la ville de Lille pour régler l'arriéré de ses contributions.

Cette levée de scellés n'était, bien entendu, qu'une trève et, en mai 1916, un nouveau régime commence, qui durera jusqu'à la fin de l'occupation, celui de la surveillance des banques, puis, en octobre de la même année, l'installation de séquestres.

Le bureau de contrôle des banques, organisé par la Kommandantur, avait pour fonction de reviser les livres et écritures des entreprises surveillées, de vérifier la caisse et les dépôts de titres, traites, etc., et d'exiger des éclaircissements sur toutes les affaires de la banque. En outre, il pouvait interdire toute opération sur des valeurs quelconques ou l'exécution d'engagements, sans justifier aucunement ses décisions.

En réalité, le but principal de ce contrôle était de fournir à

l'autorité allemande la liste totale des titres en dépôt dans les banques, en vue des réquisitions éventuelles. Or, c'est ce que les banquiers se refusaient à faire, en invoquant le devoir professionnel qui interdit toute communication de ce genre, étant donné surtout qu'elle était nettement dirigée contre les intérêts de leur clientèle. Si l'on veut se rendre compte de la tension des rapports entre les banques et le Service de contrôle, il suffit de citer la réponse de ce dernier à la protestation des banquiers contre l'illégalité de cette communication :

1° Je refuse d'engager avec vous aucune discussion sur les ordres de l'administration allemande. Vous n'avez pas le droit d'examiner les bases juridiques d'ordres de ce genre ou de demander des explications sur le but ou les raisons de ces ordres.

Ces ordres vous lient immédiatement, et vous n'avez qu'à vous y conformer sans résistance.

2° La demande de remettre d'ici au 31 juillet une liste des valeurs de votre clientèle, administrées par vous, est fondée sur le paragraphe 3 de l'ordonnance du Quartier Maître Général qui vous est confirmée ici. Comme cette liste est indispensable pour le contrôle de vos dépôts, une résistance plus prolongée serait considérée comme une tentative d'échapper au contrôle, et punie avec la plus grande sévérité.

3° Vous avez à déclarer, sous la menace des suites ci-dessous indiquées, que vous vous soumettez sans conditions à la demande formulée et à confectionner immédiatement la liste réclamée.

4° Dans le cas contraire, vous risquez :

a) Des poursuites judiciaires en vertu du paragraphe 6 de l'ordonnance précitée, prévoyant des peines allant jusqu'à cinq ans de prison et 50 000 marks d'amende.

b) La mise sous séquestre de tous vos dépôts, dans un endroit assigné, en vue de la confection de la liste par un personnel allemand.

c) L'ordonnance de la constitution d'une caution garantissant qu'à l'avenir, vous obéirez ponctuellement aux ordres donnés en vertu du paragraphe 3.

5° En outre, je vous interdis, à dater d'aujourd'hui, de laisser un client quelconque accéder à son coffre sans mon autorisation.

J'espère que vous éviterez, comme votre devoir vous le commande, après un examen convenable de la situation, d'exposer vos établissements aux graves conséquences d'un refus.

Cette surveillance, ainsi établie, ne donnait cependant aucun droit de gestion à l'autorité allemande, en vue de réaliser, sur le terrain financier, son plan de bataille, qui consistait à recher-

cher et à drainer, par tous les moyens, les titres, coupons, effets et monnaie des pays neutres pouvant lui servir à accroître ses disponibilités à l'étranger. C'était là l'instrument de guerre qu'elle désirait tenir entre ses mains et qui était d'autant plus efficace qu'elle n'avait même pas à débourser, en contre-partie, des marks allemands, puisque c'est avec les bons de ville dépréciés que finalement s'opéraient tous ces règlements.

Le contrôle fit donc bientôt place à un nouveau régime d'inquisition, suivant lequel tous les pouvoirs de la direction des banques, moins, bien entendu, les responsabilités, passèrent aux mains des séquestres allemands.

Voici d'ailleurs, d'après le texte même de l'arrêté du Grand Quartier Général, en date du 27 octobre 1916, comment devait fonctionner ce nouveau système, qui fut l'une des pièces maîtresses de l'organisation allemande en pays envahis.

— Le séquestre aura à prendre possession de l'entreprise. Lui seul est autorisé à agir au nom de l'entreprise et à disposer de toutes les valeurs faisant partie de l'actif.

Pendant la durée de la mise sous séquestre, les droits de représentation des propriétaires, des administrateurs, des directeurs et de tous les autres mandataires resteront suspendus. Cette mesure s'applique aussi tout spécialement aux assemblées générales, aux conseils d'administration, et autres organes de sociétés de toute sorte.

— Les propriétaires, les administrateurs, les directeurs et les employés des entreprises ont à fournir au séquestre tous les renseignements nécessaires, et à lui remettre tous les livres, écritures, clefs, marchandises ou autres valeurs; les employés ont à remplir leur besogne selon les instructions du séquestre.

— Le séquestre peut continuer l'entreprise dans sa totalité ou en partie seulement. Il peut se borner aussi à la liquidation des affaires courantes. Le séquestre n'est responsable que devant l'autorité allemande.

— L'entreprise doit supporter tous les frais occasionnés par la mise sous séquestre, y compris les honoraires du séquestre, tels qu'ils seront fixés par la charge qui l'a nommé. Ces frais et honoraires constituent des créances privilégiées.

Toute infraction dans l'exécution de la mise sous séquestre sera punie d'un emprisonnement de cinq ans au maximum, et d'une amende jusqu'à 50 000 marks, ou d'une de ces peines seulement.

Les tribunaux militaires ou les commandants militaires allemands sont seuls compétents pour juger les infractions du présent arrêté.

Ici commence le long calvaire de nos directeurs de banque, obligés de résister, chaque jour, à des exigences nouvelles et à des menaces pour des actes contraires à leur devoir professionnel. Le séquestre, installé dans le bureau de la direction, donnait des instructions non seulement pour le siège de Lille, mais pour les autres sièges de la même banque, sur toute la surface du territoire occupé. Il exerçait les pouvoirs les plus étendus, ordonnançait les mouvements de fonds sans l'intervention du directeur. Son activité s'employait surtout dans les achats de titres et de coupons des pays neutres, dont la recherche faisait l'objet d'un service spécial de publicité et de démarches, avec l'attrait de la prime de change. Si le client résidait sur place, c'était à lui de prendre la décision, mais, quand il s'agissait des valeurs appartenant à des déposants hors du territoire occupé, alors surgissait le conflit avec le séquestre, qui voulait obliger le directeur de banque à partager la responsabilité de cette opération, faite à l'insu de l'intéressé.

Pour comprendre toute l'importance de ces achats en titres ou coupons, et le parti que l'Allemagne a tiré de cette organisation des séquestres, il nous suffira d'indiquer que les évaluations faites pour ce genre de transactions, dans la seule région du Nord, ont porté sur un total de plus d'un demi-milliard de francs. L'Allemagne se constituait ainsi des disponibilités pour continuer la lutte, et le comble, c'est que celles-ci ne lui coûtaient rien, puisqu'elle les payait avec les bons communaux que les villes devaient lui verser pour contributions de guerre.

Nous pourrions encore dramatiser cet exposé en décrivant les différentes phases de cette lutte et quelles en furent les victimes. Un seul fait montrera ce qu'il en coûtait de contrevenir aux ordonnances allemandes. M. Seven, inspecteur principal de la Banque de France, a été condamné à six mois de prison et 5 000 marks d'amende, pour ce simple fait d'avoir donné accès aux coffres à quelques clients, en dehors des heures fixées par le bureau de contrôle.

Le système des représailles permettait aussi d'inclure, dans les listes de prisonniers civils, des chefs ou directeurs de maisons, sur lesquels l'autorité allemande désirait faire porter plus particulièrement le poids de ses sanctions. Tel fut le cas notamment pour deux directeurs de Banque, M. Louis Gigon, à Lille, et M. Delouvrier, à Charleville, dirigés en plein hiver vers un

camp de concentration en Lithuanie. Le bombardement de la ville d'Alexandrette en Turquie d'Asie, le refus de rendre des prisonniers allemands faits au Dahomey ou de libérer des Allemands détenus en Alsace, furent autant de prétextes pour transporter dans des camps allemands l'élite des notabilités du Nord, parmi lesquelles se trouvaient, aux côtés de courageux fonctionnaires, un grand nombre de représentants du commerce et de l'industrie.

Au moment où la Commission des réparations est saisie d'un projet du Gouvernement français pour le contrôle financier de l'Allemagne, il nous a paru qu'il était bon de rappeler comment celle-ci a compris cette institution, dans les années d'occupation, et quels furent les résultats de cette mainmise sur les banques, pour trouver des disponibilités de paiement à l'étranger.

Arrivé au terme de cette étude sur les diverses formes d'oppression employées par l'Allemagne pour se faire payer, nous n'entendons nullement en suggérer l'application pour le temps présent, bien que la France soit liée par un Traité de paix dont elle aurait grand besoin d'accroître la force exécutoire. Les accords de Wiesbaden ou ceux de M. Hugo Stinnes avec M. de Lubersac pour les réparations en nature, n'apparaissent certainement pas comme des mesures draconiennes, comparables aux réquisitions et prestations telles que l'Allemagne savait les pratiquer dans nos régions envahies.

Comme nous l'avons déjà dit pour les contributions, les méthodes de l'Allemagne victorieuse n'auraient pas sensiblement différé de celles de l'Allemagne occupante et elle n'eût pas, en tout cas, renoncé au système qui avait été inauguré à Lille, lorsqu'elle drainait l'or, les billets, les avoirs à l'étranger, espèces, titres ou coupons, en vue de se procurer des moyens de paiement internationaux. Il en était de même pour les réquisitions, qui lui permettaient de recueillir sur place des métaux, des cuirs, des laines, des cotons, du caoutchouc, etc., en assurant ainsi, à peu de frais, son ravitaillement en matières premières.

Toutes ces mesures de spoliation, combinées avec des sanctions dont la plus efficace était la solidarité établie entre les communes et les particuliers, rendus personnellement responsables, composaient la solide armature du régime, dont nous aurions dû, en cas de défaite, subir la contrainte pour payer

les frais de la guerre. Combien de fois, nous disait une éminente personnalité de Lille, n'avons-nous pas entendu, de la part des représentants de l'autorité allemande, cette menace : « L'indemnité que vous aurez à verser après la guerre sera formidable et devra être payée sans rémission, dussions-nous prendre à chaque Français tout ce qu'il possède, et jusqu'à sa dernière chemise. »

M. Maurice Donnay, retour d'Amérique, a exprimé sur l'Allemagne la même opinion, qu'il s'agit de faire connaître à nos amis américains, pour les ramener à une plus juste compréhension de notre attitude : « On reproche à la France, dit-il, ses exigences, mais que seraient celles de l'Allemagne si elle avait été victorieuse ? Pour se faire payer, elle aurait su trouver même de l'or chez les vaincus. Chaque femme française aurait dû apporter son anneau de mariage au creuset ; au besoin, on le lui aurait arraché (1). »

Autre temps, autres mœurs, mais ce sont là cependant des souvenirs qu'il est utile d'évoquer, pour faire comprendre à nos alliés, à nos amis, à l'Allemagne elle-même, que si nous ne sommes pas des créanciers inexorables, nous ne voudrions pas, du moins, être des dupes en nous laissant émouvoir par la prétendue détresse financière des vaincus. En rappelant l'exemple de Lille envahie, ruinée par les bombardements, ravagée par l'incendie, écrasée sous le poids des contributions, des réquisitions, des prestations, et portant quand même une charge de plus d'un milliard, nous avons bien le droit de conclure en affirmant que la France doit se faire payer.

MAURICE LEWANDOWSKI.

(1) Revue *France-États-Unis*, septembre 1922.

LES ACADÉMIES DE PROVINCE

AU TRAVAIL

A la suite de notre étude sur le réveil des Académies de province, on nous a dit : « Pourquoi ne faites-vous pas connaître à vos lecteurs les travaux de ces compagnies qui, répandues sur tout le sol français, expriment d'une manière durable l'un des aspects les plus vrais du visage de la Grande Nation ?... »

Nous reconnaissons volontiers que les provinces n'ont pas ces courtes passions, ces engouements presque sans objet qui voilent le visage réel de Paris et celui de la France. Elles ne reçoivent pas la visite des nombreux étrangers qui peuplent notre capitale et qui participent à sa vie apparente, elles ne connaissent pas l'excitation des myriades de « déracinés » qui accourent de tous les coins de notre sol vers l'éclat et l'aventure de la grande ville, la fièvre de millions d'hommes rassemblés sur quelques kilomètres carrés.

Mais ce cordial accueil de l'étranger, cette confiance dans la fraternité humaine, ce goût de l'aventure et du rassemblement, ce sont encore de vieilles qualités françaises inscrites à toutes les pages de notre histoire. Paris n'est en cela comme en toutes choses que la résultante de la France.

Comment la capitale amplifie-t-elle les qualités et les défauts de notre race jusqu'à les rendre parfois méconnaissables, au moins en apparence, c'est ce que l'examen des travaux des Académies et Sociétés savantes de nos provinces pourrait peut-être nous révéler.

Mais ces travaux sont si nombreux, si constants, si consciencieux dans les centaines de compagnies où l'on travaille que nous ne pouvons songer un instant à en donner une analyse : au reste, beaucoup de ces travaux, et non des moindres, ont un intérêt purement local.

Ce que nous pouvons y découvrir, cependant, ce sont les grands

courants de recherches ou d'opinions réfléchies, les vues d'avenir, qui, dans le calme et la fermeté de nos provinces, entraînent et guident notre Pays, peut-être plus sûrement et plus efficacement que beaucoup de délibérations parisiennes.

La province apparaît ainsi comme un grand crible de raison et de réflexion où sont jetés pêle-mêle tous les projets fiévreux de la capitale; elle ne retient et ne donne force de vie qu'à ceux qui sont conformes aux instincts essentiels et aux intérêts profonds de la nation.

***

Si nous ouvrons les derniers mémoires d'une Académie comme celle de Dijon, qu'y trouvons-nous? D'abord une remarquable étude de M. Joseph Billioud sur « Les États de Bourgogne aux XIVe et XVe siècles, » d'après les archives locales et régionales. Et cette étude, un véritable volume, ne sera pas seulement très précieuse pour l'histoire du duché de Bourgogne, mais pour l'histoire des « États généraux » dans la France entière. L'histoire locale ou régionale apparaît ainsi comme apportant une forte contribution à l'histoire générale de notre pays.

Il en est de même d'une étude du général R. Duplessis à la même Académie sur la « Fête de la Confédération des Gardes nationales de l'ancienne province de Bourgogne »; du travail de l'abbé Uzureau, de la Société des Antiquaires de l'Ouest, sur « le Schisme de la Petite Église en 1804, » qui menaça, dans nos provinces de l'Ouest, l'application du Concordat; d'une lecture de M. Adrien Marcel à l'Académie de Vaucluse, « Molière à Avignon; » du discours de réception de M. Abel Monnot à l'Académie de Besançon, « Rousseau à Besançon; » d'une étude du Dr Ledoux à la même Académie, « l'Avant-dernière maladie de Napoléon Ier; » des travaux de M. Gauchery, aux Antiquaires du Centre, sur « la Maison de Jacques Cœur. » Nous pourrions citer dans le même sens les travaux des Académies de Bordeaux, de Rouen, de Toulouse, de Marseille et de presque toutes nos compagnies provinciales, qui, par un labeur sans arrêt, apportent les plus précieux matériaux à l'histoire générale de la France.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'on retrouve la même unanimité dans l'élaboration de l'histoire archéologique de notre pays, dans l'établissement de sa protohistoire et de sa préhistoire, les matériaux de ces sciences étant présents dans les vieux monuments ou enfouis dans les ruines et sous le sol de toutes nos provinces.

Mais cette collaboration est peut-être plus précieuse encore pour

le développement de l'histoire sociale de notre Patrie. Les travaux de nos compagnies provinciales, favorisés souvent par une bonne conservation des archives, abondent dans cet ordre d'idées. Voici, à l'Académie du Var, une excellente étude de M. Jacques Parès sur « les billets de confiance, — complément des assignats, — de la municipalité de Toulon, » et, du même auteur, des documents très curieux sur « l'aurore du journalisme à Toulon au XVIIIe siècle. »

La Société des Antiquaires de l'Ouest nous fournit deux travaux très consciencieux de M. C. Richard : « Une tentative de fabrication d'armes à Châtellerault en l'an II, » et de M. P. Raveau : « L'Agriculture et les classes paysannes dans le Haut-Poitou au XVIe siècle. » L'Académie de Besançon vient de couronner une remarquable étude de M. Courroye sur « la Société et les idées sociales en Franche-Comté, en 1789. » Enfin le baron Perrier, — de l'Académie de Marseille, — nous dit ce qu'était « Un amateur d'art d'autrefois. »

***

Nous ne pouvons analyser aujourd'hui les belles publications archéologiques, comme celles de M. E. Morel, à l'Académie de Lyon : « Famagouste » de Chypre, et « les monuments de Samarcande, » ni les poèmes, comme ceux de M. Émile Ripert que publie l'Académie de Marseille, ni les travaux de géographie, comme « un des résultats géographiques de la mission Tilho, » par M. Henry, à l'Académie de Montpellier, qui, comme celle de Bordeaux, reste, par ses nombreux travaux scientifiques, fidèle à ses origines.

Nous ne pouvons que signaler le caractère particulier des études des Académies de nos provinces frontières, Lille, Metz, Nancy, Chambéry, Pau, etc., qui, en contact quotidien, avec les civilisations voisines, s'attachent plus particulièrement à nous en faire connaître les développements scientifiques, politiques ou sociaux. Ce sont de grandes fenêtres ouvertes sur la réalité extérieure, et qui sont singulièrement précieuses à une nation peut-être trop repliée sur elle-même.

Nous tenons surtout, en ce premier essai, à montrer l'esprit pratique, le dévouement à la prospérité nationale qui animent la plupart de nos compagnies provinciales. Voici d'abord, à l'Académie de Dijon, une belle étude du baron L. Thénard, petit-fils du célèbre chimiste sur « la Synthèse de l'ammoniaque. » Ce n'est pas seulement un excellent exposé des procédés Haber et Claude, mais encore une remarquable étude de vulgarisation sur le rôle de l'azote dans la production agricole d'un pays comme le nôtre, qui pourrait, par

l'étendue et la fertilité de ses terres, être l'un des fournisseurs de blé de l'Europe occidentale.

Ce rôle prépondérant de la terre dans notre France, les compagnies de province, même quand elles n'ajoutent pas à leur titre celui de Société d'Agriculture, le sentent beaucoup mieux que nos assemblées parisiennes. Presque toutes se préoccupent du problème capital du retour à la terre. Nombre d'entre elles, comme celles de Limoges, de Tours, — sur un remarquable rapport de M. Auguste Chauvigné, — s'occupent activement des besoins agricoles et décernent des récompenses aux familles les plus attachées au sol natal.

A Tours, M. Vavasseur, président de la société, dit fort justement :

« Vous qui, si sagement, êtes fidèles au bon sol de France, faites effort pour inculquer autour de vous, à vos collaborateurs et à vos enfants, l'amour de notre si belle industrie ; montrez-leur que c'est encore aux champs, malgré les heures dures qu'on y traverse, qu'on trouve le plus de quiétude, le plus de santé robuste, de satisfaction morale et d'indépendance. Attachez-les à vos fermes, à vos maisons champêtres, en rendant vos habitations plus confortables, plus gaies. Dites-leur de se méfier des mirages dangereux des grandes villes. Faites ressortir qu'au travail des champs, on conserve toujours une belle et robuste santé et la sûreté des lendemains.

« Donnez à vos ouvriers, par le perfectionnement de votre outillage, toutes les facilités possibles de production et faites en sorte d'appliquer, dans vos exploitations, les méthodes les meilleures, afin d'intensifier votre production, tout en maintenant la qualité de vos produits.

« En réalisant ce programme, vous aurez bien mérité de votre petite patrie, notre jolie Touraine, et du pays tout entier. »

***

La ferme, le village ne seront attachants, comme le dit M. Vavasseur, qu'autant que les habitations y seront « plus confortables, plus gaies. » Or notre Parlement, depuis une vingtaine d'annés, à côté de tant de lamentables lois de circonstance, a voté tout un ensemble de mesures excellentes pour améliorer l'hygiène des villages, construire des maisons à bon marché, notamment pour les ouvriers et les familles nombreuses, créer des bains-douches communaux, des jardins ouvriers, améliorer les exploitations agricoles existantes, constituer et conserver le bien de famille (loi Ribot.) Toute cette législation repose sur de larges subventions de l'État, des départements et des communes et sur des prêts plus larges encore et à très faible intérêt.

Malheureusement, cette législation n'est pas encore assez connue. Et c'est avec grand plaisir qu'on voit certaines de nos Académies s'attacher à la faire mieux comprendre, à la faire entrer dans la pratique quotidienne de leurs régions par la simple exposition des magnifiques résultats obtenus.

C'est ainsi qu'à l'Académie de Dijon, M. Deslandres, doyen de la Faculté de droit, et l'un des premiers protagonistes de la maison à bon marché, vient d'exposer, sous le titre : « Le Crédit immobilier populaire de Dijon, » les heureux résultats de cette institution, qui, en quelques années seulement, a réalisé, sans aucune perte, 171 prêts s'élevant à la somme de 1 027 986 francs pour la construction ou la réparation de 155 maisons, l'agrandissement de 8 immeubles, l'achat de 6 terrains.

Bien faire connaître nos meilleures lois ou nos meilleures institutions privées, comme celle des nouvelles « Caisses de compensation familiales, » voilà une besogne d'autant plus importante que c'est sur ces lois ou institutions que repose l'avenir de notre pays.

La famille établie dans une maison saine, sur son bien même petit, avec les moyens d'élever sainement ses enfants, c'est la base même de la repopulation de notre France, problème vital qui préoccupe vivement nos Académies, comme celles de Lyon, de Grenoble, de Nancy, de Rouen, de Lille, « question des questions », comme il a été dit à l'Académie française, « unique problème, » comme disent tous les démographes, car avec les hommes plus nombreux, c'est la puissance de travail et d'invention, le nombre des usines, l'énergie de colonisation, le nombre des consommateurs et des contribuables, c'est-à-dire toutes les vraies sources de la prospérité, qui rentrent dans notre pays.

Cette première esquisse des travaux de nos Académies de province ne serait pas complète, si nous n'y signalions une excellente étude du Dr Jules Regnault, à l'Académie du Var, sur « l'Organisation de la vie nationale. » L'auteur y préconise, sur la base solide des institutions ou des sociétés déjà existantes, un régionalisme prudent, avec une coordination plus grande des connaissances, des moyens et des buts.

Dans le calme de nos provinces, qui permet de mieux réfléchir et de mieux prévoir, cette grande question de l'organisation nationale préoccupe plusieurs de nos Académies. Elles sentent plus ou moins distinctement que la paix ne sera gagnée que par plus de discipline sociale, c'est-à-dire plus d'obéissance aux éternelles lois du travail, de l'initiative, du savoir, de la collaboration et de l'ordre.

C.-M. Savarit.

REVUE LITTÉRAIRE

LA FANTAISIE DANS LE ROMAN (1)

Voici quelques romans où j'ai tâché d'apercevoir les tendances nouvelles de notre littérature. C'est une recherche difficile, car les jeunes écrivains de ce temps, revenus de la guerre il y a peu d'années, n'ont pas encore fait toutes leurs trouvailles et, pour le moment, savent ce qu'ils n'aiment pas, mieux qu'ils ne savent ce qu'ils vont aimer. Il ne faut pas qu'on s'en étonne; c'est ainsi que préludent, et non pas très vite, les belles époques d'art et de littérature, telles que nous en attendons une pour la France de la victoire.

Il semble que nos jeunes écrivains songent d'abord à s'écarter du réalisme, et fût-ce dans le roman, qui est le genre où a flori le réalisme à un tel point que le roman parut la peinture de la réalité. Sans doute y a-t-il un réalisme d'école, un prétendu naturalisme fort grossier, dont la mode avait passé bien avant la guerre et contre lequel réagit, vers la fin du siècle dernier, le symbolisme, par exemple. Mais, l'école dite réaliste une fois défunte, les romanciers continuaient d'examiner, en observateurs et en philosophes, la vie environnante : voire, ils entendaient ne renoncer aux procédés et aux manies réalistes que pour saisir et donner plus d'exacte réalité. Ils composaient une « chronique » et, s'ils ne se disaient historiens, du moins procuraient-ils des documents à l'histoire.

Je ne crois pas que le souci de la réalité soit aujourd'hui le même.

(1) Alexandre Arnoux, *Écoute s'il pleut* (Fayard); du même auteur, *Abisag ou l'église transportée par la foi, La nuit de saint Barnabé, Huon de Bordeaux* (Albin Michel); *Le cabaret, Indice 33* (Fayard). Jacques Chenevière, *Jouvence ou la Chimère*; du même auteur. *L'Ile déserte* (Grasset). François de Bondy, *Pygmalion aux cent amours;* du même auteur, *Constance dans les cieux, Le moqueur, A l'enfant brune* (Grasset).

Peut-être nos jeunes gens sont-ils las d'une réalité avec laquelle ils ont eu un si dur contact. Quant à l'histoire, ils ont travaillé pour elle en soldats. Il n'est pas surprenant qu'au lendemain de la guerre la littérature les tente comme un divertissement de qualité anodine, un peu frivole, et comme un jeu de la pensée que sa récente liberté amuse. D'ailleurs je dis, nos jeunes écrivains; il faudrait dire, quelques-uns d'entre eux. Ces remarques ne sauraient avoir un caractère de généralité : jamais la littérature n'a été plus diverse et plus éparpillée qu'à présent. Je ne fais que noter des signes, que je démêle ici et là.

Si l'on s'écarte de la réalité, c'est que l'on préfère la fantaisie. Elle se montre ingénieuse et agréable dans les ouvrages de M. Alexandre Arnoux, de M. Jacques Chenevière et de M. François de Bondy, que j'ai pris pour exemples.

Un stratagème, si l'on a résolu de traiter la réalité avec désinvolture, consiste à lui ôter ce qui la rend solide et sûre et ce qu'on pourrait appeler, par l'emprunt d'une métaphore, son appui, son soutien, la base sur quoi elle est bâtie, l'étoffe sur quoi elle est brodée : le temps ou la durée. Séparée du temps, la réalité se disperse et elle se défait ; vous l'avez à votre gré, à votre caprice, vous en êtes le maître et le despote... Seulement, le temps n'est pas sous votre dépendance ?

Les trois écrivains que j'ai cités imaginent que le temps soit bel et bien sous leur dépendance.

M. Alexandre Arnoux est l'auteur de deux volumes nettement marqués de la guerre, les contes du *Cabaret*, puis le roman qu'il a intitulé *Indice 33* et dont il faut citer un passage. Un combattant raconte comment il fut élevé par un vieil oncle, ancien soldat de l'autre guerre, un vaincu de 70 et dont l'âme avait été comme avilie par la défaite ; l'amertume et le découragement suintaient de lui, pour ainsi dire, et l'enfant ne reçut que la leçon d'une tristesse accablante... « J'ai lu quelque part une légende. La coutume voulait, dans ce pays dont je n'ai retenu ni le lieu ni le nom, que le fils aîné du roi portât le cadavre de son père sur ses épaules, depuis l'église jusqu'au cimetière, suivi de tout le peuple. Il advint qu'un vieux roi mourut, le cœur au désespoir, l'âme remplie de grands rêves avortés, après un temps de désastres. Son fils, nourri sans joie, faiblit sous le poids du mort ; les épaules trop chétives, hors d'haleine, il laissa rouler la charogne au milieu de la route et se mit à pleurer. Alors out le peuple fut dispersé et la nation s'éteignit... » Terrible et

admirable image! Les enfants qui ont été nourris, éduqués, attristés par les soldats et fût-ce par les héros de la défaite, risquaient de n'avoir ni force ni entrain. Le narrateur est à la guerre pour son compte, à la grande guerre qui a réparé l'autre : « Il me semblait parfois, dit-il, que j'étais moi-même le fils du vieux roi et qu'il valait mieux m'asseoir sur le bord du fossé et attendre... » Alors, il s'écriait : « Au secours, mes frères! Prêtez-moi vos bras et votre cœur. Il faut que je recharge sur mes épaules les cadavres de mon père, de mon oncle, de mes maîtres, de vos pères, de tous ceux qui ont enveloppé notre enfance d'une chanson de déroute ; je me sens si seul, si dispersé, si démembré, et ils sont si lourds!... » Un Boche avait dit à ce jeune Français, avant la guerre : « Mon père m'apprenait les chansons de la Garde sur le Rhin, de la grande Allemagne. J'ai été allaité, nourrisson vainqueur, par une race victorieuse. Vous, vous êtes un fils de vaincus et qui ont rabâché leur défaite sans même en antidoter le poison par les mensonges convenables. » Ce fut la force de l'ennemi ; et ce fut un sursaut de notre faiblesse qui l'a domptée. Mais le passé pesait d'un poids très lourd sur le présent : le présent rejeta, comme d'un coup d'épaule, ce fardeau d'un passé qui durait et survivait à ses dates.

L'auteur d'*Indice 33* et l'inventeur de cette grande image conte, dans *Abisag ou l'église transportée par la foi*, une extraordinaire aventure où interviennent Salomon, David, maints personnages de l'ancienne loi et de la nouvelle, où intervient aussi un milliardaire d'outre-mer. « Je lui tendis ma blague et mon briquet... » Voilà plusieurs époques mêlées d'une façon tout à fait imprévue? Bah! le temps, dit Salomon, — le roi Salomon de ce récit, — « le temps n'a pas la même étoffe pour tous, et nous le regardons couler sous des angles si différents qu'il n'est pas étonnant que nous ne tombions pas d'accord à la fin. *C'est en prenant le temps comme moyen que tu nous abuses, Seigneur!* s'est écrié un philosophe. Le Voyant des anciens jours ne l'a-t-il pas figuré par une roue à un moyeu, à seize jantes, triplement encerclée dans trois sens? Images mystérieuses, en vérité, mais encore trop claires! » Trop claires, parce que la réalité ne l'est pas du tout et que ses images, pour lui ressembler, doivent être obscures. Un autre conte de M. Alexandre Arnoux se termine ainsi : « Voilà mon histoire toute nue ; il y reste de l'obscurité et du mystère. Il en faut, certes ; car, si les choses s'expliquaient parfaitement, elles cesseraient d'être croyables. » C'est assez drôle et, d'une certaine façon, très juste. L'auteur ne renonce pas à la « crédi-

bilité » que M. Paul Bourget recommande ; mais, à cause de sa philosophie, — une sorte d'agnosticisme tempéré de quelque badinage, — il est conduit à chercher la « crédibilité » où d'autres auraient grand peur de la perdre.

Du reste, on aurait tort de lui prêter un système philosophique ; on lui ferait du tort aussi. Car il est romancier ; les fictions qu'il arrange ne sont pas destinées à illustrer une doctrine : ce seraient plutôt ses hypothèses de philosophe qui serviraient à la mise en œuvre de ses fictions plaisantes. Il n'emprunte pas à M. Einstein et il n'emprunte pas, comme ledit M. Einstein, à Emmanuel Kant ou à David Hume, une théorie de la relativité ou de l'irréalité du temps. Il a observé que le temps « n'a pas la même étoffe pour tous, » remarque d'un psychologue et non d'un métaphysicien : d'un psychologue très avisé, s'il est vrai que les esprits se distinguent les uns des autres et indiquent leur caractère le plus évidemment par leur manière d'évaluer, de goûter ou de subir la longueur du temps ou la durée.

Or, voici l'un des héros d'*Écoute s'il pleut*, « Grimaud Vanvole, maître du temps. » Il est, ce Grimaud, fils, petit-fils, arrière petit-fils et arrière-neveu d'horlogers ; l'un de ses aïeux, gloire de sa généalogie, travaillait pour la Marine sous les ordres du fameux Berthoud. Grimaud Vanvole a passé son enfance parmi les balanciers, les spiraux et les échappements, parmi les heures et les minutes rigoureuses. D'autres gens mesurent l'année par le retour des vacances, la dinde de Noël, les crêpes du mardi-gras, mesurent les semaines et les jours par les événements, les incidents, la coutume. Pour Grimaud Vanvole, le temps était réel : « J'assistais à son déroulement, sa continuité me supportait, son oscillation ébranlait mon cœur ; familier, amical, il vivait héréditairement avec moi. » Mais, Grimaud Vanvole étant malingre, on le mit à la campagne chez une bonne femme. Et, dans la maison de cette paysanne, il n'y avait ni montre ni horloge.

La bonne femme se souvenait d'avoir vendu l'oignon de son défunt mari, pour donner à son fils qui partait un peu d'argent. Et il y avait bien encore un vieux cartel à fleurs, mais qui ne marchait plus ; le balancier ne bougeait plus, les poids de fonte ne tiraient plus la chaîne des heures. Grimaud tâcha de nettoyer, de graisser le mécanisme et ne put vaincre l'ankylose des roues. « L'idée me vint d'un arrêt total possible, où aucune aiguille ne grignoterait le cadran, aucun cœur ne se contracterait, aucun soleil ne tournerait, aucune ombre ne décrirait sa courbe, où, la pesanteur cessant de peser, les

choses se maintiendraient à leur niveau, pareilles à ces cylindres de fonte stupide. C'est la première et la plus cruelle image que je me formai de la dissolution de l'univers... » Un soir d'orage, la porte s'ouvre; et un homme noir, enveloppé d'un manteau de roulier, entre. Il dit son nom, Maldious, et raconte qu'il montait chez les bergers, quand cet orage l'a surpris; une fillette l'accompagne, qui est sa fille et qui s'appelle Mariette. On lui donne asile. Et voici que, le lendemain, Grimaud, bavardant avec Mariette, regarde ses yeux pareils à des fleurs violettes. Il l'aime et, quand elle est sur le point de partir ainsi que Maldious, il reçoit d'elle un baiser durant lequel il ne sait pas si le temps passe ou ne s'est pas immobilisé. Maldious et Mariette sont partis; et il demande à la bonne femme qui n'a point d'horloge combien de temps s'est écoulé depuis ce départ : le temps de traire douze giclées. Il réplique : « Vous vous trompez; il s'est écoulé des heures et toutes choses sont demeurées comme mortes. » Plus tard, il croit revoir Mariette : ce n'est pas elle. Une troisième fois, il croit la revoir : et ce n'est pas elle non plus. Différents êtres, que le temps sépare, se rapprochent, si le temps est aboli et deviennent alors identiques. L'amour abolit le temps et, à la durée, substitue l'éternité. Grimaud rêve ainsi : « Les femmes arrivent un soir d'orage; toute l'huile des horloges se fige, le pendule oublie la pesanteur. Alors il n'y a plus qu'un cœur qui règle le mouvement des astres... » Voilà comment Grimaud Vanvole est devenu maître du temps ou bien, si l'on veut, comment le temps et la durée sont remplacés par l'oubli et le souvenir, sentiments humains au lieu d'une réalité illusoire.

M. Alexandre Arnoux, par de telles combinaisons d'idées, modifie à son gré l'aspect de toutes choses, et met en liberté sa fantaisie; ou, du moins, il la rend maîtresse de la réalité, comme Grimaud Vanvole est maître du temps. Il aboutit à une poésie très singulière et attrayante. Il a une imagination la plus originale, qui lui fournit ensemble faits et idées. Ses romans seraient à merveille du genre dit romans d'aventures, si l'on avait accoutumé d'appeler aussi aventures les charmantes erreurs de l'esprit aux alentours de la vérité incertaine.

M. Jacques Chenevière a donné deux romans, où il joue avec le temps et l'espace. *L'Ile déserte* est son roman de l'espace ; *Jouvence ou la Chimère*, son roman du temps.

De hardis voyageurs se sont embarqués à bord du Pionnier, le premier « transocéanique de l'air. » A bord, il y a Hervé Marcoge, un Parisien désœuvré, que tente l'audace; puis Ève-Marie Germier, petite

veuve assez joliment déraisonnable, et son fiancé M. des Conches, lequel serait plus volontiers la prudence même; et deux ou trois autres personnes. Le Pionnier, dans la région des îles Hawaï, est pris par la tempête. Une rafale le met en péril. Comme un navire a ses barques de sauvetage, il a ses parachutes de précaution. Ève-Marie et Marcoge se trouvent réunis dans la nacelle d'un parachute que manque maladroitement le fiancé ; ils font tous deux leur descente et les voici dans une île déserte : le Pionnier continue sa course de hasard et l'on ne sait où il sèmera ses autres passagers, ailleurs et peut-être en pleine mer. Ève-Marie n'aime pas du tout ce Marcoge. Au surplus, elle est fiancée; ne le fût-elle pas, Marcoge lui déplairait encore. Et lui, Marcoge, si une femme l'impatiente, c'est bien elle. A Paris, Marcoge et Ève-Marie ne se verraient jamais ou détesteraient l'inévitable occasion de se rencontrer dans le monde où ils ont de communs amis. Dans une île déserte du Pacifique, leur mutuelle antipathie est une malchance, mais une toute petite malchance, comparée au plus grave inconvénient d'un tel naufrage. Ils ne sont plus exactement M. Hervé Marcoge et Mme Ève-Marie Germier, la fiancée de M. des Conches : ils sont un homme et une femme qui, sans l'avoir voulu, retournent à l'éternelle et immense nature, loin de Paris.

Hervé est simple, robuste et sensé ; il aime à se dire : « Je suis un homme tel que tous les hommes. » Elle n'est pas du tout simple et n'a de meilleur plaisir que de se croire une femme bien différente des autres femmes. Elle dit : « Comme il fait doux ! N'est-ce pas exquis ? Je suis toute surprise d'être si calme. Il y a une sérénité, dans cette nuit d'Océanie, qui semble vouloir anesthésier notre inquiétude. » Ce langage précieux importune Hervé. Il essaye de ne pas répondre. Mais elle : « Qu'en pensez-vous ? » Alors : « Je pense, madame, que vous avez un beau don littéraire, mais que vraiment dans notre situation... » Et bientôt, comme elle insiste : « Vous me fatiguez un peu avec votre philosophie ! » Leurs querelles sont de cette qualité petite. Et puis, au bout du compte, ils font la paix, Ève-Marie s'étant aperçu qu'elle a besoin de ce compagnon, lequel d'ailleurs obtient qu'elle renonce aux vains discours, à l'éloquence et à toute métaphysique, par de ces répliques impertinentes et judicieuses : « Qu'importe que l'univers soit grand, si ma chaussure est trop étroite? » Et ils deviennent un ménage. Un bon ménage ? Ils n'ont choisi, en vérité, ni l'un ni l'autre, leur conjoint; de sorte qu'ils se contentent, l'un et l'autre, plus facilement que s'ils avaient une responsabilité en cette affaire. Le temps passe. Faute d'avoir un calendrier, les pre-

miers jours, ils mettaient un caillou, chaque matin, dans une boîte de conserve : autant de fois sept cailloux, autant de semaines depuis le naufrage. Mais la boîte aux cailloux tombe par terre et les jours tombent dans la durée indéfinie. Dès lors, Ève-Marie et Hervé sont égarés entre les extrémités invisibles de l'espace et du temps. Ève-Marie oublie M. des Conches : « Le mot *fiancé* n'a de sens que tant que le monde est là, tout autour, pour vous forcer à tenir votre promesse... » Etc. Le conte mène l'aventure d'Hervé Marcoge et de cette fiancée oublieuse à une espèce d'apologue où les rapports de la nature et de la vie parfaitement civilisée sont examinés avec beaucoup d'esprit, de malice et de gaieté un peu plus sérieuse qu'elle ne l'avoue.

Les naufragés de *l'Ile déserte* ont leurs difficultés principales avec l'espace ; les héros de *Jouvence de la Chimère*, avec le temps. On les verra, vainqueurs du temps et, d'une autre façon que ce rêveur de Grimaud Vanvole, maîtres du temps. Mais on verra comme le temps est pourtant le plus fort et se venge de qui a prétendu le maîtriser. C'est une histoire très pathétique, une très belle et redoutable histoire.

Un vieux savant, Simon Lerta, meurt quand il vient de découvrir le moyen de ne pas vieillir, de rajeunir même et de rester au point de jeunesse le plus séduisant. Il a deux élèves, Nicolas Nivard, un bon chimiste, sans frivolité, puis une demoiselle Françoise Mérial qui est à l'automne un peu avancé de la vie. Lerta leur a livré sa découverte et laissé le soin de savoir s'il convenait ou non de la divulguer. Mlle Mérial et, bientôt après, Nivard aussi prennent de la « lertine ; » et ils auront vingt ans, chacun vingt ans, un joli âge et qu'on leur envie. Leur intention n'est d'abord que toute scientifique. Lerta, l'inventeur de cette Jouvence, ne l'a point essayée, que sur des animaux. Nivard et Mlle Mérial font une expérience et ne savent pas si l'élixir de jeunesse ne va pas les empoisonner, s'ils ne vont pas mourir pour la science. Mais, quand ils ont vingt ans, c'est un succès pour la science et un plaisir pour eux. Mlle Mérial, lors de ses premiers vingt ans, authentiques ceux-là, aimait à aimer. Elle a été plus d'une fois déçue. Nivard, lui, n'avait de passion que scientifique, la curiosité d'un savant, la plus vive ardeur au laboratoire. Maintenant, Nivard se dit qu'à ce joli âge de vingt ans où il est revenu, il en sait plus et beaucoup plus qu'un jeune homme : et il a devant lui toute une vie interminable pour travailler mieux que personne et tout savoir. Il a de l'entrain. Il admire le printemps, la fraîcheur des

lumières et des couleurs. Il songe que la nature n'est pas « ennemie de l'éternelle renaissance, » puisque les arbres, tous les ans, recommencent de verdoyer. Les projets de Mlle Mérial ne sont pas ceux du laborieux Nivard. Elle ne s'enferme pas au laboratoire le moins du monde. Elle songe que les animaux et les plantes ignorent la durée : c'est leur chance. Les hommes ont inventé la notion de la durée, qui les attriste. Elle, à présent que la lertine l'a sauvée de la durée, elle est contente. Voire, elle n'a guère envie de promulguer dans l'univers la découverte du bonhomme Lerta : « elle se sent avant tout une femme, une femme riche d'un privilège unique dont elle ne peut s'empêcher d'être jalouse, comme d'un trésor dont l'on voudrait être seule, le plus longtemps possible, à laisser glisser l'or entre ses doigts. » Elle a, un jour, avec Nivard, une excellente causerie. Elle vient de rajeunir, la première ; et Nivard l'examine, en savant, constate une évidente rénovation des tissus, tâte le bras, nouvellement ferme, de la récente jeune fille. Elle s'écrie : « Je ne suis pas un cobaye ! » Et Nivard, surpris : « Je croyais que nous étions lancés dans une expérience d'ordre nettement scientifique... » Il ne plaisante pas. Elle non plus ; mais ils ont deux manières, lui et elle, de ne pas plaisanter en cette occurrence. Nivard ébauchait un diagnostic ; et il s'excuse... « Vous ne m'ennuyez pas, répond Françoise Mérial. Seulement, je suis femme... — Vous étiez, de caractère, presque un homme ? — Oui ; mais, aujourd'hui, j'ai déjà quinze ans de moins ! » Et Nivard sourit, comme vous-même souriez.

L'on voit la donnée de ce roman, que l'auteur pouvait rendre fort gai, même s'il ajoutait ensuite à cette gaieté la mélancolie de ne pas douter que cette Jouvence ne fût vanité, mensonge et duperie. Or, le roman tourne à une tristesse infinie.

La tristesse commence, dès que Françoise Mérial vient à se demander si elle est contente de sa jeunesse. Quand elle était jeune pour la première fois, elle ne se posait pas de telles questions indiscrètes et qui n'obtiennent de réponse que désolante. Elle voit maintenant le plaisir des femmes que l'on félicite en leur disant qu'elles ne changent pas, qu'elles n'ont pas vieilli d'un jour depuis des années ; ces femmes songent : « Pourvu que cela dure ! » et Françoise : « Faut-il que cela dure ? » Pourquoi ne le faudrait-il pas ? Françoise éprouve un étrange malaise, au bout de quelques années, à se sentir « invariable parmi les êtres passagers ; » son visage de jeunesse lui devient un masque étouffant. Ses faux vingt ans ne l'ont rajeunie qu'à moitié ; elle a vécu : cela ne s'efface pas comme des rides. Elle

se compare à « ces grandes sœurs que de tout petits frères fatiguent en les entraînant à des jeux qui n'amusent plus. » Elle est déconcertée parmi l'authentique jeunesse. Elle se regarde au miroir et s'y trouve jolie; elle se souvient de s'être, jadis, regardée à ce miroir avec un amoureux, Jean Derbaud : depuis lors, le tain du miroir s'est marbré, s'est écaillé par endroits. Le miroir a vieilli, non l'image qu'il reflète imparfaitement.

Ce Jean Derbaud, son amoureux d'autrefois, elle le rencontre. Il n'est plus jeune. Il la reconnaît; du moins, il remarque une étonnante ressemblance d'elle et de la jeune fille qu'elle a été autrefois : il ne peut supposer que l'une et l'autre soient la même. Il l'interroge. Elle dit qu'une Françoise Mérial était sa tante. Et Jean Derbaud retrouve les yeux pareils, les traits, la forme du visage, la même voix. Mais, ajoute-t-il, Françoise Mérial « était moins blonde, et plus grande... — Vous croyez? — J'en suis sûr. » Elle s'aperçoit de la longueur du temps écoulé : son amoureux d'autrefois a la mémoire un peu altérée, comme est le tain de ce miroir... Jean Derbaud se plaît, en compagnie de Françoise, à conter comme l'autre Françoise et lui s'aimaient bien ; et il s'embrouille, il invente involontairement des souvenirs : il ne le sait pas et, en croyant se rappeler la vérité, il rêve. Elle, Françoise, nouvellement jeune, a meilleure mémoire : « En ce temps-là, se dit-elle, il était plus réservé qu'il ne le croit aujourd'hui et il aimait davantage. Il est certain qu'il a souffert, en ce temps-là. Peut-être ne s'en souvient-il plus exactement ; ou bien préfère-t-il ne pas l'avouer? C'est dommage ! » Françoise Mérial et Jean Derbaud sont désormais, l'un près de l'autre, des étrangers et, dans le passé même, des étrangers.

Pendant que Mlle Mérial éprouve ainsi la déception d'être jeune, Nicolas Nivard constate durement que « les seules curiosités de l'esprit ne suffisent pas à occuper une jeunesse indéfiniment prolongée. » Ainsi Françoise et lui, elle dans l'essai de la vie tendre et amoureuse, lui dans l'essai de la vie savante et studieuse, ont la même déception. Leur ennui les conduit à ce désespoir : ils souhaitent de mourir et ne savent pas si le bienfait de la mort leur sera jamais accordé. « Mourir, mourir ! » s'écriait Françoise; et Nivard répond : « Je ne suis pas sûr que nous mourrons ; il n'y a pas de raison pour cela. Depuis vingt-cinq ans, avons-nous changé? Alors, si cela durait, durait... — Taisez-vous ! réplique Françoise ; ce n'est pas la peine de se donner à soi-même le vertige. » Elle répète : « Le vertige, le vertige... » Ces deux êtres qui sont dispensés du pire tourment de vieillir

et de mourir, la seule pensée de vivre encore les martyrise. Et Nicolas Nivard se remet à la besogne. Il va s'enfermer dans son laboratoire; que cherchera-t-il, avec une passion farouche? un antidote contre les effets de la lertine, un remède pour vieillir et mourir comme tout le monde. Il ne trouve rien.

M. Jacques Chenevière n'a pas donné de dénouement à son histoire de ces deux êtres à qui la mort est épargnée, à qui la vie est pire que la mort. Est-ce qu'il ne fallait pas un dénouement, comme une moralité à la fin d'une fable? Je crois que oui; et le livre, qui est long, se prolonge de ce qu'il laisse illimité au delà de sa dernière page. Peut-être l'auteur a-t-il voulu que cette impression de longueur nous rendît plus saisissant le chagrin de ses héros perdus dans la mer sans bornes de la vie sans déclin.

Du reste, ce roman, l'un des plus originaux et pensifs que l'on nous ait donnés depuis longtemps, n'est pas sans défauts. Il me semble que l'auteur, enchanté d'un si beau sujet, l'a traité, je ne dis certes pas avec trop de soin, mais avec un soin peureux et avec une application laborieuse. Il avait plus d'entrain dans *l'Ile déserte;* et il avait aussi plus de gaieté. La tristesse de *Jouvence ou la chimère* ne l'a-t-elle point accablé? Elle est accablante, mais admirable aussi. Une grande et ample rêverie sur l'affreuse calamité de vieillir, et de mourir, sur la terrible et vaine lutte que la vie engage contre la durée, contre son ennemi décidément vainqueur, le temps; et le deuil incessant de la fugitive jeunesse. Les danses des morts d'un Holbein ou d'un autre, à Bâle, à Lucerne ou ailleurs, ne sont pas les images d'un pire désespoir.

Je citerai, parmi les romanciers qui ont choisi pour thème le temps, M. François de Bondy, l'auteur du *Moqueur* et de *Constance dans les cieux.* Ces deux romans-là sont de gracieux badinages autour de la réalité; l'on y voit de légers personnages qui ont l'air de marionnettes et qui sont des marionnettes vivantes, douées de sensibilité : le hasard les mène, et dangereusement. Puis M. François de Bondy écrivit, — c'est moins un roman qu'un poème en prose, — *A l'enfant brune.* Cette enfant brune, qui est-ce? « Elle est mon amie à qui je parle en tout abandon. Nous causons de préférence le soir, à l'heure un peu mystérieuse et triste de la tombée du jour. J'essaie de lui apprendre à penser; elle m'apprend à aimer... Existe-t-elle réellement? J'ai tant de fois rêvé à elle que vraiment je ne sais plus... Elle est la grâce; elle a vingt ans. » Or, un soir, le poète s'ennuie, entend le sifflet d'un train dans les ténèbres et voudrait partir : l'enfant brune l'accompagnerait. Où iraient-ils? Ailleurs, vers des pays extra-

ordinaires et vagues... « Alors, voici le voyage que peu à peu je rêve pour nous et que nous ne ferons jamais... » Tout le poème ou le roman n'est que le récit de ce voyage imaginaire.

Imaginaire, ce voyage?... « Le bateau s'appellera d'un nom de pays chaud, d'un nom évocateur, un peu bizarre, voluptueux et sonore, qui soit de bon augure, le nom d'une montagne ou d'un fleuve d'outre-mer... » Mais ce bateau passe le golfe de Gascogne et descend vers le Sud. « La mer deviendra toute tranquille et lisse, d'un bleu indigo violent. Elle commencera de charrier les longues chevelures d'algues qui forment d'interminables îles flottant à la dérive, allant je ne sais où, et qu'on nomme les raisins des tropiques... » La pleine mer; et enfin la terre est en vue. On l'a signalée : une île se dessine, pelée, peu escarpée, sous le ciel nuageux. Elle ne paraît point exotique à merveille. Pour l'enfant blonde, quelle déception! « Quoi? demande-t-elle; est-ce donc là le prestigieux aspect des tropiques? Et ce ciel où les nuages lourds et blancs s'accumulent, n'est-il point celui du parc de Saint-Cloud? — Attendez, petite fille impatiente. » Il ne veut pas qu'elle soit déçue; il la supplie de ne pas l'être : « Vous portez dans vos yeux la fortune entière de mes rêves... » C'est à peine s'il avoue à lui-même qu'il a grand peur de la Terre promise.

Et voici la Terre promise. Où est-elle? Vous ne le saurez pas. Mais il y a une grande rade, qui semble fermée comme lac; « une ville paresseuse et plate est couchée au soleil sur le rivage; vers la droite, en bas d'une colline, une sucrerie, nette malgré la distance, a l'air d'un joujou dont les petites cheminées n'osent blesser le ciel... » Il y a des chaloupes, des remorqueurs, des bateaux à voiles, des pirogues et des gabares.

Il y a des nègres. Et c'est amusant, d'être dans un pays de nègres. Il y a des palmiers et des cocotiers, qui mêlent leurs panaches tout à fait exotiques. Et c'est un plaisir, d'avoir trouvé enfin l'exotisme, de voir des feuilles épaisses, lourdes, comme découpées dans du plomb, dans du caoutchouc, des feuilles qui ne sont pas fragiles et que ne toucheront point l'automne ou l'hiver : d'ailleurs, ce pays ne connaît pas l'hiver.

De belles promenades et, au retour, la maison de bois sans étage, peinte en blanc, la véranda où se réunissent l'ombre et les fleurs.. « Un palefrenier indien passe, emmenant boire ses mulets. Sur le seuil de sa porte, la cuisinière mulâtresse gourmande un négrillon. Nous voyons ses gestes, sa robe mauve, son madras jaune. Des éclats de sa voix courroucée nous arrivent... » Où sommes-nous?

M. François de Bondy vient de publier, sous le titre de *Pygmalion aux cent amours*, un agréable recueil de chroniques, où il trahit le secret de son voyage imaginaire. Il est allé à la Guadeloupe; il se souvient de son séjour à Pointe-à-Pître. Et il ne dit pas du tout que ce soit le même voyage auquel il s'amusait à convier l'enfant brune qui n'a peut-être point existé. Mais il avait là-bas, lors de ce séjour, « une petite maison de bois, ceinte d'une véranda d'où retombent des franges de lianes, » etc. Il n'est pas malaisé de reconnaître le pays où l'Enfant brune serait allée si elle existait. M. François de Bondy a visité aussi Khartoum ; et il écrit à une amie : « Cela m'ennuie beaucoup de ne pouvoir plus faire de voyages. Alors, je pense avec plaisir à ceux que j'ai faits. Vous allez me dire que *rien n'est plus triste qu'un souvenir heureux dans un jour de misère*. Mais c'est ce que, moi, je ne trouve pas du tout... Il me semble qu'un honnête homme, s'il a des tracas, trouve dans ses souvenirs une oasis où viennent boire et se calmer ses ennuis. A défaut du bonheur actuel, un souvenir est tout de même mieux que rien ; et il faut avoir vraiment une âme bien acide pour que quelque chose de rose y déteigne en noir... » Ainsi fait-on du plaisir nouveau avec du passé : il suffit de mettre les verbes au présent. Il y a plus ingénieux encore : c'est de mettre les verbes au futur; le souvenir devient de l'espérance.

Voilà, si je ne me trompe, le secret de ce livre un peu étrange et si joli, *A l'Enfant brune*. Un regret se déguise et a pris l'apparence d'un projet.

L'Enfant brune dit : « Lorsque j'avais sept ans... » Et l'inventeur du beau voyage : « Lorsque vous aviez sept ans! Enfance à peine d'hier et dont j'ignore tout. Je vous aime dans votre passé, je suis jaloux de votre enfance qu'on m'a volée... » Puis, fin du voyage : « Pourquoi dès aujourd'hui, quand j'écris pour vous selon mes rêves ce voyage illusoire, par quel jeu funèbre de mon esprit, vous espérant encore — avant le voyage — vous imaginé-je déjà repartie? Combien j'aurai de peine! Et pourtant cela sera. » L'on fait du passé, l'on fait de la mort à toute seconde. La vie est incessamment meurtrière de soi; et la réalité est de la mort perpétuelle. La fantaisie, ou rêverie de l'esprit, de l'âme et du cœur, lutte contre le temps, notre ennemi le temps et, faute de pouvoir anéantir ce faiseur de néant, tâche de l'égarer, l'embrouille à dessein, disperse la série de ses moments, confond l'hier et le lendemain, le souvenir et l'espérance : peu pathétique et charmant!

André Beaunier.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre des Arts : *Terre inhumaine*, pièce en trois actes de M. François de Curel.

Voici une œuvre de grande allure. Elle est, au lendemain de la guerre, d'un genre nouveau, du genre que nous attendions. Nous avons toujours pensé que de la Grande Guerre, — comme jadis des guerres de l'Empire, — naîtrait une littérature. Or, nous avons eu de beaux récits qui ont, à mesure, retracé les épisodes de la guerre, et en ont reflété l'émotion immédiate. Mais la littérature qui doit naître de la guerre est autre chose. Il lui faut le recul qui dégage les traits permanents, la lente élaboration qui transforme les faits en matière d'art. On admet qu'il n'y a de science que de ce qui est général : on pourrait en dire autant de la littérature. La guerre, dans ces œuvres suscitées par elle, ne sera plus envisagée pour elle-même : elle servira d'occasion et de moyen à l'écrivain jaloux de sonder notre cœur jusque dans ses plus secrètes profondeurs.

C'est un fait maintes fois observé qu'à la guerre, devant l'image partout présente de la mort, s'exalte l'instinct premier de notre nature, celui-là même par lequel la vie se propage. L'incertitude du lendemain rend l'homme avide du moment présent. Ce jeu du Désir et de la Mort, c'est le thème de *Terre inhumaine*. Tout ici évoque la violence de la guerre, et d'abord la rapidité du drame. Une ardeur de jouir, un mépris de la vie, et non pas seulement de celle des autres; une atmosphère de fièvre, où les nerfs s'exaspèrent et les convoitises s'allument; un ciel d'orage, où les figures se détachent en traits accusés, comme dans la fulguration de l'éclair. Chaque mot est chargé d'électricité et de sens. Un raccourci d'histoire, un précipité d'humanité. Ce qu'est *l'Enlèvement de la redoute* ou *Matteo Falcone*, dans l'ordre de la nouvelle, *Terre inhumaine* l'est au théâtre.

C'est en 1916, dans un village de Lorraine annexée. Une vieille dame, à moitié paysanne, y habite une maison à la lisière des bois. L'autorité allemande a choisi cette maison isolée pour y loger une princesse boche, Madame Victoria, nièce de Guillaume, venue, en grand mystère, dans cette zone de guerre, faire une petite visite à son mari, qui commande près de là une division. Une Lorraine, une Française, telle qu'est Mme Parisot, se serait bien passée d'héberger cette indésirable; mais on ne l'a pas consultée. Pendant qu'on prépare la chambre de la princesse, les deux femmes causent. Conversation ramassée, où tout porte et fait balle. Deux mentalités s'y dessinent, deux races s'y opposent. Madame Victoria n'est qu'une Allemande sentimentale, une grande dame orgueilleuse et qui s'ennuie. Mais dans les phrases courtes et décisives de la vieille Lorraine, c'est toute la Lorraine qui se devine, solide, carrée, entêtée, toute en profondeur et en fidélité. Et c'est, résumée, toute l'histoire de l'occupation allemande. Mme Parisot ne nie pas que l'ordre matériel ait régné pendant ces quarante années : elle nie que, pendant ce long espace de temps, l'Allemagne ait gagné un seul cœur.

Sur la table, un album que l'Allemande feuillette machinalement; intéressée par une photographie qu'elle devine être celle du fils de la maison, elle questionne Mme Parisot. Celle-ci ne serait pas une mère, si elle ne cédait au besoin de parler de son fils. Elle est fière de l'éducation qu'a reçue ce fils de paysans, et qui en a fait un intellectuel, avocat et conférencier. Bien entendu, il sert dans l'armée française. Les choses ont des larmes, les maisons ont une âme : dans ce milieu où tout lui est hostile, la nièce de Guillaume se sent vaguement gagnée par la peur. Le bruit court qu'un avion français a déposé un espion derrière les lignes allemandes : de cette Lorraine, que le joug allemand a trouvée irréductible, on peut tout craindre.

L'espion n'est autre que Paul Parisot. Hier adolescent timide et qui s'évanouissait à voir le sang du gibier, c'est lui qui s'est chargé de la mission, périlleuse entre toutes, pour laquelle le désignait sa connaissance parfaite du pays. Comme tant d'autres que nous avions connus hommes d'étude et de bureau, la guerre l'a transformé. Venu dans le pays pour y rester vingt-quatre heures et recevoir, d'un soldat allemand au cœur français, des documents importants, le devoir lui interdit-il d'aller embrasser sa vieille mère? C'est quand même une imprudence, et qui va lui faire rencontrer l'intruse.

Bien sûr, il s'est muni de faux papiers et d'un faux nom ; mais la princesse, que la photographie de ce beau garçon n'a pas laissée indifférente, ne s'y trompe pas. Désormais, Paul se sait démasqué, partant à la merci d'une dénonciation. S'il veut accomplir sa mission, il n'a plus qu'une ressource : supprimer l'Allemande. — Voilà la situation posée, avec une franchise et une décision où on reconnaît la main vigoureuse de M. de Curel. On va voir le parti qu'il a su en tirer.

Cette fois, c'est l'Allemande qui va passer au premier plan. C'est dans son cœur que sera le drame. C'est à démêler la complexité des sentiments qui passent en cyclone dans cette âme de femme, et à en saisir la nuance au passage, que l'art de M. de Curel va faire merveille. Le soir est venu ; Paul Parisot a rejoint la princesse dans sa chambre : le duel s'engage entre ces deux adversaires, dont chacun lit clairement dans le jeu de l'autre. Le Français propose à l'Allemande d'aller, dans la forêt prochaine, assister à la fantasmagorie nocturne : et elle comprend que de cette promenade elle ne reviendrait pas. L'Allemande demande au Français de la laisser porter un mot au village voisin ; et il comprend que ce mot est pour le dénoncer. Cependant la conversation entre cet homme et cette femme, tous deux jeunes et beaux, tourne peu à peu au marivaudage. Marivaudage forcené, tel que le comporte la situation. Jeu cruel, auquel nous sentons que les joueurs commencent à se prendre. Le désir s'est mis de la partie : il ne peut plus manquer d'en devenir le maître. L'Allemande ne saurait avoir aucun doute sur les desseins de son partenaire : elle vient d'apprendre qu'il n'a pas hésité à tuer un vieux paysan qui l'avait reconnu. Mais dans son être bouleversé, le goût de l'aventure, la curiosité, l'appétit d'une sensation nouvelle, alternent avec la peur. Sur ces entrefaites, une lettre lui arrive de son mari ; ce hobereau, qui ne badine pas avec la consigne, enjoint à sa trop tendre épouse de retourner immédiatement à l'arrière : demain matin, à onze heures, un automobile viendra la chercher. Au monde d'émotions qui assaillent cette femme depuis qu'elle est en cette terre inhumaine, — et très humaine, — s'ajoute maintenant le dépit : c'est le besoin de vengeance qui achève sa déroute et la jette aux bras de son ennemi, dans une fureur de sensualité et de haine. — Cet acte, c'est un orage que nous voyons s'amonceler sous nos yeux, une tempête morale dont nous percevons toutes les voix : impossible de pousser plus loin l'acuité de l'analyse, impossible de donner à la psychologie un tour plus dramatique.

Au troisième acte, la mère revoit son fils. Elle ne lui mâche pas les

mots : honteux emploi de sa nuit pour un soldat en mission ! Puis les deux amants, les deux complices, remis en présence, savourent le plaisir pervers de se dire en face ce que ni l'un, ni l'autre n'ignore : que chacun a guetté l'autre, n'attendant que la minute où le sommeil le lui livrerait. Du devoir patriotique ou de la reconnaissance charnelle, qui l'emportera? La princesse a promis de se taire; presque aussitôt, elle dénonce le Français à un soldat allemand qui, par bonheur, se trouve être l'allié des Parisot. Paul, averti, va-t-il faire justice? L'homme a encore à la lèvre le goût des baisers de l'amante ; le soldat va-t-il exécuter l'ennemie? Il hésite. Mais Mme Parisot assure qu'elle a trouvé un moyen de tout arranger. Le temps de monter à la chambre de la princesse, une détonation nous apprend quel était ce moyen : la mère s'est chargée de la besogne qui répugnait à son fils... La voici qui redescend, résolue, calme, prête au sort qui l'attend. Car elle sera fusillée, enterrée comme un chien. Mais, quand la Lorraine sera redevenue française, elle veut qu'on ensevelisse pieusement sa dépouille et qu'on grave sur sa tombe ces mots : « Morte pour la France. » — Ce dernier acte est l'acte de la mère. Il achève de camper devant nous ce type de la vieille Lorraine, si émouvant, si humain. Car c'est la patriote qui a tué l'Allemande, sans doute; mais c'est aussi la mère irritée contre la femme que son fils a aimée de cet amour sauvage, et c'est l'honnête paysanne que l'égarement sensuel de son fils a dégoûtée et révoltée.

Que *Terre inhumaine* mette dans l'œuvre de M. de Curel une note nouvelle, ce n'est vrai et ne pouvait être vrai qu'en partie. On y retrouve toutes ses idées, sa conception à la fois rudimentaire et quintessenciée de notre nature, mais cette fois sans insistance, sans longueur; et puis tout est transformé, poétisé par le tragique des circonstances. Comédie de l'instinct sur laquelle planent de nobles fantômes. Chair et guerre, ardeur des sens et folie de la destruction, c'est sur le fond primitif et éternel du drame humain qu'est bâtie cette pièce brutale et superbe.

Terre inhumaine est jouée à la perfection. M. Gauthier est plein d'ardeur conquérante, dans le rôle de Paul Parisot. Mme Kerwich a dessiné du trait le plus sûr la figure de la vieille Lorraine. Et Mme Ève Francis s'est montrée grande comédienne dans le rôle de la princesse allemande, dont elle a su faire un composé subtil de charme hautain et de troublante séduction.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'année 1922 a vu s'opérer le redressement nécessaire de la politique française; 1923 doit apporter des résultats et préparer des solutions. La chute de M. Lloyd George, victime de son incompréhension à l'égard des justes revendications françaises, est un heureux symptôme; l'opinion universelle finira par rendre justice à la modération et à la patience de la France attaquée, envahie, ravagée et victorieuse. La question des réparations est un procès d'opinion. Derrière les acteurs qui tiennent les premiers rôles et conduisent ce que le Pape Jules II appelait « le jeu de ce monde, » s'agitent et s'affrontent les masses anonymes des foules; elles sont, comme le chœur dans le drame d'Eschyle, le personnage principal. Mettez en présence quelques hommes au cœur élevé, à l'intelligence claire, — tels que, par exemple, M. Bonar Law et M. Poincaré, — ils parviendraient très vite à se comprendre et à s'accorder s'ils n'avaient, selon le terme consacré, « à compter avec leur opinion publique. »

C'est une bataille d'opinion que M. Clemenceau est allé livrer aux États-Unis, avec une crânerie et un entrain merveilleux. Pour la France et pour M. Clemenceau lui-même, le refus du Sénat américain de ratifier le traité de paix signé par le président Wilson fut un malheur; la rentrée des États-Unis dans la politique européenne justifierait la politique de M. Clemenceau, car l'histoire s'étonnera qu'il ait pu sacrifier les essentiels intérêts français au mirage d'une double garantie savamment truquée pour ne pas jouer; c'est donc la cause de son pays et sa propre cause qu'il a plaidée avec un accent de loyauté et de franchise qui a conquis les acclamations des foules. Auprès des hommes d'État responsables, s'il a reçu l'accueil le plus courtois, il ne paraît pas avoir rien gagné; il est difficile au parti républicain de revenir à une politique d'intervention en Europe. Mais cette campagne vigoureuse a cependant porté ses fruits; comment en serait-il autrement quand, s'adressant au cœur

loyal, à l'esprit lucide des Américains, il leur découvrait en leur langue, avec une vigueur de dialectique étonnante, la grandeur du rôle que les États-Unis ont joué dans la Guerre mondiale et les obligations d'honneur qui découlent pour eux de cette grandeur même. Un pays puissant comme les États-Unis est une personne morale une et indivisible; ses actes ont des conséquences auxquelles il ne lui est pas permis de se dérober, ou, s'il s'y dérobe, c'est à son détriment; un peuple qui a fait hier de grandes choses ne saurait sans déchoir en faire aujourd'hui de petites, et quand il a entrepris, pour le bien de l'humanité et de la civilisation, une œuvre de salut, s'il vient à l'abandonner brusquement, il en compromet les résultats et il compromet sa gloire.

L'argumentation de M. Clemenceau a soulevé des colères et des enthousiasmes, ce qui prouve qu'elle a frappé juste; elle a dissipé dans les esprits les doutes qu'une propagande tenace avait réussi à y faire naître. Il est inouï que nous soyons obligés de réfuter des accusations aussi ridicules que celle d'être des militaristes assoiffés de conquêtes, qui veulent opprimer l'innocente Allemagne; ces mensonges, répandus par les Germains et leurs amis, trouvent un terrain favorable à leur diffusion dans l'idéologie humanitaire et pacifiste qui fleurit spécialement parmi ces multiples églises et sectes qui pullulent aux États-Unis et qui contribuent pour une si grande part à donner au Yankee sa physionomie morale caractéristique. A ces hommes de bonne foi M. Clemenceau a opposé des faits précis, des réalités indéniables; il a certainement frappé leurs esprits. C'est une des plus déplorables conséquences de la guerre et des bouleversements économiques et monétaires qu'elle a produits que, dans tous les pays, les forces d'argent sont plus que jamais dominantes et les problèmes financiers plus absorbants. M. Clemenceau, dans un très bel article du *New-York World*, a dénoncé cette emprise tyrannique du matérialisme économique. Ce sont les théoriciens de l'école de M. Keynes qui, en prétendant renouer les liens économiques que la guerre avait détruits, ont poussé les pays anglo-saxons à cette politique qui se croyait réaliste parce qu'elle était matérialiste et qui méconnaissait ces hautes et fécondes réalités au nom desquelles la guerre a été conduite et gagnée : « Qu'on le veuille ou non, la Grande Guerre de 1914 a été plus politique qu'économique, et notre victoire a été celle des nationalités. C'est sur cette base de fait qu'il nous faut travailler. Nous devons restaurer, par dessus les frontières nouvelles, les vieilles relations

d'intérêts : nous le savons et nous y sommes prêts. Mais si ces frontières elles-mêmes sont constamment remises en question, pensez-vous que cela facilitera cette restauration nécessaire? Beaucoup d'Anglo-Saxons l'ont cru. Ils se sont trompés : « l'événement en fait foi. » Pour rétablir sa vie économique et garantir la stabilité de sa vie politique, l'Europe aurait besoin de l'Amérique. « Je vous répète ma question principale, n'a cessé de leur dire M. Clemenceau : pourquoi avez-vous fait la guerre? Si vous ne répondez rien, l'histoire dira simplement que vous regrettez d'y avoir participé. » Et il concluait : « Tôt ou tard, il vous faudra revenir. Faites attention qu'il ne soit pas trop tard. »

L'heure des Américains viendra; l'Europe invoquera leur concours quand il sera devenu possible de réaliser quelque emprunt international pour la stabilisation du mark et le paiement des réparations. On verra alors dans quelle mesure la croisade patriotique du « vieux Tigre » a porté des fruits. Il s'agit pour le moment, entre alliés européens, de décider si un moratorium sera accordé à l'Allemagne et à quelles conditions. Ici encore, c'est un grand procès d'opinion qui est ouvert. En elle-même, la question est fort simple. L'Allemagne, par la note du 14 novembre, se déclare incapable de payer quoi que ce soit; même pour les réparations en nature, elle oppose la force d'inertie. Il suffit de lire sa presse pour être édifié sur sa bonne foi; elle ne cédera qu'à la contrainte, mais elle espère que l'opinion anglaise, agissant sur le Gouvernement, empêchera la France de recourir aux moyens nécessaires. Tel est le problème ; il est simple en lui-même, infiniment délicat et complexe dans ses répercussions.

Les pourparlers de Londres, entre les premiers ministres d'Angleterre, de Belgique, de France, d'Italie, assistés de leurs ministres des Finances, commencés le 8, étaient ajournés le 11 et renvoyés à une nouvelle réunion qui commencera à Paris le 2 janvier. D'importantes séances du Parlement réclamaient la présence de M. Bonar Law. La question des réparations et des dettes a été examinée avec le plus vif et le plus sincère désir d'arriver à un accord. Des résultats intéressants ont été obtenus dans cette première prise de contact. L'Allemagne s'est décidée à faire présenter à Londres par M. Bergmann un projet que les ministres alliés ont été unanimes à déclarer insuffisant, mais qui n'en constitue pas moins un premier pas significatif. M. Bonar Law a laissé entendre qu'il ne considérait plus la note Balfour comme la base intangible de la politique du Cabinet britannique; la presse parisienne s'est trop hâtée d'en conclure que l'Angle-

terre renonçait à recouvrer les dettes interalliées. Telle n'est pas la pensée du Premier ; il a simplement voulu dire que la question des dettes n'était pas écartée *a priori* du débat, mais qu'une annulation ne pourrait être envisagée que si une entente générale sur les réparations pouvait être obtenue. M. Poincaré s'est expliqué avec une entière franchise, bien qu'avec toute la réserve nécessaire, sur sa politique, devant la Chambre le 15, devant le Sénat le 21. Ses principes sont invariables ; on peut les résumer sous quelques chefs capitaux. La France ne se préoccupera de payer ce qu'elle doit à ses alliés que si elle-même est remboursée par l'Allemagne des cent milliards qu'elle a déjà déboursés pour les réparations et de ce qu'elle devra dépenser encore. Il n'y a aucune assimilation possible entre les dettes des Alliés et la dette allemande. Aucun moratorium de droit ou de fait ne sera accordé sans gages ; ces gages constitueront un moyen de paiement et surtout un moyen de pression. L'Allemagne a deux gouvernements : celui de M. Cuno, chancelier du Reich, et celui de M. Stinnes et de la grande industrie qui est de beaucoup le plus puissant. Les Alliés n'ont à connaître que le premier, dont ils renforceront l'autorité en prenant les moyens propres à amener le second à composition. M. Poincaré a donc formellement déclaré à ses éminents collègues qu'à son avis les Alliés devaient demander et au besoin prendre des gages, qu'il espérait que tous seraient d'accord pour recourir avec lui à cette indispensable mesure mais que, si son attente était déçue, il ne renonçait pas au droit de se nantir lui-même. L'article 248 du Traité de Versailles confère aux Alliés un privilège général sur les biens et ressources du Reich et des États allemands, M. Poincaré, pour sa part, le « regarde comme une réalité concrète et demandera à nos alliés de prendre quelques-uns de ces gages avec nous ou de nous les laisser prendre pour le compte commun. »

Quels seraient ces gages ? M. Poincaré n'en a désigné aucun ; c'est la presse qui, dans tous les pays, s'est lancée dans de violentes et interminables discussions sur l'occupation de la Ruhr. Ni dans les Conférences avec ses collègues, ni même dans son entretien privé avec M. Bonar Law, il n'a spécifié qu'il eût l'intention de faire occuper la Ruhr. La France ne tient pas essentiellement à ce gage-là ; il en existe d'autres de diverses natures telles que la saisie des recettes douanières, qui paraît avoir les préférences de M. Ribot (discours au Sénat, 21 décembre), l'établissement ou plutôt le rétablissement d'un cordon douanier à la limite des zones occupées par les troupes alliées, etc. Si, au surplus, le Gouvernement français se trouvait

amené, après les Conférences du 2 janvier, à décider l'occupation de tout ou partie du bassin de la Ruhr ou de tout autre territoire allemand, les modalités d'une telle opération seraient combinées de manière à apaiser les susceptibilités et à calmer les appréhensions de nos alliés. Ceux qui ont assisté aux entretiens de Londres en ont rapporté l'impression bienfaisante que si grandes et évidentes sont la sincérité et le désir d'entente qui animent les Alliés, et notamment les Gouvernements de Londres et de Paris, que l'hypothèse d'une rupture de l'Entente paraît invraisemblable. « S'il advient, a dit M. Poincaré au Sénat, que, sur un point quelconque, nous ne parvenions pas à une solution commune, nous nous arrangerons pour que cette dualité de vues ne prenne jamais la forme d'un désaccord et ne puisse affaiblir ou troubler nos alliances. »

Le plus grand inconvénient de l'ajournement au 2 janvier des entretiens de Londres, c'est qu'il a laissé libre cours à une nouvelle et violente offensive de la presse allemande et de tous les amis de l'Allemagne. La bataille d'opinion est déchaînée. La Ruhr n'est plus présentée comme un gage qui pourrait être éventuellement saisi en garantie d'une dette de réparation, mais comme le symbole des appétits de conquête et de l'esprit de domination des Français. La presse allemande connaît les défiances de certains Anglais et s'applique à les exciter: si on laisse les Français s'établir dans la Ruhr, ils y resteront, ils annexeront la rive gauche du Rhin et, faisant de la Westphalie un État vassal, ils deviendront les maîtres du cours inférieur du Rhin en même temps qu'ils disposeront des usines et des mines du bassin westphalien pour faire à l'industrie anglaise une concurrence désastreuse; Louis XIV, dans toute sa gloire, n'avait pas rêvé tant de conquêtes. Ces diatribes ne restent pas sans écho: n'est-on pas convaincu, même par les plus médiocres arguments, quand on a bonne envie de l'être? Les Allemands ne se contentent pas de protester par avance contre toute occupation de la Ruhr, ils réclament l'évacuation immédiate de toutes les régions occupées; ils veulent en faire, et ils incitent les Anglais à en faire de leur côté, une condition expresse de tout paiement de réparations. Il ferait beau voir ce qu'ils paieraient si, loin de prendre de nouveaux gages, nous abandonnions ceux que nous possédons! Telle n'était pas la méthode que préconisait l'empereur Guillaume Ier à l'égard d'une France qui s'acquittait avec toute sa bonne foi d'une indemnité de guerre qui n'était pas la réparation d'abominables et volontaires destructions; *le Temps* a rappelé à propos une dépêche

de Bismarck à son ambassadeur à Paris, d'Arnim, du 12 mai 1872; M. Thiers espérait hâter la libération de notre territoire en remettant en gage à l'Allemagne deux milliards de valeurs mobilières non françaises; Bismarck refusa : « Pour des raisons que je dois respecter et reconnaître, Sa Majesté tient aux garanties territoriales. Cette pensée du souverain correspond à celle d'importantes autorités militaires qui sont inquiétées par les armements de la France et par la répartition de ses forces de combat et qui attachent plus de valeur à une position dans laquelle nous sommes immédiatement prêts à la guerre qu'à des avantages financiers. »

La prise de gages, que ce soit l'occupation de la Ruhr ou toute autre, apparaît à la France non pas comme une fin, mais comme un moyen; il s'agit de contraindre les Allemands à assainir leurs finances, à stabiliser leur monnaie, à réparer les ravages qu'ils ont faits en Belgique et en France. Si nos alliés nous proposent un autre moyen, qui ne soit pas un leurre, d'arriver au résultat, si les Allemands eux-mêmes nous apportent des propositions qui ne soient pas dérisoires, nous sommes prêts à les examiner avec le désir de les trouver acceptables. L'opinion publique, en France, est convaincue qu'il faut frapper, quelque part et par des moyens à choisir, un coup de force : la France n'a fait que trop de sacrifices à la bonne harmonie avec ses alliés, elle n'en est payée que par un redoublement de calomnies et d'injustices ; le temps est enfin venu de changer de méthode. La France est absolument résolue à faire payer à l'Allemagne les réparations; ni le déchaînement de la presse germanophile, ni la menace de provoquer la chute du franc, ne la détourneront d'une décision longtemps mûrie et différée. Il est bon qu'on le sache, mais il faut aussi qu'on sache qu'elle ne s'y résout qu'avec regret et parce qu'on lui ferme toute autre issue. L'Allemagne, mal conseillée par les Keynes et les d'Abernon, mal dirigée par les magnats de la grande industrie, a choisi la mauvaise voie; elle s'est réfugiée dans le maquis de la chicane, de l'inertie, de l'inflation monétaire; elle ne s'est prêtée à aucun moyen de réparations; sa presse a mené contre nous les campagnes les plus venimeuses, les plus calomnieuses, dans l'espoir de nous obliger à renoncer à la fois aux réparations et à l'occupation, et à reviser le traité de Versailles. Nous souffrons par sa mauvaise volonté; il est juste que les conséquences en retombent sur elle. Pour tout esprit politique, il est évident qu'après la terrible liquidation de 1918, le retour de l'Alsace et de la Lorraine à la patrie française et la renaissance de la Pologne,

l'heure pouvait venir d'un rapprochement entre la France et l'Allemagne; la France avait intérêt à aider l'Allemagne à se relever, sachant bien qu'une Allemagne riche et prospère serait mieux en état de remplir ses obligations. L'évacuation des régions occupées se serait faite en temps normal; elle aurait pu même devenir une prime anticipée à une bonne volonté manifeste. L'Allemagne ne l'a pas voulu ainsi : c'est elle qui a choisi.

La France, fidèle à ses principes, n'annexera pas la rive gauche du Rhin; mais, s'il existait un moyen de l'obliger à en perpétuer indéfiniment l'occupation, ce serait, comme le font les Allemands, de cultiver la haine dans les cœurs, de la semer dans les écoles, de prêcher et de préparer une nouvelle guerre. Si la démocratie allemande n'est pas assez forte pour promouvoir le désarmement moral, qu'elle sache que la prochaine guerre, si elle la provoque, se fera sur la rive droite du Rhin. Mais jusqu'ici la démocratie allemande n'a pas réussi à trouver un Gouvernement capable de faire prévaloir ses volontés, si tant est que ces volontés soient pacifiques; l'Allemand a la discipline dans le sang; il souffre, mais il obéit; faute d'empereur et de roi, il obéit à M. Stinnes.

La petite Autriche, elle, a enfin trouvé un chef, et ce chef est un prêtre, un professeur de théologie, Mgr Seipel. Son énergie a fait taire les haines des partis et imposé le salut du pays par les moyens que la Société des Nations a décidé, en septembre, de mettre en pratique. Le plan financier arrêté à Genève ne pouvait suffire à lui seul à sauver l'Autriche en stabilisant la couronne et en restaurant la vie économique; il y fallait la collaboration d'un Gouvernement honnête et fort qui appliquât les réformes nécessaires pour réduire le nombre des fonctionnaires et le total des dépenses à la mesure de la nouvelle Autriche et de son budget. L'effort est récompensé; la couronne, depuis le 1er septembre, s'est fixée à un cours extrêmement bas (1/15000e de sa valeur-or) mais qui n'a plus varié; la guérison morale s'opère; le travail reprend, les impôts rentrent : c'est la voie du salut. En Allemagne la situation est loin d'être aussi grave, puisque les moyens de production n'ont diminué que d'environ 15 pour 100; c'est la confiance et le courage qui manquent. Au lieu d'appliquer leur énergie à traverser la crise d'après-guerre en faisant honneur à leur signature, les Allemands, conduits par les grands industriels et les financiers, se sont évertués à ne rien payer, à tromper les Alliés, en gardant intacte, en accroissant même, la richesse potentielle de l'Allemagne et ses moyens de production; ils ont employé leurs bénéfices,

soit à constituer des réserves à l'étranger, soit en constructions neuves, en machines, en chemins de fer, en préparatifs de toute sorte pour la grande offensive industrielle qui doit suivre la crise. Le calcul se fût peut-être trouvé juste si, grâce aux Keynes et aux Lloyd George, la question des réparations eût été plus rapidement liquidée ou plutôt enterrée ; mais la France a résisté et la chute du mark met aujourd'hui l'Allemagne en face d'un terrible danger. Elle a vécu sur son capital, elle a ruiné chez elle tout pouvoir de crédit, avilissant sa monnaie pour sauver les valeurs réelles, c'est-à-dire la capacité de production. Le navire fait eau et menace de couler à pic, mais la riche cargaison est toujours à bord et les machines motrices sont en bon état. Si les intrigues des Allemands et la pression de leurs amis amenaient le Gouvernement français à renoncer aux réparations ou, ce qui reviendrait au même, à ne pas se nantir de gages et même à évacuer la Rhénanie, on verrait le peuple allemand, qui paie beaucoup moins d'impôts que l'Anglais, le Belge, l'Italien ou le Français, dans une situation tellement privilégiée qu'il écraserait ses concurrents. Est-ce un tel résultat que souhaitent les Anglais quand ils réclament la réduction des charges que le Traité fait peser sur l'Allemagne ? Si elle était allégée du fardeau des réparations sans avoir entamé son capital ni compromis ses moyens de production, elle se trouverait toute prête pour la bataille économique qui se prépare et où nous serions, les Anglais et nous, infailliblement vaincus.

Telle est la combinaison qu'espèrent faire aboutir les grands industriels ; il est étrange que certains Anglais en soient dupes. Les Allemands ne sont pas dans une détresse comparable à celle de l'Autriche ; ils peuvent trouver chez eux, et dans les réserves de valeurs-or qu'ils ont constituées à l'étranger, le moyen de couvrir un emprunt intérieur pour la stabilisation du mark. Il s'agit de leur salut avant même de s'agir du nôtre ; mais ils doivent se résigner à associer leur salut à l'idée de réparations ; il faut aussi qu'ils se réduisent à une vie moins fastueuse, qu'ils renoncent aux rêves d'hégémonie et à une politique de revanche qui achèveraient de les ruiner. Rien ne sert de discuter actuellement sur le chiffre des réparations que devrait payer l'Allemagne puisqu'elle n'est pas plus disposée à payer un milliard que cent ou deux cents ; en maintenant intégrales ses revendications, la France rend service à tous ses alliés ; ils ont tous avantage à admettre, si l'Allemagne n'entre pas de bonne volonté dans la voie où son devoir et son intérêt même l'engagent, la nécessité de l'y contraindre.

Les Alliés viennent de faire, à propos des incidents de Passau et d'Ingolstadt, l'expérience de cette méthode nouvelle : le Reich, se déclarant responsable pour la Bavière, s'est hâté de payer un million de marks-or et d'accorder l'essentiel des réparations exigées. Et la seule annonce d'un emploi possible de la manière forte a fait surgir, dans les colonnes du *Manchester Guardian*, un projet destiné à donner satisfaction à la France. Il se peut qu'avant le 2 janvier, ou à la Conférence même, nous voyions éclore des plans capables de nous apporter les satisfactions dont nous ne pouvons nous passer; si ces combinaisons viennent d'Allemagne, elles devront être présentées par le Gouvernement lui-même et comporter une prise de gages automatique en cas de manquement; si elles viennent d'Angleterre, elles ne seront acceptables que si elles contiennent, pour le cas où l'Allemagne se déroberait, un engagement de coopération, tout au moins un amical blanc-seing, pour les mesures de coercition éventuellement nécessaires. La France est résolue à changer de méthode. M. Poincaré attend à Paris, le 2 janvier, ses éminents collègues fort d'une majorité compacte de 486 voix contre 66 à la Chambre et de l'unanimité du Sénat. « Vous avez derrière vous tous les Français, » lui a dit M. François-Marsal. Et M. Ribot, se félicitant qu'à Lausanne la France réussisse à concilier ses devoirs d'alliance avec ses intérêts, ajoutait : « L'Angleterre doit remplir ses devoirs d'alliée fidèle ; elle doit aussi veiller à ses propres intérêts en nous aidant à sortir de nos difficultés... Une attitude négative de sa part ne se comprendrait pas. » Attendons avec confiance la conférence de Paris.

La Pologne traverse une de ces épreuves douloureuses qui peuvent, si la leçon qu'elles comportent est entendue, tremper les caractères et éclairer les consciences. L'assassinat de M. Narutowicz, le Président de la République nouvellement élu, ne constituerait qu'un dramatique incident, qu'il conviendrait de relater en une ligne, si la passion politique n'avait armé l'assassin. Analyser les circonstances qui expliquent un tel crime, c'est révéler la source des dissensions intestines dont souffre la Pologne ressuscitée. La chronique du 1er décembre a exposé le résultat des élections à la Diète et au Sénat; elles envoyaient au Parlement un bloc de droite très cohérent d'un peu plus de 220 membres, et un bloc de gauche, plus disparate mais numériquement égal. L'élection du Président, comme la vie des ministères, dépend donc du groupe des minorités nationales qui compte 83 députés et 21 sénateurs ainsi répartis : 53 juifs, 20 allemands, 25 blancs-ruthènes, 6 ukrainiens. La vie politique de la

Pologne se trouve ainsi dépendre d'hommes qui, pour la plupart, sont étrangers aux sentiments nationaux.

L'élection pour la présidence de la République était fixée au 9 décembre. Le maréchal Pilsudski, président sortant, déclinait toute candidature; ne croyant pas pouvoir compter sur les voix de la droite, il ne se résignait pas à devenir l'élu d'une minorité polonaise devenue majorité par l'appoint des voix non polonaises. Des négociations laborieuses furent menées pour trouver un candidat qui pût réunir une majorité polonaise. Le parti dirigé par M. Witos laissa croire qu'il voterait peut-être pour le candidat des droites, le comte Maurice Zamoyski, le sympathique et distingué représentant de la Pologne à Paris; mais, à l'heure du scrutin, l'*Union nationale chrétienne* se trouva réduite à ses seules forces; son candidat obtint 221 voix au premier tour et ne dépassa jamais 228. Après lui venaient M. Wojciechowski avec 105 voix, M. Baudoin de Courtenay avec 103, M. Narutowicz, ministre des Affaires étrangères, 62, M. Daszynski, chef du part socialiste, 49. Au 5e tour de scrutin, M. Narutowicz l'emportait par 289 voix contre 227 au comte Zamoyski.

Dans la rue, ce résultat est très mal accueilli; une foule, composée surtout d'étudiants, hue le nouvel élu; une collision s'en suit avec les jeunes gardes révolutionnaires; il y quatre morts et des blessés. Les nationalistes s'indignent que le chef de l'État puisse être l'élu d'un groupe qui souhaite la dissolution de l'État; dans tous les parlements, disent-ils, il y a des juifs députés répartis entre les diverses fractions, mais en Pologne seulement il existe des députés juifs formant un parti non pas confessionnel, mais national et racial; il semble douloureux à leurs cœurs de patriotes que ces Juifs et ces Allemands qui n'ont pas souffert avec eux, qui n'ont rien fait pour la libération de la patrie, exercent une influence prépondérante sur la vie politique de la Pologne. Ils rappelent que, pendant la guerre, M. Narutowicz, comme le maréchal Pilsudski son parent, a été « activiste, » c'est-à-dire a, jusqu'à l'effondrement de la Russie, combattu l'empire des Tsars et espéré la renaissance d'une petite Pologne du bon vouloir des Empires centraux; ils soutiennent enfin que la Pologne a intérêt à chercher, dès qu'elle deviendra possible, une entente avec la Russie pour pouvoir opposer toutes les forces nationales à la poussée germanique. Tels étaient les sentiments qui, après l'élection de M. Narutowicz, agitaient l'opinion et dont l'exaltation troubla le cerveau malade d'un peintre nommé Nieviadomski et arma son bras. Sept jours après son élection, le 13 dé-

cembre, le Président de la République tombait frappé de trois balles.

L'horreur d'un tel crime souleva sans distinction l'indignation de tous les partis ; une tache ternissait la gloire historique de la Pologne restaurée ; les ennemis de la Pologne allaient en profiter pour la vouer, une fois de plus, aux gémonies. L'Allemagne, où fleurit l'assassinat politique, se répandit en invectives ; certains journaux y dénoncèrent le fruit de l'influence française ! La Pologne donna un bel exemple de sang-froid et d'énergie ; le jeu normal de la Constitution fit assurer l'intérim de la Présidence par M. Rataj, président de la Diète, qui, avec beaucoup de décision, maintint l'ordre et constitua un Cabinet dirigé par le général Sikorski, chef d'État-major. Le maréchal Pilsudski assuma les fonctions de chef d'État-major qui lui donnent le commandement de l'armée. On s'occupa aussitôt de réunir pour la seconde fois l'Assemblée nationale. La nouvelle élection s'est faite sans troubles le 20 décembre. Tous les amis de la Pologne regretteront que les partis n'aient pas réussi à se mettre d'accord sur un candidat qui, réunissant l'unanimité des suffrages, fût vraiment le mandataire de toute la nation. Au premier tour de scrutin, M. Wojciechowski fut élu par 298 voix contre 227 au professeur Morawski, président de l'Académie des Sciences de Cracovie, candidat des droites. Dans les circonstances actuelles, l'Assemblée ne pouvait faire un meilleur choix ; elle a élu un homme d'énergie et de conciliation qui ne compte que des amis. Le nouveau président, autrefois socialiste, créateur d'un puissant mouvement coopératif, est inscrit au groupe de M. Witos, mais son passé le place au-dessus des partis ; dès le début de la Grande Guerre on le trouve en Russie, où la confiance générale le nomme président de l'Union de tous les partis polonais ; il organise la participation des Polonais à la lutte pour la victoire de l'Entente. Après la libération, il est ministre de l'Intérieur dans les Gouvernements présidés par MM. Paderewski et Skulski. Son premier message, conçu en termes très élevés, est un appel à cette union des cœurs qui est le premier besoin de la Pologne ressuscitée. La France, dont il s'est toujours montré un ami fervent, souhaite, pour le bien de sa patrie et la paix de l'Europe, que sa voix soit entendue et que sa présidence inaugure une ère de concorde et de prospérité.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

SUPPLÉMENT A LA *REVUE DES DEUX MONDES*

DU 1er JANVIER 1923

DISCOURS PRONONCÉS AU 2e DINER DE LA REVUE DES DEUX MONDES

Pour la seconde fois, le mardi 12 décembre, la Revue *réunissait en un dîner confraternel, à l'*Union interalliée, *ses collaborateurs et de nombreuses personnalités des lettres, des arts, des sciences, de la diplomatie, de l'armée, du barreau et de la presse française et étrangère. M. le Président de la République avait bien voulu accepter de présider ce dîner. Nous sommes heureux de pouvoir donner le texte des toasts qui y ont été portés.*

M. MAURICE BARRÈS

de l'Académie française.

Monsieur le Président,

Votre présence au milieu des rédacteurs de la *Revue* s'accorde bien avec le programme national que vous traciez au lendemain de la guerre, quand vous avez proclamé votre volonté de défendre, comme un bien commun, tout ce qui sert la puissance économique et spirituelle de la France.

Cette *Revue*, la vôtre, la nôtre, nous l'aimons comme une institution nationale. Nous l'avons reçue des morts illustres, nos aînés et nos maîtres ; nous respectons en elle la haute qualité et la continuité de l'effort qu'ils y ont dépensé, depuis bientôt un siècle, et la facilité qu'elle offre aux jeunes gens qui nous succéderont, pour prendre d'emblée une part de direction dans la pensée universelle. Cette vieille maison, perpétuellement rajeunie par de nouveaux apports d'enthousiasme et de savoir, c'est, à nos yeux, un atelier, un lieu de recherche et d'invention, vraiment un de ces laboratoires que tous, à cette heure, nous voulons maintenir et développer, parce qu'en eux reposent les destinées de la civilisation.

Et quel laboratoire que celui où, depuis l'année 1830, ont successivement travaillé côte à côte les Lamartine et les Geoffroy-Saint-Hilaire, les Musset et les Arago, les George Sand et les Claude Bernard, les Baudelaire et les Joseph Bertrand, les Leconte de Lisle et les Duhem, les Delacroix et les Berthelot, et encore un Père Gratry entre M. Taine et M. Renan! Cette rencontre de tous les porte-flambeau, cette activité parallèle des génies les plus divers, c'est par là que s'expliquent la séduction, le rayonnement et l'efficacité conquérante de la *Revue*. Que les mêmes numéros où s'épanouissent dans leur fraîcheur matinale les *Stances à la Malibran*, *la Maison du Berger*, *les Fleurs du Mal*, ou la *Prière sur l'Acropole*, nous apportent de hautes directions spirituelles ou les plus beaux rapports scientifiques, quelle solidité, quel équilibre et, en même temps, quelle révélation de toutes nos sources de lumière! Les enchanteurs de l'imagination se joignant aux expérimentateurs les plus rigides, toutes les armes sont réunies pour agir sur les esprits et collaborer à la formation de la pensée.

C'est bien comme cela, mon cher directeur et ami, que vous comprenez la noble tâche de présider aux destinées de la *Revue*. Maintenir la tradition et découvrir du nouveau! Plus que jamais vous voulez que chacun des fascicules reflète, dans toute sa richesse et sa diversité infinie, la France de l'esprit. Plus que jamais nous comprenons, tous, la nécessité nationale de ces grands périodiques, dont la *Revue* est comme le symbole, qui promènent par tout l'univers l'image exacte de notre pays et qui opposent notre vérité aux caricatures de l'ignorance ou de la haine.

La collection de la *Revue* constitue une magnifique histoire vivante du XIXe siècle; il faut qu'elle continue cette mission; il faut qu'aujourd'hui comme hier, chaque table semestrielle tende à être un tableau synchronique des efforts et des réussites de la haute culture créatrice.

Nous attendons de la *Revue* qu'elle continue d'être autre chose qu'un simple divertissement bi-mensuel.

Je vous demande pardon, mon cher directeur et mes chers confrères, de hausser ainsi le ton à la fin d'un banquet intime, mais je crois que vous ne me reprocherez pas la gravité de ces

propos. N'est-ce pas ici le commencement d'une tradition, inaugurée, il y a un an, par les toasts du ministre de l'Instruction publique et de nos illustres confrères Bourget et Hanotaux ? Ce dîner fonde ou rénove un usage qui va permettre, d'année en année, aux aînés et aux vétérans, de rappeler aux jeunes les grands buts de la *Revue* et le sérieux profond des services qu'elle nous demande. Ces services intéressent l'intelligence et la patrie.

Mon cher directeur, au nom des écrivains, vos collaborateurs, je bois à la *Revue des Deux Mondes*.

M. E. DE NALÈCHE

Directeur du *Journal des Débats*
Président du *Syndicat de la Presse parisienne*.

Monsieur le Président,
Mon cher ami,

Vous avez bien voulu me demander de prendre la parole ce soir, à cette fête de votre ancienne et illustre maison, qui s'apparente à la nôtre par tant de liens et de traditions. J'ai accepté cet honneur avec joie, car j'y ai vu l'occasion d'acquitter la dette de reconnaissance que la Presse vient de contracter envers vous. C'est au nom du Syndicat de la Presse parisienne, au nom du Comité général des Associations de Presse, ce qui constitue l'ensemble de la Presse française, que je vous dis aujourd'hui, au lendemain d'un procès qui fut passionnément suivi par nous tous, un affectueux, un cordial merci.

Je n'ai pas à rappeler quelles furent les circonstances de ce grand débat qui vient de donner le jour à une jurisprudence nouvelle, de faire circuler un peu d'air frais dans l'atmosphère étouffante créée par l'article 13 de la loi de 1881, cette fameuse loi que l'on appelle la charte de la presse et à laquelle cependant, j'en conviens, il ne faut toucher qu'avec la plus grande précaution. Les faits qui ont amené ce débat libérateur sont trop connus pour que j'aie à y revenir, mais ce dont nous ne vous louerons jamais assez, c'est du courage avec lequel, dans l'intérêt général, pour la liberté et la dignité du journaliste, vous vous

êtes exposé aux coups, en refusant de céder à ce qui vous paraissait un abus intolérable, la négation absolue du rôle du critique, dont on voulait faire je ne sais quel chef de claque ou quel thuriféraire patenté !

Certes, aucun journaliste digne de ce nom ne s'élèvera contre le droit qu'a toute personne de rectifier une erreur de fait ou de se défendre contre des propos destinés à lui nuire ; et lorsqu'au sein de nos associations nous avons étudié les moyens législatifs de remédier à ce que la loi avait d'exorbitant, nous avons cherché soigneusement à maintenir le droit de réponse partout où l'équité nous commandait de le respecter.

Déjà nous avions auprès de nous comme conseil l'avocat éminent qui a soutenu avec tant d'éclat votre cause, notre cause puis-je dire, devant la magistrature du pays. Les avis qu'il nous donnait alors, si sages, si prudents, si pénétrés de notre bon droit et respectueux du droit des autres, nous faisaient espérer qu'il saurait entraîner la conviction des juges.

Me Léouzon le Duc y a réussi dans une controverse qui restera l'honneur du barreau et il aura, contre un adversaire digne de lui, fait établir que « le droit cesse quand l'abus commence » et que « le droit de réponse n'est pas un superdroit. »

Mon cher ami, je lève mon verre à la liberté de la critique.

M. RENÉ DOUMIC

de l'Académie française

Directeur de la *Revue des Deux Mondes*.

...Notre œuvre complète celle des journaux. Les journaux dépensent une somme énorme de labeur et de talent à suivre l'actualité, que dis-je? à la devancer. Grâce à eux, rien ne nous échappe de ce qui se passe au jour le jour. Mais il se passe tant d'événements et de toutes grandeurs ! Nous avons un peu de peine à nous y reconnaître ; nous ne distinguons plus très bien entre des faits qui ne sont pas tous d'égale valeur : une fois de plus, les arbres nous cachent la forêt.

C'est ici que commence le rôle de la *Revue*. Elle exprime le

même moment de la vie française, mais en l'envisageant d'un autre point de vue. C'est comme un paysage qu'on aperçoit d'un peu plus haut : les détails s'effacent, les lignes générales apparaissent, les valeurs se rétablissent, chaque partie se situe dans l'ensemble. De la distance où l'on est, certes on ne cesse pas d'entendre le bruit que font nos contemporains, mais leur tumulte assourdi laisse venir à nous d'autres voix qui, pour être plus lointaines, n'en éveillent parfois qu'un écho plus profond dans nos cœurs ; on ne cesse pas d'apercevoir la vie qui passe, mais d'autres plans se découvrent et nous révèlent la vie qui dure, le passé toujours présent, l'histoire qui nous a faits ce que nous sommes, les créations de notre littérature, de notre art, de nos sciences, qui, peu à peu, ont dessiné les traits de la France éternelle.

Voilà ce que, chaque quinzaine, nous venons rappeler au public. Nous sommes là pour rappeler, comme l'a fait Edmond Rostand dans une de ses plus belles pièces, pour rappeler à ceux qui seraient tentés de l'oublier, ou qui peut-être ne le sauraient pas assez, que tout cela c'est la France, que la France c'est tant de choses, tant de douces et de grandes choses...

M. LÉON BÉRARD

Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Monsieur le Président de la République,

Messieurs,

Je prononcerai quelques paroles cette année, parce que j'ai prononcé quelques paroles l'année dernière. Ce sera comme pour attester cette stabilité ministérielle, dont M. René Doumic voulait bien parler obligeamment tout à l'heure, et que Saint-Simon enviait à l'Angleterre, se plaignant qu'elle fît défaut dans le gouvernement de Louis XIV.

Il y a un an, en effet, j'avais déjà eu l'honneur de m'asseoir à cette table et le plaisir d'y rencontrer, comme ce soir, avec les éminents collaborateurs de la *Revue*, des écrivains qui leur sont unis par une tâche semblable et par une semblable entente de leur fonction. Lorsqu'un ministre a dîné deux fois quelque

part, c'est un peu plus qu'un précédent, si ce n'est pas encore une tradition. Mettons que ce soit un usage. Je ne me crois pas tenu d'en dire la signification, quand il est manifeste, par la consécration la plus haute, que les rapports des pouvoirs publics et de la *Revue des Deux Mondes* n'ont pas plus besoin d'être définis que resserrés.

Vous féliciterai-je à mon tour, mon cher directeur, pour vos heureux débuts dans l'éloquence judiciaire? Vous y avez rencontré du premier coup un succès que beaucoup de maîtres de la barre n'auront pas connu dans toute leur carrière : vous avez obtenu, sur un texte dont l'interprétation paraissait fixée, un revirement de jurisprudence. Les avocats ont échangé des compliments cordiaux et ils se sont accordés à reconnaître qu'il ne leur appartenait pas de louer leurs juges. Et c'est un sujet dont je ne saurais me mêler qu'avec une discrétion extrême, puisque l'un des deux poètes qui ont succombé dans ce procès littéraire m'est attaché par un lien hiérarchique aussi solide que le décret impérial où il se trouve consacré. Je vous remercierai donc très simplement de votre amicale invitation, qui me vaut l'honneur de m'entretenir avec vous et avec vos confrères des soucis qui nous sont communs.

Je sors d'un utile et beau débat parlementaire, où nous nous sommes sincèrement et longuement interrogés sur nos devoirs envers l'intelligence. Un des collaborateurs les plus illustres de la *Revue* y a pris part de façon à démentir les réflexions moroses de ceux qui veulent que la politique soit rebelle aux conseils des Lettres et indifférente à leurs difficultés. Il y a chez tous, je vous l'assure, le sentiment de ce qui est dû à la vie de l'esprit dans un pays comme le nôtre, la volonté sincère de maintenir une suprématie intellectuelle dont on apprécie la valeur et dont on éprouve la fierté en France plus vivement que partout ailleurs.

N'y aurait-il donc aucun malentendu entre la République des Lettres et la nôtre? Je ne vais point jusqu'à le prétendre. Mais jamais des malentendus n'ont suffi à justifier un divorce. Il est permis de penser, au surplus, que tout risque de mésintelligence grave serait écarté, si nous voulions bien nous rendre

compte du genre de services que la République des poètes peut attendre de l'autre, dans les temps difficiles où nous vivons. Ne songeons pas à faire de la littérature un département de l'État. Le goût de la liberté est, je crois, un des premiers signes de vocation chez les savants, les écrivains et les artistes : gardons-nous de les asservir aux règles d'une hiérarchie. Les plus grands n'eussent sans doute pas accepté d'y marcher les premiers. Je me figure que si on lui avait offert ce portefeuille des Lettres, — dont j'entendais parler, il y a quelques jours, — Lamartine eût réclamé l'Intérieur ou les Travaux publics, Chateaubriand les Affaires étrangères ou la Guerre; le premier eût abandonné les Lettres à Aimé Martin, le second à Béranger. Les devoirs de l'État ne se ramènent ici ni à une gestion, ni à une tutelle; et l'intérêt qu'il vous porte ne saurait se mesurer à un catalogue de préséances, ni à des égards protocolaires.

De plus en plus les artistes et les écrivains ont recours à l'association pour la défense de leurs droits et de leur intérêts. Il n'est rien de plus légitime; et nul ne trouvera mauvais même qu'ils se groupent sous des vocables empruntés à la terminologie juridique des conflits du travail. Le tout est qu'ils ne perdent jamais de vue la différence, — tenant à la nature des choses et non pas à la vanité des hommes, — qu'il y a entre les ouvrages de l'esprit et les produits divers de l'industrie humaine. Il est pareillement essentiel qu'ils demeurent convaincus que le premier et le plus grand intérêt des écrivains et des Lettres, c'est qu'il subsiste en France un goût vif et sérieux de la littérature et des arts. C'est là que nos efforts peuvent se rejoindre. C'est par l'éducation, par les directions qu'il lui est encore possible d'exercer sur l'esprit public, que l'État servira le mieux votre cause.

Assurément, tout se transforme. Cependant, si l'on a vu des civilisations disparaître, il ne semble pas qu'il soit à la portée d'un peuple de changer à son gré de civilisation. Un certain luxe de l'esprit est le propre de la nôtre. Si nous venions à y renoncer, sous prétexte de fatalité historique ou économique, ce serait, pour les écrivains et pour les Lettres, un dommage autrement profond que celui qui peut tenir à quelques inadvertances de palmarès ou de protocole. Que les travailleurs intellectuels en

veuillent être persuadés : l'avenir de la corporation est essentiellement lié à la préparation d'une élite nombreuse qui sache reconnaître aux œuvres de l'intelligence la primauté d'intérêt, de valeur et de prestige, qui s'y est jusqu'à présent attachée selon la tradition française. Appliquons-nous à entretenir dans le public un certain état de grâce littéraire. C'est l'œuvre où vos efforts et les nôtres peuvent se confondre.

C'est au succès de cette œuvre que je veux boire, en buvant à la *Revue des Deux Mondes*, à ses collaborateurs, aux savants et aux écrivains qui se sont assis à cette table.

M. ALEXANDRE MILLERAND

de l'Institut

Président de la République.

Messieurs,

A tant de paroles élevées, spirituelles, élégantes, exprimant d'une manière si juste et si forte nos sentiments communs, qu'ajouterais-je qui ne risquât de les affaiblir?

Permettez-moi d'invoquer simplement ma qualité de lecteur fidèle et reconnaissant pour vous prier de manifester notre gratitude du passé et notre confiance dans l'avenir, en levant nos verres à la vieille et illustre maison qui met son point d'honneur à demeurer l'un des plus solides boulevards de l'idée nationale, de la discipline et de l'esprit français.

A la *Revue des Deux Mondes.*

A l'écrivain courageux et averti qui en est l'inspirateur et l'âme et qui, non content d'une tâche capable d'absorber l'activité de tout autre, sait, à l'occasion, poser sa plume pour s'instituer à la barre l'avocat heureux de tous ses confrères. A René Doumic.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

LA GEÔLE

TROISIÈME PARTIE (1)

VII. — LA MÈRE ET LE FILS

Tout de suite, et dès l'entrée de Jean-Marie dans la bibliothèque où Mme Vialis avait voulu le recevoir, par souvenir du drame qui s'était passé là, et pour y prendre de la force, elle vit que le jeune homme arrivait en proie à un trouble extraordinaire. Il vint à elle et l'embrassa, avec une frénésie où il y avait de la supplication. Elle disait, cette étreinte désespérée : « Sauve-moi ! Sauve-moi ! » Et, comme le brave Bourrachot, après l'avoir introduit et s'être retiré, rouvrait la porte pour demander à sa maîtresse un ordre de service, Jean-Marie, quittant sa mère, se retourna vers le domestique dans un geste de fureur, et il lui criait d'une voix violente :

— Tu ne peux donc pas nous laisser tranquilles ?... Mais va-t-en ! va-t-en !

Que la veuve du suicidé les connaissait bien, ces brusques colères, qui soulevaient Jean-Marie par sursauts et dont le spasme forcené trahissait un si profond déséquilibre émotif ! Un éclair de sa mémoire le lui montra, tout petit, dans l'après-midi qui avait suivi le suicide du père, justement, et le délire qui le précipitait contre les murs. Distinctement, par delà les années, elle entendait le médecin diagnostiquer : « Il est bien le fils de son père ! » Et, indulgente, câline, tendre comme alors, elle saisit la main de son enfant pour lui dire :

Copyright by Paul Bourget, 1923.

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1922 et 1er janvier 1923.

— Mon pauvre ami, ne te fâche pas contre notre brave Bourrachot, il ne sait pas... — Puis, le contraignant à s'asseoir : — Moi non plus, je ne sais pas... Tu m'as tant inquiétée avec ta lettre!... Redeviens calme, mon petit. — Et, lui caressant le front, les cheveux, la joue : — Comme tu as chaud! Tu as la fièvre. Voyons. De quoi veux-tu me parler?

D'avance, et sans qu'il eût prononcé une parole, elle était sûre que sa bouche irritée allait accuser sa femme. Mais pour qu'il ne devinât pas, qu'elle aussi, sa mère, accusait Sabine dans sa pensée, elle continuait :

— Il s'agit des enfants?... Ils sont malades?... C'est ta santé à toi qui t'inquiète?... Sois franc. Ce sont des ennuis d'argent? Tu as spéculé, joué à la Bourse?... Cela ne te ressemblerait pas. Rappelle-toi que ma fortune est la tienne, même de mon vivant...

— Comme tu es bonne... maman! répondait-il. Comme tu m'aimes!... Tu viens de me faire du bien... Non. Il ne s'agit ni des enfants, ni de ma santé. C'est de Sabine que j'ai à te parler.

A cette attaque si directe, la mère se sentit opposer elle-même un visage fermé, celui du professeur Vernat, tout à l'heure, à cette même place. Involontairement elle se souvint de ce masque indéchiffrable, et elle songeait : « Ça lui était plus facile qu'à moi, » en écoutant son fils commencer la confession de sa lamentable vie conjugale :

— Afin que tu comprennes, maman, disait-il, en la tutoyant comme elle l'avait habitué à le faire, pour maintenir entre eux une plus proche intimité, il faut que je reprenne les choses de loin. J'en ai besoin, moi-même, pour remettre un peu d'ordre dans le tumulte de mon esprit... — Et, après un silence : — Tu sais mieux que personne combien j'ai aimé Sabine, tellement que j'ai passé outre, non pas à ta volonté, mais à tes idées...

— Mes idées? interjeta la mère, en haussant les épaules. Je n'ai jamais eu que l'idée de ton bonheur.

— Hé bien! Le bonheur, je l'ai eu par Sabine, pendant trois années, les trois premières, avec ce seul regret que tu te tenais, toi, à part de notre vie. Mais quoi! Si je me plaignais que tu ne vinsses jamais à nos dîners, à nos soirées, tu me disais : « Nous n'avons pas le même âge, et tu n'as pas eu mes chagrins. » Je ne pouvais pas t'en vouloir de regretter mon père, comme j'aurais voulu que Sabine me regrettât, si j'étais mort comme lui.

Le malheureux ne se doutait pas du coup porté à sa mère par ce « comme lui. » La pauvre femme l'interrompit, pour qu'il n'insistât pas :

— Mais tu aimes toujours Sabine?... fit-elle, mais tu es toujours heureux?

— Je l'aime toujours. Mais je ne suis plus heureux. Moi, je n'ai pas changé. Elle, si.

— Comment? Pourquoi? A quelle date?

— Il faudrait des heures pour te répondre, maman. Tu le sais comme moi, la vie conjugale de tous les jours, c'est d'innombrables, d'indéfinissables impressions qui vous font sentir l'union ou le divorce à votre foyer. Je te résumerai tout d'un seul mot : Il y a quatre ans que ma femme n'est plus ma femme, — depuis la naissance de *la* petite fille. — A l'accent dont il avait dit *la*, et non *ma* ou *notre* fille, la mère tressaillit. Il continuait : — Pardonne-moi la brutalité de ces détails physiques, maman. Il faut que je te les donne. Après ses couches, elle a prétexté son état de santé pour s'écarter de moi. Elle m'a fait parler par son docteur, ce Monclar, qu'elle a pris au lieu de notre ami Vernat. Ah ! Je ne le permettrais plus aujourd'hui, ce changement de médecin !

Quel tressaillement encore de la mère, à constater cette marche parallèle de leurs deux esprits sur le chemin du soupçon! Et de plus en plus anxieuse, mais se dominant :

— De quel droit, mon ami, supposes-tu que ce docteur Monclar est un malhonnête homme? Que Sabine te ment?... Et puis le mariage, ce n'est pas seulement la passion. C'est aussi l'amitié, l'union des cœurs, les devoirs communs, la famille...

— L'amitié? répéta Jean-Marie avec une ironie douloureuse. Mais être amis, c'est sentir, c'est penser de même, et il suffit que j'exprime un sentiment, que j'adopte une idée, pour que Sabine sente et pense d'une manière absolument contraire. Tu me diras que les choses n'ont pas une seule face, que deux points de vue très différents peuvent être tous deux légitimes. La preuve qu'il s'agit ici d'une antipathie de personne à personne, c'est que j'ai fait cent fois cette expérience : me ranger, moi, à ses idées, épouser ses sentiments. Cela suffit pour qu'elle en change aussitôt!... D'ailleurs, les sentiments, les idées, ce n'est pas la vie. La vie, c'est les gestes, le son de la voix, ce qui fait que l'on est soi et pas un autre. Hé bien! je déplais

à Sabine par tout mon être. Je le comprends. Je le vois. C'est une sottise : quand nous marchons, nous ne sommes jamais du même pas. Quand je ris, je l'énerve. Quand je parle haut, — c'est mon défaut, de m'exciter en causant, tu me l'as tant reproché, mais si tendrement, — Sabine, elle, se contracte avec une si insolente hostilité! Quand je vais pour l'embrasser, — je l'aime toujours, je te le répète, — comme elle se raidit! Comme elle se crispe! Comme elle se détourne! Tu me diras encore : Ce sont des misères. Ce qui n'est pas une misère, c'est le détachement de cœur qu'elles révèlent. Non seulement, ma femme ne m'aime plus, maman, mais je lui suis devenu, physiquement, moralement, intellectuellement, insupportable.

— Tu te le figures, mon petit, rectifia Mme Vialis. Rappelle-toi. Tu as passé ton enfance et ta jeunesse à te forger des chagrins chimériques, à prendre l'imaginaire pour le réel, à te construire des « cachots en Espagne, » comme Vernat disait pour te faire rire. Aujourd'hui un professeur t'en voulait. Demain, c'était un camarade qui te boudait. Tu ne passerais jamais cet examen. Tu ne viendrais jamais à bout de ce travail. Tu allais tomber malade d'une grave maladie, dont tu avais lu la description dans un livre de médecine. Et si tu m'avais raconté ces folies, seulement! Mais non, tu te nouais, tu te fermais. Ce qu'il me fallait lutter pour te confesser, t'arracher le secret de tes bouderies, exorciser le cauchemar! Une vieille maman a de ces patiences. Une femme jeune, comme Sabine, vivante, allante, ne les a pas. Si nous causions, elle et moi, je gage qu'elle me dirait de toi, exactement ce que tu me dis d'elle. Je l'entendrais se plaindre de tes susceptibilités, de tes silences, de ton caractère difficile. Et moi, je lui répondrais par quatre petits mots, qui seront également ma réponse, à toi : pensez à vos enfants.

— Ah! maman, dit Jean-Marie en se levant, c'est la pire plaie. Tu viens d'y toucher.

« Je ne m'y trompais pas. Il a deviné cela aussi!... » songea-t-elle. Cette fois, elle ne put empêcher que son visage ne s'altérât tandis que le jaloux continuait sa plainte, et c'était de nouveau un saisissant parallélisme entre ses remarques et celles de sa mère, pour aboutir à la même affreuse conclusion devant laquelle ils reculaient tous les deux. Les mêmes petits faits les avaient avertis, et il les évoquait, en allant et venant dans la pièce,

comme son père jadis, dans ses minutes d'énervement. — Tu te rappelles, maman, que tu m'as souvent reproché de trop gâter Juliette, et je te répondais : c'est pour compenser. Sabine gâte l'autre, et elle est trop sévère pour la petite. J'avais l'impression qu'elle ne l'aimait pas beaucoup... — Et, avec un rictus amer : — J'étais si aveugle, que je voyais là une rancune d'une maternité qu'elle n'avait pas voulue, d'un accouchement particulièrement douloureux. Ça cadrait bien avec ce que je t'ai dit tout à l'heure, et les avis du médecin... Et voilà qu'un jour, il y a un peu plus de trois mois, je reviens du quai d'Orsay où j'étais allé copier des notes pour une reprise de mon duc de Nivernais, un peu plus tôt que d'habitude. La petite fille avait été assez souffrante dans la matinée. Je monte dans sa chambre. J'étouffe mon pas dans l'escalier, de peur de la réveiller, si elle dormait. J'ouvre la porte avec des précautions de voleur. J'aperçois l'enfant endormie, en effet, dans son petit lit, et, agenouillée, la regardant avec une adoration que je ne peux pas te décrire, — celle avec laquelle je te voyais me regarder, maman, quand j'étais petit, — Sabine ! Les deux visages, celui de Juliette et le sien, se reflétaient dans une glace où je pouvais bien les étudier l'un et l'autre. Par instants Sabine se relevait un peu et posait ses lèvres sur le front de l'enfant, si doucement que ce baiser ne la réveillait pas. Et puis, du bout de ses doigts, amoureusement elle lui caressait la joue. René, assis dans un coin, était occupé à feuilleter un livre d'images. A une minute, il le laissa tomber. Le bruit réveilla la petite qui se mit à pleurer. La mère saisit le coupable qu'elle secoua durement, avec un regard, — je ne peux pas te le décrire non plus, — celui qu'elle a pour moi.

— Et tu veux que je ne n'appelle pas ça des imaginations?... fit Mme Vialis.

— Je l'ai cru moi-même, sur le moment. Je me suis dit : « Sa fille est souffrante. La mère a un remords de n'être pas toujours très gentille pour elle. » Mais mon attention était éveillée. Écoute ! maman : une observation quotidienne m'a conduit à cette certitude que Sabine nous joue une comédie, qu'elle aime profondément sa fille, qu'elle peut à peine supporter son fils, et qu'elle dissimule ces deux sentiments avec une effrayante maîtrise d'elle-même. Pourquoi? Oui, pourquoi, s'il n'y a pas dans la naissance de l'enfant un secret qu'elle ne veut pas que l'on

soupçonne? Cette idée n'eut pas plutôt surgi en moi qu'une autre évidence m'est apparue. Juliette ne ressemble pas à Sabine. Elle ne me ressemble pas, ni à toi, maman. Ses cheveux noirs, son teint olivâtre, ses yeux de flamme... Et j'ai commencé de me dire : « Elle n'est pas de mon sang. Alors, tout s'explique... »

— Avec cela qu'une ressemblance signifie quelque chose!... objecta la mère. — Qu'elle se l'était prononcée de fois à elle-même, cette phrase, sans y croire, et elle la disait à son fils qui n'y croirait pas non plus! Que lui répondre d'autre? Et presque suppliante : — Mais regarde autour de toi, mon pauvre ami. Tous les jours tu rencontres des enfants qui ne ressemblent ni à leur père ni à leur mère, et ces mères sont d'honnêtes femmes dont on ne peut pas douter. Si l'on connaissait les oncles, les tantes, les grands pères, les arrière grand mères de ces enfants, on la trouverait, la ressemblance.

— Je l'ai trouvée, moi, cette ressemblance, dit Jean-Marie, ou du moins... — Il se laissa tomber de nouveau sur une chaise, comme un homme qu'arrête une horrible sensation, celle de donné corps avec sa parole, et, par suite, une réalité concrète, à des visions jusqu'ici enfermées en lui-même, auxquelles il s'était déchiré le cœur, en en doutant, malgré tout. Et se réfugiant, cette fois encore, dans ce doute, pour fuir cette douleur trop poignante, il répétait : — Du moins j'ai cru la trouver. — Puis se levant et s'avançant vers sa mère, il plongea ses yeux dans les yeux de la malheureuse femme, pour lui lire jusqu'au fond de l'âme : — Maman, c'est à George Saintenois que Juliette ressemble...

— A ? — Elle n'eut pas la force d'articuler le nom, elle eut celle de protester encore : — Mais tu es fou, mon enfant!...

— Je ne pensais pas à lui d'abord, dit Jean-Marie en recommençant de marcher dans la chambre. L'amitié est pour moi un sentiment si sacré qu'une action comme celle-là, prendre la femme d'un compagnon de jeunesse qui vous aime, qui a foi en vous, m'a toujours paru une ignominie, et l'on n'admet pas facilement que le fils du général Saintenois un héros, héros lui-même, — Georges l'a été au Tonkin, — manque au plus élémentaire honneur. Et puis, un jour, dans un grand dîner, chez nous, je le regardai. Ce fut comme si j'avais vu pour la première fois ses cheveux, son teint, ses yeux, la coupe

allongée de son visage. J'ai entendu la voix intérieure me dire : « Mais c'est le père ! » Et tout de suite la même voix a protesté : « Ce n'est pas possible. » Ma femme était là, en face de moi. Dans l'éclair d'une hallucination abominable, je les aperçus aux bras l'un de l'autre. Leurs bouches se cherchaient. Ils s'étreignaient. La salle à manger, la table, les convives, tout avait disparu, pour laisser la place à l'immonde vision dont j'aurais crié. « Je deviens fou, » pensai-je, et je me réveillai de ce délire qui avait duré une minute, pour reprendre la plus insignifiante des conversations avec ma voisine. Elle ne s'était douté de rien. Mais le fait que j'eusse pu avoir cette crise émotive, tout seul, à côté de quelqu'un qui ne l'avait pas soupçonnée, quelle preuve qu'il y a deux personnes en chacun de nous, l'une qui va, qui vient, que l'on connaît, et l'autre !... Pourquoi Saintenois, pourquoi ma femme, n'auraient-ils pas aussi leur double vie ? Alors a commencé une agonie de jalousie. Le croirais-tu, maman ? Je me suis abaissé, moi, ton Jean-Marie, jusqu'à vouloir employer le service d'une de ces ignobles agences de police privée dont on jette les prospectus au panier avec dégoût ! Je suis allé à la porte de la plus connue de ces infâmes officines. Je ne suis pas entré. Livrer à des mouchards le nom de ma femme, ce nom que tu portes... je n'ai pas pu. Une autre fois, je revenais rue de Villejust au moment où le facteur déposait le courrier chez le concierge. Maman, je me suis toujours conformé à ta sage maxime : en ménage, on n'a jamais trop d'égards l'un pour l'autre. Dès le principe, j'ai considéré comme un devoir de politesse de respecter la correspondance de Sabine. Elle lui est remise à part, et je ne l'interroge jamais là-dessus. Ce matin-là, je reconnais l'écriture de Saintenois sur une des enveloppes. Instinctivement, je prends cette lettre avec les miennes, quoiqu'elle portât le nom de ma femme. Je suis resté une heure peut-être, devant cette enveloppe posée sur ma table, à me dire : « Évidemment, j'ai le droit de l'ouvrir, » et à ne pas l'ouvrir. C'était de nouveau l'espionnage et sa vilenie. A la fin, je n'y ai pas tenu. La honte au cœur, j'ai déchiré l'enveloppe, pour y trouver un billet, donnant un renseignement quelconque, dont le signataire appelait Sabine « Madame, » lui disait « vous » et l'assurait protocolairement de son respect.

— Tu vois bien, dit Mme Vialis.

— Avec cela que des amants adroits ne se créent pas un lan-

gage à eux, qui rend leur correspondance inintelligible pour qui n'en a pas la clef? C'est classique...

— Toujours des imaginations !

— Et ceci, reprit-il plus vivement. Est-ce encore de l'imagination ? Avant-hier matin, j'étais à cheval, au bois de Boulogne. Je rencontre Casal, le vieil ami de mon père, tu te rappelles, toujours si gentil pour moi, à cause de ce souvenir. Il est en ce moment, par intérim, président du Cercle de la rue Royale. Nous trottons ensemble. — « Il se passe chez nous, me dit-il, une affaire bien ennuyeuse. Vous êtes discret, mon petit Vialis. Hé bien ! voici. » Entre parenthèses, maman, cette confidence de Casal, si discret lui-même, est un signe, tu vas t'en rendre compte, qu'il estime que cette affaire me touche d'une façon quelconque. J'ai été en éveil aussitôt, quand il a continué : « Vous savez ou vous ne savez pas, car vous ne jouez guère, que la partie est très forte au club, en ce moment. Il arrive sans cesse qu'un perdant, pour essayer de se refaire, prend dans la caisse des jeux une somme supérieure au crédit affecté à chaque membre par le règlement. C'est un abus, mais vu la qualité de notre recrutement, on ferme les yeux. D'ailleurs, il n'y a jamais eu d'incidents. C'est ainsi que samedi dernier, le caissier avait accepté un chèque de cinquante mille francs que lui avait remis notre camarade Saintenois. » Tu penses, maman, si mon cœur a battu à entendre ce nom, tandis que Casal ajoutait : « Ces cinquante mille francs, avancés par le caissier, Saintenois les a mis en banque. Il les a perdus, et quand le caissier est allé au Grand Comptoir sur lequel le chèque était tiré, il lui a été répondu qu'il n'y avait pas de provision. Cet homme est venu m'avertir. J'ai convoqué Saintenois. Il n'a pas nié. C'est le fils d'un brave officier que j'ai connu L'exécuter immédiatement, puisqu'il avouait son escroquerie, je le pouvais. — Je ne l'ai pas fait. Je lui ai accordé cinq jours, jusqu'à la prochaine séance du comité, pour trouver ces cinquante mille francs et rembourser la caisse. Il devra ensuite nous donner sa démission. Moyennant quoi, la chose ne sera pas rendue publique. S'il ne paie pas, le comité sera saisi et décidera. » Casal, c'était évident, ne me parlait ainsi que pour exercer par moi sur Saintenois une pression efficace. Le reste de la conversation se passa, en effet, à préciser la forme que prendrait cette exécution. Le cercle n'intenterait pas de procès.

L'avocat de Saintenois ne manquerait pas de faire rentrer les cinquante mille francs dans la catégorie des dettes de jeu, pour lesquelles l'article 1965 du Code n'accorde aucune action. La somme serait remboursée d'office à la caisse, sur le fonds de réserve. Mais la démission de Saintenois ne serait pas acceptée. Il serait exclu par une décision du comité, affichée dans les salons. J'ai quitté Casal, en proie à des sentiments affreux que tu devines. Je te l'ai dit : cette confidence était un signe. Cette pression efficace dont je te parlais aussi, me l'aurait-il suggérée, s'il n'avait pas pensé que j'avais un moyen de l'exercer ? Moi directement, non, mais quelqu'un à qui je raconterais à mon tour cette histoire : Sabine, tu comprends. Sur ce point, je pouvais me tromper. Je ne le pouvais pas sur un autre : l'immoralité de Saintenois. Un chèque sans provision, Casal avait prononcé le mot juste, c'est de l'escroquerie. Et mon grand argument, l'unique contre mes soupçons, avait été : Georges a trop d'honneur pour trahir un ami. L'honneur d'un escroc !.. Mais moi, j'avais été son sincère ami. Je l'étais encore, puisque, malgré ces soupçons, soudain avivés d'une manière terrible, sa dégradation me navrait aussi le cœur. Alors une idée me vint, qui conciliait ces sentiments contradictoires : les offrir à Saintenois, ces cinquante mille francs, pour le sauver, et le regarder bien en face, dans les yeux, pendant que je lui ferais cette offre, pour savoir enfin. Il y a tout de même, dans le caractère de l'homme qui vous a le plus déçu, des traits essentiels et que les pires fautes n'abolissent pas. Qu'un de ces traits, chez Saintenois, fût l'orgueil, je l'avais constaté trop souvent pour n'être pas certain que ma démarche, s'il m'avait trahi, — et comment ! — lui infligerait une atroce humiliation. Je n'eus pas plus tôt conçu cette épreuve comme possible que, déjà, j'étais en train de la tenter. Je presse mon cheval pour gagner l'écurie au plus vite. Je l'y laisse, et, sans changer de costume, je hèle le premier fiacre qui passe. Moins d'une heure après avoir quitté Casal, j'étais rue Fortuny, chez cet homme que j'ai eu la tentation d'étrangler de mes mains, quand, à ma proposition, je l'ai vu pâlir, détourner son regard, baisser son front, lui si fier. A mon entrée, à mes premiers mots : « Georges, on vient de m'apprendre l'histoire du chèque, » il avait craché et nié. Je lui nomme Casal, il répond : « C'est vrai. J'ai perdu la tête. C'est la folie du jeu. » Mais, dans sa voix, la passion fré-

missait. Maintenant, pour me remercier de mon offre, cette voix devenait blanche. Maman, je le voyais avoir honte. Pas de son faux, — de mon offre! Pourquoi, s'il n'y a pas ma femme entre nous? Et cette honte, aussi distinctement que je l'avais vue monter sur ce visage arrogant, je la vis s'en aller, tandis qu'il me répondait : « Tu es la bonté même, Jean-Marie. Je n'oublierai jamais ta démarche. Mais je les ai déjà trouvés, ces cinquante mille francs. Je les aurai rendus aujourd'hui même. » Maman, ce n'était pas vrai. J'ai passé au cercle avant-hier soir, hier soir. J'ai revu Casal ces deux fois, Saintenois n'a rien rendu.

— Il n'a peut-être eu l'argent que ce matin, dit Mme Vialis.

— Non, répondit Jean-Marie. Avant de venir ici, je suis de nouveau allé chez Casal. Rien toujours. La vérité, maman, c'est qu'il préfère être déshonoré que me le devoir, cet argent. Ah! que ne l'a-t-il acceptée mon offre, même coupable, pour m'abuser, par chevalerie! Car enfin, si Sabine est sa maîtresse, elle a compris que j'étais jaloux. Elle le lui a dit... Mais quelle lâcheté! Non. Il vaut mieux souffrir et savoir. Seulement, encore maintenant, je ne sais pas. Depuis ces deux jours, je m'acharne à étudier la figure de Sabine, pour deviner si elle connaît, elle, l'histoire du chèque. Elle ne la connaît pas. J'ai voulu trouver là une preuve de son innocence. Vingt fois, j'ai été tenté de la lui apprendre et je me suis dit : « Non, s'ils se voient, maintenant qu'il sait que Casal m'a parlé, il voudra l'avertir lui-même. » Comme d'habitude, nous n'avons vraiment été ensemble qu'aux repas. Tu t'imagines mes sensations en m'asseyant à table et en la regardant. Aucun changement. Aucune trace de préoccupation. Ou bien ils ne se sont pas vus, ou bien il continue de tout lui cacher. Hier, nous avons dîné dehors. Le nom de Saintenois a été prononcé, sans que personne parût soupçonner la tragédie que ce malheureux traverse. Casal n'a donc parlé qu'à moi. Ma jalousie en redoubla. Comme nous rentrions en voiture, Sabine et moi, que je l'entendais respirer, que je sentais son parfum, mon besoin de savoir est devenu une douleur trop aiguë, oui, de savoir si vraiment un autre l'avait possédée, elle, ses pieds, ses jambes, ses seins, sa bouche. J'ai eu sur ma bouche à moi, la phrase : « Vous savez ce qui arrive à Saintenois? » Les mots se sont arrêtés dans ma gorge. J'ai eu peur de mon délire, si, en m'écoutant et me répondant, elle disait un mot, esquissait un

mouvement où je percevrais l'aveu. Je l'aurais tuée là et je me serais tué ensuite... — Et sur un geste de sa mère qui joignait ses mains pour une supplication : — Je suis resté muet, maman, par peur de moi-même. C'est vrai qu'à de certaines minutes, le poids de la vie est trop lourd. Cette nuit, Sabine retirée chez elle, et moi seul, dans mon lit, je me disais : « Être mort, c'est être étendu, comme ça, dans la nuit, pour toujours. Quel repos ! » Et on n'a pas à se lever, comme moi ce matin, pour souffrir encore... Maman, cet état ne peut pas durer. Ma tête se perd. Alors, maman, j'ai pensé à toi... Moi, je ne peux pas parler à Sabine, pour la raison que je t'ai dite. Je ne suis pas sûr de ce que je ferais au cas où... Mais toi, tu es une femme si intelligente, si fine ! Ce que je t'ai raconté, il faut que tu le lui racontes, et d'abord l'histoire de Saintenois, tu entends, d'abord ! Rien qu'à ce nom, prononcé par toi, tu la verras rougir et tu sauras. Et s'il n'y a rien entre eux, c'est encore possible, si ma jalousie m'a égaré, dis-lui le reste, ma misère, mon amour, ce que je ne peux plus lui montrer, à cause de cette jalousie... Accepte, maman, de faire ça pour moi. Il n'y a que toi en qui j'aie foi, une foi absolue, totale, aveugle. Toi, tu ne me mentiras pas. De deux choses l'une, ou bien tu reviendras me dire : « Tes suppositions n'étaient que trop vraies. » Alors, à nous deux, nous réglerons la situation. Avec toi, je trouverai la force de me conduire, comme je dois, envers la mère de mon fils. De René, au moins, je ne peux pas douter. C'est mon portrait et celui de mon père enfant. Ou bien, tu me diras : « Tu t'es trompé, » et je suis sûr que tu auras su trouver les paroles pour me la ramener, pour me la rendre. J'en suis si amoureux, toujours !.. Ne me refuse pas, maman... Je te répète. Je n'ai au monde que toi... Maman, si tu m'aimes, promets-moi que tu verras Sabine, que tu lui parleras, que tu sauras...

— Oui, mon enfant, répondit Mme Vialis, je lui parlerai.

— Mais quand?

— Laisse-moi réfléchir, méditer sur la manière dont je l'aborderai, dont je conduirai cet entretien. Tu dois comprendre qu'il est très délicat.

— Non, non. Je ne peux pas attendre. Encore une fois, ma tête se perd. Je deviens fou. C'est maintenant, c'est tout de suite, qu'il faut que tu parles à Sabine. J'ai gardé la voiture. Tu vas la prendre. Sabine est chez elle. Je sais qu'elle a donné rendez-

vous ce matin à son bijoutier pour faire remonter une parure. Je lui ai dit en sortant que je déjeunais avec un ami, au restaurant. Par conséquent, elle ne m'attend pas. C'est avec toi que je déjeunerai, maman, pour ne pas te quitter, si je dois entendre, quand tu rentreras, la phrase que je redoute. Mais je la préfère à cette agonie. Car c'est l'agonie. Tu vas, maman ?

Ses traits décomposés trahissaient une telle détresse ! Sa voix prenait des accents d'une si déchirante prière ! Il n'était pas jusqu'à cette appellation de maman, reprise sans cesse comme par un enfant malade, qui n'allât toucher, dans le cœur de celle qu'il implorait ainsi, la corde la plus profonde. Elle n'y résista pas, et, se levant, elle dit :

— Oui, mon petit, je vais.

VIII. — LA BELLE-MÈRE ET LA BRU

Entre la partie de la rue Saint-Dominique où habitait Mme Vialis, tout près du boulevard Saint-Germain, et la rue de Villejust, la distance est grande. Elle trouva le moyen de l'allonger encore en faisant arrêter sa voiture devant cette basilique de Sainte-Clotilde où avait eu lieu la messe d'enterrement de son mari, où, l'autre jour, elle avait surpris son fils, appuyé contre le mur de la chapelle de sa première communion, et si visiblement malheureux. Elle était trop pieuse pour que le suicide de ce mari ne lui eût pas laissé au cœur, par-dessus le désespoir de l'avoir perdu, une angoisse toujours renouvelée sur le lendemain de cette mort volontaire. Elle était allée jusqu'à chercher dans un exemplaire du catéchisme du Concile de Trente, découvert sur un des rayons de la bibliothèque héritée des vieux Vialis, le commentaire donné au quatrième précepte du Décalogue, où il est remarqué que la loi ne dit pas : « Tu ne tueras pas *un autre homme*, » mais simplement : « Tu ne tueras pas. » Son grand recours, contre cette terreur sur la damnation de son bien aimé, était une foi profonde et totale dans la miséricorde divine. La prière, d'où elle tirait la plus puissante consolation, était l'acte de confiance en Dieu du vénérable Père Claude de la Colombière : « Mon Dieu, je suis si persuadé que vous veillez sur ceux qui espèrent en vous, et qu'on ne peut manquer de rien, quand on attend de vous toutes choses... » Elle mêlait à ces rassurantes paroles le souvenir de

l'affirmation du professeur Vernat : « Sur mon honneur de médecin, je vous affirme que M. Vialis n'est pas responsable de cette mort. » Elle creusait cette phrase : « Non. Il ne peut pas en être responsable, puisqu'il a été la victime d'une hérédité fatale. Ce ne serait pas juste, et Dieu est juste. » En même temps que cette idée d'une fatalité héréditaire apaisait son inquiétude sur le sort de cette pauvre âme dans l'autre monde, elle y trouvait une raison de trembler pour son fils en celui-ci et de redouter la répétition de l'acte terrible. Ce matin encore, agenouillée sur un prie-Dieu, dans ce sanctuaire où elle avait tant pleuré, elle implorait de Celui qui peut tout, et de Celle qui fut la *Mater dolorosa*, la force de faire la démarche demandée, imposée plutôt par son fils, et de la faire de telle sorte qu'une seconde gorgée du calice lui fût évitée à elle-même.

Comme toujours, cette visite à l'église lui fut un apaisement. Quand elle arriva devant la maison de la rue de Villejust, elle était certes bien tendue. Elle prévoyait des émotions bien pénibles, mais un autre motif que le désir d'être bienfaisante à son fils lui donnait l'énergie d'aborder bravement cette conversation avec sa belle-fille. Sa conscience n'appréhendait plus d'être condamnée à des complaisances qui lui laisseraient l'amertume d'un remords. Dorénavant ce supplice moral était fini. Avec l'infaillible logique de la jalousie, Jean-Marie avait résumé la situation dans un dilemme sans échappatoire. De deux choses l'une, comme il l'avait dit : cet entretien devait aboutir à la certitude, ou bien que les relations de Sabine et de Saintenois n'étaient criminelles qu'en apparence, — il restait cette possibilité, — ou bien qu'ils étaient amant et maîtresse. Mais de ce dilemme la mère tirait une conclusion qui n'était pas celle de son fils. Dans le premier cas, elle le rassurait. La chose allait de soi. Dans le second, elle avait le droit de se taire, puisque cette liaison serait rompue, par sa démarche d'abord. « L'avertir, c'est l'arrêter, » ces mots de Vernat lui revenaient à la mémoire. D'ailleurs, même sans cette démarche, l'opprobre de Saintenois nécessitait la rupture. Il quitterait Paris. Même s'il y restait, Sabine ne garderait pas un amant déshonoré. Pour la mère, ne pas dénoncer à son fils des trahisons qui n'appartiendraient plus qu'au passé, ce n'était plus les protéger. C'était épargner à celui qu'elle savait follement sensible une si périlleuse épreuve, et aussi donner à la femme coupable une chance

de racheter sa faute ? Devant l'infamie de son complice, ne se jugerait-elle pas? En comparant la noblesse du mari trahi à la vilenie de l'amant préféré, ne reviendrait-elle pas, guérie par le dégoût et le remords, à l'homme de cœur qu'elle avait méconnu ? Ce serait du bonheur encore pour lui, une réhabilitation pour elle, et les phrases de l'Évangile, sur le pécheur repentant, lui montaient du cœur aux lèvres. Elle était toute prête à les dire.

Elle franchit la porte de l'hôtel de sa belle-fille, dont la décoration ultra moderne révélait une vie très différente de la sienne, soutenue par ces sentiments, bien étranges à éprouver dans cet endroit d'intense et frivole mondanité. Le clair escalier garni de plantes vertes montait vers un vaste hall, aménagé pour les grandes réceptions, sur lequel ouvrait un salon plus petit qui servait de boudoir à Sabine. Une autre porte donnait sur un couloir qui desservait le cabinet de travail de Jean-Marie, et plus loin une pièce réservée à René et à Juliette.

— Madame est avec son bijoutier, dit le valet de pied qui introduisait Mme Vialis. Je vais la prévenir de la visite de madame.

— Les enfants sont là ?

— Oui, madame, dans la chambre d'études.

— Dites à madame que je vais l'y attendre, répondit-elle.

Au moment d'engager cette explication qui tenait du combat, n'était-ce pas un réconfort que d'embrasser son petit-fils, celui dont elle aussi, comme Jean-Marie, était bien sûre ? Ne se préparait-elle pas à lutter pour lui également, pour que sa mère lui restât, et son père ? Ce petit-fils, c'était, pour la veuve, sa mission prolongée, puisque l'hérédité saute des générations. C'était surtout une petite créature qu'elle aimait. Il lui rappelait tant son Jean-Marie, tel qu'il lui souriait jadis durant les toutes premières années de ce veuvage dont il avait été le tourment à la fois et la consolation. Quand elle déboucha du corridor dans la chambre d'études, le jeune garçon était assis à un pupitre fait à sa taille, sur lequel il achevait de copier un devoir, tandis que sa sœur épelait ses lettres sur un abécédaire, dirigée par une gouvernante, dont Mme Valis avait bien souvent scruté, avec une attention défiante, la physionomie surveillée. Les femmes qui ont un secret dans leur existence intime, comme

Sabine, redoutent trop l'espionnage de leur personnel domestique, pour ne pas se choisir des femmes de chambre et des institutrices à leur dévotion, et d'une discrétion éprouvée. Celle-ci, qui répondait au nom pyrénéen de Marceline Tullugowy, venait en effet du pays basque. Elle était originaire de Mauléon. Elle avait été indiquée aux Vialis par Saintenois, naturellement. Encore un des innombrables petits signes, recueillis par la belle-mère, sur l'influence de cet homme au foyer de son fils. C'en était un autre que l'analogie de type entre cette demi-Espagnole et la petite fille. On sait que nulle part la frappe de la race n'est plus marquée que dans cette population de la Basse-Navarre, le dernier reste des antiques Ibères. Ce matin-là, tandis que Juliette s'élançait impétueusement vers celle qu'elle croyait sa grand mère, cette singulière identité s'imposait de nouveau à l'observatrice, comme aussi la différence de physiologie entre le frère et la sœur. A quatre ans et demi, avec ses petits membres déjà musclés, ses joues pleines, sa carnation fraîche sous son teint brun, celle-ci était un jeune animal tout ardeur et tout force, — une enfant de l'amour. L'autre, mince et gracile, avait la chétiveté de l'enfant du devoir. Il s'approchait de son aïeule avec la timidité un peu hésitante qu'il montrait dans tous ses mouvements. Par une simulation inverse de celle que son fils avait dénoncée chez sa femme, la mère de Jean-Marie avait toujours affecté de gâter davantage cette fillette dont elle se disait : « Elle ne m'est rien ! » Ç'avait été, on se rappelle, une des formes quasi quotidiennes de son martyre intime, et pour aboutir à quoi? Le soupçon en était-il moins entré dans l'esprit de celui qu'elle avait espéré à tout prix préserver?

— Oh! grand maman, commençait Juliette, j'ai épelé tous ces mots maintenant. Je vais vous les dire, si vous voulez.

La mignonne montrait d'une main son livre de lecture, tandis que, de l'autre bras, elle entourait le cou de Mme Vialis, en lui dévorant les joues de baisers. Quoi qu'elle en eût, la veuve restait à la fois attendrie et un peu honteuse de l'affection passionnée de ce cœur d'une enfant, abusée par un mensonge.

— Et toi, demanda-t-elle au petit garçon, qu'est-ce que tu fais?

— Madame, grondez-le, répondit la gouvernante. — Et, prenant le cahier sur le pupitre : — Regardez sa page. Il n'a jamais

fait tant de fautes d'orthographe que dans sa dictée de ce matin, et, avec son dictionnaire, il n'arrive pas à les trouver.

Le pauvre René baissait la tête. Des larmes dans ses yeux dénonçaient l'émotivité héréditaire. Mme Vialis le serra contre elle à son tour, s'abandonnant cette fois à son instinctif élan de tendresse avec une chaleur qui étonna l'enfant, habitué à la trouver plus distante. Il y vit une charité pour sa confusion et il murmura à sa grand mère un « merci » tout bas, si frémissant de gratitude qu'elle en fut touchée jusqu'au fond de l'âme.

— Ah! ma mère, dit Sabine qui entrait à ce moment même. Comme vous avez raison de gâter ce grand gamin-là! Il est si gentil, si sage! — Elle flattait de ses doigts la joue de son fils. — Tandis que cette petite diablesse... — Elle tapotait la tête de Juliette... — Tu n'as pas raconté à grand mère ta dernière bêtise? Apporte ton livre.

L'enfant toute rougissante tendit son abécédaire sur lequel étaient figurés des paysages, des animaux, tantôt avec, tantôt sans les noms. Sabine en feuilleta les pages. Elle en cherchait une où était représentée une étable. Un énorme porc s'y vautrait dans la paille. La fillette, de plus en plus troublée, cachait son visage dans la jupe de Marceline.

— Savez-vous, ma mère, insistait Sabine, comment cette petite sosotte appelle cet animal? Je vous le donnerais en mille : Un gros tablier de soie! Elle a entendu, à Saint-Jean-de-Luz, Marceline lui dire en lui montant un petit cochon : Tiens, un petit habillé de soie. Elle a compris *tablier*, et alors *petit habillé* est devenu *petit tablier*. D'où elle a tiré *gros tablier*. On n'est pas plus nigaude.

La mère de Jean-Marie avait encore l'oreille toute remplie des plaintes de son fils contre l'attitude hypocrite de Sabine vis à vis des deux enfants. Elle venait elle-même de se reprocher une hypocrisie pareille, excusée par un motif pareil, mais une hypocrisie tout de même. Cette scène lui fut pénible. Elle l'interrompit abruptement en disant :

— Avez-vous quelques instants à me donner, ma chère Sabine? Je suis venue pour vous entretenir de choses assez graves.

La bru regarda sa belle-mère. Une expression de défiance contracta son fin visage, si hardi d'ordinaire. C'était une femme mince, pas très grande, blonde avec des traits délicats, et un

teint pâle où brûlaient des yeux clairs d'une profondeur singulière. Les prunelles ardentes, le nez coupé court et sensuel, la bouche joliment ourlée, la vigueur du menton frappé d'une fossette, tout en elle disait l'énergie nerveuse, comme aussi l'affirmation habituelle de son allure, la cambrure souple de sa taille et la netteté avec laquelle ses pieds minces frappaient leur pas en marchant. Sa robe de serge bleue, serrée à la taille, laissait deviner la ferme musculature d'un jeune corps entraîné à tous les exercices de sport : le cheval, le tennis, le golf. Sa voix un peu grave avait ces notes de contralto que certains observateurs signalent comme un indice d'intensité dans la passion. Sa force de volonté se manifestait par un indice plus certain : elle la manœuvrait, cette voix, avec une telle maîtrise qu'elle en suspendait à son gré la caresse prenante. Sa parole alors prenait ce timbre sec et impersonnel que lui reprochait son mari, et qu'elle eut pour répondre à l'invite inattendue de sa visiteuse :

— Voulez-vous venir dans le hall, ma mère ?

— Passons plutôt dans votre petit salon. Ce que j'ai à vous dire est trop important. Il vaut mieux que personne n'en puisse entendre un seul mot.

— Quel mystère !... répliqua Sabine, en affectant de rire, comme si elle n'avait pas deviné la nature de l'entretien qui se préparait, et sonnant : — « Je condamne ma porte à tout hasard... » Puis, quand elle eut donné l'ordre au domestique, et pour savoir si sa belle-mère n'arrivait pas, chargée d'un message de son mari, elle ajouta, toujours rieuse : — Je ne suppose pas que mon maître et seigneur s'avise de nous interrompre. Il déjeune avec un ami. Serait-il de trop, lui aussi ?

— Il vaut mieux qu'il ne soit pas là, étant donné ce dont il s'agit, commença Mme Vialis, en s'asseyant sur le fauteuil que l'autre lui avançait cérémonieusement.

— Le mystère redouble... répondit la jeune femme, qui alla, elle, au lieu de s'asseoir, vers la cheminée, où rougeoyait la braise d'un feu presque éteint. — J'y mets une bûche, dit-elle, il fait très froid. — Et, la flamme ayant surgi, elle avisa dans une coupe une cigarette russe qu'elle alluma, après avoir demandé : — Vous permettez ?... Et maintenant, conclut-elle, en aspirant avec une gourmandise gaie une bouffée doucement odorante de ce tabac de la couleur de ses cheveux, je vous écoute.

La belle-mère avait assisté à ce manège sans que sa physio-

nomie trahît une impatience devant cette frivolité trop évidemment jouée. Elle ramassait toutes les forces de sa pensée pour trouver les mots qu'il fallait prononcer et pas d'autres. Elle commença :

— Vous me rendrez cette justice, ma chère Sabine, que je ne me mêle jamais de vos affaires de ménage. J'ai pu concevoir autrefois et même désirer que la femme de mon fils lui fît mener une existence moins mondaine, plus calme, plus conforme aux goûts d'étude qu'il avait dans sa première jeunesse. Je ne me suis pas reconnu le droit de vous imposer mes façons de voir, ni à vous, ni à lui. Vous appartenez tous deux à une génération qui n'est pas la mienne. Il faut que les vieilles gens admettent que l'on pense et que l'on sent autrement qu'eux. Tout change avec les années... Tout? Non. Le devoir, lui, ne change pas, et le premier devoir d'une femme mariée, qu'elle aime ou non le monde, les sorties, les dîners en ville, c'est de ne pas faire parler d'elle.

— Voilà qui devient plus clair, riposta Sabine, qui cessa de rire et jeta sa cigarette au feu. D'après vous, je fais parler de moi?

— Oui, dit la belle-mère.

— Ah! répondit Sabine. Et avec qui? Car dire à une femme qu'elle fait parler d'elle, c'est lui dire, je ne mâcherai pas les mots plus que vous, qu'elle a un amant.

— Pas tout à fait, mais qu'elle se prête à des intimités dangereuses et qu'elle ferait mieux de s'interdire.

— Je vous répète ma question, ma mère. De qui entendez-vous parler?

— De M. Georges Saintenois, dit la belle-mère en dévisageant fixement sa bru.

Celle-ci ne pâlit pas, ne rougit pas. Seulement, elle se mit à rire de nouveau, mais plus haut, d'un rire insolent où il y avait du défi, et, d'une voix devenue mordante :

— De M. Georges Saintenois? répéta-t-elle. Hé bien! Oui, il est mon ami. Il est aussi celui de mon mari. Vous n'êtes cependant pas de ces personnes qui n'admettent pas qu'une femme ait des amis? Vous avez bien, vous, depuis des années, comme ami intime, le professeur Vernat. Si l'on venait vous dire : — Vous savez, on parle de cette amitié, — vous changeriez vos relations avec lui?... Non, n'est-ce pas? Vous diriez : une calomnie, ça ne se réfute point, ça ne se discute point, ça se

méprise. On parlera tant qu'on voudra. Je suis l'amie de M. Georges Saintenois, et je la resterai.

— Je n'ai plus votre âge, fit Madame Vialis, et je vous assure qu'il y a trente ans, quand j'étais une jeune femme, si quelqu'un était venu me dire, comme je vous le dis, et avec les sentiments que j'ai pour vous : « Prenez garde. Les gens sont méchants. Le nom que vous portez n'est pas à vous seule... »

— Si c'est mon mari qui vous envoie, interrompit vivement Sabine, il aurait pu me parler lui-même.

Une conversation comme celle où s'affrontaient en ce moment les deux femmes ressemble à un duel entre des escrimeurs qui cherchent à comprendre d'abord le jeu l'un de l'autre. La belle-mère avait eu aussitôt deux sensations : l'une, qu'elle n'avait pas étonné sa belle-fille, en lui prononçant le nom de Saintenois; l'autre, que celle-ci défendrait son intimité avec cet homme, obstinément, implacablement, en défiant son accusatrice de rien prouver. Qu'en conclure? Que conclure aussi de cette question sur le mari, qui tendait à le substituer à son envoyée ? Innocente, Sabine eût-elle eu une autre attitude ? Cette enquête, dont le fils avait si passionnément, si douloureusement chargé sa mère, allait-elle échouer ainsi ? Mme Vialis se le rappela, ce fils, et le plan d'attaque qu'il lui avait tracé, avec l'intuition d'un homme qui, ayant beaucoup souffert par sa femme, devine le défaut de la cuirasse, le point vital où la frapper :

— D'abord, l'histoire de Saintenois !... avait-il dit. Et il avait insisté : D'abord !... Cette histoire, celle de l'escroquerie, évidemment Sabine ne la connaissait pas. La lui apprendre là, sans préparation, d'une façon brutale, Jean-Marie avait raison, c'était la plus sûre chance de lui arracher le cri révélateur. « Avec votre belle-fille, le couteau, » avait dit aussi le médecin. Mais celle qui devait le manier, ce couteau, était femme. Elle avait aimé. Une pitié s'émouvait en elle, malgré elle, pour sa coupable belle-fille, si celle-ci aimait vraiment le misérable qu'elle lui dénonçait, et elle disait :

— C'est tout naturel que vous ne compreniez pas ma démarche. Peut-être m'y suis-je mal prise. Voulant vous rendre un service, j'ai dû poser la question comme j'ai fait. Il m'a paru nécessaire de vous avertir que l'on parlait de M. Saintenois et de vous, pour que vous ayez la tenue que vous devez avoir,

dans les circonstances plus que fâcheuses où cet homme va se trouver.

— Le mystère recommence... fit Sabine. Cette fois, l'excès de la surprise, prévue par Jean-Marie, ne lui permettait pas de dominer sa nervosité. Elle connaissait trop la réserve de sa belle-mère, que celle-ci lui avait d'ailleurs rappelée aussitôt. Elle s'était rendu compte dès les premiers mots que cette insolite démarche avait un motif très grave. Quel motif? Sinon un accès de jalousie de son mari qui lui dépêchait cette ambassadrice. D'instinct, elle avait foncé en avant. L'accent que l'autre avait eu pour prononcer ces mots : *très fâcheuses* et *cet homme*, l'avertissait d'un incident nouveau. De quelle nature?

— Le scandale que je vais vous dire, reprenait la belle-mère, n'est en effet pas encore public. Demain, ce sera la fable de tout Paris, de tout votre Paris, souligna-t-elle. Vous serez la première alors à reconnaître que, s'il est permis à une femme d'avoir des amis, ses choix ne sauraient être trop prudents...

— Un scandale?... Et qui se rapporte à M. Saintenois?... Que prétendez-vous insinuer, ma mère?...

Elle n'était plus maîtresse d'elle-même. Depuis le début de la semaine, elle avait vu son amant chez lui, tous les jours, contre toute prudence, et cela sur l'insistance du jeune homme, d'ordinaire plus préoccupé des dangers qu'il pouvait faire courir à sa maîtresse. Ces rendez-vous avaient laissé à Sabine une impression étrange d'inquiétude vague, mais obsédante. Jamais Saintenois ne s'était montré plus passionné, plus épris, et cette ardeur, au lieu de la charmer, l'avait presque épouvantée. Ses baisers avaient ce je ne sais quoi de farouche, de désespéré, que l'on a dans les adieux sans lendemains. Elle l'avait senti, sans comprendre la cause de cette tristesse dans l'exaltation. Elle avait hésité à l'interroger. Un trait de leur caractère à tous les deux était l'horreur de la mièvrerie sentimentale. Pourtant, sur le seuil de la porte, et à la fin de la dernière visite, elle avait osé lui dire, tant il lui avait paru plus sombre encore :

— Tu n'as pas d'ennuis, mon amour?

— Et quels ennuis veux-tu que j'aie? avait-il répondu, en posant sur elle un regard singulier où se devinait un saisissement intérieur, aussitôt dominé, et il l'avait embrassée longuement, en essayant de corriger ce regard par un sourire si tendre :

— Veux-tu savoir ce que j'ai? avait-il ajouté. Je t'aime trop!

— Trop? avait-elle fait mutinement, ce n'est encore pas assez.

— Tu crois?... avait-il dit, sur un ton si poignant qu'elle s'était tue. N'éprouvait-elle pas, elle aussi, à chaque fin d'entrevue, une détresse, celle de rentrer dans son existence séparée? Elle avait interprété de la sorte ce profond soupir qui la poursuivait depuis la veille. En y réfléchissant, elle se demandait si pourtant il n'y avait pas autre chose encore derrière ce « Tu crois? » Et voici que lui arrivait la plus inattendue confirmation des craintes qu'elle n'avait pas voulu s'avouer. Son émotion grandissait, plus forte que sa volonté. Ses traits se décomposaient, ses paupières battaient, sa bouche s'entr'ouvrait presque haletante à cause des battements précipités de son cœur, tandis que sa belle-mère reprenait, la fixant toujours de ses prunelles perçantes, contre l'inquisition desquelles elle ne se défendait plus :

— Non, Sabine, je n'insinue rien. Je vous répète tout simplement ce que j'ai appris ce matin d'une source sûre, très sûre. M. Saintenois est un joueur, vous le savez certainement. Ces temps derniers, il avait beaucoup perdu. Il a voulu se refaire. Il a pris à la caisse de jeu du cercle une très grosse somme, cinquante mille francs. Il l'a jouée et perdue. Ceci ne serait rien. Ce qui est grave, c'est que, pour avoir ces cinquante mille francs, il avait remis un chèque de la même valeur au caissier. Celui-ci l'a naturellement accepté, ne pouvant pas imaginer qu'un membre du cercle était un escroc. Puis, quand cet homme est passé à la Banque sur laquelle était tiré le chèque, le Grand Comptoir, vous voyez la précision de mes renseignements, il n'y avait pas de provision. Il faut croire que M. Saintenois est connu pour être ruiné, puisqu'il n'a pas trouvé immédiatement dans Paris à emprunter de quoi régler une dette contractée sur un faux. Il le trouvera peut-être, cet argent, mais il a été dénoncé au président, qui est M Casal, et celui-ci exige sa démission. La preuve que sa honte va être rendue publique, c'est que, moi, madame Vialis, je la connais déjà. Il n'y a aucun doute que le caissier ne parle, aucun doute que M. Casal ne soit obligé d'expliquer l'affaire au comité. Enfin, ce garçon est déshonoré. Ce que j'ai voulu, Sabine, c'est que vous n'ayez pas ce visage-là quand une de vos amies du monde vous annoncera cette nouvelle... Ah! malheureuse! Je n'ai pas besoin que vous me disiez la vérité, maintenant. Je sais!... Je sais!...

Quel aveu, en effet, que l'attitude de la jeune femme, écou-

tant ces terribles paroles! Écroulée sur une chaise, les mains convulsivement serrées l'une contre l'autre, la tête en avant, les yeux hagards, elle regardait... Quoi? L'abîme brusquement ouvert à ses pieds. L'extrême et subit malheur a de ces visions toutes pareilles à celles des noyés, où des files d'événements apparaissent dans le champ de la pensée. Cela dura l'éclair d'une seconde, et des années s'y ramassent. Le déshonneur de Saintenois, c'était, pour Sabine, leur liaison brisée. Il s'en irait de Paris, s'il ne faisait pas pire. La douloureuse frénésie de ses caresses, l'avant-veille et la veille, elle avait eu trop raison d'en avoir peur. C'était leur bonheur, leur amour qu'il serrait contre lui, de cette étreinte de délire, avant de les perdre à jamais. Et il ne lui avait rien dit! Cette ruine, ce besoin d'argent dont l'angoisse avait dû être tragique, il lui avait tout caché, quand elle était riche, elle qui l'aimait tant!... Et elle n'avait rien su deviner!... A présent, — sa belle-mère y voyait trop juste, — qu'allait-elle rencontrer dans les regards, dans les paroles de ses amies, et pas seulement de ses amies, de toutes les personnes de leur société? A quoi bon mentir désormais, et pour tromper qui? Tout d'un coup, et comme il arrive aussi dans l'extrême malheur, une réaction presque sauvage, celle de l'animal traqué qui mord, la fit se redresser, et, fixant à son tour sa belle-mère, elle lui dit, cherchant les mots qui devaient le plus la blesser, elle lui dit :

— Oui, c'est vrai, oui. J'aime Saintenois. Je l'aime, entendez-vous? Je l'aime. Et après? Allez le dire à votre Jean-Marie, qui vous a envoyée pour m'arracher ça. Ce moyen lui ressemble! Il a réussi... Ne me torturez pas davantage.

C'était à la belle-mère d'avoir à cette minute le cœur battant, un frémissement de tout son être, sous la menace que représentait cette déclaration de la révoltée. S'emporter contre cette insolence, comme l'autre s'y attendait, contre l'insulte jetée à l'époux trahi par l'épouse indigne, elle n'y pensa pas. Certes, elle était venue pour savoir, mais surtout pour que son fils, lui, ne sût pas. Et il allait savoir! Dans quel état elle l'avait laissé tout à l'heure! Que fallait-il pour déclencher le geste héréditaire? Une émotion comme celle que lui donnerait cet impudent aveu. Mais quoi! Sabine avait parlé ainsi, se croyant perdue, et persuadée que son mari avait envoyé sa mère pour lui arracher une confession, puis l'exécuter. Qu'elle comprît

que, tout au contraire, cette mère était prête à lui pardonner, si, délivrée d'un amant infâme, elle se reprenait, elle réparait, et se levant, la main posée sur l'épaule de la jeune femme, la veuve du suicidé et qui voulait sauver son fils, disait, de quel accent de martyre !

— Comme vous me connaissez peu, Sabine !... Oui. C'est Jean-Marie qui m'a envoyée. Il est jaloux, c'est vrai. C'est lui qui m'a appris l'histoire de Georges Saintenois, et c'est encore vrai que je vous l'ai dite pour savoir. Là où vous vous trompez, c'est quand vous croyez que je vais rentrer chez moi, où Jean-Marie m'attend, pour lui dénoncer ce que je veux à tout prix, vous entendez, à tout prix, qu'il ignore. Il souffrirait trop, et je ne veux pas qu'il ait cette douleur, je ne veux pas que...

Une seconde elle s'arrêta. Allait-elle crier la sinistre vérité dont elle portait le poids sur le cœur depuis des années ? Les paroles lui manquèrent pour révéler ce cruel secret, trop longtemps gardé. A quoi bon d'ailleurs ? Sa terreur de voir le fils imiter le père, cette femme ne l'éprouverait pas, elle qui avait si mal aimé ce fils. Et elle continuait :

— Mais, ma pauvre Sabine, il y a des années que j'ai deviné que Saintenois est votre amant. Voulez-vous que je vous dise de quand date votre intrigue ?... De votre séjour aux bains de mer, pendant que Jean-Marie était à Néris. La petite fille n'est pas de mon fils. J'ai deviné cela aussi, dès le premier jour. Vous vous êtes défiée de Vernat, vous avez eu peur qu'il ne se prêtât pas à votre version d'une naissance un peu avant terme. Est-ce exact ?... Hé bien ! Cette enfant que je sais n'être pas de mon sang, vous m'avez vue l'embrasser, la câliner. Vous vous défendez bien, vous, de trop la caresser pour que l'on ne voie pas votre préférence. Pourquoi ? parce que vous êtes mère. Alors, la mère en vous doit comprendre combien je l'aime, mon Jean-Marie, comme vous dites, rien qu'à cela ! Pour qu'il ne sache rien, rien, rien, je me suis faite votre complice par mon silence. Je continuerai à me taire. J'irai plus loin. J'endormirai ses soupçons. Je vous sauverai. Seulement, mon silence vous crée une dette envers moi. Oui, j'ai le droit de vous demander que vous m'aidiez, vous, dans ce travail, qui doit le préserver, lui, mon pauvre cher garçon, du désespoir. En rentrant, tout à l'heure, je lui dirai que je vous ai parlé de Saintenois, raconté sa faute, et que vous avez accueilli mes

révélations avec une tranquillité qui m'a prouvé votre innocence. Ce sera mon pire mensonge, Dieu me le pardonnera. Ah ! je ne souffrirai pas plus pour mourir, j'en suis sûre ! Mais vous, Sabine, ce serait un crime, entendez-vous, un crime, de me démentir quand vous le verrez. Et puis, laissez une vieille femme qui connaît la vie mieux que vous, oui, laissez-la vous dire que le véritable amour, profond, délicat, passionné, vous l'aviez auprès de vous. Maintenant que la catastrophe de cet homme, que je ne veux plus nommer, vous a éclairée sur votre erreur, revenez à vos devoirs. Vous me trouverez pour vous y aider, sans jamais une allusion au passé, jamais un reproche, avec reconnaissance, oui, avec reconnaissance, si je revois dans les yeux de mon fils une lueur qui s'est éteinte... Ne me répondez pas, nous nous ferions trop de mal, et tout est dit...

Elle sortit du salon, sans que sa belle-fille, toujours prostrée sur sa chaise, eût prononcé une parole, esquissé un geste pour la retenir ou simplement lui dire adieu. Elle traversa le grand hall, et s'arrêta une minute, pour écouter, à travers la porte du couloir, demeuré entr'ouverte, le rire des enfants qui s'amusaient et couraient ensemble, gaiement, sans soupçonner qu'une scène tragique de leur propre destinée venait de se jouer à quelques pas d'eux.

— Pauvres petits!... se dit la grand mère en associant l'enfant de l'adultère à l'autre dans une même pitié, et, descendant l'escalier: —J'aurai le temps de me remettre assez pour que Jean-Marie me voie arriver souriante, et que ma seule rentrée, si vite, avec ce sourire, lui soit une preuve.. Ah! ç'a été dur! Ce sera dur!... Mais l'horrible chose n'aura pas lieu. Il ne se peut pas que cette malheureuse ne se prête pas à ce que je lui ai demandé... Mon Dieu! si elle pouvait se repentir vraiment et vous revenir! Elle lui reviendrait, à lui aussi.

Elle montait dans la voiture en murmurant cette prière, où sa piété de grande chrétienne et sa tendresse maternelle se confondaient dans un vœu d'une ferveur passionné. Qu'eût-elle dit, si, dix minutes plus tard, elle s'était trouvée là, devant cette grille de l'hôtel, si elle avait vu sa belle-fille sortir, et, la suivant, elle l'aurait entendue appeler le premier fiacre qui passait et donner au cocher l'adresse de la rue Fortuny, où habitait Georges Saintenois.

VIII. — LA MAÎTRESSE ET L'AMANT

Pour que Sabine, si réfléchie d'habitude, si maîtresse d'elle-même, commît cette imprudente, cette folle action d'aller droit chez son amant, au terme d'un tel entretien, il fallait qu'elle fût bouleversée jusque dans son fond le plus intime. C'était l'heure du déjeuner. Elle risquait que son mari rentrât pendant que les enfants seraient seuls à table. Il l'interrogerait sur cette étrange absence. A quel degré il était jaloux, elle s'en rendait compte maintenant, après la mission dont il avait chargé sa mère. Celle-ci tiendrait sa parole, sa bru n'en doutait pas, quoiqu'elle ne comprît pas le frisson de terreur dont elle l'avait vu frémir à la pensée que son fils pourrait un jour savoir la vérité. Oui. Elle tiendrait sa parole. Mais le jaloux la croirait-il ? S'il la croyait, n'aurait-il pas hâte d'accourir auprès de sa femme, émotif comme il l'était, pour lui demander pardon de l'avoir soupçonnée ? Ne la trouvant pas, ne subirait-il pas un sursaut nouveau de défiance ? Ne courrait-il pas tout droit, lui aussi, chez Saintenois, s'assurer qu'elle n'était pas là elle-même ? Et alors ?... Toutes ces possibilités s'étaient présentées à l'esprit de Sabine. Elle avait passé outre, non point comme une impulsive qui ne mesure pas les conséquences d'un geste, mais comme une créature d'énergie qui sait également, quand les circonstances l'exigent, ou bien se contraindre et attendre, ou bien se résoudre à l'action et s'y jeter sur-le-champ. C'est la marque des âmes fortes. Il semble paradoxal de prononcer ce mot de force à propos d'une Parisienne de la haute vie, engagée dans la plus banale des intrigues avec un jeune homme de son intimité, le meilleur ami de son mari, comme c'est la coutume dans une société qui ne prend plus au sérieux que le plaisir, la mode et l'argent. D'ordinaire on trouve de tout dans ces liaisons : de la vanité et de la veulerie, de l'intérêt et du faux romanesque, de la sensualité quelquefois et de la dépravation, de tout, — excepté de l'amour. La passion vraie est aussi rare dans le monde élégant que la vraie intelligence. Il s'y rencontre pourtant des femmes, réfractaires à cette facticité de leur milieu et dont le cœur est demeuré simple. Elles sont comme des primitives, conservées intactes dans une civilisation vieillie. La parade mondaine n'est pour elles qu'une figuration dans un décor. Leur existence réelle est dans

leurs sentiments. Avec des moralités si différentes, les deux dames Vialis, la belle-mère et la belle-fille, étaient deux personnes de ce type. Pour l'une, depuis le suicide de son mari, plus rien ne comptait que son fils ; pour l'autre, depuis qu'elle s'était donnée à Saintenois, que son amant. Le professeur Vernat aurait trouvé là une confirmation de cette loi de l'hérédité, considérée comme la cause des causes, qui lui était si chère. Toutes deux étaient des Bretonnes : l'une, la belle-mère, par un atavisme déjà lointain, sa bisaïeule venait de ce canton de Plancoët, si profondément celtique comme l'atteste la belle allée couverte de Ville-Genohen, près de Kréhel. Les Lancelot, eux, sont originaires du canton de Carhaix que traverse la rivière de l'Osme, poétiquement appelé là-bas Sainte-Aoün, la rivière profonde. On sait qu'à toute époque, et par tout pays, à quelque distance de la presqu'île natale que les hasards aient porté ses enfants, la race celtique s'est distinguée par un pouvoir singulier de concentration intérieure. Cette faculté d'un intense et courageux quant à soi caractérisait également les deux femmes. Ce que l'une était dans la vertu, l'autre l'était dans la faute, — il convient d'ajouter avec bien des excuses. Si toute créature humaine, comme l'a dit un philosophe, est l'addition de sa race, elle l'est aussi de ses impressions d'enfance et de jeunesse, et voici celles qu'avait traversées Sabine.

Son père, Tristan Lancelot, — le joyeux Tristan, comme on l'appelait à la Bourse, — était un des grands agents de change de Paris. Il l'avait eue d'un premier mariage. Cette naissance avait coûté la vie à sa mère. Moins d'un an après, le veuf se remariait avec une femme qui lui avait donné plusieurs enfants. Sabine s'était aussitôt trouvée une étrangère dans cette nichée nouvelle. La marâtre l'avait haïe, d'instinct, d'abord, et puis cette fille d'un autre lit était trop différente, trop impénétrable surtout, avec ces déconcertants et irritants silences des êtres trop repliés et qui vivent en dedans. Ses demi-frères et ses demi-sœurs ne l'avaient pas aimée davantage, pour la même raison. Ils étaient morts coup sur coup, quand elle avait quinze ans. L'aversion de leur mère, frappée ainsi, contre la survivante, s'était encore exaspérée. Le mariage de Sabine avec Jean-Marie Vialis s'expliquait ainsi. Elle avait voulu fuir la maison paternelle et cette hostilité de tous les jours, de toutes les minutes. C'était bien ce qu'avait deviné, avec la lucidité infaillible des

tendresses passionnées, l'autre mère, celle de Jean-Marie. « Elle n'aime pas mon fils, » avait-elle pensé, « c'est lui qui l'aime. Ce qu'elle veut, elle, c'est s'évader. Pourquoi l'a-t-elle choisi, lui, plutôt qu'un autre ? » Elle n'avait pas trouvé la réponse à ce point d'interrogation. Mais y avait-il vraiment une réponse qui pût se préciser ? La jeune fille la plus décidée dans ses volontés garde en elle de l'indéterminé. Elle ne se connaît pas tout entière. Elle croit obéir à des motifs, tandis qu'elle est poussée par d'autres. Jean-Marie Vialis avait été présenté à Mlle Lancelot, par hasard, dans une soirée, chez le père d'un de ses camarades de l'École des Chartes. Tout de suite il avait déployé, pour la revoir et souvent, cette ingéniosité de l'amour naissant à laquelle une femme qui en est l'objet ne se trompe jamais. En constatant que le jeune homme s'éprenait d'elle, le premier mouvement de Sabine avait été de l'encourager, simplement parce que Mme Lancelot montrait pour lui une antipathie qui s'expliquait, elle aussi, très simplement. Comment la marâtre eût-elle accepté volontiers, pour une belle-fille détestée, l'idée d'une union où toutes les chances de bonheur qu'une grande bourgeoise peut rêver semblaient réunies : honorabilité de la famille, intelligence, sérieux de caractère, et grosse fortune? Quand son père avait transmis à Sabine la demande en mariage, celle-ci avait pourtant hésité, à cause de Mme Vialis, et par terreur d'un autre esclavage dans cette autre famille. Puis devant l'évidence d'un sentiment profond chez Jean-Marie, elle l'avait épousé, consciente de son empire, et en se disant : « Je ferai de lui ce que je voudrai. »

Elle n'avait que trop bien réussi. On n'a pas oublié avec quelle amertume la mère de Jean-Marie avait dénoncé, au plus sûr confident de ses angoisses, le train de fête parisienne auquel le jeune ménage s'était laissé emporter, conduit par Sabine. C'était bien cette ivresse d'évasion que la recluse de la rue Saint-Dominique avait discernée derrière le consentement de sa future belle-fille. Elle avait eu, un instant, l'illusion que celle-ci pourrait, par gratitude, s'attacher à celui qui lui procurait la joie de la délivrance. Elle avait constaté, en effet, chez la jeune femme, une gentillesse envers son mari qui aurait dû, semblait-il, devenir, à la naissance de leur fils, une affection vraie. Le contraire s'était produit. Que le petit René ne fût pas un enfant de l'amour, sa physiologie pauvre l'attestait trop, — on l'a déjà

noté. — Il pouvait cependant devenir, entre les époux, un principe d'union. Il avait été une immédiate occasion de désaccord. Jean-Marie aurait souhaité que sa femme nourrît. Elle s'y était refusée, désirant reprendre au plus tôt son existence de dissipation, tandis qu'il caressait, lui, le rêve d'une vie de famille plus retirée. Sabine avait alors constaté, au cours de ce conflit, terminé pourtant à son avantage, des coins obscurs dans ce caractère d'homme qu'elle s'imaginait si bien connaître. La constitution émotive impose de ces étonnements. Jean-Marie était capable, tour à tour, vis à vis des autres, de complaisances s'abandonnant jusqu'à la faiblesse et de brusques résistances, tendues jusqu'à la violence et l'entêtement. Il offrait aussi de déroutantes alternatives d'excitation et de dépression, s'irritant quelquefois à propos des plus menus incidents domestiques, d'autres fois hésitant et tergiversant devant les décisions les plus aisées à prendre, les plus évidemment nécessaires, — aujourd'hui s'amusant, comme un écolier en vacances, à un dîner d'apparat, à une ennuyeuse partie de théâtre, à un bal officiel, — demain silencieux et morne dans une réunion de gens tous sympathiques, dans une salle de spectacle secouée par la contagion du fou rire, dans une sauterie organisée par lui-même. Ce qu'une femme supporte le moins, chez un homme avec lequel elle cohabite sans l'aimer d'amour, c'est le je ne sais quoi. Les animaux sont ainsi. Jamais un chien ne s'attache vraiment à un maître qui le déconcerte par l'inattendu de ses gestes. Jamais un cheval ne reste sage sous la conduite d'un cavalier nerveux. Ces continuelles sautes d'humeur avaient empêché Sabine de distinguer la qualité d'âme de son mari, et elle s'était habituée à ne rien lui montrer de son âme à elle. Ils vivaient ainsi, à côté l'un de l'autre, malheureux? non, mais heureux? non plus. Lorsqu'au début de la quatrième année de ce mariage sans fusion des cœurs, Sabine s'était trouvée en face de Georges Saintenois, elle n'avait aucun élément en elle qui pût l'aider à réprimer l'impression que lui avait produite aussitôt cet homme. Son indifférence pour son mari, toute voisine de l'éloignement, arrêtait en elle l'élan de la maternité pour le fils en qui elle le reconnaissait. Après le premier étourdissement de sa liberté, et, tout en continuant à tenir son rôle de femme à la mode, elle avait fini par en sentir le néant. De religion, elle n'en avait jamais eu beaucoup, par réaction toujours contre la seconde Mme Lancelot, dont la dévotion

affichée n'était qu'un moyen de se pousser dans certains milieux. Au nom de quoi aurait-elle renoncé à vivre sa vie, comme on disait encore à cette époque? On se moque aujourd'hui de cette expression, ridicule en effet, quand elle se traduit par le droit au caprice et à la révolte prétentieuse. Elle n'aurait point passé dans le langage courant, si elle ne correspondait pas à un malaise propre aux sociétés très avancées. Ces sociétés protègent la sécurité des individus. Elles multiplient les facilités de leur bien-être. Mais elles leur imposent, surtout dans les classes oisives, un type d'existence, si conventionnel souvent que leurs puissances les plus profondes demeurent inemployées et qu'ils en souffrent. C'était le cas pour Sabine. Cette amoureuse-née et qui n'avait jamais aimé répugnait d'instinct à la galanterie. Elle attendait la passion et ne s'en doutait pas. Elle se croyait froide. Les sens en elle ne devaient s'éveiller qu'avec son cœur, que n'avait intéressé aucun des viveurs qui l'entouraient. Son malheur voulut qu'elle rencontrât Saintenois juste au moment de leur vie où ils cherchaient tous deux, elle un homme comme lui, et lui une femme comme elle. Il avait trente ans. Sa laideur tourmentée était aussi virile que la distinction fine de Jean-Marie était près d'être efféminée. Ce fils d'un de nos meilleurs généraux, prématurément enlevé à l'armée et à la France, s'était lui-même distingué par les plus belles qualités militaires, d'abord en Mauritanie, puis en Extrême-Orient d'où il arrivait, résolu à repartir aussitôt pour l'Afrique. Il en parlait comme *le Centurion* d'Ernest Psichari, quand il célébrait les « longues errances » dans la solitude et cette « odeur de désert, cette brise vivifiante qui exalte ce qu'il y a de meilleur en nous. » On eût dit que cette génération d'avant la guerre se préparait au sacrifice suprême par cette initiation au danger, comme si les événements encore à venir projetaient sur elle une ombre annonciatrice. Mais ce soldat était, lui aussi, un amant-né et qui n'avait pas aimé. Tout de suite ses propos contre la pauvreté de la vie parisienne avaient trouvé un écho dans Sabine. Il avait senti cette femme l'admirer, comprendre la mâle poésie de sa destinée d'officier. Et puis, — ô contradictions déconcertantes de l'amour! — elle avait tout fait pour l'empêcher de poursuivre cette destinée, en le gardant auprès d'elle. Et lui, après s'être épris d'elle parce qu'elle s'associait si généreusement en pensée à sa ferveur pour son métier, il avait renoncé à ce métier, afin de ne pas

quitter sa maîtresse. Elle l'était devenue presque aussitôt, sans se disputer, durant ce séjour à Deauville d'où elle était rentrée enceinte. Il avait demandé un congé, puis démissionné. Il y avait cinq ans de cela, et ils continuaient de s'aimer aussi profondément, aussi ardemment qu'au premier jour.

Les innombrables souvenirs de cette longue passion partagée brûlaient le cœur de Sabine dans le fiacre qui l'emportait vers cet amant, accusé soudain et avec une si brutale précision, de la faute la plus dégradante peut-être dans le monde où ils vivaient : une escroquerie dans une affaire de jeu ! « Est-ce possible ? » se demandait-elle affolée, « et comment ne m'a-t-il parlé de rien ? » Que Georges Saintenois fût un assidu de la partie de baccara au cercle, elle le savait par des propos, plus ou moins malveillants, auxquels elle n'avait jamais attaché d'importance. Très riche elle-même par sa mère, et mariée à un homme très riche aussi, la question d'argent ne se posait pas plus pour elle dans son implacable dureté que pour toutes ses pareilles, à qui l'opulence paraît une atmosphère naturelle. Saintenois jouait ? Pourquoi pas ? Il avait ce goût en commun avec tant de ses compagnons de club ! Elle ne soupçonnait pas que le général, mal conseillé dans ses placements, avait laissé à son fils une succession très chargée. Celui-ci, pour se maintenir dans le milieu très élégant où évoluait sa maîtresse, avait bien vite dépassé ses revenus et entamé son capital. L'exemple de son père ne l'avait pas instruit. Il avait spéculé à la Bourse, imprudemment, et achevé ainsi de se ruiner. Le baccara lui était apparu, ainsi qu'à bien d'autres, comme un moyen possible de réparer ses pertes Quelques banques, hardiment poussées et favorables, l'avaient, en effet, remis à flot pour un temps. La suite se devine : les hauts et les bas de la chance, un train de vie chère soutenu à coups de « paroli, masse en avant » et de « tirages à cinq, » la sensation du risque mordant sur ce soldat au repos, d'autant plus âprement qu'elle trompait à la fois sa nostalgie de l'aventure et enfiévrait encore les joies secrètes de son amour, — et, pour finir, le désastre : dix mille francs perdus aujourd'hui, vingt mille demain, trente mille après-demain, tout son fond de réserve hasardé sur une dernière carte et englouti aussi. Un coup désespéré alors, une dernière mise obtenue frauduleusement par ce chèque sans provision, cinquante

mille francs jetés en banque, à onze heures du soir. A minuit, ils sont devenus deux cent mille. A une heure, trois cent. A deux heures, plus rien, l'effondrement, le reste de la nuit passée pour le décavé à se demander où il trouvera de quoi faire honneur au chèque et à sa signature, la matinée employée en démarches vaines! Il va au cercle implorer du caissier des jeux que le chèque ne soit pas présenté avant vingt-quatre heures, au Grand Comptoir, sur lequel il a été tiré. Le caissier l'a déjà présenté. Il a parlé au président. A qui d'autre?... Tous ces détails, Sabine les ignorait encore. Elle savait l'ultimatum de Casal, ce qu'il signifiait pour son malheureux amant, et elle accourait à lui, sans raisonner, comme elle aurait pris le train, si elle l'avait su mourant dans une autre ville, au risque de se perdre, mais avec l'idée de le sauver, de le secourir du moins. En partant, elle avait glissé dans son manchon le collier de ses plus belles perles. Elle les faisait rouler sous ses doigts, avec la sensation qu'elle tenait là de quoi le tirer de cet abîme, s'il y consentait. Elle pensait : « Oui. Pourquoi ne m'a-t-il pas parlé? Parce que, me parler, c'était avoir l'air de me demander mon aide... Mais puisque c'est moi qui la lui offrirai, il acceptera, s'il m'aime. Et il m'aime... » Elle revoyait de nouveau l'étrange et triste délire des yeux du jeune homme, dans leurs derniers rendez-vous. Elle sentait autour de sa taille l'étreinte désespérée de ses bras sur sa bouche la douloureuse ardeur de ses baisers. Tout s'expliquait maintenant, et tel est le ravage moral de la passion dans le cœur d'une femme criminellement amoureuse, l'idée ne venait pas à Sabine de condamner l'acte déshonorant commis par son Georges. Elle le sentait souffrir et combien! C'était assez pour qu'elle ne trouvât pas en elle la force de le juger.

La maison où demeurait Saintenois, rue Fortuny, était une de ces grandes bâtisses, comme les Compagnies d'assurances en édifient sans cesse dans Paris depuis le commencement de la Troisième République, impersonnelle et sans caractère. Le jeune homme occupait, au rez-de-chaussée, un appartement qui avait été celui de son père, durant les deux dernières années de sa vie. Le bon marché du loyer, dans une construction neuve, avait tenté le général, déjà gêné à cette époque. N'ayant là qu'un pied-à-terre, peu lui importait, « d'essuyer les plâtres, » comme dit le langage courant. Son fils avait hérité ce logement, et, depuis sa démission, il le conservait. Il avait cru trouver une sécurité

pour le mystère de sa liaison dans la situation du quartier, séparé de celui de Sabine par de larges artères, peu passant, et habité par des artistes arrivés ou des commerçants cossus, tous étrangers au monde où se mouvaient les Vialis. Une disposition du local avait achevé de le décider. La porte de ce rez-de-chaussée donnait sous la voûte d'entrée, avant la loge du concierge. Les visiteurs pouvaient y être introduits avec beaucoup de chances de n'être pas remarqués. La brièveté de la rue leur permettait, également, de bien voir si quelqu'un guettait, et de disparaître vite, à la sortie, dans les profondeurs de l'avenue de Villiers. D'ailleurs, une certaine absence de précautions n'est-elle pas quelquefois une précaution? Quand Jean-Marie avait pensé à espionner sa femme, ainsi qu'il l'avait dit à sa mère, jamais il ne lui était venu à l'esprit de faire surveiller l'appartement avoué de Saintenois. Comment ne pas supposer que celui-ci en avait un autre, l'anonyme asile clandestin où les Parisiens et les Parisiennes abritent d'habitude leurs romans cachés? A ce trait encore se reconnaissait la nature audacieuse de l'amant et de la maîtresse. La hardiesse de ces rendez-vous répondait chez lui au goût de la bravade commun à tous les tempéraments créés pour l'action, et Sabine y trouvait une revanche à la contrainte qu'elle devait exercer sur elle dans sa maison. D'ordinaire, arrivée devant la maison, elle regardait à droite et à gauche. Cette fois elle renvoya sa voiture, sans plus s'occuper de la rue. Une seule pensée l'angoissait, tandis qu'elle sonnait à la porte : « Pourvu qu'il soit là !... » D'ordinaire aussi, quand elle devait venir, Saintenois renvoyait son domestique. Elle entendit quelqu'un s'approcher, qui marchait d'un autre pas : « Georges est sorti ! » songea-t-elle, et son cœur palpitait, quand le battant ouvert lui découvrit le visage simple du valet de chambre. Cet homme avait servi d'ordonnance à l'officier qui le gardait comme très dévoué et très sûr. Il connaissait Mme Jean-Marie Vialis pour l'avoir rencontrée dans des châteaux où il accompagnait son maître. Le monde ignore encore les liaisons qui se croient les plus secrètes que l'office les commente déjà; aussi ce garçon ne parut-il pas étonné par la présence de cette visiteuse, à qui la voix manquait presque pour l'interroger :

— Oui, madame, répondit-il, M. Saintenois est là, mais en affaires, et bien occupé. Il a condamné sa porte.

— Passez-lui ceci, dit Sabine. Elle avait pris dans son sac à main sa carte et un petit crayon avec lequel, nerveusement, elle écrivit sur le bristol, en anglais : *I want to see you, immediately*. Elle souligna trois fois ce dernier mot, puis tendit la carte au domestique qui obéit. Après une minute il revint pour dire :

— Monsieur va recevoir madame. Il s'excuse de la faire attendre. Il est avec quelqu'un dans le salon... Si madame veut bien venir dans la salle à manger...

Et il introduisait la jeune femme dans cette pièce qui lui rappelait les moments les plus heureux de leur intimité : ceux où une absence de son mari lui avait permis de déjeuner là, d'y prendre le thé en tête à tête avec son Georges, conjugalement. C'est le rêve de l'adultère, quand un sentiment vrai s'y rencontre, que ces humbles petites joies du mariage. Quelle leçon pour les coupables, s'ils savaient la comprendre ! L'amoureuse s'était tant complu à ces tendres fêtes ! Elle en regardait avec une émotion poignante le décor, qui contrastait étrangement avec ces souvenirs. Saintenois n'avait rien changé à l'ameublement de style Empire, que son père avait lui-même hérité de son père, officier lui aussi, dans la Grande Armée. Un portrait de ce personnage, en grand uniforme de la Garde, par un bon élève de David, faisait le seul ornement de cette salle austère. Sabine avait toujours aimé ce tableau où s'attestait la ressemblance saisissante de l'aïeul et du petit-fils. Elle se mit à le considérer, et demeura frappée par une expression de cette physionomie qu'elle n'avait jamais remarquée. C'était un visage mince, à la mâchoire dure et serrée, avec des yeux d'orgueil et de défi, ceux d'un civilisé tout près de redevenir un sauvage. Comme elle s'hypnotisait devant cette peinture révélatrice, une rumeur de voix entendues à travers le rideau de tapisserie qui pendait devant la porte l'attira soudain. Elle vit que cette porte, qui séparait la salle à manger du salon, n'était pas entièrement fermée. Le domestique l'avait seulement poussée, dans sa hâte à lui apporter la réponse de son maître. Elle vint coller son oreille à cet interstice et elle entendit une fin de discussion qui la fit tressaillir.

— Allons, monsieur Altona, disait Saintenois, vous pousserez bien jusqu'à vingt-cinq mille.

— Non. Vingt mille... répondait le célèbre antiquaire,

qu'elle connaissait pour lui avoir, comme toutes les Parisiennes de sa classe, acheté de ces meubles-bibelots dont notre époque sans style personnel est si friande. — Vous voyez, continuait-il, combien je suis honnête ; mes confrères diraient : poire. Vous ne saviez pas que cette chaise-longue avait ces bronzes de Thomyre. C'est moi qui vous l'ai appris. Il n'y a même que ce meuble ici, qui ait une vraie valeur. Vingt mille pour tout le lot, c'est le juste prix.

— Soit, va pour vingt mille, mais payés comptant.

— Je vous signe le chèque, là, tout de suite, dit Altona.

— Et on enlève les meubles demain, c'est entendu. Je vous ai dit que je pars ce soir. Voici mon adresse à Londres et celle de mon notaire à Paris... — Ici, un temps. Le bruit d'un fauteuil déplacé témoignait que les deux hommes s'étaient, l'un après l'autre, assis à une table pour y écrire. Saintenois reprenait : — Mon domestique restera ici quelques jours. Il vous facilitera tout.

« Il s'en va ? pensait Sabine. Il s'en va ?... Sans me dire adieu ?... » Une tentation folle la saisit d'ouvrir la porte, d'apparaître brusquement et de lui crier : — « Tu n'as pas le droit de me faire ça. » La peur d'humilier son amant devant l'usurier l'arrêta seule, et fermant les yeux pour ramasser toutes ses forces : — Ah ! Je le sauverai.

Cependant Altona prenait congé de son client qui le reconduisait. Encore une minute, et Saintenois entrait dans la salle à manger. La porte entrebâillée ne lui permettait pas de doute. Sa conversation avait été entendue. D'ailleurs, ayant quitté sa maîtresse l'avant-veille sans qu'ils eussent fixé de rendez-vous, cette présence ici, et à cette heure, s'expliquait par une seule hypothèse : son histoire commençait d'être connue et quelque bonne amie avait averti Sabine. Le jeune homme avait espéré, en partant sans la revoir, se confesser par lettre, éviter une scène aussi pénible qu'inutile. Cette scène s'imposait. Il attaqua, très pâle, la bouche amère, et la décision de son visage accentuait encore sa ressemblance avec le portrait de l'aïeul suspendu au mur juste au-dessus de lui.

— On vous a parlé, Sabine, et je sais ce qu'on vous a dit, que j'avais signé un gros chèque sans provision pour avoir de quoi jouer, et que je vais devoir quitter le cercle. Vous venez savoir si c'est vrai. Hé bien ! C'est vrai.

Pour toute réponse, elle tira de son manchon son collier de perles, et le lui tendant :

— Alors, prends ça. Va vendre ce bijou et payer... Et, frémissante : — Mais ne pars pas. Je ne veux pas que tu partes. Reste à Paris! Reste-moi!

— Comme tu m'aimes! répondit-il, et, se laissant tomber sur une chaise, il répéta d'une voix étouffée par l'émotion : — Comme tu m'aimes!... Puis, écartant le collier de perles qu'elle continuait de lui tendre, et se reprenant : — C'est la raison pour laquelle je ne t'ai pas parlé, ma pauvre mienne. — C'était une de leurs caresses de langage que cette enfantine appellation. — Je savais d'avance que tu m'offrirais ce que je ne peux pas accepter, ce que je n'accepterai pas... Et, viril, presque hautain de révolte fière : — C'est assez de honte comme ça!

Elle avait remis le collier dans son manchon, passivement, la tête penchée, et la relevant, elle marcha sur lui :

— Alors, implora-t-elle, tu préfères t'en aller, me laisser?... J'étais là... — Elle montrait la porte : — J'ai entendu ta conversation avec Altona. Tu vends tout. Il t'a remis un chèque. Tu l'as dans ton portefeuille. Tu vas payer, puis partir pour Londres. Tu ne supportes pas l'idée d'un affront possible de cette démission à donner au cercle, d'un coup de chapeau non rendu, d'une poignée de main refusée?

— Et tu voudrais que j'accepte tout ça? interrompit-il.

— Et moi, tu crois que j'accepterai de te perdre?... Non, non, non, non, non... — Elle l'avait saisi par les épaules et le secouait farouchement. Elle le lâcha pour se prendre le visage dans les mains, et en sanglotant : — Tu parles de honte? Ah! comment as-tu pu commettre cette affreuse action, ce vol, c'en est un, toi, un héros! Toi que je mettais si haut, si à part des autres!... Et il a fallu que j'apprenne ça par ma belle-mère, qui sait que je suis ta maîtresse. Car elle le sait. Comment? Je l'ignore, mais elle le sait, et elle est venue m'enfoncer ce couteau dans le cœur. Tu n'as donc pas pensé à moi, à mon désespoir, si tout était découvert, quand tu as signé ce faux chèque?...

— Ah! gémit-il, je n'ai que trop pensé à toi!

— A moi? A moi? répéta-t-elle, et, avec le rire convulsif de la douleur qui touche à la crise nerveuse : — Malheureux! Tu m'aimes. Oui, mais tu aimes le jeu encore davantage. Avoue-le, au moins et ne me mens pas!...

— Sabine, répondit-il, solennellement cette fois, avec l'accent d'un homme qui va chercher ses mots dans l'arrière-fond même de son être : Écoute-moi bien : je n'ai jamais joué qu'à cause de toi... Ne m'interromps pas... — Elle esquissait un geste de protestation. — Ce que je t'ai toujours caché depuis que nous nous aimons, c'est le moment de te l'apprendre. Quand je suis revenu de l'Extrême-Orient, c'était après la mort de mon père, pour recueillir les débris d'une fortune que le pauvre homme avait mal gérée. Je ne lui reproche rien, remarque. Il ne spéculait que pour augmenter mon héritage. Il s'est ruiné. Il me laissait tout de même de quoi, restant au service, être plus riche que bien de mes camarades. Je t'ai aimée. Il y a eu la naissance de Juliette. J'ai démissionné, pour demeurer où vous étiez, toi et la petite, et vivre comme tu vivais... Comprends, mon amie, à toi non plus je ne reproche rien. Je ne regrette rien. J'ai eu par toi cinq ans d'une telle ivresse intérieure qu'après avoir connu cette plénitude, un homme, quoi qu'il lui arrive, n'a pas à se plaindre. Il a eu sa part... Il me fallait, pour te suivre dans ton monde, plus d'argent que je n'en avais. J'ai pensé à travailler, à entrer dans des affaires. C'eût été autant de pris sur mon temps. J'aurais eu moins d'heures à te donner. Tu te rappelles : j'arrivais à te voir tous les jours, souvent deux fois, trois fois. Ce n'était pas toujours facile. Comment concilier cette existence avec un métier? Alors, moi aussi, j'ai fait comme mon père. Son expérience aurait dû m'avertir. Je me suis cru plus habile, mieux renseigné. J'ai spéculé, heureusement d'abord. Puis la chance a tourné. Au cercle, j'avais, par hasard, à diverses reprises, jeté quelques louis sur la table de baccara, et gagné. Je voyais des camarades qui passaient pour maintenir leur train de vie de cette façon-là. Je me dis que c'était encore le moyen le moins hasardeux de m'assurer l'argent dont j'avais besoin, en jouant, comme eux, prudemment, savamment... Et puis, comme il arrive, je me suis laissé entraîner. J'ai voulu courir après mes gains, après mes pertes. Depuis quinze mois, je n'ai jamais eu à moi, un seul jour, plus de trente mille francs, la moitié de ce que je dépense par an... Je les entamais, en me fixant un chiffre. Je perdais un jour, le lendemain je me refaisais. Il y a deux semaines, ces intermittences ont cédé la place à la guigne noire. Je n'ai plus eu que dix mille francs, que cinq mille, que deux

mille, puis rien. Alors j'ai décidé de tenter une partie suprême. Le vieux Machault avait, devant moi, gagné trois cent mille francs en deux heures. Pourquoi n'aurais-je pas une banque comme la sienne ? Ç'a été un vertige. Tu me reproches d'aimer le jeu. C'est vrai, j'ai aimé cette sensation-là, mais pas pour elle-même. En signant ce chèque sans provision, en m'asseyant à la table avec cet argent coupable, et tandis que je prenais le paquet de cartes, je sentais ce que j'ai senti en allant au feu, la joie terrible du danger, et je me disais : « Ce danger, je le cours pour elle, pour la garder. » Tu sais le reste... Tu ne sais peut-être pas que Jean-Marie est venu hier matin ici ? Il connaissait mon malheur, par Casal. Il m'a offert de me les prêter, ces cinquante mille francs de mon chèque. Naturellement, je n'ai pas accepté. Mais qu'il fût là, devant moi, connaissant de mon acte la matérialité, et cela seulement, me méprisant, et moi ne pouvant ni me défendre, ni lui expliquer, comme à toi, que, si j'ai manqué à l'honneur, c'est par amour, ç'a été trop dur !... Je te dis tout, tout. C'est bien étrange, moi qui ai l'horreur du mensonge, voilà des années que je lui mens à cet homme, et que je n'en ai pas de remords, parce que c'est pour toi. Quand je l'ai vu, lui, ton mari, bouleversé comme moi-même, et qui accourait me secourir dans ma détresse, alors pour la première fois, je l'ai éprouvé, ce remords. Rester à Paris, et y subir des agonies de cette sorte, ne me le demande pas, Sabine. Même pour toi, je ne peux pas. Je t'aime profondément, absolument. Mais je te répète : c'est trop de honte, trop de honte. — Il secouait sa tête comme dans une nausée. — Je *dois* partir.

— Pour aller où ?

— Aux États-Unis, tout simplement, comme tant de mes camarades qui ont refait leur vie là-bas. Car on y refait encore sa vie, avec de l'énergie. Ces vingt mille francs d'Altona, je ne les ai pas pris pour régler le chèque, je les emporte. C'est un trop petit capital, qui n'éteindrait pas ma dette. C'est quand même une première mise de fonds. Je vais à Londres d'abord. Mon père y a été attaché militaire. Il y a laissé des amis. J'obtiendrai bien d'eux quelques lettres d'introduction pour New-York ou Boston ? Pousserai-je jusqu'à l'Ouest, essayer de l'élevage ? Ma connaissance du cheval me le permettrait. Mais je ne répugne ni au commerce, ni à la banque. Dans le Nord, dans le Sud, ce qui se présentera, je le prendrai. Et je travaillerai.

Ah ! oui. Je travaillerai. Dans deux ans, dans trois, dans quatre, j'aurai gagné de quoi la rembourser, cette dette d'ici, intérêts compris. Moi parti, on dira ce qu'on voudra. Une seule chose m'importe, c'est ce que je pense de Georges Saintenois, moi. En ce moment, je me dégoûte. J'ai perdu l'honneur. Regarde ma boutonnière, je ne porte plus ma croix. — Il avait enlevé le ruban rouge conquis au Tonkin. — Je la reprendrai quand j'aurai payé avec mon travail. Alors, je penserai que je l'ai retrouvé, l'honneur. Toi aussi, n'est-ce pas? Tu le penseras.

— Ce que je pense, dit Sabine, c'est que, de nous deux, s'il y a quelqu'un de vraiment coupable, c'est moi. Oui, moi qui t'ai mené là, moi qui n'ai rien compris, rien vu ! J'étais trop heureuse de te retrouver sans cesse, de t'avoir avec moi partout ! J'aurais dû m'inquiéter de toi, savoir si je ne t'entraînais pas dans une vie que tu ne pouvais pas soutenir. L'argent, je n'y ai jamais pensé, pas plus pour toi que pour moi. Ah ! si j'avais su ! C'était si simple, au contraire, de te conseiller de prendre une position ! Je te l'aurais procurée par mon père, bien facilement. Et alors, nous nous serions aimés hors du monde. J'aurais trouvé le moyen de te voir à tes heures. Tu aurais été le coin caché de mon existence, mon bonheur secret, la rançon du reste... Au lieu que maintenant !... — Puis, se jetant sur lui et le serrant contre elle, passionnément... — Maintenant, il est encore temps... Tu as raison... Tu *dois* partir. Et moi, je partirai avec toi, moi et notre fille. Ne me dis pas non... — Elle lui fermait la bouche dans un baiser. — Moi aussi, j'ai l'horreur du mensonge, et je n'ai menti qu'à cause de toi. Que je l'ai eue de fois la tentation de te le crier, ce que je te crie à cette minute : emmène-moi !... C'était te prendre toute ta vie, tout ton avenir. Je ne m'en suis pas reconnu le droit. Je t'ai voulu libre et fidèle, mais libre de t'en aller de moi, si tu cessais de m'aimer... Mais à présent que tu vas être si seul, sans ton pays, sans tes amis, sans rien, je ne te quitte plus. Dis que tu m'emmènes ! Dis-le ! Dis-le !

— Et ton fils? répondit Saintenois tristement, en se dégageant.

— Il aura son père et sa grand mère... — Et, secouant sa tête, le regard dur, la lèvre mauvaise : — S'il fallait rester et te perdre à cause de lui... Ah ! ne me fais pas penser ça !... C'est monstrueux... — Et, la voix étranglée : — Je crois que je le haïrais... Je me reproche déjà de ne pas l'aimer assez, de n'avoir pas pour

lui un vrai cœur de mère, parce que... Ah ! Qu'est-ce que tu me fais encore te dire là ?... Parce qu'il est le fils de quelqu'un qui n'est pas toi, et que je suis ta femme, entends-tu ? à toi seul !

— Mon aimée. — Il répéta : — mon aimée !... Tu m'as rendu bien heureux depuis ces cinq ans. Je te le disais tout à l'heure. Jamais comme dans cet instant où je devrais être au désespoir. — Il la serra, lui aussi, d'une étreinte éperdue. Puis brusquement, il l'écarta : — Il n'y a pas que ton fils entre nous, reprit-il, hautain de nouveau et amer. Il y a ta fortune. C'est à cause d'elle aussi que je ne t'ai jamais demandé de t'en aller avec moi. Tu étais riche. J'étais pauvre. Encore à cette époque n'avais-je pas à payer cette dette... — Il montra d'un geste le collier de perles. — La payer avec ton argent ? Jamais. Vivre de ton argent ? Jamais. Quand on a commis certaines fautes, on ne pactise plus avec sa conscience. Ou bien c'est la boue, la boue... Je n'en veux pas. Je veux me laver, expier. T'emmener avec moi, c'est impossible. Je ne peux ni te faire partager ma misère, ni moi-même partager ta richesse. Il n'y a qu'une issue, nous séparer. Te perdre, c'est affreux, mais c'est le commencement du rachat.

Tandis qu'il parlait, le visage de la jeune femme avait pris une expression de résolution farouche. Elle s'était assise, et, défaisant son manteau, elle dit d'un ton non moins ferme que celui de Saintenois :

— Je ne sortirai pas d'ici, voilà tout. Tu ne me mettras pas dehors par la force, je suppose. Quand mon mari verra que je ne rentre pas, il me cherchera. Il aura l'idée de venir chez toi. Il faudra bien que tu me gardes alors... — Et, soudain pitoyable, suppliant et joignant les mains : — Mon Georges, ne me laisse pas ! Ne sois pas un orgueilleux. Ne pense pas à ce que dira et croira le monde. Ce que tu veux, c'est payer ta dette avec ton travail, c'est vivre de ton travail. Tu le feras. Tu prendras un métier, et moi, je serai dans la même ville, vivant ma vie de mon côté, comme à Paris, avec cette différence que je n'aurai plus à mentir... — Et se rapprochant de lui, si douce maintenant, si câline : — Ah ! mon Georges, il y aura bien un moment où, par la force des choses, je serai libre. Ma fuite avec l'enfant, c'est un procès forcé, la séparation, le divorce. Alors je t'épouserai. Tu l'auras payée, ta dette, avec ton travail. Tu auras vécu de ton travail. Nous nous marierons. Est-ce que tu te serais méprisé d'épouser une femme plus riche que toi, si tu l'avais

rencontrée. Tu l'as rencontrée et tu l'aimes. Elle t'aime. Promets que tu l'épouseras.

Elle avait, en parlant, achevé d'ôter son manteau, et elle détachait son chapeau, à présent, avec cet automatisme des crises d'exaltation, où la pensée devient acte, sans que nous nous en rendions tout à fait compte. Elle ne formulait pas une vaine menace, Saintenois le comprit et qu'elle ne rentrerait chez elle que sur la promesse qu'elle demandait. Il était lui-même si passionnément désireux de la faire ! Elle venait de lui prendre tout le cœur par l'évidence d'un dévouement si total qu'elle le plaignait de sa terrible faute, sans plus l'en blâmer. Il avait tant tremblé qu'elle ne le condamnât ! Au lieu de cela, en lui traçant le plan de cet exil à deux, ainsi pratiqué dans une division de leurs intérêts et de leurs existences, ne lui offrait-elle pas le moyen de résoudre la contradiction qui lui déchirait l'âme depuis son égarement : le besoin de se réhabiliter et celui de ne pas la perdre ? — Moyen follement romanesque ! Mais toute sa vie, depuis sa rencontre avec Sabine, n'était-elle pas un roman ? N'était-il pas sorti, une fois pour toutes, de la voie large et saine, en demandant au jeu, comme il avait fait, de quoi soutenir une folle aventure d'amour, de paternité clandestine et de danger ? En même temps et pour la première fois sans doute, parce que son remords et sa lamentable faute avaient réveillé en lui la conscience, il éprouvait vis à vis de cette maîtresse, si sincère, si éprise, si à lui, un sentiment de responsabilité, et il s'écoutait répondre, acceptant et refusant tout ensemble sa proposition de fuite :

— T'épouser ? Oui, c'est un beau rêve, et le jour où tu seras libre comme tu viens de dire, c'est moi qui viendrai t'offrir de le vivre...

— Ah ! merci, fit-elle en lui baisant humblement la main.

— Mais aujourd'hui, nous sommes dans la réalité. La réalité, c'est que je *dois* partir aujourd'hui. Mon histoire va être publique. Ton mari, ta belle-mère la savent. Casal a parlé, ce qui est tout naturel, et ce qui ne l'est pas moins, certainement le caissier du cercle. Je te répète que je ne supporterais pas certaines rencontres. Donc je pars, et je ne peux pas t'emmener ainsi. On ne prend pas des résolutions qui bouleversent toute une destinée sous le coup d'une émotion, et quelle émotion ! Il y a une heure, tu étais Madame Jean-Marie Vialis, installée

dans son hôtel, avec ses enfants, son mari, sa situation de monde. Tu parles de sacrifier tout ça...

— Un sacrifice! dit-elle en haussant les épaules.

— Oui, c'en est un. Tu ne le sens pas à cette minute, mais demain, mais après-demain, mais dans un an? — Et, sur un nouveau geste de protestation, calmement, fermement: — Tu te considères, dis-tu, comme ma femme? Une femme doit obéissance à son mari, et voici ce que j'exige de toi, tu entends, j'exige. Tu vas rentrer chez toi, et attendre, pour t'éprouver, en prenant le temps de la réflexion... Ce n'est pas huit jours, ce n'est pas quinze jours, ce n'est pas un mois qui peuvent briser le lien qui nous unit, et dont nous venons de sentir la force. Je serai à Londres demain matin. Tu auras mon adresse. Je t'écrirai, moi, à notre bureau, aux mêmes initiales que d'habitude, quand nous étions loin. Je ferai de même en Amérique. Et puis, si tu me rejoins, après avoir regardé bien en face et longuement ce vers quoi tu marches, je te répète que nous le vivrons, ton rêve... Et si tu ne me rejoins pas, je penserai que la mère en toi, quoi que tu dises, l'a emporté sur l'amante, et je ne t'en voudrai pas. Mais à présent, prouve que tu me comprends, et que tu m'aimes comme je veux être aimé, en me quittant, pour me laisser avoir la force de faire ce que j'ai à faire. J'en ai besoin de ma force, et je n'en ai plus guère.

Elle l'avait écouté sans plus l'interrompre, en le regardant avec une gravité passionnée. Il la vit qui, toujours silencieuse, remettait son manteau, son chapeau, glissait dans son manchon le collier de perles resté sur la table. Elle saisit encore une fois le jeune homme par les épaules et le serra longuement contre elle. Puis, sans une larme, mais si pâle, elle lui dit, arrivée à la porte et se retournant, avec ce même regard :

— Tu te souviendras?... Tu as promis.

— Oui, répondit-il, et lui faisant signe d'aller, — adieu, mon aimée.

— Non pas adieu, fit-elle, au-revoir, là-bas.

PAUL BOURGET.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LE ROMAN TRAGIQUE

DE

L'EMPEREUR ALEXANDRE II

I [1]

C'était en 1881. Je venais d'entrer au ministère des Affaires étrangères. N'ayant pas encore subi mes examens, j'étais un simple néophyte, un « attaché autorisé » au cabinet du ministre, qui était alors le vénérable Barthélemy Saint-Hilaire, le traducteur d'Aristote, l'ancien ami de Thiers, le Nestor du Sénat français.

Le dimanche 13 mars, vers six heures trois quarts de l'après-midi, comme j'assurais le service de permanence dans la pièce qui précède le bureau du ministre, un employé du chiffre m'apporta, l'air effaré, un télégramme urgent qu'il venait de déchiffrer. Je lus :

Saint-Pétersbourg, le 13 mars 1881.

Un épouvantable malheur frappe la Russie : l'Empereur est mort à trois heures et demie, victime du plus odieux attentat.

Sa Majesté rentrait d'une visite chez la grande-duchesse Catherine, après la parade militaire, lorsqu'une explosion brisa sa voiture. L'Empereur n'était pas atteint et voulut descendre pour se rendre compte de ce qui s'était passé. A ce moment, une

(1) *Copyright by* Maurice Paléologue, 1923.

seconde explosion lui brisa les jambes. Placé sur un traîneau, il fut ramené au Palais, où il expira une heure après. J'ai pu le voir sur son lit de mort, entouré de sa famille consternée.

La population tout entière est autour du Palais, donnant les marques de la plus vive douleur, au milieu du calme le plus profond.

Toute l'escorte a été atteinte : un cosaque tué, cinq blessés. On parle d'autres victimes. Quatre arrestations ont été faites, au moment de l'explosion et sur le lieu même.

GÉNÉRAL CHANZY.

Quelques heures plus tard, on apprit toutes les circonstances de l'attentat.

L'émotion fut assez vive dans le public français; la presse exprima, comme il convenait, l'horreur qu'un forfait aussi abominable devait inspirer aux honnêtes gens. Mais rien de plus.

A cette époque, les relations de la France et de la Russie manquaient de cordialité. On y gardait un amer souvenir de la dépêche que le nouveau Kaiser allemand, Guillaume Ier, avait adressée de Versailles à son impérial neveu, le 27 février 1871, pour lui annoncer la signature des préliminaires de paix : « Jamais la Prusse n'oubliera ce qu'elle vous doit. Que Dieu vous en bénisse ! »

Certes, on n'ignorait pas qu'en 1875 le Tsar s'était opposé aux intrigues belliqueuses que Bismarck tramait contre la France. Mais, depuis lors, les exploits nihilistes avaient créé autour d'Alexandre II une légende terrible; on se le figurait plus despotique et plus implacable encore que son père, le farouche autocrate, Nicolas Ier.

Quelques mois plus tôt, un incident grave avait tendu à l'extrême les rapports diplomatiques entre Saint-Pétersbourg et Paris. Le Gouvernement impérial nous avait demandé l'extradition de l'anarchiste Hartmann, accusé d'avoir fait sauter le train de l'Empereur, en gare de Moscou, le 3 décembre 1879. Sous la pression de nos partis avancés, nous avions refusé l'extradition. Alexandre II en avait témoigné son courroux; la presse russe avait tonné contre la France, et l'ambassadeur de Sa Majesté, le prince Orlow, avait quitté brusquement Paris, en accréditant par écrit un chargé d'affaires sans prendre congé ni

du Président de la République ni même du ministre des Affaires étrangères.

La disparition d'Alexandre II posait, devant l'Europe, des problèmes troublants. Qu'allait-il se passer en Russie? L'attentat du 13 mars préludait-il à un bouleversement général? Entre les forces conservatrices et les forces subversives, qui l'emporterait? Dans le cas probable d'une réaction violente, l'absolutisme tsariste ne serait-il pas obligé de s'inféoder aux Puissances germaniques? Ne risquions-nous pas de voir renouveler contre la France le pacte monarchique de 1873, la fameuse alliance des trois empereurs?... A toutes ces questions, Barthélemy Saint-Hilaire éprouvait le besoin d'obtenir une prompte réponse. Il en écrivit personnellement à notre ambassadeur, le général Chanzy, pour lequel il professait une haute estime, et je fus chargé de porter la lettre, en y joignant quelques précisions verbales.

Le soir du mardi 15 mars, je pris le train pour Saint-Pétersbourg.

Dès mon arrivée à la gare du Nord, j'eus comme une prévision du spectacle que j'allais trouver sur les bords de la Néwa. Dans le hall du départ, une affiche annonçait que toutes les frontières russes étaient fermées jusqu'à nouvel ordre et que les voyageurs à destination de la Russie ne pourraient dépasser Berlin. Mais le passeport diplomatique dont j'étais muni m'assurait la possibilité de poursuivre ma route jusqu'à Saint-Pétersbourg.

L'express était donc presque vide, — une vingtaine de personnes en tout, dont le grand-duc Nicolas-Nicolaïéwitch, frère de l'Empereur et ancien généralissime des armées russes pendant la guerre des Balkans, ses fils Nicolas et Pierre qui arrivaient de Cannes, enfin plusieurs aides de camp et de nombreux domestiques.

A Berlin, où nous arrivâmes le lendemain vers huit heures du soir, il y eut un long arrêt, pendant lequel les Altesses Impériales furent saluées par le personnel de l'ambassade de Russie en grand deuil et par un aide de camp général du vieil empereur Guillaume.

Avant que le train ne repartît, chaque voiture fut soumise à une sévère inspection de police. En dehors des grands-ducs, de leur suite et d'un courrier anglais, je fus seul autorisé à continuer le voyage.

Le lendemain, à quatre heures de l'après-midi, nous fîmes halte à Eydtkuhnen, qui était alors la dernière station prussienne sur les confins des deux empires, et l'on hissa dans le train tout un lot d'étuis et de valises, d'un aspect militaire. Peu après, à la station russe de Wirbolow, je vis les trois grands-ducs et leurs aides de camp descendre de voiture en uniforme, avec un brassard de crêpe sur leurs capotes grises. Une compagnie, alignée le long du quai, rendait les honneurs.

Malgré mon passeport diplomatique, je fus interrogé minutieusement sur l'objet de mon voyage par un officier de gendarmerie, qui me témoigna d'ailleurs une politesse parfaite. Le courrier anglais subit le même interrogatoire. Puis j'allai prendre un verre de thé au buffet.

Sous la lueur blafarde qui tombait du ciel sombre, la gare était sinistre à observer. Devant chaque porte, un gendarme. Sur chaque voie, un factionnaire. Et dans la campagne à l'entour, dans l'immensité de la plaine brumeuse et glacée, des patrouilles de cosaques erraient çà et là, surveillant la frontière.

Vingt-quatre heures de route encore et je débarquai à Saint-Pétersbourg.

Je trouvai une ville terrorisée, non seulement par l'attentat du 13 mars, mais encore par tout ce qu'on avait appris depuis lors sur la puissance et l'audace du parti nihiliste. Dans la rue même, je n'apercevais que des visages anxieux, tendus ou consternés. Les gens semblaient ne s'aborder que pour échanger des nouvelles alarmantes. Elles naissaient d'heure en heure : arrestations sensationnelles, saisies d'armes et d'explosifs, découvertes d'imprimeries clandestines, placards révolutionnaires affichés sur les monuments publics et jusque sur le Palais d'hiver, lettres comminatoires adressées aux plus hauts personnages de l'Empire, officiers de gendarmerie poignardés en plein jour devant le Gostiny-Dvor, etc... Mais ce qui affolait surtout l'opinion, c'était l'événement de la veille, c'était le dernier résultat des perquisitions judiciaires.

En suivant le fil d'un complot, la police avait mis la main sur un engin effrayant, une torpille chargée de trente-deux kilogrammes de dynamite et que les nihilistes avaient réussi à introduire sous la rue de la Sadowaïa, au coin de la Perspective Newsky, à l'endroit le plus fréquenté de la capitale.

J'allai directement à l'ambassade, où je m'acquittai de mon message auprès du général Chanzy. Le soir, dînant à sa table, je fis la connaissance de ses principaux collaborateurs, son aide de camp le lieutenant-colonel de Boisdeffre, son conseiller M. Ternaux-Compans et le plus brillant de ses secrétaires, qui s'était déjà fait un nom dans les lettres, Eugène-Melchior de Vogüé. Leur conversation vive, naturelle, abondante, que le général accentuait par instants d'un mot juste et précis, me découvrait mille aperçus nouveaux sur le monde russe où je pénétrais pour la première fois. Je ne pouvais souhaiter une meilleure préparation à la cérémonie grandiose, dont j'allais être spectateur le lendemain : les funérailles du Tsar.

Dès neuf heures du matin, nous étions tous groupés autour de l'ambassadeur, tous en uniforme diplomatique ou militaire.

Le temps était froid, le ciel sans nuage. Entre ses longs quais de granit, la Néwa déroulait avec ampleur son manteau de neige et de glace. Quand nous sortîmes de l'ambassade, un rayon de soleil allumait la flèche d'or qui surmonte la forteresse des Saints-Pierre-et-Paul, attirant ainsi tous les regards vers la coupole de la cathédrale et les bastions de la prison d'État.

Soudain, trois coups de canon partent de la citadelle, qui arbore un pavillon noir, aux armes impériales. Dans toute la ville, les cloches sonnent. Le cortège funèbre apparaît sur le quai de l'Amirauté.

En tête, un escadron de chevaliers-gardes.

Puis viennent à la file, portés par des maîtres des cérémonies, tous les insignes souverains de l'Autocrate défunt, les couronnes, les sceptres, les globes, les étendards, les glaives de Moscou, de Kiew, de Wladimir, de Nowgorod, de Smolensk, de Kazan, de Sibérie, d'Astrakhan, de Volhynie, de Chersonèse, de Pologne, de Livonie, d'Esthonie, de Courlande, de Carélie, de Finlande, de Géorgie, etc... Devant chaque étendard, deux écuyers mènent par la bride un cheval d'armes, couvert d'un caparaçon noir où se détache l'écusson de la province.

Une couronne isolée vient ensuite, rayonnante de diamants, de rubis et de topazes. Très haute et très lourde, le vieux prince Souvorow la porte avec peine sur un coussin d'or : c'est la couronne impériale de Russie.

Toute l'œuvre historique des monarques russes, depuis Saint-Wladimir et les premiers ducs de Moscou jusqu'aux derniers

Romanow, vient de défiler ainsi devant moi. Jamais encore, je n'avais si bien compris cette appellation des Tsars : « les rassembleurs de la terre russe. »

Afin de compléter ce grand tableau symbolique, voici maintenant les trois ordres de l'Empire, les nobles, les marchands et les paysans, qui s'avancent processionnellement, groupés autour de leurs bannières emblématiques. J'ai là, sous les yeux, comme une figuration résumée du peuple russe.

Deux pelotons de cuirassiers terminent cette partie du cortège.

Un intervalle. Puis des chants, des cierges, des psaumes. C'est le clergé qui entre en scène.

Rien de plus impressionnant que cette longue troupe majestueuse, vêtue de velours noir aux broderies d'argent. Sous la rigide carapace des mitres et des chasubles byzantines, qui laissent à peine entrevoir leurs visages et leurs mains, les métropolites et les évêques ont l'air d'icones mouvantes.

Tout de suite après, vient le char funèbre, surmonté de panaches blancs, attelé de huit chevaux noirs drapés de crêpe. Trente pages l'entourent avec des torches allumées.

A l'intérieur du char, quatre aides de camp généraux, debout, encadrent le cercueil qui s'allonge sous une couverture d'hermine et d'or.

Derrière, marche l'empereur Alexandre III, nu-tête, le cordon bleu de Saint-André en écharpe, la taille droite, l'air imposant et robuste. Les grands-ducs lui font escorte.

L'impératrice Marie-Féodorowna et ses jeunes fils, les grandes-duchesses et les dames de la Cour suivent dans des carrosses de deuil.

Le cortège est fermé par les troupes de la Garde.

Tandis que le défilé s'achève, le général Chanzy nous mène directement à la cathédrale de la Forteresse. Nous y arrivons en même temps que le char, d'où l'Empereur et les grands-ducs enlèvent le cercueil sur leurs épaules pour le porter sur le catafalque.

Alors, dans l'église illuminée, devant l'iconostase étincelante et mystérieuse, commence l'admirable liturgie des morts.

La famille impériale est placée à droite du catafalque.

Les dignitaires de la Cour, les ministres, les généraux, les sénateurs, les gouverneurs civils et militaires, tous les grands corps de l'État remplissent la nef.

Les ambassadeurs étrangers, suivis de leur personnel, se tiennent derrière le Tsar. Le général de Schweinitz représente l'Allemagne; le comte Kalnoky, l'Autriche-Hongrie; lord Dufferin, l'Angleterre; le chevalier Nigra, l'Italie. Mais c'est encore la France qui a le plus noble représentant. Par sa prestance physique, par la franchise de son regard limpide et résolu, par la dignité naturelle de ses manières, par la sobriété de sa parole et de son geste, le général Chanzy personnifie excellemment les meilleures vertus de l'âme française, comme il les incarnait dix ans plus tôt, quand il commandait en chef l'armée de la Loire.

Cependant, l'office qui se déroule devant moi ramène sans cesse mon esprit vers le mort, dont le visage livide est dramatique à voir sous la clarté scintillante des cierges; car, selon le rite orthodoxe, le cercueil est découvert.

Devinant mes réflexions, Vogüé me dit :

— Regardez-le bien, ce martyr! Il fut un grand Tsar et méritait un destin plus indulgent... Ce n'était pas un esprit supérieur; mais c'était une âme très généreuse, très droite et très haute. Il avait l'amour de son peuple, une sollicitude infinie pour les humbles et les opprimés... Rappelez-vous ses réformes. Pierre le Grand n'en a pas fait de plus profondes et il y mettait moins de son cœur... Pensez à toutes les résistances qu'il a dû vaincre pour abolir le servage et renouveler les bases de l'économie rurale. Songez que 50 millions d'hommes lui doivent leur affranchissement... Et ses réformes administratives! Il n'a tenté rien de moins que de détruire l'arbitraire bureaucratique et les privilèges sociaux. Dans l'ordre judiciaire, il a créé l'égalité devant la loi, assuré l'indépendance des magistrats, supprimé les peines corporelles, institué le jury. Et c'est le successeur direct du despote Nicolas Ier qui a fait cela!... Dans la politique étrangère, son œuvre est de la même grandeur. Il a poursuivi le programme de Catherine II sur la Mer-Noire; il a effacé les humiliations du traité de Paris; il a promené les aigles moscovites jusqu'aux rives de la Propontide, jusqu'aux murailles de Constantinople; il a délivré les Bulgares ; il a établi la domination russe au cœur de l'Asie centrale... Enfin, le matin même de sa mort, il travaillait à une réforme qui eût dépassé toutes les autres, qui eût engagé irrévocablement la Russie dans les voies modernes : l'octroi d'une charte parlementaire... Alors les nihilistes l'ont

tué!... Mais voyez les bizarres coïncidences de l'histoire et l'étrange ironie des choses. L'émancipateur des nègres américains, Lincoln, a été assassiné, lui aussi. Or c'est la délivrance des nègres qui a entraîné, sur l'autre face de la planète, l'affranchissement des *moujiks*. Alexandre II n'a pas voulu que la Russie restât le seul pays esclavagiste du monde chrétien... Ah! c'est un dangereux métier d'être libérateur!

Comme il achève ces mots, les choristes entonnent le chant pathétique du *Wietchnaïa pamiat*, le chant de « l'éternel souvenir. » Puis l'officiant récite l'absoute et applique au front du mort une longue bande de parchemin où se déroule la prière absolutoire.

Il ne reste plus qu'à s'acquitter de l'adieu suprême.

Ayant gravi les marches du catafalque, les yeux pleins de larmes, Alexandre III incline sa haute taille au-dessus du cercueil et dépose un dernier baiser sur les mains de son père. La Tsarine, les grands-ducs et les grandes-duchesses l'imitent successivement.

Les ambassadeurs et leur personnel s'avancent, à leur tour. Mais, soudain, le grand-maître des cérémonies, prince de Liéven, nous prie de nous arrêter.

Nous voyons venir alors, du fond de l'église, par la porte qui accède aux sacristies, le ministre de la Cour, comte Adlerberg, donnant le bras à une svelte jeune femme qu'enveloppent de longs voiles de crêpe. C'est l'épouse morganatique de l'Empereur défunt, la princesse Catherine-Michaïlowna Youriewsky, née princesse Dolgorouky.

D'un pas tremblant, elle monte les degrés du catafalque. Puis, s'effondrant à genoux, elle s'abîme en prière, la tête plongée dans le cercueil.

Après quelques minutes, elle se relève avec peine, reprend le bras du comte Adlerberg et s'éloigne lentement vers le fond de l'église.

Nous défilons ensuite. Quand mon tour vient de me pencher sur la dépouille impériale, j'observe que toute la partie inférieure du corps, qui fut déchiquetée par la bombe, est dissimulée sous un manteau d'apparat et qu'un voile de tulle rouge s'étend sur un côté du visage afin de masquer deux blessures.

De tous les souvenirs que je conservai de ce voyage, l'appa-

rition fugitive de la princesse Youriewsky dans la cathédrale de la Forteresse fut l'un des plus vivaces.

Au cours des années qui suivirent, je l'aperçus quelquefois à Paris, où elle menait la vie banale d'une riche étrangère. On ne lui attribuait aucune aventure sentimentale. Les trois enfants, qu'elle avait eus d'Alexandre II, paraissaient absorber toute sa tendresse. Elle résidait beaucoup à Nice. Et c'est là qu'elle est morte, le 15 février 1922. Trois lignes dans quelques journaux composèrent toute son oraison funèbre.

Pourtant je savais que son roman d'amour avait impliqué un grand mystère politique. Mais les rares initiés gardaient jalousement leur secret ou l'avaient déjà emporté dans la tombe.

Les renseignements que j'ai glanés çà et là pendant ma mission à Pétrograd, quelques lettres qui sont venues depuis lors entre mes mains, enfin une confidence intime que j'ai reçue dernièrement et dont je sens tout le prix, me permettent de préciser aujourd'hui la place importante que la princesse Youriewsky mérite d'occuper dans l'histoire de la Russie.

I

Elle naquit à Moscou, le 14 novembre 1847, de Michel-Michaïlowitch prince Dolgorouky et de son épouse Véra-Gavrilowna, née Vichnévytsky.

Son père, qui avait hérité d'une fortune considérable, partageait sa vie de loisirs entre Saint-Pétersbourg, Moscou et le vaste domaine de Tiéplowka, aux environs de Poltawa. Il descendait authentiquement de Rourîk et de Saint-Wladimir, par Saint-Michel martyr, prince de Tchernygow au XIIIe siècle, et par Wladimir Dolgoroukow, dont la fille Marie épousa, en 1616, le tsar Michel-Féodorowitch Romanow, fondateur de la dynastie.

Or, au mois d'août 1857, l'empereur Alexandre II, allant présider les manœuvres de Volhynie, s'arrêta au château de Tiéplowka. Par discrétion, toute la famille s'était retirée dans une aile de la maison.

Un après-midi, comme le Tsar prenait le frais avec ses aides de camp sous la véranda, une fillette vint à passer devant lui, en courant. Il l'appela : « — Qui êtes-vous, ma petite fille ? Et que venez-vous faire ici ? »

Elle balbutia :

— Je suis Catherine-Michaïlowna et je voulais voir l'Empereur.

Très amusé, il la prit sur ses genoux, causa quelques instants avec elle, puis la fit ramener vers ses parents.

A la revoir le lendemain, il fut séduit par sa grâce ingénue, par ses jolies manières, par ses grands yeux de gazelle effarée De son air le plus aimable, comme s'il parlait à une belle dame de sa cour, il la pria de lui faire les honneurs du jardin. Ils se promenèrent longuement. Elle exultait. Dans sa mémoire enfantine ce souvenir se grava pour toujours.

Deux ans plus tard, il eut à s'occuper d'elle.

Le prince Michel Dolgorouky, entraîné par ses goûts fastueux, incapable de résister à ses caprices, compromis dans des spéculations folles, avait dissipé toute sa fortune. Et les soucis avaient précipité en lui l'évolution d'un mal nerveux, dont il allait bientôt mourir. Afin de protéger la famille contre l'âpreté des créanciers, le Tsar fit placer le domaine de Tiéplowka « sous la tutelle impériale » et prit à sa charge l'éducation des enfants, qui étaient au nombre de six, quatre fils et deux filles.

Catherine-Michaïlowna et sa sœur cadette Marie entrèrent comme pupilles à l'Institut de Smolny. Fondé par Catherine II, en imitation du Saint-Cyr de Mme de Maintenon, « l'Institut des demoiselles nobles » déploie sa belle ordonnance architecturale sur le bord de la Néwa, au point où le fleuve, par un brusque détour, s'engage dans le décor glorieux qu'a chanté Pouchkine. De tout temps, les monarques russes, empereurs et impératrices, prodiguèrent à ce pensionnat les témoignages de leur sollicitude : ils y voyaient comme un devoir familial. Ils s'intéressaient personnellement aux élèves, à leurs travaux, à leurs jeux. Souvent, ils allaient prendre le thé au milieu d'elles.

Dans cette aristocratique maison, les jeunes princesses Dolgorouky se firent promptement remarquer par leur beauté. Aussi élégantes de lignes, aussi pures de visage l'une que l'autre, elles réalisaient pourtant des types différents. Catherine avait un teint d'ivoire avec de magnifiques cheveux châtains; la cadette, Marie, d'une carnation éblouissante, annonçait une blonde superbe. Alexandre II s'attardait volontiers à causer avec elles Bientôt, on crut s'apercevoir qu'il accordait à la première une préférence exclusive.

Comme elle venait d'entrer dans sa dix-septième année,

Catherine, ayant achevé ses études, sortit de Smolny. Réduite à une modique pension, elle alla vivre chez son frère aîné, le prince Michel, qui avait épousé une charmante Napolitaine, la marquise Louise Vulcano de Cercemaggiore. Il habitait durant l'hiver un appartement à la Bassennaÿa, et, durant la belle saison, une villa très simple à Péterhof.

Un jour de printemps, Catherine, suivie d'une femme de chambre, traversait le Jardin d'été qui avait encore son tapis de neige, quand elle vit l'Empereur qui faisait sa promenade quotidienne avec un aide de camp. Il s'approcha d'elle et, sans égard aux passants qui les observaient, il l'entraîna dans une allée tranquille.

Alors, à cette vierge toute novice et ingénue, il adressa des propos si cajoleurs et si tendres, qu'elle en fut bouleversée. Elle aurait voulu le supplier de se taire; mais les mots qu'elle cherchait ne venaient pas ou lui restaient dans la gorge.

Ils se rencontrèrent de la sorte assez fréquemment, soit au Jardin d'été, soit aux Iles de la Néwa dans les allées sinueuses d'Iélaghine, soit encore, à partir de juillet, sous les futaies séculaires qui entourent Péterhof. En vain lui déclarait-il chaque fois son amour, son grand amour tenace et lancinant : elle restait froide, hostile et fermée.

Puis, durant quelques mois, elle réussit à l'éviter; mais il la relançait toujours.

Plus tard, quand elle eut accompli son destin, elle se rappelait avec stupeur cette époque de sa vie et elle disait à Mme S..., sa fidèle amie :

— Comment ai-je pu lui résister ainsi pendant toute une année?... Comment ne l'ai-je pas aimé plus tôt?

Sa conversion se fit en deux étapes. Un jour, Alexandre lui apparut si malheureux, le visage si contracté, la voix si implorante, qu'elle eut pitié de sa souffrance. D'ailleurs, il sortait d'une épreuve cruelle, qui l'avait frappé aux racines mêmes de son être : il venait de perdre son fils préféré, le césaréwitch Nicolas, mort à vingt ans d'une lésion tuberculeuse. Ce jour-là, pour le plaindre, elle trouva des paroles très simples, mais abondantes et douces, qui furent un baume sur les plaies vives de son cœur. Et, lorsqu'il l'eut quittée, elle s'en voulut de n'avoir pas trouvé mieux à lui dire. Pour la première fois depuis qu'elle le connaissait, elle fut impatiente de le revoir.

A leur rencontre suivante, dès qu'elle l'aperçut, dès que leurs regards se croisèrent, elle tressaillit, avec la sensation d'un choc dans la poitrine. Ce fut, en elle, comme un coup de la grâce, une illumination éblouissante, le don subit et total de son âme.

***

On était au mois de juillet 1865. Selon l'habitude, la Cour résidait au palais de Péterhof, la magnifique demeure que Pierre le Grand se construisit au bord du golfe de Finlande, avec le secret désir d'éclipser Versailles

A l'extrémité du parc, près de la route qui mène à Krasnoïé-Sélo, s'élève un haut pavillon à colonnade, sorte de belvédère, que Nicolas Ier fit bâtir en 1853 pour sa femme, l'impératrice Alexandra, et qui porte le nom de Babygone. Solitaire, entouré de verdure et de fleurs, le site domine un horizon merveilleux par-dessus la nappe ondoyante et moirée des eaux finlandaises.

C'est là que, le 13 juillet, vers la fin de l'après-midi, Catherine-Michaïlowna fut amenée, tremblante, à l'empereur Alexandre II, qui tremblait encore plus.

L'événement dépassa tout ce que la jeune fille avait pu s'imaginer; car, en la couvrant une dernière fois de baisers avant de la laisser partir, son impérial amant lui avait déclaré, du ton le plus solennel :

— Aujourd'hui, hélas! je ne suis pas libre; mais, à la première possibilité, je t'épouserai; car je te considère, dès maintenant et pour toujours, comme ma femme devant Dieu.. A demain!... Je te bénis!

Le pavillon de Babygone la revit très souvent

Quand le ciel brumeux et les pluies glacées de septembre ramenèrent la Cour dans la capitale, les relations de la jeune princesse et de son auguste ami s'établirent avec régularité.

Trois ou quatre fois la semaine, elle venait clandestinement au Palais d'hiver. Par une porte basse dont elle avait la clef, elle s'introduisait au rez-de-chaussée dans une chambre isolée, prenant jour à l'Ouest sur l'esplanade, et qui se reliait par un escalier secret aux appartements impériaux du premier étage. C'est de là que, trente années durant, Nicolas Ier avait dirigé son Empire. Les meubles, les portraits, les tableaux, les livres, tous les objets, parmi lesquels l'implacable autocrate avait poursuivi

son rêve despotique, encadraient maintenant des scènes de tendresse et de volupté.

La liaison fut bientôt connue. On n'en jasait pourtant qu'à mots couverts dans les salons de Saint-Pétersbourg, la personne du Tsar étant sacrée en ce temps-là. D'ailleurs, la terrible Troisième section de la Chancellerie secrète, commandée par le comte Schouvalow, avait des oreilles partout, et ce n'eût pas été sans péril qu'on se fût risqué à bavarder sur la vie intime du souverain.

La belle-sœur de Catherine-Michaïlowna, l'épouse de son frère aîné, apprit néanmoins que, dans les chuchotements de la Cour, on la mettait en cause : on l'accusait d'avoir livré la jeune fille à l'Empereur et de favoriser leurs amours.

Indignée pour elle-même, effrayée pour l'avenir de Catherine, elle prit brusquement le parti de s'exiler avec elle à Naples, où demeurait sa famille.

Quelques mois plus tôt, le remède aurait pu être salutaire : il n'eut d'autre effet que d'exalter la passion des deux amants, qui s'écrivaient chaque jour.

II

A première vue, un amour si fort, entre deux êtres si différents d'âge et de condition, a lieu de surprendre.

Le jour où Catherine fut amenée à Babygone, elle n'avait que dix-sept ans et demi, Alexandre en avait plus de quarante-sept. Il devait donc lui sembler très mûr ; il aurait pu être son père.

Assurément, il se revêtait, à ses yeux, d'un prestige extraordinaire et transcendant. N'était-il pas l'Empereur, le Tsar autocrate de toutes les Russies, l'Oint du Seigneur, le maître absolu et redouté du plus grand peuple qui fût au monde ? A le voir si majestueux dans la pompe des cérémonies et des cortèges, comment n'eût-elle pas été fascinée ?

Jamais la Cour de Russie n'avait brillé d'un plus vif éclat. Outre les souverains qui avaient une si noble apparence, toute la famille impériale était superbe à regarder. On vit rarement se grouper autour d'un trône un plus bel ensemble de types virils ou féminins, tels que le césaréwitch Alexandre, le grand-duc Wladimir, le grand-duc Constantin, le grand-duc Nicolas, le

grand-duc Michel, la grande-duchesse Hélène, la grande-duchesse Olga, la grande-duchesse Marie, la grande-duchesse Alexandra, etc... Les fêtes se déroulaient avec un luxe inouï et un apparat splendide.

L'ancien ambassadeur d'Angleterre, Lord Loftus, qui fut témoin de cette période fastueuse, a pu écrire dans ses *Diplomatic reminiscences* : « La cour est très brillante et admirablement tenue; elle a quelque chose de la pompe orientale. Les bals, avec la romantique mise en scène de la garde circassienne, avec la pittoresque variété des uniformes, avec la beauté des toilettes, avec le féerique scintillement des bijoux, dépassent en splendeur et en magnificence tout ce que j'ai vu dans les autres pays. »

Théophile Gautier, qui visita précisément la Russie en 1865, et qui obtint la faveur d'assister à un bal de cour, a épuisé les ressources de son vocabulaire pour nous décrire cette fête. Afin de mieux voir l'ensemble, il s'était posté dans la galerie qui domine la salle de Saint-Georges : « La première impression, en se penchant sur ce gouffre de lumière, est comme un vertige. D'abord, à travers les effluves, les rayonnements, les irradiations, les reflets des bougies, des glaces, des ors, des diamants, des pierreries, des étoffes, on ne distingue rien. Une scintillation fourmillante vous empêche de saisir aucune forme. Puis, bientôt la prunelle s'habitue à son éblouissement et elle embrasse, d'un bout à l'autre, cette salle aux dimensions gigantesques, toute en marbre et en stuc blanc... Ce ne sont qu'uniformes plastronnés d'or, épaulettes étoilées de diamants, brochettes de décorations, plaques d'émaux et de pierreries formant sur les poitrines des foyers de lumière. Les habits des hommes sont si éclatants, si riches, si variés que les femmes, avec leur élégance moderne et la grâce légère des modes actuelles, ont de la peine à lutter contre ce massif éclat. Ne pouvant être plus riches, elles sont plus belles : leurs épaules et leurs gorges nues valent tous les plastrons d'or. »

Dans ce cadre féerique, il esquisse un vivant portrait de l'Empereur : « Alexandre II portait ce soir-là un élégant costume militaire, qui faisait valoir sa taille haute, svelte, dégagée. C'était une sorte de veste blanche, descendant jusqu'à mi-cuisse, à brandebourgs d'or, bordée en renard bleu de Sibérie au col, aux poignets et sur le pourtour, étoilée au flanc par les plaques des grands ordres. Un pantalon bleu de ciel, collant, moulait les

jambes et se terminait à de minces bottines. Les cheveux de l'Empereur sont coupés ras et dégagent son front uni, plein et bien formé. Ses traits, d'une régularité parfaite, semblent modelés pour le bronze de la médaille ; le bleu des yeux prend une valeur particulière des tons bruns de la figure, moins blanche que le front à cause des voyages et des exercices en plein air. Les contours de la bouche ont une netteté de coupe et d'arête tout à fait grecque et sculpturale. L'expression de la physionomie est une fermeté majestueuse et douce, qu'éclaire par moments un sourire plein de grâce. »

Comment Catherine-Michaïlowna n'eût-elle pas été conquise par cette grâce et cette majesté souveraines qui s'agenouillaient devant elle ?

Pourtant, lorsqu'elle avait accepté de se rendre à Babygone, elle n'avait cédé ni à un entraînement de l'imagination, ni à une griserie de l'orgueil : elle n'avait obéi qu'à son cœur. Ce n'est pas au Tsar qu'elle s'était donnée; c'est à l'homme.

Et son instinct de femme ne l'avait pas trompée; car, chez Alexandre-Nicolaïéwitch, l'homme privé, l'homme intime était d'une qualité rare. Noblesse du caractère, générosité des sentiments, courage tranquille, maîtrise de soi, élégance des manières, culture de l'esprit, raffinement des goûts, tact, urbanité, — il était grand seigneur jusqu'au bout des ongles. De plus, il avait la parole vive, aisée, attachante, pleine d'humour et d'enjouement.

Aussi, du jour où Catherine eut consenti à se laisser aimer, elle l'adora.

Mais pourquoi lui-même s'était-il attaché d'un sentiment si rapide, si passionné, si absolu, à cette vierge de dix-sept ans? Et par quel affolement du cœur ou des sens avait-il été jusqu'à lui dire, la première fois qu'il l'avait tenue dans ses bras : « Aujourd'hui, hélas! je ne suis pas libre; mais à la première possibilité, je t'épouserai, car je te considère, dès maintenant et pour toujours, comme ma femme devant Dieu. »

***

Il avait toujours éprouvé pour les femmes un irrésistible attrait.

Dès l'âge de vingt ans, il avait connu l'illusion délicieuse et le tourment divin.

En 1837, son père Nicolas Ier lui avait fait entreprendre un voyage d'études à travers l'Europe. Il avait ainsi parcouru la Suède, l'Autriche, l'Italie, s'arrêtant de préférence auprès des cours de Berlin, de Weimar, de Munich, de Vienne, de Turin, de Florence, de Rome, de Naples. Il revint par la Suisse et la région rhénane, pour faire visite à ses parents de Stuttgart et de Carlsruhe. Impatient de partir pour Londres, qui était sa dernière étape avant de rentrer à Saint-Pétersbourg, il avait rayé de son itinéraire les petites capitales de la Confédération germanique, telles que Darmstadt, Mecklembourg, Brunswick, etc... Mais le vieux souverain de la Hesse électorale, le grand-duc Louis II, insista pour obtenir au moins un arrêt de quelques heures à sa cour. Le jeune Césaréwitch ne crut pouvoir se dérober à cette instance et accepta, comme une corvée, l'invitation grand-ducale ; il arriva le 12 mars 1838 à Darmstadt.

Cette corvée lui ménageait une surprise. Louis II avait quatre enfants, trois fils et une fille. Celle-ci était la cadette de tous; elle achevait à peine sa quinzième année. Alexandre-Nicolaïéwitch s'éprit d'elle instantanément.

Le soir même, il dit à ses aides de camp, Orlow et Kavéline : « C'est elle que je rêvais. Je n'épouserai jamais qu'elle. » Et il écrivit aussitôt à ses parents pour les supplier de l'autoriser à demander la main de la jeune fille.

Comme on l'attendait à Londres, il dut s'arracher au sortilège de Darmstadt; mais il y revint précipitamment, dès qu'il eut quitté le sol anglais.

La réponse de ses parents ne l'encourageait cependant pas dans sa ferveur matrimoniale. On lui intimait l'ordre de hâter son retour ; quant au mariage, l'affaire était à examiner; on verrait plus tard.

Alors, il déclara tout net à Orlow et Kavéline qu'il renoncerait au trône plutôt que de ne pas épouser la princesse Marie.

Rentré peu après à Saint-Pétersbourg, il réitéra devant ses parents cette ferme déclaration

L'orgueilleux autocrate Nicolas Ier et sa très fière épouse Alexandra de Prusse se montrèrent néanmoins inexorables. Et, comme le Césaréwitch ne s'en obstinait que plus dans son amour contrarié, ils finirent par lui avouer le vrai motif de leur résistance.

Le grand-duc Louis II avait épousé en 1804 la princesse

Wilhelmine de Bade, qui avait alors seize ans. De leur union étaient nés deux fils, le prince Louis en 1806 et le prince Charles en 1809. Bientôt après, la mésintelligence s'était glissée dans le ménage grand-ducal, entraînant la rupture définitive des rapports conjugaux. Cette situation était notoire, avérée. La grande-duchesse Wilhelmine menait sa vie, de son côté; on lui attribuait des caprices nombreux.

Or, vers le printemps de 1823, la petite cour de Darmstadt apprit avec stupeur que la souveraine était enceinte. Le 15 juillet, elle mit au monde un troisième fils, le prince Alexandre, qui devait plus tard former la souche des Battenberg. Pour l'honneur de sa couronne et de sa famille, Louis II assuma la paternité de l'enfant. Mais tout le monde connaissait le père authentique; on n'osait même pas le nommer, tant il était subalterne. L'année suivante, le 8 août 1824, la grande-duchesse donnait le jour à un autre enfant, de même origine, la princesse Marie.

La révélation de ce secret, qui était la fable de toutes les cours allemandes, ne changea rien aux sentiments ni aux résolutions du Césaréwitch : « N'importe! disait-il. J'aime la princesse Marie, je l'épouserai. Plutôt que de renoncer à elle, je renoncerai au trône. »

L'empereur Nicolas avait fini par céder. Le 16 avril 1841, le césaréwitch Alexandre avait épousé, au Palais d'hiver, la princesse Marie de Hesse.

Malgré le pénible mystère de sa naissance, la jeune Césarewna fut très sympathiquement reçue par sa nouvelle famille et ses futurs sujets. On s'accordait à la trouver belle et d'une distinction parfaite. En dépit de sa jeunesse, elle manifestait les goûts les plus sérieux; elle s'adonnait activement aux œuvres charitables et le Saint-Synode admirait sa piété. Les gens de la Cour ne lui reprochaient qu'un peu de raideur, un accueil trop réservé, trop cérémonieux. Son époux la comblait d'égards et de tendresse. Lorsqu'il monta sur le trône, le 2 mars 1855, elle avait déjà de lui cinq enfants.

Mais ces grossesses multiples et deux autres qui survinrent encore délabrèrent sa santé. Elle avait toujours eu la poitrine délicate : le rude climat de Saint-Pétersbourg l'éprouvait cruellement.

Dans la vie retirée à laquelle ses médecins la condamnaient de plus en plus, elle s'aperçut bientôt que l'Empereur se lassait

d'elle. Très digne, elle souffrit en silence, conservant malgré tout une gratitude infinie pour l'homme trop charmant dont elle avait eu le premier amour et qui avait fait d'elle, pauvre petite princesse disqualifiée, une Majesté impériale, une Tsarine de toutes les Russies.

Cependant, Alexandre-Nicolaïéwitch allait d'aventure en aventure, de caprice en caprice.

Un jour, il sembla se fixer dans un sentiment profond. La personne qui le lui inspira était une jeune fille de vingt ans, aussi remarquable pour l'intelligence que pour la beauté, la princesse Alexandra-Serguéïéwna Dolgorouky, n'ayant d'ailleurs qu'une parenté ancestrale avec la princesse Catherine-Michaïlowna. C'est elle, dit-on, qui servit de modèle à Tourguéniew pour la voluptueuse héroïne de *Fumée*. Vers 1860, à l'époque des grandes réformes, elle joua un rôle important. Par la décision de son caractère et la supériorité de son esprit, elle obligea souvent Alexandre II à persévérer dans les voies hardies où il s'était engagé. On la surnommait « la Grande Mademoiselle. » Mais brusquement, pour des motifs ignorés, la liaison se dénoua ou parut se dénouer. Alexandra-Serguéïewna épousa le vieux général Albédinsky, dont le Tsar s'empressa de faire un gouverneur de Varsovie.

D'autres caprices, d'autres amours suivirent, non moins éphémères les uns que les autres.

***

Après tant de succès faciles et qui presque toujours s'offraient d'eux-mêmes, Alexandre-Nicolaïéwitch n'avait d'abord rien compris à la résistance de Catherine-Michaïlowna. Puis il s'était piqué au jeu, ne pouvant admettre qu'elle demeurât insensible à ses avances. Eh quoi ! lui, l'héritier des Romanow, le Tsar autocrate de toutes les Russies, une gamine de dix-sept ans le fuyait, le repoussait ! Pourtant n'avait-il pas maintes fois constaté son ascendant sur les femmes ? Avait-il jamais rencontré une rebelle ?... Puis il s'était méprisé de s'obstiner ainsi à la poursuite d'une vierge rétive.

Enfin elle avait eu pitié de lui et elle était venue à Babygone.

Alors, il avait savouré l'ineffable joie d'être aimé pour lui-même par cette belle créature exquise et caressante.

Après quelques mois de ce bonheur inouï, on la lui avait

enlevée; elle était partie pour Naples. Mais elle l'aimait toujours; elle le lui écrivait quotidiennement. Donc, il avait le droit de la reprendre. Au besoin, il userait de contrainte. Les moyens ne lui manquaient pas; l'omnipotence impériale n'était pas un vain mot. Le comte Schouvalow et ses policiers de la Troisième section avaient mené à bien des affaires plus difficiles, dont personne n'avait jamais rien su.

Cependant, hors de son Empire, des événements graves s'accomplissaient. L'Autriche était vaincue à Sadowa; la Confédération germanique tombait sous la domination de la Prusse; l'affaire du Luxembourg présageait un conflit prochain entre la France et l'Allemagne; l'insurrection de la Crète menaçait de rouvrir la question d'Orient. Mais les souverains sont des hommes. De même qu'ils ne portent pas constamment leur couronne sur la tête, de même « la considération de leurs sujets et de leur propre gloire, » comme dit Bossuet, n'occupe pas toujours le premier plan de leur pensée.

Ainsi, malgré le grand bruit d'armes qui remplissait alors l'Europe, malgré tous les soucis du pouvoir suprême, les sentiments d'Alexandre-Nicolaïéwitch suivaient leur progression naturelle. Attisés par l'absence, magnifiés par le souvenir et le rêve, ils tournaient de plus en plus à la passion fiévreuse, exclusive, obsédante, à cette incurable maladie des sens et de l'âme, qui est parfois si terrible quand elle fond sur les hommes de son âge. Le maître de l'élégie latine, Properce, l'avait déjà observé, sous une forme pittoresque :

Sæpe venit magno fœnore tardus amor.

Désormais, cette passion ne le lâcherait plus; elle deviendrait la grande affaire de sa vie; elle primerait ses devoirs d'époux et de père; elle s'introduirait dans les calculs les plus secrets de sa politique; elle régirait toute sa conscience; elle le dominerait jusqu'à la mort.

III

Au mois de juin 1867, sur la pressante invitation de Napoléon III, Alexandre II vint à Paris pour visiter l'Exposition universelle. Accompagné de ses fils, les grands-ducs Alexandre et Wladimir, il arriva le samedi, 1er juin, et descendit au palais de l'Élysée.

Le lendemain, il allait aux courses, puis il dînait aux Tuileries. Le 3 juin, repos. Le 4, représentation de gala à l'Opéra. Le 5, visite à la Sainte-Chapelle, où un groupe d'avocats eut l'ingénieuse idée de lui lancer en pleine figure : « Vive la Pologne, monsieur! » Le jeudi 6, grande revue militaire à Longchamp; le roi de Prusse y assistait également. C'est au retour, devant la Cascade, qu'un réfugié polonais, Bérézowski, tira deux coups de revolver sur le Tsar qui occupait la même voiture que Napoléon III. Les souverains opposèrent un calme parfait au geste de ce furieux, qui d'ailleurs ne les atteignit pas.

L'année précédente, à Saint-Pétersbourg, Alexandre II avait essuyé aussi tranquillement le feu de l'anarchiste Karakosow. Cet imperturbable courage, dont il devait plus tard donner tant de preuves, ne lui imposait aucun effort, étant fait à la fois de vaillance naturelle, de fatalisme et de piété. Il fut donc fort surpris lorsqu'on lui annonça, dès son retour à l'Élysée, la visite de l'impératrice Eugénie.

La pauvre souveraine avait les mains tremblantes, la figure défaite. Les mauvais jours étaient venus pour l'Empire français. Le brillant décor de l'Exposition universelle ne faisait illusion à personne. Au dehors comme au dedans, l'édifice impérial craquait de toutes parts. En ce mois de juin 1867, les nouvelles qu'on recevait du Mexique ne laissaient plus aucun doute sur la catastrophe prochaine. L'empereur Maximilien était déjà bloqué dans Quérétaro; avant peu de jours, on apprendrait son exécution. Du côté de l'Allemagne, les inquiétudes n'étaient pas moindres. Aussi Napoléon III avait-il attaché une particulière importance à la visite du Tsar; il espérait séduire son hôte, apaiser en de confiantes causeries les ressentiments que notre politique envers la Pologne lui laissait au cœur, enfin le gagner à notre cause pour arrêter les progrès de l'influence prussienne en Europe. Et voilà que cette visite, commencée par le scandale injurieux de la Sainte-Chapelle, aboutissait à l'affront d'un régicide. L'impératrice Eugénie avait de quoi être émue. Elle eut cependant le tort, ainsi qu'il lui advenait trop souvent, d'obéir au premier mouvement de sa nature impulsive. Dès qu'elle fut en présence du Tsar, elle s'effondra dans une crise de nerfs. Les grands-ducs Alexandre et Wladimir la portèrent sur un canapé; l'Empereur appela au secours, mais soudain elle se redressa, expliqua d'un

signe qu'elle ne pouvait parler et regagna précipitamment sa voiture sans avoir dit un mot.

Les jours suivants, il y eut encore des bals, des fêtes, une excursion à Fontainebleau. Mais le charme était rompu. De crainte d'un nouvel accident, on avait hâte de voir Alexandre II quitter la France.

Avec son affable courtoisie de grand seigneur, il continuait d'exprimer une vive satisfaction pour les égards et les plaisirs dont il était comblé. Mais, plusieurs fois, on remarqua son air distrait, sa physionomie tendue, l'étrange éclat de son regard lointain.

La police française était sans doute renseignée sur cette contention de son esprit.

Après six mois d'exil, Catherine-Michaïlowna était venue le rejoindre à Paris.

Elle logeait dans un hôtel discret de la rue Basse-du-Rempart. Chaque jour, chaque soir, elle se rendait à l'Élysée, où elle pénétrait par la grille qui est à l'angle de l'avenue Gabriel et de l'avenue Marigny.

Tout le temps qu'il pouvait soustraire aux festivités officielles, il le lui consacrait. Là encore, sous les beaux ombrages où Mme de Pompadour se plut à errer jadis, où Napoléon Ier, arrivant tout droit de Waterloo, mesura l'immensité de son désastre et l'horreur des jours qui lui restaient à vivre, Catherine-Michaïlowna s'entendit répéter les paroles solennelles de Babygone : « A la première possibilité, je t'épouserai; car je te considère, dès maintenant et pour toujours, comme ma femme devant Dieu. »

Elle eut aussi l'orgueilleuse douceur de lui entendre dire : « Depuis que j'ai commencé à t'aimer, aucune autre femme n'a plus existé pour moi... Pendant toute l'année où tu m'as si cruellement repoussé comme pendant tout le temps que tu viens de passer à Naples, je n'ai désiré aucune autre femme. »

***

Leur liaison prit dès lors un caractère définitif.

A Saint-Pétersbourg, Catherine-Michaïlowna revint demeurer chez sa belle-sœur, mais cette fois dans un joli hôtel du Quai Anglais, où elle occupait le rez-de-chaussée, ayant ses domestiques et ses équipages personnels. Cette combinaison permet-

tait au prince Michel Dolgorouky de tenir avec beaucoup de dignité le rôle scabreux que les convenances et le loyalisme imposent au frère d'une favorite.

Pendant les séjours de l'Empereur à Tsarskoïé-Sélo, à Péterhof et à Livadia, elle y louait une villa.

Au Palais d'hiver, l'ancien cabinet de Nicolas Ier leur offrit de nouveau son hospitalité austère et sûre.

A Tsarskoïé-Sélo, ils se rencontraient dans une petite chambre, située à l'extrémité de l'aile qui s'étend devant la roseraie de Catherine II. L'installation était plus que simple : la pièce, éclairée par une seule fenêtre, ouvrait directement sur le vestibule qui accédait aux appartements privés du Tsar; elle ne contenait qu'un lit, deux chaises, une table et une toilette.

A Péterhof, ils retrouvaient leur cher pavillon de Babygone.

A Livadia, où la résidence impériale ne consistait alors qu'en un chalet de bois, l'Empereur, ne pouvant y cacher aucun de ses gestes, allait voir son amie chez elle.

* * *

Toute absorbée dans son amour, la jeune princesse menait une vie de pénombre et de réclusion.

Elle n'acceptait jamais à dîner ; elle n'allait jamais au théâtre. On ne la rencontrait guère que dans les bals où assistait l'Empereur, parce qu'elle dansait à merveille et que c'était, pour lui, un enchantement de la voir danser.

De même, il l'avait nommée demoiselle d'honneur de l'Impératrice, afin qu'elle eût ses entrées à la Cour et qu'elle ornât de sa beauté les réceptions officielles.

Hautaine et sèche, la Tsarine délaissée accueillait avec son plus froid sourire les révérences de sa jeune rivale. D'ailleurs, elle se méprenait grandement sur la trahison nouvelle de son époux; elle n'y voyait qu'une aventure banale dont il se lasserait vite..., comme des précédentes. Mais pouvait-elle ne pas juger ainsi? Sa fierté, sa droiture, le souvenir de leur amour ancien, tout lui interdisait d'imaginer le serment sacrilège de Babygone : « A la première possibilité, je t'épouserai. » Car enfin, cette « possibilité, » c'était sa mort!

Dans leurs rencontres quotidiennes et clandestines, les deux amants goûtaient un rare bonheur. De cette vierge ignorante,

Alexandre-Nicolaïéwitch avait su faire une amoureuse accomplie. Elle lui appartenait entièrement. Aussi ne se lassaient-ils pas de s'expliquer l'un à l'autre, de se comprendre et de se pénétrer. « Ce qui fait que les amants ne s'ennuient jamais ensemble, a dit La Rochefoucauld, c'est qu'ils parlent toujours d'eux-mêmes. »

Cependant la politique se mêla bientôt à leurs entretiens : elle occupait forcément, dans la vie du Tsar, une place trop considérable et lui apportait des soucis trop fréquents pour qu'il s'abstînt d'en parler à sa maîtresse.

Il mit un soin charmant à l'instruire des grands intérêts publics dont il était l'arbitre suprême. Peu à peu, il lui confia tout, ne prenant même aucune décision importante avant d'en avoir causé avec elle. Il l'entretenait ainsi des affaires les plus variées, gouvernement général de l'Empire, négociations diplomatiques, réformes administratives, organisation militaire, police, travail des ministres, promotions hiérarchiques, faveurs, disgrâces, intrigues de la Cour, prétentions et rivalités de la famille impériale, tout l'écrasant labeur que le mécanisme du pouvoir autocratique faisait constamment retomber sur lui. Comme elle avait l'esprit clair, le jugement droit et la mémoire exacte, elle le suivait sans peine dans ses raisonnements. Parfois même, d'un mot juste, elle l'aidait à conclure.

Mais le plus précieux service qu'elle lui rendait, c'est que, devant elle, il pouvait penser tout haut.

Le vif sentiment qu'il avait de sa puissance et de sa responsabilité souveraines élevait autour de lui une infranchissable barrière. Il délibérait longuement avec ses ministres, il exigeait d'eux une entière franchise, il provoquait au besoin leurs objections. Le reste ne les regardait plus. Il aurait craint de se diminuer à leurs yeux, s'il leur avait laissé voir ses doutes, ses perplexités, ses contradictions, tout le travail préparatoire de sa décision finale, qu'il leur signifiait ensuite comme un ordre émané de sa libre omnipotence.

Avec Catherine-Michaïlowna au contraire, il pouvait s'épancher sans réserve. D'elle, rien à craindre. Ayant renoncé au monde, toute recluse en son amour, elle n'avait aucune coterie derrière elle. Ce qu'ils se disaient l'un à l'autre, personne n'en savait rien. Leur univers commun tenait tout entier dans le cercle de leurs bras. Aussi, quand une difficulté politique pré-

occupait le Tsar, c'est presque toujours auprès de sa maîtresse qu'il découvrait la solution et qu'il sentait sa volonté se fixer. Par cela seul qu'il n'avait plus à surveiller ses paroles, il voyait plus clair en lui.

***

Il voulut qu'elle l'accompagnât désormais dans tous ses voyages, particulièrement à Ems, où il allait prendre les eaux chaque année.

L'Empereur et sa suite occupaient l'Hôtel des Quatre Tours ; la princesse Dolgorouky et son amie, Mme S..., s'installaient dans une villa du voisinage, le Petit Élysée.

Au mois de juin de 1870, cette villa connut des secrets que le Gouvernement français eût payés cher.

Catherine-Michaïlowna reçut la confidence immédiate des graves entretiens qui se poursuivirent alors, pendant quatre jours, entre Alexandre II, Guillaume Ier, le prince Gortchakof et le comte de Bismarck. Son ami lui expliqua tout l'échiquier européen, la politique aventureuse de la France, l'attitude suspecte de l'Autriche, l'imminence d'un conflit et, par suite, l'obligation où se trouvait la Russie de renouer son alliance traditionnelle avec la Prusse,... après s'être fait assurer quelques profits en Orient.

Un mois plus tard, quand la candidature Hohenzollern mit le feu aux poudres, Alexandre dit à Catherine :

— Tu vois comme j'avais raison !... Dans cette affaire, la France a tous les torts.

Son opinion se modifia un peu, après Sedan. Le brusque effondrement du régime napoléonien, la marche victorieuse des armées allemandes sur Paris, l'exaltation folle du nationalisme germanique, l'accroissement imprévu et démesuré de la puissance prussienne lui donnèrent à réfléchir. Il n'en gardait pas moins toutes ses sympathies de cœur à son oncle Guillaume et les lui témoignait publiquement. D'ailleurs, il se considérait comme irrévocablement lié à la Prusse par l'accord d'Ems.

Le 29 septembre, il reçut la visite de Thiers, qui venait l'adjurer de se mettre à la tête des Puissances neutres pour refréner les convoitises de l'Allemagne et la contraindre à respecter l'équilibre européen.

On a prétendu que, dans l'émotion de son patriotisme, Thiers

s'était mépris sur l'accueil du Tsar : il aurait, dit-on, attaché trop d'importance à des paroles aimables, compatissantes, laudatives même, qui s'adressaient moins au négociateur qu'à l'homme d'État illustre et universellement respecté.

Pourtant, à peine l'audience terminée, Alexandre II confiait à sa maîtresse la vive impression sous laquelle il venait de quitter le plénipotentiaire français.

— Il m'a intéressé passionnément. Quelle intelligence merveilleuse !... Et quelle foi dans le relèvement de la France ! Il croit même qu'elle se relèvera si vite qu'il est allé jusqu'à m'offrir son alliance... C'est un noble cœur et un grand patriote. Je voudrais faire quelque chose pour lui...

Mais il ne fit rien ; car il ne concevait pas encore le péril que représentait, pour la Russie, la création d'une grande Allemagne unifiée. Il ne devait le concevoir que trois ans et demi plus tard, quand éclata la crise de 1875.

***

Vers les derniers jours de ce même automne, un événement grave, intime et trop naturel, vint troubler le tranquille bonheur des deux amants. Catherine-Michaïlowna se reconnut enceinte.

Elle n'en éprouva que de la joie, une joie illuminante et fière, comme à un éveil subit et radieux de l'instinct maternel. Alexandre-Nicolaïéwitch en fut bouleversé.

D'abord, il y voyait pour elle une flétrissure ineffaçable, la révélation publique de son déshonneur. Certes, la crainte de la Chancellerie secrète inspirait à toute la société russe un tel respect de la Majesté impériale, qu'on se garderait bien de clabauder à voix haute. Mais, entre soi, portes closes, que ne dirait-on pas ?...

Une considération, où la morale n'avait rien à faire, le désolait encore. Dans le ravissement que lui causait la beauté de sa maîtresse, l'idéalisme esthétique tenait presque autant de place que le désir et la volupté. Il admirait en elle la perfection pure, le modèle accompli du corps féminin. Mû par un pressentiment superstitieux, il s'imaginait qu'en la rendant mère, il l'exposerait à un péril mortel.

Mais tout se passa pour le mieux. Elle mena sa grossesse à terme, sans le moindre accident. Jusqu'au dernier jour, personne

ne s'en aperçut, pas même sa belle-sœur, chez qui elle occupait un logement séparé, à l'hôtel du Quai Anglais.

Par une fortune singulière, la gestation n'avait pas changé la sveltesse de ses contours. Une photographie, qu'on fit d'elle au huitième mois, ne laisse apercevoir aucun élargissement de sa taille ni de son buste.

Le 11 mai 1872, dans la soirée, elle éprouva les douleurs annonciatrices.

Afin que l'événement s'accomplît dans un mystère absolu, l'Empereur avait décidé que, aux premiers symptômes de la délivrance, Catherine-Michaïlowna viendrait s'installer au Palais d'hiver, dans l'ancien appartement intime de Nicolas Ier, qui était le lieu habituel de leurs rencontres. Des aménagements de couloirs, un escalier dérobé, des consignes rigoureuses isolaient complètement cette partie de la résidence impériale.

Sans prévenir sa belle-sœur, ni même sa femme de chambre, pour que le secret fût encore plus certain, la jeune femme se rendit seule en voiture au Palais d'hiver, où elle pénétra, comme d'habitude, par une porte basse dont elle avait la clef.

L'Empereur, averti, accourut immédiatement et passa une heure auprès d'elle. Mais soudain les douleurs s'apaisèrent. Présumant qu'elle s'était alarmée trop tôt, elle s'endormit d'un sommeil paisible sur un simple divan de reps bleu ; car il n'y avait pas de lit dans cette pièce retirée où l'on n'avait rien changé depuis le temps de Nicolas Ier. Après s'être assuré qu'elle ne souffrait plus, Alexandre-Nicolaïéwitch regagna son appartement et se coucha aussi. Catherine resta complètement seule. En cas de besoin, elle n'avait à sa disposition qu'un vétéran-grenadier, qui montait la garde à la porte de la chambre.

C'est ce vieux soldat qui, vers trois heures, vint éveiller le Tsar.

Un domestique de confiance alla vite chercher le médecin-accoucheur, Krassowsky, et la sage-femme. Mais les praticiens tardaient à venir ; car ils demeuraient loin. De minute en minute, l'état de Catherine, qui se tordait sur le divan de reps, devenait plus inquiétant. Alexandre, blême, lui tenait les mains et l'encourageait tendrement.

Enfin, le docteur Krassowsky arriva, suivi de la sage-

femme. Avant même qu'il eût procédé à aucun examen, le Tsar lui dit, sur le ton où il donnait ses ordres :

— S'il le faut, sacrifiez l'enfant; mais, elle, à tout prix, sauvez-la !

Longue fut la crise finale. A neuf heures et demie du matin, Catherine mit au monde un fils.

L'Empereur fut obligé de la quitter en hâte. C'était dimanche : toute la Cour l'attendait pour la messe.

L'enfant, qui était vigoureux et beau, reçut au baptême le nom de George. On le transporta, le jour même, dans une maison discrète du Mochkow Péréoulok, où demeurait le général Ryléïew, chef de la Sûreté personnelle de l'Empereur. Resserrés entre le canal de la Moïka et les longs murs des écuries impériales, ces parages étaient peu fréquentés. En outre, la fonction du général Ryléïew justifiait la présence continue des gendarmes qui empêchaient tout stationnement aux abords de la maison. Le nouveau-né fut confié aux soins d'une nourrice russe et d'une gouvernante française.

*
* *

Si clandestin qu'eût été l'accouchement, le bruit s'en était bientôt répandu.

L'ambassadeur d'Allemagne, prince de Reuss, qui entretenait autour du Tsar un excellent service d'espionnage, fut instruit le premier; c'est même par lui que la princesse Michel Dolgorouky, la belle-sœur de Catherine, apprit l'événement qui, malgré ce qu'elle savait mieux que personne depuis si longtemps, la stupéfia.

Dans la famille impériale et surtout dans l'entourage du Césaréwitch, on était consterné. Les frères préférés de l'Empereur, les grands-ducs Constantin et Nicolas, sa vieille et chère cousine la grande-duchesse Hélène-Pavlowna n'étaient pas les moins affligés. A leur tristesse irritée se mêlaient toutes les craintes que pouvait faire concevoir, pour l'avenir, l'intrusion de ce bâtard dans la lignée des Romanow.

Quant à l'impératrice Marie, qui n'avait pas été la dernière informée, elle ne laissait rien voir de ses pensées intimes. Taciturne, froide et guindée, elle tenait les curiosités à distance. Mais, depuis cette époque, le mal caché, qui la rendait si débile sous son air majestueux, fit des progrès rapides.

L'émotion de la famille impériale fut prompte à se répandre dans les milieux aristocratiques de Saint-Pétersbourg et, de là, dans ceux de Moscou : elle se manifestait principalement chez le prince Paskiéwitch, marié à la comtesse Worontzow, chez le prince Tscherbatow, marié à la comtesse Panine, chez le comte Orlow-Davydow, marié à la princesse Bariatinsky, chez le comte Worontzow-Dachkow, marié à la comtesse Schouvalow, chez la princesse Kourakine, maîtresse de la cour de Césarewna. On y jugeait sévèrement la conduite de l'Empereur. Si l'on avait jusqu'alors fermé les yeux sur sa liaison romanesque, on se scandalisait maintenant de ne pouvoir plus l'ignorer. On s'indignait de ce qu'un souverain de cinquante-quatre ans, déjà grand père, ne fût pas plus maître de ses passions. Puis on était choqué par l'énorme différence d'âge qui séparait les deux amants. Enfin, se rappelant comme la santé de l'Impératrice était précaire, on se demandait avec inquiétude si la maîtresse d'aujourd'hui ne deviendrait pas un jour l'épouse légitime, si même elle ne prétendrait pas s'élever plus haut.

Le mécontentement s'exprima plus vif encore, à la fin de l'année 1873, lorsqu'on apprit que la favorite venait de mettre au monde un deuxième enfant, une fille qui reçut le nom d'Olga.

Cette fois, l'Empereur connut les reproches que la notoriété de son adultère lui attirait de toutes parts. Le comte Pierre Schouvalow, chef de la Troisième section, eut le courage de les lui révéler. Personne n'était plus qualifié pour une communication aussi délicate. Il en avait d'abord le devoir officiel, puisqu'il était préposé à la surveillance de l'esprit public; il en avait aussi l'autorité morale, une autorité qui lui venait moins de sa terrible fonction que de sa naissance, de sa fortune et de son caractère. Malgré la confiante amitié qui l'unissait à Schouvalow, le Tsar l'écouta d'un air froid, hautain, sans paraître nullement troublé par ce qu'on pouvait dire ou penser de son existence personnelle.

Mais, à quelque temps de là, le chef de la Chancellerie secrète, le grand Inquisiteur de l'Empire, commit une imprudence grave : il oublia que le système de délation, qu'il avait si habilement organisé dans tous les milieux sociaux, s'appliquait aussi à lui. Un soir, causant avec quelques intimes dont il se croyait sûr, il se mit à déblatérer contre Catherine-Michaï-

lowna ; il montrait l'Empereur absolument dominé par elle, ne voyant plus que par elle et capable désormais des pires folies pour lui témoigner son amour ; il alla jusqu'à dire :

— Mais je la briserai, cette gamine !

Le propos fut dénoncé, le lendemain, au général Ryléïew, qui s'empressa de le répéter à son maître.

Alexandre II n'en fit aucune remontrance à Schouvalow ; mais il se résolut intérieurement à le tenir désormais éloigné de sa personne et, par conséquent, à lui retirer la direction de la Chancellerie secrète.

Peu après, au début de juin 1874, comme le Tsar prenait les eaux d'Ems, le chef de la Troisième section vint lui faire son rapport habituel. L'Empereur l'accueillit cordialement par ces mots :

— Je te félicite, Pierre-Andréïéwitch.

— Puis-je savoir, Sire, ce qui me vaut les félicitations de Votre Majesté ?

— Je viens de te nommer mon ambassadeur à Londres.

D'une voix qui s'étranglait un peu, Schouvalow se confondit en remerciements.

Pour lui succéder à la direction de la police occulte, l'Empereur désigna, non plus un personnage de haut rang comme Pierre-Andréïéwitch et ses prédécesseurs Benckendorff, Dolgorouky, Orlow, mais un modeste officier, qui ne serait en toute circonstance qu'un aveugle instrument de la volonté souveraine, le général Potapow.

***

Cependant Alexandre II se préoccupait du sort réservé à ses enfants adultérins. Pour ne pas découvrir le secret de leur naissance, il avait ordonné qu'on les baptisât clandestinement. Et même, par surcroît de précaution, il avait déchiré de ses propres mains leur acte de baptême.

Mais, à la réflexion, il avait aperçu tous les tracas, toutes les gênes humiliantes qui, plus tard, poursuivraient fatalement ces deux enfants de sa chair et de son âme, s'il les engageait dans la vie sans le moindre état civil.

Pour leur créer un statut légal, les lois organiques de l'Empire lui conféraient les moyens nécessaires. Elles proclamaient, en effet, dans l'article premier : « L'Empereur de toutes les

Russies est un monarque autocrate, d'une puissance illimitée. Dieu lui-même ordonne d'obéir à son pouvoir suprême, non seulement par crainte, mais encore par mandement de la conscience. » Elles proclamaient encore, dans l'article 70 : « Un ordre impérial, édicté à propos d'une affaire particulière, abroge les prescriptions des lois générales en ce qui concerne ladite affaire. » Toute décision, qui portait la signature du Tsar, avait donc le caractère légal et la force exécutoire, quelle que fût la nature ou la teneur de cette décision. En principe, les ordres impériaux devaient être notifiés au Sénat dirigeant qui, malgré l'apparence de son titre politique, n'était qu'une assemblée judiciaire, une haute cour de revision, d'enquête et d'enregistrement. Il était pourtant loisible au souverain de décider que tel ou tel de ses ukazes ne serait montré à personne.

Dans ces conditions, Alexandre II pouvait facilement créer à ses enfants adultérins un état civil. Même, en droit strict, par la prérogative de sa puissance illimitée, il aurait pu les légitimer.

Il hésita quelque temps sur le nom de famille qu'il leur attribuerait. De prime abord, le nom de la mère, le beau nom de Dolgorouky, semblait indiqué. Mais Alexandre n'admit pas que des enfants, issus de lui, fussent rattachés de force à une lignée masculine qui les eût désavoués. Puisqu'ils avaient pour père un Romanow, ne convenait-il pas plutôt qu'une filiation distincte, une branche nouvelle partît d'eux, comme une greffe entée sur l'arbre ancestral ? Il ne fallait pas toutefois que la mère parût ainsi les répudier.

Or, par ses ancêtres paternels, et notamment par Wladimir Monomaque, grand-prince de Kiew au XIIe siècle, Catherine-Michaïlowna se reliait à la descendance de Rourik. L'un des plus célèbres, parmi ces aïeux, était le prince Youry, huitième fils du Monomaque et qui fonda Moscou en 1147. S'inspirant de ce glorieux souvenir, Alexandre II octroya aux enfants de sa maîtresse le nom de Youriewsky, en y ajoutant la dignité princière et le titre d'Altesse.

Le 11/23 juillet 1874, il rédigea de sa main un ukaze, destiné à rester provisoirement secret, et en confia la garde à son fidèle aide de camp, la général Ryléïew. Le document était libellé ainsi :

UKAZE AU SÉNAT DIRIGEANT

Aux mineurs George et Olga-Alexandrowitch Youriewsky, Nous accordons les droits qui appartiennent à la noblesse et Nous les élevons à la dignité de Prince avec le titre d'Altesse.

(*Signé*) : ALEXANDRE.

A Tsarskoïé-Sélo, le 11 juillet 1874.

Par cet ukaze, Alexandre II n'attribuait pas seulement à ses enfants un nom familial qui les rattachait, sous un voile transparent, à la grande lignée de leur mère : il leur assignait encore le prénom patronymique d'Alexandrowitch, qui était comme l'aveu officiel de sa paternité.

***

Quand l'imprudent Schouvalow s'était laissé aller à dire que désormais l'Empereur voyait tout par les yeux de sa maîtresse, il n'exagérait pas. Mais pour être plus exact, il aurait dû ajouter que la jeune femme, n'ayant qu'une personnalité faible, voyait toutes choses comme son amant les lui montrait et que c'est toujours sa propre vision qu'il retrouvait en elle.

Un fait suffirait à prouver comme il l'associait étroitement à sa vie politique.

L'année 1875 s'était ouverte sous de mauvais présages. Entre la France et l'Allemagne, un conflit semblait imminent.

Alléguant quelques manifestations intempestives des évêques français à l'occasion du *Kulturkampf*, le prince de Bismarck nous accusait de vouloir troubler la paix du monde et de préparer une guerre de revanche. Les desseins, qu'il poursuivait par cette tactique diffamatoire, ne tardèrent plus à se révéler. Le prince Gortchakof, inquiet, fit parvenir à la Wilhelmstrasse des conseils de sagesse : la situation parut se détendre un peu. Mais bientôt la presse allemande reprit, de plus belle, sa campagne d'invectives contre la France. Alexandre II sentit alors que lui seul, par une intervention personnelle, pouvait maîtriser encore l'arrogance germanique; il résolut donc d'aller conférer sans retard avec son oncle Guillaume.

Si courte que dût être son absence, si graves que fussent les intérêts qu'il allait débattre, si occupé qu'il serait nécessaire-

ment par les conversations et les réceptions officielles, il ne put s'empêcher d'amener avec lui Catherine-Michaïlowna.

Il arriva le 10 mai à Berlin, accompagné du prince Gortchakof et descendit au palais de son ambassade, *Unter den Linden;* la princesse Dolgorouky, arrivée le même jour, s'installa dans un hôtel voisin.

Aussitôt reçu par l'empereur Guillaume, le Tsar lui déclara, sans détour, qu'il ne laisserait pas attaquer la France. Le vieux Kaiser, placide et souriant, affirma qu'il n'y pensait pas; mais il fit, en termes rudes, le procès du Gouvernement et du peuple français : il s'en remettait d'ailleurs à son chancelier pour éclairer pleinement Alexandre sur les griefs de l'Allemagne envers la France.

Le surlendemain, Bismarck eut audience à l'ambassade de Russie, dans un des vastes salons du premier étage. L'entretien fut long, sérieux et décisif.

Dès qu'il eut congédié son visiteur, Alexandre passa dans son appartement privé. Fidèle à ses habitudes d'extrême simplicité, il avait refusé d'occuper les chambres d'apparat situées sur la façade et il s'était logé dans une petite pièce mal meublée, qui prenait jour sur la cour intérieure.

La princesse Dolgorouky l'attendait là. Il lui raconta immédiatement l'entretien qu'il venait d'avoir :

— Bismarck a repris devant moi les explications embarrassées qu'il a servies hier à Gortchakof. Je lui ai laissé tout dire; mais je l'ai averti catégoriquement que jamais, sous aucun prétexte, je ne laisserais attaquer la France. « Sans ma neutralité, lui ai-je dit, l'Allemagne serait impuissante. Or, sachez-le bien : je ne resterais pas neutre... » Alors, il a voulu me démontrer que la France devient un danger pour le peuple allemand, car elle se relève beaucoup trop vite, et qu'il faut se dépêcher de la remettre à la raison avant qu'elle n'ait refait toute sa puissance militaire. Il a été jusqu'à me dire : « Aujourd'hui, rien ne nous serait plus facile que d'entrer à Paris; bientôt, nous ne le pourrions plus. » Là-dessus, je l'ai arrêté, en lui répétant, du ton le plus ferme, que je ne laisserais *jamais* attaquer la France. Il m'a tout de suite juré ses grands dieux que, personnellement, il n'avait aucune intention belliqueuse... Tu vois que j'ai bien fait de lui parler net.

Aussi, le soir même, pendant un bal de cour, Alexandre II

pouvait-il déclarer en toute sincérité à notre ambassadeur, le comte de Gontaut-Biron :

— Désormais, vous pouvez être parfaitement tranquille. L'Empereur m'a affirmé son très grand éloignement pour la guerre et sa volonté de maintenir la paix.

Instruit de ces paroles réconfortantes, notre ministre des Affaires étrangères, le duc Decazes, résumait exactement leur signification, lorsqu'il écrivait à Gontaut-Biron : « Nous avons échappé à un terrible danger. On allait nous placer entre l'invasion ou le désarmement. Il nous fallait un appui extérieur. Y pouvions-nous compter? La vieille Europe s'est enfin réveillée! »

Heureux de ce beau succès politique, heureux surtout d'avoir sauvegardé la paix du monde, Alexandre II reprit le chemin de Saint-Pétersbourg. Il y retrouva le printemps, qui a de si merveilleuses douceurs dans la Russie septentrionale.

Tsarskoïé-Sélo revit le couple des amants errer parmi les verdures, les bassins et les marbres où jadis Élisabeth et Catherine II avaient, elles aussi, promené leurs amours.

Le mois de juin allait finir, quand la princesse Dolgorouky commença une nouvelle grossesse, la troisième en moins de quatre ans. Le 23 mars 1876, elle accoucha d'un fils, baptisé Boris, qui succomba, quelques jours plus tard, à une maladie infantile.

MAURICE PALÉOLOGUE.

(A suivre.)

LES RESPONSABILITÉS DE LA GUERRE

LES INTRIGUES ALLEMANDES

AU MAROC

(1905-1914)

Lorsqu'après l'assassinat du docteur Mauchamps à Marrakech, en mars 1907, et après le meurtre de cinq ouvriers français du port de Casablanca en juillet de la même année, la France décida d'occuper Oudjda, puis d'opérer à Casablanca un débarquement pour protéger la vie de ses nationaux, il régnait dans l'Empire du Maroc une anarchie complète. Par un singulier paradoxe, cette anarchie voisinait avec un régime féodal fondé sur l'autorité absolue de chacun des grands seigneurs qui se partageaient le pouvoir et le contrôle des différentes régions de ce vieux pays. Le Sultan ne jouissait en réalité que des prérogatives précaires et limitées de chef religieux de l'Islam occidental. Son autorité temporelle ne dépassait guère la région de Fez, d'où il ne sortait que rarement, escorté d'une armée imposante, en prévision d'un coup de main, toujours possible, de l'un des nombreux prétendants à la suprématie. Il vivait des impôts levés les armes à la main, et son titre de Sultan ne lui valait qu'un respect illusoire. Telle était la situation du Maroc à cette époque ; c'était à peu près celle de la France à l'avènement de Louis XI.

Un pareil état de choses était éminemment propice aux

intrigues de l'intérieur et de l'extérieur : aussi les pêcheurs en eau trouble ne se faisaient-ils pas faute de tendre leurs filets et de risquer maints coups de harpon. Le Sultan lui-même, prisonnier des siens, en butte aux mille combinaisons que ne cessaient de lui suggérer les agents des Puissances étrangères, ne savait, si j'ose dire, à quel marabout se vouer. C'est dans ce milieu dangereux et trouble que se mouvaient les représentants de la France avec mandat de maintenir l'ordre, et que débarquèrent nos troupes et leurs chefs.

L'accord de 1904, suivi de l'arrivée de colons français, avait suscité, parmi les quelques négociants allemands établis au Maroc, un grand mécontentement. Dès lors, ils n'eurent plus qu'un but : semer sous les pas des Français les traquenards et les embûches. Ils utilisèrent pour cela tous les moyens et déployèrent une perfidie et une ténacité prodigieuses.

A peine eûmes-nous fait sentir le poids de nos armes, dont la force étonna tous ceux qui ne croyaient plus en elles, que l'opposition se déchaîna. L'Allemagne, parvenue de la dernière heure en matière coloniale, et qui, jusqu'alors, n'avait jamais pensé au Maroc, s'avisa soudain que cette terre était un morceau... d'empereur : la République voisine était indigne de la protéger.

Une vaste organisation politique, ordonnée et conduite avec une méthode implacable, prit naissance et exerça une action graduelle et formidable qui ne devait finir qu'en 1914, avec l'arrestion de ses principaux agents, véritablement « commissionnés » par l'Empire d'Allemagne. Un service serré d'espionnage et de contre-influence étendit ses ramifications jusque dans le Sud du Maroc. Des agents furent placés à Rabat, à Mazagan, Fez, Mogador, Marrakech. Les renseignements et les nouvelles étaient centralisés à Casablanca par le chef du service et transmis à Berlin par le canal des consuls et du représentant de l'Allemagne à Tanger. Inversement, et par la même voie, arrivaient les instructions et les ordres. Le but de cette organisation était de discréditer la France auprès des Marocains et dans le monde entier, de fomenter la révolte, de créer des difficultés de toute nature et de tous les instants, enfin de rendre impossible à la France l'exécution de son mandat. Ce n'est que grâce à l'énergie inlassable de nos représentants, à leur clairvoyance, à leur dévouement que le monde put atteindre 1914 sans que se

déchaînât une guerre vers laquelle tendaient tous les efforts des Allemands, selon un plan parfaitement organisé et approuvé secrètement par le Gouvernement impérial.

Dès la déclaration de guerre, par un de ces coups d'énergie dont il est coutumier, le maréchal Lyautey fit brusquement arrêter tous les Allemands résidant au Maroc, sans exception. Protestations, menaces, rien n'y fit. On les interna d'abord dans la vaste villa du chef de l'organisation Carl Ficke, puis ils furent dirigés sur des camps de concentration en Algérie. Les perquisitions faites dans leurs maisons, dans leurs propriétés urbaines et rurales, amenèrent la découverte d'archives aussi suggestives que l'étaient les monceaux de cendre de papiers trouvés dans tous les foyers. Convaincus que, faute de préparation, la France n'accepterait pas la guerre, ils ne détruisirent qu'à la dernière minute les pièces les plus compromettantes de leurs archives confidentielles.

D'après ce qui subsistait de ces archives, on a pu reconstituer toute l'action des agents secrets de l'Allemagne au Maroc. Les certitudes qu'apportaient ces documents, permirent au Conseil de guerre de Casablanca de prononcer de sévères et justes sanctions contre les principaux instigateurs de cette entreprise d'espionnage et de meurtre. Plusieurs d'entre eux furent condamnés à mort et passés par les armes, notamment Seyfert, Carl Ficke, Gründler, Brandt (dont la peine fut commuée).

Les dirigeants de l'organisation étaient surtout des commerçants aidés de quelques fonctionnaires de l'Empire d'Allemagne, à savoir :

Carl Ficke, chef du service, négociant à Casablanca;

Gründler, bras droit du précédent, négociant à Mazagan ;

Nehrkorn, neveu de Carl Ficke et négociant;

Brandt, négociant à Casablanca, chargé des intérêts de l'Autriche en qualité de vice-consul;

Docteur Holzmann, médecin à Marrakech;

Docteur Vassel, chargé de mission politique secrète à Fez;

Capitaine Karow, à Tanger;

Karl Hornung, journaliste à Tanger;

Seyfert, receveur des postes allemandes à Casablanca;

Tœnniès, négociant (surtout en armes de contrebande), à Rabat;

Frères Mannesmann, négociants dans tous les centres du Maroc;

Just et Sievers, secrétaires du consulat d'Allemagne.

Le dépouillement des quelque cinquante caisses de documents saisis dura huit mois : ils étaient rédigés en allemand, en anglais, en espagnol et en arabe.

C'est dans cet amas de pièces que nous allons puiser la preuve de la longue et patiente machination préparée par nos ennemis. On y trouvera le témoignage irréfutable que l'Allemagne souhaitait ardemment la guerre et qu'elle nous y acheminait, alors que, de l'aveu même des Allemands, la France n'en voulait à aucun prix et ne s'y préparait en rien.

***

Il faut remonter à l'année 1905. Ce fut alors que Guillaume II se rendit à Tanger. Ce grand coup devait à la fois frapper l'imagination des populations musulmanes et donner à la France un avertissement. Une propagande effrénée fut organisée en prévision de la visite de l'Empereur. Les indigènes furent travaillés à outrance. D'un bout à l'autre du Maroc on ne parlait que du puissant empereur *Guillermo*. Des milliers et des milliers de papillons multicolores furent lancés sur toute la côte, notamment à Tanger, portant ces mots : « Vive l'empereur Guillaume! Vive l'indépendance marocaine! » et, par un raffinement de perfidie : « Viva España! » (Il en existe encore des échantillons.)

Cette mise en scène n'ayant pas eu de résultat pratique immédiat, le chef de l'organisation usa de la provocation directe; il le fit un peu lourdement, comme toujours, ainsi que l'ambassadeur d'Allemagne lui-même fut obligé d'en convenir dans une lettre adressée à la Légation allemande à Tanger :

Copie transmise à Ficke par la Légation allemande à Tanger le 15 juin 1905.

« L'ambassadeur de France à Berlin a exposé à M. le secrétaire d'État que M. Carl Ficke a galopé de long en large autour de l'avant-poste français en compagnie de plusieurs cavaliers arabes, qu'il a menacé les Français du revolver en prononçant contre eux des injures et des menaces, jusqu'à ce que, finalement, il fût écarté par un sous-officier.

« Qu'en outre M. Ficke est le principal instigateur de toutes les réclamations; qu'également on a trouvé chez un de ses nombreux protégés la selle du *lieutenant Picard assassiné*.

« Monsieur le secrétaire d'État remarque que, quelque non fondées que puissent être ces allégations, il est à recommander, d'après son appréciation, que j'agisse par votre intermédiaire sur M. Carl Ficke, afin qu'il évite *autant que possible* toute provocation des Français. »

Les mots : « autant que possible » sont délicieux.

***

La rage des Allemands ne connut plus de bornes, et la lutte fut menée par d'autres moyens occultes dont le principal était de procurer aux Marocains des armes et des munitions pour tuer nos soldats. On les leur procura en quantités qui donnent le vertige, et qui font se demander avec admiration comment nos militaires purent, malgré tout, poursuivre et mener à bien la pacification.

Nous ne citerons que quatre pièces entre tant d'autres authentiques et caractéristiques :

Moritz Magnus junior, à Hambourg, à Tœnniès, à Rabat.

Hambourg, 7 janvier 1905.

« Je me permets de rappeler à nouveau ma maison à votre souvenir, pour la fourniture de matériel d'artillerie et d'armes portatives, et je serais heureux que vous me transmettiez vos ordres.

« Je possède dans un magasin de Hambourg, emballés en caisses bois et zinc, prêts à l'expédition : 35 000 fusils Werndl à un coup, *avec baïonnette* (je fais suivre une figure), *à 5 francs pièce* emballé franco Hambourg; 3 500 000 cartouches métalliques Werndl à percussion centrale, cal. 11 mm., *qualité du gouvernement*, en caisses bois et zinc de 2 000 p. à 50 francs le 1 000 emballé, franco Hambourg.

« En outre, j'ai prêts à l'expédition :

« 3000 fusils espagnols Remington, emballage en caisses bois à 16,50 pièce, emballé, franco Hambourg;

« 1 000 000 cartouches espagnoles Remington, cal. 43, balle *de plomb*, à 55 francs le 1 000.

« 2 000 000 cartouches Remington à balle *de plomb, à pointe de laiton* (1), cartouches réformées à 50 francs le 1 000.

« 15 000 fusils Gras français, modèle 66/74 *avec baïonnette* (épée Gras), à 12,50 pièce, emballés, franco Hambourg.

« Cartouches nouvelles pour les susdits, emballées, à 85 francs le 1 000, emballage compris, franco Hambourg.

« Comme matériel d'artillerie, je possède ce qui suit, prêt à la livraison immédiate :

« 1 batterie de 6 canons légers de campagne selon photo 900. Vous trouverez tous les détails pages 3 et 4 de mon catalogue rouge.

« Je vous accorde avec la commande le plus fort escompte sur les prix indiqués, à savoir 20 pour 100, 5 pour 100 et 2 1/2 pour 100.

« L'embarquement peut être exécuté immédiatement.

« Les âmes pèsent seulement 125 kilos; elles peuvent être portées à dos de mulet et toute l'artillerie peut être transportée par des hommes sans l'aide de chevaux.

« Je livre aux Républiques sud-américaines des pièces de campagne de 7 cm. 5 (75 millimètres) construction Krupp, sur commande, tandis que j'ai prêtes à l'expédition les pièces de 8 centimètres offertes plus haut.

« Vous trouverez les pièces 7 cm. 5 selon photo 907 spécifiées pages 18, 19, 20 et 21, traduites en espagnol.

« Comme la fabrication d'une ou plusieurs batteries de pièces de 7 cm. 5, dure deux mois, la batterie de 8 centimètres *qui est prête, mérite la plus grande attention.* Le plus fort escompte sur les prix des pages 19, 20 et 21 est aujourd'hui de 10 pour 100. »

Moritz Magnus, à Hambourg, à Tœnniès (suite).

Hambourg, le 9 janvier 1905.

« *Mitrailleuses.* — *En outre*, je possède prête à l'embarquement :

« 1 *mitrailleuse*, calibre 1 pouce, 5 canons, système Nordenfelt, sur pivot de marine avec affût de campagne, selon photos 905 et 905 a, page 10.

(1) *Note de l'auteur :* Balle extrêmement dangereuse et interdite par la Convention de La Haye.

« Pour cette arme, j'ai en magasin 16 000 cartouches et je vous offre la pièce complète avec les deux sortes d'affût, en excellent état, fabrication nouvelle aux prix marqués avec 10 pour 100 et 2 1/2 pour 100 d'escompte.

« Toutes les pièces que je vous offre parmi l'existant *du Gouvernement allemand* sont des pièces de première qualité, avec lesquelles il n'a été tiré que des coups d'essai ainsi que le prouvent *les livres officiels d'essais*.

« Les nouvelles pièces sont fabriquées par des usines de premier ordre et je garantis de toutes façons un matériel sans reproche.

« Je serais heureux que vous me fassiez faire des affaires et vous pouvez être persuadé que je vous servirai rapidement et à bon compte.

« Dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie, etc... »

A remarquer, dans la lettre du 7 janvier 1905, le prix dérisoire de 5 francs, soit, si l'on déduit l'escompte de 20 + 5 + 2,5 pour 100, le prix net de 3 fr. 71, pour un fusil *muni de sa baïonnette*, prix qui fait se demander comment pouvait vivre cette singulière fabrique d'armes, si elle n'était pas... subventionnée par un généreux Mécène.

Et que dire de la phrase : « Comme la fabrication d'une ou plusieurs batteries de 7 cm. 5 dure deux mois, la batterie de 8 centimètres, *qui est prête, mérite la plus grande attention*? » Cela ne signifie-t-il pas clairement que le destinataire est fort pressé de les recevoir?

Moritz Magnus, à Hambourg, à Tœnniès, à Rabat.

Hambourg, 17 janvier 1905.

« Comme suite à ma lettre du 11 courant, je vous prie de noter, en outre des armes que nous avons offertes, que j'ai en magasin et à votre disposition :

« 600 fusils espagnols Mauser à répétition, etc., etc.

« *Cartouches*. — Il existe bien une deuxième qualité qui est meilleur marché, mais, comme les cartouches sont chargées depuis le commencement du décennat 1890, la qualité n'est pas absolument sans reproche et il faudrait s'attendre à des ratés. C'est pour cette raison que je ne vous offre de prime abord que

de la marchandise de première qualité, ainsi que nous venons d'en expédier 3 000 000 de même qualité, *dans l'Est.*

« J'attends vos nouvelles avec plaisir et signe... »

Quel est donc ce gros client de l'Est? (De l'Est de l'Allemagne, s'entend.) La quatrième lettre va nous le dire :

A Gründler, à Mazagan.

Berlin, 15 mars 1906.

« Le pistolet à répétition est enfin parti pour Hambourg; la fabrique les livre tous en Russie *aux révolutionnaires* et elle a cessé *toutes autres livraisons.* »

Avions-nous tort de dire que ces deux dernières lettres feraient rêver le lecteur?

L'introduction de fusils, de mitrailleuses, de canons et de munitions en masse ne suffisait pas aux Allemands. Ils tentèrent de perfectionner les moyens de résistance des indigènes dissidents; voici une lettre qui montre jusqu'où ils poussaient le raffinement :

Saffi, le 17 mars 1906.

« Cher monsieur Gründler,

« Le matériel de télégraphie optique est arrivé par le dernier bateau, mais la douane d'ici ne l'a pas laissé passer. »

* * *

On voit que nous avions en réalité fort à faire. Mais rien ne faisant fléchir le courage tranquille de nos représentants et de nos troupes, la lutte prit une autre tournure. On entama une campagne de calomnies dans les journaux d'outre-Rhin et d'ailleurs : on dénonça de prétendues atrocités commises à Casablanca par les troupes françaises de débarquement; on laissa entendre que les Européens eux-mêmes, et notamment les Allemands, avaient été molestés dans leurs personnes et dans leurs biens. Cette campagne eut même son écho dans une partie de la presse française.

Le chef de l'organisation, Ficke, adressa alors un appel vibrant des Allemands du Maroc à la patrie allemande, appel qui fut répandu à des milliers d'exemplaires. Voici quelques passages de cette longue élucubration :

Casablanca, en août 1907.

« Les derniers événements de cette place ont été très déformés dans la presse, par suite de fausses nouvelles françaises.

« Le meurtre du docteur Mauchamps perpétré en mars dernier provoqua une grande agitation du côté français, bien que ce soit par la faute du docteur que la populace s'est précipitée sur lui.

« L'établissement de la T. S. F. excita de la part des Arabes, contre tout ce qui était français, une haine qui s'accrut lorsque commencèrent les travaux du port, suivis de l'établissement d'un petit chemin de fer Decauville pour le transport des matériaux...

« Les Arabes eurent l'impression croissante qu'on voulait leur prendre leur pays...

« Si le Sultan, s'éveillant de sa léthargie, était brusquement sorti de Fez *pour montrer qu'il est encore le maître du pays*, la suite des événements eût pris une autre tournure...

« Le matin du 30 juillet, un shérif fanatique parcourait les rues, prêchant la guerre sainte, et, l'après-midi du même jour, la populace se précipita sur la locomotive qui fonctionnait sur la grève et assomma neuf des ouvriers du port.

« Si des Français ne s'étaient pas installés au Maroc, tout cela ne serait pas arrivé...

« Le débarquement qui a suivi ce meurtre a causé un dommage considérable au commerce allemand en ravageant nos biens, et aucun de nous n'a perdu confiance dans les paroles de notre Empereur qui, lors de sa visite à Tanger, nous promit pleine sécurité et protection de nos intérêts et qui, tourné vers la nombreuse colonie allemande, réunie expressément à Tanger, ajouta : « Casablanca entendra encore parler de moi. »

« ... Nous espérons que notre patrie allemande ne laissera pas ses fils en plant. »

Le rédacteur de ce manifeste était conscient de ses mensonges, car il ajoutait cette phrase textuelle qui le trahit:

« On est ici sous l'impression que la Légation allemande à Tanger croit plutôt les rapports tendancieux de la Légation française que les faits rapportés par des Allemands. »

Nul n'ignore le rôle singulièrement louche du docteur Holz-

mann, dans l'affaire Mauchamps. La lettre suivante, d'une date postérieure, va nous en donner un aperçu :

Docteur Holzmann à Gründler.

Fez, 9 janvier 1909.

« En ce qui concerne mon état d'esprit au point de vue politique, je crois que qui connaît mon activité aurait dû savoir que j'ai, à proprement parler, fait plus à moi seul pour les intérêts de l'Allemagne, que tous les Allemands du Maroc réunis; toutefois, j'ai acquis la conviction, depuis la *première affaire Mauchamps*, que l'Allemagne me laisserait en plant et, au besoin, comme cela s'est d'ailleurs produit, me secouerait de ses chausses. »

Si l'on reprend le manifeste cité plus haut, on trouvera singulier que *seuls* les colons français étaient assassinés et jamais les colons allemands. Il saute aux yeux que ces massacres, pratiquement *inutiles* à la cause arabe, *nuisibles même et absolument stupides*, étaient fomentés par quelqu'un d'étranger au monde musulman. N'est-il pas singulier, qu'alors que tout était calme, brusquement un fanatique se promène dans les rues, le matin, prêche soi-disant la « guerre sainte, » et que, peu d'heures après, les Français *seuls* sont assassinés sans motif, sur un chantier où l'on travaillait depuis un an sans le moindre ennui?

A la vérité, les Allemands n'avaient personnellement rien à craindre, étant de connivence avec Moulay Hafid, sultan que nous ne tarderons pas à déposer.

Daum... à Gründler.

Marrakech, 18 mai 1907.

« Moulay Hafid nous a donné la *garantie écrite* que, tant dans nos personnes que commercialement, nous sommes en parfaite sécurité. »

En revanche, ces défenseurs de la cause allemande, si désintéressés en apparence, ne perdaient pas de vue leurs petits intérêts personnels. Le chef du service secret, C. Ficke, présenta au Gouvernement français une note fantastique et... fantaisiste de

dommages de guerre, tellement exagérée qu'elle provoqua l'indignation des Allemands eux-mêmes.

Carl Hess, employé de C. Ficke, à Gründler.

Casablanca, 13 septembre 1907.

« Messieurs Ficke et Toël (1) sont des égoïstes et leurs réclamations de dommages de guerre sont beaucoup trop élevées. Ils vont faire une « affaire carabinée » (*ein Bonbengeschäft*), qui les sauve de la ruine. »

Nehrkorn (2) *à Gründler.*

Casablanca, 12 septembre 1907.

« M. Schlieben (consul d'Allemagne à Tanger, marié à une Française) a dit ouvertement dans une réunion officielle devant l'ambassadeur de Belgique ou je ne sais plus lequel, que la situation actuelle et le paiement de toutes les demandes de dommages de guerre arrivaient fort à propos pour beaucoup de Casablancais, principalement pour C. Ficke.

« De plus, plusieurs journaux allemands ont sorti des articles sur des « escroqueries à la protection, » en disant qu'une grosse maison allemande y était principalement impliquée (3). »

Contre l'attente des Allemands qui, vraiment, exagéraient, le résultat fut diamétralement opposé à celui qu'ils escomptaient.

Lyautey occupait Oudjda, le 29 mars 1907, et Drude entrait, le 7 août, dans la Chaouïa, où son œuvre était poursuivie par d'Amade et Moinier.

***

La contrebande d'armes et de munitions continua. Le régime des capitulations et d'innombrables complicités nous empêchaient malheureusement d'agir, témoin les lettres suivantes :

(1) Toel, associé de Brandt.
(2) Neveu de C. Ficke.
(3) La maison C. Ficke de Casablanca.

Lettre de Krake.

Aïn Sebah, 28 février 1909.

« Relativement à vos intentions d'apporter une carabine à répétition, *n'ayez aucune crainte, j'ai en réserve un permis d'introduction.* »

Correspondance de la maison C. Ficke :

Casablanca, 12 octobre 1908.

« Vapeur Porto, arrivé ce matin, a été accosté après la visite de la Santé par la célèbre barcasse française. Malheureusement, le capitaine *n'a pas été assez rusé* et a répondu aux diverses questions. Il serait bon que MM. R. avisent les capitaines, à Tanger, afin d'éviter cela.

« Faites-leur donc remarquer à l'occasion qu'on a été désagréablement impressionné au Consulat de voir le capitaine répondre aux questions des Français. »

Casablanca, 10 octobre 1908.

« Lorsque le vapeur allemand *Oldenbourg* est arrivé hier soir, une barcasse du stationnaire français est apparue pour étendre ses droits de surveillance jusqu'à ce bateau, avec un livre dans lequel le nom, le pavillon, etc., du vapeur devaient être inscrits. Mais le capitaine U. tint pour superflu de donner suite à cette curiosité un peu indiscrète et appela l'attention de l'homme sur le beau grand nom du vapeur, inscrit bien clairement à divers endroits, ainsi que sur les pavillons de l'Empire et de la ligne allemande.

« S'agit-il de *contrebande d'armes* à réprimer rigoureusement, ou bien le commandant du vaisseau de guerre veut-il introduire lentement l'habitude que messieurs les capitaines devront s'annoncer à lui ? *Il s'agit sans doute de contrebande d'armes.*

« Voici que maintenant on recherche à nouveau les chameliers (1), principalement ceux qui se sont approvisionnés dans des maisons allemandes, pour savoir s'ils ne portent pas *des armes* ou de la contrebande. *C'est dommage pour toute la peine perdue.* »

(1) Chargés des transports dans l'intérieur.

La lettre suivante montre, une fois de plus, que le Gouvernement allemand connaissait et favorisait cette contrebande d'armes :

Tœnniès à Henrici (1).

Casablanca, 14 juin 1908.

« Henri vous a fait part en son temps, que Wætgen aurait affirmé au Consulat que, dans le coffre-fort qu'Henri a reçu en 1906, il serait entré des armes en contrebande. Bien que cette affaire ne soit pas encore entièrement liquidée, vous pourrez déduire *l'opinion du Consul du fait qu'il nous a invités à dîner*, Henri et moi, avant-hier. Ainsi donc, *rien à craindre*, si ce n'est de longs débats qui feront perdre du temps à mon frère et l'ennuieront. »

Les recherches faites ont permis de découvrir un de ces coffres-forts truqués, dans un fondouk des Mannesmann. La paroi intérieure qui, d'ordinaire, est remplie d'une matière isolante incombustible, laissait un vide important, duquel furent extraites des pièces de fusils démontées.

Le nommé Wætgen devint alors suspect aux Allemands : on avait perdu confiance en lui.

Hornung à Gründler.

5 octobre 1908.

« On suppose que Wætgen a donné aux Français quelques indications sur C. Ficke. »

***

Comme la propagande, les articles haineux, les calomnies, la fourniture d'armes aux indigènes, le meurtre même ne nous effrayaient pas, un nouveau plan fut combiné : provoquer la désertion des légionnaires, afin de pousser les Français à un acte quelconque de nature à amener la guerre. Pour cela, on fit appel à l'Empereur lui-même.

Les lettres suivantes lèvent un coin du voile ; elles montrent, d'une manière éclatante, que la France, non seulement ne préparait pas la guerre, mais qu'elle faisait l'impossible pour l'éviter. On entendra le bruit du sabre impérial.

(1) Son associé.

E. Nehrkorn à Gründler.

Casablanca, 22 septembre 1908.

« Je reçois aujourd'hui de Berlin des *lignes privées* que je vous transmets en communication sous forme d'extrait pour vous orienter.

« La colonie allemande a reçu la nouvelle dont copie ci-incluse que je vous prie de me retourner. Ces messieurs ont là-bas extraordinairement à faire, ils travaillent du matin au soir, en conférence avec toute sorte de gens. C'est d'autant plus satisfaisant que le travail est déjà couronné de succès.

« 1° Le Dr Rosen revient à Tanger et part le 19 courant;

« 2° Le consul Schlieben (1), au sujet duquel je vous ai déjà écrit, est rappelé, je ne sais pas si c'est seulement à Madrid ou bien s'il est mis entièrement en disponibilité;

« 3° Le baron de Langwert va, selon toutes probabilités, quitter Tanger incessamment;

« 4° Fonds de secours, se montant à 250 000 marks;

« 5° Changement dans notre politique concernant le Maroc.

« Le 18 courant la réunion mentionnée aura lieu, et la remise de rapports doit inciter le Gouvernement à s'intéresser davantage à nous.

« De plus, un Comité du Maroc sera constitué, lequel sera appelé à fournir *des nouvelles à l'Allemagne* et aux Allemands du Maroc : il influera directement sur les Affaires étrangères.

« Il a été également envisagé de demander à l'Empereur une audience pour les représentants de Tanger et de Casablanca, dans le dessein de tenter d'intéresser l'Empereur à nous.

« Casablanca et Tanger ensemble auront plus de poids. Du côté de Tanger on choisirait probablement Rosen et le Dr L. v. H... Si Sa Majesté nous fait des promesses (et elle les fait facilement avec *sa nature impulsive*), ces dernières devront être tenues.

« Nous aurons dans le Dr Rosen un représentant excellent de nos intérêts; il aura une lourde charge, mais il n'épargnera pas sa peine.

« J'ai eu la lettre de M. B..., et là-dessus j'ai fait aussitôt des

(1) Celui qui a osé dire que les notes de dommages de guerre étaient exagérées.

démarches contre le Consul (1). Entre temps, il a déjà été rappelé. M. B... aurait dû fournir plus de témoins. Aussitôt que la situation s'éclaircira, il devra retourner à Fez et ces Messieurs de Marrakech à *leur poste d'action.*

« Le consul Luderitz se rend directement à Marseille le 21 courant; il logera dans la maison de Toël. Son rappel si précipité montre que maintenant l'on éprouve plus d'intérêt pour le Maroc qu'auparavant, du côté du Gouvernement. Si seulement l'on voulait *un peu faire de bruit avec le sabre*, si peu que cela soit, ils s'engageraient immédiatement dans d'autres voies, car il règne en France une peur *terrible d'une guerre contre l'Allemagne*, chacun le dit. »

Lettre de C. Ficke.

4 décembre 1908.

« J'ai été aujourd'hui au Consulat sur le désir du Consul, lequel m'a communiqué *sous le sceau du secret* qu'il s'était formé à Berlin un syndicat composé de cinq grandes Sociétés et Banques connues, qui se mettrait en rapport avec nous au Maroc, et en particulier avec les maisons Brandt et Toel, C. Ficke, W... et M... C'est tout ce qu'il sait et tout ce qu'il devait nous communiquer, et encore à la condition de se taire, *car on ne veut pas attirer l'attention de la France.*

« Mon opinion est que *ceci est l'œuvre de notre Empereur...* »

* * *

Au moyen du nouveau fonds de secours, et fort de l'appui du Gouvernement allemand et de l'Empereur, le Service secret allait bientôt mettre en œuvre une machination nouvelle, celle des déserteurs. On verra avec quelle impatience haineuse et fébrile les Allemands désiraient la guerre, et comment ils tentaient de nous y pousser par mille traquenards, par mille nouvelles mensongères : tout était prévu, y compris le massacre en masse de tous les Français du Maroc. On verra que nous ne nous sommes pas laissé intimider et qu'heureusement pour nous, l'Allemand, gaffeur, passa la mesure au point que nos nationaux outrés et se sentant couverts par l'opinion univer-

(1) Schlieben.

selle, n'hésitèrent pas à se servir des grands moyens et se défendirent contre l'agent consulaire allemand. Enfin, on verra sur quel pied d'intimité les Allemands vivaient avec Moulay-Hafid.

La seule lecture des documents suffit ; ils montrent la nature des sentiments de l'Allemagne, qui, surprise et furieuse de notre relèvement de la défaite de 1870, accumulait les circonstances propices au déchaînement d'une nouvelle guerre.

E. Tœnniès à C. Ficke.

Casablanca, 13 janvier 1908.

« La situation politique de votre pays me montre que les Marocains ont réellement le courage de résister aux Français Je crois que cela *ne va pas devenir plus mauvais pour nous Allemands*, mais meilleur.

« M. R... provoqua de la part de la Chambre de commerce une réunion des intéressés, et celle-ci eut lieu précisément le jour où Moulay-Hafid fut proclamé sultan dans la mosquée de Fez... Mais les circonstances ont devancé là-bas nos conclusions, et d'après la situation actuelle, nous n'avons plus besoin de faire intervenir le Gouvernement, *car les Marocains s'entendent à défendre eux-mêmes leurs droits.* »

Voici qui montre combien étroites étaient les relations du Service secret allemand avec les indigènes dissidents :

C. Ficke... à C. Ficke, Mazagan (1).

Casablanca, 16 janvier 1908.

Politique : « A l'instant j'ai eu un messager de Si-Aïdi, agent de mon frère dans les Ouled Harriz, qui, il est vrai, ne travaille presque qu'avec moi. Celui-ci annonce que les Français seraient à Settat et qu'il y a eu en route différents combats jusqu'à ce qu'ils y arrivent. Les Ouled-Ider et Idor sont tous chassés et en partie tombés. Notre Schich-Ben-Amor et son frère Si-El-Mati ont voulu servir d'otages, mais ils n'ont pas été acceptés et se trouveraient maintenant prisonniers des Français.

(1) Gründler et Nehrkorn signaient souvent : C. Ficke.

Hadj-Abd'es-Slam, aussi, le fils du vieux Hadj-El-Mati qui venait d'être fait caïd par Moulay-Hafid, serait tombé. Ce ne sont là que des nouvelles apportées verbalement, parce que les gens dans le Bled ont peur d'en donner d'écrites, *craignant que celles-ci ne tombent dans les mains des Français.* »

Gründler au docteur Holzmann.

Mazagan, 30 mars 1908

« A l'instant, je reçois de Casablanca la lettre pour vous ci-incluse. Ce que j'y lis est éminemment regrettable; jamais la cause de Moulay-Hafid n'a été en meilleure posture que maintenant.

« *Pourquoi* donc ne m'avez-vous pas envoyé plus *souvent de messagers*, puisque je savais que vous étiez en relations directes avec Casablanca? Il n'y avait pas lieu de ma part à l'envoi d'autres messagers qui, comme vous le pensez, ne faisaient que me coûter de l'argent. Il est vrai que, *pour la bonne cause*, on n'en est pas à cela près; mais, comme vous observiez le silence et que j'avais entendu dire que Sa Majesté Moulay-Hafid ne voulait pas se mettre en route pour Fez, je vous croyais suffisamment informé *sur l'état d'esprit en Allemagne.* La France *ne peut oser* dépasser la Chaouïa, je vous prie d'en convaincre Sa Majesté. Seulement, il faudrait *que Rabat soit attaqué* un peu plus vite, car là-bas également *les Français ne peuvent rien faire.* En hâte, avec bien des salutations cordiales à Sa Majesté (1) et à vous. »

Le Service secret envoyait parfois des nouvelles tellement fantaisistes que la presse allemande elle-même se refusait à les reproduire telles quelles; en voici la preuve :

Nehrkorn... à la rédaction de la Weser-Zeitung *à Brême.*

Casablanca, 30 avril 1908.

« En qualité d'abonné de votre journal, j'ai reçu votre n° 22085, dans lequel vous avez accueilli mon envoi.

« Il est vrai que nous autres commerçants allemands d'ici avons déjà perdu patience depuis longtemps, mais cela ne peut être utile à nos intérêts allemands, non plus qu'agréable

(1) Moulay-Hafid.

pour moi, de voir des « faits réels » qualifiés de *faits fortement reproduits* (1)...

« Naturellement je ne puis que continuer avec vous mes rapports, si vous donnez accès dans votre feuille à des plaintes justifiées... »

Capitaine Karow à C. Ficke.

Tanger, le 27 mai 1908.

« Très honoré M. Ficke,

« Meilleurs remerciements pour votre aimable lettre d'hier, si extraordinairement intéressante.

« J'avais justement écrit quelque chose qui traitait à peu près du même sujet, ce qui m'a permis d'envoyer en même temps votre lettre à mon journal. Naturellement, votre nom ne sera pas donné, — secret de rédaction, — et j'ai demandé qu'on me renvoie la lettre après usage...

« Monsieur Nehrkorn m'a tenu jusqu'à présent magnifiquement au courant *et je vous suis vraiment très reconnaissant que vous m'ayez procuré cette source.* Voulez-vous, je vous prie, lui dire qu'aujourd'hui il n'y a rien eu, sauf quatre légionnaires enfuis de Rabat. Peut-être en apprendrez-vous davantage par Neudörfer (consul d'Allemagne). Malheureusement, je n'ai pas vu les gaillards moi-même, car le bateau ne s'est arrêté qu'une heure ici et je ne me doutais pas qu'ils étaient à bord. »

Où se montre le but poursuivi par la campagne de presse :

Nehrkorn à Karow.

29 mai 1908.

« *Mon oncle vous remercie* bien pour vos lignes du 27 courant. J'ai été extraordinairement pris ces jours derniers.

« En ce qui concerne les articles envoyés, vous pouvez tranquillement les transmettre ou bien les employer comme vous le voudrez, le principal est que nous soutenions convenablement notre cause allemande.

« Le bon Regnault (2) a peut-être ragé de sa nomination au titre de Comte de Rabat (3). L'article est excellent, mais le plus

(1) Appréciation portée par la presse allemande elle-même sur les rapports envoyés par le Service secret.

(2) Ministre de France à Fez.

(3) Plaisanterie des Allemands sur M. Regnault.

agréable est le changement de la politique française, après quoi nous allons enfin vraiment *être débarrassés de nos gêneurs*. Ces nouvelles vont produire aussi un effet énorme dans les milieux indigènes et serviront d'une *manière colossale la cause hafidiste*.

« Mohamed-Ben-Larbi va son chemin. Cet homme ne songe guère à se faire prendre les armes à la main. Il est clair qu'il faut que d'Amade ait une excuse. Seulement la question se pose *si notre courtoisie la tolérera*. »

Karow à Nehrkorn.

Tanger, le 13 juin 1908.

« Une des lettres de M. C. Ficke vient de paraître dans la V. Z. (1) et vos documents pour *discréditer* la cause française seront insérés *régulièrement*. »

La présence de la Légion étrangère au Maroc, où de nombreux Allemands étaient enrôlés sous nos drapeaux, devait fournir à l'Allemagne une belle occasion de nous créer des ennuis et de nous amener, si possible, à un mouvement d'impatience. C'eût été prétexte à une demande de réparation avec bruit de sabre, poudre sèche, etc. La France effrayée, une fois de plus, par les conséquences possibles de l'incident, lâcherait peut-être un morceau de ses colonies ou quelque autre proie propre à satisfaire l'appétit du Germain. Le Gouvernement allemand, par l'intermédiaire de ses consuls, fournissait donc des subsides au Service secret pour soudoyer les légionnaires et les amener à déserter.

Tœnniès à son frère.

Casablanca, le 28 juin 1908.

« *Légion étrangère.* — Prépare tranquillement le compte pour le Consulat de là-bas; si l'argent n'est pas versé, après tout, cela ne fera pas grand chose.

« M... a réclamé, mais n'a rien obtenu jusqu'à maintenant (du Gouvernement). »

(1) *Vossische Zeitung.*

Hesse, à Neudörfer, consul.

Rabat, 30 juin 1908.

« *Légion étrangère.* — Il en est encore arrivé un hier, de sorte que j'en ai 8 jusqu'à maintenant. »

Voici comment les Allemands déformaient les faits et les présentaient aux lecteurs de la presse germanique :

Gründler à Hernung, à Tanger.

Mazagan, 6 juillet 1908.

« Je me réfère à l'annexe relative aux événements effectifs devant Azemmour. Peut-être pourriez-vous y joindre la variante suivante :

« Au lieu de :

« Casablanca, le 1er juillet.

« On annonce de Mazagan que la ville d'Azemmour s'est débarrassée de son Gouverneur hafidiste Si Nassi-Glaoui, qui a pris la fuite avec ses partisans. »

« Mettre :

Télégramme officieux : D'Amade perd Azemmour. (Par radiogramme.)

Casablanca, 5 juillet.

« On annonce de Dar-Ould-Hadj-Cassem que la ville d'Azemmour s'est débarrassée de son Gouverneur français, général d'Amade, qui a pris la fuite avec ses partisans. »

Ces dépêches tendancieuses avaient pour but de jeter le trouble dans la politique européenne :

Gründler au Dr Holzmann.

21 juillet 1908.

« Depuis que vous êtes allé de Mechra Chaer à Marrakech, vous ne m'avez plus donné de nouvelles, ce qui n'est pas bien du tout de votre part, car vous savez que je suis ici *le plus zélé partisan de Sa Majesté Moulay-Hafid* et que par mon influence

parmi les grands des Ouled Boasis, j'ai sauvé deux fois cette province à Sa Majesté. Ce qui s'est passé ici, avec Azemmour, etc., vous le savez sans doute.

« Les belles dépêches de la Société allemande des câbles *qui ont apporté du mouvement* dans la politique européenne étaient mes rapports. Que les Français le veuillent ou non, il faudra bien que cesse tout le mic-mac marocain. »

Voici maintenant un véritable ordre de service du Consulat d'Allemagne, relatif à l'incitation des légionnaires à la désertion :

Vice-Consulat impérial d'Allemagne à Rabat. Casablanca, le 31 juillet 1908.

« Bien des remerciements pour votre communication d'hier.

« J'espère que vous serez bientôt débarrassé des légionnaires. A propos, vous ai-je dit que les gens doivent s'engager à supporter les frais de voyage?

« Faites-vous signer par tous les sujets de l'Empire (pas par les Autrichiens, etc.) une déclaration comme suit *sur un papier de format sans en-tête :*

« Auguste H..., né le 18 mai 1877 à H. . . . . .
Parents . . . . . .
a quitté l'Allemagne. . . . . .
a déjà servi. . . . . , ou appelé sous les drapeaux, etc.
. . . . . .
Je m'engage par la présente à rembourser, dès que je serai en mesure de le faire, les frais de mon rapatriement de Rabat en Allemagne.

Rabat, le

« *Signé :* AUGUSTE H... »

On craint que Moulay-Hafid ne soit pas encore aussi dévoué qu'on le voudrait à la cause allemande.

Docteur Vassel à C. Ficke.

Fez, 10 septembre 1908.

« J'ai pu transmettre immédiatement vos salutations *en Haut-Lieu-Par-la-Grâce-de-Dieu.* Elles ont été accueillies gracieusement avec la remarque : « Sahbi Besef! » (1).

(1) Très ami.

« J'ai une situation très difficile, car *Moulay Hafid n'est pas aussi allemand qu'il en a l'air.* »

La lettre qui suit montrera toute l'étendue des *graves dangers* auxquels nous étions exposés :

Copie d'une lettre de Hornung à C. Ficke (1).

Tanger, 21 septembre 1908.

« La situation en Europe reste très aiguë ; *on parle beaucoup de la guerre. Ne vous étonnez pas, si, dans le journal, j'insiste sur ce point que la mission de Vassel à Fez n'est pas une mission politique.* Maintenant, à Berlin, on ne songe pas à se dérober : mais l'on fait à présent comme on aurait toujours dû faire, *on agit, tout en faisant une figure innocente*, c'est-à-dire que dans le cas présent, on dit que Vassel a seulement quelques réclamations à faire aboutir, alors qu'en réalité il a une mission *archi-politique*, ce qui est de toute évidence. La nouvelle méthode est certainement meilleure que la première, avec laquelle on poussait un grand cri, puis on se déclarait satisfait.

« Je veux vous mettre au courant d'autres choses importantes. *S'il y a la guerre, il faudra qu'il soit fait en sorte que pas un Français ne sorte vivant de la Chaouïa* (2).

« En raison de la situation, je vous prie de m'envoyer *régulièrement des rapports*, à la place de M. Hesse, pour Cologne et Darmstadt, ainsi que des informations confidentielles. J'emploierai toujours vos informations *d'une façon ou d'une autre.* Mais, *par le temps qui court*, je ne dois pas rester sans rapports réguliers, précisément de Casablanca. Peut-être M. Nehrkorn aura-t-il l'amabilité de confectionner les rapports. Le capitaine Karow n'est pas ici et M. Ficke part ces jours-ci pour l'Allemagne. J'espère que je puis m'en rapporter à vous ? »

L'Allemagne trouve que le moment est venu de nous prendre à la gorge :

(1) Cette lettre est adressée à un des représentants de la maison C. Ficke.

(2) Vu la gravité du message, cette phrase avait été écrite à l'envers.

Neudörfer (consul) à Henrici.

Casablanca, 11 juillet 1908.

« Il n'est que temps qu'on en flanque un soigné sur la tête *de cette bande!!!* »

Le consulat d'Allemagne prépare la désertion en masse des légionnaires :

Neudörfer à Henrici.

Casablanca, 25 juillet 1908.

« Meilleurs remerciements pour votre dernier rapport. Veuillez joindre aux pièces celles ci-incluses, la chose doit être portée au journal.

« Je crois volontiers que vous devez vous réjouir que les légionnaires soient enfin partis. Hier j'ai rencontré deux hommes qui ont agi en prévision des désertions *en masse.* »

Un peu de comique se mêle à tout ce drame. Les Français, outrés des procédés de l'Allemagne, s'opposèrent à la désertion des légionnaires, et, à la grande fureur des Allemands, malmenèrent M. le Secrétaire du consulat d'Allemagne qui poussait l'impudence jusqu'à accompagner en personne les déserteurs aux bateaux allemands.

Ce fut une douche sur tout ce beau zèle, en même temps que l'occasion de soulever un grave incident.

Tœnniès à Henrici.

Casablanca, le 27 septembre 1908.

« Il s'est passé ici, avant-hier, une chose folle. Just (1) et Sievers amenaient sept légionnaires au port. Lorsqu'ils furent assis dans le canot, celui-ci tourna et tout le monde revint à terre, où les légionnaires furent arrêtés par un officier français et ses hommes, malgré les protestations de Just et ses références au consulat d'Allemagne.

« Just invoque sa situation officielle, mais l'officier le menace du revolver et les hommes déchirent ses vêtements. Pendant ce temps, le poste ferme la grande porte. *Je crains que nous n'encaissions encore cela.* D'ailleurs, nous ne méritons pas mieux. »

L'affaire n'ayant pas réussi, tout le monde s'excuse et s'accuse.

(1) Secrétaire du consulat d'Allemagne.

X... au capitaine Karow.

30 septembre.

« *Nous avons, comme tous les autres, soutenu l'affaire avec de l'argent, mais c'est tout.* Je sais que nous sommes soupçonnés, et on l'a fait savoir à Tanger, mais on ne s'est pas donné la peine d'examiner la chose à fond, et de surveiller Sievers; on dénonce tout de suite C. Ficke. On a même dit que nous expédions les gens dans des caisses.

« Pour parler franchement, nous avons toujours suivi la chose avec intérêt, et nous nous sommes réjouis quand certains ont réussi à s'évader. Personnellement, j'ai fait dernièrement ma collecte pour les légionnaires et ai rassemblé 200 francs. Mais nous nous sommes toujours dit que la chose casserait un jour ou l'autre et qu'il était préférable de ne rien avoir à faire avec cela. Sievers en a fait son affaire et *compte activer de cette façon le retrait des troupes.*

« *Je souhaite de tout cœur l'échec de toute la bande*, et, demain matin, quand d'Amade viendra au môle pour prendre congé de ses braves, je viendrai avec plaisir lui montrer mon vilain visage souriant, *afin de lui gâter le plaisir de sa matinée.* »

On remarquera le ton bassement haineux de ces lettres.

Où l'on voit que tous les bons Allemands voulaient la guerre, et où l'Allemagne se juge elle-même :

Pohl, directeur de la Gazette du Rhin et de Westphalie (1)
à Bazlen, à Casablanca.

Essen, 4 novembre 1908.

« En même temps que je vous félicite du beau fait « du sauvetage » du pauvre légionnaire, je vous informe que, suivant votre indication, j'ai écrit immédiatement au grand père, sans réponse toutefois jusqu'à présent...

« Nous avons noté vos *incitations* et les emploierons volontiers dans des articles. Soyez assuré qu'après comme avant, nous interviendrons *le plus âprement* pour l'entretien de nos frères

(1) Grand journal pangermaniste d'Essen.

allemands, à l'étranger. Mais, ces jours derniers, nous avons reçu, en Allemagne même, un affront tel qu'on ne pouvait pas se préoccuper des Allemands au Maroc. Précisément à cette heure, une décision est prise à Berlin, *qui pour vous peut signifier la délivrance*. Car, si le prince de Bülow et son impérial Maître veulent réellement se réhabiliter, *ils en ont la meilleure occasion*, maintenant que la France refuse de la façon la plus impertinente toute satisfaction.

« Après avoir perdu notre prestige par la politique impériale, notre honneur par la faiblesse de notre Gouvernement et le respect de nous-mêmes par les histoires Eulenbourg et autres, il ne nous reste plus qu'à faire entrer *encore une fois en jeu la force de nos armes*. Souhaitons que ces espérances que j'écris sous l'impression de nouvelles arrivées à l'instant même, ne seront pas fausses. *Tous les bons Allemands les salueraient avec joie*.

« Toujours volontiers à votre service, avec la plus haute considération et un salut allemand.

« *Signé :* Pohl,
Rédacteur en Chef. »

L'Allemagne crut alors l'occasion excellente, et, sous la poussée de la campagne de presse, le Gouvernement allemand fit une « grave affaire » de l'incident des déserteurs et des voies de fait sur la personne du secrétaire du consulat d'Allemagne. Ce dernier ayant frappé nos soldats qui s'opposaient à l'embarquement des déserteurs, l'officier qui les commandait, se trouvant en état de légitime défense, riposta vigoureusement.

Le Gouvernement allemand, en vue d'appuyer une déclaration de guerre éventuelle sur un motif juridique, fit tant et si bien que le Tribunal de la Haye fut saisi officiellement de l'incident. Mais l'espoir des Allemands fut encore une fois déçu, car cette haute juridiction prononça, à la date du 22 mai 1909, les deux parties entendues, une sentence arbitrale qui ruinait tout espoir d'un conflit. Cette sentence déclarait en effet que c'était « à tort et par une faute grave et manifeste » que le secrétaire du consulat impérial allemand à Casablanca avait tenté de faire embarquer, sur un vapeur allemand, des déserteurs de la légion étrangère française. Les parties furent renvoyées dos à dos, et la paix fut sauve une fois de plus.

*
* *

La lutte sournoise continue.

L'entente devient de plus en plus étroite avec les ennemis de la France.

Lettre de chefs arabes, à Brandt et Toël.

1908.

« Louange à Dieu seul!

« A nos amis le Tadjer Brandt et le Tadjer Toël; que le salut soit sur vous!

« Ensuite nous vous informons que nos compagnons de Chaouïa *montent à cheval* pour se rendre à Casablanca *à cause des Français.*

« Aujourd'hui, nous allons vous retrouver en compagnie des cavaliers, ou bien nous les précéderons; *nous nous tenons à votre disposition.*

« Vos biens seront en sûreté tant que dureront les temps.

« Nous demandons à Dieu qu'il ne manque rien entre nous et vous.

« Voilà ce que nous avions à vous faire connaître. Salut.

« Vos compagnons Larbi ben Hemham, Daoudi et son frère Si Mohammed, que Dieu les protège!

« P.-S. — *Nous attendons votre réponse.* Salut! (1) »

Aucune de ces manœuvres n'ayant réussi à faire sortir la France de son calme, un nouveau coup de théâtre se prépare: l'Empereur envoie le croiseur *Panther* devant Agadir, le 1er juillet 1911. Pour éviter une guerre imminente, la France signe, le 4 novembre 1911, le traité de Berlin qui lui arrache un morceau du Congo. Mais le Germain rapace ne s'apaise pas. Ce succès lui monte à la tête, et sa joie s'épanche en espoirs extravagants.

Gründler à Mossolf (2).

28 novembre 1911.

« Je trouve au contraire que l'accord est combiné d'une manière très rusée, presque trop rusée, car elle montrera

(1) Ces indigènes ont été interrogés par le conseil de guerre.

(2) Commerçant allemand

bientôt aussi son revers. Malgré tout, la France n'a en réalité reçu que l'autorisation de jouer au policier au Maroc, et, quand elle parle de protectorat, c'est avec un fil à la patte, car presque à chaque pas elle ira contre le sens du traité, de sorte qu'au cours d'une *occasion meilleure, on pourra encore découper le reste du Congo ou n'importe quel autre morceau de la France*. En outre, on peut voir maintenant que la France est dans cette fatale position, que le cher ami de l'Entente va lui envoyer à la tête, par-dessus le canal, de nouvelles difficultés, sous la forme de prétentions espagnoles.

« C'est encore un festin qui se prépare pour le *tertius gaudens* qui jusqu'à présent fut toujours John Bull. »

Les intrigues avec les dissidents s'accentuent et portent leurs fruits :

C. Ficke, à Casablanca (1).

Le 27 décembre 1911.

« *Politique*. On croit savoir ici que le commandant M... est destitué. Mais il paraît que cela a coûté aux Français *20 morts et 40 blessés*. »

C. Ficke, à Casablanca.

27 juin 1912.

« La situation devient de plus en plus aiguë. Le programme du général Lyautey va recevoir un mauvais coup... Je crois que la politique française se trouve dans une mauvaise impasse, surtout que, pendant la forte chaleur actuelle, elle ne peut pas exiger grand chose des troupes...

« Naturellement, il règne un grand contentement chez les Arabes, *car il est évident que les Français ont peur*. »

Fidèle au mot d'ordre nouveau : « agir, tout en faisant une figure innocente, » on se sert de protégés espagnols pour masquer l'action allemande, et, si possible, nous mettre en conflit avec l'Espagne :

Gründler à C. Ficke, à Casablanca.

Mazagan, 4 août 1912.

« Le rôle que le caïd protégé espagnol joue actuellement sur

(1) Les chefs des succursales signaient fréquemment : « C. Ficke. »

l'ordre du consulat d'Allemagne est des plus difficiles. D'ailleurs, l'affaire doit lui rapporter 2000 douros...

« Le consul de France est l'un des plus craintifs *et il se gardera de toute provocation.* »

C. Ficke à C. Ficke, Casablanca.

Mazagan, 29 juillet 1914.

« *Cours :* Comme le cours est monté à 130, je me vois incité à vous demander télégraphiquement le cours de là-bas, ainsi que de m'indiquer plus en détail, si la guerre entre l'Autriche et la Serbie est déclarée. Je ne crois guère que cela en vienne à une guerre générale, car ni la Russie *ni la France ne semblent être très préparées.* »

***

On pourrait publier quantité d'autres lettres, car plus de 500 pièces suggestives ont été extraites des archives saisies, mais nous en avons assez dit pour montrer comment s'est déroulée la trame de l'intrigue allemande.

Aussitôt après l'accord de 1904 qui consacre les droits de la France, l'Allemagne lie partie contre nous avec le sultan Moulay-Hafid qui garantit *par écrit* sécurité et protection aux Allemands. Le docteur Mauchamps est assassiné à Marrakech, grâce aux manœuvres du pseudo-médecin allemand Holzmann. Puis cinq ouvriers français du port de Casablanca sont assommés. C. Ficke, chef du service secret, provoque les soldats français et les menace de son revolver, — cherchant visiblement « l'histoire. » La selle du docteur Picard tué et mutilé est trouvée chez un de ses protégés.

Les Allemands importent les armes par 30 et 40000 pièces à des prix dérisoires qui sentent « la subvention, » et les munitions par millions de pièces; on y joint même du matériel de télégraphie optique. Bref, on équipe consciencieusement nos ennemis de pied en cap.

Une délégation va rappeler à l'Empereur, qui, « avec sa nature impulsive, » fera des promesses, les paroles qu'il prononça à Tanger en 1905 : « Casablanca entendra encore parler de moi. » Comme on désire et qu'on cherche la guerre, on prévoit qu'il

est nécessaire de créer des difficultés chez notre alliée la Russie, et l'on envoie à tour de bras des armes et des munitions aux révolutionnaires russes.

Pour préparer l'opinion universelle, on ouvre dans les journaux une campagne de basses calomnies sur de prétendues atrocités françaises: on lance des fausses nouvelles où le général d'Amade figure comme fuyant honteusement devant les Marocains; bref, on met tout en œuvre *pour discréditer la cause française*. Et l'on travaille avec ardeur en vue « de faire entrer encore une fois en jeu la force des armes allemandes. »

On installe une agence de désertion en masse, sous la direction des consuls et avec l'appui financier du Gouvernement, pour désorganiser la Légion étrangère, « activer le retrait des troupes françaises, » créer des incidents susceptibles d'amener la guerre et de provoquer ainsi « l'échec de toute la bande. »

L'agent consulaire allemand en personne conduit les déserteurs au port et tente impudemment de les embarquer, sous nos yeux mêmes, sur un bateau allemand. Il se livre à des voies de fait sur la personne de nos soldats.

On monte les esprits en Allemagne et en Europe au moyen des « belles dépêches » de la Société des Câbles qui « apportent tant de mouvement dans la politique européenne, » et l'on se réjouit à la pensée que « ces nouvelles vont produire un effet énorme et qu'elles serviront d'une manière colossale la cause hafidiste. »

On envoie à Fez, où finit par éclater une révolte, un docteur Vassel chargé d'une mission secrète « archi-politique. »

Nouveau coup de théâtre : le croiseur allemand *Panther* vient jeter l'ancre devant Agadir. Personne n'a certes oublié les heures vécues à cette époque où avec angoisse nous attendions de l'Allemagne une déclaration de guerre qui semblait imminente. Résultat final : l'Allemagne nous arrache un morceau du Congo en échange de droits cependant acquis et reconnus. Nous acceptons cette spoliation pour éviter la guerre.

On achète les Caïds qui prennent les ordres du consulat d'Allemagne pour nous résister, et selon le mot d'ordre : *agir tout en faisant une figure innocente*, on s'arrange pour que les apparences soient contre l'Espagne : « Le rôle que le Caïd protégé espagnol joue actuellement sur l'ordre du consulat d'Allemagne est des plus difficiles. »

On sème les embûches sous les pas de nos malheureux officiers et l'on fait décimer sournoisement nos soldats. « On croit que le commandant M... est destitué. Mais il paraît que cela a coûté aux Français 20 morts et 40 blessés. »

On se réjouit de ce que la « situation européenne reste très tendue ; » on affirme « qu'il est grand temps qu'on en flanque un soigné sur la tête à cette bande. »

L'entente est complète avec les dissidents qui obéissent aux ordres des Allemands : « Nous vous informons que nos compagnons de Chaouïa montent à cheval pour se rendre à Casablanca à cause des Français... Nous nous tenons à votre disposition ; nous attendons votre réponse. » On prépare le massacre général des Français au Maroc : « Si la guerre éclate, il faudra faire en sorte que pas un Français ne sorte vivant de la Chaouïa. »

Enfin, voici le but cyniquement avoué, vers lequel tendait toute l'action allemande : « Une occasion meilleure va se présenter, qui permettra de découper le reste du Congo ou n'importe quel autre morceau de la France. » On ne saurait être plus clair. Et l'un des chefs du Service secret s'écrie, débordant d'enthousiasme : « Tout cela est l'œuvre de notre Empereur. » Ce qui n'empêche pas ce dernier, tremblant de peur devant le coup manqué, de déclarer aujourd'hui avec des larmes dans la voix : *Je n'ai pas voulu cela !*

***

UNE AMITIÉ DE BALZAC

CORRESPONDANCE INÉDITE

II [1]

Le 22 août 1832, Balzac quittait donc ses amis Carraud pour répondre à l'appel de la marquise de Castries qui l'attendait à Aix-les-Bains, en Savoie. Il fit route par Limoges, puis Lyon, et, pour mieux voir les paysages, prit place à l'impériale. Malencontreuse idée! Entre Limoges et Lyon au relai de Thiers, en Puy-de-Dôme, son pied glissa sur le marchepied d'en haut, et le fer, coupant blouse, botte et pantalon, lui fit un trou à l'os de la jambe droite. Il dut terminer le voyage étendu sur des couvertures : c'est en un tel équipage qu'il débarqua aux eaux d'Aix pour faire sa cour à la marquise de Castries, née Claire-Clémence-Henriette-Claudine de Maillé, alors âgée de trente-six ans.

Mme de Castries avait retenu pour le voyageur une jolie petite chambre de la maison Roissard, à deux francs par jour, d'où se découvrait toute la vallée avec la dent du Chat et le lac du Bourget. Assis à sa table dès cinq heures du matin, devant la fenêtre, Balzac travaillait seul jusqu'à six heures du soir. Le repas du matin venait du cercle, pour quinze sous : un œuf et une tasse de lait, sans oublier un bon café, que faisait confectionner Mme de Castries, très attentive aux goûts de son grand homme. A six heures, Balzac dînait chez la marquise et y passait la soirée jusqu'à onze heures : « C'est, disait-il, le type le plus fin de la femme : Madame de Beauséant en mieux. Mais toutes ces jolies manières ne sont-elles pas prises aux dépens de l'âme? »

Entre temps, tous deux faisaient, en voiture à cause de la jambe blessée, quelque romantique promenade au lac du Bourget, tels Elvire

Copyright by Marcel Bouteron, 1922.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1922.

et son poète, ou s'en allaient à la Grande Chartreuse et à Voreppe visiter *le Médecin de campagne*. Cependant les affaires amoureuses de Balzac n'avançaient guère : « Ici, écrivait-il au bout de quelques jours à Mme Carraud, je suis venu chercher peu et beaucoup. Beaucoup, parce que je vois une personne gracieuse, aimable; peu, parce que je n'en serai jamais aimé. Pourquoi m'avez-vous envoyé à Aix?... »

L'affectueuse Madame Carraud, inlassable confidente, répondait :

10 septembre 1832.

Que j'étais loin, mon Dieu, de vous supposer malade! Je me consolais de votre silence en vous sachant heureux. Ce jour brillant après lequel vous soupirez, je le croyais levé, et je pardonnais votre oubli à l'ivresse dont je vous croyais envahi. Pauvre Honoré! vous souffrez, et ce n'est point moi qui vous soigne! Le seul privilège dont je fusse jalouse, le sort me le dénie. Enfin, vous voyez la fin de votre mal, moi je l'ai ressenti tout en une heure, c'était trop pour si peu de temps. Vous m'assurez d'un travail de douze heures : tant mieux; mais quand il vous prendra de ces fainéantises dont les amis avec lesquels vous êtes ne peuvent jamais se plaindre, puisqu'elles sont tout à leur profit, rejetez-vous sur cette nature qui vous entoure. Cher Honoré, la vue de ces belles montagnes, de ces lacs, de toute cette nature alpine couverte d'un ciel fait à *bella porta*, rendront votre esprit presque libre des mille préjugés qui l'encombrent, tout vaste qu'il est. Oui, Seigneur, c'est moi, infime, qui ose parler ainsi à l'idole du jour; c'est que ses adorateurs la mordent au besoin, et moi, je l'aime, ce qui est bien plus difficile que de l'adorer. Quoi, en effet, de plus facile que l'exagération? Mais le vrai, le vrai, Honoré, est aussi rare dans la vie réelle que dans les productions de l'esprit, et vous savez ce qu'il en coûte là pour y parvenir. Oui, monsieur, vous avez des préjugés que je voudrais pouvoir prendre pour vous en purger, car qu'importerait à mon obscurité une idée plus ou moins lucide? mais vous, vous sur le piédestal, vous que l'on dissèque pour vous trouver un vice de conformation, laisser tant à mordre! c'est à enrager pour toute la vie.

Et ces idées infléchies (c'est par politesse que je ne dis pas fausses), vous vous les entonnez de force, comme on fait la pâture aux volailles à l'engrais. Vous avez l'esprit juste par essence;

vous êtes affranchi de mille besoins factices, par éducation et par tempérament, et il faut que le besoin des éloges d'une seule classe (et ce sont les seuls desquels vous fassiez cas; il faut qu'ils sentent le miel d'Angleterre ou l'extrait de Portugal), d'une classe qui nuance bien, il est vrai, mais qui, s'agitant dans un monde matériel fort circonscrit, ne put jamais généraliser, — il faut que ces éloges vous fassent négliger, mépriser tous les autres! Je vous ai entendu dire que vous n'écriviez que pour vingt intelligences! mais vous ne tirez pas que vingt exemplaires de vos livres! Conséquent avant tout, s'il vous plaît. Comment voulez-vous que l'être qui ne voit dans un individu revêtu d'habits *démodés* qu'un esprit borné, dans l'ouvrier qu'une mécanique, dans le manœuvre aux mains calleuses qu'un gibier de cour d'assises, puisse avoir assez d'étendue dans l'esprit pour comprendre que les *anges sont blancs* (1); qui ne voit dans tout ce qui s'agite hors de sa sphère que des êtres d'une organisation incomplète, vicieuse, exclus des jouissances ineffables de la pensée; qui ne croit pas que celui qui crée la forme d'un meuble, la coupe d'une robe, la courbure d'un chapeau, a les mêmes idées d'élégance que l'acheteur millionnaire... cet individu, dis-je, comprendra-t-il que l'on s'embarque sur un mot pour explorer le vaste océan des siècles passés? Que celui qui a peint *Lambert* devrait peu avoir besoin de chevaux anglais!... Honoré, je souffre de ne pas vous voir grand. Tenez, quand vous dites de ces paroles qui décèlent une idée commune, comme celle de spéculer, par exemple, de votre pensée, je souffre mille morts, je dévore ma rougeur. Vous, envoyer un article à la *Revue de Paris* (2)! Oh! que j'ai regretté de n'avoir pas cent louis dans mon secrétaire pour vous enlever cette souillure! Ah! j'eusse vendu chevaux, voitures, la tenture perse même, plutôt que de donner à un drôle qui vous a offensé le droit de dire, et il le dira : *Pour de l'argent, on l'a toujours.*

De l'argent! Oui, et cela, parce que dans vos cercles de bon ton, il ne faut pas venir à pied! Que j'aime Raphaël dans sa mansarde, qu'il est grand, et que Pauline (3) a raison de

(1) Paroles de *Louis Lambert* en démence.

(2) Allusion au traité par lequel, le 1er septembre, Balzac s'engageait à réserver à la *Revue de Paris* sa collaboration presque exclusive moyennant 500 francs par mois.

(3) Raphaël de Valentin et Pauline Gaudin dans la *Peau de chagrin*.

l'adorer! car, ne vous y trompez pas, elle ne l'aime ensuite que par réminiscence; elle l'aime riche, pour le bien qu'elle lui a fait pauvre; est-il petit quand il a des millions! Avez-vous mesuré la peau de chagrin depuis que votre appartement a été renouvelé? depuis que votre cabriolet si moderne vous ramenait tous les jours à deux heures de la nuit de la rue du Bac (1)?

Pourquoi je vous ai envoyé à Aix, Honoré? Parce que là seulement il y avait ce qu'il vous fallait. Une affection virile (passez-moi le terme) née d'une âme forte, à qui rien sur la terre n'est indifférent, qui a un sentiment pour tout, qui comprend toutes les misères et ne répugne à la sympathie d'aucune, qui, vivant avec délices dans une atmosphère toute de parfums, supporte l'odeur d'ail sans déplaisir, ne vous convient pas. Vous voulez une femme aux formes fugitives, aux manières enivrantes, vrai type d'élégance, et vous espérez dans cette enveloppe satinée une âme large et colorée. Cela ne se peut. Ces dehors si ravissants veulent, pour être d'abord perfectionnés, puis ensuite conservés, l'application totale de l'intelligence? Que restera-t-il pour les sciences morales, quand celle du monde aura tout pris? car le jour n'a que vingt-quatre heures. Que restera-t-il pour les rêves élevés, qui *récrépissent* continuellement l'âme, quand des rêves de velours auront tout absorbé? Il faut vouloir les conséquences de ses goûts. Je vous ai laissé aller à Aix, parce que pas une pensée ne nous est commune; parce que je méprise ce que vous déifiez, parce que je n'arriverai jamais à concevoir que celui qui a une gloire toute faite veuille la sacrifier à de l'*argent*. Vous êtes à Aix, parce que vous devez être acheté à un parti (2), et qu'une femme est le prix de ce marché, parce que votre âme est faussée, parce que vous répudiez la vraie gloire pour la *gloriole*.

Je vous dis bien des duretés, cher Honoré, mais je vous les dis avec confiance, parce que je me sens tellement en fonds de bonne et franche affection, que je puis vous payer de tout ce qu'il y a de trop acerbe ici; parce que, quand vos duchesses vous manqueront, je serai toujours là, vous offrant les consolations d'une vraie sympathie.

Oh! Honoré, que n'êtes-vous resté étranger à ce tripotage politique, si pitoyable quand le temps l'éloigne! Vous, sortir

(1) Lisez : de l'hôtel de la marquise de Castries.

(2) Le parti royaliste dont M. de Fitz-James, oncle de la marquise de Castries, était l'un des principaux membres.

du monde des idées, vous, reconnaître des faits, de petits faits, comme s'il dépendait des hommes de changer le cours des événements! Et vous avez lu l'histoire, et Thierry, qui, malgré sa sympathie pour les vaincus, considère pourtant cette puissante vérité, que le succès a raison quand il subsiste. Enfin, tout cela se résout, pour vous, en vie influente et dorée!

Les Contes drôlatiques valent mieux qu'un ministère, pourtant! Travaillez à *la Bataille* (1); ne m'écrivez pas, car cela vous dérange; moi, j'ai été un peu souffrante, assez pour pouvoir craindre le choléra, mais c'est passé; sans cela, vous eussiez eu une lettre avant la vôtre. M. Bergès a son livre (2), je ne l'ai pas vu depuis. Nous nous reverrons peut-être? A ce doute exprimé devant mes voisins, les physionomies se sont animées, chacune selon l'être à qui elle appartient. Le vieux monsieur ne pense qu'à vous, en parle sans cesse, et vous regrette d'une façon touchante; il m'ennuie un peu moins depuis ce temps; — Mme Raison (3) aussi en parle. Le reste est si peu *vérité*, comme notre Charte, que je ne vous rends pas toutes les tendresses à moi adressées pour votre compte. La pauvre et bonne Marinette (4), au superlatif, est malade, par suite des mauvais traitements à domicile; elle est changée de façon à effrayer. L'autre... l'autre, tenez, je n'ose en parler. Cette intimité me pèse; nous allons dîner à sept heures, au retour d'Auguste (5), le tout, afin d'abréger la soirée obligée.

Eh bien! Honoré, je suis heureuse que la poste ne parte que trois fois la semaine, je vous l'assure. Marinette vous remercie de votre souvenir, trop bonne fille pour s'en fâcher. Je le lui ai soufflé bien bas, de peur d'interprétation.

Le commandant se porte bien, lit les livres les plus bêtes avec une ardeur qui est presque entraînante. Monsieur, quand on a à sa disposition *les plus belles mains de France*, comment

(1) Cette fameuse « scène de la vie militaire » qui ne vit jamais le jour et dont il est plus d'une fois question dans la *Correspondance*. Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1922, p. 425.

(2) Chef d'institution à Angoulême, M. Bergès avait promis son concours pour la campagne électorale de Balzac. Le livre dont il s'agit est probablement *le Rénovateur*, recueil royaliste auquel Balzac collaborait, ou bien l'*Enquête sur la politique des deux ministères*, publié en avril 1831 par M. de Balzac, électeur éligible.

(3) Mère de Mme Grand-Besançon.

(4) Pupille et nièce de M. H. Grand-Besançon ; on l'appelait Marinettissima.

(5) Auguste Borget, le peintre.

peut-on penser à celles de papier de Chine qui, à la Poudrerie, vous tracent ces lignes?...

Ma sœur est une indiscrète et une négligente. Les vases devraient être chez vous depuis longtemps; je voulais qu'à votre arrivée, pendant un instant, un seul et indivisible instant, vous vous crussiez dans le billard, et que ma tête vous apparût entre les porcelaines. C'est un coup manqué!... Ah! ma sœur! elle est bien souffrante, oui, depuis longtemps nous sommes alarmés, bien que sa position ne sorte pas des cas ordinaires. Vous êtes bien bon de l'être allé voir, pauvre femme!... elle a été fort belle, mais cela ne lui a nui en rien, et sa vieillesse sera charmante. Adieu, je vous aime bien, je vous embrasse un peu.

Carraud vous est fort attaché.

Notre artiste (1) va voir la Méditerranée; il travaille beaucoup. Comme vous, il a manqué perdre l'usage d'une jambe.

Le réquisitoire de Mme Carraud émut profondément Balzac, mais ne le blessa point. Il comprenait trop bien qu'une amitié passionnée avait seule inspiré toutes ces duretés, un désir de ne trouver en celui qu'on admire et qu'on aime, ni petitesse, ni bas calculs : « Merci du fond du cœur, répond-il aussitôt (2), de votre lettre si amie et si tendre, malgré toutes vos duretés. Je vous écris, laissant mes travaux pour vous *avec plaisir*. Le 10 octobre, je partirai pour l'Italie, à laquelle je ne résiste point. Soyez tranquille, *la Bataille* va paraître et quelque chose de mieux que *la Bataille*, un livre selon votre cœur, *le Médecin de campagne*.

« Rassurez-vous pour la *Revue de Paris*. Le directeur et le journal ont fait tout ce qu'humainement je pouvais exiger. Ils répareront tout; ils me font un traitement fixe de cinq cents francs par mois, pour un article par mois.

« Je vous aime bien, parce que vous me dites tout ce que vous pensez. Cependant, je ne saurais accepter vos observations sur mon caractère politique, sur l'homme de pouvoir. Mes opinions se sont formées, ma conviction est venue à l'âge où un homme peut juger de son pays, de ses lois et de ses mœurs. Mon parti n'a pas été pris aveuglément, je n'ai été mû par aucune considération personnelle, je puis le jurer à vous à qui je ne voudrais jamais mentir, puisque je vous parle de cœur à cœur. Ainsi, je ne dois, je ne puis jamais revenir sur

(1) Borget.

(2) *Correspondance*, I, 204. Nous citons les passages essentiels de cette lettre d'après l'original en rectifiant quelques inexactitudes de l'édition.

le caractère politique, ni sur mes opinions. Mon plan de pouvoir, mes idées sont saines et justes, je le crois du moins. Elles comportent beaucoup plus des vôtres que vous ne le pensez. Seulement, je prends une route que je crois plus sûre pour arriver à un bon résultat. Vous ne voyez qu'une partie des intérêts, des choses, des personnes et des mœurs. Je crois voir tout et pouvoir tout combiner pour un état politique prospère. Jamais je ne me vendrai. Je serai toujours, dans ma ligne, noble et généreux. La destruction de toute noblesse hors la Chambre des pairs ; la séparation du clergé d'avec Rome ; les limites naturelles de la France ; l'égalité parfaite de la classe moyenne ; la reconnaissance des supériorités réelles, l'économie des dépenses, l'augmentation des recettes par une meilleure entente de l'impôt, l'instruction pour tous, voilà les principaux points de ma politique, auxquels vous me trouverez fidèle. Il y aura cohésion entre mes paroles et mes actions.

« Quant aux moyens, j'en suis juge. Je me soumets à toutes les calomnies, je me suis préparé à tout, parce qu'un jour il y aura des voix pour moi. Je veux le pouvoir fort. Vous pourrez ne pas approuver ou ne pas comprendre tout d'abord mes idées, mes moyens ; mais vous m'estimerez et m'aimerez toujours, parce que je sais n'être corruptible ni par l'argent, ni par une femme, ni par un hochet, ni par le pouvoir, parce que je le veux entier. Vous pouvez compter là-dessus. Je vois toujours toute ma vie et mets mon estime à plus haut prix que tout.

« Cela dit, ne cherchez plus à me chicaner sur mes opinions. L'ensemble est arrêté. Quant aux détails de ma vie, ou à des améliorations d'exécution, votre amitié sera toujours souveraine, bien écoutée, avec délices. Je vous parle à cœur ouvert, parce que je sais que vous respecterez les secrets de ma pensée politique ; elle est de nature à me vouer à la haine de mon parti, s'il la connaissait. Mais il est impossible de la faire triompher sans la coopération, sans la conviction des chefs. Je ne le trompe pas. Je crois que son existence est liée à la reconnaissance sans arrière-pensée des choses voulues par la nature des idées du siècle. »

Il reste d'ailleurs bien convenu que Balzac se présentera à Angoulême s'il y a des chances de succès. Que Mme Carraud fasse lire autour d'elle *le Médecin de campagne* : cet écrit bienfaisant, digne du prix Montyon, est de nature à faire bonne propagande. Le commandant Carraud peut aussi servir aux projets politiques de Balzac en lui réservant toutes ses idées d'améliorations que Balzac coordonnera dans son système. Quant aux reproches de prodigalité, Mme Carraud les exagère :

« Vous avez fait des mônstres de mes jeux d'imagination. On doit accepter les malheurs aussi bien que les avantages d'une faculté. Je

vous en supplie, comprenez-moi mieux. Vous donnez plus d'importance que je n'en accorde au frivole plaisir d'aller vite au Bois. C'est une fantaisie d'artiste, un enfantillage. Mon appartement est un plaisir, un besoin, comme celui d'avoir du linge blanc et de me baigner. J'ai acquis le droit de me mettre dans la soie, parce que, demain, s'il le faut, je retournerai sans regret, sans un soupir, dans la mansarde de l'artiste, sa mansarde nue, pour ne pas céder à une chose honteuse, pour ne me vendre à personne. Oh! ne calomniez pas une âme qui vous aime et qui pense à vous avec orgueil, dans les moments difficiles. Aux grands travaux, de grands excès, cela est tout simple, mais rien de mauvais. Fox avait des maîtresses, jouait, buvait, etc., et ne s'est jamais vendu. Croyez-vous que je veuille quitter le *monde des idées*, et la chance d'être un homme européen par l'*Essai sur les forces humaines*, pour le *monde politique*, si je ne pressentais pas que je puis y être quelque chose de grand, y servir mon pays? Mais j'ai du bon sens, croyez-moi. »

Mme Carraud, touchée par les protestations de Balzac, réplique :

A la Poudrerie, le 30 septembre 1832.

Vous êtes délicieusement bon, Honoré; vous avez été indulgent pour une lettre qui était bien l'expression de mes sentiments; mais expression incomplète, qui manquait du secours de l'œil et du geste. Je n'achève jamais une idée, et laisse beaucoup à faire à l'intelligence de qui m'écoute. Rien ne me presse pourtant. Est-ce intuition d'une vie trop courte pour fournir à tout ce que je voudrais? Est-ce organisation vicieuse? Je ne saurais le dire. Je n'ai pas pu penser que vous vous vendriez, car je vous aime!

Mais j'ai voulu vous dire que le parti duquel vous vous étayez, et que je méprise profondément, se servira d'une femme, non vulgaire (elle vous laisserait la liberté), mais d'une créature idéale mise en œuvre à son insu, et qui servira d'instrument sans s'en douter. Je trouve peu à dire à vos idées de gouvernement; d'ailleurs, cher Honoré, je n'ai pas la sottise de juger une chose hors de ma portée, et dont les résultats ne sont point encore connus. Mais ce que je suis sûre de connaître, c'est ce qui touche la morale. Là, je suis dans le droit commun. Vous voulez vous servir d'un parti aveugle pour vous élever, puis là, le frustrer de toutes les espérances qu'il aura placées en vous. Vous vaudrez mieux qu'ils ne le voudraient, mais vous les aurez toujours trompés. N'est-ce pas une tache, et une ombre sur vous?

Je ne la puis souffrir, dussé-je blesser pour l'ôter; et d'ailleurs, pourquoi, je vous le demande? Votre vocation vous appelle au pouvoir. Vous croyez avoir, et je le crois avec vous, les moyens de satisfaire aux mille exigences, enfants des révolutions. Pourquoi ne pas mettre là tout votre talent? Pourquoi ne pas faire connaître dans vos écrits vos idées d'économie politique (1)? Pourquoi ne pas vous créer une candidature par votre talent, auquel, soyez-en bien sûr, personne ne refusera l'hommage dû? Ne prenez aucune couleur; annoncez des idées nettes, bonnes dans tous les temps, et vous parviendrez où que vous désiriez.

Mais courir les chances d'une élection de parti; être obligé pour cela d'écrire que la guerre civile est un bien, quand, dans la *Physiologie du mariage*, on a dit qu'il y avait infamie à appeler l'étranger dans sa patrie!... Mais, du reste, je ne veux plus parler de cela avec vous... Vous ne voulez pas comprendre que, sans communication avec le peuple, et le voyant en artiste, vous ne pouvez juger de ses besoins. Seulement, Honoré, ne vous préparez pas une défaite aux élections. Écrivez politique et économie politique, mais isolément, et non sous le patronage de qui que ce soit. Alors, votre succès sera sûr. Tenez, dans mon arrondissement, on ne nommera ni carliste ni républicain, on n'a personne. Mais il faut une garantie morale aux électeurs, des écrits à la portée de tous. Alors, mille arrondissements vous sont acquis pour un. N'oubliez pas, cher, que l'on ne juge les royalistes qu'avec passion; qu'on prendra plutôt les plus bêtes juste-milieu qu'un carliste. Il y a entre eux et la nation, leurs fautes et les siennes; ils sont méprisés des masses, à tort ou à raison, et l'on ne peut, quoi que l'on fasse, avoir de gouvernement sans les masses. Voyez plutôt la Vendée, ce pays qui leur est si dévoué (aux carlistes); ils devenaient une si petite minorité, qu'ils en sont réduits au rôle d'assassins et de pillards (2), faute d'être en nombre suffisant pour s'élever jusqu'au meurtre organisé. Je suis bien de votre avis, qu'ils ne peuvent subsister qu'à l'ombre des principes que vous émettez; mais ils ne veulent pas vivre ainsi, et ce sera toujours les tromper. Je juge cela d'instinct, et

(1) Ces préoccupations d'économie politique et sociale étaient particulièrement vives chez Balzac à cette époque. Il suffit, pour s'en convaincre, de relire *le Médecin de campagne*.

(2) Allusion aux soulèvements de mai 1832 en faveur de la Duchesse de Berry.

l'instinct, en fait de morale, ne trompe pas. Je sens bien que mille bons et beaux raisonnements viendront à votre appui; mais, en les écartant, je n'en verrai pas moins cette lésion! M. Bergès me quitte à l'instant ; il m'assure qu'ici, parmi les légitimistes, vous aurez presque toutes les voix, et, puisque vous pouvez consentir à vous mettre à la remorque d'hommes quelconques, vous serez sûr du succès; ils n'ont personne, et, en désespoir de cause, ils ont pris un pitoyable juste-milieu ; mais on ne nomme pas cette année, à moins de chances imprévues. Cela ne veut pas dire qu'il faille négliger vos moyens de succès. Quant au rapprochement de nos opinions, il ne saurait avoir lieu, parce que je n'admets pas que, pour opérer un bien, on puisse partir d'une base fausse et d'un principe auquel on n'a pas foi soi-même.

Aussi, dans mon désir de vous voir placé où vous avez si besoin d'être, il y a de l'abnégation, car, cher, le jour où vous serez puissant, nous ne serons l'un à l'autre qu'un souvenir ; je vous aimerai assez peut-être pour accepter votre familiarité, mais jamais je n'aurai de contact avec votre entourage d'alors. Les mésalliances de naissance vous choquent; celles de sentiments me blessent, il faut que chacun reste à sa place. En ce sens, je ne vous parlerai plus désormais de politique : je le ferais avec trop de douleur. Je souffre en vous voyant abdiquer une partie de vous, au profit de qui vous mettra de côté, quand il le pourra (1). Je crois avec fermeté que, renonçant pour l'instant à la carrière littéraire, pour vous lancer avec *tous vos moyens* dans la politique, vous pouvez faire seul la révolution que vous mendiez aux étrangers et aux discordes civiles. Alors, seul au pouvoir, qu'importe le nom du titulaire de la royauté ? Bourbon pour Bourbon, qu'importe donc! C'est un vœu d'une âme qui voudrait se mirer dans la vôtre. Je ne puis être juge de vos moyens partiels, mais je suis juge naturel des gens que vous emploierez, et juge sévère de ceux qui osent vous employer. Vous, instrument, grand Dieu!... tranchant, il est vrai, qui coupera les mains malhabiles qui l'auront manié... Mais il y a mieux. Oh ! je le sens bien... Adieu donc à la politique ; elle

(1) Une autre amie de Balzac, Mme de Berny, filleule de Louis XVI, n'était pas moins alarmée : « Ils ont toujours été *ingrats par principe* et ne changeront pas pour toi seul, ami. » (G. Hanotaux et G. Vicaire, *la Jeunesse de Balzac*, 2e éd., p. 250.)

nous éloignera l'un de l'autre ; ce sera comme la mort, et j'aurai ma religion du souvenir.

J'ai besoin de vous croire, quant à l'argent ; mais vos odieuses Revues !... Il y a bien des gens odieux dans vos relations, et que ne puis-je les connaître ! M. Dupacq (1) m'écrit de Gravelines qu'il a appris votre folie dans ce pays ; qu'il en est désespéré ; que la postérité perd immensément, etc... Qui donc a fait cette calomnie, que vous ne pourrez pas radicalement détruire ?... Vous êtes trop bon, vous croyez trop à tout ce qu'on vous dit. Ne perdez pas la lettre de Delphine Gay. Montrez-la à Paris, dussiez-vous en être contrarié. Montrez-la dans son salon même ! Oh ! non, une vie comme la vôtre ne doit pas s'accrocher à une femme. Un être comme vous ne peut ni ne doit se consacrer exclusivement au bonheur de personne. Votre destinée est plus grande et plus amère ! Il vous faut une femme qui disparaisse derrière vous, et se fasse belle de son obscurité volontaire, qui ait de l'esprit et de l'amour quand vous en voudrez, et jamais hors de là. Comme je sens cela !...

Vous allez donc en Italie ? Seul ?... Oh ! non... Comme vous le dites, les voyages élargissent les idées, mais si vous voulez être un homme politique, convient-il de vous éloigner ainsi ? J'ai peur, je vous le dis en rougissant, car c'est une injure peut-être, j'ai peur que vous ne calquiez votre extérieur sur celui de Chateaubriand, et vous ne devez imiter personne !...Soyez vous, vous, entendez bien.

Je suis mauvais juge de certaines de vos douleurs, je les plains pourtant. Mais votre jambe ? Prenez-y garde, vous êtes replet, et si vous lui donniez le moindre exercice avant complète guérison, le voyage d'Italie surtout l'envenimerait. Que votre plaie soit fermée, je vous en supplie, avant de vous exposer à cette nouvelle fatigue. Je vous aurais bien écrit plus tôt, mais j'ai été assez indisposée pour ne pouvoir le faire. Votre lettre m'a fait du bien ; j'aurais voulu pourtant vous avoir écrit avant. — Mon Dieu, pourquoi vous faut-il penser économie et calculs ? Mariez-vous, Honoré, bien que nous ayons tous à y perdre, car une nouvelle et puissante affection dans votre cœur obscurcira et rétrécira la place que nous y tenons. Mais mille raisons rendent un mariage nécessaire à vous.

(1) Ou plus exactement Dupac, officier, ami des Carraud.

Lorsqu'on veut un emploi éminent, et des voix pour y parvenir, il faut être marié ; c'est un préjugé auquel il faut obéir ; préjugé salutaire, car le célibataire voit d'un œil sec le bouleversement de l'État, et le père de famille offre plus de garanties. Puis une femme veillerait à vos intérêts, et vous dispenserait de ce soin ; c'est vous dire le choix qu'il vous faudrait faire. — Vous semblez me reprocher mon opinion de la femme qui vous couve ; mais, Honoré, elle vous a attiré, et vous n'êtes pas heureux. Je ne conçois pas cela, ni en morale, ni en amour. — J'aurais conçu toutes les monstruosités d'une imagination d'artiste, et au contraire de ce que vous dites, j'accepte toujours un événement et une faculté avec leurs conséquences ; j'étends cela jusqu'à mes gens. Mais des écarts dorés, par trop aristocratiques, c'est trop pour moi. J'ai peu vécu, et m'en félicite.

L'autre jour, dame Rose (1) est venue, tout à fait hors de propos, me présenter une apologie de sa conduite avec vous pendant les premiers temps de votre séjour ici. On parle de vous avec le regret enthousiaste que l'on a pour le passé. En face, l'on soupire, et l'on change de figure...

Venez ici quand vous le voudrez, et vous y serez accueilli par tous ; par nous, je n'en parle pas.

J'ai vu Mme Larréguy (2), qui parle de vous avec beaucoup d'intérêt.

Adieu. Auguste revient dans huit jours.

Le séjour de Balzac en Savoie touchait à sa fin. Le 10 octobre, nous le trouvons à Genève écrivant à Mme Carraud :

Mon Dieu ! me voilà derechef assailli de chagrins plus amers que ceux dont j'ai subi l'action ! Il faut renoncer à mon voyage d'Italie. Ma mère (3) quitte ma maison, ne veut plus se charger de mes affaires, et, comme je n'ai absolument personne que j'aie le droit d'ennuyer, dont le temps puisse m'être acquis en entier, il faut que je reste en France le temps d'arranger tous mes intérêts. Je ne veux pas aller à Paris. J'y serais à tout moment dérangé. Je veux même rester bien inconnu à quelque modeste distance pour éviter les railleries de gens qui sont décidés à se

(1) Mme Grand-Besançon.

(2) Dont le mari était préfet de la Charente.

(3) Mme de Balzac mère avait tenu le ménage et les comptes de la rue Cassini pendant l'absence de son fils : ce n'était pas une sinécure.

moquer de tout, et qui m'accuseraient de versatilité. J'ai tant de peines que je ne puis vous en rien dire. Seulement, si mon arrangement ne peut pas se faire dans certaines conditions voulues, auprès de Paris, j'irai près de vous à la Poudrerie. Vous voyez comme je compte sur vous, avec quelle franchise! Il faut que je travaille constamment, octobre, novembre, décembre et janvier. Pour soutenir ce travail, il me faut des distractions. Je n'en ai pas eu; je suis déplorablement seul depuis une année. Je dois rendre cette justice à Mme de Castries qu'elle m'a généreusement offert de venir avec moi et de se renfermer courageusement dans une maison de campagne. Mais elle a trop besoin de l'Italie. J'ai refusé. Si les hasards de ma destinée le veulent, je n'aurai aucune raison pour ne pas être en Italie en février. Mais, chère, que de travail!

Comme intérêts pécuniaires, ma situation va s'agrandir dans ces quatre mois. Je serai libre de tout lien; je garderai le plus pesant de tous : mes obligations envers ma mère, qui me sont tant reprochées par elle avec une constante acerbité qui me tue.

Ainsi, de toutes manières, nous nous reverrons, car je ferai un détour, en février, pour aller vous baiser les mains en allant à Marseille. J'ai bien souffert depuis votre dernière lettre et des maux inouïs, car ils sont en raison de ma sensibilité tout artiste, vive, de premier mouvement. Adieu! pensez à moi, comme vous pensez aux gens qui sont courbés sous le poids du travail et de l'affliction.

Vous pouvez me répondre, poste restante, à Nemours (1), Seine-et-Marne. C'est là que j'attendrai les réponses pour fixer mon établissement, ou pour aller chez vous, chez vous qui avez été si bonne et si douce pour les misères du poète! Mille fois merci de cœur!

J'ai une chemise à vous qui m'est restée par mégarde, et un faux-col. Les ménagères n'aiment pas à voir leurs douzaines se décompléter. Je vous rapporterai tout. Votre voisin pourra lire le *Voyage à Java* dans une des livraisons de la *Revue de Paris* du cours d'octobre au commencement de novembre. Mille choses gracieuses à tout le monde, et, à vous, je ne vous dis rien. Vous savez deviner! Le commandant acceptera bien une poignée de main, qui n'a jamais rien d'aristocratique pour lui.

(1) Balzac fit de nombreux séjours près de Nemours à la Bouleaunière, propriété de Mme de Berny.

Un mot, Cara, pour la déception que vous croyez que je préparais à mon parti. Mille fois non. Tout ce que je veux faire sera imprimé, proclamé, connu avant toute chose. Je ne veux jamais tromper personne, pas même une femme. Tout dol est un crime.

Readieu. A propos, mon libraire me parle d'une quatrième édition instante des *Romans et contes philosophiques*. J'en aurai des exemplaires, et j'espère en offrir un au commissaire, auquel je voudrais bien prouver une chose dont il doute, c'est que, opinion et conviction politique à part, je suis bonhomme et point moqueur. Je ne fais de l'aristocratie qu'avec les masses, et c'est un jeu assez dangereux pour être noble, puis en amour, où la femme ne saurait trop l'être, et vous l'êtes vous, Mme Zulma, si coquettement mise, si féminiment recherchée.

Vous avez gagné! Il n'y a pas une ligne d'écrite sur *la Bataille*. Mais j'en ai tant livré!

Adieu. Un baiser tendre sur vos mains douces et parfumées.

Je voudrais bien vous rapporter quelque chose de joli de Genève.

HONORÉ.

A Genève, Balzac et Mme de Castries se séparèrent et le romancier vint chercher la calme retraite qui lui était nécessaire auprès de Mme de Berny dans le petit pavillon de La Bouleaunière, près Nemours. Mais il ne pouvait s'y attarder et Mme Carraud lui offrit aussitôt le paisible asile de son foyer, à la Poudrerie.

16 octobre 1832.

Ne vivrez-vous donc jamais tranquille, pauvre Honoré! N'avez-vous pas assez des agitations de votre vie d'artiste, de votre complexion d'artiste, sans que la vie matérielle vienne y mêler les siennes! Pauvre, pauvre Honoré! Oui, venez ici vous rafraîchir au contact d'une bonne et bien tendre amitié; vous serez tranquille et à distance, sinon à l'abri, de toute tracasserie. Vous y aurez peu de distractions, et de bien vulgaires. Ce qui en moi répond aux besoins recherchés de votre esprit est trop vague, trop peu arrêté, pour vous être de quelque secours. Mais, si vous me donnez l'hiver, vous ne sentirez aucun frottement dans cette vie animale qu'il vous faut subir comme le crétin.

Je vous adopte comme fils, et prendrai le gouvernement de tout cela. Auguste Borget, qui est ici et va partir pour le Berry,

me dit de vous offrir ses services pour régler vos affaires pecuniaires à Paris; il y sera incessamment, et passerait à Nemours prendre vos ordres. Il a des capacités en ce genre. Son noviciat de banque pendant trois ans n'a pas été perdu; vous pouvez vous confier entièrement à lui. Son dévouement vous est tout acquis. Une fois cela réglé, qui vous empêcherait de venir de suite?... Si votre mère quitte votre appartement, je ne pense pas que vous veuillez garder une cuisinière; vous n'aurez donc plus de ces soucis de tous les jours qui dévorent; et, quand vous serez remis à flot, que vous aurez permis à mes mains jaunes, mais caressantes, de calmer votre tête, vous irez vous réchauffer au soleil d'Italie, libre de tous les tracas qui vous auraient empêché de jouir pleinement des délices de tous genres qui vous y attendent.

Car elle vous aime, si elle vous a proposé de s'enfermer avec vous au fond de la province; et un amour de belle femme est doux, bien doux, au cœur de l'homme artiste qui vit avec l'idéal de la femme.

Une affection vraie est un doux oreiller pour une âme pleine d'amertume. Reposez-vous donc sur moi avec abandon, et croyez bien que je suis heureuse de votre bonheur. Le sort vous doit bien des dédommagements pour une si triste vie. Je trouve que vous avez raison de ne pas aller à Paris, bien qu'à la hauteur où vous êtes, les sottes criailleries de la multitude dussent vous être indifférentes. Cependant, lorsqu'on est autant en évidence, il est fort inutile de forcer désagréablement l'attention. Je me sonde le cœur pour savoir s'il n'y a point d'égoïsme dans cette approbation donnée à votre projet, si la crainte de vous voir perdre de vue votre séjour ici, au milieu de ce tourbillon enivrant, ne me la dicte pas; mais non; moi à part, je crois que vous faites bien. Vous travaillerez, quand et comme vous le voudrez. Mme Larréguy est, à ce qu'on dit, une femme distinguée; vous pouvez avoir quelques soirées à Angoulême. Ma vieille calèche sera tout à fait à vos ordres. Il y a dans cette ville un *cercle* tout carliste sur lequel vous pourrez compter, et pour lequel aussi vous serez, en cas d'élection, une providence.

Mon Dieu! vous me faites regretter la fortune, et j'ai de l'ambition depuis que je vous sais si malheureux. Que n'ai-je trente mille francs à mettre à votre disposition! Votre cœur ne serait jamais déchiré de reproches financiers. Mais, puisque cette

plaie vous est dévolue, comme pour achever l'éducation de votre âme, supportez-la avec courage; et avec courage aussi, et persévérance, travaillez à la fermer. Plus de dépenses superflues. Venez ici, et, à Paris, économisez; reposez-vous sur mon amitié, qui saura me rendre active pour vous libérer de tous soucis matériels, et qui partagera ceux qu'elle ne pourra vous épargner. Adieu; voulant vous répondre le jour même où j'ai reçu votre lettre, je ne puis le faire comme je l'aurais voulu; mais si vous comprenez que je vous attends, sans pourtant vouloir mettre d'enjeu à la partie de billard, ma lettre sera assez claire. Apportez tout votre linge qui a besoin de réparation, je vous le ferai mettre en ordre. Usez-en comme le fera Ivan un jour; je compte assez sur vous pour cela.

Carraud vous est tout dévoué; pourquoi sommes-nous en position aussi médiocre?...

Moi, si vous le voulez, je vous embrasse.

Balzac accepte sur le champ et répond de la Bouleaunière :

Que de reconnaissance je vous ai vouée en lisant votre bonne et affectueuse lettre, sur laquelle je comptais d'ailleurs avec la foi de La Fontaine allant chez Mme d'Hervart (1)! Oui, j'irai à Angoulême, et près de vous pour deux bons mois. Mais je n'y puis pas être avant le 1er décembre. Le changement de climat si brusquement fait m'a donné un gros rhume de poitrine, et je me sens assez malade pour ne pas me mettre en route. Je resterai ici pour le guérir : puis j'irai à vous.

Mes chagrins ne sont nullement pécuniaires, car jamais je ne me suis trouvé plus riche par ma plume. Mais je vous remercie de cœur de tout ce que vous m'écrivez à ce sujet.

Quant à mes petites affaires de garçon dont vous vous occupez d'une manière si touchante, j'ai l'habitude, extrêmement artiste, et le système arrêté de remplacer par le neuf la moindre chose attaquée, ce qui fait toujours frissonner ma mère, et toute bonne femme de ménage.

Mais j'accepte avec une poignée de main pleine d'amitié, de bons sentiments, de vraie et durable affection, l'offre d'Auguste.

(1) La Fontaine, après la mort de Mme de la Sablière, rencontre, rue Saint-Honoré, M. d'Hervart qui venait lui offrir l'hospitalité dans son hôtel de la rue de la Plâtrière : « J'y allais, » répondit le Bonhomme.

C'est vraisemblable que mon beau-frère et ma sœur ou quitteront Paris, ou auront trop d'affaires pour se charger longtemps des miennes, et alors, si Borget ne recule pas devant le fardeau d'une si pesante amitié, s'il peut être à moi, comme je serai à lui, eh bien! j'embrasserai avec la même ardeur ce fantôme d'amitié vraie, après lequel j'ai tant couru autrefois, et dont vous seule au monde avez réalisé jusqu'à présent la noble et belle chimère.

Je vous verrai donc dans un mois et j'aurai plus tôt fait de vous conter mes petits chagrins sur votre divan, car vous aurez le divan dans votre joli boudoir, que de vous les écrire.

Dieu veuille que d'Angoulême je saute en Italie au mois de février, ayant achevé toutes mes obligations littéraires, dont on m'a fait des chaînes.

Je ne vous remercie pas de tout ce que votre lettre a de bon. Le défaut d'enjeu pour la partie de billard est une mauvaiseté cependant.

Dites au commissaire que le *Voyage à Java* paraîtra sans doute le 11 novembre. J'aurai soin qu'on lui adresse de ma part le numéro ou les numéros de la *Revue de Paris* où sera l'article. Il a été bien corrigé ; pour lui faire plaisir, j'ai fait un *arbre-fougère*, qui écrase le *bengali* et l'*upas*.

J'ai été heureux dans mes travaux d'Angoulême. *La Femme abandonnée* a fait fureur, et *la Grenadière* paraît après-demain. L'on me pronostique un beau succès de mouchoirs. Je ne l'ai pas dédié à ma chère et toute délicate hôtesse, parce que la dédicace, l'œuvre, le cadre étaient trop mesquins. Vous me permettrez, madame Zulma, d'être plus magnifique un jour envers qui est si prodigue envers moi (1).

J'ai tant à écrire que je suis forcé de vous dire un adieu amical et de vous traiter en amie, comme vous m'avez prié de le faire. A bientôt donc, car rien, à moins qu'*elle* (2) ne m'enlève, ne s'oppose à ce que je sois près de vous la majeure partie de cet hiver. Quand il y aurait eu de l'égoïsme dans votre conseil de l'absence nécessaire de Paris, croyez-vous que je vous en voulusse? Mon Dieu, un serrement de main affectueux me ferait faire cent lieues; jugez quand on peut aller chercher une affection assez vraie pour arriver à l'égoïsme admirable de l'amitié.

(1) Balzac, en 1835, lui dédiait *la Maison Nucingen*.
(2) La marquise de Castries.

Mais, moi aussi je vous aime bien, et beaucoup, et pour toujours.

Ne m'oubliez auprès de personne et acceptez sur vos mains douces et onctueuses, si mignonnes, un baiser plein de reconnaissance et d'amitié. Quant au commandant, je lui offre la poignée de main anglaise qui remue depuis le poignet jusqu'à la troisième côte, ce qui implique le cœur.

Vous pouvez, jusqu'au 30 novembre, adresser poste restante, à Nemours.

Octobre passe, novembre vient, Balzac est toujours à La Bouleaunière. A la fin du mois, il annoncera son arrivée prochaine.

Hélas! je ne serai guère que le 7 décembre près de vous! Je resterai trois jours à Paris et deux jours à Tours. Si j'évite les deux jours de Tours, je viendrai le 5 à la Poudrerie. Merci de votre envoi. Jusqu'au 30, je serai à Nemours. Ainsi, envoyez jusqu'à ce jour les lettres qui me viendraient à Angoulême, quoique cette personne (1), étant maintenant embarquée, ne m'écrive plus que de Naples.

Comment peut-on être jaloux de moi? Il faut me méconnaître singulièrement pour croire que je voudrais être le rival d'un amant et d'un mari semblables (2). Un quart d'heure passé près de vous, le soir, vaut mieux que toutes les félicités d'une nuit près de cette belle, et votre main de *papier de Chine*, puisque *papier de Chine* il y a, m'est mille fois plus précieuse que toutes les délices dont vous me menacez.

N'avez-vous pas eu des tintements d'oreilles lundi 19? Borget est venu me voir. Nous avons parlé de vous presque toute la journée. Hélas! si vous nous aviez entendus, vous auriez été bien fière d'être aimée si bien, si vraiment, par deux braves jeunes gens qui vous chérissent et vous élisent entre toutes, pour vous-même, le sentiment qui plaît le plus à tout le monde, deux âmes qui avaient l'orgueil de comprendre la vôtre, si supérieure, si constamment prodigue et d'idées neuves et de beaux sentiments. Vous êtes une religion. Près de vous, l'on est meilleur, je crois; l'on gagne toujours, du moins. Par pudeur, je n'ose pas vous *dire* tout ce que je pense de vous. Mais la plume à la main, on s'enhardit. Enfin, vous étiez, à cent lieues

(1) La marquise de Castries.
(2) Le prince Victor de Metternich et le marquis de Castries.

de vous, comprise. Aussi déplorions-nous votre voisinage, sa petitesse qui vous humilie. Aussi avons-nous cherché les moyens de vous en délivrer, comme on cherche à sarcler les mauvaises herbes autour d'une fleur délicate que l'on aime. J'y ai pensé; vous verrez si cela est possible. Je le crois, et je serai l'instrument de votre libération. Au moins, mon voyage vous sera bon à quelque chose.

Ma fortune devient considérable. Mes libraires m'assurent trente mille francs cette année, outre mes journaux. Et dans huit ans, ils me donneront d'un coup le capital de cette belle rente. Ah! si vous me voyiez travailler jour et nuit, ne plus dormir que six heures, vous vous diriez que c'est bien gagné.

Quelle fête pour moi que d'aller me faire *pistonner* (1) par le commandant, et d'être près de vous, une des trois ou quatre personnes avec lesquelles je puis toujours échanger des idées, gagner et m'entendre même dans les discussions!

Il me faudrait une femme comme vous. Mais je n'ai pas à me plaindre; je suis en amitié avec de bien nobles âmes, j'ai reçu une divine lettre de la Princesse russe ou polonaise (2).

Auguste m'a dit que les renseignements sur Java étaient apocryphes, comme j'en avais peur. Je me suis arrangé en conséquence. Le *Voyage à Java* est bien modifié. Vous le lirez bientôt, car j'en envoie un exemplaire à la Poudrerie à M. Grand-Besançon.

Concevez-vous Laure, qui devait vous envoyer mon quatrième volume (3), et qui me dit que je vous le porterai! Je vous ai fait l'honneur de vous croire impatiente, et j'ai dit qu'on vous l'expédiât. Hélas! *Louis Lambert* est incomplet! Je me suis encore trop pressé. Il y manque des développements et bien des choses que je suis en train de faire, et, dans la prochaine édition, il sera bien changé, bien corrigé. Si vous aperceviez quelque chose qui manquât, dites-le moi bien.

Adieu, vous qui êtes aimée avec reconnaissance. N'oubliez pas de serrer à l'anglaise la main du commandant, du paresseux commandant qui prive l'État, la Patrie, de ce qu'il pourrait faire en science, en travaux!... Il faut le *pistonner* aussi, lui.

(1) Un des mots favoris du commandant Carraud, que les intimes appelaient en riant le commandant *Piston*.

(2) La comtesse Hanska. Lettre du 7 novembre 1832.

(3) Les *Nouveaux contes philosophiques*.

Adieu donc. A bientôt deux bons mois, n'est-ce pas? Et Dieu sait tout ce que j'ai à faire pour être à moi, délivré d'obligations pécuniaires et littéraires.

Aussi, à partir du 1er décembre, gardez-moi mes lettres.

Votre

HONORÉ.

Balzac a promis son arrivée à la Poudrerie pour le 5 décembre. Mme Carraud peut donc lui écrire encore une fois à Nemours.

28 novembre 1832.

Ce n'est aujourd'hui que le 28; j'ai donc le temps de vous écrire. *Louis Lambert* (1) n'est arrivé qu'aujourd'hui; à une autre fois donc à en parler. Le volume était accompagné d'une bonne, d'une jolie lettre de Laure; une de ces lettres qui inspirent une réponse digne d'elles. Vous n'étiez pas équitable pour cette *personne* (2); elle vous écrit encore! Ainsi, dans dix jours au plus tard, vous serez là, à cette table hospitalière, qui s'honore tant de votre présence. On vous attend avec une impatience fébrile, bien loin de vous soupçonner des intentions hostiles!

Je me réjouis sincèrement du bon état de vos affaires; cette épine ôtée, votre pensée en sera plus libre, aucune pesante obligation ne la fera fléchir malgré elle. Une belle fortune, et que l'on doit à soi, à ce qu'il y a de plus pur en soi! Vous travaillez cruellement, c'est vrai, mais quel repos orgueilleux vous devez trouver sur ces divans, fruit de votre travail? Il y a une indépendance bien plus grande dans l'aisance due à la pensée restée elle, que dans celle qui se matérialise pour parvenir à un résultat. Votre œuvre est complétée par vous, qui l'avez aussi enfantée. Quand on vous en donne le prix, aucune main étrangère ne l'a souillée. C'est beau!

Ma voisine est venue, les yeux humides et brillants, me prier de vous remercier, et cela avec toute l'hyperbole imaginable.

Adieu, Honoré, cher Honoré; puissiez-vous nous élire toujours entre vos amis, et puissions-nous aussi, si votre fortune change, accepter toujours votre familiarité! Nous sommes sus-

(1) Il s'agit de la première édition parue dans les *Nouveaux contes philosophiques*.

(2) La marquise de Castries.

ceptibles comme le populaire. Vous m'enverrez un mot pour me dire au juste le jour de votre arrivée, afin que la voiture soit à la diligence; maintenant elle arrive tard, à la nuit.

ZULMA.

Je sais qu'Auguste veut vous charger de quelque chose pour moi. Si cela vous gêne, laissez-le à Paris. Ne vous embarrassez point; les ennuis de détail ne vous vont pas.

Avant de se mettre en route pour Angoulême, Balzac doit régler diverses affaires à Paris. Il lui faut donc s'y arrêter. Mme Carraud s'en alarme et le 12 décembre elle écrit :

Vous avez mis le pied dans Paris, Honoré, pourrez-vous vous soustraire à la puissante attraction de ce centre unique? Je ne compte presque plus sur vous, depuis que je vous sais dans cette ville. Je ne vois pas comment vous pourrez en finir avec les obligations de toute nature qui vous entraînent là où vous êtes; et vous perdre, rayer de ma vie ces quelques jours, c'est une douleur dans le secret de laquelle je ne vous mettrai pas. Vous voulez donc *Louis Lambert* bien parfait! Oh oui! soignez bien votre gloire; il y a bienfait pour tant de gens! Vous ne me dites pas pourquoi vous avez quitté Nemours. J'ai craint d'abord que ce ne fût pour cause de santé; j'en ai été triste, jusqu'à ce qu'une lettre d'Auguste m'eût appris qu'il a dîné chez vous et qu'il va être votre voisin. J'en suis contente sous mille rapports. J'espère qu'il a répondu à votre attente, et qu'il vous est acquis de corps et d'âme. Je me réjouis de vous voir plus calme que par le passé; il me semble que cette grande hâte qui dévore votre vie vous empêche d'en saisir le prix.

Finissez-en donc avec vos libraires, et faites *la Bataille* à tête reposée. *La Bataille!* elle devait être faite à la fin de cette année. Cher, vous prêtez au temps l'élasticité de votre imagination; vous le pressurez par avance et croyez en obtenir au delà du possible, et vous ne songez guère au positif qui, sous la forme de M. Carraud, s'offre à vous avec sa rectitude mathématique. Je concevrais ce rêve perpétuel dans l'ordre moral; pour ma part, je m'y complais, mais, en fait de minutes!... Puis les années arrivent, et, bien que vous pensiez plus en un instant qu'homme qui vive en un jour, encore ne pouvez-vous mettre

en réserve assez de loisirs pour jeter un regard en arrière dans votre vie; et celui que vous plongez dans l'avenir est si ténu, et tient si peu de compte des milieux qu'il traverse, que le profit qu'il devait rendre en est annulé.

Je ne vous ai pas dit que la *Revue de Paris* a fait merveille chez la voisine (1), car le mari n'y est pas; c'est l'œil humide et la voix émue que l'on m'a fait les remerciements à vous transmettre. Mon volcaméria est en bouton; je le ferai placer dans votre chambre. Vous me gratifiez d'une suavité qui est toute dans votre affection pour moi. Je dois être fruste, moi qui n'ai guère eu que le contact des hommes, moi qui me suis faite à peu près seule et qui, dans ma vie intime, ma vie de toutes les heures, ai toujours été le centre d'une solitude complète. Mais j'ai échappé au type commun, et c'est quelque chose. Ne me répondez donc pas; ne vous faites pas surtout une *obligation* de m'écrire, rien ne me serait plus amer. Puis, ce serait me voler pour me donner. Finissez-en avec vos hommes de papier et de caractères (2), et s'il vous reste quelques instants, qu'ils soient pour les affections jalouses, inquiètes, exigeantes, et qui pourraient vous manquer si vous ne les satisfaisiez. Ma part, je sais bien que vous ne la donnerez à personne; personne n'en voudrait; j'ai l'orgueil de croire que moi seule ai ce qu'il faut pour me l'assimiler; je sens que, tel que vous êtes, je ne puis vous perdre. Comment pourrais-je vouloir changer nos rapports?...

Pardonnez-moi cette opinion, cher, bien cher!... Il me semble que vous devez être toujours assez riche pour ne pas risquer votre réputation, et que, même dans la mansarde de la rue Lesdiguières, avec les quatre cents francs de rente (3), vous auriez dû sacrifier l'ancien *Louis Lambert*, et donner avis aux acquéreurs qu'on échangerait le nouveau texte à qui rapporterait l'ancien; à mes yeux, c'est plus qu'une affaire de réputation, c'est une affaire de probité, et l'on est toujours assez riche pour en faire de telles.

Si je vous blesse, j'en pleure, je vous embrasse de cœur et comme vous le voulez, mais je ne puis changer d'opinion; ce ne seront point les heures de hâte que le jugement rigoureux du

(1) Sans doute Mme Grand-Besançon.

(2) Les éditeurs et les imprimeurs.

(3) Allusion à la maigre pension qu'en 1819 l'apprenti homme de lettres recevait de sa famille, sous condition de produire un chef-d'œuvre.

public vous fera expier! Il sera équitable sans s'en douter, ce qui lui arrive souvent.

Laure vous a-t-elle dit que j'ai eu d'elle une lettre toute scintillante, comme son esprit? J'ai deviné pourquoi notre liaison s'est rompue si souvent, comme un fil d'or sans alliage; je n'ai pas assez d'esprit pour elle, et, il faut bien le dire, je ne fais pas peut-être assez de cas de l'esprit; j'ai été plus loin; j'aime à voir le fond de toute chose, et c'est à cela que je dois la conservation de mes croyances morales, le seul vrai bonheur, hors de l'atteinte des hommes et des événements.

Adieu, je devrais vous sentir là haut dans votre chambre, avoir pour distraction le retentissement du moindre de vos mouvements, car je me tiens dans la salle à manger : il commence à faire froid. Cependant nous craignons de ne pouvoir avoir de glace pour la glacière. Ce serait peu agréable, savez-vous? Et les chalumeaux, notre *sybaritisme!*

Carraud répond cordialement à vos poignées de mains. Adieu, tâchez donc de ne pas ajourner davantage votre arrivée parmi nous!

Mme Raison a fait venir un bonnet d'Herbault (1) pour vous plaire.

Dès le 16 décembre, Balzac cherche à tranquilliser son amie. Il va partir incessamment.

Sachez-le bien, vos lettres me font très heureux. N'ayez aucune crainte; je passe et les jours et les nuits pour pouvoir partir au plus tôt. Je suis enfermé chez moi; personne n'y parvient. Je suis sûr de venir vous voir; mais le jour précis, je l'ignore.

Quant à votre observation sur la réimpression de *Louis Lambert*, cela est juste. Mais, bien que disposé à vouloir réparer ce tort, la chose est impraticable, physiquement et moralement. Il serait trop long de vous expliquer pourquoi.

Ah! vous serez fière de *Louis Lambert!* Il y a bien des heures, des jours, des nuits passées à cet ouvrage depuis le jour où je vous l'ai lu. Personne ne saura ce qu'il me coûte. Vous en aurez un bel exemplaire (2). Mais je vous recommande, au nom

(1) La fameuse modiste de la rue Neuve-Saint-Augustin.

(2) Qui existe encore et se trouve actuellement entre les mains de la petite-fille de Mme Z. Carraud, tel que Balzac le fit tenir à son amie. Ce joli volume est tiré sur papier de Chine, relié en plein velours vert émeraude, et enfermé dans un

du soin que vous prenez de mes intérêts, de ne jamais laisser sortir de vos mains, ou de celles de M. Carraud, mes livres : Auguste est bien bon pour moi. Je suis hébété de travail.

Adieu, je retourne à un drôlatique interrompu pour vous lire, pour prendre les seules distractions que j'aie, celles du cœur.

Je jette à ceux qui critiquent mes marquises dans les deux derniers dimanches de ce mois (1) une des plus larges compositions que j'aurai faites. C'est intitulé : les *Marana*. Tâchez, vous, mère, de lire cela.

Mille tendresses de cœur, et toujours la poignée de main au commandant. Adieu, à bientôt. Je voudrais bien que vous eussiez relu *Louis Lambert* et lu *le Médecin de campagne* quand je vous reverrai ; vous aurez peut-être une pensée de plus dans votre regard qui en a tant, et de si belles, de si bonnes, de si nobles! Je vous écrirai le jour de mon départ, que je hâte. *La Bataille* doit paraître, sans quoi je donnerais raison à ces marchands de papier noirci.

Adieu, vous à qui je m'adresse si souvent aux heures de fatigue, pour trouver un doux repos.

Malgré les protestations du romancier, Mme Carraud est bien tentée d'abandonner l'espoir d'une prochaine arrivée. Décembre s'écoule, Noël se passe, Balzac n'est pas encore à la Poudrerie. Le 28 décembre, Mme Carraud lui écrit :

J'attendais le retour du commissaire pour vous écrire, Honoré; je me plaisais dans le doute que ma lettre pourrait bien ne plus vous trouver rue Cassini, mais non, hélas! vous y êtes ancré, et pour espérer que vous fassiez voile pour la Poudrerie, il faudrait compter sur un vent favorable, et mes antécédents ne m'ont point donné confiance. Le 10, vous serez ici, dit-on? Je n'y compte plus, parce qu'en même temps l'on m'assure qu'il faut votre présence à Paris le 15 février. Oh! j'en étais bien sûre, qu'une fois que vous auriez mis le pied dans cette ville, l'étourdissement vous prendrait, et que, tout en tendant les bras vers nous, vous ne pourriez échapper au flot qui vous emporte. Et pourtant, cher, le commissaire vous trouve changé, vieilli; la fatigue de tête vous mine, il vous faudrait le repos.

coffret en palissandre aux initiales Z. C. L'intérieur du coffret est garni de moire blanche.

(1) *Revue de Paris*, décembre 1832 et janvier 1833.

Travailler là où vous êtes, ou bien chez moi, n'est pas du tout la même chose. Respirer à Paris est déjà un travail, et vous n'avez vraiment pas besoin d'ajouter au vôtre. Je vous veux donc ici maintenant, non plus pour moi, mais pour ceux qui vivent de vous. Vous êtes attendu à Naples, m'a-t-il dit; tant de voyages, tant de travail! Faudra-t-il donc que je m'efface, moi qui vous aime le mieux? Pourtant, j'espère encore, en dépit de moi-même. J'avais si bien compté sur vous! Nous avions bâti nos joies sur votre gaîté; je reposais mon esprit dans le vôtre.

C'est bien quelque chose que d'avoir eu quelqu'un qui s'est chauffé à votre feu, qui a foulé vos tapis, qui, d'un coup d'œil, a embrassé votre bibliothèque! Aussi, à première vue, mon regard l'a enveloppé, pour le dépouiller de tout ce qui lui restait de votre atmosphère et me l'approprier. Je n'ai pas fait un vol, car il n'y pouvait tenir. Ce sont parties trop subtiles pour ses vulgaires organes. C'est bien une émanation de vous, mais ce n'est pas vous. Je ne puis asseoir mes idées sur votre présence à la Poudrerie. Le volcaméria n'est pas fleuri; comme vous, il trompe mon attente, et mes soins n'y font rien. Je suis dans une période de mécomptes; les vases dont Lucile vous avait parlé ont cassé au feu. J'y tenais; c'était un coin de la Poudrerie chez vous. Vous aurez quelque chose qu'on ne trouve pas à Paris, mais ce ne seront point les vases.

On vient me chercher pour dîner chez le commissaire; depuis ce matin, ils me préoccupent. Cela vous ravit de bonnes pages, mais non le baiser d'étrennes que je vous destinais. Je comptais bien qu'il serait immédiat. Enfin! patience. Rassurez-moi.

Balzac ne la rassura point, bien au contraire. Les pires soucis assiègent le romancier, les imprimeurs lassent sa patience, sa mère le quitte, les veilles et le café le tuent. L'espoir du repos fuit devant lui et il termine l'année 1832 à Paris, rue Cassini, écrasé de travail.

MARCEL BOUTERON.

(A suivre.)

LA CRISE DU DIAMANT

L'industrie du diamant est bien singulière de toute manière : par ses gisements, par ses procédés d'extraction, par son but, par son histoire, par son organisation commerciale. Une crise très grave qu'elle vient de traverser et dont elle commence à sortir, attire en ce moment l'attention sur elle. Bien que la mode française préfère aujourd'hui les perles aux diamants, nos lectrices, et quelques lecteurs avec elles, seront peut-être bien aises de savoir où et comment on arrache à la terre ces cailloux brillants qui coûtent si cher.

Tout d'abord, une remarque préliminaire. Le diamant est, par sa substance, un des corps les plus communs et les plus vulgaires : du simple carbone. Il ne diffère d'un graphite ou presque d'un anthracite que par son mode de cristallisation. Chauffé sous un dard de chalumeau à l'air libre, il brûle en donnant un peu d'acide carbonique comme le premier morceau de charbon venu. C'est un parvenu de la minéralogie : ce qui ne le distingue pas, d'ailleurs, des autres corps précieux employés comme joyaux : la perle, banal calcaire; le rubis et le saphir, extraits d'argile. Les métaux précieux qui nous servent également d'ornements, le platine et l'or, sont des éléments rares, auxquels leur rareté assure à elle seule une valeur. En outre, ils possèdent des qualités pratiques, très spéciales, d'inaltérabilité, de ductilité, de densité, etc., qui leur assurent des emplois industriels importants et qui justifieraient à elles seules leur prix. Les usages du diamant (sondages, etc.) sont peu de chose ; ceux de l'alumine cristallisée (corindon, émeri) interviennent moins encore dans le mérite d'un rubis.

Une perle ne peut servir à rien qu'à la parure. Écrasée, chauffée, attaquée par un acide, elle perd instantanément toute valeur. Mais la beauté a-t-elle besoin d'être utile? Toutes ces gemmes si précieuses, dont le diamant est la principale, servent à briller, à chatoyer, à refléter, absorber et restituer la lumière. Leurs qualités physiques, telles que la dureté exceptionnelle du diamant, n'interviennent que pour contribuer à leur éclat durable. Ce sont des objets de parure, des jouets pour grands enfants. Comme l'élégance féminine a le choix entre divers jouets semblables, la persistance de la faveur attachée au diamant depuis trois ou quatre siècles, le développement d'un commerce qui se chiffre chaque année par plus d'un milliard, constituent déjà à eux seuls une anomalie intéressante. On peut y voir, sous une forme quelque peu rudimentaire et primitive, un indice du rôle que jouent et joueront sans doute longtemps, d'un bout à l'autre de la société, dans notre vie moderne si utilitaire, l'agrément ou le plaisir sans avantage pratique. C'est, si l'on veut, de l'art à la façon des sauvages qui se parent de plumes ou de verroteries; mais c'est encore l'instinct de l'art à ses débuts.

D'où proviennent nos diamants (1)? On entend souvent, à ce propos, parler de l'Inde ou du Brésil. C'est là du passé. Tous les anciens diamants sont, en effet, venus de l'Inde, qui peut en avoir au total fourni 2 000 kilogrammes jusqu'au XVIIIe siècle. D'où la renommée légendaire de Golconde, qui n'a jamais produit de diamants, mais qui en vendait. Puis, vers 1723, on a découvert les gisements du Brésil, qui ont produit 2 500 kilogrammes. Mais, depuis 1870, l'Afrique australe produit presque seule des diamants et en a extrait environ 34 000 kilogrammes. Successivement, le Brésil, puis l'Afrique, sont venus prendre la prééminence en jetant la perturbation sur un marché, où les stocks de marchandises accumulés représentaient des intérêts considérables. C'est un peu la raison pour laquelle il a été généralement admis dans le commerce que le nouveau concurrent donnait chaque fois une qualité très inférieure à celle de son prédécesseur, jusqu'au moment du moins où les stocks ont été écoulés. En particulier, pour l'Afrique, le mélange de pierres très diverses, souvent en effet inférieures, a contribué à

(1) On me permettra de renvoyer, pour les détails, à mon volume sur *les Diamants du Cap* (Paris, Béranger).

enraciner cette opinion. Mais le fait absolu est que tous les diamants nouveaux vendus depuis un demi-siècle, beaux ou médiocres, ont eu, à de rares exceptions près, cette unique origine.

Une autre erreur est assez répandue dans le public. Quand on se représente un chercheur de diamants ou d'or, c'est d'habitude sous la forme d'un aventurier explorant les sables d'une rivière ou lavant les alluvions d'un placer. L'idée est aussi fausse dans un cas que dans l'autre. Le mineur, occupé à extraire des diamants ou de l'or, travaille dans une mine souterraine, sans distinguer la substance précieuse qui passe par ses mains et qui lui est presque constamment invisible. C'est plus tard, au jour, que, par des procédés savants et compliqués, on isolera cette substance de sa gangue, pareille elle-même à une pierre quelconque. Rien ne ressemble autant qu'une mine de diamants à une mine de houille et la profondeur atteinte y est souvent plus grande.

Ces gisements de diamants sont extrêmement particuliers. Dans un pays plat, à travers des terrains horizontaux qui forment le sous-sol, des colonnes rocheuses cylindriques et verticales s'élèvent à l'emporte-pièce, comme les rivets qui réunissent des feuilles de tôle, mais des rivets ayant plusieurs centaines de mètres de diamètre et un ou deux kilomètres de profondeur. A la surface, la roche qui les compose, plus dure que les terrains encaissants, a été généralement mise en saillie et forme une petite saillie débordante, un « kopye » qui complète l'analogie avec la tête d'un boulon. Là, cette roche s'est altérée et décomposée à l'air, et les diamants, en nombre accru par cette espèce de préparation mécanique, y apparaissent en liberté : on la nomme roche jaune, ou « yellow ground. » Mais, à une vingtaine de mètres au-dessous de la superficie, on retrouve la roche intacte, avec sa compacité et sa couleur vert bleuâtre : le « blue ground, » ou simplement le « blue. » C'est une matière éruptive qui a été injectée du fond sous pression, dans un phénomène explosif, avec rebroussement vers le haut et striage des terrains en contact. Ces « cheminées » ont dû commencer par être vides pendant un moment, si court qu'il fût ; et il y est tombé des éboulis venant des parois, qui ont été ensuite englobés dans l'éruption rocheuse et remontés avec elle, de telle sorte qu'ils lui donnent un aspect de brèche ou de conglomérat,

La roche diamantifère est de composition très basique, très dense, et formée surtout d'un minéral que l'on nomme le péridot. Des grenats assez abondants y sont disséminés. L'on y recueille les diamants en qualité bien faible, puisque, dans les mines les plus riches, il faut fouiller en moyenne 6 à 10 mètres cubes de roche pour obtenir un gramme de diamant. Le haut prix des diamants produits rend seul cette extraction possible et l'on comprend, dès lors, pourquoi les mineurs travaillent longtemps sans voir une pierre précieuse.

Les premières de ces « cheminées diamantifères » ont été rencontrées en 1870, dans la colonie du Cap, au milieu d'un désert, où s'élève aujourd'hui la ville de Kimberley. Là, sur un alignement Nord-Sud d'une dizaine de kilomètres, on a trouvé une dizaine de cheminées, dont les cinq plus importantes sont devenues célèbres sous les noms de Kimberley, de Beers, Bultfontein, Dutoitspan et Wesselton. Tantôt leur section de 2 à 400 mètres est circulaire comme à Bultfontein ; tantôt, elle s'allonge en forme de haricot comme à Dutoitspan (670 mètres sur 260). L'attention passionnée que ces découvertes retentissantes ont suscitée dans le monde entier, a amené un peu partout à chercher et à étudier des venues de roches semblables. Il est curieux que, jusqu'ici, ces recherches aient donné aussi peu de résultats. Les seules trouvailles ultérieures de quelque valeur ont été faites dans l'Afrique du Sud : à Jagersfontein, dans l'État d'Orange; puis à Premier, près de Prétoria, dans le Transvaal; enfin, avec des conditions différentes, dans l'ancien Sud-Ouest Africain allemand. Beaucoup d'autres petits gisements ont été essayés dans le Sud de l'Afrique et jusque dans le Congo belge ou le Congo français. Quelques-uns ont pu donner des espérances éphémères. Mais, au bout d'un demi-siècle, presque toute la production mondiale continue à venir des sept ou huit mêmes mines. On s'étonne encore plus que, sur les autres continents, par exemple dans la Sibérie orientale ou dans l'Inde, des formations rocheuses très analogues n'aient encore donné naissance à aucune exploitation sérieuse. Mais il faut ajouter tout de suite qu'en dehors d'une cristallisation très exceptionnellement réalisée, les particularités des gisements et, en somme, leur grande pauvreté minéralogique nécessitent, pour une exploitation durable, tout un agencement commercial et financier difficile à obtenir,

Une question, dont l'intérêt pratique est évident, concerne la répartition des diamants dans la roche, soit sur une section horizontale, soit en profondeur. Il est particulièrement important pour l'avenir d'une mine de savoir d'avance ce qui s'y passe quand on s'enfonce. La répartition en plan est ici extrêmement inégale suivant les points, ce dont on ne saurait être surpris. Mais on s'étonne de constater, au contraire, une certaine constance dans la profondeur d'une même mine et, pour les différents quartiers de cette mine, sur la même verticale : constance dans la teneur et aussi dans la qualité. Ainsi, la teneur à Dutoitspan est, habituellement, deux fois plus faible qu'à Bultfontein et la valeur au carat plus de deux fois plus forte, si bien que la valeur au mètre cube de roche sera, finalement, toujours un peu supérieure à Dutoitspan. Les deux mines les plus profondes, de Beers et Kimberley, ont manifesté un appauvrissement graduel avec la profondeur qui a peu à peu abaissé la teneur (calculée en carats de 200 milligrammes par wagonnet, ou load, d'environ un demi-mètre cube) de 1 carat à un tiers de carat par « load. » Si on prend toute la suite des années depuis l'origine, on constate, il est vrai, quelques petites fluctuations dans la teneur moyenne rapportée à l'ensemble de la production : fluctuations qui peuvent tenir à ce qu'on n'exploite pas toujours également tous les quartiers de la mine. Mais, dans l'ensemble, la diminution de teneur est bien nette. Il est fâcheux d'avoir à constater que ce phénomène paraît constituer une loi générale. A Wesselton, de 1897 à 1907, on a oscillé entre 0,27 et 0,30 carat par wagonnet (load), pour avoir 0,24 depuis 1918. A Bultfontein, depuis 1901, on a eu d'abord 0,32 à 0,40 carat et, en 1920, 0,29. A Dutoitspan, depuis 1904, 0,23 à 0,26 carat et, en 1920, 0,16. A Premier, on a commencé par 1,25 carat pour arriver vite à 0,25. Pour l'ensemble de la Compagnie de Beers, cette baisse a forcé, depuis vingt-cinq ans, à doubler l'extraction pour obtenir deux fois moins de carats. Les conditions, dans lesquelles a pu se réaliser la cristallisation du diamant, ont dû être, comme je le dirai tout à l'heure, très spéciales, donc très particulières à chaque point, et il est possible, notamment, qu'il ait fallu une certaine pression, réalisée seulement dans les parties hautes des gisements sud-africains.

J'ajoute que les chiffres ci-dessus représentent des moyennes

relatives à une extraction annuelle comptée par millions de wagonnets. Mais, tandis que le « load » contient seulement, en moyenne, un quart ou un cinquième de carat, il arrive de rencontrer de très gros diamants qui abaissent en pratique la teneur réelle du reste. Ces gros diamants, ces « éléphants blancs » éveillent naturellement la curiosité. Le plus gros que l'on connaisse est le Cullinan de 3 032 carats (600 grammes), qui mesurait brut 10 centimètres sur 6,3 et 3,7 et qu'il a fallu diviser en deux pour le tailler; puis l'Excelsior de 971 carats; le Reitz de 634 carats, etc. On sait avec quelle rapidité la valeur d'un diamant par carat croît avec le nombre de carats. Un diamant de 5 carats vaudra, par exemple, environ dix fois plus qu'un diamant d'un carat. Aussi la grosseur et la qualité des diamants caractérisent-elles la valeur d'un gisement autant que la teneur moyenne.

Ce que j'ai dit plus haut sur l'allure des cheminées diamantifères suffit à faire prévoir combien l'exploitation d'un tel gisement ressemble peu à un lavage de sables dans les alluvions d'une rivière. Lorsqu'on a découvert les mines du Cap en 1870, on est cependant parti du préjugé antérieur que les diamants formaient toujours des gisements d'alluvions, pour considérer les sommets de ces cheminées comme des alluvions d'un type spécial. Il en est résulté légalement, socialement, des difficultés inextricables dont l'histoire, depuis longtemps finie, n'offre plus qu'un intérêt de curiosité, mais qui contribuent, cependant, par leur couleur romanesque, à faire des gisements diamantifères, à tous égards, un monde particulier.

On se souvient qu'en décrivant la roche diamantifère, j'ai signalé les blocs de roches disparates, éboulis des parois, qu'elle englobe. L'allure de conglomérats qui en résulte excuse un peu l'erreur commise par les premiers explorateurs, lorsqu'ils se sont trouvés en face de la roche décomposée, transformée en une boue jaunâtre, au milieu de laquelle apparaissaient, de tous côtés, des fragments de roches hétéroclites. On pouvait alors penser à une argile glaciaire ou à une alluvion. Or, chez les laveurs de sables diamantifères qui avaient auparavant opéré sur les bords du Vaal ou de ses affluents, l'usage était que chacun se cantonnât dans un petit carré, ou « claim, » de 9 m. 45 de côté (31 pieds), constituant sa concession. C'était le moyen d'éviter les discussions. On appliqua donc le même mode de

partage sur les affleurements des cheminées diamantifères et le terrain fut divisé, comme un damier, en une série de compartiments. Chacun n'avait droit qu'à un claim et devait le travailler lui-même, sans pouvoir s'absenter plus d'une semaine. Mais une alluvion cesse à quelques mètres de profondeur, tandis que la cheminée n'avait aucune limitation profonde. Quand tous ces petits travailleurs individuels commencèrent à s'enfoncer, des difficultés de toutes sortes se produisirent. Les murs des talus trop élevés s'éboulaient. L'eau s'accumulait dans le fond des trous. Chaque éboulement entraînait des rixes. Celui qui le subissait voyait son chantier envahi; celui qui le faisait tomber chez son voisin réclamait la propriété de sa roche. Dans une population d'aventuriers, il en résulta des heures critiques, à la suite desquelles on assista, d'une façon instructive, à la constitution empirique d'une société, partie de l'anarchie pour arriver à la discipline.

La première mesure prise fut d'exproprier provisoirement une rangée de claims sur deux pour établir une servitude de passage. Sur ces espèces de routes, chaque mineur installa son treuil, sa poulie et son câble destinés à remonter la roche abattue. Mais, bientôt, les excavations s'approfondissant, les talus recommencèrent à s'ébouler et l'on creusa les routes dans la partie centrale jusqu'à ce que les pentes devinssent impraticables pour les charrois. Enfin, au bout de trois ans, en 1873, on abandonna les routes intermédiaires, et c'est sur le bord d'un immense cratère que l'on installa 1600 câbles aériens communiquant avec le fond des 1600 claims. A cette époque, le trou de Kimberley ressemblait à quelque ville en ruine, vue d'en haut sous un éclairage lunaire et, sur les parois sombres du gouffre, les câbles dessinaient la plus bizarre toile d'araignée.

Pendant trois ans encore, on s'entêta dans ce mode d'exploitation fantastique jusqu'au moment où, en 1876, les chutes énormes des parois, coïncidant avec la baisse du diamant provoquée par la surproduction, firent comprendre aux plus entêtés que le travail individuel, égal pour tous, était impossible à conserver dans une exploitation profonde. On dut autoriser le groupement de plusieurs claims dans les mêmes mains; et, aussitôt, se formèrent des ébauches de sociétés, bientôt fusionnées en des sociétés plus puissantes, qui aboutirent finalement,

en 1889, à la constitution d'une société unique. Il avait fallu dix-neuf ans d'efforts et de marchandages, avec un gaspillage inouï des richesses naturelles, pour réaliser ce qui eût été obtenu dès le premier jour par une concession rationnelle. L'œuvre de fusion définitive, grâce à laquelle la puissante compagnie de Beers a atteint sa renommée mondiale, fut le premier succès du fameux Cecil Rhodes, qui, plus tard, devait doter l'Angleterre d'un pays entier, la Rhodesia.

A partir de ce moment, l'histoire de l'industrie diamantifère dans l'Afrique du Sud perd son intérêt pittoresque. J'ajoute donc seulement que, dans la suite, la de Beers a pu acquérir, contrôler, ou grouper en un syndicat de producteurs presque toutes les autres mines de diamants, en sorte que toute l'extraction du diamant est pratiquement dans ses mains. Techniquement, la fusion a eu un autre résultat. Au lieu de l'exploitation à ciel ouvert devenue impossible, on a pu forer, auprès de chaque cheminée diamantifère, dans le terrain stérile, un puits au rocher, relié au gisement par une série de galeries à divers étages. Au moyen d'une exploitation méthodique avec remblai, la totalité de la roche diamantifère est maintenant remontée au jour et soumise à un traitement qui en retire tous les diamants.

Cette exploitation a pu être poussée juqu'à sept et huit cents mètres de profondeur. Les chantiers y sont exactement pareils à ceux d'un charbonnage, boisés de même et aussi noirs, avec ce seul avantage apparent que, n'y craignant pas le grisou, on peut s'éclairer à feu nu. Ceux qui connaissent un peu l'industrie minière remarqueront un autre privilège anormal de cette exploitation, dans laquelle on extrait uniquement du minerai utile sans aucun mélange de roche stérile, puisque la cheminée est entièrement remplie de roche diamantifère et séparée des terrains encaissants par une paroi lisse, un véritable mur, contre lequel on s'arrête. Il est vrai que, dans cette roche utile, il faut ensuite glaner péniblement les diamants.

J'ai déjà nommé les principaux gisements de Kimberley. Jusqu'à la fusion, on avait travaillé sur tous. Quand la de Beers se constitua en 1888 et 1889, elle commença par réglementer l'extraction annuelle d'après les besoins du marché; elle ferma donc, malgré les protestations, les mines Bultfontein et Dutoitspan pour exploiter seulement celles de Kimberley et de

Beers, qui ont alimenté toute la production jusqu'en 1900. En 1901, la de Beers rouvrit Bultfontein, en même temps qu'elle achetait Wesselton, trouvé près de là en 1897. En 1904, on recommença également le travail à Dutoitspan. Puis, en juillet 1908, la de Beers fut fermée à 740 mètres de profondeur. La Kimberley a été arrêtée en 1914 à 1080 mètres de profondeur et, depuis cette époque, l'extraction se partage à peu près également entre les trois mines de Wesselton, Bultfontein et Dutoitspan, qui produisent chacune à peu près la même quantité de diamants. Mais, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, la valeur de ces diamants est très inégale. Par exemple, en 1920, le carat moyen a valu, pour l'ensemble de l'extraction annuelle, 129 francs à Bultfontein (1), 150 à Wesselton, 277 à Dutoitspan. Aujourd'hui, l'exploitation atteint environ 500 mètres de profondeur à Wesselton, 530 à Bultfontein, 420 à Dutoitspan, 90 à Premier. En dehors de la de Beers, les autres grands producteurs de diamants sont la mine Premier au Transvaal, la Jagersfontein dans l'état d'Orange et les gisements du Sud-Ouest africain allemand (aujourd'hui Cons. Diamond Mines of South Africa) qui produisent, en grandes quantités, de petites pierres.

Les roches diamantifères une fois sorties de terre, il reste à en retirer les diamants. Au début, quand la roche était décomposée et friable, c'était un simple travail de triage. Mais, quand on s'est enfoncé, on s'est trouvé en présence de masses dures qu'il fallait commencer par réduire en bouillie. Fort heureusement, les roches qui englobent le diamant se sont trouvées être des roches basiques, magnésiennes et ferrugineuses, très facilement altérables à l'air. Sans quoi, si on avait eu affaire à une roche plus résistante aux intempéries, on eût probablement dû renoncer à l'extraction. Le premier procédé de traitement employé a été calqué sur ce qui s'était passé naturellement pour les affleurements décomposés. On s'est appliqué à étendre les minerais en couche mince sur d'immenses terrains appelés « floors » et on les y a laissés exposés à la pluie, en les soumettant à une série de labourages et de hersages destinés à activer la décomposition. Le système a parfaitement réussi et permis de recueillir aisément les diamants dégagés de leur

(1) Pour éviter les confusions, toutes nos évaluations en francs sont comptées à un change uniforme, en francs-or.

gangue. Mais il avait un inconvénient grave, c'est la durée de l'opération nécessitant plusieurs mois et, par suite, l'énormité des intérêts perdus sur ces capitaux inutilisés. Si l'on réfléchit que le wagonnet (load) de roche diamantifère peut facilement valoir une trentaine de francs et que l'extraction annuelle a été longtemps de 2 millions de loads, portés à plus de 6 millions dans la période 1918-1920, on calculera aisément les intérêts correspondant chaque année au stock de roche immobilisée. C'est constamment quelque 100 ou 200 millions qui dorment. Il faut y ajouter les chances de vol, malgré toutes les précautions prises. Aussi, sans abandonner l'étalage sur les floors, lui a-t-on peu à peu adjoint, sur une échelle de plus en plus forte, une opération de broyage consécutif, essayée d'abord sur les fragments les plus durs qui échappaient à l'altération, étendue ensuite vers 1890 à la roche rendue plus tendre par un commencement de décomposition. L'idée de broyer la roche diamantifère apparaissait au premier abord un peu hardie, puisqu'il faut avant tout éviter de casser les diamants. Mais on s'est rendu compte qu'on échappait à ce péril par une série de broyages progressifs, avec triages intercalés. Entre un broyage réduisant par exemple à la grosseur d'une pomme et un autre divisant le minerai en noix, on soumet les fragments à un examen très attentif, dans lequel on met de côté tout échantillon, sur lequel apparaît l'indice d'un diamant. Les brisures ont, du reste, tendance à se faire suivant les faces de séparation entre les diamants et la gangue plutôt que dans l'intérieur des diamants.

Reste donc à extraire les pierres précieuses de la roche en partie décomposée et réduite en fragments plus ou moins gros, ou, finalement, en une sorte de sable. De nombreux appareils, dans le détail desquels je n'entrerai pas, ont été imaginés pour y parvenir. Ils sont analogues à ceux que l'on utilise couramment dans les mines métalliques pour séparer les divers minerais entre eux et les débarrasser de leurs gangues. Le principe général consiste à utiliser la densité différente des substances que l'on veut trier. Un mélange étant projeté dans une cuve pleine d'eau, ou secoué dans cette cuve, on obtient au fond des couches séparées par ordre de densité. On utilise également des tables tournantes en forme de cône, sur lesquelles la « lavée » arrive en haut et dépose ses diverses substances réparties en un

certain nombre de spirales. Mais la séparation des diamants n'est jamais complète ainsi, parce qu'elle laisse, avec eux, des minéraux d'analogue densité. Il faut toujours finalement recourir à un triage habile par des mains humaines.

Ce triage, qui s'effectue à toutes les étapes du broyage, consiste à faire défiler les minerais sur des tables mobiles devant une suite d'ouvriers. Les premières opérations de ce genre sont généralement faites à l'état humide par des blancs; les dernières, sur le sable séché, par des noirs. Les diamants bruts n'ont aucunement l'éclat caractéristique des diamants taillés. Ils ressembleraient plutôt à de petits grains de quartz, mêlés surtout avec les grains rouges de grenat et les péridots verts; on arrive aisément à les reconnaître. A la fin, toute la production d'une journée est apportée dans un atelier spécial, où des ouvriers d'élite sont installés sous des fenêtres donnant une large lumière. Ceux-ci examinent les diamants sur des feuilles de papier blanc pour les classer par dimension, par qualité, les peser, leur constituer un état civil. Jusqu'à l'entrée dans cet atelier, personne ne connaissait encore ni la quantité ni la valeur des diamants extraits, dont on peut se représenter le volume journalier comme remplissant un peu moins d'un litre. A partir de ce moment, au contraire, chaque pierre acquiert une personnalité qui, en cas de soustraction frauduleuse, permettrait immédiatement de l'identifier, comme un malfaiteur ayant passé au service anthropométrique. Il est inutile d'ajouter, à ce propos, que des précautions de tous genres sont prises contre des vols trop faciles; elles pourraient constituer, à elles seules, un chapitre humoristique dans la description de cette curieuse industrie.

Quelques chiffres récents vont préciser les proportions dans lesquelles s'effectue au Cap l'extraction diamantifère. Je les prends immédiatement antérieurs à la dernière crise qui, je le disais en commençant, trouble et paralyse depuis deux ans l'industrie du diamant et, par conséquent, relatifs à l'année 1919-1920 (les comptes annuels étant arrêtés au 30 juin). Cette année-là, la Société de Beers a extrait, au total, de ses trois mines (Wesselton, Bultfontein et Dutoitspan), 5 750 000 loads de « terre bleue; » elle en a lavé à peu près autant et elle a obtenu ainsi 1 370 537 carats de diamants (274 kilogrammes) : ce qui représente, pour l'ensemble, environ 0,24 carat par

load (0,24 à Wesselton; 0,29 à Bultfontein; 0,16 à Dutoispan). A la fin de cette année, le stock de terre bleue étendue sur les « floors » et, par conséquent, en réserve, atteignait 8,5 millions de loads. La valeur moyenne du carat brut variait de 129 francs à Bultfontein à 150 (Wesselton) et 277 (Dutoitspan). La valeur par load était, pour l'ensemble, d'environ 40 francs et les frais moyens correspondants de 9,40 francs. Je m'empresse de faire remarquer qu'il faut y ajouter des impôts représentant 35 pour 100 du produit net.

La valeur totale de l'extraction à l'état brut, en gros et sur la mine, montait ainsi, au cours très élevé de cette époque, à 229 millions, dans la seule Société de Beers. La même année, cette compagnie a vendu pour 169 millions de diamants bruts.

De tels chiffres, qu'il faut presque doubler pour tenir compte de toute la production sud-africaine, appellent une réflexion indiquée dès le commencement, et sur laquelle nous devons maintenant revenir. Le diamant est une substance dure, qui ne s'use pas, qui ne se consomme pas et qui a peu de chances de se perdre, du moins si l'on fait abstraction de la propriété individuelle. Or, j'ai dit plus haut que l'Inde en a produit 2 000 kilogrammes, le Brésil 2 500 kilogrammes et l'Afrique australe 34 000 kilogrammes. Il existe donc, dans le monde, quelque chose comme 38 tonnes de diamants qui, repris et montés différemment, passent de parure en parure. Le diamant n'est que du carbone; mais c'est un carbone qui, au cours de 1920, vaudrait, à l'état brut, environ 900 millions de francs la tonne et qui, aux prix de vente moyens réalisés depuis trente ans, vaudrait encore plus de 200 millions. En tenant compte de la perte à la taille et de la plus-value sur les diamants taillés, cela représente au moins un milliard par tonne de diamants bruts passée dans la circulation commerciale.

Retenons simplement ce dernier chiffre. L'humanité détient donc pour près de 38 milliards de diamants. Dans ces conditions, on a peine à croire que l'absorption annuelle puisse continuer à atteindre le chiffre précédemment cité de 3 à 400 millions à l'état brut, ou environ un milliard et demi pour les diamants mis dans le commerce. Or, non seulement nous en avons la preuve absolue et précise depuis que l'industrie extractive du diamant est l'objet d'une comptabilité régulière; mais nous constatons même ainsi que la consommation augmente,

sinon comme poids de diamants, du moins comme prix. On s'explique, dès lors, comment cette industrie de luxe est éminemment sensible aux variations de la prospérité publique, aux crises économiques, aux phases de dépression ou d'essor. Les deux grands centres de consommation étant l'Extrême-Orient et les États-Unis, le marché des diamants reflète très exactement les vicissitudes de la fortune américaine.

Comme il faut néanmoins que l'industrie présente une certaine continuité et puisse, à tous les degrés, compter quelque peu sur l'avenir, on a été amené, pour la faire vivre, à constituer un organisme commercial et financier qui n'en est pas la moindre particularité.

J'ai déjà expliqué comment la de Beers, formée en 1888, a englobé tous les producteurs de cette époque. Quelques mines nouvelles ayant été découvertes dans la suite, sa politique a consisté, soit à les acheter, soit à les englober dans un syndicat de producteurs. C'est ainsi que, depuis plusieurs années, il y a entente entre les quatre producteurs importants : la de Beers qui fournit environ 48 p. 100 de la production mondiale; la Premier (Transvaal) qui en donne 20 p. 100; la Jagersfontein (Orange) 7 p. 100; le Sud-Ouest Africain allemand qui, avec tous les petits producteurs, arrive à 25 p. 100.

Toutes les mines de diamants ont un intérêt commun, qui est de maintenir les prix plutôt que d'augmenter la production. Malgré la richesse des gisements, la quantité de diamants que ceux-ci peuvent renfermer n'est pas inépuisable. La hausse des prix, dans la mesure où elle peut être supportée par le consommateur, est donc le but cherché. Logiquement, une marchandise de luxe ne peut, d'ailleurs, rester telle, que si elle évite de se démocratiser, et si elle tend plutôt constamment à augmenter de prix. Quiconque achète des diamants ou des perles est un peu dans la situation de celui qui paye un tableau sur sa signature. Dans le prix d'achat accepté ou subi, entrent pour lui deux éléments d'appréciation : le plaisir tiré de la possession, mais aussi la satisfaction d'étaler sa fortune, de se classer parmi les privilégiés et la certitude de pouvoir retrouver son argent en cas de besoin, peut-être même avec bénéfice. Ainsi, dans les périodes troublées comme celle de l'après-guerre, le diamant a pu être considéré comme un placement, il est vrai sans intérêts, mais aussi sans risques et sans impôt :

placement d'autant plus recherché qu'il condense une fortune plus grande sous un plus faible volume. C'était déjà la raison qui faisait jouer au diamant un si grand rôle dans la thésaurisation de l'Extrême-Orient. Une mentalité analogue a tendu à se répandre en Europe pour les mêmes causes : insécurité sociale et défaut de confiance dans les valeurs mobilières, surtout quand leur seule valeur est l'engagement, toujours provisoire, pris par un État. Pour entretenir ce sentiment de stabilité, le producteur de diamants doit, comme le négociant en pierres précieuses et même le bijoutier, s'attacher à éviter les inquiétudes produites par la baisse. L'acheteur préfère payer plus cher et être sûr de revoir sa mise. Comme, malgré ce que je disais tout à l'heure sur l'absorption continue des diamants dans le monde, il se produit des crises périodiques, les producteurs de diamants n'hésitent donc pas, lorsqu'il le faut, à restreindre ou à fermer les mines.

Mais, dira-t-on, une telle organisation ressemble fort à un accaparement. Assurément, s'il s'agissait d'une matière de première nécessité, elle succomberait sous la réprobation publique, avant d'être interdite par des lois. Dans le cas des diamants, personne n'est lésé, puisque personne n'est forcé d'acheter des diamants, s'il les trouve trop chers. L'intérêt commun du consommateur et du producteur est que les prix se soutiennent ou s'élèvent. Et il en est de même du Gouvernement sud-africain, pour lequel l'impôt sur les bénéfices des mines diamantifères constitue un revenu de premier ordre.

Seulement, la restriction ou l'arrêt des mines coûte fort cher, puisque les frais généraux et même une grande partie des frais industriels continuent à courir. Les ouvriers blancs, en particulier, ne peuvent être congédiés pour quelques semaines ou quelques mois et repris ensuite. Les compagnies ont donc formé un fonds de réserve très important pour « la stabilisation du marché du diamant. » A la de Beers, ce fonds était de 60 millions avant la dernière crise, à laquelle il a permis de parer.

Il faut également une entente absolue entre les producteurs pour que l'un ne continue pas à travailler et à vendre en profitant de ce que l'autre ferme. Il faut enfin à l'entente industrielle ajouter une entente commerciale. En fait, depuis 1893, tous les diamants produits sont achetés exclusivement par le

« syndicat londonien des diamants, » et personne ne peut se procurer un diamant aux mines de Kimberley sans que cet achat passe par un membre du syndicat et soit inscrit à son compte. Ce syndicat connaît directement les besoins du public et fournit les données nécessaires pour équilibrer la production avec la consommation. C'est à lui que s'adressent tous les marchands de diamants et, par leur intermédiaire, tous les bijoutiers du monde entier. Chaque semaine, la production sud-africaine, dont un membre de ce syndicat a pris livraison, est expédiée du Cap de Bonne-Espérance à Londres par la poste. A Londres, les principales maisons d'Amsterdam, Anvers, Paris, etc., se partagent les lots. C'est encore là une organisation importante, puisqu'il est facile de calculer que le syndicat a constamment au moins une dizaine de millions en mer, sans compter les stocks en magasin. Les diamants bruts sont envoyés aux tailleries où on y provoque des faces planes et brillantes en profitant de leurs clivages naturels. Après quoi, ils sont sertis en bijoux.

Ajoutons, pour compléter cette organisation de la de Beers, un détail qui n'est pas sans intérêt. Il y a quelques années, la Compagnie a eu l'idée de fabriquer elle-même ses explosifs, au lieu de les acheter en Angleterre ; et, comme suite naturelle, elle s'est mise à vendre des explosifs dans toute l'Afrique du Sud. Cette fabrique a même constitué une source de revenus pendant la fermeture des mines de diamants. Sur cette industrie accessoire est venue plus récemment s'en greffer une autre. La nécessité de produire de l'acide sulfurique pour les explosifs a conduit à fabriquer cet acide, puis, comme il arrive souvent pour les producteurs d'acide sulfurique, à lui chercher un débouché dans la création d'une fabrique de superphosphates: en sorte qu'une mine de diamants se trouve alimenter l'agriculture dans l'Afrique du Sud.

* * *

L'histoire de l'industrie diamantifère pendant et depuis la guerre va maintenant nous permettre de préciser la façon dont fonctionne tout ce système. On l'avait déjà vu à l'œuvre pendant les autres crises antérieures, notamment pendant la guerre du Transvaal en 1900, puis en 1908 quand se produisit un arrêt violent dans l'industrie américaine. Mais jamais les secousses

n'avaient été comparables, à celles de ces dernières années.

Au début de la Grande Guerre, il y eut une première période douloureuse : départ des ouvriers, arrêt des achats. Le contre-coup des événements européens se propagea instantanément jusqu'au cap de Bonne-Espérance. La production, très diminuée en 1914-1915, fut alors arrêtée en 1915. On ferma les mines de Wesselton, Bultfontein et Dutoitspan, pour ne les rouvrir que progressivement : Wesselton et Bultfontein en mai 1916, Dutoitspan à la fin de la même année. Les lavages furent également interrompus jusqu'au mois de janvier 1916. Après quoi, l'extraction reprit et, sans remonter aux 3 millions de carats qu'avait dépassés deux fois la de Beers, en 1892 et 1899, on atteignit 1 321 871 carats en 1918, 1 091 880 en 1919, 1 370 537 en 1920.

A ce moment, il se produisit un de ces vastes mouvements spéculatifs que les Anglais appellent des booms. La fin de la guerre avait rouvert des marchés longtemps fermés. Des fortunes, rapidement construites en tous pays sur les industries et les commerces de guerre, étaient prêtes à toutes les folies de dépenses. L'inflation du papier-monnaie contribuait à encourager la prodigalité, soit chez ceux qui s'imaginaient avoir grossi leur fortune parce qu'elle s'exprimait en papier et non plus en or; soit chez les prudents qui se débarrassaient le plus vite possible de ce papier pour le convertir en marchandises de valeur plus durable. Le prix des diamants estimés en or monta alors dans une proportion énorme. On vit, par exemple, les diamants de Dutoitspan passer de 135 francs or par carat (valeur de 1918) à 277 (valeur de 1920). Mais dans le courant de 1920, ce mouvement s'arrêta et fit place, au contraire, à une crise croissante. Peut-être l'encouragement donné par les hauts prix à la réouverture de nombreuses petites mines indépendantes du syndicat n'y fut-il pas étranger. Mais deux causes beaucoup plus graves y contribuèrent. D'abord le marasme industriel provoqué par la grève des consommateurs européens qui s'étendit vite au monde entier : notamment dans les États-Unis et l'Amérique du Sud; puis l'afflux des diamants pillés en Russie. On se représente malaisément les chiffres auxquels ont pu monter ces ventes qui, nécessairement, n'ont pas eu à tenir compte des prix fixés par l'association des producteurs honnêtes et qui sont venus, par suite, écraser momentanément un marché déjà

malade. Dès le début de 1921, on les estimait à plus de 150 millions.

Pendant des siècles, la Russie avait, comme tous les pays civilisés, absorbé des diamants : peut-être même d'une façon particulière, en raison de son caractère semi-oriental. Toute cette richesse accumulée dans le trésor du Souverain, chez les particuliers, dans les églises ou les couvents, a été volée par les Soviets ou par leurs partisans et, en quelques mois, liquidée et dispersée. Les diamants sauvés par leurs propriétaires en fuite et emportés à l'étranger ont également été vendus pour leur permettre de vivre. Au début, ce commerce fut désordonné, clandestin, souvent à vil prix. Puis cela s'organisa. Les Soviets chargèrent des ouvriers spécialistes de briser toutes les montures, comme le font les cambrioleurs, pour rendre les revendications impossibles. Les diamants, classés par lots suivant la pratique commerciale, furent alors transportés à Londres, où l'ampleur des lots mis en vente provoqua quelque surprise. En même temps, on augmentait leur prix. Ils ont ainsi contribué à payer la propagande bolchéviste.

Quand la crise du diamant commença en 1920, les mines réduisirent d'abord leurs équipes d'ouvriers. Dès 1920, la production avait dépassé les ventes de 115 millions. La perturbation produite sur le marché des diamants conduisait les Banques à refuser de faire des avances sur les diamants ; d'où un peu partout, dans ce milieu spécial, des difficultés de trésorerie. En février 1921, la de Beers licencia un cinquième de ses ouvriers blancs, soit 500, en leur donnant à chacun une gratification de 2 500 francs. En même temps, la Premier congédiait la moitié de son effectif blanc, ou 250 hommes. Puis toutes les mines fermèrent et l'on se borna à quelques travaux d'entretien pour occuper ce qui restait du personnel. Enfin, en novembre 1921, le conseil de la de Beers déclarait qu'il avait payé, en 1920-21, 25 millions pour soutenir 1 000 Européens occupés à des travaux improductifs et qu'il était obligé de les licencier. Le 1er janvier 1922, tout travail était donc suspendu dans la mine et dans les ateliers, sauf les services essentiels comme les pompes. Au même moment, à la Premier, on congédiait définitivement 3 146 indigènes et 354 Européens.

Malgré ces mesures radicales, on n'a pu, en raison des diamants russes et de quelques producteurs indépendants, empê-

cher un certain abaissement des prix, qui n'a, d'ailleurs, nullement ressemblé à un effondrement. La production de 1921, montant à 806 000 carats dans toute l'Afrique du Sud contre 2 547 000 carats l'année précédente, a été comptée au prix moyen de 102 francs contre 146 francs en 1920, prix encore supérieur à celui de toute la dernière décade, sauf en 1919 où il avait été de 126 francs. Mais les ventes réelles au public en 1921 ont été seulement de 530 000 carats. Elles venaient en grande partie des gisements alluvionnaires, qui produisent des diamants particulièrement estimés et qui sont restés libres de leurs prix de vente ; puis de Premier et de Jagersfontein, qui écoulèrent le tiers de leur production ; enfin de Kimberley, qui céda une fraction de son stock.

On a passé ainsi toute l'année 1922 dans l'attente, tandis que le marché se remettait peu à peu et, ne recevant plus guère de diamants russes, recommençait à absorber. Ainsi, dans le mois de juin 1922, on a annoncé que le syndicat londonien avait vendu pour 15 millions de diamants, chiffre le plus élevé depuis longtemps et qui correspondrait à 180 millions annuels. Les importations de diamants aux États-Unis se sont également relevées. En 1916, elles étaient de 220 millions de francs ; en 1917, de 185 (plus 25 millions de perles). En 1921, elles étaient tombées à 130 millions de diamants taillés, et 12,5 millions de diamants bruts. Dans les quatre premiers mois de 1922, on a importé pour 53 et 8 millions (soit 159 et 24 millions pour l'année). Les prix des diamants bruts ont, en même temps, remonté de 15 à 20 pour 100.

Finalement, au mois de novembre 1922, on annonce la reprise de l'exploitation dans les mines. La défaite complète des grévistes dans les mines d'or sud-africaines a pu accélérer cette décision et la faciliter en créant, sur le marché de la main-d'œuvre, des conditions plus favorables.

***

J'arrive enfin, pour conclure, à une question que plus d'un lecteur se sera sans doute déjà posée. Voilà un superbe échafaudage, sur lequel se tient en équilibre tout un commerce mondial, avec des fortunes chiffrées au total par milliards, et la base unique de tout ce système est la valeur attribuée par les femmes à de simples cristaux de carbone. En admettant même qu'on ne

découvre pas un jour ou l'autre, en Asie ou en Australie, quelque gisement semblable à ceux du Cap, ou même plus riche, n'arrivera-t-il pas demain que, dans un laboratoire, on réussisse à faire cristalliser le carbone en diamant, comme on a reproduit le rubis et le saphir, comme on arrive aujourd'hui à cultiver artificiellement les perles? Cela m'amène à dire un mot de ce qu'on appelle assez improprement la synthèse du diamant.

Cette synthèse a été beaucoup cherchée par mille méthodes. Outre son intérêt pratique, elle présenterait un intérêt théorique évident. On a essayé la chaleur jusqu'à près de 4 000 degrés, la pression jusqu'à 10 000 atmosphères, les dissolvants. On a toujours échoué. Une seule fois, il y a trente ans, on a peut-être réussi à produire des diamants microscopiques, dans les expériences de Moissan, et ce résultat, discuté dès le début, n'a été ni généralisé, ni même reproduit. Cela ne signifie évidemment pas que le succès n'est pas prochain; mais cela montre la difficulté du problème. Périodiquement, on annonce que celui-ci a été résolu; il en résulte un petit coup de bourse très momentané; après quoi, on n'en parle plus.

Jusqu'à nouvel ordre, la voie dans laquelle a travaillé Moissan semble la plus logique, comme se rapprochant le plus des conditions naturelles. Que voyons-nous à Kimberley? Des diamants cristallisés avec du graphite dans une roche qu'on peut assimiler à une scorie de fonte magnésienne; cette scorie injectée violemment et sous une pression énorme dans une cheminée, résultat elle-même d'une explosion. Ces observations conduisent à dissoudre du carbone dans un bain de fonte et à exercer sur celui-ci la pression la plus forte possible au moment de la cristallisation. L'artifice employé par Moissan pour réaliser cette pression était fort ingénieux et conforme à ce qui a dû se passer dans nos gisements. Il utilisait la dilatation de la fonte, qui, en se solidifiant, augmente de volume comme la glace. Le refroidissement brusque de la fonte en vase clos, provoquait ainsi la pression cherchée et le carbone, passant de la densité 2 à la densité 3,5, devenait au moins quelque chose de très analogue au diamant. L'objection principale qu'on a faite à ces résultats est que les diamants microscopiques de Moissan retenaient un peu de silicium. Cette objection peut n'être pas justifiée. Les diamants naturels contiennent toujours, outre le carbone, de très faibles traces de matières étrangères, qualifiées

d'impuretés. Quand on voit le rôle joué un peu partout dans les cristallisations, ne fût-ce que pour l'acier, par des éléments accessoires, parfois presque impondérables, on peut se demander si ces prétendues impuretés des diamants naturels ne sont pas assimilables au peu de silicium incorporé dans les diamants de Moissan.

Quoi qu'il en soit, l'observation de la nature, en même temps qu'elle indique la voie probable à suivre, met également en évidence la part du hasard ou de la persévérance dans la réussite possible. Rappelons-nous, en effet, que, dans le monde, des pointements de roches éruptives analogues à celles de Kimberley existent par milliers, mais que, nulle part hors de l'Afrique du Sud, ces roches n'ont présenté de diamants en quantités utilisables; que, dans l'Afrique du Sud même, les gisements ayant contenu assez de diamants pour soutenir la concurrence sont tout au plus au nombre d'une dizaine; que, dans les mines les plus riches, la proportion des diamants est, en somme, infime et qu'elle décroît vite avec la profondeur. Qu'en conclure, sinon que, pour réaliser la cristallisation du diamant, surtout en cristaux un peu volumineux, il a fallu des conditions tout à fait exceptionnelles, par conséquent très malaisées à reproduire?

Admettons néanmoins que la reproduction du diamant soit réalisée demain par un inventeur heureux, — ce qui n'aurait rien d'invraisemblable. Admettons également que les frais d'une production industrielle ne soient pas trop élevés et, par l'expérience du passé, imaginons ce qui va probablement se passer. Si l'inventeur veut tirer profit de sa découverte, il sera presque fatalement amené à venir proposer son brevet aux producteurs actuels qui, l'ayant une fois en mains, pourront en faire abstraction pour continuer à fixer le cours du diamant d'accord avec les acheteurs en gros. Le résultat final serait, à peu de chose près, le même pour les consommateurs, dans le cas où le brevet serait vendu au syndicat d'achat. Si l'inventeur réussit à organiser une usine indépendante, il trouvera ligués contre lui tous les bijoutiers, tous les propriétaires de diamants du monde entier. Ses diamants, fussent-ils théoriquement et pratiquement identiques à ceux de la nature, ne seront jamais que des diamants artificiels, pour lesquels on inspirera sans peine aux élégantes un complet mépris. Quelque particularité,

ne fût-ce que leur pureté même, permettra tout au moins de les reconnaître et, par conséquent, d'organiser la campagne contre eux. Ce dénigrement, qui n'aurait aucun effet pour un produit industriel où l'on cherche avant tout des résultats pratiques, en aura un certain pour une substance dont la valeur est toute conventionnelle. On a vu ainsi, quand furent découverts les diamants du Brésil, le commerce du diamant se liguer pour attribuer à ces diamants nouveaux, de par leur provenance seule, une valeur très inférieure à celle des diamants indous. Il en a été de même, quand on mit en exploitation les diamants du Cap. Mais des exemples particulièrement typiques viennent de nous être fournis par les rubis, les saphirs et les perles. Il eût été logique que le marché du rubis naturel fût fortement ébranlé par la mise en vente des rubis artificiels qui lui sont identiques, ou le marché des perles par l'introduction des perles japonaises. On a pu, ce semble, créer une cloison étanche entre les deux marchandises, et les prix, malgré cette identité techniqne et minéralogique, sont restés totalement différents, parce que cette identité cesse d'un point de vue commercial. La synthèse du diamant, tout en produisant une forte secousse sur le marché, ne serait donc probablement pas, pour les possesseurs actuels ni pour les mines, le désastre qu'on pourrait imaginer, et nous n'avons pas grande chance de voir les diamants assimilés aux cailloux du Rhin.

LOUIS DE LAUNAY.

TROIS NOUVELLES[1]

LA BELLE QUE VOILÀ

Ils se regardaient par-dessus la petite table ronde du café avec des sourires de cordialité forcée, et malgré le tutoiement qu'ils avaient repris tout de suite, sans réfléchir, dans la première surprise de leur rencontre, ils ne trouvaient vraiment rien à se dire.

Les mains sur ses genoux écartés, le ventre à l'aise, Thibault répétait distraitement :

— Ce vieux Raquet! Voyez-vous ça! Comme on se retrouve!

Raquet, recroquevillé sur sa chaise, les jambes croisées, le dos rond, répondait d'une voix fatiguée :

— Oui... Oui... Quinze ans qu'on ne s'était vu, hein? Quinze ans! Ça compte!

Et quand ils avaient dit cela, ils détournaient les yeux ensemble et regardaient les gens passer sur le trottoir.

Thibault songeait : « Voilà un bonhomme qui n'a pas l'air de manger à sa faim tous les jours! »

Raquet contemplait à la dérobée la mine prospère de son ancien camarade, et d'involontaires grimaces d'amertume plissaient sa figure maigre.

Copyright by Bernard Grasset, 1923.

(1) Louis Hémon, le jeune écrivain mort si prématurément, a laissé des nouvelles où l'on retrouve toute la fraîcheur d'imagination et toute la saveur d'originalité qui ont fait l'universel succès de *Maria Chapdelaine*. Celles que nous donnons ici feront partie d'un volume qui paraîtra aux *Cahiers verts*. Nous adressons tous nos remerciements à M. Daniel Halévy, qui dirige cette publication, et à l'éditeur M. Bernard Grasset, qui a réservé la primeur de ces curieuses pages aux lecteurs de la *Revue*.

Le sol du boulevard était encore luisant de pluie; mais les nuages se dispersaient peu à peu, recouvrant le ciel pâle du soir. Au delà de l'ombre qui s'épaississait entre les maisons, l'on pouvait presque suivre du regard la course de la lumière qui s'enfonçait dans ce ciel, fuyant, fuyant éperdument la surface triste de la terre.

Séparés par la petite table de marbre, les deux hommes continuaient à échanger des exclamations distraites :

— Ce vieux Raquet! Ce vieux Thibault!

Et ils détournaient les yeux.

Maintenant, la nuit était venue, et, dans la lumière chaude du café, ils causaient sans gêne, presque avec animation. Ils repêchaient dans leur mémoire, l'un après l'autre, tous les gens qu'ils avaient connus autrefois, et chaque souvenir commun les rapprochait un peu, comme s'ils rajeunissaient ensemble. « Un tel? Établi quelque part... commerçant... fonctionnaire. Cet autre? A fait un beau mariage : grosse fortune; vit avec la famille de sa femme, en Touraine... La petite Chose? Mariée aussi; on ne savait pas trop à qui... Son frère? Disparu. Personne n'en avait entendu parler... »

— Et la petite Marchevel..., dit Thibault. Tu te souviens bien de la petite Marchevel... Liette... que nous retrouvions aux vacances. Elle est morte; tu as su?

— J'ai su, fit Raquet; et ils se turent.

Le heurt des soucoupes sur le marbre des tables, les voix, les bruits de pas, le fracas confus du boulevard, ils n'entendaient plus rien de tout cela, et ils ne se voyaient plus l'un l'autre. Un souvenir avait tout balayé; un de ces souvenirs si réels, si poignants, que l'on s'étire en en sortant comme si l'on sortait d'un rêve. Le souvenir d'un grand jardin, d'une pelouse ceinturée d'arbres, baignée de soleil, où jouaient des enfants... Sur cette pelouse, ils étaient quelquefois beaucoup d'enfants, toute une foule d'enfants, garçons et filles, et, d'autres fois, ils n'étaient que deux ou trois. Mais toujours Liette, la petite Liette était là. Les jours où Liette n'était pas là n'avaient jamais valu qu'on se souvînt d'eux...

Thibault époussela son genou d'un geste machinal :

— C'était une belle propriété, dit-il, qu'ils avaient là, les Marchevel. Ils arrivaient toujours de Paris le 13 juillet, et ils ne repartaient qu'en octobre. Tu les voyais à Paris, toi, c'est vrai!

Mais nous, les campagnards, nous ne les avions guère que trois mois par an.

— Tout est vendu maintenant, et c'est tellement changé que tu ne t'y reconnaîtrais plus. Quand Liette est morte, n'est-ce pas, ça a tout bouleversé. Tu ne l'avais peut-être pas vue après son mariage, toi, puisqu'elle était allée habiter dans le Midi. Elle avait changé très vite, toute jolie fille qu'elle était, et la dernière fois qu'elle est venue là-bas...

— Non ! fit Raquet, avec un geste brusque. Je... J'aime mieux ne pas savoir.

Sous le regard étonné de son ancien camarade, sa figure hâve s'empourpra un peu.

— C'est toujours la même chose, dit-il. Les femmes qu'on a connues autrefois, petites filles ou jeunes filles, et qu'on retrouve plus tard, mariées, avec des enfants peut-être, elles sont toutes changées, naturellement. Une autre, cela me serait égal, mais Liette... je ne l'ai jamais revue, et j'aime mieux ne pas savoir.

Thibault continuait à le regarder, et voici que sur sa figure épaisse l'air d'étonnement disparut peu à peu, faisant place à une autre expression presque pathétique.

— Oui ! fit-il à demi-voix. C'est vrai qu'elle n'était pas comme les autres, Liette ! Il y avait quelque chose...

Les deux hommes restaient silencieux, retournés à leurs souvenirs.

Ce jardin !... La maison de pierre grise ; les grands arbres du fond, et entre les deux la pelouse à l'herbe longue, jamais tondue, où l'on pourchassait les sauterelles ! Et le soleil ! En ce temps-là il y avait toujours du soleil. Des enfants arrivaient par l'allée qui longeait la maison, ou bien descendaient le perron marche par marche, avec prudence, mais en se dépêchant, et couraient vers la pelouse de toutes leurs forces. Une fois là, il n'y avait plus rien de défendu. L'on était dans un royaume de féerie, gardé, protégé de toutes parts par les murs, les arbres, toute sorte de puissances bienveillantes qu'on sentait autour de soi, et c'étaient des cris et des courses, une sarabande ivre en l'honneur de la liberté et du soleil. Puis Liette s'arrêtait et disait, sérieuse :

— Maintenant, on va jouer !

Liette... Elle portait un grand chapeau de paille qui lui

jetait une ombre sur les yeux, et quand on lui parlait, pour dire de ces paroles d'enfant qui sont d'une si extraordinaire importance, on venait tout près d'elle et on se baissait un peu en tendant le cou, pour bien voir sa figure au fond de cette ombre. Quand elle se faisait sérieuse tout à coup, l'on s'arrêtait court et l'on venait lui prendre la main, pour être sûr qu'elle n'était pas fâchée, et quand elle riait, elle avait l'air un peu mystérieux et doux d'une fée qui prépare d'heureuses surprises.

L'on jouait à toute sorte de jeux splendides, où il y avait des princesses et des reines, et cette princesse ou cette reine, c'était Liette, naturellement. Elle avait fini par accepter le titre toujours offert sans plus se défendre, mais elle s'entourait d'un nombre prodigieux de dames d'honneur, qu'elle comblait de faveurs inouïes, de peur qu'elles ne fussent jalouses. D'autres fois, elle forçait doucement les garçons à jouer à des jeux « de filles, » des jeux à rondes et à chansons, qu'ils méprisaient. Ils tournaient en se tenant par la main, prenant d'abord des airs maussades et moqueurs. Mais, à force de regarder Liette qui se tenait debout au milieu de la ronde, sa petite figure toute blanche dans l'ombre du grand chapeau de paille, ses yeux qui brillaient doucement, ses jeunes lèvres qui formaient les vieilles paroles de la chanson comme autant de moues tendres, ils cessaient peu à peu de se moquer, et chantaient aussi sans la quitter des yeux :

Nous n'irons plus au bois,
Les lauriers sont coupés,
La belle que voilà...

Ils s'étaient séparés et ils avaient vieilli, beaucoup d'entre eux sans jamais se revoir. Mais ceux qui se rencontraient, bien des années plus tard, n'avaient qu'à prononcer un nom pour se rappeler ensemble les années mortes et leur poignant parfum de jeunesse, pour revoir la petite fille aux yeux tendres qui tenait sa cour entre la maison et les grands arbres sombres, sur la pelouse marbrée de soleil.

Thibault soupira et dit à demi-voix comme se parlant à lui-même :

— Le cœur humain est tout de même une drôle de machine ! Me voilà, moi, marié, père de famille, et le reste ! Eh bien !

quand je pense à cette petite-là et au temps où nous étions jeunes ensemble, ça ramène d'un coup toutes les choses bêtes auxquelles on songe à seize ans : les grands sentiments, les grands mots, ces histoires comme on en voit dans les livres. Ça ne veut rien dire, tout ça ; mais, rien que de penser à elle, c'est comme si on la voyait, et voilà que ces machines-là vous reviennent dans la tête, tout comme si c'étaient des choses qui comptent !

Il se tut un instant, et regarda son camarade curieusement.

— Et toi ! dit-il, qui devais la voir plus que moi, je parierais bien que tu as été un peu amoureux d'elle, dans les temps ?

Raquet se tenait courbé vers la table, les coudes sur les genoux, et regardait le fond de son verre. Après quelques instants de silence, il répondit doucement :

— Je ne suis ni marié, ni père de famille, et toutes ces choses qui vous hantent à seize ans, et que les hommes de bon sens oublient ensuite, je ne les ai jamais oubliées.

Oui, j'ai été amoureux de Liette, comme tu dis. Cela m'est égal qu'on le sache, maintenant. Ce qu'on ne saura jamais, c'est tout ce que cela voulait dire pour moi, et veut encore dire. Je l'ai aimée quand elle n'était qu'une petite fille et que je n'étais qu'un petit garçon et nos parents devaient le deviner et en rire. Je l'ai aimée quand elle était devenue une jeune fille et que j'étais un jeune homme ; mais personne n'en a rien su. Et comment je l'ai aimée encore après cela, à travers toutes ces années, jusqu'à sa mort et après sa mort,... si j'essayais de le dire, les gens n'y comprendraient rien.

Un amour d'enfant, ce n'est qu'une plaisanterie, et un amour romanesque de jeune homme ne compte guère plus. Un homme comme les autres passe par là, souffre un peu et vieillit un peu, puis finit par en sourire et entre pour de bon dans la vie. Mais il se trouve des hommes qui ne sont pas tout à fait comme les autres, et qui ne vont pas plus loin. Pour ceux-là, les petites amourettes d'enfance et de jeunesse ne deviennent jamais de ces choses dont on rit ; ce sont des images qui restent incrustées dans leurs vies comme des saints dans leurs niches, comme des statues de saints, peintes de couleurs tendres, vers lesquelles on se retourne plus tard, après avoir longé sans rien trouver tout le reste du grand mur triste.

J'avais toujours aimé Liette de loin, en timide et en sauvage.

Quand elle s'est mariée et qu'elle est partie, en somme, il

n'y a rien eu de changé pour moi. Ma vie ne faisait que commencer, une vie dure; il me fallait lutter et me débattre, et je n'avais guère de temps pour les souvenirs. Puis j'étais encore très jeune, et j'attendais dans l'avenir toute sorte de choses merveilleuses... Des années ont passé... J'ai appris sa mort... Encore des années, et voilà que j'ai compris un jour que les choses que j'attendais autrefois ne viendraient jamais; que tout ce que je pouvais espérer, c'était une suite d'autres années toutes pareilles, tristes et dures; une longue bataille terne, sans gloire, sans joie, sans rien de noble ni de doux, tout juste du pain, et que j'avais laissé dans la bagarre tout ce qu'il y avait de jeune en moi, presque tout ce qu'il y avait de vivant.

J'ai senti que je n'aimerais plus jamais. Il ne me restait qu'un pauvre cœur à la mesure de ma vie, qui se fermait encore un peu plus chaque jour. Les grands sentiments, les grands mots, comme tu dis, toutes ces choses que tant d'hommes laissent mourir sans un regret, j'ai senti qu'elles m'échappaient aussi et c'est cela qui a été le plus terrible. Je me souvenais de ce que j'avais été, de ce que j'avais désiré, de ce que j'avais cru, et de songer que tout cela était fini et que bientôt je ne pourrais peut-être même plus m'en souvenir, c'était comme une première mort hideuse, longtemps avant la seconde mort. J'ai senti que je n'aimerais plus jamais...

C'est alors que le souvenir de Liette m'est revenu ; de Liette toute petite avec son chapeau de paille qui lui mettait de l'ombre sur les yeux ; avec ses manières de souveraine tendre, jouant avec nous sur cette pelouse ; de Liette grandie, femme, pleine de grâce douce, et conservant ce je ne sais quoi qui montrait qu'elle avait toujours son cœur d'enfant. Et je me suis dit que j'avais aimé au moins une fois, et longtemps, et que tant que je pourrais me rappeler cela, il me resterait quelque chose.

Elle m'appartenait autant qu'à n'importe quel autre, puisqu'elle était morte ! Et je suis revenu sur mes pas, j'ai retracé le chemin de l'autrefois et ramassé tous les souvenirs qui fuyaient déjà, tous mes souvenirs d'elle, — mille petites choses qui feraient rire les gens, si j'en parlais, — et je les passe en revue tous les soirs, quand je suis seul, de peur de rien oublier. Je me souviens presque de chaque geste et de chaque mot d'elle, du contact de sa main, de ses cheveux qu'un coup de vent m'avait rabattus sur la figure, de cette fois où nous nous sommes

regardés longtemps, de cet autre jour où nous étions seuls et où nous nous sommes raconté des histoires ; de sa présence tout contre moi, et du son mystérieux de sa petite voix.

Je rentre chez moi le soir ; je m'assieds à ma table, la tête entre les mains ; je répète son nom cinq ou six fois, et elle vient... Quelquefois, c'est la jeune fille que je vois, sa figure, ses yeux, cette façon qu'elle avait de dire : « Bonjour » d'une voix très basse, lentement, avec un sourire, en tendant la main... D'autres fois, c'est la petite fille, celle qui jouait avec nous dans ce jardin ; celle qui faisait que l'on pressentait la vie une chose ensoleillée, magnifique, le monde une féerie glorieuse et douce, parce qu'elle était de ce monde-là, et qu'on lui donnait la main dans les rondes...

Mais, petite fille ou jeune fille, dès qu'elle est là, tout est changé. Je retrouve devant son souvenir les frémissements d'autrefois, la brûlure auguste qu'on porte dans sa poitrine, cette grande faim de l'âme qui fait vivre ardemment, et toutes les petites faiblesses ridicules et touchantes qui deviennent précieuses aussi. Les années s'effacent, les écailles tombent, c'est ma jeunesse palpitante qui revient, toute la vie chaude du cœur qui recommence.

Parfois, elle tarde à venir, et une grande peur me prend. Je me dis : « C'est fini ! Je suis trop vieux ; ma vie a été trop laide et trop dure, et il ne me reste plus rien. Je puis me souvenir encore d'elle, mais je ne la verrai plus... »

Alors je me prends la tête dans les mains, je ferme les yeux, et je me chante à moi-même les paroles de la vieille ronde :

Nous n'irons plus au bois,
Les lauriers sont coupés,
La belle que voilà...

Comme ils riraient les autres, s'ils m'entendaient ! Mais la Belle que voilà m'entend, et ne rit pas. Elle m'entend, et sort du passé magique, avec ma jeunesse dans ses petites mains. »

CELUI QUI VOIT LES DIEUX...

Father Flanagan dit avec un soupir : « Il ne viendra personne ce soir, Timmy ! » et il alla se poster derrière la devanture pour regarder dans la rue, par-dessus le carreau dépoli.

A deux cents mètres de là, les tramways électriques passaient sans relâche, s'arrêtant quelques secondes et repartant aussitôt vers Aldgate ou Poplar avec des appels de timbre. La large avenue droite où s'allongeait leur voie s'évasait, au coin de West India Dock Road, en un carrefour qu'entouraient plusieurs « homes » pour matelots de toutes races et de tous pays, un hôtel, et un public-house qui étalait en lettres immenses son nom, auréolé de splendeur et de mystère, « The Star of the East. » Mais les tramways électriques, et à vrai dire tous autres symboles d'une civilisation effrénée, reprenaient leur sens exact et leur importance véritable lorsqu'on les contemplait du coin de Limehouse Causeway, du point précis que marquait la façade fraîchement peinte de cette boutique minuscule, presque une échoppe, mais une échoppe au front de laquelle l'inscription neuve saillait comme un acte de foi, une échoppe qui semblait se détourner avec indifférence des rues larges et claires, où le progrès passait avec son tintamarre de parvenu, et s'ouvrir sur la ruelle étroite où des races plus sages s'étaient réfugiées.

L'inscription neuve se composait d'un seul mot, *Dispensaire;* mais, derrière la vitre de la devanture, une pancarte plus ambitieuse disait : « Ici l'on parle plusieurs langues, et l'on comprend tous les hommes. »

Cette affirmation pouvait sembler une fanfaronnade, affichée comme elle l'était à la lisière du quartier asiatique, et pourtant elle n'exprimait que faiblement la bonne volonté sans bornes de ses auteurs. Tous les soirs, ils attendaient là, derrière les vitres dépolies, qu'on voulût bien venir leur demander ce qu'ils avaient à donner, et chaque soir ils se lamentaient qu'on leur demandât si peu. L'un d'eux se désolait de ne voir diminuer qu'à peine son arsenal de pansements et de remèdes, tout l'appareil composé avec amour, et dont l'ordre trop parfait disait l'inutilité; et l'autre se désolait de ce que les trop rares patients

fussent tous les infidèles endurcis dans leur erreur, qui venaient faire soigner leurs corps, méfiants et hostiles, cuirassant jalousement contre la voix du vrai dieu leurs âmes qui cheminaient vers l'abîme.

Sur le trottoir d'en face, quelques matelots chinois, réunis en groupe, fumaient indolemment, promenant leurs yeux étroits sur tout ce qui les entourait dans ce coin d'une ville barbare qui ne les étonnait plus. Ils avaient appris de longue date ce qui, dans cette civilisation étrangère, était bon à prendre et, méprisants et moqueurs, ils regardaient autour d'eux les barbares blancs se saisir avidement de ce qu'ils jugeaient, eux les jaunes, bon à laisser.

Father Flanagan les contemplait à travers la vitre avec une sorte de convoitise mélancolique. Certains d'entre eux, ou d'autres tout semblables à ceux-là, passeraient probablement par son dispensaire un jour ou l'autre. Ils viendraient se faire panser ou chercher des remèdes, avec force marques de respect et de reconnaissance; bien volontiers ils écouteraient ses conseils, recevraient et emporteraient avec eux quelques-unes de ses brochures pieuses, qu'ils serreraient devant lui dans une poche intérieure de leur tuniqne, pour lui marquer leur déférence, et ils s'en iraient pour ne plus jamais revenir, avec des remerciements réitérés et un sourire figé.

Les soins que leur dispensait son neveu, les philtres magiques qu'il leur distribuait dans de petites bouteilles, sans exiger aucun paiement, étaient parmi les choses bonnes à prendre; mais les soins que lui, Father Flanagan, eût voulu prendre de leur âme, et les formules salutaires qu'il cherchait à leur enseigner, ce n'était, semble-t-il, que bon à laisser. Et ils se laissaient exhorter, en vain, avec toute la patience indulgente, toute la sagesse dédaigneuse, poliment dissimulée, d'une race qui s'était fatiguée de croire avant que les autres races n'eussent inventé leurs *credos*.

Father Flanagan répéta : « Il n'y aura personne ce soir, Timmy ! » et soupira de nouveau. Son neveu se leva à son tour, s'assura d'un coup d'œil circulaire que tout serait prêt, si quelqu'un venait par hasard, ouvrit une armoire dont il vérifia le contenu pour la dixième fois, et s'arrêta aussi derrière la vitre, les mains derrière le dos, pour contempler le spectacle de la rue d'un air découragé.

Quand les généreux philanthropes qui soutenaient de leurs deniers cette croisade combinée d'hygiène et de foi catholique leur demanderaient des comptes, comment pourrait-on leur faire comprendre que tant d'efforts eussent produit des résultats si pauvres ? Quelques matelots norvégiens, protestants naturellement, qui sortaient brusquement, traînant derrière eux des pansements inachevés, lorsqu'on insinuait avec des ménagements infinis que la plus ancienne des religions chrétiennes pouvait bien, après tout, être encore la meilleure ! Des Irlandais de Wapping, catholiques ceux-là, qui venaient avec force professions de foi se faire soigner pour des malaises imprécis, et finissaient par mendier de quoi aller boire à la santé du « vieux pays ! » Des Asiatiques qui proclamaient dès l'abord avec orgueil une conversion ancienne, et s'ébahissaient grandement d'apprendre qu'ils avaient abandonné le culte de leurs pères pour embrasser un autre culte qui n'était pas le vrai ! Bilan misérable, qui eût découragé des fois moins robustes !

Pour la troisième fois, Father Flanagan répéta avec tristesse : « Il n'y aura personne ce soir, Timmy ! » et il colla son front à la vitre pour voir plus loin dans Limehouse Causeway, où d'innombrables infidèles se préparaient à dormir en paix, pleins d'une confiance lamentable en l'efficacité de leurs idoles. Chez chacun des dix-sept logeurs chinois, derrière les murs du restaurant de Wang-Ho et de la boutique de Chong-Chu, et dans Pennyfields, de l'autre côté de West India Dock Road, il n'était guère de maison qui ne servît de refuge à quelques fils de l'Empire du milieu. Dans la journée, lorsqu'ils étaient lassés de chercher un navire dans les docks voisins, ils flânaient sur les trottoirs, jouaient avec les bambins de la rue ou faisaient la cour à quelque beauté blanche ; mais voici que la nuit était venue, et l'un après l'autre ils mettaient une muraille entre eux et les barbares pour retrouver l'atmosphère de la terre sacrée, et sa grande paix.

Father Flanagan suivait de l'œil les formes indécises qui s'agitaient dans l'ombre de la rue. De temps à autre, une porte s'ouvrait, laissait flotter sur le mur d'en face une faible clarté, et se refermait. Chaque fois qu'une de ces clartés trouait l'ombre, et dessinait un instant sur la chaussée ou les murs une silhouette qui s'effaçait aussitôt, il comprenait que c'était encore un païen qui lui échappait, pour ce soir-là tout au moins, et il soupirait tristement.

Le bruit de la porte qui s'ouvrait le fit se retourner d'un seul coup, et quand il vit que c'était une femme qui venait d'entrer, il s'avança avec son meilleur sourire de bienvenue, pendant que son neveu s'installait derrière sa table.

Ils la firent asseoir, et pendant que le prêtre s'efforçait de la mettre à son aise avec des paroles de bon accueil, le médecin avisait la main blessée, et déroulait doucement les linges maculés qui l'entouraient. Quand il eut examiné le mal, il dit très doucement, comme s'il eût parlé à un enfant :

— Ce n'est qu'un abcès... un petit abcès... Il va falloir que je vous fasse un peu mal! Mais ce ne sera pas long...

Pendant qu'il ouvrait l'abcès, Father Flanagan resta à son côté, lui passant les bandes de toile et les fioles, et tout en envoyant à la patiente des sourires d'engagement, il cherchait à deviner qui elle était, et d'où elle venait. Ni Malaise, ni Hindoue, mais trop brune pour une Levantine... Ses cheveux noirs, huilés, fins, nullement crépus, étaient cachés sous un châle; le même châle cachait ses épaules et son torse et descendait bas sur la jupe effrangée, et les pantoufles ornées de perles et de paillettes, qu'elle avait aux pieds, semblaient avoir laissé dans la boue de Londres tout l'éclat et le scintillement de leurs jeunes années. Pourtant, elle n'avait pas l'aspect de bête de somme qu'ont certaines femmes d'Orient; même sous ces vêtements sordides, elle conservait une certaine grâce libre de port et de mouvement, et toute l'oppression écrasante d'une ville triste et dure aux pauvres n'avait pu tuer l'expression de ses yeux chauds et de son sourire ingénu, ni la vanité naïve d'une femme consciente du prix de son corps.

Quand l'abcès eut été ouvert, soigné et pansé, Father Flanagan lui versa lui-même un verre de cordial, l'invita à s'approcher du feu, et causa avec elle en ami. Elle comprenait fort bien l'anglais, mais ne le parlait guère, et une ou deux fois employa quelques mots qu'il lui demanda de répéter. Timmy, qui rangeait ses instruments, dit soudain : « Mais c'est du français! » et elle hocha vigoureusement la tête.

Avec orgueil elle expliqua qu'elle avait été instruite par des missionnaires français, et leur meilleure élève. Son nom? Taoufa. Catholique? Mais oui! Catholique romaine; et elle avait appris la couture, et à lire, et à chanter dans les chœurs. Tout ce qu'une femme doit apprendre pour devenir l'égale des

blanches, être convoitée des jeunes hommes, et gagner finalement le Paradis, le vrai Paradis, celui des saints et des anges, elle l'avait appris avec le plus grand soin, dans l'île où elle était née, quelque part entre les Samoa et les Marquises..

Les mains sur ses genoux, Father Flanagan se penchait vers elle d'un air enchanté. Il lui demanda d'une voix plus basse :

— J'espère que vous n'avez pas négligé les pratiques du culte, depuis que vous avez quitté votre pays, hein?

Elle avoua avec simplicité qu'elle les avait un peu négligées, parce que, malgré elle, elle ne pouvait arriver à croire que le Dieu de là-bas fût le Dieu qu'il fallait ici... tout était tellement différent... Et puis elle ne savait où aller... elle ne connaissait personne qui pût continuer à lui apprendre...

Father Flanagan lui prit une main entre les siennes et lui expliqua très doucement, moitié en confesseur et moitié en ami, qu'elle avait eu grand tort, qu'elle avait compromis son salut et que, clairement, c'était la main de Dieu qui l'avait, ce soir-là, conduite vers lui... Dès le lendemain, elle devrait revenir le voir et tout serait promptement remis en ordre.

Elle l'avait écouté avec respect, même un peu effrayée, et, pour la réconforter, il la questionna sur cette île où elle était née. Était-ce une île plaisante et fertile, où il faisait bon vivre?... Pour toute réponse, elle poussa d'abord un grand soupir extasié, avec un geste tendre de ses mains dans le vide; et, quand elle essaya de décrire l'île bienheureuse, elle se trouva forcée de s'arrêter à tous les mots, hésitante, pour répéter ce geste qui voulait dire tant de choses!

En vérité, cette île était belle et douce, la perle du Pacifique, une merveille que le Seigneur gardait jalousement dans un coin du monde, presque secrète, pour ses seuls élus! Il y avait de grands bois pleins de parfums lourds, et des sentiers tracés dans ces bois comme des défilés, deux sources, une colline du sommet de laquelle l'on voyait de tous côtés la mer bleue fouettée d'écume, la ceinture de corail et la lagune lisse comme une feuille où passaient les pirogues des pêcheurs. Il y avait encore de longues grèves, peuplées de crabes roses, balayées de souffles tièdes, qui descendaient en pente de l'ombre des manguiers vers l'eau transparente où zigzaguaient des poissons multicolores. Et les chœurs de femmes dans les bois! Et les

cortèges de fiançailles qui passaient en chantant aussi, agitant des palmes et des fleurs! Et les bains dans la mer chaude, d'où l'on émergeait en riant pour se sécher au soleil, et tresser des couronnes de fleurs pourpres qui semblaient retrouver une vie nouvelle dans les chevelures noires, lavées et frottées d'huile!

Oui, le Père avait lu des livres où l'on parlait de ces pays; mais ces pays n'étaient pas l'île merveilleuse, et d'ailleurs aucun livre n'aurait pu la leur faire voir. Les Pères de là-bas, quand ils avaient voulu leur décrire les délices du Paradis, n'avaient pu que leur dire que ce serait une île immense, semblable à la leur, mais encore plus belle, où l'on ne connaîtrait pas les typhons ni la mort. Et l'angoisse des damnés qui songeaient au Paradis ne pouvait être plus terrible que la tristesse de ceux qui songeaient à leur île, dans le froid des rues boueuses, entre les hautes maisons grises, sous un ciel chargé de pluie!

Le feu fumait et brûlait mal; entre les blocs de charbon des langues de flamme jaillissaient, et mouraient aussitôt; chacune d'elles mettait une lueur plus vive sur la peau brune et fine, sur les yeux liquides, couleur de café, qui se posaient alternativement sur les bandages de la main blessée et sur la triste réalité d'alentour, avec la même expression d'apitoiement pathétique. A travers la porte vitrée, l'on pouvait voir le groupe de matelots chinois, immobiles et presque silencieux, sous un réverbère, transis, mais stoïques, sous leurs tuniques minces aux cols relevés. Les coups de timbre des tramways électriques se faisaient entendre de temps en temps, affaiblis par la distance, et c'était le silence de nouveau, rompu une autre fois par un rire grêle d'Asiatique ou un bruit de sandales traînées sur le trottoir Taoufa contemplait les linges de sa main, et songeait à son île; le châle troué était retombé en arrière, découvrant des cheveux qui luisaient à la lumière du gaz; elle avançait vers le feu, pour chauffer ses pieds, les pantoufles couvertes de paillettes ternies, et regardait, mélancolique, les petites flammes courtes naître et mourir comme des regrets brûlants.

Sur un coup d'œil de son oncle, Timmy se leva et s'en alla nonchalamment vers la porte, pour tambouriner une marche sur le carreau en regardant dehors. Father Flanagan se pencha vers Taoufa, et lui demanda d'une voix très douce :

— Et... qu'est-ce que vous faites, mon enfant?

Elle le regarda d'un air étonné et secoua la tête. Il hésita un peu, et changea sa question, demandant cette fois :

— Avec qui êtes-vous ici, mon enfant?

Elle expliqua sans aucun embarras qu'elle était avec deux hommes de sa race, qu'elle ne pouvait quitter parce qu'ils avaient besoin d'elle : l'un était malade, et l'autre très vieux. Mais quelque jour, un peu plus tard, ils s'en retourneraient ensemble. Si l'un deux mourait, ceux qui resteraient s'en retourneraient quand même.

Qui étaient ces hommes? L'un était très vieux, et plein de sagesse, son grand-père, peut-être, bien qu'elle n'en fût pas très sûre. Elle prononça son nom de là-bas, qui était long et sonore comme un verset de cantique. Et l'autre? L'autre était son mari.

Father Flanagan demanda encore à voix basse :

— Est-ce un prêtre de là-bas qui vous a mariés?

Elle secoua la tête sans rien dire. Qu'il posât ces questions lui semblait évidemment tout naturel; elle n'avait rien à se reprocher; son maintien et l'expression sereine de ses yeux indiquaient une conscience limpide; mais elle semblait craindre que, tout comme le Père de là-bas, il ne vît certaines choses sous un jour incompréhensible. Quand il insista pourtant, elle lui exposa en toute sincérité qu'elle avait été mariée comme il fallait, par un prêtre et avec toutes les cérémonies convenables, mais que son mari n'avait pas été bon pour elle et qu'elle l'avait quitté. Elle l'avait quitté pour celui-ci, qui était bon pour elle, et qui l'aimait. Seulement, il allait mourir.

Les mains du prêtre s'élevèrent en un geste qui témoignait de la noirceur du péché commis, avant même qu'il eût parlé. Tous les enseignements du Père de là-bas, et le privilège d'avoir été admise à la vraie foi, et les promesses de félicités éternelles distribuées par les ministres du Seigneur, et leurs menaces de châtiments sans fin, n'avaient donc pu la protéger! Plus heureuse que tant d'autres, elle avait été sauvée par des intercesseurs puissants, et, plus coupable qu'elles, voici qu'elle était retombée dans la boue du péché! Les liens que forgeaient les Pères blancs ne pouvaient être dissous : ils duraient aussi longtemps que la vie, et les rompre, c'était se passer autour de son propre cou et du cou de son complice, la chaîne des damnés!

Taoufa répondit en secouant la tête que, s'il y avait péché, le péché ne durerait pas bien longtemps, car son mari d'à-présent

allait mourir. S'il n'avait pas été près de mourir, ils s'en seraient retournés ensemble dans l'île, et ils auraient été heureux.

Father Flanagan se redressa et devint sévère. Il invoqua son autorité égale à celle des Pères qui l'avaient instruite dans la religion chrétienne, et lui dit que la manière dont elle vivait était un état de péché grave et terrible; que chaque regard de l'homme qui disait l'aimer n'était pas ce qu'il paraissait être, mais bien une offense et une souillure, et que chaque jour qu'elle tolérait cette souillure était un crime nouveau contre la volonté du Seigneur et la majesté de l'Église. Mais Taoufa se contenta de regarder le feu et de secouer de nouveau la tête.

Elle drapait son châle plus étroitement autour de ses épaules, et ses yeux disaient une détresse enfantine. Une terre dure et sans pitié, comme sans soleil, où il fallait tout abandonner, pour acheter des bonheurs problématiques, qui ne viendraient, pour elle tout au moins, que beaucoup plus tard! Elle tenait les coins de son châle dans sa main valide, et courbait les épaules sous les menaces divines, peureuse et pourtant hostile, comme si elle eût défendu contre tous quelque chose de précieux, sur quoi elle se sentait un droit.

Quand le prêtre répéta d'un ton sévère : « C'est un péché terrible! » elle releva les yeux et répondit d'une voix claire, comme si elle se disculpait enfin d'un seul mot :

— Il a dit qu'il ne fallait pas écouter les Pères blancs, et que ce n'était pas un péché, parce que nous nous aimions si grandement!

Elle redit le nom qu'elle avait prononcé tout à l'heure, avec une sorte de dévotion chaleureuse, et regarda Father Flanagan d'un air de triomphe innocent.

Il demanda :

— Qui dit cela?

Pour la troisième fois elle répéta le nom, ajoutant :

— Ce vieil homme... Il est très vieux, et il a vu beaucoup de choses...

Father Flanagan reprit les syllabes l'une après l'autre, et demanda :

— Qu'est-ce que ce nom-là veut dire?

Cette fois, elle hésita un peu, chercha des mots et finit par traduire lentement, avec plusieurs pauses :

— Celui... qui voit... les Dieux... Il a dit que ce n'était pas un péché, parce que nous nous aimions si grandement !

Timmy tambourinait sur la vitre, et prétendait ne pas entendre ; dans la rue alternaient des périodes de silence, le braillement lointain d'un matelot ivre et le frôlement veule de sandales sur le trottoir. Dans la petite salle du dispensaire, le gaz brûlait bravement, comme s'il avait aussi l'ambition de faire un peu de bien, d'attirer de loin par sa lumière les Orientaux transis et de leur donner une faible illusion de chaleur et de soleil. Et près du feu d'où jaillissaient toujours de petites flammes mort-nées, Father Flanagan engageait un combat singulier contre les puissances du mal pour la possession de l'âme encore païenne de Taoufa.

Elle s'enfermait tout entière dans son châle, dont elle tenait les coins dans ses mains serrées, jalouse et peureuse, comme pour se protéger contre toutes ces choses froides qui l'entouraient, le brouillard, le vent humide et triste, la boue glacée de la rue, et ces lois impitoyables qu'on essayait de lui imposer. Tantôt elle pliait le dos et serrait les épaules, mettait sa main blessée bien en évidence, et levait vers le prêtre des yeux pleins de détresse enfantine et de supplication ; tantôt elle se contentait de regarder le feu et de secouer obstinément la tête ; ou bien elle prenait une mine assurée, presque de défi, et invoquait une autorité si haute qu'elle jetait une sorte d'ombre protectrice sur tout ce qu'elle pouvait faire, elle, Taoufa, et tenait en échec même les ordres solennels du Père blanc.

« Celui qui voit les Dieux » avait dit que ce n'était pas mal, parce qu'ils s'aimaient si grandement ! Quand elle avait répété cela, elle se croyait évidemment acquittée d'avance, et recevait les reproches d'un air de martyre. « Celui qui voit les Dieux » était si vieux qu'il n'était personne dans l'île qui pût se rappeler l'avoir vu jeune, et si plein de sagesse que personne n'eût osé le consulter sans lui obéir ensuite. Voilà longtemps, longtemps, qu'il avait cessé de travailler et de marcher contre les autres hommes, et quand il était encore dans l'île, il restait tout le jour assis auprès des monuments de pierre élevés par les héros et les dieux d'autrefois, qu'il voyait et dont il entendait les voix. Quand on lui demandait un conseil, il attendait pour répondre que les dieux fussent venus à son appel et l'eussent éclairé d'une sagesse surnaturelle ; et ceux qui le consultaient

restaient à distance, troublés et frappés d'épouvante, pendant que les puissances invisibles se réunissaient autour de lui, et parlaient en signes miraculeux et redoutables. Et quand il faisait enfin connaître ses conseils, ils étaient si justes et si sages, que clairement, c'était la voix des immortels qui les avait dictés.

Même ici, au cœur des pays sans soleil sur lesquels devaient régner des dieux moroses, il restait tout le jour perdu dans une contemplation mystérieuse, et rien ne pouvait troubler sa paix!

Quand les Pères de là-bas avaient tenté de lui parler de leur Dieu, il leur avait répondu que ce Dieu-là n'avait jamais été de ceux qui venaient tenir conseil avec lui; et même les élèves les plus dociles des Pères, et les croyants les plus fidèles de la nouvelle religion, s'étaient accordés pour dire que le Dieu blanc devait être trop jeune pour un homme d'un âge aussi prodigieux, et qu'il valait mieux le laisser en paix au milieu des dieux de sa jeunesse, qui avaient depuis longtemps quitté la terre...

Father Flanagan écoutait, sans quitter des yeux la figure brune où dansaient des reflets de flamme, et il s'attristait de voir si clairement qu'elle était redevenue une petite sauvage idolâtre, et que, peut-être, elle n'avait jamais été autre chose au fond. Les enseignements pieux, les efforts de missionnaires dévoués, les leçons ressassées inlassablement à un cercle de grands enfants au cœur simple, là-bas, en marge du monde, tout cela s'était évanoui aussi vite, et sans laisser plus de traces, que l'eau qui sous le soleil sortait en buée des chevelures mouillées, après le bain, sur les longues plages où s'affolaient les crabes roses. Les commandements de Dieu et de l'Église ne pesaient rien dans la balance, parce que dans l'autre plateau un vieillard idolâtre avait laissé tomber une sorte d'absolution sauvage.

Il dit soudain :

— Si « celui qui voit les Dieux » est encore païen, il n'est que temps qu'il apprenne à connaître la vérité, et qu'il entende parler du vrai Dieu avant d'être appelé devant lui. Où habitez-vous, Taoufa?

Taoufa lui jeta un regard rapide de bête traquée, et se cacha la figure dans son châle. Quand il répéta sa question, elle répondit d'une voix terrifiée :

— Nous habitons dans Pennyfields, ô Père! dans la maison

à côté de la boutique de Yum-Tut-Wah; mais il ne faut pas venir! Les deux hommes qui sont là... il faut les laisser en paix, Père! Il y a mon mari d'à-présent, qui va mourir bientôt, parce que le froid est entré dans sa poitrine... et il dit que si je n'étais là avec lui, moi qu'il aime si grandement, le froid entrerait jusqu'à son cœur et son sang s'arrêterait de couler... Et « celui qui voit les Dieux, » Père, il est si vieux!... Si vous lui dites que ses dieux ne sont pas les vrais, sûrement il mourra aussi!

Son regard de supplication affolée défaillit devant les yeux du prêtre. Il répondit d'une voix égale :

— Il vaut mieux mourir d'avoir vu la vérité, Taoufa, que de vivre dans l'erreur. Les Pères de là-bas ne vous ont-ils pas enseigné cela, ou bien est-ce que vous avez tout oublié? Je vais aller voir « celui qui voit les Dieux, » ce soir même, tout de suite, pour lui montrer le vrai Dieu avant qu'il soit trop tard!

Taoufa était partie, et Father Flanagan décrochait sa houppelande pour la suivre. Il mit dans une de ses poches quelques brochures pieuses, une gravure coloriée qui représentait des nègres, des Polynésiens et des Asiatiques s'agenouillant aux pieds du Sauveur, et un crucifix; et, ce faisant, il disait, en s'adressant à son neveu, qui était demeuré près de la porte, le front appuyé au carreau :

— Une petite sauvage, Timmy! Voilà tout ce qu'elle est restée, une petite sauvage, qu'il faudrait reconvertir tous les jours! Et cet autre sauvage qui est avec elle, le jeune, sera bien mieux à l'hôpital, s'il est malade, bien mieux! N'est-ce pas?

Timmy répondit lentement : « Oui!... Je suppose que oui... » et resta rêveur.

— Pourtant, continuait le prêtre, ces gens des races brunes sont plus faciles à influencer que les jaunes. Des barbares, si l'on veut, mais des barbares au cœur tendre... On peut les toucher, ceux-là, en parlant à leurs sens d'abord, en leur montrant Celui qui est mort pour eux comme pour nous, et en leur racontant sa mort, pour leur faire comprendre combien il les aimait.

« Un Père m'a raconté autrefois qu'il était arrivé dans une île du Pacifique où ils n'avaient encore jamais vu de missionnaire, et que dès le premier jour il les avait réunis autour de lui, et leur avait raconté, par la bouche d'un interprète et simplement comme un conte, la vie et la mort du Christ, et les

tourments qu'il avait endurés pour l'amour de nous. Avant qu'il n'eût fini son récit, toutes les femmes pleuraient et se lamentaient, demandant si vraiment il était mort, et, quand il leur montra le crucifix et leur dit que c'était son image, une d'elles le supplia avec des larmes de l'enlever enfin de sa croix si dure pour le laisser reposer sur des nattes.

« Et c'est pourquoi, Timmy, nous sommes désignés, bien mieux que les protestants, pour nous adresser à ces gens-là et toucher leur cœur. Les autres ne peuvent que leur expliquer péniblement une foi incolore et toute en paroles, tandis que nous leur mettons, nous, sans cesse sous les yeux l'effigie de Celui qu'ils doivent adorer, et quand ils voient sur son visage et aux plaies de son corps ce qu'il a souffert pour eux, ils en viennent toujours à l'aimer, en sauvages peut-être, mais à l'aimer. Et ces gens-là savent aimer!

Au moment de sortir il s'arrêta court, et dit :

— J'y songe, Timmy, cet homme qui est malade... Il vaudrait peut-être mieux que vous veniez!

Timmy hocha la tête sans rien répondre, prit son sac, et sortit avec lui.

En traversant West India Dock Road, Father Flanagan se répétait à haute voix :

— Dans Pennyfields, la maison à côté de la boutique de Yum-Tut-Wah... Une femme qui n'est qu'un enfant, un homme qui meurt, et un vieil idolâtre halluciné, venus tous les trois des mers du Sud, Dieu sait pourquoi et comment!... Londres est un drôle d'endroit, Timmy!... « Celui qui voit les Dieux... » Pauvres hérétiques! Il n'est que temps ; mais au moins il aura vu le vrai Dieu avant de mourir!

Quand ils frappèrent à la porte de la maison à côté de la boutique de Yum-Tut-Wah, il y eut un bruit de pas dans le couloir et dans l'escalier, puis un silence, et Taoufa vint leur ouvrir. Elle les regarda sans rien dire avec de grands yeux terrifiés, et monta l'escalier devant eux.

Sur le palier une porte restée entr'ouverte fut claquée bruyamment, envoyant dans l'air une bouffée de fumée bleue à l'odeur âcre et lourde, et Taoufa ouvrit une autre porte devant eux.

Ils entrèrent dans une très petite pièce nue, à l'air étouffant, où le feu qui brûlait devait avoir accumulé depuis des semaines des gaz empestés. Le mobilier semblait se composer de débris de

nattes et de carrés de tapis usés jusqu'à la corde, et d'une petite malle de tôle qui servait de table. Sur un grabat tiré jusqu'au milieu de la pièce, tout près du foyer, un homme jeune, décharné, les guettait avec des yeux brillants. Sur un autre grabat, un très vieil homme, accroupi, leur tournait le dos.

Father Flanagan dit à haute voix :

— Dites-leur qui je suis, Taoufa, et pourquoi je viens.

Taoufa secoua la tête sans répondre, puis elle montra d'un geste le vieillard accroupi, et dit à voix basse :

— « Celui qui voit les Dieux ! »

Le prêtre reprit :

— Dites-lui que je viens lui montrer le vrai Dieu, Taoufa!

Il mit la main sur le crucifix dans la poche de sa houppelande et s'avança d'un pas. Mais Timmy le retint d'un geste, et secoua la tête. Alors il regarda à son tour en se penchant, et ne sut que dire.

Car « celui qui voit les Dieux » était aveugle; et que la vision qu'il portait en lui lui montrât les dieux de pierre de son île, ou les dieux de feu qu'avait forgés son cœur, il n'aurait jamais d'autre vision, il ne verrait jamais le dieu d'ivoire.

LA DESTINÉE
DE MISS WINTHROP-SMITH

Ce ne fut que quand elle eut changé de tramway à Stratford que miss Winthrop-Smith ouvrit son réticule pour y prendre et relire une fois de plus la lettre qu'elle avait reçue ce matin même, et à laquelle elle ne cessait de songer.

Elle s'enfonça en arrière sur la banquette, très droite, le chignon à la vitre, jeta à ses voisines un regard de méfiance hautaine, et déploya la feuille de papier. Cette feuille portait, dans le coin supérieur gauche, un motif assez compliqué, qui comprenait plusieurs pots de fleurs, deux haies parallèles qui s'en allaient vers l'horizon, et un coin de serre où un mince jet d'eau montait vers une retombée de plantes grimpantes. Dans le coin droit de la feuille s'étalait en grandes lettres le nom du possesseur de toutes ces choses : « W.-G. Firkins, » et, en plus petits caractères, l'indication de son négoce : « Nurseryman and Florist. »

Une main attentive avait tracé en haut de la page, en beaux caractères arrondis et réguliers :

Dear miss Winthrop-Smith.

et une ligne plus bas :

I am aware, I am taking a great liberty...

Le reste n'était que dévotion humble et audace affolée de timide.

Trois fois dans le courant de la page revenait la même expression : « Je prends la liberté... La liberté que je prends... Cette liberté... » A gestes rapides, miss Winthrop-Smith souligna de coups de crayon imaginaires ces négligences de style. Quand elle eut relu la lettre en entier jusqu'à la signature, régulière et arrondie, elle aussi, comme un modèle d'écriture, son regard remonta une seconde vers la vignette du haut de la page : les deux haies bien taillées qui s'en allaient vers l'infini, le jet d'eau parmi la retombée des feuilles et des tiges aux courbes molles... et, repliant la lettre avec soin, elle releva les yeux et regarda devant elle avec un commencement de sourire.

Pauvre Mr. Firkins ! Il n'avait pu trouver le courage de parler ! Il lui avait fallu écrire, et même sa demande officielle, rédigée et calligraphiée avec soin, ressemblait fort à une lettre d'excuses. Sous chaque phrase transparaissait sa conviction qu'aspirer à la main et au cœur de miss Winthrop-Smith était pour lui une grande audace, une ambition effrénée, peut-être de l'imprudence ; et miss Vinthrop-Smith, qui tenait sa lettre repliée à la main et regardait à travers la vitre du tramway défiler les maisons de Bow et de Mile End, était un peu de cet avis.

La population de plusieurs rues de Leytonstone, les fidèles de la petite chapelle baptiste qui donne sur le square, et d'une manière générale tous les gens qui avaient eu l'occasion d'entrer en conversation, même brève, avec Mrs. Winthrop-Smith, n'ignoraient plus que sa fille occupait dans la célèbre firme Harrison, Harrison et Cie, Limited, courtiers maritimes, une situation enviable et rare. Que cette situation n'eût été à l'origine, et ne fût encore, nominalement, qu'un poste de sténodactylographe, elle eût consenti à l'admettre; mais la compétence que miss Winthrop-Smith avait acquise en ces affaires, le zèle intelligent qu'elle avait déployé tout de suite, la confiance

aveugle que les chefs de cette colossale entreprise mettaient en ses capacités et en son jugement, voilà ce qui comptait !... Les nouvelles connaissances, présentées à Mrs. Winthrop-Smith le dimanche matin à l'issue du service, au quart d'heure où les redingotes rigides et les robes de soie sanglées échangent des politesses solennelles, emportaient toujours de ces conversations la vision étrange de miss Winthrop-Smith, rougissante, un peu gênée, son livre d'hymnes à la main, installée en plein cœur de la Cité, précisément au centre d'un réseau de lignes téléphoniques et de câbles, ordonnant et dirigeant dans leurs courses les flottes marchandes du monde entier. De sorte qu'épouser Mr. W.-G. Firkins, pépiniériste, c'eût été un peu, — elle ne l'aurait pas dit, mais elle le sentait, — une déchéance.

Il assistait souvent au service à leur chapelle, — encore que de mauvaises langues prétendissent qu'il appartenait réellement à la secte des Méthodistes primitifs, et non à celle des Baptistes, — et il portait toujours des faux-cols prodigieusement hauts et raides et des complets de diagonale bleue qui semblaient éternellement neufs, comme s'il eût voulu relever par son élégance personnelle le caractère de son négoce. Même il avait paru deux ou trois fois, récemment, vêtu d'une redingote à revers de soie, et coiffé d'un chapeau haut, sous lequel sa figure rose reluisait de propreté et de candeur honnête.

Pauvre Mr. Firkins ! Elle se répéta cela plusieurs fois mentalement, avec un demi-sourire apitoyé, et puis se demanda soudain pourquoi elle le traitait instinctivement de « pauvre. » Après réflexion, elle conclut que c'était parce qu'elle allait lui refuser sa main. Pauvre Mr. Firkins ! Tel qu'il se montrait le dimanche matin, soigné de linge, correct de tenue, l'air prospère, il était quelconque, sain, frais, présentable... Mais elle se souvenait de l'avoir vu un jour au milieu de ses carrés d'arbustes et de ses serres, en bras de chemise, affublé d'un grand tablier des poches duquel saillaient les armes de son commerce : un sécateur, un paquet de graines, des fiches de bois et de la ficelle, et une toute petite plante comique qui semblait se cacher la tête et ne révéler au monde que quelques pouces de tige et un fouillis de petites racines brunes.

Il avait rougi d'être découvert dans ce costume, mais elle s'était montrée bonne princesse, affable et gaie, et elle avait visité tout son établissement avec lui, écoutant ses explications,

posant des questions intelligentes et trouvant pour chaque dispositif ingénieux des paroles bien choisies de louange. Il lui avait tout montré, avec un respect ingénu de vassal : les plantations d'arbustes alignés au cordeau, imposants par leur nombre, mais touchants de nudité fragile ; les fleurs rangées dans les serres, dont elle sut vanter les couleurs en termes gracieux ; des plantes de toute sorte dont il lui cita les noms latins, sans vanité, même avec une moue d'excuse, et surtout une petite serre isolée où il essayait timidement la culture du raisin.

Elle était, cette serre, comme tapissée de tiges grêles, dénudées, anémiques, portant des vrilles qui se tendaient comme des mains suppliantes; mais dans un coin quelque inexplicable miracle avait fait pousser des plants plus robustes, dont l'un portait une grappe... Une gentille grappe, pas très lourde, pas très belle, pas très mûre, mais qui promettait, une gentille petite grappe, enfin, aux grains ronds, opaques et violets... Cette grappe, il l'avait désignée à miss Winthrop-Smith d'un simple signe de tête, sans rien dire, et il s'était oublié à la contempler longuement, les mains dans les poches de son tablier, rêveur, comme un artiste en face du chef-d'œuvre ébauché. Cela sentait bon la terre humide ; il faisait tiède, une tiédeur alanguie, et voici qu'un petit rayon de soleil pâle était venu par le vitrail, en ami, pour dorer et faire valoir la jolie grappe unique...

Miss Winthrop-Smith releva les yeux, avec un petit rire contenu qui était presque un soupir, et vit que le tramway entrait en pleine nuit. Par derrière, Mile End Road s'allongeait interminablement, à peine emplie d'une brume légère, et cinquante mètres plus loin, tout cela avait disparu, et l'on n'avançait plus qu'à l'aveuglette, avec des précautions infinies, au milieu d'une atmosphère obscure, presque tangible, suffocante, qui semblait mystifier tous les sens à la fois. Des lueurs atténuées se laissaient voir vaguement, lointaines, détachées du monde, qu'on devinait pourtant toutes proches, et des appels de timbre venaient de distances infinies annoncer l'approche de masses sombres qui surgissaient aussitôt.

Miss Winthrop-Smith songea : « Encore le brouillard ! » et consulta sa montre avec ennui. L'intérieur éclairé du tramway donnait une impression d'Arche guidée lentement dans les ténèbres : les voyageurs regardaient à travers les carreaux l'air

opaque avec des mines résignées, et le wattmann qui coupait le courant toutes les secondes et sondait l'inconnu à coups de timbre incessants, semblait les emmener, perdu lui-même, vers des sorts aventureux. Elle ouvrit de nouveau machinalement la lettre qu'elle tenait à la main, et cette fois la vignette du haut de la page, les deux haies bien taillées, les pots de fleurs et le coin de serre, et aussi les phrases humbles, calligraphiées avec tant de soin, la remplirent d'attendrissement. William George Firkins... Il avait une bonne figure honnête, de couleur saine, mi-rose et mi-hâle et des yeux bleu clair, pleins de bonne volonté candide... On le disait bien dans ses affaires, sobre et consciencieux... Ce serait un mari dévoué, fidèle, plein d'égards respectueux, qu'il serait plaisant de gouverner sans arrogance et de récompenser gentiment... Et la vie serait tranquille et douce, à la lisière des plantations!

Le tramway s'arrêta, le conducteur sonda le brouillard, appela : « Aldgate!... All change! » et les voyageurs descendirent un par un et s'en allèrent en tâtonnant, vers le trottoir. Il était tard et miss Winthrop-Smith dut, pour abréger son chemin, passer Middlesex Street, qu'elle ne pouvait souffrir. Cette fois, le brouillard eut au moins l'avantage de lui épargner le spectacle de l'activité sordide des ateliers et des boutiques, des façades moisies et de l'étalage des pâtisseries juives, où s'alignent des gâteaux qui semblent faits de boules visqueuses agglutinées. Puis ce fut Bishopsgate Street, et les bureaux de Harrison, Harrison et Cie Limited, où, à vrai dire, il semblait qu'elle occupât un poste un peu moins chargé de gloire que ses relations de Leytonstone ne l'imaginaient.

A peine arrivée, elle fut, d'un coup de sonnette bref, mandée par Mr. Harrison Junior, un très jeune homme qui s'efforçait de déguiser sa jeunesse et son inexpérience touchantes sous des dehors de rigidité solennelle. Sans un regard pour la grâce virginale de miss Winthrop-Smith, ni le tapotement gracieux dont elle faisait rentrer dans l'ordre une mèche rebelle, il récita d'une voix monotone, sans inflexion ni pause :

« Bonjour. Câblez : Muller, Odessa, — Avons offre ferme vapeur trois mille six cents tonnes chargement prompt... »

Déjà le crayon de miss Winthrop-Smith courait sur les lignes de son carnet, agile, précis, traçant en hiéroglyphes sûrs la destinée probable d'une cargaison d'orge à destination de Liverpool,

dont les sucs nourrissants trouveraient leur emploi ultime dans les biberons de millions de petits enfants... A Leytonstone, Mrs. Winthrop-Smith, ignorante de la tâche grandiose que sa fille remplissait avec zèle, lisait paisiblement le *Daily Mirror*, cependant que William George Firkins huilait son sécateur, distrait, avec de profonds soupirs.

Et, toute la matinée, le trafic du monde filtra entre les doigts roses de miss Winthrop-Smith, sous forme de lettres, de circulaires, de câbles qu'il fallait décoder, coder, sténographier et dactylographier, et soumettre finalement à l'examen de Mr. Harrison Junior, seul en son sanctuaire, prestigieux, immobile, austère, et caressant peut-être, à l'abri de son masque impénétrable, on ne sait quel rêve ingénu.

A une heure, elle alla déjeuner. Dehors, c'était encore la nuit; mais le manteau de brouillard avait quitté la terre : il planait maintenant au-dessus des maisons comme une menace céleste ou l'effet de quelque enchantement terrible, interceptant toute lumière, mais laissant à découvert le ras du sol, où les piétons et les voitures fourmillaient comme une nappe d'insectes sous l'effroi d'une semelle gigantesque, vaquant en hâte à leur besogne en attendant que le fléau redescendît sur eux.

Sur la table de marbre du « Lyons, » où elle prenait son repas, miss Winthrop-Smith contempla presque avec répugnance la portion de viande froide qu'elle avait commandée, et même le petit pain poudré de farine et la tomate coupée en deux qui l'accompagnaient. Peut-être était-ce le brouillard qui lui enlevait l'appétit, ou bien l'ironie acerbe avec laquelle Mr. Harrison Junior avait relevé quelques erreurs légères, ou était-ce encore l'effet inconscient de la vision qui l'avait hantée à plusieurs reprises ce matin-là, venant sournoisement interposer entre ses yeux et le clavier de sa machine un coin de serre touffu de feuilles et de pousses vertes, un carré de vitrail par où venait le soleil, et des arbustes en rangées, s'allongeant à l'infini sous le ciel tendre... Elle soupira encore une fois, mania sa fourchette mollement, leva les yeux vers la vitre de la devanture à travers laquelle on voyait les lumières de la rue danser sous le ciel opaque, et sentit la hideur du monde.

La tranche de bœuf de conserve qui séchait sur son assiette lui rappela les révélations horribles des abattoirs de Chicago; dans l'innocente tomate, à peine trop mûre, elle vit un légume

blet et gâté, dont le centre n'était déjà plus qu'une vase brunâtre saupoudrée de graines ; enfin les bonnes qui allaient et venaient, échangeant avec les habitués des propos plaisants, lui parurent définitivement des créatures grossières, sans tact ni décence, plus occupées de fleureter avec leurs clients du sexe masculin que d'assurer convenablement leur service. Et les plantations de Leytonstone, la petite maison tapissée de plantes grimpantes, les châssis et les pépinières, la serre au raisin, les allées qui faisaient le tour des carrés et semblaient inviter à des promenades paisibles de propriétaire, une badine à la main, les cheveux s'ébouriffant sous le vent frais, de bons souliers forts foulant la terre molle... tout cela se présenta à l'esprit de miss Winthrop-Smith comme un Éden rustique, un asile de paix où William George Firkins la suppliait d'entrer en maîtresse, débordant d'amour respectueux, une grande prière dans ses yeux ingénus...

De deux heures à cinq heures, la balance oscilla sans trêve. Tantôt les regards de miss Winthrop-Smith se posaient sur les rangées parallèles de pupitres alignés d'un bout à l'autre des bureaux, sur les hauts tabourets semés de distance en distance, sur les nombreux employés de tout âge, attelés à des besognes soigneusement distribuées ; elle entendait la sonnerie incessante des téléphones, le claquement de la porte, les monosyllabes indistincts avec lesquels les télégraphistes jetaient en hâte sur le comptoir leurs enveloppes orange, le cliquetis des autres machines à écrire dans le compartiment voisin, et son cœur s'emplissait d'un grand orgueil : Harrison, Harrison and C° Limited ! Cet organisme complexe et puissant, ce nom qui s'étalait en haut des lettres, sur les enveloppes, à toutes les pages de la *Shipping Gazette*, sur la gigantesque plaque de cuivre qui décorait l'entrée du bâtiment dans Bishopsgate Street, sans autres renseignements, sans commentaires, rien que le nom, majestueux, solitaire, en mots graves et sonores comme les sons d'un bourdon de cathédrale : « Harrison... Harrison... and C° Limited ! » Tout cela, c'était un peu elle, en somme ! Et, quand elle y songeait, l'idée de Mr. William George Firkins, pépiniériste, lui offrant son cœur et sa main, semblait d'un comique achevé.

Et puis, un peu plus tard, voici qu'un petit employé impertinent lui apportait un modèle de circulaire à copier à la machine

à d'innombrables exemplaires : une heure durant, ses doigts s'agitaient sur le clavier, pendant que ses lèvres répétaient machinalement, à mesure, les formules fastidieuses; le calorifère chauffait trop, des poussières flottantes lui grattaient la gorge, les sonneries de téléphone et les claquements de portes tombaient comme des coups de marteau sur des nerfs exaspérés, la pile de feuilles à remplir semblait ne diminuer qu'à peine... Elle s'arrêtait une seconde dans son travail, s'étirait pour chasser de ses épaules les crampes de lassitude, fermait les yeux sous la lumière aveuglante des ampoules électriques, et les visions revenaient la hanter un moment, des visions de coins de serre avec des feuilles découpant la lumière des vitres et de jolies tiges vert tendre jaillissant du terreau, d'arbustes alignés s'inclinant sous le vent l'un après l'autre, comme en révérences de cour, d'une petite maison proprette, bien rangée, dont la façade est verte au printemps et d'autres visions encore, douces, rafraîchissantes, symboles d'une vie tranquille, simple, tout près de la terre, de liberté, de petites besognes accomplies à loisir...

La journée tirait à sa fin : déjà M. Harrison Junior, ayant signé le courrier, consultait sa montre et songeait à partir, quand un télégraphiste apporta soudain dans le bureau paisible de Bishopsgate Street l'écho de la querelle qui mettait en ce même moment aux prises, en rade de Hongkong, le capitaine du vapeur *Arundel Castle* (4 tonnes 500, 4 panneaux, classe A. I. à Lloyds) et le directeur d'une firme allemande. En quelques lignes d'un câblogramme à cinq shillings le mot, l'honnête marin britannique avait tenté de condenser l'indignation véhémente que lui causait la conduite de ces étrangers sans scrupules, qui, sous des prétextes fragiles, prétendaient rompre la charte-partie dûment signée, et lui refusaient sa cargaison.

Mr. Harrison Junior, happé par son employé principal au moment même où il se croyait enfin libre de s'en aller, partagea cette indignation sans peine. Sur-le-champ, il somma par câble la maison-mère de Hambourg et sa succursale de Hong-kong de respecter la foi jurée et d'emplir de riz et d'arachides les cales de l'*Arundel Castle*, sous menace d'indemnités colossales; le capitaine reçut l'ordre d'insister sur ses droits et de préparer une note de frais copieuse, et, par mesure de précaution, cinq courtiers de Londres et du Continent furent invités à offrir des cargaisons nouvelles.

D'un bout à l'autre des bureaux, des employés qui s'étaient préparés secrètement à s'en aller, restaient assis sur leurs tabourets et maniaient d'un air affairé des papiers sans importance, pendant que miss Winthrop-Smith, les yeux brillants, une rougeur de fièvre aux joues, répandait par le monde le courroux majestueux de Harrison, Harrison and C°, Limited. Les télégrammes jaillirent de sa machine l'un après l'autre, complets, corrects, en longs mots inintelligibles de code, que l'employé principal, debout à son côté, vérifiait à mesure ; et, à peine était-ce fait, que déjà les lettres les confirmant naissaient l'une après l'autre sous ses doigts, en lignes que scandait le cliquetis des leviers actionnés à toute allure, se fondant en un roulement ininterrompu qui, toutes les vingt secondes, s'arrêtait net, et repartait aussitôt, après le bruit sec de cran qui annonçait le passage d'une ligne à l'autre.

La dernière lettre était déjà entamée quand M. Harrison Junior vint en personne, son chapeau sur la tête, voir où l'on en était. Lorsqu'il eut fini d'apposer son paraphe sur les lettres déjà prêtes, miss Winthrop-Smith terminait la dernière ligne et, debout, il contempla un instant les doigts minces qui martelaient le clavier, agiles, sûrs, disciplinés, manœuvrant sans accroc ni retard sous les regards chargés de zèle de miss Winthrop-Smith, et sa moue affairée de bonne ouvrière. La lettre finie, elle l'arracha de la machine, et la lui tendit d'un geste assuré.

L'employé principal, qui s'empressait, une feuille de papier buvard à la main, dit d'une voix obséquieuse :

— Voilà de l'ouvrage vite fait ! Et ce n'est pas n'importe qui, qui peut écrire à cette vitesse-là sans faire de fautes !

Avec un sourire auguste, Mr. Harrison Junior jeta son paraphe sur la feuille, et répondit en se levant :

— Oui ! miss Winthrop-Smith est une virtuose, une vraie virtuose.

Restée seule, la virtuose se passa les mains sur les tempes, ferma les yeux un instant, et se souvint alors qu'il lui restait quelque chose à faire. L'approbation de Mr. Harrison Junior lui résonnait encore aux oreilles comme une musique glorieuse. En dépit du commencement de migraine qui lui pinçait les tempes, elle se sentait singulièrement alerte, les nerfs tendus, surexcitée et pourtant lucide. Chacun de ses gestes lui semblait prodigieusement exact, calculé, comme le déclenche-

ment d'une machine dont on attend des travaux essentiels.

Elle étendit la main, prit une feuille de papier, l'introduisit dans sa machine et martela la date en une seconde. Ensuite elle sauta une, deux, trois lignes, mit la marge à « quinze » et s'arrêta, la main levée... Mais sa décision fut vite prise, et de tous points digne du rôle important qu'elle jouait chez Harrison, Harrison and C°, Limited, qui menaçait les firmes allemandes avec un glaive de feu...

D'une traite elle écrivit : « Dear Mr. Firkins, » sauta une ligne, fit encore une très courte pause, et commença :

« I fully appreciate... »

Deux ou trois fois elle hésita une seconde, cherchant les expressions élégantes et polies qui feraient, sans arrogance, comprendre à Mr. Firkins qu'il avait nourri des ambitions un peu trop hautes... et, quand la lettre fut terminée, relue et signée, elle se dit qu'il eût été difficile de faire mieux.

Cinq minutes plus tard, elle sortait, l'enveloppe à la main, allait la jeter dans la boîte la plus voisine, et se retournait pour gagner Aldgate.

Et voici qu'avant qu'elle n'eût fait un pas, le panorama de Bishopsgate Street vint lui emplir les yeux de sa laideur morne : la pluie fine qui tombait, la boue gluante sur les trottoirs, les mélancoliques becs de gaz veillant en sentinelles sur les bâtisses sombres, le trot découragé des chevaux sur l'asphalte mouillée, et les gens qui sortaient de toutes les portes, les yeux creux, les traits tirés, se sauvant en hâte, le dos rond sous l'averse, avec une grimace involontaire de fatigue et de délivrance. Elle se souvint de ce qu'était la pluie dans les pépinières de Leytonstone, en gouttes fraîches, chassées par le vent, qui sont comme de petits baisers sains sur les feuilles et sur la peau, les fortes semelles foulant la terre élastique, et puis le grand feu derrière les volets clos... ou bien l'abri des serres, où l'air est tiède et doux, souvent parfumé, comme en un petit monde de féerie, mieux ordonné que le monde du dehors, et les raisins mûrissant sous le vitrail...

Elle resta immobile, les pieds dans la boue, le cœur serré, songeant à toutes ces choses inestimables qu'on refuse un jour, — et qui ne reviennent jamais plus.

LOUIS HÉMON.

L'EFFORT

DE

NOTRE MARINE MARCHANDE

La récente grève des inscrits maritimes a appelé l'attention du Pays sur la situation qui est faite à notre marine marchande vis à vis de ses concurrentes étrangères. Le conflit se rattachait en effet à une question d'ordre international. Car il avait trait à l'application du principe du travail de huit heures à bord. Il mettait le secrétaire d'État en présence de ce dilemme, ou de conserver une législation conduisant notre marine marchande au naufrage, ou de donner aux armateurs des compensations financières destinées à les placer sur un pied d'égalité avec leurs rivaux étrangers. Cette dernière prétention était inadmissible. Elle aurait eu pour résultat de perpétuer un régime de travail à bord des navires français contraire aux intérêts économiques mondiaux.

Bien qu'elle ait atteint la marine française au moment même où celle-ci vient de faire un effort sans précédent pour reconstituer ses forces anémiées par la guerre sous-marine, cette intervention malheureuse ne saurait compromettre les destinées de notre flotte marchande : le bon sens a repris ses droits ; le navire, un instant ballotté par la tempête, poursuit sa route. Examinons donc l'avenir qui l'attend. Quand on étudie la situation d'une marine de commerce, quatre points sont à retenir : l'instrument de travail, c'est-à-dire le tonnage, — les conditions d'exploitation du navire, — la matière à transpor-

ter, — les moyens d'exécution financiers. Parlons d'abord du tonnage.

*
* *

Au 1er août 1914, le tonnage mondial s'élevait à 50 millions de tonnes brutes, dont 45 millions pour la flotte de vapeurs. Par suite du développement sans cesse plus grand des échanges internationaux, il y avait un accroissement continu dans le tonnage des navires marchands. Pour la période qui va du 31 décembre 1910 au 30 juin 1914, l'augmentation a été générale dans tous les pays, mais la France se distingua tout particulièrement. Sa flotte commerciale s'est accrue de 500 000 tonneaux de 1906 à 1914 et pour la période allant du 31 décembre 1910 au 30 juin 1914, son pourcentage d'accroissement ne fut pas inférieur à 35 pour 100. Elle se plaçait avant l'Angleterre, dont l'accroissement n'a été que de 9 pour 100 et même avant l'Allemagne : 29 pour 100. Notre flotte n'atteignait il est vrai en 1914 que 2 550 000 tonneaux, soit 5 pour 100 de l'ensemble du tonnage mondial. Nos vapeurs ne représentaient encore que 1 922 000 tonnes, soit 4,4 pour 100 de l'ensemble des vapeurs du monde. Mais la guerre nous surprenait en plein essor. Aucune nation n'a souffert comme la nôtre, non seulement dans son territoire, mais dans sa marine marchande. La Grande-Bretagne a perdu 7,9 millions de tonnes sur les 21 millions qu'elle possédait, et la France 921 000 tonnes. La proportion est donc équivalente. Toutefois, l'Angleterre a pu aisément récupérer ses pertes au fur et à mesure qu'elles se produisaient, grâce au travail de ses chantiers. Les nôtres s'étant exclusivement consacrés à des fabrications militaires, nous avons dû chercher au delà de nos frontières ce que nous ne trouvions pas en deçà d'elles.

Beaucoup de Français qui ignorent l'effort de notre marine marchande apprendront avec étonnement comme avec plaisir que notre tonnage, malgré ces circonstances, est passé de 2 500 000 tonnes en 1914 à 3 600 000 en juin 1922, se classant, par rapport à l'importance mondiale, le troisième sur la liste des grandes puissances maritimes, après la Grande-Bretagne et les États-Unis. Enfin, une très récente statistique du Lloyd's Register of Shipping, qui ne se préoccupe que des vapeurs (navires les plus intéressants), donne le classement suivant pour

les principales marines du monde : Grande-Bretagne : 19 millions; États-Unis, 13,5 (non compris les Grands Lacs); France et Japon, 3,5 (avec les voiliers, nous dépassons sensiblement le Japon); Italie, 2,7; Hollande, 2,6; Norvège, 2,4. Par suite des livraisons de navires imposées par l'armistice, l'Allemagne est tombée de 5 millions de tonnes en 1914 au chiffre de 1,7. Mais elle marche à pas de géant vers son état d'avant-guerre, puisque son tonnage qui était en 1921 de 654 000 tonnes a déjà presque triplé!

Quoi qu'il en soit, méditons la statistique du Lloyd's Register, et représentons-nous la persévérance de notre pays qui, malgré ses pertes, malgré la fermeture de ses chantiers, a pu doubler sa flotte de vapeurs. Dans quelques mois en effet, en tenant compte des commandes en cours, notre tonnage atteindra 4 millions de tonnes. Voilà pour la quantité. Quant à la valeur qualitative de cette flotte, elle résulte d'une part du pourcentage élevé des navires neufs, construits depuis 1918, qui figurent pour 38,7 pour 100 dans l'ensemble ; d'autre part, de la proportion très faible des vieux navires de plus de vingt-cinq ans, proportion qui ne dépasse pas 2,7 pour 100. Certes, parmi les navires les plus neufs, il y en a qui ont été construits à l'étranger dans des conditions défectueuses. Il n'en est pas moins vrai que nous pouvons nous flatter de posséder plus de 2 200 000 tonnes de navires, dont l'âge ne dépasse pas quinze ans, ce qui représente une très belle flotte moderne. Nous avons donc en mains un instrument de premier ordre pour satisfaire aux exigences du trafic national. On a dit couramment pendant la guerre qu'un chiffre de cinq millions de tonnes nous était nécessaire. Cette appréciation est exagérée, surtout dans les circonstances actuelles. Le chiffre de quatre millions que nous allons atteindre répond à toutes les nécessités.

Si l'on excepte le cas de l'Amérique, le pourcentage d'accroissement de la flotte française par rapport à 1914 est le plus élevé qui soit. Mais l'accroissement du tonnage américain doit faire l'objet de beaucoup de réserves. L'Amérique, souvent excessive dans la réalisation de ses idées, s'est lancée dans un programme de constructions gigantesques, hors de proportion avec les possibilités de son trafic. Aujourd'hui, cette nation ne sait plus comment exploiter le tonnage imprudemment acquis pendant la guerre. Elle est obligée de recourir à des mesures

étatistes ou protectionnistes aussi regrettables, au point de vue international, que désastreuses pour les finances américaines. L'entreprise de la flotte d'État du Shipping Board aboutit à la plus lamentable faillite que l'on puisse voir. Les États-Unis mis à part, aucune nation n'a fait, pour le développement de sa marine, un effort comparable au nôtre. Fait assez particulier, le tonnage vapeur de la Grande-Bretagne n'a presque point varié, passant de 18,8 millions en juillet 1914 à 19 millions en 1922. Celui de la Norvège de 1,9 à 2,4. Les armateurs français, tout en répondant à l'appel de la nation, qui désirait affirmer sa victoire sur le terrain maritime, ont su observer une juste mesure dans la reconstitution de notre flotte commerciale qu'il s'agit maintenant d'exploiter.

* * *

Le premier point à considérer dans une industrie, quelle qu'elle soit, c'est la valeur de l'outillage de production. En l'espèce : le navire. Les compagnies de navigation sont obligées d'inscrire chaque année à leur bilan des provisions pour l'amortissement régulier de leur tonnage. Cet amortissement suit même une progression assez rapide de façon à couvrir le prix de revient des bâtiments par des primes d'amortissement en l'espace de vingt années pour les paquebots et de vingt-cinq années pour les navires de charge. La valeur initiale du navire offre donc un intérêt considérable au point de vue de l'exploitation, puisque c'est sur cette valeur que l'on doit se baser pour fixer le quantum de l'annuité d'amortissement.

A cet égard, la situation du tonnage français ne se présente point sous un jour très favorable. Par suite des considérations que nous avons exposées plus haut, nous avons dû récupérer hors de France 2 millions de tonnes environ. Les constructions dans les chantiers français ont été à peu près nulles. Alors qu'en 1913, ces chantiers construisaient 176 000 tonneaux de jauge brute de navires, le chiffre de la production était tombé en 1917 à 2 496 tonneaux, pour s'élever en 1918 à 21 millions et en 1919 à 24 millions seulement. Tandis que les nôtres voyaient leurs cales vides, les chantiers étrangers connaissaient une prospérité sans précédent. La production des navires de mer aux États-Unis, qui était de 228 000 tonnes en 1913, atteignait 3 579 000 tonneaux en 1919. Le Japon passait de

64000 tonneaux à 611 000. La Grande-Bretagne se maintenait au chiffre de 1 981 000 tonneaux, et l'Italie passait de 50 000 à 82 000 tonnes. Seule, la France, qui s'était sacrifiée pour la fabrication du matériel de guerre au profit des armées alliées, oubliait ses propres intérêts en achetant sur les marchés étrangers les navires qu'elle ne pouvait plus construire. Or, ces achats ne lui étaient pas consentis gracieusement.

Profitant des difficultés qui s'opposaient au transfert du pavillon, les vendeurs de navires exigeaient des prix fabuleux qui ont atteint jusqu'à 3 000 francs par tonneau de jauge brute, sur les marchés japonais, anglais ou américains. Il y a bien eu un accord Maclay-Clémentel, par suite duquel nous avons acquis 500 000 tonneaux. Mais cet accord a été fait à des conditions onéreuses pour nous. Dans la répartition des navires ex-ennemis nous n'avons pas été plus heureux, n'obtenant que 208 000 tonnes pour couvrir nos pertes de guerre qui, nous l'avons dit, se montaient à 921 000 tonneaux. Afin d'atténuer l'amertume que cette répartition avait provoquée dans notre pays, l'Angleterre nous céda 250 000 tonnes de navires ex-allemands. Mais cette cession fut le résultat d'une opération purement commerciale conclue à des taux désavantageux, la valeur provisoire des navires ayant été déterminée à un moment où ceux-ci se vendaient le plus cher, soit à 40 livres par tonne. Il en résulte que le tonnage français se trouve, en partie, surcapitalisé. La nécessité de faire porter l'amortissement sur des navires dont la valeur d'inventaire est initialement supérieure à la valeur réelle, entraîne inévitablement des surcharges d'exploitation.

Nos armateurs paraissent fondés à demander une compensation de cet état de choses. Il est en effet important d'observer que la reconstitution du tonnage s'est opérée à la demande même du Gouvernement. Reportons-nous à toutes les notes qui ont été écrites, à tous les discours qui ont été prononcés au Parlement, à tous les articles de presse, nous verrons qu'on a fait aux armateurs une sorte de devoir national de cette récupération du tonnage détruit par l'ennemi. Dans certains cas, l'achat de navires a même été imposé aux acquéreurs, par exemple dans l'accord Maclay-Clémentel, où, en présence de plusieurs membres du Gouvernement, nos armateurs ont été conviés, sous peine de forfaiture, à souscrire au contrat politique qui

leur mettait sur les bras des bâtiments de mauvaise qualité.

Il semblait que ceux qui refusaient de se lancer dans cette voie se rendissent coupables d'un crime de lèse-patrie. Comment eussent-ils résisté à des suggestions qui étaient presque des ordres ? C'était l'époque des grands rêves économiques. Le monde était dans cette croyance qu'une fièvre d'activité mondiale devait succéder aux horreurs de la guerre. Aussi fallait-il coûte que coûte planter le pavillon français sur de nouveaux navires, afin de n'être point accusé de malthusianisme industriel. Les événements ont bien déçu nos espérances.

La reconstitution de notre tonnage fut même dans certains cas le résultat d'une obligation légale. C'est ainsi que le régime des assurances obligatoires a imposé aux sinistrés le remploi des indemnités d'assurance en achat de tonnage nouveau. Il en fut de même pour les bénéfices de guerre. Quant à la réquisition générale, elle assura elle-même le remplacement des navires perdus sans laisser à l'ancien propriétaire la faculté de se faire rembourser en espèces. Ces mesures eurent leur bon côté, car elles activèrent le développement de notre marine marchande ; mais elles conduisirent, malheureusement, à cette surévaluation du tonnage dont nous souffrons aujourd'hui. M. de Rouziers, dans son rapport à la Commission extra-parlementaire de la marine marchande, a cru pouvoir chiffrer de la façon suivante l'extra-coût du tonnage français. Il resterait 1 500 000 tonneaux inventoriés à 990 francs le tonneau de jauge brute, alors que le cours moyen actuel du tonnage serait de 500 francs, ce qui donnerait une différence totale de 735 millions. Il faudrait ajouter une surcapitalisation de 300 millions pour les navires récemment livrés ou en cours de livraison ; l'extra-coût de notre flotte serait en définitive de l'ordre de un milliard. Les charges qu'entraîne cette surévaluation sont difficiles à apprécier. En tenant compte des assurances, il semble bien qu'elles représentent une prime annuelle de 200 millions. Il est bon toutefois de faire remarquer que ces surcharges portent inégalement sur les compagnies de navigation. Les grandes firmes d'armement grâce à leurs réserves ont pu pratiquer de plus sérieux amortissements que les autres et leurs inventaires offrent les meilleures garanties d'évaluation.

Ces surcharges d'exploitation ne sont point les seules. Nombreuses sont celles qui proviennent du fait que les navires

étrangers fréquentant nos ports ne sont pas soumis aux mêmes exigences que les navires français ; c'est une violation déraisonnable du principe de l'égalité de traitement des pavillons dont nous nous rendons coupables au détriment du nôtre. Citons, par exemple, le contrôle des inspecteurs de la navigation, relativement aux prescriptions de sécurité et d'hygiène. Ces prescriptions sont appliquées sévèrement à bord de nos navires ; les étrangers ne les observent point malgré leur caractère d'ordre public. Un navire qui abandonne notre pavillon pour hisser celui d'un gouvernement étranger peut trafiquer dans nos ports dans de meilleures conditions que lorsqu'il était français. D'autres exemples de surcharges d'exploitation peuvent être tirés du fait que les lois régissant notre marine marchande, notamment les lois fiscales, n'ont jamais été prises en tenant compte de la situation particulière de notre pavillon. Presque toutes ces lois se retournent au contraire contre lui et favorisent indirectement la fréquentation de nos ports par les étrangers. Tel est le cas de la législation des droits de quais

Comment ne pas féliciter M. Rio d'avoir au moins supprimé une surcharge d'exploitation qu'il lui était possible d'abolir d'un trait de plume, nous voulons parler de la loi de huit heures ? Il est assez difficile d'évaluer les charges supplémentaires qui découlaient de son application. On a parlé de 150 millions, compte tenu du déficit d'exploitation entraîné par les nouveaux aménagements d'équipage prélevés au détriment des marchandises ou des passagers. M. Raphaël-Georges Lévy a chiffré même ces charges à 177 millions. Nous pensons, en prenant l'exemple d'une compagnie que nous connaissons bien, que de tels calculs sont un peu exagérés, car ils se basent sur un raisonnement plus théorique que pratique. Il n'en est pas moins vrai que les équipages réglementaires sur les navires français étaient très sensiblement supérieurs à tous les autres. Sur certains cargos, nous devions embarquer trente-deux hommes, alors que les autres puissances n'en exigeaient que dix-sept. N'était-il pas intolérable que des navires étrangers vinssent à la faveur d'une législation plus libérale faire concurrence aux nôtres dans nos propres ports ! L'on ne sera pas étonné d'apprendre que ces étrangers avaient déclaré à nos armateurs une guerre de tarifs contre laquelle il leur était impossible de lutter. Ou la loi de huit heures devait être internationalisée, ou nous

devions faire disparaître cette cause d'inégalité choquante. On ne saurait engager un cargo dans une course internationale maritime aussi ardente que celle qui se dispute maintenant avec un « handicap » de 84 francs par tonneau de jauge.

Le privilège de la loi de huit heures se comprenait d'autant moins que les marins français jouissent à bord de nos navires d'avantages très appréciables. La solde d'un matelot est passée de 90 francs en 1914 à 330 francs ; celle d'un chauffeur, de 118 francs à 360. Les garçons des paquebots touchent de 200 à 300 francs par mois sans compter leurs pourboires. La nourriture des uns et des autres est naturellement assurée à bord. Il est prévu des indemnités pour charges de famille. En cas de maladie, le matelot est soigné obligatoirement aux frais de la Compagnie et touche sa solde intégrale pendant quatre mois. Enfin, — et ceci est un fait capital, — l'inscrit maritime reçoit, après vingt-cinq années de navigation, une pension annuelle de 1 500 francs. La loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières n'accorde aux ouvriers terrestres qu'un maximum de 393 francs par an à soixante-cinq ans d'âge, et après quarante-deux ans de versements ininterrompus.

Puisque nous parlons de l'Inscription maritime, dissipons une équivoque. Nous entendons dire couramment que cette vieille institution de Colbert est responsable de tous les désordres de la marine marchande. Si le célèbre marchand drapier de Reims revenait parmi nous, il serait bien étonné d'apprendre que sa géniale innovation eût abouti à un tel résultat. Supprimer l'inscription maritime serait une faute. Contrairement à ce que l'on croit, la navigation n'est nullement réservée aux inscrits Tout Français peut s engager à bord d'un bâtiment. Ce fait qui est obligatoirement constaté sur le rôle d'équipage constitue un acte d'Inscription maritime, plaçant le néophyte sous un régime spécial de recrutement. E' voilà tout ! Les règles de l'Inscription maritime n'entrent en rien dans l'agitation qui se manifeste au sein des syndicats de marins, avec un succès et une violence plus grands que dans les autres groupements.

La centralisation des marins sur des points limités du territoire, la nature très spéciale de leurs fonctions, la communauté de leur existence à bord créent entre eux des liens de solidarité qui s'affirment aussi bien en mer à l'heure du danger qu'à la Bourse du travail. Il n'y a point jusqu'à cette discipline du bord

qui ne puisse être exploitée par les dirigeants pour déclencher des grèves dont les effets spontanés se traduisent par le désarmement des navires et par la paralysie du trafic national. Quelque chose d'un peu enfantin dans le caractère du marin le pousse trop souvent à ne voir dans le fait de mettre « sac à terre » qu'une excellente occasion de « tirer bordée. » Il s'aperçoit trop tard que son geste le conduit plus loin qu'il ne l'aurait voulu. Ce n'est pas en supprimant ou en réformant l'Inscription maritime qu'on peut espérer améliorer l'esprit du personnel, mais en perfectionnant son éducation morale. Il importe avant tout d'obtenir des équipages une collaboration loyale avec leurs armateurs.

Au lendemain de l'armistice, on pouvait espérer que cet idéal se réaliserait. Les inscrits maritimes venaient de donner pendant cinq ans une preuve de patriotisme, dont le pays a tout lieu de leur être reconnaissant; il semblait qu'ils comprissent la communauté de leurs intérêts avec leurs armateurs. Ceux-ci, dans la question de la loi de huit heures, s'étaient rangés auprès de leurs marins et avaient combattu côte à côte avec eux pour l'internationalisation de la loi. Aussi ne comprend-on pas que le décret du 5 septembre ait donné lieu à une manifestation hostile. Ce texte renferme encore des conditions de travail moins dures que celles qui étaient en vigueur avant la guerre sur les navires français et plus favorables aux équipages que les régimes appliqués dans la plupart des marines étrangères. Pour que les choses s'envenimassent à ce point il a fallu que des questions de politique personnelle vinssent se mêler aux discussions sociales. Maintenant que les marins ont regagné leurs navires, il ne faut plus qu'ils s'éloignent du bercail. Leur sort est lié à la prospérité de la marine marchande française. Or, cette prospérité dépend de la discipline des gens de mer, sans laquelle toute exploitation devient impossible.

* * *

Rien ne sert toutefois de posséder un navire, s'il manque de marchandises à transporter. La recherche du trafic est un des éléments primordiaux de la réussite d'une entreprise maritime. Nous avons vu que le tonnage mondial avait augmenté de plus de 20 pour 100 par rapport au chiffre d'avant-guerre. Cet accroissement, loin de correspondre à un développement des échanges,

tombe au contraire à un moment de stagnation des affaires. La plupart des grands courants d'importation et d'exportation ont vu leur activité se ralentir du fait de la fermeture de nombreux marchés et de la restriction de la consommation dans tous les pays. Les cargaisons se font d'autant plus rares que les offres du tonnage sont plus pressantes. Cette recherche du trafic acquiert, dans les conjonctures actuelles, un intérêt tout particulier. Le trafic, c'est la masse des marchandises qui, sur tous les points du globe, doivent faire l'objet d'un échange par voie de mer. Le fret est le prix que les chargeurs doivent payer à l'armateur pour effectuer le transport de leurs marchandises. Tandis qu'on a nationalisé le tonnage, qui arbore obligatoirement le pavillon de la puissance dont il dépend, le trafic comme le fret ont un caractère nettement international. Il est évident que les chargeurs donnent leur cargaison aux armateurs qui leur font les meilleurs prix. Les cours du fret tendent donc à devenir mondiaux. C'est en général le *Baltic* de Londres, sorte de Bourse maritime de la cité, qui règle ce cours des frets. Car on ne saurait nationaliser les transports par mer. D'une part il est impossible de fermer les ports aux pavillons étrangers, en vertu du dogme de la liberté de la navigation; d'autre part, on ne peut exiger des commerçants qu'ils confient obligatoirement leurs marchandises au pavillon national si celui-ci leur fait des conditions moins bonnes que les compagnies étrangères, ce qui mettrait le commerce d'exportation en état d'infériorité.

En présence de cette impossibilité de monopoliser leur trafic, au bénéfice de leur pavillon, les nations cherchent cependant à lui réserver la plus grosse part des transports à destination ou en provenance des ports nationaux. Presque toutes (sauf l'Angleterre) ont adopté le système du monopole du cabotage, que nous avons étendu aux rapports maritimes entre la France et l'Afrique du Nord. Mais il n'a pas été possible d'aller plus loin. Nous avons dû renoncer notamment à cette fameuse « intercourse coloniale » qui a fait la fortune de la marine de Louis XIV et qui est devenue depuis longtemps une navigation de concurrence. Il faut donc rechercher une autre formule de protection du pavillon. Les États maritimes se sont efforcés de la découvrir. Ils ont fait preuve, en cette matière, d'une remarquable imagination. Nous n'allons point entreprendre l'énumération de toutes les mesures protectionnistes prises dans le

monde depuis la fin de la guerre. Il nous suffit de remarquer que la marine française, qui avait toujours bénéficié d'une protection légale, est aujourd'hui la seule qui soit, avec la marine anglaise, livrée à elle-même en présence de marines concurrentes recevant de leurs Gouvernements des encouragements plus ou moins directs.

Mais la position de la marine marchande française ne saurait être comparée à celle de l'Angleterre. Celle-ci jouissait de ce privilège de transporter, en 1913, les neuf dixièmes du trafic entre les diverses parties de l'Empire britannique et plus des trois cinquièmes des échanges entre l'Empire et les pays étrangers. En outre, les navires anglais absorbaient le tiers du commerce maritime des nations étrangères. La marine anglaise disposait à cet effet de 21 millions de tonnes de jauge brute, soit 40 pour 100 du tonnage total. Quant au mouvement maritime de la Grande-Bretagne, il se chiffrait en 1913 par 150 millions de tonnes métriques. A côté de cette activité formidable, le poids total de notre commerce extérieur par mer n'atteignait que 40 millions de tonnes. Sur cet ensemble, la part réservée au pavillon national était loin d'être prépondérante. Si l'on examine en effet le mouvement de la navigation en France, entrées et sorties réunies, on se rend compte qu'à aucun moment la proportion du pavillon français, dans la navigation de concurrence, n'a dépassé 26 pour 100. Elle était de 5 500 000 tonneaux en 1890 sur un total de 20 millions de tonnes de navires, entrés et sortis.

En 1900, alors que le tonnage français n'avait pas augmenté, le mouvement général de la navigation s'était élevé à 27 millions. Dix ans après, pour un mouvement de 45 millions de tonnes, celui des navires français n'était que de 7,6 millions. En 1913, à la veille de la guerre, le mouvement total des navires atteignait 54 millions; mais le tonnage des navires français, entrés et sortis, n'était encore que de 9,9 millions. De 1890 à 1913 le mouvement de la navigation en France a augmenté de 172 pour 100 pour la navigation de concurrence. Celui des navires français ne s'est accru que de 82 pour 100 contre 206 pour 100 en faveur des navires étrangers. Depuis 1913, il y a eu une diminution assez sensible de la navigation. C'est ainsi qu'en 1918, elle s'est abaissée à 22 millions de tonnes. La part proportionnelle du pavillon français n'a jamais dépassé 21,5 pour 100. Elle a été de 18,6 pour 100 en 1919 et de 20,2 pour 100 en 1920. Si,

au lieu de s'attacher à la navigation de concurrence, on prend le mouvement général de la navigation maritime, on arrive à des résultats qui ne sont guère plus encourageants. En 1913, le tonnage des navires français entrés et sortis dans nos ports représentait 26 pour 100 du tonnage de l'ensemble de la navigation maritime, qui atteignait 60 millions de tonneaux. Cette proportion a été de 28,5 pour 100 en 1914, de 27,3 pour 100 en 1918, de 29,9 pour 100 en 1919 et de 27,9 pour 100 en 1920. Il est essentiel que cette situation prenne fin

Des statistiques ont fait ressortir en effet que 85 pour 100 en moyenne de la recette réalisée par un navire restent entre les mains de la nation dont il porte le pavillon. Toute exportation par pavillon étranger est une perte sèche pour le pays. C'est en se faisant les rouliers du monde que des États comme la Hollande d'abord, l'Angleterre ensuite ont assuré leur prospérité nationale. La France, au contraire, qui est obligée d'abandonner aux pavillons étrangers un trafic très supérieur à celui qu'elle transporte pour leur compte, doit payer aux autres un très lourd tribut. On estime qu'avant la guerre nous décaissions en moyenne 350 millions par an sous forme de fret. En 1915, nous avons acquitté de ce fait près de 2 millions de traites, dont les trois quarts pour l'Angleterre. En 1916, 1917 et 1918, c'est trois à quatre milliards que la nation française a dû débourser au profit des marines marchandes alliées ou neutres.

On a pu dire que cette situation était due à l'insuffisance du tonnage français, qui n'était point à la hauteur du trafic. Ce raisonnement ne tient plus à l'heure actuelle Nous possédons en effet quatre millions de tonnes, pour un mouvement de navigation réduit à 45 millions de tonneaux, alors qu'en 1913 nous n'avions qu'une flotte de 2 500 000 tonnes, pour un mouvement de navigation de 60 millions de tonneaux. Le rapport du tonnage au trafic qui était de 4,16 pour 100 en 1913 s'est élevé à ce jour à 8,88 pour 100. C'est le rôle de la Commission extra-parlementaire de la Marine, nommée à la suite de l'interpellation de l'honorable M. Brindeau, et qui a comme rapporteur général M. Guernier, de rechercher les remèdes à cette situation. Nous ne doutons pas, étant donné la compétence et l'éclectisme des membres de cette Commission, qu'elle n'apporte une heureuse solution à ce grave problème.

*
* *

Parmi les sujets importants que cette commission aura à examiner, figure la question financière. L'augmentation du tonnage dont nous venons de parler a déterminé des besoins de trésorerie entièrement nouveaux. En outre, les frais d'exploitation ont subi un accroissement proportionnel à la hausse des matières premières. Il n'est pas jusqu'à la faiblesse de notre change qui n'ait eu une influence considérable sur la trésorerie des compagnies de navigation. Il est possible de se faire une idée de l'aggravation de leurs frais généraux en prenant un exemple emprunté au dernier rapport de l'assemblée générale de l'une de nos grandes firmes. Il y est dit que les stocks de charbon sont passés de 885 000 francs à 4 millions. Les frais d'équipage de 9 à 37 millions; l'outillage d'armement de 6 à 40 millions. Les frais de nourriture des passagers et le service des marchandises, de 20 à 168 millions. Dans l'ensemble, les avances se sont élevées de 34 à 219 millions, soit une différence de plus de 700 pour 100. Un grand paquebot, qui autrefois quittait le port avec des avances d'armement se montant à 210 000 francs, demande aujourd'hui pour appareiller 820 000 francs. Ces exemples se répètent sur tous les navires et dans toutes les compagnies. Il en résulte que l'armement français travaille aujourd'hui avec un working-capital beaucoup plus élevé qu'autrefois. La quantité de tonnage inscrite à l'inventaire des Compagnies a augmenté de 100 pour 100. La valeur de ce tonnage s'est accrue de 400 pour 100. Le fonds de roulement a subi une augmentation de 500 pour 100 environ. On n'est pas au-dessus de la vérité en affirmant que les bilans des Sociétés de navigation se soldent par des totaux cinq ou six fois plus forts qu'avant la guerre.

D'où la nécessité pour ces sociétés de faire largement appel au crédit public. Comme le marché financier est accaparé par les demandes de l'État, il semble bien qu'une des premières formes à donner au protectionnisme consiste à offrir à l'armement national l'appui de l'État pour faciliter la réalisation d'un organisme de crédit destiné à procurer aux sociétés les fonds dont elles ont besoin afin de lancer de nouvelles commandes sur les chantiers français. Il est essentiel en outre de prendre des mesures urgentes pour donner de l'activité à cette industrie des constructions navales, très atteinte par le change et si

essentielle au Pays. Aussi ne doit-on pas s'étonner que la Commission extra-parlementaire de la Marine ait inscrit cette question au premier rang de ses délibérations. C'est même sur cet ordre du jour que la Commission a formulé ses premières conclusions. Avant de partir en vacances, elle a voté à l'unanimité, une longue résolution suggérant à M. le sous-secrétaire d'État à la marine marchande « de saisir le Gouvernement de l'urgence qu'il y aurait à déposer le plus tôt possible un projet de loi ayant trait à la création d'une caisse nationale de crédit maritime sur les bases suivantes. L'organisme serait constitué sous la forme d'une société anonyme par actions. Cette société pourrait émettre des obligations qui, jusqu'à concurrence de 500 millions, bénéficieraient de la garantie de l'État pour le service des intérêts et de l'amortissement. Cette garantie serait établie de préférence dans les conditions déjà existantes pour les obligations émises par le Crédit national en raison des prêts au commerce et à l'industrie que cette institution est autorisée à consentir. » M. Rio, comprenant toute l'importance qui s'attache à cette question de crédit, a nommé une commission interministérielle, présidée par M. le conseiller Firman, assisté de personnalités particulièrement compétentes, afin d'étudier un texte qui doit être présenté au Conseil des ministres après accord avec le ministre des Finances. Il est donc vraisemblable qu'un projet de loi sera prochainement déposé pour répondre aux vœux de la Commission, et que le Parlement aura à discuter le principe de cet institut de crédit maritime. Toutes les nations cherchent à en constituer d'analogues. L'Angleterre elle-même, malgré la faveur dont jouissent chez elle les affaires d'armement, a reconnu l'utilité d'une telle institution placée sous le contrôle des « leaders » de l'industrie et qui serait destinée à lui fournir une aide financière en veillant à ce qu'aucun soutien ne soit accordé à des entreprises aventureuses. La première nation qui aura su fonder le crédit maritime sur des bases solides assurera à son pavillon une incontestable supériorité. Le crédit, comme l'appareil de démarrage d'un moteur, donnera à notre marine marchande le premier élan qui lui est nécessaire pour prendre son essor et pour marcher vers un avenir plein de promesses.

RENÉ LA BRUYÈRE.

POÉSIES

MAINTENANT OU JAMAIS

C'est l'endroit sérieux du long chemin suivi.
Après les bois efflorescents de la jeunesse
Et le coteau pierreux des quarante ans gravi,
Voici le haut plateau que le vent bat sans cesse.

C'est le vent frais et libre et triste des sommets,
C'est le vent que rien n'adoucit, que rien n'arrête,
Le pathétique vent de la vie à sa crête,
Et qui chante en passant : Maintenant ou jamais.

Maintenant ou jamais, l'amour et le génie!
Maintenant ou jamais, la gloire et le bonheur!
Maintenant ou jamais! C'est la carte infinie.
Jette-la. — Le soir sonne. Et c'est Dieu, le sonneur!

Seul, ce dernier moment dans l'éternité dure,
Bon ou mauvais, et nul ne l'a recommencé :
Sens-le, vis-le, pauvre homme, à fond! — Mais quoi [murmure,
Dans mon cœur, que déjà le moment est passé?

NUIT DE LUNE

La caresse de ces haleines dans la nuit,
Sur nos visages!
La tendresse du clair de la lune qui luit
Dans ces feuillages!

Chaque fleur offre au ciel son parfum qui s'exhale :
On croit le voir
Monter en tournoyant ainsi que la spirale
D'un encensoir.

Mon âme monte, monte aussi dans ces buées,
Azur et miel.
Elle voudrait atteindre à travers les nuées,
Là-haut, le ciel...

Je resterais ainsi debout, la nuit entière,
Dans ce lac bleu
Où, fleur humaine offrant mon parfum, la prière,
Je cherche Dieu !

OÙ SONT-ILS?

Où sont-ils, les élans divins
De la fougueuse adolescence,
Quand les fleurs, de leur chaude essence,
Enivrent ainsi que des vins,

Par ces nuits de juillet si belles
Qu'on voudrait, étouffant d'amour,
A travers la brise qui court,
Crier des choses éternelles?

Élans de tout le cœur charmé,
De tout l'être fervent et tendre
Vers un bonheur que semble tendre
Dans ses doigts le vent parfumé!

Croyance ardente en quelque chose
De meilleur, de plus haut que nous;
Adoration à genoux,
Soudain, devant la moindre rose;

Rêverie au bas des cieux verts,
Quand l'âme semble en son voyage
Une barque dont le sillage
S'épanouit sur l'univers!

Ah! la vie encore, peut-être,
Nous donnera de vifs plaisirs!
Ce ne sera plus ces désirs
Qui s'assouvissent rien qu'à naître;

Ce ne sera plus cette foi
Dans un destin vague et sublime;
Ce ne sera plus cette cime
Où chacun est plus beau que soi!

LA MAISON DE BOILEAU

« Antoine, gouverneur de mon jardin d'Auteuil,
Qui diriges chez moi l'if et le chèvrefeuil. »

Il me plaît fort d'imaginer
Que c'est la maison de Boileau,
Ce pavillon non loin de l'eau
Au toit que l'on voit s'incliner,
Avec son ardoise en biseau
Bleue ainsi qu'une aile d'oiseau.

Despréaux, le censeur sévère,
Traitait, brave homme, en familier
Antoine, le vieux jardinier.
Parfois on ouvrait le cellier
Et tous deux on buvait un verre
En parlant des choses à faire,
Des houx qu'on ne pouvait nier
Qu'il serait temps d'écheniller.

Puis, laissant les livres moroses
Et quittant son ample fauteuil,
Boileau cueillait deux ou trois roses
Et les sentait, avec des pauses
Où sonnaient les cloches d'Auteuil.

Ce n'étaient pas ces fleurs charnues
Que nous cultivons aujourd'hui,
Mais des fleurs simples, comme nues,
Des églantines parvenues,
Comme en tiennent avec ennui

Les nobles dames régulières
Des Mignards et des Largillières
Sous leurs longs cheveux en rouleau ;
C'étaient des roses de tableau.

Ainsi l'art si simplement beau,
Encor pur, près de la racine,
Sans la richesse byzantine
Du nôtre et nos soifs de nouveau,
L'art de Poussin et de Racine
Et la sagesse de Boileau.

Du vent commence à frissonner,
Huit heures viennent de sonner.
Il me plaît fort d'imaginer...

LA NOSTALGIE INCONNUE

A travers les stores baissés,
Des rayons, frémissants d'atomes,
Touchent au salon les vieux tomes
Qui rallument leurs ors passés.

La pièce aux blanches boiseries
Sous ces longs rais horizontaux
Évoque un dedans de bateaux
Dans les vieilles imageries ;

Et ce rayon tiède et mineur
Dans ce blanc décor de navire,
C'est pour moi, — singulier délire, —
C'est un des *aspects du Bonheur*.

O frisson des métempsychoses !
Pour en tressaillir à ce point,
Un jour, jadis, ailleurs, très loin,
Ai-je déjà vécu ces choses ?

Ai-je été peut-être un marin
Dont le soleil sur sa corvette
Inondait l'étroite couchette
Par quelque grand soir d'or serein,

Tandis qu'exhalant l'odeur molle
De ses magnolias déclos,
Là-bas, dans le rond des hublots,
S'encadrait quelque île créole?...

O vertige! mais d'où venu
Pour m'émouvoir de sa magie?
Énigmatique nostalgie!
O mal d'un pays inconnu!

DES CLOCHES AU BRUIT TRISTE...

Des cloches au bruit triste à travers le ciel rose
Sanglotent doucement comme d'un mal divin.
Qu'est-ce, dans ce beau soir où sourit toute chose,
Qu'est-ce que cet appel? qu'est-ce que ce chagrin?

On dirait qu'un regret céleste, quelque part,
Laisse tomber ces sons tremblants, comme des larmes.
Qu'est-ce que ce chagrin, et qu'est-ce que ces charmes?
D'où viennent m'émouvoir ces cloches de hasard?

Ce n'est pas le hasard qui me fait fondre en pleurs.
C'est surtout dans mon cœur vieillissant qu'elle tinte,
Cette ambiguë et douce et lancinante plainte,
Faite d'un peu d'extase et de tant de douleurs,

Et voilà vingt-cinq ans que j'attendais ces pleurs!

FERNAND GREGH.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

UN HUMORISTE SICILIEN

LUIGI PIRANDELLO[1]

Trois cent soixante-cinq contes, un conte par jour pendant tous les jours de l'année : au total, douze mois ou vingt-quatre volumes de nouvelles, — le moment paraît bien choisi, à l'heure où M. Pirandello réunit en un corps d'ouvrage les récits qu'il a publiés en trente ans de vie littéraire, pour tenter le portrait de cet extraordinaire conteur. M. Pirandello est en effet une des figures remarquables de l'Italie contemporaine. Il a écrit des vers, des romans, du théâtre. Il est l'écrivain dont on parle le plus dans son pays, l'écrivain discuté, mais toujours écouté, qui est en Italie le maître de la scène. Il a réussi à créer un répertoire original, qui a conquis la place, débarrassé les planches de la pièce scandinave et de la pièce parisienne. Ses « premières » sont des batailles, mais des batailles gagnées. Il irrite, scandalise, mais intéresse toujours. Avec tout cela, cet auteur dramatique célèbre est-il surtout homme de théâtre? Quand on a écrit trois cents contes, c'est qu'on y prend plaisir et qu'on est né conteur. Il est évident que c'est là, dans ce souple talent, la faculté maîtresse. Il est probable que c'est dans

(1) Luigi Pirandello, Œuvres complètes, en cours de publication chez Bemporad, Florence : *Novelle per un anno*, 4 volumes parus; Théâtre, 4 volumes; *Il fù Mattia Pascal*, roman, 1 volume. *Feu Mathias Pascal*, traduction de M. Henry Bigot. Calmann-Lévy, 1910.

ses contes que nous aurons chance de trouver ses idées de derrière la tête, et la pensée secrète de cet étrange auteur.

M. Pirandello a cinquante-cinq ans; ses biographes nous apprennent qu'il est né à Girgenti, en 1867. Il est Sicilien comme Verga et comme di Roberto. Du reste, il vit depuis longtemps à Rome, où il enseigne l'histoire de la littérature à l'École normale de jeunes filles. Ses portraits, — j'en connais deux, extrêmement différents, — montrent une figure singulière, et difficile à accorder avec ce que nous imaginons d'une physionomie italienne. Dans quelle mesure, au surplus, a-t-on le droit de croire à la photographie comme à un document? Rien n'est plus variable que les renseignements qu'elle nous donne. L'une de ces images est un portrait de théâtre, avec la déformation bizarre et le déplacement d'ombres que produit la lumière de la rampe et l'éclairage par en-dessous : une longue figure sarrazine, à l'étrange proéminence du front, une sorte de profil en coup de sabre, avec l'air dédaigneux et les minces accents noirs que produisent dans le masque, au-dessus d'un menton en V, les traits de la bouche et des yeux. C'est la figure de bataille, la figure tranchante du Pirandello des « premières. » L'autre portrait, placé en tête de la nouvelle édition de *Il fù Mattia Pascal*, montre une figure toute différente : un visage rustique et moussu, abstrait dans une méditation profonde, le vaste front plongé dans la main et, sur tous les traits, la grimace d'une pensée subtile et douloureuse. J'avoue qu'il n'y a rien de commun entre ces deux images. Si elles représentent le même individu, jamais la théorie du fameux humoriste sur les variations, la multiplicité du « moi, » ne saurait rencontrer plus claire illustration.

Depuis le temps qu'il y a des conteurs de nouvelles, le charme de ce genre est de nous présenter en petit le spectacle divers de la Comédie humaine. Ce que Balzac a tenté en grand, le tableau complet des personnages et des vices de la société, Boccace, dès longtemps avant lui, l'avait réalisé dans ses charmantes miniatures. On trouve dans son livre, comme dans la chronique de Froissart, toute la fin du Moyen-âge, ses moines, ses marchands, ses nobles, ses bourgeois, ses clercs, ses vilains, ses artistes, les légendes d'atelier qui couraient sur Giotto, les potins de province, l'Italie aux cent villes, les manants et les princes, toute la gamme des sept péchés capitaux, en costumes

du XIVe siècle, et les commencements de la société polie, et jusqu'aux romanesques et touchantes figures de Carmosine et de Grisélidis. Les *Mille et une Nuits*, c'est toute la vie du Caire, de Damas, de Bagdad, c'est l'Orient avec ses parfums, son goût du merveilleux, ses femmes, ses pachas, ses vizirs, ses bazars. Il y a un monde de Kipling, de Tchekov, de Maupassant. Il y a un monde original des nouvelles de Verga. En général, c'est une fortune pour le conteur d'appartenir à une province, et de posséder ainsi ce trésor d'observations, ce fonds de traditions, de mœurs particulières qui constituent ce qui s'appelle le cru ou le terroir. Il n'y a presque pas d'exemple d'un romancier digne de ce nom, qui ne soit un campagnard, au moins un provincial : tant le roman est avant tout une manière de voir, et suppose une expérience originale de la vie.

Ce qui frappe, en lisant les contes de M. Pirandello, c'est l'absence de ces éléments auxquels les autres conteurs attachent tant de prix. Toute l'œuvre d'un Verga est aussi fortement enracinée dans son village de Vizzini, que celle d'un Fogazzaro est attachée aux lacs et aux montagnes des environs de Vicence. La peinture des mœurs, au contraire, tient chez M. Pirandello une place insignifiante. Dans les quatre volumes parus de ses *Contes pour tous les jours*, à peine trouve-t-on, sur soixante récits, quatre ou cinq scènes de mœurs ecclésiastiques ou politiques, que l'on puisse situer dans une petite ville de province ; quelques histoires de paysans, comme *le Feu à la paille*, *le Calvaire*, ou la belle histoire de solfatare, — la *vendetta* du fermier qui, pour se venger d'un voisin, brûle sa terre, la vend à une Compagnie de mines de soufre, comme on se fait sauter avec son ennemi, — sont également localisables quelque part en Sicile. A cela près, rien de plus rare chez M. Pirandello qu'une indication précise. Ses nouvelles se passent ordinairement à Rome, dans un monde mal défini de boutiquiers, de petits rentiers, de fonctionnaires, d'étudiants, dans cette vague classe qui tient au petit commerce et aux professions libérales, espèce de demi-monde qui n'est ni de la bourgeoisie, ni tout à fait du peuple, et où abondent les malchanceux, les abouliques et les ratés. Sa clientèle, puisqu'il se représente quelque part donnant audience un jour par semaine aux personnages de ses nouvelles, évoque le cabinet d'un médecin de quartier pauvre : personnel minable qui fait penser à ce qu'était, il y a une vingtaine d'années, la

population des *Prati di Castello*, au moment de la faillite qui a suivi cette malheureuse spéculation sur les terrains de la rive droite du Tibre. Quel hasard, quel instinct d'artiste a poussé le jeune Sicilien à choisir pour théâtre de ses observations ce milieu sans contours et cette société incolore? Humanité médiocre, sans type, sans caractère, sans race, de l'espèce des chats de gouttière, habits râpés, épaves, éclopés de la vie, misères sans grandeur, sorte de terrain vague ou de banlieue sociale, telle que la fabrique la civilisation moderne des grandes villes; ce n'est pas l'écume de la rue, le pittoresque de la canaille, c'est ce qui s'agite au-dessus, sur les avant-derniers degrés de l'échelle, ce qui flotte encore avant d'échouer sur les bords ou de couler au fond : matière souffrante, préparée pour tous les accidents, et propre entre toutes à l'étude de ces phénomènes de décomposition qui passionnent la curiosité de M. Pirandello.

Rien n'est plus singulier que le contraste de cette médiocrité, de cette odeur de petits ménages, et du nom d'une ville à laquelle demeure associée par mille souvenirs l'idée de la grandeur. Rome est certainement l'endroit où l'on a le plus de peine à se figurer des aventures bourgeoises. Oser traiter le peuple romain comme nous traitons des habitants de Montrouge ou de Clichy, est sans doute une des nouveautés qui ont fait le succès de M. Pirandello. C'est un élément de son ironie.

— Comment? Rome, une ville morte?

— Depuis longtemps, mon cher monsieur! Et croyez-moi, on tente en vain de la ressusciter. Enfermée dans le songe de son majestueux passé, elle ne veut rien savoir de cette vie mesquine qui continue à fourmiller sur son cadavre. Quand une ville a eu une vie comme celle de Rome, un caractère si tranché et si particulier, elle ne peut pas devenir une ville moderne, une ville comme une autre. Ci-gît Rome : elle repose, le cœur fracassé, au pied de son Capitole. Croyez-vous que ce soit Rome, toutes ces bâtisses neuves? Tenez, monsieur Meis. Ma fille m'a parlé de ce bénitier que vous aviez dans votre chambre; elle l'a pris, mais l'autre jour, elle l'a laissé tomber : il n'en reste que la coquille que j'ai mise sur mon bureau et qui me sert de cendrier. Eh bien! voilà l'histoire de Rome. Les papes, à leur façon, en avaient fait un bénitier; nous autres Italiens, nous en faisons un cendrier. Nous sommes venus de partout y secouer la cendre de nos cigares, excellente image, n'est-ce pas, de la frivolité de cette chienne de

vie, et de l'amertume empoisonnée qu'elle nous vend sous le nom de plaisirs.

Ce ton de plaisanterie triste, qui semble chose si peu italienne, forme le trait spécial de l'humour de M. Pirandello. Beaucoup de ses nouvelles rappellent ce tour d'esprit à la mode il y a trente ans, et que l'on appelait l'esprit *rosse*. Les situations sont de celles qu'affectaient les auteurs du Théâtre Libre. Un mari, terrassé par une crise cardiaque, surprend l'intérêt de sa femme pour le médecin, son ami; ruiné, condamné, il oblige cet ami, médecin d'une compagnie d'assurances, à lui signer un certificat de santé, donc à engager faussement sa parole d'honneur : sa jalousie trouve ce moyen d'empêcher les amants de s'épouser après sa mort. (*Formalité.*) Martino Lauri est le chef de cabinet du ministre Marco Verona : celui-ci l'a comblé de bienfaits, et l'a réconcilié avec sa femme, Silvia, qui avait quitté le toit conjugal. Le ménage a une fille, et Son Excellence est le parrain. Le ministre demeure l'intime de la maison. Silvia meurt; Verona continue de s'intéresser à l'enfant comme un père; c'est lui qui la marie, qui l'installe chez elle, et peu à peu Martino Lauri se voit éliminé de la combinaison ; le jeune ménage le traite de plus en plus en étranger. Alors seulement le pauvre homme s'aperçoit de la duperie de sa vie et comprend le rôle de paravent qu'on lui a fait jouer. (*Tout pour le mieux.*) Bartolino Fiorenzo a épousé une veuve, Lina : mais elle ne lui parle que de son premier mari. Tout ce que faisait le défunt, il faut qu'il le fasse à son tour; il fait le même voyage de noces, dans les mêmes chambres d'hôtel, et tout le temps, il sent que sa femme compare. Bartolino n'est plus que la copie du défunt. Pour échapper à l'obsession, il veut faire une fois un acte de liberté : il décide de tromper sa femme avec une amie de celle-ci, Ortensia Motta. Que voit-il au chevet de sa nouvelle maîtresse? La photographie du défunt, qui sourit et se moque de lui. (*Le défunt.*)

Mais ces contes, même excellents, soit tragiques, soit bouffons, ne sont encore qu'à demi du vrai Pirandello. Le caractère de son humour consiste moins dans le tour du récit, ou dans le choix particulier des thèmes ou des modèles, que dans une philosophie qui forme le tissu de ses ouvrages.

On a souvent remarqué qu'il y a chez ce Sicilien quelque chose de l'homme du Nord; on l'a comparé quelquefois à Hof-

mann, à Jean-Paul. Le fait est que M. Pirandello a passé par l'Allemagne, et qu'il lui en reste quelque chose. Il a achevé ses études à l'Université de Bonn; ce fut l'événement de sa vie. Le prestige de l'Allemagne, à la fin du siècle dernier, était immense dans le monde; l'Allemagne régnait sur l'Europe par ses victoires, par sa culture, par son industrie grandissante et par son organisation; autant que par ses hommes d'État et par ses généraux, elle régnait par ses philologues et par ses professeurs. Pourquoi le nier? Nous-mêmes nous subissions le charme. Il serait trop long d'expliquer la nature de l'attrait qui poussait alors l'Italie vers cette puissante Allemagne; chez elle cet attrait n'est nullement une nouveauté : l'Italie se souvient d'avoir été gibeline. J'y reviendrai quelque jour, en parlant de l'illustre Benedetto Croce. Toute la jeunesse pensante, aux environs de 1890, était attirée vers l'Allemagne par la plus vive curiosité. Une dizaine d'années plus tard, quand M. Borgese, par exemple, se rendit à Berlin, la curiosité était la même, mais le sentiment avait changé; cette intelligence italienne si souple avait repris son indépendance et sa liberté de critique.

L'influence allemande, au temps de son ascendant, prit les formes les plus différentes. Chez d'Annunzio, ce fut la forme esthétique : il saute aux yeux que la préoccupation de Wagner a dominé despotiquement le poète de *la Nef*, de *Francesca di Rimini* et de *la Fille de Jorio*. Il est plus difficile de dire ce que doit à l'Allemagne M. Pirandello : peut-être en aurait-on le secret en lisant le volume de ses *Élégies rhénanes*, qu'il publiait, au retour de Bonn, en même temps qu'une traduction des *Élégies romaines*. Le livre est par malheur introuvable à Paris. Quoi qu'il en soit, je suppose qu'on ne se tromperait guère, en disant que le jeune Italien fut séduit avant tout par la science allemande. On dirait qu'il a suivi avec prédilection les cours de quelque séminaire de philosophie ou de psychologie, peut-être même une clinique de professeur de médecine. C'était l'époque où la psychologie expérimentale était en train de découvrir ses méthodes et de faire ses premiers progrès, où la vieille conception de l'âme humaine se voyait renouvelée par la pathologie et l'étude des maladies mentales. Ces méthodes n'avaient d'ailleurs rien d'allemand; elles sont pour une large part une création française. Mais c'est en Allemagne que les connut l'auteur des *Élégies rhénanes*. C'est ainsi qu'il

doit à l'Allemagne, non pas proprement son humour, qui n'a rien de commun avec l'humour allemand, — et d'ailleurs, quoi de plus personnel que cette disposition d'esprit, si justement appelée l'*humeur?* — mais le caractère spécial et la forme de cet humour.

En deux mots, son art est un cas de l'action exercée sur la littérature par la science, ou du moins par certaines idées ou données scientifiques. Sans doute, cela pourrait échapper, parce que M. Pirandello ne le crie pas sur les toits, et que sa manière est tout à fait exempte de pédantisme. Croit-il même sérieusement à la science? J'en doute. Il se borne à lui emprunter des idées qui lui paraissent propres à exprimer son scepticisme et à ébranler quelques-unes de nos certitudes dans la sécurité de leur conviction. Son ironie se plaît, sans qu'on doive prêter à ces idées la liaison d'un système, à confondre nos illusions et à les mettre en défaut devant quelque accident ou quelque phénomène gênant pour leur solidité. L'appareil scientifique est latent, mais la science demeure à la base du raisonnement. Sainte-Beuve s'écriait vers 1860 dans une phrase célèbre : « Anatomistes et physiologistes, je vous retrouve partout ! » L'œuvre entière de M. Pirandello pourrait se définir une étude sur la théorie du Moi et sur les variations ou sur les maladies de la personnalité. C'est là, si je ne me trompe, ce qui en constitue l'originalité. N'est-il pas singulier que l'on doive recourir, pour donner une idée d'un talent de conteur, à des formules qui pourraient servir de titre à quelque mémoire de Charcot ou de Th. Ribot?

Nous nous figurons en effet que la personne humaine est quelque chose d'homogène, un tout complet et cohérent. La psychologie traditionnelle, avec ses termes consacrés d'âme, de caractère, non moins que les besoins pratiques de la vie, nous en font une nécessité. Pour M. Pirandello, comme pour une certaine école de psychologues modernes, cette fixité est un mythe, une pure création du langage. Nous sommes dupes des mots. La réalité est tout autre. La réalité, c'est que la personne n'est pas *une*; elle est constituée par différents groupes de faits, par une somme d'éléments divers, qui agissent pour leur compte, et nous mènent à notre insu. Ces vérités nous échappent dans le train ordinaire de l'existence ; elles éclatent en cas de crise, et particulièrement sous l'influence de certaines maladies. La maladie est un réactif qui dissout l'équilibre

du composé humain, précipite certaines parties de la conscience, en fait affleurer d'autres, souvent inconnues à nous-mêmes. C'est ce qui arrive, par exemple, dans certains cas de paralysie; telle est l'aventure de ce bon vivant de Christophe Golisch, dit Golicci, et même Golaccia pour les amis intimes, à cause de son ventre et de son appétit formidable.

« Il était né en Italie, de parents allemands, mais il n'avait jamais été en Allemagne, et il parlait le *romanesco* comme un Romain de Rome. Seulement, avec sa sœur il lui arrivait d'échanger par ci, par là, quelques mots d'allemand, pour que les autres ne comprissent pas. Eh bien! il eut un jour une petite attaque, oh! légère, bien légère. Mais, quelques heures plus tard, en reprenant à grand peine l'usage de la parole, Christophe Golisch offrit à son médecin un curieux sujet d'étude : il ne savait plus l'italien. Il parlait allemand! » (*L'attaque.*)

C'est que, comme le dit, dans une autre nouvelle, Marco Bobbio, notaire à Richieri, et des plus estimés, c'est que nous ne connaissons qu'une partie de nous-mêmes, et peut-être la plus petite. Bobbio avait coutume de dire que ce qu'on appelle la conscience, ressemble au disque d'eau qui se montre à l'orifice d'un puits. Il entendait sans doute qu'au delà de l'horizon de la mémoire, il y a encore une foule de faits et de perceptions qui échappent à notre conscience présente, et que le *nous* réel et vivant, ce n'est pas seulement le *nous* que nous sommes aujourd'hui, mais encore celui que nous avons été, si bien que nous continuons de sentir et de penser avec des sentiments et des idées depuis longtemps oubliés, obscurcis, éteints : lesquels, à l'occasion d'une sensation subite, d'une saveur, d'une couleur, d'un son, peuvent toujours ressusciter et montrer en nous la persistance d'un autre être insoupçonné.

Marco Saverio Bobbio, bien connu à Richieri, non seulement pour ses qualités d'excellent et scrupuleux notaire, mais peut-être plus encore pour sa stature gigantesque, que son tube, ses trois mentons et sa bedaine exorbitante, rendaient vraiment phénoménale; Marco Saverio Bobbio, désormais tout à fait athée et irrémédiablement sceptique, avait cependant en lui-même, sans le savoir, le petit garçon qui allait chaque matin à la messe avec sa mère et ses deux sœurs, et faisait tous les dimanches la sainte communion dans la chapelle des Carmes; et qui, à cette heure encore, à l'insu de Bobbio, en se mettant au lit avec lui, joignait les mains pour ce mécréant et récitait les vieilles prières, dont Bobbio peut-être ne se rappelait plus un mot. (*L'Ave Maria de Bobbio.*)

Ces phénomènes de réviviscence et de dédoublement, ces réapparitions ou ces naufrages de pans de la conscience, sont des observations classiques dans certains états anormaux et dans certains accidents morbides, étudiés en pathologie. Ils n'étaient même pas tout à fait inconnus en littérature : Edgar Poë, Stevenson en avaient tiré des effets de terreur ou de mystère, une espèce de merveilleux extrêmement pathétique. Ce qui est propre à M. Pirandello, c'est que l'accident est pour lui la règle, et que l'exceptionnel est à ses yeux quasi normal. Ce qu'on appelle l'individu se résout en une collection de personnes différentes, qui n'ont guère de commun entre elles que l'apparence, et dont nous ne connaissons ordinairement qu'un seul aspect. Le fond habituel de ses idées, c'est une théorie de la multiplicité du « moi : » la vieille identité du sujet, le *je* des psychologues et des grammairiens, lui apparaît comme une quantité innombrable et divisible à l'infini, comme un total où coexistent on ne sait combien de personnages dissemblables. Le titre du prochain roman qu'on annonce de lui, *Quelqu'un, personne, cent mille hommes*, indique bien cette singulière conception des choses, et cette notion étrange de la diversité, de l'ondoiement insaisissable et ininterrompu de la personne.

Tu t'imagines, mon cher ami, que tu viens d'éprouver une désillusion atroce, parce que tu as découvert une Mademoiselle Anita tout à fait différente de celle que tu croyais connaître, de ce qu'elle était pour toi. Tu as reconnu que tu t'es trompé et qu'elle était une autre.

Sans doute, Mademoiselle Anita est certainement *une autre*. Mais ce n'est pas tout : elle est une autre, et une autre, et encore une autre, tout autant qu'il y a de gens qu'elle connaît et qui la connaissent. Tu voudras bien admettre qu'elle n'est pas pour moi la même qu'elle est pour toi, pour sa mère, pour le commandeur et ainsi de suite.

Sois juste : ce n'est pas pour rien que tu ne me parlais pas du petit nez en l'air de Mademoiselle Anita.

Ce petit nez-là, vois-tu, ne t'appartenait pas. Il ne fait pas partie de *ton* Anita, à toi. Ce qui était à toi, en elle, c'étaient ses grands yeux ténébreux, son cœur passionné, son intelligence si fine. Mais ce bout de nez hardi, aux ailes un peu charnues, non, mon vieux, jamais de la vie !

C'est ce nez qui a fait des siennes... Qui sait, à l'heure qu'il est, ce qu'il en coûte de larmes aux beaux yeux ténébreux, de sang au cœur passionné, de révoltes à la fine intelligence : combien souffre, en un mot, cette Anita qui est la tienne !

J'aimerais à montrer les effets singuliers, le genre de surprises dramatiques que l'auteur a tirées de la coexistence en nous de deux ou de plusieurs personnages, par exemple dans le conte admirable intitulé : *Ombre et soleil*. C'est l'histoire d'un homme acculé au suicide. Il se réveille, fort étonné d'avoir passé une très bonne nuit et d'accomplir, aussitôt levé, une série d'actions machinales, comme s'il se survivait à lui-même, et que l'automatisme continuât d'animer son cadavre. C'est qu'en réalité, il ne croit pas encore à la possibilité de mourir. Il descend à la plage où il a décidé de se noyer; il rencontre un ami qui l'emmène déjeuner. Il finit par oublier tout à fait son projet. Il s'est fait grâce ; il ressemble à un condamné en sursis, qui jouit, comme en vacances, d'un supplément inespéré de vie. Mais, le soir, en rentrant chez lui, il se retrouve brusquement en face des raisons qui lui imposent de mourir et il avale du poison qu'il avait oublié dans la poche de son gilet. Les alternatives du récit, les parties d'ombre et de lumière, le cheminement sourd des idées, le sentiment de ce qui se passe dans la conscience obscure, tandis que cent choses extérieures distraient la conscience claire, ce moyen de mort déjà choisi, tandis que l'intelligence se croit encore libre d'en préférer un autre, le travail superficiel et le travail profond, fonctionnant l'un et l'autre d'une façon presque indépendante, en même temps qu'un troisième mécanisme, celui des habitudes, continue d'agir pour son compte, enfin, la sentence fatale se prononçant tout à coup, sortie des profondeurs d'une région inconnue et se réalisant d'elle-même par une force mystérieuse, presque à l'insu de la victime : tout cela fait de cette nouvelle un surprenant chef-d'œuvre.

On prend là sur le vif le principe de l'humour de M. Pirandello : c'est une conception particulière de la réalité psychologique, essentiellement fluide, ondoyante, mouvante, et le contraste de cette chose impalpable, avec les fantômes grossiers que nous avons le tort d'appeler la réalité. Cette distinction de deux réalités, l'une populaire, triviale, et toute illusion, l'autre subtile, intime, variable, et pourtant seule réelle, se retrouve partout dans son œuvre et en forme l'armature et comme le ressort. Il lui est arrivé d'exprimer ces idées avec une énergie singulière :

La vie, c'est le vent, c'est le flot, c'est la flamme, ce n'est pas cette croûte de terre qui durcit et se fixe en formes solides.

La forme, c'est la mort.

Chaque parcelle qu'on retire du fleuve en fusion, qui se reprend, dans ce torrent d'incandescence, continuel et indistinct, est une parcelle morte.

Nous sommes tous des créatures prises au piège, des gouttes arrachées du fleuve éternel et fixées par la mort.

Pendant un peu de temps, le mouvement du fleuve originel continue en nous, dans cette petite goutte séparée, détachée, fixée ; mais bientôt il se ralentit ; la flamme se refroidit, la forme se dessèche, enfin le mouvement s'arrête et se raidit.

Nous avons achevé de mourir. Voilà ce qu'on appelle la vie !...

Tu ne peux te figurer la haine que m'inspirent les pauvres choses que je vois, mes compagnes de prison dans ce piège du temps : toutes ces choses qui finissent de mourir avec moi, par degrés. Haine ou pitié ? Mais moins de pitié que de haine...

Que sommes-nous ? Des morts, qui avons l'illusion de faire de la vie.

On s'accouple, un mort et une morte : on croit donner la vie, et l'on donne la mort... Encore un de pris au piège !

— Arrive, mon mignon, arrive ; meurs, mon petit, commence de mourir... Comment, tu pleures ? Des larmes, des cris ? Tu voudrais bien courir encore ? Allons, sois sage ; on n'y peut rien. Attrapé, mon petit, coagulé, figé !... Ce ne sera pas bien long : rien que pour un petit moment ! Sois gentil.

On sent qu'il y a dans cette invective une part de paradoxe. Aussi M. Pirandello a-t-il pris soin de mettre ces sarcasmes sur le compte d'un de ses personnages. Mais la pensée qu'il y exprime sur le mouvement continu et le flot de la vie, et l'impossibilité de la fixer jamais, n'en demeure pas moins un des thèmes favoris, sur lesquels son imagination ne cesse de s'exercer. Tout ce qui arrête, tout ce qui fixe, glace le flot et l'immobilise, lui semble une injure, un attentat contre la liberté, contre les possibilités indéfinies de la vie. C'est tout le sens de ce bizarre roman, *Feu Mathias Pascal*, qui parut en 1904, et qui est loin d'être un chef-d'œuvre, mais qui demeure, à quelques égards, l'ouvrage caractéristique de M. Pirandello. Le sujet fait un peu penser au délicieux roman philosophique de Chamisso, et à l'aventure de Pierre Schlemil, l'homme qui avait perdu son ombre. Mathias Pascal est un pauvre diable de rat de bibliothèque, qui végète dans la platitude entre une femme qui le trompe et une belle-mère acariâtre. Un jour, il

s'évade; le hasard le conduit à Monte Carlo, et l'enrichit en une nuit. Il s'appelle désormais *il signor* Adriano Meis, et il s'imagine avoir déposé, avec son ancien nom, le fardeau de misères qui y était attaché. Et l'on voit en effet dans quelle mesure le personnage et le rôle que nous jouons est la création du nom que nous portons, et de la représentation que nous nous en faisons à nous-mêmes. Reste à insérer cette fiction dans la réalité, à la faire accepter comme une valeur sociale. Les conséquences sont singulières. Par exemple, la veuve de Mathias Pascal, mort par erreur, peut se remarier ; mais Adriano Meis, qui n'a pas d'acte de naissance, n'a le droit d'épouser personne. C'est un être imaginaire, qui ne peut plus trouver place dans la société légale. Il jouit théoriquement d'une liberté absolue, à la condition de n'en pouvoir rien faire. Il ne reste plus qu'à supprimer cette chimère inutile. Une comédie de suicide met fin aux jours du faux Meis, et Mathias Pascal, après cette évasion manquée, finit par rentrer de lui-même dans la peau du vieil homme.

Ce livre singulier, captivant, irritant, mal fait, tout en digressions, contient pourtant la clef de l'art de M. Pirandello. On y rencontre, en vrac, ses idées essentielles : l'idée que l'âme est faite d'une succession de personnages, que chacune de ces figures où elle tente de se fixer, est en partie une construction de notre volonté, en partie de la collaboration et de la foi d'autrui; qu'aucune de ces figures, ni aucune de nos actions, n'épuise le contenu de notre personnalité et n'a le droit de nous représenter tout entiers ; que l'art, qui ne choisit qu'un moment de nous-mêmes, est une injustice, qui nous fait tort de tout ce que la vie nous accorde de crédit; qu'on n'est jamais bon ou mauvais, vertueux, criminel, enfin tout d'une pièce; et qu'à cause de cela, les personnages de l'art et de la poésie sont d'une vérité plus vraie que ceux qu'on voit dans la vie, parce qu'ils sont des types qui ne se trouvent jamais réalisés dans la nature.

Cette série de propositions paraît un peu contradictoire : mais M. Pirandello se fait un jeu de la contradiction. C'est un dialecticien supérieur, qui s'amuse au spectacle des impossibilités logiques; il se divertit à les montrer, sans se charger de les résoudre. C'est pourquoi son génie languit un peu dans le roman et dans les œuvres de longue haleine : il préfère montrer les choses par aperçus, par brusques éclairs, à l'état de frag-

ments, de facettes, ou encore dans le choc et le raccourci d'une situation théâtrale. Il excelle naturellement dans le drame et dans la nouvelle. Ses contes font déjà pressentir le dramaturge, qu'il est devenu de plus en plus dans ces dernières années.

Je ne connais de ces drames que les deux ou trois plus récents, seuls imprimés jusqu'à ce jour. J'ai le regret de n'en avoir jamais vu à la scène. On a rapproché quelquefois l'auteur de M. Bernard Shaw. Il me semble voir entre eux de grandes différences. L'auteur de *Man and superman* est un moraliste, un satirique ; son théâtre ne soulève jamais les problèmes philosophiques qui occupent M. Pirandello. Le seul trait de ressemblance est un goût de gageure et de défi, une certaine désinvolture. La plus curieuse de ces pièces, *Six bonshommes qui cherchent un auteur*, est une « comédie du poète, » une espèce de manifeste où l'écrivain met en scène la déformation qu'imposent à la réalité les exigences de l'art et de l'optique théâtrale. Les autres sont des drames de la personnalité. Dans *Reculer pour mieux sauter* (*Comè prima, meglio di prima*), le portrait de l'héroïne offre une étude de femme comme les aime M. Pirandello : une succession d'états, un mouvement de va-et-vient, une série de retours et de contradictions qui s'expliquent cependant par une grande logique intérieure. La même personne porte successivement trois noms dans chacun des trois actes, selon les situations différentes où la jette son démon : et pourtant, Flora ou Francesca, elle est toujours Fulvia, la femme qui n'est faite ni pour être épouse ni pour être maîtresse, et que satisfait seulement la passion d'être mère. *Henri IV* est une variante d'*Hamlet*, traitée à la Pirandello. En dépit du titre, emprunté à l'histoire du grand empereur germanique, il s'agit d'une pièce moderne. Un viveur, dont personne ne nous dit le vrai nom, est tombé de cheval dans une mascarade historique où il portait précisément le costume d'Henri IV; on croit que son rival, épris de la même femme que lui, déguisée ce jour-là en comtesse Mathilde, avait fait ruer le cheval. L'homme est devenu fou et se croit désormais l'empereur Henri IV. Retiré dans un vieux château à la campagne, il a organisé toutes choses pour favoriser sa lubie : il ne laisse approcher que ceux qui entrent dans son erreur. On le croit fou; il est guéri. Mais il trouve son compte à se soustraire à la vie, à s'établir dans l'attitude d'un portrait historique, dans une

immobilité majestueuse, qui défie les hasards. Il s'est construit son univers; il rêve et force le monde à s'adapter à son rêve. Cependant, son ancienne maîtresse et son ancien rival viennent le visiter ; il ne résiste pas à un mouvement de vengeance. Il tue l'homme qui l'a supplanté. Désormais, il est condamné à se renfermer pour toujours dans son rôle et à s'ensevelir sous le masque qu'il a choisi : il faudra qu'il joue à jamais la comédie de la folie. On excusera un fou, on ne pardonnerait pas à l'assassin.

Ces pièces inquiétantes, étranges, ont acquis à l'auteur une renommée bruyante. Je doute cependant qu'avec tout leur éclat, l'homme de théâtre, chez M. Luigi Pirandello, égale le conteur. C'est le conteur qui a précédé le dramaturge. C'est encore dans ses contes qu'il faut chercher l'image la plus complète et la plus variée de son admirable talent. C'est là qu'on le trouvera, tantôt amer et tantôt gai, sombre ou bouffon selon les jours, suivant l'état de sa fantaisie et de sa mobile humeur. C'est là qu'on trouvera, sous leur forme la plus drue et la plus jaillissante, son monde, ses types favoris, sa philosophie, ses idées ; et peut-être, après tout ce qu'on a lu de lui, ne se rappelle-t-on rien avec plus de plaisir que certains petits contes tout à fait dénués de thèse et de dialectique, mais où respire simplement la grâce, la nonchalance, la douceur italienne : telle que l'histoire de la pauvresse qui, un soir de chaleur, dans un jardin de Syracuse, sans pain pour elle ni pour son petit, riche de deux sous que vient de lui donner un enfant, prend une chaise et se paie un éventail de deux sous.

LOUIS GILLET.

REVUE SCIENTIFIQUE

LES « UNIVERS-ILES »

Il y a une grande question qui tient en ce moment les astronomes divisés, je dirais presque passionnément divisés. Il s'agit de l'étendue de l'Univers sensible, de l'Univers stellaire tel qu'il est accessible aux plus puissants instruments modernes. Les évaluations qu'on fait de part et d'autre de la barricade relativement aux dimensions du Cosmos diffèrent entre elles non pas du simple au double, mais du simple au décuple et même du simple au centuple. La controverse n'est donc pas mince, et, de prime abord, nous sommes induits par elle à approuver une remarque subtile faite par l'astronome américain D.-B. Mac Laughlin (1), dont les récentes discussions au sujet du problème qui nous occupe nous fourniront divers éléments de la présente étude.

Cette remarque, c'est que notre connaissance des corps célestes est inversement proportionnelle à la distance qui les sépare de nous. Les mouvements apparents des astres du système solaire furent familiers aux anciens. Quant à ceux des corps stellaires, ils restèrent enveloppés d'incertitude longtemps même après l'invention des lunettes. C'est Rœmer qui a marqué là le premier progrès, — progrès purement instrumental, — lorsqu'il inventa la lunette méridienne, grâce à laquelle seulement purent être déterminés les mouvements des étoiles. En fait, un temps assez long s'écoula encore après cette invention jusqu'aux observations de Bradley, qui découvrit l'*aberration* et de qui datent les premières données positives sur les déplacements sidéraux.

Quant aux nébuleuses qui sont, précisément, les astres sur lesquels

(1) *Popular Astronomy*, 1922, passim.

porte aujourd'hui la controverse qui nous intéresse, on ne s'en occupa guère avant William Herschel. Les plus brillantes avaient été observées longtemps avant l'époque de Messier. Mais cet infatigable observateur qui mérita, avant mon savant collègue Giacobini, le surnom de « furet des comètes, » découvrit une soixantaine de nébuleuses et amas nouveaux, et son catalogue figure dans la *Connaissance des Temps* de 1783 et 1784.

A la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe, les deux Herschel, munis de leurs puissants télescopes, portèrent à plus de 4000 le nombre des nébuleuses observées dans les deux hémisphères célestes, vingt fois plus qu'on n'en connaissait avant. Depuis, le nombre des nébuleuses repérées s'est encore considérablement accru, soit par l'astrophotographie, soit par l'observation purement visuelle, qui entre les mains d'astronomes comme M. Bigourdan, — muni cependant d'un instrument médiocre et opérant dans le ciel, prétendument défavorable et en réalité excellent de Paris, — a récemment encore accru beaucoup la liste déjà longue de ces astres singuliers.

Kant paraît avoir été le premier à imaginer que des Voies lactées, semblables à la nôtre, peuvent exister très loin d'elle. Mais si du domaine de la spéculation pure, nous passons à celui de l'observation, — le seul qui intéresse vraiment une science bien faite, — c'est William Herschel, qui a sans doute le mérite d'avoir le premier suggéré la théorie, selon laquelle notre univers lacté n'est qu'une île de l'océan spatial, dans lequel, et très loin, d'autres îles stellaires, — les nébuleuses *non résolubles* qu'on observe au télescope, — sont des mondes analogues à celui dont fait partie notre soleil. De là le nom de « théorie des Univers-Iles » (Island Universe Theory), qui a été donné à cette conception cosmologique.

Herschel avait en effet remarqué qu'à côté des *amas* serrés d'étoiles dont ses instruments séparaient, distinguaient, *résolvaient* les composantes, d'autres nébuleuses n'étaient pas *résolubles*. Il les considéra comme des amas d'étoiles que seules leurs distances énormes rendaient indiscernables, et que des instruments beaucoup plus puissants devraient résoudre quelque jour. C'étaient pour lui des groupements stellaires qui, vu leur diamètre apparent notable combiné avec leurs distances supposées, devaient être aussi importants, aussi vastes que notre Voie lactée tout entière.

Lord Ross un peu plus tard, avec son télescope de six pieds d'ouverture, examina un grand nombre de nébuleuses et crut observer en beaucoup d'entre elles des signes de résolution.

Mais tout fut remis en question lorsque le spectroscope, entre les mains d'Huggins, eut montré que le spectre de beaucoup de nébuleuses consiste en un certain nombre de raies brillantes prouvant leur constitution purement gazeuse et excluant par conséquent la possibilité qu'elles soient formées d'étoiles. Ces étoiles ont en effet un spectre continu à faibles raies noires.

Toute la confusion qui régnait à dater de ce moment dans le problème ne tarda pas à se dissiper.

On remarqua qu'à côté des nébuleuses à spectre gazeux révélées par Huggins, qui ont souvent des formes circulaires ou irrégulières, et que l'on est à peu près d'accord pour situer dans la Voie lactée, des autres nébuleuses affectant la forme de spirales ont au contraire un spectre continu. La réalité de cette forme spirale soupçonnée par Lord Ross dans beaucoup de nébuleuses faibles a été réellement prouvée et mise hors de doute par les admirables photographies de Roberts en Angleterre puis de Keeler à l'Observatoire Lick (États-Unis). Celui-ci fit, il y a un quart de siècle, des jaugeages photographiques d'où il résultait que 120 000 nébuleuses spirales au moins existaient, qui étaient accessibles à son télescope.

Pourtant le coup porté à la théorie des Univers-Iles par la découverte de Huggins avait été si fort, que les nébuleuses spirales, en dépit de leur spectre continu, continuèrent un temps à être considérées comme des masses gazeuses faisant partie de la Voie lactée. On interpréta leur spectre particulier en supposant que les gaz y étaient seulement beaucoup plus denses que dans les nébuleuses à raies brillantes. On sait, en effet, que, sous une forte pression, les raies spectrales brillantes des gaz s'élargissent et tendent à se réunir en formant un fond continu.

Comme les nébuleuses annulaires (comme celle de la Lyre) sont infiniment plus rares que les spirales, on considéra que la formation cosmogonique d'une étoile à partir d'une nébuleuse telle que l'avait connue Laplace, et telle que semblent la manifester les nébuleuses annulaires, est exceptionnelle. Des théories nouvelles surgirent, élaborées notamment par Moulton, et qui tendaient à faire sortir chaque système solaire d'une nébuleuse spirale.

Dans tout cela, les nébuleuses spirales ne cessaient pas d'être considérées comme des masses gazeuses relativement peu étendues et annexées à la vaste masse de la Voie lactée.

* * *

Les travaux réalisés depuis le début du XXe siècle ont beaucoup avancé nos connaissances en astronomie nébulaire. Ils ont peu à peu démontré que, — contrairement à la conception qui vient d'être rappelée, — les nébuleuses spirales sont, quelle que soit leur nature, des objets colossaux et situés à des distances énormes de nous. Leurs diamètres doivent être exprimés en années de lumière (rappelons que celle-ci emploie à nous venir de la lune, une seconde, du soleil, huit minutes, de l'étoile la plus proche, quatre ans). Rappelons aussi que l'unité de distance sidérale la plus généralement utilisée par les astronomes depuis peu n'est pas l'année de lumière, mais le *parsec*, distance correspondant à une *parallaxe* d'une *seconde*, et qui équivaut à un peu plus de trois années de lumière (exactement 3,26).

Il ne saurait donc, en tout cas, plus être question de considérer chaque nébuleuse spirale comme pouvant être l'origine d'une seule étoile.

Ainsi, par la force des choses, on est revenu à l'hypothèse des Univers-Iles de Herschel. Mais l'accord est loin d'être établi à son sujet. L'objet de la présente étude est précisément de l'examiner, de discuter les faits contradictoires et récents qui tendent à étayer ou à renverser cette hypothèse, de scruter les incompatibilités apparentes qui se dressent, et qui ne sont peut-être que des résultats fallacieux de l'imperfection de nos méthodes.

A l'heure qu'il est, la conception des Univers-Iles peut être résumée ainsi : la Voie lactée, le système galactique dont fait partie notre soleil, et avec lui tous les amas d'étoiles et toutes les nébuleuses gazeuses qu'on a observés, n'est qu'un des centaines de milliers de systèmes semblables à lui que sont les nébuleuses spirales, et qui sont à des distances de nous comptant par centaines de milliers et par millions d'années de lumière.

Voyons maintenant les faits :

On estime, d'après les jaugeages faits surtout dans les grandes observations américaines, qu'au moins un million de nébuleuses spirales accessibles aux puissants réflecteurs modernes sont répandues dans l'Univers. Elles sont surtout nombreuses vers les pôles de la Voie lactée, plus nombreuses vers son pôle boréal que vers son pôle austral, et elles se raréfient à mesure qu'on se rapproche du plan galactique lui-même, où elles sont presque absentes.

Leur forme est généralement celle d'une spirale logarithmique à

deux branches qui se développent sensiblement dans le même plan. Ces deux branches émanent diamétralement d'une condensation centrale, d'un noyau de forme lenticulaire. Les spires de la nébuleuse s'élargissent et tendent à se fragmenter à mesure qu'elles s'écartent du noyau, et on y trouve parfois des sortes de nœuds de condensation.

On connaît le principe des « vitesses radiales » que j'ai déjà eu l'occasion d'exposer ici même, et qui consiste dans ce fait que lorsqu'une source sonore ou lumineuse émet des ondes d'une longueur donnée, ces ondes, lorsque la source s'approche de l'observateur, paraissent raccourcies d'autant à l'observateur qui les reçoit; elles lui paraissent, au contraire, plus longues, lorsque la source s'éloigne de lui. C'est ce qui produit le phénomène qu'ont pu constater tous ceux qui ont fait la guerre : le sifflement d'un obus correspond à une certaine hauteur du son, tandis qu'il s'approche, et ce son devient soudain beaucoup plus grave lorsque l'obus, ayant passé juste au-dessus de l'observateur, continue dans l'air sa course en s'éloignant de lui. La même chose ayant lieu pour la lumière, les raies spectrales d'un métal donné sont déviées vers le violet (ondes plus courtes) lorsque la source s'approche, vers le rouge (ondes plus longues) lorsqu'elle s'éloigne.

Or, cette méthode, appliquée récemment aux nébuleuses spirales, notamment par M. Slipher, a montré qu'un grand nombre de ces astres ont, par rapport à la terre, au soleil, à la Voie lactée, des vitesses radiales considérables. C'est-à-dire qu'elles s'approchent et plus souvent s'éloignent de nous très rapidement. Qu'on en juge : un grand nombre de vitesses radiales mesurées sont de 800 à 1 000 kilomètres par seconde. Ce sont des vitesses radiales bien supérieures à celles, — même les plus élevées, — qu'on avait observées parmi les étoiles de la Voie lactée. La plus grande vitesse observée ainsi est, d'après M. Mac Laughlin, celle de la nébuleuse N. G. C. 584 (c'est-à-dire n° 584 du New General Catalogue), qui a une vitesse radiale de 1 800 kilomètres par seconde. Cela fait du 6 millions et demi de kilomètres à l'heure. C'est beaucoup à côté des pauvres vitesses qu'ont pu réaliser nos constructeurs de véhicules et même nos balisticiens. C'est quinze cents fois plus que la vitesse des gros projectiles de nos plus modernes cuirassés. C'est peu pourtant à côté des vitesses des projectiles cathodiques et surtout à côté des 300 000 kilomètres par seconde de la lumière. Il est vexant pourtant de songer que les onze cents millions de kilomètres à l'heure de celle-ci sont une limite

extrême, un mur infranchissable, un record que rien jamais ne pourra battre. Il faut savoir se contenter de peu.

Bref, les nébuleuses spirales ont des vitesses radiales considérables et comme il n'y a aucune raison, — en dehors d'un géocentrisme ridicule et périmé, — de supposer que le mouvement de ces objets célestes est toujours exactement dirigé suivant le rayon qui les joint à nous, il s'ensuit nécessairement que les nébuleuses spirales doivent se déplacer considérablement sur la voûte céleste. Nous verrons tout à l'heure l'importance de cette remarque.

Si le spectroscope permet de mesurer la vitesse radiale d'un objet céleste étendu, il est clair qu'il permet, avec bien plus de sûreté encore, de déterminer son mouvement de rotation. Si on projette les deux bords équatoriaux diamétralement opposés du soleil sur la fente d'un spectroscope, on observe que les raies des métaux provenant du bord qui, dans sa rotation, vient vers nous sont déviées vers le violet; les raies provenant de l'autre bord qui s'éloigne de nous sont déviées vers le rouge. L'écartement qui sépare les unes et les autres fournit immédiatement la vitesse linéaire de l'équateur solaire, c'est-à-dire sa vitesse de rotation.

La même méthode a été appliquée aux nébuleuses spirales, depuis quelques années, notamment par Pease et Van Maanen. Elle a montré que beaucoup de nébuleuses spirales ont une rotation très notable et qui se fait dans le sens opposé aux spires, ainsi qu'on pouvait s'y attendre. Par exemple, dans la nébuleuse N. G. C. 4 594, qui est une spirale qui se présente à nous par la tranche, on observe une composante radiale de la vitesse de rotation de 330 kilomètres par seconde à une distance angulaire du noyau de la nébuleuse égale à deux minutes d'arc. (Rappelons pour fixer les idées que le diamètre angulaire de la lune ou du soleil est d'environ trente minutes d'arc.)

Le spectre des nébuleuses spirales se présente comme l'accumulation de spectres d'étoiles, ces étoiles devant le plus souvent appartenir aux classes spectrales qui, dans la classification de Harvard College, sont désignées par les lettres F et G, qui correspondent à des étoiles physiquement voisines de notre soleil ou un peu plus chaudes.

Parmi ces faits, il en est un qui a été longtemps considéré comme excluant l'hypothèse des Univers-Iles, et comme prouvant que les nébuleuses spirales ne sont que de modestes annexes de la Voie lactée, c'est-à-dire des objets relativement rapprochés et peu

étendus. En effet, disait-on, puisque les nébuleuses spirales sont plus nombreuses aux pôles galactiques et se raréfient à mesure qu'on se rapproche du plan de la Voie, cela prouve que ce plan est pour elle un plan de symètrie ; cela prouve que leur distribution, leur répartition est commandée par ce plan ; cela prouve donc nécessairement qu'elles sont étroitement liées à la concentration stellaire de la Voie lactée, sous sa dépendance, domestiquées par elle, c'est-à-dire nécessairement dans sa proximité.

Ce raisonnement a paru un temps irréfutable. Il a perdu toute sa valeur du jour où on a découvert, en divers points de la Voie lactée, des masses de gaz nébulaires obscurs qui interceptent et absorbent plus ou moins les rayons lumineux provenant des étoiles placées au delà. Il était d'ailleurs naturel de penser, — on aurait pu le concevoir *a priori*, bien qu'on ne semble pas s'en être avisé, — qu'une partie des molécules légères des atmosphères stellaires, comme aussi les poussières et les particules légères qui en sont chassées par la pression de la lumière, doivent exercer une absorption sur la lumière. Ces poussières et matières diffuses absorbantes doivent nécessairement s'accumuler dans le plan galactique, là où les étoiles sont plus nombreuses. Il suit de tout cela qu'il est tout naturel que les nébuleuses spirales, même si elles sont réparties uniformément dans toutes les directions, soient vues en moins grand nombre dans la direction du plan galactique, car là leur lumière subit une absorption beaucoup plus marquée de la part des poussières diffuses et des matières nébulaires qu'elle rencontre. Il en résulte naturellement qu'on voit dans ce plan moins de spirales que dans les directions perpendiculaires, parce qu'elles y sont beaucoup plus masquées par les matières absorbant la lumière.

D'ailleurs, l'étude attentive des nébuleuses spirales montre qu'elles sont entourées, pour la plupart, d'un anneau de matière diffuse et absorbante situé dans leur plan. Si elles sont assimilables à la Voie lactée, celle-ci doit réciproquement être entourée d'un anneau de matière absorbante semblable au leur, et ceci tend à confirmer nettement l'explication qui vient d'être esquissée et qui est maintenant généralement admise de la raréfaction apparente des nébuleuses spirales, à mesure qu'on s'éloigne des pôles galactiques.

Nous en arrivons maintenant à la grande objection expérimentale, — qui a paru longtemps et paraît encore à beaucoup décisive, — qui a été dressée récemment contre l'hypothèse des Univers-Iles. A l'observatoire de Mount Wilson, M. van Maanen qui est un spécialiste de ces

questions, frappé par la grandeur des mouvements de rotation que le spectroscope révélait dans les nébuleuses spirales, s'est demandé si cette rotation rapide n'était pas de nature à modifier de façon sensible, au bout de quelques années, la configuration de certaines d'entre elles. Puisqu'elles tournent relativement vite et puisqu'elles n'ont pas une forme homogène de révolution (comme aurait une sphère ou un ellipsoïde), elles doivent nécessairement, au bout d'un temps écoulé suffisant, présenter une autre face, une figure différente à l'observateur éloigné.

M. van Maanen a examiné de ce point de vue les clichés, pris à plusieurs années d'intervalle, de plusieurs (quatre, si je ne me trompe) nébuleuses spirales. Or, d'après les mesures faites sur ces clichés par cet astronome, ceux-ci auraient décelé un déplacement, un mouvement centrifuge assez net, le long des tranches de ces spirales.

Considérons, par exemple, une des nébuleuses étudiées *M 101*. On admet, d'après les mesures spectroscopiques faites sur des nébuleuses semblables à celle-ci (mais se présentant par la tranche, tandis que celle-ci nous présente en plan le développement de ses spires), qu'à une distance du centre égale à 5 minutes d'arc, la vitesse linéaire de rotation est de 300 kilomètres, ce qui est d'un ordre de grandeur vraisemblable. D'autre part, selon les mesures faites par van Maanen sur ses clichés, les points situés à cette même distance du centre se seraient déplacés annuellement de quantités égales à 4 millièmes de seconde d'arc en ascension droite, et d'une quantité triple en déclinaison. Étant donné que la vitesse linéaire de rotation est connue (et voisine, nous venons de le dire, de 300 kilomètres par seconde), on en déduit facilement combien de kilomètres représentent les légers déplacements annuels observés sur des clichés. On en conclut facilement qu'une distance angulaire d'une minute d'arc correspond dans cette nébuleuse à un peu moins de 3 ans de lumière, que sa durée de révolution est 85 000 ans et que la distance qui nous en sépare est 10 000 années de lumière environ.

Ce résultat place cette nébuleuse en plein dans la Voie lactée. Il est facile de voir par un raisonnement que, si ce chiffre est exact, il est absolument incompatible en ce qui concerne cette nébuleuse avec la conception des Univers-Iles. Considérons en effet cette nébuleuse comme étant une Voie lactée dont le diamètre apparent de 15 minutes d'arc environ correspond à un diamètre réel de 30 000 années de lumière. On en conclut que sa distance serait égale à 7 millions d'années de

lumière et que, pour en faire le tour en 85 000 ans, les particules matérielles situées à la distance considérée de son centre devraient avoir une vitesse linéaire de plus de 200 000 kilomètres à la seconde. Or le spectroscope décèle dans les nébuleuses analogues, que ces particules ont en fait des vitesses d'environ 300 kilomètres par seconde, 700 fois plus faibles que celle à laquelle conduit le calcul précédent. Donc l'hypothèse des Univers-Iles sur laquelle repose ce calcul serait absolument inconciliable avec les faits d'observation.

C'est sur ce résultat annoncé par van Maanen que beaucoup d'astronomes se sont crus fondés à rejeter l'hypothèse des Univers-Iles. Mais si on admet comme incontestable ce résultat de van Maanen, les contradictions se lèvent en foule.

Il existe une formule simple bien connue en mécanique céleste et qui établit une relation entre la durée de la rotation d'une particule décrivant une orbite circulaire et la masse centrale. En utilisant la parallaxe déduite des mesures de van Maanen pour la nébuleuse M 101, on trouve ainsi que la masse centrale sous l'influence de laquelle la particule considérée ci-dessus décrit son orbite en 85 000 ans est égale à 140 millions de fois la masse du soleil.

Cela représente le sixième ou le septième de la masse totale de toute la Voie lactée. Comment est-il possible qu'une masse de matière aussi formidable existe à une aussi faible distance de notre agglomération stellaire sans avoir sur elle une profonde influence ? Or les étoiles galactiques ne montrent aucun indice d'une telle influence.

Ce n'est pas tout. Des données qui viennent, — en partant des résultats numériques de van Maanen, — d'être obtenues relativement aux dimensions et à la masse de la nébuleuse M 101, nous pouvons facilement (en faisant des hypothèses vraisemblables sur l'épaisseur de l'astre, que nous pouvons supposer égale au cinquième ou au sixième de sa largeur) calculer sa densité moyenne. On trouve que celle-ci est si faible qu'elle est tout au plus d'une ténuité cométaire. Cette masse nébulaire incandescente devrait donc donner un spectre de raies brillantes et non pas un spectre continu du type solaire. Admettra-t-on qu'elle n'est pas homogène, mais formée de petits objets séparés où les gaz sont concentrés à très fortes pressions ? Mais toutes les recherches récentes de la dynamique stellaire démontrent qu'il ne peut pas exister de corps beaucoup moins massifs que le soleil et pouvant donner un spectre du type solaire. La nébuleuse, d'autre part, ne peut pas être une masse homogène émet-

tant uniformément un spectre du type solaire, sans quoi son éclat par unité de surface égalerait celui du soleil et elle serait incomparablement plus lumineuse qu'on ne l'observe.

Bref, elle ne peut donc être composée que d'étoiles comparables au soleil par leurs masses et leur éclat. Mais à une distance de 10 000 années de lumière, le soleil nous apparaîtrait comme une étoile de 17e grandeur. Que ces nébuleuses spirales ne sont pas composées d'étoiles de loin aussi brillantes, c'est un fait bien connu; autrement, elles seraient résolubles aux puissants instruments modernes.

Supposons même que les étoiles de la nébuleuse soient quarante fois moins brillantes que le soleil et soient en conséquence des étoiles de 21e grandeur. Un million de ces étoiles ferait de la nébuleuse un objet dont l'éclat apparent global équivaudrait à celui d'une étoile de 6e grandenr. La nébuleuse d'Andromède mise à part, toutes les nébuleuses spirales sont incomparablement moins brillantes que cela. Or nous avons calculé ci-dessus que la masse de la nébuleuse égale non pas un million, mais 140 millions de soleils.

Bref, le résultat de van Maanen contient une foule de contradictions internes qui le rendent *a priori* difficile à admettre sans discussion.

Cette discussion, si nous l'abordons, établit premièrement que, ainsi qu'il vient d'être démontré, le spectre des nébuleuses spirales est inconciliable et inexplicable avec toutes les théories jusqu'ici mises en avant, à l'exception de la seule théorie des Univers-Iles.

Ce n'est pas tout. Il y a les *Novæ*, les « étoiles nouvelles. » Les photographies des nébuleuses spirales prises par intervalles y ont décelé assez souvent la présence d'étoiles nouvelles analogues (quoique beaucoup plus faibles) à celles qu'on a, à diverses reprises, décelées dans la Voie lactée. Chose remarquable, ces faibles *Novæ* des nébuleuses spirales ont une courbe de lumière dont la décroissance dans le temps est la même que celle des *Novæ* galactiques. D'autre part, il a été prouvé par l'observation que celles-ci, qu'on observe à des distances variées de la terre, se trouvent toutes, lorsqu'on les ramène par le calcul à la même distance, avoir le même éclat maximum. C'est là un fait bien établi et dont la dynamique stellaire rend maintenant assez bien compte.

Bref, en partant de là, et de l'identité de la décroissance lumineuse des *Novæ* galactiques et de celles des nébuleuses spirales, on a déduit légitimement que celles-ci devaient avoir un éclat maximum égal à celui de leurs sœurs galactiques.

Ce n'était alors plus qu'un jeu de calculer la distance des nébuleuses où on a trouvé ces *Novæ*. Par exemple, les *Novæ* décelées dans la nébuleuse d'Andromède (qui est la plus brillante et la plus proche des nébuleuses spirales), sont à leur maximum d'éclat de 17e grandeur environ. La grandeur absolue des *Novæ* galactiques dont on connaît les distances est connue et égale à — 3. On en déduit facilement que la distance de la nébuleuse d'Andromède égale 330 000 années de lumière. Les *Novæ* trouvées dans d'autres nébuleuses spirales ont conduit à assigner à celles-ci des distances allant jusqu'à 2 millions d'années de lumière.

De ceci nous pouvons conclure : les caractéristiques comparées des étoiles nouvelles observées dans la Voie lactée et les nébuleuses spirales ne sont explicables et compatibles avec aucune des théories proposées pour les spirales à l'exception d'une seule : la théorie des Univers-Iles.

Tout cela est bel et bien, mais n'empêche point, en dépit de toutes les contradictions, que si les déplacements prétendument relevés par les observations de M. van Maanen sur les clichés de Mount Wilson sont réels, la théorie des Univers-Iles devra, coûte que coûte, être abandonnée.

Mais ces déplacements sont-ils réels et ne peuvent-ils pas, vu leur petitesse, être attribués à la contraction subie avec les années par l'émulsion des plaques sous l'effet cumulatif des modifications chimiques, de l'humidité ou d'autres facteurs ? Bref, les observations de M. van Maanen sont-elles exactes ?

Précisément, dans les « Publications of the Astronomical Society of the Pacific, » un astronome spécialisé d'une manière éminente dans ces problèmes, Knut Lundmark, vient de discuter d'une manière approfondie les résultats annoncés par van Maanen. Voici les points essentiels soulevés par lui :

Tout d'abord, il est remarquable qu'une des quatre nébuleuses étudiées par van Maanen, M 51, a été observée du même point de vue par l'astronome Schouten dont les observations, qui s'étendent sur un intervalle de 24 ans, montrent, contrairement à celle de van Maanen, que la rotation apparente de cette nébuleuse est pratiquement nulle et inobservable. C'est là un fait important et qui tend à appuyer l'hypothèse émise ci-dessus, d'un déplacement accidentel de l'émulsion sur les plaques de van Maanen. On peut tirer une conclusion analogue du fait que les mouvements annoncés par cet observateur sont d'une nature différente quand on passe d'une des nébuleuses

considérées à l'autre. Ainsi, d'après les mesures de van Maanen, la rotation augmenterait avec la distance au centre dans M 51 et M 81 et décroîtrait au contraire dans M 101. Comme il n'y a aucune raison de supposer qu'un tel renversement de valeurs existe dans des nébuleuses semblables, on est en droit de soupçonner l'exactitude des mesures faites, ou plutôt leur signification objective.

Mais il y a mieux encore. Prenons les vitesses radiales (et non plus les vitesses de rotation) telles que van Maanen lui-même les a déterminées pour les quatre nébuleuses en question. Ces nébuleuses sur des clichés pris à six années d'intervalle ne montrent aucune trace, sinon d'une rotation, du moins d'un mouvement propre de translation parmi les étoiles. Or ce mouvement propre doit nécessairement avoir le long de la sphère céleste une vitesse du même ordre de grandeur que la vitesse radiale trouvée dans le sens perpendiculaire. Étant donné alors que le mouvement de translation de ces nébuleuses sur les clichés est indéniable d'une année à l'autre, étant donné donc que cette translation a une valeur maxima inférieure à une faible fraction de seconde d'arc (limite de la précision des mesures micrométriques), on en déduit immédiatement une valeur *minima* de la distance de ces nébuleuses. Or cette valeur minima est près de dix fois plus grande que celle des distances déduites des déplacements dus à la rotation que van Maanen avait cru pouvoir annoncer.

De tout cela il résulte que les observations sur lesquelles on a cru pouvoir rejeter la théorie des Univers-Iles sont pour le moins fort contestables, et ne peuvent pas, jusqu'à plus ample informé, être tenues pour convaincantes. Sans doute, quelque déplacement accidentel de la gélatine photographique a fait croire fallacieusement à l'existence de déplacements astraux inexistants. C'est toujours l'histoire de l' « animal dans la lune. »

Bref, la conception grandiose des Univers-Iles sort intacte de cette controverse, sinon définitivement assise. En tout cas, et puisqu'on a le choix, il vaut mieux s'y tenir jusqu'à nouvel ordre.

Quand on peut opter, il faut choisir ce qui est grand.

CHARLES NORDMANN.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *La Flûte Enchantée*. — Théâtre de l'Opéra-Comique : *Polyphème*, drame lyrique en quatre actes et cinq tableaux; poème d'Albert Samain, musique de M. Jean Cras.

Mozart n'eut jamais de plus fervent adorateur qu'un de ses compatriotes, Grillparzer, le grand poète autrichien. Né l'année même où Mozart mourut, Grillparzer apprit à l'aimer dès son enfance, et sur les genoux de sa bonne. Celle-ci, raconte-t-il, avait « créé » un singe dans *la Flûte Enchantée* (on n'a pas vu de singe parmi les figurants de l'Opéra). Et cet honneur demeurait le plus cher souvenir de l'humble fille. Elle ne possédait que deux livres : son recueil de prières et le livret de *la Flûte Enchantée*. L'enfant en connut par elle toutes les merveilles. Quand il passa des paroles à la musique, son enthousiasme redoubla. Plus tard il écrivait : « La musique de ce temps-là n'est pas pour moi de la musique : en elle est ma vie, en elle chante ma jeunesse. C'est tout ce que j'ai pensé, rêvé, senti dans mes meilleures années. C'est pour cela qu'aucune musique venue depuis ne l'a value à mes yeux. »

Une autre fois, plus d'une autre, le poète a parlé de son musicien bien-aimé en des termes qu'on ne saurait assez rappeler, car ils disent l'essentiel : « Il s'est attaché fermement à tes éternelles énigmes, ô toi, l'œil de l'âme, oreille qui sens tout. Ce qui n'entrait point par cette porte lui paraissait un caprice de l'homme et non point la parole divine, et demeurait banni de son cercle de lumière. »

Ceci encore, devant la statue du maître : « Vous le nommez grand ! Il l'est en effet, parce qu'il s'est limité. Ce qu'il a fait et ce qu'il s'est interdit pèse d'un poids égal dans la balance de sa renommée. Parce qu'il n'a jamais voulu plus que ce que doivent vouloir les hommes, l'ordre : « Il le faut » sort de tout ce qu'il a créé. Il a

préféré paraître plus petit qu'il n'était, plutôt que de s'enfler jusqu'au monstrueux. Le royaume de l'art est un second monde, mais existant et réel comme le premier et tout ce qui est réel est soumis à la mesure. »

Le critique viennois Hanslick, ayant naguère cité ces maximes, souhaitait qu'elles fussent gravées sur la table de tous les musiciens. Nous souscrivons de grand cœur à ce vœu (1).

Revenons à *la Flûte Enchantée*. Un autre et non moindre adorateur de Mozart, Gounod, en a dit excellemment : « Cette musique est façonnée par des mains si suaves et si pures, que tous ceux qui la touchent ont l'air de rustres grossiers. Je crois qu'il faut, pour la bien dire, un goût tout à fait supérieur et hors ligne. L'ouvrage n'étant pas une conception dramatique, on ne peut pas là se rejeter sur des effets de passion qui sont toujours plus ou moins à la portée de tout le monde. Ici l'auteur n'a employé que des ressources tellement réservées, tellement placides, d'un ordre tellement en dehors des passions et de la vie réelle, qu'il faut, pour s'y plaire, une très grande habitude, et un très grand amour de l'idéal bien plus que du réel. La seule chose qu'on puisse regretter en entendant *la Flûte Enchantée*, c'est que le lieu de l'exécution soit un théâtre, la loi du théâtre étant la passion, et par conséquent un développement d'accent et de proportions scéniques que les idées purement contemplatives ne peuvent ni amener ni permettre. »

La représentation que vient de nous donner l'Opéra n'a pas fait éprouver trop vivement ce regret. Parmi les interprètes, il en est une qui possède « un goût tout à fait supérieur et hors ligne. » Sa voix et son chant révèlent également « une très grande habitude » et « un très grand amour de l'idéal. » Que Mme Ritter-Ciampi soit la Comtesse, Fiordiligi, Pamina, c'est merveille de l'ouïr. Et l'on entendit les autres sans déplaisir. On souhaiterait assurément plus de bravoure et d'éclat fulgurant à la Reine de la Nuit. Mais ses deux airs, on le sait, ont de quoi faire peur aux plus intrépides. La dignité ne manque pas à M. Huberty. Sa voix insuffisamment grave descend avec plus de prudence que de majesté, mais descend tout de même jusqu'au dernier les degrés du rôle de Sarastro. Tamino pourrait avoir un peu plus l'air d'un prince. Papageno, l'homme-oiseau, chanteur et comédien, fut très agréable ; aigrelette au contraire, pour ne pas dire acide, sans poésie et sans mystère, la voix des trois « dames. » L'orchestre enfin,

(1) Sur Grillparzer et Mozart, consulter Hanslick, *Grillparzer und die Musik* dans *Musikalische Stationen*), et M. Auguste Ehrard, *Le Théâtre en Autriche*.

élégamment dirigé par M. Reynaldo Hahn, a joué constamment trop bas, je veux dire trop au-dessous de la scène; on en perd ainsi les détails, et même, par moments, le principal. L'« abîme mystique, » où depuis Wagner il est plongé, ne convient pas à l'orchestre de Mozart.

Il est parfaitement vrai, bien que tout le monde l'ait dit, que *la Flûte Enchantée* diffère des autres opéras de Mozart en ceci, que l'inspiration et la forme en sont plus purement allemandes. Le génie italien y a beaucoup moins de part. Allemande, l'ouverture, et comme pas une ouverture de Mozart ne l'avait encore été. Seule entre toutes elle est fuguée, elle est presque une fugue, et sans doute la moins scolastique, la plus libre au contraire, la plus vive, la plus étincelante, une fugue pourtant. Quelqu'un (M. Julien Tiersot, croyons-nous), observe avec raison que l'introduction, la première phrase de Tamino poursuivi par le serpent, se développe sans répétition ni symétrie. Rien ici qui ressemble à un « air » classique. Au cours de l'opéra, des chansons populaires, d'esprit et de style viennois, fleurissent sur les lèvres de Papageno, l'oiseleur. C'est presque un *lied* à deux voix que le célèbre duo du même Papageno avec Pamina. Le duo des hommes d'armes, gardiens du temple, a le caractère, tous les caractères, mélodique, rythmique et autres, d'un choral de Sébastien Bach. A la façon dont se pose le chant, dont les basses cheminent, on reconnaît l'influence et comme l'héritage du vieux *cantor*. Wagner enfin, — et le Wagner de *Parsifal* même, — n'est-il pas annoncé, promis à sa patrie par une œuvre dont le sujet véritable, et symbolique, consiste dans l'initiation, par des épreuves et des rites qui purifient, aux derniers mystères de l'âme, aux miracles de la lumière et de l'amour?

National, allemand, ou plutôt, — la distinction n'est pas négligeable, — autrichien par la forme, par le sentiment le chef-d'œuvre de Mozart est universel. On connaît le spirituel album de Töpffer où, sous la direction de leur instituteur, les jeunes Crépin apprennent à procéder du particulier au général. Ainsi procède le Mozart de *la Flûte Enchantée*, et nous, en l'écoutant, pour bien l'entendre, nous devons procéder de même. Mais que « le particulier » est donc ici peu de chose! On a tout dit du livret de *la Flûte Enchantée*, même du bien, et l'on n'a pas eu tort. Ce qu'on ne saurait trop dire, ou redire, c'est que cette histoire où la féerie, la franc-maçonnerie, la philosophie, la morale, la poésie, voire l'enfantillage et la niaiserie se mêlent, cette histoire atteste mieux que pas une autre la puissance de la musique, puissance vraiment créatrice qui

tire de rien tout un monde idéal. Là, contrairement au vers fameux, le plomb vil en or pur s'est changé. Et de ce changement la musique seule est la merveilleuse ouvrière.

Ce n'est rien, moins que rien, que telle ou telle situation, telles ou telles paroles. Par exemple, quoi de plus insignifiant que le *duetto* de Papageno et de Pamina! On sait qui le chante : la captive d'un roi nègre, d'une espèce de Guignol appelé Monostatos, avec un preneur d'oiseaux, lui-même habillé de plumes. Sinon sans aimer, du moins sans s'aimer l'un l'autre, sans même se connaître, tous deux échangent des propos, voire des maximes d'amour, qui n'ont rien de rare. « On se réjouit dans l'amour. Par l'amour seul on vit. L'amour adoucit toute épreuve; à lui sacrifie toute créature. La fin de l'amour est haute; rien de plus noble qu'un homme et qu'une femme, rien n'approche aussi près de la divinité. » Quelle pauvre poésie! Mais quel trésor musical! Quel sens mystérieux, infini, donnent les notes, — et si peu de notes, — aux mots! « Rien n'approche aussi près de la divinité. » La musique nous le fait croire, elle nous le fait sentir et sa vertu, oui sa vertu, communique à cet éloge de l'amour quelque chose de divin.

On sait que Taine regardait comme les deux signes de l'art véritable, du grand art, la généralité d'abord, ensuite la bienfaisance du caractère. *La Flûte Enchantée*, entre tous les chefs-d'œuvre de Mozart, porte l'une et l'autre marque. Qui dira de quelle religion, sous les colonnades et sur les parvis d'un sanctuaire soi-disant égyptien, ces prêtres, ces soldats, sont les ministres et les gardiens? Mais qui niera que leurs sublimes cantiques respirent l'essence même ou l'idéal du sentiment religieux? Écoutez bien, entre autres, le chant des deux hommes d'armes. Écoutez-le gravement, pieusement, comme il convient, y compris les paroles, celles-ci, pour une fois, étant graves elles-mêmes et dignes de la musique. « Celui qui chemine sur la route pleine de misères... s'il peut surmonter la crainte de la mort, s'élèvera de la terre au ciel et parviendra à l'état de lumière. » *Les Mystères d'Isis !* Autrefois, on nomma de ce nom, dans notre pays, le chef-d'œuvre, alors défiguré, de Mozart. L'hymne des deux chevaliers nous propose, nous découvre de bien autres mystères : non pas ceux d'une erreur ancienne, mais ceux de l'éternelle vérité. Faut-il d'autres exemples de l'étendue, de l'élévation que donne la musique de Mozart à tout ce qu'elle touche ou que seulement elle effleure? « *Au revoir* » disent à Tamino et à Papageno les trois « dames » leurs protectrices. Et comme dans *Cosi fan tutte*, un adorable *quintette* donne

à ce mot seul, à ce petit mot, une grâce, une tendresse infinies.

La bienfaisance d'une telle musique en égale au moins la généralité, si même elle ne la surpasse. Grillparzer encore s'écriait autrefois : « Quelque chose, hélas ! s'est perdu : le bonheur de l'innocence ; et ce bonheur, Autriche, fut le tien. » Que dirait-il aujourd'hui ! Voilà justement le bonheur que nous donne l'œuvre de Mozart. Elle est une sorte d'évangile musical. Elle annonce la bonne nouvelle et promet le royaume des cieux. Chaque fois que les trois enfants, pareils à de jeunes lévites, commencent ou recommencent à chanter, — et quelles choses exquises ! — je me souviens de la parole divine : « Si vous ne devenez semblables à eux... » Mozart, avec tout son génie, et par ce génie même, leur ressemble. En lui comme en eux tout est simple, tout est clair, tout est pur, tout est heureux. Et pendant que nous l'entendons, si nous savons l'entendre, tout le devient ou le redevient en nous-mêmes. Plus d'obscurité, plus de doute, plus de trouble. Grâce à lui, sans qu'il ait, comme un Wagner, prétendu résoudre l'énigme du monde, nous sommes tentés de dire avec Bossuet : « Il n'y a plus de question. » Plus de haine non plus, ni de colère. Avec les autres, avec nous-mêmes, nous sommes en paix. Enfin et surtout plus de souffrance. La joie qu'à la fin de sa vie, Beethoven, encore et toujours douloureux, demandait pour nous tous, Mozart, près de mourir aussi, nous la prodigue avec son dernier sourire.

L'année qui précéda l'apparition de *la Flûte Enchantée* et la mort de Mozart (1790), Haydn partit de Vienne pour Londres. Mozart, qui l'aimait, se jeta dans ses bras : « O mon cher papa, s'écria-t-il, ce baiser sera le dernier. Nous ne nous reverrons plus. » Moins d'un an après, quand Haydn apprit la mort de Mozart : « O mes amis, dit-il en pleurant, le monde retrouvera-t-il jamais un pareil artiste ! »

Le monde ne l'a jamais retrouvé.

Lire *Polyphème*, ou l'entendre, n'est pas une petite affaire. Nous regrettons d'avoir été contraint par des exigences d'imprimerie à fixer notre impression, ou seulement à tenter de le faire après un contact unique avec l'œuvre de M. Cras. Impression de longueur, de pesanteur aussi, mais, à certains moments, de noblesse, de puissance et de poésie. Il y a deux de ces moments-là qu'on aimerait pouvoir arrêter, car ils sont beaux. Après vous avoir conté l'histoire, nous tâcherons.

Le *Polyphème* d'Albert Samain n'est pas celui de l'*Odyssée;* plutôt, à la fin, celui de la fontaine de Médicis. Plus vêtu, mais également

amoureux et jaloux, au point d'en perdre, sinon la tête, au moins les yeux, qu'il se crève, parce que ses yeux ont vu Acis et Galatée aux bras l'un de l'autre. Le drame, sans péripéties, n'est pas sans passion. Il n'est pas non plus sans poésie. Voilà donc un livret qu'on peut appeler un poème. Il abonde en beaux vers, mais tous alexandrins, et cette métrique uniforme est pour la musique une cause de gêne et de monotonie.

« La mer. » C'est à peu près le premier mot de *Polyphème* et c'est tout à fait le dernier. Un poème qui commence et finit ainsi ne pouvait manquer de séduire un officier de marine, le second des nôtres, l'autre étant M. Mariotte, qui sont musiciens. Et le début et la fin de *Polyphème* sont de beaucoup supérieurs au milieu. Non pas seulement la mer, mais la terre, les monts et les bois, toute la nature, est deux fois évoquée, invoquée éloquemment par l'être primitif et farouche qui s'enivre ici de sa vue et là se désespère de ne plus la voir. En outre, dans la dernière scène, la misère d'amour se mêle à l'autre misère. Ce monologue final est vraiment beau, d'une beauté profonde et deux fois émouvante. Sans compter, — ou plutôt cela compte beaucoup, c'est même ce qui compte le plus, — que la musique alors, alors seulement, se dégage et se délivre. Elle brise l'espèce de gangue où partout ailleurs le système, odieux à la longue, du « tout à l'orchestre » l'enferme et l'étouffe. Pour peu que la symphonie, la polyphonie (et lesquelles !) continuent de faire rage, Wagner finira par apparaître aux générations futures comme un mélodiste à l'italienne, comme un roi du *bel canto* ! Celui-là, oui même celui-là, gardait au fond de son cœur le souvenir, le regret, que dis-je, l'amour de la voix humaine. Mais les wagnériens, les wagnérisants, tous les disciples, asservis, égarés par le maître terrible, l'auront-ils à jamais fait taire, cette voix ! Au commencement de *la Flûte Enchantée*, les trois « dames » ferment pour un moment, avec un cadenas d'or, la bouche menteuse de Papageno. Mais l'oiseleur, mélodieux comme ses oiseaux, chante encore, même à bouche fermée. Aussi bien sa pénitence est brève. Hélas ! depuis trop longtemps, les lèvres de nos musiciens sont closes, et par une serrure de fer. Qui donc enfin la brisera? Qui leur rendra le don merveilleux, le don divin de chanter?

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Présentant, le 1er janvier, à M. le Président de la République les vœux du corps diplomatique dont il est par tradition le doyen, le Nonce apostolique souhaitait que « l'année nouvelle nous apportât enfin la paix complète et réelle après laquelle l'univers entier soupire ; » il remarquait avec tristesse que « en Europe même les ruines de la guerre ne sont pas encore relevées, les plaies qu'elle a laissées ne sont pas encore fermées, » et il ajoutait que le concours des hommes d'État, des économistes, des financiers, des industriels n'y suffirait pas, qu'il y faudrait encore « des efforts d'ordre moral et spirituel. » Ces belles paroles faisaient écho à l'Encyclique, d'inspiration si élevée et de forme si noble dans son texte latin, par laquelle Pie XI, à l'occasion de cette fête de Noël qui promet « la paix aux hommes de bonne volonté, » affirme son magistère supranational et proclame la souveraine efficacité des forces morales pour établir la paix sociale aussi bien que la paix des peuples. Lui-même, dans son zèle à promouvoir la paix des consciences pour aboutir à l'union des volontés, annonce l'intention de rouvrir au Vatican les sessions du Concile œcuménique interrompu en 1870 : ce serait un grand fait dans l'ordre religieux, comme dans l'ordre social et politique. A la voix pacificatrice du Saint-Père, les Français ne sont pas rebelles; à qui leur demande : « Avez-vous l'esprit de paix ? » la main sur la conscience, ils ont le droit de répondre : « Nous l'avons. » Mais on ne saurait fonder la paix que sur la justice, et il n'est pas de justice sans réparations. L'auteur conscient et responsable du mal est tenu à le réparer dans toute la mesure de ses moyens. « La paix, a dit fortement M. Millerand dans sa réponse à Mgr Cerretti, ne peut s'établir que sur la base des traités et sur le respect des droits acquis et des engagements contractés... La France veut de toute son âme la paix. Ce serait un paradoxe insoutenable que prétendre

la fonder sur le mensonge et sur l'iniquité. Comment se défendre de penser que ceux qui ont mis leur signature sous la reconnaissance de leurs responsabilités ne s'obstineraient pas à revenir sur leurs aveux et à plaider contre l'évidence leur non-culpabilité, si cet intolérable sophisme ne devait, dans leur pensée, leur permettre d'échapper aux conséquences de leur faute et de se soustraire aux justes réparations qui pèsent sur leurs épaules ? »

Ces paroles définissent dans son acuité le problème des réparations et délimitent le différend qui, à la Conférence de Paris, a opposé la thèse française à la thèse britannique et provoqué cette « rupture amicale » qui apparaît comme le terme fatal, depuis longtemps prévu, d'un malentendu irréductible. Ces divergences ne sont pas nées à la Conférence de Londres, ni à celle de Paris, qui n'en est que la continuation ; depuis que les Alliés, par un commun effort, ont abattu sur terre et sur mer la puissance militaire allemande, deux méthodes se sont dessinées non seulement dans les rapports avec l'Allemagne, mais encore pour tout ce qui touche la reconstruction de l'Europe. La méthode anglaise dérive du fait initial que l'Angleterre est une île, qu'elle n'a jamais connu les horreurs de l'invasion ni les affres d'une insécurité perpétuelle sur des frontières mal fixées et aisément franchissables et qu'elle ne regarde le continent que de loin, comme une maison qu'elle n'habite pas et dans laquelle elle vient seulement vendre et acheter. Il est juste que l'Allemagne paye, mais il est plus important qu'elle redevienne rapidement consommatrice, afin qu'elle achète les produits anglais ; pour qu'elle paye, il faut d'abord qu'elle soit libre, qu'aucune hypothèque économique, aucune occupation militaire ne pèse sur son territoire ; il faut lui faire confiance, car ce n'est pas l'entraînement joyeux de tout un peuple qui a déchaîné la guerre, c'est le complot criminel de quelques souverains ambitieux et de quelques chefs militaires altérés de conquêtes. On reconnaît là l'une des thèses favorites du vieux « libéralisme » anglo-saxon; c'est lui qui, le 1er août 1914, est sorti, comme d'un rêve, de ses illusions sur l'Allemagne pacifique et idéaliste et qui, le 11 novembre 1918, a commencé d'y retomber.

La France a trop souffert par l'Allemagne pour n'être pas mieux avertie et plus vigilante; elle n'a jamais douté que l'Allemagne, blessée au plus profond de son orgueil national par la défaite, n'emploierait tous les moyens pour ne pas acquitter une dette de réparations qui est en même temps un aveu de culpabilité et ne mettrait en œuvre toutes les ressources de sa casuistique pour apitoyer

l'Europe et l'Amérique sur une situation dont elle est responsable et qui serait loin d'être aussi mauvaise si, dans l'espoir de déchirer le traité de Versailles, elle ne l'avait volontairement empirée. L'intérêt et le vœu de la France auraient été de se trouver, après le traité de paix, en face d'une Allemagne démocratique, laborieuse, sage, qui, sous la conduite d'un chef honnête, d'un Thiers, aurait mis son honneur et sa conscience à réparer les ruines et à payer ses dettes. L'Allemagne a préféré risquer le tout pour le tout; des amis mal avisés lui ont fait croire qu'elle pouvait laisser se déprécier sa monnaie, pourvu qu'elle gagnât assez de temps pour provoquer une revision du traité et un allègement de ses charges. L'Allemagne n'a pas voulu, comme l'a dit le chancelier Cuno, « se suicider pour nuire à ses créanciers, » mais elle a joué et elle a perdu. Il est insensé de dire que la France aime mieux voir l'Allemagne ruinée que d'être payée par une Allemagne prospère, car enfin tous les raisonnements du monde ne changeront rien à ce dilemme : ou l'Allemagne nous paiera une bonne partie au moins de ce que nous coûtent les destructions opérées par ses armées, ou nous serons acculés à une faillite d'où nous ne sortirons qu'au prix de terribles efforts et d'un désastreux affaiblissement : question de vie et de salut; question de justice.

Ces deux conceptions, l'anglaise et la française, se sont affrontées le 2 janvier, à la première séance de la Conférence de Paris. Déjà, à Londres, l'incompatibilité des deux projets s'était clairement révélée, et c'est surtout par condescendance pour la haute courtoisie de M. Bonar Law que M. Poincaré consentit à un nouvel examen et à une nouvelle discussion. M. Mussolini, prévoyant l'échec de cette ultime tentative, ne jugea pas nécessaire de se déplacer personnellement. Pour comprendre le sens et la portée des deux projets opposés, il faut se souvenir que la question des réparations est un procès d'opinion. Le Premier britannique annonça, dès l'ouverture de la Conférence, que son plan allait être intégralement publié. Il faut rendre au projet présenté par M. Bonar Law cette justice qu'il est franc, loyal et complet; il ne dissimule ni son objet, ni ses intentions. Il vise l'opinion publique, particulièrement celle des États-Unis; on ne le comprendrait pas si l'on oubliait que, le jour même où la Conférence échouait à Paris, M. Stanley Baldwin, chancelier de l'Échiquier, débarquait à New-York avec mission de régler la consolidation des dettes de l'Angleterre envers les États-Unis. Le Gouvernement britannique coupe les ponts et ne laisse à la France qu'une issue : ou se résigner au projet anglais, renoncer

à toute contrainte, s'en rapporter à la bonne volonté allemande, ou se séparer de l'Angleterre. M. Bonar Law a présenté son projet en toute bonne foi comme le meilleur même pour les intérêts français; ni les bureaux de la Trésorerie, où il a été élaboré sans la participation du Foreign Office, ni sir John Bradbury, à qui plusieurs journaux britanniques en attribuent la paternité, ni lord d'Abernon, n'ont partagé de telles illusions ! M. Bonar Law n'est pas un spécialiste de ces difficiles problèmes de finances où les experts adroits font dire ce qu'ils peuvent à des chiffres hypothétiques. Le plan britannique n'est pas nouveau ; il est une réédition plus complète des projets défendus par M. Lloyd George, inspirés par M. Keynes, prônés par le *Manchester Guardian*, affirmés dans la note Balfour.

En voici les dispositions essentielles ; elles constituent non seulement un nouvel état des paiements qui se substituerait à celui du 5 mai 1921, mais encore une véritable revision du traité de Versailles. L'Allemagne obtiendrait un moratorium, sans gages ni garanties, de quatre ans ; au bout de ce temps, elle devrait payer une annuité théorique de deux milliards de marks-or, qui, au bout de quatre nouvelles années, deviendraient deux milliards et demi. Au bout de onze ans commencerait le service des obligations de la seconde série, correspondant à peu près à l'ancienne série C. L'annuité ne comprendrait aucun service d'amortissement. Les bons seraient rachetables par le Gouvernement allemand « dans des conditions très libérales. » La valeur en capital des bons de la première série serait ramenée, par un jeu d'escompte, à un capital inférieur à 40 milliards de marks-or. La valeur des bons de la deuxième série serait évaluée à une dizaine de milliards. La dette allemande totale serait ainsi ramenée à un capital actuel d'environ 50 milliards de marks-or. Un emprunt pourrait être gagé sur l'annuité allemande. Le plan britannique lie à ce nouvel état des paiements le règlement des dettes interalliées et même celui des dettes européennes envers l'Amérique. Les dépôts d'or détenus par l'Angleterre, en garantie des prêts consentis par elle pendant la guerre, seraient appliqués à la réduction de ces dettes. La France lui céderait les bons de la première série qu'elle doit recevoir par compensation de la dette belge ; l'Italie ferait de même pour un milliard et demi des bons qui doivent lui revenir pour sa part des réparations. Avec les bons allemands de la deuxième série on constituerait un fonds commun qui serait affecté aux diverses Puissances en proportion de leurs dettes envers les États-Unis. Le solde des dettes interalliées serait annulé. L'Allemagne s'en-

gagerait à remettre de l'ordre dans ses finances; les mesures que les Puissances alliées pourraient être amenées à prendre pour l'obliger à tenir ses engagements devraient être décidées à l'unanimité.

Deux mobiles se dégagent même d'une si incomplète analyse. Aucun privilège n'est accordé aux réparations; l'Angleterre a le chômage, « fléau aussi terrible que n'importe quel autre qui a pu s'abattre sur n'importe lequel des pays alliés, » a dit M. Bonar Law aux journalistes américains; même la priorité belge est supprimée. La nouvelle répartition est toute au bénéfice de l'Angleterre. Tous les Alliés deviendraient solidaires de la dette britannique envers les États-Unis; la politique anglaise est trés préoccupée, surtout depuis le voyage de M. Parmentier en Amérique, d'empêcher que les États-Unis n'adoptent, à l'égard de certains de leurs débiteurs européens, la France par exemple, une attitude plus favorable qu'envers la Grande-Bretagne. Le secrétaire d'État Hughes écrivait dernièrement : « Il n'y a absolument aucun rapport entre les réparations et les dettes de guerre contractées par l'Europe envers les États-Unis. » Cette solidarité que nie le secrétaire d'État américain, le Premier anglais cherche à l'établir. Ses déclarations à la presse américaine, après la première séance de la Conférence, sont significatives. Le projet tend donc d'abord à resserrer la solidarité entre les deux grands Empires anglo-saxons à l'exclusion des autres pays. — En second lieu apparaît l'ambition de l'Angleterre de régler souverainement les réparations, pour tenir à sa discrétion l'Allemagne et la France; la clause qui exige l'unanimité pour les sanctions à appliquer à l'Allemagne est caractéristique à cet égard. Sur toute l'Europe centrale : Allemagne, Autriche, Hongrie, Bulgarie, Turquie, l'Angleterre, dispensatrice des réparations, étendrait son influence. La France ferait les sacrifices, l'Angleterre aurait les bénéfices. Jamais plus clairement que dans le projet de M. Bonar Law ne s'est affirmée la volonté britannique d'hégémonie politique européenne et mondiale ; il n'existe vraiment qu'un seul peuple à qui convienne, dans son sens propre, le mot d'impérialiste, c'est le peuple anglais; il est impérialiste à la fois par une conséquence de sa vie économique et par une impulsion profonde et presque inconsciente de sa nature morale. C'est ce qui rend si déconcertante la lecture attentive du plan présenté par M. Bonar Law. « Chaque Anglais est une île, » a dit Emerson.

M. Bonar Law s'est vivement défendu de considérer l'intérêt de l'Allemagne ; il a même dit avec vérité : « Si le reste du monde

revenait à l'état normal et qu'un tremblement de terre engloutît l'Allemagne entière, nous y gagnerions beaucoup, l'Allemagne devant être pour nous une rivale et une concurrente bien plus encore qu'une cliente. » Le Premier est certainement sincère; mais tout se passe comme si une sorte d'harmonie préétablie existait entre le plan britannique et les vœux du Gouvernement allemand. Il suffit, pour en avoir l'impression, de lire le discours prononcé le 31 décembre, à Hambourg, par le chancelier Cuno; il y esquisse un programme qui, par certains côtés, serait moins inacceptable que celui des Anglais, mais il s'y élève surtout par avance contre toute prise de gages. « La solution définitive devra apporter au peuple allemand la liberté économique et l'égalité de traitement ainsi que la fin de l'occupation militaire. Il faut que Düsseldorf, Duisbourg et Ruhrort soient évacués. La solution définitive doit être une renonciation à toute politique de sanctions, de rétorsions et de mesures coercitives... Ceux qui demandent des gages ne poursuivent qu'un but politique, et, s'ils les prennent, ils violent le traité et commettent un acte de violence. » C'est vraiment trop clair! En Angleterre, en Amérique, en Allemagne, la même manœuvre se dessine; il s'agit, par avance, de faire croire que la France, quand elle s'engagera dans la voie des prises de gages, ne poursuivra qu'un but politique : séparer la Rhénanie de l'Allemagne. Les mêmes craintes historiques hantent l'Allemagne, l'Angleterre, et même l'Amérique. La diversion que le chancelier Cuno a tentée par l'intermédiaire de Washington en est la preuve : ici encore, il ne s'agit que d'une assez grossière amorce pour tromper l'opinion : l'Allemagne nous faisait offrir par le canal de M. Hughes une sorte de pacte de non-agression valable pour trente ans à la condition que soit évacué tout le territoire allemand, y compris la Sarre. Comme dans l'offre de M. Lloyd George à M. Briand à Cannes, il n'était question que d'une agression directe; si la France s'y laissait prendre, tous les nouveaux États de l'Europe centrale resteraient à la merci de l'Allemagne. M. Poincaré a relevé avec vigueur tout ce qu'une pareille proposition a de fallacieux, d'illusoire, de dangereux. Ainsi se révèlent çà et là, en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis, les indices d'une sorte de complot dirigé contre la France et inspiré par la haute finance internationale.

Le projet britannique est apparu à la Conférence d'autant moins acceptable que celui de M. Poincaré était plus mesuré et plus prudent; on peut même dire qu'il atteignait l'extrême limite des concessions possibles, puisqu'il admettait l'annulation totale des bons C,

pourvu que fussent annulées du même coup les dettes interalliées, ce qui impliquerait un gros sacrifice pour nos finances. Le plan français est favorable à un prochain emprunt, et admet dans une certaine limite un escompte favorable pour les versements allemands anticipés; il accorde à l'Allemagne un moratorium de deux ans, mais avec prise de gages, parmi lesquels figurent l'exploitation des forêts domaniales dans les régions occupées, la perception des revenus douaniers dans les régions occupées ou à occuper, la saisie de l'impôt sur le charbon. Le produit de ces gages, que les experts français évaluent à 460 millions de marks-or, ne serait l'objet d'une saisie que dans le cas où l'Allemagne manquerait à nouveau à ses engagements; d'autres sanctions pourraient s'y ajouter, telles qu'une occupation plus étendue, l'établissement d'un cordon douanier à l'Est de la Ruhr.

La modération d'un tel programme lui valut l'adhésion des délégués belges, MM. Theunis et Jaspar, et l'approbation des représentants de l'Italie, le marquis della Torretta et le baron Avezzana. Par une suprême maladresse, le projet anglais provoquait les inquiétudes de la Belgique et de l'Italie et les amenait à se solidariser avec la politique française. Après que, dans la séance du 3, M. Poincaré eut montré, avec cette puissance de logique et cette précision qui le font apparaître si redoutable à ses adversaires, le caractère insuffisant et absolument aléatoire du plan britannique, la bataille d'opinion était gagnée. La distance entre les deux projets apparaissait si infranchissable qu'aucune tentative de médiation n'était possible; le 4, après d'excellentes paroles des Belges et des Italiens, la Conférence entendait les déclarations historiques de M. Bonar Law et de M. Poincaré et se séparait. On ne peut lire ces deux documents sans émotion, tant ils respirent la conviction sincère et la loyauté de deux hommes d'État qui, ne pouvant réussir à s'entendre sur une question de capitale importance, constatent avec regret leur désaccord et, au moment où, après avoir longtemps cheminé côte à côte en des temps difficiles, ils vont s'engager dans des sentiers divergents, tiennent à affirmer leur mutuelle estime et leur constante amitié.

Rupture amicale, mais cependant rupture dont les effets, quelques efforts que l'on fasse pour les circonscrire, seront considérables. La France reprend sa liberté d'action; elle en usera pour défendre ses intérêts, non pour combattre ceux de l'Angleterre. Ententes de cas en cas, désaccords réglés à l'amiable; telle est, entre la France et l'Angleterre, la méthode la plus prudente et la plus féconde. Au-dessus des connexions fréquentes d'intérêts et malgré les divergences

passagères, les héroïques souvenirs de la guerre et le culte des morts feront survivre le sentiment bienfaisant d'une solidarité profonde et d'une irréductible amitié entre les deux peuples. Les témoins de cette ultime séance, à la fois si cordiale et si douloureuse, ont eu l'impression que les événements étaient dominés par des forces occultes supérieures à la volonté des hommes d'État; c'est pour se mettre en garde contre la dangereuse tyrannie de ces puissances anonymes qu'il faudra que les Gouvernements et les peuples se comprennent mieux et s'entr'aident plus étroitement.

La situation de M. Bonar Law, rentré chez lui le 5, ne laisse pas que d'être assez difficile; il est approuvé surtout par la presse qui, aux élections, combattait contre lui; elle réclame aujourd'hui qu'on en vienne à une revision du traité de Versailles « qui n'a pas été donné sur le Mont Sinaï. » Sa politique n'est même pas approuvée par toute la haute banque. Elle est vigoureusement critiquée par des organes tels que le *Daily Mail* qui écrivait dès le 4 : « M. Bonar Law nous avait promis l'apaisement général. Et moins de deux mois après sa victoire, il met l'Entente en danger et jette par son attitude la consternation parmi les Alliés. Qui donc inspire le Premier ministre britannique? M. Bonar Law et ses collègues savaient parfaitement bien que les demandes de la France avaient été réduites au strict minimum; leur devoir était d'éviter un désaccord formel et public et de ne pas élaborer un projet entièrement différent et presque provocant. Pourquoi ont-ils publié un plan qu'ils savaient devoir être rejeté immédiatement par la France? Nous désapprouvons le plan britannique parce qu'il donne à l'Allemagne quatre années de répit et qu'il nous laisse sans la moindre garantie qu'elle fera face à ses obligations après ce délai. Les Allemands nous ont joué constamment dans le passé; si l'expérience compte pour quelque chose, ils feront de même dans l'avenir · c'est pourquoi la France demande des garanties et la France a raison. » C'est le langage même du bon sens. Nous demandons à M. Bonar Law d'être un spectateur bienveillant et impartial de l'expérience décisive que le Gouvernement français va instituer et de veiller à ce que ses concitoyens ne cherchent pas à en entraver la marche ou à en fausser les résultats pour se justifier d'en avoir prophétisé l'échec.

Le Gouvernement français, depuis le 5, s'engage fermement dans la voie nouvelle qu'il n'a pas choisie mais qui, après l'échec de la Conférence, lui reste seule ouverte. Il a la satisfaction profonde d'y être accompagné effectivement par les Belges et même, jusqu'à un

certain point, appuyé par les Italiens. La Commission des réparations qui, le 28 décembre, avait déjà constaté, par trois voix contre une, celle de sir John Bradbury, un « manquement volontaire » de l'Allemagne dans la fourniture des bois, s'apprête, sous la présidence vigilante de M. Barthou, après avoir le 8 entendu les explications des Allemands, à constater le 9 ou le 10, dans les mêmes conditions, un « manquement volontaire » dans la fourniture des charbons. Aux termes du traité, c'est assez pour que nous soyons, solidairement ou isolément, fondés à exercer une action de coercition et à prendre des gages sans que l'Allemagne ait le droit de considérer ces mesures comme un acte hostile. A moins d'événement imprévu, à l'heure où la *Revue* paraîtra, les troupes franco-belges auront escorté et installé à Essen et à Bochum les fonctionnaires chargés d'organiser la prise des gages. Au moment où la France et la Belgique entrent résolument dans la voie nouvelle d'une politique de contrainte, il importe de bien préciser que cette contrainte, elles l'exercent seulement parce que la mauvaise volonté constante de l'Allemagne leur a fermé toute autre issue, et qu'elles ne l'exerceront que dans la mesure nécessaire pour amener l'Allemagne à prendre les moyens efficaces pour arriver à payer ce qu'elle doit et ce qu'il est juste qu'elle répare. La France ne désire pas rester dans la Ruhr; elle comprend parfaitement que la présence de troupes étrangères dans la région la plus riche de l'Allemagne peut y gêner l'essor de l'industrie ; mais il dépend de l'Allemagne que nous y demeurions peu de temps; une fois encore, c'est elle-même qui décidera de son sort. Les cris de rage de la presse qui dépend des magnats de l'industrie et des mines ne nous intimident pas; ils ne prouvent qu'une chose, c'est que la politique française a frappé juste et qu'elle atteint ceux-là mêmes qui, dans un intérêt personnel, font le malheur de l'Allemagne et troublent l'Europe.

La Conférence de Lausanne s'achemine-t-elle lentement, elle aussi, vers la rupture? L'intransigeance d'Angora pourrait, à certains moments, le faire croire. On attendait l'issue de la Conférence de Paris dont les résultats cependant n'auront qu'une faible réaction sur celle de Lausanne. La France continuera de travailler de tout son cœur à une pacification que les peuples et les armées souhaitent sans exception. Elle ne cherchera pas à contrecarrer les intérêts légitimes de l'Empire britannique, mais il est certain aussi qu'elle ne se fera pas tuer sur le Bosphore pour soutenir des intérêts spécifiquement anglais quand l'Angleterre nous laisse agir seuls sur le Rhin ; nous

ne serons, vis-à-vis de l'Angleterre, ni des adversaires ni des dupes.

La question de Mossoul pourrait être réglée par une négociation directe entre la Turquie et l'Angleterre, comme l'a été celle de Cilicie avec la France. Sur les Détroits l'accord est probable et serait déjà conclu sans les intrigues bolchévistes. Le problème de la législation qui doit remplacer les capitulations est plus délicat; les Turcs voient, sans raison suffisante, une diminution de leur souveraineté et de leur indépendance dans toute mesure qui assurerait aux étrangers certaines garanties indispensables pour qu'ils risquent leurs personnes et leurs intérêts en Turquie; s'ils s'abstenaient d'y venir, ce serait, pour l'Anatolie, la mort par consomption et isolement. Le délégué japonais, avec finesse et bonne humeur, rappelant l'exemple de son pays, a expliqué aux Turcs que c'est à eux-mêmes qu'il appartient d'abord de prouver, en acceptant, au moins à titre provisoire, un régime de garanties spéciales pour les étrangers, que ceux-ci trouveront en Turquie justice impartiale et administration probe; il faut à la Turquie une législation civile, un code, dont le Chériat ne saurait tenir lieu. Il paraît nécessaire aussi que certaines garanties soient accordées aux minorités religieuses : c'est, pour l'Europe, une question d'honneur. Le partriarcat grec orthodoxe perdra évidemment, comme le Sultan a perdu les siens, les droits et l'autorité politiques que lui avait concédés Mahomet II, mais il devrait garder ses pouvoirs religieux sur son peuple et continuer de résider au Phanar. Les longueurs de la Conférence et l'intransigeance des Turcs auraient, paraît-il, rendu aux Grecs le goût des aventures; ils montreraient quelques velléités de reprendre l'offensive et de tenter un coup de main sur Constantinople : la France, l'Angleterre et l'Italie, qui ont su imposer aux Turcs le respect de l'armistice, se sont vite trouvées d'accord pour recommander fermement au Gouvernement d'Athènes la prudence et le calme. Mais de tels incidents prouvent que le temps presse; si l'on veut éviter les pires complications en Asie, en Europe et en Afrique, il est urgent d'aboutir : en Orient, comme en Occident, justice et paix!

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

LA GEÔLE

DERNIÈRE PARTIE (1)

IX. — VERS LA CATASTROPHE

Quand Saintenois se retrouva seul, il resta longtemps à méditer. Jamais il n'avait aimé Sabine d'un sentiment aussi violent. Un délire de regrets lui faisait se prononcer des phrases d'une tentation affreuse : « J'aurais dû accepter ses perles. Et pourquoi pas ? J'aurais payé, et au premier qui m'aurait manqué, des témoins!... Il n'y a de vrai dans la vie que l'amour!... » Puis une voix en lui protestait, celle de l'ancien homme, endormi des années par l'ivresse de la passion et réveillé depuis sa faute par un sursaut de dégoût devant sa propre vilenie : « Non, j'ai mieux fait de refuser. Non, il n'y a pas que l'amour. Il y a l'honneur. J'y ai manqué une fois. Cette honte-là, je peux la réparer. L'autre, je n'aurais pas pu... » Et encore : « Les reverrai-je jamais ? elle et l'enfant ? Elle va se retrouver dans sa vie, dans son monde. On lui parlera de moi. Comment ? Je le sais trop... Ce sera l'épreuve. Si elle m'aime assez pour passer outre, alors... » Il ferma les yeux pour retenir la vision qui surgissait dans son esprit : un port lointain, un paquebot approchant, et lui, sur le quai, reconnaissant les deux chères silhouettes derrière le bastingage. La voix intérieure continuait : « Alors, si tu fais ce que tu as dit, elle devra t'estimer... » Comme il rêvait ainsi, la pendule sonna une heure : « Je n'ai que le temps, si je veux partir ce soir, » pensa-t-il. Et, appelant

Copyright by Paul Bourget, 1923.

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre, 1er et 15 janvier 1923.

son domestique : « Commence les malles, ordonna-t-il, pendant que j'achève de ranger ces papiers. » Il s'assit à son bureau, où l'avait surpris la visite d'Altona, pour détruire des lettres et en classer d'autres. Dans un des tiroirs qu'il vidait hâtivement, il trouva une photographie, oubliée là, qui le représentait en collégien à côté de son père en uniforme de colonel. Il regarda longuement cette martiale figure, et, appuyant ses lèvres sur cette effigie presque décolorée, il dit tout haut, comme s'il répondait à une parole prononcée par cette bouche vénérée : « Oui. Père, je réparerai. »

Tandis que ce descendant d'une lignée de soldats manifestait, par ce redressement intérieur, cette force de l'hérédité, dont la mère de Jean-Marie avait si peur pour son fils, qu'au même moment elle innocentait devant ce fils, — à travers quels scrupules ! — sa coupable belle-fille, celle-ci retournait rue de Villejust, sans autre remords, elle, que celui de laisser son amant tout seul dans des heures si dures ! Elle s'en justifiait en se répétant que le quitter maintenant, c'était lui obéir, et c'était vrai qu'elle lui donnait, par cette obéissance, une preuve de son amour, plus émouvante peut-être que sa démarche et que son offre de tout à l'heure. Cette soumission, presque automatique, d'une âme à une autre, comme si toutes deux n'avaient plus qu'une volonté, — dans les plus petites comme dans les plus grandes choses, — est l'indice le plus certain de cette possession totale, de cet ensorcellement dont le poète antique dénonçait déjà la démence : *Nunc insanus amor...*, gémissait-il. Celui ou celle qui aime ainsi ne s'appartient plus. C'est une quasi abolition de ses idées propres, un hypnotisme, une fatalité, disaient encore les Anciens. Sabine Vialis était sortie de sa maison, décidée, on l'a vu, à s'évader de sa vie conjugale, sur un signe d'un déchu, qu'elle n'aurait plus jamais reçu, après l'histoire du cercle, si elle ne l'avait pas aimé. Mais elle l'aimait. Elle l'aurait suivi dans sa fuite. Il exigeait qu'elle rentrât chez elle, et elle y rentrait, marchant droit devant elle, comme une hypnotisée en effet, comme une automate. Elle n'avait pas arrêté de voiture, pour reculer un peu l'instant où elle devrait reprendre la chaîne de son existence officielle. Deux passants de sa connaissance la saluèrent, à qui elle rendit ce salut sans les identifier, tant son âme était ailleurs, tout entière avec le malheureux Saintenois.

Elle le suivait, par un de ces efforts de double vue qui trompent le désespoir de la séparation, à travers ses préparatifs, et son passionné désir de le rejoindre bientôt s'exaltait encore. Elle revivait tout le détail de leur douloureux adieu. Elle se le représentait, repoussant le collier de perles. Elle l'entendait, refusant sa fortune. Elle l'admirait de ces deux gestes, — de l'autre même, du déshonorant, puisqu'il l'avait accompli par amour! C'était par amour aussi qu'il ne permettait pas qu'elle partît aussitôt avec lui. Elle allait jusqu'à lui être reconnaissante de ce retard, qui lui donnerait une occasion de mieux lui prouver la vérité de son cœur. « Quand j'arriverai avec l'enfant, songeait-elle, il saura bien que ce n'est pas un entraînement, mais un don de tout moi, réfléchi, sans retour... » Et cependant, parmi ce tumulte de ses pensées, ses pieds la conduisaient par l'avenue de Wagram, la place de l'Étoile, l'avenue du Bois-de-Boulogne jusqu'à la rue de Villejust. Voici qu'elle reconnaissait la grille de son hôtel, le gravier de la petite cour devant le perron, les sculptures de la façade. Elle était arrivée.

Il y a dans une double vie, systématiquement organisée et prolongée, une force de dissociation singulière, et qui finit par créer dans la même personne deux individualités, comme séparées l'une de l'autre par une cloison étanche. Il faut croire que ce dualisme correspond à de profonds besoins dans certaines âmes. Comment expliquer sans cela leur énergie et leur continuité à s'y complaire, le courage qu'elles y déploient? Tantôt le principe de cette complaisance est cet étrange amour du mensonge, inné aux caractères foncièrement pervers. Tantôt ce dédoublement est une défense des sentiments vrais de notre cœur, contre la figuration sociale à laquelle notre sort nous contraint. Quelle que soit l'anomalie intime qui nous induit à mener ainsi deux existences contradictoires, le passage de l'une à l'autre est toujours comme la sortie d'un songe. Que de fois Sabine avait subi cette secousse d'un brusque réveil en quittant Saintenois, — jamais comme à cette minute! — « Monsieur est là? » demanda-t-elle à son concierge, la voix presque étranglée. Jean-Marie n'était pas rentré. Quel soulagement et de quel pas soudain plus leste elle monta l'escalier, pour rencontrer ses enfants dans le *hall!* Ayant déjeuné, ils partaient pour la promenade avec l'énigmatique Marceline Tullugowy. La belle-mère, qui soupçonnait de complicité cette gouvernante basque, eût dis-

cerné une complète intelligence des dessous vrais de la situation dans le regard dont cette fille suivait Sabine, embrassant sa chère Juliette avec emportement et tendant à peine sa joue au baiser de son fils.

— Ont-ils été sages, au moins?... demanda-t-elle.

— Très sages, madame, répondit Marceline dont le témoignage complaisant, destiné à couvrir l'enfant préféré de sa maîtresse, fut aussitôt démenti par René.

— Juliette a taché tout son livre, interrompit-il, en renversant l'encrier dessus.

— Et toi, tu n'es qu'un vilain rapporteur... dit Sabine, sévèrement. Que le petit nourrît une secrète hostilité contre la petite, elle l'avait remarqué souvent. Quoi de plus naturel? Ses inégalités à leur égard, si tendre pour le frère, si froide pour la sœur, en présence de son mari, et le contraire, seule avec eux, devaient produire chez le garçonnet, émotif comme son père, une irritation avivée encore par la différence de leur sang. Leur animalisme était à la fois trop pareil et trop opposé, comme il arrive chez les utérins et les consanguins. C'est ce qui rend les seconds mariages si dangereux pour l'unité de l'esprit de famille, et si funeste l'adultère. Cette antipathie, manifestée par cette puérile dénonciation, s'accordait trop avec le projet qu'avait la mère de séparer les deux enfants en emmenant avec elle la petite fille. Quelques heures auparavant, elle en eût éprouvé, comme d'habitude, un obscur repentir. En ce moment, elle en était presque heureuse. Mais déjà ils avaient quitté le *hall*. Elle les écoutait rire derrière la porte refermée, et elle sonnait pour qu'on lui servît du thé, de quoi faire une légère collation.

Elle avait à peine fini de manger, et elle venait de s'asseoir à son bureau, le plateau enlevé, pour écrire une lettre, quand son mari entra dans le petit salon. Cinq minutes plus tôt, il surprenait ce repas, signe trop évident de l'absence de Sabine à la table du déjeuner, par conséquent de sa sortie après la visite de sa belle-mère. Il n'eût pas manqué de s'en étonner et de lui poser des questions. Cet interrogatoire était évité. Le seul fait d'y avoir été exposée et de le sentir crispa la révoltée, qui continuait d'écrire de sa haute écriture hardie et ferme, tandis que Jean-Marie commençait :

— Je viens de voir maman, Sabine. Elle vous a appris,

m'a-t-elle dit, la terrible histoire de Georges Saintenois.

— Oui, répondit-elle, mais est-ce bien vrai ?... Et tout bas, pensant à sa belle-mère : « Elle a tenu parole. J'ai une dette envers elle. Payons-la. » Aucune émotion n'avait passé dans sa voix. Tout au plus, à examiner de bien près les caractères du billet, adressé à un fournisseur, aurait-on remarqué la nervosité de la plume à l'écrasement des pleins et à la brusquerie des fins de mots.

— Ma mère avait raison, pensait Jean-Marie de son côté. Son calme devant cette nouvelle, c'est une preuve. Que ça fait du bien ! Dieu ! Que ça fait du bien !...

La joie de sentir soudain une obsession de tant de jours se dissiper, l'attendrissait sur celui qui en avait été l'objet, par un de ces chocs en retour fréquents dans cette espèce de manie intermittente qu'est la jalousie, et il disait, sans soupçonner la sinistre ironie de ses paroles :

— Vous savez que je l'ai vu. Je lui ai même offert les cinquante mille francs qui régleraient sa dette. Il a refusé, évidemment par orgueil, à moins qu'il ne m'ait dit vrai, et qu'il ne les ait déjà trouvés ailleurs. Mais non. Il ne les a pas trouvés. Ce matin, il n'avait pas payé le Cercle. Je l'ai su par Casal... Si je retournais les lui offrir?... Peut-être cette seconde démarche...

— Mais puisqu'il vous a dit qu'il les avait trouvés, répondit Sabine en fermant sa lettre, c'est qu'il compte sur quelque usurier qui se fait un peu tirer l'oreille. Voilà tout. Laissez-le arranger ses affaires à son idée. Vous vous rendez compte que vous l'avez humilié, ne recommencez pas... — Elle venait d'écrire l'adresse sur l'enveloppe et de se lever : — Avez-vous vu si la voiture est avancée? Je l'avais demandée pour une heure et demie. — Et sur une réponse affirmative : — Je vais du côté des boulevards. Je ne vous jette nulle part?

— Au Cercle, voulez-vous? Je saurai là si Saintenois a enfin payé. Que je le voudrais ! Casal m'a promis le silence...

Et quand ils furent, quelques minutes plus tard, assis côte à côte dans le coupé et qu'ils eurent commencé de rouler :

— Avouez, dit-il, que les moteurs ont du bon ! Nous serions déjà rue Royale, au lieu qu'avec nos chevaux...

A cette époque de transition, l'automobile n'en était qu'à ses commencements. C'était dans les ménages à la mode d'éternels débats à son sujet. Transformerait-on l'écurie en garage, le cocher

en chauffeur? Vendrait-on l'attelage anglais, d'une si élégante allure? Ancien écuyer de Saumur, Saintenois professait le culte du cheval. Tout naturellement, Sabine pensait comme lui. Jean-Marie, en sa qualité d'intellectuel, avait des poussées de curiosité scientifique. Il avait suivi avec grand soin la dernière exposition des machines, et s'étant fait expliquer minutieusement ce moyen nouveau de locomotion, il le prônait d'autant plus volontiers qu'avec sa nervosité il montait et menait médiocrement.

— Hé bien! achetez un automobile, répliqua Sabine.

— Vous renonceriez à vos chevaux? interrogea-t-il.

— Pourquoi pas?

C'était la première fois qu'elle n'opposait point une fin de non recevoir aux insinuations de son époux sur ce changement de véhicule. Décidée à partir, à quoi bon soutenir les petites et ennuyeuses discussions accoutumées? Elle faisait là une concession bien insignifiante. Dans l'état d'impressionnabilité presque morbide où Jean-Marie se trouvait, elle lui fut très douce. Par un mouvement de gratitude, qui aurait dû toucher Sabine et qui l'irrita, il lui prit la main et la lui baisa longuement. Elle se dégagea, en disant :

— Nous ne sommes pas en automobile, où l'on va si vite que personne ne voit rien. Nous sommes dans notre coupé et aux Champs-Élysées où nous connaissons tant de gens. Ne nous rendez pas ridicules.

Ils venaient en effet de croiser la voiture d'une de leurs amies qui les saluait, en passant, d'un sourire, accompagné d'une gracieuse inclination de tête.

— Qu'y a-t-il de ridicule pour un mari, fit-il d'une voix tendrement reprochante, à être amoureux de sa femme?

A cette humble question, elle ne répondit pas. Comme l'avait confié le fils à sa mère, l'intimité conjugale n'existait plus entre Sabine et lui depuis des années. Il était bien rare qu'il hasardât auprès d'elle une de ces demi-caresses qu'elle pût interpréter comme la timide manifestation d'un désir. Cette pression de la main de son mari sur sa main, puis ce baiser appuyé sur son poignet, entre la manche et le gant, infligèrent un frisson de répulsion à toute sa chair. Elle se prit aussitôt à parler avec volubilité des courses qu'elle allait faire, des magasins qu'elle visiterait. Mais quand ils se séparèrent

devant le Cercle, à l'angle de la rue Royale, il eut encore un regard comme elle ne lui en avait pas vu passer depuis longtemps dans les yeux, et, s'en allant seule maintenant vers la Madeleine, elle songeait :

« Ce sont les conseils de sa mère. Il croit qu'il va me reprendre. Je comprends à présent... *Le véritable amour, vous l'aviez auprès de vous... Revenez à vos devoirs...* C'est cela qu'elle voulait dire... » — Elle eut un rire de défi, pour conclure : « S'il a de ces idées, je partirai plus tôt. Voilà tout. »

Son coupé tournait la place, tandis qu'elle se prononçait à mi-voix ces mots de rébellion. A travers la vitre de la portière, elle voyait s'ouvrir la percée du boulevard Malesherbes qui s'enfonçait au loin vers la rue Fortuny. « Mon Georges, mon pauvre Georges, » se répéta-t-elle, en proie à une folle tentation de sauter de cette voiture, qui lui donnait le sentiment d'une prison roulante, de courir le long de ce boulevard, d'arriver là-bas, chez son amant, de se jeter dans ses bras comme tout à l'heure, de lui crier : « Emmène-moi ! Emmène-moi !... » Non. Il avait ordonné. Elle obéissait.

Le hasard voulut que, dix minutes plus tard, et comme ses chevaux devaient, à cause de l'encombrement, avancer au pas, elle fût saluée de nouveau, et cette fois par quelqu'un qui n'était autre que Casal. Elle eut un éclair de haine dans ses prunelles, auquel le dénonciateur de Saintenois ne se trompa point.

— Son mari lui a parlé, pensa-t-il, le Cercle sera remboursé. Nous apprendrons qu'elle a perdu ses diamants ou ses perles, et Madame sera si gentille avec Monsieur, que Monsieur, pour la consoler, lui fera cadeau d'une parure plus belle.

Cette induction n'était, comme on voit, exacte qu'à moitié. Casal avait justement deviné que la maîtresse avertie voudrait aussitôt payer la dette de son amant. Il méjugeait ce dernier en croyant qu'il accepterait cette offre. Cet insensé avait pu, dans un accès d'aberration, commettre un acte indigne. Cet acte ne lui ressemblait pas. Cela, Casal l'ignorait. L'expérience des vieux routiers de Paris a de ces œillères. Ils ont vu le monde tolérer tant de vilenies, cachées sous des dehors brillants, que leur opinion sur la vie humaine en est rétrécie. Il semble paradoxal d'appliquer le qualificatif de naïveté à leur pessimisme, et cependant, ce sont bien des naïfs de la désillusion, puisqu'ils méconnaissent la complexité des situations qui paraissent les plus

claires et des caractères les plus nettement classés, croirait-on. Pour Casal, Georges Saintenois était un viveur, comme il en avait tant rencontré, ayant « beaucoup mangé, » pour parler l'argot du boulevard, se maintenant à coup d'expédients, et, de faiblesse en faiblesse, finissant par n'avoir plus de l'honneur que les attitudes, et par se comporter en véritable aigrefin. Quant à Sabine Vialis, d'après quels indices l'aurait-il distinguée des Parisiennes de leur coterie engagées dans une intrigue? Le souvenir de ses propres aventures, — il ne les comptait plus, — ne lui rappelait que des amoureuses s'accommodant fort tranquillement du partage entre l'amant et le mari. Lui-même admettait, presque ingénument, que ce partage de leurs sensations ne les empêchait pas d'être des amoureuses. L'attrait que Saintenois et Sabine avaient exercé l'un sur l'autre provenait précisément du fait que ni l'un ni l'autre, ils ne ressemblaient, dans leur arrière-fond de nature, à ces Parisiens et à ces Parisiennes. Tous deux appartenaient à cette espèce très rare, — elle existe pourtant, — des gens de salons demeurés insociables dans le plus intime de leur être. C'est dire que la parade mondaine reste pour eux une gesticulation, à laquelle ils se prêtent sans se donner. Puis, dans les heures de crise, et quand leur vraie personne est en jeu, ils réagissent au rebours, eux de leurs compagnons de club, elles de leurs compagnes de visites ou de goûters. C'est ainsi que Saintenois, convaincu d'improbité, s'amputait soudain de tout son passé, pour s'arracher à cette grangrène. Sabine, revenue de Deauville, grosse de Juliette, avait voulu se redonner à son mari. Elle l'avait fait, et elle avait ressenti une telle horreur de cette prostitution légale qu'elle s'y était soustraite ensuite avec une sauvage énergie, pour n'appartenir plus qu'à l'autre, — à travers quels risques! — bien résolue, si elle redevenait enceinte, à tout briser. Cette secrète tragédie d'un cœur de femme, Casal ne la soupçonnait pas plus que le drame de fierté virile où se débattait Saintenois; et, comme il arrive quand notre opinion sur un caractère n'est qu'une construction, cet observateur, si renseigné d'habitude, si retors, devait, le soir même, en se rencontrant dans le monde avec le ménage Vialis, se donner à lui-même de nouvelles raisons pour se renforcer davantage dans son erreur.

C'était à un dîner chez la « toujours jolie » Mme de Miossens,

— suivant la formule adoptée par les gazettes pour les comptes rendus des réceptions de la comtesse Cleme, comme l'appellent ses familiers. Avec ses liaisons aussi multiples qu'affichées, sa rouerie et sa légèreté, son égoïsme et sa sécheresse, Clémentine de Miossens représentait bien l'héroïne des aventures mondaines telles que les concevait Casal. Moins prévenu, il aurait peut-être saisi la différence qui séparait Sabine de cette poupée galante. A ce dîner, en les voyant assises pas très loin l'une de l'autre, dans des toilettes presque pareilles, en face de leurs deux époux également souriants, comment ne les eût-il pas assimilées l'une à l'autre? Une analogie de circonstances l'invitait encore à les envelopper du même mépris. Le dernier amant de la « toujours jolie » s'était marié trois semaines auparavant, et elle ne semblait pas plus y penser que Sabine à Saintenois. Le mur de la salle à manger s'ornait derrière elles d'une tapisserie d'après Lancret. Les bergères et les bergers de ce peintre des fêtes d'antan évoquaient autour de cette table de seize couverts, toute parée de fleurs, d'argenterie, de cristaux, de vaisselle précieuse, ce dix-huitième siècle, où, comme l'a dit un grand seigneur d'alors, « *avoir* pour le sexe fort, *enlever* pour le sexe faible étaient les vrais motifs qui faisaient attaquer et se rendre. » Casal, qui connaissait toutes les histoires de ces femmes endiamantées et des hommes en frac empressés autour d'elles, s'amusait à se les rappeler, avec le plaisir singulier du misanthrope mondain. Il n'était question, ce soir-là, que du mariage d'un des Sarliève, un camarade de cercle précisément de Saintenois et de Vialis. Ruiné par le jeu et les demoiselles, ce beau sire épousait la célèbre Mme Moraines, maintenant quinquagénaire, et devenue plusieurs fois millionnaire par l'héritage du baron Desforges, lequel passait pour l'avoir entretenue des années, du vivant du plus aveugle des maris.

— C'est une belle fin pour François-Victor, disait l'un des convives, sans y mettre de malice.

— Nous allons enfin être invités à de vraies fêtes, disait un autre. François-Victor aime le beau...

— Et il en a, un goût!... affirmait un troisième.

— Et puis, reprit une des femmes, Suzanne Moraines reçoit!... Et comme elle sait s'habiller...

— Divinement, fit Clémentine de Miossens, et elle trouve le moyen d'être encore charmante.

— Mais quel âge peut-elle bien avoir? interrogea quelqu'un.

Cette question, posée, étourdiment ou méchamment, — on ne sait jamais, — interrompit cette conversation qui durait depuis un quart d'heure, sans que la plus légère allusion eût été faite à la honteuse origine des millions de la fiancée et à l'ignominieux calcul du fiancé. Casal s'était tu, ayant l'horreur de jouer le rôle des philosophes dans la fameuse *Orgie Romaine* de Couture. C'était un de ces ironistes désabusés qui ne se fâchent jamais, et qui s'étonnent rarement. Il demeura cependant surpris d'entendre Sabine Vialis, à deux places de lui, répondre très haut à la question sur l'âge de Mme Moraines :

— Quel âge ?... Mais vingt ans de plus que François-Victor, et autant de millions... — Puis, avec une brutalité qui jeta un froid et fit un moment de silence, la jeune femme ajouta : — C'est tout simplement répugnant !

« Et votre bel ami à vous, vertueuse madame? pensa Casal. Elle se croit très forte en jouant à la personne qui s'indigne qu'un homme reçoive de l'argent d'une femme. Elle en remet !... »

Il ne se doutait pas que la maîtresse de Saintenois s'indignait réellement et de bonne foi devant la complaisance avec laquelle tous ces pharisiens de leur société accueillaient la nouvelle d'un abominable mariage. Elle comparait leur indulgence à la sévérité qu'ils déploieraient demain, quand serait connue la défaillance de son Georges, si excusable, elle le savait, elle, par la sincérité de l'amour qui l'avait conduit là. Il se rachetait déjà par sa volonté d'une nouvelle vie qui serait dure, mais qu'il préférait à cette nouvelle concession de conscience : accepter qu'elle payât sa dette. Il était aussi noble, aussi fier que François-Victor était infâme et vil.

« Et ils iront tous dîner chez lui !... s'était-elle dit en écoutant les conversations des convives. Ils mendieront des invitations à ses soirées, au lieu que mon pauvre Georges... » — Elle entendait par avance les phrases de mépris que débiteraient à son endroit madame de Miossens et les autres, y compris, sans aucun doute, Sarliève et Suzanne Moraines, et le mot qu'elle se répétait tout bas lui avait jailli des lèvres involontairement : « C'est répugnant ! »

Une seule personne parmi les convives avait senti que ce n'était pas là une boutade et que Sabine exprimait le fond vrai de sa pensée. C'était son mari. Ah ! s'il eût deviné la nature de

l'émotion qui lui arrachait ce cri contre la veulerie morale et le pharisaïsme de leur monde ! Mais, dans ce renouveau de confiance qui l'enfiévrait de bonheur après sa longue crise de jalousie, pouvait-il même imaginer un pareil dessous à cette révolte? Elle n'était qu'un mouvement d'amour. Il y vit un sursaut de loyauté, dont il fut touché jusqu'au cœur. Il le dit à Sabine, quand ils furent de nouveau seuls dans la voiture qui les ramenait rue de Villejust :

— Que j'ai été fière de vous à table, tout à l'heure! Je me reprochais à moi-même de ne pas protester contre ce mariage Sarlève-Moraines. On est révolté, dégoûté. Et puis, on pense : A quoi bon? Et l'on se fait le complice de la lâcheté générale, en se taisant... Décidément, les femmes sont plus braves que les hommes.

Il lui avait pris la main, tout en parlant, comme une première fois dans l'après-midi. Comme cette première fois, il porta ces doigts frémissants à sa bouche pour y appuyer un ardent baiser, et appelant sa compagne d'un petit nom qu'il ne lui donnait plus depuis si longtemps, il soupira dans un tutoiement :

— Ma petite Sabe, il fait noir. Tu ne prétendras plus que nous sommes des époux ridicules.

Il l'attirait contre lui, en lui rappelant, par cette allusion où le reproche se mêlait de gentillesse, sa dure réponse de l'après-midi. Comme il glissait son bras autour de la taille de la jeune femme, il la sentit se cambrer et se dérober à son étreinte qu'il abandonna timidement. Mais ce geste, les paroles qui l'avaient souligné, son regard avaient une signification trop claire.

« Non, non!... » se répétait Sabine, quelques instants plus tard, tandis que sa femme de chambre l'aidait à se dévêtir. Sitôt cette fille partie, elle courut fermer à clef les deux portes qui donnaient accès dans la pièce, et, secouant ses fines épaules dans un tressaillement d'aversion : « Il ne voit rien ! Il ne comprend rien !... Il peut venir à présent. Il comprendra peut-être. »

Un quart d'heure ne s'était pas écoulé qu'une pression sur la porte, et un coup frappé contre le battant l'avertissaient que son mari était là, en effet, qui lui demandait de le recevoir. Peletonnée dans son lit, toutes lumières éteintes, elle ne répondit pas. Un second appel... Un troisième... Elle continuait de rester muette. Dans le grand silence de l'hôtel endormi, elle entendit le pas s'éloigner. Elle était sauvée pour ce soir. Mais le lende-

main ? Et, prévoyant une lutte dont la seule idée lui faisait sentir combien profondément elle appartenait à l'autre, elle dit de nouveau :

« Je partirai plus vite. Voilà tout. »

Quelle nuit elle passa, sans dormir que par intervalles, et quelques minutes, aussitôt réveillée par la constante et obsédante vision du voyageur, en route pour l'exil ! Elle entendait le halètement de la locomotive du train qui l'emportait vers Calais, la rumeur de la mer, ensuite, les lourds paquets de houle battant le paquebot. Il descendait sur le quai de Douvres, où un autre train l'attendait. Une aube sinistre éclairait vaguement la campagne pluvieuse. C'était enfin le fumeux et triste Londres. Saintenois s'y installait dans un banal appartement d'hôtel, au moment même où elle se levait, elle, dans le joli et luxueux décor de sa chambre, pleine de soleil, par cette matinée claire d'un automne français. Pour tromper sa nostalgie, elle s'efforçait de s'occuper automatiquement de ses enfants et de sa maison, comme tous les jours, mais l'âme ailleurs :

« Il n'est parti qu'à huit heures, hier soir, songeait-elle. Il aura eu le temps de m'écrire. Mais y aura-t-il pensé ?... S'il y a pensé, il aura mis la lettre à la poste avant de monter en wagon. Alors je l'aurai ce matin... »

Cette perspective de tenir dans ses mains cette preuve palpable de la passion de son amant la fit expédier dare dare son cuisinier et son maître d'hôtel, renvoyer Juliette et René à leur gouvernante, finir sa toilette et s'habiller en toute hâte. Elle avait déjà le chapeau sur la tête, quand on vint lui annoncer que sa belle-mère était là qui la demandait.

« C'est mon mari qui l'envoie, pensa-t-elle. Déjà !... »

Les deux époux ne s'étaient pas vus de tout ce début de matinée, sans que Sabine s'en étonnât. Il arrivait sans cesse qu'ils ne se rencontraient qu'au second déjeuner. Le grand anxieux qu'était le fils du suicidé avait ce trait de caractère commun à toutes les sensibilités de ce type : la fuite devant les explications. Il suffisait que sa femme et lui eussent échangé, la veille, quelques mots un peu aigres ou qu'il traversât à son occasion une de ses crises de taciturne détresse pour qu'il éprouvât une insurmontable appréhension à la revoir. Ç'avait été le cas après cette timide et gauche tentative de rapprochement et l'humiliation de la porte fermée.

Il avait eu l'idée d'aller pleurer auprès de sa mère. Mais celle-ci l'avait devancé. Elle était venue le voir, dès la première heure, ayant bien peu dormi elle aussi, et préoccupée jusqu'à l'angoisse de ses deux démarches de la veille : ses déclarations à sa belle-fille, puis son douloureux et tendre mensonge à son fils. Elle l'avait trouvé triste, d'une tristesse abattue, découragée, presque plus inquiétante pour elle, étant donné la crainte dont elle subissait la hantise, que les violences de la confession d'hier. Cette fureur du jaloux avait du moins une vitalité dans son paroxysme, au lieu que maintenant elle le voyait prostré, accablé. Que d'efforts pour lui arracher le récit de l'après-midi, de la soirée et de ce qui avait suivi, et toujours cette même plainte indéfiniment répétée : « Elle ne m'aime pas ! Elle ne m'aimera jamais ! » C'est au sortir de cette visite, et bouleversée par le spectacle de cette dépression, que la belle-mère avait pris le parti de passer immédiatement chez sa belle-fille, à l'insu de son fils. Sa physionomie, quand le domestique l'introduisit chez Sabine, annonçait une préoccupation qui mit aussitôt celle-ci à l'état de défense :

— Vous venez encore me faire des reproches, ma mère ? dit-elle hardiment.

— Oui, Sabine. Je viens de voir Jean-Marie, et...

— Et il vous envoie de nouveau, interrompit la jeune femme.

— Non. Il m'aurait suppliée de ne pas vous parler, s'il avait pensé que je vous verrais en sortant de chez lui. Ce n'est pas en son nom que je viens à vous, Sabine, c'est en mon nom, à moi, au nom de ce que j'ai fait pour vous. Il y a des sacrifices, je vous l'ai dit hier déjà, qui donnent des droits à ceux qui les accomplissent sur ceux qui les reçoivent. Savoir que vous trahissez mon fils et m'en taire, et couvrir cette trahison, est-ce un sacrifice, répondez ?...

— Je ne vous l'ai pas demandé, madame.

Ce changement d'appellation, l'accent de la voix pour proférer cette insolente réponse, le regard qui l'accompagnait, tout trahissait la résistance déterminée de la belle-fille. Elle ne connaissait pas le terrible souvenir qui obsédait la veuve du suicidé et qui l'expliquait tout entière. Sur le moment, et quand la belle-mère lui avait arraché l'aveu, elle n'avait pas réfléchi aux motifs de cette promesse de silence, aussi spontanée

qu'étrange. Elle venait d'apprendre le déshonneur de Saintenois. Elle n'avait pensé qu'au danger couru par son amant. L'autre ne la dénonçait pas. Pourquoi? Peu lui importait. Mais qu'elle se prévalût de ce silence pour lui poser des conditions, Sabine, d'instinct, se dressait là contre. Elle considérait donc son ennemie avec un sourire de défi, en se demandant qui elle avait devant elle : une mère égarée par son amour pour son fils jusqu'à l'aberration, et qui, sachant ce fils passionnément épris de sa femme, voulait à tout prix la lui asservir? Une grande bourgeoise effrayée par le scandale, et qui entendait se servir de son secret pour la faire marcher droit? Qu'importait encore? L'amoureuse sentait grandir en elle la volonté d'affranchissement qui lui avait fait par deux fois, l'après-midi d'abord, puis dans la nuit, et comme Jean-Marie frappait à sa porte, se dire à elle-même : « Je partirai plus tôt. Voilà tout. » Et tendue ainsi pour la bataille, déconcertée, elle écoutait sa belle-mère répondre d'une voix subitement changée :

— Madame? Vous me dites madame?... Et sur quel ton!... Ah! que vous me comprenez peu, Sabine, si vous vous imaginez que je suis ici pour vous menacer!...

La noble femme s'arrêta. Durant ses méditations de la nuit, elle s'était figuré les sentiments de sa bru d'après ceux qu'elle aurait éprouvés elle-même, si le malheur avait voulu qu'elle traversât une crise pareille. Elle l'avait vue, en pensée, reconnaissante du silence gardé qui lui permettrait de réparer le passé, et honteuse de ce passé. Les détails rapportés par son fils lui avaient donné l'idée d'un malentendu trop naturel, puisque Jean-Marie ignorait le chagrin dont souffrait sa femme. Maintenant, elle demeurait étonnée devant ce visage hostile et fermé. Elle avait cru, en rappelant sa propre immolation, éveiller un écho dans cette conscience. Elle n'avait devant elle qu'une colère et qu'un orgueil. Venant de voir son fils si malheureux, elle devait cependant essayer d'agir, pour qu'une rupture fût du moins évitée.

— Que craignez-vous de moi? reprit-elle. Que je ne revienne sur ma promesse d'hier? C'est vrai, vous ne me l'avez pas demandée. Ce n'est pas à vous que je l'ai faite, c'est à moi-même, j'en conviens. Seulement... — Elle hésita de nouveau, puis, implorante à la fois et autoritaire : — Avoir eu une passion, Sabine, et avoir commis une faute, ce n'est tout de même pas avoir

perdu le sens de l'honneur. Mon fils, tout à l'heure, m'a rapporté de vous un mot sur le mariage du jeune Sarliève qui prouve que vous l'avez, ce sens de l'honneur... Je ne vous parle plus de moi et j'accepte que vous estimiez ne rien me devoir. Seulement, je vous demande de descendre au fond de vous et de répondre à cette question : quand une femme a donné à son mari un enfant qui n'est pas de lui, a-t-elle, oui ou non, une dette envers lui?...

— En effet, répliqua Sabine, et je suis prête à dire à Jean-Marie que ma Juliette n'est pas sa fille, et à m'en aller avec elle.

— Vous ne ferez pas cela !... supplia la mère dans un cri.

— Ne m'y poussez pas alors, fit Sabine, ni vous, ni lui.

Et elle sortit sur cette parole, brusquement.

X. — VERS LA CATASTROPHE *(suite)*

Depuis combien de temps sa belle-fille avait-elle quitté la chambre quand son fils y entra, Mme Vialis n'aurait pas su le dire. La terrible phrase « ... et à m'en aller avec elle » retentissait dans tout son être comme jadis le glas de l'enterrement de son mari, et elle demeurait dans un fauteuil, immobile, fixant le tapis avec des prunelles d'hallucinée. C'était une carpette de Smyrne, presque du même dessin que celle qui garnissait le plancher du cabinet de travail de la rue Saint-Dominique. L'identité de l'origine expliquait cette ressemblance, mais la malheureuse mère était dans une de ces minutes où les plus simples hasards prennent un caractère d'avertissement. Que Sabine exécutât sa menace, qu'elle révélât à son mari la vérité sur la naissance de l'enfant, qu'elle quittât la maison, l'abandonné aurait-il la force de supporter ce coup? Dans l'éclair affolant d'une vision prémonitoire, la mère l'apercevait, étendu là, devant elle, le front troué d'une balle, s'étant tué comme jadis son père... Ce lui fut un saisissement de le regarder debout auprès d'elle et d'entendre sa voix :

— J'ai vu Sabine sortir, et le domestique m'a dit que tu étais là. J'ai compris que tu avais voulu lui parler, et j'ai eu peur.

— De quoi, mon petit? répondit-elle, en retrouvant la force de sourire.

— Mais de votre conversation. Quand elle a traversé le *hall*

tout à l'heure, j'ai reconnu le bruit de son pas. J'ai ouvert la porte de ma chambre. Elle n'y a pas pris garde. Elle ne m'a pas aperçu. Ça vaut mieux. Elle avait l'air tellement irritée. Je t'avais tant demandé de la ménager!

— Nous avons à peine causé. Elle était pressée. Elle avait des courses à faire.

— Alors, maman, pourquoi restais-tu là seule et si triste? Car tu avais l'air si triste!... Ne me dis pas le contraire.

— Mais oui, mon ami, de cette situation. Aux quelques mots que nous avons échangés, en effet, j'ai senti Sabine très nerveuse. J'en ai conclu que tu ne sais pas bien lui montrer ton affection. Il faut être très doux, très tendre avec elle, très patient. Surtout... — une vieille maman peut parler à son fils de ce dont personne ne pourrait lui parler, — quand on a laissé s'établir dans la vie conjugale un de ces divorces comme celui-là, la simple expression d'un désir d'une reprise d'intimité doit être si prudente, si délicate! Une femme a des susceptibilités, des pudeurs, que vous autres, hommes, vous ne soupçonnez pas toujours.

— Je suivrai ton conseil, maman, dit Jean-Marie. Hélas! Il me prouve trop que j'ai raison et que tu sais que j'ai raison : Sabine ne m'aime pas. Mais c'est déjà un tel bonheur pour moi qu'elle n'en aime pas un autre, et que tu aies retrouvé la ressemblance de Juliette sur le portrait de la vieille grand-tante!

Ç'avait été une des ruses employées par la mère. Elle avait montré à son fils, la veille, un de ces daguerréotypes, comme on en faisait au début de la photographie, où les traits s'estompent avec le temps au point de devenir quasi méconnaissables. Le jaloux s'était laissé suggérer que certains traits de la petite fille se retrouvaient, en effet, sur cette obscure plaque de verre, tant était fort son besoin de secouer l'obsession. Elle le travaillait toujours à son insu, car il interrogea :

— Sabine ne t'a pas dit pourquoi elle sortait?

— Tu ne vas pas redevenir jaloux, mon ami!... dit la mère.

— Oh non! je te promets... — Et avec un demi-sourire qui lui rendit, pour une seconde, sa physionomie de petit garçon : — Maman, je ne le ferai plus... — Puis, sérieux, presque solennel : — Comment veux-tu que je me défie encore de ma femme, quand tu me dis, toi, de croire en elle?

Il ne se doutait pas, en parlant ainsi, qu'il enfonçait un glaive dans le cœur de sa mère, et qu'elle se demandait, à la même seconde, avec angoisse :

« Où allait-elle, en effet? Elle ne peut cependant pas vouloir revoir ce Saintenois après ce qu'elle sait ! »

C'était pourtant vers « ce Saintenois » que courait la jeune femme, ou du moins vers ce qu'elle pouvait avoir de lui en ce moment, vers ce billet fièvreusement désiré, à peine espéré. Le bureau de poste que les amants avaient choisi, pour leur correspondance clandestine, comme le plus sûr et le plus discret par son éloignement de leurs deux logis, était situé rue Dufrénoy, entre l'avenue Victor-Hugo et les fortifications. La main de Sabine tremblait pour prendre la lettre que lui tendit le préposé à la poste restante, quand elle eut donné les initiales convenues. Son émotion était si vive qu'elle dut s'appuyer au mur, une fois sortie du bureau, avant d'ouvrir l'enveloppe qui ne contenait que quelques lignes, — mais quelles lignes!

« Je t'adore, mon unique amour, et je m'en vais : quoi qu'on te raconte sur moi, — car on va potiner maintenant! — rappelle-toi que je t'ai dit la vérité, toute la vérité. Certes j'ai été bien coupable en faisant ce que j'ai fait. Mais je l'ai fait parce que je t'aimais passionnément, follement. Ce que je sens, en quittant cette ville où je te laisse, toi et l'enfant, est inexprimable. Mais j'aurai du courage. Adieu, chère mienne. »

« Comme il est brave, et comme il m'aime! » pensait-elle en recommençant de marcher, le sang réchauffé dans ce frileux matin d'automne, par une impression soudaine et puissante de plénitude intérieure. Saintenois venait de lui écrire précisément les mots dont elle avait besoin pour se prouver une fois de plus, surtout en se rappelant les propos entendus au dîner de la veille, que ce déchu, ce paria, — rien que son départ le faisait tel, — méritait encore d'être préféré. Tout d'un coup, et par un mouvement instinctif, presque inconscient à force d'être rapide et irraisonné, une idée la saisit, celle d'aller chez l'homme d'affaires auquel les Vialis confiaient le soin de leurs intérêts, la gérance de leurs immeubles, l'administration de leurs terres, la surveillance de leur porte-

feuille. Son mari mettait un point d'honneur à laisser là un compte ouvert à sa femme. Elle n'en avait d'ailleurs jamais abusé. Comme toutes les vraies passionnées, elle était totalement exempte de ce défaut de vanité, le grand principe de ruine pour les femmes de son rang. Une demi-heure plus tard, elle sonnait à la porte de l'appartement qu'occupait, rue du Mont-Thabor, l'agence dirigée par M. Margeret. C'était le nom de l'homme d'affaires, qui avait débuté, comme employé, dans les bureaux de M. Lancelot et l'avait connue petite fille. C'était aujourd'hui un vieillard, tout menu, tout frêle, dont les moindres façons disaient la minutie. Méticuleux de tempérament, le métier avait exagéré cette qualité jusqu'au défaut. Il gardait à son patron une reconnaissance qu'il reportait sur Sabine, et qui se traduisait, presque professionnellement, par des conseils de Bourse, qu'elle recevait d'ordinaire d'une oreille indifférente. Aujourd'hui, elle les écoutait avec une attention dont le motif eût bien étonné celui qui les donnait, s'il avait pu lire dans la pensée de sa jolie cliente :

« Pourquoi Georges ne m'a-t-il pas parlé ? songeait-elle. Si j'avais su qu'il spéculait, je l'aurais envoyé à ce brave Margeret. Nous n'en serions pas où nous en sommes. »

— Vous avez soixante-dix-sept mille francs et quatre-vingts centimes de disponibilités, Madame, disait le vieillard. Tenez... — Et il avisait un journal de finance placé à la portée de sa main : — Regardez vous-même ce que fait aujourd'hui la valeur que je vous recommandais à votre dernière visite, il y a trois mois. Elle était à quatre cent deux, vous vous rappelez? Elle est à cinq cent vingt-quatre. Calculez ce que seraient devenus vos soixante-dix-sept mille francs, si vous m'aviez laissé les manœuvrer dans ce sens-là... Heureusement, M. Vialis a plus de confiance que vous dans mes avis. Il vous aura peut-être dit que je lui ai parlé d'un placement plus intéressant encore... Savez-vous s'il a l'intention de venir me voir aujourd'hui ou demain? Il m'avait fixé un de ces deux jours.

— Non, répondit-elle. Je me suis trouvée passer dans votre rue, par hasard, et comme j'avais besoin d'un peu d'argent...

— A votre service, madame. Combien voulez-vous?

— Douze mille francs, dit-elle.

On l'a compris : cette course chez l'agent d'affaires était un commencement de préparation pour son départ. Elle était

venue, en réalité, prendre une somme beaucoup plus forte. Mais Margeret, qui ne soupçonnait rien du drame de son ménage, parlerait certainement à son mari de cette visite. Un chiffre trop gros étonnerait sa prudence. Qu'il le mentionnât dans cet entretien, et ce pouvait être plus tard l'occasion d'un interrogatoire aussi pénible qu'inutile :

« C'est assez pour le départ, songeait-elle, en s'en allant, la liasse des billets de banque serrée dans son petit sac avec la chère lettre de son Georges. Ensuite, j'aurai mes bijoux. »

Le projet se précisait. Comme il arrive, quand nous différons avec regret, et pour des raisons extérieures, l'exécution d'une volonté bien arrêtée dans notre esprit, chaque incident devait, ce jour-là et ceux qui suivirent, lui fournir des raisons déterminantes, ou mieux des prétextes à hâter sa fuite. Ce fut d'abord, dès sa rentrée et durant le déjeuner, la gentillesse, comme repentante, de Jean-Marie. Il devait dire, cet après-midi même, à sa mère :

— J'ai suivi ton conseil, maman. J'ai le sentiment qu'en m'humiliant, car un homme s'humilie en demandant pardon des torts qu'il n'a pas, je la blesse encore plus que si je la brutalisais.

Le mari amoureux et malheureux y voyait juste. A le retrouver si doux, si bon, si résigné à tout subir d'elle, Sabine s'était irritée. Malgré ses égarements, elle avait une nature trop haute pour ne pas souffrir d'une générosité qu'elle ne pensait plus à juger ridicule. Elle eût préféré, — il l'avait deviné, — la dure inquisition de la jalousie ou la grossière bestialité du désir, qui l'auraient justifiée à ses propres yeux. Et, comparant cette attitude d'aujourd'hui à celle de la veille, elle se répétait : « C'est pire ! c'est pire ! » seule dans sa voiture qui la conduisait place Vendôme, chez son bijoutier ; elle portait dans son petit sac maintenant le collier de perles refusé par Saintenois, et toute une parure de diamants. Là encore, comme à l'agence Margeret, elle risquait que sa démarche fût connue de son mari et provoquât une enquête. Elle avait une explication toute trouvée qu'elle donna d'ailleurs au marchand, convoqué la veille pour un autre motif : faire estimer ces perles et ces diamants sous prétexte d'un troc projeté :

« J'ai donc là deux cent mille francs..., » se disait-elle, remon-

tée dans sa voiture. Le joaillier avait attribué cette valeur aux bijoux : « Au bas mot, » avait-il ajouté. Et, continuant son monologue, Sabine se disait encore : « C'est de quoi attendre le règlement de ma fortune personnelle. Il faudra bien que l'on m'en rende la libre disposition. Et puis Jean-Marie n'est pas homme à chicaner sur ce point. » Elle se surprit à estimer son mari pour cette délicatesse de cœur dont elle lui avait voulu, deux heures auparavant, et, trouvant dans cette estime même un prétexte à brusquer cette fuite si passionnément souhaitée : — « Raison de plus pour ne pas lui jouer plus longtemps une comédie qui n'a plus de sens. C'était pour Georges que je mentais, par scrupule de lui prendre toute sa vie. En lui donnant la mienne maintenant, je ne lui prendrai plus rien, puisqu'il n'a plus rien. Si. Il m'aura. »

Elle avait emporté de chez elle une lettre écrite pour son amant. Comme elle passait devant un bureau de poste, elle descendit de sa voiture, et vint à la boîte. Elle introduisit l'enveloppe dans la fente, et elle hésita une minute avant de la lâcher. « Si je la rouvrais, songeait-elle, pour ajouter : j'arrive demain?... Mais non... » Et laissant tomber la lettre dans la boîte : « Non, puisqu'il veut que j'attende... A quoi bon!... Mais ce sera court. » L'idée de ce très prochain départ la travaillait si profondément qu'elle en continuait les préparatifs d'une manière quasi automatique. De même qu'elle était allée, le matin, chez l'homme d'affaires, et chez le bijoutier après le déjeuner, impulsivement, elle entrait dans des boutiques acheter de menus objets en vue du voyage : un petit nécessaire pour sa fille, des rouleaux de cuir pour des louis d'or, une trousse de pharmacie portative. Elle passa chez le fourreur, demanda que les manteaux d'hiver, qu'elle avait là pour l'enfant et pour elle, lui fussent expédiés à Londres, à l'adresse d'un hôtel où elle comptait descendre. Elle se munit, chez un changeur, de banknotes anglaises. Ces diverses actions, c'était son désir se réalisant déjà. Elle en éprouvait comme un apaisement, qui ne devait pas durer.

— Je ne sortirai plus que pour le dîner, avait-elle dit à son cocher, en rentrant rue de Villejust. Soyez là à huit heures moins le quart.

Elle comptait procéder, comme Saintenois la veille, au ran-

gement de ses papiers. Elle fut sur le point de condamner sa porte. La fierté l'en empêcha. C'était son habitude de recevoir, quand elle goûtait chez elle, et aucun de ses familiers ne l'ignorait. « Si l'on parle de l'histoire de Georges, se dit-elle, il ne faut pas que j'aie l'air d'avoir peur. » Mais en parlait-on déjà, de cette histoire? Une curiosité la poignait de le savoir. Elle allait être bientôt renseignée. Elle venait à peine de donner un regard à la dînette de ses enfants et de s'asseoir elle-même dans son petit salon, près de la table à thé, que le domestique introduisit un visiteur qui ne pouvait être qu'un messager du « potin » annoncé par le billet de Saintenois. Elle le devina aussitôt, à son demi-sourire associé pour elle à un souvenir odieux. C'était Maxime de Portille, un camarade de club de ce même Saintenois et de Jean-Marie, l'un des viveurs élégants du Paris d'alors. Portille avait fait la cour à Sabine, autrefois. Un jour, il avait été si hardi avec elle, dans cette même pièce, qu'elle avait dû sonner, pour le faire partir, en alléguant, elle, une sortie forcée. Leurs relations, depuis, étaient aussi distantes que correctes. La physionomie de cet homme, connu pour ses bonnes fortunes, avait d'ordinaire cette expression d'arrogance féline habituelle aux gens de cette sorte. En ce moment, elle était froidement méchante. Que Portille lui gardât une féroce rancune de son échec, Sabine le savait, et aussi qu'il haïssait dans Saintenois un rival préféré. Il était trop évident qu'il venait savourer sa vengeance. Le temps de lui offrir du thé, comme si de rien n'était, deux femmes entraient, la jeune Mme Machault, et la beaucoup moins jeune Mme Ethorel, arrivées elles aussi, — Sabine le comprit tout de suite, — pour la regarder souffrir : « Vous ne verrez rien, mes bonnes amies, » se disait-elle, tout en les servant l'une et l'autre avec sa bonne grâce accoutumée.

— Vous savez ce qu'on raconte de Saintenois? interrogea Mme Ethorel en tendant sa tasse, et comme Sabine faisait le geste de lui présenter le pot de crème : — Non, une tranche de citron plutôt.

— Oui, ma chère Sabine, insista Mme Machault, il paraît... Dieu! que votre thé est bon! Où l'achetez-vous?... Il paraît qu'il a été pris, trichant au jeu.

— Vous n'y êtes pas, mesdames, rectifia Portille, je sors de chez Casal, notre président, qui nous avait convoqués, quelques membres du comité, pour nous consulter, avant la séance qui a

lieu demain, sur la conduite à tenir. Je suis donc renseigné de première. Notre Saintenois n'a pas triché, ma chère Cécile. — Il s'adressait à Mme Machault, avec laquelle il avait été du dernier bien, ce que le fat avait soin de souligner, en l'appelant de son petit nom. — Le gaillard a fait mieux. Il a tapé la caisse des jeux de cinquante mille francs en donnant à notre benêt de caissier, qui l'a accepté, un chèque sans provision. Il les a joués, ces cinquante mille francs, et perdus. Puis il a levé le pied, en écrivant à Casal une lettre monumentale. Il y fait encore le faraud. Il parle de son honneur. Il remboursera le Cercle, capital et intérêts compris... plus tard, quand il se sera réhabilité... par le travail... en Amérique, naturellement!... C'est un peu vieux jeu, le coup du ranch...

— Quand on pense à son père! interjeta Mme Ethorel. C'est heureux qu'il soit mort, ce pauvre général!...

— Mais Jean-Marie qui était tellement son ami, demanda Cécile Machault, qu'est-ce qu'il en dit, ma chère Sabine?...

Un Indien, attaché au poteau de guerre, n'a pas plus d'impassibilité que n'en a une femme qui aime, pour défendre le secret de ses bonheurs ou de ses désespoirs contre les inquisitions et les hostilités de salon. Sabine, qui prenait elle-même son thé, répondit simplement, entre deux gorgées :

— Il ne m'en a pas encore parlé... Et, changeant brusquement de sujet de conversation :

— A propos du Cercle, savez-vous, Portille, à quelle date on a fixé définitivement la soirée de musique?

— Elle est joliment forte, notre belle amie, disait Cécile Machault, un quart d'heure plus tard, en sortant avec Mme Ethorel et Portille... Les deux femmes et le jeune homme avaient essayé, à plusieurs reprises, de mentionner de nouveau le nom de Saintenois, sans que jamais Sabine s'interrompît de causer légèrement et de sourire.

— Elle en avait peut-être assez de son Georges, fit Mme Ethorel.

— Peut-être bien aussi, insinua Portille en ricanant, que les cinquante mille francs étaient pour elle...

— Pour elle? s'écria Cécile Machault. Mais vous êtes fou, Maxime!

— Est-ce qu'on connaît jamais le vrai budget d'une femme? reprit Portille.

— Mais puisqu'il les a joués et perdus?

— Il a peut-être voulu les rattraper après les avoir donnés...

— A-t-il la dent dure, notre Maxime! disait Mme Ethorel après que Portille eut pris congé sur cette calomnie, — aussi abominable qu'extravagante. Mais, c'est le cas de rappeler la phrase célèbre : il en reste toujours quelque chose.

— C'est vrai qu'il est rosse, fit Cécile Machault, mais si drôle. — Puis, penchant sa jolie tête : — Pauvre Saintenois! Sabine n'est pas chic de l'avoir laissé sombrer. Un amant qui doit cinquante mille francs et que l'on ne sauve pas, avec ses bijoux!...

— Non, ce n'est pas chic, répéta Mme Ethorel, et sentimentalement : — Ah! ma chère Cécile, comme c'est rare, le cœur!

« Et voilà le monde! pensait Sabine restée seule, pendant que ces propos s'échangeaient sur le trottoir de sa rue. Ce Portille qui ne me pardonne pas de ne pas m'avoir mise sur sa liste ; cette petite Machault qui m'en veut de ce qu'elle a été coquette avec Georges qui n'a pas voulu d'elle; cette vieille Ethorel qui me déteste parce que je suis jeune et que je suis aimée... Car elle le sait bien, et eux aussi le savent bien, que Georges m'aime. Non. Ils ne m'ont pas vue souffrir, et ils n'étaient venus que pour ça... Quels misérables, et les autres seront pires... Allons! Il faut se cuirasser pour ce soir. » — Elle pensait à son dîner en ville, et aux autres tortionnaires qu'elle rencontrerait! — « Il n'y a que Jean-Marie, pensait-elle encore, qui se fera un scrupule de me dire du mal de Saintenois, parce que c'était son ami et qu'il se reproche certainement d'en avoir été jaloux, depuis que sa mère l'a rassuré. » De nouveau, l'idée de la générosité de son mari lui fit mal, plus mal que la méchanceté de ses visiteurs de tout à l'heure. La phrase qu'elle s'était déjà prononcée si souvent, depuis la veille, lui revint aux lèvres : « Ça sera court!... Mais lui? » — Elle évoquait l'absent maintenant. — « Mon pauvre Georges! Il y a vingt-quatre heures qu'il est parti. Où est-il? Que fait-il? Je le saurai demain par sa lettre. »

Elle n'allait vivre, durant cette soirée passée tout entière à subir des phrases perfides et à double entente, que soutenue par cette espérance : la lettre du lendemain. Au degré de passion

où elle était montée, l'attente devient une sorte d'anesthésique. Les gens avec qui elle dînait et ceux qui venaient après le dîner parlaient tous de l'amant qui lui tenait si profondément au cœur. Elle les écoutait multiplier sur le déchu les commentaires malveillants et les anecdotes inexactes avec cette excitation que soulève toujours dans une société le plus récent scandale. Chacun veut être au courant. Chacun l'interprète et le juge. Sabine, très regardée, très visée, demeurait aussi indifférente que peut l'être, à la palpation du chirurgien, un patient piqué à la cocaïne. Seule la délicatesse de Jean, trop conforme à ce qu'elle avait prévu, la toucha jusqu'à l'attendrissement. Elle l'entendit, dans un groupe, défendre le malheureux Saintenois, affirmer sa bonne foi et qu'il paierait comme il avait promis dans sa lettre à Casal, soutenir qu'une heure d'égarement n'abolit pas un passé de courage et d'honneur, comme celui de l'officier d'Afrique et d'Indo-Chine. Enfin par chevalerie, — Sabine s'en rendait compte, — il disait de celui dont il avait été si douloureusement, si légitimement jaloux, les mots qu'elle aurait criés, elle-même, à ces justiciers de salons, si elle en avait eu le droit. — Pour la première fois, la femme adultère sentait ce qu'il y a de tragique, mais aussi de noble et de haut, dans la confiance d'un généreux cœur trahi, et quand, rentrés chez eux, ils se quittèrent, elle et son mari, sur le seuil de sa chambre à coucher, pour un peu elle se serait mise à ses genoux et lui aurait demandé pardon. Elle pouvait au moins lui dire des paroles de sympathie. Le souvenir de la nuit précédente les figea sur ses lèvres. Mais ses sentiments, une fois seule, n'étaient plus ceux de la veille. Par un retournement d'esprit si fréquent dans les ruptures, les qualités de cet homme, qu'elle était résolue à quitter pour toujours, lui apparaissaient dans leur vraie lumière, après qu'elle les avait méconnues des années, pour ne voir de lui que ses défauts. Cet hésitant, cet incertain, cet anxieux avait tout naturellement une grande manière de sentir; son manque d'affirmation personnelle était la rançon d'une délicatesse presque morbide, mais si fine! Ce cœur dont elle n'avait su rien faire s'était donné à elle avec tant de vérité! Au moment de lui infliger le coup le plus cruel qu'il pût recevoir, la souffrance de son propre amour la rendait pitoyable envers l'amour qu'elle lui inspirait. Pour la première fois aussi, elle éprouvait le remords qui avait été celui de Saintenois devant l'offre d'argent de l'ami trompé, cette horreur de mentir à quel-

qu'un de si loyal. Ce remords, par un autre détour de sensibilité, la raidissait encore dans son intention grandissante de brusquer son départ, — et elle n'était qu'à la fin de la première journée de séparation !

Elle s'était endormie sur le malaise causé par son revirement à l'égard de son mari. Ce malaise grandit, quand elle se réveilla le lendemain, qui devait être la seconde journée, sous le coup d'une autre impression, facile à prévoir. Il n'y avait pas que son mari dans sa vie, il y avait son fils. Saintenois le lui avait rappelé, et, tout de suite, elle s'était cabrée, avec la sensation, — elle l'avait avoué, — d'une anomalie dans ses réactions vis à vis de cet enfant, qualifiée par elle-même de monstrueuse. Elle était simplement dans la sinistre logique de sa faute. Depuis qu'elle lui avait donné une sœur illégitime, elle lui en voulait d'avoir été conçu dans des baisers qui n'étaient pas ceux de son amant, ou plutôt, elle s'en voulait à elle-même. Si la maîtresse en elle avait ainsi contrarié sans cesse et paralysé la mère, elle ne l'avait pas tuée. Sa tendresse instinctive demeurait vivace à travers ce trouble, et cette tendresse allait s'émouvoir presque animalement à l'occasion du plus banal incident. Mais dans les heures qui précèdent un acte, tel que celui qu'elle méditait, les moindres événements prennent une signification poignante, par la clarté qu'ils projettent sur l'avenir. Ce matin donc du second jour, Juliette et René étaient venus, comme d'habitude, embrasser leur mère au lit. Ses doigts caressaient les boucles de leurs cheveux, quand elle se mit tout à coup à songer qu'une de ces deux petites têtes frémissantes serait bientôt orpheline. Dans un irrésistible élan, elle la saisit de ses deux mains, cette tête, et elle l'embrassa passionnément. Le garçonnet regarda sa mère alors, d'un regard qui était celui de son père. Quelle épouvante eût bouleversé la mère coupable, si elle avait su que c'était aussi le regard du grand père et que ce grand père s'était tué! Par bonheur, ou par malheur, car cet avertissement eût sans doute arrêté son fatal dessein, elle ignorait la menace qu'enveloppait cet indice de la pire des hérédités. Elle en savait assez cependant sur les côtés maladifs du caractère de son mari pour se rendre compte que René avait aussi en lui cette disposition à souffrir, cette tendance aux hémorragies de la sensibilité, comme elle avait entendu s'exprimer Vernat, lors-

qu'elle l'avait encore pour médecin, au chevet de l'enfant. Quel coup allait-elle porter, en l'abandonnant, à cette petite âme sans défense, et qui ne soupçonnait rien de cette destinée en marche vers lui ! « Mais cette destinée, c'est toi, disait sa conscience à Sabine, c'est ta volonté. » Ce reproche de la voix intérieure lui fut si insupportable qu'elle congédia soudain les deux enfants, pour mettre entre elle et cette émotion, à défaut de la présence de son amant, une feuille de papier touchée par lui, son écriture, la lettre qu'il avait dû lui envoyer la veille. Elle en avait besoin comme d'un cordial, pour retrouver toute son énergie.

« Oui, se disait-elle en s'habillant, il est arrivé à Londres, hier matin. Sitôt à l'hôtel, ne pouvant pas me télégraphier, il m'a écrit, et certainement à temps pour le courrier. Je vais savoir comment il a voyagé, ce qu'il pense... Ah ! s'il pouvait m'avoir demandé de venir, comme j'irais !... »

C'est dans ces sentiments qu'elle franchissait, avant dix heures, la porte du bureau de la rue Dufrénoy. L'employé la reconnut bien, et il alla tout de suite au casier de la poste restante, avec un sourire de demi-complicité, puis, revenant les mains vides :

— Je n'ai rien pour vous, ce matin, madame.

— Le courrier d'Angleterre a donc manqué ? osa-t-elle demander.

— Non, madame. Il est arrivé et il a été trié.

Deux heures plus tard, elle retournait au même bureau pour recevoir la même réponse, et la même réponse encore au commencement et à la fin de l'après-midi. Que se passait-il ? Cet amant passionné, qui la serrait contre lui avec cette frénésie trois jours auparavant, ne pouvait pourtant pas l'avoir oubliée ? Elle le connaissait trop pour supposer qu'il jouât avec elle, et il la connaissait trop lui-même pour ne pas savoir qu'en se taisant, il la désespérait. Il ne s'agissait plus maintenant pour Sabine des reproches de sa conscience devant la bonté de son mari, ni de ses remords devant la nervosité de son fils. Cette absence de lettre durant cette seconde journée l'angoissait de minute en minute, et cependant elle vaquait à ses occupations du monde, elle faisait des visites, entrait dans des magasins. On lui parlait, elle répondait, et toutes sortes d'imaginations l'assiégeaient. Saintenois avait-il été la victime d'un accident de train ou de

bateau? Non, des journaux en auraient parlé. Une maladie subite le terrassait-elle? Elle l'avait quitté si énergique, si plein de vie! Elle voulut se forcer à croire à une simple erreur de service.

— Si demain je n'ai pas de lettre, je lui télégraphierai, se dit-elle.

Le lendemain, pas de lettre encore. Elle télégraphie. Pas de réponse. Autre dépêche, même silence. C'était le quatrième jour maintenant, et déjà elle commençait à ne plus pouvoir supporter ses devoirs de société. Ce quatrième jour, puis le cinquième, elle les passa tout entiers à marcher droit devant elle, en proie à cette fièvre de l'incertitude qui produit sur la pensée ce morbide effet tantôt d'allonger, tantôt de raccourcir étrangement notre sens du temps. D'innombrables possibilités surgissent dans l'esprit, et le remplissent de visions qui se remplacent les unes les autres, dans un tourbillonnement tel que nous allons et venons comme en un rêve. La succession trop rapide des images ne peut plus servir de mesure à la durée. Une semaine entière ne s'était pas écoulée depuis l'instant où elle se retournait sur le seuil de la salle à manger de la rue Fortuny, pour dire à Saintenois : « Au revoir, là-bas! » et il lui semblait que des mois et des mois la séparaient de cet adieu, et après chaque nouvelle tentative inutile à ce bureau de la rue Dufrénoy où tous les employés la connaissaient de vue maintenant et la regardaient, ceux-ci avec pitié, d'autres avec ironie, elle s'en revenait, plus incapable de rester davantage dans cette totale ignorance, dans cette nuit, dans cette mort.

Deux témoins étaient là, trop avertis pour que cet état de maladive surexcitation nerveuse échappât à leur réflexion : Jean-Marie et sa mère. Sabine les avait si complètement oubliés, depuis qu'elle s'hypnotisait sur cette absence de nouvelles, l'idée fixe l'isolait de sa propre vie si complètement qu'elle demeura toute saisie, un matin, celui du sixième jour, et comme elle rentrait d'une de ces inutiles courses à la poste restante, de trouver dans son petit salon Mme Vialis qui l'attendait. Elles n'avaient plus eu de conversation intime depuis qu'elles s'étaient affrontées, l'une épouvantée, l'autre menaçante. C'est qu'alors Sabine s'était retournée, contre une intrusion quelconque dans sa vie sentimentale, avec toute la force de son amour, heureux,

malgré l'épreuve, par l'espérance. Épuisée maintenant par l'usure de cette semaine d'une impuissante attente, il ne lui restait plus que l'énergie du mutisme qui ne discute pas et du reploiement qui se dérobe. Elle écouta donc sa belle-mère avec une morne passivité dont celle-ci s'inquiéta aussitôt plus que de l'irascible résistance d'auparavant. Elle ne s'y trompait point : cette torpeur annonçait un lendemain plus redoutable et plus obscur.

— Sabine, commença-t-elle d'autant plus doucement, laissez-moi vous remercier de n'avoir rien dit à Jean-Marie qui pût le remettre sur le chemin du soupçon. J'ai vu là une preuve de plus que j'avais raison, je vous le disais l'autre jour, de croire que vous gardez intact en vous le sens de l'honneur. J'y fais appel derechef, en vous conjurant de dominer un peu, si c'est possible, un chagrin que je comprends. Je ne serais pas femme, si je ne sentais pas ce qu'il y a d'affreux dans une déception comme celle que vous venez de subir. Mais pensez à vos enfants. Jean-Marie s'inquiète de nouveau. Il ne peut pas ne pas s'inquiéter. Vous souffrez, et il le voit. Il vous aime. Pensez qu'il a été jaloux, follement jaloux. Réfléchissez que votre visible tristesse coïncide avec le désastre et l'absence de celui dont il était jaloux. Il ne m'a pas dit qu'il rapprochait ces deux faits, remarquez. Il en est encore à croire que vous lui en voulez de... — Elle hésita, puis courageuse : — Je ne serais pas femme non plus, si je ne comprenais pas votre sauvagerie, en ce moment, et je vous en estime. Elle est la preuve d'une sincérité dans un passé qu'il faut pourtant que vous considériez comme tout à fait aboli. Car il l'est. Jean-Marie m'a bien promis d'être avec vous tel que vous désirez qu'il soit. Ce que je vous demande, c'est de ne pas réveiller sa jalousie. Vous la réveillerez, c'est inévitable, si vous ne lui cachez pas une tristesse dont même vos enfants s'aperçoivent. « Pourquoi maman pleure-t-elle toute seule ? » m'a dit René hier. Heureusement son père était absent. Pensez à ce pauvre petit, pensez à votre fille, Sabine. La jalousie de Jean-Marie éveillée, c'est le drame chez vous, c'est la séparation, votre fils sans mère, et votre fille... Vous ne vous la laisserez pas prendre... Alors... — Et dans le cri du dévouement maternel exalté jusqu'au martyre : — Quand vous vous sentirez trop malheureuse, venez chez moi, vous me parlerez. Je vous plaindrai. Vous pleurerez. Mais pas devant lui !... Devant lui ayez la force

de sourire, par pitié, pour vos enfants, pour moi, pour lui!...

L'angoisse des vingt-sept années, tendues tout entières dans la terreur de l'effroyable hérédité, frémissait sous ces paroles, prononcées d'une bouche tremblante. Cette offre d'une sympathie qui dépassait la demi-complicité du silence était si extraordinaire que Sabine entrevit le mystère enseveli dans les profondeurs de cette âme. Elle avait toujours entendu donner à la mort subite du père de son mari l'explication que la brutalité des phénomènes cardiaques suggère si naturellement dans le cas où l'on veut cacher un suicide : la rupture d'un anévrisme. La mère craignait-elle qu'une émotion trop forte n'infligeât à son fils un accident pareil? Rien dans la santé du jeune homme n'autorisait un pronostic de cet ordre. Mme Vialis, que sa belle-fille qualifiait volontiers d'originale, ne pouvait nourrir une telle crainte, que par une de ces illusions imaginatives pour lesquelles on n'a pas de vraie charité quand on saigne, comme Sabine en ce moment, d'une plaie ouverte au vif de la chair.

— J'essaierai de faire ce que vous me demandez, répondit-elle simplement ; et pour couper court à cette scène d'attendrissement : — J'ai été très ébranlée ces jours-ci. Vous me dites que vous comprenez mon chagrin, et je vous remercie de m'en plaindre. Comprenez aussi que d'en parler et d'en entendre parler me fait mal, et même de penser seulement que quelqu'un y pense.

La belle-mère n'insista pas. Sabine disait la vérité. De se sentir de nouveau regardée, épiée, venait de lui être un supplice. Cette impression d'une surveillance aux aguets tout autour d'elle, s'accrut encore d'une phrase que lui dit son mari, quand ils se séparèrent pour la nuit, à la rentrée d'un dîner en ville, — le cinquième de cette cruelle semaine, — où elle n'avait, malgré sa promesse, littéralement pas eu la force de causer avec ses voisins. Elle s'était retirée très tôt, sous le prétexte d'une migraine. Il l'avait, lui, accompagnée sans qu'un mot fût échangé entre eux. Puis, lui prenant la main, sur le seuil de sa chambre :

— Maman, fit-il, a causé avec vous ce matin, Sabine. Je sais par elle que vous désirez n'être plus pour moi qu'une amie. Ne pouvez-vous pas permettre alors que je sois en effet votre ami, mais un véritable ami?... On cause avec un ami. On se raconte... — Il cherchait ses mots, en fixant sur sa femme des yeux dont l'inquiétude démentait le timbre intimidé de sa voix :

— Quand on a des peines, on les lui confie. On le laisse au moins les deviner...

— Mais, interrompit-elle vivement, où avez-vous pris que j'avais des peines? Mes nerfs ne sont pas en très bon état, voilà tout. C'est ridicule, mais ça passera... Allons, à demain. Pour une fois que je peux me coucher tôt, ne me gâtez pas mon sommeil...

Il était tout gâté, ce sommeil. Le doute n'était pas possible, et sa belle-mère avait deviné juste : son mari était à la veille de redevenir jaloux. Le désespoir de Sabine avait trop évidemment trahi son secret. Elle avait vu l'image de Saintenois passer dans ces prunelles anxieuses. « C'est le drame chez vous, » avait encore dit la belle-mère. Pourquoi l'attendre? Quand son amant avait exigé qu'elle rentrât, — car il l'avait exigé, — il supposait qu'elle retrouverait une vie, douloureuse, mais vivable. Il interprétait la visite de Jean-Marie et son offre comme une preuve qu'il ignorait tout et que la mère n'avait pas parlé. Son silence même, depuis son départ, l'attestait : il la croyait à l'abri de ce côté-là. Sinon, l'aurait-il laissée sans soutien dans une lutte soutenue à cause de lui? S'il savait, ne lui écrirait-il pas qu'elle vînt se réfugier auprès de lui, qu'il l'attendait?... Pourquoi elle-même ne lui avait-elle pas appris tout de suite la vérité de sa situation? Elle n'avait pas cessé, durant toute cette semaine, de lui envoyer une lettre quotidienne, qui n'était qu'une plainte sans révolte, une supplication qu'il lui donnât enfin un signe d'existence. De son mari, pas un mot, ne voulant ni mentir, ni dénoncer une tentative de rapprochement qui l'atteignait dans sa pudeur d'amoureuse. Maintenant, il fallait qu'il apprît tout et pourquoi elle ne supportait pas plus longtemps le retard imposé. Elle s'était couchée. Elle se releva pour s'asseoir à son bureau et elle commença de l'écrire, cette lettre d'une sincérité absolue et qui annonçait sa toute prochaine arrivée. Quand elle l'eut terminée, elle la relut, et elle la jeta au feu.

« A celle-là non plus, il ne répondrait pas, » songeait-elle, et tout haut, elle se prononça la phrase qu'il avait comme dressée entre eux lors de leur conversation d'adieu : — « Il y a ta fortune!... »

A travers les vingt hypothèses, formées et rejetées tour à tour durant ces journées d'une si lancinante expectative, une

seule avait fini par faire certitude, et celle-là était la vraie. Les moindres détails de cet adieu lui étaient si présents! Elle revoyait Saintenois et son expression révoltée, quand elle lui avait parlé d'argent.

« C'est sa fierté, » s'était-elle dit, qui l'empêche de m'écrire. — Couchée de nouveau dans son lit et toutes lumières éteintes, elle se répéta : « Oui, c'est sa fierté. Il met un point d'honneur à me laisser absolument libre. Il ne veut pas avoir fait un geste qui m'appelle, parce que je suis riche et qu'il est pauvre. Ce que je lui ai offert pourtant, de vivre à l'étranger de la même vie qu'ici, moi de mon côté et lui travaillant, c'est la vérité. Il continue de résister. A cause du monde? Mais est-ce que ça compte, le monde, quand on s'aime? Par scrupule à mon égard? Mais puisque c'est moi qui l'aurais voulu, moi qui l'aurai forcé... Ah! quand je serai là, il faudra bien qu'il me garde. Je n'aurai plus que lui. Je n'ai déjà plus que lui. Ici demain, ce sera la guerre. Non. Il faut partir, et demain ce sera la liberté, le bonheur, là-bas, à moins que son silence ne signifie qu'il a changé. Hé bien! s'il a changé, je le saurai. Ce sera moins dur que cette incertitude. Mais je n'en ai pas, d'incertitude. Il n'a pas changé... »

Sa résolution était prise et nette, cette fois, définitive. Plus d'atermoiement. Elle quitterait Paris le jour même. A cinq heures du matin, après un court, mais profond sommeil, celui qui suit les crises d'anxiété, une fois finies, elle se releva pour chercher dans l'armoire de son cabinet de toilette son nécessaire de voyage, qu'elle prépara minutieusement. Elle y enferma ses bijoux, garnit une autre valise plate, qu'elle avait achetée en même temps que la mallette destinée à sa fille. Elle avait pris la précaution de garder sous clef ces objets révélateurs. Elle passa dans la chambre de ses enfants, afin de retirer d'une commode le linge et les quelques nippes indispensables pour l'arrivée. Elle entra et sortit de cette pièce sur la pointe de ses pieds nus, en s'aidant d'une menue lanterne électrique. Les petits qui dormaient ne se réveillèrent pas. A un moment, elle vint auprès du lit de René, et elle l'écouta respirer. Sur le point de l'abandonner, la mère tressaillait de nouveau en elle. Une idée folle lui traversa l'esprit : l'emmener aussi!... Tout de suite elle pensa : « Je n'en ai pas le droit. » L'appel à la loi naturelle est le seul moyen, pour une conscience, de se justifier

dans les révoltes ouvertes contre le pacte social au nom de la passion. Non, elle ne disputerait pas cet enfant à son père, et pensant avec un frisson qu'il ne connaîtrait plus rien d'elle désormais que par ce père, elle s'assit à sa table pour écrire à cet homme, qui allait pouvoir la frapper dans le cœur de son fils, une longue lettre qu'elle jeta au feu, comme l'autre.

« Celle-là non plus ne servirait à rien, » se dit-elle. Mais déjà la pendule marquait sept heures. Sur l'indicateur des chemins de fer qui lui avait servi à suivre le voyage de Saintenois, elle avait vu qu'un train partait à midi, qui, par Calais, la mettrait à Londres à sept heures dix du soir. Elle le prendrait. Mais comment ? Toute la question pour elle était de savoir si Jean-Marie resterait, ou non, à la maison ce matin, et d'abord s'il viendrait dans sa chambre. Il n'y vint pas. Vers les neuf heures et demie, quand il sortait à cheval, on lui amenait la monture toute sellée dans la cour intérieure. Sabine, l'oreille penchée, le cœur battant, reconnut soudain le bruit des sabots de la bête sur le pavé. Elle courut à la fenêtre, et elle put voir le cavalier déboucher du portail dans la rue de Villejust. Elle était elle-même assez fine écuyère pour constater, à l'allure nerveuse de l'animal, que la main qui tenait les rênes était bien nerveuse aussi, autre petit signe qu'elle ne se trompait pas dans ses appréhensions. Qu'importe à présent? Elle a le champ libre. Elle sonne. — Qu'on aille me chercher un fiacre, ordonne-t-elle au maître d'hôtel ; et à Marceline : — Habillez Juliette chaudement. Je l'emmène avec moi, pour une petite absence. — Qu'importe encore la stupeur de la gouvernante et celle de sa femme de chambre devant les trois valises préparées? Elle s'assied à sa table, une dernière fois, mais pour écrire à son mari une lettre, qu'elle ne détruira pas, celle-là. Le fiacre est arrivé. Les valises y sont placées. Il lui reste à dire adieu à son fils, sans trahir son émotion. Elle vient jusqu'à la porte de la salle d'études où Marceline lui a dit qu'il achevait son devoir. Arrivée là, elle a peur d'elle-même et n'entre pas. Mais en descendant l'escalier, sa fillette dont elle tient la main lui demande :

— Vous avez froid, maman ? Comme vous tremblez ! Et lui voyant des larmes sur les joues : — Mais qu'est-ce que vous avez ?

— Rien, ma mignonne, répond-elle en la soulevant dans ses bras et la mangeant de baisers. De sentir contre son cœur ce petit être qui n'a plus qu'elle, lui rend de la force. Le concierge

s'avance pour lui ouvrir la porte de la voiture. C'est à lui qu'elle remet la lettre destinée à son mari en lui disant : — Pour Monsieur, aussitôt qu'il rentrera... et au cocher, très haut : — A la station de l'avenue Henri-Martin.

Elle ne voulait pas seulement dépister la poursuite immédiate en se faisant conduire à cette gare de ceinture. La rue Dufrénoy en est voisine. Elle y passerait une dernière fois, après avoir changé de fiacre à la station. Peut-être trouvera-t-elle une lettre au bureau ? — Il n'y en a pas. Mais elle est si sûre de tenir le mot de ce silence ! Le recul d'ailleurs n'est plus possible. Elle a pris une formule de télégramme sur laquelle sa main, qui ne tremble plus, écrit l'adresse anglaise de Saintenois, et simplement au-dessous : « *Serons à sept heures Victoria. Sabine* ; » et la voici qui roule à présent, seule avec sa Juliette, vers la gare du Nord. La montre de son bracelet va marquer près de onze heures. Soixante-cinq minutes encore et le wagon les emportera, elle et sa fille. Que va-t-elle trouver « là-bas, » comme elle a dit en quittant son amant ? Le bonheur, elle le sait. Elle le sent. Que laisse-t-elle cependant derrière elle ? Un fils orphelin, un mari abandonné, son nom déshonoré, une tragédie peut-être. Cela aussi, elle le sait, elle le sent, et pour endormir le remords qu'elle ne veut pas éprouver, elle se redit tout bas indéfiniment : « Je ne pouvais plus. Je l'aime trop. Je l'aime trop... »

IX. — L'EXORCISME

La demie de onze heures venait de sonner. Sabine, installée avec son enfant dans un compartiment qu'elle avait eu la bonne chance de trouver vide, commençait de déballer des provisions achetées au buffet. Elle préparait le *lunch* de la petite fille. Celle-ci battait des mains, en disant ces mots, d'une pathétique ironie dans de telles circonstances et qu'elle accompagnait de baisers impétueux :

— Oh ! Comme ça va être amusant ! Et qu'on est bien toutes deux !

Au même moment, la solitaire de la rue Saint-Dominique se disposait, elle aussi, à prendre son repas. Elle avait gardé les heures de sa jeunesse, et allait passer dans la salle à manger où jamais personne, depuis le suicide de son mari, ne s'était assis à table en face d'elle, pas même son fils. Bourrachot venait de

l'avertir que le déjeuner était servi, et elle s'attardait quelques instants dans son petit salon, à ranger un dossier relatif à une de ses charités, quand la sonnette de l'antichambre retentit, violemment tirée, et son fils lui-même parut devant elle. Il avait trouvé la lettre de la fugitive en rentrant de sa promenade, et il arrivait, en costume de cheval, sa cravache à la main, ayant sauté dans la première voiture pour courir droit chez sa mère, livide et donnant par son aspect seul l'impression d'un tel orage intérieur que la pauvre femme n'eut pas besoin d'explication. Elle s'était interdit de passer aux nouvelles rue de Villejust, ce matin, déjà inquiète de la manière dont sa belle-fille avait pris sa démarche de la veille. C'en était fini de ces prudences. Il avait eu lieu, le malheur qu'elle avait si passionnément essayé de conjurer, et ce cri lui échappa :

— Sabine ?... Elle est partie ?...

Jean-Marie la regarda, en poussant un éclat de rire d'une signification terrible à cette minute, et, dans un spasme d'une colère qui le secouait tout entier :

— Naturellement !... Tu le savais !... Tu le savais !... répéta-t-il... Elle m'a laissé cette lettre... Prends... Mais prends !...

Il avait tiré de son gant une feuille de papier, enfoncée là rageusement et il la tendait d'une main convulsée, à Mme Vialis qui la prit, en effet, cette feuille, d'une main non moins frémissante et elle commença de lire ces lignes plus effrayantes encore pour elle que pour son fils :

Vendredi matin, dix heures. — Jean-Marie, je m'en vais. Je rejoins Georges Saintenois. Il est malheureux. Je me dois à lui. Je l'aime et depuis des années. Juliette est sa fille. Votre mère le sait depuis des années aussi. Interrogez-la. Je la délie de sa promesse de silence. J'emmène cette enfant. Elle appartient à son père. Faites de cette lettre tel usage qui vous conviendra pour notre divorce. J'accepte tout d'avance, excepté de vous rendre la petite. Mais je sais qu'après avoir parlé à votre mère, vous ne me la demanderez pas. Pour le règlement de nos intérêts respectifs, je m'en rapporte entièrement à vous. Car, en m'en allant, je tiens à vous avoir assuré de ma plus complète estime pour votre caractère, votre délicatesse et votre loyauté. Quand vous aurez à m'écrire, que ce soit par notre notaire, Maître Métivier, avec qui je me mettrai en rapports, aussitôt arrivée. Sachez

que si vous refaites votre vie, ce sera pour moi le soulagement d'un vrai regret, celui de penser que vous m'avez beaucoup aimée et que je n'ai pas pu vous rendre cet amour. Nous n'étions pas faits l'un pour l'autre. Je ne vous demande pas d'élever notre fils de façon à ce que rien ne touche dans son cœur à sa tendresse pour sa mère. Vous ne seriez pas vous, si vous agissiez autrement. Je ne crois pas pouvoir vous donner une preuve plus grande de mon estime qu'en vous parlant ainsi à la minute où je vous dis un éternel adieu. Adieu, Jean-Marie. »

— Alors c'est vrai ? reprit le fils, comme la mère demeurait là, paralysée d'horreur à entendre passer dans cette voix, qui n'avait jamais eu pour elle que déférence et tendresse, l'emportement d'un délire parricide. — Tu savais ! Tu savais !...

— Jean-Marie ! adjura-t-elle.

— Tu savais !... répéta-t-il, en lui coupant la parole. Et quand, l'autre jour, agonisant d'inquiétude, je suis venu à toi, comme au seul être à qui je pusse me fier, implorer la vérité, tu m'as menti... — Et comme elle voulait l'interrompre... — Tais-toi ! Pendant des années, c'est écrit, — il montrait la lettre, — des années, tu m'as laissé embrasser cette enfant comme ma fille, quand tu savais qu'elle n'était pas de moi ! Et tu voyais cela, et tu le permettais ! Tu aidais cette créature à me tromper, toi, toi, ma mère !... Mon meilleur ami, ma femme, ma mère, tous des traîtres ! — Elle fit un pas pour aller à lui, les bras étendus : — Ne m'approche pas !... cria-t-il, et il la repoussa d'un mouvement si violent qu'elle heurta une chaise et tomba. Elle n'avait pas eu le temps de se relever que le dément était déjà hors de la chambre, bousculant Bourrachot qui, attiré par les éclats de cette fureur, entrait chez sa maîtresse. Le brave garçon la vit qui, défaillante, s'appuyait, d'une main meurtrie, sur un meuble, et tandis qu'il l'aidait à se remettre debout, il demanda :

— Madame, qu'avait donc M. Jean-Marie ? Il m'a fait penser à notre pauvre monsieur...

— Tu as raison !... gémit-elle, comme si les mots du domestique, témoin jadis de l'acte forcené du père, lui rendaient la conscience du mortel péril suspendu à cette minute sur son enfant : — Cours après lui, Bourrachot, continua-t-elle, ramène-le. Tout de suite, entends-tu. Il ne peut pas être loin...

Ce choc capable de lui mettre une arme à la main, et qu'elle

lui avait évité de semaine en semaine, de jour en jour, d'heure en heure pendant toute son enfance, toute sa jeunesse, le fils du suicidé venait de le recevoir, et elle ne l'avait pas gardé, elle ne s'était pas pendue à ses bras, à ses épaules, à ses vêtements pour empêcher qu'il ne la quittât! Mais Bourrachot l'abordait à ce moment même, lui parlait, le forçait de rentrer. Jean-Marie avait tant de cœur! A peine sorti, son geste impie de tout à l'heure lui avait certainement fait honte. Il reviendrait. Quel sursaut de tout son être quand, restée sur le seuil de la porte, elle vit le domestique traverser la cour seul.

— Monsieur Jean-Marie était venu en voiture, dit-il, son fiacre tournait le coin de la rue. J'ai bien couru en l'appelant. Le cocher n'a pas entendu.

— Ma femme de chambre!... fit Mme Vialis, mon manteau, mon chapeau!.... Va me chercher une voiture aussi, Bourrachot. Vite! Vite!... Et moi qui l'ai laissé partir!...

Oui. Elle l'avait laissé partir, et pour aller où? Dans cette rue où, descendu de son fiacre, il se précipitait peut-être sous les roues d'un omnibus, — vers la Seine, où il se jetait peut-être du haut d'un pont, — jusqu'à sa maison où... Une phrase de Brierre de Boismont, méditée si souvent, lui revenait textuellement à la mémoire dans la voiture, presqu'aussitôt avancée que commandée, qui l'emportait maintenant rue de Villejust. C'était cette adresse qu'elle avait donnée. Elle ne pouvait avoir que là quelque renseignement, si... « La répétition héréditaire, a écrit Brierre, se manifeste, non pas seulement par la reproduction de l'acte, mais souvent, après de longues années d'intervalle, par la copie la plus exacte du genre de suicide (1). » La vision de son mari, debout devant sa glace et appuyant sur son front le canon du pistolet, se faisait présente jusqu'à l'hallucination. Elle joignait les mains, et, à chaque tour de roue, elle priait :

— Mon Dieu! Faites que j'arrive à temps!

Enfin, elle est avenue Kléber. Que la courte montée qui amorce la rue de Villejust sur cette large artère lui semble longue. Voici l'hôtel.

— Attendez, dit-elle au cocher. Ne lui faudra-t-il pas, si quelque incident est survenu, courir ailleurs aussitôt? Sa voix

(1) Brierre de Boismont, *Du Suicide et de la folie suicide*, Ch. I p. 18.

s'étouffe pour demander au concierge : « Monsieur est-il là? » Cette même question, elle l'a posée, dans les mêmes termes, vingt-sept ans auparavant, au portier de la rue Saint-Dominique, en rentrant de la messe, le jour où Jean Vialis s'est tué. Elle s'en souvient, et comme son cœur bat à écouter la réponse qui est affirmative! « Réglez la voiture, » dit-elle sans prendre garde à l'expression singulière de la physionomie de cet homme. Il a vu partir Sabine avec ses valises, le mari déchirer fiévreusement l'enveloppe de la lettre à lui confiée. Comment ne rattacherait-il pas ces allées et venues à une hypothèse qu'il résume, dans son langage, en déclarant à son épouse, sitôt rentré dans sa loge :

— J'en tiens pour mon idée. La patronne a plaqué monsieur pour rejoindre son gigolo. Pige-moi un peu comme la vieille trotte...

C'était vrai que la mère affolée montait en courant les marches du perron, puis celles de l'escalier avec l'atroce angoisse que, cette fois encore, ce ne fût trop tard.

— Monsieur est dans son cabinet de travail, lui dit le valet de chambre, venu, à l'appel du timbre, sur le palier du premier étage. Elle ne prend pas garde davantage aux yeux dont cet autre témoin la considère. Il y passe toute la curiosité narquoise des serviteurs malveillants autour des drames conjugaux des maîtres. Pour elle, un seul fait existe : le domestique est là ; donc, il n'a pas entendu de détonation. Elle s'élance dans le corridor qui mène à ce cabinet de travail. La porte est fermée à double tour. Elle frappe violemment, avec quelle appréhension! Son fils vient lui ouvrir. Obéissait-il à un réflexe mécanique et quasi inconscient au moment même où il achevait les préparatifs de son suicide? Une dernière et folle illusion lui suggérait-elle que Sabine se repentait, qu'elle rentrait? — Il voit sa mère. Il recule. Sur le bureau est une lettre qu'il fermait tout à l'heure. La plume est posée à côté. La mère va tout droit à ce bureau, lit la suscription. C'est son nom, à elle, qui est sur l'enveloppe. A la serrure d'un tiroir à demi repoussé pendille un trousseau de clefs, qui bougent encore. Elle prend la poignée de ce tiroir, brusquement, et l'ouvre tout à fait. Un revolver est là qu'elle saisit. Et dans un cri :

— Toi aussi!... Comme lui... Tu veux me faire ça, comme lui! Te tuer!... Elle répète avec égarement : — Te tuer! Et tu m'écrivais!... — Comme lui! Comme lui!...

Depuis qu'elle était entrée, Jean-Marie demeurait debout près de la porte, les bras croisés, avec la même expression de fureur concentrée qu'une demi-heure auparavant chez elle. Sa crise de désespoir continuait. Des phrases de sa mère, si étrangement énigmatiques et qui auraient dû l'étonner, un seul mot lui était arrivé, qui s'accordait à sa sinistre résolution, et qu'il releva, sans la regarder :

— Oui. Je veux me tuer. Je souffre trop. Je ne peux pas supporter ce que Sabine m'a fait, ce que tu m'as fait.

Les mêmes douleurs jettent les mêmes cris. Ce « je souffre trop, » ce « je ne peux pas, » la veuve du suicidé les avait lues, ces paroles d'agonie, dans cette lettre d'adieu qu'elle venait de rappeler.

— Ce que je t'ai fait?... gémit-elle. C'est vrai. Tu ne peux pas comprendre... — Elle s'arrêta. Une lutte se livrait en elle. Le professeur Vernat lui avait tant recommandé : « Surtout, que Jean-Marie ignore toujours le suicide de son père. Il en serait obsédé et l'imiterait. » A quoi bon ce silence? Il l'ignorait ce suicide, et il l'imitait! Elle pouvait parler maintenant, se raconter, et elle parlait. Pour confesser son long martyre, sa voix devenait si pathétique, si poignante! C'était vraiment un soupir *de profundis*, la plainte d'une âme descendue dans l'abîme d'une détresse sans recours, — et qui pleure, qui se pleure, elle, et tout ce qu'elle a aimé, tout ce qu'elle aime. Jamais son fils ne la lui avait entendue, cette voix, et cette surprise commençait de le réveiller de sa frénésie. Elle gémissait :

— Tu m'as pourtant vu vivre, mon enfant, n'avoir de pensées que pour toi, de sentiments que pour toi? Comment ne t'es-tu pas dit tout à l'heure : pour que ma mère m'ait caché ce qu'elle m'a caché, elle dont je ne peux pas douter, — car tu ne peux pas douter de moi, mon Jean-Marie, — il faut qu'elle ait eu un motif bien fort. Elle a dû tant souffrir et de deviner cet infâme secret et de ne pas m'avertir !... Hé bien! Oui! il y a des jours et des jours que je sais l'égarement de Sabine et la honte de cette naissance, que j'en agonise de douleur, et que j'en étouffe et que je me tais... Pourquoi ?... Mais tu ne m'as donc pas entendue tout à l'heure et mon cri : Toi aussi, comme lui !... Comme lui?... Tu n'as donc pas compris?...

— Comme lui, répéta-il. Mais de qui s'agit-il, ma mère?...

Elle s'était rapprochée de lui en parlant, et un influx émanait de cette douleur, qui achevait de le dominer, de ce désolé visage,

tendu vers le sien, de ces yeux enfiévrés d'angoisse, de ces mains crispées qui lui prenaient les épaules, les bras, et qui retombèrent tout à coup. Elle-même baissait la tête, comme épouvantée des mots qu'elle prononçait :

— De ton père, répondait-elle.

— De mon père ? balbutia-t-il dans un sursaut de saisissement. Ses bras s'étaient décroisés. Sa physionomie avait changé. Il regardait sa mère avec une espèce de stupeur, pareille à celle d'un réveil, et il répéta : De mon père ?... Mon père s'est tué ?...

— Oui, mon enfant, comme tu te tuerais à cette minute, si Dieu n'avait pas permis que je fusse là !... — Elle fit le signe de la croix, en fermant ses paupières, tandis que de grosses larmes coulaient sur ses joues ridées, et elle continuait : — Ah ! Il a bien fallu que je te la dise, l'affreuse vérité ! Moi aussi, j'ai trop souffert, quand tu as été si dur pour moi, moi non plus, je n'ai pas pu supporter que tu penses de moi ce que je t'ai vu penser. Mais, à présent, tu connaîtras tout le martyre de ta mère, et combien elle t'a aimé !... — Et haletante, comme épouvantée de ses propres paroles : — Oui, mon enfant, ton père s'est tué. Dans quelles circonstances, tu le sauras plus tard... Ce qu'il faut que tu saches tout de suite, pour me connaître, pour me comprendre, pour me plaindre, c'est ce que Vernat m'a dit alors... C'est lui qui m'a soutenue dans ces horribles moments... Il a été le seul à savoir, lui, et ces pauvres Bourrachot... L'oncle de ton père aussi s'était tué, d'autres parents. Vernat m'a dit : « Vous avez un fils, sauvez-le de cette hérédité. » Ma vie n'a plus eu d'autre sens, mon Jean-Marie, tout t'éviter, te défendre, te sauver, et pour aboutir à quoi ? — Elle montrait le revolver replacé sur le bureau, et, revenant à lui, le reprenant dans ses bras. — Si, je t'ai sauvé, puisque je suis ici, puisque tu respires, que tu m'entends, que tu m'embrasses ! — Il lui avait rendu sa caresse. — Oh ! merci ! merci ! Mais écoute encore... Ah ! Je suis trop remuée. La voix me manque et les mots. Pourtant, si je ne t'explique pas tout, dans cet instant qui ne reviendra pas, peut-être, où tu me redonnes ton cœur, quand me justifierai-je ? « D'abord qu'il ignore ce suicide, » m'avait dit Vernat, et tu l'as ignoré. « Ménagez-le. Évitez-lui toutes les émotions. » C'est pour ça que je t'ai gardé chez moi, choyé, couvé, que je ne t'ai pas mis au collège, que j'ai voulu pour toi des études, pas une carrière. Si ton pauvre père n'avait pas

eu d'ambition, il n'aurait pas été chef de cabinet d'un ministre. On ne lui aurait pas volé un papier que lui avait confié le ministre. Alors il s'est cru déshonoré, et... — Du geste, elle montra de nouveau l'arme sur la table. — Mais je ne veux te parler que de toi en ce moment. C'est pour ça, aussi, quand tu as voulu te marier, que j'ai été malheureuse de ton choix. Je t'aurais voulu une femme qui me continuât. Je n'ai rien fait pour empêcher ce mariage, parce que je te sentais profondément épris. J'ai eu peur de ton chagrin... Quand tu avais une tristesse dans tes yeux, mon cher petit, je revoyais le regard de ton père, la veille de l'affreux jour, lorsqu'il commençait de se désespérer. Tu l'as eu, ce regard, lorsque tu m'as nommé Sabine Lancelot et que j'ai hasardé des objections, oh! si petites... Et puis, tu t'es marié. On t'a pris à moi. Je me suis effacée, avec tremblement. Je pensais : il est heureux, c'est la seule chose. Tu avais passé l'âge où ton père s'était tué, ton oncle aussi. Le bon docteur Vernat m'avait dit que c'était la période critique et qu'il te considérait comme guéri... Tu te rends compte à présent : j'ai cru devenir folle quand j'ai soupçonné l'infâme trahison. Si tu allais la deviner aussi?... Ce qu'a été ma misère depuis ces cinq ans, mon crucifix le sait, mais lui seul! Tout de suite, je n'ai plus soupçonné. J'ai été sûre. Ce n'est pas une fois, c'est vingt, c'est cent que je suis partie de chez moi pour venir à toi, avec cette idée : s'il doit tout apprendre un jour, il vaut mieux que ce soit par moi, et toujours je te trouvais si confiant, je me disais : « Après tout, je n'ai que des indices, je ne tiens pas la preuve indéniable, je n'ai pas vu... ». Et je ne parlais pas... Un jour est venu où tu as soupçonné la vérité... Alors, pour moi ç'a été la torture. Cette idée fixe de toutes mes heures depuis vingt-cinq ans, tu me la rendais présente, ah! terriblement, moi qui connais si bien toutes les expressions de ton visage, par ce pli sur ton front, cette nervosité sur tes lèvres, ta pâleur! Tantôt tu bavardais pour t'étourdir, tantôt tu te taisais. Que tes colères me faisaient mal, et encore plus peur! Mais enfin, tu pouvais douter seulement, et ce doute se dissiper. Te dire mon doute à moi, c'était tout risquer. Je n'ai pas osé... Enfin, tu m'as écrit pour me demander ce rendez-vous. C'est toi qui allais m'interroger sur Sabine, sur l'enfant. Que faire? J'ai voulu consulter Vernat : « A tout prix, épargnez-lui ce choc, m'a-t-il dit. Niez. Niez. S'il est jaloux, il ne peut

avoir que des soupçons. Montrez-lui les vôtres, vous multiplierez les siens et vous déterminerez l'explosion. » Ce sont ses mots. J'ai obéi. Il m'avait dit aussi : « Parlez à votre belle-fille. Vous l'arrêterez, si elle n'en est qu'à la coquetterie. » Tu es venu. Tu m'as appris le déshonneur de ce misérable Saintenois. C'était leur liaison brisée du coup. Du moins je l'ai cru, et qu'elle aurait horreur d'avoir aimé un escroc. « Si elle se repentait pourtant, ai-je pensé, si elle comprenait quel cœur elle a méconnu!...» Ce que j'ai souffert encore, mon ami, dans cette conversation avec elle, où je suis allée jusqu'à lui promettre de la défendre auprès de toi, si elle te revenait!... Mais tout, oui, tout, le mensonge, la honte, la complicité, tout, plutôt que...

Elle avait touché l'arme restée sur la table cette fois, et l'étreignait. Elle la poussa du côté de son fils, et elle acheva cette lamentable confession sur ce cri déchirant :

— Et maintenant, mon enfant, fais ce que tu veux. Mais tue d'abord ta mère. Tu lui feras moins de mal.

— Ma mère !... supplia Jean-Marie. Il s'était jeté à genoux devant elle, et, lui baisant les mains, la contemplant, la joue appuyée sur son cœur, il répétait : — Ma mère : Pardon ! Dis que tu me pardonnes... J'ai été indigne tout à l'heure. J'étais trop malheureux, vois-tu ! Sabine partie avec cet homme, moi qui croyais encore en eux, malgré tout ! Et toi, maman, toi que j'ai tant respectée toujours, tant vénérée... Quand j'ai lu dans cette lettre, que tu savais, je me suis dit : « Mais ce n'est pas possible ! Si maman avait su, elle m'aurait parlé... » Et quand je suis arrivé chez toi, quand j'ai vu que c'était vrai, alors, ç'a été la nuit dans ma tête, un vertige, l'écroulement total, la fin de tout, et ensuite... — A son tour, il montra le revolver : — A présent, la lumière se fait. Je comprends ce qu'a été ta vie et quelle preuve de tendresse tu m'as donnée, tous les jours, hier encore!... Ah ! maman, pardon des mots que j'ai prononcés, des sentiments que j'ai eus!... Dis que tu me pardonnes, maman...

— Je ne peux pas..., dit-elle, avec un sourire bien faible, mais qui éclaira pourtant sa figure si triste. Je ne t'en ai jamais voulu... — Et lui serrant la tête contre elle, passionnément : — Mais toi, mon petit, mon cher petit, jure-moi...

Il ne lui permit pas d'achever sa phrase, et debout :

— Que je ne ferai pas comme mon père ? Maman, je te le jure.

Il avait mis, dans ce serment, une solennité singulière. Il

vint à la table, écarta le pistolet d'un geste brusque, prit la lettre pliée à côté, la déchira en vingt morceaux qu'il dispersa sur la flamme du foyer. Le contraste était saisissant, entre sa fureur de tout à l'heure d'une part, de l'autre le calme subit de sa parole et de son geste à cette minute. Les chocs moraux produisent de ces arrêts instantanés. C'est la goutte d'eau froide brisant du coup le jet fumeux de vapeur. Mme Vialis, accablée par l'émotion, s'était comme abîmée dans une bergère. Jean-Marie s'assit tout près d'elle, sur une chaise basse, et, accoudé au bras du fauteuil de sa mère, le front dans la main, avec les yeux de quelqu'un qui regarde au plus lointain horizon de son esprit : — C'est étrange, maman. Je viens de tant te sentir souffrir, que ma souffrance à moi est comme suspendue... Et puis cette révélation, cette chose terrible que je n'avais jamais même soupçonnée !... Mon père s'est tué, et son grand oncle, d'autres encore ?... Et il y a trente ans, pauvre chère mère, que tu portes le poids de ce secret sur ton cœur ? Il faudra que je sache tout de cette mort, tu me l'a promis... Pas maintenant. Ce serait trop... Voilà donc pourquoi, dans ma vie, si souvent, quand j'ai eu des chagrins, petits ou grands, j'ai pensé à m'en aller pour toujours. Elle me sortait du fond de l'être, cette pensée. Elle m'attirait, et me faisait peur... Je la portais donc dans mon sang !... Cet été, quand je suis devenu jaloux de cet infâme, ce qu'il m'a tenté, le grand sommeil ! Un jour, déchiré, torturé, ensorcelé, je passais devant la boutique d'un armurier. Nous avions déjeuné en ville avec Saintenois. Sabine et lui avaient beaucoup causé. J'avais mis un point d'honneur à ne pas m'approcher, mais quelle crise ensuite ! C'est comme une griffe qui vous serre en dedans, là, sous le cœur... Je m'arrête devant cette boutique. Impulsivement, je m'y présente. J'achète cette arme. Je rentre. Je la charge. Je viens à cette glace, mettre le canon sur ma tempe. Une voix intérieure me dit : « C'est lâche de se tuer, c'est lâche. » Je jette le pistolet dans un tiroir. Je m'étais repris. Mais la tentation a recommencé. Il n'y a rien d'analogue à ce vertige. On s'en réveille comme d'un délire... J'y vois clair à présent. J'étais comme possédé. Maman, tu m'as délivré, exorcisé, c'est extraordinaire, là, du coup. Cette attirance contre laquelle j'avais à lutter, elle me surprenait par accès comme une fièvre. Je ne me l'expliquais pas. Je ne savais pas comment lutter contre elle. Tu viens de m'en donner le moyen,

maman, en me montrant ton agonie. Je n'aurai qu'à me rappeler tes larmes, ton cri!... Tout de même, pourquoi ne m'as-tu pas parlé plus tôt? Le professeur Vernat est un grand médecin. Mais il s'est trompé. Pour vaincre une obsession, il faut d'abord la prévenir, et pour la prévenir, il faut la connaître. Il a eu peur que l'idée d'une fatalité ne m'accable. Peut-être, si je n'avais pas eu contre cette idée, un point d'appui, toi, maman!... Si j'avais tout su, vois comme ç'aurait été mieux. Quand j'ai voulu épouser Sabine, tu n'aurais pas craint de m'avertir. Je l'aimais beaucoup. Mais je t'ai toujours aimée davantage. Je me serais dit aussi, me rendant compte de ton long martyre, que tu avais droit à une belle-fille selon son cœur. Ensuite, si j'avais passé outre et que les choses eussent tourné de même, tu n'aurais pas eu besoin de me les cacher, tes soupçons. Averti, j'aurais coupé court, à temps, peut-être, au danger. Du moins, quand l'enfant est née, nous aurions découvert ensemble ce que nous avons deviné séparément, toi te suppliant, moi m'affolant. J'aurais eu la force que j'ai à présent depuis que tu m'as parlé. Car je l'ai, cette force. Je l'ai et je la garderai. Je te répète, tu m'as délivré. Je le sens!

— Hé bien! mon enfant, dit-elle, prouve-le moi.

Elle s'était redressée, tandis que son fils se confessait ainsi, à son tour, avec une maîtrise de soi, une lucidité, qui, pour elle, après la scène de la rue Saint-Dominique, si récente, tenait du miracle.

— Comment? répondit-il.

— En me promettant, au nom de mes larmes, puisque tu me dis qu'elles t'ont délivré, de faire pour ton fils ce que j'ai fait pour toi.

— De vivre pour le sauver, lui aussi? Oui je vivrai et je le sauverai. Seulement, à lui, je parlerai, dès qu'il pourra comprendre, comme tu viens de me parler. Je te répète. Il faut savoir pour mieux lutter.

— C'est toi qui as raison, dit la mère, et c'est Vernat qui avait tort. Je le crois. Je le vois. Il n'y a que la vérité qui sauve: oui, savoir ce que l'on est, ce que l'on porte en soi, ce que l'on doit vaincre! Le pauvre petit traverse déjà une épreuve que tu n'as pas eue.

— Le départ de sa mère?... fit Jean-Marie. Elle le vit qui fermait les yeux. Le sentiment aigu de son malheur, suspendu,

comme il l'avait dit, le reprenait-il? Il se leva tout d'un coup, et appuya ses doigts sur ses prunelles comme quelqu'un qui chasse un cauchemar. — Emporte ça, dit-il à Mme Vialis. Et avisant le pistolet, il le glissa dans le manchon qu'elle avait déposé en entrant sur un meuble. Puis, l'étreignant de nouveau : — Encore pardon, maman, et merci. Allons le mettre ce pauvre enfant entre ma souffrance et moi... Par un de ces efforts qui sont l'héroïsme de la vie domestique, un sourire passa sur sa bouche qui venait de proférer de si tragiques paroles; et regardant la pendule : — Midi et demi! J'avais dit qu'on fasse déjeuner le petit tout seul. Il doit être si triste de n'avoir personne avec lui. Allons nous mettre à table, nous aussi, maman. Tu prendras la place de sa mère...

— Oui, mon ami.

— Et pas seulement aujourd'hui ? implora-t-il.

— Tu voudrais que je vienne vivre avec toi ? interrogea-t-elle.

— Oui, maman.

— J'accepte, dit-elle, après un silence. Moi aussi, il faut que je me délivre, que j'oublie ce qui s'est passé là-bas, que je guérisse de cette blessure qui a toujours saigné... Je t'aiderai, et toi aussi, maintenant que nous pouvons parler, tu m'aideras. Mais pour finir... Elle parut hésiter, puis gravement : — Jean-Marie, tu crois en Dieu, n'est-ce pas ?

— Oui, répondit-il, non moins gravement. Ces temps-ci, j'ai eu bien des doutes. Mais si Dieu n'existait pas, d'où viendraient des âmes comme la tienne ?... Il répéta : — Oui, je crois en Dieu.

— Alors, remercie-le avec moi de la grande grâce qu'il nous a faite, en permettant que je n'arrive pas trop tard. Mets-toi à genoux à côté de moi, comme tu faisais, tout petit, le matin et le soir. Toi et moi, nous allons demander la force de persévérer.

Le fils obéit à la mère. Ils demeurèrent ainsi quelques minutes, dans un silence recueilli et priant tout bas. Quand ils se relevèrent, madame Vialis dit à son fils :

— J'ai prié aussi pour elle, pour cette malheureuse.

Elle désignait un portrait de Sabine placé sur la cheminée. Elle vit Jean-Marie tressaillir, et s'appuyant sur son bras pour l'entraîner vers la porte, elle dit encore :

— Pense à la phrase qu'elle a écrite sur notre René, dans sa lettre. Elle est quand même sa mère... Et puis, nous ne savons

pas ce vers quoi elle marche, ce qui l'attend. Il viendra peut-être un jour où tu la plaindras.

XII. — ÉPILOGUE

. . . . . .

Le professeur Vernat ne laissait guère passer de jour sans rédiger quelque observation, prise à son hôpital ou dans sa clientèle de ville. Tous les grands travailleurs intellectuels, comme lui, ont des procédés à eux, qui tiennent de la manie, presque du tic, pour recueillir et classer leurs documents. Vernat faisait interfolier les volumes de sa bibliothèque professionnelle auxquels il attachait le plus d'importance. Puis il écrivait sur les pages blanches ses remarques cliniques, lesquelles servaient ainsi de commentaire au texte imprimé. Comme on pense, le drame intime qui s'était joué devant lui, chez les Vialis, l'avait trop intéressé pour qu'il n'essayât pas d'en dégager la signification psychologique ou, pour employer son langage, psychiatrique. La note où il a consigné ses réflexions figurait dans le *Traité de médecine légale* publié, — il y a tantôt quarante ans, — par Legrand du Saulle, le prédécesseur du judicieux Paul Garnier et du génial Ernest Dupré à l'Infirmerie spéciale près le Dépôt à la Préfecture de police. Le chapitre onzième de cet ouvrage déjà ancien renferme des pages excellentes, qui résument les vues de la science d'alors sur l'étiologie du suicide. En regard du paragraphe sur *l'Influence de l'Hérédité*, Vernat avait tracé les lignes suivantes, qu'il a paru intéressant de transcrire, en dépit de leur terminologie un peu abstruse, et, au demeurant, bien arbitraire, comme une conclusion à ce récit. Sans doute tenait-il particulièrement à sa formule personnelle sur les fatalités de l'atavisme, car il avait mis deux titres à sa note, un premier tout technique : *Thérapeutique possible du suicide*, et un second, où l'on reconnaîtra sa métaphore favorite : *La Brèche dans la geôle*. Mais voici la note, à laquelle il avait ajouté en marge : « 1904-1914. La guérison semble assurée, » preuve que cette adjonction est des tout derniers temps de sa propre vie. Il est mort au mois de juin 1914.

« Observation de J.-M. V. — Le père se tue en 1877. Tentative de suicide du fils en 1904. Détermination subite. Déclenchement,

par une violente commotion sentimentale, d'une tendance certainement héréditaire. Nombreux suicides dans la famille : grand oncle, grand père, autres parents. *Nota bene :* J-M., anxieux toute sa vie, a toujours ignoré le suicide de son père. Donc, aucune influence de l'imitation par obsession. Il va pour se tuer de la même manière que son père et que son oncle, d'un coup de pistolet. Autre indice d'hérédité : loi d'homopraxie. *Shock* au moment même de la tentative. Arrivée de la mère. Scène entre eux, où elle lui révèle le suicide de son père, et lui raconte les vingt-sept ans de martyre passés à essayer de l'en préserver. Révolution dans J.-M., d'où il sort guéri (???).

« Données probables de la guérison. — 1. *Shock* à l'instant de la crise. C'est le fait brutal du retournement. Analogie avec l'hypothèse de Brown-Séquard sur les phénomènes de *dynamogénie* et d'*inhibition* par ébranlement des régions centrales. Confirmation de ma théorie, à moi, sur l'*ictus* bienfaisant, quand on sait le donner.

« 2. Effet du *shock*, prolongé par la personnalité de la mère, communiquant son tonus à la personnalité plus faible du fils. Cas d'interpsychologie (Pithiatisme de Babinski ?). Obscurité du procédé, évidence de l'action produite : élévation de la tension morale, donc de la résistance vitale. Identité des lois de la nature dans tous les domaines. Phrase de Pasteur : « Diminuez par un moyen quelconque cette résistance vitale qui, remarquez-le, n'a rien d'abstrait dans mes discours et représente toujours une forme concrète. Vous verrez ces microbes, jusque-là inoffensifs, prendre possession de l'organisme. » Des idées obsédantes héréditaires considérées comme des bacilles psychiques.

« 3. Guérison raffermie par une meilleure discipline de travail. Dérivation des idées noires par un but d'activité. Étrange exemple cité par Brierre de Boismont : « Une personne qu'un grand chagrin avait jetée dans un désespoir extrême, en fut débarrassée par le goût des autographes qu'on éveilla en elle. » Ici, anciennes recherches d'histoire reprises avec succès.

« 4. Autre discipline bien appliquée : altruisme. Participation de J.-M. aux œuvres de sa mère. Contact avec des douleurs physiques salutaires pour les malades moraux, qui se dominent mieux en se comparant. J.-M. arrivant à reprendre après la mort de sa femme une enfant qu'il a su avec désespoir n'être pas de lui. Réaction en sens contraire. Oscillation déconcertante.

« 5. Adjuvant : renouveau de vie religieuse.

« 6. Singularité du cas : la révélation par la mère du suicide du père semble avoir aidé la guérison. Fait contraire à l'opinion habituelle. Problème : à un héréditaire vaut-il mieux apprendre *toute* son hérédité ? Autre analogie pastorienne : cette connaissance de l'hérédité opérant comme un vaccin mental, et procurant une immunisation. Rechercher si le cas s'est rencontré déjà et dans quelles conditions...

« Points d'interrogation : — *a*. Y aura-t-il rechute ? Attendons l'épreuve.

« *b*. *Quid de filio ?* R. V. le fils de J.-M. a quinze ans. Son père et sa grand mère veulent lui dénoncer la tare familiale, quand il en aura dix-huit. Que conseiller ? »

Cet angoissant problème de conscience médicale, le rédacteur de cette note sans conclusion n'a pas eu à le résoudre, puisqu'il est mort, comme on l'a dit, en juin 1914. Au mois d'août, la guerre éclatait. Jean-Marie Vialis partait aussitôt, comme officier de réserve. Il a fait les cinq années de campagne, très bravement, sans avoir été blessé. Son fils René a voulu partir aussi, dès qu'il a eu ses dix-huit ans. — Est-il besoin de dire que ni son père ni sa grand mère ne lui ont chargé le cœur, à ce départ, du poids d'un secret qui aurait attristé son jeune élan ? Il n'est pas revenu. Il a été tué en juillet 1918, sous le massif de la montagne de Reims, dans la terrible attaque de l'armée Berthelot contre l'aile gauche allemande. Une de ces coïncidences émouvantes, que l'on hésite à considérer comme un simple hasard, a voulu que le caporal René Vialis et le lieutenant-colonel Georges Saintenois servissent dans la même armée, à l'insu l'un de l'autre. L'amant de Sabine a été tué, lui aussi, broyé par un obus, à trois cents mètres du jeune homme dont il avait, quatorze ans auparavant, enlevé la mère. Cette mort héroïque a fini de réhabiliter ce dévoyé d'une heure. Il avait tenu parole, travaillé virilement et gagné aux États-Unis de quoi régler sa dette du Cercle. Dès la déclaration de guerre, il quittait l'affaire, importante déjà, — une entreprise d'élevage, — qu'il avait fondée dans l'Ouest. Rentré dans l'armée comme capitaine, blessé trois fois, pour tomber enfin, face à l'ennemi, n'a-t-il pas bien mérité que les fidèles du général Saintenois, son père,

l'associent, malgré sa faute de jadis, au pieux souvenir qu'ils gardent à cet admirable chef?

Jean-Marie Vialis l'a donc affrontée, cette épreuve qu'attendait le professeur Vernat, et quelle épreuve! La mort d'un fils si intelligent, si aimé, si aimant, sur qui reposaient ses plus chères espérances d'avenir. Il a supporté ce coup terrible, — chrétiennement. On l'aura remarqué : dans cette note d'un praticien résolu à parler des faits moraux uniquement au point de vue de la clinique, le renouveau de vie religieuse constaté chez l'héréditaire guéri est mentionné à titre d'adjuvant. Mais qu'est-ce qu'un adjuvant, en thérapeutique? Un remède auxiliaire qui aide l'action de la médication principale. On a vu en quoi consistait, dans le cas présent, pour Vernat, cette médication principale. Il la fait résider dans le choc d'abord, et il écrit *shock*, pour souligner la ressemblance qu'il établit entre la secousse purement psychologique et le *shock* chirurgical. Mais si Mme Vialis n'avait pas intimement, profondément imprégné son fils de cette vie religieuse, qualifiée d'adjuvant par l'athée, ce fils se serait-il retrouvé, après ce choc inhibitoire, capable de prier avec cette ferveur qui l'a ensuite fait s'associer à toutes les œuvres de sa mère? Là encore Vernat parle d'altruisme, pour ne point parler de charité, par répugnance pour ce mot qui se définit : amour du prochain en vue de Dieu. Cependant, à supprimer toute interprétation mystique de la douleur, comment prétendre qu'un malade moral trouvera un apaisement dans un contact avec des misères qui lui prouveront davantage que la vie est un mal et ne vaut pas la peine d'être vécue? Comment aussi, un réaliste comme Vernat, et qui connaissait d'origine l'intensité passionnelle du caractère de Jean-Marie, a-t-il pu ranger parmi les médications principales de ce cœur frénétique, la reprise de ses travaux d'histoire. Certes, ils ont été, pour l'ancien élève de l'école des Chartes, une dérivation à sa mélancolie, d'autant plus que son sujet primitif, la monographie du dernier duc de Nivernais, s'est élargi. Il s'est proposé d'écrire l'histoire du Duché lui-même avec ses vicissitudes qui en ont fait tour à tour une province romaine, une dépendance du royaume d'Aquitaine, un apanage des maisons de Bourbon, de Bourgogne et de Flandre, et c'est des Gonzague que Mazarin l'a racheté en 1659. S'associer en esprit à la destinée de ce coin de France, présente évidemment

un autre intérêt que de réunir des autographes. Les deux premiers volumes de cette histoire qui doit en compter cinq, ont paru l'un en 1911, l'autre en 1913. La guerre a suspendu cette publication qui fait déjà autorité. Mais Vernat ne s'est jamais douté combien de fois l'auteur s'est interrompu de cette besogne, posant son porte-plume, refermant ses papiers dans leurs chemises, découragé de cette fastidieuse étude! Afin d'endiguer la vague d'amers souvenirs qu'il sentait refluer du fond de son passé, il rouvrait un livre, bien étranger aux dossiers entassés sur sa table. C'était simplement une *Imitation*, donnée par sa mère lors de sa première communion. Il avait lui-même écrit sur la feuille de gauche : « Le Christ, c'est la Douleur. La Douleur, c'est l'Être dans la vérité de son être, » et il y relisait indéfiniment le chapitre douzième du second livre sur la *Voie Royale de la Sainte Croix*. « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il soulève sa croix et qu'il me suive. » La médication principale, elle est là, professeur Vernat. Le remède auxiliaire, l'adjuvant, — c'est le reste!

Cette piété de plus en plus fervente, et demeurée pareille dans la pratique à celle de sa mère, explique seule une volte-face que la note du médecin déclare déconcertante, celle qui concerne Juliette, cette enfant de l'adultère, affirmée telle par l'aveu écrit de Sabine elle-même. On a compris, d'après cette note, que le bonheur rêvé par cette malheureuse femme auprès de son amant n'avait pas duré. Elle avait quitté Paris au commencement du mois de novembre 1904. On l'enterrait au mois de janvier 1907 à Denver, où Saintenois s'était d'abord établi. Une grippe infectieuse l'avait emportée en quelques jours. Contrairement à ses prévisions, aucune demande en séparation n'avait été introduite, aucune en désaveu de paternité, par le mari abandonné. On devine que celui-ci avait pensé à son fils René, comme jadis sa mère avait pensé à lui-même, avec la volonté ferme de lui éviter plus tard de trop cruelles secousses et leurs conséquences possibles. Le petit garçon n'avait oublié ni sa mère, ni sa sœur. Ne valait-il pas mieux qu'aucun document officiel ne lui apprît jamais, avec une indiscutable certitude, ce que les imprévus de la vie permettraient peut-être de lui cacher? On lui avait dit, — c'était d'ailleurs la version adoptée vis à vis du monde, — qu'une crise de santé nécessitait l'iso-

lement de Sabine dans une maison de repos à l'étranger, qu'elle avait emmené sa fille avec elle, et que toutes deux reviendraient au premier jour. La nouvelle de la mort était arrivée, et Jean-Marie avait pris une résolution, difficile en effet à concevoir et à soutenir, sinon par une de ces raisons, dont parle Pascal, que la raison ne comprend pas. Il avait revendiqué les droits que le Code lui donnait sur Juliette, et le vrai père ne s'y était pas opposé, soit qu'il eût reculé devant un procès perdu d'avance, soit que, connaissant la noblesse de caractère de son ami d'autrefois, il vît dans cette rentrée au foyer du père légal une meilleure chance d'avenir. Lui-même se débattait contre tant d'obstacles! Son acclimatement à son exil était si dur, sa situation si précaire! Juliette avait donc reparu dans l'hôtel de la rue de Villejust. On imagine parmi quels commentaires, d'autant plus que la haine de la seconde Mme Lancelot, la marâtre, avait poursuivi Sabine dans son enfant. Le vieux Lancelot avait refusé de voir cette petite fille qui était de son sang, et que recueillait celui à qui elle n'était de rien.

— Elle a de la fortune et les Vialis veulent mettre la main dessus.

Cette ignoble phrase, colportée par toutes les madame de Miossens, toutes les madame Éthorel et tous les Maxime de Portille, avait été répétée à Jean-Marie et méprisée. Ces ragots d'ailleurs sont bien loin. Ce qui est tout près, c'est le mariage de cette enfant, devenue, depuis la mort de son frère, par le futur héritage des Lancelot et des Vialis, un magnifique parti, avec André Moreau-Janville, le futur héritier lui-même des *Forges et Chantiers* de La Rochelle. Les quelques phrases qu'échangeaient, le soir de ce mariage, Jean-Marie Vialis et sa mère achèveront de montrer par quel instrument fut ouverte cette « brèche dans la geôle » dont s'étonnait Vernat.

— Croirais-tu, maman, disait Jean-Marie, — après de longs propos sur les chances de bonheur du jeune ménage, les qualités de Juliette, celles d'André, si laborieux, et réfléchi tout ensemble et si sensible, — croirais-tu que c'est pour moi un tel soulagement qu'elle ne soit plus ici? Quatorze ans, — il comptait sur ses doigts, — que je ne l'ai jamais embrassée sans que j'eusse mal là, — il montrait son cœur ; — elle *lui* ressemblait trop.

— Je l'ai toujours su, répondit la mère, et à moi non plus, cette présence n'était pas douce. Mais nous avons bien agi. Notre pauvre

René n'a du moins rien soupçonné. Il aimait tant Juliette!

— C'est bien à cause de lui, dit Jean-Marie, pour continuer, quand il n'a plus été là, ce que j'aurais fait, s'il avait été là, que j'ai eu la force de la garder, lui parti. Et puis, comme il est écrit dans cette vie de M. Mollevaut que nous lisions ensemble l'autre jour : « la souffrance vaut la bonne prière, » et nous avons quelqu'un qui a tant besoin que l'on prie et que l'on mérite pour lui...

Suivit un silence. Ce quelqu'un dont le fantôme s'évoquait si souvent entre Jean-Marie et sa mère, c'était le suicidé du 15 octobre 1877. On se rappelle les paroles de Vernat le soir de ce terrible jour : « L'hérédité demeure le mystère des mystères, comme elle est la cause des causes. Un prêtre l'expliquerait, lui, par la réversibilité. Moi, je l'explique par l'évolution des cellules. » Il y a dans ce dogme de la réversibilité autre chose pourtant que la solidarité fatale qui relie dans un organisme ou une espèce les énergies des cellules vivantes. Il y a une solidarité spirituelle et créatrice qui, dans ce monde et dans l'autre, permet aux âmes de s'aider les unes les autres. Mme Vialis avait vécu de cette croyance dont elle avait pénétré son fils. Tous deux conservaient l'espérance que l'acte tragique qui les avait rendus, elle veuve, lui orphelin, avait trouvé grâce devant la souveraine Justice, ayant été commis dans un accès d'égarement, et que son auteur pouvait être sauvé. L'image de ce père qui lui avait transmis le funeste germe venait de surgir dans l'esprit de Jean-Marie. Il était assis près du bureau dans le tiroir duquel il allait, au moment de sa crise, prendre l'arme chargée quand sa mère était arrivée. Il regarda la vieille femme qui, tout en causant avec lui, tricotait pour un pauvre un gilet de laine gris. Une inexprimable émotion l'envahit, il saisit cette vénérable main, il y déposa le plus tendre et le plus pieux des baisers, et il dit, résumant d'un mot, sans le savoir, toute cette thérapeutique du suicide dont Vernat avait rêvé après tant d'autres :

— Comment te remercierai-je assez, maman ?... Mais oui. De m'avoir préservé...

— Moi, non, mon petit. Toi-même...

— Si, toi, en m'apprenant, par ton exemple, à savoir souffrir et à donner un sens à ma douleur.

PAUL BOURGET.

AUTOUR DU CONTINENT LATIN

AVEC LE « JULES MICHELET »

V [1]

A TRAVERS LES ANDES — LIMA — AREQUIPA

8 août. — Le président Leguia m'a invité à visiter l'intérieur du Pérou, et la Compagnie qui exploite les chemins de fer construits par l'État péruvien et continués par elle a mis à la disposition de l'ambassade française un train spécial très confortable, qui va nous conduire à l'extrémité Est de la voie ferrée la plus élevée du monde. Nous franchirons ainsi les sommets glacés et déserts de la Cordillère occidentale, puis nous traverserons en automobile la Cordillère orientale pour descendre dans le bassin de l'Amazone, où nous retrouverons la zone tropicale. Après une excursion entre les deux Cordillères dans le plateau peuplé de la Sierra, nous rentrerons à Lima par le même itinéraire, et notre voyage est calculé de façon à voir beaucoup de pays dans le moins de temps possible, revenant de nuit à travers le paysage que nous aurons vu de jour à l'aller, ou inversement.

Nous voici en route à six heures trente du matin ; la voie suit la vallée du Rimac, et traverse d'abord les plantations de canne à sucre et de coton, avec des vergers d'oliviers et d'arbres fruitiers et des allées de peupliers et d'eucalyptus comme dans

Copyright by général Mangin, 1923.

(1) Voyez la *Revue* des 15 septembre, 1er octobre, 1er décembre 1922 et 1er janvier 1923.

toute la partie irriguée de la *Costa;* mais la vallée s'encaisse et le paysage devient bientôt assez sévère, car la ligne de verdure se réduit aux bords immédiats de la rivière. Mais nous nous élevons au-dessus de la zone nuageuse; un clair soleil réjouit l'oasis de Chosica, lieu de plaisance où les Liméens viennent chercher à 800 mètres d'altitude une température plus fraîche, un air plus léger et plus pur à deux heures de la capitale, de bons hôtels et de plaisantes villas leur permettant de bénéficier d'un climat plus tonique que celui de la côte. Mais la voie s'enfonce bientôt dans des tranchées profondes, à travers des rochers abrupts. Par instants, elle grimpe sur le flanc de la montagne, franchit sur des ponts hardis les profonds ravins, perce en tunnel les arêtes rocheuses. Nous sommes bientôt en pleine *Sierra*, et les taches de verdure, toujours limitées aux bas-fonds, deviennent de plus en plus rares; le soleil a donné aux rochers une patine d'un brun mat; sur les pentes raides, une maigre végétation étend par places sa teinte fauve; le paysage, de sévère, devient sauvage. L'horizon s'élargit; dans l'atmosphère limpide, les contours fermes et nets se dessinent à perte de vue. Le spectacle prend une véritable grandeur.

A plusieurs reprises, la voie ferrée vient buter contre la paroi verticale d'une muraille absolument infranchissable : elle s'arrête brusquement sur une étroite plate-forme, et le train stoppe. La locomotive, qui l'a traîné en tête, le pousse alors en queue dans le sens opposé, sur une voie qui fait avec la première un angle très aigu et qui, par une pente régulière, le conduit sur une autre plate-forme où s'exécute la même manœuvre qui remet en tête la locomotive. On établit autant de terrasses qu'il est nécessaire pour gagner un terrain où cessent les zigzags et où le tracé peut se développer de nouveau en courbe. Au-dessus du village de San-Bartholomé, quatre terre-pleins s'étagent ainsi et paraissent accrochés sur une paroi verticale. J'ai entendu qualifier de rudimentaire et même de barbare ce procédé ingénieux et simple, qui nécessite évidemment un aiguillage à chaque terrasse, mais le tracé en lacets me paraît s'imposer ici absolument et je ne connais pas de meilleure solution à ce difficile problème.

Les pentes opposées de la vallée sont striées d'innombrables terrasses qui y tracent comme des courbes de niveau. Ce sont les *Andenes* des anciens Incas, dont les murs en ruines, élevés

pour retenir les terres, indiquent la densité de la population et ses connaissances agronomiques. Ainsi toute cette région était cultivée et irriguée artificiellement avant la conquête espagnole. Les bas-fonds étaient alors insuffisants pour nourrir les habitants du pays, qui devaient bâtir leurs champs aux flancs escarpés des montagnes, les fertiliser par le guano dont ils connaissaient les propriétés, puis y conduire des canaux pour les arroser. A la fin du XVIIIe siècle, la population du Pérou était réduite à 2 millions et demi d'habitants; elle dépasse aujourd'hui 7 millions, mais on estime sans invraisemblance qu'elle était de 8 millions environ à l'arrivée de Pizarre. Les patients travaux des Incas ne sont pas restés inutiles partout; sur certains points, des entreprises agricoles ont retrouvé les sources, réparé les canaux et les murs de soutènement et remis les terrasses en culture; et la terre a rendu alors plus qu'on ne l'espérait, et ces excellents résultats sont très encourageants.

La voie passe sur le pont hardi de Las Verraguas, qui doit son nom à une affection spéciale à certaines contrées du Pérou et qu'on attribue à l'eau de boisson : le corps se couvre de verrues qui prennent d'énormes dimensions, de coloration violacée et d'une nature putride, qui amène souvent la mort; environ 3000 ouvriers qui travaillaient là ont été atteints. Le pont domine de 80 mètres un ravin verdoyant. Plus loin, nous franchissons le pont de l'Infiernello (petit enfer) qui réunit deux tunnels par-dessus une crevasse à pic, d'une horreur sinistre.

Mais nous continuons notre ascension. Au début, on respire plus facilement dans l'air plus léger, et c'est une sensation de bien-être; mais, l'oxygène s'y faisant plus rare, la respiration et le battement du cœur s'accélèrent. Le médecin de la mission militaire française, qui nous accompagne, nous conseille d'éviter tout effort et même de rester étendus, si nous éprouvons un malaise, en attendant que nous soyons habitués à ce nouveau milieu. Toutefois, nous voici à table, avec un appétit variable selon chaque tempérament. Mon jeune officier d'ordonnance pâlit à vue d'œil et n'entend plus les plaisanteries sur la sensibilité de son cœur... Il s'évanouit et nous l'étendons sur un lit. Le ballon d'oxygène le ranime, mais voici une nouvelle syncope, complète cette fois. Heureusement, le train arrive à Casapalca, station bien installée (140 kilomètres de Lima, altitude de 4170 mètres) qui possède un médecin; il est à peu près solide

quand nous le remettons entre les mains compétentes, mais devra redescendre à Lima le soir même. Tel est le « Sorrotché, » le mal des montagnes, dont les habitants du pays ne sont pas exempts ; aussi franchissent-ils d'ordinaire la Cordillère en deux ou trois étapes, afin de s'acclimater progressivement, et nous avons eu tort de ne pas les imiter.

Nous sommes dans le bassin de l'Amazone, sur le versant de l'Atlantique, dans la *Puna*, la zone déserte et désolée que dominent les neiges éternelles, et toute trace de végétation a disparu. Maintenant nous voici dans le tunnel de la Galera, de 2 kilomètres 400 de longueur, au point culminant de la ligne ferrée : 4 775 mètres d'altitude ; c'est presque la hauteur du Mont Blanc (4 810 m). A la sortie du tunnel, une station me permet de descendre pour mieux contempler l'étrange paysage. Le ciel s'est voilé, la température a fraîchi. L'eau de fusion qui descend des glaciers a formé quelques étangs ; des troupeaux de lamas s'y abreuvent ou pâturent sur leur bord une herbe rare.

Nous descendons à la station de la Oroya, à 225 kilomètres, par 3 712 mètres d'altitude.

Ce chemin de fer transandin, qui représente un magnifique effort, a été construit par l'ingénieur américain Meiggs, pour le compte de l'État péruvien. Commencé en 1870, il a été interrompu de 1876 à 1888 par le manque de crédits, et il a coûté un million le kilomètre.

Une double bifurcation de la voie ferrée, qui se prolonge à la fois vers le Nord jusqu'à Cerro de Pasco et vers le Sud jusqu'à Huancayo, des usines, des mines donnent beaucoup de mouvement à ce centre de la Oroya où l'on retrouve quelques arbres. Le préfet péruvien de Cerro de Pasco nous y attend; il nous présente le sous-préfet et l'alcade de la Oroya, tous deux Américains du Nord; le préfet voudrait nous conduire dans le chef-lieu de son département, où nous trouverions une ville très prospère dont le développement récent est d'un très grand intérêt. Toutes les entreprises minières sont entre les mains américaines de la *Cerro de Pasco Mining Company*, et la découverte de gisements houillers, en permettant de traiter les métaux sur place, vient de donner une vaste extension à ses opérations, extrêmement productives en cuivre et en argent.

Plusieurs milliers de puits sont forés dans la ville même, à 4 300 mètres d'altitude ; quelques villages des Andes sont plus haut perchés, mais, avec ses 30 000 habitants, Cerro de Pasco est certainement la ville la plus élevée du monde. En outre, toute la région est intéressante : c'est un nœud de montagnes où se réunissent les trois Cordillères venant du Nord et d'où partent deux Cordillères vers le Sud. Le Maranon, branche principale de l'Amazone, sort du petit lac de Lauricocha, situé non loin de là ; enfin nous passerions par Junin, champ de bataille où s'est décidée l'indépendance... Mais il faut choisir à temps et, ne pouvant tout voir, nous nous sommes décidés pour la descente dans le bassin de l'Amazone. Je m'en excuse auprès des ingénieurs américains qui me font à leur cercle un accueil des plus chaleureux, et qui joignent leurs instances à celles du préfet, et nous partons en automobile découvert pour Tarma.

Le soleil est près de se coucher quand nous quittons la Oroya et nous montre les pics neigeux, les contre-pentes dénudées et une route bien tracée dans un pays où l'on ne voit aucune trace de culture. La nuit est complète quand nous traversons la Cordillère occidentale. Tarma se révèle par ses feux. Des porteurs de torches et une musique nous attendent aux portes de la ville et un cortège se forme aussitôt ; les maisons sont illuminées ; des feux de bengale éclairent les places publiques ; de tous les balcons pleuvent des fleurs. Dans les acclamations de la foule compacte, revient sans cesse le nom de *Verdun* ; nous arrivons à l'Hôtel de Ville où les autorités municipales me haranguent, et toujours reviennent les sentiments d'admiration et de reconnaissance pour la France émancipatrice, qui vient de sauver la liberté du monde.

Comment n'être pas touché de trouver sur le sommet des Andes de tels accents, et une pareille connaissance de la dernière guerre, dont les événements sont au moins aussi connus et aussi bien compris qu'en France ? J'essaie d'exprimer brièvement l'émotion que j'éprouve, et la conversation générale s'engage.

A onze heures du soir, un grand banquet nous réunit à tous les notables de la contrée. Assez de Péruviens parlent français pour que tous puissent s'exprimer en trouvant des interprètes, et rien n'est plus utile que ces réceptions où la glace officielle se fond rapidement.

Tarma n'est qu'à 3000 mètres d'altitude et c'est un lieu de repos et de plaisance pour les résidents des centres plus élevés qui y échappent au « sorrotché. » Une jolie rivière y arrose des plantations d'eucalyptus et de peupliers; de belles cultures l'entourent; la ville est assez bien bâtie et en entrant dans quelques magasins, je constate un commerce intéressant de fourrures et d'objets en cuir curieusement travaillés, particulièrement les harnais et la sellerie. Avant de quitter Tarma, je vais visiter l'hôpital où deux sœurs françaises, — nos seules compatriotes dans toute la région, — soignent les malades. Elles sont très émues de voir un ambassadeur de leur pays; mais j'ai l'imprudence de féliciter l'une d'elles d'habiter une contrée aussi belle : « Comment! vous venez de France et vous pouvez trouver qu'un autre pays est beau! »

Mais les automobiles nous attendent et nous emportent sur une bonne route, le long d'une verdoyante rivière. Après quelques kilomètres en terrain plan, nous descendons rapidement et la rivière plus vite que nous : devenue torrent, elle serpente au fond des gorges abruptes, elle rugit dans des chutes écumantes, pendant que notre route la surplombe et se suspend hardiment à flanc de rochers où le passage a dû être souvent ouvert à la dynamite. Il a même fallu pratiquer quelques tunnels. Cette route si hardie et si bien tracée, par un officier péruvien, était destinée uniquement aux caravanes de mulets, d'ânes, de chevaux, de lamas, que nous croisons très nombreuses dès le milieu de la matinée; elles apportent les produits de la montagne, zone frontière des tropiques; les fruits, bananes, oranges, palcas (que nous appelons avocats), cocas... et les produits de la canne à sucre, mélasses et surtout rhum ou tafia en petits barils : « Voilà le poison de l'Indien, me dit le préfet qui m'accompagne; les ravages en sont effrayants. » Je suggère qu'en un terrain si difficile des droits de péage pourraient être établis pour le développement et l'entretien d s routes; ils seraient infimes pour les denrées saines et très lourds sur l'alcool.

Je fais connaissance avec le lama, sorte de dromadaire en réduction, avec les qualités qui rendent si précieux « le vaisseau du désert; » il est sobre, car il se nourrit des herbes qu'il rencontre ou du pâturage à l'arrivée, marche lentement, mais régulièrement, dans tous les terrains, et ne réclame aucuns soins

particuliers, sauf quelques aimables attentions auxquelles il est très sensible ; un port de tête relevé et une lippe inférieure très prononcée lui donnent un air avantageux qu'il partage avec le chameau et qui lui nuit dans l'esprit des étrangers, mais il a de si beaux yeux, doux et humides, que cette mauvaise impression ne dure pas. Les conducteurs, — *les Arrieros,* — l'aiment beaucoup, et le lama de tête, dans chaque caravane, a les oreilles percées pour pouvoir s'orner de houppettes multicolores.

Le mulet, plus rapide, fait de plus longues étapes, et porte une plus lourde charge, mais il réclame du grain, qui coûte cher, et finalement les transports à dos de lama sont les plus économiques.

Quels que soient les animaux qui composent une caravane, sa rencontre est toujours assez délicate dans une route étroite, et bordée d'un précipice. Au bruit des automobiles, les conducteurs se précipitent sur l'animal de tête, le flattent de la main et lui prodiguent les plus tendres encouragements ; le chauffeur ralentit et met sa machine au pas ; mais presque toujours un ou deux animaux prennent peur et s'enfuient en secouant leur charge. Quelle peine et quelle perte de temps pour les malheureux conducteurs ! On m'affirme que les accidents sont très rares.

Les chauffeurs sont très adroits et conduisent admirablement, malgré les sinuosités de la route, qui n'ont pas été calculées pour l'automobile. On voit souvent la voiture qui vous précède cheminer quelques instants sur trois roues, la quatrième surplombant le précipice. C'est naturellement aux passages les plus dangereux que la situation se présente, et l'on se dit que, dans quelques secondes, on se trouvera dans les mêmes conditions, mais puisque la première voiture a franchi sans encombre le mauvais pas, il n'y a aucune raison pour que tout le monde n'en fasse pas autant.

De grands arbres poussent à travers les rochers où n'apparaît nulle trace de terre végétale, mais nous sommes sous les tropiques, dans un pays de pluies fréquentes et diluviennes, et le fait n'est pas surprenant. Cette végétation luxuriante, sur des montagnes dont certaines pentes sont presque verticales, est d'un effet très pittoresque. Certaines collines de 300 à 400 mètres de hauteur, et dont le sommet seul est arrondi, ont la forme de pain de sucre ; l'une d'elles porte ce nom.

Avant de déboucher dans la plaine, la route rejoint la rivière et la traverse deux fois sur un pont suspendu qui fléchit d'un grand mètre sous le poids de l'automobile, puis se redresse.

Nous voici dans la plaine où commencent presque aussitôt de riches cultures, les champs de canne à sucre, puis les vergers d'orangers, de citronniers, de bananiers, de palcas... Une automobile nous barre la route, amenant des notables qui viennent nous saluer ; ils nous guident rapidement au village de San Ramon, que décorent quelques drapeaux et qui fut longtemps un poste avancé. Mais nous ne pouvons nous y arrêter et nous continuons notre course.

Notre torrent, que nous retrouvons bientôt, est devenu une grande rivière, le Rio Perené, dont les rives découvrent un large lit de cailloux gris bleu. La chaleur est venue et nous enlevons nos manteaux, puis nos vêtements de drap, pour nous trouver en toile blanche. Nous sommes encore trop près de la Cordillère pour en distinguer le sommet, mais les pentes abruptes d'où nous sortons sont visibles à une grande hauteur. Le pays se découvre à chaque éminence de notre route ; le large horizon montre à perte de vue sous le brûlant soleil les méandres de la rivière limpide, les grands arbres, les champs et les hautes herbes de la prairie. Il me rappelle la partie méridionale de notre Soudan et nous sommes, en effet, dans la zone intermédiaire entre la steppe et la forêt.

Vers une heure de l'après-midi nous arrivons à la Merced, terme de notre excursion. C'est un village perché militairement sur une colline d'accès assez difficile, et qui fut aussi à son heure un poste avancé. Il n'y a plus ici que des ouvriers agricoles au service des propriétaires ; j'aurais voulu voir des Indiens libres, et on les a mandés ; mais ils sont loin et nous n'avons pu les attendre. Nous déjeunons, et l'un de nos hôtes évoque le souvenir du colon français qui le premier cultiva ce sol si riche et sut apprivoiser les Indiens : il est mort, mais en souvenir de lui, je dois accepter quelques parures indiennes en graines blanches et rouges et des dépouilles d'oiseaux aux magnifiques couleurs. Plus loin, c'est la forêt équatoriale, avec l'indéfinie diversité de ses essences et de ses richesses : les multiples variétés des arbres à caoutchouc, les bois précieux ; puis les quinquinas, les champs de coca, les caféiers, le tabac...

Le temps fuit, la route est longue et médiocre pour l'auto-

mobile : il faut partir. Nous traversons de nouveau le village de San Ramon et nous remontons vers Tarma par la route si pittoresque que nous avons parcourue le matin. La nuit nous surprend, et je ne suis pas sans quelque inquiétude pour une des voitures qui n'a pas de phares. Heureusement, elle a gravi les passages les plus difficiles avant que l'obscurité soit complète et nous rejoint assez en retard, mais sans encombre.

Le lendemain matin, par un beau soleil, nous repartons pour la Oroya. C'est en plein jour cette fois que nous traversons la Puna et que nous franchissons à 4300 mètres la Cordillère occidentale. Il faut s'arrêter ici, au point culminant de la route, car le spectacle en vaut la peine : les deux vallées que le col réunit s'ouvrent largement, avec des villages entourés de verdure ; mais les taches lointaines qui évoquent la vie sont à peine perceptibles dans le formidable paysage des Andes désolées. Le cataclysme qui les a soulevées des profondeurs de la terre s'inscrit dans les formes contournées des couches géologiques, que montrent des failles verticales : l'enfantement du géant a été terrible et la terre qui le portait en reste comme morte. Un vent aigre sévit presque constamment à ces altitudes, où des orages terribles éclatent fréquemment. A nos pieds, quelques herbes rabougries ; en nous déplaçant, nous voyons des arbustes, hauts comme la main ; d'un bois très dur, ils sont noueux et contournés, semblables à des vieillards difformes, comme ces arbres centenaires que les Japonais élèvent dans des vases minuscules où ils arrêtent leur croissance en torturant leurs racines.

En arrivant à la Oroya, nous remontons dans notre train, qui démarre aussitôt. Nous traversons le plateau de la Sierra, qui porte toutes les cultures de la zone tempérée, surtout les céréales : blé, orge, avoine ; c'est la patrie de la pomme de terre, qu'on y voit de forme et de couleur très variées, blanche, jaune, verte, rouge. Mais les arbres sont tous de plantation récente et sont cantonnés autour des villages.

A trois heures de l'après-midi, nous arrivons à Huancayo. Les autorités et les notables nous attendent à la gare. Nous nous rendons au Club national, où on nous souhaite la bienvenue. Je m'aperçois que je fais des progrès dans la compréhension de l'espagnol, et je puis répondre aux discours de telle façon qu'on me parle ensuite dans cette langue ; j'ai peine à

faire admettre que je comprends à peu près le style oratoire, mais pas celui de la conversation courante, et c'est pourtant la vérité. D'ailleurs, à la réflexion, mes hôtes constatent que, de leur côté, beaucoup de Péruviens comprennent ou sentent ma réponse aux discours qu'on m'adresse, et ne sont pas en état de tenir une conversation en français. Nos aimables hôtes nous promènent en auto pour prendre contact avec la campagne. Nous ne sommes plus qu'à 1 800 mètres d'altitude, et nous retrouvons les cultures tropicales, mêlées à celles de la zone tempérée (1).

Un banquet nous ramène au Club national, qui se termine par d'autres discours, auxquels je dois répondre, et nous sommes reconduits ensuite à notre train qui part doucement au petit jour.

C'est le 11 août, à 9 heures, que nous arrivons à Jauja (prononcez Kaouka), avec une heure d'avance, fait rare sur les chemins de fer. Toutefois, notre train a été signalé et nous trouvons les autorités à la gare, avec un grand concours de peuple. Nous sommes conduits au Club, puis à la Mairie, et, après l'échange de quelques discours, le syndicat socialiste des ouvriers me harangue par la bouche de son représentant, qu'accompagne une délégation assez importante. Je comprends suffisamment la première partie de son discours et l'hommage de sympathie rendu à notre pays, champion de la liberté, mais j'ai soin de ne pas me faire traduire le reste, qui a trait évidemment aux revendications ouvrières de la région, dont il serait inconvenant à tous les égards que je me mêlasse... Je lui dis que la victoire du Droit, dont le peuple péruvien se réjouit avec le peuple français, a été remportée grâce à l'union de tous les citoyens, et que ceux-là mêmes auxquels on avait pu reprocher de laisser s'obscurcir en eux l'idée de patrie avaient compris que la cause de la France se confondait avec celle de l'humanité et avaient combattu à leur rang de bataille ; j'ai parlé de nos ouvriers et de notre peuple ; j'ai dit les liens que le souvenir de la Grande Guerre avait créés entre tous les combattants : la France a proclamé et pratiqué le respect de la personnalité humaine, et ce sentiment s'accompagne maintenant d'une fra-

(1) Je pense que dans aucun pays du monde on ne peut rencontrer dans les mêmes vingt-quatre heures, comme nous venons de le faire, des sites et des climats aussi divers.

ternité sensible à tous : nul n'y pourrait toucher sans impiété. Sans doute, les intérêts divergents peuvent créer des discussions, mais les souvenirs communs empêcheront en France, pendant bien longtemps, les conflits de s'envenimer. Et je termine en souhaitant que le Pérou n'ait pas besoin de terribles cataclysmes pour comprendre et sentir tous les liens, visibles ou cachés, qui existent entre les citoyens de la même patrie. Il semble que mes paroles, traduites phrase par phrase, ont été comprises.

Le curé de Jauja est Français, ainsi que son vicaire : il m'emmène visiter son église, qu'il a reconstruite, et le presbytère bâti par lui. Il me montre une salle de théâtre, la seule qui existe à 50 lieues à la ronde, où l'on joue du Molière traduit en espagnol, et son cinéma. C'est le vicaire qui est l'architecte de toutes ces constructions.

Une religieuse de Saint Vincent de Paul, sœur Louise, insiste pour que j'aille visiter son hôpital. Le climat est particulièrement favorable à la guérison de la tuberculose et les malades y viennent de la Costa et aussi des sommets de la Puna. Voici deux pavillons construits l'an dernier; deux autres s'achèvent, et voilà l'emplacement de ceux qui s'élèveront l'année prochaine. Le tout est vaste, solide, bien compris : c'est toujours le vicaire qui est l'architecte. Après avoir admiré, je me permets de poser une question : « Pour une telle œuvre de longue haleine, vous disposez donc de crédits certains. Sur quel budget ? La Ville, la Province, l'État? — Pas un *soles*, me répond la sœur Louise; quand j'ai besoin d'argent, je fais une vente de charité, je quête, et l'argent vient. »

Dans la salle d'honneur, je suis présenté aux dames patronnesses de l'œuvre. Un petit concert s'improvise. La conversation tombe naturellement sur la musique et les danses incaïques. J'ai quelque idée de la musique, mais j'avoue n'avoir jamais vu les danses. La sœur Louise dit quelques mots, et voici qu'un couple exécute la *Marinera*, que je n'ai pu voir à Lima, parce que trop osée... Ici, elle est gracieuse et modeste. Mais je soupçonne les danseurs de l'avoir fortement expurgée.

Après avoir vu tout ce que l'apostolat et le dévouement peuvent tirer de la charité dans ce magnifique pays, je ne quitte pas la bonne sœur sans émotion. Ainsi, dans toute la région depuis Lima jusqu'à l'Amazone, je n'ai trouvé comme Français

que deux prêtres et quatre religieuses. Il y a eu des ingénieurs dans les mines, des colons dans le Chinchamayo, tous sont partis.

Un déjeuner nous attend à l'hôtel Roma, où j'admire de beaux balcons espagnols. C'est ici, au centre de la région la plus peuplée, la plus riche et la mieux défendue par la nature, que les conquérants bâtirent leur première ville, qui a précédé la création de Lima ; c'est ici que devrait être la capitale militaire du Pérou, car la capitale actuelle est à la merci d'un débarquement et peut être bombardée de la haute mer.

A deux heures, nous partons pour la gare : l'affluence a quadruplé depuis mon arrivée, me dit-on, et les acclamations sont encore plus ardentes. Les sociétés sportives, les élèves des écoles, toutes les associations qui ont défilé le matin devant l'Hôtel de Ville sont là pour nous faire cortège. On me montre la bannière du syndicat socialiste, qui n'était pas à l'Hôtel de Ville, et on me dit qu'elle figure pour la première fois dans une manifestation avec les sociétés bourgeoises, et que c'est l'effet de mes paroles, pourtant bien simples. Je salue militairement la bannière socialiste et je serre cordialement la main aux principaux membres du syndicat.

Le train nous ramène à Lima, où nous arrivons à 3 heures du matin avec une heure d'avance sur l'horaire prévu.

12-18 août. — Je puis rester à Lima une petite semaine et je vais en profiter pour y terminer l'œuvre de ma mission. Tout d'abord, auprès de la Colonie française, en affermissant les liens qui l'attachent à la Patrie, et en achevant de m'enquérir de ses désirs et de ses besoins, afin d'en pouvoir rendre compte à Paris. M. Dupeyrat, que l'état de sa santé éloigne des sommets trop élevés, a continué, pendant notre voyage dans les Andes, à réunir ici une somme de renseignements précieux ; quelques réceptions au Cercle français et à l'ambassade rendront le contact plus intime. Puis des représentations cinématographiques, grâce aux films excellents du service géographique de l'armée et de la propagande, montreront à nos compatriotes l'état actuel de la France, en particulier les régions dévastées avant et après les réparations.

La visite que je dois aux sœurs françaises me ramène dans les collèges de garçons et de filles, les hôpitaux, dispensaires,

asiles de vieillards, orphelinats, crèches d'enfants trouvés, où le zèle infatigable de nos religieux et de nos religieuses ne cesse de s'exercer pour le plus grand bien de la population péruvienne et de la renommée française.

Je visite les corps de troupes dans leurs casernes et je m'initie à la vie militaire dans les détails. L'École de Guerre me montre l'excellent enseignement, à la fois suffisamment élevé et très pratique, qu'y donnent nos officiers.

Le monde péruvien s'ouvre à nous avec autant de cordialité, mais moins d'apparat, que pendant les fêtes du Centenaire. Dans ces réceptions plus intimes, les Péruviennes, à la beauté de leurs traits et à la splendeur nacrée de leur teint, ajoutent le charme de la grâce et du naturel. Nous comprenons mieux cette société aimable, policée, qui, malgré ses divisions politiques, reste toute à la douceur de vivre. Tous les ambassadeurs sont partis, mais les ministres résidents sont à leur poste, et entre eux et nous s'établissent des relations plus simples et plus intimes. C'est ainsi que nous reçoit la mission navale américaine, avec le commandant et mistress Freyer.

Mais le moment du départ se rapproche. Je vais le 17 faire mes adieux au Ministre de la Guerre, l'excellent M. Luna Iglesias, et le 18 je prends congé du Président de la République dans une audience qu'il veut bien prolonger pendant une grande heure, en m'interrogeant longuement sur l'impression que j'emporte de son pays et de l'armée péruvienne. Le même jour, à minuit, nous nous rembarquons au Callao. Au Nord et au Sud de ce port, les côtes méridionales du Pérou ont le même caractère d'une sévérité qui va jusqu'à la tristesse. Nous les longeons d'assez près pour voir pourtant la verdure qui entoure quelques ports, où aboutissent les rivières qui forment dans la Costa comme de longues oasis.

Mollendo est aussi une oasis, mais une oasis artificielle où l'eau est amenée par une conduite longue de 170 kilomètres. Les falaises à pic qui dominent la côte portent un replat assez étroit, d'où s'élèvent des collines rocheuses absolument dénudées, où l'on voit, par places, de larges taches blanches : c'est le guano produit par les myriades d'oiseaux qui couvrent la mer. Puis les nuages s'étendent, gris, épais et tristes.

Le *Jules Michelet* mouille à deux milles de la côte, et nous

débarquons avec quelque difficulté, car la mer, qui nous semble calme au large, vient briser fortement contre le quai assez peu protégé; il nous faut employer le procédé bien connu de tous les riverains dans les pays où sévit le phénomène de la barre : un fauteuil d'osier descend d'un treuil dans l'embarcation qui accoste; le voyageur s'assied dans ce siège, et quand la lame soulève l'embarcation, on hisse le fauteuil, qui, après avoir décrit en l'air un quart de cercle, descend doucement sur la terre ferme, où généralement le voyageur-colis est fort satisfait de se retrouver. L'habitude de ce spectacle lui enlève tout comique aux yeux des habitants.

Nous gravissons une pente assez raide, coupée d'escaliers, du haut de laquelle l'alcade nous reçoit par un beau discours; il nous ramène au Club, où il faut faire raison de plusieurs toasts très cordiaux. Ensuite, nous visitons la ville : deux rues parallèles à la côte, avec quelques hôtels convenablement bâtis et des maisons d'exportation bien installées. Le chemin de fer Sud-Péruvien a ici sa tête de ligne; après avoir franchi les Andes, il bifurque d'une part sur Puno, où le lac Titicaca ouvre des communications avec La Paz et toute la Bolivie, et d'autre part sur Cuzco, l'antique capitale des Incas. Nous parcourerons les deux lignes en entier.

A trois heures, nous nous embarquons dans le train spécial mis à ma disposition et formé de confortables Pullmann-cars. Nous partons aussitôt, et nous longeons la côte pendant une quinzaine de kilomètres. Puis la voie ferrée tourne brusquement à gauche vers le Nord-Est et s'élance à l'escalade de la montagne qu'elle côtoyait jusque-là. Quoique assez raides, les pentes sont pourtant moins abruptes qu'à l'Est de Lima et des courbes bien conduites suffisent pour gagner de la hauteur, sans qu'on soit obligé à des lacets en épis comme dans l'autre transandin. Les détours de la voie nous montrent par moments, vers le Sud, une vallée fertile et verdoyante où nous distinguons les cultures de canne à sucre et de coton.

Nous entrons dans la zone des nuages, qui se font de plus en plus épais; la température se rafraîchit; l'eau de condensation fait ruisseler la surface extérieure des wagons et se dépose sur nos manteaux. Un peu d'herbe, quelques arbustes apparaissent au milieu des rochers. Nous marchons depuis deux heures quand la voie devient horizontale; à 1 200 mètres d'altitude nous avons

franchi le rebord d'un plateau et en même temps nous sortons des nuages sous un soleil éclatant. Le train s'arrête, nous en descendons en face d'un inoubliable spectacle : barrant vers l'Est tout l'horizon, le panorama des Andes se dresse devant nous.

Le regard va d'abord aux trois colosses qui, à 100 ou 150 kilomètres, déchiquètent le ciel : au Sud-Est, le Pichu-Pichu, large massif de 5 100 mètres d'altitude, dont les pentes raides et sombres sont striées de ravins où la neige s'est rassemblée ; à l'Est, devant nous, bien en avant de la chaîne principale, le pic du Misti porte à 5 700 mètres son cône neigeux surmonté de son panache de fumée, et à la même hauteur, le Chachani dresse trois noirs sommets séparés par des ravins couverts de neige ; beaucoup plus loin vers le Nord, deux géants tout blancs dominent l'ensemble et marquent l'extrémité de la barrière à 6 600 mètres de hauteur, l'Ampato et le Coropuna.

De ces trois massifs, une longue ligne de montagnes nous sépare, rouge et gris-bleu, vers des gorges d'ombre noire, qui forme le deuxième gradin à franchir avant d'aborder la chaîne principale : au premier plan, un plateau de sables roses ou dorés, riches de cristaux brillants, et des rochers noirs, bleus, rouge brique, roses, — blocs énormes, amas de pierrailles qui forment comme des barrières rompues. Le soleil avive toutes ces teintes et découpe nettement toutes ces formes dans la transparence de l'air pur. La sensation de la solitude parfaite et inaltérable domine tout. Aucune trace de vie, pas un animal, pas un brin d'herbe dans cet immense horizon. Il n'y a rien, parce que rien ne peut exister dans cette nature stérile que pourtant la main de l'homme vient de marquer par deux lignes brillantes qui courent à perte de vue, les rails de la voie ferrée.

Le train s'est remis en marche et nous approche de la première barrière, qui nous cache maintenant les Andes ; les bleus et surtout les roses s'animent davantage ; la pourpre éclate, des violets sombres apparaissent et j'ai une sensation très nette de déjà vu : je me retrouve dans le Sud-Oranais, entre Aïn Sefra et Figuig. Ce sont les mêmes jeux de lumière, c'est le même soleil dont la magie donne au désert son incomparable beauté.

Pendant des kilomètres, le plateau est semé de petites dunes de sables, — les *medanos* , — qui ont la forme de croissants ou plutôt de demi-ellipses, hautes de 3 mètres à 6 mètres ; leur côté convexe est uniformément tourné vers le Sud, d'où vient

le vent régnant avec force pendant les hivers chauds; cette forme singulière les fait ressembler à des épaulements pour pièces d'artillerie. Puis nous retrouvons les rochers, et bientôt nous abordons une seconde marche abrupte que la voie gravit en longues courbes, — et nous voici à flanc de coteau, et dans le bas des pentes se montrent des cultures verdoyantes et même quelques usines.

La marche est bientôt gravie, et nous voici sur le second plateau, qui porte Arequipa, où nous arrivons.

Les autorités nous attendent sur le quai de la gare, à quelque distance de la ville, bâtie au pied d'El Misti, qui se dresse entre le Chachani et le Pichu-Pichu, dont la pourpre du couchant enflamme la neige. Mais nous ne pouvons nous arrêter devant ce spectacle magnifique. La foule nous attend avec impatience et acclame l'ambassade française; les sociétés de gymnastique, les élèves des écoles, des boys-scouts très nombreux, forment la haie sur le passage de nos automobiles, qui vont au pas; nous entrons dans la ville bâtie à cheval sur la rivière Chile, qui serpente au milieu d'un très large lit de cailloux bleus; nous passons un pont aux arches anciennes et nous nous arrêtons devant le vieil hôtel de ville, où nous reçoivent la municipalité et le Préfet.

Le soir, grand dîner où figure Son Excellence le Nonce apostolique, qui ne manque pas, dans sa réponse au toast du Préfet, de rendre à la France un hommage très remarqué. Monseigneur Pietropaoli est en tournée et revient de Cuzco ; il a été accueilli partout avec la plus grande vénération.

Le lendemain, toute la garnison est sous les armes sous le commandement du colonel de la Jara. Je passe en revue un régiment d'infanterie et un régiment d'artillerie de campagne de très bonne tenue; tous se rendent à l'inauguration du monument élevé à Mgr de la Goyaneche, qui occupa longtemps le siège épiscopal d'Arequipa. Il reconstruisit la cathédrale détruite par un tremblement de terre en 1868; elle s'allonge sur un côté de la belle Plaza de Arenas, qu'elle occupe presque entièrement, de telle sorte que le portail se trouve sur les bas-côtés de la nef; les deux tours sont assez éloignées l'une de l'autre et l'ensemble de l'édifice offre un caractère assez particulier; l'intérieur rappelle celui de notre église de la Madeleine.

Nous visitons également un hôpital très bien tenu, que

Mgr de la Goyaneche a fondé ici et que sa famille entretient, bien qu'elle habite ordinairement Paris.

La population d'Arequipa dépasse cinquante mille habitants; séduit par les belles eaux de la rivière, Pizzare l'a fondée dans ce désert et créé ainsi une oasis. C'est la seconde ville du Pérou et son long isolement lui a conservé un caractère espagnol plus prononcé que celui de Lima. Les maisons sont assez solidement construites et elles ont gardé leur caractère original. Dans les pays où sont à craindre les tremblements de terre, on bâtit avec des matériaux très légers, et ici les murs sont épais et solides; de belles ferronneries défendent les fenêtres du rez-de-chaussée et ornent les balcons. Mais les maisons sont moins jalousement fermées qu'en Espagne et des grilles laissent voir un *patio* intérieur, avec ses arbustes fleuris. On sent une vie intime, ouverte pourtant au monde extérieur, sociable.

Le club où nous sommes chaleureusement accueillis, nous montre le centre de ces relations; on y trouve les journaux d'Europe et d'Amérique, surtout les journaux et les livres français. C'est une maison historique; on nous montre la chambre où le jeune général Salaberry, qui avait pris le pouvoir et lutté malheureusement contre Santa-Cruz au moment de la réunion éphémère entre le Pérou et la Bolivie, fut « mis en chapelle » avant son exécution.

Ici, un patriotisme très vivace s'accommode d'une vie provinciale très intense. Arequipa a vu naître de nombreuses révolutions, et la plus romanesque est celle de 1842 : la jeune et belle dona Cypriana La Torre de Vivanco, pendant que son mari, alors préfet d'Arequipa, était en tournée, monta à cheval une belle nuit et se présenta à deux régiments campés près de la ville. Elle réveille les officiers, rassemble les troupes, les harangue à la lueur des torches, et fait proclamer son mari dictateur. Elle l'amena à Lima, et il exerça le pouvoir jusqu'en août 1845, où il fut battu précisément aux portes d'Arequipa.

Je reçois les officiers de la garnison à dîner, puis nous partons à minuit pour Puno. C'est seulement au retour que nous pourrons admirer le passage des Andes. Au réveil, nous avons déjà franchi la crête; nous sommes dans les brumes de la Puna, et nous ne voyons guère que les abords immédiats de la ligne : des rochers, quelques arbrisseaux rabougris, des étangs. Mais

le soleil se lève. Nous distinguons par instants la surface du lac Titicaca comme un brillant miroir.

A Puno, ville de 15000 habitants, la population se trouve augmentée par celle des campagnes environnantes et manifeste avec chaleur. Nous sommes solennellement reçus à la Préfecture le matin, à la Municipalité et au Cercle le soir. Le Préfet a l'amabilité de nous inviter à déjeuner avec quelques-uns de ses administrés, et nous prenons ainsi le contact avec les industriels, les ingénieurs des mines, les propriétaires de la campagne. Son département est le plus peuplé du Pérou (450 000 habitants) et très intéressant par la variété de ses productions. On nous montre des amazones intrépides, qui ont fait dix lieues pour assister à notre arrivée ; les sports sont en honneur et l'on chasse beaucoup, à tel point que la vigogne, qui donne de si belle fourrure, serait menacée de disparition. Aussi la chasse en est-elle interdite. Je demande si cette interdiction a beaucoup d'effet ? — « Un grand effet... considérable... Quand on chasse la vigogne, on n'invite pas le Préfet. »

Je visite un régiment d'infanterie et je cause avec des officiers ; on me conduit aussi dans une école primaire et dans un collège, très bien tenus, disposant de cartes murales, collections minérales et animales, en somme un matériel scolaire bien compris.

La cathédrale, du XVIe siècle, — Puno est un évêché, — est un édifice très curieux, où le style espagnol a été interprété par les sculpteurs indiens de façon vraiment originale.

Dans la population indienne, qui tient marché sur ses marches et aux abords, se mélangent les Quetchuas du Pérou et les Aymaras qui habitent surtout la Bolivie. Les Aymaras sont de plus grande taille, ils paraissent plus vigoureux que les Quetchuas ; ils sont moins faciles à gouverner, et il y a de temps en temps des troubles assez sérieux sur les confins de la Bolivie.

Mais la nuit vient. Nous allons nous embarquer dans un petit vapeur de 150 tonneaux, le *Gavari*, où de confortables cabines nous sont réservées. C'est seulement au retour que nous pourrons contempler le lac.

GÉNÉRAL MANGIN.

(A suivre.)

L'ITALIE LIBÉRÉE

(1857-1862)

LETTRES ET DÉPÊCHES DU ROI VICTOR EMMANUEL II ET DU COMTE DE CAVOUR AU PRINCE NAPOLÉON

II[1]

LA CRISE

(17 MARS — 10 MAI 1859)

La solution du problème italien dépendait d'un point essentiel : que les Puissances européennes, — Angleterre, Russie et Prusse, — laissassent, sans s'en mêler, la France et le Piémont régler la question avec l'Autriche seule.

Sans doute, celle-ci était-elle encore de force à lutter, et avait-elle, de 1791 à 1815, prouvé son extraordinaire endurance et sa faculté à « encaisser les coups. » Depuis la déclaration de Pilnitz (27 août 1791) jusqu'à la Convention du 2 août 1815, qui donna à la captivité de l'empereur Napoléon un aspect de légalité, l'Autriche n'avait connu que des défaites : à Campo-Formio, à Rastadt, à Paris, à Lunéville, à Presbourg, à Vienne, elle avait dû demander grâce et implorer, moyennant ses sujets et ses provinces, un pardon chèrement acheté. Et, quelques années, quelques mois plus tard, elle était debout, en armes, prête à soutenir une lutte plus sévère encore que toutes les autres. Mais les événements de 1849 avaient montré la fêlure, et prouvé que cet agglomérat d'États qui n'avaient ni la même nationalité, ni la même langue, ni la même constitution sociale, ni le même idéal ethnique, et qu'avait seul unis un loyalisme suranné, résisterait malaisément à une attaque du dehors, combinée avec des révoltes au dedans. L'expérience de 1849 avait démontré que

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

l'Autriche avait été incapable de réduire seule la révolte d'une des nations dont son Empire était formé, si cette nation unanime ne perdait point ses forces à des dissensions intestines, et si l'étranger n'intervenait point pour l'asservir. Tel avait été le cas lorsque l'Autriche avait dû son salut à l'intervention de l'armée russe, et de quelle ingratitude n'avait-elle point payé l'empereur Nicolas Ier, lorsque celui-ci avait eu, à propos de la Turquie, à lutter contre la France et l'Angleterre? La Russie dûment avertie s'était donc engagée à conserver une neutralité presque bienveillante, et les garanties en avaient été données au prince Napoléon lors de son voyage à Varsovie.

L'Angleterre simulait pour l'Italie une grande passion, mais cette passion était platonique. Elle exigeait que, pour le moment, on ne troublât point la paix, car, absorbée par la question d'Orient, elle ne pouvait s'occuper de l'Italie, « soit, disait Cavour à d'Azeglio, parce qu'on ne peut mener de front deux affaires d'une immense importance, soit parce qu'elle est obligée de ménager l'Autriche qu'elle considère comme l'épée destinée à tenir la Russie en respect. » Il y avait mieux : de très anciennes alliances avaient tissé entre les deux pays, leurs souverains peut-être, leurs aristocraties certainement, des liens qui ne pouvaient facilement être rompus, et, bien que préconisant une politique libérale dans la péninsule, l'Angleterre ne souhaitait aucunement qu'une Italie libérée, devenue par là une des grandes Puissances européennes, changeât sur l'échiquier la disposition des pièces, réglée par le prince de Metternich, avec, pour objet principal, d'annihiler la France et de la mettre en servage. Si la France était, dans une mesure, parvenue à s'émanciper, — car il avait bien fallu que l'Angleterre usât d'elle contre les Russes, — il ne convenait certes pas qu'elle s'avisât de battre en brèche le dogme essentiel : celui des Traités de Vienne ; que, de la libération de l'Italie elle tirât une alliée dont on pouvait, l'histoire en main, prédire la vigueur, les immenses ressources et les destinées épiques. Il ne fallait point qu'on vît, sous le drapeau que Napoléon lui avait donné, renaître un peuple dont les ancêtres avaient conquis le monde, et qui lui avait donné ses lois.

Néanmoins, l'Angleterre n'irait point jusqu'à tirer l'épée. Sa répugnance pour les armes la menait toujours à chercher des alliés dont elle fit ses soldats, à moins qu'ils ne fussent ses mercenaires..., et, pour le moment, elle ne voyait point de nation disposée à jouer, pour elle, ce rôle ingrat. On pouvait donc penser que, après avoir discuté, après avoir échangé des notes verbales et écrites, après s'être proposée libéralement pour ouvrir des conférences et tenir des palabres, après s'être efforcée surtout à gagner du temps, elle accep-

terait le résultat une fois acquis, la délivrance une fois opérée, quitte à s'en parer et à tenir, en son propre nom, l'enfant sur les fonts du baptême. Ainsi s'assurerait-elle, à bon compte, une reconnaissance qui ne lui coûterait rien.

Mais il y avait la Prusse ; et que ferait-elle si l'Autriche réclamait son appui? Sans doute, une rivalité d'un siècle avait créé une curieuse rivalité entre la dynastie si longtemps détentrice de la couronne du Saint Empire Romain Germanique, et la race peu sûre des Hohenzollern, promue à la royauté par brevet impérial de Léopold Ier. Sans doute, Frédéric II avait enlevé à l'impératrice Marie-Thérèse les provinces auxquelles elle devait tenir davantage, et le petit-fils de Marie-Thérèse ne les avait point recouvrées lors de cette refonte de l'Europe que les tenants de la Sainte-Alliance avaient combinée et accomplie à leur profit. Grandie singulièrement alors par ces gîtes d'étapes qu'elle avait ménagés à ses ambitions désormais sans limites, la Prusse de 1700 avait crû au point de devenir, devant l'Assemblée réunie à Francfort, la concurrente unique de l'Autriche aristocratique et catholique, d'y apparaître en qualité de Puissance libérale, presque libre-penseuse, parce que protestante.

Mais on avait bien vu que ce n'était là qu'une apparence ; si jamais la Prusse devait accéder à l'Empire, c'était des rois, non des peuples qu'elle entendait recevoir la couronne, et, dans sa rivalité avec l'Autriche, elle n'avait garde de sacrifier à ses ambitions la solidarité monarchique. Le Prince royal de Prusse, à ce moment lieutenant, à pouvoirs limités, du Roi son frère, ambitionnait une régence qui le mît hors de lisières. Il avait, le 8 octobre 1858, congédié le ministre Manteuffel (anti-autrichien), et appelé au pouvoir le prince Antoine de Hohenzollern, le général Bonin, et le baron de Schleinitz, nettement réactionnaires, inclinant vers l'Autriche, peu portés vers la Russie, hostiles à la France. On prétendait que l'empereur Napoléon III, lorsqu'il avait appris la formation de ce ministère, avait dit : « Cela se comprendrait si l'on se battait en Italie, mais à présent, c'est stupide. » Cavour, lui-même, écrivait au ministre du Roi à Berlin : « Cette modification fâcheuse nous cause une juste inquiétude. » Là était le danger; il ne se manifesterait point tout de suite, à condition que l'Autriche fût assez habile pour laisser au Piémont le rôle d'agresseur, mais si, par la suite, au lieu de la victoire qu'elle escomptait, et dont elle se croyait assurée, l'Autriche, comme en d'autres temps où sa confiance au succès de ses armes n'était pas moins établie, éprouvait des échecs, la Prusse ne la laisserait point écraser, et peut-être entraînerait-elle la Confédération germanique.

Il était donc d'une importance capitale que l'on ne pût imputer aux Alliés franco-sardes d'avoir déclaré la guerre, car un tel acte eût

donné ouverture au « casus fœderis, » et eût jeté sur leurs derrières les forces qui n'étaient point négligeables des États confédérés. Un demi-siècle ne s'était point écoulé depuis que la défection, à Leipzig, des régiments, jusque-là, si humblement serviles, avait changé la fortune de la guerre, et interrompu l'épopée française.

Il fallait donc une extrême circonspection, d'une part, pour empêcher l'Allemagne, et surtout la Prusse, de se mêler à la guerre; d'autre part, pour amener l'Angleterre à un Congrès auquel serait soumis le problème italien. Que ce Congrès aboutît à un résultat efficace, il était permis d'en douter; mais l'Angleterre n'aurait plus rien à objecter.

L'essentiel était encore que, dans ce Congrès, le Piémont fût admis sur le pied des grandes Puissances. En lui ménageant, par la participation qu'il lui avait assurée à la guerre de Crimée, l'entrée au Congrès de Paris, l'Empereur lui avait inspiré un tel orgueil et une telle assurance qu'il l'avait mal disposé à des concessions que réclamait sa politique moins pressée. Aussi eût-il admis que, à côté du Piémont, figurassent au Congrès les États souverains de l'Italie centrale et de l'Italie méridionale, ce que Cavour se refusait violemment à accepter. Cavour n'admettait point qu'il pût risquer ainsi cette extraordinaire posture qu'avait value à son pays l'amitié de la France.

Ce sont là les points essentiels, traités et résolus, dans les dépêches échangées du 17 mars au 14 avril, entre Napoléon III, auquel le prince Napoléon sert d'interprète, et le comte de Cavour. Ce dialogue télégraphique prend une extraordinaire acuité. Le froissement des épées, les feintes des adversaires, les nouvelles qu'ils imaginent, et dont ils garantissent la véracité douteuse, les paniques qu'ils provoquent, les pièges qu'ils tendent et où l'adversaire s'empresse de se jeter, tel est, durant ce mois tragique, le spectacle qu'ils donnent. Il est permis de dire que les jouteurs sont de premier ordre, et que l'un n'est point inférieur à l'autre.

Le 17 mars, à neuf heures et demie du soir, Nigra télégraphie à Cavour, en se servant du chiffre du Prince Napoléon (1) :

J'ai vu l'Empereur aujourd'hui. Sa Majesté croit indispensable que la note contienne l'assurance explicite que nous n'attaquerons pas, puisque l'Autriche a consenti déclaration analogue...

L'Empereur m'a dit que lord Cowley n'a porté aucune proposition et que sa mission n'a abouti à rien de concret.

(1) Les télégrammes de Cavour sont donnés ici d'après les originaux, déchiffrés par le Prince lui-même.

L'ambassadeur de Russie a communiqué à l'Empereur note très bienveillante de son gouvernement, proposant congrès cinq grandes Puissances, pour résoudre question italienne. L'Empereur veut consentir ; il pense que l'Autriche n'acceptera pas. J'ai demandé à Sa Majesté que le Piémont, en tout cas, y fût représenté.

Nigra termine :

Répondez par le télégraphe au Prince ce que vous pensez à cet égard, afin que Son Altesse Impériale puisse en parler demain à l'Empereur.

Cavour répond le lendemain (18) qu'il prie le Prince de dire à Nigra de modifier la dépêche suivant avis de l'Empereur et d'expédier tout de suite à Londres :

Je crois éviter Congrès pour affaires Italie aurait un effet désastreux en Lombardie et Vénétie. Si le Piémont est exclu, la position devient insupportable. Je serais entraîné ou forcé à donner ma démission. Modène a réclamé les déserteurs, j'ai répondu que la convention n'était pas applicable circonstance, lorsque l'armée sur le pied de guerre est réunie sur nos frontières.

Le 18, à une heure après-midi, le Prince télégraphie à Cavour :

Reçu dépêche de cette nuit. Restez avant tout ministre. Quitter serait déserter. Ne pensez pas à cela. Ce serait odieux et impossible, et tout perdre.

Reçu lettre par Rasponi. Seule combinaison possible est de nommer de suite Nigra premier secrétaire, de déplacer celui qui y est, et de donner ordre à Villamarina de prendre congé. Ainsi, Nigra sera naturellement chargé d'affaires.

La dépêche pour Londres sera préparée et envoyée par M. Nigra.

Je vous demande si vous voulez publier mémorandum à l'Angleterre. Dans ce cas, il faudrait l'envoyer tout de suite, et M. Nigra le donnerait au *Nord*, très favorable à la cause, et qu'elle vous attacherait.

Je vais voir l'Empereur, j'insisterai pour que le Piémont soit admis au Congrès, s'il y a lieu, — de la façon la plus vive. Écrivez à l'Empereur dans ce sens, vous et le Roi, par courrier.

Je crois et j'espère que l'Autriche refusera, surtout si vous y êtes. J'attends réponse.

Le 22 mars, à sept heures et demie du soir, il télégraphie :

Je sors de chez l'Empereur qui me charge de vous écrire que l'article du *Moniteur* de ce matin, dans la partie non officielle, est une simple énonciation de nouvelle et non une déclaration précise des principes adoptés par la France. L'Empereur est prêt, sur vos réclamations, à accepter dans le Congrès les représentants de la Sardaigne et des autres États souverains de l'Italie ; *c'est une satisfaction pour vous.*

La France va insister pour faire admettre ces représentants par l'Angleterre et la Russie au Congrès. Vous êtes autorisé à faire connaître et vos réclamations et la probabilité de les voir admises, soit dans un article de votre journal officiel, soit par *une déclaration à la tribune,* modérée, mais formelle. Cela vous sera d'un grand secours sur l'opinion en Italie. Dans quelques jours, le *Moniteur* ici dira la même chose.

L'Empereur a vu et approuve cette dépêche.

Répondez ce que vous ferez.

Le 23, Cavour répond :

L'Empereur, en nous mettant sur le même rang que Modène et la Toscane, empire notre position déjà déplorable. Annonce Congrès commencé porter ses fruits. Ministère Toscane, qui hésitait, s'est décidé pour système réaction, a aboli la liberté de la presse politique. Demain, je prendrai les ordres du Roi.

Le même jour (23 mars), le Prince télégraphie :

Nigra chez moi en sortant de chez l'Empereur. J'ai eu l'idée de proposer votre arrivée à Paris. Cette idée est adoptée et approuvée par l'Empereur. Venez donc tout de suite, sans perdre une heure. Effet sera très bon sur nos amis, et abattra nos ennemis. N'hésitez pas, c'est un coup décisif. Donnez grande publicité à votre voyage. Dites que c'est pour vous concerter avec la France sur la conduite à tenir au Congrès où vous irez représenter le Piémont. Ici, vous aurez grande influence et tout peut encore tourner à votre avantage. Dites que vous êtes invité par l'Empereur à venir le voir. Nigra vous a déjà écrit. Je joins mes prières aux siennes; si vous partez demain soir, 24 mars, nous vous attendons le 26 au matin.

Venez et prévenez-moi par le télégraphe. Cette démarche est de la dernière importance. Venez.

Les événements se pressent. Le 7 avril, Cavour télégraphie.

Le Roi vous prie d'appeler l'attention de l'Empereur sur un ordre du jour qui vient d'être lu dans les casernes de l'armée autrichienne, et que Havas publiera demain matin.

Le Prince répond, le 8, à cinq heures du soir :

Reçu votre dépêche d'hier, 10 h. 20 du soir.

Vu l'Empereur; lord Cowley s'y trouvait. L'Empereur ne peut pas croire que l'ordre du jour à l'armée autrichienne soit vrai. Il a remarqué que, d'après la correspondance Havas, il n'était pas signé.

Lord Cowley a répété combien M. Buol à Vienne lui avait donné *l'assurance formelle* de ne pas vous attaquer. L'Empereur pense que cela peut être une manœuvre pour vous exciter à prendre l'initiative d'attaquer, ce qu'il faut éviter à tout prix. L'Autriche est dans une impasse, elle ne peut attaquer après promesse faite à l'Angleterre, et ne peut cependant rester dans l'état où elle est.

Congrès embourbé.

Répondez tout de suite en *m'envoyant preuve de la vérité de l'ordre du jour.*

Mes hommages au Roi.

Le même jour, dépêche de Turin :

Copies de l'ordre du jour arrivées en grand nombre à Turin hier au soir et ce matin. Lettre de l'intendant de Novare dit que le général Giulay, après avoir passé en revue la garnison de Milan, a adressé, en allemand, aux Croates nouvellement arrivés, un discours que des spectateurs ont reproduit sous la forme d'un ordre du jour répandu à profusion dans Milan. Excitations et manœuvres de l'Autriche sans influence sur le Gouvernement et sur la population.

Sir Hudson appelé à Londres.

Massimo Azeglio, arrivé à Turin, partira dans quelques jours pour Paris.

Le 10, réponse du Prince :

Reçu dépêche d'hier 4 heures et communiqué le soir à l'Empereur.

Les renseignements reçus directement par lui, conformes à

ce que vous m'écrivez. Il comprend extrême gravité de la situation. Hier soir et ce matin, rien encore décidé. A l'instant, reçois ordre de vous envoyer communication suivante : « Veux-tu répondre au Roi que demain je prendrai une décision que je te ferai connaître ; qu'en attendant, je vais choisir un officier pour lui envoyer. »

Le 11, à huit heures du soir, le Prince télégraphie :

L'Empereur attend une réponse de Vienne sur les armements pour rappeler nos hommes en congé (125 000 hommes).

En attendant, notre armée à Lyon se renforce.

Il envoie chez vous un officier d'état-major, M. Saget.

Envoyez-moi sans retard M. Nigra, en attendant M. Azeglio ; il manque beaucoup ici.

Mais Cavour, qui presse le mouvement, télégraphie, le 12 :

Marquis Villamarina écrit que comte Walewski a admis en principe désarmement simultané de France, Sardaigne, Autriche. Impossible pour nous d'accepter sans garantie rempart de la liberté de la rive droite du Pò et du principe non intervention ; je pense ayant été France ne peut, sans manquer aux engagements envers nous, accepter d'autres conditions; impossible renvoyer volontaires avant issue finale du Congrès. Veuillez soumettre ce qui précède à l'appréciation de l'Empereur.

Le 13, à 6 heures et demie de l'après-midi, le Prince télégraphie :

Reçu dépêche d'hier soir.

Vu l'Empereur qui me charge de vous écrire « que le principe du désarmement admis ne concerne que les cinq grandes Puissances allant au Congrès. C'est une retraite déguisée pour l'Autriche. La France n'a voulu s'engager à aucune démarche dans ce sens vis à vis de la Sardaigne qui reste libre. On ne sait pas encore ce que répondra l'Autriche, et si elle accepte Congrès dans ces conditions. Depuis vingt jours, ministre de la Guerre a prévenu M. Villamarina, 20 000 fusils étaient prêts pour le Piémont, à Grenoble, en demandant que vous les fassiez prendre. Hier seulement, votre ministre a répondu en remerciant, sans donner d'autre indication.

J'ajoute personnellement que cette réponse de l'Empereur prouve que tout se fait par équivoque, rien franchement et clairement. Il est évident pour moi que l'Autriche refusera une pro-

messe de désarmement qui ne tomberait que sur elle. Restez donc fermes et modérés, et attendez les événements. Je doute toujours même de la réunion du Congrès.

Ce que l'Empereur vous fait dire sur l'indolence de Villamarina devrait vous faire prendre un parti. Enfin, il est impossible d'être plus mal servi. Donnez ordres pour prendre les 20 000 fusils à Grenoble. Quand arrive M. Nigra?

Cavour répond le 14 par télégraphe :

Le chargé d'affaires anglais doit venir demander le désarmement de la Sardaigne : je répondrai ne pouvoir prendre parti jusqu'au retour du Roi qui est à Pollenza.

Le chevalier Nigra arrivera demain à Paris. Votre Altesse pourra me faire dire quelque chose sur réponse à l'Angleterre.

Azeglio arrivera samedi.

J'envoie par la poste explication sur l'affaire des fusils.

Le roi Victor-Emmanuel au prince Napoléon.

14 avril 1859.

Mon cher beau-fils,

Je te remercie de ta lettre dans laquelle tu me dis de bonnes choses pour la situation présente, et je te remercie aussi du vif intérêt que tu portes à notre cause.

Je t'assure que, dans ces derniers temps, j'ai passé de bien mauvais moments, mais pourtant tout marche encore assez bien ici, il y a du calme. Je suis obligé, moi, figure-toi, de calmer un peu Cavour, un peu le parti, et je t'assure que ce n'est pas mon fort; pourtant, grâce au ciel, j'y réussis. Il faut que je t'avertisse confidentiellement que Cavour a perdu ici dans l'opinion des gens sérieux et éclairés, à cause de ses fureurs momentanées, et d'une confiance illimitée qu'il accorde parfois à des gens qui ne la méritent pas, ce qui lui a fait du tort, mais en un mot, il n'y a rien à craindre, tous se resserrant étroitement autour de moi, et je leur fais faire tout ce que je veux, même dans les moments tristes et difficiles.

Je t'envoie Azeglio, mon ami, comme tu le désires, et je te prie de le recommander à l'Empereur de ma part, à qui il plaira, je suis sûr. Cet honnête homme a beaucoup plus de calme que Cavour et voit toujours juste en politique. Il a les

meilleures volontés et désirs pour me servir, et pour l'avenir de notre chère Patrie; il vit dans l'Autriche le sentiment de la crainte, opinion que, depuis une semaine, je partage aussi moi. Ce qu'elle fit, fut pour nous effrayer. Actuellement, elle craint la guerre et est prête, *sauf que je me trompe*, s'il y a le Congrès, à céder. S'il n'y a pas le Congrès, c'est la guerre; si le Congrès a lieu, elle cédera et cédera en délivrant toute la droite du Pô de sa possession, et alors, pour le moment, si on ne peut pas faire mieux, cela me suffirait; le premier coup de pied lui serait donné, et, dans une époque pas très reculée, on ferait le reste, et [à] meilleures conditions, et cela serait mon affaire. Ce qui me fortifie toujours plus dans ces idées, c'est le détail que j'ai eu hier d'un Conseil tenu par l'Empereur à Vienne, où il y avait tous les archiducs, vieux et jeunes, Buol et Ess. L'Empereur voulait tout détruire. Le doyen des archiducs et Ess lui dirent de terribles vérités, pour ne pas faire d'imprudences, et pour céder afin de ne pas perdre le tout. Demande à Nigra, je lui ai tout conté.

Mon cher, je viens de recevoir une charmante nouvelle. On vient de m'apporter une dépêche : on va proposer à France, Autriche et Piémont, de désarmer ensemble, et que la France *accepte*, il ne manquerait plus que cela pour aller en avant. Si cette proposition est faite à Piémont et à Autriche, *très bien :* Piémont répondra *non* jusqu'après Congrès, avec politesse pourtant. Mais si l'Empereur l'admet aussi, que dois-je faire? Si je refuse, l'avenir de ma politique est ruiné au Congrès. Si j'accepte le désarmement avant le Congrès, et sans un résultat qu'on puisse faire comprendre aux Italiens, je passe pour un *traître*, et l'Empereur aussi. Est-il possible qu'on agisse toujours ainsi et qu'on me mette toujours dans de tels embarras, lorsque moi, j'ai toujours agi si loyalement avec la France? Qu'avez-vous à craindre, vous autres, puissante nation, lorsque moi, si petit, je tiens la tête haute en face du monde entier, *et que je ne crains rien?*

En un mot de vendredi ou samedi, fais-moi savoir en chiffre, *1° s'il y aura conférence et quand; 2° si France accepte désarmement.* Je t'en prie.

Adieu, je t'embrasse, toi et ta femme, je vous aime tant.

Ton très affectionné beau-père.

VICTOR-EMMANUEL.

Avant d'avoir reçu cette lettre, le Prince a, le 14, à une heure et demie, télégraphié à Cavour.

Hier, ai chargé M. Nigra de vous donner avis de l'Empereur sur votre réponse à faire pour le principe du désarmement. Ce matin, M. Nigra apporte votre réponse qui demande mon avis.

Conseil de Walewski à Villamarina sans importance. Je suis d'avis, comme le premier jour de votre arrivée, que vous devez répondre « que, si vous êtes admis au Congrès sur le pied d'égalité avec les grandes Puissances, vous ferez ce qu'elles feront pour l'adoption du principe du désarmement, mais qu'étant dehors par le refus de l'Angleterre de vous y faire admettre, vous ne pouvez désarmer, ou le promettre, avant de savoir les garanties que le Congrès obtiendra de l'Autriche pour vous. » Il faut vous attendre à voir admettre les autres États italiens, mais n'en dites pas un mot. Cette réponse est celle que l'Empereur a faite hier à Londres. Elle embarrasse l'Angleterre et sera refusée probablement par l'Autriche. Ce qu'il faut, c'est soutenir l'opinion italienne, et cependant ne pas passer pour vouloir la guerre à tout prix aux yeux de l'Europe. Il faut, toujours et sans cesse, présenter l'Autriche comme menaçante, provocante, agressive, et vous, vous défendant seulement. Je crois que votre réponse devrait être publiée. Cela ferait bon effet. Pourquoi ne la liriez-vous pas demain à votre Parlement, afin qu'elle fût connue à la discussion anglaise du lundi 18? Il faudrait que votre ministre à Londres s'entendît avec Palmerston, Clarendon et John Russell. Ils approuveront, je crois, votre réponse qui peut embarrasser le ministère.

Les tentatives de négociations se heurtent à des démonstrations militaires des Autrichiens, que Cavour annonce par une dépêche du 17.

Huitième corps est sur l'Adda, quatre corps entre le Tessin et l'Adda; nouvelles de Berlin, Londres, Milan font considérer attaque comme très prochaine, pourrait avoir lieu jeudi. Priez Empereur envoyer sans retard général Bourbaki avec sa division à Briançon et lui donner ordre être prêt partir sur avis passage Tessin par ministre France.

Le prince Napoléon répond le même jour, à onze heures du soir :

Reçu dépêche du 17, 5 heures du soir.

Vu l'Empereur. Marquis d'Azeglio a communiqué même nouvelle ce matin. L'Empereur ne veut pas croire à attaque de l'Autriche si soudaine, si prochaine. Nouvelles reçues d'Angleterre sur effet de la proposition de vous admettre au Congrès, assez favorables, sans cependant être décisives. J'ai vu dépêche de Pélissier; nous n'aurons nouvelles certaines de la conduite de l'Angleterre que demain après Conseil qu'ils doivent tenir à Londres avant d'aller au Parlement. L'Empereur m'a assuré que les ordres étaient donnés à Bourbaki, à Briançon, pour se tenir tout prêt. Il est parti de Paris avant-hier. Il y a, outre cette division, deux autres, très fortes, toutes prêtes aux environs de Lyon. Le général La Marmora doit s'être entendu avec l'officier envoyé pour détails militaires.

Écrivez-moi quel plan stratégique vous avez arrêté en cas d'attaque. Défendrez-vous Turin et position sur la Dora? Commandement de votre armée est-il organisé et fonctionne-t-il? Où est votre Grand Quartier Général? Ce commandement me paraît indispensable.

Écrivez-moi tous les jours une ou deux fois, pour donner tous les détails sur mouvements autrichiens.

Cavour répond le 18 :

Le prince de La Tour d'Auvergne m'a engagé, au nom du comte Walewski, à accepter principe désarmement avec admission au Congrès, simplement pour discuter application du principe en annonçant guerre en cas de refus. Impossible accepter sans nous déshonorer. Nous sommes prêts à nous défendre, mais indispensable que Empereur envoie ordres pressants à l'armée, car il y a encore peu de troupes à Briançon. Gouvernement de Toscane s'est décidé pour neutralité. Croyez-vous bon que nous demandions tout de suite alliance éventuelle? Quelles instructions aurait dans ce cas ministre de France?

Le 19, à une heure un quart, le Prince répond, acceptant la suggestion de Cavour :

Reçu dépêche d'hier, cinq heures du soir.

Je l'ai envoyée tout de suite à l'Empereur d'où je sortais, avec une lettre pour me plaindre de ce qu'il me faisait écrire que vous seriez admis sur le pied d'égalité avec les grandes Puissances au Congrès, en admettant principe de désarmement, tandis que Walewski vous faisait dire que vous ne seriez admis

que pour discuter l'application de ce principe. Empereur a fait publier article ce matin au *Moniteur* qui expose situation. Il n'a pas voulu que la France apprît par le Parlement anglais ce qui se passait. Angleterre vous accepte donc au Congrès; Autriche est furieuse. On assure qu'elle viendra au Congrès avec vous, j'en doute encore. C'est un triomphe moral pour le Piémont que son entrée au Congrès. Vous savez que c'était ma première idée. Quant au désarmement, c'est le mauvais côté pour vous, mais il y a moyen de le diminuer dans l'exécution; d'abord gardez le corps de volontaires; ensuite, surveillez bien la façon dont Autriche désarmera. Écrivez-moi effet produit chez vous par la nouvelle phase de la question. En Europe, cela sera regardé comme un succès pour France et Piémont, et un échec pour Autriche.

Ordres partis pour les troupes sur votre frontière. Elles se massent. Je ne crois plus à attaque de l'Autriche, mais continuez bien mesures de précaution.

Ce que je vous écris m'est personnel et n'a rien d'officiel.

Empereur a reçu rapport de Vienne sur indiscrétion commise dans les Principautés par M. Astraga. Il a trop parlé à Belgrade, a tout dévoilé sur nos projets sur la Hongrie au prince Milosch, qui est assez mou et a été effrayé.

Recommandez à M. Astraga plus de réserve et de prudence. Il est léger et nous fait grand tort.

Le comte de Cavour au prince Napoléon.

18 avril 1859.

Monseigneur,

Me rendant à l'invitation que Votre Altesse a bien voulu m'adresser par le télégraphe, je commence dès aujourd'hui une série de renseignements journaliers.

Les deux dépêches télégraphiques que j'ai adressées hier, une à Votre Altesse et l'autre à d'Azeglio, m'ont été inspirees par les motifs suivants.

1° Lord Malmesbury a dit à un de mes amis, dans le but que cela me fût répété, qu'il avait lu l'ultimatum que le comte de Buol comptait adresser à la Sardaigne dans le cas où nous aurions persisté dans le refus de désarmer.

2° Un haut personnage de Berlin a dit à notre ministre, M. de

Launay, de me prévenir que, si nous n'adhérions pas à l'invitation de désarmer, l'Autriche avait déclaré qu'elle se chargeait d'obtenir par les armes, en passant le Tessin, ce que nous refuserions à la diplomatie.

3° Les dispositions prises dernièrement par les généraux autrichiens indiquent un plan d'attaque prochain. Trois corps d'armée, les 3e, 5e, 7e, sont déjà sur le Tessin ; le 8e se rapproche de l'Adda pour faire place au nouveau corps qui arrive. D'immenses approvisionnements ont été accumulés à Pavie et à Milan. Toutes les communes de la Lombardie ont reçu l'ordre de tenir prêts, et à la disposition des autorités militaires, les moyens de transport dont elles peuvent disposer.

Enfin, des avis parvenus directement du quartier général de Vérone à Turin, ne laissaient aucun doute qu'on s'y préparait à un mouvement offensif.

Voici maintenant quelles sont nos dispositions pour notre défense :

Une division pour couvrir la vallée de la Scrivia, pour couvrir Gênes.

Deux divisions entre Alexandrie, Casal et Valence.

Deux divisions sur la Doire.

Si le gros de l'armée autrichienne venait droit sur Turin, sur la rive gauche, on tirerait encore d'Alexandrie une division ou une brigade.

Nous aurions encore sur la Doire la division de grosse cavalerie. Nous aurions par conséquent sur la Doire, 25 000 hommes au moins.

Pour repousser une attaque de 50 000 hommes, nous avons besoin de l'arrivée des Français. Une division suffirait pour produire un effet très grand sur notre armée et sur l'armée autrichienne. Avec deux divisions, nous sommes à peu près certains de battre les Autrichiens.

C'est par ces motifs que j'ai demandé à Votre Altesse de prier avec instance l'Empereur de faire réunir à Briançon la division du général Bourbaki, qui pourrait ainsi être en ligne en même temps que nos propres troupes.

Je dois prévenir Votre Altesse que ce qui a contribué un peu à nous alarmer, c'est l'avis qui nous est parvenu qu'il n'y a à Briançon qu'un seul régiment composé de 6 300 hommes.

Nous avons répondu à l'Angleterre, qui nous demandait de

désarmer immédiatement, et à la Prusse, qui se contentait de l'admission du principe, que nous ne pouvions consentir ni à une chose ni à une autre, si on nous refusait l'admission au Congrès.

Maintenant, si nous entrons au Congrès, et qu'il faille désarmer, je déclare à Votre Altesse que je ne puis me faire une idée de ce qui arrivera. Nous pourrons faire accepter le renvoi des contingents, mais, s'il faut mettre à la porte les volontaires, il est probable, pour ne pas dire certain, que nous aurons des désordres à l'intérieur et la révolution à nos portes. Il faut que Mazzini ait flairé cette éventualité, car on m'assure qu'il a quitté l'Angleterre pour se rapprocher de nous et peut-être même pour venir se cacher dans Gênes.

Il serait possible que l'Angleterre l'encourage dans ses folles entreprises pour s'en faire au besoin une arme contre nous.

J'envisage d'un œil calme l'avenir : mais il est de mon devoir de faire savoir à l'Empereur que, le jour où nous aurons lâché sur l'Italie les 12 000 volontaires qui sont dans notre armée, nous ne sommes plus maîtres de la situation et nous serons entraînés Dieu sait où. Par conséquent, je suis réduit à faire des vœux ardents pour que l'Autriche, dans un moment de mauvaise humeur, nous attaque. Dussions-nous succomber les armes à la main, ce serait moins mal que de tomber dans le désordre et l'anarchie : ou d'être forcé à faire de l'ordre à la façon du roi de Naples. Dans ce moment, nous avons une force morale immense qui vaut une armée. Une fois que nous l'aurons perdue, rien ne nous la rendra plus.

Afin de dissiper le triste effet sur l'humeur de Votre Altesse que doivent produire ces fâcheuses prévisions, je prends la liberté de lui adresser une pastorale de l'évêque de Cagli (1) qui est de nature à édifier le public de l'univers.

Je prie Votre Altesse d'agréer l'hommage de mon respectueux dévouement.

CAVOUR.

Le Prince répond le 19, à 3 heures après midi, à la dépêche que Cavour lui avait expédiée le 18 :

(1) Ville de l'État ecclésiastique, à 22 kilomètres d'Urbino.

Reçois réponse de l'Empereur par un billet à ma lettre très vive d'hier soir. Il m'écrit :

« J'ai l'explication de la dépêche de Cavour. La Tour d'Auvergne a pris pour une dépêche officielle, une réflexion personnelle de Walewski. Le mal est réparé, le comte Cavour ayant répondu officiellement qu'il acceptait le principe du désarmement s'il était admis au Congrès. L'Angleterre acceptant, les chances de guerre diminuent pour le présent. Si le comte Cavour croit possible d'avoir la Toscane comme alliée, je ne demande pas mieux. »

Je sais que l'Empereur a beaucoup grondé Walewski. Vous avez très bien fait de tenir bon. Continuez à être ferme et modéré, et tout ira bien. Votre entrée au Congrès est une grande victoire et fera grand effet, Je suis plus content aujourd'hui. Discours de Palmerston est bon. Expliquez bien la situation vraie en Italie. Maintenez les corps de volontaires.

Le 20, devant les nouvelles expédiées par M. de la Tour d'Auvergne, ministre à Turin, le Prince télégraphie :

Paris, 20 avril 1859, 3 h. et demie après-midi.

Hier soir, j'ai reçu le billet suivant de l'Empereur : « La Tour d'Auvergne écrit que Cavour est très découragé. Je te prie de lui écrire et de lui dire de ma part qu'il ne perde pas courage. Que tout encore peut prendre une bonne tournure. Je ne puis en dire davantage, car la politique change de couleur trois fois par jour. »

J'ajoute que notre position est bien grave et mauvaise, que M. Walewski continue à se bien mal conduire, mais que, malgré tout, il faut que vous teniez bon. N'admettez en aucun cas le renvoi des volontaires et insistez pour désarmer exactement comme le fera l'Autriche ; sinon, non. Je ne sais pas encore si l'Autriche consent à venir au Congrès avec vous. Vous le saurez peut-être avant moi.

Reçu ce matin votre lettre du 18. Y répondrai par la poste

Le 21, à 4 heures du soir, le Prince télégaphie :

Vous devez savoir ce qui se passe, mais je veux vous donner quelques détails.

Ce matin, note bien fâcheuse dans le *Moniteur*, contenant

grandes concessions de notre part vis à vis de l'Autriche. A 9 heures du matin, tout a changé. Ai reçu billet suivant de l'Empereur :

« Les nouvelles de Vienne sont à la guerre. Je viens de donner des ordres pour mettre toute mon armée sur le pied de guerre. »

Viens de chez l'Empereur. Voici les détails :

Notre représentant à Vienne a écrit, dans la nuit, que l'Autriche refusait les propositions acceptées par tout le monde, et qu'elle avait expédié un envoyé à Turin pour vous poser un ultimatum de désarmement en vous donnant trois jours. L'Empereur vous prie d'attendre au dernier moment du délai pour répondre, afin de lui donner le temps de vous secourir.

Voilà mesures militaires que nous prenons :

Rappel de tous les hommes en congé.

Mise sur le pied de guerre de toute l'armée aujourd'hui.

Départ de Paris ce soir, par chemin de fer, de deux divisions pour l'armée de Lyon.

Division Bourbaki, près de 10 000 hommes, à Briançon.

Division Renauld, 10 000 hommes, à Grenoble.

3e division, 10 000 hommes, prête à entrer.

Les cinq autres divisions de l'armée de Lyon sont moins fortes (6 000 hommes), parce qu'elles ne viennent pas d'Afrique, et que les hommes en congé n'ont pas encore rejoint.

Cette armée divisée en deux corps : 1er commandé par Canrobert; 2e par Baraguey d'Hilliers. — Commandant en chef pas encore nommé.

Nous ne savons encore rien d'Angleterre, ni de Prusse, sur effet produit par décision de l'Autriche.

Attendez attaque de l'Autriche qui sera, malgré tout, embarrassée et mettra, vis à vis de l'opinion publique, tous les torts de son côté.

A l'instant, il y a Conseil. J'insiste vivement pour un changement de ministère, mais je doute pouvoir l'obtenir. Je vous tiendrai exactement au courant de tout ce que je ferai. Faites-en autant, sans se préoccuper des répétitions.

Cavour répond aussitôt (le 21).

Reçu avec grande satisfaction votre dépêche.

Remerciez bien l'Empereur pour les mesures militaires.

Attendrons les trois jours, il serait à désirer que deux divisions au moins vinssent par Gênes. Pays est très bien disposé, calme, décidé aux derniers sacrifices pour conquérir indépendance.

Le 22, il craint un changement et télégraphie :

A la dernière heure, le comte Buol cède sur les trois premiers points. Nous ne pouvons céder une ligne de plus sur le quatrième. Nous avons été acculés aux dernières limites des concessions. Un pas de plus, nous sommes perdus. Supplie Empereur de ne pas ralentir les mesures militaires. Concentrations énormes sur le Tessin.

L'Empereur est au contraire parfaitement résolu et il fait télégraphier par son cousin (22 avril, à 4 heures après midi) :

L'Empereur me charge de vous envoyer la dépêche suivante qu'il a écrite lui-même :

« Il y aura prêts à entrer en Piémont, dans quelques jours, dix divisions, cinq divisions par Suze, et cinq divisions par Gênes. Télégraphiez, dès que vous aurez reçu la sommation. Répondez le plus tard possible, en disant qu'ayant déjà répondu à l'Angleterre, vous n'avez rien à dire, et surtout n'acceptez pas la demande de médiation que propose l'Angleterre. »

(Minute de la main de l'Empereur.)

Cavour estime, le 23, les choses assez avancées pour télégraphier :

La Chambre des députés, convoquée depuis deux jours pour présentation de loi conférant pleins pouvoirs au Roi, se réunit à midi. Continuons activement mesures défensives. Farini fait dire à Votre Altesse que, lorsque la nouvelle de l'ultimatum est arrivée à Turin, grand nombre de personnes sont immédiatement parties pour les Duchés, la Toscane, les Romagnes, la Haute-Lombardie, préparer mouvement en aide de la guerre. Impossible rappeler ces individus, ce qui fait que nouvelle suspension rendrait probables grandes indiscrétions.

Le Prince accuse, le 23 à midi trois quarts, réception des deux dépêches des 22 et 23 ; il dit :

Veuillez accuser toujours réception de mes dépêches, sans cela confusion dans notre correspondance. Recommandez soins à vos employés. Hier, plusieurs erreurs dans votre dépêche.

Répondu d'avance à votre dépêche du 22 sur nouvelles

concessions, puisque l'Empereur vous a fait dire de ne pas accepter nouvelle médiation de l'Angleterre. Tâchez qu'aucun mouvement, ni acte agressif d'aucune sorte ne se produise avant la déclaration de guerre de l'Autriche. Il faut absolument attendre son attaque, ou vous perdez tout. Nous faisons ici tous les préparatifs militaires possibles. Le *Moniteur* a publié la distribution des commandements, mais il nous faut du temps. Chaque jour gagné est inappréciable.

Avez-vous nouvelles de Klapka? Je ne sais rien de lui.

Il ne ressort pas clairement de vos dépêches si vous avez reçu ultimatum autrichien.

Répondez sur ce point, tout de suite, sans perdre une heure.

Le comte de Cavour répond aussitôt :

Turin, le 23 avril 1859.

Reçu à l'instant lettre du comte Buol demandant mise armée pied de paix, licenciement des volontaires. Porteur de la dépêche attendra trois jours réponse. S'il ne recevait pas de réponse, ou si elle n'est pas complètement satisfaisante, empereur d'Autriche aurait recours aux armes. On peut considérer cette pièce comme véritable déclaration de guerre. Préparatifs d'Autriche immenses. Serait désirable que troupes fussent prêtes à être embarquées et à passer mont Genèvre mardi matin.

Le 25, à 2 h. 15, le Prince télégraphie :

Attends Klapka avec impatience.

Nous venons d'avoir conférence militaire chez l'Empereur. On doit vous avoir écrit officiellement par La Tour d'Auvergne pour vous demander certains renseignements militaires, mais je vous prie de m'écrire, *sans perdre une seule minute*, et de me répondre aux questions suivantes.

(C'est, je crois, le général La Marmora qui, seul, pourra le faire.)

1° Qui commande votre armée?

2° Où est le Quartier général?

3° Où est la personne du commandant en chef?

4° Donnez-moi emplacement exact et détaillé de vos troupes.

5° Que comptez-vous faire jusqu'à l'arrivée des Français?

6° Indiquez-moi votre plan général de défense dans le cas

où nous pourrions arriver à temps en ligne, ce que je crois impossible.

7° Comment tiendrez-vous tête à première attaque des Autrichiens si nombreux, réduits à vos propres forces?

8° Que savez-vous de la marche des Français, venant par les Alpes?

J'attends réponse à ces questions avec grande impatience.

Cavour répond aussitôt (25 avril):

Le quartier général est à Turin; le Roi commandera l'armée, mais le général La Marmora sera toujours à ses côtés. Nous comptons couvrir Turin en défendant la ligne de la Doire à la vallée de la Scrivia au moyen du général Jean Durando, Alexandrie et Casale avec 30 000 hommes. Si deux divisions françaises arrivent sur la Doire et deux dans la Scrivia, nous sommes certains de tenir. Indispensable que les divisions viennent se former à Turin.

Les Français sont arrivés à Modane; si demain commence passage du Mont Genèvre, ils arriveront certainement à temps. Marquis de Villamarina demandera dix mille havresacs; veuillez appuyer sa demande.

Cavour ajoute, le 27 :

Le général Frossard, revenu hier de la Doire, trouve la ligne admirable; en la défendant, on défend Turin et la vallée de ...

Le Roi, décidé à faire des efforts désespérés pour empêcher les Autrichiens de la forcer; il est sûr de réussir pour peu que les Français nous aident.

Supplie Empereur de permettre que les divisions se forment à Turin; l'effet moral de cette mesure double nos moyens de défense.

A quatre heures du soir, le prince Napoléon transmet cette réponse de l'Empereur :

Empereur m'a fait attendre réponse jusqu'à présent. Il m'écrit:

« Réponds au comte Cavour que le maréchal Canrobert a l'ordre de faire tout ce qu'il pourra raisonnablement faire pour venir au secours de Turin. »

Vous voyez que cela n'est pas bien positif, et qu'en somme Canrobert est libre d'agir comme il le croira.

Notre armée est loin d'être prête. Avant de pouvoir agir vigoureusement, il nous faudra trois semaines. L'inertie et le mauvais vouloir des ministres portent leurs fruits.

Ne vous faites pas d'illusion sur le temps qu'il faut à l'armée française : que le Roi et La Marmora le sachent.

Écrivez-moi, aussi souvent que possible, moindre mouvement des Autrichiens. J'attends de vos nouvelles au moins trois fois par jour, autant que posssible en chiffres.

L'opinion publique en France est excellente, l'armée admirable d'entrain. Politiquement, cela va très bien, sauf le changement de ministère que je ne puis obtenir, mais, militairement, je crains échec pour vous au premier moment.

Cavour répond par des nouvelles des révolutions provoquées par ses agents, et fait part de ses craintes au sujet d'une tentative de médiation des Anglais.

Les Autrichiens ne sont pas entrés aujourd'hui; ce retard, inexplicable par des motifs militaires, est probablement le résultat d'intrigues de l'Angleterre. Supplie Empereur de ne pas s'y laisser prendre. Enthousiasme est ici à son comble. Dans la Toscane et à Massa-Carrara, nouvelle de l'arrivée des Français a produit la plus grande agitation qui a suffi, sans le moindre désordre, à déterminer la fuite du Grand-Duc et la retraite des Modénais. A Florence, comme à Massa, on veut proclamer Roi de Sardaigne. J'ai insisté pour qu'on nommât des gouvernements provisoires et une espèce de dictature militaire que l'on pourrait confier à Ulloa. Quel est l'avis de l'Empereur?

Le Prince répond aussitôt, le 28, à deux heures dix du soir :

Inaction des Autrichiens provient de médiation des Anglais qui intriguent horriblement.

L'Empereur me charge de vous dire qu'il tâchera de répondre de façon à gagner quelques jours qui donnent temps à nos troupes d'arriver chez vous, et de façon à ce que l'Autriche ne puisse accepter. Quant aux préparatifs militaires, nous les continuons plus que jamais. Dans deux jours, toute la Garde aura quitté Paris. Ordre à Canrobert, etc., à Gênes, de se presser tant qu'ils peuvent.

La situation de la Toscane et des Duchés préoccupe beaucoup l'Empereur; la conclusion de longs raisonnements que nous avons faits, est que vous agissiez énergiquement pour obtenir formation de Gouvernements provisoires nationaux d'hommes modérés, mais très fermes; que ces nouveaux pouvoirs demandent, au nom de leurs peuples, intervention du Piémont, et à la France de venir les défendre contre les Autrichiens. S'ils insistent, cela nous donnera une apparence de droit, si nous voulons y envoyer des troupes. Il faudrait que cela fût fait immédiatement.

Votre projet d'envoyer général Ulloa, comme dictateur militaire, ne me paraît pas bon. Ce général peut y aller comme appelé par le Gouvernement provisoire, pour être chargé de commander les troupes, mais il faut que les Gouvernements provisoires soient composés d'hommes du pays et non d'étrangers.

Envoyez de suite les noms des hommes qui sont à la tête du mouvement dans la Toscane et les Duchés.

Cavour répond immédiatement le 28 :

Tout s'est passé parfaitement en Toscane; le Gouvernement provisoire est formé de Peruzi, Malemluini et du major Tanzini, tous natifs de Toscane, hommes d'ordre et d'énergie.

La Toscane demande l'intervention du Piémont; elle demandera aussi celle de la France. Nous n'acceptons pas dictature, mais accordons protection pour l'ordre public et la guerre. Ulloa n'aura aucune autorité hors du commandement des troupes. Comme il faudra les mettre en mouvement pour éviter qu'elles se démoralisent, nous pouvons avoir besoin d'une frégate, si l'on nous demande appui avec démonstration, maintien de tranquillité à Livourne. Il sera bon que vous ayez à Florence un ministre de confiance et d'énergie. Nous avons publié dans la *Gazette officielle* l'ultimatum de l'Autriche et notre réponse, en ajoutant que, depuis le 26, à cinq heures et demie, nous nous regardons comme en état de guerre avec l'Autriche.

Le maréchal Baraguey pas encore arrivé; serait urgent, si l'on est attaqué demain, que les troupes françaises à Grenoble partent sans délai pour prendre position au débouché de la Scrivia (1).

(1) Probablement une erreur; ce doit être Gênes. (Note du Prince.)

Maréchal Canrobert et général Niel couchent à Suze ; seront demain matin à Turin. Nous n'avons aucune inquiétude pour la ligne de la Doire.

Reçu à l'instant avis que les Autrichiens se préparent à jeter un pont sur le Pô au-dessous de l'embouchure du Tessin.

Le 28, à 7 heures du soir, le Prince fait connaître :

Sors d'un grand Conseil réuni pour décider réponse à faire à une proposition de médiation, assez vague, de l'Angleterre.

Après longue discussion, l'Empereur s'est arrêté à ne pas accepter cette médiation, et à faire réponse évasive pour maintenir notre position intacte. On espère ainsi gagner cinq à six jours. Mon avis est que, dès que l'Angleterre va connaître notre refus, elle préviendra à Vienne par télégraphe, et que les Autrichiens passeront le Tessin demain matin. Prenez donc toutes vos mesures en conséquence. Aucun doute que les Autrichiens ne déclarent la guerre demain. C'est aussi l'avis de M. Walewski.

Répondez-moi.

Cavour donne le 1er mai les nouvelles suivantes qui précisent l'entrée des Autrichiens sur le territoire du Piémont :

Les Autrichiens ont continué hier leur passage du Tessin sur plusieurs points ; ils ont occupé toute la ligne de Novare, Arona et le Pò. Le corps passé est sorti de Pavie et longe le Pò ; il est impossible d'en préciser le nombre. Notre armée se concentre entre Casale, Valence, Alexandrie ; le Roi part pour Valence ; urgent envoyer un administrateur supérieur pour organiser le service des vivres, pour éviter confusion. Le duc de Cambridge demande au Roi permission envoyer colonel Cadogan à son quartier général ; Cadogan est très Piémontais. Qu'en pense l'Empereur ?

Les avis de ce matin portent à croire que l'armée autrichienne se concentre le long du Pò, au-dessous de Valence ; probable tenteront passer le fleuve au-dessous du confluent du Tanaro. S'ils exécutent ce passage, ils pourront se porter avec rapidité à Novi où il n'y a pas encore de Français ; il serait indispensable que le maréchal Baraguey se mît en mesure de défendre les fortes positions qui assurent les débouchés de la Scrivia.

Le 2, le Prince lui répond :

L'Empereur ne voit pas d'inconvénient à ce que le Roi permette au Colonel anglais de suivre campagne à son quartier général. Ménageons opinion anglaise. Discours de Palmerston bon.

On a écrit à Baraguey d'Hilliers pour défendre la Scrivia. Je redoute beaucoup absence de commandement général dans ces jours-ci.

M'apprête à partir dès que les troupes de mon corps d'armée seront prêtes, ce qui est bien long.

Empereur ne peut partir que quand son armée pourra entrer sérieusement en campagne. Peut-être aurez-vous engagement avant. D'ici là, il faut une stricte défensive.

Vu Klapka. Nous ferons tout ce qui dépend de nous de ce côté.

Avons décidé :

1° Proclamation aux Hongrois.

2° Organisation d'un comité hongrois directeur.

Espère pouvoir s'entendre avec Kossuth, dont le nom serait une force; le saurai demain.

Respects au Roi. — Écrivez-moi le plus souvent possible.

Le 3, alors que la France répond à l'invasion du Piémont par une déclaration de guerre, Cavour télégraphie :

Veuillez remercier l'Empereur de l'ordre donné au maréchal Baraguey. S'il pouvait, avec les nouvelles forces qu'il reçoit chaque jour, occuper la forte position de Tortone, cela améliorerait singulièrement notre position. Veuillez bien le demander à l'Empereur.

L'ennemi a disposé son armée le long du Pô, de Casale à Valence; on croit qu'il tentera de passer le Pô à Frassineto pour diviser notre armée.

Troupes françaises accueillies partout avec enthousiasme; au milieu de la plus grande animation, elles tiennent conduite excellente.

Population et troupes de Parme ayant manifesté sympathie pour la cause nationale, la duchesse de Parme est partie.

Le 5, les nouvelles militaires se précisent ; Cavour télégraphie :

Les Autrichiens semblent avoir renoncé au projet de passer le Pô entre Casale et l'embouchure de la Scrivia. Un corps peu

nombreux, sorti de Pavie, s'est avancé jusqu'à Tortone, et a fait sauter les ponts sur la Scrivia, de la route ordinaire et du chemin de fer. D'un autre côté, ils se fortifient à Verceil. Ces mesures indiquent projet de marcher sur Turin. Les armées alliées, comptant aujourd'hui 180000 hommes, ne peuvent assister, arme au bras, à la prise de notre capitale. Ce serait déplorable. Veuillez bien prier l'Empereur de permettre que ses généraux manœuvrent demain de manière à avoir l'air de menacer les derrières de l'ennemi.»

Le 6, continuation de nouvelles.

Les Autrichiens marchent vers la Doire en plusieurs colonnes, une paraît se diriger sur Yvrée. Nous n'avons à leur opposer que de la cavalerie. Turin se trouve ainsi exposé à être occupé par un corps de troupes peu nombreux. Avec la garde nationale et les volontaires, nous résisterions à sept ou huit mille hommes; au delà, impossible. Turin serait sauvé si le Roi pouvait faire une sortie de Casale et attaquer la longue colonne des Autrichiens, mais, pour cela, il faudrait que le maréchal Canrobert occupe Valence et San Salvator, et que le maréchal Baraguey envoie une partie de ses troupes à Alexandrie. L'ennemi ne menaçant plus la Scrivia ni Alexandrie, ce mouvement ne présente aucun inconvénient.

Le 6, à 10 heures et demie du matin, le Prince répond :

Reçu votre dépêche d'hier soir.

Ce matin, envoyé votre dépêche à l'Empereur qui a mis en marge la réponse suivante :

« Réponds : — l'Empereur part lundi 9, les Maréchaux prendront l'offensive quand ils pourront le faire avec sécurité. Turin ne court, je crois, aucun risque. »

Je partirai avec l'Empereur.

Répondez-moi tout de suite, et tenez-moi au courant. Les ministres de la Guerre et de l'Intérieur sont remplacés par le maréchal Randon et le duc de Padoue (1).»

Le 7, Cavour télégraphie :

Les détachements que les Autrichiens avaient poussés jusqu'à la Doire n'ayant pas réussi à détourner les eaux qui inondent

(1) M. Delangle prenait aussi les Sceaux.

la plaine de Vercelli, les colonnes sorties de Vercelli, environ 10 000 hommes, sous un général de division, se sont dirigées vers Gatinaro, pour tourner le pays inondé, et regagner route de Turin. D'autres troupes, venant de la gauche de la Sésia, les ont remplacées à Vercelli.

Les Autrichiens ont abandonné province de Tortone et de Voghera en repassant le Pô à Gerola.

En réponse à la dépêche de Cavour du 6, le Prince télégraphie le 7 à dix heures du matin :

L'Empereur vous fait dire qu'il ne peut diriger de Paris l'armée par télégraphe ; qu'il a donné instructions très larges à ses maréchaux, de façon à agir pour le mieux avec le Roi. C'est donc avec eux qu'il faut vous entendre.

J'ajoute personnellement que je ne me rends pas compte de ce que nos armées font. Il y avait deux partis : 1° défendre Turin, en renforçant la position de la Doire et attendre; 2° se retirer derrière Casale et Alexandrie, et abandonner Turin complètement, en évacuant cette ville; — tout (*sic*). Mais croire que les Autrichiens ne tenteraient pas coup sur Turin, s'il n'était pas fortement défendu, me paraît inadmissible. Je suis donc très inquiet pour cette ville et pour vous. Si Autrichiens doivent entrer à Turin, mieux vaut pas de défense, que défense peu sérieuse.

Empereur et moi, partons mardi soir, 10.

Avons arrangé affaire de Hongrie. Comité va être installé à Gênes.

La France a déclaré la guerre à l'Autriche le 3 mai. L'Empereur, accompagné du prince Napoléon, quitte Paris le 10 au milieu de l'enthousiasme de la nation. Il est le 12 à Gênes. Le premier combat, à Montebello, a lieu le 20.

(A suivre.)

LE ROMAN TRAGIQUE

DE

L'EMPEREUR ALEXANDRE II

II[1]

IV

Dans le cours de l'année 1876, un grand souffle de nationalisme traversa la Russie. Toute la péninsule balkanique était à feu et à sang. Du Danube à la mer Égée, les Bulgares, les Bosniaques, les Monténégrins et les Serbes luttaient désespérément pour secouer le joug turc.

A la voix éloquente d'Aksakow, de Samarine, de Katkow, de Tioutchew, les rêves du panslavisme orthodoxe hallucinèrent de nouveau la conscience russe. Dans l'atmosphère capiteuse du Kremlin moscovite, les cerveaux s'excitaient sur Byzance, la Corne d'or, Sainte-Sophie, le testament de Pierre le Grand, la mission providentielle du peuple russe. On se répétait les paroles d'Aksakow : « L'histoire de la Russie a la valeur d'une histoire sainte; elle doit être lue comme une hagiographie. »

Ce fut bientôt dans toutes les classes de la société, depuis les nobles jusqu'aux moujiks, depuis les intellectuels jusqu'aux marchands, une exaltation délirante du mysticisme national.

Très rares étaient ceux qui résistaient à la contagion ; plus rares encore ceux qui osaient y résister ouvertement. L'un

Copyright by Maurice Paléologue, 1923.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

d'eux, le prince Wiazemsky, écrivait à un ami, avec une prescience étonnante : « Tout ce qu'on est en train de faire dans la question d'Orient est pour moi un cauchemar. Devons-nous souffrir dans notre corps et sacrifier notre sang, ainsi peut-être que notre prospérité future, afin que les Serbes et les Bulgares soient florissants ? Les Serbes pour les Serbes ! Les Bulgares pour les Bulgares ! Les Russes pour les Russes ! C'est, de notre part, une folie de nous considérer comme plus slaves que russes. La religion n'a rien à faire en tout cela. Une guerre religieuse est la pire des guerres. C'est une anomalie et un anachronisme. Les Turcs ne sont pas à blâmer parce que Dieu les a créés musulmans, et l'on voudrait qu'ils possédassent les vertus chrétiennes ! C'est absurde. Expulsez-les d'Europe, si vous le pouvez, ou baptisez-les, si vous savez comment vous y prendre. Sinon, laissez-les tranquilles, eux et la question d'Orient ! »

C'étaient là sensiblement les idées personnelles d'Alexandre II Il les affirmait sans cesse devant ses ministres. Et, chaque jour, il les expliquait à Catherine-Michaïlowna, en ajoutant aux considérations politiques l'aveu de l'insurmontable horreur que lui inspirait la guerre. Mais la volonté de l'autocrate le plus puissant n'est rien, aussitôt qu'entrent en jeu les forces profondes, obscures, instinctives, que le travail des siècles accumule dans l'âme d'un peuple.

Aux premiers jours d'avril 1877, le Tsar était débordé : les dernières chances de paix venaient de s'évanouir. Entre Saint-Pétersbourg et Constantinople, on ne négociait plus que pour la forme ; une armée russe était déjà concentrée en Bessarabie, une autre à la frontière méridionale du Caucase. Maintenant que le sort en était jeté, il fallait aborder vaillamment l'épreuve.

Le 9 avril, Alexandre II, qui passait des revues en province, écrivait à la princesse Dolgorouky :

D'après la lettre de mon frère (1), je vois avec plaisir que toutes les mesures sont prises pour que la troupe puisse se mettre en mouvement, dès que l'ordre en sera donné. Que Dieu nous vienne en aide et bénisse nos armes ! Je sais que personne ne comprend mieux que toi ce qui se passe en moi, dans l'attente du commencement de la guerre que j'avais tant désiré pouvoir éviter.

(1) Le grand-duc Nicolas-Nicolaïéwitch, désigné comme généralissime éventuel.

Il lui écrivait encore, le lendemain :

J'ai reçu la confirmation du rejet du protocole; mais pas un mot de l'envoi de l'ambassadeur, ce qui sera probablement rejeté. Alors seulement, nous pourrons fixer le commencement des hostilités et la publication du manifeste. Tout cela me poursuit, je l'avoue, comme un cauchemar.

Dès lors, les événements se précipitent. Le 24 avril, le chargé d'affaires de Russie à Constantinople, Nélidow, remet au grand-vizir la déclaration de guerre. Ce même jour, l'armée de Bessarabie, commandée par le grand-duc Nicolas, franchit le Pruth et se dirige vers le Danube. Simultanément, l'armée du Caucase, commandée par le grand-duc Michel, envahit l'Arménie turque. C'était la quatrième fois en soixante-huit ans que l'aigle bicéphale des tsars, venu jadis de Byzance à Moscou par l'héritière des Paléologue, assaillait l'empire turc.

***

L'opinion russe, si exaltée, si impatiente, éprouva tout de suite une déception.

Le transport de l'armée vers le Danube ne s'effectua qu'avec une lenteur extrême, l'État-major n'ayant à sa disposition que deux lignes de marche et une seule voie ferrée. Puis les intempéries s'en mêlèrent. Pendant le mois de mai, des pluies torrentielles transformèrent la plaine moldave en un immense marécage, où les troupes s'épuisaient, où les convois s'embourbaient. Il fallut ainsi un mois et demi pour amener 233 000 hommes sur la rive gauche du Danube; le déploiement stratégique ne fut achevé que le 1er juin.

Alors commença une opération, difficile entre toutes, le passage du fleuve.

Se conformant à l'exemple de son père Nicolas Ier, qui était venu présider en 1828 à la même opération, Alexandre II avait résolu d'être au milieu de ses troupes, quand elles franchiraient le Danube.

Il s'était rendu, le 24 avril, à Kichinew pour y lancer le premier ordre de marche. Dans un manifeste solennel, il avait dit à ses soldats : « En vous ordonnant d'attaquer la Turquie, je vous bénis, mes enfants! »

Puis il avait attendu là, dans le monotone chef-lieu de la Bessarabie, le jour où il pourrait rejoindre son armée sur la

rive septentrionale du Danube. Le 5 mai, la princesse Dolgorouky vint passer quelques jours avec lui.

A la fin du mois, il fut informé que la date choisie par le grand-duc Nicolas pour le passage du fleuve était le 6 juin et que l'opération s'exécuterait à Simnitza, en face de Svistow.

Il partit le 5 juin.

L'adieu des amants les avait déchirés l'un et l'autre. Ils n'avaient pourtant échangé que très peu de paroles et leurs yeux ne s'étaient pas mouillés de larmes. Leurs grandes émotions étaient toujours muettes, parce qu'elles dépassaient toujours infiniment leurs moyens d'expression. Mais ils s'étaient embrassés dans une longue, dans une interminable étreinte, la bouche sur la bouche, sentant leurs âmes se fondre et s'épuiser comme s'ils allaient mourir...

Accompagné de ses trois fils, les grands-ducs Alexandre, Wladimir et Serge, de son chancelier le prince Gortchakof, de son ministre de la Guerre, le général Milioutine, et de son ancien ambassadeur à Constantinople, le général Ignatiew, l'Empereur arriva le 6 juin à Ploïesti, près de Bucarest.

Une contrariété l'y attendait. Depuis quelques jours, la pluie avait recommencé de tomber à torrents. Le Danube roulait ses flots bourbeux à une hauteur qu'on ne l'avait pas vu atteindre depuis quarante ans et il débordait tout le long de la plaine valaque; le 7 juin, il dépassait encore de cinq mètres son niveau normal. Le passage, différé de jour en jour, ne put être exécuté que le 27 juin.

L'opération, bien préparée et conduite avec adresse, réussit à merveille. Après un combat très vif, les Russes fortifièrent leur tête de pont sur la rive droite.

L'Empereur franchit aussitôt le fleuve pour aller féliciter ses troupes, heureux de fouler enfin le sol bulgare, le sol de ce peuple slave qu'il venait délivrer au nom de la Sainte-Russie orthodoxe. Puis, repassant sur la rive gauche, il établit son quartier impérial à Simnitza, où les soldats du génie construisaient en hâte un pont définitif.

Les Russes poursuivirent avec un élan magnifique leur succès initial. En quelques jours, ils occupaient toute la ligne de la Yantra, tandis que la cavalerie d'avant-garde, commandée par le général Gourko, s'engageait audacieusement à travers les défilés de la chaîne balkanique. Le 7 juillet, dix jours seu-

lement après le passage du Danube, le drapeau russe flottait sur Tirnovo, l'ancienne métropole des Bulgares.

En Russie, les impatiences et les déconvenues de ces derniers mois avaient fait place à un enthousiasme fou. Avant la fin de juillet, on aurait pris Andrinople ! Avant la fin d'août, on serait à Byzance ! Et, de nouveau, la croix du Calvaire brillerait sur Sainte-Sophie !

En Europe, on voyait se dérouler avec stupeur ces événements rapides. A Londres surtout, l'émotion était vive ; dans tous les journaux, la même note résonnait : « Il faut arrêter les Russes ! »

De Simnitza, l'Empereur observait, non sans inquiétude, les courants et les remous de l'opinion européenne. Le 30 juin, il écrivait familièrement à la princesse Dolgorouky :

Dépêches. Celles de Vienne sont satisfaisantes et celles de Londres détestables. Mais ce qui est curieux, c'est que, dans le ministère même, la majorité se prononce contre la guerre, ce qui ne veut rien dire, car c'est ce c... de Beaconsfield qui décide tout d'après sa caboche.

Mais les soucis de la politique et de la stratégie n'absorbaient que partiellement la pensée d'Alexandre II. Le spectacle direct de la guerre, les morts, les agonisants, les blessés, les incendies, les dévastations, les massacres déchiraient son cœur humain. Dans sa correspondance quotidienne avec Catherine-Michaïlowna, on en découvre l'aveu continuel, entre deux cris de tendresse :

Après dîner, lui écrivait-il le 5 juillet, *j'allai voir deux malheureux Bulgares, horriblement mutilés par les Turcs, que nos cosaques ont trouvés sur la route de Nikopol à Sistowo et qu'on venait d'apporter à l'hôpital de la Croix-Rouge, qui est à cent pas de ma maison. J'engageai Wellesley* (1), *qui avait dîné avec toute ma suite, à me suivre pour admirer les œuvres de leurs protégés. L'un de ces malheureux Bulgares venait d'expirer, et sa pauvre femme était à côté de lui ; il avait la tête fendue par deux coups de sabre en forme de croix. L'autre avait trois blessures : on espère le sauver ; sa jeune femme grosse l'avait aussi suivi.*

(1) Le colonel Wellesley, attaché militaire britannique au grand quartier général.

*
* *

Tandis que les troupes du grand-duc Nicolas se laissaient entraîner par leur offensive foudroyante, et que le brillant Gourko enlevait par un coup de main superbe la passe fortifiée de Chipka, les Turcs se ressaisissaient promptement, organisaient la résistance et se révélaient soudain les merveilleux guerriers qu'ils furent tout au long de leur histoire.

Le 20 juillet, les Russes essuyaient devant Plewna une défaite sanglante.

Alexandre II mandait, le soir même, à sa maîtresse :

La grande faute a consisté en ce que le général Krüdener, tout en connaissant la supériorité numérique des Turcs, se soit décidé à les attaquer, comme il en avait reçu l'ordre. Mais, en prenant sur lui la responsabilité de ne pas l'exécuter, il aurait conservé plus d'un millier de vies humaines et évité une déroute complète, car il faut avouer que cela en est une. Heureusement encore que les Turcs n'ont pas poursuivi les débris de nos braves; sinon, peu de monde se serait sauvé.

J'avais reçu, ce matin, des nouvelles plus satisfaisantes de Londres, à la suite des rapports de Wellesley. Le langage des Anglais était devenu tout autre, et ils étaient tout prêts à employer leur influence sur la Turquie pour qu'elle nous demande la paix, aux conditions que nous exigerions. Je crains malheureusement que le désastre de Plewna ne leur fasse de nouveau changer de ton et ne rende les Turcs encore plus outrecuidants.

C'était en effet un désastre, qui fut aggravé, dix jours plus tard, devant les mêmes positions, par une deuxième défaite encore plus sanglante.

Il fallut arrêter l'offensive sur toute la ligne des Balkans, et même rappeler le général Gourko en arrière des défilés qu'il avait si brillamment conquis. Le grand-quartier général, qui s'était avancé jusqu'à Tirnovo, dut plier bagage en toute hâte pour se réfugier vers le Nord, à Biéla-Cervka, tandis que l'Empereur s'installait à vingt-cinq kilomètres du Danube, dans le village de Gorny-Studena. Enfin, si pénible que ce fût pour l'amour-propre russe, on se vit dans l'obligation de solliciter le concours des Roumains, qui envoyèrent aussitôt 40 000 hommes pour coopérer, sous les ordres du prince Charles, au blocus de Plewna.

En même temps, des nouvelles désolantes arrivaient du Caucase. Après une campagne engagée sous d'heureux auspices, les troupes du grand-duc Michel avaient été contraintes de lever le siège de Kars, puis d'évacuer rapidement l'Arménie. Pendant leur retraite, Mouktar-Pacha les avait taillées en pièces, à Kizil-Tépé.

Par surcroît, l'horizon diplomatique se chargeait de nuages.

L'impérialisme britannique, ce « rêve juif, » comme on l'a nommé si justement et qui ne pouvait naître que dans le cerveau hébraïque d'un Disraëli, commençait à passionner l'imagination anglaise ; le ton du Foreign-Office devenait menaçant ; la reine Victoria elle-même se montrait belliqueuse. Et, continuellement, la garnison de Malte recevait des renforts.

A chaque nouvelle qu'il recevait de Londres, Alexandre II frémissait de colère. Le 28 août, il s'en épanchait avec la princesse Dolgorouky :

Retour de Londres de Wellesley. Ses impressions très mauvaises quant aux dispositions du public anglais à notre égard. Malgré cela, il m'a apporté les assurances les plus positives de son gouvernement : qu'il garderait la neutralité et nous désirait du succès pour arriver le plus vite possible à la paix. Mais il m'a prévenu en même temps que, si la guerre durait jusqu'à l'année prochaine, l'Angleterre prendrait fait et cause pour la Turquie contre nous. Et, quand je lui ai demandé : « Pourquoi ?... » alors, il n'a su me répondre rien d'autre que : « Le Gouvernement britannique ne pourrait pas résister à l'opinion du peuple anglais qui désire la guerre avec la Russie. » Voilà un échantillon de la logique anglaise... Quelles canailles !

Le 29 août, il écrivait encore à Catherine-Michaïlowna :

J'ai eu, de nouveau, une assez longue conversation avec Wellesley. J'en ai tiré la conclusion que le Gouvernement anglais ne se montre plus modéré, pour le moment, *que parce qu'il espère qu'après le guignon que nous avons eu ce dernier temps, nous n'aurons plus le temps, cette année, de marcher sur Andrinople et Constantinople jusqu'à l'hiver. Si, par contre, Dieu nous accordait des succès, et que nous fassions cette marche, rien ne nous garantirait que l'Angleterre ne nous déclare la guerre encore cette année, malgré les soi-disant bons vœux pour le succès de nos armes, que Wellesley m'a apportés de la part de cette vieille folle de reine. Et il n'a pas osé le nier. J'ai fini par*

lui dire que ce n'était pas le moment de parler de la paix, mais que, ce moment venu, mon devoir envers la Russie serait de n'avoir en vue que ses véritables intérêts, ce qui ne serait qu'équitable, puisque l'Angleterre ne faisait que mettre en avant ses propres intérêts.

Le 12 septembre, Osman-Pacha infligeait aux Russes un troisième échec devant Plewna. Sur les 80 000 hommes qui investissaient la forteresse, 14 000 furent fauchés en deux heures.

Sous le coup de cette nouvelle infortune, l'âme tendre d'Alexandre II s'exhala dans une prière éplorée qu'il envoya aussitôt à sa maîtresse :

O mon Dieu, venez-nous en aide et faites finir cette guerre odieuse pour la gloire de la Russie et le bien des chrétiens! C'est un cri de ton cœur (1), *que personne ne comprendra mieux que toi, mon idole, mon trésor, ma vie!*

L'échec du 12 septembre plaçait l'armée russe tout entière dans une situation périlleuse.

Un conseil de guerre fut tenu, le lendemain, sous la présidence de l'Empereur. Tous les visages marquaient l'anxiété. Quel parti prendre ?... Appeler des renforts ? Ils n'arriveraient pas avant deux mois, puisqu'on ne disposait que d'une seule voie ferrée à travers la Moldavie. Et, quand ils seraient arrivés, entreprendrait-on une campagne d'hiver ?... Mais la saison hivernale est si rude en Bulgarie ! Dès aujourd'hui, ne voyait-on pas les crêtes des Balkans toutes blanches de neige ? Puis, comment approvisionnerait-on une grande armée dans un pays aussi montagneux, sans routes, et entièrement dévasté ?... Fallait-il donc se retirer sur la rive gauche du Danube, en faisant couvrir la retraite par la garde impériale, qui venait d'entrer en ligne ?

Cette solution douloureuse avait du moins pour elle la tradition historique. Quatre fois déjà, en 1773, en 1809, en 1810, en 1828, les armées russes avaient été obligées de repasser le Danube pour prendre leurs quartiers d'hiver en Valachie, ne gardant sur la rive droite du fleuve qu'une tête de pont... La stratégie commandait peut-être cette décision ; mais la politique s'y opposait. Ce qu'on avait pu faire en 1828 n'était plus possible en 1877 : on devait compter aujourd'hui avec l'opinion publique. Or, depuis quelques semaines, les rapports que

(1) *Ton cœur*... Il veut dire « ce cœur qui est à toi. »

l'Empereur recevait de sa police dénonçaient, dans toute la Russie, des symptômes d'irritation. Que serait-ce, quand le pays apprendrait qu'on avait abandonné tous les avantages obtenus par tant d'efforts, et qu'on avait sacrifié 60 000 hommes en pure perte ? Comment accepterait-il cette humiliation nationale, cette fuite devant le Turc ?... Non, à tout prix, on devait rester en Bulgarie. Et, finalement, ce fut la décision qui prévalut. Mais ni l'Empereur ni aucun des grands-ducs et des généraux, qui l'assistaient dans cette délibération, ne se faisaient illusion sur les terribles épreuves que réservait une campagne d'hiver. Combien faudrait-il encore immoler d'hommes avant de pouvoir reprendre l'offensive ? Et tous pensaient, non seulement aux pertes qu'on éprouverait par le feu de l'ennemi, sur les champs de bataille ou dans les tranchées, mais à ces fléaux, cent fois plus meurtriers, qui ont détruit tant d'armées russes au cours de l'histoire : le choléra, le typhus, la dysenterie.

L'Empereur sortit du conseil de guerre, l'âme accablée de douleur et d'inquiétude.

Comme toujours, il se soulagea en écrivant à la princesse Dolgorouky ; elle était de plus en plus son refuge, son appui et sa consolation. A elle seule, il osait avouer l'insurmontable répulsion physique et morale, que lui inspiraient les atrocités de la guerre et qu'il entretenait, qu'il exacerbait par ses quotidiennes visites aux ambulances et aux hôpitaux. Dans ses lettres, la même plainte revient sans cesse : « Tous ces spectacles me font saigner le cœur, et j'ai de la peine à retenir mes larmes. »

***

En se décidant à ne pas interrompre durant l'hiver la campagne des Balkans, Alexandre II avait subordonné les arguments stratégiques aux considérations politiques ; il n'avait pas eu tort.

Les échecs successifs de Bulgarie et d'Arménie avaient soulevé, dans la Russie entière, comme une houle d'indignation. Vainement la censure avait-elle essayé d'atténuer les nouvelles désastreuses : le laconisme des télégrammes officiels ne laissait qu'un plus libre champ aux conjectures pessmistes. iD'abord, la stupeur avait dominé : on ne pouvait pas croire, on ne vou-

lait pas croire qu'après vingt années de recueillement, la monarchie des Tsars étalât devant le monde les mêmes défauts, les mêmes vices que pendant la guerre de Crimée. Bientôt, la colère était venue, une colère âpre et vitupérative, qui recevait naturellement son expression la plus forte dans les milieux nationalistes de Moscou. On dénonçait de toutes parts la faiblesse et la sottise du Gouvernement, l'incurie et la vénalité de l'administration, l'ignorance et l'ineptie des généraux. On se répandait en récriminations sarcastiques, en moqueries injurieuses contre les grands-ducs Nicolas, Michel, Alexandre, Wladimir, incapables d'exercer les commandements militaires que leur avait distribués la faveur impériale.

On osait même attaquer l'Empereur. Que faisait-il dans son cantonnement de Gorny-Studena ? Pourquoi cette inaction, pourquoi cette attitude effacée ? Les journaux ne parlaient de lui que pour annoncer qu'il avait salué des troupes au passage, visité des ambulances, réconforté des blessés, décoré des mourants, prié sur des tombes. Rien de plus touchant, certes. Mais était-ce là tout le rôle d'un souverain ?

Puisqu'il n'avait pas voulu prendre le commandement effectif de ses armées, pourquoi restait-il au milieu d'elles? Pourquoi ne rentrait-il pas dans sa capitale, afin d'y ressaisir les rênes du gouvernement ? Il aurait eu cependant de quoi faire pour ramener ses ministres et ses fonctionnaires à la conscience de leurs devoirs publics !...

On en arrivait ainsi, non plus seulement à rechercher les responsabilités personnelles, mais à critiquer les institutions mêmes et jusqu'aux principes du tsarisme. Dans plusieurs salons de Moscou, on parlait ouvertement de changer le régime, auteur de tant de maux. Et le fougueux champion du panslavisme orthodoxe, le principal instigateur de la guerre, Ivan-Serguéïéwitch Aksakow, ne craignait pas de réclamer la convocation immédiate d'une assemblée nationale.

*
* *

Avec les premiers jours d'octobre, survinrent les grands froids, que les vents de la région arctique apportent chaque année par-dessus la plaine russe. Des rafales de neige déferlaient incessamment sur les montagnes bulgares.

Confiné dans son triste village de Gorny-Studena, l'Empe-

reur vécut alors des jours cruels. Le travail et les soucis dont il était accablé, l'effort constant qu'il s'imposait pour rester maître de ses nerfs et garder en public un visage impassible auraient suffi à ébranler une santé plus vigoureuse que la sienne. Mais ce n'était pas là son épreuve la plus dure : c'était le soir, quand il se retrouvait seul en face de lui-même, avec une lettre de Catherine entre les doigts, son image hallucinante devant les yeux et une affreuse détresse dans le cœur. Les médecins, préoccupés de son amaigrissement et de ses insomnies, lui conseillèrent plusieurs fois de rentrer à Saint-Pétersbourg. Il s'y refusa :

— Je ne quitterai pas mon armée, tant que nous n'aurons pas pris Plewna.

Mais, en dépit du froid et des privations, l'armée d'Osman-Pacha persévérait dans sa résistance héroïque. Depuis le 19 juillet, jour de la première attaque, ces 60 000 hommes, mal équipés, enfermés dans les fortifications improvisées d'une bourgade balkanique, séparés du monde, ravagés par la faim et le typhus, ne recevant plus ni vivres, ni munitions, ni renforts, tenaient tête à trois corps d'armée russes, à toute la garde impériale et à 40 000 Roumains.

Cette situation ne laissait pas d'émouvoir l'Europe. Tous les adversaires de la Puissance russe relevaient la tête. L'un d'eux, le peuple hongrois, qui ne pardonnait pas aux Romanow de l'avoir écrasé en 1849, manifestait bruyamment sa sympathie pour les Turcs et s'efforçait d'entraîner son monarque dans la guerre; mais François-Joseph, qui avait déjà « étonné le monde par son ingratitude » pendant la guerre de Crimée, affectait cette fois de compatir aux malheurs de la Russie,... en essayant d'obtenir sous main, à Constantinople, pour prix de sa neutralité, le droit d'occuper la Bosnie et l'Herzégovine. Flairant l'intrigue viennoise, Alexandre II sentait remuer au fond de lui toute sa haine des Habsbourg. « Les dépêches que j'ai reçues de Vienne m'ont fait du mauvais sang, » écrit-il le 6 octobre à la princesse Dolgorouky. Et il lui expose le plan scélérat des Hongrois, qui forment des bandes de francs-tireurs dans les Carpathes pour menacer les communications de l'armée russe en Roumanie.

Vers la fin d'octobre, il fallut reconnaître qu'on ne prendrait jamais Plewna de force et qu'on devait se résigner à investir la place jusqu'au jour où le bombardement et la famine obligeraient les défenseurs à capituler.

Le 12 novembre, le grand-duc Nicolas apprit, par quelques prisonniers enlevés dans l'assaut d'un bastion, que les officiers et soldats de la garnison assiégée ne recevaient plus chacun, pour leur ration quotidienne, que cinquante grammes de pain, une poignée de riz et trois épis de maïs. Il crut donc le moment venu pour proposer à Osman-Pacha de se rendre « par devoir d'humanité, » puisque toute résistance était vaine désormais : « Je saurai, concluait-il, honorer dans votre personne, comme dans les braves troupes placées sous vos ordres, des guerriers dignes d'estime et de considération. » Osman-Pacha répondit : « Quoique je partage le sentiment d'humanité, que Votre Altesse a bien voulu m'exprimer, je ne saurais m'arrêter un seul instant à l'idée de faire mettre bas les armes à mes héroïques soldats. Nous sommes résolus, ma brave armée et moi, à verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour l'honneur de notre patrie et la défense de ses droits. »

Consterné par cette noble réponse, Alexandre II reprit le fardeau épuisant de ses inquiétudes et de ses tristesses.

Il reçut pourtant, le 19 novembre, une nouvelle heureuse. En Arménie, le général Loris-Mélikow venait d'enlever la citadelle de Kars, qui résistait depuis quatre mois. Ce fut un précieux réconfort pour les assiégeants de Plewna.

Mais, quelques jours plus tard, l'armée du grand-duc Nicolas fut exposée à une catastrophe. Par l'effet d'une crue soudaine, le Danube rompit ses glaces qui, dans leur débâcle, arrachèrent les ponts de Braïla et de Simnitza. Une offensive des Turcs, en ce moment critique, aurait pu contraindre l'armée russe à capituler tout entière. Tant que les ponts n'eurent pas été rétablis, le Tsar vécut dans une angoisse mortelle, qui tendait éperdument son âme vers Catherine.

Enfin, le 10 décembre, à l'aube, par un brouillard épais et glacial, les sentinelles des avant-postes russes qui encerclaient Plewna, signalèrent un grand mouvement de troupes dans les tranchées turques.

Bientôt, on aperçut la petite armée d'Osman-Pacha qui se déployait dans la plaine et qui, d'un élan superbe, montait à l'assaut des ouvrages russes pour se frayer un passage; toute la garnison était là, 38 000 hommes environ.

Après six heures d'une lutte opiniâtre, ces vaillants soldats enlevèrent la première ligne ennemie; mais, de trois côtés, une

artillerie formidable les écrasait. Alors, mais alors seulement, leur chef, blessé, s'inclina devant le destin. Refusant de signer une capitulation, Osman-Pacha se remit à la discrétion de son vainqueur avec les débris glorieux de son armée.

Le lendemain, Alexandre II fit célébrer un *Te Deum* dans la principale redoute de la ville conquise. Il procéda ensuite à une ample distribution de médailles et de récompenses : le grand-duc Nicolas, généralissisme, reçut la grand croix de Saint-Georges.

Comme la cérémonie se terminait, les assistants furent stupéfaits de voir approcher dans une voiture, le torse enveloppé de bandages, Osman-Pacha. La veille au soir, tandis qu'on le transportait à Svistow pour le conduire à Bucarest, le chef de son escorte avait reçu l'ordre de le ramener à Plewna : le Tsar exigeait qu'il lui remît, à lui-même, son épée. En apprenant cette exigence cruelle, si étonnante de la part d'un monarque chevaleresque, le héros turc avait dit simplement : « Je ne croyais pas avoir mérité cette humiliation suprême. »

Arrivé dans la redoute où l'Empereur l'attendait avec tout son état-major, Osman-Pacha fut descendu de voiture par deux de ses soldats qui le portèrent, sous les bras, jusqu'auprès du souverain. Malgré la gêne de ses bandages et la douleur de sa blessure, il n'accepta aucune aide pour tirer son épée du fourreau et, d'un geste noble, il la remit à son vainqueur.

Alexandre ne fit que la saisir entre ses doigts :

— Je vous rends votre épée, dit-il aussitôt. Gardez-la toujours en témoignage de mon admiration et de mon respect.

V

La prise de Plewna permettait à l'armée russe de reprendre sa marche à travers les Balkans ; la guerre allait donc entrer dans une nouvelle phase.

Après avoir hâtivement réglé, avec son état-major, le programme des opérations futures, Alexandre II s'empressa de revenir à Saint-Pétersbourg.

Il y arriva le 23 décembre, à dix heures du matin.

La famille impériale, tous les dignitaires de la Cour, tout le clergé de la capitale, tous les ministres, tous les membres du Conseil de l'Empire et du Sénat dirigeant l'attendaient en

grande pompe sur la place de la gare Nicolas. Une multitude innombrable se pressait au fond de l'esplanade, sur la Perspective Newsky et dans les rues adjacentes. Ce n'était pas la foule banale qui s'amusait d'ordinaire aux spectacles impériaux; c'était une foule grave et silencieuse, vibrante et recueillie.

Dès qu'il parut, les acclamations se déchaînèrent en rafales frénétiques de cris enthousiastes, comme s'il rapportait avec lui toutes les ambitions accomplies, tous les rêves exaucés de la Sainte-Russie orthodoxe.

Mais lorsqu'on le vit de près, lorsqu'on put discerner ses formes et sa figure, on demeura stupéfait; on le reconnaissait à peine. Un témoin de cette journée a noté ainsi l'impression générale : « Quand le Tsar était parti pour la guerre, c'était un grand et beau soldat, très droit, un peu enclin à l'embonpoint. Quand il revint, il avait les muscles détendus, les yeux ternes, la taille courbée, tout le corps si mince qu'il semblait n'avoir plus que la chair sur les os. Quelques mois avaient suffi pour en faire un vieillard. »

Aussitôt libéré des cérémonies officielles et des obligations familiales, il s'enferma jusqu'au soir avec la princesse Dolgorouky.

***

La foule de Saint-Pétersbourg ne s'était pas méprise en interprétant le retour de l'Empereur comme un heureux présage pour l'issue de la guerre; mais le jour était loin encore où la Sainte-Russie orthodoxe verrait enfin toutes ses ambitions satisfaites et tous ses rêves exaucés. Le 26 décembre, Alexandre II, recevant notre ambassadeur, le général Le Flô, qu'il avait en affection, lui exposa très sincèrement, comme s'il parlait à un de ses généraux, la situation nouvelle où se trouvait l'armée russe depuis la chute de Plewna; il conclut ainsi : « Nous avons déjà fait beaucoup. Malheureusement, ce n'est pas encore le commencement de la fin. »

Dès le 1er janvier, le grand-duc Nicolas entreprit la traversée des Balkans. Au plus fort de l'hiver, par 20° de froid, en face d'un ennemi acharné qui s'accrochait désespérément aux obstacles naturels, les Russes enlevèrent, l'un après l'autre, tous les ouvrages qui barraient les abrupts défilés de Chipka. L'his-

toire ne cite aucune guerre de montagne qui ait imposé aux combattants un effort si dur et si meurtrier.

Mais le passage de ces défilés eut un résultat énorme, au point de vue stratégique. La route de Constantinople était désormais libre; la Turquie n'avait plus que des tronçons d'armée; la guerre était virtuellement finie.

Le 31 janvier, le grand-duc Nicolas et les plénipotentiaires ottomans signaient à Andrinople une convention d'armistice, tandis que la cavalerie s'avançait, à toute vitesse, jusqu'à la mer de Marmara.

Cette avance rapide mit l'Europe et surtout l'Angleterre en alarme. Une escadre britannique pénétra aussitôt dans les Dardanelles et vint mouiller aux îles des Princes, à cinq milles de Constantinople.

Le grand-duc Nicolas n'en imposait pas moins à la Turquie le traité de San-Stéfano, qui établissait l'hégémonie russe dans toute la péninsule des Balkans, depuis le Danube jusqu'à la Propontide.

Alors, le Gouvernement britannique, ne voulant pas admettre que la Russie réglât seule, à son profit, la question d'Orient, ordonna la mobilisation générale de ses forces militaires et maritimes. S'il ne pouvait aligner que peu de troupes et d'une instruction médiocre, il avait du moins assez de navires pour porter la dévastation sur les côtes russes, dans le golfe de Finlande, dans la Mer-Blanche, dans la Mer-Noire et jusque dans les parages de Vladivostock.

Cette attitude résolue provoqua en Russie une explosion de colère. Le même cri s'élevait de toutes les poitrines : « Le traité de San-Stéfano est intangible; le peuple russe a dit son dernier mot. C'est par un défi que nous devons répondre à l'insolence de l'Angleterre. »

Mais le Tsar, le prince Gortchakof, le grand-duc Nicolas lui-même reconnaissaient qu'il fallait, à tout prix, éviter une rupture. Deux motifs graves, que l'on cachait soigneusement, leur dictaient cette résignation : le trésor de l'Empire était à bout de ressources; l'armée, qui campait aux portes de Stamboul, était ravagée par le typhus. Le comte Schouvalof fut donc chargé d'ouvrir confidentiellement une négociation avec Lord Salisbury pour adapter le traité de San-Stéfano aux exigences de la thèse britannique : il dut abandonner ainsi toutes les

clauses qui fondaient la prédominance de la Russie dans la péninsule balkanique. Une convention secrète, signée le 30 mai, termina la crise.

Deux mois plus tard, le congrès de Berlin proclama solennellement les principes de cette convention, qui enlevait au peuple russe les plus beaux fruits de sa victoire ou, du moins, ceux qui flattaient le plus son orgueil national.

Et ce fut en effet avec une amère douleur que le peuple russe accueillit le traité de Berlin. Dédaigneux des grands avantages politiques et territoriaux que ce traité lui maintenait, il ne voulut y voir qu'une banqueroute de l'honneur national.

Ces événements allaient retentir d'une façon étrange sur la destinée d'Alexandre II.

***

Dès son retour dans sa capitale, il avait repris, avec Catherine-Michaïlowna, les relations quotidiennes d'autrefois. Mais, si les épreuves de la guerre balkanique l'avaient exténué physiquement, elles ne l'avaient pas moins altéré moralement. Sa sensibilité affectueuse, déjà si prompte à s'émouvoir, s'était encore avivée : elle l'entretenait dans un continuel besoin d'effusion tendre et d'intimité secrète. Parfois aussi, une lourde mélancolie, un immense découragement l'accablait soudain. Son rôle de tsar ne l'intéressait plus. Tout ce qu'il avait tenté au cours de son règne avait échoué. Aucun empereur plus que lui n'avait souhaité le bonheur de son peuple : il avait aboli le servage, supprimé la peine des verges, institué le jury, opéré dans toutes les branches de l'administration les réformes les plus sages et les plus libérales. Il n'avait jamais ambitionné, comme tant d'autres tsars, les lauriers sanglants de la gloire. Cette guerre d'Orient, que n'avait-il fait pour la conjurer? N'était-ce pas son peuple qui la lui avait imposée? Enfin, ne venait-il pas d'empêcher un nouveau conflit?... Et quelle était sa récompense? Tous les rapports de ses gouverneurs provinciaux lui montraient que la nation, déçue dans ses rêves, s'en prenait à lui ; tous les rapports de sa police lui dénonçaient un effrayant progrès de la fermentation révolutionnaire.

Alors, dans le désarroi de son âme, il se retournait éperdument vers la belle créature qui lui avait sacrifié son honneur; qui avait renoncé pour lui aux plaisirs du monde et aux

succès de la société ; qui ne pensait qu'à le rendre heureux, à l'envelopper de sa fervente adoration.

Elle lui était devenue si continuellement nécessaire, qu'il osa l'installer au Palais d'hiver, sous le même toit que l'Impératrice.

On aménagea donc pour elle, au deuxième étage du palais, une suite de trois grandes pièces, qui correspondaient exactement, porte pour porte et fenêtre pour fenêtre, aux chambres que le Tsar occupait en dessous : un ascenseur établissait une communication directe entre les deux appartements.

L'impératrice Marie-Alexandrowna, dont l'appartement était contigu à celui de l'Empereur, ne fut pas longtemps à connaître l'étrange voisinage qui lui était imposé. Elle accepta, sans un mot de plainte, cette épreuve nouvelle. Usée de chagrin, consumée de phtisie, sentant venir la mort, elle trouva dans le souci de sa dignité la force de paraître plus hautaine et plus inabordable encore. Une fois pourtant, une seule fois, elle s'épancha devant son unique et très discrète amie, la comtesse Alexandrine Tolstoï, qui avait été la gouvernante de sa fille, la grande-duchesse Marie, avant qu'elle n'épousât le duc d'Édimbourg. Montrant du doigt l'appartement de sa rivale, l'infortunée Tsarine laissa tomber ces mots : « Je pardonne les offenses qu'on fait à la souveraine ; je ne peux prendre sur moi de pardonner les tortures qu'on inflige à l'épouse. »

L'installation de la favorite dans le majestueux *Dvoretz*, qui semble évoquer sur les bords de la Néwa toute la gloire des Romanow, fit scandale. Ce fut bientôt la fable indignée des salons ; car, si retirée que vécût Catherine-Michaïlowna, si attentive qu'elle fût à éviter les regards et à se confiner dans son appartement, le fait de sa présence au palais se manifestait à chaque instant. Puisqu'elle habitait la demeure des souverains, elle ne pouvait y avoir d'autres serviteurs que ceux de la domesticité impériale ; elle devait forcément recourir, pour son ménage personnel, aux intendants de la Cour, aux valets de la Cour, aux cuisines de la Cour, aux écuries de la Cour ; ce n'était plus la liaison discrète et clandestine : c'était l'adultère affiché.

On reprit donc, mais sur un ton beaucoup plus vif, les critiques anciennes que les émotions de la guerre balkanique avaient fait oublier peu à peu. On y ajoutait d'autres reproches qui visaient principalement la maîtresse : on lui attribuait une

lourde part de responsabilité dans la marche déplorable des affaires publiques. Elle détournait l'Empereur de sa tâche souveraine ; elle l'endormait dans la volupté ; elle lui enlevait toute vigueur et toute résolution. Pour s'en convaincre, il suffisait de le regarder. Comme il était changé physiquement ! Le visage creux, la taille courbée, le geste indécis, le souffle asthmatique, tout le corps fourbu, — voilà dans quel état elle le mettait !

Ces remarques, très exagérées, s'affirmèrent en termes encore plus désobligeants, au mois de septembre 1878, lorsqu'on apprit que la princesse venait de donner le jour à une seconde fille, qui reçut le nom de Catherine.

***

Pourtant, jamais la Russie n'avait eu besoin d'être gouvernée par un cerveau plus lucide et une main plus ferme. L'agitation révolutionnaire s'étendait maintenant à tout l'Empire : il ne se passait plus de semaine qui ne fût marquée par un exploit des nihilistes.

Le 7 février 1878, Véra Zassoulitch avait inauguré la période tragique, en tirant deux coups de revolver sur le préfet de police de Saint-Pétersbourg, le général Trépow, qu'elle avait blessé grièvement. Cette jeune fille, appartenant à une famille noble, s'était imposé le devoir de venger un de ses camarades terroristes, Bogolioubow, détenu à la Forteresse et que le général Trépow, dans un emportement de colère, avait fait passer par les verges. Elle comparut, le 12 avril, devant la cour d'assises, qui, depuis les réformes libérales d'Alexandre II, comportait un jury. Le verdict ne semblait pas douteux, puisque le crime s'était accompli au grand jour et que la jeune fille se targuait de sa culpabilité. Mais, dès que l'audition des témoins commença, il se produisit, dans la salle enfiévrée, une étrange interversion des rôles, transformant l'accusée en accusateur public et la victime en accusé. Pourtant les jurés appartenaient tous aux classes élevées de la société. Quant aux assistants, les cartes d'entrée ne leur avaient été distribuées qu'à bon escient et les hauts fonctionnaires de l'Empire étaient les plus nombreux. A chaque témoignage nouveau, à chaque réponse de la nihiliste, la fièvre de la salle montait. Pendant la plaidoirie, l'auditoire devint frémissant, comme s'il sentait passer sur lui des effluves électriques. Enfin le jury se retira pour délibérer.

Après quelques minutes, il rapporta un verdict d'acquittement. Résolus à ne pas condamner la coupable, les représentants de la conscience sociale n'avaient pas hésité à nier le crime. A peine le président eut-il achevé la lecture de ce verdict imprévu, que tout le public éclata en applaudissements. Véra Zassoulitch sortit au milieu d'une ovation, qui se changea en un délire d'enthousiasme, quand elle parut devant la foule qui attendait sur la place du Palais de justice. Un cortège se forme aussitôt. Dans un concert d'acclamations furieuses, l'héroïne est portée en triomphe vers la maison du général Trépow. Mais une charge de gendarmes et de cosaques arrête soudain cette marche triomphale. Un régiment d'infanterie ouvre le feu. La multitude se disperse, laissant derrière elle une traînée de morts et de blessés. Dans cette déroute, Véra Zassoulitch disparaît, enlevée par ses amis.

L'incident éveilla, en Russie, un terrible écho. A Kiew, à Moscou, à Kharkow, à Odessa, les manifestations révolutionnaires se suivirent sans trêve, comme si elles s'engendraient l'une l'autre. Celles d'Odessa furent particulièrement graves : elles avaient eu pour organisateur un des plus redoutables chefs du parti nihiliste, Kowalsky. La police réussit à découvrir sa retraite et à s'emparer de lui. Condamné à mort, il fut exécuté le 14 août.

Les représailles ne se firent pas attendre.

Deux jours plus tard, le général Miézentsew, chef de la Troisième section, qui traversait à midi une des places les plus fréquentées de la capitale, reçut en pleine poitrine un coup de poignard, dont il mourut aussitôt. L'agresseur exécuta son geste avec une telle audace, une telle promptitude, une telle sûreté de l'œil et de la main, que tous les passants demeurèrent ahuris, comme s'ils étaient frappés d'un éblouissement; personne n'essaya de poursuivre l'assassin, qui ne fut jamais retrouvé.

Entre le tsarisme et le parti révolutionnaire, ce fut dorénavant un duel à mort. Aucun moyen ne répugna aux illuminés du terrorisme, aucune pitié ne les arrêta, aucun forfait ne leur parut trop odieux, aucune répression ne les intimida. En vain, la police multiplia-t-elle les arrestations préventives et les déportations dans les bagnes sibériens; en vain, le Gouvernement retira-t-il au jury la connaissance des crimes contre la sûreté de

l'État pour les déférer à des cours martiales qui se montrèrent implacables : un immense complot mina de toutes parts la société russe, où la contagion de l'assassinat politique se répandit furtivement à travers les masses comme une effroyable épidémie. On ne comptait plus les procureurs impériaux, les juges d'instruction, les maîtres de police, les officiers de gendarmerie, les directeurs de prison, qui servaient de cible aux nihilistes.

Dans la matinée du 14 avril 1879, l'Empereur faisait, comme d'habitude, un tour de promenade aux environs de son palais, quand un jeune homme qui venait en sens inverse tira sur lui quatre coups de révolver. Les quatre balles se perdirent dans le mur de la maison voisine.

L'assassin fut arrêté à l'instant même. Tandis qu'on l'entraînait au poste, il essaya de s'empoisonner.

Agé de trente ans, il s'appelait Alexandre Soloview et il exerçait la profession d'instituteur. Sur la genèse et les circonstances de son crime, il refusa de s'expliquer. Cependant, le juge d'instruction le pressait de tout dire, lui exposant avec douceur que des aveux complets profiteraient beaucoup à sa défense. Il répondit froidement : « N'insistez pas; vous ne saurez rien de moi. J'ai fait depuis longtemps le sacrifice absolu de ma vie. D'ailleurs, si je me laissais arracher des aveux, mes complices me feraient tuer,... oui, dans cette prison même où nous sommes. »

L'attentat de Soloview éclaira d'une lueur sinistre toute la situation de l'Empire. Mais que faire? Au sein du Gouvernement, c'était le désarroi. Les ministres se disputaient, incapables de s'accorder sur aucune mesure pratique, de se rallier à aucune opinion, sauf pour déblatérer contre les services de la police secrète et particulièrement contre le général Drenteln, qui avait succédé au général Miézentsew comme chef de la Troisième section. Personnellement, Alexandre II répugnait aux remèdes extrêmes; il consentit enfin à proclamer « l'état de siège renforcé » dans les régions où le mal était le plus profond.

Six gouverneurs généraux furent désignés pour assumer, à Saint-Pétersbourg, à Moscou, à Varsovie, à Kiew, à Kharkow et à Odessa, l'exercice de l'autorité supérieure avec des pouvoirs extraordinaires : droit d'arrêter ou d'expulser toute personne suspecte ; droit de suspendre ou d'interdire toute publication périodique ; droit de prendre, par initiative directe et

sans recours possible, toute mesure nécessaire au maintien de l'ordre. Parmi ces potentats, le Tsar avait tenu à inscrire trois des généraux qui s'étaient le plus distingués pendant la dernière guerre, le général Todleben, qui s'était emparé de Plewna, le général Gourko, qui avait le premier franchi les Balkans, le général Loris-Mélikow, qui avait enlevé l'imprenable citadelle de Kars.

Ayant ainsi pourvu aux décisions urgentes, l'Empereur partit, le 24 avril, pour Livadia; l'Impératrice l'accompagnait, haletante et décharnée, le visage d'une pâleur mortelle avec des yeux brûlés de fièvre.

La princesse Dolgorouky s'était mise en route la veille, afin qu'il la trouvât tout installée, toute fraîche et reposée, dans leur chère villa de Buoÿouk-Séraï.

*
* *

Mais, pour le Tsar-Autocrate, pour le maître absolu de l'Empire, ce n'était pas l'heure de s'attarder aux enchantements de la volupté dans le jardin d'Armide.

Il dut revenir bientôt dans sa capitale, où la lutte engagée contre le nihilisme réclamait sa présence. Le ministre de l'Intérieur, Makow, le ministre de la Justice, Nabokow, le ministre de la Guerre, général Milioutine, et le chef de la Chancellerie secrète, général Drenteln, secondés par les six gouverneurs généraux, menaient cette lutte avec une intrépide énergie. Au terrorisme révolutionnaire, ils opposaient le terrorisme gouvernemental. On accrut encore la puissance des moyens répressifs, en abrégeant les procédures. D'après l'ukaze du 17 août 1879, toute personne, accusée d'un crime politique, put dorénavant être jugée sans enquête préalable, être condamnée sans l'audition d'aucun témoin, être exécutée sans la garantie suprême d'un pourvoi en cassation. La rigueur de ces mesures parut efficace. Vers la fin de l'été, les nihilistes ne faisaient plus parler d'eux; l'épidémie d'assassinat semblait enrayée.

Profitant de cette accalmie générale, Alexandre II repartit, au début de septembre, pour la Crimée, avec l'intention d'y résider jusqu'à l'hiver.

La Tsarine, arrivée au dernier état de l'épuisement, se reposait à Kissingen, avant de se rendre à Cannes, où elle

espérait qu'un long séjour lui restituerait un peu de forces.

Alexandre-Nicolaïéwitch s'en trouvait encore plus libre dans ses relations avec son amie, chez laquelle il passait régulièrement tout le temps qu'il pouvait soustraire à ses devoirs officiels.

Il venait à cheval, suivi par un cosaque et montant, à tour de rôle, un des trois superbes étalons, noir, aubère et blanc, que lui avait donnés le sultan Abdul-Hamid. Elle l'attendait, entourée de ses enfants. Il jouait d'abord avec eux.

Puis il se consacrait tout à elle ! Durant des heures, il restait là, près d'elle, sous une véranda fleurie ou sur un balcon, d'où la vue découvrait à l'infini l'azur argenté du Pont-Euxin. Il lui racontait, dans les moindres détails, ce qu'il avait fait depuis la veille, les personnages qu'il avait reçus, les requêtes qu'on lui avait adressées, les rapports qu'il avait dû lire, les ordres qu'il avait donnés. Enfin, la prenant sur son cœur, il lui répétait son éternel refrain d'amour.

Souvent même, dans la soirée, il lui écrivait pour lui redire encore son bonheur, sa gratitude, son adoration, l'insatiable besoin qu'il avait d'elle.

Il aurait voulu prolonger indéfiniment cette existence de loisirs délicieux. Mais, dans les derniers jours de novembre, le vent du Nord rendit soudain inhabitable la côte de Chersonèse ; il fallut échanger les installations sommaires de Livadia pour les appartements somptueux et surchauffés du Palais d'hiver.

Au retour, l'Empereur fit halte à Moscou ; il y arriva le 1er décembre, vers dix heures du soir. Un télégramme, qu'il avait reçu de l'Impératrice, en cours de route, l'avait inquiété : la pauvre Marie-Alexandrowna traversait, depuis quelques jours, une crise affreuse d'angoisse et d'étouffement. Aussitôt parvenu au Kremlin, il lui télégraphia :

Je viens d'arriver heureusement à Moscou, avec 14° de froid. Reçu tes nouvelles à Toula. Désolé que tu sois dans le même état. Je me sens bien et pas fatigué. T'embrasse tendrement.

Alexandre.

Je viens d'arriver heureusement à Moscou... Il avait failli ne pas arriver du tout.

Une demi-heure après qu'il était sorti de la gare, une explosion fracassante avait retenti, arrachant hors des rails un

train qui entrait et faisant voler en éclats toutes les vitres. Ce train apportait les bagages du Tsar et le personnel de la chancellerie impériale : c'était le *train de la suite*, qui réglementairement aurait dû précéder d'une demi-heure le *train de Sa Majesté;* mais un accident de machine, survenu près de Kharkow, avait interverti l'ordre des deux trains.

A deux mètres sous le ballast, on découvrit les traces d'une mine et les débris d'un appareil électrique. L'engin communiquait par un souterrain de quatre-vingts mètres avec une masure contiguë à la voie, et qui avait été louée quelques semaines plus tôt par un ingénieur, prétendant s'appeler Soukhorokow : le locataire avait disparu après l'explosion.

En apprenant le péril auquel il venait d'échapper, Alexandre II s'écria :

— Mais qu'ont-ils contre moi, ces misérables? Pourquoi me traquent-ils comme une bête fauve?

***

L'attentat de Moscou inaugura une nouvelle tactique des nihilistes. Désormais, tous leurs plans, tous leurs calculs, toutes leurs audaces, toutes leurs haines, toutes les puissances de leurs âmes ténébreuses et forcenées se concentrèrent sur la personne de l'Empereur.

Le 17 février 1880, à six heures et demie du soir, les habitants de Saint-Pétersbourg sursautèrent au bruit d'une détonanation formidable. En même temps, on vit s'élever au-dessus du Palais d'hiver un épais nuage de fumée. La salle à manger de la résidence impériale venait de sauter.

Alexandre II avait engagé à dîner ce soir-là son neveu, le prince Alexandre de Battenberg, récemment élu prince de Bulgarie; mais il s'était un peu attardé à s'entretenir avec lui dans son cabinet de travail, et ce retard fortuit l'avait sauvé.

L'explosion avait fait néanmoins de nombreuses victimes. Placée dans les soubassements de l'édifice, la mine avait détruit tout le corps de garde situé au rez-de-chaussée, juste en dessous de la salle à manger : soixante-sept soldats du régiment de Finlande étaient ensevelis sous les décombres, d'où l'on retira dix-neuf morts et quarante-huit blessés.

L'appartement de l'Impératrice, contigu à la salle à manger, avait trépidé sous la violence de la commotion. Marie Alexan-

drowna venait de rentrer à Saint-Pétersbourg. Désespérant de guérir, obsédée par les attentats qui menaçaient continuellement son époux, elle avait quitté Cannes, malgré les supplications de ses médecins, pour s'épargner au moins l'horreur d'expirer loin des siens. Mais, ce jour-là, 17 février, une crise d'asphyxie l'avait plongée dans une torpeur léthargique. Elle n'entendit pas l'explosion : elle ne l'apprit que le lendemain.

A l'étage supérieur, les chambres de la princesse Dolgorouky avaient trépidé pareillement. Le drame lui apparut soudain, comme dans un éclair. D'un geste brusque, elle groupa ses enfants et se précipita vers l'Empereur. Mais déjà, sur le palier même, il la serrait contre sa poitrine ; car sa première pensée, à lui aussi, l'avait précipité vers elle.

Trois jours plus tard, Alexandre II se fit un devoir d'assister aux obsèques des soldats qui étaient morts en gardant son palais.

La tête haute, il s'avançait de son grand pas égal et majestueux ; mais sa figure blême, ravagée, trahissait la souffrance de son âme. Quand il vit tous les cercueils alignés, il ne put retenir un sanglot et il murmura, d'une voix brisée :

— On se croirait encore là-bas, dans les tranchées de Plewna !

Ce nouvel exploit du terrorisme produisit, dans toutes les classes du peuple russe, un accablement de stupeur et d'effroi. Devant un forfait aussi énorme, on restait abasourdi. Comment les nihilistes avaient-ils pu concevoir, machiner, accomplir un pareil attentat? Quelles connivences avaient-ils donc trouvées parmi les domestiques de la Cour, sinon même dans les services préposés à la sûreté des souverains?...

On apprit, quelque temps après, tous les dessous du complot.

Un révolutionnaire de vingt-huit ans, nommé Khaltourine, s'était déguisé en charpentier. Depuis une dizaine de mois, il travaillait dans les ateliers d'un entrepreneur de bâtisses, où on l'estimait pour son zèle, sa douceur et sa bonne conduite. Or, cet entrepreneur fut requis d'exécuter un important travail de plafonnement dans les sous-sols du Palais d'hiver. Il y employa ses meilleurs ouvriers, dont Khaltourine, sur qui nul soupçon ne planait. Chaque matin et chaque après-midi, les charpentiers subissaient une visite corporelle avant de pénétrer dans le palais. Puis bientôt, comme on les connaissait tous, on ne les fouilla

plus. Khaltourine avait même réussi à se lier avec un des gendarmes chargés de ce service, et à obtenir qu'il lui donnât sa fille en mariage. Le nihiliste eut ainsi toute facilité pour introduire quotidiennement, au milieu de ses outils, un paquet de dynamite, qu'il cachait ensuite sous des gravats. Quand il eut apporté cinquante kilos d'explosif, il les disposa dans une excavation, d'où partait une longue mèche. Ses calculs étaient si exacts qu'il put s'enfuir tranquillement après avoir mis le feu.

La divulgation de ces détails ne fit qu'augmenter l'affolement de l'esprit public. A quelle catastrophe nouvelle fallait-il s'attendre ?... Eugène-Melchior de Vogüé, qui se trouvait alors à l'ambassade de France, a dépeint en termes saisissants la panique générale : « Ceux qui ont vécu ces journées peuvent attester qu'il n'y aurait pas de termes assez forts pour traduire l'épouvante et la prostration de toutes les classes de la société. On annonçait pour le 2 mars, anniversaire de l'émancipation des serfs, des explosions de mines dans plusieurs quartiers de la capitale ; on désignait les rues menacées : des familles changeaient de logement, d'autres quittaient la ville. La police, convaincue d'impuissance, perdait la tête ; l'organisme gouvernemental n'avait plus que des mouvements réflexes ; le public s'en rendait compte, implorait un système nouveau, un sauveur. »

*
* *

Ce sauveur n'allait pas tarder à paraître ; dans beaucoup de milieux, on le nommait déjà.

Le 25 février, un conseil extraordinaire fut tenu au Palais d'hiver, sous la présidence de l'Empereur. Pour cette délibération solennelle, Alexandre II avait convoqué autour de lui le Césaréwitch, héritier du trône, le grand-duc Constantin, président du Conseil de l'Empire, le chancelier, prince Gortchakof, les ministres, le chef de la Chancellerie secrète et les gouverneurs généraux en mission dans les provinces. Il ouvrit la séance d'un air morne, la taille affaissée, la voix sourde et enrouée, avec des gestes fébriles dans les mains. Faute d'être conduite, la discussion se traîna en paroles vaines, en avis contradictoires, en stériles récriminations sur le passé. Un seul des assistants demeurait silencieux, le comte Loris-Mélikow, gouverneur général de Kharkow. Quand le Tsar réclama enfin

son opinion, il exposa limpidement un programme politique, où les doctrines autoritaires et les principes libéraux se conciliaient en formules heureuses; il conclut par une proposition pratique, à laquelle il subordonnait tout son système :

— Ce qui importe par-dessus tout, dit-il, c'est d'assurer dans l'Empire l'unité de commandement. Il faut pour cela que tous les pouvoirs soient concentrés dans les mains d'un homme, d'un seul homme, qui ait l'entière confiance de Votre Majesté.

Se redressant tout à coup, les yeux brillants comme s'il sortait d'un mauvais rêve, le Tsar interrompit l'orateur :

— C'est toi qui seras cet homme!

Puis il leva la séance.

Le 27 février, un ukaze institua une « commission suprême pour la défense de l'ordre social » et confia la présidence à l'aide de camp général comte Loris-Mélikow. Le rôle assigné à la commission était vague et figuratif: les pouvoirs attribués à son président n'étaient pas moins explicites qu'étendus. Prérogative de commandement sur toutes les autorités administratives, droit de réquisition sur toutes les forces publiques, travail personnel avec l'Empereur sur toutes les affaires de l'État, — aucun tsar n'avait encore délégué à l'un de ses très humbles sujets une pareille puissance.

Par quels services le comte Loris-Mélikov avait-il mérité cette soudaine élévation à la dictature?

D'origine arménienne, âgé de cinquante-cinq ans, il avait gagné tous ses grades, et non sans éclat, dans les troupes du Caucase.

Pendant la guerre de 1877, il commandait une des armées d'Asie et, le 18 novembre, il avait pris Kars, l'inexpugnable citadelle, rendant ainsi un peu de prestige aux armes russes qui, à cette époque, fléchissaient partout, des Balkans à l'Aghri-Dag. Une mission difficile, dont il s'était habilement acquitté ensuite durant une épidémie de peste sur la basse Volga, l'avait de nouveau signalé à l'opinion publique. Enfin, après l'attentat de Soloview, il avait été l'un des six gouverneurs généraux, l'un de ces grands proconsuls, que l'Empereur avait chargés d'appliquer « l'état de siège renforcé. » On lui avait attribué la région de Kharkow, qui était un repaire d'anarchistes et dont le gouverneur, prince Kropotkine, venait d'être assassiné. Il y avait réussi à merveille, par un mélange d'adresse

et de vigueur, où se révélait son atavisme oriental. Quelques initiatives intelligentes dans l'ordre économique lui avaient attiré la faveur de la noblesse terrienne et de la caste marchande. Il avait même su capter, par des mots heureux ou des attentions discrètes, la sympathie des journalistes, des professeurs, des étudiants, ce qui ne l'avait pas empêché d'avoir la main extrêmement dure à l'égard des conspirateurs et des factieux. Aussi, après deux mois de ce régime, le « héros de Kars » s'était acquis une popularité qui dépassait de beaucoup la zone de son commandement.

A peine investi de sa mission dictatoriale, Loris-Mélikow fut servi par sa chance.

Comme il rentrait, vers deux heures de l'après-midi, à son hôtel de la Morskaïa, un passant tira sur lui trois coups de revolver : les trois balles s'égarèrent dans la fourrure de sa pelisse. D'un bond, Loris sauta sur le meurtrier, l'empoigna, le terrassa, puis le livra aux gendarmes qui accouraient.

Cet acte de courage et de sang-froid personnels ravit l'opinion publique. Elle s'exalta bien plus encore le surlendemain, quand, après un jugement très sommaire, l'assassin, Molodetsky, fut pendu en plein jour, sur l'esplanade Séménowsky, devant une foule immense. Depuis plus d'un demi-siècle, c'était la première fois qu'une exécution capitale avait pour théâtre une place publique de Saint-Pétersbourg ; toutes les pendaisons et fusillades s'opéraient mystérieusement, dans un bastion de la Forteresse, aux premières lueurs de l'aube et sans témoin. Des milliers et des milliers de personnes se pressèrent donc au passage du sinistre convoi. Le spectacle leur démontra éloquemment la nécessité d'opposer au fanatisme des nihilistes la toute-puissance d'un dictateur.

Assis sur le banc élevé d'une charrette noire, les bras liés derrière le dos à une barre transversale, portant sur la poitrine cette inscription : *Gossoudarstvéïmyï Prestoupnyk*, « Criminel d'État, » le condamné regardait avec une arrogante dérision tous ces gens qui venaient le voir mourir. Par instants même, il leur lançait des sarcasmes gouailleurs ou d'horribles menaces. Au pied de l'échafaud, pendant la lecture de son arrêt, il redoubla d'insolence, de goguenardise et d'intrépidité. Puis il repoussa, en ricanant, le prêtre qui lui approchait le crucifix de la bouche. Enfin, le bourreau lui jeta sur la tête un grand linceul blanc,

lui glissa prestement la corde autour du cou et le précipita dans l'espace.

On ne pouvait inaugurer une dictature avec plus d'énergie. Les conservateurs s'en réjouissaient comme d'un retour éclatant aux traditions de la manière forte. Les libéraux ne s'en félicitaient pas moins, sachant bien que la politique des réformes n'avait chance de s'accomplir que sous la protection d'une autorité impitoyable aux anarchistes.

Ce concours unanime de la faveur et de la confiance publiques, venant s'ajouter aux pouvoirs arbitraires dont il était investi, ouvrait devant Loris-Mélikow un champ d'action illimité. Mais, pratiquement, que pouvait-il faire ?

***

Depuis l'avènement d'Alexandre II, il y avait toujours eu, dans la société russe, un parti libéral, ou, du moins, un groupe nombreux d'hommes éclairés, indépendants, épris des idées occidentales, désireux de faire évoluer l'autocratisme vers les principes modernes du droit public. Ces hommes, qui s'appelaient Milioutine, Tcherkassow, Samarine, avaient trouvé leur chef aux abords mêmes du trône, en la personne d'un frère du Tsar, le grand-duc Constantin.

D'un caractère énergique et entreprenant, d'une intelligence vive, d'une instruction solide et variée, Constantin-Nicolaïéwitch s'était passionné pour les grandes réformes administratives et sociales qui remplirent si glorieusement les premières années du règne. Son idéal était d'assurer ainsi à sa patrie le moyen de se gouverner elle-même, avec ses ressources nationales, sans être obligée de toujours recourir à ces Allemands, plus ou moins déguisés, qui obstruaient les hauts emplois de la cour, de l'armée, de la bureaucratie, et qui barraient la route à l'avancement des Russes en leur propre pays.

Un étrange paradoxe voulut que, dans cette œuvre d'affranchissement national, il eût pour principal auxiliaire une Allemande, une femme éminente par les dons du cœur et de l'esprit, la grande-duchesse Hélène-Pavlowna, née princesse de Wurtemberg et qui avait épousé en 1824 le grand-duc Michel, frère de Nicolas Ier. C'est autour d'elle, c'est dans son salon que se réunissaient habituellement les champions du programme libéral : elle les stimulait de son ardeur ; elle les dirigeait de ses

conseils; elle les soutenait enfin de son autorité contre le clan réactionnaire de la cour. Alexandre II lui témoignait de grands égards et se plaisait à l'entendre parler de politique. S'il la jugeait parfois trop aventureuse, trop prompte aux illusions, trop insouciante des obstacles, il ne lui cédait rien pour la générosité des sentiments et le libéralisme des principes.

Mais le temps avait passé : les déceptions étaient venues. Les réformes n'avaient rien amélioré dans le fonctionnement de la machine administrative; les difficultés renaissaient continuellement; les abus se perpétuaient, si même ils ne s'aggravaient, sous d'autres noms. Fatigué, attristé de cette lutte incessante et vaine, n'ayant jamais la joie ni la consolation d'aucun succès, le Tsar émancipateur avait peu à peu fléchi dans l'effort. Un scepticisme découragé alanguissait son âme trop sensible. Bientôt, il avait perdu toute confiance dans son peuple.

Simultanément, le parti réactionnaire s'était fortifié. Les défenseurs de l'absolutisme orthodoxe avaient pour chef l'héritier du trône. Le palais Anitchkow était devenu leur quartier général. On y affirmait couramment que la politique des réformes était la négation même du tsarisme; qu'elle conduisait la Russie à sa perte; que d'ailleurs elle n'était pas moins sacrilège que désastreuse, car l'Empereur détruisait de ses propres mains l'autorité suprême qui lui venait de Dieu. Et l'on se répétait, à tout propos, cette parole de Nicolas Ier : « En s'inclinant devant les premières exigences de la Révolution française, Louis XVI a failli au plus sacré de ses devoirs. Et Dieu l'en a puni. »

Le mouvement d'idées, qui se centralisait au palais Anitchkow, avait fini par impressionner Alexandre II. S'il n'abjurait aucune de ses opinions premières, s'il ne désavouait aucun de ses principes libéraux, il reconnaissait mélancoliquement la nécessité d'ajourner, peut-être *sine die*, la poursuite de ses grands desseins. A la faveur de cet ajournement, les influences réactionnaires prévalurent peu à peu dans sa politique intérieure; les conseillers dont il s'inspirait le plus volontiers, ne cachaient pas leur attachement aux anciennes doctrines : c'étaient le comte Schouvalow, le général Timaschew, le comte Pahlen.

Loris-Mélikow allait-il reprendre l'œuvre interrompue?

Doué d'un esprit fin, alerte et mesuré, avec un bizarre

mélange d'idéalisme abstrait et de machiavélisme pratique, ayant beaucoup lu autrefois dans ses garnisons du Caucase, ayant beaucoup appris pendant son proconsulat de Kharkow, il ne voyait qu'un remède aux souffrances de la Russie : accorder sans retard au peuple russe toutes les libertés compatibles avec le maintien du pouvoir absolu, afin de transformer progressivement ce pouvoir en monarchie constitutionnelle.

Au fond, c'était là ce que réclamaient les sages du parti libéral quand, pour traduire leurs aspirations, ils parlaient « d'adapter les règles anciennes aux besoins nouveaux, » d'assurer « le développement légal des réformes antérieures, » de réaliser enfin « le couronnement de l'édifice. » Mais, par ces euphémismes obligatoires, les meneurs du parti entendaient beaucoup plus : ils signifiaient l'appel à la nation, l'établissement immédiat du système représentatif.

Le dictateur mesura vite l'énorme difficulté de sa tâche. Il avait tous les pouvoirs nécessaires pour écraser le nihilisme, restaurer l'ordre dans le pays, réformer au besoin quelques rouages trop défectueux du vieil Empire : il n'était pas le maître de toucher aux prérogatives souveraines et d'instituer en Russie le gouvernement de l'opinion publique. Une rénovation radicale du tsarisme ne pouvait émaner que de la volonté impériale. Or, si Alexandre II était fermement résolu à s'avancer très loin dans la voie des concessions libérales, il hésitait encore beaucoup à risquer l'aventure du régime constitutionnel.

Loris-Mélikow s'aperçut bientôt qu'il lui faudrait longtemps pour vaincre la répugnance de son maître. Alors, pour calmer les impatiences de l'opinion libérale, il l'amusa par des mesures de détail, par des réformes illusoires, qui lui attirèrent opportunément les critiques de la presse conservatrice. Après trois mois de pouvoir, l'esprit inventif du « sauveur » était à bout d'expédients, lorsqu'un événement survint qui lui découvrit tout à coup des perspectives inespérées.

MAURICE PALÉOLOGUE.

(A suivre.)

LE PROBLÈME
DE
L'UNIVERSITÉ DE GAND

L'opinion française suit avec une profonde émotion les débats soulevés autour de l'Université de Gand. Afin de renseigner nos lecteurs, nous avons demandé à M. H. Carton de Wiart, l'éminent homme d'État belge dont on sait l'amitié pour la France, de leur exposer la façon dont il envisage le problème et le point de vue auquel il s'est placé dans la discussion à laquelle il a pris une part si brillante.

Ce problème a suscité et suscite encore d'ardentes controverses en Belgique. Hors de Belgique, il est souvent mal connu ou mal compris. Ceux qui s'y intéressent sont naturellement portés à l'étudier et à le juger sous l'angle de leurs préférences personnelles. Les informations ou les commentaires que lui consacre la presse quotidienne laissent forcément dans l'ombre quelques-uns de ses aspects principaux, qui sont d'ordre historique ou d'ordre statistique. De tout ce qui se dit et s'imprime à son sujet, il subsiste, dans beaucoup d'esprits, des impressions confuses ou des opinions inexactes. Parfois même il s'en dégage, pour les meilleurs amis de la Belgique, je ne sais quel soupçon d'inquiétude sur la solidité du lien national qui unit les Belges de langue française et les Belges de langue flamande.

C'est pourquoi, bien que cette question appartienne au domaine de la politique intérieure et que les Belges soient jaloux, à juste titre, de la régler entre eux et en toute liberté, il n'est pas inutile d'en exposer les éléments essentiels dans un recueil aussi autorisé et aussi répandu que l'est la *Revue*.

Après avoir résumé l'histoire de l'Université de Gand et rappelé les principales étapes du mouvement pour la création d'une Université flamande, mon dessein est de mettre en lumière les deux thèses entre lesquelles, au moment où j'écris, le Sénat de Belgique est appelé à choisir : la formule radicale qui tend à substituer progressivement le flamand au français dans l'enseignement des quatre Facultés gantoises, et la solution modérée qui voudrait simplement y juxtaposer des cours flamands aux leçons professées en français, de telle sorte que tous les étudiants de l'Université de Gand eussent désormais l'option individuelle de langue et de culture.

De ce simple exposé se déduira sans doute la conclusion que, si le problème est embarrassant, il ne justifie cependant pas toutes les alarmes qu'il a pu éveiller, de çi de là, en d'excellents esprits.

***

On sait qu'il existe en Belgique deux Universités organisées par l'État et dont tout l'entretien est à la charge du Trésor public. L'une a son siège à Gand, l'autre à Liége. Toutes deux furent créées en 1816, pendant la fragile existence du Royaume des Pays-Bas qui plaça la Belgique jusqu'en 1830 sous le sceptre de Guillaume Ier de Hollande. A côté de ces deux Universités officielles, l'Épiscopat belge restaura, en 1834, sous le nom d'Université catholique, l'antique *Alma Mater* de Louvain. Presque en même temps, le parti libéral bruxellois édifia de toutes pièces, dans la capitale, une Université libre, dont le programme exclut toute conception dogmatique. La prospérité de ces quatre grandes institutions d'enseignement supérieur n'a cessé de s'accentuer, suivant un rythme régulier et à peu près uniforme. Entre elles, se sont établies des relations confraternelles qui, au lendemain de la guerre, sont devenues plus étroites et plus cordiales à la faveur du souci commun qui les anime d'aider au progrès scientifique de la nation, ralenti par les quatre années de l'occupation allemande.

En effet, dès le début de cette période tragique, les conseils rectoraux des quatre Universités, d'accord avec le Gouvernement belge, avaient décidé de ne pas rouvrir les cours, afin de laisser à toute la jeunesse des écoles la liberté, dont elle usa si noblement, de rejoindre l'armée en campagne. La consigne patrio-

tique fut strictement obéie jusqu'à la libération du territoire. En vain, le gouverneur général von Bissing invita-t-il tout d'abord les professeurs de l'Université de Gand à renouer le fil interrompu de leur enseignement. Le corps professoral, réuni en conseil académique, s'y refusa à l'unanimité. A ce moment, inaugurant par une première manœuvre le plan de la « séparation administrative » qu'elle devait poursuivre dans nos provinces jusqu'à la veille de l'armistice, l'autorité ennemie annonça son intention de transformer l'Université de Gand en une institution de langue flamande, sous le nom de « Vlaamsche Hoogeschool. » Un décret du général von Bissing du 31 décembre 1915 consacra cette transformation.

S'il avait pu s'imaginer un moment que cette tactique fût de nature à séduire les leaders du mouvement flamingant qui, avant la guerre, avaient souhaité et demandé que la langue flamande fût reconnue comme la langue de l'enseignement supérieur à Gand, le lourd Machiavel teuton ne put conserver longtemps cette illusion. De toutes parts, les protestations surgirent indignées, et ceux qui avaient qualité pour parler au nom des populations flamandes, ne furent ni les moins empressés, ni les moins énergiques à dénoncer l'astuce du procédé. S'adressant directement au gouverneur général, ils lui écrivaient : « L'honneur et la dignité sont aussi, pour un peuple occupé, des biens inappréciables. Comment l'histoire nous jugerait-elle, nous autres Flamands, si, à une époque où nos fils combattent encore dans les tranchées, nous acceptions des avantages des mains du conquérant, même sous forme de rétablissement du droit? Dans le passé, notre peuple a toujours tenu à régler lui-même dans son propre pays ses propres affaires. »

Pour terroriser le corps professoral gantois, qui refusait de se prêter à ses vues, le gouverneur général fit brutalement arrêter et expédier en Allemagne, le 18 mars 1916, sans aucune forme de procès, deux des maitres les plus éminents de l'Université, M. Henri Pirenne et M. Paul Frédéricq, dont il redoutait l'influence sur leurs collègues. Le seul résultat fut qu'au lendemain de cette déportation, les professeurs envoyèrent au gouverneur général une protestation collective, aussi digne de ton que de pensée, par laquelle ils se déclaraient tous solidaires des deux grands citoyens qui venaient d'être ainsi frappés.

Dans l'embarras qu'elle éprouvait à exécuter sa propre déci-

sion, l'autorité allemande fit appel à un professeur de l'Université de Munich, le docteur von Dyck, qui fut officiellement chargé de mettre sur pied la nouvelle « Hoogeschool » et de recruter le personnel enseignant et le personnel enseigné qui lui faisaient également défaut. Pitoyable comédie que celle donnée par ce Geheimrat, dans sa mission de racoleur aux enchères! Après avoir multiplié les marches, démarches et contremarches et essuyé les refus les plus humiliants, il parvint enfin à former, à prix d'or, une équipe hybride où quelques Belges dévoyés et déclassés voisinèrent avec beaucoup d'Allemands et peu de Hollandais, appartenant surtout au monde des *privat-docenten* besogneux et sans notoriété. Quant aux étudiants, — bien que les moyens les plus extraordinaires et les plus nouveaux fussent prodigués pour les attirer dans cet antre, — le professeur von Dyck, à l'ouverture des cours en octobre 1916, évaluait leur nombre à « quarante inscrits et trente environ qui se sont annoncés. » Telle une mascarade qui s'évanouit dès les premières lueurs de l'aube, toute cette « Ersatz-Universität » s'effondra comme par enchantement aux rayons précurseurs de la victoire des Alliés.

*
* *

Le 21 janvier 1919, l'Université de Gand rouvrit solennellement ses portes. Son recteur, M. Paul Frédéricq, accablé par les souffrances d'une longue captivité (il mourut quelques mois plus tard), prononça une émouvante allocution de rentrée, rendant hommage aux étudiants revenus de la guerre et surtout à ceux « qui ne reviendront plus et qui dorment le sommeil éternel sous les petites croix de bois de nos champs de bataille. » Et bientôt, au Palais de l'Université nettoyé à grande eau, dans les auditoires, les laboratoires, les amphithéâtres aérés et désinfectés, la vie studieuse reprit son essor d'avant-guerre. Le statut actuel de l'Université de Gand groupe, non seulement les quatre Facultés (Philosophie et Lettres, Sciences, Droit, Médecine), mais aussi plusieurs institutions annexées à ces Facultés : l'Institut supérieur d'art et d'archéologie (rattaché à la Faculté des Lettres), l'École spéciale de Commerce (rattachée à la Faculté de Droit), l'Institut supérieur d'éducation physique, (rattaché à la Faculté de médecine). En dehors des Facultés, mais obéissant à la même autorité académique, l'Université

comprend aussi des Écoles spéciales : celle du Génie civil et celle des Arts et Manufactures, ainsi que les cours préparatoires à ces écoles. Avant la guerre, la population de ces Écoles spéciales, dont la réputation est depuis longtemps répandue à l'étranger, s'élevait à 749 élèves. Ce nombre a diminué, et cette réduction momentanée s'explique surtout par les phénomènes du change qui attirent ou retiennent encore ailleurs des jeunes gens appartenant à des pays à monnaie plus dépréciée que la nôtre. 554 étudiants suivent aujourd'hui les cours des Écoles spéciales, et 511, les leçons des Facultés.

La renommée scientifique de l'Université de Gand est établie solidement et de longue date. Parmi ses professeurs de jadis, des noms comme ceux du physicien Plateau et du jurisconsulte François Laurent sont auréolés d'une célébrité mondiale.

Quetelet fut de ses élèves, tout comme Maurice Maeterlinck et Georges Rodenbach. Elle a donné à l'Université de Louvain des professeurs comme MM. Cousin, Pasquier, Albert Nyssens, Van den Heuvel, Hellepute, et à celle de Liége des maîtres tels que MM. Émile de Laveleye et Stecher. Son corps professoral compte, dans les diverses Facultés, des savants d'un rare mérite. Il n'en faudrait pas d'autre preuve que l'énumération de quelques distinctions récentes. M. Pirenne, que les Universités américaines fêtaient, il y a quelques semaines, avec éclat, vient d'obtenir le prix quinquennal d'histoire nationale. M. J. Bidez, correspondant de l'Institut de France, vient d'obtenir le prix décennal de philologie. M. F. Swartz vient d'obtenir le prix décennal de physique et de chimie expérimentales. M. J. Cornet, qui a exploré avec tant de succès les richesses minérales du Congo, vient d'obtenir le prix décennal des sciences minéralogiques.

***

Jusqu'à ce jour, les leçons ont été professées en langue française à l'Université de Gand. Seuls, quelques cours du programme, tels que la procédure pénale, sont aussi donnés en flamand. Ils sont surtout destinés à permettre aux étudiants d'aborder, à la sortie de l'Université, certaines carrières judiciaires ou administratives où la connaissance et l'emploi du flamand leur seront nécessaires ou très utiles.

Mais qu'adviendra-t-il demain ? Dans sa séance du 22 décembre 1922, la Chambre des Représentants a voté, par 89 voix

contre 85 et 7 abstentions, une proposition de loi dont l'article 1er décide que, désormais, l'enseignement à Gand sera donné en flamand dans les quatre Facultés. Il a été admis, en même temps, que dans les Écoles spéciales, par égard pour les étudiants étrangers qui y sont nombreux, les cours seraient donnés dans les deux langues. Quant aux professeurs des Facultés qui sont actuellement en fonctions, ils seront invités, dit l'article 8 de la loi, à donner leurs leçons en flamand. S'ils n'y consentent pas (et beaucoup d'entre eux ne seraient pas en état de le faire), il sera créé un cours fait en flamand à côté du cours fait en français, et les étudiants auront le choix. A cette réserve près, tous les professeurs nommés après la promulgation de la loi donneront leurs cours en flamand, et l'enseignement en langue française s'éteindra ainsi à petit feu, au fur et à mesure que l'âge ou la mort frapperont dans les rangs des professeurs actuels. Reconnaissant toutefois l'utilité que présenterait, dans ce régime futur, la connaissance de la langue française pour des étudiants destinés à exercer des fonctions ou des professions libérales en Belgique, un article 3, qui a été introduit dans la proposition à titre d'amendement transactionnel, prévoit que « le récipiendiaire, pour mériter son diplôme final, doit avoir été interrogé en français sur les matières enseignées dans l'un des cours prescrits au programme des examens et avoir obtenu dans cet interrogatoire la moyenne des points. »

Cette importante réforme, qu'il appartient désormais au Sénat de ratifier ou de modifier, est de nature, on le comprend, à retentir profondément sur les destinées de l'Université gantoise. Elle donne satisfaction à ceux qui réclament l'organisation d'un enseignement supérieur complet en langue flamande. Mais elle va au delà de cette revendication parce qu'elle entraîne la suppression graduelle d'un enseignement universitaire de langue française dont l'utilité est appréciée à Gand depuis un siècle et dont beaucoup de familles désirent le maintien. A la satisfaction des uns répondent les protestations ou les inquiétudes des autres. Tel est, dans ses aspects les plus apparents, le problème de l'Université de Gand. Mais ce serait une erreur de croire qu'il se réduit à ces données. Il ne prend toute son ampleur et sa complexité véritables, que si on le rattache à quelques considérations générales sur la coexistence en Belgique des deux principales langues qui y sont usitées de temps immémorial.

*
* *

La Belgique, qui possède l'unité nationale, et qui n'est parvenue à assurer cette unité dans la plénitude de la souveraineté et de l'indépendance qu'au prix d'un très long et très dur effort, n'a jamais connu l'unité linguistique. Sa population se partage, presque par moitié, entre deux langues maternelles différentes. Le dernier recensement officiel, qui date de 1910, donne, pour les neuf provinces du royaume, le chiffre de 7 423 784 habitants de tout âge. Dans cette population, 2 833 334 habitants parlent exclusivement le français; 3 220 662 habitants parlent exclusivement le flamand; 871 228 habitants parlent à la fois le français et le flamand.

L'exactitude de ces chiffres a été contestée. On peut admettre qu'ils n'ont qu'une valeur approximative, ainsi qu'il en est d'ailleurs de toutes les statistiques. En tout cas, on s'accorde à reconnaître que plus de la moitié des citoyens belges d'âge adulte a le flamand pour langue maternelle, et que si le flamand parlé dans les deux Flandres n'est pas tout à fait le même que celui employé dans le Brabant ou dans le Limbourg, tous ces dialectes régionaux tendent de plus en plus à s'unifier et ne diffèrent guère de la langue néerlandaise que par des locutions particulières et certains idiotismes de prononciation, d'orthographe et de construction grammaticale.

A côté de la langue flamande, la langue française n'a jamais cessé d'être employée dans les provinces flamandes par une partie considérable de la population de ces provinces. Considérable en nombre, mais surtout en importance sociale. En effet, à un niveau intellectuel quelque peu élevé, à un certain degré de développement et de culture, le besoin de s'assurer une langue d'un rayonnement plus étendu, joint à la pénétration constante de l'influence gallo-romaine, puis de l'influence française, a toujours fait qu'en Flandre l'aristocratie, la bourgeoisie des rentiers, des industriels, des carrières libérales, les « intellectuels, » les hommes d'affaires, et la majorité des négociants et des commis, tout au moins dans les villes, connaissent le français et l'emploient couramment. Il arrive même que, dans ces milieux, le flamand soit délaissé au point d'être à peu près ignoré. Il n'est pas rare de rencontrer dans des localités importantes ou même secondaires situées en plein pays flamand, des

gens aisés qui y ont toujours vécu, dont l'origine et l'ascendance sont toutes flamandes et qui ne font guère usage dans la conversation, dans la lecture, dans l'écriture, d'une autre langue que de la langue française. Ce phénomène, que l'on constate depuis le Moyen-âge, s'explique par des considérations économiques, politiques et morales, par des traditions familiales ou par des préférences individuelles. Il a permis d'affirmer que les Flandres forment une région bilingue, où la langue française n'est nullement une langue étrangère.

Toutefois, ce phénomène ne doit pas masquer la réalité des choses, telle que l'expriment les statistiques et que la révèle une observation un peu attentive. Qu'on l'appelle ou non une élite, cette partie de la population flamande dont le français est la langue courante, constitue, au point de vue du nombre, une très faible minorité. Auprès d'elle, vit et se renouvelle la masse de la population de quatre provinces et demie dont le flamand est le moyen d'expression, non seulement usuel, mais unique.

A cette masse il serait bien vain de dire que sa langue ne lui rend pas tous les services que pourrait lui assurer tel autre idiome européen, qu'elle ne lui facilite pas les relations internationales et que mieux vaudrait en apprendre une autre. Tous ces discours ne lui toucheraient point l'âme. Or, la langue tient à l'âme d'un peuple, et les arguments de raison pure font un bien médiocre contrepoids à la prédilection et à la fidélité instinctives que ce peuple lui voue. Les hommes gardent et garderont toujours un attachement invincible pour la langue dans laquelle se sont extériorisés leurs premiers désirs, leurs premières idées, leurs premières prières, leurs premières tendresses. Ce sentiment est plus fort que tout le reste, et un délicat poète west-flamand, Guido Gezelle, l'a très bien analysé en un quatrain fameux :

Mijn Vlaandren spreekt een eigen taal,
God gaf elk land de zijne
En laat ze rijk zijn, laat ze kaal
Z'is Vlaamsch en z'is de mijne ! (1)

A cette affection instinctive pour la langue maternelle, est

(1) Ma Flandre parle une langue qui est bien à elle. A chaque contrée Dieu a donné la sienne. Que m'importe que cette langue soit riche ou qu'elle soit misérable ! C'est la langue flamande et c'est la mienne !

venue s'ajouter une sorte d'amour-propre ou de juste fierté, qui a grandi dans le cœur des Flamands, au fur et à mesure que leur langue a pris une valeur littéraire et intellectuelle de plus en plus remarquable. Depuis moins d'un siècle, toute une pléiade, — riche en talents, — est née et a essaimé : poètes, romanciers, nouvellistes, critiques d'art, dramaturges, orateurs, musiciens, journalistes, qui a révélé à ce peuple le génie, les ressources et le charme de sa propre langue, ou qui lui a, tout au moins, appris à les apprécier davantage. Cette école a cultivé deux tendances traditionnelles de l'âme flamande que l'on aurait tort de croire en contradiction fatale : son goût pour la rêverie, qui va volontiers jusqu'au mysticisme, et sa propension au réalisme, qui la pousse parfois jusqu'à la violence.

En défrichant de très nombreux esprits, cette école contribua du même coup aux progrès d'un mouvement politique qui s'était dessiné à partir de 1850, afin de conquérir à la langue flamande une plus large participation à notre vie nationale. Répondant à ce mouvement, toute une législation s'édifia peu à peu, réglant l'usage du flamand dans les actes de l'autorité, dans les publications officielles, dans le domaine judiciaire et administratif, dans l'enseignement primaire et moyen.

Il s'en faut toutefois, et de beaucoup, que cette législation, pour touffue qu'elle soit déjà, ait donné satisfaction aux aspirations des « flamingants. » (C'est de ce nom qu'on appelle en Belgique les militants du mouvement linguistique flamand.)

Leurs griefs ont pris, depuis la guerre, un ton plus vif et une allure plus accentuée. Pourquoi ? On a cherché le motif de cette recrudescence dans la diffusion des formules wilsoniennes qui ont eu partout pour résultat de réveiller les particularismes de race ou de langue. Il semble bien que l'explication soit moins lointaine, et qu'elle se trouve plutôt dans l'avènement en Belgique, peu après l'armistice, du suffrage universel pur et simple (un homme, une voix). Cette levée des vannes devait faire grossir les revendications flamandes, puisque ces revendications sont nettement démocratiques et qu'elles touchent à l'intime de l'âme populaire.

Les associations politiques leur ont donc été de plus en plus accueillantes. De nombreux candidats, que guettait le soupçon de modérantisme, se sont engagés à défendre un programme dit « programme minimum, » qui constitue le cahier actuel de

ces revendications. Au sein des assemblées délibérantes, des « noyaux » se sont formés pour en assurer le succès. Ils agissent sans relâche au cœur des divers partis politiques et surtout de la droite parlementaire, qui recrute dans les régions flamandes le meilleur de ses forces.

* * *

Parmi ces revendications, le principe de la création d'un enseignement supérieur en langue flamande, qui ne se confond pas nécessairement avec la « flamandisation » de l'Université de Gand, avait depuis longtemps cause gagnée.

En effet, de quel droit refuser aux Flamands la possibilité de se développer complètement, s'ils le veulent, dans leur langue maternelle? A supposer que cette langue n'assure pas d'emblée à un tel enseignement supérieur nouveau tout le personnel scientifique, toute la documentation, toute la terminologie qui seraient souhaitables, c'est à eux d'en courir le risque, c'est à l'État de leur permettre d'en faire l'expérience. Au point de vue social, ajoutaient les promoteurs de cette réforme, comment contester l'utilité de combler le fossé qui sépare, dans les provinces flamandes plus qu'ailleurs, l'élite et les classes populaires? Et comment combler ce fossé? Comment établir un contact direct et bienfaisant entre les intellectuels et les autres? Puisqu'il ne peut être question de plier les populations flamandes à l'usage du français, il faut donc que les classes aisées connaissent de mieux en mieux et emploient de plus en plus la langue des populations au milieu desquelles elles vivent. C'est ainsi que se relèvera le niveau général. Rien n'y contribuera mieux qu'une Université flamande...

Ces considérations ne rencontraient que peu ou point de contradicteurs, et les vérités qu'elles traduisent eussent abouti déjà à faire donner par l'État un enseignement supérieur flamand, si la prétention des leaders flamingants n'avait été et ne demeurait concentrée sur un objet précis : la « flamandisation » de l'Université de Gand. Toutes les autres solutions : création d'une Université nouvelle à Anvers ou même à Gand, en face de l'Université existante, — organisation de cours flamands à côté de cours français, — se heurtent auprès d'eux à une formule intransigeante : *Gent of niets* (Gand ou rien).

Dès le 31 mars 1911, cette formule avait été longuement et

brillamment développée dans l'exposé des motifs d'une proposition de loi, rédigée par MM. Van Cauwelaert, Franck et Anseele, — proposition qui fut reprise par ses auteurs en 1912, en 1919, puis en février 1922 et dont le texte, atténué par quelques concessions et quelques amendements, fut, ainsi qu'il a été dit, voté par la Chambre des Représentants dans sa séance du 22 décembre 1922. Prévoyant l'objection qui devait leur être faite : « Pourquoi détruire une institution existante et qui rend service? Pourquoi ne pas créer plutôt une Université nouvelle ou doubler les cours de l'Université de Gand? » les auteurs de la proposition de loi répondaient :

« Au point de vue flamand, la proposition de créer ailleurs une Université flamande nouvelle ne donne pas satisfaction à ce principe essentiel, qu'une égalité entière doit régner entre les deux langues nationales pour tout ce qui relève des pouvoirs publics. Ce régime maintiendrait entre elles une inégalité évidente, puisque l'État aurait deux Universités françaises pour une Université flamande. Pareille solution ne serait pas définitive. « Mais il y a plus : l'Université de Gand est une admirable institution d'enseignement supérieur ; avec ses laboratoires, ses cliniques, ses écoles spéciales, l'esprit et la méthode qui sont en honneur chez elle, elle représente une grande force de civilisation. Les populations flamandes ont souffert et souffrent encore de l'injustice qui a été commise à leur égard du fait que cette puissance intellectuelle est sans effet utile pour leur culture propre et leur langue nationale. Ce n'est que leur accorder une partie de la réparation à laquelle elles ont droit, que de les faire bénéficier de l'acquis représenté par la situation actuelle de l'Alma Mater gantoise ; celle-ci aurait dû, en toute justice, être flamande dès le début ; qu'on ne l'oublie pas. Il faudrait de longues années pour amener une nouvelle Université au même degré de développement et d'influence. A elle seule, l'organisation matérielle prendrait un temps très considérable, et il n'est pas exagéré de dire que plus d'un demi-siècle s'écoulerait avant qu'une nouvelle Université fût, au point de vue du bon fonctionnement, des méthodes, de la cohésion, de l'esprit général, au niveau de l'Université actuelle. Pendant toute cette période, l'infériorité serait marquante. De quel droit infligera-t-on cette situation, ce retard de la justice, aux populations flamandes qui en ont déjà été trop longtemps privées? »

« Sans doute, disaient encore les promoteurs de la « flamandisation, » après avoir écarté le doublement des cours comme contraire aux conditions d'une bonne formation scientifique, sans doute, pour les jeunes gens nés à Gand ou dans les environs, qui désirent suivre des cours universitaires français, le système nouveau présente quelques inconvénients, mais ils se trouvent fortement atténués par les mesures de transition. Les objections de cet ordre disparaîtront graduellement, à mesure que l'on reconnaîtra davantage que la connaissance parfaite du flamand est une nécessité essentielle pour quiconque, en pays flamand, ne veut pas devenir étranger au milieu et au peuple parmi lequel il vit. C'est une vérité qu'on reconnaît de plus en plus et à bon droit, surtout pour les professions libérales. Enfin l'objection que nous rencontrons n'est pas décisive, car il faut bien reconnaître que les Universités ne sont point des institutions locales et que les mêmes inconvénients existent, indépendamment de toute question linguistique, pour presque tous les Belges, c'est-à-dire pour tous ceux qui n'habitent pas une ville universitaire. Il ne saurait y avoir sous ce rapport de droits acquis. »

Toute cette dialectique gravite, on l'aura remarqué, autour de deux arguments qui se retrouvent, plus ou moins nets et précis, dans la plupart des innombrables discours prononcés en faveur du « *Gent of niets.* » Un de ces arguments invoque la nécessité d'une parfaite égalité entre les deux langues nationales. « Que dans un pays comme la Belgique, écrit M. Poullet, un des parlementaires qui ont défendu la thèse de la flamandisation avec le plus d'ardeur et le plus de talent, on puisse maintenir, ne fût-ce qu'une ombre d'inégalité entre les deux races, les deux cultures, les deux langues et les deux régions du pays, c'est, qu'on me pardonne l'expression, de l'aberration ! » La faiblesse de cet argument est d'attribuer aux langues, comme telles, une égalité de droits que l'on peut revendiquer, à juste titre, au profit des citoyens qui emploient l'une ou l'autre de ces langues, mais qu'il est peu raisonnable et d'ailleurs tout à fait vain de vouloir établir artificiellement entre une langue d'usage international comme le français, et une langue d'usage local comme le flamand.

Toutes les lois du monde n'empêcheront pas que le français, instrument de haute civilisation dans le temps et dans l'espace,

ne possède, — vis à vis du flamand, — une supériorité telle que de nombreux jeunes gens des provinces flamandes continueront de le préférer au flamand lui-même pour l'achèvement de leur propre formation intellectuelle et scientifique.

Le second de ces arguments n'est pas plus péremptoire. Il s'inspire d'une sorte de dogmatisme régional et pourrait se formuler en une maxime de style tout classique : *Cujus regio, ejus lingua.* Le mouvement flamingant l'a d'ailleurs à peu près traduit dans une de ses devises favorites : « In Vlaanderen Vlaamsch ; » et un de ses mandataires au Parlement, M. le sénateur Carnoy, l'exposait sans ambages, dans un article que *la Libre Belgique* publia le 30 août 1922 : « Il faut, écrit M. Carnoy, organiser le pays flamand à la flamande, que l'éducation s'y donne normalement en néerlandais, que la vie officielle se fasse en cette langue et que tout tende à y favoriser une unité linguistique fondamentale et organique dans ce sens que le langage des classes supérieures influe constamment sur celui du peuple et, tout en permettant la différence des idées, contribue à affiner les sentiments et les manières. »

A cet idéal d'unification linguistique, dont la suppression des cours français à l'Université de Gand leur apparaît comme une importante étape et un symbole, les antiflamingants ne manquent pas d'opposer le bilinguisme traditionnel des Flandres, le désir de nombreuses familles flamandes d'assurer à leurs enfants les avantages de l'enseignement en français et même l'intérêt qu'il y a à respecter, par le maintien de cet enseignement, un lien spirituel entre toutes les provinces belges.

*
* *

Pour comprendre la permanence du « bilinguisme » en Flandre, il faut se rappeler, tout d'abord, que la différence qui existe entre Flamands et Wallons, est bien plutôt d'ordre ethnographique que d'ordre ethnique. En effet, les uns et les autres, tout comme la population du Nord de la France, se rattachent, dans leurs origines lointaines, à des tribus qui, venues de l'Est par vagues successives, se sont arrêtées et acclimatées en cette province des Gaules, et s'y sont mélangées de types divers. Les Wallons ont subi plus fortement l'influence de la culture latine. Les Flamands, dans la masse, y ont échappé davantage, à cause de deux obstacles naturels qui

contrariaient cette infiltration : la forêt charbonnière qui fut peu à peu défrichée, et les marais qui se transformèrent peu à peu en polders et qui marquèrent longtemps, dans les Flandres et la Hollande, le cours moyen et inférieur des fleuves. Mais cette pénétration, pour être malaisée, a été constante, et les progrès du christianisme y contribuèrent singulièrement. Dès que la langue française commença à remplacer la langue romane, elle fut employée en Flandre, concurremment avec la langue thioise ou flamande, aussi bien dans la vie privée que dans la vie publique. Cet usage ne résultait pas seulement des circonstances politiques qui rattachèrent longtemps le comté de Flandre à la couronne de France, tandis que la Principauté ecclésiastique de Liége dépendait de l'Empire germanique; il était dû aussi aux contingences économiques qui dominent la vie industrielle et commerciale des populations du bassin de l'Escaut. Des historiens et des chroniqueurs flamands, tels que Philippe de Comines et Georges Chastellain d'Alost, se servent du français dans leurs ouvrages, et c'est en français que sont écrites, au XIVe siècle, les trois lettres de Jacques van Artevelde, le fameux « tribun de Gand » qui ont été conservées. Ce phénomène, qui n'a cessé de s'affirmer, en dépit de toutes les secousses de l'histoire, a fait l'objet de publications très intéressantes parmi lesquelles il sied de signaler celle du comte Visart de Bocarmé, bourgmestre de Bruges et doyen du Parlement belge, et celle de M. Jacques des Cressonnières, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour d'appel de Bruxelles. Les alliances et les migrations de familles ou d'individus, les relations commerciales qui s'opèrent chaque jour, depuis tant de siècles, à travers la frontière linguistique, ont aidé à ce bilinguisme.

D'ailleurs, à supposer qu'il soit besoin de longues et savantes recherches pour établir l'existence d'un tel régime dans le passé, il suffit aujourd'hui, à tout passant, d'ouvrir les yeux et les oreilles à Ostende, à Bruges, à Courtrai, à Gand, à Anvers, à Malines, à Louvain, à Hasselt ou à Tongres, — bref, dans toutes les cités flamandes, — pour que, à lire les enseignes, à surprendre des bribes de conversations, il soit convaincu de la persistance d'un fait évident qu'il est permis d'opposer à toutes les théories qui voudraient poursuivre par l'action des lois une « unification linguistique » qui n'est ni dans les habitudes, ni

dans l'intérêt, ni dans les vœux des populations flamandes.

« Depuis le Moyen âge, dit une pétition de l'*Association indépendante de la jeunesse catholique flamande*, il est de tradition dans nos provinces que la partie cultivée de la population se serve couramment de la langue française. Cette tradition n'exclut de Flandre, ni l'originalité dans les domaines artistique et intellectuel, ni l'esprit d'indépendance politique vis à vis de la France. De plus en plus notre peuple, laissé aux libres appréciations de son bon sens et de sa saine raison, donne sa sympathie à cette tradition féconde en résultats utiles et désire s'y associer, à condition qu'en toute matière on reconnaisse pleinement et effectivement les droits qu'il tient de sa langue propre. C'est cette même tradition que nous voulons maintenir, parce qu'en elle nous participons à la culture française, forme la plus indiquée pour nous de cette culture gréco-latine, qui, épurée et fécondée par le christianisme, peut être appelée la culture fondamentale de l'humanité civilisée. »

A ceux qui méconnaissent cette tradition ou qui veulent lui substituer l'unification linguistique, un publiciste catholique, M. F. Passelecq, auteur d'un livre excellent sur *la Question flamande et l'Allemagne*, a opposé avec vigueur les droits de la liberté et les principes constitutionnels qui garantissent à tous les Belges l'emploi facultatif des langues nationales : « L'exigence de la flamandisation de Gand, écrit-il, plonge ses racines dans une idée d'exclusivisme : effectuer par décret le nivellement de langue et de culture de la région flamande. Elle prend son point d'origine et d'appui dans la doctrine de l'unification flamingante de toute la Flandre ; elle consacre le système de substituer, en Flandre, l'option de la région à celle de l'individu dans le choix de la langue et du type d'éducation.

« Par suite, le fond de l'affaire de Gand, le voici. Ce n'est pas uniquement pour réserver aux Flamands flamandisants un centre universitaire sur quatre, et ménager, ce faisant, les finances de l'État, que l'on revendique pour soi seul celui de Gand : c'est surtout pour priver du leur les Flamands non-flamandisants. Ce n'est pas seulement pour doter la Flandre d'un enseignement supérieur flamand qu'on veut substituer à l'Université française une Université flamande : c'est surtout pour que dorénavant la Flandre n'en ait plus d'autre. »

La thèse exclusiviste, — qui se devine plus qu'elle ne se

découvre dans la propagande en faveur du « *Gent of niets,* » — ne se concilie pas davantage avec le souci d'innombrables familles flamandes, parmi les plus humbles, d'assurer à leurs enfants la connaissance d'une langue de grande circulation telle que le français, sans laquelle elles savent bien qu'un homme est condamné en Belgique à ne pouvoir faire rayonner son activité que dans un cercle très restreint. Que de fois j'en ai recueilli l'écho dans les cantons flamands des environs de Bruxelles où je compte, depuis plus d'un quart de siècle, mes plus fidèles électeurs! Parmi mes documents de guerre, je conserve, avec piété, une lettre d'un modeste héros civil, un ouvrier cordonnier du pays de Waes, nommé Joseph Loucke, qui fut fusillé à Gand par les Allemands, le 14 juillet 1917, pour crime de patriotisme. Quelques heures avant d'être exécuté, il écrivait à sa femme ses derniers adieux et ses dernières volontés.

Voici le texte de sa lettre, que je traduis du flamand : *Ma chère femme, je meurs en martyr et je me soumets entièrement à la volonté de Dieu. Notre enfant, qui nous aime tant, sera un jour votre appui et votre consolation. Donnez-lui une bonne éducation, qui lui permette de gagner sa vie... Je pars tranquille. Une seule chose me préoccupe : le sort de ma femme et de mon enfant. Apprenez-lui bien le français, pour qu'il puisse faire son chemin dans le monde.*

Ce même souci explique que de nombreux parents, en Flandre, souhaitent que leurs fils fassent leurs études universitaires en langue française. Cette préférence, ils pourront continuer à la réaliser, si les cours français subsistent à Gand. Ce n'est point y satisfaire que de leur dire : « Ces cours disparaîtront, mais vos fils pourront, en toute liberté, s'ils le désirent, aller s'instruire à Bruxelles, à Louvain ou à Liége. » C'est à propos d'un raisonnement du même genre que Montalembert raillait « la liberté des pères de famille qui ont vingt mille livres de rente. » Autre chose est d'ailleurs de considérer théoriquement quel serait le meilleur parti à prendre au cas où il n'existerait point une école supérieure française à Gand, et autre chose est d'ordonner la suppression de celle qui existe. Le fait de la possession, — qu'il s'agisse d'un droit ou d'un simple avantage, — n'est jamais chose négligeable.

Les anti-flamingants invoquent enfin, contre l'unification linguistique en pays flamand, que la diffusion d'une langue

commune dans toutes les provinces belges, en facilitant l'échange des idées et des sentiments, multiplie les rapprochements, les contacts, les sympathies, — et, pour tout dire, l'amitié nationale. Et voici un point sensible du problème, auquel il importe de s'arrêter un moment, ne fût-ce que pour dissiper des malentendus ou des erreurs que la vivacité des polémiques a pu provoquer ou accréditer en dehors des frontières belges.

*
* *

Rien ne permet de prêter à ceux qui poursuivent la « flamandisation » de l'Université de Gand un dessein séparatiste quelconque. Les plus qualifiés d'entre eux s'en sont toujours défendus avec énergie. Ils n'ont rien de commun avec un groupe d'activistes qui a pris le nom de « Frontpartij » et qui ne compte que quatre députés à la Chambre. Non seulement leur dévouement à l'unité nationale s'est manifesté pendant la guerre de la façon la plus loyale ; mais, avec une bonne foi entière, ils estiment et ils professent que l'attachement grandissant des populations flamandes à leur langue, la certitude qui leur sera donnée de pouvoir développer en cette langue toutes leurs ressources intellectuelles natives, l'essor nouveau que ces qualités connaîtront dans une atmosphère de plus en plus appropriée à leur originalité et favorable à leur expansion, contribueront à la solidité du patriotisme belge. « L'esprit de clocher, a écrit M. H. Lavedan, c'est l'école primaire du patriotisme. » La même idée se retrouve, avec des nuances diverses, dans les manifestations si variées des particularismes régionaux que connaissent tous les États contemporains, les plus grands comme les plus petits. Une conscience nationale commune n'exclut nullement des modes d'expression différents. Il est juste et il peut être utile de poursuivre en Belgique comme en Suisse, comme au Canada, comme dans l'Afrique du Sud et dans maints autres pays dépourvus de l'unité de langage, la consolidation du groupement commun par le respect des groupes secondaires.

Un autre reproche contre lequel les leaders du mouvement flamingant se défendent avec non moins de sincérité est celui de vouloir l'éviction du français en Flandre. Voici comment ils s'expliquent à ce sujet dans un de leurs manifestes :

« On ne s'imagine pas, disent-ils, un Flamand cultivé, ignorant la langue française au point de ne pouvoir la lire ou de

ne pouvoir communiquer avec ses compatriotes wallons. Nous savons très bien quels immenses bienfaits nous devons au rayonnement du génie français, nous évaluons exactement la merveilleuse influence spirituelle et morale de la France dans le monde et nous ne désirons nullement nous en appauvrir.

« Cependant il faut s'entendre une bonne fois là-dessus, et distinguer : nous voulons accueillir aussi largement que possible l'influence française, mais nous sommes d'irréductibles adversaires de la francisation.

« Nous voulons savoir le français, mais nous voulons être des Flamands, et l'être tout à fait. Que l'on répande le français, du moment que la base est flamande, rien de mieux : mais qu'on ne le substitue pas à la langue maternelle. Voilà tout. »

A la vérité, la suppression de l'Université française de Gand n'apparaît point de nature à favoriser l'expansion de la langue française en Flandre... Mais les promoteurs de cette suppression ne manquent pas de faire état de la concession qu'ils ont acceptée : doublement des cours des Écoles spéciales et inscription, au programme des examens des Facultés, d'une épreuve en français sur une des matières du programme. Ils ajoutent que la culture française se développera en raison directe du niveau d'intellectualité du peuple et que ce niveau ne se relèvera que par une culture complète dans sa langue maternelle. A ces considérations quelque peu conjecturales, on peut en ajouter d'autres moins spécieuses. C'est que la tradition et surtout la force des choses continueront à exercer leur empire. Il n'est pas probable que la langue française voie son aire de diffusion réduite en pays flamand, parce qu'il y existe et y subsistera des exigences générales et économiques plus puissantes que tous les moyens artificiels auxquels on voudrait recourir. Dans cette région du monde où, suivant l'image d'Émile Verhaeren,

La Lys et l'Escaut
Joignent les gestes clairs et souples de leurs eaux,

le courant des relations économiques et intellectuelles continuera fatalement à suivre la pente du sol et le cours des rivières. Cela est inévitable autant que cela est heureux.

*
* *

Quelle que soit la formule législative qui réglera finalement la destinée de l'Université de Gand, il ne faut donc pas trop redouter que cette formule puisse contrarier de façon profonde la force naturelle de pénétration du français en pays flamand.

Il ne faut pas davantage s'exagérer les effets fâcheux du débat actuel sur la solidité d'un lien national qui a été tissé au cours des siècles par une communauté constante de besoins moraux et matériels, d'intérêts politiques et économiques et qui a résisté à toutes les épreuves, qu'elles vinssent du dehors ou du dedans.

Le problème linguistique n'est pas neuf pour les Belges. Ce n'est pas une difficulté qui a surgi brusquement dans leur vie publique et à laquelle rien ne les aurait préparés. C'est, au contraire, un problème permanent qui a toujours été mêlé à notre vie nationale, et dont toute notre histoire est imprégnée. Bien plus, c'est un problème qui est en quelque sorte dans notre sang, à nous qui charrions presque tous dans nos veines quelque chose d'une hérédité wallonne et d'une hérédité flamande, à tel point que, pour beaucoup, il est difficile de dire à laquelle de ces deux sèves ils doivent le plus.

Les grands fiefs qui furent dans le passé les poutres maîtresses de notre charpente nationale : la Flandre, le Brabant et la principauté de Liége, étaient tous trois taillés du Nord au Sud à travers une frontière linguistique qui demeura à peu près immuable. Chacune de ces grandes provinces, chacun de nos anciens diocèses comprenait, au Moyen-âge, une population de langue wallonne ou française et une population de langue flamande ou thioise. Que cette situation ait présenté certains inconvénients et entraîne quelques complications, assurément, et le débat sur l'Université de Gand en est une nouvelle preuve, qui ne sera certes point la dernière. Mais ce dualisme ne va pas sans quelques avantages compensatoires. L'originalité belge est faite, pour une bonne part, de la rencontre, dans un pays de « marches, » triangle de jonction et triangle de sécurité de l'Europe occidentale, des deux grands courants latin et germanique qui s'y sont mêlés depuis les premiers temps de l'ère chrétienne. Analysant ces réactions réciproques, un de nos plus éminents moralistes, Adolphe Prins, écrivait dans un livre publié au lendemain de l'armistice : « Chacun des deux facteurs

ethniques, mis à part, ne donne pas à la Belgique sa vraie signification. Le secret de notre force est leur interpénétration. Nous comptons pour quelque chose en Europe, parce que nous combinons en nous les qualités du génie flamand et celles du génie latin ; la profondeur, la solidité, la ténacité, la patience, l'énergie, parfois la rudesse du Nord, — la sensibilité, la verve, la grâce, la sociabilité, la délicatesse, l'éclat, le coloris du Midi. Ce mélange, qui nous a donné dans le passé, comme dans le présent, nos grands artistes et nos grands écrivains, a permis aux Wallons et aux Flamands de verser leurs qualités propres au trésor commun de l'âme nationale. L'âme nationale les a fondues ensemble pour en faire le métal solide qui est la marque distinctive de notre caractère. »

Toute notre histoire nationale confirme la vérité de ce jugement et nous apprend que les difficultés soulevées par le dualisme des idiomes n'ont jamais rien eu d'irréductible en Belgique, qu'elles n'y ont nullement contrarié la constitution unitaire du pouvoir et qu'elles y ont toujours été résolues en fin de compte par des concessions mutuelles, grâce au bon sens des populations, qui retentit jusque dans les assemblées délibérantes. Dans le passé comme dans le présent, ces différences de langage ont été atténuées et conciliées par le besoin séculaire de vivre associés, par la similitude des institutions, des traditions religieuses, des idées juridiques, des intérêts économiques et des goûts artistiques. Il en sera toujours ainsi entre les deux groupes belges qui obéissent aux mêmes exigences sociales, qui partagent les mêmes aversions et les mêmes amours, qui mélangent leur sang dans des milliers de familles et qui l'ont versé ensemble si souvent pour des causes communes.

Dans notre vie nationale, le débat de l'Université de Gand n'est donc qu'un nouvel épisode d'un problème millénaire qui n'a jamais pu être réglé par l'exclusivisme ou la contrainte, mais seulement par la conciliation. La meilleure solution qui pourra être donnée à cette querelle de ménage sera celle qui ne lésera aucun intérêt respectable et qui organisera, dans l'enseignement de cette Université, la coexistence de deux langues auxquelles les étudiants pourront librement demander leur formation supérieure.

H. Carton de Wiart.

UNE AMITIÉ DE BALZAC

CORRESPONDANCE INÉDITE

III [1]

L'année 1833 débuta mal; Balzac, le premier jour de l'an, écrivait à son amie (2) : « Voici plusieurs jours que je manque de courage et que je sens bien vivement les malheurs particuliers de ma vie. Je cède au besoin de m'épancher dans un cœur. J'écrirais, je crois, sur un livre mes pensées, pour les ôter de mon âme qu'elles oppressent. »

Et Balzac se lamente. Le voyage à la Poudrerie recule de jour en jour, rien ne va, les imprimeurs lassent la patience du romancier, sa mère le quitte. La perspective d'une vie solitaire lui est insupportable. Mais quelle femme consentirait à partager sa terrible existence? « Le hasard, écrit-il, m'a fait connaître le bonheur dans toute son étendue morale, mais en me privant de la beauté sensuelle. *Elle* (3) m'a donné un amour vrai, qui devait finir. Cela est horrible! J'ai des orages affreux, dans le secret desquels il n'y a personne. Je n'ai pas de distractions. Rien ne rafraîchit cet embrasement qui s'étend et me dévorera peut-être. Une froideur inouïe succède graduellement à ce que j'ai cru passion chez une femme qui était venue à moi assez noblement. Je tremble de savoir d'où cela vient. Je ne veux pas tirer les déductions logiques que ma science d'observation veut que je voie; je ferme les yeux comme un enfant. Le mariage serait un repos, mais où trouver une femme? »

A peine avait-elle reçu cette lettre que, le 5 janvier, Mme Car-

Copyright by Marcel Bouteron, 1922.

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1922 et 15 janvier 1923.

(2) Vicomte de Lovenjoul, *Correspondance de H. de Balzac (Revue Bleue,* 21 novembre 1903, p. 641).

(3) Mme de Berny.

raud émue répondait à Balzac (1) : « L'ensemble de votre lettre m'a affectée; pauvre Honoré, vous n'êtes pas heureux. Il en sera toujours ainsi, tant que vous serez garçon, car, bien cher, quelle femme comptera jamais assez sur elle pour espérer réaliser la plus imparfaite de vos images, qui sera *la Femme de trente ans*, ou cette ravissante héroïne du *Rendez-vous*, ou tant d'autres! O Honoré, ne croyez pas qu'il faille des aspects toujours nouveaux à la vie! les nuances sont ce qu'elle offre de plus délicieux. Comprenez donc tout ce qu'il y a dans cette sécurité que cette heure actuelle, si douce, sonnera le lendemain, puis encore après, puis toujours. Pour les âmes sèches, il y a là ennui, pour les âmes communes, bonheur matériel; mais pour vous, il y aurait raffinement. Jugez-en : je n'ai pas besoin de vous dire que mon mari et moi ne sommes pas sympathiques en tout. Organisés contrairement, je puis dire, les mêmes objets sont éclairés différemment pour nous. Eh bien! ce bonheur dont je vous parle, je le connais; nous le sentons tous les deux au même degré, quoique d'une façon différente; je ne le donnerais pas pour l'existence la plus remplie selon les idées rçeues. Je n'ai pas un instant de vide. »

Cependant Balzac vient de faire paraître dans la *Revue de Paris* le début des *Marana* et Mme Carraud, enthousiasmée par cette lecture, lui écrit :

Le 21 janvier 1833.

Si vous n'avez pas imposé de dures conditions à la *Revue de Paris*, je vous proclame l'homme le plus bénignement tolérant. Cette pauvre *Revue!* Savez-vous qu'elle est bien faible? Je conçois à merveille qu'on ne veuille lire que les numéros où se trouvent quelques-uns de vos articles. Les autres sont, pour la plupart, sans sel, comme sans couleur d'ailleurs; j'ai longtemps attendu à vous le dire, parce qu'il me fallait ma conviction intime à moi pour vous donner un éloge dont nous n'eussions à rougir ni l'un ni l'autre. Vous êtes le premier prosateur de l'époque, et pour moi le premier écrivain; car je mets la belle et poétique prose, sans enflure, bien au-dessus des vers. Vous seul vous êtes semblable, et tout paraît fade après vous. Que je vous sais gré surtout d'avoir dédaigné ces orgies de la pensée, où elle n'enfante que des horreurs! Ne semble-t-il pas que nous en soyons à ne plus rien sentir, quand on voit les auteurs du temps nous servir de tels mets? Ah! c'est que, pour rendre les milles nuances qui colorent le cœur humain et se

(1) Vicomte de Lovenjoul, *Correspondance inédite de H. de Balzac* (*Revue bleue*, 21 novembre 1903, p. 642).

reflètent sur la vie, il faut autre chose que de l'esprit, que la connaissance de sa langue! Et c'est ce quelque chose que j'aime en vous. Pourtant, très cher, j'ai quelque scrupule de joindre ma voix aux mille voix qui vous louent; je crains d'être une intelligence bien plus incomplète que je ne l'avais cru jusqu'à ce jour. J'ai subi une épreuve dont je ne suis pas sortie victorieuse. Écoutez : j'ai tant entendu louer *Faust*, le *Faust* de Goethe, je vous ai vu si timidement aspirer à placer *Lambert* près de ce chef-d'œuvre, que je me le suis procuré. Je l'ai lu une première fois; je me suis accusée de préoccupations. Je l'ai lentement recommencé; je n'ai été ni frappée, ni transportée, loin de là. Il faut que je sache qui vous êtes pour vous avouer cela; car, comme la préface me donnait une opinion toute faite, j'aurais pu l'adopter. *Faust* me paraît bizarre avant tout: Méphistophélès n'est point le diable qui, selon moi, devrait le guider. Les tentations sont par trop vulgaires; je conçois une composition de ce genre, avec toutes ces singularités, mais bien plus grandiose. Il y a de belles pages de philosophie, mais si connues qu'elles n'apportent aucune idée nouvelle; enfin, je suis mécontente de moi, n'osant l'être de l'ouvrage. Bien entendu, je n'entends pas juger de la poésie ni du style, puisque je n'ai en main qu'une traduction. C'est que, Honoré, j'ai aussi, dans ma jeunesse, avant que le chagrin et l'expérience eussent versé une pluie de plomb sur ma vive imagination, j'ai voulu, comme Faust, savoir le pourquoi de toutes choses. Je demandais leurs secrets à ces mondes si éloignés, que le diamètre de notre orbite, en plus ou en moins, ne change point leur aspect. C'était une soif ardente que rien ne satisfaisait. Je crois encore que, retournés à l'essence dont nous émanons, nous participons de sa divinité. Mais avons-nous la conscience de notre ignorance et de nos désirs passés? Voilà la question!...

Enfin, *Lambert* est pour moi, toute affection à part, à mille piques au-dessus de *Faust*. Je conçois la folie de Lambert, sa langueur morale, à laquelle succèdent des transports ineffables; sa seconde vue, sa religion du pressentiment, puis son amour d'homme, tribut payé à l'humanité, jeté sur le tout, mais sentant encore sa nature supérieure.

Faust aime comme aiment les bêtes; sa Marguerite ne l'aime que parce qu'il est beau, et il s'appelle *l'homme dieu!* Oh non! Il devait faire pacte avec le diable; cela se conçoit, à une époque

où la magie était avouée. Mais s'accoler au diable, pour n'être qu'un grossier!... Je n'ose achever, car vraiment vous ne me croirez plus digne de vos premières lectures, mais, cher Honoré, je suis femme, et mon esprit est trop limité sans doute pour de telles conceptions.

J'ai lu les *Marana*, la première partie seulement; car vous saurez que deux seules personnes à Angoulême reçoivent la *Revue*, et il m'a fallu je ne sais combien d'intermédiaires pour me la procurer. J'aime la Marana, cette femme qui a un sentiment dans le vice; c'est beau, les *Marana*, et je soupire après le développement du naturel de Juana, car je sens bien que vous avez voulu établir deux choses importantes.

Je viens de relire l'inscription du cahier du 28 décembre, le plus récent que nous ayons de la *Revue*. J'y vois qu'il vous est arrivé un accident. Mon Dieu! Est-ce encore votre cheval? Dites à Auguste de m'écrire un seul mot de cela, je vous prie. Puisse cette annonce n'être qu'une défaite du directeur du journal. Mais, par amitié pour moi, ne me laissez pas à cette inquiétude qui me travaille.

C'était hier le 20! Encore une époque assignée à votre arrivée, de passée! Malgré tous mes efforts, je sens l'espoir de vous avoir *dileguarsi* (1), suivant la délicieuse expression italienne. Ne viendriez-vous donc pas avant d'aller en Italie, où des intérêts de cœur vous appellent? Enfin, pour mettre le comble à ma contrariété, le volcaméria est stationnaire, malgré la belle saison; car nous avons un soleil ravissant, une température vivifiante. J'ai vraiment eu peur que nous n'eussions pas de glace à vous offrir cet été; mais, pendant les deux seuls jours de froid qu'il a fait, un fossé du pré du Nord a gelé, et l'on a comblé la glacière en un seul jour, et bien l'on a fait, car il n'y a plus de glace dans le pays depuis longtemps.

Adieu, cher; j'espérais, grâce à vous, ne pas trop m'absenter cet hiver, mais le mal est fait. Ah! que n'ai-je de grands péchés à racheter, par ce purgatoire anticipé? En avez-vous quelqu'un qui vous pèse? Je m'en chargerais, et gratis. Je vaux mieux que vos prêtres catholiques. Carraud vous taxe d'inexactitude, ce qui ne l'empêche pas de vous aimer cordialement. Les autres se passionnent à froid pour vous. Auguste est le *dieu* pour l'instant.

(1) En français : disparaître, s'évanouir.

Mais *apparaissez, enchanteur*, et le bon Borget sera effacé, toujours momentanément.

Balzac est trop occupé pour répondre immédiatement. Cependant Mme Carraud s'inquiète; une lettre de Laure lui a montré le malheureux Honoré aux prises avec les pires difficultés. Elle veut sur le champ le réconforter.

28 janvier 1833.

Je viens d'apprendre par Laure les nouveaux ennuis qui vous retiennent à Paris. Honoré, cher Honoré, ne vous saurai-je donc jamais en repos? Faut-il donc que votre pensée, qui devrait rester dans les régions élevées, soit toujours infléchie, et que des intérêts matériels viennent, sinon l'absorber, du moins la neutraliser, nuire à l'enfantement de vos œuvres! Elle me dit que vous perdez courage par instants. C'est impossible, Honoré, vous ne pouvez vous laisser abattre comme un homme vulgaire par ce qui, au fond, n'est qu'un accident dont les suites ne peuvent être graves. Je conçois que d'abord la contrariété ait été vive, insupportable; par nature, par art, et par état, vous êtes trop *impressible* pour que le découragement n'ait pas été subit; mais, à la réflexion, j'espère bien que vous avez repris la plume, quitte à la tremper un peu fort dans l'encrier. C'est précisément parce qu'il y a obstacle momentané à la publication des livres confiés à l'imprimeur imprudent, qu'il faut vite en disposer un à donner à un autre ouvrier. Je regrette toujours de ne pas être là, soit pour vous consoler, soit pour changer le cours de vos idées et attirer sur moi la bile qui vous tourmente, en cherchant à vous prouver que vous avez tort. Car, à moi, vous ne pourriez en vouloir bien longtemps! Vous ne savez que trop, à ce que j'ai pu voir, que l'amitié n'est pas plante qui croisse sur tout sol, surtout celle que l'on a pour un esprit supérieur; il faut du dévouement pour aimer qui l'on ne peut pas toujours suivre dans son vol; l'admiration ne suffit pas à l'amitié.

Si Auguste est rue Cassini, dites-lui de m'écrire et de me dire l'état de votre tête, laquelle tête, je vous en demande pardon, n'est pas toujours bonne, toujours conséquente. Si cette tracasserie toute matérielle pouvait un peu vous maigrir! Adieu, que ne pouvez-vous venir ici! Vous vous y ennuieriez certainement, mais ce ne seraient pas les misères de l'intelligence qui vous y poursuivraient, à moins que vous ne les y eussiez importées. Je

ne désespère pas de devenir ce qu'on appelle vulgairement bête, au train dont je vais ; et alors, voyez le miracle, sans perdre rien de mon intelligence ! Mais elle s'enfonce si loin, se perd si haut, que bientôt je ne serai plus de ce monde. Carraud vous exhorte à la patience ; Ivan vous embrasse, et moi, Honoré, je vous supplie de me donner un souvenir aux heures où l'impatience vous tourmente le plus.

Mme Carraud avait eu tort de s'inquiéter, car à peine sa lettre du 28 était-elle partie qu'elle recevait une réponse à la lettre du 21. Balzac la rassure sur « l'accident » annoncé par la *Revue* (1). C'est bien une défaite inventée par le directeur pour faire patienter les abonnés. L'inspiration n'est pas toujours docile aux ordres des directeurs de revue et des auteurs, et Balzac a dû attendre la disposition d'âme favorable à la composition de *Juana* qu'il a d'ailleurs écrite en une seule nuit. Il fait des réserves sur l'opinion de Mme Carraud à propos de *Faust* : « Vous avez raison, lui dit-il, sur bien des points dans votre opinion sur *Faust* ; mais il y a des poésies que vous n'avez pas aperçues et dont nous causerons quelque jour. » Il annonce ensuite l'envoi du bel exemplaire sur Chine de *Louis Lambert* destiné à Mme Carraud : « Pour vous, il existe un exemplaire imprimé sur papier de Chine et qu'en ce moment les plus grands artistes de la reliure (2) s'occupent de rendre digne de vous. Vous savez, quand vous faites de la tapisserie, chaque point est une pensée. Eh bien ! chaque ligne du nouvel ouvrage a été pour moi un abîme. Il y aura là des secrets entre nous deux. Gardez-le bien, je vous en mettrai un exemplaire vulgaire que vous prêterez, si tant est que vous puissiez le prêter à beaucoup de monde. »

Puis il déclare qu'à la fin de février il cessera sa collaboration à la *Revue de Paris* et n'écrira plus dans aucun journal sans d'énormes bénéfices, car les journaux l'assomment. Enfin il promet de venir soit à Angoulême, soit à Frapesle, selon le temps où quelque loisir sera possible ; d'ailleurs, son travail est toujours si accablant que le docteur Nacquart redoute quelque maladie cérébrale. Vite Mme Carraud reprend la plume.

1er février 1833.

Mon Dieu, Honoré, que ma dernière lettre a dû vous paraître extravagante ! C'est qu'aussi Laure m'avait réellement épouvantée. Je voyais vos pensées, saisies par le froid des affaires dans

(1) *Correspondance*, I, 227.

(2) Les relieurs Wagner et Spachmann, passage de l'Industrie, 3, faubourg Saint-Martin. La reliure coûta, 6 fr. 75.

leur vol, se condenser et retomber lourdement sur les presses et les rames de papier de votre imprimeur. Puis, ne sais-je pas la mobilité, la succession rapide de vos sensations, et aussi combien vous êtes accessible au découragement? Car, cher, vous êtes courageux pour supporter les piqûres des mille épines qui se trouvent au fond de toutes choses, mais vous n'êtes point philosophe; non, ne secouez pas ainsi la tête, vous n'êtes point philosophe. Après cela, peut-être est-il bien que vous ne le soyez pas; peut-être cette disposition d'esprit nuirait-elle à la sublimation continuelle du vôtre. Enfin, je suis toute joyeuse de ce que vous ne m'ayez pas seulement parlé de ce petit événement; cela prouve qu'il compte pour peu dans votre vie, car, Honoré, j'ai l'orgueil de croire que vous n'hésiterez jamais à me donner ma part de tout ennui majeur.

Je n'ai pas lu *Juana* encore (1), mais je vais le lire; Auguste me le recommande avec enthousiasme. Tant mieux si elle a été écrite (cette histoire) d'un premier jet; je m'assimilerai bien mieux vos pensées.

Mon voyage dans l'Indre me paraît incertain... Il ne faut pas que cela vous fasse manquer le voyage de la Poudrerie; d'autant plus que, s'il vous faut voir la cathédrale de Bourges, vous retournerez à Paris par le Berry, ce qui n'allonge pas le chemin d'une heure, et si mon père revient, nous irons ensemble. Je suis heureuse de la douceur de vos relations avec Auguste; c'est une âme de choix, et une intelligence en progrès; vous pouvez compter sur lui plus que sur vous. Je vous attends pour *Faust*; j'ai peur de ne pas être accessible à sa poésie; je suis sûre que mon simple bon sens se refusera à une foule de beautés qui vous frappent et vous émeuvent. Je suis bien plus sûre encore de lui préférer *Lambert*. Oh! merci de celui que vous me destinez si gracieusement. Non, pas de lettre d'envoi. Je vous *sais*, tout supérieur que vous m'êtes, et cela suffit bien. Quant à prêter cet exemplaire, n'en ayez peur; on ne le verra même pas; je n'ai dit à personne, et ne dirai jamais que je l'ai; il ne doit être touché que par moi, parce qu'il est le fruit d'une de vos pensées à moi toute personnelle. Je vous l'ai dit ailleurs, je crois : je ne mets aucun amour-propre dans mes relations avec vous et, quelque relief qu'elles puissent me donner, je ne m'en vante pas.

(1) Deuxième partie des *Marana*.

Si quelque maladie vous enlevait cette fécondité d'esprit vraiment merveilleuse, je serais toujours là, comme adoucissement à votre existence (qui serait isolée dans ce cas) comme je le suis maintenant, comme réfrigérant, quand vous tendez à vous réduire en vapeur.

Vous faites bien de quitter les journaux, parce qu'il me semble qu'il doit être cruel de produire à jour fixe quand on tient à sa réputation. Ayez quelque chose dans vos cartons, puis vendez-le ce que vous jugerez convenable; mais cette obligation mensuelle doit étouffer une foule d'idées gracieuses.

J'ai écrit à Limoges pour votre service; j'aurai un aperçu du prix et vous l'enverrai, pour que vous soyez en mesure, bien qu'ils ne fassent jamais payer qu'à 90 jours. Je n'ai point demandé de tasses à café ni de cafetière; vous avez tout le temps de me donner vos ordres; je l'ai bien recommandé, j'espère qu'il vous satisfera.

Votre *amante* (1), comme vous le dites, me semble un peu en fausse position avec les voisins. A propos d'elle, il faut que je vous cite combien et de quelle facon elle pense à vous, que d'ailleurs elle ne nomme jamais sans rougir légèrement. Un soir, Mme Rose la trouva faisant manger à son poupon une énorme pomme cuite; le pauvre petit n'avait que cinq jours. Comme on lui demandait la raison de cet acte, dont les suites pouvaient être funestes à l'enfant, elle dit : « On prétend que l'on assure l'avenir et le bonheur d'un enfant, en lui faisant manger une pomme cuite le premier vendredi de sa vie. » Et, comme Mme Rose se récriait, elle ajouta : « Oh! moi, je ne suis ni forte ni courageuse; d'ailleurs, M. de Balzac m'a dit qu'une femme sans superstition était une femme incomplète et ne pouvait plaire à un homme délicat. » La veille, elle m'avait dit, la pauvre femme, qu'elle avait horreur des araignées, et comme je faisais chorus, elle me dit, de son air le plus séduisant : « Eh bien, écoutez, quand vous en verrez une, dites haut : *Saint Martial*, de suite elle s'arrêtera; si vous le répétez deux fois encore, elle retournera où elle était. » — Voilà comme vous êtes compris, pauvre Honoré! Voilà les superstitions du cœur qui, dans une âme nativement belle, sont un reste de cet instinct pieux, premier développement de l'intelligence humaine, et le plus riche des dons que le ciel nous fit!

(1) Peut-être Mme Séguin, femme du secrétaire de M. Grand-Besançon.

C'est donc à Angoulême que je vous attends, et avec bien de l'impatience. J'aimerais que vous y fussiez au plus tard le 18: il s'agit d'une dinde truffée, confectionnée pour nous par le premier fabricant du lieu et que, vu son prix (72 fr.), nous payons avec les gains du jeu, amassés pendant tout l'hiver! Il me faut un exemplaire vulgaire de *Louis Lambert*; mais, cher, il ne me semble pas convenable qu'il me vienne encore de vous.

Adieu, venez vite, fuyez la fatigue de Paris; nos jours sont bien beaux; les voisins vous désirent plus que ne devait le faire présumer leur accueil passé; la vieille dame fait faire une robe de satin noir pour vous, et elle a gardé son bonnet d'Herbault.

Adieu, Adieu.

Balzac ne donne pas signe de vie, il oublie sa promesse. Ses amis l'attendent impatiemment, tout est prêt pour le recevoir.

Le 13 février 1833.

Pas un mot de vous, Honoré, vous ne venez donc pas? Mme Raison aura donc fait faire en vain sa robe de satin. Pourtant, je dois à la vérité de dire qu'elle est beaucoup plus occupée de la dinde aux truffes et du turbot que de l'admiration qu'elle professe pour vous. Cette lettre n'est pas destinée à vous solliciter, ce serait douter de votre bon vouloir pour moi, mais bien à satisfaire au désir que vous m'avez manifesté d'avoir l'adresse de M. Dejean (1). Je la reçois à l'instant et vous la transmets de suite, quitte à ne vous dire que quelques mots. Vous avez déjà tant attendu que je mets du scrupule à vous faire attendre quelques heures de plus.

J'ai des nouvelles de votre service; il va bon train, et montera à peu près à quatre cents francs, à ce que m'a écrit le fabricant. Cette couleur est très difficile à employer, en ce qu'elle ne donne pas toujours le même résultat au feu; il est des pièces qu'il faut remettre au moufle sept à huit fois. Vous ne me répondez point pour les tasses. Quand vous le ferez, ne manquez pas de me dire le genre que vous préférez, si vous en voulez. Auguste m'a dit que vous aviez souffert du froid, que vous étiez tout souffreteux, et triste par conséquent; mais venez donc ici, je ne laisserai pas le froid arriver jusqu'à vous. Du froid, d'ailleurs, nous n'en avons pas, pas du tout. Le prin-

(1) Un compagnon de voyage sur la route de Limoges. (*Correspondance*, I, 229.)

temps est commencé ici. Ah ! il faut que je vous régale d'un espoir de vous entendre, qui a tout à coup germé dans Angoulême. Vous saurez que cette ville a enfanté une femme auteur, artiste, habillée souvent à la grecque, ne s'asseyant jamais dans les salons, et étant toujours le centre d'un groupe plus ou moins nombreux. Cette dame a prié ses intimes, ses affidés, à une lecture que vous devez lui faire, samedi 16 de ce mois. Mme Grand-Besançon, au bal du Cercle, samedi dernier, a été stupéfaite d'apprendre que vous étiez si prochainement attendu ; il y a bon nombre de gens qui prétendent vous connaître et font de vous les peintures les plus amusantes par leur manque de réalité. Je n'ai pas eu le courage de lire Mme de Saint-Surin, l'auteur angoumois qui se dit si avant dans votre familiarité, parce que je suis hors d'état de m'intéresser à la pure littérature, exempte de pensées. Pourtant, je la lirai, ne fût-ce que pendant un quart d'heure, car je suis curieuse de savoir si son esprit se plaque bien sur sa figure.

Adieu, cher, je suis pressée, dites-moi si vous arriverez et quand, il faut que je le sache d'avance. Je vais en Berry à la fin de mai. Portez-vous bien, d'âme surtout. Carraud dit qu'il vous reconnaît bien là ; que s'il était derrière vous, il y a longtemps que vous seriez installé ici, où vous auriez fait de la fameuse besogne. J'ai beau dire à Ivan que vous avez trop d'esprit pour penser à lui, il veut absolument que je vous embrasse pour lui.

J'oubliais : M. Dejean, chez M. Lacroix-Marginet, rue Manigne, Limoges.

Ah ! Si Balzac n'écoutait que ses désirs, il y a beau temps qu'il serait à la Poudrerie. Mais il faut terminer la réimpression des *Chouans*, achever *le Médecin de campagne*, travailler à l'*Histoire des Treize*, fournir encore cent pages à la *Revue de Paris*. Tout cela le mènera jusqu'au début de mars ; le 10, il sera chez les Carraud, il se consacrera enfin à cette fameuse *Bataille* dont il ne peut venir à bout et composera les deux derniers contes du second dizain des *Drôlatiques* : « Je vous assure, écrit-il le 1er mars 1833, que je vis dans une atmosphère de pensées, d'idées, de plans de travaux, de conceptions qui se croisent, brouillent, pétillent dans ma tête à me rendre fou (1). » Et malgré tout, il engraisse ! Quant à Mme de Saint-

(1) *Correspondance*, I, 235-238.

Surin, il ne l'a jamais vue. « Pressez mon service, recommande-t-il enfin à Mme Carraud, car j'ai un dîner à donner, et je ne sais quand maintenant. Pour les tasses, je les voudrais en forme (passez-moi l'expression parce qu'elle explique la forme) de pot de nuit, élégante, pure : elle ne passe jamais de mode. Les assiettes de dessert, vous le savez, doivent avoir un ornement de plus que les autres. Je vous donne ici mon chiffre à leur envoyer, avec un B de plus néanmoins, également gothique. » Mme Carraud note scrupuleusement ces indications et, le 1er mars, écrit à Balzac :

Le 10 mars approche, Honoré, et ce jour, je le crains bien, ne nous verra pas réunis. Je comprends si bien toutes les affaires et toutes les séductions qui vous retiennent à Paris! Je ne sais si je vous ai dit que les vases semblables aux miens n'ont pu supporter la cuisson nécessaire à la dorure. J'ai voulu remplacer ce souvenir par un autre, et je commandai un thé *selon moi*. Il est parti et déjà vous devez l'avoir. Mais est-il bien comme je le voulais? C'est ce que vous seul pourrez me dire, quand vous verrez la tasse d'échantillon que j'ai ici. J'ai, pour cette cause, ajourné la commande de vos tasses. D'abord, vous ne m'en dites pas le nombre, ni non plus la capacité de la cafetière, laquelle capacité s'exprime par le nombre de tasses qu'elle doit contenir. Peut-être ce que je vous ai envoyé suppléera-t-il à ce que vous vouliez ; j'attends donc vos ordres subséquents, et spécifiez bien tout.....

Auguste me parle du *Médecin de Campagne* comme d'une œuvre admirable. Je voudrais bien l'avoir ! J'attends aussi *Louis Lambert*, j'en ai soif. *Mme Diard* (1) m'a ravie, et pourtant, j'y ai relevé deux pensées fausses : l'une par laquelle vous érigez en principe la nécessité des classifications sociales, et voulez parquer l'espèce humaine d'après le hasard de la naissance, et condamnez à l'amère servitude, à la dégradante dépendance, des gens d'âme large, à génie égal au vôtre peut-être ! J'ai vu là un hommage à votre parti, et un soupir est sorti péniblement de ma poitrine. Je me suis dit : « Si Honoré, né cordonnier, eût été condamné à faire des bottes, en dépit du feu créateur qu'il eût senti bouillonner au dedans de lui...! » L'autre est une erreur en philosophie, qu'il ne vous est pas permis d'accueillir : c'est qu'à latitude égale, l'insulaire

(1) Dans la deuxième partie des *Marana*.

dépasse de beaucoup l'habitant du continent. Votre exemple portait à faux, car Napoléon a eu ses premières idées et a fait son éducation sur le continent. Il n'employa que bien peu de Corses. Vous avez prononcé contre vous. D'ailleurs, l'Empereur est une exception qui ne peut servir de preuve à rien qu'au pouvoir immense d'une volonté toujours une. Ah! s'il était enfant maintenant, quelle destinée pour la France de 1850 ! Car il serait le résultat de son époque, et nous n'avons plus besoin de batailles pour prouver notre supériorité ! Et sa volonté, appliquée au bien public, tel qu'il se conçoit aujourd'hui, vivifierait toute cette gangrène, qui nous rongera dix ans au moins encore. *La Bataille*, *la Bataille*, vous comptiez sur cet ouvrage pour consolider une renommée qui s'affermit chaque jour, mais qui pourtant n'est pas encore de la gloire. *La Bataille* est, je crois, un ouvrage de longue haleine. Et *les Trois Cardinaux* (1)?... J'ai une vague idée du plan de ce livre, y avez-vous donc renoncé ? Je vous le dis : je ne compte plus sur vous, hélas!

Auguste dit que vous projetez un voyage à Frapesle ; mais, Honoré, bien que l'accueil le plus cordial vous y attende, vous savez peu le décousu de la maison de mon père, et les routines obstinées de ses vieux domestiques. D'abord, quoique depuis ses quatre-vingt-deux ans il se soit fait *juste milieu*, il ne conçoit pas la liberté, mais bien l'égalité. Il abhorre les Bourbons. C'est pour lui ce qu'est le blanc pour le nègre. Mon père est de 1751 ; il est roturier, et l'insolence de la noblesse est toujours irritante dans son cœur. Il a adoré l'Empereur, parce que lui, mon père, est despote, mais grand et noble (dans l'âge viril) et que Napoléon avait établi la plus véritable égalité. Sous la Restauration, il a été d'une opposition forcenée; il adore Louis-Philippe, parce que ses forces ne suffisent plus à l'opposition, et qu'il aime mieux croire que nous avons ce que nous voulions que d'en faire la matière d'un examen. Il ne concevra donc jamais qu'un homme de votre trempe se traîne à la remorque des Carlistes : il concevrait déjà difficilement que vous voulussiez descendre à les conduire. Mais s'il vous faut des fleurs fraîches, et en profusion, un petit coin de terre que le hasard a disposé en jardin anglais, de façon qu'il n'y a presque rien à faire pour le rendre

(1) Richelieu, Mazarin, et Dubois. Cet ouvrage, promis au libraire Mame dès 1830, ne fut jamais composé.

délicieux, des eaux claires partout, et bonne mine, venez donc à Frapesle. La maison est un monument de respect filial, Carraud et moi avons sacrifié sa bonne ordonnance et même sa commodité aux manies de mon père. Elle n'est ni meublée, ni décorée, ce qui ne l'empêche pas d'être fort agréable. Rien ne vous maigrit, pauvre Honoré! Et jugez donc ce que vous eussiez été avec votre complexion, si vous n'eussiez jamais fait usage de votre esprit! Cela fait peur d'y penser... Que ne puis-je donc aspirer un peu de cet embonpoint! J'en aurais bien besoin. C'est une chose nécessaire aux quarante ans qui me menacent. Mais, hélas! un seul jour apporte plus d'orages à ma défectueuse constitution, que ne vous le fait l'enfantement de vos plus beaux ouvrages.

C'est que, cher, vous ne savez pas ce que c'est que cet orage sous-marin qui bouleverse le fond de l'Océan, sans qu'une seule ride à la surface vienne révéler sa présence. Puis, tenez, cette vie solitaire et un peu fantastique développe au plus haut point les susceptibilités de toute nature. Je suis *impressible* par toutes choses. Maintenant, plus rien ne me trouve froide ou indifférente. Je ne me réjouis pas souvent! Ne croyez pas cependant que je me plaigne de cette aptitude à saisir la moindre nuance. Je me trouve au contraire privilégiée de ne m'être pas totalement abrutie.

Mon Dieu, que vous êtes ingrat! Je vous entends toujours vous plaindre d'être veuf de toute affection de femme, vous dont les plus belles, les plus riches années ont été embellies par la plus noble, la plus désintéressée des femmes (1). Jetez les yeux autour de vous, et trouvez trois hommes aussi favorisés que vous! Il y a femme pour vous dans le monde, mais pas dans celui où vous la cherchez; d'abord, cher, à votre âge et après votre vie d'amour, il n'y a plus qu'une affection légitime qui puisse vous rendre heureux. Quelle que soit la femme qui se donnera à vous, elle sera pâle auprès de celle que vous avez tant aimée, abstraction faite du mérite de cette dernière, mais seulement parce que vous l'avez aimée avec vos vingt ans. Puis, dites-moi, pouvez-vous, homme public, passer des nuits dans une garde-robe, y rester des jours entiers pour attendre une heure de plaisir? Non; il faut maintenant qu'une femme

(1) Madame de Berny.

vienne à vous, et celle qui le fera aura perdu tout son prix à vos yeux, car la femme, même dans ses plus grands désordres, ne doit point dépouiller ses pudeurs. La femme bien à vous, fière d'y être, pour laquelle vous aurez un signal quand votre âme fatiguée aura besoin de se désaltérer au sein de la sienne ; qui, emportée par vous, vous suivra avec enthousiasme dans votre essor rapide et aura un baiser pour adoucir le choc de rebutantes réalités quand vous quitterez les hauteurs où vous aimez tant à planer. Cette femme, que vos projets de gloire n'effraieront pas, sûre qu'elle sera d'être toujours là, toujours avec vous, pour laquelle l'avenir sera toujours beau, parce qu'elle sera à vous, parce que l'indifférence, le mépris, et les remords n'atteindront pas sa vieillesse, cette femme-là peut seule quelque chose pour votre bonheur.

Cher, bien cher, votre cœur est resté pur, je dirais presque en dépit de vous, car vous êtes de ceux qui, en mauvaise compagnie, ont honte d'être bons. Il lui faut, à ce cœur, de l'amour vrai et profond ; et n'eussiez-vous, votre femme et vous, que ce sentiment d'union qui est le partage des ménages ordinaires, vous en auriez encore assez pour satisfaire à cette soif qui vous tourmente et vous donne une préoccupation parfois délirante. Si vous étiez toujours avec des gens simples et de bon sens comme nous, que vous y gagneriez en bonheur, dût le coloris de vos écrits en être un peu moins vif ! Au reste, venez ici ou à Frapesle ; ici, je vous emmènerai toujours avec moi. Je vous ferai connaître ma belle cousine, c'est une statue à animer, une éducation toute provinciale, une belle fortune, mais peut-être l'obligation de demeurer en province au moins neuf mois. Si vous ne voulez que de l'argent, c'est cela. Pour le feu sacré, y est-il ou non ? C'est une question non encore résolue. Permettez-moi de vous dire de vous défier un peu du ménage Émile de Girardin. Lui, est un spéculateur, et cette sorte de gens sacrifierait son enfant. Elle, est sèche ; j'en ai eu la preuve dans différents traits à moi contés. Si vous pouvez faire sans lui, faites ; si non, agissez avec réserve, et surtout ne faites pas la faute de quêter une préface à qui que ce soit (1). Vous, c'est vous, vous serez toujours seul là où vous serez et ne ferez ni centre, ni école.

(1) Balzac avait demandé à Delphine de Girardin une préface pour un recueil d'*Études de femmes* qu'il projetait de faire (*Correspondance*, I, 169).

Les littérateurs de profession vous comprendront moins que le vulgaire. Vous projetez trop d'âme dans vos écrits. A eux les *Contes drôlatiques*, la plus fine fleur d'esprit qui fût oncques. Au vulgaire, *l'Auberge Rouge*, avec ses pensées du pauvre condamné pour sa mère, comme la mélodie à tous et le chromatique aux musiciens !

Mais adieu, je suis à un lendemain de fièvre ; j'ai de la lassitude, le soleil ne vient plus.

Ivan saute familièrement sur vos ronds genoux, comme si vous étiez une créature vulgaire; Carraud condense sa pistonnerie; venez donc ! J'aimerais bien mieux vous avoir ici qu'à Frapesle.

Le voyage de Balzac devient de plus en plus problématique. Il est toujours la proie d'un travail forcené : « Je me couche, écrit-il, à six heures du soir ou à sept heures, comme les poules ; on me réveille à une heure du matin, et je travaille jusqu'à huit heures ; à huit heures, je dors encore une heure et demie ; puis je prends quelque chose de peu substantiel, une tasse de café pur, et je m'attelle à mon fiacre jusqu'à quatre heures ; je reçois, je prends un bain ou je sors, et après dîner je me couche. Il faut mener cette vie-là pendant quelques mois pour ne pas me laisser déborder par mes obligations (1). » Ensuite il ira se reposer à Angoulême ou à Frapesle, ou aux eaux d'Aix, mais seul, cette fois. Il remercie Mme Carraud qui l'a gâté : une théière, un tapis ! L'exemplaire de *Louis Lambert* parviendra sans doute à la Poudrerie le 17 mars. Balzac accepte les observations que son amie lui a faites sur Juana; mais pour Napoléon, c'est différent : « Que Napoléon ait été élevé en France, cela ne détruit pas son esprit insulaire. »

Et il termine en soupirant : « Ce que vous ne saurez jamais, c'est combien je déplore de ne pas être à la Poudrerie, tranquille, près de vous. J'en ai tant envie que je ne jurerais pas de ne point arranger mes affaires pour y être en avril. » Mais Mme Carraud ne l'entend pas ainsi et, le 30 mars, elle écrit à Balzac :

Quelque plaisir que j'attende de votre présence, cher Honoré, rien ne me consolerait d'avoir uni à vos intérêts.

Restez donc à Paris tant qu'ils l'exigeront, et ne pensez à votre voyage que comme à une bonne œuvre, que l'on peut remettre, mais qu'il sera toujours beau et bien de faire, quelque tard que ce soit. Vous m'aidez à me faire considérer la fortune

(1) *Correspondance*, I, 230. La date attribuée à cette lettre doit être rectifiée et située non en février, mais entre le 7 et le 17 mars 1833.

comme un puissant élément de bonheur réel ; vous avez tellement infléchi votre naturel si simple, que je conçois que, sans puissance sociale, vous ne sauriez plus être heureux, et vous travaillez tellement votre esprit chaque jour, que vous avez fini par croire que l'argent, et beaucoup d'argent, vous était nécessaire pour parvenir à ce but. C'est bien modeste à vous, cher ; vous qui, pour ainsi dire, avez nativement cette supériorité sociale ! Et comme il faut être heureux à sa manière, je vous désire donc de l'or à remuer à la pelle, tout en me désolant de ne pouvoir contribuer en rien à cet immense bien-être, et de ne pouvoir vous en sauver les abrutissants embarras, quand vous l'aurez atteint. Ne vous inquiétez donc pas de l'arrivée en Angoumois de *Lambert* perfectionné. Le vif désir que j'ai de le lire ne vaut pas pourtant les distractions que ces soins vous donnent.

Ne suis-je pas de ceux qui, comme vous, admettent qu'un fait est accompli par la pensée avant son exécution matérielle? Et ne sais-je pas que vous avez pensé à moi en parfaisant *Louis Lambert*, que vous jouissiez de l'orgueil que j'aurais en le lisant? Laissez donc vos ouvriers en paix, faire le digne étui de *Lambert*, et travaillez tranquillement. Je vous eusse écrit depuis quelques jours, si un malaise indéfinissable ne s'était emparé de moi. Je ne vis qu'au soleil ; là, je reprends comme une plante de serre ; mais, une fois rentrée, je retombe dans mon incapacité. Ce qui me reste d'énergie est employé au profit d'Ivan ; c'est un devoir devant lequel tout pâlit, et j'en souffre en me privant de la fréquence de mes relations avec mes amis, qui tous, hélas ! sont externes. J'espère que tout cela ne durera pas et que j'aurai de quoi vous recevoir joyeusement. Puis, si c'est à Frapesle, je m'y porte toujours bien. *Lambert* est une œuvre immense et indéfinie ; à chaque période de votre vie, vous sentirez le besoin d'y retravailler ; car, ne croyez pas qu'on perde tout en vieillissant ; pendant trente ans encore, vous aurez à y ajouter et à y retrancher (1). Forçat, vous le serez toujours, votre vie *décuple* se consumera à désirer, et votre sort est de *tantaliser* pendant toute sa durée. Le miracle est que le cœur reste pur et que l'âme ne descende point. Mais être forçat de la pensée, l'être de soi-même, c'est mieux encore que de l'être, ou de la mode, ou du pouvoir. N'est-ce pas qu'Auguste comprend

(1) De 1832 à 1850 on compte sept remaniements de *Louis Lambert*.

l'amitié et ne lui manque jamais? C'est bien l'homme que je vous avais dépeint; il sait vous aimer, lui; comme moi, il écarte votre fascinant esprit et s'attaque à mieux encore; aussi lui et moi vous entourerions encore de nos tendresses, quand bien même une congestion cérébrale viendrait à vous annuler. C'est plus qu'à la vie et à la mort; il y a une espèce de douceur amère à pleurer qui l'on a aimé, et de l'héroïsme mondain à en parler souvent, mais l'aimer à l'état de brute! Je conçois Mlle de Villenoix (1). Je vous avais dit que Borget n'était pas susceptible d'enthousiasme: c'est qu'il ne vous connaissait pas encore bien; aujourd'hui, il est éloquent en parlant de vous, et vous l'avez initié à cette sublime impression, celle qui nous rapproche le plus de la nature divine. Il se passionne plus pour vous que pour son art. Il m'a parlé du *Médecin de campagne* de façon à ne me laisser rien à y découvrir. Mais qu'importe, si mes impressions s'élèvent à la hauteur des siennes? Oh! oui, c'est quelque chose que de se savoir aimé, surtout quand, près de soi, tout est aridité! aussi, depuis mon séjour ici, j'ai bien plus la conscience de l'attachement réciproque qui règne dans mon ménage et j'en suis plus heureuse. Vous n'aurez les choses pour le service qu'un peu plus tard, avec quelques tasses. Il est en route, je crois; on m'assure qu'il est charmant; puisse-t-il réaliser l'idée que vous vous en faites! car, bien cher, votre organisation vous rend toute chose désirée par vous, insipide; elle est si riche, si habile, votre imagination, que la réalité ne peut jamais atteindre à l'une de ses créations. Aussi, je sens tout ce qu'il y a de touchante obligeance à trouver mon tapis digne de vous. Je travaillais pour vous, voilà mon mérite réel. Mon Dieu, pourquoi donc ce genre de vie destructif? On n'a pas toujours trente ans, Honoré! Tenez, moi aussi, j'ai bien prodigué ma santé, sans avoir pour excuse des résultats comme ceux qui légitiment vos veilles; j'en étais arrivée à nier presque la douleur, alors que j'en étais le plus fortement travaillée; maintenant, je paye cette prodigalité, et comme je ne suis plus seule au monde, que ma vie est un capital à intérêts composés et ne devrait s'éteindre qu'après avoir été doublée, je suis désolée de voir diminuer mes forces. Vous ne serez pas toujours seul; un jour viendra où vous serez *cause* à votre tour. Ne vous usez donc pas avant le temps.

(1) Dans *Louis Lambert*.

Adieu! vous le voyez, je ne puis plus écrire sans souffrir assez pour en être préoccupée; il me faut de tout à petite dose, même le seul vrai profond plaisir que j'aie, celui d'entrer en communication avec mes amis, de marier mes idées aux leurs. Il n'y a que l'affection que je puis supporter, du poids même de mille atmosphères; pour cela, j'ai des forces immenses et une âme qui peut répondre à tout. — Mme Rose est bien souffrante; elle vous désire de passion, chose assez bizarre, après l'accueil de l'an passé. Et Auguste vient-il me voir? N'espérant pas vous revoir de longtemps, je vous embrasse cordialement comme un bon camarade, passez-moi la vanité de cette comparaison. Carraud vous embrasse de tout son cœur. Je vous aime vraiment bien.

ZULMA.

Auguste Borget répondit plus rapidement que Balzac. Il débarqua chez les Carraud dans la première semaine d'avril, apportant des nouvelles toutes fraîches de son ami Honoré. Il apportait aussi le fameux *Louis Lambert* et son coffret: Mme Carraud toute joyeuse remercie Balzac.

Le 8 avril 1833.

Auguste est ici; il m'a donné des nouvelles vivantes de vous; il m'a semblé un instant vous voir derrière lui! Même au moment où il est devant moi, coloriant un croquis de votre chambre, je tourne la tête encore pour chercher. Et *Louis Lambert*?... Je l'ai, je l'ai lu, je l'ai couvé. Quelques inexactitudes vous ont échappé, mais vous avez dû les sentir à première lecture. Une seule, et assez importante, n'a été relevée par personne, et je vous la soumets; plus jalouse de votre gloire que si elle était mienne, peut-être ai-je porté trop de susceptibilité dans cet examen.

Le passage : « Souvent... j'ai fait de délicieux voyages... » me semble contradictoire à l'idée exprimée plus loin par « le mot n'a rien d'absolu... » La première proposition, quoique admettant de nombreuses exceptions, dues à l'influence du climat, et surtout de la plus ou moins grande raréfaction de l'air sur les sons, me semble beaucoup plus vraie que la seconde. Celle-ci peut être admise comme réaction, mais non aussi absolument que vous l'exposez; et d'ailleurs, il fallait qu'elle fût mise en regard de la première, et ne constituât pas une espèce de principe isolé de l'autre. Méditez bien cela pour votre prochaine édi-

tion (1). J'ai lu quelques ouvrages de philosophie, et cette étude aurait un attrait immense pour moi, si j'étais de nature à pouvoir l'entreprendre, si ma robe de femme ne m'imposait pas d'autres occupations. Comme votre *Louis*, j'ai aimé à suivre les altérations successives d'un mot; on remonte à sa source, en suivant les altérations de prononciation d'une seule lettre selon les latitudes, ou l'addition de quelque autre qui, après des siècles, permettra aux savants seuls de comprendre la fraternité ou l'identité de deux expressions. Oh! oui, certes, le mot agit sur nous! C'est presque là l'éducation, cette politesse exquise, cette délicatesse presque fluide des hautes classes, qui feraient le chagrin éternel de qui ne les possède pas, si elles n'étaient exclusives de toute énergie et de toute profondeur de sentiment; elles ne sont dues qu'à l'influence des noms sur nous. La réaction est bien plus faible; elle consiste seulement dans le changement de prononciation, ou une nouvelle application, ou l'extension de l'expression donnée aux mots; mais, alors même, le mot, que nous créons, pour ainsi dire, agit immensément sur nous et donne lieu à un nouveau développement d'idées qui en amène de nouvelles. Osé-je donc bien vous parler de tout cela, moi qui ne sais ma langue que par instinct, qui ne l'ai jamais travaillée! Mais, avec vous, je n'ai point d'amour-propre, parce que vous aimez en moi ce que je ne dois qu'à mes méditations, à mon action sur moi-même et non au degré d'instruction que m'a pu donner mon éducation provinciale. Puis, cent yeux voient mieux qu'un seul; puis encore, vous devez savoir ce qui m'a frappée, parce que je vous répète que je suis du commun des lecteurs qui vous apprécieront, et que ce qui me choque les choquera.

Mais assez là-dessus; quoique je ne renonce pas à mes autres observations, sachez que le *Louis Lambert* a donné de délicieuses palpitations à la voisine; que la pauvre dame Séguin, venant par hasard chez elle ce jour-là, elle l'a cruellement accablée de son triomphe. Je n'en ai pas été témoin, et j'en suis heureuse; je n'aime pas les méchancetés. La jolie boîte décore ma chambre à coucher et aucune main profane n'y touchera.

Savez-vous que j'ai un gymnase? Oh! Honoré, venez donc; vous trouverez ici santé de toute façon, je me fais forte de vous

(1) Balzac ne tint pas compte des remarques de Mme Carraud. Cf. *Louis Lambert*, Gosselin, 1832 (p. 148), et l'édition Furne, 1846 (t. XVI, p. 111 et 121).

faire trouver six heures de lucidité parfaite par jour, avec *une seule tasse de café!* Et calculez bien, cher, que vous ne travaillez pas davantage, parce que votre organisme a d'impérieux besoins auxquels on ne peut le soustraire ; et six heures de bon et profitable travail par jour, privé de ces atonies qui vous désolent, cela aurait un résultat immense. Venez, Honoré, et si vous vous jetez avec confiance entre nos mains, promettez monts et merveilles à vos tyrans d'éditeurs.

Adieu, je souffre horriblement quand j'écris ; grâce, si je suis incompréhensible ; vous avez de l'esprit pour deux. Carraud vous veut ici ; Auguste et moi vous désirons comme complément d'existence. Adieu.

ZULMA.

Enfin Balzac se décide à interrompre son labeur, et vers le milieu d'avril débarque à la Poudrerie : il devait y séjourner plus d'un mois. Sans doute fut-il convié à quelqu'une de ces réunions provinciales qu'il a si bien dépeintes au début d'*Illusions perdues* et dont Mme de Saint-Surin était vraisemblablement l'étoile. Cette noble dame, alors âgée de trente-trois ans, jouait les muses romantiques et nous savons qu'après avoir mis au jour en 1827 *le Bal des Élections*, puis en 1830 *le Miroir des dames*, *Scènes du monde*, elle venait de régaler ses compatriotes d'une *Isabelle de Taillefer, comtesse d'Angoulême, reine d'Angleterre*. Le mari, directeur de l'École centrale d'Angoulême, contribuait plus modestement à la gloire du ménage par une *Glycère*, idylle, sortie en l'an III des presses angoumoisines. Il devait en 1840 ajouter à sa couronne un dernier fleuron, le *Petit mémoire contre de longues vexations*, et nous révéler ainsi son cœur d'époux malheureux. Puis, quittant le salon de la Muse acariâtre, Balzac dévalait par les rues d'Angoulême, commandant chez Grobot, le traiteur, un bon pâté pour son ami Pixérécourt, s'arrêtant à contempler l'enseigne du pharmacien Evangelista, bavardant au milieu de la route avec le pauvre journalier Séchart, fils de Séchart, dit Chardon sec, s'emplissant les yeux et les oreilles de tout ce qui se voit et s'entend. A la fin de mai, Balzac quitte la Poudrerie, regagne Paris, tandis que Mme Carraud s'en va, en compagnie d'Ivan et de Borget, visiter à Limoges Mme Nivet, sa sœur. Une fois de plus le service de porcelaine va rentrer en scène ; le 21 mai, Borget et Mme Carraud écrivent à Balzac :

Mon cher Honoré, après deux jours de route, vos trois amis sont arrivés à Limoges. Une rechute de Mme Nivet, qui l'empêche de nous accompagner, a engagé Mme Carraud à rester

quelques jours auprès de sa sœur. Joignez à cela la santé de son cher fils, et le désir d'échapper à la grande corvée d'une fête annuelle établie à Frapesle (1) par son père, et vous saurez les causes qui nous déterminent à une prolongation de séjour à Limoges. N'ayez, cher ami, aucun tracas pour votre service; ne vous mettez pas martel en tête, ni en quête pour avoir l'argent nécessaire à solder la traite des fabricants de porcelaine. Nous avons vu ce matin M. Nivet, et il vous prie de fixer vous-même l'époque à laquelle vous voudrez, ou pourrez payer. Écrivez à MM. Marchal, Nivet et Belut pour leur faire savoir votre intention à cet égard. Donnez-leur aussi les dimensions des deux pièces brisées; vous recevrez tout cela avec votre toilette, que nous avons commandée.

Nous ne serons en Berry que mardi ou mercredi de la semaine prochaine.

Adieu; ne m'oubliez pas dans vos adversités pécuniaires. Corps, âme et bourse, tout est à vous.

AUGUSTE BORGET.

Auguste vous a sans doute dit, mon cher Honoré, que nous nous étions occupés de ce que vous désiriez ici; mais je suis sûre qu'il vous a tù son indisposition pendant le voyage. Plusieurs causes ont concouru à me faire séjourner ici plus longtemps que je ne l'avais arrêté, et le besoin qu'il avait de repos a été une des plus puissantes. Puis mon pauvre enfant a repris la fièvre; cependant, d'après la marche qu'elle affecte, il est probable qu'elle l'aura quitté avant mon départ. Un médecin de grande réputation ici me conseille fort de l'emmener à Vichy; je vais consulter Carraud, et je me déciderai d'après sa réponse. Et vous, ami, comment Paris vous a-t-il reçu? Vous ne pouvez imaginer comment la médiocrité vous traite en province, soit qu'elle vous sublime ou vous ravale! Mais Paris a une bonne et vraie affection à vous offrir (2). C'est une plante de serre, que vous traitez trop en fleur sylvestre. Une amie, Honoré, et une femme qui n'a pas sa pareille!..

Dites-lui, si jamais elle désire savoir quelque chose de moi, que je l'aime de toute mon admiration; que je l'aime de tout le bonheur qu'elle verse sur vous, avec cette même largesse que

(1) Le lundi de la Pentecôte, à Tivoli, près Frapesle.
(2) Mme de Berny.

tout le ciel a répandu ses eaux ! Quelque idée que j'aie de vous, je ne vous crois point fait de façon à absorber plus qu'une quantité de bonheur donné, et elle, l'ange, elle en produit toujours. Mais, tenez, je me tais, parce que vous vous récriez toujours, alors que vous avez tort, et vous abusez en ce cas de cette faculté d'expression dont vous êtes doté. J'ai trouvé ma sœur bien malade ; elle m'effraye tant elle est changée... Dimanche au matin, je pars pour aller respirer mes fleurs de Frapesle, et, si la fantaisie de voir la cathédrale qui ennoblit notre vieux Berry ne vous passe pas, je vous attendrai avec cette bonne amitié que vous savez, et vous aurez un mobile de plus à votre voyage : la certitude de donner quelques-unes de ces heures que l'on n'oublie point.

Adieu, tâchez de vous bien porter, et de produire, afin de faire taire tous les roquets qui aboient. J'ai entendu parler ici avec mépris de ceux que je juge, d'après les faits sur lesquels on faisait tomber le blâme, devoir être artistes nés. Les malheureux ! Être en province, et avoir besoin du contact des autres pour l'arrangement de sa vie matérielle !

Adieu, soyez donc heureux.

ZULMA.

Ivan vous prie d'excuser les griffonnages qu'il a faits sur la lettre d'Auguste.

Le séjour à la Poudrerie a régénéré Balzac ; à peine rentré à Paris, le 26 mai, il annonce à Mme Carraud qu'il a repris, comme par magie, son grand travail, ses seize heures par jour et la plus grande somme de courage et d'inspiration qu'il ait jamais eue : « *Le Médecin de campagne* est fini. Je n'ai plus que huit jours de corrections d'épreuves. Soyez sans crainte, la fin est plus belle, au dire de celle que vous nommez à si juste titre un ange, que le commencement. L'ouvrage va crescendo, ce dont je doutais encore. » Quant à Ivan, le fils de Mme Carraud, qui est souffrant, Balzac conseille de le magnétiser. De même qu'il faut aussi magnétiser Mme Nivet pour la guérir : « Ma sœur, affirme Balzac, a été guérie de la même maladie qu'a Mme Nivet par un traitement magnétique, par la simple action, répétée deux heures tous les jours, de ma mère. C'est un fait irrécusable. » Et Balzac termine sa lettre en annonçant son projet d'aller bientôt rejoindre ses amis dans le Berry en passant par Bourges, dès que *le Privilège* (1) sera fini.

(1) *Le Privilège*, pas plus que la *Bataille* ni les *Trois Cardinaux*, ne vit jamais le jour.

En juin et juillet, la correspondance se ralentit : Mme Carraud laisse Balzac sans nouvelles; il ne sait où lui écrire : à Frapesle, à Angoulême? Lui-même est aux prises avec son éditeur Mame qui lui a intenté un procès à propos du *Médecin de campagne*. Il met la dernière main au troisième dixain des *Drôlatiques*. A la fin de juillet, inquiet du silence persistant de son amie, il lui écrit :

Je n'ai point de vos nouvelles, je suis inquiet. Il m'a été impossible de vous écrire en vous envoyant à Angoulême, où je vous crois, mon deuxième dixain des *Contes drôlatiques*. Je vous en prie, si vous m'aimez, faites-moi écrire deux mots sur vous, si vous êtes trop fatiguée ou trop souffrante pour écrire.

Le Médecin de Campagne est achevé. D'ici à huit jours, vous en recevrez un exemplaire, si cela m'est possible, car il va être vendu par un libraire commis par le tribunal saisi du procès dont mon livre est l'objet.

En attendant, tout le monde me vole et me pille. *La vie de Napoléon racontée dans une grange par un soldat à des paysans* a été l'objet d'une spéculation. Voici vingt mille exemplaires qui s'en sont vendus à mon détriment par des gens qui ne m'ont ni nommé, ni indiqué mon livre. Les poursuivre, obtenir des dommages-intérêts, c'est me salir; mais, en attendant, l'on me ruine. Jamais je n'ai été ni si tourmenté, ni si inquiet. J'ai fait des efforts extraordinaires pour finir ce livre, et son essor est arrêté par un ignoble procès, dans lequel je dissipe des heures précieuses.

Et pas une nouvelle de vous, vous qui avez le pouvoir de me consoler !

Allons, adieu. J'ai eu à peine le temps de vous écrire ce peu de lignes. Elles vous diront que je suis fidèle à mes amitiés, que vous occupez souvent ma pensée, que le désir de plaire à une âme d'élite comme l'est la vôtre m'a soutenu dans mes travaux, et quand vous lirez *le Médecin de Campagne*, vous saurez pourquoi j'ai gardé le silence pendant quelques jours. Vous reprendrez quelques pleurs versés par l'auteur qui vous aime, et vous reconnaîtrez le nombre de nuits studieuses et d'heures dépensées dans un livre qui m'a emporté de la vie, et trop de sentiment peut-être.

Je vais commencer le dixain, où il y a des travaux effrayants, puis achever mon roman du *Privilège*.

Encore adieu. Rappelez-moi à l'amitié du commandant, et pensez que vous êtes toujours dans le cœur de celui qui vous

écrit, comme vous voulez y être. Je voudrais bien savoir de vos nouvelles.

Ne m'a-t-on pas dit dernièrement que votre neveu B. prétendait me connaître très particulièrement et se mêlait aussi de me calomnier, comme s'il était journaliste. Moi qui ne l'ai vu que sur le trottoir de Tours! Il paraît que la province s'en mêle.

Adieu, soignez-vous bien; pensez à ceux qui vous aiment, et reprenez ici toutes les tendresses que j'y mets. Ah! j'aurais encore bien besoin d'un mois de calme à Angoulême; mais je ne saurais y être sans la *Dilecta* que, malheureusement pour vous, vous ne connaissez pas.

Du 8 août au 8 septembre, je serai dans le petit pavillon de Nemours à me reposer en travaillant.

Adieu donc, vous que l'on a de la peine à quitter.

Dites-moi comment va Ivan.

La Dilecta, qui n'avait guère de tendresse pour les autres amies de Balzac, en particulier pour Mme d'Abrantès et Mme de Castries, estimait à sa valeur le pur sentiment d'amitié qui unissait Balzac à Mme Carraud. Elle n'en était point jalouse et même l'encourageait. Ces deux nobles femmes cherchaient à se connaître, et Mme Carraud adopte d'enthousiasme le projet de recevoir Mme de Berny à la Poudrerie.

Le 2 août 1833.

Oui, certainement, cher, c'est un malheur pour moi de ne pas connaître l'ange qui veille sur vous! Sans cela, serais-je encore à lui offrir de tenter l'hospitalité médiocre, mais bien cordiale, de la Poudrerie? Si quelque chance d'être agréée m'était apparue, n'eussé-je point essayé de lui faire savoir combien était vif mon désir d'entrer en relation avec elle?...

J'ai reçu votre *dixain*, et mon accusé de réception eût précédé votre lettre, si mille maudites indispositions, sans compter l'inspection, n'étaient venues m'assaillir. J'écris encore avec douleur; cette préoccupation me suit, mais enfin j'écris, et vous devez être un des premiers à le savoir. Votre *dixain* est bien et beau. Mais rien ne vaut, et je dis plus, rien ne vaudra jamais en ce genre *le Péché Véniel*. Il y a un vernis de chasteté dans cette révélation des mystères d'amour, que vous devez sans doute à quelque inspiration du bon ange. Rien ne saurait être supérieur au *Péché Véniel*. Mirez-vous dans ces pages; on n'a qu'une heure dans la vie pour en écrire de pareilles. Le reste

du livre est peut-être supérieur au premier *dixain*, mais je n'affirme rien; l'incertitude de mon goût doit me donner beaucoup de réserve. Ce malheureux procès du *Médecin de campagne* m'a bien affligée. J'aurais voulu pour tout au monde que vous renonçassiez à votre droit.

Mon pauvre Honoré, vous êtes tant envié, tant calomnié, qu'il ne vous faudrait paraître sur la sellette que comme pensée ; l'homme ne devrait jamais y être, quelque argent qu'il pût en coûter. Vous ne laissez pas assez d'influence à l'ange consolateur; je suis sûre en cela de lui être identique. Je maudis vos procès comme si j'étais votre femme. Quand on en parle devant moi, avec toute l'amplification de la sottise, tamisée de Paris jusqu'au fond de la province, je rougis, je suis embarrassée comme une coupable. Jetez donc là votre sot appartement, avec tous ses délices ; c'est lui qui vous vaut tant de soucis. Croyez-vous, Honoré, que les rideaux jaunes de la Poudrerie n'abritent pas autant d'élans nobles et généreux que vos soyeuses tentures? Vous piller, c'est horrible; ils voudraient vous faire plaider encore ; mais, pour Dieu, laissez-vous dépouiller sans en appeler à la justice salariée. Ne serez-vous pas vengé, tôt ou tard, par celle du public ? Qui donc peut se méprendre à vos créations et à votre style?

Mais j'ai peine à m'expliquer comment on a pu vous dérober cela, si votre imprimeur ou votre libraire ne sont pas complices? Et, s'ils le sont, leur position est entre vos mains, ne les employez plus. C'est une question d'argent, qu'elle ne vous souille pas; quant à celle de gloire, elle sera toujours résolue en votre faveur; votre touche est trop à vous pour que personne la puisse approcher. Ils vous volent, sans doute, et vous avez besoin d'argent; mais n'existe-t-il donc pas un besoin plus pressant, et toujours intact ? Honoré, n'ayez plus de procès, même les plus justes du monde. Un procès perd un homme placé aussi haut que vous. J'aurais voulu vous écrire, vous dire tout ce que ce procès me mettait d'amertume au cœur, mais l'agitation que j'y apportais me mettait dans l'impossibilité de le faire. Je suis toute en désaccord. J'espère quelque chose de bains brûlants qui me sont ordonnés. J'ai la fièvre souvent. Si je savais vous voir bientôt, cela me donnerait du courage. Auguste est à Genève, s'extasiant depuis Thiers; il est difficile de lui écrire maintenant; où le prendre? Le 1er septembre, il

compte être à Venise... J'ai bien besoin de vous voir. J'ai lu *Ferragus* (1), qu'un de mes neveux avait acheté à Paris. Il n'a voulu, comme tant d'autres, de la *Revue de Paris* que ce qui venait de vous. Est-ce que vous écrivez encore dans quelques journaux? A propos, imaginez-vous qu'un auteur soit si peu soigneux de son nom que Janin, qui ose signer un tas de sottises vulgaires auxquelles les *Débats*, si difficiles autrefois en critique et en feuilleton, ouvrent leurs feuilles débonnaires? Toute obscure que je suis, je me couperais la main si elle pouvait tracer tant d'insignifiantes paroles. *Ferragus* est superbe, mais il a des taches qu'il faut lui enlever, parce qu'elles dénotent de l'irréflexion et que cela ne vous va pas. La grisette est de trop, toujours. Vous avez voulu placer la lettre trouvée en mauvais lieu. Vous vous êtes sacrifié à cela. Mais c'est une discussion longue ; je ne l'entamerai dans une lettre qu'alors que j'aurai perdu l'espoir de la soutenir de vive voix avec vous. Hors la grisette, parfaite du reste en son genre, mais hors-d'œuvre là, tout est admirable. J'attends religieusement *le Médecin de Campagne*. Ce sera la seconde œuvre purement morale que vous aurez faite, et je voudrais vous voir entièrement sur cette route. Mais, cher Honoré, pourquoi donc ne pas achever *le Privilège*, avant de commencer le troisième *Dixain*, puisque vous ne devez pas ce dernier livre ? Et toutes vos nouvelles éditions ? N'aurez-vous donc pas assez des corrections pour employer le temps où l'inspiration vous manquera ?

J'ai trouvé mes voisins lancés dans un nouveau monde. Moi, je m'isole de plus en plus, et attache beaucoup de prix à y réussir. Carraud, qui est presque guéri, vous promet de ne pas vous pistonner.

Le *gnidia* ou *galant de miel*, le *volcaméria* sont fleuris; votre chambre aurait des fleurs !... Je serais étonnée que B. vous calomniât, parce qu'il est bon ; mais j'avoue aussi qu'il est bien léger, malgré son âge. Puis, il est sous l'influence des propos de M. Faucheux (2), qui se targue d'une intimité qu'il n'a pas, et vomit de délicieuses horreurs de vous, et qui ne vous aideront pas à trouver femme ! Puis, Hippolyte Fournier vous arrange à plaisir. Permettez à la plus désintéressée de vos amies de vous le dire : vous aussi, vous êtes parfois cruellement léger.

(1) Premier épisode de l'*Histoire des Treize*.
(2) Avocat à Tours.

Il est temps de ne plus l'être, car chaque année vous ôte une excuse. Si vous saviez combien vous lui prêtez des armes, à cette troupe oisive et jalouse ?... Mais, adieu, l'on attend ma lettre, et comme je ne sais plus l'heure à laquelle je me lève, je n'ose rien remettre au lendemain.

Ivan se porte bien; il me disait avant-hier qu'il était probable qu'un homme comme vous ne pensait pas qu'il fût au monde; il a été stupéfait de ce que vous ayez parlé de lui.

Le procès du *Médecin de campagne*, qui traîne depuis deux mois, a excédé Balzac et bouleversé tous ses projets (1). A la fin d'août, il saisit un moment de loisir pour écrire longuement à Mme Carraud : « Il y a longtemps que je ne vous ai écrit, à vous qui me donnez une si pure et si belle amitié, moi qui voudrais vous la rendre au centuple ! Mais vous m'excuserez, n'est-ce pas? J'ai tant souffert ! Des souffrances qui se racontent de cœur à cœur; mais il est impossible de les écrire. Vous dire ce qu'est un procès qui dure depuis deux mois, je ne le tenterai pas. J'aurai le chagrin de ne pas vous envoyer *le Médecin de campagne*. Je n'en veux pas accepter un exemplaire de mon infâme libraire Mame, et le jugement arbitral ne m'en accorde pas un seul. Vous qui avez une âme à sentir ce grand, cet immense ouvrage imparfait encore, mais qui a dévoré cent cinquante nuits et sept mois de travaux, vous vous demanderez par quelle fatalité j'ai reçu des outrages à chaque pas, par quelle raison on me dépouille de mes droits d'auteur, quand je n'ai pas de *traité* avec le libraire ! Mais je laisse cela. L'ouvrage paraît dans dix jours. Je serai forcé de faire une deuxième édition avant celle à vingt sous. Si j'avais complètement perdu mon procès, je quittais la littérature et la France, et j'allais prendre du service en Russie, comme Pozzo di Borgo. »

Balzac est au comble de l'abattement et pourtant, plus que jamais, il a besoin de tout son courage pour continuer sa tâche surhumaine et faire honneur à ses engagements.

MARCEL BOUTERON.

(A suivre.)

(1) *Revue des Documents historiques*, 1879, p. 60.

DE PARIS A TOMBOUCTOU

AU TEMPS DE LOUIS XI

L'industrie française de l'automobile vient de remporter une grande victoire. Par elle, le désert a été vaincu. Une autochenille Citroën, partie d'Alger, est entrée le 7 janvier à Tombouctou. L'épreuve a été un miracle d'endurance. Mais le voyage lui-même est-il une nouveauté ?

Il y a un siècle, la Société de Géographie de Paris offrait un prix de 10 000 francs à qui percerait les mystères de Tombouctou. René Caillié, en 1828, parvenait au but. Le fait parut si prodigieux que la Société Géographique de Londres refusa d'y adhérer. La *Royal Geographical Society* était fondée à faire une critique, mais une tout autre que celle-là. La vraie objection, c'est que René Caillié n'était ni le premier Européen, ni le premier Français qui eût atteint Tombouctou. Le 27 mars 1618, le chroniqueur de Tombouctou, — car les grandes villes du Sahara et du Niger avaient des chroniqueurs, — notait l'arrivée de la colonne marocaine du caïd Hamar. Elle avait été guidée à la boussole et au sextant, comme en mer, par un capitaine de marine des Sables-d'Olonne, Paul Imbert, prisonnier des Marocains : ce qui laisse supposer qu'il était renseigné sur la traversée du Sahara par des compatriotes et probablement par des marins.

En 1591, en effet, la colonne d'arquebusiers et de spahis marocains qui avait conquis Tombouctou, comptait soixante-dix escopettiers chrétiens. C'était l'instant où la France occupait au Maroc une situation prépondérante par ses médecins et ses raffineurs : les médecins du chérif devenaient successivement professeurs d'arabe au Collège de France ; et les raffineurs normands

évacuaient d'Agadir sur le Havre le produit des cannes à sucre du Sous. Les deux grandes villes du bassin fluvial, Tombouctou et Gao conquises, une flotte de bateaux démontables, construite sur le Draâ au sud du Maroc, fut expédiée à dos de chameau à travers le Sahara pour descendre le Niger.

I. — RELATION FLORENTINE D'UN VOYAGE DE PARIS A TOMBOUCTOU (1470)

Si étrange que cela paraisse, le contact des Européens avec Tombouctou remonte plus haut encore. Un explorateur y était allé peu après avoir quitté Paris, l'année où Louis XI avait forcé le comte d'Armagnac et les siens, en 1470, à s'enfuir au delà des Pyrénées. Le synchronisme est consigné par l'explorateur qui était doublé d'un chroniqueur, le Florentin Benedetto Dei.

Un duo d'amour éthéré entre l'auteur de la *Divine Comédie* et l'ombre de Béatrice Portinari a donné l'immortalité à une firme commerciale de Florence. La maison Portinari, dès le temps de Dante, tirait des lettres de crédit sur ses succursales de Damas, d'Alexandrie, etc. Était-ce pour les visiter ou pour en créer de nouvelles que Benedetto Dei parcourut l'Orient, la Turquie, l'Asie-Mineure, les Pays Barbaresques et Tombouctou? Peut-être. Mais le mercantilisme se doublait chez lui de vues politiques.

C'était le moment où l'Italie, menacée depuis que la prise de Constantinople avait fait des Turcs les héritiers des empereurs d'Orient, cherchait partout contre eux des concours pour les encercler. A l'heure où le Florentin s'acheminait vers Tombouctou, le Vénitien Zeno allait en Perse quérir l'appui de la patricienne de Venise dont le Shah avait fait sa compagne.

Ainsi s'explique la reconnaissance militaire opérée par Benedetto Dei en Syrie, en Égypte et en pays torrides, à Tunis, où il a vu « des grillons voler, » à Carthage, d'où il a rapporté un caméléon « qui vit d'air, » à Oran, où l'on amenait des guenons, pattes liées comme des poulets. « Somme toute, dit-il de lui-même, Benedetto Dei a exploré attentivement les Puissances susdites, ce dont elles sont capables, comment on y peut entrer, de quelle façon elles peuvent être attaquées et par quelles voies et moyens, bien que ce soient pays lointains et étranges. »

« J'ai été à Tombouctou, poursuit-il, lieu sis au-dessous du royaume de Barbarie dans les terres. On y fait beaucoup d'affaires en y vendant de gros draps, des serges et des étoffes

à côtes qui se font en Lombardie. » Et c'est toute sa relation de voyage, preuve évidente qu'elle n'avait rien de sensationnel. Et de fait, la route, les routes plutôt de Tombouctou étaient depuis longtemps connues, à telle enseigne qu'elles figuraient, dès l'an 1373, dans un atlas de la Librairie de Charles V, au Louvre, cet ancêtre de la Bibliothèque Nationale.

Voici les étapes d'une des routes qu'on connaissait à Florence un demi-siècle plus tard : « Comme beaucoup d'endroits, écrivait Abraham Farissol, manquent de sel, principe et remède universel, l'itinéraire des caravanes qui partent du cap Cantin s'en inspire. Elles s'enfoncent au milieu du continent vers Ouadan, de là vers Teghâzza, de Teghâzza vers Tombouctou, et de Tombouctou vers le royaume de Mâli, qui est le plus déficitaire en sel, à soixante-dix journées à dos de chameau, jusqu'à des montagnes fort élevées. Là, le transport a lieu sur la tête à grande fatigue, et l'échange se fait à raison d'une mesure de sel pour une mesure d'or... Dans la province de Gangaran sur le Sénégal, l'Ophir où notre roi Salomon envoya ses vaisseaux, il y a des éléphants et des girafes dont j'ai vu un spécimen en 1524 à Florence. »

Benedetto Dei n'emprunta point, pour aller à Tombouctou, cette piste-là qui partait des côtes de l'Océan. Il pénétra dans le continent par un des ports méditerranéens qu'il cite, Tunis vraisemblablement, dont le Roi avait accordé au Doge, le 22 décembre 1320, des garanties pour les caravanes vénitiennes : liberté des pâturages pour leurs bêtes, poursuite des vols commis à leur dam, protection pour leurs courriers, aide et assistance à la première réquisition du consul de la République. Cette route, celle des caravanes qui amenaient à l'Hôtel des Monnaies de Kairouan, du temps d'Edrîsî, l'or soudanais, passait par Ouargla, — où l'on se souvenait encore, au temps du colonel Flatters, du tribut jadis payé à Tunis pour la sécurité des voyageurs, — par In-Salah ou Ksar el Kebir, par le Hoggar et par le point d'eau d'In-Ziza, marqués sur une carte majorquine de l'an 1413 dont nous parlerons. Rude itinéraire, par l'effroyable désert du Tanezrouft, qui coûtait à une caravane tunisienne allant à Tombouctou, vers l'époque de Benedetto Dei, les neuf dixièmes de son effectif, c'est celui que vient de parcourir l'auto-chenille Citroën.

Une troisième voie d'accès au Niger passait par Tlemcen et

par l'oasis du Touat qui était dans sa dépendance économique. A mi-route de ces points, se trouvait Sidjilmassa dans le Tafilelt au Sud de l'Atlas. C'est par là, par un marchand génois, qui y était établi vers l'an 1300, que l'Europe eut les premières notions précises sur la traversée du Sahara. Elles sont consignées dans une longue légende du planisphère de Giovanni di Carignano, recteur de la paroisse San Marco de Gênes en 1311-1314, où sont figurés au fond du désert la ville d'*Eulezen* (Oualata) encore existante, un fleuve et, dans ce fleuve, l'île des Paillettes d'or, *Palolus :* « Ces gens-là, dit la légende, en parlant des caravaniers, vont la bouche couverte en tous temps. Indépendants, ils ne payent aux Sarrazins aucun péage... Ils reçoivent des marchandises à Sidjilmassa pour les transporter à dos de chameau à Oualata et en Guinée. Ils mettent quarante jours à gagner à travers le désert Oualata. Ils transportent eau et vivres, ne trouvant d'une ville à l'autre ni habitation, ni eau. Parfois, ils sont ensevelis dans la poussière des sables quand ils sont surpris par un vent furieux. Parfois, la chaleur est si forte, lorsque le soleil est au zénith, qu'ils urinent du sang. »

II. — RELATION DATÉE DU TOUAT ET DÉCRIVANT EN 1447 LE BASSIN DU NIGER

Benedetto Dei avait eu un devancier en plein Sahara. La maison florentine des Portinari profitait d'un heureux coup de sonde de la banque de Saint-Georges, d'une relation envoyée d'une oasis saharienne à Gênes et copiée à Florence.

L'Allemand Gerhard Rohlfs, en 1864, prétendait avoir visité avant tous autres Européens l'oasis du Touat. Or, un manuscrit du milieu du xve siècle, depuis peu découvert, contenait la copie d'une lettre expédiée du Touat en 1447. Cette missive était arrivée à Gênes l'année où l'argentier de Charles VII, Jacques Cœur, se présentait devant la ville ligure pour en prendre possession. Au dernier moment, la faction génoise qui avait réclamé notre protectorat nous accueillit par une dérobade. Sans quoi l'exploration du Touat se fût faite au compte de la France.

Antonius Mblfbnt, tel était le transparent cryptogramme dont était signée la lettre envoyée du Touat à Gênes à l'adresse de Giovanni Mariono. Et le copiste avait pris soin de restituer le nom dans la rubrique qui servait de titre à la missive : *Copia*

cujusdam littere per Antonium Malfante a Tueto scripte Janue Johanni Mariono, 1447. A la veille de perdre le contact avec les colonies prospères de la Mer-Noire, Trébizonde, Sébastopol et Balaclava, où elle ne pouvait plus accéder qu'avec des licences turques chèrement achetées par des complaisances humiliantes, la République génoise cherchait ailleurs des débouchés : et c'est ainsi qu'un de ses émissaires parvint fort avant à l'intérieur de l'Afrique, un demi-siècle avant qu'un Génois découvrît un Nouveau Monde.

Nous ne savons rien de Malfant ou Malfante, pas même sa nationalité. Des recherches que j'ai faites l'an passé dans les archives de Gênes, n'ont rien donné sur lui. Nous ne le connaissons que par sa relation de voyage, où il apparaît comme un marchand. Écoutez-le : « L'endroit où nous sommes comprend dix-huit quartiers enclos dans une muraille unique et gouvernés par un pouvoir oligarchique. Chaque chef de quartier défend, envers et contre tous, ses ressortissants. Les quartiers sont attenants et très jaloux de leurs prérogatives. Les voyageurs de passage deviennent aussitôt les clients de l'un de ces quarteniers qui les défend jusqu'à la mort. Aussi les marchands se trouvent-ils en complète sécurité, je veux dire en beaucoup plus grande sécurité que dans les États monarchiques comme Tlemcen et Tunis... » Telle était, telle est encore la ville de Tamentit, la capitale du Touat. Elle a toujours son enceinte flanquée de tours, qui enveloppe des quartiers nettement tranchés, aux rues étroites : et c'était, au commencement du XXe siècle encore, une république administrée par une djemaâ de notables et un cheik.

Malfant était le premier chrétien qu'on y voyait. Et les gens de s'exclamer, stupéfaits qu'il n'eût pas la figure contrefaite : « Mais il a le même visage que nous ! » La curiosité s'émoussa vite, et le Génois put circuler librement, sans jamais entendre la moindre parole malsonnante.

Lui-même avait plus d'un sujet d'étonnement. Au milieu du désert d'Afrique, il voyait surgir soudain l'antagonisme de deux peuples que l'Histoire Sainte plaçait en Asie : « Ici, les Juifs abondent, écrivait-il ; leur vie s'écoule en paix sous un gouvernement oligarchique où chaque chef défend ses clients : aussi mènent-ils une vie sociale très douce... Mais ils ont des ennemis acharnés dont ils n'osent traverser le territoire, les Philistins. »

Qu'étaient donc ces terribles Philistins? Malfant les dépeint ainsi : « Ils campent sous la tente comme les Arabes. Innombrables, ils règnent en maîtres sur la terre de Gazola depuis les confins de l'Égypte sur l'Océan, jusqu'à Messa et Saffi, et sur les villes nègres qui les avoisinent. De race superbe et de haute mine, ces blancs sont d'incomparables cavaliers qui montent sans étriers avec de simples éperons. Des rois les gouvernent : mais leur législation offre cette particularité que l'héritage passe aux fils de leurs sœurs. Ils ont la bouche et le nez couverts d'un voile. J'en ai vu ici plusieurs. Comme je leur en demandais par un interprète la raison : « Telle est la coutume héritée de nos ancêtres, » répondaient-ils. Certaine espèce de leurs chameaux, blanche comme la neige, couvre en un jour la distance qu'un cavalier mettrait quatre jours à franchir. Grands batailleurs, ces peuples sont continuellement à se battre entre eux. » Vous avez à ce portrait reconnu les Touaregs, le litham qui leur couvre le bas du visage et leurs fameux méharis de course.

Avec un don inné du commerce, Malfant pressentit une réalité qu'un voyageur de nos jours, M. E.-F. Gautier, résumait ainsi : « Le Touat est un point perdu au milieu du plus effroyable désert qui se puisse imaginer. Sur les bords du Niger, la nature a tout fait pour mettre à la disposition de l'homme les bases d'une grande civilisation. » Malfant devina, sans aller jusqu'au Niger, que là était l'avenir. Un hasard lui avait révélé les secrets de l'immense zone qui s'étend du Tchad au Maroc et de la Tripolitaine à la Guinée.

Il avait pour hôte le frère du plus riche marchand de Tombouctou. Et ce frère avait vécu une trentaine d'années dans le bassin du Niger, avant de devenir le cheik de Tamentit, « major istius terrae. » Nous apprenons, par le *Chroniqueur de Tamentit*, que ce cheik s'appelait Sidi Yahia ben Idir et qu'il était venu s'établir dans la ville en 1438. Par bonheur, le « major » était un bavard, aussi désireux d'éblouir son convive que le major de table d'hôte de *la Vie Parisienne*. Mais il était autrement précis que l'interlocuteur du baron de Gondremark.

Une erreur mise à part, abstraction faite de la croyance des Arabes que le Nil, le Niger et le Sénégal sont un fleuve unique encerclant le Nord de l'Afrique, la relation de Malfant contenait une liste exacte des États musulmans qui se succédaient de l'Océan aux abords du Tchad, depuis le pays des Tou-

couleurs sénégalais jusqu'au Sokoto. Dienné, Mâli, Tombouctou, Koukiya et Dendi dessinaient le Niger depuis le haut de son cours jusqu'au confluent du Sokoto, bien au-dessous de la boucle, à cinquante journées de Tamentit. Les quatre premières villes étaient autant de capitales, celles des Soninkés, des Malinkés ou Mandingues, des Touaregs et des Songhaïs. Les Songhaïs venaient de perdre une de leurs villes, Vallo, encerclée par une armée de nègres fétichistes venue du Sud. A entendre le crédule cheik de Tamentit, les chefs des deux armées, des magiciens, s'étaient changés en boucs pour se livrer ainsi bataille.

Mais le cheik redevenait précis pour parler géographie. Et sa description des pays fétichistes est si exacte, dès 1447, qu'elle concorde avec celle de Vivien de Saint-Martin consacrée au mot *Soudan* dans son *Dictionnaire de géographie universelle* en 1894.

L'informateur habituel de Malfant avait vécu quatorze ans au Soudan, dans des pays où l'or ne valait pas plus que l'argent. Et pourtant les questions répétées du Génois sur l'endroit où l'on récoltait l'or, recevaient invariablement cette réponse : « Jamais je n'ai vu quelqu'un qui pût le dire de science certaine. » Des caravanes d'Égyptiens et d'autres marchands apportaient à Tamentit l'or du Soudan, en même temps que du beurre végétal issu de l'arbre de karité, « aussi merveilleux condiment que le beurre de brebis, » pour assaisonner sans doute les sauterelles ramassées la nuit, engourdies par le froid. Dans ce marché du Touat où grouillaient les bestiaux et les chameaux, paraissaient aussi des Éthiopiens, « adorateurs de la Croix, » qui se faisaient entendre par interprètes.

L'intensité de ce trafic, le bon accueil fait à Malfant, la richesse des informations recueillies, — *multa vobis narrabo*, — tout semblait concourir à la création d'un comptoir génois dans le Touat. Pourtant, il n'en fut rien. Lui-même en donnait la raison : « Les gens d'ici ne veulent effectuer aucune transaction, vente ou achat, sans toucher 100 pour 100 de commission, *centum pro centum de utili ad forum*. Aussi ma perte, cette année, atteint-elle deux mille doubles sur les marchandises que j'ai apportées. »

« Les gens d'ici, » c'étaient les Juifs, dont Malfant disait ailleurs : « Le commerce a lieu par leur intermédiaire, et plusieurs d'entre eux sont dignes de toute confiance. » Mais cette

L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE D'APRÈS LES CARTES DES JUIFS MAJORQUINS ABRAHAM CRESQUES (ATLAS CATALAN DE CHARLES V AVANT 1393) ET MECIA DE VILADESTES, 1413, — ET D'APRÈS LES VOYAGES D'A. MALFANT AU TOUAT, 1447, ET DE B. DEI A TOMBOUCTOU, 1470.

« ère juive, » dont on parle encore dans le Touat, allait se clore par un drame...

A cette date se posait déjà un problème qui avait été un des chefs d'accusation de l'argentier Jacques Cœur : l'exode de la monnaie étant interdit, comment acheter à l'étranger? La solution fut trouvée au siècle suivant par une maison marseillaise dont le nom a été conservé à une place de la ville; et c'est l'origine de notre établissement en Algérie. A l'imitation du provençal Forbin qui exploitait depuis 1444 le corail des côtes portugaises, les Lenche installèrent en 1560 sur la côte algérienne, près de Bône, une pêcherie semblable sous la protection du Bastion de France, le corail étant un objet de troc fort achalandé dans tout le Levant.

Dans les oasis sahariennes comme aux bords du Niger, la monnaie courante était le sel et le cuivre, le cuivre en barres longues d'un empan. Les barres minces s'échangeaient contre la viande et le bois à brûler, les barres épaisses contre les esclaves et le beurre.

III. — LES VILLES MORTES DU SAHARA

Antoine Malfant avait pénétré en Afrique par une petite ville aux élégantes maisons et aux patios fleuris, où les galères de Gênes et de Venise débarquaient tous les ans leurs cargaisons de cuivre sous les deux tours du port. De cette petite ville forte de Honeïn, on ne voit plus, au fond d'une anse qu'abrite le cap One, que les dernières assises de sa kasbah et de son minaret, depuis qu'en 1534 Charles-Quint prononça son arrêt de mort, après l'avoir conquise. C'était le port de Tlemcen. Là, sur les bords de la Méditerranée, des jurisconsultes qui avaient vécu sur le Niger prenaient leur retraite; et l'un d'eux, longtemps cadi chez les songhaïs de Gao, révélait en 1375 à l'historien Ibn Khaldoun de curieux détails sur la maladie du sommeil dont était mort, dans son palais du haut Niger, le roi mandingue Mensa Djata. L'ancien magistrat soudanais était natif de Sidjilmassa, une des étapes forcées de Malfant avant d'arriver au Touat, mais dont sa lettre a omis de parler.

Sidjilmassa, au seuil du désert, est l'une de ces villes mortes que sillonnaient les caravanes et dont le chapelet de ruines va du port d'Honeïn jusqu'aux bords du Niger. Élevée en 758 dans

une plaine inculte du Tafilelt où les Berbères se réunissaient à dates fixes pour commercer, ceinte de murailles aux assises de pierre et au couronnement de briques, pourvue de portes de fer, elle était devenue la capitale du Fatimite Obéïd Allah le Mahdi. D'une richesse de bon aloi, malgré leurs palais et leurs villas superbes qui bordaient la rivière du Ziz, ses habitants n'avaient point l'ostentation de leurs voisins d'Aghmât-Warica, qui étalaient leur fortune en érigeant, à droite et à gauche de leurs portes, autant de soliveaux qu'ils possédaient de fois la somme de 4 000 dinars. Des chiens engraissés comme des porcs, des lézards, du blé et des dattes, « qui surpassaient en douceur tous les fruits, » donnaient aux femmes le noble embonpoint si prisé au Maghreb. Lors de la crue du fleuve, un réseau de canaux coupés de petits ponts assurait une irrigation abondante qui permettait de grosses récoltes de blé, de coton, de cumin et de henné.

Ainsi opulente par elle-même, Sidjilmassa avait par surcroît une situation privilégiée. Au débouché d'un col de l'Atlas, elle était au nœud des communications du Maghreb avec le Soudan et le Hoggar, du monde occidental avec le pays des Noirs et des Touaregs. Le voyageur Ibn Batouta y rencontrera même le frère d'un musulman qu'il avait vu en Chine.

Et c'est ainsi que Sidijlmassa devint le cerveau du désert, comme Touggourt, le pays des dattes, en était le « ventre, » comme Tombouctou, à l'intersection des pays nègres et blancs, en était le « nombril. » L'histoire d'une de ces puissantes maisons de commerce arabes, qui avaient partout des représentants, le prouve éloquemment. Cinq frères Al-Makkari, originaires de Tlemcen, avaient formé une curieuse association sur la base d'un partage égal des bénéfices : deux des frères étaient restés à Tlemcen, d'où ils expédiaient aux deux cadets, établis à Oualata, dans le Sud du Sahara, les marchandises d'Europe en échange de l'ivoire et de la poudre d'or. Et c'est à Sidjilmassa qu'était le chef de la maison, celui qui tenait le fléau de la balance commerciale et transmettait à ses associés les cours en hausse ou en baisse. Ces Al-Makkari, dont l'un se trouvait, en 1352, à la Cour du roi des Mandingues, ne se contentaient pas de drainer vers leurs multiples comptoirs les produits de l'Afrique : ils avaient eu l'ingénieuse idée d'organiser avec guides et escorte la traversée du désert.

Cinquante et un jours après le départ du Tafilelt, des vols

d'oiseaux au-dessus d'une colline annonçaient le repos d'une délicieuse étape. Les négresses d'Aoudaghost excellaient dans la confection des pâtisseries, des gâteaux à la noix et du macaroni au miel; elles avaient tant de vogue comme cuisinières qu'on les achetait cent pièces d'or. Les jours de marché, le bruit était assourdissant. Les gens du Maghreb, de Tunis et de Kairouan échangeaient des cuivres et des burnous contre la poudre d'or, l'ambre gris et les boucliers de peau d'antilope des Berbères Nefouças, Louatas, Zénatas et Bercadjennas. Les transactions avaient tant d'ampleur qu'Ibn Haoukal, au xe siècle, aperçut entre les mains d'un habitant d'Aoudaghost une reconnaissance d'un négociant de Sidjilmassa, valable pour 40 000 dinars, plus d'un million de valeur intrinsèque !

La capitale de l'Almoravide Abou Bekr n'est plus. Si vous rencontrez quelque part des ruines protégées du côté du Sud par une colline couverte de gommiers, c'est là que fut Aoudaghost. Mais ne demandez aux géographes arabes aucune précision. L'un en fixera l'emplacement à 6° de latitude, un autre à 26°. Tel d'entre eux la croit à l'Est de la piste qui allait de Sidjilmassa à Ghana, du côté de Tombouctou. Tel autre la place à l'Ouest du Sahara, non loin du pays des nègres et de l'Océan. Et c'est à cette hypothèse que je me rallie. Deux coordonnées, — la route suivie par les caravanes à travers l'Adrar mauritanien, et la coopération des Toucouleurs Sénégalais avec les troupes de l'Almoravide, — tendent à situer Aoudaghost en bordure du Tagant, entre Kiffa et Tichit.

Le trait essentiel du commerce saharien, c'est l'échange du sel que la nature a distribué avec prodigalité au Nord de l'Afrique, contre l'or qu'elle a déposé avec générosité dans le Sud du Sahara. Cette loi dicta dès une haute antiquité les routes des caravanes, des salines d'Arguin vers Ghana, des salines du Bornou vers les peuplades de la boucle du Niger, des salines de Teghàzza vers Tombouctou : situation économique dont un texte arabe de l'an 1048 expose parfaitement le mécanisme.

L'ampleur de ce trafic n'avait point échappé à Malfant. Mais s'il disait que l'article fondamental était « le sel en dalles, en barres ou en pains, » il ne nommait point le lieu de production, une localité où « les maisons construites en sel en guise de roseaux auraient fondu, s'il avait fait de la pluie, » malgré leurs toits en peaux de chameau. C'était Teghàzza, que Taodéni,

un peu plus au Sud du Sahara, a remplacé comme centre d'extraction. La manière d'y débiter le sel gemme n'a pas changé. Les couches stratifiées sont taillées en barres d'une coudée sur trois, telles de grandes dalles de marbre blanc veiné de gris. On les enjolive de dessins, de marques de propriétaires, de noms de saints de l'Islam ; on les barde de lanières de cuir ; et ainsi habillées, on les hisse à dos de chameau.

On les portait au XIIe siècle, du temps d'Edrîsî, vers « la ville la plus considérable, la plus peuplée et la plus commerçante du pays des noirs, » qui devait sa célébrité à deux curiosités : un château-fort construit en 1116 et orné de peintures et de sculptures, une pépite d'or du poids de vingt cantares à laquelle le Roi attachait son cheval. Cette ville était Ghana, que traversaient, les jours de fête, des défilés d'éléphants, de girafes et d'animaux soudaniens dont se corsait le cortège royal. Tiare en tête, les vizirs à ses pieds et des pages, épées nues, autour de lui, avec une garde de chiens aux colliers d'or, le roi nègre, le *ghana*, comme on l'appelait parfois, donnait audience à ses sujets : les fétichistes se prosternaient la tête dans la poussière et les musulmans battaient des mains.

Ghana fut détruite en 1240 par l'empereur mandingue Soundiata, et si bien anéantie qu'on ne sait trop où sont ses ruines. Les divergences des géographes arabes ne sont point pour dissiper notre incertitude. Ghana était-elle à cheval sur le Niger, comme le dit Edrisî, ou à quatre journées du fleuve, dans l'Aoukar, comme le disent El Bekri et Yakout ? Une récente exploration de M. Bonnel de Mézières semble avoir résolu la question. La ville double dont parlent les géographes arabes, — le quartier musulman aux douze mosquées et le bocage royal avec son château, ses huttes et ses massifs peuplés d'idoles et de tombeaux, — aurait été dans l'Aoukar, non loin d'Oualata, où subsistent des vestiges d'une civilisation disparue. M. Bonnel de Mézières a reconnu les ruines d'une ville échelonnée en gradins, avec rues, places, puits, avenue et nécropoles d'une architecture remarquable, tel un petit temple à sextuple enceinte ornée de colonnes à l'antique. A ce lieudit de Koumbi, où l'on découvre encore des perles et des bijoux, les Maures ont conservé le nom de *Ghânata*.

Oualata lui succéda comme étape. Il en est question dans la relation du Berbère Ibn Batouta, un grand voyageur revenu de

Chine et que le sultan de Fez avait chargé en 1352 d'une mission au Soudan. La caravane des marchands de Tlemcen et de Sidjilmassa à laquelle il s'était joint, traversa Teghâzza, puis s'enfonça dans un désert où abondaient, paraît-il, les truffes et les poux : truffes bien hypothétiques, encore que des géographes arabes leur donnassent une taille assez forte pour servir de terriers à lapins; mais les poux étaient bien réels, à telle enseigne que les voyageurs portaient au cou, comme insecticide, des fils enduits de mercure.

A la halte de Tâçarahlâ qui était un point d'eau à sept journées d'Oualata, un messager fut dépêché de l'avant avec les lettres des voyageurs désireux de retenir un gîte. Quelques nuits plus tard, — car la caravane marchait la nuit, — des lueurs trouaient les ténèbres : c'étaient des guides qui venaient au-devant d'elle. Le vice-roi d'Oualata, au cours de l'audience accordée sous un auvent aux Maghrébins, ne daigna leur parler que par la voie d'un interprète, ne cachant point la piètre estime où il les tenait : « Ce fut alors, écrit Ibn Batouta, que je regrettai de m'être rendu dans le pays des nègres, à cause de leur mauvaise éducation et du peu d'égards qu'ils ont pour les blancs. » Hôte d'un Marocain de Salé, le grand voyageur séjourna sept semaines à Oualata, où son impression fâcheuse s'atténua au cours des nombreux festins que lui offrirent les Messoûfah berbères de l'endroit, élégamment vêtus d'habits importés d'Égypte.

Pourvu d'un guide local, Ibn Batouta s'achemina vers Mâli, à vingt-quatre journées de là, en cherchant abri sous des arbres séculaires dont l'un, carié à l'intérieur, était assez gros pour servir d'atelier à un tisserand. Au Soudan, tout lui était nouveau, depuis la monnaie en morceaux de sel, colifichets de verre et clous de girofle, jusqu'aux fruits gros comme des concombres qui pendaient aux arbres et jusqu'à l'huile d'arachide employée comme friture et comme enduit.

Dans le voisinage du Nil des nègres, Ibn Batouta traversait en bac la rivière Sansarah. Dix milles plus loin, il touchait au but, où une lettre expédiée d'avance lui avait retenu un gîte dans le quartier des blancs. Il était à Mâli, capitale du royaume mandingue, au point d'intersection des trois civilisations soudanienne, égyptienne et maghrébine avec la barbarie. A côté de nègres anthropophages qui ornaient leurs oreilles de grandes

boucles d'or et se barbouillaient du sang d'esclaves données par le roi mandingue, un médecin égyptien prescrivait un purgatif à l'anis au berbère Ibn Batouta que les festins d'hospitalité avaient rendu malade.

La ville n'est plus; elle a eu le sort de ses rivales Ghana et Koukyia. De Koukyia, capitale de l'Empire songhaï en aval de Gao, des stèles funéraires ont sauvé l'emplacement de l'oubli. Mâli, elle, ne peut être repérée que grâce au récit d'Ibn Batouta. Non loin de la rivière Sansarah dont il parle, Binger et plus tard le lieutenant Desplagnes ont retrouvé, sur les deux rives d'un marigot voisin de Nyamina, des ruines imposantes, amoncellements de pierres éboulées, traces de constructions en argile et, tout autour, le mur d'un tata dont les soubassements de pierre se distinguaient nettement au milieu d'une végétation luxuriante. A ces ruines informes, les indigènes donnent encore le nom de *Niâni-Madougou*, « Palais royal de Niâni. » Pourquoi ce nom?

IV. — L'ART EUROPÉEN AU SOUDAN ET EN ÉTHIOPIE AUX XIVe-XVe SIÈCLES

Mâli, la capitale des « hommes de l'hippopotame » (*Mâlinké*), avait hérité de la renommée de Ghana, capitale des « Aigles blancs » (*Oua-Koré*), en même temps que de ses dépouilles, et notamment de sa monstrueuse pépite d'or. L'art, et jusqu'à un certain point les modes d'Europe avaient pénétré jusque-là, à une centaine de journées de marche de la côte méditerranéenne. La première relation du voyage d'un Européen au Soudan, écrite par Raymond Lull à Montpellier en avril 1305, en est l'indice. Quand il donnait audience, le roi ou *mensa* de Mâli était vêtu d'une tunique rouge de fabrique européenne, tel que le figurent les planisphères catalans de l'époque, couronne en tête et une pomme d'or en mains, et son parasol de soie, au sommet duquel un épervier d'or étendait les ailes, n'était certainement point de facture indigène. Mais nous pouvons être plus précis.

Lors de son pèlerinage à la Mecque en 1324, Moussa Ier, roi de Mâli, le Napoléon du désert, dont la souveraineté s'étendait depuis la forêt dense du Sud jusqu'aux portes de Ghadamès et de Ouargla, jusqu'à Tombouctou, Gao et Agadès, avait fait

mieux que frapper l'imagination par un faste prodigieux. Si quatre-vingts charges de poudre d'or emportées pour ses frais de voyage, si cinq cents esclaves porteurs chacun d'une lourde canne d'or et douze mille jeunes gens vêtus de tuniques de brocart et de soie provoquèrent une sensation énorme sur son passage, Moussa Ier ne se borna point à faire de l'ostentation. Il ramenait un architecte espagnol, qui allait doter de beaux monuments les capitales de l'immense Empire mandingue composées jusque-là de simples huttes couvertes de paille.

L'architecte était un poète de Grenade appelé Abou-Ishac-Ibrahim-es-Sahéli, plus connu sous le nom de Toueïdgine. Il devait mourir à Tombouctou en 1346. A l'heure où, dans sa ville natale, s'achevait la merveille de l'Alhambra, l'architecte espagnol construisait au Sud de la boucle du Niger, à Gao, une mosquée en briques au minaret pyramidal; il en édifiait une seconde, la Grande mosquée, à Tombouctou, et l'on se souvenait encore au XVIe siècle qu'un édifice en pierre y avait été élevé « par un maçon de Grenade. »

Mais son chef-d'œuvre fut le palais royal de Mâli, le rival du château qui avait été orné de sculptures et de peintures en 1116 dans la ville de Ghana. Une magnifique salle d'audience, revêtue de plâtre et ornée d'arabesques aux couleurs éclatantes, avait une coupole à double rangée de fenêtres cintrées d'or et d'argent; une tenture égyptienne glissait le long du grillage des croisées; les rideaux des fenêtres s'ouvraient; le Sultan prenait place sous la coupole. Un orchestre d'instruments en or et en argent éclatait en sonorités violentes; les oliphants sonnaient; et le prédicateur montait en chaire pendant qu'on amenait deux béliers pour conjurer le mauvais œil. Des poètes, des griots, entraient emplumés comme des moineaux et masqués d'une tête de bois à bec rouge. Leur chef gravissait l'estrade, prêtait hommage et donnait l'accolade au Roi en disant : « Fais beaucoup de bien, afin qu'il soit rappelé après ta mort. »

Les arabesques du palais de Mâli, l'épervier d'or du parasol royal, les instruments en or et en argent, les vitraux supposent des artistes. Et il est probable que l'architecte de Grenade n'était point le seul maître d'art européen employé à la Cour Mandingue. Une induction en fait une quasi-certitude.

Si du Haut-Niger nous passons à la vallée du Haut-Nil, un curieux parallélisme montre que les nègres éthiopiens faisaient

appel aux Européens pour tous les arts relevés à la Cour de Moussa, à Màli. Ils avaient besoin de peintres, de ciseleurs en métaux précieux, d'architectes, de charpentiers, de facteurs d'orgues, de fabricants de vitraux et d'armes. Cette énumération, contenue dans une requête de l'an 1530, est vraisemblablement celle qu'ils adressaient déjà en 1427 au roi Alphonse d'Aragon et qu'ils réitéraient une vingtaine d'années plus tard. C'est que les treize maîtres d'arts expédiés par le roi d'Aragon avaient péri en route sans parvenir à passer. On avait compté sans le roi d'Égypte, qui pouvait à son gré accorder ou refuser le passage.

Alphonse d'Aragon, sur les instances des Éthiopiens, leur envoya le 18 septembre 1450 de nouveaux artistes et en promit un plus grand nombre, dès qu'une route sûre serait trouvée. Cette seconde mission s'achemina, nantie de brocarts et de tissus d'or et d'argent, par le long circuit de la Mer-Noire et du golfe Persique, avec des lettres de recommandation pour les empereurs d'Orient et de Trébizonde. Elle devait rencontrer à la Cour du Négus d'autres artistes européens.

Du temps du roi Dàwit ou David Ier, qui règna en Abyssinie de 1382 à 1411, un miniaturiste à sa solde déclarait impossible de continuer à enluminer un manuscrit, faute de couleurs : venu d'un pays lointain, il espérait achever son œuvre avec l'aide d'un « travailleur en peintures » des pays Francs. Un des successeurs de Dàwit, Ba'eda Màryàm (1468-1478), confiait à un peintre Franc l'église du trône de Marie, *Atronsa Màryàm*. L'église voisine, celle de *Gannata Giyorgis*, fut couverte de fresques par le Vénitien Niccolò Brancaleone, venu en 1480 avec une mission fransciscaine et qui, trente-trois ans plus tard, résidait encore en Abyssinie.

Et il n'en sera point autrement au Congo. En 1489, une ambassade du *Mani* ou roi du Congo arrivait en Portugal, chargée de présents, d'ouvrages en ivoire et d'étoffes de palmes aussi veloutées que le satin d'Italie. Elle venait demander des ouvriers d'art pour construire des églises.

V. — LE COMMERCE MUET DE L'ILE DES PAILLETTES D'OR

Nous l'avons vu par le récit d'Antoine Malfant, la récolte de l'or était entourée de mystères, que rehaussaient de séculaires légendes. Suivant la géographie d'un Franciscain espagnol du

XIVe siècle, l'or était amassé dans des fourmilières par des fourmis grandes comme des chats. Elle n'ajoutait point que, pour échapper à la poursuite des monstrueux insectes, les chercheurs d'or étaient montés sur des chamelles dont l'instinct maternel, le désir de retrouver leurs petits, précipitait l'allure. Car telle était la légende primitive relatée par Hérodote. Mais ses informateurs perses la situaient en Asie : et de fait, un écrivain perspicace a établi que la scène avait lieu sur les hauts plateaux du Thibet oriental. Les fourmis étaient des hommes, des mineurs vêtus de peaux de yaks pour se garantir du froid glacial des montagnes : des voyageurs hindous en rencontrèrent encore il y a un demi-siècle. « La paire de cornes provenant d'une fourmi indienne, » que Pline place dans le temple d'Hercule à Érythrée d'Asie-Mineure, provenait d'un yak.

En Afrique, une coutume immémoriale relatée également par Hérodote réglait le commerce de l'or. « Arrivés au delà des colonnes d'Hercule, écrivait l'auteur grec, les Carthaginois tirent leurs marchandises de leurs vaisseaux et les rangent le long du rivage : ils remontent ensuite à bord et font beaucoup de fumée. Les naturels, apercevant cette fumée, viennent sur le rivage de la mer et, après avoir mis de l'or pour le prix des marchandises, ils s'éloignent. Les Carthaginois sortent alors de leurs vaisseaux, examinent la quantité d'or et, si elle leur paraît répondre au prix de leurs marchandises, ils s'en retournent à bord. »

Attesté au xe siècle par Maçoudi, comme le troc habituel des marchands de Sidjilmassa avec les nègres du pays de l'or, le commerce muet était ainsi décrit par un géographe du XIIIe siècle : « Parvenus au bord du fleuve, les Maghrébins frappent sur de grands tambours dont le son s'entend au loin : ils rangent sur la rive, par petits tas marqués du nom de chaque propriétaire, sel, anneaux de cuivre et perles bleues. Puis ils s'éloignent d'une demi-journée. Les nègres passent alors le fleuve, examinent la marchandise, déposent l'équivalent en or, puis s'éclipsent. Retour des Maghrébins qui prennent l'or, s'ils estiment le troc suffisant, ou le laissent, s'ils veulent davantage. Eux disparus, les nègres réapparaissaient et augmentaient ou non leur mise. Après un nouvel examen, l'opération terminée, les Maghrébins partaient au son du tambour, en laissant sur la rive les marchandises vendues. »

Cette « longue et ancienne coutume » stupéfia tous les Européens qui en eurent connaissance au xve siècle ; le Vénitien Cà da Mosto s'en fit répéter plusieurs fois les détails à Ouadan par des Arabes et des Berbères de l'Adrar mauritanien ; Antoine Malfant, qui écrivait de l'oasis du Touat, y fait allusion en parlant de « la fuite des nègres, comme devant un monstre, du plus loin qu'ils apercevaient un blanc. » Mais les prospecteurs nègres n'en usaient point différemment envers leurs congénères; les Mandingues riverains de la Gambie déclaraient au Portugais Pacheco Ferreira qu'ils ne voyaient point les vendeurs d'or. Leurs marchandises déposées dans un endroit déterminé, esclaves ou denrées, ils creusaient des trous correspondant à la quantité d'or qu'ils exigeaient en retour. Les Mandingues disparus, des nègres à gueule et dents de chiens surgissaient avec leur précieux métal dont ils remplissaient plus ou moins les trous. Et les allées et venues habituelles précédaient l'accord.

Et maintenant, où gisait ce mystérieux Pactole africain? L'île des Paillettes (*Palolus*) du cartographe génois, le *Wangâra* d'Edrîsî, le pays de *Boom* des Mandingues, avec ses marchés de *Veteun*, *Habanbarranca* et *Bahaa Baâo*, à deux cents lieues de la Gambie, c'est le Gangaran, inclus entre deux affluents du Sénégal, et le Bambouk, que deux autres affluents enveloppent.

Le mode d'extraction de l'or n'a point changé. La description d'un voyageur moderne concorde avec celle d'Edrîsî : « Lorsque la Falémé, en se retirant à la fin de l'hivernage, a laissé à découvert une assez grande étendue des terrains, les habitants creusent des puits sur les bords et en lavent la vase et les sables, » comme il y a huit siècles, pour recueillir les paillettes précieuses.

VI. — UNE CARTOGRAPHIE JUIVE DU CENTRE DE L'AFRIQUE AU MOYEN AGE

Sillonné par les Philistins, — des descendants de Goliath (*Djalout*), disait-on, — le Sahara tout entier était imprégné de légendes bibliques, depuis le Hoggar où les indigènes passaient pour avoir hérité du prophète Daniel le secret de retrouver, au moyen de caractères magiques, les objets perdus, jusqu'à Koukiya sur le Niger qui aurait fourni au Pharaon d'Égypte des magiciens en mesure de controverser avec Moïse, jusqu'aux îles Heureuses de l'Océan, où le corps de Salomon reposait « dans un château

merveilleux. » De ces traditions, sans doute, l'islamisme familiarisé avec elles avait pu être le véhicule.

Mais une sorte de roman géographique du IXe siècle, écrit par un Juif de la tribu de Dan, qui aurait été de Kairouan au pays des Anthropophages, parle d'un Empire juif saharien qui s'étendait sur deux cents journées de marche. Selon Eldad le Danite, il y avait, de l'Atlas au Niger, une langue apparentée au phénicien, une religion qui était celle de Josué, un empereur appelé ailleurs Tloutan ben Tiklan, qui mourut octogénaire en 836.

Quoi qu'on puisse penser de cet empire, les Juifs pullulaient au Moyen âge dans les oasis : à Touggourt ; à Ouargla ; dans le Tafilelt ; dans le Touat, où de nouveaux venus lurent sur des pierres tombales qu'ils avaient été précédés par des coreligionnaires, l'an 4429 d'Adam, au VIIe siècle de notre ère ; dans le Seguiet el Hamra, aux abords de « la montagne de Mànàn aux pierres éblouissantes qui touchait à l'Océan ; » dans le djebel tripolitain, où subsiste un idiome hébraïque mêlé d'araméen ; sur les bords du Sénégal enfin, où de nombreux individus parmi les tribus maures présentent encore « un type hébraïque fort accusé. »

De cette civilisation disparue, les pierres portent témoignage ; car les Juifs, au désert comme dans les empires évanouis, s'étaient fait une renommée comme maçons. A Sidjilmassa, encore que la capitale du Tafilelt ne soit plus que ruines, un dédale de canaux aux solides murs en briques, coupés de ponts aux voûtes bien ajustées, témoigne de la capacité des constructeurs. Sur le pilier d'un puits du Touat, une inscription hébraïque indique qu'il date de l'an 5089, soit 1329 de notre ère. Et naguère, sur les bords du Niger, M. Bonnel de Mézières retrouvait les vestiges d'une colonie de Beni-Israël qui avait creusé des centaines de puits pour l'arrosage des jardins. Ces puits étaient encore tels que les décrivait, plusieurs siècles auparavant, la chronique nigérienne de Gao, avec leurs parois maçonnées de pierres ferrugineuses et enduites de beurre de karité, que l'action d'un feu très vif avait rendues aussi résistantes que la fonte.

Du temps de saint Jérôme, les colonies juives formaient de la Mauritanie aux Indes une chaîne ininterrompue, dont Ibn Khordadbeh constate l'existence en 817. « Les marchands juifs nommés Rodanites parlent l'hébreu, le persan, le roumi, l'arabe

et les langues des Francs, des Espagnols et des Slaves. De l'Ouest à l'Est du monde, voyageant tantôt par terre, tantôt par mer, ils emmènent eunuques, esclaves, femmes, jeunes garçons, peaux de castor, brocart, pelisses de martre, pelleteries et épées, et rapportent des Indes et de la Chine musc, bois d'aloès, camphre et cinnamone. D'autres s'embarquent en Espagne pour le Sous-el-Aksa, » au Sud du Maroc.

Un autre facteur avait renforcé les relations des Juifs de Catalogne et des Baléares avec l'Afrique. Leurs connaissances linguistiques en avaient fait, au XIIIe siècle, les traducteurs jurés, les *Alfaquinos*, des rois d'Aragon pour la langue arabe et parfois leurs ambassadeurs à Tunis, Fez, etc. Ils avaient été chargés par surcroît de traduire en catalan des « livres sarrazins, » tels que des traités d'astronomie.

Or, à Montpellier, qui dépendait également du roi d'Aragon, à Avignon et à Marseille, il y avait une telle activité scientifique parmi les Juifs qu'un savant du XIIIe siècle a pu écrire : « Il n'y a rien, en fait de mathématiques, qui n'ait été traduit en hébreu. » Auteur d'observations sur la déviation de l'axe terrestre, Don Profiat, de son vrai nom Jacob ben Makir Tibbon, avait inventé un « quadrans judaicus. » Moses ben Tibbon avait traduit Euclide ; Samuel ben Iehouda ben Meschullàm, de Marseille, revisait en 1336 sur l'original arabe un abrégé de l'*Almageste*. Et un Juif de Bagnols-sur-Cèze, — petite ville du Gard, — aussi familier avec la trigonométrie qu'avec l'astronomie, dotait les voyageurs d'un astrolabe portatif, imité à vrai dire du *Dioptre* d'Hipparque, règle graduée le long de laquelle glissait un curseur pour la visée des astres et de l'horizon. Dans l'adaptation latine qu'il composa à la demande du pape Clément VI en 1342, Lévi Ben Gerson avait donné à son invention le nom poétique de *Révélateur des profondeurs*. Marins et voyageurs l'appelèrent plus simplement le *bâton de Lévi* ou *de Jacob* : ils s'en servaient encore au XVIIe siècle.

Le catalogue de vente d'une riche bibliothèque hébraïque à Majorque, en 1375, prouve que les Juifs des Baléares n'ignoraient rien des travaux de leurs coreligionnaires de France et qu'ils étaient à leur école en fait de géographie et d'astronomie.

Parmi les acquéreurs de ce genre d'ouvrages, figuraient deux Juifs, le père et le fils, qui allaient donner à la cartographie majorquine un éclat incomparable : Abraham et Jaffuda

Cresques. Au moment même où leur rabbin, Ysaac Nafuci, construisait pour le roi d'Aragon des astrolabes « bons et fins, » ces deux savants, « maîtres des mappemondes et des boussoles » du Roi, fabriquaient des cartes si parfaites que l'infant Jean s'écriait enthousiasmé : « Je n'en ai jamais vu de si belles. »

Mais voyez la tragique destinée des savants ! Abraham Cresques, dispensé de porter sur ses vêtements le signe infamant de la rouelle, est considéré par ses coreligionnaires comme un renégat. Une nouvelle faveur de l'infant d'Aragon fait dégénérer cette malveillance en animosité ouverte : et pourtant, l'autorisation d'ouvrir un bain public à leur usage dans son hôtel de la rue des Juifs à Majorque, leur est un bienfait. N'importe ! les bouchers juifs de Majorque refusent de livrer de la viande aux deux Cresques. Il faudra, en 1382, l'intervention personnelle du roi d'Aragon pour faire lever cette mise à l'index. Le père et le fils, Abraham et Jaffuda, travaillaient à ce moment-là à de nouvelles mappemondes, dont l'une était destinée au roi de France Charles VI.

En 1373, date du premier inventaire de la Bibliothèque royale, la Librairie de Charles V dans la Tour du Louvre possédait déjà le célèbre Atlas catalan aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale. Ces ais de bois recouverts de cartes géographiques enluminées comme de vrais tableaux, sont précisément dans la manière d'Abraham Cresques. Il fabriquait encore de ces tableaux géographiques, *quasdam tabulas in quibus est figura mundi*, quand la mort le surprit en 1387, le compas à la main.

Quintessence des connaissances géographiques de l'époque, pour l'Asie comme pour l'Afrique, l'Atlas catalan de Charles V relève la plupart des étapes qui vont du Tafilelt au Sénégal et au Sokoto ; le roi du désert, le Touareg voilé du litham et le roi des mines d'or, Moussa Ier, *Musameli*, l'un à méhari, l'autre assis sur son trône, couronne en tête, sceptre en main, se font face dans un tableau saisissant de vie. La ligne d'étapes figurée par Abraham Cresques à l'Ouest de Touggourt (*Tacort*) et à l'Est de Tameskroud (*Mascarota*), comprend les oasis de Sidjilmassa, Tabelbala et du Touat (*Vadia*), la saline de Teghàzza, Tombouctou (*Tenbuth*) parfaitement figurée à quelque distance au Nord d'un large fleuve, puis Gao (*Geugeu*), Niamey (*Mayma*) et le Sokoto (*Zogde*). De l'autre côté de Tombouctou, dans le Sud-

Ouest, à sa vraie place, est la capitale des Mandingues (*ciutat del Melli*) en plein Soudan (*Sudam*).

Le planisphère de Mecia de Viladestes figure en 1413 une seconde piste, à peine estompée dans l'Atlas catalan, la route de l'Est par In-Salah, *alias* Ksar-el-Kebir, le principal des ksours de l'oasis, le Hoggar et un point d'eau célèbre qui n'est omis aujourd'hui sur aucune carte, la montagne d'In-Ziza.

Une troisième route transsaharienne, celle de l'Ouest, est relevée dans une autre carte catalane du milieu du xve siècle, conservée à la bibliothèque de Modène; la piste va du Sous à la capitale des Mandingues par Tameskroud (*Masquarota*), Tagaost (*Tagost*) et Tichit de l'Adrar (*Teget*) : la région de Màli est si déficitaire en sel, dit la légende, qu'on obtient pour une charge de sel une charge d'or : « La partida del Melli es freturosa de sall, dien que per un carech de sall avem un carech d'or. » Le planisphère est anonyme.

Ni Abraham Cresques, ni Jaffuda Cresques n'ont signé leurs œuvres. Nous ne possédons même aucune carte majorquine signée d'un nom hébraïque. Et pourtant, il n'en est peut-être pas une qui n'émane d'un Juif. Une rafale de mort avait soufflé en 1391 sur les ghettos d'Espagne. Forcés de se courber sous l'ouragan des émeutes populaires, de nombreux Juifs avaient accepté le baptême. Jaffuda Cresques était devenu Jayme Ribes. Sa mère appelée Cedatar, comme une des jeunes Juives venues en 1247 du Tafilelt, avait pris le nom d'Anna. Un fils de Cresques, Haym haven Crisch ou Ibn Cresques, avait reçu comme patronage, le nom d'un jurisconsulte catalan, Juan de Vallsecha, qu'illustrera en 1439 un nouveau cartographe, Gabriel de Vallsecha. Mecia de Viladestes était un Juif converti : et toutes les signatures des cartes médiévales sorties de l'école majorquine, Soleri, Roselli, Oliva, se retrouvent dans la liste des Juifs convertis en 1391.

La reconstitution de cette école cartographique des Juifs de Majorque m'a été grandement facilitée par Sa Majesté Fouad Ier, roi d'Égypte. Grâce à sa protection éclairée, j'ai pu préparer un *corpus* de cartes et d'atlas médiévaux disséminés jusqu'ici dans de multiples bibliothèques et dont la reproduction permettra de suivre la découverte progressive de l'Afrique (1). L'école major-

(1) *La Découverte de l'Afrique au Moyen-âge : cartographes et explorateurs*, paraîtra au Caire en 1925 par les soins de l'Institut français et de la Société de Géographie du Caire.

quine jouit jusqu'à la Renaissance d'une immense réputation. A l'un de ses maitres, au juif Jayme, l'infant Henri le Navigateur confiait en 1438 l'éducation des capitaines au long cours portugais. C'est à deux Juifs que le roi de Portugal remettra en 1487 le soin de tracer l'itinéraire à suivre pour aller en Abyssinie. Américc Vespuce n'achètera pas moins de cent trente ducats d'or « l'ample pelle di geografia » de Gabriel de Vallsecha, où George Sand aura la maladresse de déposer une tache d'encre. Dans la Colombine de Séville, parmi les livres de Christophe Colomb, figurent les Tables astronomiques d'Abraham Zacuto, traduites par son coreligionnaire José Vizinho.

En 1492, le charme qui unissait l'Europe à l'Afrique à travers le monde juif et arabe, se rompit. Les Arabes comme les Juifs furent chassés d'Espagne. Dans les oasis d'Afrique, les premiers se jetèrent sur les seconds. L'origine de cet esprit d'intolérance qui a fermé l'Afrique aux bienfaits de la civilisation, date des prédications d'un musulman fanatique Mohammed el Mrili, qui surexcita les populations du Touat, des oasis et de Tombouctou contre les Juifs en 1492. La vie des Juifs mise à vil prix, El Mrili entonna sur leurs cadavres un chant de triomphe. Le centre de l'Afrique disparaissait de la cartographie comme de la civilisation.

Concluons. Les voyages des Italiens à l'intérieur de l'Afrique avaient laissé des traces si fugitives qu'il a fallu un hasard pour les retrouver. La cartographie du Niger par les Juifs majorquins s'était évanouie lors de leur exode d'Espagne et de leur massacre en Afrique. Leurs élèves, les explorateurs portugais, pressés de gagner les Indes, avaient négligé l'intérieur du continent.

L'heure de la France avait sonné. Précédé de multiples expéditions commerciales aux côtes du Maroc, de Sénégambie et de Guinée, le voyage du marin olonnais Paul Imbert à Tombouctou eut un lendemain plein de promesses. De 1633 à 1635, le continent fut réparti entre des Compagnies à charte dont les zones d'influence respectives allaient du Bou-Regreg au Niger, de Salé jusqu'au fond du golfe de Guinée. L'Afrique Occidentale française était conçue : elle avait pour père le cardinal de Richelieu.

CH. DE LA RONCIÈRE.

AU CONGRÈS DE BONN

CHOSES VUES EN RHÉNANIE

Le 17 décembre 1922 devait se réunir, à Bonn, sur le Rhin, le troisième Congrès du « parti populaire républicain rhénan. » Le Comité de la Rive gauche du Rhin était invité par le chef de ce parti, M. Smeets, à y envoyer des délégués, comme il l'avait fait pour les deux Congrès précédents (novembre 1921, juillet 1922). Je fus désigné, avec MM. Dontenville et Mallez, pour aller témoigner de notre sympathie en faveur de l'œuvre entreprise par le jeune et énergique directeur de la *Rheinische Republik*, organe officiel du parti.

Que je dise, tout d'abord, que le Comité français de la Rive gauche du Rhin ne demande pas et n'a jamais demandé l'annexion de la province rhénane. En ce qui nous concerne, du moins, nous tenons qu'à aucun prix il ne doit y avoir au Palais-Bourbon de *député protestataire*, comme il y en eut, dès 1871, au Reichstag allemand. Or, c'est ce qui pourrait se produire, en cas d'annexion, même si la grande majorité de la population rhénane s'était déclarée en notre faveur.

Laissons donc, au seuil de ce récit, toute préoccupation relative à la prise de possession définitive, par la France, du territoire rhénan. Il n'en peut être question que dans la propagande anti-française si remarquablement organisée à Berlin et acceptée, — reconnaissons-le avec regret, — beaucoup trop bénévolement chez nos anciens alliés et associés.

Le trajet de Paris à Cologne dure 13 heures environ, de 8 h. 10 du matin à 8 h. 45 du soir. C'est trop, la distance n'excé-

dant pas 460 kilomètres. On perd beaucoup de temps aux formalités de la douane, aussi vaines que désagréables (1). Mais on en perd davantage encore à l'arrêt de Liége qui est, normalement, de plus de deux heures, parce qu'on attend, là, l'express de Bruxelles à Berlin. Celui-ci, par surcroît, est assez fréquemment en retard. Nous profitons de l'arrêt de Liége pour aller voir la sympathique cité wallonne et admirer le magnifique palais de ses anciens princes-évêques. Le temps est pluvieux, malheureusement; mais le 15 décembre, c'est déjà beaucoup de n'avoir pas de neige. Le soir d'hiver nous enveloppe de ses voiles humides et froids au moment où, reliés enfin au train de Bruxelles, — en retard de trois quarts d'heure, — nous entrons dans la pittoresque contrée de l'Herve et des Hautes Fagnes et suivons le cours de la Vesdre, si riante, en été, entre ses prairies et ses futaies. Tout cela se perd dans la fin d'un crépuscule pleurard et nous voilà à Herbesthal, la douane allemande. Une demi-heure après, c'est Aix-la-Chapelle, aux mille feux et, enfin, au bout de deux heures d'un bercement monotone sur une voie presque toujours en « palier, » ce sont les faubourgs de l'énorme Cologne.

A peine hors de l'immense « galerie des machines » qu'est la gare de la capitale rhénane, nous retrouvons ceux de nos amis qui nous y devaient recevoir : ces Messieurs avaient dû, de guerre lasse, aller souper au buffet.

Mais qu'est-ce donc que la colossale muraille, noyée dans un nuage gris, qui nous barre le passage au sortir du vestibule de la gare? Encore ébloui par les lampes électriques, je ne reconnais pas tout d'abord la nef de la cathédrale : après vingt-huit ans écoulés depuis le moment où, entre deux trains, je visitais rapidement Cologne avec mon pauvre ami Delgüey de Malavas, — nous revenions de Glatz! — je ne me rappelais plus qu'un des traits caractéristiques de la moderne Colonia Augusta Agrippiniensis, c'est qu'on y débarque tout juste au cœur de l'ancienne ville, au pied du célèbre « Dom, » lui-même entouré d'églises satellites fort curieuses, tout près de l'immense pont du Rhin,

(1) Ne pourrait-on créer des trains rapides où ne seraient admis que des voyageurs sans gros bagages, ou, du moins, qui les feraient expédier d'avance à destination, sauf à subir la visite au point d'arrivée. L'inspection des bagages à main est généralement assez prompte, sauf, bien entendu, — et pas toujours, heureusement, — à la douane française. Signalons le lamentable état des locaux douaniers à Erquelines, où les voyageurs obligés de prendre un billet français sont parqués d'une manière indécente.

au milieu des palais, des hôtels, des plus beaux magasins, des banques, de la poste... et du Quartier général anglais.

C'est merveilleux. Mais il est trop tard pour jouir pleinement de la beauté de Cologne. Nous installer au Fürstenhof, en face de la cathédrale, et à peu de distance, — qu'on me passe le rapprochement, — de l'historique boutique de Jean-Marie Farina, nous restaurer un peu, prendre langue avec nos amis, et c'est assez, en vérité, pour la journée du vendredi.

Le samedi 16 nous trouve sur pied d'assez bonne heure pour que nous puissions faire une tournée dans les banques, — il s'agit d'avoir le plus de marks possible pour un billet de cent francs : nous en trouvons 47 200, en fin de compte, — avant d'aller voir le représentant du haut-commissaire français de Coblence, à qui notre visite a été annoncée.

M. A... nous reçoit, — *officieusement*, j'ai à peine besoin de le dire, — de la manière la plus courtoise et nous met, en quelques mots, au courant d'une situation assez particulière, que nous ne connaissions encore qu'imparfaitement.

Il paraît qu'à la réunion du mois de juillet, à Aix-la-Chapelle, le succès, très marqué, de la délégation de notre Comité n'avait pas laissé d'indisposer les représentants de certain parti, actif, patriote et quelque peu ambitieux, semble-t-il, chez nos voisins de Belgique. On nous signale donc, discrètement, l'intérêt qu'il y aurait à laisser, cette fois, la parole, — exclusivement, — à l'élément belge, à supposer que cet élément soit représenté, le lendemain dimanche, à la réunion de Bonn.

J'avoue que je suis surpris et je n'en fais pas mystère. Qu'est-ce que cette jalousie et en quoi l'avons-nous méritée? Nos délégués ont dit, à Aix-la-Chapelle, leur sympathie pour le mouvement autonomiste rhénan. Personne, que je sache, n'a empêché les délégués du parti belge en question d'en faire autant. Les choses se présenteront-elles différemment à Bonn? Ce n'est pas probable. En tout cas, invités par M. Smeets et désireux de ne le gêner en rien, nous nous en tiendrons aux indications qu'il voudra bien nous fournir, cet après-midi.

Il y a un peu moins d'un an, j'assistais à une réunion de la ligue des associations patriotiques françaises. Un orateur belge y prit la parole. C'était l'un des écrivains les plus populaires de la Wallonie, M. des Ombiaux. Dans son allocution, d'ailleurs

parfaitement aimable pour la France, et qui fut très applaudie, M. des Ombiaux avait fait allusion au désir que le parti belge dont je viens de parler nous attribuait de vouloir, un jour, porter notre frontière jusqu'au delà de Dusseldorf et d'absorber tout le territoire rhénan de la rive gauche. L'orateur ne paraissait pas faire grand état d'une telle appréhension. Il s'en tenait certainement aux déclarations françaises, si répétées, et que nous savons, nous, si parfaitement sincères. Cependant, je pensai qu'il n'était pas tout à fait inutile de protester une fois de plus du désintéressement, à ce sujet, de l'immense majorité des Français. Mais, traitant l'affaire sur un ton humoristique, je demandai à M. des Ombiaux si l'on pouvait vraiment supposer, en Belgique, que cette France, toujours éprise de beauté, qu'il venait de célébrer, aimerait à prendre la physionomie cornue et pointue que lui donnerait le tracé d'une frontière qui, poussant au Nord jusqu'à Clèves, borderait sur cinquante lieues les limites orientales du Luxembourg, de la Belgique et de la Hollande.

On rit : l'aimable Belge, tout le premier. Peut-être, cependant, quelques-uns de ses compatriotes ne furent-ils pas désarmés. Le spectre de « l'encerclement français » hante certains esprits, à Bruxelles et à Anvers. Il semble cependant que de bien autres périls que celui-là menacent la Belgique. Souhaitons-lui de les vaincre sans de trop profondes convulsions.

Je ne connaissais M. Smeets que d'après le crayon tracé par ceux de nos collègues qui avaient eu l'occasion de le rencontrer en Rhénanie : « Ce n'est point du tout un docteur Dorten, un intellectuel doublé d'un homme du monde, mêlé aux grandes affaires politiques et financières. Plus jeune que le chef du parti rhénan autonomiste « dans le cadre de l'Allemagne » (retenons cette réserve), Smeets est un « self made man, » très actif, très vigoureux, *combatif* à souhait, car il faut l'être, et résolument, pour résister à l'énorme pression de tout l'organisme impérial et prussien dans la partie de la province rhénane où le pavillon aux léopards couvre volontiers les agissements, légaux ou non, des gouvernants de Berlin. Mais cet homme de courage et de foi, entouré d'une élite de fidèles aussi déterminés que lui, soutenu par la vaillante Lorraine, — de l'ancien pays annexé, — qu'est sa femme, joint à une remarquable justesse de vues générales, la connaissance parfaite du tempéra-

ment de son peuple, de ses sympathies et de ses antipathies, de ses intérêts et de ses aspirations, économiques aussi bien que politiques. Avec cela, une plume alerte et incisive, une éloquence naturelle, entraînante, qui s'adresse à la fois à la raison et au sentiment... Or, de sentiment, il n'y en a pas de plus vif, chez les Rhénans, que la haine du Prussien et, mieux encore, la profonde défiance des prétendus Allemands de l'Est, « de ces Slaves mal germanisés qui se mêlent de régenter les descendants de la noble nation franque... »

Le portrait était exact. Je n'y ajoute quelques traits que pour constater que je me suis trouvé, cet après-midi du samedi 16 décembre, en face d'un jeune homme de trente à trente-cinq ans, de physionomie sympathique, de regard droit et net, qui dit bien ce qu'il veut dire, sans détours, sans réticences et qui, d'entrée de jeu, nous demande en souriant : « Eh bien! pouvons-nous espérer que la France nous soutiendra? »

La France! Nous n'avons, nous, aucune qualité pour parler en son nom; et il le sait bien, au demeurant. Nous disons seulement notre effort, les luttes que nous avons soutenues depuis huit ans pour le triomphe de notre cause, qui est justement celle de Smeets et de Dorten, — l'autonomie rhénane, — mais plutôt celle de Smeets, qui n'ajoute pas, lui, « dans le cadre de l'Allemagne. »

Le jeune chef de parti reconnaît la valeur de notre aide; il reconnaît aussi que, depuis quelque temps, l'opinion française, engourdie jusque-là, semble s'émouvoir à la pensée qu'il y a ici, tout le long du Rhin, des populations qui ne nous sont aucunement hostiles; qui, bien au contraire, s'étonnent que nous n'ayons pas repris la politique séculaire qui les défendait contre les empiétements et la mainmise des « gens de l'Est; » des populations qu'effraie singulièrement, à l'heure présente, la catastrophe financière dont l'Allemagne est menacée, la catastrophe politique, aussi, — car ils sont convaincus que la première entraînera fatalement la seconde et que la Russie soviétique n'attend que cela pour entrer en scène. Or, tous les Rhénans, ouvriers compris, sont anti-bolchévistes... Et alors ils commencent à se tourner vers nous, qui apparaissons si tranquilles, si fermes *et si forts*, encore que, — là, en vérité, ils ne comprennent plus, — nous semblions nous défier de notre propre puissance, en tout cas redouter de nous en servir.

Et puis la question économique, celle des « intérêts, » toujours et partout bien près du premier rang :

« La Rhénanie est riche, dit Smeets. Tout le monde le sait. Mais les États dont elle dépend, Prusse, Hesse, Bavière, l'exploitent sans vergogne. Le « Reich, » par là-dessus, dispose de ses impôts, — écrasants, — pour payer, dit-il, les réparations françaises; mais, en réalité, il ne paie rien, tandis qu'il subventionne indirectement, — ne fût-ce qu'en ne leur réclamant pas les taxes sur la richesse acquise et sur les revenus industriels ou commerciaux (1), — toutes les entreprises des magnats de la rive droite; tandis qu'il exécute et solde lui-même, là-bas, d'énormes travaux, chemins de fer, canaux, ports de mer et de rivière, et qu'il crée, au profit des industries d'État, — télégraphes et téléphones, par exemple, — les outillages les plus perfectionnés. Ne sait-on pas aussi qu'il favorise par tous les moyens, « participations » comprises, le développement de la flotte marchande (2), du cabotage, de la grande batellerie? Et enfin, vous, Français, comment ne le voyez-vous pas (il est vrai que vos malheureux contrôleurs militaires sont lapidés partout...)? le Reich, que vous avez laissé se prussianiser plus encore qu'il ne l'était avant la guerre, dépense follement pour reconstituer sa force militaire, son armement, son aviation, désormais libre, ses usines de gaz empoisonnés. Et toutes les formations militaires, avouées ou secrètes; et tous les règlements qui n'ont en vue que l'offensive, comme en 1914; et toute l'éducation de la jeunesse qui roule sur la nécessité de la revanche; toutes les Universités, — celle de Bonn en tête, — où l'on enseigne ouvertement, comme dans les gymnases et les écoles primaires, la haine de la France! Ignorez-vous donc tout cela, que nous savons, nous, de source certaine, puisque ça se passe sous nos yeux et que nos oreilles en retentissent... Êtes-vous donc à la fois aveugles et sourds?... »

Smeets s'échauffe. Qu'il soit convaincu, comment en douter? N'a-t-il point, d'ailleurs, souffert pour ses convictions? N'est-il pas menacé, traqué, plusieurs fois condamné, — sauvé, d'ailleurs, d'un internement de l'autre côté du Rhin, qui ne finirait probablement jamais, par notre haut-commissaire (3), dont il loue

(1) Assertion reconnue et expliquée par le « leader » du *Temps* du 6 janvier.

(2) 31 milliards de marks aux constructeurs et armateurs, depuis moins de trois ans.

(3) M. Tirard, toutefois, n'aurait probablement pas pu intervenir en temps utile

l'esprit de justice et la vigilance. Son journal, son organe essentiel, la *Reinische Republik*, n'est-il pas persécuté de toutes les façons, suspendu, interdit, ses abonnés dénoncés à la police, ses acheteurs au numéro obligés de se cacher...?

Oui, mais, en définitive, que se passera-t-il demain, à Bonn? Quels sont les espoirs du chef du parti des libertés rhénanes?

— Espoirs, dit Smeets? Non pas! Certitude absolue d'un grand succès. Nous avons, dès maintenant, l'adhésion de 1 860 délégués représentant 800 et quelques communes, c'est-à-dire plus du double des délégués que nous réunissions pour la première fois en novembre 1921. Notre parti grandit tous les jours. La France, le jour de l'action venu, peut être certaine d'un résultat heureux, pour peu qu'elle nous aide...

— La France, dis-je en souriant, avec la Belgique...

— Assurément, répond Smeets en souriant, lui aussi, car il a parfaitement saisi l'allusion. Oui, je comprends, on vous a dit que je devais compter avec certaines susceptibilités. C'est vrai. Peut-être, à Aix-la-Chapelle, ne m'en suis-je pas avisé assez tôt. Aidez-moi, messieurs, à tout arranger en ne prenant pas la parole, cette fois. Le parti n'en saura pas moins ce qu'il doit aux efforts généreux et persévérants de votre comité...

— Mais, quelques mots de sympathie seulement?...

Smeets réfléchit un moment. Sans doute il hésite à nous refuser cette petite satisfaction. Mais il doit y avoir des engagements pris...

— Non, vraiment, dit-il enfin. Je crois que le silence vaudra mieux. N'avez-vous pas un proverbe français qui affirme que le silence est d'or... quelquefois au moins?

Il n'y a plus rien à dire, évidemment, d'autant mieux que notre hôte nous comble d'attentions et d'amabilités que nous sentons sincères. Il faut bien voir que, représentant plutôt la Rhénanie du Nord, — secteur belge, plus encore que secteur anglais, — il est obligé de garder les plus grands ménagements vis à vis de nos Alliés de Belgique. En langage militaire, je dirais

si Smeets, appréhendé par des agents de la sûreté prussienne qui prétendaient l'emmener en automobile au delà du Rhin (l'enlèvement en automobile avait été déjà employé, on se le rappelle, à l'égard du Dr Dorten, en 1920), n'avait pas été énergiquement défendu par mes deux collègues, MM. Dontenville et Mallez. Ceux-ci agirent immédiatement auprès des autorités locales.

volontiers que sa base d'opérations est surtout du côté de la Meuse ; de quoi il faut bien tenir compte.

Le sacrifice, au demeurant, ne nous paraît pas si cruel. Ni mes collègues, ni moi ne recherchons les succès oratoires. J'aurais, pour ma part, certain embarras, — ayant fort oublié le peu d'allemand que j'avais appris dans mes voyages et aventures d'autrefois, — à dire très correctement les quelques mots de sympathie dont il était question tout à l'heure.

Il n'y a que 25 kilomètres, — en palier, — de Cologne à Bonn. Quand on n'a pas de bagages, on ne prend pas la voie ferrée, mais un bon et rapide tramway sur route, qui fait le trajet en quarante minutes, presque toujours le long du grand fleuve, tandis que le chemin de fer court un peu plus dans l'Ouest. M. Charles L.-S., notre aimable guide habituel, nous fait remarquer, d'abord le grand port fluvial de Cologne qui, peu à peu, rivalisera avec celui de Dusseldorf, puis les vastes docks, les entrepôts, les usines qui s'échelonnent le long de notre route : « Observez, dit-il, qu'il y a beaucoup de noms français sur les enseignes (1), » puis les nombreuses et belles villas, *toutes neuves*, que les grands commerçants et industriels de Cologne ont fait bâtir, *depuis la fin de la guerre*, sur les bords du Rhin.

— Avouez, messieurs, dit notre cicerone bénévole, que rien de tout cela ne sent la défaite, encore moins la ruine. Cologne grandit toujours et prospère. C'est le plus vaste « emporium » du centre et de l'Ouest de l'Allemagne, la distributrice et la régularisatrice de tout ce qui arrive par le Rhin et par l'éventail de voies ferrées dont elle est le centre. Le territoire de la Ruhr devenant trop étroit pour la complète utilisation sur place de ses ressources minières, beaucoup de « transformations » se font et se feront de plus en plus ici.

D'ailleurs, il ne faut pas oublier qu'il existe sur la rive gauche du fleuve, dans la région dont Cologne est le naturel débouché, des mines importantes de charbon et de lignite (2),

(1) Bien plus frappante encore, à ce sujet, est l'étude du *Bottin* commercial et industriel de Cologne, — ou, si l'on veut, celle du répertoire des abonnés du téléphone. Les noms français y abondent. Ce sont ceux des descendants, non pas des protestants de 1685, mais des immigrés de la période de 1794 à 1815.

(2) Le centre de ce bassin est la ville, toute nouvelle et déjà puissante, de München-Gladbach, sur la Niers, affluent de la Meuse. Le bassin s'étend d'ailleurs au Sud.

dont l'exploitation est en progrès constant. — Mais, au fait, dis-je, si Cologne prend une telle importance et qu'elle atteigne son million d'habitants, ce qui ne tardera guère, ne se souviendra-t-elle pas qu'elle appartint autrefois à la Hanse et que, sous ses Archevêques Électeurs, aux XVIIe et XVIIIe siècles, elle était, en somme, une ville libre? Dans le cas où le mouvement autonomiste réussirait, n'y ferait-elle pas figure d'un Hambourg industriel?

— Hé! Précisément, il en est fort question; et le curieux est que ces velléités reçoivent, dit-on, de secrets encouragements. On dit déjà que les Britanniques se sont pour toujours établis à Cologne, au point de vue économique, s'entend. Il est certain qu'ils y font de très grandes affaires, qu'ils achètent maisons, fabriques, usines; en quoi, du reste, ils doivent compter avec les Hollandais, les uns et les autres bénéficiant d'un change très élevé... Bref, Cologne, admirablement administrée par un homme remarquable, le bourgmestre Adenauer...

— Celui qui, en 1919, disait à l'un de nos officiers supérieurs: « Vous êtes surprenants, vous autres Français. Vous voulez certainement garder ce pays et vous ne vous informez même pas de ses ressources, de ses richesses. C'est comme si l'acquéreur d'une maison l'achetait sans l'avoir visitée... »

— Justement; Cologne donc, sous M. Adenauer, est en passe de jouer un grand rôle, — mais un rôle à tendances particularistes sans doute, — dans les événements qui se préparent... car il est impossible, tout le monde en est d'accord, ici, que la situation actuelle se prolonge. Une révolution, quel qu'en soit le caractère, est inévitable...

— C'est l'avis de M. Smeets. Il nous le disait hier, en ajoutant que c'était de ce « mouvement » fatal, inéluctable, qu'il fallait profiter pour organiser « la République rhénane, indépendante, libre *et neutre*, » — car tel est, en résumé, son programme, qui se distingue de celui du docteur Dorten par l'adjonction de ce mot significatif: *et neutre*, formule concise de ce que nous appelons, nous autres, l'*État-tampon*.

Tout en devisant ainsi, nous arrivons à Bonn. Il est près de onze heures : une rapide visite de la ville, le déjeuner, la prise de contact avec diverses personnalités françaises et rhénanes venues de Coblence, de Mayence et du Palatinat, nous feront atteindre l'heure de la réunion du Congrès, au Kölnerhof.

Mais je m'avise de présenter mes compliments à M. le général Henrys qui commande, dans ce secteur détaché de celui de Mayence, le 33e corps, et que j'ai l'honneur de connaître depuis longtemps. Cela change tout, au moins en ce qui me concerne. J'erre dans la ville, — d'ailleurs charmante, — à la recherche de l'hôtel du commandant en chef, que personne ne sait m'indiquer. En revanche, j'ai la chance heureuse de voir défiler le personnel de deux batteries d'artillerie lourde : hommes superbes, portant haut la tête, qui marchent fort bien au son des trompettes. Ah! Cette marche de l'artillerie française qui évoque chez moi les plus lointains et les plus chers souvenirs d'enfance, cette marche alerte, décidée et grave en même temps, quel frisson elle me donne aujourd'hui, ainsi entendue dans une ville du Rhin, au milieu de passants rangés sur les trottoirs, silencieux, attentifs... Je suis justement tout près de la petite maison de Beethoven, qu'à mon grand regret je n'aurai pas le temps de visiter... Que d'impression vives, que de sentiments profonds! On a beau dire, c'est quelque chose que la gloire, c'est quelque chose que la victoire, — même « sabotée, » — quand cette victoire est celle de la plus juste cause, celle d'un peuple qui a dû défendre son existence contre l'inique agression provoquée par ces Germano-Slaves de l'Elbe et de la Sprée que Smeets va flétrir tout à l'heure.

Il m'a fallu une heure, guère moins, pour atteindre la belle villa du général Henrys.

Le commandant du 33e corps s'intéressait beaucoup à la question du Congrès. Il voulut bien m'assurer que toutes mesures étaient prises pour que les violences qui avaient marqué, de la part de la police prussienne, la fin du premier Congrès, en 1921, ne pussent se renouveler. D'ailleurs, les décisions adoptées par la Haute-Commission interalliée, sur l'initiative de notre représentant, avaient porté leurs fruits. M. Smeets et ses partisans étaient couverts d'une efficace protection.

Et la question des gages? Et l'occupation, — ou l'encerclement, — de la Ruhr?... On s'en entretint, certes, pendant le déjeuner, mais le lecteur ne s'étonnera pas si je me borne à dire que « le 33e corps était prêt à exécuter toutes les missions que le Gouvernement français voudrait lui confier... »

A deux heures, le général mettait gracieusement à ma dispo-

sition son auto, et c'est dans ce somptueux véhicule que j'arrivai à la porte du Kölnerhof.

Une grande salle carrée avec, au pourtour, un balcon et, au fond, une scène de théâtre. Beaucoup de drapeaux alliés et l'étendard rhénan, vert, blanc et rouge, qui n'est pas du tout « l'étendard impérial. » Il y a là, au moment où j'entre, de deux mille à deux mille cinq cents personnes. Les délégués sont rangés des deux côtés de longues tables, perpendiculaires à celle qu'occupent, — parallèlement à la rampe de la scène, — Smeets, ses principaux lieutenants, qui prendront la parole après lui, les journalistes allemands et un « reporter » belge. Je ne vois aucun représentant de la presse française. L'annonce de ce Congrès rhénan a fait peu de bruit chez nous. L'a-t-on, à dessein, passé sous silence? Il se peut. La perspective de la création d'un État rhénan, plus ou moins indépendant, qui, bientôt, aurait une puissance économique marquée et que l'État français, l'ayant soutenu, traiterait peut-être mieux encore « que la nation la plus favorisée, » ne laisse pas d'indisposer beaucoup d'intérêts particuliers peu enclins aux sacrifices patriotiques.

Et puis cet État serait catholique... ce qui fait hocher la tête à beaucoup d'hommes politiques « des années cinquante ou soixante, » comme disent les Russes.

Et encore, — peut-être davantage, — faut-il compter avec ceux dont la seule formule de politique française à l'étranger se résume dans ces trois mots : « Que dira l'Angleterre?... »

Laissons cela. Je me mets à la recherche de mes collègues du Comité. Mais comment les découvrir dans cette foule? Je pousse jusqu'à la table de Smeets et aussitôt on se lève, on m'accueille, on me fait place, ce qui n'est plus très facile. Il faut que je renonce, non sans regret, à voir mes deux collègues à mes côtés. Je ne les retrouverai qu'à la fin de la séance.

Quelques mots brefs du chef du parti, déjà vigoureusement acclamé. Le programme annonce un chœur. Le voici : une demi-douzaine de chanteurs, pas plus, mais qui sont excellents. Les Allemands, disons-nous volontiers, sont bons musiciens. C'est vrai ; mais là encore, il faut distinguer. Je me rappelle la surprise que j'éprouvai, autrefois, à constater qu'en Prusse, la musique d'opérette, des flons-flons quelque peu vulgaires, — d'étiquette française assez souvent, — étaient beaucoup plus goûtés de la foule que les morceaux tirés des grands maîtres,

du dieu Wagner lui-même. Tant y a que ces rhénans chantent fort bien et qu'ils sont très applaudis.

Mais voici Smeets qui escalade la scène et s'installe à un pupitre. Le silence se fait instantanément, profond, presque religieux. Cet homme, on le sent tout de suite, est un conducteur d'hommes. Il le sait. Il est tranquille, à son aise, un peu souriant, sans toutefois prendre l'air « avantageux » (pour parler comme l'aimable Charles Nodier). Conformément aux principes de l'art, sa voix reste d'abord assez basse, son débit assez lent, ses gestes très mesurés. Il s'échauffera peu à peu, il parlera plus fort, plus vite, ses mains, ses bras, ses jeux de physionomie, — c'est, ma foi! presque un Français du Midi... — appuieront fortement son discours, et, dans sa péroraison, ardent, enflammé, quittant son pupitre, et s'avançant jusqu'à la rampe pour mieux s'emparer de son public, il va soulever l'enthousiasme, déchaîner à la fois les trépignements, les claquements de mains, les *hoch!* et les bravos...

C'est un orateur. Un orateur, mais aussi un homme d'action : il l'a déjà prouvé, il le prouvera encore, n'en doutons pas, quand le moment viendra des décisives résolutions.

Quelle est sa thèse? Celle que nous connaissons, celle que ses auditeurs habituels connaissent encore mieux et qu'ils ne se lassent pas, cependant, d'applaudir, parce qu'elle répond exactement à leurs sentiments intérieurs, à une mentalité profonde, atavique... « Nous n'avons rien de commun, s'écrie Smeets, avec cette Prusse dont on nous a imposé la maîtrise en 1815, sans jamais nous consulter. Qu'est-ce que ces gens-là? Des métis de Wendes, d'Obotrites, de Finnois même et de Saxons, presque aussi barbares que ces sauvages idolâtres et qui habitaient encore des huttes en branchages à la fin du VIIIe siècle, quand nous, les Francs ripuaires, les Francs austrasiens, nous jouissions déjà depuis trois ou quatre cents ans de la civilisation latine, que nous nous étions assimilée, mêlant notre sang à celui des Gallo-romains. Nous n'avons donc ni la même origine, ni le même cerveau, ni la même culture; — leur langue? mais c'est la nôtre que nos chefs carolingiens les ont obligés à apprendre... — ni les mêmes aspirations, ni, pas davantage, la même philosophie et la même croyance religieuse, car nous leur laissons leur Fichte et cet Hegel qui alla mourir chez eux, et s'ils sont protestants luthériens, nous, nous sommes restés

presque tous catholiques, des catholiques qui ont subi le Kulturkampf, du temps de leur Bismarck.

« Et dans quelle situation nous ont-ils mis, nous et toute la vieille Allemagne! Quelle guerre atroce, et comment conduite! Quel désastre! Et cette chute lamentable des Hohenzollern, et d'ailleurs de toutes les institutions monarchiques!...

« Or, ils veulent nous y ramener, les gens de Berlin, à ces institutions monarchiques; ils prétendent nous imposer encore les Hohenzollern; mais ce ne serait qu'après nous avoir fait passer par l'enfer communiste, afin d'obtenir le concours des Soviets russes et de l'armée rouge dans la guerre de revanche qu'ils méditent contre la France... *de sorte, mes amis, que ce serait notre belle Rhénanie qui servirait de champ de bataille, cette fois...* Et vous savez ce que cela signifie!

« La révolution, la servitude, une nouvelle vague d'horreurs, de dévastations et de destructions, voilà pour notre avenir, si nous n'en finissons pas au plus tôt avec le Reich prussien. Quant au présent, nous savons tous ce qu'il est : la ruine de l'Allemagne, conséquence d'une détestable politique, — la résistance obstinée à toute solution équitable de la question des réparations, — la banqueroute de l'État et la misère affreuse des particuliers, à l'exception, bien entendu, d'une bande nombreuse et puissante de pirates sans scrupules, les grands « capitaines d'industrie, » les fournisseurs du matériel de guerre, dont la fortune a décuplé, les grands banquiers et tous les manieurs d'argent... »

Mais il faut en venir aux faits précis, aux conclusions pratiques. Smeets n'y manque pas et il s'attaque d'abord à ce « haut-commissaire du Reich » auprès de la commission interalliée (le prince de Hatzfeld), qui devrait représenter les intérêts rhénans et qui ne représente que ceux de l'« Empire, » c'est-à-dire de la Prusse : « Que fait d'ailleurs à Coblence, dit-il, ce chef suprême des fonctionnaires prussiens? Le traité de Versailles prévoyait-il que la Haute-Commission compterait un Allemand? En aucune façon. Quelle est donc la signification exacte de cette complaisance surprenante des Alliés pour les intérêts berlinois? Oh! nous le savons, nous autres : c'est que, sous la pression des Puissances anglo-saxonnes, les Alliés ont laissé, bon gré mal gré, se resserrer, au lieu de s'élargir, les liens de l'unitarisme prussien. Et voilà comment nous subis-

sons ici le contre-coup des fautes du « Reich, » alors que, couverts par les armées d'occupation, nous devrions y échapper. Voilà pourquoi nous avons des impôts plus forts, plus écrasants qu'aucune des autres provinces de l'ancien royaume de Prusse, qu'aucun des États confédérés. On se défie de nous, à Berlin, on nous appelle les *demi-Allemands*, et l'on veut que si, d'aventure, nous réussissions à nous affranchir, ce ne fût, au moins, qu'après avoir été rongés jusqu'à l'os.

« Et pourquoi, aussi, alors que la barrière douanière avait été placée d'abord le long de notre grand fleuve, a-t-elle été, peu de temps après, reportée aux anciennes limites du « Reich? » Nous a-t-on demandé notre avis pour prendre une mesure qui avait pour nos industries, pour notre commerce, une si capitale et néfaste importance ? Oui, il est vrai... on affirme que, chez nos voisins de l'Ouest, beaucoup d'intérêts étaient lésés par cet abaissement de la barrière et qu'un protectionnisme égoïste s'effrayait de la concurrence de nos producteurs. Il se peut. Mais la raison principale est que le Reich prétendait ne pas pouvoir s'acquitter de sa dette, s'il ne lui était plus possible d'imposer à nos exportations des taxes extraordinaires, celles que nous subissons, en effet, et qui nous paralysent (1). »

« Il faut que tout cela finisse ; il faut que nos intérêts soient efficacement défendus et que l'on cesse de les confondre, au défi de tout bon sens, de tout bon principe économique, avec ceux des gens de Stettin, de Breslau et de Königsberg.

« Nous demanderons formellement, en conséquence, la suppression du haut-commissariat du Reich à Coblence et son remplacement par une commission économique exclusivement rhénane. Tout à l'heure, du reste, nous dresserons une liste de 70 délégués de notre parti que nous présenterons, à titre d'organe économique consultatif, à la Haute-Commission interalliée. Ce sera notre premier pas dans la voie des réalisations pratiques,

(1) ... « Les Rhénans demandent que la Commission chargée de défendre leurs intérêts soit élue par eux. Le Gouvernement de Berlin inflige à leur commerce et à leur industrie des tarifs ruineux à l'exportation comme à l'importation. Ils rappellent l'article 270 du Traité : « Les Puissances... pour sauvegarder les intérêts économiques de la population des territoires allemands occupés par leurs troupes, se réservent d'appliquer à ces territoires un régime spécial, tant à l'exportation qu'à l'importation... » Général Mangin, *Comment finit la guerre*. Remarquable étude, écrite en 1920, que nos lecteurs n'ont pas oubliée, et qu'on ne saurait trop étudier.

le premier pas, aussi, dans celle de l'élimination progressive des agents officiels prussiens, fonctionnaires de tous ordres, financiers, politiques, administratifs, qui nous ruinent (1) et dont nous ne voulons plus entendre parler, pas plus que des représentants de la fausse culture des gens de l'Est, professeurs, privat-docenten, instituteurs, etc... Il est essentiel que les éducateurs de notre jeunesse soient de chez nous, soient imprégnés de notre esprit, de nos tendances morales, philosophiques et religieuses, soient, enfin, les représentants qualifiés, autorisés de la belle civilisation rhénane. Nous n'avons que faire, ici, du militarisme, de l'esprit de caserne, du pangermanisme et de la « revanche. » Or, c'est cela que l'on enseigne encore, et plus que jamais, à nos enfants. En voilà assez!... »

Pour finir, Smeets entretient son auditoire, — qui n'a cessé de lui prodiguer les marques de la plus vive approbation, — d'une question qui préoccupe en ce moment tous les esprits, là-bas : celle de la création du « franc rhénan, » qui se substituerait, avec les plus précieuses *garanties locales* de valeur absolue et de fixité, au moins relative, dans ce temps d'instabilité des changes, au mark complètement déprécié, dont les fluctuations capricieuses font le désespoir de tous ceux qui ne spéculent pas sur ses bonds désordonnés. Le report, observe-t-il, des douanes du Reich à la frontière militaire et l'administration directe des finances rhénanes, — revenus domaniaux et impôts, — par les Rhénans, aplaniraient toutes les difficultés et assureraient au nouvel État le bienfait d'une saine monnaie.

En ce moment, quand crépitent encore les applaudissements provoqués par la péroraison de Smeets : l'appel vibrant au patriotisme rhénan et à la clairvoyance politique des protecteurs naturels de l'État qu'il s'agit de fonder, deux incidents vont se produire, émouvants à des titres divers, le premier que l'on pouvait prévoir, le second qui était inattendu, au moins de la presque totalité de l'assemblée.

A la table centrale se lève un des journalistes C'est un Belge. Au nom de la presse du Royaume, il prononce, en bon allemand, une courte harangue où il dit la chaude sympathie dont on entoure, sur la Meuse et sur l'Escaut, les efforts du

(1) Il y a 1 557 786 fonctionnaires dans la Rhénanie. Ils lui coûtent 45 milliards de marks.

parti de la République rhénane et de son fondateur. Cette déclaration est accueillie avec enthousiasme. Les cris de : « Vive la Belgique! » fusent de tous les côtés. Mais voici qu'un des membres de l'état-major de Smeets se lève à son tour, comme mû par un mouvement irrésistible : « Vive la France ! » clame-t-il, avec un accent d'une rare vigueur. Quelques cris lui répondent, assez éparpillés... L'instant est pénible pour nous. L'assemblée a été surprise, évidemment. Elle est désorientée. Elle sait fort bien qu'il y a là des Français : Smeets l'a dit lui-même, dans les termes les plus flatteurs. Pourquoi ne prennent-ils pas la parole ? N'y en a-t-il pas un qui, lui aussi, dira quelques mots de sympathie à ces braves gens ? Je crois que je n'ai jamais mieux senti la rigueur de certaines consignes et l'amertume de certains sacrifices. A côté de moi, une jeune femme, une Française venue de Mayence s'indigne, frémit, et des larmes montent à ses yeux. Son mari la calme en appuyant sur son bras une main un peu crispée : « Que veux-tu! murmure-t-il, c'est toujours la politique d'entre chèvre et chou... »

Et comme le silence s'est fait, un appel au président est lancé par un homme qui s'est dressé au centre du balcon. La parole lui est donnée aussitôt : « Je suis, dit-il, le délégué d'une commune de la rive droite et je suis venu vous dire que, de l'autre côté du fleuve, nous pensons comme vous, nous sommes avec vous de cœur, comme nous le serons, de fait, au moment de l'action. Croyez-en un homme qui sait qu'il sera arrêté par les Prussiens quand il reviendra chez lui, car mon pays n'est pas dans la zone d'occupation et personne ne nous protège... »

Toute la salle est debout. On acclame avec une émotion profonde ce citoyen courageux. Ses derniers mots se perdent dans le tonnerre des applaudissements, et il se rassied, paisible, tandis qu'autour de lui on se presse pour lui serrer la main...

Il faut conclure cependant, c'est-à-dire voter. Voici les quatre résolutions principales que Smeets fait adopter, — à l'unanimité, — par le Congrès :

1° Suppression du poste de haut-commissaire d'Empire à Coblence; remplacement des fonctionnaires prussiens par des fonctionnaires rhénans; représentation rhénane auprès de la Haute-Commission interalliée.

2° Interdiction dans les territoires occupés des journaux

prussiens pangermanistes, tous subventionnés par le Gouvernement de Berlin, ainsi que de l'association « Heimatdienst, » qui ne cesse de provoquer à la haine, à la revanche, à la guerre immédiate.

3° Suppression de toutes les entraves au commerce et à l'agriculture imposées par Berlin et rétablissement de la frontière économique douanière à l'Est des territoires occupés.

4° Création d'une monnaie rhénane.

Les votes acquis, on procède à la nomination, par acclamation, des 70 membres de la Chambre économique, qui doit s'offrir à représenter les intérêts rhénans auprès de la Haute-Commission ; et enfin le chef du parti, remontant sur la scène, invite les 1860 délégués à se lever et à jurer, — en répétant mot pour mot la formule qu'il prononce, — dévouement absolu et fidélité inaltérable à *la République populaire rhénane, libre, indépendante et neutre.* Neutre ! Il appuie particulièrement sur ce mot et tous s'associent à cette insistance.

Neutre... Voilà, je crois, ce que nous devons retenir avant tout de cette belle manifestation de l'ardent désir d'indépendance qui anime les Rhénans. Rien, en effet, ne se peut mieux accorder avec les vœux d'une clairvoyante politique française que la constitution de l'État-tampon qui nous séparerait enfin d'une Prusse incorrigible dans ses visées de domination et d'une Allemagne centrale dont la moutonnière docilité est toute prête encore, peut-être, à lui servir d'instrument.

Plus indépendants d'esprit, plus fermes de caractère, plus rapprochés de nous par leurs ascendances, — gallo-romaines aussi bien que franques, — les Rhénans d'aujourd'hui nous appellent à leur aide pour que leur soit rendue la liberté de disposer d'eux-mêmes que le président Wilson réclamait pour tous les peuples opprimés. Entendrons-nous cet appel ? Il n'est pas interdit de le croire, depuis que nous avons nous-mêmes reconquis certaine liberté d'action...

En tout cas, les événements qui se préparent au moment où j'écris, feront naître probablement des occasions de satisfaire nos anciens compatriotes de 1793 à 1814. Ces occasions n'échapperont pas à la vigilance du Gouvernement de la République.

Contre-Amiral Degouy.

RÉCEPTION
DE M. DE NOLHAC
A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

La neige, qui, dans cette journée du 18 janvier, avait commencé de tomber vers midi, masquait de plaques jaunâtres les vitrages de la coupole. Un jour rare et froid flottait dans les hauteurs et descendait à peine jusqu'à la fourmilière des invités. Tout à coup des applaudissements : le général Gouraud, qui assiste pour la première fois à une réunion académique, vient de paraître à l'entrée du fond. La foule est nombreuse. Un groupe de dames écoutera debout, sur la hauteur qui domine la porte, — bataillon serré, intrépide, coiffé de turbans, hérissé de fourrures.

M. de Nolhac se faufile et demeure blotti, derrière la ligne verticale de son pupitre. Ses lunettes brillent dans l'ombre. Ses cheveux, qu'il coiffe à l'ordinaire en manchon, et qui vivent dans une grande liberté, ont été aplatis et étirés obliquement sur le front, qu'ils voilent avec un air de décence et de cérémonie. La barbe qui s'argente descend en pointe sur la nuit de l'uniforme boutonné, qui enveloppe l'académicien comme une douillette. La voix est extraordinairement claire, et M. de Nolhac se hausse encore à la percher sur le début des phrases. Il parle oratoirement, mais quelquefois la vivacité naturelle de sa conversation l'emporte, et il saccade une phrase. Il lit le nez sur son papier, une épaule contractée, le front ridé et un seul sourcil remonté. De part et d'autre de sa fluette personne, ses deux parrains sont comme des figures belles et graves. M. Barrès, les yeux creux et le masque espagnol, porte l'uniforme comme s'il posait pour un portrait de David. M. Bédier, immobile, ne peut empêcher la pensée de passer

comme une onde et de hérisser tout à coup ses traits asiatiques. Au bureau, M. Donnay, entre Mgr Baudrillart et M. Chevrillon.

M. de Nolhac succédait à M. Boutroux, et il a traité son discours comme une biographie. Pour ce qui est de la philosophie de son prédécesseur, il a renvoyé au travail de M. Bourget, qui a reçu M. Boutroux il y a neuf ans, et qui a publié son étude dans les *Nouvelles pages de critique*. Ayant apaisé sa conscience d'érudit par cette référence, M. de Nolhac s'est entièrement consacré au dessein qu'il avait déterminé, et il a commencé son discours au 28 juillet 1845, où Émile Boutroux est né à Montrouge, pour l'achever le 22 novembre 1921, où le philosophe a quitté ce monde. Dans ce plan exact, il n'a point admis ces variations, ces fantaisies, ces maximes qui étaient encore de mode il y a vingt ans, qui faisaient briller l'orateur et qui soulevaient le brouhaha dans l'assemblée. Les harangues académiques sont aujourd'hui plus simples et, si l'on peut dire, plus sérieuses. On a renoncé à y débattre des idées. Nous vivons dans un temps où les faits sont si graves qu'ils ont détourné sur eux l'attention, cette forme embryonnaire du respect. Peut-être aussi, sans que nous y prenions garde, l'esprit de l'histoire se glisse-t-il dans toutes les sciences : ce qui veut dire que tout nous apparaît comme un perpétuel devenir. Le portrait d'un homme n'est plus que la somme de sa vie. Au surplus, en suivant la méthode de l'historien, M. de Nolhac a fait son propre métier. Enfin, il ne faudrait pas trop le prendre au mot. Tout en se défendant de parler philosophie, il a très bien montré, en quelques lignes, l'importance et la raison de la thèse célèbre sur *la Contingence des lois de la nature*. Et au total, avec beaucoup d'art et de goût, il a composé un très beau discours.

Il y avait plaisir à entendre enfin sous la coupole un homme qui fût aimé des Muses. J'entends des vraies, celles dont on sait le nom, et qui communiquent au langage une vertu divine. Uni en apparence, le discours de M. de Nolhac l'est à la façon d'un miroir qui achève en tableaux les sujets offerts par la nature. Cet ouvrage est la poésie même. Les images se succèdent sur cette eau transparente. On entrevoit dans le détour d'une phrase Émile Boutroux aidant son père à élever ses deux frères, et les menant, chaque matin, de Montrouge au Panthéon. Un peu plus loin, voici le groupe des élèves de Normale en 1865 : « Boutroux, long, maigre et correct, domine le groupe ; Patenotre, les yeux rieurs et les mains dans ses poches, s'appuie au mur avec nonchalance; Maspero lève sa belle face volontaire, tandis que Gazier s'efface avec modestie, et qu'un peu à l'écart, en élégante redin-

gote, notre ami Maurice Croiset semble poursuivre avec son cher Platon une rêverie délicieuse. » Puis vient le séjour à Heidelberg, le mariage du philosophe avec Mlle Aline Poincaré en 1878, le tableau charmant du jeune ménage, qui vit à Paris dans un petit appartement du quartier latin, où fréquentent le frère de Mme Boutroux, Henri Poincaré, et son cousin germain Raymond. « Ainsi se noua une intimité que le temps devait rendre plus étroite, entre le philosophe, le mathématicien et le juriste. Elle nous a montré, dans une même famille du vieux type français, une éclatante réunion des serviteurs de la patrie, et le plus beau triumvirat de l'intelligence. » A ces mots, longs applaudissements. Voici maintenant le tableau de la Fondation Thiers, dont Boutroux est directeur : de jolis croquis du philosophe dans son rêve, du voyageur, du musicien, du père enseignant ses enfants.

Ainsi, sans quitter un moment le droit fil, M. de Nolhac orne son ouvrage de toute la beauté que cet ouvrage recèle. La guerre éclate, et à cette torche, le vrai visage de l'Allemagne apparait. Et enfin les derniers moments sont racontés par les dernières lignes d'une pure et calme beauté : « Aux jours prolongés de sa fin, satisfait de se voir entouré des siens, il se taisait pendant des heures dans son fauteuil de malade. Sa patience inaltérée montrait quelles ressources il trouvait en lui-même et dans la contemplation de l'infini. Le 22 novembre 1921, se brisa la frêle matière qui pesait à son âme. Il pénétra dans l'univers qu'il avait toujours pressenti : jamais regard de métaphysicien ne fut mieux préparé à s'ouvrir sur les visions éternelles. »

Le discours de M. Donnay était fort attendu. Le plus attique de nos auteurs comiques était l'homme qui pouvait le plus justement répondre à un humaniste. Il l'a fait avec beaucoup d'agrément. S'adressant au récipiendaire, il lui a appris sur son enfance tous les détails qu'il tenait de lui-même ; et faisant sienne avec le plus grand sérieux la théorie de Taine, il a montré comment l'Auvergne natale avait déterminé M. de Nolhac à en sortir au plus vite. Cependant M. de Nolhac vient à Paris, et en 1882, à 22 ans, il publie dans la *Nouvelle Revue* un essai sur le dernier amour de Ronsard, Hélène de Surgères. Avec quel plaisir tendre M. Donnay nous a lui-même redit, avec quels mots un peu ironiques, un peu caressants, cette « touchante histoire ! » Catherine de Médicis commande à Ronsard, père et prince des poètes, et qui touche à la cinquantaine, de servir et

de célébrer une de ses filles d'honneur, Mlle de Surgères. Ronsard obéit, et compose la suite immortelle des *Sonnets à Hélène*. Un jour, vaincue par tant de respect et de beaux vers, Hélène avoue :

Je vous aime, Ronsard, par seule destinée,
Le ciel à vous aimer force ma volonté...

Il fallait entendre M. Donnay conter d'une voix pleine d'inflexions, de volupté, d'émotion et de mélancolie, pris lui-même à la beauté des vers et de l'aventure, touché pour Ronsard d'une sympathie fraternelle, et fâché seulement que M. de Nolhac, plus cruel qu'Hélène, l'ait trouvé vieux à cinquante ans. Tout le discours a été de ce ton. C'est une chose charmante que d'être né pour faire des comédies. M. de Nolhac est devenu tout de suite un personnage de M. Donnay. Je veux dire que M. Donnay l'a suivi à la Cour des Valois, en Italie, chez Renan, chez Pétrarque, à la Bibliothèque vaticane, où il le voit qui conquiert Mgr Ciccolini. Il le voit, vous dis-je, « ce jeune Français si laborieux, si heureux dans ses recherches, si délié, doué d'un flair subtil, souple comme un Romain, opiniâtre comme un Auvergnat, enjôleur comme un poète. » Il le voit avec sympathie, avec amusement, et quelquefois avec étonnement. Le goût de M. de Nolhac pour la paléographie surprend le poète de *Phryné* et d'*Amants*. La ferveur de son érudition lui semble un peu comique, et devant un gros volume, assis à la Table des Matières, il se demande : « Comment peut-on digérer tout cela? »

Mais M. de Nolhac s'en va promener à Tivoli, et voilà M. Donnay repris par l'admiration et par l'envie. Les noms mêmes des bibliothèques le font rêver. Il est assez rare qu'on rêve à l'Académie. Mais M. Donnay poursuit ses enchantements et parle de l'histoire avec autant de grâce que si elle était une erreur. Le voici maintenant à Versailles. Il taquine un peu M. de Nolhac sur sa préférence pour Mme de Pompadour, et l'on voit bien qu'il ne prend pas au tragique l'état de conservateur. Le public sourit, et ne paraît pas s'apercevoir que cette légère ironie répandue sur de graves travaux a un sens calculé : elle donne à entendre que, dans la pensée de M. Donnay, l'Académie a reçu M. de Nolhac non point parce qu'il a découvert un manuscrit de Pétrarque et publié des textes latins de Ronsard, mais pour la gentillesse de son esprit, et parce que cet humaniste, amoureux de la poésie, est un de nos plus charmants écrivains.

HENRY BIDOU.

REVUE LITTÉRAIRE

LES ANGOISSES D'UN COMBATTANT (1)

M. Drieu La Rochelle avait vingt ans à la veille de la guerre. Il a combattu. Il a été blessé d'abord à Charleroi, blessé une deuxième fois, l'automne de la même année, en Champagne. Il a pris part à l'expédition des Dardanelles, d'où il revint malade. Il partit cependant pour Verdun, avec le vingtième corps : une troisième blessure le mit hors de combat. Si je donne ces indications de qualité militaire au sujet de l'écrivain dont seuls m'importent les écrits, c'est afin de noter sans retard qu'il s'agit d'un véritable combattant, qui certes n'a point boudé à la guerre et qui a le droit de déclarer : « Nous avons fait de l'histoire ; c'est autre chose que de la lire ! » Ce véritable combattant vient de publier, sous ce titre, *Mesure de la France*, un des livres les plus ardents, mais aussi les plus douloureux, plein de rancune et de révolte, qu'on ait lus depuis longtemps. Non pas une jérémiade : je n'en parlerais pas; ni l'un de ces pamphlets de représailles pacifistes sous lesquelles se dissimule la propagande révolutionnaire. Ce n'est pas ça; mais, après la victoire, la cruelle déception.

Comme il semble qu'un tel sentiment, d'une étrange amertume, soit aujourd'hui celui d'un grand nombre de Français, peut-être convient-il de l'examiner dans une œuvre qui a, pour l'ennoblir, son origine, — l'œuvre d'un combattant, disons, d'un vainqueur ; — sa bonne foi, — quand ce vainqueur avoue à regret tant de chagrin ; — sa beauté, — si le chagrin de ce vainqueur aboutit à un grand poème désespéré. Nous avons entre les mains un témoignage d'une incontestable valeur, et qui nous met en présence d'un fait : le déplaisir

(1) *Mesure de la France*, par M. Drieu La Rochelle (Grasset). Du même auteur, *Interrogation*, *Fond de Cantine*, *État-Civil* (éditions de la Nouvelle Revue française.)

laissé par la victoire. Il sera légitime aussi de discuter ce déplaisir et d'en apprécier les arguments.

M. Drieu La Rochelle a publié, pendant la guerre et au lendemain de la guerre, deux recueils de poèmes, *Interrogation* et *Fond de Cantine*. Il leur donne ce nom de poèmes. Ce sont des poèmes en prose : il en dispose les phrases ou les bouts de phrases comme des versets de longueur inégale. Poèmes cependant, sinon par le rythme non plus que par la rime, du moins par le style, assez tendu, rigoureux, concis, tout en formules travaillées, recherchées, obtenues. Ce n'est pas une façon d'écrire, à mon avis, la plus recommandable : pourquoi ôter à la prose une aisance, une souplesse et une variété qui la rendent l'expression naturelle, exacte et sûre, de la pensée, si en échange vous ne la menez pas à la pleine musique de la poésie ? Mais l'instrument vaut ce qu'en fait l'ouvrier. M. Drieu La Rochelle tire, de son vers extrêmement libre ou de sa prose un peu contrainte, des effets remarquables. Il y a, dans son langage, une savante rudesse, une spontanéité que la volonté gouverne; et l'on sent l'artifice : mais, sous l'artifice, on devine l'émoi sincère et la ferveur.

Un sursaut d'énergie ; et l'énergie maîtrise le sursaut. Voici, au commencement d'*Interrogation*, le prélude mental de la guerre. Deux idées se joignent : le rêve et l'action. Pour le jeune homme qui part, c'est la première fois que se présente l'occasion d'agir, ce qui s'appelle agir, conformément à un grand rêve. Alors, la synthèse ne sera pas accomplie en esprit seulement. Le jeune homme songe, et ses paroles sont des actes qui se préparent : « La totale puissance des hommes, il me la faut. Je ne puis me situer parmi les faibles; je dois mesurer ma force. Si je renonce, mon cerveau meurt. Je tuerai ou je serai tué. La force est devant moi, pierre de fondation. Il faut que je sente sa résistance, il faut qu'elle heurte mes os... Je veux la comprendre avec mon corps. » Le jeune homme a crié : « Vive la France! » et crie maintenant : « Vive la guerre! » il accepte et il glorifie les conditions que le monde impose à un moment nouveau de l'existence. Et il arrive « dans le pays où s'est exilée la jeunesse des hommes pour méditer une douleur neuve et le sens de son effort inconnu. » Il plaint « les habitants de l'arrière, frappés de la mort, coupés de ce temps, précipités au néant. » Il entre, lui, « dans les ordres. » Les ordres ? infanterie, artillerie, génie, aviation. La vie est là; elle a toute son intensité, confinée au poste d'écoute, comme le zèle monastique dans la cellule.

On aperçoit, dès ce préambule, la réunion, — mais parfaite, heu-

reuse, vivante, — d'une fougue juvénile et d'une idéologie méditée. Ce fut, aux premiers temps de la guerre, la chance de toute une génération vigoureuse et pensive. Comment s'est maintenue, au cours de la guerre, l'entente, pour ainsi dire, du corps et de l'esprit : voilà l'histoire intime de la guerre. Et après la guerre? voilà de l'histoire encore et le problème de l'heure présente.

Les soldats de toutes nations, venus de partout, amis et ennemis, ont formé un étrange pays, séparé des nations : le pays des combattants. Autour d'eux, il n'y avait plus rien. Ils étaient le pays de la vie, où s'exaltait la vie jusqu'à son paroxysme, la mort. Il a fallu aimer la vie et son paroxysme, la mort : terrible amour et qui prend cet accent pathétique : « O mes frères, ô mes tendresses ! vous êtes couchés dans la terre que je connais. Je l'ai piochée, contre elle j'ai dormi ; de son pli je me suis élancé au jour de l'assaut et je l'ai pénétrée de mon sang. Oui, un peu de mon sang est déjà mêlé avec le vôtre, dans la terre éventrée que le temps refermera sur nos obscures semences. Un peu de mon sang : gage que vous tenez de moi ; mais nous savons que je reviendrai bientôt et nous serons ensemble... » Il est dans un lit d'hôpital : eux, sous la terre. Il reviendra : « Je creuserai ma mine jusqu'à vous et je me coucherai entre vous, au jour qui m'est marqué. Vous n'êtes plus de ce monde; je ne suis plus de ce monde... » La grande rêverie, funèbre et ardente, continue et se termine ainsi : « Le don sans retour, sans le retrait avaricieux d'une arrière-pensée. Dans cette Champagne, province de la mort, comme nous étions bons et véridiques! Pas de résignation, mais une acceptation qui s'avance fièrement. Nous acceptions la vie, de toute notre chair et de toute notre pensée... » Or, la vie, n'est-ce point ici la mort? Mais oui; et, l'une et l'autre, confondues comme ceci : « Quelle profonde communion de toutes les parties de notre être, dans cette obéissance à la vie et à la mort, dernier commandement de la vie!... » Ces mots, qui ne font ni un vers ni seulement une phrase, et qui ne sont qu'une plainte évasive, « douceurs brisées... » tremblent à la fin du poème; et c'est tout.

Le livre déroule une ample et succincte méditation de la guerre, — succincte de mots, elliptique même, ample de pensée, — un peu lente, avec majesté, monotone aussi, où apparaissent pourtant les différents thèmes de la guerre; les sensations deviennent des idées... Un choc : n'était-ce pas la mort, qu'avait devant lui le soldat? Il l'a heurtée, dans le moment que triomphait sa force. La vie et la mort ont coïncidé. La vie et la mort ne sont pas une antinomie... La

guerre a pris et rassemblé tous les hommes, penseurs et ouvriers, hommes de la tête et hommes de la main : « Ayant laissé derrière nous les villes aux subtils partages, nous avons mis au monde une égalité, tous les hommes ensemble cheminant vers l'ennemi. Depuis combien de siècles ne nous étions-nous pas rencontrés?... » Il n'y a plus à distinguer les hommes de la tête et les hommes de la main, puisque voici réconciliés le rêve et l'action, ou accordés le corps et l'âme. Désormais, « l'esprit n'est point seul. Le corps est restauré dans la puissance et la majesté. Maintenant, il est honteux d'être faible et de ne pouvoir offrir à l'ennemi une digne proie... Peut-être la vie, fatiguée d'avoir tant pensé dans ces derniers temps, va-t-elle demander la jouvence au bain de sueur et de sang, dans un délassement séculaire de sport et de guerre... » Jouvence, jeunesse obtenue, authentique jeunesse et que la mort n'atteint pas! il ne survivra que jeunesse, en dépit de cette apparence de toute une jeunesse tuée. La cathédrale de Reims a l'air de s'écrouler sous les obus? « Attendons joyeusement ceux d'entre nous qui se lèveront avec l'offrande dans leurs prunelles de dessins étonnants... Nous édifierons les monuments de notre paix aussi grande que notre guerre... France, mère ardente et asséchée, tâte ton ventre et ton cerveau! » Parmi les idées de la guerre, une autre idée s'agite confusément pour naître, l'idée de la paix, fille de la guerre, et que l'on veut à son image, grande comme elle.

La fin du livre est d'une extrême véhémence. Les soldats ont pris conscience de leur force bien dépensée : « Nous avons su nous battre. Mais gare au retour! Que l'esprit vivement éveillé de la guerre soit respecté, ou nous serons sévères. Comme après un cauchemar, l'armée de la paix ne se rendormira pas sur l'autre oreille... » L'idée de la paix a été premièrement défaite, et puis refaite, par la méditation de la guerre. Les combattants ont appris à dire, et ont acquis le droit de dire : nous, jeunes hommes! Ils sont en possession d'une grandeur que n'ont pas connue ceux qui ont vécu avant eux. Ils parleront : « et les vieillards n'ont qu'à se taire, qui ne surent pas nous dérober cette grandeur et nous précéder dans l'action. Nous parlerons, forts de mille et mille actes énergiques... Entre autres choses, nous avons fait la Marne et Verdun; nos pères firent Sedan, puis y pensèrent sans en parler... Et nous saurons faire une paix comme nous avons mené la guerre. » Ainsi proclame sa volonté, son mépris, son orgueil une jeunesse exaltée.

Une jeunesse qui, n'ayant pas eu peur de la mort, ne va pas trem-

bler devant les vieillards, mortels et qu'elle juge moribonds! Elle les entend dire que la guerre fut un malheur; elle refuse, pour la guerre, le nom de calamité : « La guerre a introduit dans notre vie une solennité que nous n'espérions plus des événements humains... Nous ne pouvons pas renier notre guerre; par elle, la vie nous parut plus adorable et nos ferveurs furent renouvelées. » Pourtant, ce livre s'appelle *Interrogation :* un doute s'est insinué, sans qu'on l'aperçût d'abord, dans le magnifique entrain des âmes. Et le voici : « Je ne vois pas la paix. Que sera le monde sans le mal? J'ai peur de votre paix. Je ne vois pas. J'ai peur... Je n'ai point confiance dans l'homme : il ne vaut rien sans sa souffrance. » L'interrogation, c'est la paix, qu'on a rêvée aussi grande que la guerre, et qu'on redoute. Dans la guerre, « la vie s'est surpassée : » ne va-t-elle pas péricliter ou s'avilir dans la paix?

La paix une fois signée, M. Drieu La Rochelle a publié son deuxième recueil, *Fond de cantine;* et ce sont des poèmes un peu analogues aux précédents, quelques-uns plus rythmés et qui martèlent plus fortement la même idée : « Nous avons abattu la maison de vieillesse... Nos joies et nos douleurs sont de puissantes sommes. Nous n'aurons pas connu le bonheur monotone. Je t'ai donné, Patrie, la dîme de ma vie!... Hommes de ce temps, après vous cette joie ne sera plus connue des hommes, notre joie!... » Plusieurs poèmes du deuxième recueil sont relatifs aux soldats étrangers venus secourir la France, jeunes hommes d'Angleterre ou d'Amérique : « O France chargée d'hommes, harassée par le fer, tu ne sus enfanter tous ces garçons qui campent et célèbrent en tes soirs l'amour d'autres patries. » Cette remarque, indiquée là en passant, nous la retrouverons, autrement développée, nourrie d'autres méditations, dans cette *Mesure de la France*, où elle devient reproche, anathème, — on le verra, — et l'une des explications de la paix indigne de la guerre.

Avant de conclure, comme il le fit en ce dernier ouvrage, l'auteur s'interroge. Il paraît procéder ainsi. La guerre, il l'a vue; et, dans ses deux livres de poèmes, il en a donné la somme intelligible et importante. Mais il l'a vue avec ses yeux et il l'a vue selon son âme. Quelle est son âme? En ce contact du spectateur et de l'objet, qu'a-t-il apporté, qui dût modifier la vue de l'objet, son estimation? Pour le savoir, il tente son examen de conscience, en quelque sorte, ou présente, — c'est le titre du volume, — son *État civil.* Eh! bien, il est un Français de ce temps, de race et de famille française; il avait vingt ans à la guerre : il a les sentiments, normaux, légitimes et im-

périeux, d'un combattant, d'un vainqueur qui s'apprête à demander sans gêne ou timidité ce qu'on a fait de sa victoire.

État civil est un livre pathétique et charmant. L'auteur y cherche sa pensée originelle; et il faut qu'il la cherche dans ce désastre ou ces décombres que sont, en souvenir, nos premiers ans. Cette clairière où se trouve installé un petit enfant, de grands espaces ténébreux l'entourent : on ne sait pas au juste où se termine la clarté; on ne sait pas non plus démêler ce qui est la part de l'oubli, ce qui était la part d'une étourderie que l'on appelle aussi inconscience.

La plus ancienne vision n'est-elle pas d'un jardin qui descendait en escalier sous des arbres, et qui semblait tout plein de périls? « Mais voici l'ombre favorable du vieux jardinier appuyé sur un râteau... » Et l'ombre de l'enfant s'approche de l'ombre du bonhomme : une ombre parle à une ombre... L'escalier est taillé dans la terre. Chacune des marches, bordée d'un rondin de bois, est large et forme une petite terrasse. Ces rondins, au bord des marches, ne devaient pas être en bois, non, mais en ciment : le contact en était dur et froid... Ce qui nous reste, en fait de souvenir, c'est le hasard qui l'a choisi : et le hasard ne choisit pas le plus précieux, ni le plus important... Il faut passer bien des années, pour arriver à un âge où l'on voie des éléments de réalité se ranger selon l'ordre de l'intelligence et de la vérité que l'intelligence possède.

Un jour, le petit enfant que voilà sut lire et, dans l'univers plus étendu, immense trésor où puisent la curiosité, l'admiration, la tendresse, élire ses héros. Le principal fut Napoléon : « En le voyant au pont d'Arcole, invulnérable, brandissant un drapeau déchiqueté comme la chair des hommes autour de lui, j'apprenais ce mépris, cette monstrueuse ignorance du danger, qui est si forte plus tard contre les plus convaincantes réalités... » Napoléon galope à travers les Alpes; il déchaîne des ouragans de cuirassiers. Les régiments le remercient de vouloir qu'ils meurent pour lui. A Ratisbonne, il écrase une balle et montre qu'il est intangible. Et puis le monde s'attroupe contre lui : la neige, les cosaques, les Anglais organisent les embûches où il succombera... « Combien de fois ai-je sangloté sur la sombre lithographie de Raffet, sur le dernier carré de la Garde! Dans les larmes, mon enfance se trempait pour Verdun... » Le petit enfant ne sait pas qui était Napoléon; il se figure que Napoléon avait épousé la France. Du reste, il a connu Napoléon avant la France. Et vous lui auriez demandé : « Qu'est-ce que le monde? » Il vous aurait répondu : « C'est un champ de bataille où, à vingt ans, à la tête de mes mar-

souins, je chargerai les Anglais pour venger Napoléon! » Ce petit enfant lut bientôt Marbot, Coignet, Bourgogne et, sans l'avoir voulu, se forma une âme d'héroïsme.

N'est-ce pas vrai? Oui! et d'une vérité qui dépasse l'anecdote individuelle de ce garçon. Les jeunes Français qu'a réclamés la guerre en 1914 avaient dans le sang, — nous disons, dans le sang, faute de savoir comment désigner la nature, le caractère et l'essence intime d'un être composé de corps et d'âme, — avaient en eux une ardeur séculaire et qu'il est permis d'appeler napoléonienne, car elle s'était le plus récemment échauffée à l'épopée impériale. L'auteur d'*État civil* a beau s'écrier : « Soleil d'aujourd'hui, je ne connais que toi! » il sait que le même soleil se lève sur la continuité de tous les jours et que sa durée unit au présent le passé : il n'est aucun jour qui ne suive la série des jours; et aucune âme n'est soudaine.

Or, ce même enfant qui, tout petit, se promettait de venger Napoléon sur les champs de bataille, grandit et s'aperçoit qu'il est pourtant le « petit-fils d'une défaite. » Il apprend qu'il y eut naguère entre l'épopée impériale et lui, Sedan. Et il écrit : « France, mon adolescence t'a aimée douloureusement. Mes parents, vous n'avez pas su vous taire. Une ombre malfaisante couvrait le pays où j'étais né. Toute parole tombait lourdement sur mon cœur. Ils n'ont pas su se taire : il se répandait autour de moi des mots qui contaminent... On m'avait appris à reconnaître tout signe de faiblesse. Les êtres faibles font de la faiblesse une idole; ils y rapportent tout... Je connaissais toutes les défaites de la France et j'étais sensible à toutes... » Il connaissait Crécy, Poitiers, Azincourt, mieux que nos victoires. Et c'est vrai que, dans les années qui ont séparé les deux guerres, on vit se produire chez nous une idée, un peu mystique, et morbide surtout, de la France vaincue, éternelle blessée, dont le martyre se prolongerait tout au long de l'histoire : idée fausse et mensonge, suite de la défaite, dialectique autour de la défaite, afin de transformer la honte en fierté malheureuse. Cette idée fausse a pu satisfaire ceux qui l'avaient, d'ailleurs, fabriquée pour les besoins de la cause, les véritables vaincus de l'autre guerre : elle a offensé une génération de jeunes gens qui, n'ayant aucune responsabilité dans la défaite, en ont énergiquement refusé l'avilissante religion.

C'est une belle chose, ce refus. Il caractérise la génération qui a fait la guerre et qui, dans le secret d'une conscience collective, refusait la défaite avant d'avoir remporté la victoire.

M. Drieu La Rochelle dit nettement qu'il s'adresse aux hommes de

vingt à quarante ans. Ce sont les combattants. Et il repousse, comme s'il n'avait rien à leur dire, les « vieillards : » il n'avait à leur adresser qu'un reproche ; tandis qu'avec les jeunes gens il partage l'orgueil d'avoir éconduit une idéologie désastreuse. Tout cela est marqué dans ses livres, et durement. L'on peut ajouter à ce témoignage d'un sentiment très vif, et qui sépare deux générations, ce passage (que j'ai cité le mois dernier) d'un livre de M. Alexandre Arnoux : l'apologue d'un fils de roi, les épaules chargées du cadavre de son père ; il est sur le point de succomber sous le fardeau du passé mort, lourd fardeau ! mais il le secoue avant de courir à ses plus heureuses destinées. La génération de la victoire se plaint, avec amertume et rancune, d'avoir été menée à la bataille aux accents d'une chanson désolante ; elle se vante de chanter sur un autre ton.

Voilà ce qu'il faut qu'on ait lu dans les trois premiers ouvrages de M. Drieu La Rochelle avant d'aborder *Mesure de la France*, qui est un livre de colère.

Eh ! quoi, les « petits-fils de la défaite, » à présent les vainqueurs, ne sont-ils pas contents de la victoire ? Ils ne le sont pas ! C'est un fait, qui surprend peut-être, qui fâchera plus d'un « vieillard : » c'est un fait.

Vieillard ou non, vous ne lirez pas sans chagrin des lignes telles que celles-ci : « Qu'importe cette victoire du monde en 1918, cette victoire qui a failli, cette victoire qu'on a abandonnée avec honte comme une défaite, cette victoire du nombre sur le nombre, de tant d'empires sur un empire, cette victoire anonyme ? On a renvoyé les Français à la charrue jouer les Cincinnatus. » Il faut, pour qu'elles n'excitent pas la réaction d'une autre colère, égale à celle qui les anime, que ces lignes soient d'un combattant, d'un vainqueur et du combattant victorieux qui tout à l'heure opposait au Sedan des vieillards la Marne et le Verdun des jeunes. Il dénigre une victoire, mais la sienne : écoutons-le.

La terrible phrase est riche de mots et d'idées, ou de faits qui sont devenus des idées. L'on y sent aussi la surprise déconcertée d'un élan qui n'est point allé jusqu'au but qu'il entrevoyait, d'un élan qui fut arrêté. Ces Français qu'on a renvoyés à la charrue ne croyaient ni la guerre achevée ni la victoire pleinement gagnée. Ici se pose, — et l'auteur n'y fait que cette allusion, mais brutale, — une question qu'il ne m'appartient pas d'examiner ; car je me borne à l'analyse des sentiments que la littérature interprète : convenait-il de mener la guerre au delà du point où elle eut son terme ? C'est affaire de stratégie et de

politique. Mais, quant aux sentiments, rappelons-nous la volonté du combattant : la paix digne d'une si grande guerre ! Le combattant n'estime pas la paix que l'on a consentie analogue à son vœu.

Pourquoi cette paix, inégale aux exploits qui l'ont précédée? M. Drieu La Rochelle n'incrimine pas les signataires de la paix et n'entre pas dans une polémique où je n'aurais qu'à l'abandonner. Il attribue la paix imparfaite à un malheur qu'il signale sans réticence : nous n'avons pas remporté la victoire tout seuls ; nous avons eu besoin d'alliés. Attendez-vous à de violents propos : « C'est ainsi que, malgré la part capitale que nous avons prise dans cette guerre par la tête et par le poing, nous ne pouvons dire que c'est nous qui avons vaincu l'Allemagne. Dès lors, ne pouvant jeter cette affirmation qui seule aurait compté dans la balance du jugement du monde, nous retombons à une mesure fort médiocre. Nous nous perdons dans la foule des vainqueurs de l'Allemagne et la victoire saisie par vingt bras échappe facilement à une emprise aussi maladroite. Déçus par cet événement où nous avions mis tout nous-mêmes et d'où nous espérions, en le menant à bien, tirer des compensations, des récompenses infinies, en ouvrant les yeux maintenant sur l'état du monde, nous devons nous attendre à une déception plus large encore. » Et pourquoi n'avons-nous pas remporté la victoire tout seuls ? Parce que nous n'étions pas assez nombreux : c'est que les Français, depuis un demi-siècle, ne font point assez d'enfants. Voilà « le crime de la France, » crime qu'elle a commis contre elle-même.

M. Drieu La Rochelle insiste; et, sur ce point, il a raison. Sur d'autres points encore, il a raison. Mais il en abuse, quand il aboutit à un affreux pessimisme.

Son pessimisme s'étend loin dans l'avenir. Ne l'invitez pas, d'ailleurs, à se tenir dans le champ moins vaste et plus tangible de la réalité proche et environnante ; il vous répond : « Nous ne pouvons nous contenter de l'immédiat ! » Il a raison, s'il entend que la chaîne des événements se déroule avec rigueur, en ce monde, et qu'il faut avoir prévu les épisodes qu'ensuite on appelle trop facilement les hasards. Il a tort, s'il se lance à une investigation de prophète triste.

Et c'est ce qu'il fait. Il devine avec chagrin ; s'il ne devine pas, il se désespère de n'entrevoir que ténèbres, et inquiétantes.

Le monde moderne, dit-il, est éperdu ; l'on n'y voit pas « une lueur spirituelle. » Qu'y voyez-vous? Des ruines, et de toute sorte : ruines morales et intellectuelles ; les âmes ne sont pas moins dévastées qu'une bourgade en décombres du Nord de la France. « Il est

temps de fonder une nouvelle église... » Et il ajoute : « Le temps presse! » A-t-il bien achevé son enquête? croit-il écroulées toutes les églises? Dans le désarroi où le laisse un examen qu'il a mené trop vite et sans méthode, il se demande si la lumière ne viendrait pas de l'Orient slave. Il se l'est demandé : il s'est enfin répondu non ; la Slavie, en définitive, ne lui paraît pas mériter plus de confiance que la Germanie de Tacite. Alors? Il montre l'Europe occidentale serrée, comme entre deux menaces, entre l'Europe orientale et l'Amérique, deux formidables portions de l'univers. Il montre les siècles à venir incertains entre la vie pastorale et le machinisme. Or, quel est donc le programme de la France?

Il écrit, parlant de ses camarades, parlant de lui et des hommes de son âge : « Une patrie a fléchi entre leurs bras. Voilà tout ce qui nous reste. Ravagés par des destructions plus fatales qu'une guerre de notre temps, sans dieux ni maîtres, ceux-là étant morts, ceux-ci n'étant pas encore nés, nous n'avons que notre jeunesse. A quoi d'autre pouvons-nous croire? Mais comme nous y croyons!... » Il y a là un accent de douleur, et d'orgueil douloureux, qui trouble et qui émeut, n'est-ce pas?

Quel découragement, et après tant de courage!

Il m'est impossible de résumer tous les arguments de M. Drieu La Rochelle et d'y répondre. Ses arguments, du reste, sont, — même appuyés sur des faits qu'il y aurait à discuter, — de qualité sentimentale ; et, s'ils aboutissent au pessimisme que j'ai signalé, ils en dérivent aussi.

Le pessimisme de M. Drieu La Rochelle a de l'analogie, et je ne dis pas qu'il soit exactement le même, a de l'analogie pourtant avec celui des jeunes hommes qui, au lendemain des grandes guerres de l'Empire, s'attristaient et inventaient le « mal du siècle, » une mélancolie certes sans lâcheté, plutôt le déplaisir de l'énergie incertaine de son emploi. Rappelez-vous les pages célèbres de la *Confession d'un enfant du siècle* et de *Servitude et grandeur militaires :* sous la Restauration, disent Musset et Vigny, la France avait remis son épée au fourreau; toute une jeunesse, en qui frémissait encore l'ardeur des combats, ne sut que faire de son entrain. Les camarades de M. Drieu La Rochelle se plaignent de n'avoir plus qu'à jouer les Cincinnatus. Un extraordinaire sursaut de l'énergie ne s'apaise pas au commandement. Mais, de la génération de Vigny et de Musset à celle de nos jeunes contemporains, on voit aussi la différence. Elle tient à l'époque et tient à eux; elle est toute à l'honneur de nos contem-

porains, tels que les signale M. Drieu La Rochelle et pour qui le salut de la France est le souci principal : universelle incertitude, la question posée au sujet de toutes les idées, la question catégoriquement résolue au sujet du patriotisme.

Il est un point sur lequel on voudrait convaincre d'erreur M. Drieu La Rochelle, un point d'une extrême importance à cause d'un grand nombre d'idées qui partent de là, divergentes et bientôt aventureuses.

Il a, dès son premier livre, marqué avec beaucoup de force, et d'une manière très frappante, comme la guerre, du jour au lendemain, séparait la France en deux : car il y eut les combattants et, d'un mot, tout le reste. Venus des différentes classes de la société française, les combattants furent tout aussitôt une caste. Privilégiée? L'on sait la liste de ses privilèges : tout le péril, la fatigue et la mort. Seule à la peine, cette caste, et seule efficace.

M. Drieu La Rochelle a indiqué les caractères de ces deux générations : l'une qui a combattu et gagné la guerre ; et la génération précédente qui n'avait pas même préparé la guerre et qui n'avait pas préparé à l'idée ni aux travaux de la guerre ses fils trop peu nombreux. Une jeunesse a tout fait, a inventé de tout faire : elle a improvisé son génie, elle a bien accompli sa tâche soudaine.

Ces remarques sont justes ; et, plus encore qu'elles ne sont justes, elles sont légitimes. Voire, on se plaît à s'incliner devant cette fierté magnifiquement revêche.

Et pourtant !.... Quoi qu'il en soit des torts d'une génération française et quoi que puissent reprocher les combattants à leurs pères, n'allez pas, en conséquence de la rancune que voilà, interrompre la continuité française et croire que ces prodigieux improvisateurs, les combattants de la Grande Guerre, n'ont pas eu dans le passé français leurs préludes, les origines de leur vertu et la leçon de leur pensée. M. Drieu La Rochelle, dans son *État civil*, n'a-t-il pas lui-même noté l'influence qu'il a heureusement subie de l'épopée impériale, lui « petit-fils de la défaite, » à qui les vainqueurs d'autrefois ont enseigné le désir et la volonté de la victoire ? Il accuse, et n'a pas tort, ses aînés d'avoir cédé à la hantise de la défaite jusqu'à bâtir sur le dépit de la défaite une idéologie de triste résignation. Il a raison : et ce n'est donc pas une leçon de défaite acceptée que donne le passé de la France. La nouvelle génération des vainqueurs continue la France victorieuse.

La nouvelle victoire aussi entre dans une longue histoire, ample-

ment séculaire. Ne la détachez pas des siècles où elle est un épisode. Ne la dénigrez pas : elle est immense. Et elle est française, en dépit de l'aide que nous avons reçue de nos alliés. Pareillement, et en dépit de ses dimensions formidables, cette guerre que notre victoire a terminée est un épisode, le plus grand peut-être, mais un épisode, dans l'histoire de l'énergie française. Elle a réclamé une force qui n'était pas neuve, des âmes que les siècles avaient formées.

L'avenir ? Pour le prévoir, ne perdez pas de vue la continuité française : et préservez-la. Il est dangereux et illusoire de se lancer à l'investigation des lendemains sans les considérer comme des lendemains, comme la suite et la conséquence des jours qui en contiennent les prémisses.

Enfin, l'idée de la continuité, que l'énorme guerre semble rompre, et qu'elle ne rompt pas, est la vérité qu'il faut craindre de méconnaître ; elle est, à bien l'examiner, la sauvegarde et le salut, sans quoi nous irions à l'extravagance, à une terrible bohême de l'esprit. Cela, en toutes choses, politiques, sociales et, puisque c'est ici mon propos, littéraires.

L'admirable jeunesse de la guerre a le sentiment, je le dis encore, très légitime de son originalité : j'en dirais bien davantage. Sans doute, aucune jeunesse littéraire ne s'est-elle manifestée, au cours de notre littérature, ayant fait ce que celle-ci a fait, sachant ce qu'elle sait, voulant ce qu'elle veut. Fut-on jamais à telle école ? eut-on jamais tant à dire ? Plus elle est sûre de son originalité incontestable, et moins elle a besoin de l'afficher, en quelque sorte. Elle l'affiche, parfois, d'une regrettable manière, en supposant qu'il faut à ses idées la singularité du style et de nouveaux modes d'expression. Sans la prier d'être docile au précepte d'André Chénier, de faire, sur des pensers nouveaux, des vers antiques, — où il y a certainement du paradoxe et la recherche d'un effet précieux, — supplions-la de continuer une littérature séculaire : de la continuer ; ce n'est pas du tout la ressasser. Notre littérature est la plus abondante et la plus variée qu'il y ait au monde, et la plus libre. Elle n'a asservi personne. Mais elle dure depuis longtemps ; elle a ses coutumes, belles et charmantes ; elle a son usage qu'on ne doit pas bouleverser. L'on ne doit pas non plus se figurer qu'on l'invente : elle existe. On la comparerait sans faute à une merveilleuse conversation de lettrés parfaits, où il ne convient pas d'intervenir sans précaution, d'une façon brutale ou arrogante.

André Beaunier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Comme le laissait prévoir notre précédente chronique, les troupes françaises et belges, escortant des ingénieurs français, belges et italiens, ont occupé Essen, centre administratif et industriel du bassin de la Ruhr. L'opération, prudemment conduite, sous la haute direction du général Degoutte, s'accomplit sans incidents graves; les troupes avaient reçu l'ordre de pénétrer le moins possible dans les grandes agglomérations, de se tenir à portée pour agir si besoin était, mais d'éviter les manifestations militaires inutiles. La population, dans son ensemble, resta parfaitement calme. Mais on apprit que, la veille, le Syndicat des charbons (Kohlensyndicat) avait déménagé ses bureaux et ses archives et transporté son siège à Hambourg. Le fait était grave : le Syndicat des charbons est le grand organe régulateur et répartiteur de la production des houillères de la Ruhr. Les propriétaires des mines, qui, avec la complicité du Gouvernement du Reich, se sont dispensés, depuis le mois d'août, de payer l'impôt sur les charbons, préféraient soustraire leur comptabilité à toutes investigations indiscrètes; ils agissaient d'ailleurs en pleine conformité avec les instructions du Gouvernement.

Ainsi, dès cette première journée, la tactique que va suivre le Cabinet Cuno, obéissant aux injonctions des grands industriels, se dessine : résistance passive, refus des fonctionnaires d'obtempérer aux ordres des autorités militaires franco-belges, interdiction aux chefs d'industrie, ingénieurs, employés, de collaborer avec les ingénieurs alliés. Le bassin de la Ruhr est la plus puissante agglomération de mines et d'industries diverses qui existe au monde; avec ses milliers d'ingénieurs et de techniciens et ses centaines de milliers d'ouvriers, il est une prodigieuse machine à fabriquer et à vendre, très difficile à faire mouvoir pour qui ne connaît pas le maniement de ses rouages délicats. On verrait les Alliés, et surtout la France, aux

prises avec ce formidable problème, si toutefois les Anglais et les Américains leur permettaient de continuer une telle expérience; on verrait « comment on s'y prend pour extraire le charbon avec un sabre. »

Le Gouvernement du Reich avait le choix entre deux voies. S'il se prêtait de bonne grâce à des mesures qui n'étaient que la juste et nécessaire sanction d'une politique maladroite et malhonnête, la France contrôlerait la répartition des charbons, percevrait, au lieu et place du Reich, le *Kohlensteuer*, et tiendrait ainsi des gages qui lui permettraient d'accorder plus facilement, à l'échéance du 15 janvier reportée au 31, un moratorium et de préparer un emprunt qui serait, pour l'Allemagne, un acheminement vers la restauration de ses finances et de son crédit. Le salut de l'Allemagne est étroitement lié au paiement des réparations; la France l'a toujours pensé et dit, tant il est évident que la prospérité du créancier est liée à la solvabilité du débiteur. Mais le Gouvernement du Reich a préféré exciter sa presse et faire croire au public que la France ne recherche que la destruction de l'Allemagne et sa définitive ruine; il est aujourd'hui prisonnier des mensonges qu'il a répandus et qui n'ont trouvé que trop créance chez un peuple ulcéré par sa défaite et blessé dans son immense orgueil. Une fois encore, c'est le Gouvernement allemand qui a choisi librement la mauvaise route.

Mais la vraie responsabilité appartient-elle au Gouvernement? Le chancelier Cuno, ancien directeur de la *Hamburg-Amerika*, est, plus qu'aucun de ses prédécesseurs, l'homme et l'instrument des grands industriels. Cette caste de 60 000 à 80 000 personnes qui a réalisé, aux dépens de l'État et des particuliers, d'énormes bénéfices grâce à la chute du mark, et que dirigent quelques potentats de la houille, du fer, de l'électricité ou des transports, domine et régente l'État au mieux de quelques intérêts privés; son alliance avec les hobereaux et la caste militaire date de 1912 ou 1913 et a été l'un des facteurs essentiels qui ont décidé le Gouvernement allemand à faire la guerre: ne fallait-il pas réunir, à l'intérieur des mêmes frontières, le fer et la houille, grâce auxquels l'Allemagne aurait la royauté définitive du monde économique et politique? L'alliance, ébranlée par la défaite et la révolution, s'est ressoudée et c'est elle qui, une seconde fois, prétend conduire l'Europe au conflit et l'Allemagne au désastre. Le système de la « concentration verticale, » dans l'industrie, se complète logiquement par l'absorption de l'État lui-même comme puissant et indispensable facteur de la production. Plus que jamais Hugo

Stinnes est le maître de l'Allemagne; plus que jamais l'avenir du Reich est subordonné aux intérêts et à l'orgueil d'un potentat : « Tout homme a deux consciences, disait un jour Walther Rathenau, la conscience de son cerveau et la conscience de son cœur. Dans son cœur, Stinnes est certainement un bon Allemand, un ardent patriote; dans son cerveau, c'est un grand homme d'affaires (1). » Le cerveau de Stinnes a voulu et réalisé la crise actuelle. Qu'en espère-t-il?

Il s'agit d'abord de sauver la fortune de l'Allemagne qu'avant 1914 le professeur Steinmann-Bucher évaluait à 350 milliards de marks, afin de pouvoir reprendre l'œuvre interrompue par la guerre et la défaite. En même temps, il faut gagner la bataille d'opinion : tout en conduisant l'État allemand à une faillite nécessaire et, pour les Stinnes, bienfaisante, on en rejettera la responsabilité sur les exigences de la France, sur sa volonté d'écraser les vaincus, et, par là, on dissociera les Alliés. Les moyens d'action sont simples : d'abord échapper aux réparations, refuser d'exécuter le Traité sous prétexte que l'Allemagne est épuisée; en même temps précipiter l'inflation fiduciaire, en multipliant les travaux productifs pour l'avenir, annuler la dette intérieure par la baisse du mark et aboutir à une faillite d'où l'Allemagne sortirait allégée et délivrée des conséquences de sa défaite. On mènera une campagne intense pour démontrer que l'Allemagne n'est pas responsable de la guerre et n'est donc pas tenue d'en réparer les dommages. Nous entrons dans la crise décisive; la circulation fiduciaire ne tardera guère à atteindre un trillion et demi de marks-papier; la valeur du mark sera alors si minime que l'encaisse-or de la Banque d'Empire suffira à racheter cet énorme amas de papiers inutiles. La faillite sera un escamotage: on escamotera la fortune de l'Allemagne comme on escamote la démocratie et le Reichstag. La résistance passive décidée par Stinnes et ses pareils et ordonnée par un Gouvernement asservi à la grande industrie doit précipiter la crise et permettre d'en attribuer la responsabilité à l'intervention franco-belge.

Mais, leur audace s'accroissant avec une trop longue impunité, Stinnes et ses alliés se préparent à risquer une plus grosse et plus dangereuse partie: le mot d'ordre, depuis le 11 janvier, est de déclarer que l'entrée des troupes françaises et belges dans la Ruhr annule et déchire le Traité de Versailles, et de cesser toute exécution du Traité,

(1) *Hugo Stinnes*, par M. Brinckmeyer, traduit par V. Marcano. Préface de M. Georges Blondel, page V. (Plon, 1 vol. in-16.)

même dans les commissions arbitrales. L'Allemagne est en pleine insurrection contre toutes les clauses de la paix. Dans la Ruhr, les mesures de résistance se succèdent, comme si elles étaient prévues par un horaire bien réglé : déménagement des bureaux des syndicats industriels, tel que le syndicat du charbon ; ordre aux industriels de ne prêter aucun concours aux autorités militaires françaises sous peines sévères, fermeture des banques, invitation aux « cheminots » et aux syndicats ouvriers de faire la grève des bras croisés. Le but, l'organe officiel et propriété de M. Stinnes, la *Deutsche Allgemeine Zeitung* du 15 janvier l'indique sans ambages : « Mettre l'ennemi dans son tort, le forcer à employer partout la force et à placer auprès de chaque civil français une troupe de soldats, ne pas lui laisser de répit sur la voie qui est pour nous celle du droit et de la paix, le forcer à surpasser tout acte de violence par un acte de violence encore plus honteux pour le faire tomber toujours plus profondément dans la boue du mépris universel où doivent se rencontrer les violateurs de la paix et les bandits de grand chemin : voilà que doit être le but de la politique allemande. » C'est une politique qui peut mener loin, plus loin sans doute que ne le souhaite le peuple allemand. En réalité, il s'agit de sauver les intérêts des grands propriétaires de mines et d'usines et de faire croire à l'Allemagne que ses intérêts nationaux se confondent avec ceux des magnats de l'industrie. « L'exécution du plan Poincaré signifiera, pour l'industrie de la Ruhr, la fin de son indépendance et livrera toute l'économie allemande à la France qui se sera assuré de cette façon, après l'hégémonie militaire, l'hégémonie économique de l'Europe. »

Le discours du chancelier Cuno, le 14, ne contient ni un argument de fond ni une objection solide contre les mesures prises par la France et la Belgique; mais il ne manque pas d'évoquer Louis XIV et Napoléon : c'est à l'Angleterre, évidemment, que ce langage s'adresse. Avec cette prodigieuse faculté d'oubli et d'autosuggestion qui est l'une des caractéristiques de leur mentalité, les Allemands ne se souviennent plus qu'il y a eu la guerre ; c'est le peuple allemand qui fait preuve de patience, de longanimité, en face d'une France agitée et provocatrice dont le plan est de ruiner systématiquement l'économie allemande ; l'Allemagne est livrée aux excès du militarisme français : « On peut être certain, écrit la *Gazette de Francfort* du 16, que les Français emploieront tous les moyens pour arriver à leurs fins, et l'on sait que le militarisme est très inventif dans sa cruauté. C'est un combat acharné qui se livre et qui n'est encore

qu'à son commencement... Il faut que l'impérialisme français se porte à lui-même un coup mortel, ou nous sommes perdus. » La palme appartient à M. Théodor Wolff dans le démocrate *Berliner Tageblatt;* il y parle de « la nation qui s'inspire exclusivement du droit du poing » et c'est de la France qu'il s'agit ! et il conclut : « La presse Northcliffe, pendant la guerre, appelait l'Allemagne le chien enragé de l'Europe ; nous ne songeons pas à appliquer au peuple français tout entier, aveuglé par ses dirigeants, une pareille épithète, mais elle paraît convenir à la clique démente des impérialistes français. » Faut-il que la politique, résolue et prudente, de M. Poincaré ait frappé juste pour que ces gens-là poussent de tels cris !

Ces violences calculées, ces froides calomnies, n'auraient-elles pas pour premier objet de surchauffer l'opinion du peuple allemand qui, — si l'on nous passe l'expression, — ne « marche » pas et s'aperçoit que ce ne sont pas ses intérêts qui sont en jeu, mais ceux de la même caste de profiteurs qui, une fois déjà, ont conduit l'Allemagne à la ruine. Même parmi les industriels de la Ruhr, il en est qui n'appartiennent pas à l'état-major de M. Stinnes et qui n'obéissent qu'à contre-cœur aux injonctions menaçantes du Gouvernement ; une politique d'accord avec la France et la Belgique leur paraît plus favorable aux intérêts de la Ruhr et à ceux de l'Allemagne. Parmi les ouvriers, l'incertitude est encore plus grande; la plupart n'aperçoivent pas la nécessité de se mettre en grève pour appuyer les protestations d'un patronat qui, en 1919, a durement réprimé, par la force et par le sang, les grèves provoquées par la défaite et la révolution; jusqu'à l'heure où nous écrivons, le mouvement gréviste, triomphalement annoncé par la presse de Stinnes, n'a pas été sérieux. Au Reichstag, le parti social-démocrate est très divisé; le 13, 61 socialistes ont voté pour le Gouvernement, 64 se sont abstenus, tandis que 14 quittaient la salle des séances. Le Chancelier n'a pas obtenu les pleins pouvoirs qu'il demandait et qui auraient fait du représentant de la grande industrie le dictateur de l'Allemagne. La grève généralisée, dans la Ruhr, ce serait l'arrêt de la production de la houille et, au bout de quelques jours, l'arrêt de toute l'industrie allemande avec ses terribles conséquences. L'Allemagne a besoin de 4 millions de tonnes par mois; l'Angleterre peut à la rigueur lui en fournir un million; des commandes sont déjà passées avec les compagnies minières d'Écosse; l'Allemagne, cette Allemagne qui se dit incapable de payer quoi que ce soit au compte des réparations, rassemble des devises étrangères pour payer le charbon britannique et

achever de se ruiner, quand il ne tient qu'à elle de recevoir régulièrement le charbon de la Ruhr! Si les grèves venaient à se généraliser, l'Allemagne, par défaut de charbon, serait acculée à une catastrophe et devrait capituler; si elles ne se généralisent pas, la politique franco-belge est d'ores et déjà assurée du succès.

A toutes les mesures de résistance édictées par le Reich et surveillées par le ministre Hermès installé à Munster, ont répondu des représailles de l'autorité militaire franco-belge. Le 15, l'occupation est étendue sans difficulté à tout le bassin de la Ruhr, y compris Dortmund. Les propriétés de l'État allemand, les mines fiscales, ont été saisies; les industriels qui ont refusé d'obtempérer aux injonctions de l'autorité militaire ont été arrêtés et déférés à un conseil de guerre; la force armée a empêché la fermeture et le déménagement des banques; sur la rive gauche du Rhin, l'exploitation des forêts au profit des réparations a commencé malgré la résistance des hauts fonctionnaires; des expulsions ont déjà été décidées par la haute commission de Coblentz; s'il devient nécessaire d'isoler du reste du Reich la Rhénanie et la Ruhr, nous n'hésiterons pas à établir un cordon douanier autour des régions occupées; et si le Reich pense nous gêner en sevrant ces mêmes provinces de son papier déprécié, nous créerons, pour la circonstance, une monnaie garantie par les banques et les chambres de commerce, qui n'aura pas de peine à faire prime sur le mark-papier. Ces opérations se sont accomplies avec un minimum inespéré d'incidents; jusqu'ici, malgré les excitations de la presse du Reich, les populations sont restées calmes; en deux endroits, à Bochum et près de Dortmund, des postes français assaillis, menacés d'être enlevés, ont été contraints de faire usage de leurs armes; deux Allemands ont été tués. Les correspondants de journaux anglais et américains ont été unanimes à rendre justice à la patience et à la prudence des soldats français et belges. Toutes les mesures de sécurité sont prises; il reste à assurer la bonne répartition des charbons et la circulation des trains et des bateaux. L'œuvre militaire est achevée, l'œuvre économique est en voie de réalisation.

Il s'est produit en Angleterre, depuis l'occupation de la Ruhr, un revirement que la France constate avec une profonde satisfaction : la vraie nation anglaise, celle qui a fait et gagné la guerre avec nous, la nation loyale et véridique, s'est révélée et fait entendre sa voix. Le jour même de l'occupation, le *Daily Mail* publiait une sorte de communiqué officieux qui définissait l'attitude du Gouvernement : « La politique du Gouvernement britannique

continue d'être une politique qui donne à la France les mains libres. Aucun obstacle d'aucune sorte ne sera mis au passage des troupes françaises et du trafic militaire dans la zone occupée par l'armée britannique. Aucune action d'aucune sorte ne sera engagée par l'Angleterre qui puisse gêner les Français dans l'exécution de leurs plans. Le Gouvernement britannique croit que la politique française est erronée et qu'elle aboutira à un échec ; mais, en même temps, il fera tout le nécessaire pour qu'elle puisse être soumise à une épreuve loyale. Quant à l'avenir, la politique britannique est fondée sur l'espoir que l'échec escompté de l'occupation française de la Ruhr ne créera pas une situation telle qu'il serait impossible de revenir au plan britannique de moratorium et de mobilisation de la créance. » Cette politique, loyalement définie, a été loyalement observée ; et, en vérité, nous n'en demandons pas davantage au Gouvernement de M. Bonar Law ; nous aussi, nous comptons sur l'avenir pour prouver qu'en matière de politique continentale, notre clairvoyance, chèrement achetée, dépasse celle des insulaires britanniques. La situation actuelle rappelle, par certains côtés, celle de juillet 1914, mais nous avons confiance que, cette fois, l'Angleterre ne parlera pas trop tard. En attendant, plus nombreux chaque jour sont les Anglais qui estiment et qui écrivent, dans des lettres touchantes que publie le *Daily Mail*, que la France a raison, qu'elle travaille et qu'elle lutte, une fois de plus, pour l'Angleterre et pour l'Europe. C'est ce qu'a démontré lord Rothermere, frère du regretté lord Northcliffe, dans un admirable et puissant article dont le retentissement a été considérable. Des journaux comme le *Times* insistent sur les dangers qu'une résistance violente ferait courir à l'Allemagne ; le *Manchester Guardian* lui-même écrit, le 12, ces lignes : l'Allemagne déclare répudier toutes les obligations du Traité ; mais « une telle répudiation est absolument impossible, parce qu'elle justifierait toutes les mesures de répression de la part de la France, et qu'une revision du Traité, si nécessaire qu'elle soit, ne pourra en tout cas pas se faire sous la forme d'une dénonciation par l'Allemagne seule. » Les articles les plus venimeux contre la France et sa politique sont signés de M. Lloyd George ; ils ont produit, dans le public anglais, un si fâcheux effet que le *Daily Telegraph* a refusé de les publier, et que l'ancien Premier qui, décidément, ne grandit pas dans l'opposition, a dû s'adresser au *Daily Chronicle* qui n'en est pas plus fier pour cela. Le *Times* constate que, par la résistance de l'Allemagne, la question devient chaque jour davantage politique et militaire et qu'il faudra que le Gou-

vernement britannique y joue son rôle; le *Manchester Guardian* propose de recourir à la Société des Nations. Visiblement, l'Angleterre appréhende que la France ne prenne, avec l'Italie et la Belgique, la direction d'une politique continentale.

Le Sénat des États-Unis a voté à une forte majorité une motion invitant le Président à retirer ses troupes d'Allemagne. La garnison américaine a en effet quitté Coblentz le 25 et le drapeau étoilé, salué par les soldats français, a été amené. Depuis longtemps, ce retrait était résolu; mais les circonstances permettent aux Allemands de représenter ce départ comme une désapprobation de la politique française. Un jour viendra où les Américains regretteront les temps glorieux où ils combattaient à nos côtés pour un noble idéal; pour le moment ils paraissent oublier que, si les choses en sont venues où ils les voient, c'est à eux, pour une large part, qu'en incombe la responsabilité.

Le Gouvernement italien, sans joindre ses troupes aux nôtres, a envoyé dans la Ruhr ses ingénieurs. M. Mussolini a trop le sentiment des intérêts et de la dignité de son pays pour le tenir à l'écart d'une crise d'où peut sortir, avec le règlement définitif de la paix, une nouvelle politique européenne; son attitude actuelle est aussi habile qu'elle est, pour le moment, favorable à notre action.

Si l'Allemagne, dans ses efforts pour provoquer dans la Ruhr des troubles graves en lassant la patience des soldats français, n'aboutit qu'à une déception, si elle n'arrive pas à gagner cette bataille d'opinion à laquelle elle sacrifie tout, et dont le succès lui permettrait de déchirer les traités, il lui reste l'espoir de susciter, en Europe centrale et orientale, des troubles, des conflits, qui amèneraient la République des Soviets russes à mettre en pratique le traité de Rapallo. Entre l'Allemagne et la Russie, et aussi dans le bassin du Danube et dans les Balkans, les frontières ne sont pas encore bien consolidées, les États nouveaux ou agrandis n'ont pas encore fortement constitué leur armature militaire, leur organisation administrative et financière; et il ne manque pas, çà et là, de minorités turbulentes et d'États déchus qui n'acceptent qu'à contre-cœur les limites nouvelles où les enferment les traités. L'Allemagne mène le chœur de ces mécontents; sa diplomatie officielle et ses agents secrets attisent les rancunes, entretiennent les irrédentismes; dans ces régions, où les armes des Alliés ne peuvent faire sentir rapidement leur poids, les Stinnes et les Cuno ont le moyen de susciter des troubles qui pourraient aller jusqu'à la guerre; ils y trouveraient un double béné-

fice : ils répandraient le bruit que c'est l'intervention de la France dans la Ruhr qui aurait de nouveau mis le feu à l'Europe, et ils tenteraient, dans la bagarre, de s'assurer des avantages qui seraient le prélude d'un nouveau bouleversement de l'Europe par la destruction des traités qui en ont posé les assises.

Que telle soit bien la politique de l'Allemagne et ses espoirs secrets, les incidents qui ont coïncidé avec l'entrée des troupes franco-belges à Essen ne permettent guère d'en douter.

En Autriche, les pangermanistes enragent du succès de l'œuvre de salut entreprise par le chancelier Seipel avec l'appui de la Société des Nations ; si un mouvement de démagogie nationaliste se déchaînait en Bavière, sous la direction de l'agitateur Hitler, qui est un Autrichien, ils chercheraient à y entraîner l'Autriche: un coup de force dans la Bavière du Sud semble précisément sur le point d'éclater. En Hongrie, quelques troubles et des mouvements de troupes dans la région frontière ont paru assez alarmants au Gouvernement roumain pour qu'il prît aussitôt, avec beaucoup de résolution, des mesures de précaution très sérieuses dont l'effet a été rassurant. Mais la Roumanie, si elle se trouvait amenée à agir sur sa frontière occidentale, ne serait-elle pas aussitôt obligée de faire front vers l'Orient, en Bessarabie où certains éléments russes tendraient la main à l'armée rouge, de même que les Polonais, s'ils étaient dans l'obligation de mobiliser pour protéger le couloir de Dantzig et la Haute-Silésie, pourraient être menacés à Wilno ou en Galicie par les Soviets russes et les Lithuaniens. Le comte Brockdorf-Rantzau, ambassadeur d'Allemagne à Moscou, est venu récemment à Berlin où il a eu des entretiens avec le Gouvernement; il aurait dit, s'il en faut croire la presse, que la politique russe est pacifique, mais cependant n'admettrait aucune modification nouvelle à son détriment dans l'équilibre de l'Europe orientale. Mais à Lausanne, le langage de M. Tchitcherine est moins rassurant, quand il déclare que la Russie ne reconnaît aucune des modifications territoriales introduites en Europe orientale par les traités auxquels la Russie n'a pas participé. La pacification de l'Orient par la signature d'un traité avec la Turquie n'est pas assurée, les Grecs continuent leurs intrigues, la question de Mossoul n'est pas réglée, et on peut se demander si de tels atermoiements ne cacheraient pas, chez les Turcs, l'arrière-pensée de profiter des troubles qui pourraient survenir en Europe pour obtenir des conditions plus favorables.

L'affaire de Memel est particulièrement grave, parce qu'elle met en

cause les traités et le prestige des Alliés. A l'extrême Nord de la vieille Prusse, entre le Niémen inférieur, la mer Baltique et l'ancienne frontière de la Russie, s'étend un territoire triangulaire, dont Memel est le port et la principale ville, et auquel, par l'article 99 du Traité de Versailles, l'Allemagne renonce en faveur des Puissances alliées. Le fond de la population est lithuanien, surtout dans les campagnes ; à Memel et dans les principaux centres, les Allemands l'emportent ; les Lithuaniens des campagnes sont plus ou moins germanisés ; ils sont luthériens, tandis que la masse du peuple lithuanien est catholique. Le territoire de Memel sépare la Lithuanie de la mer; Memel est, économiquement, le port de tout le bassin du Niémen, mais le régime allemand favorisait Kœnigsberg, tandis que le commerce russe allait à Libau ou à Riga. Les plénipotentiaires de Paris se proposaient deux objets : assurer à la Lithuanie et à la Pologne, qui se partagent le bassin du Niémen, dont le cours est internationalisé et ouvert au commerce de tous les peuples, un débouché maritime; réunir à la Lithuanie des populations de même race. Mais ils croyaient, à cette époque, que la Lithuanie qui, depuis 1569, a été associée à la Pologne par l'union de Lublin, accepterait, tout en gardant l'autonomie qui lui a été promise, de s'unir à la Pologne par une alliance politique et économique qui serait, en effet, à l'avantage des deux pays. Par le territoire lithuanien, la Prusse entre en contact avec la Russie; de là son importance; elle est le pont entre la Russie des Soviets et l'Allemagne vaincue. On sait comment l'accord n'a pu se faire entre la Lithuanie et la Pologne, divisées par la question de Wilno que les Polonais ont occupé et que réclament les Lithuaniens; le sage et équitable projet présenté par M. Hymans, au nom de la Société des Nations, fut rejeté par les Lithuaniens. Les influences allemandes sont très fortes dans l'État lithuanien; le mouvement national, qui est en même temps antipolonais, est né parmi les Lithuaniens prussianisés et s'est développé, durant la guerre, par suite de la longue occupation du territoire par les armées allemandes. C'est l'intérêt évident de l'Allemagne que la Lithuanie et la Pologne ne puissent s'accorder, et la politique de M. Lloyd George, toujours défavorable à la Pologne, se trouva d'accord avec celle de l'Allemagne. Telles sont les raisons pour lesquelles jusqu'ici la Conférence des ambassadeurs ne s'est pas prononcée sur l'attribution définitive de Memel et de son territoire. Elle n'a reçu que le 21 décembre la réponse du Gouvernement de Kovno à un questionnaire rédigé par elle, et elle étudiait le problème avec le désir d'aboutir

le plus vite possible à une solution, quand brusquement, le 10 janvier, on apprit que des détachements armés avaient franchi la frontière et, grossis par les Lithuaniens du pays, marchaient sur Memel et se proposaient de placer les Alliés devant le fait accompli d'une annexion à la Lithuanie.

Les drapeaux des Alliés n'étaient gardés, à Memel, que par un haut-commissaire français, M. Petisné, et environ 200 soldats français dont moins de la moitié étaient des combattants; ceux-ci reçurent de Paris l'ordre de ne pas s'opposer par la force à l'avance des Lithuaniens. On ignore encore par suite de quel malentendu il y eut un engagement où deux soldats français furent tués, mais on ne saurait assez le déplorer; le sang français est trop précieux pour qu'on le dépense sans absolue nécessité. Les contingents Lithuaniens sont entrés à Memel le 15 sans résistance; une sorte de zone neutre a été établie autour de la résidence du Haut-commissaire et de la petite garnison française. Un croiseur anglais est arrivé le 16, avec un contingent de soldats, ainsi que deux torpilleurs français qu'a suivis notre cuirassé *Voltaire*. Le danger de la première heure est désormais conjuré, mais les Lithuaniens refusent de se retirer tant que Memel ne sera pas attribué définitivement à la Lithuanie. Des représentations diplomatiques très fermes ont été faites au Gouvernement de Kovno. Les Gouvernements alliés ont décidé d'envoyer sur place une commission d'enquête, présidée par M. Clinchant, ministre plénipotentiaire, qui devra se rendre compte de la situation et obtenir, avant toute décision sur le sort de Memel, le rétablissement de la souveraineté des Alliés conformément au Traité.

A la première nouvelle des événements de Lithuanie, la presse allemande, comme sur un mot d'ordre, s'est hâtée d'en attribuer la responsabilité à la France, signe certain que l'Allemagne n'en était pas innocente. Nous aurions voulu démembrer l'Allemagne par l'Est et en même temps par l'Ouest! Il était peu vraisemblable que le Gouvernement français, engagé sur le Rhin dans une partie difficile, eût choisi ce même moment pour se créer des embarras sur le Niémen; il l'était au contraire que ses adversaires eussent profité des circonstances pour réaliser leurs desseins en Europe orientale. Les influences germaniques dominent à Kovno; le mouvement nationaliste est né et s'est développé sous l'égide de l'Allemagne. Le territoire de Memel faisait bien partie de l'Empire allemand avant le Traité de Versailles, mais ce que l'Allemagne aujourd'hui redoute c'est moins l'extension à Memel de la souve-

raineté lithuanienne que la constitution d'un État autonome, analogue à celui de Dantzig, sous la garantie de la Société des Nations, qui servirait de débouché commercial à la Lithuanie aussi bien qu'à la partie Nord de la Pologne et même à la Russie. La Lithuanie est trop faible pour vivre sans appuis; l'Allemagne espère que la défiance persistante que le gouvernement de Kovno manifeste à l'égard de la Pologne l'obligera à s'appuyer sur Berlin et Moscou; la Lithuanie deviendrait ainsi une pièce importante du système allemand en Europe orientale. S'il n'est pas formellement prouvé que la responsabilité directe de l'Allemagne soit engagée dans les incidents de Memel, en tout cas, ils sont conformes à ses intérêts et ont été suscités par ses amis; et c'est précisément ce qui donne à l'affaire de Memel un caractère grave; ce qui est en jeu c'est moins un territoire, si intéressant qu'il soit, que le respect et l'exécution du Traité de Versailles et le prestige des Alliés. Il n'est pas admissible que la force résolve contre le droit la question de Memel; le territoire ne doit être attribué à personne tant qu'il sera occupé par des bandes insurgées; il restera entre les mains des Alliés comme un gage et, au besoin, comme une prime. Ce n'est pas au moment où nous entrons dans la Ruhr pour assurer l'exécution des traités que nous pouvons les laisser bafouer à Memel; ce n'est pas au moment où nous prenons des gages en Prusse occidentale que nous abandonnerons sans compensation ceux que nous tenons en Prusse orientale.

Telle est, à la fin de cette première quinzaine de crise, la situation de l'Europe et de la France en Europe. Nous sommes loin d'être au terme de nos difficultés, mais le Gouvernement français est entré délibérément dans une voie nouvelle qui est la bonne voie. Il y est soutenu par l'approbation chaleureuse de la presque unanimité des Français. Contre le petit groupe d'égarés qui étaient allés porter jusqu'en Allemagne leurs paroles de révolte et de révolution, il a fait appel à la justice et pris énergiquement ses responsabilités; et cela aussi a été approuvé par l'opinion. Le moment est venu, pour tous les Français, se grouper autour de leur chef. La crise que nous traversons était inévitable; elle se produit au bon moment et dans des conditions qui nous permettent d'augurer une issue favorable.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

UNE ENQUÊTE

AUX

PAYS DU LEVANT

I

Ah! sans amour s'en aller sur la mer...

CETTE plainte de Théophile Gautier, que je lisais sur les bancs du collège et qui m'est toujours restée au fond de la mémoire, me revient à l'esprit d'une manière obsédante, aujourd'hui qu'au large de Marseille je navigue vers Alexandrie et Beyrouth. A deux reprises déjà, je suis parti d'ici prendre une idée de la Grèce, puis de l'Égypte, et maintenant je vais parcourir la Syrie, la Cilicie, l'Anatolie, avec quel enthousiasme exalté! Ah! ce n'est pas sans amour que je traverse la Méditerranée, dans ce printemps de 1914. Je l'ai toujours désirée avec une si folle ardeur, cette terre d'Asie! Je me tournais vers elle à toutes mes heures de sécheresse. Elle m'apparaissait dans une brume de chaleur, toute bruissante de rêves et de forces non organisées, qui me pouvaient à la fois revivifier et submerger. Aujourd'hui, au lendemain d'une campagne électorale, pour me récompenser, je vais franchir la zone des pays clairs et pénétrer dans le mystérieux cercle. Je me donnerai une brillante vision, j'éveillerai en moi des chants nouveaux, et m'accorderai avec des faits émouvants que je pressens et que j'ignore. J'ai besoin d'entendre une musique plus profonde et plus mystérieuse, et de rejoindre mes rêves que j'ai posés de l'autre côté de la mer, à l'entrée du désert d'Asie. Il s'agit qu'un jour, après tant de contrainte, je me fasse plaisir à moi-même, et qu'oubliant des obligations de tous genres je me laisse aller à ma pensée naturelle. Il est

(1) *Copyright by* Maurice Barrès, 1923.

curieux que je n'aie jamais pu satisfaire l'attrait qui m'appelle depuis toujours vers Bagdad et Chiraz. Quelque chose m'apparentait aux Persans, qui sont les plus intellectuels des artistes; j'ai passé d'innombrables moments avec leurs poètes; j'ai vécu de ce que m'avaient apporté de leur horizon deux, trois amitiés précieuses; j'ai cultivé cette nostalgie, mais nos habitudes et mille exigences nous attachent plus solidement que la corde au piquet. Qu'aujourd'hui, du moins, il me soit permis d'aller, comme au seuil de mon véritable destin, dans le proche Orient, et d'y tendre mon verre aux échansons de l'éternité.

Je n'y vais pas chercher des couleurs et des images, mais un enrichissement de l'âme. Déjà nos grands peintres, les Dauzat, les Marilhat et les Decamps, qui découvrirent Smyrne, Damas, Jérusalem et l'Égypte, incapables de se contenter de fières draperies et d'armes singulières, prétendaient saisir la pensée derrière les gestes, les attitudes, et les regards. Avec Delacroix, le maître du chœur, ils ont mis sur la cimaise la rêverie farouche du musulman, son fatalisme et la nostalgie des races qu'il opprime. C'est par ce chemin de leur romantisme que je suis allé d'imagination jusqu'à la part éternelle de l'Asie. J'ai le sentiment que l'Asie a des secrets, toute une vie ténébreuse, un cœur religieux, qui m'inspire un attrait que je voudrais inonder de lumière.

Que de fois, avec Renan, j'ai remonté en esprit le fleuve Adonis jusqu'à la source d'Afaka, tandis que les femmes du cortège dansant de Byblos gémissaient le long des gorges profondes! Que de fois je me suis assis en imagination sur les châteaux du Vieux de la Montagne dans le pays inabordable des Allaouit! Et quand je priais les maîtres de notre École des langues orientales de m'éclairer les pressentiments que Gœthe et Victor Hugo m'ont donnés d'un Djelal Eddin Roumi, j'ai toujours désiré de joindre à leur science les recettes que les Mesnevi peuvent garder du grand inspiré.

Eh bien! l'heure est venue de ces initiations. Ayant touché pour quelques heures Alexandrie d'Égypte, nous débarquerons à Beyrouth. Alors commencera le plaisir de la nouveauté. Je verrai de mes yeux la sainte Byblos, les hauts lieux du Liban, les châteaux des Haschischins, Damas, toutes les villes de l'Oronte, Homs, Hamah la bourdonnante, Alep, Antioche, marraine des chrétiens, et, cheminant à travers les gorges du Taurus,

j'irai chercher à Koniah, sur le tombeau du poète que j'aime et ne comprends qu'à demi, ce qui subsiste des moyens mécaniques inventés par l'Asie pour multiplier l'âme.

L'éducation de l'âme, c'est la grande affaire qui m'a préoccupé et attiré toute ma vie. J'en parle déjà en balbutiant dans *Un Homme Libre*, et depuis je n'ai pas cessé. Qui donc les sept devant Paris allaient-ils interroger aux Invalides? Le héros qui a dit : « J'ai l'art de tirer des hommes tout ce qu'ils peuvent donner. » Et nos églises de village? Je les aime parce qu'elles donnent une culture morale aux plus humbles enfants, aussi bien qu'à Pascal, à J.-J. Ampère et à Pasteur. Il s'agit pour chacun de nous qu'il trouve en soi la source cachée de l'enthousiasme. Il s'agit que chacun devienne lui-même à la plus haute puissance. Mieux que personne, les Orientaux ont su éveiller et déployer cette force motrice que l'individu porte au fond de son être. Ne pouvons-nous plus les appeler à notre secours? Les grandes leçons que leurs sages ont professées n'ont pas été toutes perdues: elles ont pénétré en Europe; mais sur place ne seront-elles pas plus émouvantes, plus efficaces? « Pays des morts, » dites-vous. Soit! Mais, au fond de la tombe, s'il brillait quelque joyau?

De nos bibliothèques, de nos laboratoires, de tout notre positivisme, j'ai hâte d'aller à cet inconnu, et, selon mes moyens, d'y mener une enquête. L'Asie est-elle encore gardienne d'une tradition efficace et l'un des espoirs du monde? La terre où nos congrégations bâtissent leurs écoles se souvient-elle de méthodes dont nous puissions user, garde-t-elle des ferments? C'est pour le savoir que je me mets en route. J'échouerai sans doute en partie; mais je me préciserai à moi-même mes curiosités. Qu'est-ce donc qui m'attire dans ce vague et cet indéterminé? Une fois pour toutes, je veux savoir de quoi je suis obsédé. Quand je ne ferais que dresser un questionnaire, du moins je reviendrai avec des curiosités claires substituées aux parties nocturnes de mon désir.

Et puis, je ne vous dis que la musique d'accompagnement de mon voyage et le halo le plus nébuleux de ma pensée. Au centre, au net, j'ai un projet qui est proprement le corps de mon action et sa partie solide. Je vais dans ce Levant pour y vérifier l'état

de notre puissance spirituelle. La prépondérance des idées, l'empire sur les esprits et les cœurs, c'est notre but; à d'autres, parfois, la primauté de la force et celle des affaires; mais à nous, toujours et quand même, l'amitié des âmes. Eh bien! de cette puissance qui est notre propre, qu'advient-il? Au gré des cœurs, que vaut encore la France du Levant? Ces vieilles nations de l'hellénisme, au déclin de Byzance, quand elles commencèrent d'être livrées au bon plaisir de l'Islam, c'est à nous qu'elles demandèrent secours, et, depuis six siècles, installées dans leurs ruines à demi méconnaissables, parées de quelques lambeaux des antiques civilisations, elles n'ont que nous pour amis efficaces. Nous protégeons leur culte, nous leur fournissons des éducateurs, nous sommes leur modèle et leur espoir. C'est notre vocation et notre gloire. Cela dure-t-il sans fléchissement? Où en est notre protectorat et notre apostolat? Que valent efficacement ces beaux titres? Où en sont nos apports? Je voudrais le savoir. Des bruits inquiétants ont couru. Que pensent à cette minute et qu'espèrent les envoyés de notre patrie et les messagers de notre civilisation? Quelles sont leurs ressources et leurs besoins? Un des articles les plus clairs de mon programme, c'est que je vais mener sur place, de ville en ville, une enquête sur la situation de nos maisons d'enseignement laïques et congréganistes, spécialement sur ces dernières dont je sais qu'elles risquent de mourir dans un bref délai, faute de recrutement. Un écrivain français a des dettes et des devoirs envers les propagateurs de notre langue et de notre plus haute civilisation. Je veux revenir dans la nouvelle Chambre avec des renseignements qui me permettent d'y dénoncer la grande pitié de nos missions et d'obtenir qu'elles puissent ouvrir, sur la terre natale, des noviciats où se recruter.

Tels sont mes projets. Ma bonne fortune me permet de suivre ma pente aux curiosités romantiques, tout en continuant à servir...

Mais trêve d'imaginations! Dans cette grande vie monotone du bord, il faut que j'empêche mon esprit impatient et désœuvré de se construire par avance une Syrie et une Phénicie. Au lieu de devancer par mes songeries les leçons qui m'attendent, je veux interroger ceux de mes compagnons de route qui n'en sont pas à leur premier voyage.

*
* *

Le capitaine n'a jamais vu que le rivage. Il n'a même pas trouvé une occasion de monter de Jaffa à Jérusalem. Étrange petit fils des Croisés! Du moins a-t-il des idées sur les Levantins qu'il embarque partout où il fait escale :

— Certainement, ce sont des gens d'esprit vif, mais ils ne songent qu'à paraître. Les Messageries ont fait une fameuse trouvaille en imaginant de publier dans les journaux le nom de ceux qui prennent des cabines de luxe. « M. X. de Beyrouth, embarqué dans une cabine de pont. » Ah! pour lire cela, ils consentiraient tous les prix.

Un industriel provençal, qui partage son temps entre Marseille et la Syrie, où il emploie beaucoup d'ouvriers, se plaint que ceux-ci manquent de force et d'ardeur :

— Ce sont des populations peu viriles. Les Druses fournissent un meilleur rendement; ils sont plus hommes; mais dans l'ensemble, quelle mollesse!

— Et les Turcs?

— Les vieux Turcs méprisaient l'étranger, mais gentiment, sans trop le lui faire sentir. Les jeunes Turcs nous haïssent.

Opinion aussi peu favorable chez un de nos compatriotes fixé en Égypte qui, plusieurs fois, au lieu de venir en France, a passé la saison chaude dans le Liban.

— Gardez-vous, dit-il, de juger les Syriens sur la gentille idée qu'ils vont s'appliquer à vous donner de leurs sentiments à notre égard. Ils ne connaissent que leurs intérêts.

— On les dit très intelligents?

— Ils se font d'eux-mêmes une haute idée et je ne dis pas qu'ils manquent d'esprit, s'il s'agit de gagner de l'argent. L'argent, pour eux, c'est le tout... Vous faites un geste qui veut dire que c'est partout ainsi dans le monde. Eh bien! Lamartine lui-même, malgré son désir de tout voir en beau, a noté ce côté mercenaire de l'Orient. Relisez ce qu'il raconte des émirs du Liban qui fêtaient lady Stanhope, et qui l'abandonnèrent, quand ils l'eurent dépouillée. Dans l'Empire ottoman, ce qu'il y a de mieux, c'est encore le Turc.

Mais deux passagers, un consul et un religieux, me prennent à part et me disent :

— Tout cela est très joli; pourtant, il y a un fait, c'est que

ces Grecs, ces Arméniens, ces Syriens, sont la clientèle française. Qu'ils disparaissent, nous n'avons plus qu'à disparaître. Ils sont toute notre raison d'être. Et il y a un second fait, c'est que le Turc dont ces messieurs s'accommodent, c'est le Turc tel que le façonnent les Capitulations. Ces deux points sont à méditer.

Là-dessus, nous avons causé longuement. Le consul, en même temps qu'il gère son poste dans une ville de l'Oronte, y fait pour son compte des affaires; le religieux a plusieurs fois parcouru le Levant, de l'Égypte à la Mer-Noire, pour y visiter les maisons de son ordre. Voici quelques-unes de leurs observations que j'ai notées le soir dans ma cabine.

Au dire de ces deux messieurs, les musulmans ont dépeuplé l'Asie, arraché les arbres et fait rentrer les sources. Il y a des sources qu'on ne retrouvera jamais. Une année, me raconte le religieux, j'ai fait seize jours de caravane, de Mossoul à Alep. Pendant ces seize jours, dans cette fameuse plaine de la Mésopotamie qui a été un paradis terrestre, j'ai rencontré en tout cinq arbres. Pas un de plus. L'Islam a détruit la terre et amoindri les races qui y vivaient. Nous ne pouvons pas vous dépeindre, continuent-ils l'un et l'autre, toutes les régions de l'Empire ottoman ; elles sont diverses, et vous en parcourrez une partie. Quand vous aurez franchi le Taurus, vous passerez du monde arabe au monde turc. Turcs et Arabes sont très différents et se détestent. Ils ont pourtant en commun l'Islam. Et sous cet Islam vous rencontrerez les vieux habitants de cette terre, les nations chrétiennes asservies. Ah ! il est sûr que cet esclavage les a diminuées, et il est sûr en outre qu'elles sont différentes de nous. Mais tous ces chrétiens d'Orient sont très intéressants, très travailleurs. Des travailleurs, c'est-à-dire des civilisés.

Et puis elles sont notre clientèle : catholiques latins, que nous protégeons de par les traités ; chrétiens catholiques ottomans (Chaldéens, Syriens de l'intérieur, Maronites, Melkites, Arméniens catholiques) que nous patronnons en vertu d'un usage reconnu ; chrétiens de toute confession qui, chaque fois qu'ils ont été molestés, se sont tournés vers l'Occident et spécialement vers la France en vertu d'une tradition qui n'est inscrite dans aucun document officiel, mais dans les consciences. Il faut toujours se rappeler cela, quand il s'agit de juger les minorités

dans l'Empire ottoman. Elles y sont la matière de toute notre activité. Nous leur sommes liés par notre honneur et par nos intérêts.

Le Turc aussi a sa valeur. Mais pour s'éviter d'effroyables surprises, il faut distinguer sous ses apparences son invincible nature et ne pas prendre à la lettre la vision enchanteresse de Loti.

C'est justement qu'on vante les paysans turcs. Il n'y a pas de population plus stable en Orient que celles de l'Asie-Mineure. A l'encontre de ce que nous constatons en Attique et dans le Péloponèse, la population grecque antique a subsisté en Orient. Le paysan turc est à peu près certainement un Grec qui a subi l'Islam, comme il fallait bien, l'Islam promené par le cimeterre. Voyez sa physionomie. Pas les pommettes saillantes, pas la face large et un peu aplatie du Mongol et du véritable Turcoman. Ils ont le type aryen. On retrouve vivants et riants au milieu d'eux les visages des vieilles statues qu'on déterre sous leurs pieds.

Quant au Turc de Constantinople, le Turc fonctionnaire, celui qui plaît tant à Loti et à Farrère, il a une amabilité sans égale, une puissance de caresse extraordinaire. Leurs mères sont à l'ordinaire des Géorgiennes ou des Circassiennes, car les Turcs ont la préoccupation de choisir les femmes les plus belles. Ils les attrapent comme on attrape les oiseaux. A leur usage, il y a des voleurs de jeunes filles dans le Caucase. Ainsi dans la société de Constantinople le type ne cesse pas de s'affiner. Seulement, persuadez-vous bien qu'il y a chez Loti plus de poésie que d'esprit critique et d'information. Il faut en dire autant des ambassadrices. La femme turque n'existe pas, et, à Constantinople, les Européennes sont de véritables reines. En quittant cette ville, elles croient descendre des marches du trône. Et d'une telle souveraineté, tout naturellement, elles gardent aux Turcs une gratitude infinie. Elles n'ont guère été réveillées de ce rêve que dans les trois jours des massacres de Constantinople.

Le 26 avril 1896, à dix heures du matin, les massacreurs descendirent la grande rue de Péra, par bandes de cent cinquante ou deux cents assassins, armés de massues, toutes du même modèle et sorties de la même fabrique : des bâtons de fer terminés par une boule. A midi, la tuerie méthodique battait

son plein. Le premier jour, ils tuèrent dans les rues et dans les tramways, le second et le troisième jour dans les maisons. Douze mille Arméniens périrent. Trois mille cinq cents, se borne à dire l'enquête officielle. Ce fut pour les dames françaises de Constantinople une révélation du Turc sanglant, un regard profond sur les dangers perpétuels qui justifient en Orient la peur constante des minorités.

— Ah! vous n'allez pas dans un pays morne. Vous serez accueilli avec reconnaissance par les chrétiens, avec une bonne grâce incomparable par le fonctionnaire turc; seulement comprenez-le : vous allez dans un pays toujours menaçant d'orage. On fait de bons Turcs, voire de très bons Turcs, avec de l'énergie, mais jamais avec ce qui ressemble à de la peur. Ils sont accessibles à une impression plus que quiconque. Il faut leur donner l'impression que nous voulons que les nations auxiliaires, dont ils ne peuvent d'ailleurs se passer, soient garanties dans leurs habitats sur une terre qu'elles occupaient avant le Turc lui-même. Le bon Turc, c'est celui qui a subi cette impression. Mais ces races de l'Islam livrées à elles-mêmes et à leur tout-puissant caprice, elles détruisent.

Ainsi me parlaient mes compagnons, mêlant leur expérience à mes rêves, qu'il faudra, ceux-ci comme celle-là, que je revise. J'écoute ces idées avant-courrières, sans les faire miennes, un peu comme notre bateau accueille ces oiseaux à demi morts de fatigue qui se viennent poser sur ses mâts et sur ses vergues.

* * *

Grandes journées, à la fois gênées et charmées par la mer. Pendant des heures, j'arpente le pont du bateau qui court dans la brume. L'humidité poisseuse du pont, les senteurs huileuses et la trépidation des couloirs ne m'enchantent guère, mais je les défie bien de réduire l'exaltation où me jette le désir de cette Asie dont j'ai toute ma vie appelé ardemment les couleurs, les vibrations, le lyrisme et le profond mystère. J'examine mes rêves, je fais le dénombrement de mes vœux, je dresse leur itinéraire. Ah! que ne m'échappe aucune des religions innombrables que la chaleur des races fait mûrir sous le ciel de Syrie, trop heureux si mon destin m'accorde d'être utile à nos mis-

sions chrétiennes qui apportent au milieu de ces ferments une discipline supérieure!

Quel beau travail j'entreprends, et sur quel fond d'horizon! Depuis des années, j'avais cette vocation. Je vais voir des âmes et des dieux! Des âmes, j'en vois abondamment à la Chambre. Mais des dieux! Puisse ce grand vent persistant de la mer, si léger et si fort, purifier mon esprit et l'ouvrir aux révélations que me promettent ces terres sacrées!

I. — UNE ESCALE A ALEXANDRIE

Voici la terre rose et jaunâtre d'Égypte, toute plate et disposée en croissant de lune, qui porte au ras de l'eau des cheminées éparses et quelques arbres groupés. Nous atteignons Alexandrie. Des Arabes chantent et rient en ramant dans le port. Les bons types, les braves gens! Daignent les maîtres français que je vais visiter les maintenir en joie et ne pas écraser, sous une surcharge maladroite, leurs faciles espérances!

Je vais tout droit chez notre consul, M. de Riffye, lui demander que nous visitions les écoles.

Il me mène aux deux lycées de la mission laïque. Des bâtiments provisoires, aux portes de la ville, dans de vastes terrains sablonneux, où une simple barrière sépare le hangar des garçons du hangar des filles. Le proviseur, un inspecteur primaire du troisième arrondissement à Paris, un homme intelligent, simple et vrai, est peut-être arrivé ici avec des passions radicales et anticléricales, mais, sous la pression des faits, il a dû se rapprocher de ceux qu'il croyait venir combattre. Un *modus vivendi* s'est établi tout naturellement entre lui, les Jésuites et les Frères.

— Nous ne nous faisons pas concurrence, me dit-il. Chacun de nous a son terrain. Je n'ai pas pris un seul élève aux établissements congréganistes. Nous autres laïques, une clientèle nous attend ici, d'orthodoxes et de juifs de la classe moyenne (les grands juifs vont chez les Jésuites, et les plus humbles à l'école israélite).

Ce que me dit là ce proviseur, les directeurs des collèges congréganistes me le confirmeront bientôt. L'école laïque a sa clientèle propre. A côté des 6660 enfants qui vont chez nos diverses congrégations, elle a groupé 268 garçons et 82 filles,

principalement israélites, et, sans nuire aux écoles déjà existantes, elle élargit de quelques mailles le filet que nous jetons sur la jeunesse alexandrine.

M. Toutée me montre ses élèves, auxquels il distribue un enseignement neutre, qu'il définit avec des phrases de Ferdinand Buisson; puis nous passons chez les filles, au milieu desquelles j'ai l'honneur de saluer leur directrice, une jeune dame très plaisante, à figure ouverte. Là encore, l'installation toute neuve est mal dégrossie, d'ailleurs en harmonie avec ce petit peuple d'enfants plus vivants que façonnés. Ces deux lycées, c'est un des rares endroits d'Orient, je le note aujourd'hui, où j'ai vu des écoliers pareils à ce que nous étions dans nos collèges de France, agités, turbulents, osés. Tout cela bien français, un peu France ouvrière, au sens le meilleur du mot, très fait pour plaire à un Michelet: salubre, un peu court, un peu privé de rêves. Impossible de parcourir sans un vif plaisir d'amitié ces deux établissements, dont la qualité française, bien virile, éclate dans cette atmosphère un peu molle d'Égypte.

Je demande si quelqu'une des élèves pourrait me faire une récitation. Une petite juive me dit le *Bara* de Maurice Bouchor, une autre *le Cor* de Vigny. Émotion d'entendre ces mots dans ces bouches étrangères. Sentiment de la dignité sacerdotale de l'écrivain dans la race.

D'ailleurs, maîtres et maîtresses se plaignent de n'avoir pas de bons livres pour enfants de quatorze ans. A leur avis, le ministre leur envoie des choses sans intérêt. Ils voudraient des auteurs modernes. Eh! oui, mais qui de nous? Qui de nous, écrivains mes frères, a écrit les œuvres capables d'apporter à cette jeunesse le rayonnement de la France?

Le lendemain matin, dès neuf heures, je vais chez les Frères qui m'attendent. *La Marseillaise!* Très émouvante, cette mise en scène de tous les élèves massés dans une grande cour. Un jeune Égyptien me récite des vers de sa façon, et de toutes parts quels compliments! J'avouerai que, dans ces premiers jours d'Orient, quand on me parlait de mon « glorieux génie, qui traversera les siècles comme il vient de traverser les mers, » j'étais un peu inquiet et je me disais: « Diable, voilà le moment où les malins de l'assistance me prennent pour un imbécile! » Mais très vite, je m'y suis bronzé, et comprenant bien qu'aux yeux de tous, ce n'était qu'une manière de parler, une

clause de style, je ne songeai plus à m'intimider. En revanche, jamais devant ces auditoires d'immense bonne volonté, je ne cessai de sentir, avec une acuité presque douloureuse, quelle tâche magistrale incombe aux véritables écrivains français. Que valons-nous, écrivains de cette heure ? Qu'avons-nous mis d'universel dans le trésor des lettres françaises? Depuis un demi-siècle, il nous fallut travailler pour notre nation d'abord et sur des problèmes intérieurs. Mais ce n'est pas ici le lieu d'une méditation prolongée et je dois prendre la parole sur le thème le plus simple, où je me tiendrai dans toutes mes visites : « J'apporte à vos maîtres les respects et les remerciements de la France; à vous, notre amitié. Nous vous donnons notre langue et tout ce qu'elle renferme de lumière et de sentiments. Nous ne vous demandons rien en échange, sinon vos cœurs. »

Acclamations, fanfares, drapeaux et vin d'honneur.

C'est une affaire formidable que les Frères des Écoles chrétiennes d'Alexandrie ! Huit écoles comprenant un total de plus de 2 500 élèves, ottomans ou non-ottomans et de toutes les religions.

Je continuai mes visites, ce soir-là et le lendemain, chez les Jésuites, chez les Filles de la Charité, dans les écoles de l'Alliance israélite. Je ne veux pas obliger le lecteur à m'y suivre pas à pas. Ç'avait été ma première idée ; en 1914, j'allais dans le Levant pour me documenter auprès de nos éducateurs, et je voyais mon livre comme une suite d'interviews, auxquelles je voulais que le public assistât en tiers : ainsi chacun, me disais-je, sera persuadé d'heure en heure, en même temps que moi. Mais les maîtres et les élèves avec qui j'ai causé il y a huit ans, que sont-ils devenus aujourd'hui ? Leurs propos et leurs portraits, dont mes carnets sont couverts, risquent de n'être plus au point. Et puis, est-ce bien là ce qu'on attend de moi ? Me demande-t-on de mettre au jour toutes les substructions de ma pensée ? Le rapport de Maurice Pernot, que j'ai contrôlé sur les points où je suis passé, demeure un instrument incomparable, qui fournit à qui les désire les plus sûrs éléments de statistique. Quant à moi, ne ferais-je pas mieux, à l'aide des couleurs que j'ai notées chaque soir, dans la première fraîcheur de mon émotion, si je cherche à donner une idée du climat moral où vivent ces populations bigarrées, et si je tâche de montrer, selon mes forces, comment nos congrégations l'assainissent en y distribuant la pensée catholique de la France?

On sait quel rôle immense jouent dans tout l'Orient l'arrosement des terres et la distribution des eaux. C'est l'objet depuis des siècles de la plus savante réglementation. Eh bien! la distribution de la pensée européenne sur ces vieilles races, desséchées à la surface, c'est encore plus important et plus difficile. De quelle manière les pénétrer? En vue de quelles productions? Avec quels résultats? Nous tâcherons de nous en faire une idée. Pour mon début, dans ces trois jours d'Alexandrie, je crois entrevoir comment chacune de nos congrégations a sa spécialité.

Ici, les Frères forment des employés pour les maisons de banque et de commerce et pour les diverses administrations. Les Jésuites, qui ont aussi des cours d'enseignement commercial, tiennent le premier rang pour la belle culture classique, et leur collège d'Alexandrie vaut, dit-on, nos meilleurs de France. Les Filles de la Charité joignent aux œuvres d'éducation une divine bienfaisance : leurs maisons de la Miséricorde et de Saint Vincent de Paul abritent de tout petits garçons (âgés de moins de sept ans), des orphelins, des orphelines, des nouveau-nés abandonnés, des pensionnaires gratuits ou payants, en tout 2425 enfants, et j'ai vu devant leur porte la longue file des pauvres gens qui viennent dans leur dispensaire faire soigner gratuitement leurs yeux, leurs dents, toutes leurs misères. C'est bien beau, cet ensemble! Quels régiments divers! Quelle action variée et coopérante! Quelle marche irrésistible de toutes les charités pour tous les besoins!

Pour apprécier l'humanité du catholicisme, la variété des ressorts qu'il met en usage et son ample générosité à l'égard de toutes les faiblesses spirituelles ou physiques, il faut passer, comme je viens de faire, des Filles de la Charité chez les Dames de Sion, qui élèvent ici princièrement les jeunes filles de la meilleure société.

C'est un sentiment charmé, quelque chose d'assez inexprimable que je garde de ma visite à leur pensionnat de Ramleh. J'y arrivai vers la fin du jour. Je fus d'abord introduit dans le parloir, et, tandis qu'on allait prévenir ces dames, je tombai en arrêt devant les deux portraits qui tout naturellement décorent cette pièce, les portraits des frères Ratisbonne, fondateurs de l'ordre de Notre-Dame de Sion.

Les curieuses figures, à la fois cléricales et juives, où la

mansuétude ecclésiastique se superpose à la finesse d'Israël! Je les examinais avec un vif intérêt. Les Pères Ratisbonne ont exercé de tout temps un grand attrait sur mon esprit. Dans mon enfance, à Nancy et à Strasbourg, leur conversion faisait encore l'objet de commentaires interminables. C'est qu'on ne peut rien imaginer de plus romanesque. Les deux frères étaient Alsaciens, d'une famille juive très pieuse. L'un d'eux, un soir, en se promenant, vit tomber sur Strasbourg une étoile filante. C'est un signe, se dit-il. Il court à la maison que ce message du ciel vient de lui désigner. C'est là qu'habitait la célèbre mademoiselle Human, autour de laquelle se groupèrent, dans la première moitié du dernier siècle, tous les saints du pays rhénan. Il tombe à ses pieds en pleurant, lui confesse sa détresse d'âme, et, quelques mois plus tard, il recevait le baptême secrètement dans la maison de cette femme éminente qui lui servit de marraine. Tous les siens le blâment, le rejettent durement. Mais bientôt son propre frère, l'un des plus acharnés à le contredire, de passage à Rome, s'effondre en larmes devant un autel de la Vierge. Et tous deux alors de fonder cet ordre de Notre-Dame de Sion pour la conversion d'Israël.

L'aventure est extraordinaire, mais ce qui lui donne de l'approfondissement, c'est que ces Ratisbonne descendent du fameux Théodore Cerfbeer, que l'on peut tenir pour le maître de l'abbé Grégoire. C'est par Cerfbeer (personnage étrange qui, tout juif qu'il était, reçut de Louis XVI des lettres de noblesse) que le curé lorrain prit en main et fit triompher la cause de l'égalité civile des juifs. Et là, nous saisissons un solide enchaînement de volontés. Tirer Israël du ghetto, de son isolement désolé, le rattacher à la nation, le rattacher au Christ, ce sont des besognes nuancées, mais les effets d'un même désir de libération : les Pères Ratisbonne ne font qu'accomplir une étape de la mission que s'était donnée Cerfbeer. Derrière ces petits-fils il y a l'aïeul; mais derrière l'aïeul et dans les ghettos de Hollande, d'où il venait, que verrait-on dans l'ombre, à bien y regarder ? Ce regard, Rembrandt l'a jeté. Rembrandt a vu de grandes figures orientales, des prophètes, des Rebecca, toute une Asie chargée de poésie, dans la plus honteuse misère. C'est cela que les Cerfbeer et les Ratisbonne ne peuvent plus supporter. Je suis ici dans la maison où l'on projette de se servir, une fois encore, d'Esther. Je rêve à Racine, à Chassériau...

Je rêve, mais voici la sœur.

— La Mère Supérieure, me dit-elle, est à Port-Saïd. On vient de lui téléphoner. Elle est prête à revenir, si elle peut espérer de vous rencontrer encore.

Je dis mon regret de ne pouvoir prolonger mon séjour et combien j'aurais été heureux de saluer la fille d'un de mes illustres prédécesseurs, Prévost-Paradol, dont l'Académie garde la mémoire.

La sœur a un mouvement charmant : « Comme notre Mère va regretter ! »

Et nous commençons de visiter la maison et les classes.

Deux petites filles de six à huit ans me récitent en dialogue *la Cigale et la Fourmi*. Il faut voir le petit geste de dédain : «Eh bien! dansez maintenant. » Et elles dansent.

C'est ravissant de voir ces petites filles d'Orient accueillir et reproduire si vivement la fantaisie et la mélodie de l'Ile de France. Et c'est un plaisir dont on ne doit pas se lasser, car une des religieuses qui regarde avec moi cette scène gentille a des larmes dans les yeux. Ce sont des mamans éprises de ces petits bijoux.

J'ai demandé des chiffres.

— Combien, mesdames, avez-vous ici de musulmanes ?

— Vingt-trois.

— Et de grecques orthodoxes?

— Cinquante-trois.

— Et de juives ?

— Seize. Au juste, nous avons à cette heure quatre-vingt-onze ottomanes, soixante et onze non ottomanes et dix françaises.

— Qui de vous est française, dis-je aux enfants ?

La religieuse intervient :

— Toutes, elles aiment la France.

— Oui, crient les enfants.

La dignité ici est d'aimer la France. J'admire l'exacte conformité qui s'établit dans une telle maison entre les sentiments des élèves et ceux des maîtres. Et c'est une remarque qui vaudra d'un bout à l'autre de mon voyage.

Nous continuons notre visite de classe en classe, et nous voyons toujours les plus charmantes révérences de toutes les races de l'Orient formées par nos religieuses aux manières de la

France. Ces yeux brillants, ces tresses noires, ces tailles naissantes, tous ces fronts déjà parés d'un rayon d'adolescence et qui gardent encore la touchante humilité de l'enfance, ce sont des Antigone, des Iphigénie, des Phèdre, des Roxane, des Monime, des Bérénice, des Cléopâtre, des Esther, des Delia, des Zaïre, à l'âge de Juliette, ou même plus jeunes, et je crois me promener dans les coulisses d'un merveilleux théâtre romantique où d'innombrables figurantes sont en train de répéter leur rôle et de vêtir leurs parures. Nos religieuses les préparent à paraître sur la scène du monde.

C'est ici le pont jeté par Esther entre l'Asie et nos vieux pays. C'est ici le lieu de leur préparation. Mais il ne s'agit plus de la toilette d'Esther. Ces jeunes filles sont aux mains de nos religieuses qui leur forment l'âme. C'est entendu. Quand il leur faudra des chapeaux, des robes, des parfums, et Dieu sait qu'il leur en faudra! elle les prendront dans notre rue de la Paix; mais il y a plus profond: ainsi formées, les femmes de l'Orient aimeront, à travers Paris, le meilleur de la France.

— Voulez-vous entrer à la chapelle?

— Certainement, ma sœur.

Dans une niche éclairée par en haut, une Vierge au milieu de palmiers, présentée en trompe-l'œil sous des jeux de lumière.

— C'est charmant, dis-je.

— C'est pieux, rectifie avec une douce fermeté la sœur.

Je sors de là, et je retombe sur des maisons en démolition, des terres pelées, des fillettes couvertes de vermine. On n'imagine pas le romanesque de ces images de grâce et de dignité françaises dans ce faubourg du Nil, sous les couleurs légères et tristes d'un ciel rougeoyant d'Égypte. Retrouver l'atmosphère des couvents où ont grandi les héroïnes de Feuillet, les rubans bleus et les rubans roses du Sacré-Cœur, sous le palmier, le sycomore et le figuier sauvage! Et cependant ce sont bien les arrière-petites-filles des princesses que les vieux artistes des Pharaons ont dessinées d'un trait si léger!

Songez à ce qu'il faut d'efforts et de solide idéal intérieur pour créer sous le climat d'Égypte, chargé de poussière et si amollissant, ces hautes et fortes maisons, cet ordre, cette propreté, cette paix! Quel rythme qui vient de l'âme et se communique immédiatement aux âmes! Sainte race d'Occident, qui recommencera éternellement les croisades.

Entre temps, j'ai visité l'École suisse, l'institution Girard et puis les écoles juives.

Les Juifs tiennent une grande place dans la ville d'Alexandrie. Ils y forment un prolétariat très nombreux et très malheureux, chaque jour accru, et une petite aristocratie de riches, en général des sujets autrichiens anoblis par François-Joseph, et d'ailleurs généreux pour les œuvres françaises. J'ai visité l'École française israélite. Le baron de Menasce veut bien me faire les honneurs des écoles de l'Alliance israélite.

— Nos frais sont lourds, me dit-il ; une partie en est couverte par la location des logements que nous avons construits, sur le terrain même de nos écoles, en bordure de la rue.

Pour le surplus, il s'en charge. En effet, je lis dans toutes les salles cette inscription : « Les déjeuners sont offerts par M. le baron de Menasce, » et le rabbin l'appelle « Excellence. » Ces écoles coûtent 100 000 francs par an. Elles sont obligées de laisser dehors un millier d'enfants juifs, faute d'argent, et tous les jours il en arrive de nouveaux. C'est le fait de la fécondité et de l'émigration des Juifs qui débarquent ici de partout.

— Vous êtes certainement content, lui dis-je. Ils n'ont pas l'air d'être des révoltés.

— Oui, nous sommes contents, mais c'est cher. Nous avons les procédés les plus récents, tout ce qu'il y a de scientifique pour l'instruction. Continuellement nous recevons les propositions les plus avantageuses de l'Allemagne ; nous les repoussons ! Notre attachement est trop vif pour le pays qui, le premier, nous a donné l'égalité, nous a émancipés.

Et comme nous venons d'assister à une récitation française :

— Non, me dit-il, ne nous remerciez pas de leur apprendre le français; ce n'est pas par chauvinisme, ce n'est pas notre rôle d'être chauvins; c'est par intérêt, c'est pour leur donner un instrument dans la lutte pour la vie. Et puis, nous leur apprenons l'hébreu, comment diriez-vous, par nationalisme.

Je les ai priés immédiatement de réciter en chœur leur plus sainte prière hébraïque. Une belle chose d'entendre sur la terre d'Égypte ces petits juifs invoquer Adonaï.

Au sortir de cette audition et de ces longues visites contrastées, qui pourtant font une harmonie, je suis allé au musée, et

désireux instinctivement de ne pas descendre du plan d'émotion où ces trois journées m'avaient haussé, je m'attachai à y chercher les effigies d'Alexandre le Grand qu'il contient en grand nombre. On sait que les artistes grecs ont interprété les éléments vrais de cette royale figure, pour en faire l'image de la destinée interrompue, et qu'ils sont arrivés à créer ainsi le symbole de toutes les nostalgies qu'éveillent la jeunesse et le génie. L'élan violent, mais toujours déçu par la mort, pour déployer les ressources surhumaines amassées dans le fond de notre être, je ne vois pas de poème ni de symphonie qui le peignent mieux que les monnaies d'Alexandre frappées par Lysimaque ou la grande médaille d'or de Tarse, ou l'Alexandre impétueux, d'une effroyable ardeur physique, de la Mosaïque de Naples, qui fut la joie suprême de Gœthe douze jours avant sa mort. Ces portraits du héros dans le plein sentiment de sa force, qu'il développe avec une toute-puissance menaçante, doivent être complétés par l'Hermès du Louvre, qui nous montre le conquérant vers la fin de sa brève carrière, dans sa trentième année, quand déjà toute grâce et toute jeunesse l'ont quitté, pour faire place à la terrifiante gravité du jeune vainqueur rassasié et peut-être désabusé. Mais c'est au musée d'Alexandrie que j'ai vu le plus beau de tous les Alexandre, un moulage de la tête, aujourd'hui à Boston, qui fut retirée des boues du Nil. Ah! la dure image de ce héros, fils des dieux et compagnon de nos imperfections! Avec sa chevelure relevée sur le front et qui tombe comme une crinière des deux côtés de son masque léonin, c'est vraiment un lion humanisé, et là-dessus une extrême mobilité, tantôt de solitude et de mélancolie, tantôt de véhémence farouche. Un charme infini, et pourtant quelque chose de terrible, à cause de la violence de son âme, s'exhale de cette tête si fièrement portée et un peu penchée sur l'épaule gauche, de ce front large et plein, un peu bas, de ce menton aux courbes harmonieuses et douces, et de ce grand œil au regard humide et lustré.

Alexandre, la plus belle image de la grandeur, et d'une grandeur à la fois charnelle et spirituelle, complète ce que je viens de voir de grandeur surnaturelle chez nos missionnaires. Et puis ici, dans sa ville, ne devais-je pas lui porter mon hommage, à lui qui préside à tout ce chaos d'idées et de sentiments, où je vais me promener et dont il fut le premier

moteur! A mesure qu'il s'enfonçait en Asie, il s'est apparenté avec les dieux vaincus, et il a paru se donner en proie aux passions qu'il venait dominer. Saisi par un entraînement irrésistible à la vue des proportions colossales du monde qu'il venait de dompter, il succomba à l'enchantement de ses esclaves. Tout cet Orient hellénistique, c'est un effet de sa victoire et de sa politique de complaisance aux vaincus; toute cette fusion inachevée des éléments européens et asiatiques, c'est lui qui l'a décrétée. Et sur les travaux innombrables qu'une armée de savants consacre chaque jour à la propagation des cultes orientaux et du néo-platonisme dans le monde, sur le bilan de ce que l'Orient emprunta ou prêta au paganisme occidental, ne peut-on pas écrire : « Suite de l'histoire d'Alexandre? »

Ce soir-là, mon dernier soir, j'errai longtemps à travers cette charmante et puissante Alexandrie. Quelques palmiers au bord du canal, des maisons négligées à l'orientale, des terres jaunes et pâles, un ciel rose, une foule bigarrée, où les âmes sont plus diverses encore que les cheveux, les profils et les yeux, une ville construite sur des mœurs d'esclavage, sur un fond de population douce, rieuse, prête à tout supporter, pourvu que rien ne vienne irriter son sectarisme religieux, toujours à fleur d'épiderme. Le rythme du tambour de basque et la plainte du hautbois y redisent la mélopée qui, depuis des siècles, le long des générations et tout le long du Nil monotone, traduit l'identité des âmes. Plaintes, notes aiguës, prolongées en soupirs, éternelle songerie composite! J'entends l'Europe et l'Asie. Qui peut songer à regarder ces petites personnes qui, d'une marche aisée et stylisée, glissent dans la rue, le front tatoué d'une étoile bleue, le bas du visage couvert d'un voile, charmantes, humbles, précieuses? Qui les distinguerait, ces fourmis de l'Orient, quand les jeunes grecques éclatantes, ayant chacune leur âme, surgissent du milieu du parterre comme les tulipes au-dessus du gazon? Si j'avais la baguette des magiciens qui met de l'ordre et de l'esprit dans le monde, j'aimerais tout disposer pour qu'Alexandrie, qui fut de naissance passionnée pour les questions d'enseignement et les querelles de race, justifiât la doctrine de l'éternel retour. J'y transporterais mon charmant et illustre confrère, M. Bergson, dans la chaire relevée de Philon. Nous viendrions de Paris l'écouter. Et sœur Rose qui y est déjà, j'aimerais que

le respect dont elle est entourée se traduisît par des signes extérieurs, et, pardonnez ma fantaisie, je rêve de la voir comme une nouvelle Hypatie circulant à travers la ville en voiture superbe avec un cawas éclatant... Mais aucun de mes impossibles désirs ne vaut ce que j'ai vu : ces milliers de figures enfantines, garçons et filles de toutes les races d'Orient, qui parlent français et admirent la France.

Chaque soir, rentré sur mon bateau, j'avais beaucoup de mal à m'endormir. J'étais agité par tous ces plaisirs et plus encore par l'inquiétude de laisser s'évanouir et m'échapper tant de belles images. Et puis les moustiques, le bruit infernal du port ! La dernière nuit, je fis un rêve.

J'étais dans le parloir de Ramleh. Les deux frères Ratisbonne se détachèrent de leur cadre et me prirent par la main, avec sympathie, à titre de juifs Alsaciens rencontrant un Lorrain. Toute la pièce descendit, comme la cage d'un ascenseur ; et nous nous trouvâmes dans la chaufferie d'un grand navire qui voguait le long des côtes d'Asie. A côté d'eux, pour les assister, il y avait tous ces prêtres catholiques, de naissance juive, qui dans ma jeunesse jouaient un si grand rôle en Lorraine, et parmi eux, au premier rang, le Père Hernscheim, dominicain qui sortait de l'École normale, et fut un des premiers à aimer Pascal et à vivre dans son intimité comme nous faisons aujourd'hui. Tous ces judéo-chrétiens me montraient une grande confiance, parce qu'ils connaissaient l'attrait que m'inspirent les profondes richesses spirituelles qu'il y eut dans Strasbourg (de Saint-Martin, le philosophe inconnu, à Jacques Matter, l'historien du gnosticisme), richesses mal connues et dont leur judaïsme mystique est un des signes notables. Mais j'étais inquiet et je le leur dis : « Je vous vois naviguer, ici, comme des médiateurs entre l'Occident et l'Orient; cependant je crains, un peu, que vous n'ayez en vue que de convertir les juifs. Moi, je n'aborde pas l'Asie avec des curiosités limitées; je suis attiré par toutes les âmes de ces vieux pays. »

Les deux Ratisbonne, Théodore et Marie-Alphonse, haussèrent les épaules et me dirent : « L'Égypte, la Syrie, la Cilicie, toute l'Asie sont pleines de nos parents. Après deux mille ans, ce sont eux qui nous troublaient si fort, quand nous étions enfants dans les brouillards de Strasbourg. Nous sommes, comme vous le

pressentez, leurs médiateurs, et, poursuivant le rêve des vieux prophètes, nous présiderons à la grande réconciliation des peuples. »

A ce moment nous étions remontés sur le pont et je m'aperçus que tout autour du bateau, dans une mer limpide, nageaient et se croisaient, avec une divine rapidité, une multitude de poissons d'or et d'argent. Mes yeux ne s'y arrêtèrent pas longtemps, car ils furent attirés par un spectacle plus étonnant. Je vis, à quelque cinquante mètres au-dessus de ma tête, une multitude d'oiseaux, et l'un après l'autre, comme il était arrivé pendant la traversée, ils vinrent se poser sur les vergues du bateau. Je savais que c'étaient des israélites qui venaient du fond des siècles, fatigués d'avoir tant erré. Et quand ils furent là, d'autres oiseaux d'espèces différentes prirent confiance et des quatre coins du ciel apparurent et s'abattirent encore sur le navire. On ne peut pas se figurer comme il était merveilleux, ainsi chargé dans tous ses agrès de ces petites bêtes! De là en sautillant ils descendirent, et comme il n'y avait sur le pont que les Pères et moi, ils n'étaient pas effarouchés. Pour finir, ils sautèrent sur le pont, et à peine le touchaient-ils qu'ils devinrent de ravissantes jeunes filles. Il y en eut bientôt une foule.

Le vaisseau étant vide, chacune d'elles alla reconnaître sa cabine, choisir sa place à table et s'assurer d'un fauteuil sur le pont. C'était une animation ravissante de Juives, de Grecques, de Syriennes, d'Arabes et de Turques, avec les infinies nuances qui caractérisent chacune de ces races.

Je me promenais curieusement dans tout le bateau, et les jeunes filles, ou les oiseaux, me saluaient à mon passage de compliments et de chants variés. Il faut que je l'avoue, à chacune d'elles je faisais des serments. Mais chaque fois que je disais à l'une : « C'est vous que je préfère, » un des Pères Ratisbonne surgissait soudain et me faisait des reproches, en m'accusant de complaisance pour Baal.

A la fin, que leur aurais-je répondu ? C'est ce que j'ignore, car j'entendis un grand tapage. C'était le garçon de bord qui frappait à ma porte et me criait : « Monsieur, on quitte le port. Monsieur ne veut-il pas voir le coup d'œil ? »

II. — PREMIER REGARD SUR BEYROUTH

Je vais tout droit à Beyrouth, sans m'arrêter en Palestine. Il m'eût plu que mon voyage pût s'appeler *D'Alexandrie à Constantinople par terre*, et voilà que je saute l'étape de Jérusalem ! Cette fois, je ne visiterai pas la ville sainte. C'est par convenance profonde. Je compte mêler à une enquête précise sur nos maisons d'enseignement, les plus libres rêveries sur les multiples religions que je veux aborder avec sympathie. Je suis un esprit ardemment désireux sans doute de se faire rouvrir les sources antiques et de recueillir quelques gouttes du flot de vie qu'elles peuvent encore épancher, mais enfin un esprit chrétien, et je ne veux pas courir le risque de paraître placer sur le même plan que les vestiges des idoles le tombeau du Christ. A une autre année, la Judée ! Cette fois, je n'ai d'attention que pour voir surgir au rivage Tyr et Byblos, et dans le ciel le Liban.

Mais quelles contrariétés ! Après trente-deux heures de navigation, ce matin, quand nous touchons à Beyrouth, rien qu'un immense brouillard, épais, universel et tout chargé de pluie. Aucun Liban ! Faut-il le chercher à droite, à gauche, au-dessus de nos têtes ? Jugez de mon désappointement de trouver un rideau tendu devant la première merveille de mon voyage, devant le n° 1 qui, sur mon catalogue idéal, portait : « Vue du Liban depuis la mer, décrite par Lamartine. »

> Il n'est point de bouillards comme il n'est point d'algèbres
> Qui résistent, au fond des nombres et des cieux,
> A la fixité calme et sereine des yeux...

Pardon ! les brouillards du Liban résistent. Ils ne me laissent voir que la scène bariolée des barques et des mariniers lancés à l'assaut de nos bagages, et, au ras de la mer, la ville.

Douceur générale de Beyrouth, avec les petits carrés blanchâtres et bleuâtres de ses maisons coiffées de toitures légèrement pointues, dont les tuiles rouges font le plus plaisant effet dans la verdure. Je n'oublierai jamais cette chaleur, cette humidité, cette brume qui nous enfermaient, et, dans ce désordre du bateau tirant de cale tout son chargement, la sorte d'émo-

sacré qui me soulevait. De telles minutes s'incorporent à notre être, comme les dernières attentes d'un premier rendez-vous d'amour. Je respirais l'odeur de l'Asie...

Les deux députés de la nation, MM. Brané et Chapotot, m'ont fait l'amitié de venir me chercher à bord. Puisqu'ils ne peuvent me nommer, dans ce paysage voilé, aucun des sites fameux de l'antiquité, je leur demande que dans la ville, doucement lumineuse devant nous, sous la brume, ils me fassent voir la grande pensée française de cette terre, l'Université Saint-Joseph des Jésuites. Si je ne peux admirer Byblos et sa noire vallée, le cap de Sidon, le promontoire de Tyr, les golfes immenses, les forêts parfumées, les cimes et les torrents de neige, qu'au moins je distingue immédiatement l'autre moitié de ma curiosité : cette maison fameuse qui s'épanouit au sommet de l'édifice scolaire de toutes nos missions d'Orient, et qui peuple de ses élèves, lettrés, médecins, juristes, formés intégralement à la française, l'Asie-Mineure, la Perse, l'Égypte et jusqu'au Soudan égyptien.

Ils me montrent sur les premières pentes qui dominent Beyrouth un long bâtiment flanqué de trois ailes.

Le voilà donc, ce phare spirituel de la Méditerranée orientale! Quelle leçon de magnanimité nous donnent ces religieux! La France les chasse; ils n'en seront que plus nombreux pour la servir au dehors. Elle les renie; ils n'ont plus de France; eh bien! ils en créeront une. Les voilà partis à la conquête morale du Levant. Et d'un tel élan que ce même Gouvernement, qui eût voulu les abolir, est contraint de les soutenir. O bienheureuse inconséquence, qu'il ne faut pas railler comme un illogisme dégoûtant, mais louanger comme un hommage de la déraison à la raison! Et ce n'est pas tout : ces Jésuites, que d'innombrables libelles accusent de nuire au progrès des lumières et de la civilisation, se révèlent à l'usage les plus capables de civiliser ces immenses régions d'Orient. Et cela se comprend. Plus souples que ne le sera jamais une organisation d'État, moins vulnérables aux tentations de découragement, ils arrivent par une longue série de tâtonnements à introduire en Orient la discipline occidentale. Le témoin le plus sûr m'affirme que Marcelin Berthelot admirait profondément l'Université de Beyrouth. Ce n'est pas à l'État, disait-il, de fournir l'enseignement en Syrie. Notre personnel universitaire est formé pour l'usage des Fran-

çais, dans le cadre français. Il est destiné et plié à notre vie traditionnelle. Laissons à des œuvres privées le soin d'adapter l'enseignement français aux besoins de la Syrie. Cela n'ira pas sans une série d'essais ratés. Or, le propre de l'État, c'est son incapacité à changer sa manière, qu'elle réussisse ou non. Dans ces milieux d'Orient que nous connaissons mal, la seule méthode sage, c'est de subventionner les congrégations qui y apportent une tradition, une sagesse acquise sur place et des méthodes contrôlées par l'expérience. Nulle difficulté de leur adjoindre la mission laïque. Mais que ce soit dans un esprit de collaboration. Nous mettons à la disposition des Syriens différentes formes d'enseignement. A eux de choisir.

Le temps de toucher barre à l'hôtel et de répondre à l'accueil si précieux que me font quelques compatriotes, — au premier rang, M. Marteau, le directeur des Chemins de fer, dont l'obligeance amicale va par la suite rendre possibles mes plus difficiles projets, — et tout de suite j'ai commencé à me promener dans l'Université Saint-Joseph. J'y ai vu avec enchantement les collégiens, les étudiants, les maîtres laïques, les religieux, les anciens élèves, les classes, les amphithéâtres de droit et de médecine, les cours de langues orientales, la bibliothèque, l'imprimerie, la chapelle. C'est un instrument complet, qui prend des enfants de toutes les races, dans l'âge de la formation de l'âme, et, sous l'action coopérante de notre science et de notre religion, entreprend de les repétrir, et par eux tout un monde. Le cœur me battait de plaisir. Je regardais les chefs de cette œuvre royale, si osée et si bien menée. Des figures ternes, ces jésuites, modestes, grisâtres, et leurs soutanes, bien vieilles, bien usagées. Je ne le dis pas pour diminuer de tels hommes et avec un manque de respect, car la pauvreté physique, matérielle, dans un tel trésor de spiritualité, c'est d'un contraste grandiose. Mais j'essaye de me rendre compte à moi-même de l'impression que m'a laissée cette petite équipe d'ouvriers, et cette impression s'accorde avec une phrase prononcée par le premier Consul, un jour que devant je ne sais quel architecture fameuse quelqu'un disait : « C'est triste ! — Oui, répondit-il, triste comme la grandeur. »

Ces Pères jésuites sont attachés à l'accomplissement d'un grand dessein, qu'ils exécutent en travaillant à l'envers de la tapisserie. Chacun d'eux est enfermé dans sa tâche étroite.

Chacun d'eux, quand il tisse le fil que l'ordre a mis dans ses mains, à quoi pense-t-il s'employer? Que signifie dans leur esprit cette splendide tenture aux couleurs françaises? J'admire avec gratitude notre langue répandue, nos chefs-d'œuvre d'art et nos méthodes savantes enseignés, nos traits éternels glorifiés, mais enfin cette propagande nationale ne peut pas être le dernier mot d'une puissante machine religieuse et internationale. Que veulent exactement les jésuites? Les voilà en plein et de la manière la plus noble dans la tâche que la légende vraie ou fausse leur assigne et que leurs détracteurs leur reprochent. Ils cherchent à modifier par l'éducation les âmes des classes supérieures de la société, et se mettent ainsi en mesure de diriger les dirigeants. Ils créent une élite. Mais laquelle? Sur quel type? pour quel objet? Quel rôle lui assignent-ils dans le monde oriental de demain?

Je ne m'en tiens pas à cette maison capitale de l'Université Saint-Joseph. Chaque jour, du matin au soir, à travers Beyrouth, je vais chez les Frères de la Doctrine Chrétienne, chez les Filles de la Charité, chez les Dames de Nazareth, chez les Sœurs de Saint-Joseph, et puis à la Mission laïque et chez les Israélites, c'est-à-dire dans tous les milieux soustraits au souffle ennemi des protestants américains.

Ces écoles où l'instruction varie, primaire, ou plus littéraire ou toute professionnelle, selon les besoins des enfants, enseignent à tous notre langue et l'amour de notre pays : à tous, c'est-à-dire, cette année, à sept ou huit mille garçons et filles. Ah! les yeux ardents de ces jeunes Asiatiques, faciles, dans un tel âge, à la séduction de tout ce qui brille. Député de Paris, membre de l'Académie française, des titres mis en valeur par les plus généreux discours, des entrées au bruit de *la Marseillaise*, des drapeaux claquants, des vivats! Je voyais des imaginations enivrées. Quand j'embrassais le plus petit, quel enthousiasme chez tous! On voudrait employer de telles âmes soulevées. Mais la question revient : les employer à quoi?

Danger de former une race de jeunes gens déclassés, déracinés, inoccupés, mécontents, et qui se lancent révolutionnairement dans des voies de réformes politiques, sociales et religieuses. Le diplômé, déjà si turbulent dans notre Occident, où trop souvent il hait la société de ne pas lui donner les places sur

lesquelles il a compté, devient dans l'Islam le Jeune Turc, le Jeune Égyptien, le Jeune Tunisien. Comment éviter ce péril? Comment mettre l'âme de ces enfants en contact avec l'esprit du temps et les engrener dans le mouvement général de notre époque, pour qu'ils y apportent leurs qualités propres? Peut-on retrouver leurs sources héréditaires, et qu'ainsi se déploient à nouveau des forces intérieures qui, à d'autres époques, eurent de la beauté et de l'efficacité? Qu'est-ce que ces nations syriennes feront des possibilités qu'elles reçoivent de nos éducateurs? Quelles espérances exactement pouvons-nous concevoir de leur réveil? Ces débris de civilisation qui s'amoncellent sur le sol de la Syrie doivent-ils être considérés comme un obstacle, comme une barre dans le grand fleuve, ou bien contiennent-ils encore de fécondes semences?

Un jeune homme est venu me trouver et m'a dit :

— Je suis fils et petit fils de drogmans honoraires. Mon grand père a connu Lamartine et Saulcy; nous en avons des lettres. Comment trouvez-vous ce pays?

— Un bien beau pays.

— Beau! s'écria-t-il, avec horreur.

Je l'entraînai à la fenêtre et lui montrai le Liban, le Sannin, les neiges, ces cimes qui s'élancent vers l'infini du ciel.

— On n'y peut pas vivre, me dit-il.

— Vous voulez venir à Paris?

— Tous les jeunes gens de ce pays voudraient y aller.

Contraste d'un cœur malheureux et d'un paysage sublime. On ne peut pas vivre où le cœur se sent oppressé.

— Tenez, continua-t-il, voici, monsieur Barrès, ce qu'on ne vous dira pas. Ce sont les livres qui font notre esprit. Je suis l'élève des Frères, je n'oublierai pas ce que je leur dois. Ils sont nos bienfaiteurs. Sans eux, nous serions, comme les autres Orientaux, des zéros. Ils nous ont donné l'instrument. Et puis nous avons lu. L'influence de la France en Orient, c'est la littérature. Nous voulons aller au pays des livres que nous aimons.

Je l'écoutais avec gravité. Ce jeune inquiet réveillait en moi des scrupules que j'avais ressentis très fort depuis que je suis en Orient, à voir avec quel élan cette jeunesse m'accueille. Qu'est-ce que la littérature française d'aujourd'hui peut leur offrir

qui leur soit une digne nourriture? Qu'ont-ils à faire de nos histoires parisiennes? Dans notre exportation littéraire, qu'y a-t-il d'humanité enrichissante?

— Ah! reprenait-il, ce matin je relisais *Leurs Figures*. Cela s'est passé il y a une vingtaine d'années, mais je n'en sais rien. Ces figures pâles qui sont fixées par la terreur, puis qui s'agitent, m'émeuvent. Je suis enlevé de mon pauvre pays. Je ne suis pas en France, ni dans des querelles mesquines, comme vous dites. C'est pour moi Homère, des luttes. Notre pauvre vie d'ici nous étouffe. Nous préférons mille fois, aux torpeurs de l'esclavage, tous les risques de la liberté.

Un tel langage, est-ce l'inquiétude de la jeunesse, une demi-comédie dans l'âge où l'on désire paraître, le désespoir des races assujetties, la terreur endémique de l'Orient? Je me répétais en esprit la devise chère à Descartes : *Quod vitæ sectabor iter?*

Par bouffées, le printemps commence de lutter avec avantage contre l'hiver et chauffe toute l'humidité du rivage. Aujourd'hui, le ciel et les montagnes sont encore chargés d'un brouillard opaque; il n'y a pas un mouvement dans l'air; une tiédeur enveloppe la ville, où le vent du désert fait tourbillonner la poussière.

Je vais achever ma journée le long de la mer. J'y croise les belles Syriennes étendues dans leur voiture avec trop de fierté, qui, des pentes du quartier des riches, sont venues respirer la brise du Rocher des Pigeons. Pourquoi me donnent-elles avec acuité la double sensation d'une turbulence brillante et passionnée et de l'immobilité de la mort? C'est que, si charmantes sous leurs parures, qui leur font tant de plaisir, elles reproduisent exactement leurs aïeules, chargées de bijoux, qu'on voit sculptées aux cénotaphes de Palmyre. C'est aussi que je pressens leur grand rôle prochain. Invinciblement, dans mon imagination, cette minute d'un soir se rattache à toute l'histoire de Syrie. Je songe à la Delia de Tibulle, aux femmes d'Horace, à toutes ces belles affranchies dont mourut la vertu antique. Michelet, Jules Soury, Boissier, Anatole France ont bien marqué le rôle de ces Asiatiques devenues les maîtresses des jeunes nobles romains. Plus tard les princesses de l'Oronte, Julia Domna, Julia Maesa, Julia Mammaea, entrées dans la famille des Sévère, y apportèrent

les cultes de Syrie. Nous les reverrons quelque jour, elles et bien d'autres, que je ne leur compare pas. (Je demeure frappé du ton avec lequel de jeunes officiers, me parlant de jeunes femmes malgaches, me disaient : « Elles font de gentilles compagnes pour les Européens. ») Tandis que cette mer frappe et caresse la rive rocheuse, pourquoi n'irions-nous pas dans l'infini du rêve? Les souvenirs et les prévisions viennent luire doucement, comme à fleur d'eau, sur ma mémoire, légères images tôt dispersées, qui me laissent, dans la solitude de cette route battue par la mer syrienne, un mélange de crainte et de nostalgie. La grande sarabande des races et des dieux ne va-t-elle pas recommencer?

Ainsi des problèmes innombrables me pressent; mais il faut que, dans mon premier plaisir, au milieu d'un monde si poétique qui me grise, je résiste à l'assaut de mes impatiences. Je suis ici pour des semaines. Que j'y garde mon calme d'esprit, et je ne doute pas que, grâce à l'expérience de tous ces hommes que j'interrogerai, je ne puisse entrer dans l'intelligence des problèmes que j'ai vivement appelés et que maintenant je touche de la main.

MAURICE BARRÈS.

(A suivre.)

L'ÉGARÉE

PREMIÈRE PARTIE

La lettre venait de là-bas...

« Cette année, au Plan de la Croix, la vigne sera belle. Joaquine est revenue de son couvent d'Espagne. Elle danse à ravir, paraît-il, et sait parfaitement broder. Marie Ferrer, la fille du saleur, épouse un monsieur de Narbonne, moins riche qu'elle, mais de meilleur monde. Les gendarmes ont arrêté la Catalane, tu sais bien, qui louait des chambres aux étrangers et faisait la contrebande du tabac. Le temps est très chaud...

« Ah ! comme nous t'attendons, ma petite fille !... Depuis huit jours déjà, ta chambre est toute prête. J'ai passé moi-même le carreau à l'huile, pour le faire bien briller, et j'ai fini ton couvre-lit au crochet, qui est d'un effet plus joli encore que je ne l'espérais. Le rideau, tu sais, qui couvrait tes robes, et qui n'avait plus de couleur, à cause du soleil, je l'ai enlevé, et je t'en ai cousu un autre, de percale neuve, avec des fleurs bleues. Hier, pendant que nous donnions de l'air, grand mère a dit : « C'est vraiment beau ici, comme une petite chapelle. » Et j'ai dit : « Notre Rosaire le mérite bien. » Et grand mère a dit : « Oh oui... elle le mérite. » Et nous n'osons plus y entrer, pour ne rien salir... »

... Cela avait été écrit dans la salle basse où sont les fauteuils et la table ronde, à côté de la cuisine. On y sent l'odeur des sarments brûlés, l'humidité du cellier voisin. De l'autre côté de la rue étroite, au mur si proche de la maison voisine, des espa-

Copyright by André Corthis, 1923.

drilles sèchent, pendues à un clou par leurs cordons blancs. Et tout le jour des femmes passent qui vont à la fontaine, la cruche sur la hanche, le bras arrondi autour de la panse luisante et mouillée.

Quelques-unes s'arrêtent devant la fenêtre ouverte. Elles saluent, cordiales et respectueuses.

— Bonjour, madame Beltran, bonjour Louise... Et alors?... Vous écrivez à Rosaire?

— Nous lui écrivons.

— Quand va-t-elle vous revenir de ce grand Paris qui fait peur?

— Bientôt, bientôt, dit grand mère.

Et maman ajoute, émue et précise :

— Dans deux semaines.

... La lettre venait de là-bas... Là-bas!... Elle était tout imprégnée d'une tendresse simple et profonde, bonne à lire comme est bon à manger le bon pain. Rosaire la laissa retomber sur la commode où elle s'était accoudée, debout, et le poing droit serré contre la tempe.

— Dans deux semaines, oui... quatorze jours exactement...

Elle respirait très vite, les lèvres entr'ouvertes, la tête renversée. Et puis ses yeux s'égarèrent.

— Je ne pourrai pas... J'aime mieux...

Le ciel grisâtre, que surchauffait un invisible soleil, doublait de plomb le vitrage du petit atelier. Quelques esquisses, maladroites et trop éclatantes, pendaient aux murs. Sur une toile, appuyée contre un tabouret de paille, une tête d'homme grimaçait d'une douleur hagarde, mal construite et mal peinte et cependant poignante. L'odeur des huiles et de la couleur était forte par ce temps d'orage à faire tourner la tête.

— J'aime mieux... oui... j'aime mieux...

Elle marcha vers la chambre, à côté de l'atelier. Un divan bas et dur servait de lit. Rosaire allait s'y abattre, le buste ployé, les genoux fléchissants... Elle se dressa brusquement, tira son chapeau de l'armoire, s'en coiffa, et, sans même regarder dans une glace l'air de son visage, sortit presque en courant.

Les voitures la frôlaient sans qu'elle s'en inquiétât. Elle ne voyait rien autour d'elle et n'eût pas été capable de chercher une adresse inconnue. Mais vers ce qu'elle souhaitait en ce

moment ses pas savaient la conduire. Ils firent tout le trajet en moins d'une demi-heure, plus rapidement que d'habitude. Et puis, rue de Varennes, Rosaire poussa la haute porte d'une très vieille maison. Elle gravit l'escalier aux dalles larges et plates. Sur le palier du premier étage un autre escalier venait aboutir, étroit, avec des tournants brusques, de petites marches luisantes de cire. Celui-là menait à un appartement situé dans les combles de l'ancien hôtel, et dont la porte, au battant unique, avait une sonnette grêle qui tintait longuement.

Une servante vint ouvrir. Elle était toute jeune, effarée, brusque et timide à la fois. Quand Rosaire eut demandé :

— Madame Lestaque est-elle là?

Elle se hâta de répondre :

— Madame est sortie. Elle rentrera très tard... Et il y a monsieur Breuillois qui est à Paris et qui vient après dîner.

— Ah ! dit Rosaire.

Elle restait là, s'appuyant au chambranle, anéantie.

— Mais, ajouta la petite servante, craignant d'avoir manqué à la politesse, mademoiselle Claude est à la maison.

— Non... c'est Madame que je voulais voir.

— Faudra-t-il lui dire?...

— Rien... Rien...

Elle redescendit l'escalier lentement, laissant sa main traîner sur la rampe froide. Elle murmurait tout bas : « J'ai mal ! » Elle soupira aussi : « Je ne puis plus... » Elle dit encore : « J'avais tellement besoin de la voir tout de suite !... »

Il lui semblait limiter sa souffrance en l'enfermant ainsi dans de très petites phrases. Elle éprouvait maintenant une grande fatigue. La détresse de son âme envahissait tout son corps. Elle se sentait misérable d'une façon physique, comme sont les pauvres, misérable de cette misère qui donne envie de se laisser tomber où l'on se trouve, au coin d'une porte, sur un banc, de cacher son visage et de fermer les yeux.

— Ah !... si je l'avais vue !... Si j'avais pu lui dire !...

Et tandis qu'elle s'en retournait, sans distinguer personne autour d'elle, sans rien entendre du tapage des rues, un souvenir l'accompagnait, un souvenir de son enfance, dans son pays de montagnes, le pays d'où venait la lettre, cette France catalane qui touche à la Catalogne d'Espagne, au pied des grandes Pyrénées.

Elles étaient trois fillettes qui avaient voulu voir la tour de la Madeloque, là-haut, à plus de huit cents mètres. Le chemin tourne et monte, interminablement. Elles portaient dans un panier un peu de viande et du pain, et une grande coquille nacrée pour y boire de l'eau fraîche. On leur avait dit : « Vous trouverez une source dans les rochers, au pied de la tour. » Il faisait très chaud. Et tandis qu'elles marchaient, bien lentement malgré leur jeunesse, écrasées, épuisées par un implacable soleil, elles ne pensaient plus qu'à cette source là-haut, au plaisir, à l'apaisement d'y tremper leur bouche et tout leur visage.

Comme Rosaire, tout à l'heure, elles respiraient trop vite, elles souffraient, elles disaient : je ne puis plus. Et tout de suite, une fois arrivées, avant de regarder la grosse tour effrayante et l'admirable paysage, et l'Espagne là-bas, si lointaine et si bleue, elles avaient voulu boire. Mais les grandes chaleurs de l'été avaient tari la source. Le bassin qui la recevait n'était pas même humide. Aucune ferme aux environs... aucun arbre sur ces rochers qui portât un fruit, si sauvage fût-il... Oui, Rosaire aujourd'hui retrouvait les tortures de ce moment-là... Le désir qu'elle sentait d'une certaine présence avait autant de force qu'alors son besoin halluciné de se pencher vers l'eau fraîche. Et comme alors, n'ayant pas trouvé ce secours, brûlée de fièvre, n'en pouvant plus, elle éprouvait une détresse animale et frénétique, un épuisement dont il semblait impossible de se remettre jamais...

* * *

Par cette même fin de journée orageuse, dans le petit salon où Rosaire n'avait pas voulu entrer, Claude Lestaque se tenait auprès de la fenêtre. C'était une fille aux traits irréguliers, mais ses yeux gris très clairs sous les cils les plus noirs, son front nu que mordaient de trois pointes les cheveux bien plantés, la vie expressive et changeante de sa longue bouche sinueuse, la grâce de son corps mince la faisaient plus délicieuse peut-être que les plus parfaitement belles.

— Alors, disait-elle à Jacques Moranes, assis en face d'elle, distrait quelquefois et regardant le ciel plein d'orageux nuages, alors, c'est décidé, vous allez repartir pour Collioure, mon ami Jacques?

— Je vais repartir, mon amie Claude. Ma femme me réclame...

— Va-t-elle mieux en ce moment?...

— Elle n'ira jamais mieux. Mais elle n'est pas plus mal, et il n'est guère question de sa santé dans les lettres si pressantes qu'elle m'envoie depuis quelques semaines... Non... Seulement il paraît que la nouvelle dame de compagnie est charmante absolument, et que je dois au plus tôt faire sa connaissance. Il paraît aussi que la femme de chambre catalane s'est disputée avec la cuisinière limousine. Il paraît enfin que Josette m'aime à la folie, ce qui, vous le savez, se produit par intermittence tous les trois ou quatre mois...

— Pauvre créature!... murmura la jeune fille.

Son air, assez froid, allait mal avec ses paroles. Mais Jacques n'avait pas besoin qu'on lui jouât la comédie. Toute la pensée de Claude, il la connaissait bien. Et n'était-ce point sa pensée à lui, très exactement? Il soupira :

— Bien plus incurablement que son corps son esprit est malade... Il n'y a pas à lui en vouloir. Depuis dix ans qu'elle vit dans sa chambre, toujours étendue, n'ayant plaisir qu'à regarder dans son miroir comme sa bouche est étroite, et comme ses yeux sont bleus...

Il haussait les épaules, dédaigneux, impatient, pitoyable peut-être.

— Depuis quatre mois je ne suis allé là-bas... Je me demande comment tout doit marcher dans la maison sous la direction de cette mademoiselle Mary que je n'ai jamais vue... Cela ne va pas être très drôle. Je reverrai les comptes. Je chasserai dans les bois... Surtout, je resterai dans la chambre de Josette, à lui parler de mon amour, à lui dire que j'attends sa guérison avec une impatience qui me tue, qu'il n'y a pas au monde de cheveux aussi beaux que les siens, de mains aussi fines... Puisque cette comédie l'amuse...

— Vous devez bien la jouer, dit Claude.

— Assez bien.

Elle railla :

— L'habitude.

— Oui, dit Jacques, l'habitude.

Mais il ne plaisantait plus. Il la regardait sérieusement. Alors, elle se mit à rire, et lui, riant aussi, haussa les épaules.

— Avec la chasse, poursuivit-il, avec Josette, et les comptes plus ou moins exacts de la demoiselle de compagnie, j'aurai pour me distraire... mes ouvriers... La scierie... vous savez... la misérable petite scierie que fait marcher le ruisseau du Raimbaud. Le contre-maître est trop vieux... Quelques scies, paraît-il, sont également hors d'usage... Ah!... je vais m'amuser...

— Et regretter surtout... ajouta Claude.

Il y avait dans tout son air quelque chose de tranquille et d'assuré à quoi elle s'appliquait peut-être trop visiblement. Jacques Moranes se pencha vers elle :

— Regretter quoi ? demanda-t-il.

Son ton semblait la mettre au défi de répondre. Elle sut ne pas se troubler.

— Allons, dit-elle, vais-je vous rappeler vos propres confidences?... En partant, vous laissez derrière vous... quelqu'un... Et comme vous m'affirmiez être... très amoureux, très heureux même, j'imagine pour vous assez... pénible, ce moment de la séparation.

— Ah! Claude, s'emporta Jacques, vous avez la mémoire trop bonne, et je vais me repentir de mes franchises...

— Pourquoi? demanda-t-elle avec son air sérieux.

— ... Parce que j'oublie toujours, absurdement, votre âge.

— J'ai vingt-six ans.

— Je sais... mais je l'oublie, vous dis-je... Alors, vous devriez bien, de votre côté, oublier quelquefois ce que je vous raconte...

— Oh! riposta-t-elle, je ne m'en souviens, je vous assure, pas plus qu'il ne faut... Mais quand vous êtes là... Et à propos de ce départ...

Elle se tut, s'étonnant d'avoir été maladroite. Combien de fois, et plus librement encore, Jacques n'avait-il pas accepté, demandé qu'elle connût ses aventures et l'en plaisantât? Pourquoi donc aujourd'hui cela semblait-il lui déplaire?

C'est le ciel orageux qu'il regardait de nouveau, le lourd ciel d'été sombre et pourtant rayonnant; et son beau visage, plus très jeune, durement éclairé, prenait une beauté, une fatigue plus dures. Les joues maigres étaient si nettement rasées qu'on en pouvait distinguer les moindres rides. La bouche, grande et nue, qui riait tout à l'heure, se serrait maintenant sur les fortes dents blanches. Le regard, secret comme bien souvent il lui

advenait d'être, se voilait à demi sur de soudaines violences.

Rapides, les yeux de Claude enveloppaient tout ce visage ; ils se détournèrent aussitôt ; et voici qu'elle s'obligeait, elle aussi, à cette apparence insouciante que Moranes, déjà, retrouvait et qu'il savait prendre très bien.

Toutes leurs causeries étaient faites ainsi d'intimités singulières, d'indifférences subites, parfois de railleries si franches et si dures que les atténuait seulement une très petite politesse. Leur amitié était d'une espèce qui les déconcertait l'un et l'autre ; le plaisir qu'elle donnait n'allait point sans irritation.

— Et pour vous, demanda Jacques, c'est également bien décidé ? Vous ne viendrez pas cette année de notre côté ?

— Très décidé, dit Claude, nous irons en Touraine.

Elle ajouta :

— Je le regrette.

Mais si réfléchie qu'elle fût, elle n'avait point, sans doute, réfléchi assez avant de prononcer ces petits mots. Aussitôt le visage se crispant un peu, les sourcils froncés, elle sembla mécontente qu'ils fussent venus sans son ordre... Et bien vite :

— ... A cause de Rosaire, n'est-ce pas ?... Elle désirait si fort que nous repartions avec elle ! Et les pauvres Beltran aussi ont de la peine. Vous savez comme elles sont touchantes dans leur affection pour nous. Elles ont écrit, figurez-vous, que, puisque nous ne venions pas, elles préféraient ne louer à personne. Nos chambres, cette année, resteront vides.

— Ah ! vos chambres !... — Moranes s'égayait franchement, — vos chambres pareilles à des cellules, blanchies à la chaux et toutes garnies d'images pieuses, dans la maison des Beltran ! Que c'est drôle, le hasard ! Celui qui vous a conduites, votre mère et vous, quand vous désiriez louer pour l'été, à Collioure, dans la maison précisément des dames Beltran, ne cessera jamais de m'enchanter. Vous êtes de demain, vous deux...

— De demain ?

— Hé ! oui. Votre affranchissement intellectuel atteint à l'équilibre, ce qui est encore assez rare. Mais elles ?... De quel avant-hier tout poussiéreux sont-elles, les pauvres bonnes femmes ?

— Elles ont le plus noble cœur, dit Claude, elles sont excellentes.

— Je le crois... Tout de même, vous savez... quand je suis

là-bas et que je descends à Collioure... tenez, la dernière fois encore... La vieille Mme Beltran et sa fille Louise sont toujours assises près de leur fenêtre, droites, froides, sérieuses, avec leur fichu noir serré sous le menton. Leur salon derrière elles ressemble à une église avec son petit autel niché dans le mur, sa Vierge en deuil, ses fleurs, la lampe de verre rouge qui brûle nuit et jour. Tout cela est à faire frémir... Alors je pense à vous, à Mme Lestaque. Imaginer que vous avez mené la vie de ces femmes pendant deux pleins étés de trois mois, partagé leurs repas... supporté leur simplesse... Et quelque chose encore me semble plus délicieusement admirable et réjouissant : c'est que vous ayez pu les décider à laisser venir à Paris, toute seule, sous le prétexte d'étudier la peinture, leur Rosaire bêtasse et jolie, si sévèrement, si petitement élevée...

— Maman, expliqua Claude, a su les convaincre. Leur confiance en elle, vous savez, est absolue.

— Vous pouvez dire effrayante... Et le résultat?... Bon?... Elle a du talent, Rosaire?

— Non! dit franchement Claude. Je pense qu'à présent elle s'en rend compte. Je pense aussi que cet hiver à Paris lui a très mal réussi. Pendant les premières semaines de son arrivée, elle était tout éperdue. Sa grande liberté semblait l'étourdir, lui faire du mal. Et, maintenant, je la trouve toujours pâle, nerveuse et triste. — Mais, Jacques, vous m'interrogez, et puis vous n'écoutez même pas ma réponse...

— Pardonnez-moi, mon amie. Cette Rosaire, vous savez, ça m'est terriblement égal... Et un grand remords m'occupait...

— Un remords?... s'étonna Claude.

— Envers Mme Beltran, la grand mère. Pauvre vieille! Je l'ai traitée d'insupportable et poussiéreuse créature... C'est elle cependant qui nous a présentés l'un à l'autre. Vous rappelez-vous?

— Pendant le grand bal de septembre, où viennent danser tous les pêcheurs.

— Sous les chênes rouges et noirs, à Consolation... Dieu! que je m'ennuyais! C'était pour moi aussi le premier été. Je venais, pour y installer Josette, d'acheter l'Abbaye.

— Où vous aviez l'intention bien ferme de ne venir que rarement.

— Si rarement que ce dût être, cela me semblait odieux...

Ces bois, cet isolement .. Et si loin de Paris !... Notre amitié, tout de suite, m'a été secourable.

— Oh ! notre amitié ?... protesta Claude avec une petite moue taquine et drôle. Mais ses yeux ne se moquaient pas : ils étaient incertains avec sincérité.

— Allez ! plaisanta Moranes, je le sais bien. Vous me méprisez, oui, vous me méprisez de ne rien faire de ma vie, qui ne soit désordonné. Mais moi, vous savez, quand je ne le trouve pas charmant, je trouve insupportable très souvent, cet air de calme et de sagesse que vous vous donnez. Nous sommes quittes... Et nous nous entendons... pour ne pas nous entendre. C'est toujours cela.

Une fois encore, son ton, sa pensée changèrent.

— En Touraine, c'est chez les Breuillois que vous allez vivre ?

— A côté de chez eux... Dans une petite maison qu'ils ont louée pour nous.

Brusquement, sous la peau très blanche des joues, une flamme avait couru. Jacques, presque fixement, considérait la jeune fille.

— Pour quand votre mariage avec Pierre Breuillois ? demanda-t-il.

A son tour, Claude se tourna vers la fenêtre ; elle regarda les nuages épais.

— Je ne sais pas encore.

— Vous arrêterez la date cet été à Malives ? Oui. Parfait ! Puissé-je être à Paris pour cet heureux jour, Claude ! Aucun homme, je crois, ne pouvait mieux vous convenir. Il est très bien, Pierre Breuillois. Il croit à un tas de choses qui lui font le cerveau et le cœur solides. Il prend tout au sérieux dans la vie : l'argent, la politique, le peuple, l'amour... Il a ce qu'on appelle une haute valeur morale...

— Ne vous moquez donc pas, dit-elle très simplement.

— Je ne me moque pas. J'admire. Cela me paraît très étonnant et très beau, à moi qui n'ai aucune espèce de valeur, ni morale ni autre... et qui en souffre quelquefois.

— Vraiment ! fit-elle avec un sourire.

— J'ai dit quelquefois, Claude, je n'ai pas dit souvent. Et cela n'a, d'ailleurs, aucune importance... Donc, à l'automne, vous épouserez Pierre Breuillois. Il est à Paris, n'est-ce pas, en ce moment ?

— Depuis hier.

— Il doit venir fréquemment?

— Chaque semaine. Malives n'est pas loin...

Mais la nuit venait vite à cause du ciel obscur. La jeune fille se leva, marcha vers une table ronde où était posé un vieux flambeau coiffé de soie rouge et dont l'argent terni luisait doucement.

En même temps qu'elle, Jacques fut debout. Il s'approchait de la glace et, n'y pouvant plus distinguer son visage, il examinait sa haute taille élégante; il lissait et gonflait un peu, d'une paume experte, ses cheveux grisonnants, épais et plats. Claude laissa retomber sa main tendue vers la petite lampe. Elle se retourna.

— Vous partez déjà?

— Il est tard, mon amie... et je suis attendu. Mais je ne vous dis peut-être pas adieu. Je reviendrai, si je le puis, la semaine prochaine. Je voudrais, avant mon départ, présenter mes hommages à votre mère. J'espérais un peu la voir aujourd'hui.

— Elle regrettera beaucoup...

— Oh! Claude, comme vous êtes polie!... J'ai idée au contraire qu'elle ne regrettera rien. Je ne lui plais pas beaucoup. Elle est, je le crois bien, l'être le plus sage et le plus réfléchi de la terre. Et toute sa perfection la met si loin de moi... ou plutôt me met si loin d'elle!... Elle me juge durement.

— C'est vrai, dit Claude, elle vous juge... Mais elle a cependant de l'amitié pour vous. Elle sait que vous êtes capable... quelquefois... de faire des choses bien.

— Lesquelles?... demanda-t-il, ironique.

— ... Mais... C'est très bien, tenez, de vous en aller comme vous faites, pour longtemps, dans un pays qui ne vous plaît pas, où vous mourrez d'ennui, uniquement pour donner l'illusion de la joie à une pauvre malade... qui, en somme... vous me l'avez dit... n'a jamais été grand chose pour vous... et n'est maintenant plus rien...

— Allons donc! fit-il, avec un geste des épaules.

Dans la pénombre, il ne voyait plus Claude. Il distinguait seulement, en face de lui, la tache du visage, pâle et ronde. Il demanda :

— C'est Pierre Breuillois qui doit lui plaire, n'est-ce pas, à Mme Lestaque?

— Elle l'aime beaucoup, dit la jeune fille gravement.

Ils allaient vers la porte. Claude voulut ouvrir. Alors Jacques la retint, de sa main chaude et forte.

— Attendez, murmura-t-il. Je voulais... Claude... Je voulais vous dire... Mon départ, ma pitié! Il ne faut tout de même pas trop m'admirer pour cela. Je ne fais montre d'aucun héroïsme. La... personne, vous savez, dont je vous ai parlé un jour... eh bien! elle part avec moi... ou plutôt elle vient me rejoindre. Alors... Vous comprenez...

Ce fut au bout d'un instant seulement, d'un très petit instant, que Claude répondit :

— Je comprends.

Elle ajouta, de cette voix qu'elle avait parce qu'elle la voulait ainsi, raisonnable, égale, sans timbre et sans âge :

— ... Ce n'est peut-être pas très prudent. Comment ferez-vous, là-bas, pour qu'elle n'apprenne pas?...

— Qui, elle ?... Ma femme? Vous savez bien qu'elle ne quitte jamais sa chambre. D'ailleurs, toutes mes précautions sont prises... Mais pourquoi est-ce que je vous raconte cela ? proféra-t-il plus bas avec une subite violence...

— Parce que, riposta-t-elle, paisible et pacifiante, vous m'avez déjà raconté tant de choses...

— C'est stupide, absolument stupide... Je ne sais pas... ou plutôt, si, je sais... Tout est de votre faute. Pourquoi m'avez-vous dit que j'agissais très bien? C'était tellement absurde!... Je vous en veux... Mais je vous pardonne tout de même... Vous aussi, pardonnez-moi et oubliez cela avec tout le reste... Au revoir, Claude, à la semaine prochaine.

On ne pouvait savoir s'il raillait ou s'il avait vraiment de la colère. Et Claude ne songea point à se le demander. Elle pensait seulement à ce qu'elle venait d'apprendre. Elle rentra dans le salon, portant cette confidence que l'on avait jetée vers elle de cette manière hâtive et presque furieuse, et dans le petit fauteuil où elle se tenait tout à l'heure elle s'assit, conservant l'ombre autour d'elle pour mieux réfléchir.

***

— Cette femme viendra donc le rejoindre... cette femme!...

Ainsi que bien d'autres fois elle essaya de l'imaginer. Et vraiment elle crut la voir, si vivante devant elle que cela

faisait battre le cœur, grande et parfaitement belle, avec de longs yeux, une bouche charnue et douce.

— Il l'aime!... Jacques, mon ami, vous savez donc aimer?

Elle eut un petit rire clair et sec qui sonna dans l'ombre. La qualité de cet amour-là, elle ne la savait, ne la voulait pas définir... Ne suffisait-il pas que ce fût de l'amour? Elle rit encore, mais plus faiblement. Et cet autre rire-là fut à peine un tressaut au fond de sa gorge serrée.

— C'est drôle!... quand il a commencé à me parler d'elle...

Elle avait cru comprendre que c'était avec ce même ennui qu'il lui avait montré déjà en parlant de quelques autres, ce détachement, ce dédain de lui-même et de tout, dont il tirait en même temps son plaisir orgueilleux et sa plus grande misère. — Cependant...

La stupeur de Claude grandissait, vague et lourde, presque étouffante.

— Il l'aime, celle-là... Il l'aime!...

Connaissant bien Collioure, elle se demandait où Jacques pourrait loger sa maîtresse. Les demeures sont pauvres et mal meublées. Le pays est petit. Les pêcheurs sur la plage autour des barques penchées, les jeunes filles à la fontaine, tandis que l'eau remplit les cruches vertes et noires, n'ont rien à faire qu'à regarder l'étrangère qui passe et à longuement chuchoter.

— Cela se saura tout de suite... Ce sera un scandale... Et dans quelle maison?...

Sa pensée allait par les rues tortueuses, bordées d'arcades, qui mettent du mystère au-dessus des portes et des sombres escaliers. Et puis elle sortit du village, suivit les chemins en pierre grise où roulent au printemps les eaux torrentueuses, trouva les fermes basses, au bord des bois de pins.

— Il y a bien la petite maison qui est à côté du mas Christine, toute peinte en blanc, si propre, et d'où l'on voit la mer. Et puis il y a ces autres maisons, près de la chapelle, à Consolation. Par le raccourci, en passant derrière le Raimbaud, cela n'est pas à vingt minutes de marche de l'Abbaye... Et le chemin est joli.

La solitude des grands bois se resserrait autour d'elle. Elle en respirait l'odeur humide et chaude. Elle entendait le petit bruit du ruisseau, elle voyait les amants s'approcher l'un de l'autre

sous le feuillage abondant... Soudain elle se dressa, ouvrit ses mains serrées et supplia : « Pierre! »

Pierre Breuillois, son fiancé! Elle se tourna vers ce jeune homme qui l'aimait, voulut s'en aller avec lui vers le jardin de Touraine, où, dans peu de temps, ils se retrouveraient. Mais comme elle commençait d'y arriver, une phrase ironique de Moranes, qu'elle se rappela, vint détruire tout son effort :

— Je n'aime pas la Loire. Elle m'ennuie. C'est une grosse dame un peu molle qui marche à petits pas et dont la chair tremblote.

Le paisible jardin disparut. Il fallut revenir vers ce pays qui touche à l'Espagne, vers ces bois trop chauds, cette mer trop bleue, ce solitaire et discret ermitage... Claude continuait de vouloir se défendre. Elle dit encore, plus pressante : « Pierre! »

L'image de Pierre Breuillois ne vint point la secourir, mais, dans ce moment même, elle entendit une clef tourner dans la serrure de l'entrée, elle entendit une voix dans le vestibule. Aussitôt, ne voulant pas être surprise ainsi dans l'ombre, toute inactive, elle se leva, alluma le flambeau d'argent coiffé de rouge.

— Ah! soupira-t-elle, heureuse et comme soulagée en voyant la porte s'ouvrir, c'est toi, maman!

Tout de suite, n'attendant pas qu'on la questionnât, elle annonçait :

— Jacques Moranes est venu.

— Rosaire Beltran aussi est venue, dit Brigitte Lestaque.

* * *

Elle aimait d'y bien voir et le flambeau ne suffisait point. Elle tourna le commutateur et le petit lustre très vieux, de bois doré, dressa vers le plafond bas la lumière de ses quatre bougies couleur de cire. Les yeux de Claude battirent avec une sorte d'effarement. Soucieuse, Mme Lestaque répéta :

— Rosaire est venue...

— Je ne l'ai pas vue, dit Claude.

— Je sais... Elle a refusé d'entrer.

Elle s'assit sur le canapé, fit lentement le geste d'ôter la toque en plumes grises qui lui serrait les tempes, mais aussitôt laissa retomber ses bras. Elle regarda sa fille, lui sourit.

— Mon petit... Tu vas me raconter...

C'était une longue femme mince dont le corps souple et droit gardait une grâce extrême. Le visage un peu court, un peu rond, sans poudre, se flétrissait à peine. Encore blonds, déjà blancs, vigoureux, lumineux, les cheveux qui débordaient aux tempes, de la petite toque de plumes, brillaient à la fois comme l'argent et le cuivre. Et, ressemblant à ceux de Claude, moins clairs et mieux rayonnants, les yeux avaient une beauté que la pensée n'oubliait plus.

Ces yeux superbes, posés sur la jeune fille, s'animaient d'une tendresse violente : et puis, sans qu'ils se fussent détournés, leur expression changea : ils s'inquiétèrent.

— Berthe lui a sottement répondu que je rentrerais très tard. Elle ne reviendra pas ce soir... Et cependant...

— Oui, dit Claude, c'est dommage. Elle avait sans doute besoin de te voir... Elle est très faible, Rosaire. Je m'étonne toujours qu'avec une si petite volonté elle ait été capable de venir à Paris, d'y vivre, comme elle fait, et qu'elle puisse décider, toute seule, quand elle doit sortir ou rentrer, prendre ses repas ou se mettre au travail. Sa grand mère, sa mère, l'ont élevée comme une nonne...

— Hélas! dit Mme Lestaque, avec un geste des épaules.

Sa bouche encore fraîche, encore belle de lignes, aux coins très nets, se gonflait de mépris.

— Elle a su comprendre ce que valent ces misères, elle n'est point sotte. Mais ce qu'elle a eu l'intelligence de rejeter d'elle, elle ne sait pas le remplacer. Elle s'en va au hasard, et tout égarée. Elle a la nostalgie de la soumission. Ses genoux ont gardé l'habitude de se plier et de toucher la terre.

Une fois encore elle voulut enlever son chapeau, une fois encore elle hésita dans son geste. Claude était venue s'asseoir près d'elle et s'appuyait à son épaule.

— Ma petite maman... J'ai mal à la tête.

— Le temps est si lourd!

Penchée vers sa fille, l'enlaçant, la soutenant toute, Brigitte Lestaque caressait les cheveux noirs, le front bombé, de sa longue main fraîche et mince. Et puis elle rit doucement :

— Oh! mais je te décoiffe... Et Pierre va venir.

— Non, dit Claude, se redressant, pas ce soir. Tout à l'heure j'ai reçu une dépêche. Ce sera pour demain... Il espère que nous lui fixerons la date de notre arrivée à Malives.

— C'est à toi de la dire, ma petite fille.

— La date... murmura Claude.

Elle réfléchit :

— Quand Rosaire doit-elle quitter Paris?

— Dans quinze jours.

— Il serait peu gentil de l'abandonner, mal portante et pas gaie comme elle est en ce moment.

— Je le pensais.

— Attendons son départ, aussitôt après...

— Ce sera le début d'août, dit Mme Lestaque. Les tilleuls sentent encore bon. De nos chambres nous apercevrons le clocher pointu qui sort du milieu des bois. Je me mettrai à la fenêtre... Et je verrai le jardin des Breuillois... Je te verrai marcher dans la petite allée où sont les roses, avec Pierre...

— Avec Pierre, répéta Claude.

De la pièce voisine, où le repas du soir allait être servi, venait le bruit des chaises rapprochées de la table. Odorantes et lourdes, des gouttes de pluie s'écrasaient sur la pierre de la fenêtre. Un large éclair trembla au fond du ciel, le révéla tout petit, étouffé, envahi par le tumulte énorme des toits, par le peuple inégal et serré des cheminées droites et noires.

— Tu es toute fatiguée, toi aussi, remarqua Claude. Tiens, ne bouge pas, donne-moi ton chapeau. Je vais le porter dans ta chambre.

Les traits de Mme Lestaque recommençaient de se contracter comme tout à l'heure, quand elle pensait à Rosaire. Elle ne pouvait se détacher de cette pensée-là. Brusquement, elle se mit debout.

— Non mon chéri, merci... Écoute, il faut que je sorte encore... Tu vas me promettre de dîner tout de suite. J'irai très vite. Mais je ne veux pas que tu m'attendes.

Claude ne protesta pas. Elle connaissait trop sa mère pour invoquer en ce moment la fatigue, l'heure tardive ou le temps qu'il faisait. Et simplement elle demanda :

— Tu veux aller chez Rosaire?

— Oui, dit Mme Lestaque.

— Elle est donc... vraiment malheureuse ?

— Si malheureuse, murmura Brigitte, que j'ai peur... oh! j'ai peur...

Elle remettait sa veste, ses gants, se hâtait vers la porte.

* * *

Dans la rue, Brigitte Lestaque avait commencé par marcher très vite, de ce long pas souple qui balançait un peu ses épaules et faisait que les hommes se retournaient souvent, quand elle avait passé. Et puis elle appela une voiture, y monta, mais quand elle y fut, l'immobilité lui sembla si pénible qu'elle eût voulu redescendre aussitôt.

Elle se disait : «Voyons, vais-je ne plus être maîtresse de moi-même ? C'est absurde. Qu'est ce que je puis redouter ? Rien... Il ne peut rien y avoir de nouveau... » Mais elle respirait un peu vite. Le vent chaud, que n'allégeait point l'insuffisant orage, lui semblait brûler autour d'elle, parce qu'il avait touché ses joues et son front plein de fièvre.

C'est là-bas qu'il fallait aller, assez loin, dans une de ces rues qui descendent vers le boulevard Raspail. On y voit encore des maisons basses, de vieux toits enrichis de moisissures en or, et des jardins qui ont peur, se serrent entre deux murs, osent allonger à peine, vers celui qui passe, un tendre et tremblant bouquet vert.

Le jour, plein de traînantes fumées, finissait de mourir entre les grands nuages, quand la voiture s'arrêta devant une porte étroite, au seuil surélevé d'une marche usée et grise comme on les voit en province. Brigitte paya le chauffeur d'un billet chiffonné en hâte, n'attendit pas sa monnaie, et entra très vite. Mais aussitôt, mécontente de soi, elle se força d'aller paisiblement, elle s'arrêta même, appuyée contre le mur de faux marbre jaune et bleu, pour laisser le calme, à quoi elle voulait obliger son cœur, monter lentement jusqu'à son visage.

— C'est fini... Je vais la voir. Il ne faut pas qu'elle puisse me croire bouleversée. Même, pour expliquer ma venue, je dirai... je lui dirai...

La porte de la loge ouvrait sous l'escalier, près de la porte de la cave. Une lampe brûlait, derrière un petit rideau à carreaux rouges et l'on respirait là une odeur de vieilles barriques, de vieux cuirs et de lessive chaude. Brigitte Lestaque heurta la vitre du doigt.

— Mlle Beltran est chez elle, n'est-ce pas?

La concierge, occupée à trier des loques multicolores sur une table nue, de bois blanc, leva sa tête pincée et pâle.

— Mais non, riposta-t-elle comme offensée par cette assurance et triomphant de la rabattre aussitôt, justement elle n'est pas rentrée.

— Ah! dit Mme Lestaque.

Et comme elle restait là :

— Fermez le carreau ou bien entrez tout à fait, cria l'aigre femme. Vous voyez bien que je suis au courant d'air.

Docile, Brigitte entra dans la loge. L'air de ce visage, le ton de cette voix ne pouvaient l'irriter, parce qu'elle ne les remarquait point. Les paroles seules existaient, et leur signification effrayante.

— Elle n'est pas rentrée?

— Mais non, je vous dis.

— Pourtant, elle dîne chez elle tous les soirs.

— Quand elle ne dîne pas ailleurs.

Ailleurs, ce ne pouvait être nulle part que chez Brigitte Lestaque, et celle-ci le savait bien.

— Oui... une fois par semaine, le jeudi... Mais... Mais ce soir ?...

— Hé! Qu'est-ce que vous me demandez, à moi? jeta la commère impatientée. Ce soir, peut-être qu'elle en a eu assez de se fabriquer du thé sur le coin de sa commode et qu'elle est allée manger à la crémerie, là, au coin, en tournant.

— Oh!... croyez-vous?... Je ne le pense pas.

— Allez-y voir... Vous serez toujours plus avancée que moi.

— C'est vrai, reconnut Mme Lestaque. Il faut aller voir... Vous avez raison.

Dans les deux minutes qu'elle mit à gagner ce coin et ce tournant, l'espérance toute petite, qui lui vint absurdement, eut le temps de devenir une apaisante certitude. La crémerie alignait quelques tables sur le trottoir, derrière des fusains si raides, si bien lustrés et peints à neuf par l'ondée récente, qu'on imaginait autour d'eux des odeurs de vernis et de colle. Huit autres tables occupaient la salle modeste, large ouverte sur le soir et bien éclairée.

Un coup d'œil suffit à Brigitte, et ses lèvres, qui disaient déjà le nom de Rosaire, se serrèrent de détresse. Mais peut-être elle avait mal vu. Elle dépassa la crémerie, puis y revint, frôlant la feuille mouillée des fusains, s'arrêtant presque pour mieux observer ceux qui étaient là. Et elle ne pensait même pas à ce

que l'on pouvait supposer en la voyant s'obstiner ainsi, sur ce trottoir désert, devant des tables où de jeunes hommes étaient assis. Le regard de l'un d'eux la frappant au visage la surprit sans l'offenser. Elle passa une fois encore, s'éloigna enfin, et misérablement revenue devant la porte de Rosaire :

— Est-elle rentrée?... demanda-t-elle à la concierge qui sortait, portant une boîte au lait et un litre vide.

— Non.

— Bien... Alors, je vais l'attendre.

— Si ça vous amuse. Seulement, faudra rester devant la porte. Elle a emporté sa clef.

— Ça ne fait rien, dit Brigitte Lestaque.

Elle entra donc et monta trois étages d'un petit escalier propre et nu, qu'une tremblotante flamme de gaz éclairait très mal. La maison était étroite; il y avait cependant trois portes à chaque palier. Devant la porte de Rosaire elle s'arrêta, debout sur le paillasson de corde. Malgré l'assurance qu'on lui avait donnée, elle heurta du doigt, elle prêta l'oreille. Et son cœur se mit à battre terriblement.

— Si elle était là... Et qu'on ne l'entende pas... et... et qu'elle-même ne puisse plus rien entendre...

Pendant un quart d'heure elle demeura ainsi, debout, s'appuyant quelquefois à la porte close, quelquefois à la rampe étroite et tournante. La fatigue enfin, et son angoisse trop vive, l'abattirent brusquement. Elle dut s'asseoir là, à même les marches, continuant d'attendre, ne pensant plus même à Claude qui s'inquiétait peut-être, obsédée d'une seule vision errante à travers la confusion des rues nocturnes et chaudes.

— Où est-elle?... Qu'est-ce qu'elle fait?...

Autour d'elle la maison était presque déserte. Les peintres qui louaient les ateliers exigus et peu logeables dont elle était composée avaient leurs chambres dans le voisinage. Rosaire seule vivait là, et un ménage irrégulier occupant tout l'étage supérieur. Pendant quelque temps, des pas traînèrent, venant de là-haut... Deux voix se mêlaient, vulgaires et amicales. Il y eut des bruits de vaisselle modeste et promptement lavée, un long rire de femme. Et quand cessa tout cela, Brigitte Lestaque sentit qu'elle ne pouvait plus supporter ce qui pesait sur elle. Elle se releva, haletante, voulant agir et ne sachant que faire... Mais en dessous d'elle, elle entendit craquer lentement les

marches de bois ; elle se pencha, reconnut le ruban gris d'un chapeau, la forme d'un vêtement sur de minces épaules.

— Rosaire... mon enfant !...

Au milieu de sa joie éperdue, elle s'émerveillait que sa voix pût lui obéir aussi bien et paraître tranquille. Rosaire monta quelques marches encore et s'arrêta devant elle :

— Ah ! madame... on m'a dit en bas... C'est vous qui m'attendiez...

Elle ne manifestait pas de surprise ou de reconnaissance, et pas de plaisir. Deux heures auparavant, elle se mourait de la soif et de la faim qu'elle avait de cette présence. Mais le temps était passé où quelque chose encore pouvait lui faire du bien.

— D'où venez-vous à cette heure-ci, ma pauvre petite ? Qu'est-ce que vous avez fait ?

— J'ai marché, madame. Et aussi je me suis assise sur des bancs...

Elle ouvrit la porte et passa la première pour allumer une bougie. Brigitte la suivait, presque humblement. Et comme la jeune fille ne regardait que la flamme, les bras pendants, la tête un peu baissée, elle implora :

— Rosaire, vous êtes venue chez moi tout à l'heure, vous vouliez me parler. Qu'est-ce qu'il y a, mon enfant ?

— Mais rien, madame, absolument rien.

Au bout d'un instant seulement elle prononça, d'une voix sourde et basse qui semblait n'avoir besoin d'être entendue de personne :

— J'ai reçu une lettre de là-bas... voilà tout.

— Eh bien ! j'espère..., dit Mme Lestaque.

Elle voulait ajouter aussitôt beaucoup de choses très sages et bonnes à entendre. Mais, tout cela en ce moment ne pouvait servir de rien. Elle le comprit, elle se tut. Sa forte volonté défaillit soudain, et elle cacha son visage entre ses deux mains.

*
* *

Rosaire avait posé la bougie sur une petite table près du tabouret de paille. Elle éclairait ainsi, de biais, le grimaçant visage d'homme et c'était comme un cierge misérable brûlant devant l'autel de la plus grande douleur. Dans tout l'atelier, on ne voyait bien que cela, cette pauvre flamme, et cette tête hagarde, lourdement peinte, dont les empâtements accrochant

la lumière prenaient comme un vivant et tressaillant relief.

Brigitte Lestaque s'était assise dans un rustique fauteuil de paille et de bois, et Rosaire resta debout. D'abord elle ne bougeait pas; et puis elle se mit à marcher doucement, contemplant les meubles et les murs comme si jamais encore elle ne les avait vus. Enfin, elle s'arrêta près de la visiteuse :

— Allons, dit-elle, ironique et dure, allons, est-ce que c'est vous à présent qui allez vous désoler?

— Je ne me désole de rien, que de vous voir dans cet état, Rosaire.

— Moi! Mais vous voyez mal, madame. Je suis absolument calme.

— Hélas! soupira Brigitte.

Elle leva la tête, regardant bien cette Rosaire qui se tenait maintenant devant elle. Le beau visage mince, la bouche épaisse et tendre, les frémissantes paupières, tout dans cette enfant n'était que faiblesse et qu'ardeur. La colère même, qui l'agitait en ce moment, révélait de pauvres nerfs, prompts à se passionner autant qu'à défaillir. Brigitte, entre ses deux mains, saisit la main tremblante et chaude. Elle murmura :

— Vous ne me dites pas tout... « Il » est revenu?...

— Oh! protesta Rosaire, s'indignant et secouant avec emportement ses minces épaules. Oh!... non!... Et puis... quand bien même je l'aurais revu? Croyez-vous donc que j'en aurais tiré un chagrin plus grand? Pourquoi voulez-vous absolument mêler l'amour à toute cette histoire, puisque je vous dis qu'il n'y a pas eu d'amour?...

— Si, Rosaire, affirma Brigitte, à son tour violente et indignée, il y a eu de l'amour.

— Non! cria-t-elle encore.

Et plus bas, avec une épouvante sourde où passait de la haine :

— Il n'y a pas eu d'amour... Il y a eu vous seulement, il y a eu vous!...

Elle se remit à marcher, fiévreuse et les bras croisés. Dans son fauteuil, redressée maintenant, Brigitte Lestaque voulait si fort être calme qu'elle y parvenait presque.

— Il y a eu vous!... Il y a eu ces deux étés que vous avez passés dans mon pays, dans ma maison. Il y a eu nos promenades le soir, sur le petit chemin qui tourne et d'où l'on voit la mer, et cette avidité que j'avais de me raconter et de vous

entendre, et mes aveux misérables, et vos franchises terribles, et, dans l'instant de vos mélancolies, vos yeux, pires à connaître que les plus mauvais livres.

Rosaire Beltran passa la main sur son front, elle voulut rire, et puis elle continua, non plus haineuse, comme tout adoucie par une espèce de stupeur.

— Il y a eu vous!... Cet air que vous avez d'être pareille à tout le monde, sans que personne cependant puisse être pareil à vous... On n'avait pas peur... on venait... on ne se détachait plus... Moi du moins, pour moi cela s'est passé de cette façon... Une autre peut-être, sachant exister avec plus de force... C'est possible... Mais je vous parle de moi, qui puis seulement obéir... Vous aviez tout lu. Vous compreniez tout. On sentait devant vous son âme toute nue, mais qui n'avait pas honte de l'être, parce que, l'ayant découverte, aussitôt vous l'enveloppiez d'indulgence. Ce qui tourmente si fort, dans la vie, ce grand besoin de comprendre, de monter, de se faire meilleure, de s'émouvoir et de brûler pour tout, vous saviez l'expliquer, le conduire, l'apaiser. Vous parliez comme un prêtre... oui... et comme un savant... et aussi comme une amie de mon âge... mais qui aurait eu en même temps une jeunesse plus fraîche que la mienne et une expérience que je ne connaîtrai jamais... Avec cela vous acceptiez de vous tourner sans ennui vers les plus petites choses et les plus positives. Vous teniez compagnie à grand mère et pendant deux heures vous parliez des maladies de la vigne, du prix des œufs, de la cuisson du vin. Avec maman, vous vous intéressiez aux lessives, à l'usure des rideaux, à la façon pratique de se garder des mouches et de prendre les souris. Je vous ai vue dans la cuisine, les aidant à peler des pommes, ou tendant avec elles, sur les cerceaux de barriques, les chapelets de petites figues que nous conservons pour l'hiver. Je vous ai vue, toute soucieuse, les sourcils froncés, méditer longuement, parce que, pour réparer un vieux tapis de table, les morceaux dont nous disposions étaient trop petits et qu'il fallait imaginer je ne sais quelles combinaisons. Oh! tout ce que je pensais près de vous, la ferveur qui me soulevait quand je vous voyais coudre ou disposer des fruits!... Du temps que j'étais pieuse, je lisais la *Vie des Saints*. Vous étiez toute simple comme ils devaient être et vous viviez comme eux au delà de vous-même. Une sainte, oui, une espèce de sainte. Quand maman, révérant toutes vos perfec-

tions, déplorait cependant que vous n'alliez pas à l'église, moi, j'admirais cela plus que tout le reste. Je me disais : « Elle est ainsi. Cependant, au-dessus d'elle, elle n'a rien pour la soutenir qu'elle-même, encore... et cela lui suffit... »

— Rosaire, interrompit simplement Brigitte, combien de fois déjà m'avez-vous dit toutes ces choses ?

Mais l'autre ne pouvait rien entendre qu'elle-même. C'est vrai que toutes ces choses, elle les avait dites bien souvent, mais elle éprouvait à les répéter un plaisir sombre, frémissant et qui, pour un instant, étourdissait sa peine. Continuant de marcher, elle parlait droit devant elle, pour elle seule, sans daigner se tourner vers Brigitte.

— Je ne vous admirais pas, madame, je vous révérais... Oui ! Il y a d'autres mots peut-être qui exprimeraient mieux ce sentiment, mais je ne les connais pas. Et puisque je demeure tout imprégnée d'Église, bien que pour moi l'Église soit morte, j'ajouterai encore que devant vous je sentais la même chose qu'autrefois, quand je me mettais à genoux. Vous étiez pour moi tout ce que l'on doit devenir. Vous étiez la sagesse, mais toute réchauffée de l'ardeur, exactement, dont il convient de brûler. Vous étiez... vous étiez l'Exemple, mais humain, mais si proche qu'on imagine toujours qu'on va pouvoir le suivre. Votre silence, quand, ayant tenu un livre, vous le reposiez sur vos genoux, était chargé d'une force, qui m'obligeait de n'aller qu'à petits pas et de demeurer là sans oser rien vous dire... Et dans vos paroles... Oh ! madame, c'est saint Augustin qui a dit : « Les mots sont des vases exquis et précieux. » Que saviez-vous donc mettre dans ceux que vous prononciez ? Il en était quelques-uns, bien simples cependant et tout pareils à ceux qu'aurait dits tout le monde... Je les emportais avec moi. Pendant une journée entière, ils m'occupaient et me réjouissaient. Je vivais d'eux... Les petites choses misérables, vous savez, qui font du mal, les pauvres rêves, les regrets, l'envie... comme vous saviez bien voir tout de suite qu'elles étaient là ; et comme vous saviez les obliger à partir, sans même paraître les avoir remarquées !... Moi... je n'imaginais rien qui pût être pareil à vous. J'avais connu seulement des femmes très rudes et très droites, comme mes deux mères, mes tantes, leurs amies. Tout ce que j'éprouvais, j'aurais eu peur de le leur dire... Et voilà qu'avec vous, cela devenait facile et bienfaisant. Ma pensée respirait mieux,

devenait vivante... Quand vous avez commencé de me trouver intéressante, ou plutôt, ce qui serait mieux dire, de vous intéresser à moi, j'ai connu un orgueil, tout mêlé d'humilité, et dont jamais, jamais vous ne pourrez savoir...

— Mais si, Rosaire, je sais... interrompit très doucement Mme Lestaque.

— Non, cria la jeune fille farouche, pas d'une manière exacte, cela serait impossible... Oh !... j'étais tout émerveillée de moi-même. Le soir, dans ma petite chambre, je ne pouvais plus m'endormir... J'écoutais le bruit de la mer, comme une chose nouvelle et qui m'exaltait. Le dessin appris au couvent, la peinture qui m'amusait tant, vous m'expliquiez si bien que j'y pouvais attacher ma vie. Et je n'avais plus honte de mes pauvres ambitions. Vraiment, madame, vraiment, malgré ce que je suis, ce que vous êtes, nous avons commencé de devenir deux amies... Alors, nous allions nous promener toutes les deux, le soir, pendant que Claude écrivait de longues lettres qui s'en allaient en Touraine. Vous m'interrogiez. Je ne me lassais pas de répondre. Et comme nous parlions de tout, bientôt, naturellement, nous avons parlé de l'amour...

Rosaire, à ce moment, dut s'asseoir. Elle s'assit très loin de Brigitte et près de cette pauvre lumière qui éclairait la pièce et le portrait douloureux; sur le visage vivant et sur le visage peint, la même flamme passait et semblait trembler des mêmes frémissements.

— Comme vous en parliez bien, madame ! mieux encore que de tout le reste. « L'amour est grand, emporté, puissant... » Vous connaissez ce chapitre. En vous écoutant, j'imaginais que vous en devriez écrire un autre lui ressemblant un peu, mais plus humain et plus beau. Car vous ne vous inquiétiez pas seulement de l'âme. Vous me parliez très librement... N'est-ce pas, je vais avoir vingt-huit ans, et déjà, il y a deux ans, je n'étais plus une bien jeune fille... Ah !... près de vous, le cœur brûlait et le corps n'avait plus de force. Aucune lecture, fût-elle la plus ardente et la plus défendue, ne me fera connaître ce que j'ai goûté pendant ces promenades... Et je ne cessais plus de me demander ce qu'avait pu être pour vous cet amour que vous aimiez tant... Une incomparable chose !... J'en avais la curiosité constante, mais je n'osais pas vous interroger. Je pensais : « Jamais je ne saurai... jamais. Je suis bien trop indigne de

recevoir ses confidences... » Un jour, cependant, vous m'avez tout raconté...

Courbée, comme ramassée d'attention et de lassitude, elle laissait pendre ses mains entre ses genoux.

— Je me rappelle bien ce jour-là. Nous étions assises au pied du vieux fort. Je n'osais pas vous regarder... mais le petit morceau de mer que je voyais bouger devant moi, entre les feuilles des oliviers, ne semblait éclairé que par votre reflet. Vous parliez lentement, si lentement!... C'était une histoire très ordinaire, comme sont les plus belles. En l'écoutant, je ne cessais point de vous admirer, mais c'était d'une façon différente et vous m'étonniez un peu. Car, en somme, vous, si différente de nous toutes, vous aviez agi comme on m'avait toujours enseigné de le faire, comme eussent agi ma mère et toutes nos parentes, et les femmes de chez nous, qui fréquentent à la maison. Vous n'étiez pas libre... vous aviez dit non... « Il » était parti. Et sans doute, je me répétais : « Cela est très bien... Elle a fait son devoir. » Je savais cependant que le devoir n'avait point pour vous cette petite et rude signification. Vous l'entendiez d'une manière plus parfaite et plus dégagée... En vérité, je ne pouvais plus comprendre...

Elle se tut un instant. Elle continua enfin, avec une sourde violence :

—J'ai compris un autre jour... Celui-là aussi, je me le rappelle. Nous étions chez moi, dans ma chambre, d'où je n'ai pas osé enlever encore les petites statues et les images saintes qui sont là depuis mon enfance... J'ai compris!... J'ai compris!... Ah! tout le mal est venu de ce mal qui ne cessait plus de vous déchirer et que vous m'avez trop bien laissé voir... Votre haine, pour ce que j'avais appelé votre héroïsme, m'épouvantait. Vous vous jugiez durement une bien coupable et lâche créature, parce que vous n'aviez point commis ce que l'on appelle chez moi une faute, ou, si l'on veut montrer plus d'indulgence, une criminelle faiblesse... Enfin, je vous retrouvais... Mais si douloureuse, si haletante et brisée derrière la mesure de vos paroles et de vos sourires!... Et je détestais avec vous ces instants imbéciles, où je ne sais quels préjugés vous avaient contrainte de n'y point voir clairement... Comme j'avais peur de connaître un jour votre torture, et de quel ton vous m'assuriez qu'il la fallait redouter! L'appétit de vivre qui m'était venu en dépit de mon éducation trop rude,

ce besoin de liberté que je tirais je ne sais d'où, ces velléités d'indépendance et de force qui traversaient quelquefois mon âme trop soumise et pliée à l'habitude, quel soin vous preniez d'encourager tout cela! Déjà je m'étais toute remise entre vos mains... Je fermais les yeux... Oh! quand je pense à tout ce que vous m'avez dit... dans ce temps où je n'imaginais point qu'une seule de vos paroles pût être discutée...

— Rien que je regrette, ma pauvre enfant, rien qui ne fût ce qu'exigeait ma conscience humaine et raisonnable.

La voix de Brigitte Lestaque continuait d'être calme. Elle se tenait toujours très droite dans son fauteuil. Ses yeux superbes regardaient bien en face la désespérée.

— Rien !... Rien !

— Oh! cria Rosaire, — et elle voulut rire, — certes, après m'avoir conseillé de venir à Paris, pour bien travailler la peinture, après avoir décidé maman, grand mère à le permettre, vous n'avez point ajouté : « Vous vous donnerez, Rosaire, au premier venu, et connaîtrez par là le plus grand des bonheurs... » Non! Je ne suis pas si sotte que de vous reprocher cela. Et cependant, madame, cependant...

Sa voix devint plus rauque et soudain se brisa. Comme Brigitte tout à l'heure, elle tint longuement sa tête entre ses deux mains. L'orage éloigné grondait de nouveau. Des gouttes de pluie chaude pleurèrent contre la vitre. Le long sifflet d'un train écorcha le silence d'une lame impitoyable et qui s'obstinait. Rosaire se redressa.

— Il y a des jours, dit-elle tout bas, où je rôde dans les rues, pendant des heures, comme une mendiante, parce que je ne peux pas rentrer, me retrouver entre ces murs qui ont tout vu... Il y a des nuits que je passe ici, couchée par terre, parce que je ne peux plus rester dans ce lit...

Et plus bas encore :

— Je ne puis plus supporter rien... Je ne puis plus... Ce n'est pas de ma faute... J'ai beau me rappeler toutes vos idées sur le droit que l'on a de disposer de soi-même... Ma mémoire les met devant moi... Mais je ne les sens plus vivre. Je pense seulement : dans quinze jours, je serai là-bas. La joie de maman et de grand mère ne se troublera d'aucune inquiétude. Leurs yeux confiants ne m'interrogeront même pas... Elles feront venir toutes leurs amies pour me revoir et admirer

comme je suis bien revenue de ce grand Paris effrayant... Et si quelqu'une secoue la tête en disant : « Tout de même, une jeune fille... si seule !... » elles répondront avec tant de paisible orgueil : « Oui... mais quand cette jeune fille, c'est Rosaire... » Je ne puis pas... Je vous dis... non... Oh ! non...

Elle se leva pour traverser lentement la pièce. Elle vint près de Brigitte, se pencha vers elle et se laissa glisser à genoux.

— Qu'est-ce qu'on peut faire, madame, quand vraiment toute la force est partie... et qu'on sent pour soi-même un dégoût si puissant, et que, pour le détruire, tout est inutile?... Quand on comprend bien qu'il faudrait seulement... il faudrait...

Elle tremblait d'angoisse, elle bégayait. Brigitte la prit dans ses bras. Elle appuya sa joue trop chaude contre la mince joue froide. Ce qu'il eût fallu dire en ce moment, sa claire raison devait le savoir. Mais cette raison était loin d'elle... Elle ne la pouvait retrouver... Malgré l'effort auquel, depuis tant de minutes, elle s'appliquait toute, voici qu'éperdue à son tour, elle se débattait dans l'angoisse.

— Rosaire, il n'y a rien, aucune règle sincère, aucune loi valable au nom de quoi vous deviez souffrir ainsi. Ce que vous avez fait n'était pas le mal... Ne vous désolez pas de connaître ce chagrin. Celui que j'ai supporté était pire que le vôtre.

Elle ne put murmurer que cela. Une sueur de honte lui mouillait le front à s'entendre, dans un instant pareil, parler si pauvrement. Et Rosaire peut-être, tout en gémissant qu'on ne la pouvait secourir, attendait un autre secours. Elle s'arracha des bras serrés autour d'elle.

— Pire que le mien... Allons donc !... Comment osez-vous le dire, et parler de ce chagrin-là, puisque vous ne l'avez pas connu?...

Mais dans cette indignation s'en alla sa dernière force... Elle s'abattit de toute sa longueur, frappant de son front le tapis mince sous lequel le bois sonna sourdement.

— Rosaire !... Oh ! Rosaire, suppliait Brigitte.

Penchée vers cette espèce de morte, elle retrouvait l'épouvante qui tout à l'heure la faisait trembler près de la porte, derrière laquelle on n'entendait rien... Elle prit Rosaire aux épaules, la souleva, la força de se tourner vers elle. Des larmes trop rares roulaient à demi sur le blême visage, et s'évaporaient au feu terrible par lequel ce visage, dur et diminué,

creusé de grandes ombres, semblait brusquement desséché.

— Mon enfant!... Mon enfant!... Quelle fièvre vous avez!... Vous allez me faire le plaisir de vous coucher immédiatement et je resterai toute la nuit près de vous.

— Non, dit Rosaire.

Elle se ressaisissait.

— Claude vous attend.

— J'irai la prévenir, et puis je reviendrai.

— Non.

Elle put gagner une chaise, s'y renversa, ferma les yeux longuement, les rouvrit. Et, toute paisible et brisée, essayant de sourire :

— Comme vous êtes pâle, madame! Voyons... voyons!... Il ne faut pas avoir si peur...

— Jamais je ne vous laisserai seule, Rosaire, dans l'état où vous êtes.

— De quoi avez-vous peur? s'obstina-t-elle à demander.

Et sans attendre la réponse :

— Je ne suis pas malade... Les nerfs seulement. Mais c'est ainsi depuis bien des semaines... Pour le reste...

Ses petites mains se crispaient sur les deux poignets de Brigitte Lestaque.

— Vous pouvez être tranquille. A cause d'elles, là-bas, qui m'attendent, je promets... je vous promets... Allez, vous pouvez bien me laisser toute seule. Je vous jure que, demain, vous me retrouverez.

Du bout des doigts, elle tamponnait au bord de ses yeux ces larmes âcres et qui la brûlaient. Elle leva les bras pour rajuster deux épingles dans son chignon trop lourd. Enfin elle se leva. C'est elle qui, pour quelques instants, semblait la plus forte et qui décidait de tout.

— Il ne faut pas que vous passiez la nuit ici, mais je veux bien que vous restiez quelques minutes encore... Écoutez... c'est vrai que je ne puis plus me soutenir. Je vais aller me coucher, vous vous assiérez un peu près de mon lit... je boirai une potion calmante que je prends quelquefois et qui me fait du bien... Et quand je dormirai, vous irez retrouver Claude.

Elle allumait une autre bougie, se dirigeait vers sa petite chambre. Mme Lestaque voulut la suivre :

— C'est moi qui vais vous coucher.

— Non, non, dit-elle, je vous appellerai tout à l'heure.

Elle n'était plus rien, qu'un être libre. Cependant, c'est de toute l'abomination du péché chrétien que demeurait imprégnée sa chair misérable, toute dégoût pour elle désormais et toute horreur. Elle ne pouvait supporter de montrer ses jambes ou ses épaules, elle qui eût voulu, — en attendant que tout se détruisît, — cacher tout, jusqu'à son visage. Précipitamment elle entra dans la chambre, s'y enferma... Dans l'atelier chaud de toute la chaleur de cette nuit orageuse collée aux vitres, et qui demeurait bourdonnant de tant de mots criés ou gémis tout à l'heure, Brigitte attendit...

Cela ne dura que quelques minutes et cependant lui sembla très long. Enfin Rosaire appela. Mme Lestaque trouva la jeune fille allongée sur le lit, dans son humble chemise lourdement festonnée, bien fermée au col et aux poignets. Sa natte sombre glissait sur son épaule gauche. Sa petite bouche épaisse et rouge se serrait dans une puérile et grande volonté de sagesse et de calme.

— Allez-vous un peu mieux? Avez-vous bu votre potion?

— Non... Je veux que vous me la donniez vous-même. Elle me fera plus de bien.

Au fond de ses yeux fixés sur Brigitte, remontait cette espèce d'adoration contre quoi tout à l'heure, et si furieusement, elle avait cru se révolter. Elle désigna sur la toilette le flacon, le verre, et, après avoir bu, rapprochant de sa poitrine les belles mains pitoyables, les serrant contre elle, y posant ses lèvres, elle balbutia :

— Pardon... Pardonnez-moi... Demain je serai moins folle. Je saurai vous entendre. Et vous me parlerez longtemps, n'est-ce pas? Et je sais bien que vous aurez raison.

— Oui, Rosaire, mais oui, nous parlerons demain.

Elle s'assit près du lit, sans que sa main se détachât de la main pâle et qui s'abandonnait toute dans sa souplesse brûlante. Un long silence passa, qui voulait être paisible... Mais Brigitte dans cette humble chambre, où le plus misérable amour quelques soirs était venu, sentait le tourment d'images précises et violentes, telles que jamais encore près de cette enfant douloureuse, au moment même des pires confidences, elle n'en avait pu connaître. Et Rosaire, dont se crispaient par instants les sourcils ou la bouche, n'était obsédée que des mêmes visions...

Enfin, ses paupières battirent, plus lourdes de minute en minute. Elle murmura encore, avec un pauvre sourire :

— Allez-vous-en... allez... Surtout n'ayez pas peur... Je suis tranquille... A demain.

..... Elle dormait depuis longtemps, de ce sommeil artificiel et profond qui dure de longues heures, quand Brigitte enfin se décida à partir.

*
* *

Ce fut Claude qui vint lui ouvrir. Elle ne s'était pas encore préparée pour la nuit et demeurait vêtue de sa jupe bleue et de sa blouse légère.

— Ma pauvre chérie... Je croyais te trouver toute prête à te mettre au lit... Tu dois être éreintée.

— Quelle heure est-il donc?

— Bien près de minuit.

— Déjà ! s'exclama Claude... Je ne pensais pas qu'il fût si tard !

Confuse d'avoir ainsi laissé passer toutes ces heures pendant lesquelles elle aurait dû, sans doute, sentir un peu d'impatience, elle rougit une seconde jusqu'à cette pointe aiguë que formaient sur son front les cheveux bien plantés. Et tout de suite, entraînant sa mère vers la salle à manger :

— Tu dois mourir de faim... Viens vite... J'ai dit à Berthe d'aller se coucher... Mais tout est préparé. Je vais te servir.

— Je n'ai pas faim, dit Brigitte, je suis seulement fatiguée... Allons dans ma chambre.

C'était une pièce vaste, mansardée un peu et tendue d'un clair papier à rayures jaunes et bleues. La fenêtre était entr'ouverte. La nuit, avant d'entrer là, avait passé dans des jardins et son odeur était l'odeur verte des feuilles sur lesquelles tiédit et s'évapore une pluie insuffisante.

Brigitte Lestaque enleva son chapeau. Elle passa ses deux mains sur ses tempes douloureuses, soulevant, écartant ses beaux cheveux couleur d'argent et de cuivre.

— Comment va Rosaire ? interrogea Claude.

— Mal.

— Je n'ose rien te demander.

— Tu as raison. Nous ne pouvons en parler. Elle est bien malheureuse, voilà tout. Mais toi, ma petite fille?...

Elle ne cherchait pas à oublier son tourment. Elle se permettait seulement, pendant quelques minutes, de se tourner vers la joie immense que son enfant était pour elle.

— Je t'ai laissée bien seule. Qu'est-ce que tu as fait pendant cette longue soirée?

— Rien

— Rien? s'étonna Brigitte.

Et puis, ayant compris, avec un long sourire tendre :

— Vraiment rien? Alors, pendant tout ce temps, tu n'as pu t'occuper que de penser à Pierre...

— ...Oui, dit Claude.

Très vite, elle ajouta, ne voulant pas attendre une autre question :

— J'ai dîné aussi, vers neuf heures, voyant que tu ne revenais pas... Mais tu ne vas tout de même pas rester sans rien prendre... Je prépare un plateau et je te l'apporte ici. Tu feras la dînette.

— Non, refusa Brigitte cette fois encore... Je n'ai pas faim du tout... soif seulement. Prépare-moi du thé.

— A cette heure-ci?... Cela t'empêchera de dormir.

— Sois tranquille, ce n'est pas cela qui m'empêchera de dormir... Va... va vite...

Le besoin d'être seule l'envahissait brusquement et lui donnait de l'impatience. Tout le temps que Claude demeura absente, elle continua cependant d'ordonner le calme à ses moindres gestes. Elle passa dans son cabinet de toilette, rangea ses vêtements, s'enveloppa d'une robe de crépon noir au travers de laquelle un fil d'or dessinait de longues arabesques. Mais quand le petit plateau rond, avec la tasse et la théière, fut posé au coin de la table, elle dit à Claude qui demeurait debout, le regard distrait :

— Maintenant, il faut aller dormir tout de suite... tu dois tomber de sommeil.

La jeune fille ne protesta pas. Peut-être elle aussi désirait la solitude. Elles s'embrassèrent longuement. Un instant, immobile, Brigitte attendit le bruit de la porte refermée là-bas, au bout du couloir... Et puis elle s'assit devant la table, appuya son menton sur ses belles mains croisées.

— Eh bien? dit-elle presque à voix haute et regardant très droit comme elle faisait toujours.

*
* *

Elle n'interrogeait qu'elle seule. Elle seule devait répondre. Mais une ombre aussitôt fut devant elle, une pâle ombre d'homme, un long visage à la bouche serrée, aux traits fermes, et dont les yeux, comme vagues et voilés, pénétraient l'âme cependant jusqu'à sa chair la plus vive... Alors, dans ses yeux à elle, monta une espèce de rayonnement hagard. Sa gorge se serrait. Elle se mit à balbutier un nom d'une manière éperdue, comme d'autres répètent : « Mon Dieu »... au plus ardent de leur détresse. Et se voilant de ses deux mains, elle enfermait le souffle qui avait formé ce nom pour sentir sa chaleur la brûler au visage... Enfin l'apaisement vint, comme tant d'autres fois, et depuis tant d'années. Elle respira mieux. Ses bras nus retombèrent, et, tout anéantie, elle les laissait ainsi, en travers de la table.

— Eh bien ? dit-elle plus durement et les dents serrées.

Elle tenait maintenant toute sa vie devant elle et il lui fallait la revoir. Sans beaucoup s'y attarder, elle laissa passer les années de l'enfance et de la jeunesse, et les premières années du mariage, toutes également inutiles et mortes. Sa vie, cela datait d'un jour où elle avait trente ans, et jusqu'à ce jour elle savait très bien qu'elle n'avait pas été là.

On l'avait élevée de petite façon. A Paris où elle était née, dans la ville bretonne ensuite, où Jean Lestaque dirigeait la fabrique dont il tirait ses revenus modestes et réguliers, mariée trop jeune, indifférente à tout, elle n'avait su recevoir l'ennui des jours et leurs médiocres joies que d'une âme confuse et comme engourdie. La naissance même de sa petite fille n'avait touché en elle que le plus simple des instincts. Mais un soir, chez les Dallec, un ménage d'industriels amis, où les Lestaque « veillaient » régulièrement deux fois par semaine, elle avait rencontré Robert Saint-Saulges.

Il était professeur au lycée de la ville, un vieux lycée tout suintant et rongé d'une humidité si forte que le lierre, même par le plus beau temps, semblait se dissoudre au long des murs et ruisseler en larmes vertes. Saint-Saulges y enseignait la philosophie. Il en parlait clairement, affirmaient ses élèves, et, chuchotaient quelques-uns, il en écrivait. Dans le monde, il parlait peu. Le hasard le mena près de la place où Brigitte Lestaque se tenait d'habitude, brodant avec minutie de petits mouchoirs.

Il s'assit là. Et d'abord il y eut entre eux un très long silence.

Quelle réflexion fit-il tout à coup, et pourquoi la jeune femme comme étonnée et soudain inactive, leva-t-elle les yeux pour le bien regarder? Elle ne se le rappelait plus. Elle savait seulement que lui aussi, à ce moment, avait tourné vers elle son attention. Elle savait encore que, pendant la nuit suivante, où elle ne put dormir, elle avait pensé à ce jeune homme avec une persistance inexplicable et toute mêlée d'une joie plus singulière encore.

Ils s'étaient revus la semaine suivante. Robert Saint-Saulges dès lors, fréquenta régulièrement chez les Dallec. Comme ce premier soir, il s'asseyait à côté de Brigitte. Tous deux restaient là, un peu à l'écart. Et d'abord ils se taisaient. Mais dès que le jeune homme avait dit une parole, elle abandonnait son ouvrage et de toute la soirée ne pouvait plus le reprendre.

Saint-Saulges avait loué au delà des faubourgs, presque dans la campagne, une maison dont le toit était fait de terre et de chaume. La table où il travaillait posait sur le sol simplement battu, entre la fenêtre aux quatre vitres troubles, et la cheminée où l'on préparait les repas. La porte, directement, ouvrait sur la route et les enfants barbouillés venaient s'asseoir sur le seuil et s'y battre en mangeant leurs tartines.

— Il me semble, disait Brigitte étonnée, que, même ici, vous auriez pu trouver quelque chose de plus confortable.

— Sans doute, cependant j'ai préféré cela...

— Mais, disait-elle encore, si vos élèves vont vous voir, ou si seulement ils savent que vous demeurez là...

— Eh bien ?... demandait-il, attendant pour lui mieux répondre qu'elle eût montré toute sa pensée.

Elle ne l'osait pas faire. Elle croyait bien comprendre que cet homme était étranger à toutes les mesquines façons de vivre, qu'on lui avait enseignées. Et cela ne lui causait point de gêne, mais augmentait au contraire cette espèce de joie qui l'avait tenue éveillée dans la nuit qui suivit leur prèmière rencontre.

A trente ans passés, elle était devant lui comme une petite fille qui commence seulement de regarder autour d'elle et de s'émerveiller. Il s'émut de le reconnaître. Si jeune qu'il pût être, il savait bien déjà que brûlait en lui l'ambition sacrée des grands meneurs d'âmes. Avant d'aimer celle-là qui venait vers lui la première, il voulut d'abord l'éveiller.

Peu à peu, pendant leurs causeries, il obligea la jeune

femme d'abandonner ces sujets auxquels elle s'attachait avec un provincial et misérable plaisir. Et, dès qu'il la voulut mener plus haut, elle se défendit d'abord, presque sotte et tout effarée. Mais bien vite, attentive, elle essaya de le suivre. De tout petits mots maladroits exprimèrent d'abord qu'elle souhaitait de comprendre, et puis qu'elle commençait d'y parvenir. Déjà elle se confiait, s'appuyait à lui. Et véritablement il avait l'impression, montant un aride versant, de soutenir un poids adorable et fléchissant.

Certes, les effarements de la confuse créature n'étaient pas terminés encore. Quand Saint-Saulges lui parla du livre auquel il travaillait sur cette angoisse morale dont s'épouvantent seulement ceux qui en sont dignes, elle ne sut admirer que sa tranquille certitude d'être imprimé un jour. Et quand, en plein salon des Dallec, il osa prendre la défense de Mme Brunois qui venait de quitter son riche et vieux mari pour bravement s'enfuir avec un jeune amant, quand il entendit démontrer que l'amour légitime avait dans ce cas été plus flétrissant et coupable que l'adultère, Mme Lestaque se montra scandalisée autant que quiconque. Enfin, elle cessa de s'agiter entre des murs trop étroits. Elle admit que l'immensité s'étend au delà et qu'on y respire, qu'on y marche mieux. Il n'y faut pas aller au hasard et le chemin souvent est difficile à trouver. Mais nulle satisfaction ne vaudra celle d'abord de chercher s'il est là... et puis de l'entrevoir...

... Ainsi parlait Saint-Saulges. Et Brigitte Lestaque, désormais, se croyait bien détachée de tout ce qui, jusque-là, si petiment avait mené sa vie. Il lui ordonna des lectures, faciles d'abord, plus rudes ensuite, qu'elle accepta. Sa pensée était au dedans d'elle une chose précieuse et trop longtemps ignorée. De grandes joies profondes la soulevaient, l'épanouissaient, émerveillaient Saint-Saulges. Le jour qu'il lui cita le mot de Carlyle : « la Foi, c'est la loyauté envers quelque Enseigneur..., » et que, le regardant bien, elle répondit : « J'ai la Foi ! » il se sentit trembler de douceur et d'orgueil.

... Mais chaque jour plus avides de se pencher l'un vers l'autre, ne pouvant plus que vivre et s'émouvoir ensemble, ils trouvèrent insuffisants ces entretiens chez les Dallec, ces chuchotements qu'à toute minute il leur fallait interrompre. Ils osèrent alors des promenades dans la campagne. Elle retrouvait

le jeune homme près d'un moulin aux ailes brisées, aux fenêtres béantes, coiffé de gris, troué de bleu et tout assailli, tout défendu par l'exubérance épineuse des ajoncs et des mûriers. Ils se prenaient les deux mains, ils se regardaient sans sourire ; et puis ils s'en allaient avec lenteur par ces chemins humides et profonds au bout desquels, dans le moment qu'on se sent tout oppressé de ne rien voir, se révèle brusquement la mer immense et pâle. Bientôt le jeune printemps les faisait trop las l'un et l'autre. Alors ils s'asseyaient sur une petite plage au sable brillant et noir, ou bien près d'une source qui balançait des iris, ou encore devant la chapelle de Saint Marc, où il n'y a plus d'autel ni de statues, plus de vitraux ni de peintures, plus rien que, grossièrement écrits sur de mauvais cartons, les noms de quelques-uns qui sont péris en mer...

Une fois, Brigitte passa devant cette maison au toit de chaume où elle comprenait maintenant que Robert voulût demeurer. Une autre fois, elle y entra.

Une seule pièce occupait tout le rez-de-chaussée. L'escalier qui montait au premier étage commençait en face de la porte. Dans l'ombre qu'il formait en tournant, sur les planches d'un vieux lit clos, Robert avait disposé ses papiers et ses livres. Un volant de percale rouge ornait la haute cheminée. Il y avait deux tables, une pour le travail, une plus petite pour les repas, un banc de bois devant la fenêtre, et des chardons bleus de la lande dans un vase de faïence bleue.

La femme qui servait le jeune professeur venait le matin seulement et la maison était déserte. Mais ce premier jour, tant que Brigitte fut là, la porte paysanne avec ses quatre vitres dans le battant supérieur, demeura toute grande ouverte sur la route. Mme Lestaque regarda pensivement les fleurs et les livres, et les quelques assiettes de faïence peinte rangées avec soin sur un petit dressoir. Elle entendit Robert lui raconter comment il accueillait et occupait les heures. Et quand elle s'en alla, seule dans le soir tombant et laissant le rêveur à son travail, le désir de la connaissance de soi et de la suprême sagesse commença de s'élargir dans son cœur, comme vont s'élargissant jusqu'à l'infini les sillages des beaux navires.

Elle se méfiait de son mari, et du monde. Elle se donnait beaucoup de mal pour expliquer ces promenades. Elle avait peur d'être vue et que l'on parlât d'elle. Cependant elle retourna

vers la maison de Robert autant de fois qu'il fallut pour que ces visites devinssent une chère habitude.

Souvent elle le trouvait à sa table. Il n'écrivait pas toujours. Le menton sur sa main pliée, les yeux lointains, il méditait. Elle approchait doucement, un doigt sur ses lèvres. Pas un mot n'était prononcé, mais toute la folie des paroles et des gestes n'eussent pu donner à cette rencontre plus de douceur. Brigitte prenait un des livres qu'il lui avait appris à aimer. Elle s'asseyait sur une petite chaise. Et quand l'heure en était venue, elle allumait du feu dans la grande cheminée pour préparer le thé et le pain grillé. A genoux, activant la flamme, elle soulevait les brindilles du bout d'une branche sèche. Elle s'oubliait, elle s'abîmait dans cette posture, songeant qu'elle se tenait ainsi pour servir l'homme qu'elle aimait. Alors, l'adoration et l'humilité se mêlaient si merveilleusement dans son cœur qu'elle eût voulu, le touchant déjà des deux genoux, toucher encore le sol de ses lèvres et de son front.

Les tasses disposées, la théière fumante, Robert sortait de son rêve. Il disait doucement :

— Je pense bien quand vous êtes là...

Ils s'asseyaient l'un près de l'autre sur le vieux banc de bois. Souvent, elle appuyait la tête sur son épaule, souvent il la prenait dans ses bras. Mais elle défendait encore sa bouche et il ne savait pas insister.

Le printemps s'acheva. Les vacances furent proches. Saint-Saulges devait employer ce temps à visiter quelques universités américaines où il était attendu, et il préparait, pour les faire là-bas, des conférences sur ces pays de l'âme qui lui étaient si chers. Brigitte pendant tout ce temps ne pourrait envoyer ni recevoir aucune lettre. Ils le savaient. L'idée de la séparation prochaine les désespérait. Ils s'attendaient, ils se retrouvaient dans la fièvre. Ils se pressaient l'un contre l'autre avec une angoisse haletante. Et ce n'était pas seulement le trouble de la plus douloureuse mélancolie qui faisait désormais leurs silences si pesants...

Un des premiers jours de juillet, ils se tenaient sur le banc de bois, près de la fenêtre. Derrière la vitre, dans une marmite de terre, des géraniums flambaient, rouges et tassés comme des braises. Et toute la volupté que les fils de la côte s'en vont chercher aux quatre coins du monde montait de la campagne où, sur chaque tige de genêt, s'épanouissait une fleur épaisse et

douce. Le jeune homme était un peu pâle et Brigitte oppressée se détournait de son regard.

— Je pars mardi pour le Havre. Je m'embarque le douze.

— Oh ! mon ami, quand vous serez loin...

— Quand je serai loin, Brigitte ?...

Brusquement il la saisit, de ses deux bras jetés autour de la taille, la ployant, la brisant. Et tout de suite, elle abandonna ses lèvres... Mais quand elle le vit tout hors de lui-même, quand il murmura : « Viens ! » d'une voix sourde et folle, quand il voulut l'entraîner là-haut dans sa chambre, tout ce qu'il y avait en elle d'éducation bourgeoise, d'honnêtetés conventionnelles, de petits préjugés l'obligea de se débattre et de supplier.

Il n'avait pas des femmes une bien grande habitude, et, dans sa simplicité, jugeait que quand un être conscient et raisonnable a dit : « Non ! » c'est qu'il ne veut pas... Il la laissa donc aller, toute chancelante, égarée, et rattachant ses cheveux. Elle se sauva sans lui dire adieu, sans même le regarder.

... Après cela ils ne se revirent plus que le jour où Robert alla faire officiellement ses adieux à M. et à Mme Lestaque, et ils ne furent point seuls. Dans le couloir même où ils se serrèrent la main une dernière fois, trop de regards étaient autour d'eux pour que leurs regards se pussent franchement rencontrer. Et Brigitte ne sut pas bien à quel point Robert avait de la peine. Mais elle jugea de son état par la détresse qu'elle-même éprouvait.

Elle s'en allait le soir sur les chemins bretons, envahie d'une exaltation si douloureuse et si belle que des larmes, à tout instant, mouillaient son visage. Elle n'avait point à se détourner. Sur les chemins qu'elle choisissait ne passait personne. C'était l'heure où le chat noir, accroupi sur un vieux mur, semble attendre que l'ombre soit complète pour se dissoudre en elle, maléfiquement ; l'heure où la limace, pressentant désormais toute une nuit paisible, entreprend longuement de traverser la route. Regardant les phares qui s'allument au loin, la terre dure où le blé s'enfonce, malgré les cailloux et le vent, les maisons crépusculaires ramassées sous leur grand toit, et ce qui traîne encore de lumière aux dômes des hortensias bleus, à la pointe de l'avoine blonde, Brigitte considérait toutes choses avec les yeux que Robert lui avait donnés. Ce qu'il savait tirer de chacune, elle-même voulait le sentir. Si quelque alouette, malgré l'heure tardive, montait au-dessus des champs :

— Comme c'est touchant, pensait-elle parce qu'un soir, tout haut, il l'avait pensé, comme c'est émouvant, cette petite chose ivre, cette infime palpitation noire dont les transports remplissent tout le ciel! — Ah! ne suffit-il pas que la vie nous soit donnée?

Le besoin de la joie la soulevait toute. Elle s'appliquait à le comprendre, à s'y épanouir, à l'aviver de son regret, plus passionné qu'un remords. Pourquoi?... au nom de quoi... s'était-elle refusée à son ami? C'est cela dont il fallait s'indigner, cela seulement qui était la sottise et la honte. Elle le reconnaissait maintenant. Et secrète, recueillie, acceptant, attendant désormais tout l'amour, elle s'émerveillait que, de chair et de cœur, chaque journée qui passait la fît plus ardente.

Le mois d'août s'acheva. Septembre vint avec ses soirées longues, ses pluies confuses et légères, enveloppant tout comme des brumes et semblant moins tomber du ciel que monter de la terre. Brigitte n'avait d'Amérique aucune nouvelle. Elle en souffrait à peine. A toutes les heures du jour, elle imaginait avec tant de force Robert là-bas, allant, rêvant, parlant et pensant à elle, que les plus abondantes lettres ne lui eussent pas donné tous les détails qu'elle connaissait ainsi. Maintenant, le retour était proche... Elle se prenait à trembler délicieusement en pensant à ce qui tiendrait de joie un beau jour d'automne, dans la maison coiffée de chaume. Dehors il y aurait de la pluie et du vent, et sur le grand feu brûlant, sur la brûlante volupté, les petits volets de bois plein seraient rabattus et bien clos...

Un soir, elle était à table avec son mari et sa petite fille. Lestaque s'était attardé au café de la Marine, à bavarder avec quelques amis. Dehors, le froid l'avait saisi. Et tout frissonnant encore, avant de prononcer un mot, il se hâtait d'avaler sa soupe bien chaude. Enfin, il se dégourdit, et quand on servit le rôti, il put commencer de raconter les nouvelles.

— Figure-toi, dit-il à Brigitte en tendant son assiette, je viens d'apprendre une triste chose. Le pauvre Saint-Saulges...

Il s'interrompit pour remarquer que la viande était cuite à point, saignante un peu, et qu'il l'aimait ainsi. Sa femme le regardait.

— Saint-Saulges, dit-elle...

— Il est mort, continua Lestaque, enlevant à la pointe de son couteau un peu de moutarde, il y a quelques jours à peine,

dans je ne sais quelle ville du Canada. Les détails manquent encore. M. Grand-Pierre, le proviseur, a reçu la dépêche ce matin seulement. Et il est bien ennuyé. Ce n'est pas, comme il dit, que ce garçon fût très remarquable comme professeur. Un peu dans la lune... et cherchant beaucoup trop à avoir des idées personnelles et neuves. Mais enfin, il était sympathique. Et puis être prévenu ainsi... quinze jours à peine avant la rentrée!

Brigitte continuait de le regarder fixement. Comme il mangeait, les yeux sur son assiette, il ne pouvait pas s'étonner de ce regard. Elle allongea la main vers la carafe, pour se verser un peu d'eau, mais tous ses membres, brusquement, se mirent à trembler. Elle dut poser son verre. Elle se leva, s'en allant au hasard à travers la pièce.

— Qu'est-ce que tu as? demanda Lestaque.

— Rien... Je... Il fait chaud ici.

— Hé! que diable alors, si tu as trop chaud, ne t'en va pas près du feu.

— Ah!... c'est vrai... dit-elle.

S'appuyant au mur, tâtonnant, elle put trouver la porte, l'ouvrir, s'en aller dans sa chambre. Mais elle ne put pleurer ni ce soir-là, ni le jour qui suivit.

Elle souffrit d'abord d'une façon animale et désespérée. Silencieuse, inerte, elle avait l'impression que du fond d'elle-même ne cessait point de s'élever un long hurlement. Et quelquefois elle regardait autour d'elle avec épouvante, s'étonnant que personne encore n'eût entendu. Elle ne retrouva la conscience des choses qu'après quelques semaines. Alors, se rappelant ce que son ami disait de la douleur et comme il enseignait qu'on la doit recevoir, elle commença de vivre en lui bien mieux qu'elle n'avait su faire du temps qu'il était vivant.

Le gardant avec elle, contre elle, et tout brûlant dans son cœur qui brûlait, elle fit de lui le témoin de ses heures, et dans tous ses actes ne craignit plus de laisser voir ce qu'il lui avait enseigné... Bien peu de chose... Hélas! le temps avait manqué. La règle?... Le chemin?... Ne les cherchait-il pas lui-même? Mais que l'on doit avoir la bonne volonté, de cela il était bien sûr, et cela restait pour Brigitte la plus claire des certitudes. Il y avait aussi cette autre évidence : l'être est seul devant l'être entre tous les abîmes. Le dieu qui est en nous, il faut l'y créer,

l'en sortir... Ah! que de force est nécessaire, et pour soi-même, — pour tous! — qu'il faut avoir de pitié!

A l'une comme à l'autre, Brigitte voulut s'appliquer. Elle continua toute seule ses hautes lectures, et dans l'humble vie quotidienne, sut ne pas dédaigner ce que peuvent enseigner les plus petites choses. Il y eut dans ses yeux une lumière, dans ses paroles une saveur, qui étonnaient ses amies provinciales. Et puis ses indignations ou ses indulgences choquèrent, car elles ne se formaient pas toujours selon cette petite et prudente conscience bourgeoise qu'ont établie l'opinion d'autrui, l'habitude admise et la loi du législateur.

A la mort de Jean Lestaque, il fallut vendre la fabrique et Brigitte décida de venir vivre à Paris; l'éducation de sa fille y serait meilleure. Toutes ses forces passionnelles enveloppaient cette enfant. Comme au temps où la nourrissaient sa chair et son sang, elle continuait de la porter en elle; elle la soutenait de sa pensée, voulait que cette âme tirât d'elle la substance et la vie... Claude, pour cette mère souriante et sage, qui comprenait tout, consolait de tout, éprouvait la plus merveilleuse et confiante adoration. Et elle aima Pierre Breuillois, quand Brigitte lui eut démontré qu'il le fallait aimer.

Ce jeune homme était fils d'un ancien ami de Jean Lestaque. Industriel lui-même, il dirigeait à Malives, aux confins du Blaisois et de la Touraine, une fabrique de papier. Par la sérieuse façon dont il voulait la comprendre, il ennoblissait sa besogne. La plus claire raison, l'âme la plus droite, et le goût de la vie profonde donnaient à ce Breuillois comme une ressemblance avec Robert Saint-Saulges... lointaine, certes, et petite, mais qui avait suffi pour émouvoir Brigitte.

Les fiançailles encore n'étaient pas officielles. Deux fois déjà, à l'automne et au dernier printemps, les dames Lestaque s'étaient rendues à Malives. Les parents de Pierre Breuillois y vivaient avec leur fils. Tous deux lui ressemblaient. Une sagesse sereine occupait leur maison, reposait avec l'ombre des tilleuls sur l'herbe du jardin, s'en venait au-devant de vous dès que vous passiez la porte.

... Brigitte, toute la nuit, pleurant par instants, montra à Saint-Saulges cette douce maison des Breuillois. Se troublant de sentir si présent auprès d'elle l'ami qu'elle avait appelé, vaincue, épouvantée, elle implorait cependant, elle suppliait...

« ... Mais Claude..., mon bien-aimé... Le bonheur de Claude... » Elle savait déjà qu'il s'en détournait. Ce qu'il voyait seulement, ce qu'il lui ordonnait de voir, avant toutes choses, comme il eût fait lui-même, c'était Rosaire rentrant de sa course hagarde, Rosaire criant sa colère, — et son adoration... — C'était aussi, bientôt, dans l'austère maison catalane, Rosaire achevant de perdre la tête, seule avec son remords, sa faiblesse sans soutien, sa mère, sa grand mère, incompréhensives, — et dans ce coin du salon où brûle nuit et jour la petite lampe en verre rouge, la Vierge au cœur d'argent qu'elle ne révérait plus.

* * *

La douceur lumineuse et fraîche encore du jeune matin commençait d'envahir la maison, quand Brigitte Lestaque, enfin sortie de sa méditation, se redressa lentement. Aussi résolument qu'elle avait dit la veille : « Eh bien ? » elle murmura « Voilà... » Sans qu'elle-même s'en rendît compte, ses deux mains s'écartant, ouvertes et renversées, faisaient à l'Invisible un geste d'offrande.

— Voilà...

Elle se leva, très droite dans la longue tunique noire, mais pâlie un peu par toute une nuit sans sommeil. Et, n'ayant plus besoin de réfléchir ni d'hésiter, elle s'en alla vers la chambre de sa fille. Marchant avec prudence, elle écouta un instant. Mais elle entendit se froisser les feuillets d'un livre tourné avec quelque fébrilité. Alors elle ouvrit la porte et elle entra :

— Tu ne dors pas, Claude ?

— Je suis réveillée depuis très longtemps. Et toi, tu es déjà levée ?

— Je ne me suis pas couchée, dit Brigitte.

Elle s'assit au pied du lit. Claude, avec lassitude, laissa tomber son livre. Elle pencha vers sa mère son buste mince, son visage inquiet et tendre :

— Tu ne t'es pas couchée ?... Pas du tout ?... Pourquoi ?

Tout de suite elle comprit.

— Tu étais trop préoccupée, n'est-ce pas, à cause de Rosaire ?

— Oui, avoua Brigitte.

Son regard cherchait là-bas un rayon de soleil, vivant et chaud à travers le rideau rose, comme le sang qui transparait entre les doigts levés. Alors Claude vint à son secours.

— Écoute, maman, tu hésites à me parler d'elle, et je le comprends. Mais imagines-tu, ma pauvre maman, que je n'ai pas deviné toute son histoire?... Je t'assure que je suis capable d'autant de scrupules que toi-même. N'aie donc pas peur de me dire... tout ce qui sera nécessaire.

Brigitte regarda longuement sa fille. Et puis ses yeux de nouveau allèrent chercher le soleil derrière le rideau rose.

— Claude, dit-elle avec lenteur, sans autrement répondre, si nous passions l'été à Collioure au lieu d'aller à Malives, crois-tu que Pierre serait fâché?... Voudrait-il comprendre?...

Elle continua plus bas :

— C'est cet été que ton bonheur doit se décider, ma petite fille... Cependant il y a cette enfant que je ne puis abandonner.

Et plus bas encore :

— Parce que, vois-tu, tout le mal est venu de moi... de paroles imprudentes, ou plutôt mal interprétées, et de cette confiance aveugle, redoutable, que j'ai eu le malheur d'inspirer... Alors, maintenant, je n'ai plus le droit... Qu'est-ce qu'elle deviendrait, Claude, toute seule entre ces deux femmes, dont la vie entière et les moindres paroles ne seront pour elle qu'un blâme constant, impossible à supporter?

— Elle se tuerait, dit nettement Claude.

Elle réfléchit un peu, les yeux fermés. Il y avait une contraction au coin de ses paupières qu'elle serrait trop fort. Enfin elle se jeta dans les bras de sa mère.

— Maman, nous irons à Collioure. N'aie pas peur pour moi. Je suis sûre de Pierre. C'est lui qui viendra nous voir là-bas. Sans rien dire qui puisse compromettre Rosaire, je lui expliquerai un peu la grande obligation qui s'impose pour toi. Je sais bien qu'il comprendra.

Et Brigitte, qui tremblait en la serrant contre elle, ne put sentir le frisson dont le jeune corps longuement tremblait tout entier.

André Corthis.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LETTRES

DE

RENAN A SAINTE-BEUVE

Il y avait entre Renan et Sainte-Beuve une différence de dix-huit ans. C'est dire qu'ils appartiennent à deux générations différentes et successives. Quand Renan, en 1845, quitta Saint-Sulpice, Sainte-Beuve avait quarante et un ans : il venait d'être reçu à l'Académie française ; il avait publié son *Joseph Delorme* et ses *Consolations*, son roman de *Volupté*, et d'innombrables articles critiques ; enfin et surtout, il avait donné les deux premiers volumes de *Port-Royal*, ce livre où, de son propre aveu, « on le trouve tout entier, lorsqu'il est livré à lui-même et à ses goûts. » Pour qui savait lire, il était sans contredit le premier critique de son temps, celui dont l'opinion faisait autorité, et dont tous les jeunes auteurs se disputaient à l'envi les suffrages.

A quelle époque remontent les premiers contacts entre la pensée d'Ernest Renan et les écrits de Sainte-Beuve ? C'est ce qu'il est assez difficile de préciser. Apparemment, le petit séminariste de Tréguier n'avait pas plus entendu parler du futur critique des *Lundis* que de Victor Hugo. Mais à Saint-Nicolas du Chardonnet, il n'en fut sans doute plus de même, et dans ce milieu brillant, très ouvert aux choses du dehors, il serait invraisemblable que certaines pages de Sainte-Beuve ne fussent pas tombées sous les yeux fureteurs du jeune élève de l'abbé Dupanloup. Plus tard, à Issy, puis à Saint-Sulpice, il est probable que l'initiation se poursuivit progressivement : il est à croire que le *Port-Royal* n'a point passé inaperçu des Sulpiciens d'alors, et l'on peut se demander si la lecture du fécond écrivain n'aurait pas été pour quelque chose dans la crise d'âme, ou

plutôt d'intelligence, qui, peu à peu, a détaché Renan de la foi de son enfance.

Pendant les dures années de labeur qui suivirent sa sortie de Saint-Sulpice, Sainte-Beuve dut souvent lui servir de guide : il menait de front ses recherches personnelles et la préparation de ses examens universitaires, et, ainsi qu'en témoigne *l'Avenir de la Science*, il se tenait bien au courant du mouvement des idées contemporaines. On a publié récemment l'un de ses modestes travaux d'étudiant : il est directement inspiré d'un article des *Portraits littéraires*. « M. Sainte-Beuve, devait-il écrire vingt ans plus tard, est l'un des trois ou quatre amours auxquels je suis toujours demeuré fidèle. » On conçoit d'ailleurs fort bien ce qui, dans les livres de son devancier, devait, dès cette époque, attirer et séduire le libre et subtil esprit d'Ernest Renan : le charme poétique et la grâce piquante de la forme, le romantisme de l'inspiration, la pénétration psychologique, la solide érudition, la finesse ondoyante, l'ingéniosité, la souplesse agile du talent critique, l'absence complète de tout dogmatisme, et enfin cette manière, à la fois libre, respectueuse, sympathique, de toucher aux choses de l'âme, et, particulièrement, aux choses religieuses, tout cela devait plaire infiniment au futur auteur de la *Vie de Jésus*. Nul doute qu'il n'ait vu là un rare modèle à suivre et à imiter, et tout un ensemble de dispositions qu'il y aurait grand profit à s'assimiler. On ne subit jamais que les influences qu'on est comme prédestiné à subir, parce qu'on en porte le germe en soi-même. Ernest Renan se livra docilement à celle de Sainte-Beuve. Si celui-ci n'avait pas écrit son *Port-Royal*, *les Origines du christianisme* ne seraient pas tout ce qu'elles sont.

Quelques années se passent. A son retour de Liége, Sainte-Beuve entame, dans *le Constitutionnel*, sa campagne des *Causeries du Lundi*. Un article de lui est, pour les jeunes écrivains, la consécration suprême. Le genre d'esprit et de talent de Renan, qui débutait alors dans divers recueils et journaux, lui fut tout de suite très sympathique. Le découvrit-il directement, ou bien ce nouveau venu lui fut-il signalé par quelque ami ? Il renvoie en tout cas, dès le 18 août 1851, à l'article que Renan avait publié sur *l'Origine du langage*, en 1848, dans la revue *la Liberté de penser* (1). Mais les véritables rapports entre les deux écrivains commencèrent en 1852, quand Renan envoya à Sainte-Beuve sa thèse sur *Averroès* et lui écrivit pour lui demander un article : on lira plus loin cette lettre. Sainte-Beuve répondit quelques jours plus tard avec infiniment de bonne grâce (2) :

(1) *Causeries du Lundi*, t. IV. p. 446, article sur *Bonald*.

(2) Les lettres de Sainte-Beuve à Renan ont été publiées dans la *Nouvelle Correspondance* de Sainte-Beuve, Calmann-Lévy.

il se récusait pour l'article, le sujet lui paraissant « bien gros » pour son public, mais il laissait entendre qu'il saisirait toute occasion de parler, sinon du livre, du moins de l'auteur. De fait, dans un article du 6 mars 1854, sur *Madame Dacier*, il trouva le moyen de glisser quelques lignes extrêmement élogieuses sur Renan, qui en fut, on le verra, profondément touché. Il récidivait trois ans après, dans un article sur *Guillaume Favre* (1). A propos d'un travail fort estimable de Favre sur *la Légende d'Alexandre le Grand*, il écrivait : « J'aurais voulu que l'auteur, à de certains moments, nous eût montré la notion d'Alexandre telle qu'elle était chez les diverses nations contemporaines, plus exacte ici, moins exacte là, déjà fabuleuse ailleurs ; j'aurais voulu pouvoir considérer d'un coup d'œil et à chaque siècle les différentes nuances et les teintes de cette erreur en voie de progrès, de cette illusion naissante ou déjà régnante. J'aurais aimé à ce qu'il établît quelques-unes des conditions essentielles qui s'appliquent à tout fait, à tout phénomène historique du même genre. — Mon Dieu ! je m'aperçois que je demande en ce moment à Guillaume Favre de faire ce qu'eût fait en sa place, sur un tel sujet, *Ernest Renan, c'est-à-dire un savant doublé d'un artiste écrivain.* — Mais il aurait fallu pour cela dominer ses matériaux, les soumettre : Favre se borne à rassembler de merveilleux documents ; *la maîtresse main s'y fait désirer.* » Ces lignes charmantes et précises, qui sont comme un premier crayon de Renan, nous prouvent à tout le moins que Sainte-Beuve avait suivi de fort près ses premiers travaux.

Probablement quelques relations personnelles s'étaient établies entre eux : relations d'admiration déférente et empressée de la part de Renan, d'estime, de sympathie, presque de respect de la part de Sainte-Beuve. Après la réception des *Études d'histoire religieuse*, Sainte-Beuve écrivait à son jeune ami, en le remerciant et le félicitant très vivement : « Permettez-moi une seule remarque : quand je reçois ces preuves de votre amitié et de votre estime, il y a un mot que je voudrais effacer et que je vous prie de n'y plus mettre. Vous êtes de ceux qui ont pour devise : *nil admirari*, à plus forte raison *neminem*, surtout quand ce quelqu'un *ne peut aspirer à un tel sentiment de la part de personne*, et se contente, pour sa plus haute et sa plus légitime ambition, d'espérer de mériter que vous lui disiez un jour qu'au milieu de ses dispersions et de ses vagabondages, il a entrevu quelques idées qui ont été des lueurs avant le jour. » Peut-être y a-t-il dans ces lignes, délicatement exprimé, l'espoir discret d'un futur article ; mais il y a, ce semble, quelque chose de plus. Sainte-Beuve, au fond, était un modeste, et, comme il l'a dit de Nicole, « une âme seconde ; » il ne s'en faisait nullement accroire ; les grands esprits, les grandes âmes,

(1) *Causeries du Lundi*, t. IX, p. 239-240, article du 23 février 1857.

les grands génies l'intimidaient un peu. Il reconnaissait sans se faire prier la supériorité d'esprit, de culture, d'âme et de talent d'un Taine ou d'un Renan. Et puis, peut-être aussi comparait-il, dans le secret de son cœur, les « faiblesses » dont il a fait si souvent l'aveu à la parfaite dignité de vie de ses jeunes disciples et, se jugeant à sa vraie valeur, souhaitait-il de se dérober à l'hommage d'une « admiration » qu'il avait conscience de ne pas entièrement mériter. Renan dut comprendre la discrète leçon, car, beaucoup plus tard, dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, il expliquait et il excusait en ces termes curieux la ferveur excessive de ses enthousiasmes juvéniles : « Je ne peux, disait-il, m'ôter de l'idée que c'est peut-être après tout le libertin qui a raison et qui pratique la vraie philosophie de la vie. De là quelques surprises, quelques admirations exagérées. Sainte-Beuve, Théophile Gautier me plurent un peu trop. Leur affectation d'immoralité m'empêcha de voir le décousu de leur philosophie. »

En 1860, il n'en est pas là, et Sainte-Beuve, auquel il envoyait régulièrement tous ses livres, l'en remerciait avec effusion : « Voici le guide et l'artiste trouvés, écrivait-il à propos du *Livre de Job*, en cela comme en bien d'autres choses. Vous êtes de ceux qui, à chaque ouvrage nouveau, à chaque nouveau témoignage qu'ils donnent d'eux-mêmes, *font mieux sentir le prix de l'estime qu'ils accordent.* » Et à propos des *Essais de morale et de critique* : « Vous élevez tous les sujets que vous traitez, et, en même temps, vous y mêlez de charmantes finesses. » Sainte-Beuve lui ayant communiqué, en manuscrit ou en épreuves, la conclusion de son *Port-Royal*, on verra en quels termes il parle de ces « admirables » pages, et il se fait réserver l'article, ou plutôt les articles à écrire sur le livre, au *Journal des Débats*. Les deux articles parurent les 28 et 30 août 1860 : ils sont recueillis dans les *Nouvelles études d'histoire religieuse*. Sainte-Beuve, qui les souhaitait vivement, en fut ravi : « Port-Royal, écrivait-il à son critique, est un canton de plus, désormais, dans ce vaste domaine qui est vôtre et où vous promenez le coup d'œil tranquille et suprême de vos méditations comparées. Je vous ai procuré le thème et le prétexte. *Voilà mon honneur.* Je l'apprécie, et, depuis que vous avez ainsi parlé de moi, *j'ai conscience d'être quelque chose de plus qu'auparavant pour le public*, je parle du public des juges. »

Cette reconnaissance admirative n'allait pas tarder à prendre une forme plus concrète. Renan avait été nommé, en 1862, professeur de philologie sémitique au Collège de France. Après sa première leçon, troublée, comme on sait, par un violent tumulte, le cours fut suspendu. « Croyez-vous reprendre votre cours après Pâques ? lui écrivait Sainte-Beuve le 8 avril. Dans ce cas, je pense qu'il me serait permis et séant, au *Constitutionnel*, de faire sur l'ensemble de vos travaux

une couple d'articles *que je me promettais depuis longtemps*, dont je comptais saluer votre début, et qui sont, à mes yeux, *une dette que j'ai contractée envers vous en profitant de vos écrits.* » Très consciencieusement préparés, ces deux articles, qui utilisaient lettres et conversations du modèle, sont parmi les meilleurs des *Nouveaux Lundis :* Sainte-Beuve y a déployé tout son talent et toutes ses grâces. Jamais il n'a mieux mérité la qualification d' « âme frôleuse de confesseur laïque » que lui a décernée un jour Jules Lemaître. « Vous n'êtes pas de ceux qu'on brusque, écrivait-il en cours de route ; j'habite avec vous, je croyais vous connaître déjà et vous me réserviez une surprise. J'écoutais et suivais un critique, le plus fin et le plus attachant des critiques, et voilà que je trouve au bout de chaque allée un artiste. Ce dernier côté me frappe beaucoup en vous étudiant. Ah ! que vous êtes difficile à embrasser ! » Nous ne savons pas ce que Renan a pensé de ces articles, — si des lettres de lui n'ont pas été perdues, il a dû en remercier l'auteur de vive voix, — mais il serait bien extraordinaire qu'il n'en eût pas été très touché et très heureux. Il adressait un peu plus tard à Sainte-Beuve sa fameuse lettre intitulée : *la Chaire d'hébreu au Collège de France*, puis l'exquis opuscule qu'il avait consacré à la mémoire de sa sœur Henriette, et qui n'était destiné qu'à quelques intimes, et Sainte-Beuve remerciait « avec émotion » de ce « beau présent, » de « ces pages si élevées et si tendres. » Enfin, l'année suivante, Sainte-Beuve ayant récidivé, à propos de la *Vie de Jésus*, qu'il avait annoncée, au moment de son apparition, par une note enflammée du *Constitutionnel*, on verra combien Renan fut sensible à ce nouveau témoignage d'approbation et de sympathie.

Les rapports entre les deux écrivains devenaient de plus en plus intimes et cordiaux : ils se voyaient aux dîners Magny, et dans diverses maisons amies ; le ton et le fond de leurs lettres témoignent de plus en plus de cette croissante « amitié. » Dès 1862, Sainte-Beuve avait réclamé la « collaboration » de Renan à l'Académie, et il l'avait déclarée « presque indispensable ; » plus tard, en 1867, il faillit s'attirer un duel pour l'avoir énergiquement défendu au Sénat, et pour l'avoir proclamé « l'homme le plus distingué de sa génération. » Il était tout naturel que Renan voulût faire un dernier plaisir à son « cher maître et ami. » A propos d'une nouvelle édition du *Port-Royal*, il écrivit sur le livre un nouvel article dans le *Journal des Débats* du 15 novembre 1867. « Livre admirable, y disait-il, vrai chef-d'œuvre de critique et d'art, vrai modèle de la façon dont il convient d'écrire l'histoire religieuse. » Sainte-Beuve fut si touché de ces pages (1), qu'il répondit le jour même : « Cher ami, enfin, je l'ai, devant le public,

(1) Elles ont été aussi recueillies dans les *Nouvelles Études d'histoire religieuse.*

cet article *qui est ma consécration. J'y tenais fort. Je mets mon honneur intellectuel à ce que mon nom s'associe au vôtre* dans cette réforme qui est à tenter, à cette heure du siècle. J'arrive tard et je finis. Vous êtes en plein cours, et vous en avez pour longtemps à durer et à combattre. *Votre suffrage me donne l'illusion que ma pensée sur quelques points s'est embranchée à la vôtre.* A vous de tout cœur. »

Ces dernières lignes nous indiquent avec précision la nature de l'action que Renan a exercée sur Sainte-Beuve. Car celui-ci a subi l'influence de Renan au moins autant que Renan a subi la sienne. A en croire l'auteur des *Souvenirs d'enfance*, l'action exercée sur lui-même par Sainte-Beuve aurait été surtout d'ordre littéraire : « Je n'eus, écrit-il, quelque temps d'estime pour la littérature que pour complaire à M. Sainte-Beuve, *qui avait sur moi beaucoup d'influence.* Depuis qu'il est mort, je n'y tiens plus. » Mais la littérature, aux yeux de Sainte-Beuve, enveloppait tant de choses, que lui complaire sur ce point, c'était lui complaire sur beaucoup d'autres. Inversement, de se voir approuvé et admiré par un esprit qu'il plaçait si haut fut pour le critique des *Lundis* le plus efficace des encouragements. Sans doute, il faisait quelques réserves sur certaines vues de Renan : « demi-Gaulois, » il protestait discrètement contre les sévérités de ce dernier à l'égard de Béranger; son scepticisme foncier, sa connaissance de l'homme et des hommes s'insurgeaient un peu contre l'idéalisme de Renan, son optimisme et sa philosophie de l'histoire. Mais au contact de son jeune disciple, — comme au contact de Taine, — ses velléités scientifiques, assez flottantes jusqu'alors, prirent corps et consistance : de plus en plus il eut l'ambition de travailler à une « histoire naturelle des esprits. » Surtout, il s'affranchit délibérément de tout ce qui, dans ses idées de derrière la tête, pouvait paraître une concession aux croyances religieuses d'autrefois. L'influence de Renan est surtout sensible dans les parties négatives de la dernière philosophie de Sainte-Beuve.

VICTOR GIRAUD.

Voici la première lettre de Renan :

Paris, 23 août 1852.

Monsieur,

En vous présentant l'essai historique que je viens d'achever sur *Averroès et l'averroïsme*, mon intention est moins de solliciter de vous l'honneur d'une critique, que de reconnaître par l'hommage de mon premier titre littéraire la profonde influence que vous avez exercée sur mon éducation intellectuelle. En recherchant les origines de ma pensée, il me semble que je vous

suis redevable de ce qu'il y a de plus essentiel dans ma manière générale de concevoir et de sentir. C'est là une paternité, monsieur, à laquelle sans doute vous tiendrez assez peu, et qu'il vous est tout à fait permis de renier; ma conscience toutefois ne saurait me tromper, quand elle me rappelle l'influence que produisit sur moi la lecture de vos écrits, et combien ils contribuèrent à substituer au but dogmatique et abstrait que j'avais poursuivi jusque-là la recherche historique et critique, qui est la vraie philosophie de notre temps.

Averroès et l'averroïsme n'offriraient, je le sais, qu'un aliment bien peu convenable à vos charmantes *Causeries du Lundi*. Il me semble, toutefois, que vous avez su féconder des sujets plus arides encore, et qu'il ne serait pas impossible de présenter sur celui-ci quelques aperçus délicats et d'un intérêt général. Si l'averroïsme, par un côté, est la plus nominale, la plus creuse, la plus insipide des philosophies, il se rattache par un autre à tout ce qu'il y a de plus vivant et de plus profond dans la nature humaine. L'apparition de l'incrédulité au sein de l'époque que l'on s'est habitué à regarder comme le règne de la foi absolue, le caractère si original de Frédéric II, la légende de l'Averroès incrédule, au moyen-âge, la physionomie générale de l'école de Padoue, l'opposition de Pétrarque et des beaux esprits à tout ce pédantisme, m'ont semblé des tableaux historiques assez curieux. Peut-être aussi la préface et la conclusion renferment-elles quelques vues sur lesquelles il serait bon d'insister, pour montrer comment, en dehors du cercle des considérations logiques et métaphysiques, dont le temps est passé, il y a place encore pour un exercice libre et hardi de l'esprit. Vous avez dit à ce sujet de si excellentes choses à propos de saint Anselme (1), que nous serions bien heureux, monsieur, si Averroès vous fournissait l'occasion d'y revenir.

Pour épargner vos instants, qui sont si précieux, je me suis permis de marquer les endroits que je regarde comme les plus susceptibles de vous intéresser. Je n'ai pas besoin d'ajouter que si vous désirez des renseignements plus précis, je serais infiniment honoré d'aller moi-même vous les porter. J'ai joint à mon travail sur Averroès quelques essais antérieurs sur lesquels je

(1) *Causeries du Lundi*, t. VI, p. 362. L'article sur *Saint Anselme* est du lundi 9 août 1852.

réclame votre indulgence (1); peut-être achèvent-ils de faire connaître l'ordre habituel de mes pensées, et le genre de travaux vers lequel je me sens attiré. Une histoire critique des origines du Christianisme, faite avec toutes les ressources de l'érudition moderne en dehors et bien au-dessus de toute intention de polémique comme d'apologétique, a toujours été le rêve que j'ai caressé. Mais je n'aborderai ce grand sujet qu'après m'être fait une autorité par des œuvres d'un caractère purement scientifique, et où nulle préoccupation religieuse ne puisse être soupçonnée (2).

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec le plus profond respect et la plus haute admiration, votre très humble et très obéissant serviteur

E. Renan.

Sainte-Beuve répondit à cette lettre le 29 août : « Monsieur, disait-il, j'ai voulu, avant de répondre à votre aimable et beaucoup trop flatteuse lettre, avoir commencé du moins à vous lire. Je l'ai fait avec le plus grand plaisir et le plus grand profit. Cette méthode d'étudier l'esprit humain historiquement, et de découvrir les régularités mêmes qu'il observe dans ses mirages, est bien celle que je considère comme la vraie méthode philosophique. Mais que de science réelle il faut pour l'appliquer à des époques si éloignées et à des doctrines si ardues ! » Et il reprenait à sa manière le sujet traité par Renan, « traduisant en images » les aperçus plus abstraits de l'historien. « Plus on étudie l'histoire, ajoutait-il, plus on trouve que les hommes et les choses se sont beaucoup ressemblé sous les différences de forme et de costume. Ce que j'aime dans vos écrits, monsieur, c'est qu'en touchant à fond à ces questions philosophiques, vous ne vous y embarrassez pas et que votre esprit est libre de la glu. Vous avez de grands desseins et tout ce qu'il faut pour les exécuter. Personne ne vous suivra avec plus d'intérêt que moi... »

A défaut de l'article qu'il n'avait pas pu promettre, faute d'un « biais pour introduire » un tel sujet, Sainte-Beuve, deux ans plus tard, à propos de Mme Dacier, écrivait dans l'un de ses *Lundis* (3) : « Hier encore, un jeune savant qui a déjà fait ses preuves en haute matière et qui se trouve être à la fois un excellent écrivain, M. Ernest

(1) Probablement, entre autres études, l'article de la *Revue* sur *Mahomet et les Origines de l'islamisme* (15 décembre 1851).

(2) Tout ce développement a été repris et utilisé par Sainte-Beuve dans son premier article sur Renan (*Nouveaux Lundis*, t. II, p. 305).

(3) *Causeries du Lundi*, tome IX, p. 379-380 (article du 6 mars 1854).

Renan (1), nous introduisait dans le docte ménage d'un professeur hollandais, et il rappelait à cette occasion les femmes célèbres qui, en Italie, depuis la renaissance des lettres jusqu'à des temps très rapprochés de nous, avaient occupé des chaires savantes, des chaires de droit, de mathématiques, de grec. »

C'est à cet article que répond la lettre suivante de Renan :

Paris, 8 mars 1854.

Monsieur,

Je croirais manquer à un devoir si je ne vous témoignais ma reconnaissance pour la mention si flatteuse que vous avez bien voulu m'accorder dans votre charmant article de lundi dernier. J'y suis d'autant plus sensible qu'il n'est personne au monde dont j'aie plus vivement désiré l'approbation, et dont le jugement ait pour moi plus de prix. Sans doute, monsieur, je sais faire dans les paroles beaucoup trop indulgentes que vous avez employées à mon égard la part de cette indulgence que j'ai toujours été si heureux de trouver en vous pour moi, mais cette bienveillance même est pour moi d'un prix infini, et je regarde comme un des plus heureux événements de ma vie littéraire, l'expression publique qu'il vous a plu d'y donner. La conscience de ce que je dois à la lecture de vos écrits est chez moi si profonde que rien ne pourrait égaler à mes yeux le bonheur de me voir avoué par celui à qui je dois la plus grande partie du peu de bien qui est en moi.

Je me permets de joindre à ces remerciements un essai que j'ai donné récemment à la *Revue* (2), en vous priant de l'agréer, monsieur, comme un témoignage des sentiments de reconnaissance et d'admiration avec lesquels je suis

Votre tout dévoué serviteur

E. Renan.

Paris, 26 septembre 1857.

Monsieur et illustre maître,

Je dois à la bienveillance que vous m'avez toujours témoignée de vous faire part tout d'abord d'une pensée que l'on m'a

(1) Article du *Journal des Débats*, 22 février 1854 (*Note de Sainte-Beuve*).

(2) Il doit s'agir sans doute de l'article célèbre intitulé : *De la poésie des races celtiques*, qui avait paru dans la *Revue* du 1er février 1854.

suggérée et pour la réalisation de laquelle j'aurai à réclamer votre suffrage. Quelques personnes ont bien voulu songer à moi pour la chaire laissée vacante au Collège de France par M. Étienne Quatremère. Quand les présentations seront demandées, j'aurai donc recours à votre amitié. Je sais les délicates susceptibilités qui vous tiennent à l'heure qu'il est éloigné du Collège, mais j'espère que la cause qui vous commande cette réserve aura cessé, lorsque j'aurai besoin de votre appui (1). Croyez, en tout cas, monsieur et illustre maître, à la vive sympathie et à l'entière admiration avec lesquelles j'ai l'honneur d'être

Votre tout dévoué serviteur

E. Renan.

Le 28 septembre, Sainte-Beuve répondait à Renan : il avait précisément songé à lui pour cette succession, et s'il votait, son vote lui serait assuré. « Mais, ajoutait-il, vous savez que je ne me considère que comme un professeur *fictif*. » Le ministre, il est vrai, l'avait fait engager à reprendre sa chaire. « Mais je doute fort, déclarait-il, que je puisse me décider à un tel effort et à changer encore une fois tout l'ordre de mes études, et le plan de ma vie, sur la foi de zéphyrs. Si quelque chose pouvait m'y décider, ce serait assurément l'idée de devenir encore plus étroitement le confrère et le collègue d'hommes tels que vous. »

Paris, 17 mars 1860.

Cher maître et confrère,

Que je vous remercie de m'avoir permis de lire votre admirable épilogue (2), cette éloquente et profonde apologie de la critique, les trois plus belles pages que j'aie lues depuis longtemps! Je regrette fort que vous ne les donniez pas dès à présent au public. Elles expriment à merveille une nuance fort délicate qu'on ne pouvait pas rendre d'une manière abstraite. Je suis très reconnaissant à M. de Sacy de m'avoir laissé le soin de parler de

(1) Nommé professeur de poésie latine au Collège de France en décembre 1854, Sainte-Beuve, pour préparer son cours sur Virgile, avait renoncé au *Moniteur* dès janvier 1855. La jeunesse des Écoles ayant fait grand tapage à la leçon d'ouverture (9 mars) et surtout à la leçon suivante, le cours fut suspendu. Sainte-Beuve voulut donner sa démission; elle fut refusée; et jusqu'à sa mort, il fut remplacé par divers suppléants.

(2) Il s'agit de la célèbre *Conclusion*, très « renanienne » de ton, du *Port-Royal* : elle est datée du mois d'août 1857.

Port-Royal (1). Je le ferai *con amore*, non précisément pour cette austère maison, où n'étaient pas mes maîtres, mais pour le livre, que je tiens pour l'un des livres de caractéristique historique les plus parfaits de notre temps.

Agréez, illustre confrère, l'assurance de ma haute admiration.

E. Renan.

Successeur de Quatremètre au Collège de France, Renan avait connu la même mésaventure que Sainte-Beuve, et son cours avait été également suspendu. La lettre qui suit répond à une question que lui avait posée Sainte-Beuve au sujet de la reprise éventuelle de son cours et à l'annonce d'« une couple d'articles » sur l'ensemble de son œuvre :

Paris, 9 avril 1862.

Cher maître et confrère,

La dernière fois que j'ai vu M. Rouland (2), son intention paraissait être d'autoriser ma réouverture après Pâques, avec tous les autres professeurs. Mais je dois ajouter que, depuis, Maury l'a vu, qu'il l'a trouvé ébranlé par de nouvelles difficultés et qu'il semblait s'arrêter à un plan légèrement différent de celui qu'il m'avait communiqué. Dans ce nouveau plan, j'ouvrirais bien au second semestre, mais non au commencement. Il pensait (fort à tort, je crois) dérouter ainsi l'attention du public. J'ai adressé un mot à l'Empereur pour lui exprimer le désir que j'ai d'ouvrir avec tous les autres. En tout cas, je regarde ma réouverture au second semestre comme très peu probable.

L'annonce que vous me faites de votre étude est pour moi un événement et une vraie fête. Vous savez avec quelle admiration et quelle sympathie je suis

Votre dévoué serviteur

E. Renan.

Avant d'écrire ses articles sur Renan, Sainte-Beuve était allé le 5 mai lui demander « une séance. » Ne l'ayant pas trouvé, il lui avait laissé un billet lui souhaitant bon voyage, — Renan partait pour la Hollande, — et réclamant, « aussitôt son retour, » « une petite conver-

(1) Ces deux articles sur la seconde édition du *Port-Royal* ont paru dans le *Journal des Débats* des 28 et 30 août 1860.

(2) Ministre de l'Instruction publique.

sation au débotté. » Renan, rentré chez lui, dut trouver ce billet et s'empressa d'aller voir Sainte-Beuve avant son départ, et de se prêter à son interview. Mal satisfait sans doute des explications qu'il avait fournies, il jugea à propos, le jour même, de les compléter par la lettre suivante :

Paris, 5 mai 1862.

Cher confrère,

Je ne vous ai pas assez bien dit ce matin en quel sens j'entends qu'il reste quelque chose de l'homme. Certes, il ne reste rien de sa conscience, ni de sa vie individuelle. Mais son œuvre reste, et son œuvre, c'est, à vrai dire, sa personne, son idée, sa vraie existence, puisqu'à cette existence idéale il sacrifie souvent son existence réelle. Cette existence idéale, la mort n'y porte aucune atteinte; en un sens même, elle y met le sceau en la rendant immuable. Jésus n'existe-t-il pas plus éminemment depuis sa mort que pendant les courtes années de sa vie passagère? Les œuvres de chacun, voilà donc sa partie immortelle, *Opera eorum sequuntur illos.* Cette existence idéale, l'homme l'a d'abord dans la conscience de l'humanité; la gloire n'est pas un vain mot, et nous autres, critiques et historiens, remplissons un vrai jugement de Dieu. Mais, certes, cette vie-là n'est pas tout. Les hommes les meilleurs sont restés obscurs; peut-être y a-t-il des esprits bien plus profonds et plus pénétrants que ceux dont nous admirons les ouvrages. C'est aux yeux de Dieu, dont l'humanité n'est qu'un interprète souvent inexact, que la justice est rétablie. C'est en Dieu que l'homme est immortel. Inutile de dire qu'il y a dans une telle manière de parler une part d'anthropomorphisme et de métaphore. Mais ce qui me paraît résulter du spectacle général du monde, c'est qu'il se bâtit une œuvre infinie, où chacun insère son action comme un atome. Cette action, une fois posée, est un fait éternel. Chacun reste dans l'infini par son idée, par son type idéal, qui n'est pas sa conscience individuelle, inséparable du cerveau, mais par sa vraie personne, absolument indépendante des conditions du temps et de l'espace.

Voilà les idées où je suis arrivé sur ce problème. D'une part, il est évident que tout acte de conscience est une résultante de l'organisme. De l'autre, tout révèle, dans l'homme et dans l'humanité, une destinée transcendante. Vous me connaissez

trop bien du reste pour croire que je puisse porter, dans la conciliation de ces antinomies suprêmes, un attachement exclusif à telle ou telle formule. Mais il me semble que le *oui* et le *non* absolus y sont également inapplicables.

Croyez, cher maître et confrère, à mon plus haut et plus vif attachement.

E. Renan (1).

Sainte-Beuve a répondu le 26 mai : « Cher confrère, disait-il, je ne vous ai pas remercié de cette dernière lettre écrite au moment du départ, et qui complétait ce bon et charmant entretien. Je voudrais être un bon secrétaire... Ce qu'il faudrait faire sur vous, ce serait un dialogue à la manière de Platon : mais qui le ferait? » — Il a utilisé et même cité plusieurs passages de la lettre de Renan dans ses deux articles des *Nouveaux Lundis* (2).

Paris, 4 novembre 1862.

Cher et illustre maître,

Baudry (3) m'apprend que vous avez désiré une note sur ses travaux philologiques. Sans être un spécialiste rigoureusement classé, Baudry est bien au cœur de tous les travaux de philologie et de mythologie comparées. Ses travaux sur les légendes de Grimm et sur les *Mythes du feu* de Kuhn, comptent parmi ce que nous avons de mieux en France, sur l'importante branche d'études qui a démontré en ces dernières années que les peuples indo-européens ont eu à l'origine un même système de mythes, comme ils ont eu une même langue. Sur ce terrain-là, Baudry est maître et au courant du dernier mot. Il s'est aussi fort occupé de droit primitif comparé, science qui amènera probablement au même résultat que la philologie et la mythologie comparées ; mais il a jusqu'ici publié peu de chose sur ce sujet. Il paraît savoir beaucoup de sanscrit, et en a rédigé un manuel grammatical. Mais, je le répète, sa maîtrise est beaucoup plus dans les investigations analytiques comparées. Là, je ne lui trouve point d'égal parmi nous.

(1) Note au crayon d'une autre écriture : « Voir la fin de la Préface de *Job*, 11, en bas. »

(2) Voyez notamment *Nouveaux Lundis*, t. II, p. 397-398; 405-406. Les deux articles sont du 2 et du 29 juin 1862.

(3) Frédéric Baudry, philologue et littérateur, né à Rouen le 25 juillet 1818, mort à Paris le 2 janvier 1885.

Agréez, cher et illustre confrère, l'assurance de mes plus rares sentiments.

E. Renan.

Peu après cette lettre, Renan envoyait à Sainte-Beuve l'opuscule tout intime qu'il avait consacré à la mémoire de sa sœur Henriette, et il accompagnait son envoi de la lettre que voici :

Paris, 1er janvier 1863.

Cher et illustre maître,

Ce petit opuscule n'a été écrit que pour satisfaire mes souvenirs et ceux du nombre imperceptible de personnes qui ont connu ma sœur. Ayant été amené cependant à le donner à quatre ou cinq amis qui ne l'ont connue que par moi, je me ferais scrupule de ne pas vous l'offrir.

Vous verrez tout d'abord qu'il est d'un caractère exclusivement privé, et nullement fait pour un public quelconque.

Croyez à mes plus rares sentiments d'admiration et de sympathie.

E. Renan.

Sainte-Beuve répondit dès le lendemain : « Cher et aimable confrère, disait-il, quel beau présent ! On me disait à l'instant même qu'il existait, qu'il y avait telle chose de vous, et je me disposais à vous le demander. Vous m'avez prévenu. Je lis avec émotion ces pages si élevées et si tendres. Je n'avais pas eu l'honneur de connaître, mais j'avais vu la personne si chère dont vous consacrez ainsi la mémoire. C'est elle qui m'introduisit la première auprès de vous, et j'ai gardé un entier souvenir de sa physionomie et de son accent. Elle m'est restée présente. La voilà, grâce à vous, ne pouvant plus mourir !... »

A quelque temps de là, préparant un article sur Lacordaire (*Nouveaux Lundis*, t. IV), Sainte-Beuve écrivait à Renan : « Cher et illustre confrère, est-il admissible à aucun degré, que Marie-Madeleine ait pu venir en Provence et y mourir ? Je me dis que non ; je m'en croirai plus assuré quand votre science m'aura confirmé l'état de la critique historique sur ce point. Un simple mot : je ne désire qu'un éclair, sans fatigue de votre part... » (18 mars 1863). Renan répondit :

Paris, 18 mars [1863.]

Cher et illustre maître,

Il n'est admissible à aucun degré, même au moindre, que Marie de Magdala soit venue en Provence. D'abord, Marie de

Magdala n'a rien de commun avec Marie de Béthanie, sœur de Marthe et de Lazare. En outre, la venue de l'une de ces Maries en Provence ne repose que sur des rapprochements puérils, faits à une fort basse époque (1).

Croyez à mes sentiments les plus élevés.

E. Renan.

La *Vie de Jésus* a vu le jour le mercredi 24 juin 1863. L'article de Sainte-Beuve sur le livre a paru le 7 septembre : il a été recueilli au tome VI des *Nouveaux Lundis*. C'est à cet article que répond la lettre suivante :

Saint-Pair, près Granville, 10 septembre 1863.

Cher et admirable maître,

Quel profond et délicieux article je viens de lire ! Vous savez, vous comprenez tout, vous voyez tout du premier coup d'œil avec une justesse, une sûreté qui m'émerveillent. La mesure exacte de ce qu'on sait, de ce qu'on ne sait pas, de ce qu'on entrevoit, les plus délicates pesées de la critique sont senties et devinées comme si vous aviez passé votre vie en ces études. En énumérant mes origines, vous n'omettez qu'un terme, c'est ce que je vous dois. Je sens fort bien que je ne fais qu'appliquer votre procédé à de plus vieilles histoires. L'analyse de la marche des grandes âmes, les nuances, les aperçus multiples comme la réalité elle-même, qui nous les a appris, si ce n'est vous?

J'aurais été naïf si je ne m'étais attendu à de vives contradictions. Cependant, je l'avoue, ces colères passent mon espérance. Que je vous remercie de leur avoir dit qu'un jour peut-être ils seront heureux d'en appeler à ce qu'ils maudissent et que leurs vrais adversaires sont ailleurs !

Comme vous me le conseillez, je ne répondrai rien. Que pourrais-je dire qui vaille ce que vous avez dit ? Toutes ces injures me troublent d'ailleurs fort peu. On y sent si bien le parti pris, et puis tout cela est impuissant. Si j'étais polémiste, il faudrait procéder autrement. Mais je vous remercie vive-

(1) Dans son article sur *Lacordaire* (*Nouveaux Lundis*, t. IV, p. 405), Sainte-Beuve, en note, sans nommer Renan, cite presque toute cette lettre, en ajoutant : « Voilà le dernier mot de la critique impartiale. »

ment d'avoir dit que je ne l'étais pas. Non certes, je n'ai pas voulu détacher du vieux tronc une âme qui ne fût pas mûre (1). Si le livre se trouve avoir les allures dégagées d'un livre de lecture ordinaire, c'est que les termes spéciaux du jargon des écoles allemandes, inutiles presque toujours, eussent été en pareil sujet tout à fait déplacés, et que, pour les discussions de détail, j'eusse été amené à répéter Strauss ou d'autres travaux très bien faits.

Mille fois merci, cher maître. Vous m'avez donné ma vraie récompense. Au premier jour (2) comme aujourd'hui, le salut et le succès du livre ont été votre œuvre. Il me tarde d'être à Paris, pour retrouver ces lundis où vous nous rajeunissez tous. Je serai de retour vers la fin de septembre.

Croyez, cher maître et ami, à mes sentiments les plus affectueux et les plus élevés.

E. Renan.

Corrigez, s'il vous plaît, une odieuse faute d'impression. P. 18, ligne 13, au lieu de « proche », il faut « l'approche ».

Sainte-Beuve répondit à cette lettre le 19 septembre : « C'est vous, cher ami, qui voulez bien entrer dans toutes les raisons particulières et les situations pour me remercier ainsi de cet article. Je sais tout ce qu'il a d'incomplet. Mais nous étions là, dans le *Constitutionnel*, un pied chez le Gouvernement et obligés à toute sorte de ménagements et de réserves. Au reste, ces réserves siéent à votre manière, et qui parle de vous doit en cela vous imiter. Votre succès est complet. Vous nous avez conquis la discussion sur ce point, jusqu'ici interdite à tous. La dignité de votre langage et de vos pensées a forcé la défense... »

Monsieur et illustre confrère,

Permettez-moi de vous présenter M. Octave Giraud, jeune poete et critique qui me paraît avoir beaucoup d'avenir. Daignez le prendre un peu à votre école, et agréez, cher et illustre maître, l'expression de mes sentiments les plus élevés.

E. Renan.

(1) En recueillant ses articles en volume, Sainte-Beuve a cité ces deux phrases dans une note (*Nouveaux Lundis*, t. VI, p. 15.)

(2) Allusion sans doute à la note enthousiaste que Sainte-Beuve avait fait paraître dans le *Constitutionnel*, le jour de la mise en vente du volume, « après l'avoir rapidement parcouru et dévoré. »

Cher maître et ami,

Vous plaît-il que demain matin j'aille vous présenter M. Grant Duff, membre du Parlement d'Angleterre (fils de Grant Duff, le conquérant des Mahrattes), homme d'un esprit très fin, très distingué, écrivant beaucoup dans les Revues anglaises, et tout à fait dans nos idées. Ne vous gênez pas [pour] cela; mais je n'ai pas pu me refuser à cette demande d'un de vos plus fervents admirateurs.

Croyez à mes sentiments les plus élevés.

E. Renan.

Cher maître et ami,

Lundi prochain est-il le lundi de quinzaine (1), et irez-vous? Si vous y allez, j'irai aussi. Diverses circonstances m'obligent à rester à Paris encore quelques jours.

Vous connaissez ma vive amitié.

E. Renan (2).

Paris, 1er mars 1864.

Cher maître,

Ma femme, qui était seule quand M. Troubat (3) est venu, n'ayant pas ouvert votre lettre, ne s'est pas rappelé que l'article où j'ai parlé du *Cid* est celui que j'ai fait sur Dozy. Cet article sur Dozy est dans les *Débats* du 31 août 1853. Le voici du reste.

Votre ami bien dévoué,

E. Renan.

Paris, 17 octobre 1867.

Monsieur et illustre maître,

M. Joseph Derenbourg (4), notre premier hébraïsant, tient à grand honneur de vous présenter un savant volume qu'il vient de publier. M. Derenbourg est un homme du plus rare mérite, un orientaliste consommé, un critique exercé et un

(1) Les dîners Magny avaient lieu chaque lundi de quinzaine.

(2) Chantilly, collection Lovenjoul. — Ces trois billets sont sans date.

(3) Secrétaire de Sainte-Beuve.

(4) Joseph Derenbourg, né le 21 août 1811, à Mayence, vint se fixer à Paris en 1838. Il doit s'agir de son *Essai sur l'histoire de la Palestine, d'après le Talmud et les autres écrits rabbiniques* (1867).

homme du plus honorable caractère. En attendant que j'aille vous présenter mes devoirs (mon *Saint Paul*, depuis quelque temps, m'absorbe tout entier; je touche à la fin), croyez, cher et illustre maître, à mes sentiments les plus uniques et les plus dévoués.

E. Renan.

Sèvres, 19 juin 1868.

Cher maître et ami,

Je ne veux pas vous annoncer par une simple lettre de faire part le malheur qui m'a frappé. J'ai perdu ma pauvre vieille mère dimanche dernier. C'est une vraie part de moi-même qui s'en va. Ma mère était pour moi comme un miroir où je voyais le passé. Elle était d'un autre âge, d'un autre monde; sa gaieté, son originalité, sa spirituelle naïveté avaient beaucoup de charme. Elle a gardé jusqu'au dernier moment toute sa conscience, les plus terribles douleurs ne l'ont pas un instant abattue. Plaignez-moi, cher ami, vous savez ce que c'est que de perdre une mère. Vous avez, je crois, la conscience qu'en bien des choses, c'est la vôtre qui vous a douée; je sais bien aussi que je dois à la mienne une grande partie de ce qui est en moi. Plaignez-moi et croyez-moi

Votre bon ami,

E. Renan (1).

(1) Sainte-Beuve répondit le 21 juin : « Cher et illustre ami, j'avais appris par le mot de Nefftzer cette perte cruelle, quoique prévue. Madame votre mère avait l'âge de la mienne lorsque je l'ai perdue. Je sais ce que sont ces douleurs, même lorsqu'elles sont le plus selon la nature, et qu'on peut presque les appeler les bonnes douleurs. J'ai eu une fois le plaisir d'être reçu (rue Madame) par madame votre mère, un jour que vous étiez absent; j'ai pu, ce jour-là, me faire une idée de sa ressemblance morale avec son fils, de sa tendresse et de son culte pour lui. Elle m'a montré l'appartement, les chambres, le cabinet de travail; elle m'a traité en peu d'instants comme un ami et comme quelqu'un avec lequel elle aimait à causer de vous. Je puis donc garder d'elle, moi aussi, un souvenir très présent et très vivant... »

LE ROMAN TRAGIQUE

DE

L'EMPEREUR ALEXANDRE II

FIN (1)

VII

Le 3 juin 1880, à huit heures du matin, l'impératrice Marie-Alexandrowna s'éteignit doucement. Depuis près d'un mois, la pauvre créature ne respirait plus : elle soupirait à peine. Un léger effort de toux lui arracha son dernier souffle. Ce fut si insensible et si rapide, qu'on n'eut même pas le temps d'appeler ses enfants auprès d'elle. Quant à l'Empereur, il se trouvait à Tsarskoïé-Sélo.

Quatre jours plus tard, la frêle dépouille de la Tsarine fut transférée du Palais d'hiver à la cathédrale de la Forteresse, avec toute la pompe archaïque et majestueuse des obsèques impériales. Selon l'usage, Alexandre II et ses fils portèrent eux-mêmes le cercueil depuis le parvis de l'église jusque sur le catafalque.

Puis, dans l'essor émouvant des hymnes, le métropolite de Saint-Pétersbourg commença la grandiose liturgie, le sombre et divin mystère de la messe funèbre.

Quelles pensées occupèrent alors l'esprit de l'Empereur? Et quelle place y tenait la mémoire de la défunte, dont le misérable visage squelettique se dessinait pour la dernière fois devant lui,

Copyright by Maurice Paléologue, 1923.

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier et 1er février.

dans le cercueil ouvert?... Et, si le souvenir de la morte ne remplissait pas tout son cœur, quelles idées involontaires, quelles images envahissantes osaient troubler son deuil?...

La suite des événements allait justifier bientôt ces questions indiscrètes.

***

Malgré son titre de demoiselle d'honneur, la princesse Dolgorouky s'était naturellement abstenue d'assister aux funérailles de sa souveraine ; elle était restée seule à Tsarskoïé-Sélo.

Depuis longtemps, Alexandre II ne lui avait plus reparlé de ses intentions matrimoniales. Mais elle le connaissait ; elle avait foi en lui ; elle était certaine que, tôt ou tard, après un juste délai de convenance, il l'épouserait.

Quand il revint auprès d'elle, le lendemain des obsèques, il ne fit aucune allusion à ce sujet délicat. Les jours suivants, il l'entretint plusieurs fois des multiples changements que la mort de la Tsarine l'obligerait à introduire dans l'organisation de sa cour et dans les habitudes de sa vie familiale. Pas un mot sur ce qui les concernait si intimement, l'un et l'autre.

Mais soudain, le 7 juillet, juste un mois après avoir porté sur ses épaules le cercueil de sa femme, il prit Catherine dans ses bras et lui dit avec une gravité simple :

— Le carême de Saint-Pierre va finir bientôt : ce sera le dimanche 18. J'ai décidé que, ce jour-là, je t'épouserai enfin devant Dieu.

Autocrate jusqu'aux moelles, Alexandre-Nicolaïéwitch s'était fait une règle de garder pour lui seul le travail préparatoire de ses volontés. Même avec ses serviteurs les plus intimes et les plus dévoués, il restait impénétrable. Non pas qu'il hésitât à les consulter, en cas de besoin ; mais, après avoir écouté leur conseil, il ne leur laissait rien voir du parti qu'il allait prendre. C'est toujours sous la forme d'un ordre qu'on apprenait ses résolutions. Il agit de même, en cette circonstance. Ses plus fidèles amis, le comte Adlerberg et le général Ryléïew, ne furent prévenus que le 15 juillet ; l'archiprêtre du Palais d'hiver, le P. Nicolsky, ne fut averti qu'au dernier instant. Personne autre ne fut mis dans le secret.

Lorsque Adlerberg reçut la confidence, il en fut d'abord atterré.

— Eh bien ! qu'est-ce que tu as? lui dit l'Empereur.

Le ministre de la Cour balbutia :

— C'est si grave ce que m'annonce Votre Majesté !. Est-ce qu'Elle ne pourrait pas ajourner un peu ?

— Voilà quatorze ans que j'attends, quatorze ans que j'ai donné ma parole ! Je ne tarderai pas un jour de plus.

Rassemblant tout son courage, Adlerberg reprit :

— Est-ce que Votre Majesté a informé Son Altesse Impériale Monseigneur le Césaréwitch ?

— Non... D'ailleurs, il est absent. Je lui parlerai quand il reviendra, dans une quinzaine de jours... C'est assez tôt.

— Mais, Sire, il en sera cruellement offensé... De grâce, attendez son retour !

Le Tsar prit sa voix brève et dure, une voix qui coupait toute réplique :

— Je te rappelle que je suis le maître chez moi et le seul juge de ce que j'ai à faire.

Puis il donna ses ordres pour la cérémonie.

Le mariage fut célébré le 18 juillet, à trois heures de l'après-midi, dans le Grand Palais de Tsarskoïé-Sélo.

L'Empereur, qui portait la tenue bleue des hussards de la Garde, alla chercher la princesse Dolgorouky dans la petite chambre du rez-de-chaussée où ils se rencontraient d'habitude. Aidée par son amie Mlle S..., Catherine-Michaïlowna venait d'y revêtir une robe de ville, toute unie, en drap beige ; elle avait la tête nue. Après lui avoir mis un baiser sur le front, le Tsar dit simplement :

— Allons !

Et il offrit le bras à la princesse, en invitant Mlle S... à les suivre.

Les mesures avaient été prises afin que nul officier, nul fonctionnaire, nul domestique du palais ne pût se douter de ce qui allait se passer. Le général Rehbinder, commandant de la résidence impériale et qui, à ce titre, avait ses entrées partout, fut laissé lui-même dans une ignorance complète.

A travers de longs couloirs, le couple atteignit un petit salon isolé, démeublé, prenant jour par deux fenêtres sur la cour d'honneur. L'archiprêtre, un protodiacre et un psalmiste s'y trouvaient déjà. Au milieu de la pièce, un « autel de campagne » était disposé, une simple table, ne portant que les

objets indispensables à la collation du sacrement conjugal, c'est-à-dire une croix, un évangile, deux flambeaux, les couronnes et les alliances nuptiales. Le comte Adlerberg, l'aide de camp général Baranow et le général Ryléïew attendaient, sur le pas de la porte.

L'office commença aussitôt. Baranow et Ryléïew, servant de garçons d'honneur, tinrent les couronnes nuptiales au-dessus des conjoints agenouillés. Derrière eux, Mlle S... et Adlerberg priaient.

L'archiprêtre prononça enfin, par trois fois, la formule sacramentelle, en ayant soin de mentionner chaque fois le titre impérial de l'époux. Il obéissait ainsi à un ordre exprès du Tsar, qui lui avait fait dire : « Ce n'est pas seulement Alexandre-Nicolaïéwitch qui va épouser Catherine-Michaïlowna, c'est aussi l'Empereur. » L'officiant répéta donc, à trois reprises :

— *Obroutchaetsia rab Bojïy Blagowerny Gossoudar Imperator Alexandre-Nicolaïéwitch s'raboï Bojïy Écatérinoïou-Michaïlownoïou.* Sa Majesté l'Empereur Alexandre-Nicolaïéwitch, très dévot serviteur de Dieu, épouse Catherine-Michaïlowna, servante de Dieu.

Mais, quand la liturgie fut achevée, le prêtre s'abstint d'adresser aux conjoints l'invitation usuelle :

— *Oblobisaï tess !* Embrassez-vous !

Ils ne s'embrassèrent donc pas, n'échangèrent pas un mot et se retirèrent.

Le cortège, silencieux, parcourut en sens inverse et d'une allure très rapide les longs couloirs qui menaient au vestibule.

Là, toujours muet, le Tsar embrassa tendrement sa femme. Puis, du ton le plus ordinaire, il la pria de changer de robe pour venir se promener avec lui en voiture. Se tournant vers Mlle S..., il ajouta :

— Vous viendrez aussi, chère Vava, et vous amènerez les enfants, les deux aînés.

Une demi-heure plus tard, il revenait, ayant échangé son uniforme des hussards pour la redingote vert sombre des chevaliers-gardes.

Ils montèrent dans une calèche. L'Empereur et la princesse occupaient la banquette du fond. Mlle S... leur faisait face entre Georges et Olga.

Le temps était radieux, une de ces glorieuses journées, où l'été septentrional s'épanouit avec une douceur de lumière,

une sérénité d'azur, un charme de béatitude, qui rachètent en quelques heures toutes les tristesses de l'interminable hiver. La voiture s'engagea sous les futaies qui prolongent le parc impérial jusqu'aux bois de Pavlowsk. Alors seulement, Alexandre II rompit le silence. Tournant vers sa femme un regard extasié, il dit :

— Voilà trop longtemps que j'attendais ce jour!... Quatorze années!... Quel supplice! Je n'en pouvais plus; j'avais constamment la sensation d'un poids qui m'écrasait le cœur.

Soudain, son visage prit une expression tragique :

— Je suis effrayé de mon bonheur... Ah! que Dieu ne me l'enlève pas trop tôt!

Après une minute de recueillement, il dit encore à la princesse :

— Si mon père t'avait connue, il t'aurait beaucoup aimée, toi..., *toi*!

Puis se penchant vers son fils Georges et le dévorant des yeux, il lui demanda :

— Gogo, mon chéri, promets-moi que tu ne m'oublieras pas!

L'enfant, trop jeune pour comprendre, hésitait à répondre. Le père insista, suppliant :

— Promets-moi, chéri!... Promets-moi!

Pressé par sa mère, Georges répondit :

— Je te promets, papa.

Mais la figure attendrie de l'Empereur se contracta de nouveau. Une pensée grave, secrète sans doute, venait de surgir à son esprit; car il avait l'air méditatif et ne parlait plus. Tout à coup, il tendit le doigt vers son fils et, comme s'il se contenait pour n'en pas dire davantage, il murmura :

— Celui-là est un vrai Russe... Celui-là, au moins, n'a que du sang russe!

Ayant ainsi pleinement épanché son âme, il ordonna au cocher de rentrer par le plus court chemin.

Le soir de ce grand jour, 6/18 juillet, il fit dresser un acte de mariage, qu'il certifia ultérieurement par la copie suivante, revêtue de sa signature :

Pour copie conforme : *COPIE*

ALEXANDRE

Tsarskoïé-Sélo, le 17 juillet 1880 (1).

(1) 29 juillet [n. s.].

ACTE

L'an mil huit cent quatre-vingt, le six juillet à trois heures, en la chapelle de campagne du palais de Tsarskoïé-Sélo, Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, Alexandre-Nicolaïéwitch, a daigné contracter un second mariage légitime avec la princesse Catherine-Michaïlowna Dolgorouky, demoiselle d'honneur.

Nous soussignés, ayant été, en personne, témoins du mariage, avons dressé le présent acte et le confirmons par nos propres signatures, le 6 juillet 1880.

L'original porte les signatures :

Général aide de camp, comte Alexandre-Wladimirowitch Adlerberg;

Général aide de camp, comte Édouard-Trophimowitch Baranow;

Général aide de camp, Alexandre-Michaïlowitch Ryléïew.

Le sacrement du mariage a été conféré par l'archiprêtre de la grande église du Palais d'hiver, Xénophont-Jakovléwitch Nicolsky.

En même temps, il signa cet ukaze personnel et secret :

UKAZE AU SÉNAT DIRIGEANT

Ayant contracté un second mariage légitime avec la princesse Catherine-Michaïlowna Dolgorouky, Nous daignons ordonner de lui attribuer le nom familial de princesse Youriewsky avec le titre d'Altesse Sérénissime. Nous ordonnons d'attribuer le même nom familial, avec le même titre, à Nos enfants, à Notre fils Georges, à Nos filles Olga et Catherine, ainsi qu'à ceux qui pourraient naître dans l'avenir; nous leur conférons pareillement tous les droits appartenant aux enfants légitimes, conformément à l'article 14e des Lois fondamentales de l'Empire et à l'article 147 des Règlements concernant la famille impériale (1).

A Tsarskoïé-Sélo, le 6 juillet 1880 (2).

ALEXANDRE.

(1) Cet article édicte que les enfants, nés d'un membre de la famille impériale et d'une personne n'appartenant pas à une famille souveraine, ne sont pas successibles au trône de Russie.

(2) 18 juillet [n. s.].

Par cet ukaze, Alexandre II attribuait une filiation authentique et un état légal aux enfants nés de son amour. On peut même soutenir qu'il légitimait leur naissance, puisque son autocratisme l'élevait au-dessus de toutes les juridictions civiles et que tout acte émané de sa volonté souveraine avait force de loi.

Le 28 juillet, Loris-Mélikow fut mandé à Tsarskoïé-Sélo. Après lui avoir fait jurer le secret, Alexandre II lui confia l'union qu'il venait de contracter; il ajouta :

— Je sais que tu m'es dévoué. Il faut que désormais ton dévouement s'étende aussi à ma femme et à mes enfants. Mieux que personne, tu sais que ma vie est sans cesse menacée ; je peux être assassiné demain. Quand je ne serai plus, n'abandonne jamais ces êtres qui me sont si chers. Je compte sur toi, Michel-Tariélowitch.

Et, tout de suite, il mit l'entretien sur les affaires courantes.

Trois jours plus tard, le grand-duc héritier, qui arrivait d'une cure aux bains d'Hapsal en Esthonie, fut appelé par son père, dont il reçut la même confidence, accompagnée de la même recommandation.

Très pieux, très chaste, très rigide en morale et en religion, ayant voué un culte au souvenir de sa mère, le Césaréwitch puisa, dans son respect de l'autorité paternelle et de l'autorité souveraine, la force de s'incliner docilement devant une révélation qui l'affligeait et le meurtrissait jusqu'au fond de l'âme.

* * *

Cependant, la politique ne perdait pas ses droits. Les esprits demeuraient fort excités. Ne voyant venir aucune des réformes espérées, l'opinion libérale commençait à douter de l'homme courageux qui avait naguère assumé la haute direction de l'Empire. Le dictateur en eut l'impression vive et son génie astucieux lui inspira deux coups de théâtre qui lui rendirent soudain toute sa popularité.

D'abord, il osa, d'un trait de plume, abolir la fameuse Troisième section de la Chancellerie impériale, la grande Inquisition d'État. Depuis le règne de Nicolas Ier, elle évoquait des images si terribles que, dans la société, il était malséant de la nommer et que les journaux employaient des périphrases pour

la désigner. Aussi, quand un ukaze annonça que cette institution maudite, ce formidable instrument d'arbitraire et d'espionnage n'existait plus, la Russie tout entière fut transportée d'allégresse. Dans l'exultation générale, on ne s'aperçut pas que les pouvoirs et le mécanisme de la chancellerie secrète étaient simplement transférés au ministère de l'Intérieur, où seraient désormais concentrées toutes les forces de police.

Le deuxième coup de théâtre ne produisit pas un effet moins heureux. On apprit, le 18 août, que Loris-Mélikow avait supplié l'Empereur de lui enlever ses prérogatives dictatoriales, devenues inutiles, et de les réduire aux fonctions normales d'un ministre de l'Intérieur. Les organes libéraux, c'est-à-dire la grande majorité de la presse, accueillirent avec un vif enthousiasme ce retour à un ordre de choses régulier; ils ne tarissaient pas d'éloges sur le patriotisme, la modestie, le magnanime désintéressement, dont témoignait cette abdication spontanée. Quelques publicistes affectaient pourtant de voir, dans cette orientation nouvelle, un prélude à des réformes plus importantes, l'aurore du « développement légal, » euphémisme cabalistique sous lequel tous les lecteurs discernaient le mot de « constitution. »

Mais Loris-Mélikow ne parvenait pas à vaincre la résistance de l'Empereur. Le mouvement d'opposition, qui s'affirmait de plus en plus autour du Césaréwitch, inquiétait le souverain. Personnellement, le grand-duc héritier eût été facile à ramener; car il avait le caractère timide, l'esprit hésitant et faible. Tout au contraire, son entourage représentait une force avec laquelle on devait compter. Les conciliabules du palais Anitchkow réunissaient plusieurs hommes remarquables par la ferveur des convictions, par la connaissance des affaires, par la trempe de la volonté, par l'instinct de l'action politique; ces hommes s'appelaient le comte Dimitry Tolstoï, le comte Worontzow, le général Ignatiew, le prince Mestchersky, enfin surtout l'éloquent polémiste du panslavisme, Katkow, et le champion fougueux de l'absolutisme, le théologien fanatique de l'orthodoxie, Pobédonostsew. Serait-ce possible de soustraire à leur influence le pieux Césaréwitch?

Loris-Mélikow y appliqua toutes les ressources persuasives de son éloquence et de son habileté. Le 25 août, il rencontra le

grand-duc chez l'Empereur et lui exposa longuement ses idées.

Il le revit, le lendemain, en tête à tête, ce dont il profita pour se montrer plus pressant ; il trouva même des paroles si insinuantes et si avisées, qu'il pouvait écrire, le soir, à Mlle S... : « Autant que j'en peux juger d'après l'apparence, la déclaration que j'ai faite aujourd'hui à l'héritier du trône n'a pas produit sur lui une mauvaise impression. Dieu soit loué ! »

Mais, dans ce tête à tête, l'ingénieux ministre n'avait certainement pas découvert le fond de sa pensée. Peut-être même ne l'avait-il pas encore dévoilé à son maître.

Le mariage secret, dont il était l'un des rares confidents, lui avait en effet suggéré un moyen nouveau, très audacieux, d'accomplir son grand dessein politique. Il fallait démontrer à l'Empereur que l'octroi d'une charte constitutionnelle pourrait motiver et justifier, aux yeux du peuple russe, l'élévation de l'épouse morganatique au rang d'impératrice.

Les circonstances de l'été lui offrirent une occasion très opportune d'entreprendre cette démonstration : il reçut l'ordre d'accompagner le Tsar à Livadia.

*
* *

Alexandre II partit, le 29 août, avec la princesse Youriewsky et les deux enfants aînés.

C'était la première fois que la princesse montait dans le train impérial. Aussi, les personnes de la suite, les aides de camp, les maîtres des cérémonies, les secrétaires, les chambellans furent stupéfaits de la voir admise à un pareil honneur, dont nul ne soupçonnait la cause.

Et la stupeur fut encore plus forte, à Livadia, lorsqu'on la vit descendre et s'installer, non plus à Bouÿouk-Séraï, mais au palais. Elle y avait déjà résidé, en secret, l'automne précédent, après le départ de l'impératrice Marie pour Cannes. Aujourd'hui, elle y habitait ouvertement.

Dès lors, elle ne quitta plus l'Empereur : elle participait à ses repas ; elle se promenait avec lui en voiture et à cheval ; ils passaient de longues heures sous les vérandas, regardant jouer leurs enfants, admirant le paysage, sentant leur âme se dilater au souffle de la brise marine, s'attardant le soir au charme des rêveries sous le ciel étoilé, goûtant ainsi une plénitude et une

continuité de bonheur qu'ils n'avaient encore jamais connues.

C'est dans cette atmosphère de sérénité amoureuse et familiale que Loris-Mélikow poursuivit avec le Tsar, et presque toujours devant la princesse, l'examen de ses grands projets.

Plusieurs fois déjà au cours de son règne, Alexandre II avait arrêté son esprit sur la convenance et la possibilité d'introduire, dans les institutions de l'Empire, le système représentatif. Après l'abolition du servage, il avait concédé aux assemblées de la noblesse une sensible extension de leurs droits. En 1864, il avait institué les conseils provinciaux, les Zemstvos, qui rappelaient à l'imagination russe les fameux *Zemskyïé Sobory*, les États généraux de la Moscovie aux XVIe et XVIIe siècles. Le problème qui se posait à l'heure actuelle était singulièrement plus vaste. Dans les régions supérieures de la politique, au sommet de l'édifice impérial, il n'y avait d'autres assemblées que le Sénat dirigeant et le Conseil de l'empire. Or, le Sénat dirigeant n'était qu'une haute cour de justice, de discipline et d'enregistrement. Quant au Conseil de l'empire, composé uniquement de grands-ducs, d'officiers généraux et de fonctionnaires, s'il avait pour attribution éminente de rédiger les lois, ses statuts ne lui conféraient aucune indépendance, aucun droit d'initiative, aucun pouvoir de décision ; il n'était que l'auxiliaire très obéissant du Tsar-Autocrate, législateur suprême, et les avis qu'il émettait n'engageaient nullement le souverain, qui les sanctionnait ou les modifiait à son gré. C'était donc les principes mêmes et toute l'organisation du tsarisme qu'il s'agissait de transformer aujourd'hui.

Plusieurs systèmes s'offraient à Loris-Mélikow. On pouvait, par exemple, accorder au Conseil de l'empire une certaine indépendance pour la confection des lois et le contrôle des finances publiques ; sur cette base, on élargirait le recrutement du Conseil, en y appelant quelques représentants du pays, que l'Empereur désignerait au sein des assemblées provinciales. On pouvait aussi créer, de toutes pièces, une *Douma* consultative, très limitée dans ses attributions, soumise à un règlement très sévère, et dont les membres seraient élus par les Zemstvos ou par des collèges tirés des grandes catégories sociales, telles que la noblesse, le clergé, les propriétaires fonciers, les marchands, les universités, les moujiks, etc... On pouvait enfin s'orienter plus résolument vers la conception de l'État moderne et se

risquer à une timide ébauche du régime parlementaire, — ce régime que le procureur général du Saint-Synode, Pobédonostsew, dénonçait au grand-duc héritier comme « une invention du Diable. »

Entre ces divers systèmes, Alexandre II évitait de se déclarer. Voulant réfléchir encore, il ajournait sa résolution jusqu'à son retour dans la capitale. Il nommerait alors une commission, que présiderait le Césaréwitch et qui lui soumettrait des conclusions pratiques.

Mais, s'il différait à se prononcer sur l'étendue et la formule des innovations libérales dont il acceptait le principe, il avait tout de suite aperçu combien elles lui seraient utiles pour motiver et légitimer, aux yeux de son peuple, l'élévation de son épouse morganatique au rang d'impératrice.

Un jour, dans ces entretiens de Livadia, Loris-Mélikow lui dit :

— Ce serait un grand bonheur pour la Russie d'avoir comme autrefois une impératrice russe !

Et il lui rappela que jadis le premier des Romanow, le très illustre tsar Michel-Féodorowitch, avait épousé une Dolgorouky.

Un autre jour, l'Empereur travaillait avec son ministre sous la véranda. Le petit Georges, qui était venu gambader autour d'eux, finit par grimper sur les genoux de son père. Après s'être prêté quelques minutes aux fantaisies du bambin, Alexandre-Nicolaïéwitch le congédia :

— Maintenant, va, mon petit, va !... Laisse-nous travailler.

Tandis que l'enfant s'éloignait, Loris-Mélikow le suivit d'un regard aigu et songeur. Puis, se tournant vers le Tsar :

— Quand les Russes le connaîtront, ce fils de Votre Majesté, ils diront tous : « Celui-là est un des nôtres ! »

L'Empereur avait longuement réfléchi à cette parole, qui semblait deviner une de ses pensées les plus secrètes.

Le 15 septembre, le général de cavalerie, aide de camp général, comte Loris-Mélikow, ministre de l'Intérieur, reçut un témoignage éclatant de la faveur souveraine. Le Tsar lui conféra le grand-cordon de Saint-André, l'ordre insigne entre tous, la plus haute distinction que pût ambitionner un homme d'État russe.

*
* *

De tout ce qui se passait et s'élaborait à Livadia, l'opinion publique ne savait rien. Aussi recommençait-elle à s'énerver de ne voir s'accomplir aucune des réformes espérées. Chaque matin, elle croyait trouver, au moniteur officiel de l'Empire, une révélation bienfaisante, la formule magique, le remède inconnu qu'attendait la Russie. Et, chaque matin, c'était la même déception.

Dans les groupes dirigeants du parti libéral, on n'était pas seulement déçu. On s'irritait contre Loris-Mélikow : on lui reprochait avec amertume d'avoir laissé répandre, sous son nom, des promesses fallacieuses ; on l'accusait d'entretenir sa popularité par « une intolérable équivoque ; » on prononçait même le mot de « fourberie » et l'on allait jusqu'à se dire : « L'Arménien ne nous aurait-il pas tous roulés ? »

Ému de ces récriminations, le général résolut de les affronter hardiment. Il convoqua dans son cabinet les directeurs de tous les grands journaux et, d'un ton chaleureux, il leur affirma qu'il était décidé, plus que jamais, « à marcher d'accord avec une presse libre ; » mais, comme s'il les prenait pour juges, il leur exposa l'immense difficulté de sa tâche ; il les suppliait donc de prendre patience et surtout « de ne pas agiter stérilement l'esprit public en le nourrissant d'illusions fâcheuses. » Il termina par une esquisse de son programme politique. D'abord, il faciliterait l'activité des Zemstvos ; il leur donnerait tous les pouvoirs nécessaires « pour la bonne conduite des affaires locales et l'amélioration économique du pays. » Ensuite, il réformerait la police, « afin de rendre impossibles dans l'avenir les illégalités qui avaient pu se produire dans le passé. » Enfin, il organiserait de vastes enquêtes sénatoriales, « en vue de connaître exactement les vœux de la population et d'harmoniser les anciens règlements avec les besoins nouveaux. » L'exécution de ce programme n'exigerait pas moins de *cinq ou six années*. Pour l'instant, « il n'était aucunement question d'un appel à la nation, sous la forme d'assemblées représentatives à l'européenne, ou des *Zemskyïé Sobory* d'autrefois. » Tout ce qu'on avait publié à ce sujet, depuis quelques mois, n'était que « chimères et fantaisies. »

L'auditoire accueillit avec ahurissement ces déclarations

catégoriques. Désormais, on ne pourrait plus accuser le général Loris-Mélikow de se complaire dans l'équivoque!... Après un court échange de vues, les directeurs de journaux se retirèrent, consternés. Pourtant, une certaine fierté se mêlait à leur consternation; car c'était la première fois qu'un ministre du Tsar-Autocrate daignait admettre des journalistes à l'honneur de pareilles confidences.

Du jour au lendemain, le ton des feuilles libérales changea. Quelques-unes se défendirent d'avoir jamais propagé « des chimères et des fantaisies. » On retrouvait, chez toutes, le même accent de tristesse et de résignation.

* * *

Dans la sérénité de sa villégiature criméenne, l'Empereur ne cessait de réfléchir à tout ce que les temps prochains lui réservaient.

Son courage et son fatalisme ne l'empêchaient pas de se rappeler souvent comme sa vie était menacée. Quels attentats nouveaux les nihilistes préparaient-ils contre lui? A force de le traquer, ne l'abattraient-ils pas? Combien de fois Dieu le sauvegarderait-il encore?

Sous cette impression, il voulut assurer dans l'avenir le sort matériel de sa femme et de ses enfants, qui ne possédaient aucune fortune personnelle. Il rédigea donc, le 23 septembre, ce testament :

Les titres de rente, dont la liste est ci-jointe et que le ministère de la Cour impériale, agissant en mon nom, a déposés à la Banque d'État, le 5 septembre 1880, pour le montant de trois millions trois cent deux mille neuf cent soixante-dix roubles (Rb : 3 302 970), sont la propriété de ma femme, Son Altesse Sérénissime la princesse Catherine-Michaïlowna Youriewsky, née princesse Dolgorouky, et celle de nos enfants.

C'est à elle seule que je donne le droit de disposer de ce capital, pendant ma vie et après ma mort.

ALEXANDRE.

Livadia, 11 septembre 1880 (1).

Quelques jours plus tard, la police mit la main sur un lot

(1) 23 septembre [n. s.].

de proclamations, que le comité exécutif du parti révolutionnaire faisait distribuer parmi les étudiants et les ouvriers. On y énumérait tous « les frères » qui avaient été condamnés à mort et exécutés au cours de ces derniers mois; on leur décernait la palme du martyre; on annonçait leur vengeance prochaine et terrible.

Le Césaréwitch et la Césarewna venaient précisément d'arriver à Livadia, pour un séjour de quelques semaines. L'Empereur savait qu'il ne s'adresserait pas en vain à la tendresse et à la conscience de son fils; il n'hésita donc pas à lui recommander solennellement sa femme et ses enfants, dans l'hypothèse de sa mort. Alexandre-Alexandrowitch jura qu'il les protégerait toujours.

Alors, le Tsar joignit à son testament la lettre suivante, destinée au grand-duc héritier :

Livadia, 9 novembre 1880 (1).

Cher Sacha,

Au cas de ma mort, je te confie ma femme et nos enfants.

L'amitié que tu n'as cessé de leur témoigner du premier jour où tu les as connus et qui a été pour nous une vraie joie, me garantit que tu ne les abandonneras pas et que tu seras pour eux un protecteur et bon conseiller.

Tant que ma femme sera en vie, nos enfants devront rester sous son entière dépendance. Mais, si le bon Dieu voulait la rappeler à lui avant la majorité des enfants, je désire que le général Ryléïew soit nommé tuteur et même une autre personne à son choix et d'après ton consentement.

Ma femme n'a rien hérité de sa famille. Donc, tout ce qui lui appartient aujourd'hui, en biens, meubles et immeubles, a été acquis par elle-même ; ses parents n'y ont aucun droit et elle peut en disposer à son gré. Par prudence, elle m'a légué sa fortune entière et il a été convenu entre nous que, si j'avais le malheur de lui survivre, tous ses biens seraient partagés également entre nos enfants pour leur être transmis par moi, à leur majorité ou lors du mariage de nos filles.

Jusqu'à ce que notre mariage ait été déclaré officiellement, le

(1) 21 novembre [n. s.].

capital, que j'ai fait verser à la Banque d'État, appartient à ma femme, conformément au certificat que je lui ai remis.

Voilà mes dernières volontés, que, j'en suis certain, tu exécuteras consciencieusement. Que Dieu t'en bénisse !

Ne m'oublie pas et prie pour l'âme de celui qui t'aimait si tendrement.

PA (1).

Ayant ainsi allégé son cœur d'un souci poignant, il annonça qu'il quitterait Livadia, le 1er décembre.

Son entourage le vit partir avec effroi ; car, peu de jours avant, la police avait découvert une mine, que les terroristes avaient réussi à construire sous la voie ferrée, dans la gare de Losowaïa, près de Kharkow.

En traversant la corniche de Crimée pour aller rejoindre le chemin de fer à Sébastopol, le Tsar fit halte aux Portes de Baïdar. Le site est célèbre dans la région. Placée à l'issue d'un défilé rocheux, à neuf cents mètres de hauteur, l'auberge du relais domine un paysage admirable, qui se déroule entre les flots argentés du Pont-Euxin et les versants bleuâtres des monts Iaÿla. Le ciel était limpide, la température chaude ; cette journée de l'automne finissant avait la douceur féerique d'un printemps surnaturel.

Séduit par le spectacle, Alexandre II fit dresser la table sur la terrasse de l'auberge. Il n'avait auprès de lui que des êtres chers et dévoués, sa femme, ses enfants, Mlle S... et le comte Adlerberg. Un seul domestique les servait. Au besoin, les voyageurs se servaient eux-mêmes. On mangeait de grand appétit ; on s'amusait des moindres incidents : la gaîté rayonnait sur tous les visages.

Le train impérial arriva, le 3 décembre vers midi, à Saint-Pétersbourg. Il s'était arrêté, une demi-heure auparavant, à la station de Kolpino, où le Césaréwitch et la Césarewna, tous les grands-ducs et toutes les grandes-duchesses, étaient venus saluer le souverain.

Alexandre II les avait convoqués là, pour leur présenter sa femme dans des conditions de simplicité, qui le dispensaient du formalisme officiel. Ils la primaient tous en effet, selon la

(1) Abréviatif de « Papa. »

hiérarchie du cérémonial, puisqu'elle n'était qu'une épouse morganatique.

Il n'y eut donc pas de réception à la gare Nicolas. L'Empereur passa directement de son train dans sa voiture, où il fit monter avec lui la princesse Youriewsky.

Au Palais d'hiver, une surprise attendait la princesse. Le Tsar lui avait fait préparer un appartement vaste et somptueux, à la suite des trois modestes chambres qu'elle occupait auparavant.

VIII

L'année 1881 débuta sous d'heureux auspices pour le général Loris-Mélikow. Ses patients efforts, sa flexible et ingénieuse ténacité allaient recevoir enfin leur récompense. Après de nouvelles temporisations, Alexandre II avait consenti à introduire, dans le mécanisme de la monarchie impériale, un organe représentatif. De plus, — et ce résultat ne faisait pas moins d'honneur à l'habileté du ministre, — le Césaréwitch se déclarait pleinement rallié, de conscience et de raison, aux volontés paternelles. Aussi, le 29 janvier, revenant d'une longue visite au *Dvoretz* de la Perspective Newsky, Loris-Mélikow avait-il pu dire à Catherine-Michaïlowna : « Désormais, le grand-duc héritier nous est tout acquis ! » En même temps, les familiers du palais Anitchkow, indignés, consternés, se répétaient : « La Russie est perdue, l'abîme va s'ouvrir. Le Césaréwitch est tombé dans les pièges du charlatan arménien ! »

En fait, la réforme était des plus modestes : elle amplifiait simplement les attributions des Zemstvos, qui enverraient dorénavant des délégués au Conseil de l'empire, afin d'y participer à l'élaboration des lois. Même ainsi transformé, le *Gosoudarstvenny Soviet* resterait limité au rôle consultatif.

Si restreinte et timide que paraisse l'innovation, elle n'était pas moins considérable. Elle faisait pénétrer dans les institutions archaïques de la Russie le principe fondamental des régimes libres et des États démocratiques, le principe de la représentation nationale. Pour la première fois, le peuple russe interviendrait dans l'exercice de la puissance législative. Le nouveau Conseil de l'empire ne pourrait certes pas se vanter d'être un Parlement : il en serait du moins le germe et comme le pré-

curseur. A cet égard, l'Empereur ne se faisait aucune illusion ; il pressentait que, une fois engagé sur cette voie, il ne pourrait plus s'arrêter. Quand le grand-duc Constantin et Loris-Mélikow lui vantaient trop complaisamment les mérites de la réforme, il ne manquait pas de leur rappeler que tous les malheurs de Louis XVI dataient du jour où il avait convoqué l'Assemblée des notables. Il avait néanmoins fini par nommer une commission secrète qui, sous la présidence du Césaréwitch, étudiait les modalités pratiques de la réforme et en établissait la teneur officielle ; le grand-duc Constantin participait aux délibérations, comme président du Conseil de l'empire.

Simultanément, le Tsar étudiait lui-même une autre question, qui lui tenait bien plus à cœur : l'élévation de la princesse Youriewsky au rang d'impératrice.

Il y attachait d'autant plus d'importance que, maintenant, il ne dissimulait plus son mariage et que Catherine-Michaïlowna participait ouvertement à la vie de la cour et de la famille impériales. Or, n'étant qu'une épouse morganatique, elle devait céder le pas à tous les grands-ducs et grandes-duchesses. Ainsi, aux dîners familiaux du dimanche, elle ne s'asseyait pas en face de l'Empereur : elle siégeait vers le bout de la table, entre le prince d'Oldenbourg et le duc de Leuchtenberg. Alexandre II avait hâte d'épargner à sa femme un traitement si pénible.

En droit, le couronnement de la princesse ne soulevait aucune difficulté : il suffisait que le Tsar mît sa signature au bas d'un ukaze. Pratiquement, des problèmes assez délicats se posaient. Jusqu'alors, le couronnement des impératrices avait coïncidé avec le sacre de leurs époux. Il n'y avait qu'une exception : la Livonienne Catherine, que Pierre le Grand avait épousée en 1711, après la répudiation de la tsarine Eudoxie. Mais, à cette époque, le cérémonial n'avait pas encore l'ampleur, la minutie et la solennité qu'il devait acquérir plus tard, au temps de Catherine II et de Paul Ier. Il fallait donc prévoir des dispositions nouvelles, supprimer certains rites, en ajouter quelques autres, et cela dans une matière où la liturgie sacrée, les principes monarchiques, l'histoire, la tradition, l'étiquette imposent des règles complexes. Le prince Jean Golytzine fut chargé d'une enquête confidentielle aux archives de Moscou, afin d'élucider la question.

Une procédure préalable s'imposait également. L'état civil de

Catherine-Michaïlowna, c'est-à-dire sa qualité d'épouse légitime, son nom familial de princesse Youriewsky et son titre d'Altesse Sérénissime devaient être homologués, selon toutes les formes requises. Le Tsar remit donc au ministre de la Justice, Nabokow, l'ukaze personnel qu'il avait signé le 18 juillet, jour de son mariage, et lui ordonna de le faire enregistrer secrètement par la chambre héraldique du Sénat dirigeant.

Mais, dans l'esprit d'Alexandre II, toutes ces grandes affaires aboutissaient à une pensée dominante, dont il ne s'ouvrait à personne, sauf naturellement à Catherine-Michaïlowna. Quand il aurait promulgué sa réforme politique et couronné son épouse, quand il se serait ainsi acquitté de tous ses devoirs envers son peuple et l'élue de son cœur, il ne porterait pas plus longtemps le fardeau écrasant du pouvoir suprême. Dans six mois, dans un an au plus, il abdiquerait au profit du Césaréwitch ; puis il quitterait la Russie avec sa femme et ses enfants. Dès lors, ayant renoncé à tous les prestiges de la puissance et de la majesté, content de n'être plus qu'un homme, n'attachant plus de prix qu'à la douceur des affections intimes, il irait s'installer en France, à Pau ou à Nice, pour y vivre paisiblement les années que Dieu lui accorderait encore. Par instants, cette image de bonheur rayonnait devant son âme comme une vision paradisiaque.

***

Malgré toutes les précautions prises pour envelopper d'un impénétrable mystère les événements qui se préparaient, le public s'en doutait plus ou moins.

A travers la capitale, des bruits étranges circulaient. Sans nulle preuve, sans nul indice, on affirmait que, le 2 mars, jour anniversaire de l'abolition du servage, Alexandre II promulguerait une charte constitutionnelle qui, supprimant l'autocratisme, établirait comme un nouveau pacte d'alliance entre le peuple russe et la dynastie des Romanow. Ces rumeurs éveillaient autant de crainte et de colère chez les uns que d'espérance et de jubilation chez les autres. Mais la journée symbolique du 2 mars n'apporta rien. Alors, la fièvre des esprits monta encore. Et, pour échapper au tourment de l'incertitude, on s'imagina que la charte serait promulguée à la fin du carême, le dimanche de Pâques, 24 avril, le saint jour de la Résurrection.

Les nihilistes participaient à cette effervescence générale. Non pas que l'octroi d'une constitution eût le moindre prix à leurs yeux. Ce qu'ils poursuivaient, ce n'était pas la rénovation du tsarisme, c'était son renversement ; ce n'était pas l'amélioration de l'ordre social, c'était sa destruction. Mais, d'instinct, ils jugeaient l'heure opportune pour rentrer en scène par une action d'éclat.

Au cours de février, la police constata, dans les bas-fonds révolutionnaires, une recrudescence d'activité. Du 7 au 11, elle réussit à mettre la main sur quelques anarchistes, réputés parmi les plus dangereux ; elle apprit, de la sorte, que le comité exécutif de la « Volonté populaire, » la *Narodnaïja Volia*, organisait une série d'attentats qui dépasseraient en horreur tous les précédents : les coups seraient si violents et si répétés que, cette fois, le régime sauterait. Le chef suprême de la manœuvre se nommait Jéliabow, âgé de vingt-neuf ans, le type accompli de l'anarchiste. Ses affidés eux-mêmes le redoutaient pour son fanatisme agressif, pour sa volonté implacable et froide, pour son extraordinaire puissance de haine et d'audace ; ils ne l'appelaient entre eux que « le terrible Jéliabow. » Une jeune fille, Sophie Pérowsky, sa maîtresse, partageait sa vie aventureuse et traquée. De naissance noble, elle était belle, ardente et sombre comme une Euménide. Une telle énergie émanait de cette fascinante créature que parfois son amant, épuisé de fatigue malgré toute sa vigueur, pleurait de désespoir à ses genoux parce qu'elle ne lui tolérait pas une seule minute d'abattement ou de repos. Et l'on citait plusieurs de ses compagnons à qui elle avait imposé le suicide pour les punir d'une défaillance momentanée. Autour de ces deux protagonistes, se groupait « la cohorte militante, » une quinzaine de volontaires intrépides, qui, dédaignant les œuvres de propagande théorique, s'étaient spécialement voués au « terrorisme pratique, » c'est-à-dire à la fabrication des explosifs et à l'exécution des attentats. L'ingénieur Griniéwytski, l'étudiant Ryssakow, le chimiste Kibaltschich et la juive Jessy Helfmann semblaient jouer, dans le groupe, un rôle très important. La police était sur leurs traces.

* * *

Le samedi 12 mars, qui précédait l'ouverture du grand carême, l'Empereur communia, selon la coutume des tsars,

dans la petite chapelle du Palais d'hiver. La princesse Youriewsky et ses enfants, le Césaréwitch et la Césarewna, le grand-duc et la grande-duchesse Wladimir, le grand-duc et la grande-duchesse Constantin l'accompagnaient. Les membres de la famille impériale se placèrent à la droite du souverain, la princesse Youriewsky et ses enfants à la gauche. Après que le monarque, en vertu de son privilège suprême, eut saisi de ses propres mains sur l'autel le Corps et le Sang divins du Christ, les grands-ducs et les grandes-duchesses s'avancèrent pour recevoir de l'officiant la Sainte Eucharistie; seule, la grande-duchesse Wladimir, qui n'avait pas encore abjuré la confession luthérienne, se tint à l'écart. Puis, de nouveau, Alexandre II s'approcha de l'iconostase, afin d'assister, de tout près, à la communion de sa femme et de ses enfants. Même, il prit ses deux fillettes dans ses bras pour les élever à la hauteur du calice.

La messe finie, l'Empereur alla déjeuner avec la princesse. Comme il sortait de table, on lui remit une lettre urgente du ministre de l'Intérieur, qui lui annonçait une nouvelle importante : l'arrestation de Jéliabow.

Peu après, Loris-Mélikow vint lui raconter en détail comment la police était parvenue à s'emparer du terrible anarchiste; il ajouta que les premiers indices, recueillis par l'instruction, faisaient deviner la machination d'un drame obscur et l'imminence d'un attentat : il conseillait donc à son maître de ne pas se rendre le lendemain, comme d'habitude, à la parade dominicale de la garde, à la belle cérémonie du *razwod*. Alexandre II parut fort surpris du conseil :

— Et pourquoi n'irais-je pas au *razwod*?

Ne pouvant justifier son inquiétude par aucun fait précis, le ministre ne crut pas devoir insister.

D'ailleurs, le souverain semblait impatient de traiter une autre affaire, dont il apercevait le dossier sous le bras de son visiteur. Ayant pris l'une des pièces, il la lut attentivement et la signa. C'était le manifeste qui annonçait au peuple russe l'introduction d'un organe représentatif dans le Conseil de l'empire; c'était le premier acte restrictif de l'omnipotence autocratique. Pour tous, ce serait l'aube d'une ère nouvelle.

Alexandre II donna encore hâtivement deux ou trois signatures, puis il congédia Loris-Mélikow.

Aussitôt, il monta chez la princesse Youriewsky.

— C'est fait! s'écria-t-il avec un soupir de soulagement... Je viens de signer le papier. On le publiera lundi matin, dans les journaux; je crois qu'il produira une bonne impression. Au moins, les Russes verront que je leur ai accordé tout ce qui était possible et ils sauront que c'est grâce à toi.

Elle répondit :

— Que je suis heureuse!

Et ils s'embrassèrent longuement.

Au même instant, Mlle S..., qui entrait dans le vestibule du palais, rencontra Loris-Mélikow, qui, le visage radieux, descendait l'escalier. Il la prit à part :

— Félicitons-nous, chère Varvara-Ignatiewna!... C'est un grand jour dans l'histoire de la Russie.

Comme elle était initiée, depuis le début, à toute l'affaire et qu'elle l'avait toujours patronnée avec autant d'intelligence que de courage auprès de l'Empereur, il ouvrit devant elle son précieux dossier. Au bas de la pièce décisive, elle lut distinctement ces trois signatures :

ALEXANDRE.
ALEXANDRE, *Césaréwitch.*
CONSTANTIN, *Grand-Amiral.*

En quittant Mlle S..., il dit :

— Je vais immédiatement porter le manifeste à l'imprimerie, pour qu'il soit publié après-demain.

Le soir, l'Empereur dîna chez sa femme. Il avait convié Mlle S... pour neuf heures, ne voulant pas finir sans elle une journée si importante. Lorsqu'elle arriva, il lui proposa une partie de *iéralach*. Mais, avant de commencer le jeu, elle dit au souverain que Loris-Mélikow lui avait raconté l'arrestation de Jéliabow et qu'il s'attendait à un mauvais coup des nihilistes. Avec toute l'énergie de son dévouement, elle supplia le Tsar de ne pas se rendre, le lendemain, au *razwod;* la princesse Youriewsky appuya, en rappelant ce qu'elle avait dit spontanément quelques heures plus tôt. Sur un ton d'allègre insouciance, Alexandre II répondit :

— Et pourquoi donc n'irais-je pas au *razwod*?... Je ne peux cependant pas vivre comme un prisonnier dans mon palais!

Puis il détourna la conversation et distribua les cartes.

Le lendemain, dimanche 13 mars, après avoir entendu la

messe, travaillé avec son ministre de l'Intérieur et déjeuné sommairement, le Tsar vint dire adieu à sa femme avant de se rendre à la parade de la garde. Tenant une de ses fillettes sur ses genoux, il exposa devant la princesse le programme de sa journée. Dans une demi-heure, il se rendrait au manège du Palais Michel pour assister au *razwod*. Ensuite, il prendrait le thé chez sa cousine, la grande-duchesse Catherine, qui demeurait à côté. Il serait de retour vers trois heures moins un quart :

— Alors, continua-t-il, si cela te plaît, nous irons nous promener ensemble au Jardin d'été.

Elle acquiesça. Il fut convenu que, à trois heures moins un quart, elle l'attendrait, toute habillée pour sortir, le chapeau sur la tête.

Alexandre II quitta le Palais d'hiver, à midi quarante-cinq, dans un coupé qu'entouraient six cosaques du Térek; un septième cosaque était sur le siège, à la gauche du cocher. Trois officiers de police, dont le colonel Dworjitsky, suivaient en deux traîneaux.

Selon une inviolable tradition qui remontait à Paul Ier, l'Empereur présidait, chaque dimanche, à la parade de la garde montante. Le cadre habituel de la cérémonie était un de ces vastes manèges, dont s'enorgueillissait la garnison de Pétersbourg et dans lesquels plusieurs escadrons pouvaient évoluer à l'aise. Une brillante suite de grands-ducs et d'aides de camp généraux escortait le Tsar. Les ambassadeurs, ayant un grade militaire, y étaient aussi conviés. Le général de Schweinitz, ambassadeur d'Allemagne, le comte Kalnoky, ambassadeur d'Autriche, et le général Chanzy, ambassadeur de France, étaient présents, ce jour-là.

Quand les troupes eurent défilé devant le souverain, il eut, pour tous les assistants, un sourire aimable ou un mot affectueux. Depuis longtemps, on ne lui avait pas vu l'air si calme et si dégagé.

Puis il se rendit au palais voisin, chez sa cousine préférée, la grande-duchesse Catherine, où il prit une tasse de thé.

A deux heures et quart, il remonta en voiture et ordonna de rentrer vite au Palais d'hiver.

Comme pour l'aller, six cosaques chevauchaient autour du coupé, un septième était sur le siège, et les trois officiers de police en arrière, dans leurs traîneaux.

Par la rue des Ingénieurs, le cortège atteignit le quai, toujours désert, qui s'allonge entre le canal Catherine et les jardins du Palais Michel. Ayant alors un bel espace devant soi, l'équipage du Tsar prit la grande allure des trotteurs Orlow, un trot si rapide que les chevaux des cosaques ne pouvaient le suivre qu'au galop.

Çà et là, quelques agents de police surveillaient le parcours. Un gamin, qui traînait un panier sur la neige, un officier, deux ou trois soldats, un jeune homme aux longs cheveux, qui portait à la main un petit paquet, — personne autre en cette large avenue tranquille.

A l'instant précis où la voiture impériale passa devant le jeune homme aux longs cheveux, il jeta son paquet sous les jambes des trotteurs.

Une explosion épouvantable, un nuage épais de neige et de fumée, puis un fracas de vitres et de bois, enfin des cris, des gémissements ! Et la scène apparut dans toute son horreur : deux cosaques et le gamin, qui traînait un panier, gisaient sur le sol; des chevaux tués; des flaques de sang; les glaces de la voiture brisées et l'arrière-train disloqué.

L'Empereur, qui était sain et sauf, se précipita vers les blessés. Mais on accourait de toutes parts. Sautant à bas de leurs traîneaux, les officiers de police avaient empoigné l'assassin, qui était tombé en cherchant à fuir.

Cependant le colonel Dworjitsky, chef de l'escorte, suppliait le Tsar de monter dans un des traîneaux et de s'éloigner à toute vitesse. Mais Alexandre II voulut voir l'anarchiste, que la foule menaçait d'écharper. Tandis qu'il s'approchait du criminel, une des personnes qui venaient d'accourir lui demanda anxieusement :

— Sire, Votre Majesté n'est pas blessée ?

Il répondit :

— Non, je n'ai aucun mal, grâce à Dieu !

Alors, l'assassin, relevant la tête avec un rire sardonique, lui cria :

— N'est-ce pas trop tôt pour rendre grâces à Dieu ?

Au même instant, un inconnu, qui se tenait appuyé au parapet du canal, à deux mètres du Tsar, jeta quelque chose en l'air. Et une seconde explosion, foudroyante, souleva une nouvelle trombe de neige et de fumée. Quand le nuage fut dissipé,

on aperçut, parmi les victimes qui couvraient le sol, Alexandre II renversé à terre, essayant de s'appuyer sur les mains, le visage meurtri, le manteau arraché, les jambes nues et broyées, perdant le sang à flots, avec des lambeaux de chair autour de lui. Ses yeux ouverts ne voyaient plus; ses lèvres balbutiaient vaguement : « Secourez-moi !... L'héritier est-il vivant ?... Portez-moi au Palais,... et là, mourir. »

A grand peine, on l'installa sur le traîneau du colonel Dworjitsky et on le ramena, mourant, au Palais d'hiver.

La princesse Youriewsky était assise tranquillement chez elle, en chapeau et manteau, attendant son époux, lorsqu'un domestique entra soudain, effaré :

— Princesse, venez vite, vite!... Sa Majesté se trouve mal!

Sans perdre un instant sa présence d'esprit, elle courut à une armoire qui renfermait quelques médicaments dont Alexandre-Nicolaïéwitch usait parfois et, les ayant remis au domestique, elle descendit précipitamment vers le cabinet de l'Empereur.

Le lugubre cortège y entrait en même temps.

Les cosaques déposèrent leur fardeau inerte et sanglant sur le lit qu'on venait de rouler au milieu de la chambre. Avec une rare fermeté d'âme, la princesse dirigea tous les premiers soins, frictionnant les tempes du blessé avec de l'éther, lui faisant respirer de l'oxygène, aidant même les chirurgiens à bander les jambes pour arrêter l'intarissable hémorragie.

Le Césaréwitch et la Césarewna, les grands-ducs et les grandes-duchesses, qui venaient d'arriver, lui abandonnaient la première place au chevet de la couche impériale. Mais la respiration de l'agonisant ne se percevait déjà plus que par intervalles et ses pupilles n'accusaient aucune réaction à la lumière. Profitant d'une minute où il semblait se ranimer un peu, l'archiprêtre Rojdestwensky lui administra les derniers sacrements. Puis, de nouveau, ce fut l'insensibilité complète.

A trois heures et demie, les doigts de la femme qu'il avait tant aimée lui fermèrent les yeux pour toujours. Et, sous cette pression douce, il rendit l'âme.

Instantanément, par la vertu immanente du droit monar-

chique, le Césaréwitch devenait l'empereur Alexandre III; il eut à exercer aussitôt son omnipotence.

Tandis que les médecins et les serviteurs procédaient encore à la toilette funèbre, le comte Loris-Mélikow sollicita ses ordres pour une affaire qui ne souffrait nul retard. Devait-il, conformément aux instructions qu'il avait reçues la veille, faire publier, dans le moniteur officiel du lendemain, le manifeste annonçant au peuple russe la transformation du Conseil de l'empire et l'évolution de l'autocratisme vers le régime représentatif?

Sans la moindre hésitation, le Tsar répondit :

— Je respecterai toujours les volontés de mon père : faites donc publier demain.

Mais, dans le cours de la nuit, le ministre de l'Intérieur fut invité à décommander la publication du manifeste. C'était le résultat d'un conciliabule que le clan absolutiste venait de tenir au palais Anitchkow. Cédant aux supplications ardentes de ses familiers, Alexandre III avait soudain résolu de surseoir à l'exécution du testament paternel, jusqu'à ce que les circonstances lui permissent de le désavouer publiquement. Pour obtenir de son âme honnête et pieuse une pareille décision, il n'avait pas fallu moins que l'énergique éloquence de son ancien précepteur, le fameux procureur général du Saint-Synode, le fanatique défenseur du tsarisme intégral, Pobédonostsew.

Quand Loris-Mélikow reçut le contre-ordre, il s'effondra de douleur en s'écriant : « Quel misérable !... Il a déchiré sa propre signature! »

Le lendemain et les jours suivants, Pobédonostsew redoubla ses instances auprès de son impérial élève. Sur un ton d'apocalypse, il lui dénonçait l'abominable sacrilège de « l'esprit nouveau; » il lui rappelait que l'autocratisme est un article de la foi orthodoxe; il lui prêchait la nécessité d'un retour immédiat à « l'idéal mystique des tsars moscovites; » il ne cessait de lui répéter : « Fuyez Saint-Pétersbourg, cette ville damnée! Allez à Moscou, transférez le gouvernement au Kremlin!... Mais auparavant et tout de suite chassez Loris-Mélikow, chassez le grand-duc Constantin, chassez la princesse Youriewsky!... »

Et quand le timide Autocrate, anxieux, taciturne, ahuri, tourmenté dans sa conscience, échappait quelques heures à l'emprise véhémente de Pobédonostsew, c'était pour s'entendre

ressasser, par son entourage, les mêmes adjurations, le même refrain passionné. Ainsi, de minute en minute, il se déliait des promesses faites à son père.

Cependant la dépouille de l'Empereur immolé demeurait exposée au Palais d'hiver, dans une chapelle ardente. Il portait l'uniforme des Préobrajensky; mais, contrairement au rituel funèbre des tsars, on ne lui voyait ni couronne sur la tête ni décorations sur la poitrine : il n'avait pas voulu que ces vains emblèmes le suivissent dans la tombe. Parlant une fois de ses dispositions testamentaires avec Catherine-Michaïlowna, il lui avait dit : « Quand je comparaîtrai devant Dieu, je ne veux pas avoir l'air d'un singe dans un cirque. Et puis, ce ne sera pas le moment de faire le majestueux! »

Chaque jour, matin et soir, un clergé nombreux venait psalmodier, autour du catafalque, l'office des Pannykides, préliminaire des obsèques solennelles.

Le 18 mars, veille du transport à la cathédrale de la Forteresse, Pobédonostsew assista aux oraisons finales. Quand il rentra chez lui, très ému, car ce polémiste intraitable avait le cœur tendre, il écrivit à une amie : « Aujourd'hui, j'ai pris le service dans la chapelle ardente. Après les prières publiques et lorsque tout le monde se fut retiré, j'ai vu venir, de la chambre voisine, la veuve ! Ses jambes la portaient à peine; sa sœur la soutenait; Ryléïew la conduisait. Elle s'effondra devant le cercueil. Le visage du défunt est couvert d'une gaze qu'on ne doit pas soulever; mais elle s'inclina, retira brusquement le voile, couvrit de longs baisers le front et la figure; puis, chancelante, elle sortit. J'ai eu pitié de la pauvre femme. »

Le soir de ce jour, Catherine-Michaïlowna reparut dans la chapelle ardente. Elle venait de couper ses cheveux, ses magnifiques cheveux qui étaient sa gloire, et elle les disposa pieusement sous les doigts du mort. Ce fut son dernier geste d'amour.

Un mois après, le procureur général du Saint-Synode et ses fougueux partisans célébraient leur triomphe. Le comte Loris-Mélikow, disgracié, reprenait le chemin du Caucase. Le grand-duc Constantin, abreuvé d'amertume, en butte aux soupçons les plus injurieux, s'éloignait de la cour. Le testament poli-

tique d'Alexandre II était renié, lacéré. Un vent de colère et d'opprobre balayait loin du trône tous les vestiges du rêve libéral. Enfin, détestant ses trop longues erreurs, impatient de revenir à « l'idéal mystique des tsars moscovites, » Alexandre III adressait à son peuple un manifeste qui se terminait par ces mots : *La voix de Dieu Nous ordonne de Nous mettre avec assurance à la tête du pouvoir absolu. Confiant dans la Providence divine et Sa suprême sagesse, plein d'espoir dans la justice et la force de l'autocratisme que Nous sommes appelé à affirmer, Nous présiderons sereinement aux destinées de Notre empire qui ne seront plus dorénavant discutées qu'entre Dieu et Nous.*

La monarchie des tsars rentra ainsi dans les voies traditionnelles où elle avait trouvé jadis la grandeur et la prospérité, mais qui, trente-cinq ans plus tard, devaient mener la Russie à sa perte et Nicolas II au martyre.

MAURICE PALÉOLOGUE.

EN ALSACE ET EN LORRAINE

LANGUE MATERNELLE ET LANGUE NATIONALE

La lutte continue en Alsace et en Lorraine autour de ce que bien improprement on a appelé la « langue maternelle » des désannexés. Elle n'est plus aussi ardente, il est vrai, qu'aux premiers jours. Simples feux d'arrière-garde de nos « flamingants, » qui sentent que la bataille est perdue pour eux, mais qui n'ont pas encore la bonne grâce d'en convenir.

Prenons d'abord la situation de fait telle qu'elle se présente aujourd'hui, après quatre années seulement d'expériences pratiques. A l'Université de Strasbourg, tous les cours se font en français et aucune protestation ne s'élève plus contre ce qui était la conséquence logique du retour de nos deux provinces à la Mère-Patrie. Dans les lycées, les collèges, les écoles normales et les écoles primaires supérieures, l'enseignement, dans toutes les branches, est donné exclusivement en français et là encore les résultats sont, sans aucune contestation possible, excellents. Dans les écoles primaires de filles, la bonne volonté des institutrices congréganistes et laïques a obtenu des succès indéniables. Les petites Alsaciennes de ces écoles pourraient concourir, sans crainted'être handicapées, avec les élèves des établissements similaires d'autres départements français.

Restent les écoles primaires de garçons, où, à en croire les opposants, il y aurait un certain flottement. Or, d'après les

observations faites par les autorités scolaires, partout où les maîtres se sont appliqués à acquérir rapidement eux-mêmes la pratique d'une langue qu'ils étaient appelés à enseigner et à se servir loyalement des méthodes nouvelles, les progrès réalisés par leurs élèves ont dépassé toute attente. Si ailleurs des erreurs, provenant beaucoup moins du système préconisé par les circulaires du recteur d'Académie que de son application défectueuse, ont été constatées, il faut s'en prendre non pas à l'inertie des enfants, mais aux maladresses involontaires ou aux préjugés de certains instituteurs.

N'oublions pas d'ailleurs que l'expérience ne porte encore que sur quatre années, qu'elle a été tentée sur des enfants qui avaient reçu auparavant une instruction complètement allemande, par des maîtres dont beaucoup ignoraient eux-mêmes les premiers éléments de la langue française, et que, pour consolants qu'ils soient, les résultats obtenus jusqu'ici ne sauraient être comparés à ceux que donneront huit années pleines de scolarité sous la direction d'instituteurs pleinement familiarisés avec la langue nationale.

Nos adversaires s'en rendent parfaitement compte. L'agitation qu'ils entretiennent artificiellement n'en est que plus incompréhensible. Ce qui les exaspère le plus, et pourtant l'argument garde toute sa valeur, c'est la constatation que l'allemand littéraire n'est et ne fut jamais la langue maternelle des Alsaciens et d'une partie des Lorrains. Le fait est indéniable, quoi qu'ils en disent.

Sous le régime de l'instruction obligatoire, un peuple ne saurait se passer d'une langue écrite. Pendant l'occupation allemande, on ne pouvait, dans les écoles publiques, enseigner que le bon allemand. Tous les anciens annexés ont dès lors une connaissance suffisante de cette langue; mais s'en suit-il que l'allemand soit devenu leur langue maternelle? Il y a, entre le dialecte qu'ils parlent et l'allemand classique, presque la même différence qu'entre le provençal et le français.

Un Alsacien, qui a passé huit années de son enfance dans les écoles d'autrefois et deux années de sa jeunesse dans les casernes allemandes, lit couramment l'allemand, l'écrit plutôt mal que bien et ne le parle jamais, s'il n'y est pas contraint. Voilà ce que chacun peut constater entre Vosges et Rhin. C'est donc une langue, à proprement parler, étrangère qu'on lui a

enseignée, ce n'est en aucun cas sa *Muttersprache*, comme on essaye de nous le faire admettre.

Qu'il faille tenir compte, dans la plus large mesure, du fait que les générations, qui ont grandi sous la domination allemande, ne sont pas encore à même de participer à la vie de l'esprit autrement que par le véhicule de l'allemand littéraire, nul n'y contredira. Pendant de nombreuses années il sera encore nécessaire de publier en Alsace et en Lorraine des journaux allemands, de traduire en allemand les communiqués officiels, de se servir de l'allemand ou du dialecte dans les églises et dans les salles de réunion.

Mais (et c'est ici que nous entrons dans le vif du débat) faut-il que les nouvelles générations, celles qui fréquentent, depuis l'armistice, les écoles publiques, continuent, sous le fallacieux prétexte que le dialecte alsacien est d'origine germanique, à recevoir leur instruction dans une langue qui n'est pas la leur? Parce que l'Allemagne, dans son intransigeance en matière linguistique, avait imposé à nos instituteurs l'usage exclusif de son idiome national, devra-t-elle encore bénéficier d'une situation privilégiée dans nos écoles françaises?

Nos adversaires prétendent que, dans l'enseignement, il faut toujours aller du connu à l'inconnu et que dès lors les premiers éléments de la grammaire doivent être donnés en allemand. Cela pourrait peut-être se défendre si l'allemand était la langue parlée par les Alsaciens. Cela ne l'est certainement plus si ceux-ci sont d'abord obligés de se familiariser, au prix de grands et pénibles efforts, avec la terminologie et la syntaxe d'une langue dont ils n'ont pas la pratique courante.

Les élèves de nos écoles populaires iraient donc à cet inconnu, qui est incontestablement, pour bon nombre d'entre eux, le français, par cet autre inconnu qui est pour tous le bon allemand. Ils feraient dès lors un énorme détour pour arriver au but que, de l'avis même de nos contradicteurs les plus acharnés, ils doivent atteindre, c'est-à-dire à la connaissance et à la pratique de la langue française.

Et voyez à quelle aberration conduit la théorie des partisans de la *Muttersprache*. Dès lors que les premiers rudiments de l'enseignement doivent être donnés en allemand, la conséquence fatale, inéluctable sera que les autres matières du programme, histoire, géographie, calcul, ne pourront également

être professées que dans la seule langue dont les élèves auront la connaissance. L'école restera donc complètement allemande, du moins pendant les premières années, et le français n'y sera enseigné qu'accessoirement comme une langue étrangère.

***

Qu'on me permette d'intercaler ici quelques réflexions sur la méthode directe, dont tout le monde s'entretient sans que personne essaye de la bien définir. On ne parle couramment une langue que quand on pense dans cette langue. Il ne faut pas qu'entre l'objet et le mot qui le désigne s'intercale le mot correspondant d'un autre idiome. Tant que je serai obligé de poser l'équation suivante dans mon esprit : « *Die Thüre ist geschlossen :* La porte est fermée, » je ne ferai qu'ânonner péniblement cette petite phrase, pourtant si simple.

Notez que pour l'Alsacien, parlant habituellement son dialecte et ayant fréquenté l'école allemande, le mécanisme de de la méthode de traduction sera même plus compliqué. Il lui faudra employer deux transpositions successives : « *Die Ther isch züe — Die Thüre ist geschlossen.* — La porte est fermée. »

Il est donc nécessaire d'arriver au résultat suivant. La vue de l'objet doit, dans l'esprit de l'enfant, faire jaillir le mot français qui le désigne, sans que l'élève soit obligé de recourir à une traduction intérieure consciente ou inconsciente. La méthode directe a ainsi l'avantage d'écarter, autant que possible, tout emploi de la langue maternelle ou d'une langue apparentée comme intermédiaire forcé entre la pensée et la parole. Le maître désigne l'objet et prononce en même temps le mot français correspondant. Avec les mots, appris directement de la sorte, il compose des phrases très simples, et arrive ainsi progressivement et sans fatigue à enrichir le vocabulaire de l'enfant, tout en ne se servant lui-même que de la langue qu'il enseigne.

Que cette méthode, même appliquée avec la plus grande rigueur, puisse être profitable, cela ressort du fait que des instituteurs et des institutrices, venus de l'intérieur de la France, et qui ignoraient tant l'allemand littéraire que le dialecte alsacien, ont pu l'employer avec succès dans les écoles primaires de nos trois départements. Cela ressort encore de l'expérience tentée, avant la guerre, dans les dix-neuf écoles

primaires supérieures de Berlin, où les maîtres, qui enseignaient le français et l'anglais, étaient des étrangers, auxquels on avait strictement interdit de recourir à la méthode de traduction.

Il n'est cependant pas venu à l'idée des autorités scolaires en Alsace et en Lorraine d'exiger l'emploi rigide et exclusif de la méthode directe ainsi comprise. On tolère que l'instituteur, pour simplifier son travail, ait recours au dialecte quand il veut donner à ses élèves la signification exacte du mot français dont il va dorénavant se servir dans son enseignement. Cela peut provoquer un léger retard dans le fonctionnement du mécanisme linguistique chez l'enfant; mais c'est parfois une nécessité découlant davantage des aptitudes encore limitées du maître que des facultés réceptives de ses jeunes disciples.

On a prétendu que l'emploi de la méthode directe entraînerait la perte d'une année pour les élèves des écoles primaires, dont toute l'attention serait retenue pour la constitution d'un vocabulaire suffisant. Quand bien même le fait serait établi, il y aurait encore intérêt à donner aux enfants une connaissance du français leur permettant ensuite de suivre avec profit toutes les autres leçons qui leur seront données dans cette langue. Mais un maître intelligent et une maîtresse ingénieuse pourront facilement, même en disposant d'un nombre de mots d'abord limité, aborder avec leurs élèves les premiers éléments de l'instruction générale. Qui les empêchera par exemple de faire faire des additions et des soustractions avec les chiffres énoncés en français que la mémoire si souple des petits aura retenus?

Le but à atteindre est, de toute évidence, de familiariser suffisamment les jeunes Alsaciens avec la langue française pour que tous les cours prévus par le programme puissent être professés dans cette langue. Toute la querelle porte sur la méthode qui permettra de l'atteindre le plus rapidement et le plus sûrement.

Or, il me semble incontestable que plus tôt on commencera à parler français, plus le succès sera complet. Prenons en effet l'hypothèse où la méthode de comparaison ou de traduction serait appliquée. Qu'arrivera-t-il?

Le petit élève commencera par apprendre péniblement les déclinaisons et les conjugaisons allemandes, qui s'éloignent de son dialecte. Après deux années de ce travail ardu, on mettra entre ses mains une grammaire comparée. On lui fera faire des

transpositions de français en allemand et *vice versa*, sous la forme connue de thèmes et de versions. Le maître essaiera, toujours en allemand, de faire comprendre à l'élève ce qui différencie le génie des deux langues. L'esprit de l'enfant n'atteindra donc les mots français qu'à travers l'écran de mots allemands, qui ne lui sont même qu'artificiellement devenus familiers. C'est d'une complication formidable et décourageante.

On ne recule donc que pour mieux sauter. Le moment viendra toujours où il faudra recourir à la méthode directe, si on veut arriver à des résultats positifs. Pourquoi, dès lors, ne pas l'employer dès la première année de scolarité, et ne pas faire bénéficier les petits Alsaciens d'un enseignement donné, pendant huit années consécutives, dans la langue nationale ?

Il me serait facile de recourir ici à l'argument *ad hominem*. Je connais tels défenseurs bruyants de la *Muttersprache* qui ont confié leurs propres enfants à des pensionnats et à des collèges de l'intérieur, où l'allemand n'est pas enseigné. Pourquoi patronner en Alsace et en Lorraine l'emploi d'une méthode à laquelle ils ont délibérément soustrait leur progéniture ?

Et cela m'amène à envisager le problème sous un autre angle.

***

Il est certain que, dans un grand nombre de familles bourgeoises d'Alsace, on continuait, avant la grande guerre, à parler français. Il y avait donc moins d'inconvénient à introduire le français, comme langue exclusive de l'enseignement, dans les établissements d'instruction secondaire, après l'armistice. Néanmoins, on peut, sans crainte d'exagération, estimer à 50 p. 100 le nombre des jeunes élèves qui, fin 1918, n'avaient aucune notion et aucune pratique de la langue française, quand ils se firent inscrire dans les lycées et les collèges nouvellement ouverts. Or, si nous faisons abstraction de quelques fanatiques, dont l'opinion extrémiste nous est indifférente, personne ne proteste contre la « francisation » complète de l'enseignement secondaire et, après quatre années d'expériences heureuses, tout le monde reconnaît au contraire que le niveau des études dans nos lycées d'Alsace est tout aussi élevé que celui des maisons similaires du reste de la France. En admettant même que la situation sociale des élèves de ces établissements

les prépare à une plus grande réceptivité, à une accommodation plus facile aux méthodes nouvelles, la preuve n'en est pas moins faite que, même chez des enfants qui n'y étaient pas tous préparés, ces méthodes ont été profitables.

Et alors, une question se pose. Allons-nous, de nouveau, comme avant 1870, créer deux catégories d'Alsaciens et de Lorrains, les fils et les filles des familles aisées, qui s'exprimeront habituellement en français, et les enfants du peuple, qui ne parleront que leur dialecte? Ce fut la grande erreur des gouvernements d'autrefois de laisser subsister cette barrière linguistique entre les classes sociales dans les trois départements de l'Est. Il faut à tout prix, maintenant que l'expérience en a établi les inconvénients, n'y plus retomber.

On aurait tort de supposer que les gens du peuple s'opposent à l'enseignement du français par les méthodes les plus rapides et les plus efficaces dans les écoles populaires : « Si vous saviez comme mon gamin parle déjà bien le français! » Que de fois n'ai-je pas entendu cette petite phrase, où se trouvait l'écho de l'orgueil qu'éprouvait un père de famille à voir son fils s'élever au-dessus de sa propre condition! Car, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, pour le vieil Alsacien du peuple, parler français c'est grimper d'un échelon sur l'échelle sociale.

Il a fallu toute la violence d'une campagne de presse difficilement excusable pour provoquer, en cette matière, une réaction, dont on aurait d'ailleurs grand tort de s'exagérer l'importance.

Immédiatement après l'armistice, il y eut, et je suis le premier à le comprendre et à l'excuser, un mouvement de révolte contre les méthodes nouvelles dans une partie notable du corps enseignant, auquel on demandait un effort qui semblait dépasser les possibilités immédiates. Cette opposition est tombée, au fur et à mesure que les instituteurs, se familiarisant eux-mêmes avec la langue qu'ils devaient dorénavant enseigner, ont compris, par les difficultés qu'ils avaient eues eux-mêmes à vaincre, les avantages du système qui leur était imposé.

Je ne saurais trop, à ce propos, faire l'éloge des maîtres qui, avec tant de courage et tant d'abnégation, ont consenti à oublier tout ce qu'ils avaient appris pour apprendre ce qu'on les avait condamnés à ignorer Ils l'ont fait et le succès a couronné leurs généreux efforts. A peu d'exceptions près, ils sont aujourd'hui à même d'enseigner utilement le français, que peu

d'entre eux possédaient au lendemain de l'armistice. Et songez combien leur esprit dont, je le répète, les premiers préjugés paraissaient justifiés, a évolué. Il s'en trouve déjà qui, publiquement et au risque de s'exposer aux pires attaques, proclament les bienfaits de la méthode directe. Ces manifestations se multiplieront et le dernier carré des défenseurs de la *Muttersprache* fondra sous le feu convergent de leurs adversaires de la première heure et de leurs anciens amis.

L'opposition avait cependant été si forte, à un moment donné, que le recteur de l'Université de Strasbourg lui-même avait failli en être ébranlé : « Je m'étais demandé, disait-il dernièrement, si je n'avais pas fait fausse route. Aujourd'hui, je suis sûr d'être dans le vrai devant les résultats obtenus. » Hé! oui, il était dans le vrai. S'il n'avait pas procédé à une opération radicale dès le début, dans vingt ans le problème se serait posé avec la même acuité.

Il en est de la langue scolaire, comme de la langue judiciaire. Pour cette dernière, il fallait également, tôt ou tard, en venir à l'usage exclusif de la langue nationale. Maintenir l'allemand dans les prétoires, c'était peut-être faciliter la tâche immédiate de quelques plaideurs; mais c'était singulièrement compliquer celle des juges qu'on ne pouvait pas tous recruter sur place. La dent a été arrachée d'un seul coup. La souffrance n'a été que passagère. A l'heure présente, nos avocats alsaciens plaident en un français très élégant et les magistrats peuvent suivre utilement les débats. Les interprètes qui, de toute façon, eussent été nécessaires, font le reste. Là encore nous aurions vécu, pendant de nombreuses années, dans le plus fâcheux des provisoires, si on avait écouté les défenseurs de la prétendue langue maternelle.

Ceux-ci, il faut bien le reconnaître, argumentent avec la plus implacable logique, et de prémisses fausses déduisent les conclusions les plus rigoureuses. Ne vont-ils pas jusqu'à exiger que tous les fonctionnaires nommés en Alsace et en Lorraine aient la connaissance et la pratique de l'allemand et même du dialecte local? Comme les Flamands, les Bretons, les Béarnais, les Catalans et les Provençaux pourraient avoir les mêmes exigences, les malheureux fonctionnaires migrateurs de la République passeraient toute leur vie à apprendre tous les idiomes parlés sur le territoire national. Or, c'est précisément parce que

la langue commune est le lien le plus solide qui unit tous les Français en un solide faisceau, qu'il importe tant d'en donner l'usage courant à tous les citoyens. Ne renversons donc pas les rôles. Les écoles de Bretagne sont et doivent être des écoles françaises; sans cela, les Bretons n'auraient plus aucun lien intellectuel avec la grande Patrie. Il en est de même dans les provinces libérées.

Et les avantages du bilinguisme? clament nos contradicteurs. Ils sont incontestables. Encore ne faudrait-il pas que, sous prétexte de bilinguisme, on refoulât le français à l'arrière-plan. Avant tout, l'étude de la langue nationale. S'il reste ensuite du temps pour l'enseignement de l'allemand littéraire, je ne vois aucun inconvénient à l'y employer pendant les dernières années de scolarité. Les programmes actuels y ont d'ailleurs pourvu. Ce contre quoi je m'insurge, c'est contre l'enseignement donné d'abord en allemand, à l'âge où l'esprit de l'enfant reçoit les premières et les plus durables impressions.

Qu'on n'exagère pas d'ailleurs la nécessité du bilinguisme, comment dirai-je? vulgarisé. S'il est utile que des Français possèdent suffisamment l'allemand pour pouvoir suivre les travaux littéraires et scientifiques de nos voisins de l'Est, comme l'avait fort judicieusement fait remarquer M. Poincaré, cette considération vaut surtout pour les classes cultivées de la population. Les élèves des écoles primaires alsaciennes qui, d'aventure, seraient amenés à chercher du travail de l'autre côté du Rhin, se tireraient parfaitement d'affaire avec leur dialecte; car, phénomène curieux, il y a très peu d'Allemands du peuple qui se servent habituellement de la langue écrite de leur pays.

Ce n'est pas sans ironie que je me rappelle mes campagnes d'avant-guerre pour l'introduction du français (oh! comme langue étrangère) dans les programmes de nos écoles populaires d'Alsace et de Lorraine. On me les a suffisamment reprochées en opposant mon attitude d'alors à celle que je prends aujourd'hui. La situation était cependant tout à fait différente. Si nous faisions abstraction de quelques cantons peu étendus de langue française, nous ne pouvions pas prétendre, surtout trente ans après l'annexion, que le français fût la langue maternelle de notre population. Il nous était même difficile de trop mettre en relief la distinction qui existait entre le dialecte et le bon allemand, puisque le premier n'était pas une langue écrite.

Je combattais donc avec les seules armes dont je pouvais me servir pour sauver du naufrage ce qui restait du passé. Or, phénomène curieux, ceux-là mêmes qui aujourd'hui luttent pour le maintien de l'allemand, *Muttersprache* des Alsaciens, étaient, en ce temps-là, mes plus ardents adversaires et ne cessaient de me répéter que l'école primaire, avec ses programmes surchargés, ne pouvait pas comporter l'enseignement d'une langue étrangère. *Tempi passati!*

Il ne me reste plus qu'à examiner rapidement le côté le plus délicat du problème, celui qui a déjà provoqué tant et de si ardentes polémiques : j'ai parlé de l'enseignement religieux. Il est de toute évidence que cet enseignement doit être assuré dans les meilleures conditions possibles de compréhension et qu'on ne saurait le donner en français, du moins d'une manière exclusive, que quand les enfants, qui fréquentent le catéchisme, disposent d'un vocabulaire assez étendu pour se l'assimiler complètement. Il appartient aux autorités religieuses de décider le moment où, dans des écoles déterminées, on passera du catéchisme allemand au catéchisme français, aux curés et aux vicaires de procéder à des sondages, si je puis m'exprimer de la sorte, avant de proposer ce changement. Personne ne contestera que là, où toutes les conditions d'utile réceptivité sont assurées, l'enseignement de la religion doit, comme tous les autres, être donné en français. L'intérêt même des enfants, dont beaucoup seront amenés à remplir plus tard leurs devoirs religieux dans les départements de l'intérieur, l'exige même impérieusement.

Si les ministres des cultes ont la volonté d'aboutir, ils étendront sans hâte, mais aussi sans hésitation, le domaine de la langue française, même en cette matière, ce qui ne sera pas la conquête la plus négligeable de la France sur les esprits et sur les cœurs dans nos deux provinces libérées. Il ne saurait à la longue y avoir de barrière infranchissable entre les croyances religieuses de la population d'Alsace et de Lorraine et la langue nationale. Chacun peut et doit travailler à faire disparaître cet obstacle, sans d'ailleurs, je le répète, apporter à cette tâche aucune imprudente précipitation. De ma première enfance j'ai gardé le souvenir que, dans les écoles des villes d'Alsace, le catéchisme était professé très utilement en français, tandis que, dans bon nombre de villages, on l'enseignait en allemand, parce

que l'école elle-même y était, hélas! restée en grande partie allemande. Dans les cas d'espèces, qui se présenteront encore pendant quelques années, il appartiendra au clergé de prendre les déterminations que la raison, le tact et la volonté de faire pour le mieux lui inspireront.

Pour prévenir toute fausse interprétation, je tiens à bien spécifier qu'ici, plus qu'en toute autre matière, il faut distinguer entre un passé auquel nous ne pouvons plus rien changer et un avenir que nous devons préparer, entre les adultes qui, ayant reçu une instruction complètement allemande, ne peuvent tirer profit que de sermons allemands, et les générations nouvelles qui, instruites à la française, devront prier en français. Les mêmes difficultés se sont jadis produites dans d'autres provinces de la République. Elles ont trouvé une solution satisfaisante, grâce à la coupure qu'on a progressivement établie entre ce qui était et ce qui devait être. L'unité du pays exige ces sacrifices, qui peuvent à première vue paraître pénibles, mais qui ne le sont en tout cas que temporairement et dont les représentants des vieilles générations, beaucoup plus indulgentes qu'on ne se l'imagine, sont les derniers à se plaindre, parce qu'ils sont les premiers à souffrir de ne pas être à même de se mêler, comme ils le souhaiteraient, à la vie française.

Laissons le temps agir. Il travaille pour nous. L'Alsace et la Lorraine sont françaises. Elles se réjouissent de le devenir chaque jour davantage, même et surtout par ce qui fait le ciment le plus solide de toutes les parties du grand tout qu'est la France, par la langue nationale.

E. Wetterlé.

L'ITALIE LIBÉRÉE

(1857-1862)

LETTRES ET DÉPÊCHES
DU ROI VICTOR-EMMANUEL II
ET DU COMTE DE CAVOUR
AU PRINCE NAPOLÉON

III [1]

DE GÊNES A VILLAFRANCA

Resté à Gênes après le départ de l'Empereur pour Alexandrie, le prince Napoléon devait compléter l'organisation de son corps d'armée (le cinquième), composé presque entièrement de troupes d'Afrique. Il avait adressé à ses soldats une proclamation où il disait : « Le pays qui fut le berceau de la Civilisation antique et de la Renaissance moderne va nous devoir la liberté. Vous allez le délivrer à jamais de ses dominateurs, de ces éternels ennemis de la France, dont le nom se confond dans notre histoire avec le souvenir de toutes nos luttes et de toutes nos victoires. »

Le Prince reçut le 17 mai une lettre de l'Empereur, lui prescrivant de s'embarquer avec la division Uhrich pour Livourne, d'où il gagnerait Florence. Il recevait de l'Empereur des instructions ainsi conçues : « Ne rien faire contre Bologne et contre les États pontificaux, tant que les Autrichiens n'auront pas violé la neutralité ; et, dans ce cas, expliquer, par une proclamation, l'entrée des troupes sur le territoire pontifical. » Pour plus de sûreté, d'accord avec le duc de Gramont, ambassadeur de l'Empereur près le Saint-Siège, le Prince rédigeait, le 18 mai, à Alexandrie où il s'était rendu près de l'Empereur, une note destinée au Gouvernement pontifical où se trouvaient énumérées les conditions déterminatives de la neutralité accordée aux Autrichiens pour leurs troupes stationnées dans les États de l'Église (Déclaration du 18 mai 1859). Le 19, le Prince expédiait à Livourne

(1) Voyez la *Revue* des 1er janvier et 1er février.

le général Coffinières, commandant le génie du corps d'armée, et lui remettait une lettre adressée à M. Buoncompagni, commissaire du Roi à Florence. Il disait : « J'ai reçu, sur la demande de deux envoyés toscans auprès de Sa Majesté l'Empereur, l'ordre d'occuper la Toscane avec le 5e corps d'armée. L'Empereur et le Roi veulent que je prenne sous mon commandement les troupes italiennes.

« Je suis envoyé par l'Empereur, dans un but exclusivement militaire, pour aider le pays dans la guerre de l'Indépendance italienne qu'il a entreprise. Je ne compte me mêler en rien de la direction du Gouvernement du pays.

« Je tiens à ce que vous fassiez bien connaître partout que j'arrive, non comme un prince français avec des vues politiques, mais uniquement comme commandant du 5e corps d'armée pour des opérations militaires.

« Le choix de ma personne n'a été fait par Sa Majesté que parce que les quatre premiers corps d'armée sont déjà échelonnés sur le Pô, tandis que la plus grande portion du mien se trouve encore en route. »

Avant son arrivée à Livourne, le Prince recevait du Roi les lettres suivantes :

Le roi Victor-Emmanuel au prince Napoléon.

D'Occimiano, le 19 mai 1859.

Cher beau-fils,

Je t'envoie la lettre en question. Fais de belles choses et que le bon Dieu te bénisse ! Je sais que tu as des talents, mais écoute un conseil : sur ce qui regarde la politique, fais-toi donner par l'Empereur des instructions bien précises; pour le reste, tire-toi d'affaire. Les Romagnes vont se soulever à ton arrivée, cela est positif. Mezzacapo, comme tu sais, a déjà réuni 2 500 hommes en Romagne; dégagée la question politique du Pape, le reste ira au galop. Il faut que tu saches aussi que si la France a reconnu la neutralité du Pape, nous, ou pour mieux dire moi, je ne l'ai pas reconnue, exprès pour être libre : que cela te serve de règle.

Je vais faire partir Massimo qui doit diriger le mouvement romain, tiens-toi avec lui, il est habile politique, etc., etc.

J'ai reçu la lettre de Clotilde, je t'en remercie, je t'enverrai l'homme dont elle me parle en Toscane, fais-en quelque chose. Adieu, je t'embrasse et te souhaite beaucoup de bonheur.

Ton très affectionné beau-père,

VICTOR-EMMANUEL.

De Casal, le 21 mai 1859.

Cher beau-fils,

Je te remercie de ta lettre. Je t'envoye le comte Saint-Front, mon aide de camp, te porter cette lettre ; il est chargé par moi de la mission Toscane, c'est-à-dire de porter à Buoncompagni le proclame aux troupes de ce pays-là, chose qui doit précéder ton arrivée et préparer les esprits pour l'union entière et complète à ce royaume, je crois cela nécessaire actuellement, l'avenir arrangera puis tout. Fais ce que tu pourras en ce but, et, si cela est possible, que ce soit fait de bonne grâce de la part de cette nation. Hier, bataille à Montebello acharnée de part et d'autre. Les Français l'ont repris; beaucoup de morts. Les Français ont perdu un général, et moi un colonel de cavalerie. Aujourd'hui, je vais passer la Sésia sur plusieurs points, et je m'avance sur Mortara, et en avant, à la grâce de Dieu. Je ne sais pas si l'armée française sera nouvellement attaquée, ou si elle s'avance. Je pense que tout ira bien à l'Empereur, à toi et à moi. Je t'embrasse de tout mon cœur.

Ton très affectionné beau-père,

VICTOR-EMMANUEL.

Embarqué le 22 mai sur *la Reine Hortense*, le Prince entra le 23 en rade de Livourne. Il adressa immédiatement aux habitants du Grand-Duché une proclamation où il exposa d'autant plus nettement la politique désintéressée qu'il entendait conserver vis à vis des Toscans, qu'il n'ignorait point quelles étaient les intentions de son beau-père. Ainsi disait-il : « Napoléon III a déclaré qu'il n'avait qu'une seule ambition, celle de faire triompher la cause sacrée de l'affranchissement d'un peuple et qu'il ne serait jamais influencé par des intérêts de famille. Il a dit que le seul but de la France, satisfaite de sa puissance, était d'avoir à sa frontière un peuple qui lui devra sa regénération. Si Dieu nous protège et nous donne la victoire, l'Italie se constituera librement, et, en comptant désormais parmi les nations, elle affermira l'équilibre de l'Europe. »

Le Prince avait beaucoup à faire pour mettre les Toscans en état de prendre part à la lutte. Le Roi avait mis sous ses ordres l'armée toscane ; par une proclamation vibrante, il avait annoncé aux soldats du Grand-Duché qu'ils « n'étaient plus les soldats d'une province italienne, mais qu'ils faisaient partie de l'armée d'Italie, » et il avait ajouté : « Vous estimant dignes de combattre aux côtés des braves soldats de la France, je vous place sous les ordres de mon bien-aimé

gendre, le prince Napoléon, à qui sont confiées par l'Empereur des Français d'importantes opérations militaires. »

Mais, durant que l'armée franco-sarde, après son premier succès à Montebello, poursuivait sa marche offensive, le prince Napoléon était réduit à des tâtonnements sans parvenir à organiser les cinq ou six mille hommes qui, sous le général Ulloa, formaient l'armée toscane et que flanquait un corps de volontaires romagnols sous les ordres du général Mezzacapo. Pour se rendre compte des difficultés de la situation, il profita du premier jour où il eut une brigade française à sa disposition pour se diriger immédiatement sur Pistoia, en lançant des détachements aux Bains de Lucques à San Marcello. Le 28 mai, accompagné de son état-major, il se rendit lui-même à Pistoia afin de s'assurer que les Autrichiens dont on avait annoncé la présence à Cello-Pelago, n'avaient point d'intentions immédiatement offensives.

Le 31 mai, le jour de Palestro, le Prince transporta son quartier général à Florence : il chargea son premier aide de camp, le colonel de Franconière, de porter à l'Empereur un état détaillé de la situation. L'Empereur approuva complètement les dispositions prises par le Prince et lui fit savoir qu'il eût jusqu'à nouvel ordre à rester à Florence, avec la 2e division du 5e corps (deux brigades d'infanterie et une brigade de cavalerie). On pouvait croire qu'elle aurait à y jouer un rôle de quelque importance, mais la victoire de Magenta avait pour le moment décidé la question, le feld-maréchal de Wimpffen évacuait Parme, Plaisance, Pavie, Bologne, Ancône. Le Prince reçut l'ordre de concentrer son corps d'armée à Plaisance où la division d'Autemarre devait rejoindre la division Uhrich.

Les lettres de Cavour montrent assez au milieu de quelles difficultés et de quels embarras le Prince dut se débattre :

Turin, 8 juin 1859.

Monseigneur,

Tous les matins depuis quelque temps, je prends la plume pour répondre à la lettre dans laquelle Votre Altesse trace d'une manière si vive et si frappante le tableau de la Toscane, et, chaque fois, je la dépose dans l'espoir, le lendemain, de lui annoncer un remède aux maux qu'elle signale. Mais les jours passent, et j'ai beau chercher, je ne trouve pas le secret de sortir cette partie de l'Italie du triste état où elle est plongée. Je prends donc le parti de ne plus attendre pour remercier Votre Altesse de sa lettre, précieux document historique, et de [peut-être] m'unir à elle pour déplorer ce qui se passe sur les bords de l'Arno.

En Toscane, nous avons fait fausse route dès les premiers

instants qui ont suivi la fuite honteuse du Grand-Duc. Mais qu'il me soit permis de dire que nous ne sommes pas responsables entièrement de la fausse direction suivie alors. Votre Altesse se rappellera que, lorsque je lui annonçais le mouvement populaire de Florence, j'ajoutais que nous avions l'intention, à défaut d'annexion immédiate, de proclamer la dictature du roi Victor-Emmanuel. De Paris, Votre Altesse se hâta de me répondre : « Pas de dictature, un gouvernement provisoire. » Quoique les gouvernements provisoires partout, mais en Italie surtout, soient d'assez tristes institutions, nous avons suivi les conseils de Votre Altesse et établi un gouvernement provisoire. Dieu sait comment ce malheureux gouvernement a fonctionné ! C'est lui qui a donné une fausse direction au mouvement toscan en s'occupant de tout, excepté de la guerre, en voulant réorganiser les services civils, en désorganisant l'armée. Nous avons écrit lettres sur lettres à Buoncompagni pour qu'il fît cesser ce scandale en organisant un gouvernement où, sous le nom de protecteur, il eût à exercer la dictature de fait.

Buoncompagni n'exécuta nos instructions qu'à demi. Il détruisit le gouvernement provisoire, mais, au lieu d'une dictature, il organisa une espèce de régime constitutionnel, à la tête duquel il plaça les hommes les plus honorables.

Buoncompagni eut tort, mais, pour être juste, il faut lui tenir compte des difficultés immenses de sa position. Lorsqu'on n'a pas d'armée à sa disposition, lorsqu'on doit exercer une dictature populaire appuyée sur l'opinion publique et le sentiment des masses, il faut pouvoir présenter, à ce public et à ces masses, des idées facilement accessibles qui les excitent et les passionnent. Or, Buoncompagni, ne pouvant parler de fusion, n'ayant aucun candidat au trône grand-ducal à mettre en avant, était réduit à s'appuyer sur des idées négatives. Les deux seules parties de son programme, nettes et précises : l'exclusion de la famille de Lorraine et la guerre, n'étaient pas de nature à passionner les Toscans. Trois siècles de gouvernements corrupteurs ne les ont pas disposés aux sacrifices que la guerre exige. Ils détestent les Autrichiens, sans avoir un goût bien décidé pour l'emploi des moyens qu'il faut employer pour les chasser. Quant à la Maison de Lorraine, ils ne la détestent pas : ils la méprisent. Or le mépris n'est pas un sentiment qui pousse à faire de grandes choses.

Sans forces matérielles, avec peu de forces morales, Buoncompagni s'est livré au parti dominant à Florence. Il s'en est suivi les résultats que Votre Altesse décrit de main de maître.

Pour sortir de cet état fâcheux, un seul moyen pouvait être employé. Votre Altesse, avec le tact pratique qui la distingue, a voulu l'employer ; nous étions prêts à la seconder de toutes nos forces. Malheureusement, la diplomatie et une Volonté Suprême ont paralysé nos efforts et condamné à subir un *statu quo* désolant.

Maintenant, je crois qu'il ne faut plus se préoccuper de la question politique en Toscane, et songer uniquement à faire participer le pays à la guerre, dans les limites du possible. Aussi, je supplie Votre Altesse de vouloir bien encadrer le plus tôt possible les troupes toscanes avec les troupes françaises, et de les envoyer là où l'on se bat. Je suis persuadé que Votre Altesse saura faire battre les Toscans. Une fois sortis de l'atmosphère énervante qu'on respire sur les bords de l'Arno, excités par l'exemple de vos troupes, ils se montreront de bons soldats. Les volontaires Toscans que nous avons dans l'armée se conduisent fort bien. Il y en avait un grand nombre dans les chevau-légers de Novare qui ont pris une part brillante à la bataille de Montebello.

Buoncompagni s'effraie déjà de l'idée de rester sans soldats; il réclame l'envoi de soldats du Piémont. Je lui réponds que l'armée toscane ne venant pas remplir les vides que le canon a faits dans les rangs de notre armée, nous ne pouvons pas l'amoindrir encore, pour envoyer des soldats se promener sur les quais de Florence. Il me paraît que Votre Altesse, si elle emmène tous les soldats toscans, pourrait bien laisser en Toscane quelques compagnies qui, par le prestige qu'exerce l'uniforme français, seraient plus que suffisantes pour maintenir l'ordre, qui ne court, à mon avis, aucun danger sérieux d'être troublé. La réaction et la révolution ne seraient à craindre que dans le cas d'un revers des armées alliées. Or, du train où vont les choses, cette éventualité devient chaque jour moins probable.

Pendant que l'on patauge en Toscane, nos armées font de bien belles choses en Lombardie. La grande manœuvre par laquelle l'armée autrichienne a été tournée d'abord, et battue ensuite à Magenta, rappelle les plus glorieux événements du premier Empire, et fait le plus grand honneur à l'Empereur.

J'aurais désiré pouvoir tenir Votre Altesse au courant des opérations militaires, ainsi qu'elle a bien voulu m'en manifester le désir, mais je n'ai pas pu le faire, car il paraît qu'aux deux quartiers généraux, on s'est donné le mot de ne rien dire à personne. J'ai eu beau écrire lettres sur lettres, multiplier les dépêches télégraphiques, m'adresser successivement à l'Empereur, au Roi, au maréchal Vaillant, au général La Marmora, je n'ai rien obtenu. On m'a traité jusqu'ici, en fait de nouvelles, comme on traite un commis dont on craint les indiscrétions. Il faut dire que ce n'est pas seulement en amour que « *les absents ont toujours tort.* »

Au reste, la satisfaction que j'éprouve des magnifiques résultats que nos souverains ont obtenus, me dédommage amplement du dépit que, comme ministre, je devrais ressentir.

J'ai revu hier M. Pietri et le général Klapka de retour de la Toscane. On est parvenu à mettre ensemble trois cents prisonniers hongrois. C'est un premier germe de Légion que nous allons nous occuper à faire fructifier, malgré les recommandations de Walewski, qui préfère chercher ses appuis dans la diplomatie hostile, que parmi les peuples prêts à se lever à la voix de la France.

Je renouvelle à Votre Altesse la prière d'excuser mon long silence et d'agréer l'assurance de mon respectueux et profond dévouement.

C. CAVOUR.

Le Comte de Cavour au Prince Napoléon.

Turin, le 15 juin 1859

Télégraphe a été cause d'un retard de trente-six heures. J'ai écrit à Mezzacapo que, s'il est encore temps, il exécute votre projet.

C. CAVOUR.

Le Comte de Cavour au Prince Napoléon.

Turin, le 15 juin 1859.

Dans ma dernière entrevue avec Empereur, Sa Majesté a daigné m'accorder que 2000 Français resteraient en Toscane à disposition du Gouvernement. Celui-ci se rendrait responsable du maintien de l'ordre public.

Je supplie Votre Altesse de ne pas mettre d'obstacle à cette détermination. Nous n'avons point de troupes disponibles, le maintien de l'ordre a été justement une des raisons principales de l'entrée des Français en Toscane. Tout serait compromis, si Votre Altesse Impériale emmène toutes les troupes toscanes. Qu'elle les conduise sur le champ de bataille le plus tôt possible, mais qu'elle n'abandonne pas la Toscane à elle-même. Ce serait nous abandonner, et je sais combien je puis compter sur l'appui bienveillant de Votre Altesse.

C. Cavour.

Le Comte de Cavour au Prince Napoléon.

Turin, 21 juin 1859.

Monseigneur,

J'ai vivement regretté que Buoncompagni et Mezzacapo n'aient pas exécuté les ordres de Votre Altesse. Mais que Votre Altesse me permette de lui dire que l'expédition aurait eu lieu également, si elle m'avait fait savoir qu'elle l'avait ordonné. Le télégramme que Votre Altesse m'a adressé, me faisait supposer un conseil, non un ordre. Par conséquent, j'ai cru devoir consulter l'Empereur; l'irrégularité qui a régné dans le service télégraphique au delà de Milan pendant quelques jours, a causé un retard de trente-six heures. Lorsque la réponse de l'Empereur est arrivée, j'ai télégraphié de suite à Florence, mais il était trop tard. Je pouvais adresser de sévères reproches à Buoncompagni, c'est ce que j'ai fait. Mais je n'étais plus à temps pour réparer une erreur ou une faute que je déplore autant que Votre Altese.

Votre Altesse trouvera peut-être une certaine indécision, et même un peu de faiblesse, dans la direction des affaires. Votre Altesse n'a pas tort; mais si elle pouvait se mettre pendant quarante-huit heures à ma place, elle verrait, je le pense du moins, que je suis autant à plaindre qu'à blâmer. Je me trouve, depuis un mois, poussé dans les directions les plus différentes par les conseils qui me viennent de Paris, de Votre Altesse et du grand quartier général. Et encore, sauf pour ce qui regarde Votre Altesse, de la même source découlent des avis qui se heurtent et se contredisent.

Walewski a fini par être enchanté de Buoncompagni; ses

dépêches en font les plus grands éloges ; il assure qu'il a suivi parfaitement la question toscane, et se conduit conformément aux intentions de l'Empereur et de son gouvernement. En présence d'assurances aussi positives, qui me sont données d'une manière officielle, puis-je rappeler Buoncompagni ? Cet acte ne sera-t-il pas blâmé ouvertement à Paris ? Ne se pourrait-il pas que le *Moniteur*, en faisant son oraison funèbre, ne rendît impossible à son successeur de gouverner ?

Si le quartier général de Votre Altesse n'était pas plus éloigné du grand quartier général que le Palais-Royal ne l'est des Tuileries, je recourrais à elle pour obtenir la solution de ces épineuses questions. Mais, privé de l'appui que Votre Altesse me donnait autrefois, je suis, la plupart du temps, dans l'embarras le plus pénible. Je ne puis aller au camp à tous les instants, et d'ailleurs je doute que des courses fréquentes fussent utiles à notre cause. J'ai pris le parti d'expédier Nigra à l'Empereur pour le supplier de me faire connaître ses intentions sur la Toscane. Si l'opinion de Sa Majesté n'est pas conforme à celle de Walewski, Votre Altesse peut compter que Buoncompagni sera immédiatemeut rappelé.

Si l'appui de Votre Altesse nous serait d'un grand secours pour la Toscane, il nous serait d'une bien plus grande utilité encore pour les affaires de la Romagne. Je ne sais en vérité ce qu'il faut faire.

Toute la Romagne s'est prononcée, demandant à grands cris la dictature et la protection du roi Victor-Emmanuel. Du camp, on me mande : *refuser la dictature, refuser la protection, mais accepter le concours à la guerre*. Cela veut dire : n'envoyer à Bologne ni troupes, ni Azeglio. Or tout était prêt pour l'envoi dans cette ville et d'Azeglio, et d'un tout petit noyau de soldats. Lorsqu'en Romagne on saura qu'on n'envoie personne à Bologne, qu'arrivera-t-il ? Probablement des désordres et une réaction violente contre les prêtres.

La députation romagnole composée de Pepoli, Rasponi et d'autres personnes notables du pays, est partie pour le camp. Elle espère obtenir une autre solution. Mais, si elle ne réussit pas, que faire ? Je regrette bien que le chemin de fer de l'Italie centrale ne soit pas en activité jusqu'à Parme, car je n'hésiterais pas un instant à aller conférer avec Votre Altesse sur cette question qui peut avoir des conséquences incalculables.

J'aurais bien d'autres choses à dire à Votre Altesse que je ne puis qu'indiquer par écrit.

Nos consuls dans les Principautés m'écrivent tout épouvantés, que leurs collègues de France viennent de recevoir de Walewski une protestation formelle contre l'appui donné par le prince Couza aux Hongrois. Le Prince ne sait que faire. Klapka est furieux et moi je ne sais en vérité que répondre à nos agents qui ne savent que faire des 20 000 fusils qui vont leur arriver.

Je supplie Votre Altesse de nous tirer du terrible embarras où Walewski nous met. C'est Votre Altesse qui a traité cette affaire. Pour l'amour du ciel, qu'elle ne l'abandonne pas! Je suis certain qu'une conversation avec l'Empereur, ou même une lettre que Votre Altesse lui dirigerait, aplanirait toutes les difficultés et nous permettrait d'exécuter le plan, du succès duquel peut dépendre l'issue finale de la guerre.

Passant à des questions moins importantes, j'ajouterai deux mots à Votre Altesse sur celle des transports par les chemins de fer, qui doit l'intéresser du moment où le corps d'armée qu'elle commande devra être alimenté en partie par le port de Gênes.

Il a régné dans ces derniers temps beaucoup de confusion dans le service des chemins de fer. L'Empereur s'en est plaint et l'a attribué à notre administration. Je puis assurer Votre Altesse que celle-ci a fait tout ce qu'il a été humainement possible de faire dans les circonstances où elle s'est trouvée placée. S'il y a eu confusion et désordre, il faut l'attribuer : 1° au défaut d'ensemble dans les requêtes et les ordres transmis à l'administration. Le service des transports de l'armée française n'est pas centralisé Les généraux, les intendants, à Gênes, à Alexandrie, à Novare, à Suze, réclament des wagons, donnent des ordres, sans aucun concert préalable; ce qui rend le service infiniment plus difficile.

En second lieu, le service de déchargement des wagons se fait de la manière la plus imparfaite, faute d'un nombre suffisant d'employés de l'administration française pour le diriger. Nos chefs de gare ne peuvent pas décharger, lorsqu'il n'y a personne pour recevoir les objets expédiés. Il en est résulté, dans toutes les gares d'arrivée, des encombrements énormes. Celles peu étendues ont été plus d'une fois tellement bourrées de

wagons, qu'il fallut interrompre le service. A Vercelli, en outre, on a eu le talent d'accumuler jusqu'à 500 wagons à la fois,

Contre un tel inconvénient, j'ai réclamé, j'ai protesté de toutes les manières, et j'ai obtenu quelques résultats. Mais cela n'empêche pas qu'au quartier général, on ne continue à se plaindre de cette malheureuse administration des chemins de fer qui ne néglige rien pour que le service se fasse bien.

Afin que le corps d'armée de Votre Altesse n'ait pas à souffrir, je la supplie de veiller à ce que les inconvénients que j'ai signalés ne se reproduisent pas à Stradella. Qu'elle donne des ordres pour que tous les wagons qui arrivent soient déchargés dans les vingt-quatre heures, et il n'y aura pas de retard, quelles que soient les expéditions de Gênes. Mais, si l'on laisse un encombrement se former dans la petite gare de Stradella, il n'y aura plus moyen de faire un service régulier, quelque bonne volonté que l'administration y apporte.

Je prie Votre Altesse d'excuser mon long verbiage, et d'agréer l'hommage de mon profond et respectueux dévouement.

C. Cavour.

P.-S. — J'envoie la copie d'une lettre du général Klapka et un extrait de la correspondance de notre ministre à Constantinople, et consul à Galata.

La situation de la Roumanie s'aggrave de jour en jour. Le prince Couza paraît avoir de la peine à se soutenir. On voudrait de nouveau recourir à la proclamation d'un Prince étranger. M. Balatchano, préfet de Bucarest, aurait reçu la mission de venir en Europe, sonder les intentions de l'Empereur à cet égard, et de se rendre aussi en Angleterre.

Il doit exister des conflits entre les intérêts hongrois et roumains. M. Saury, agent de Klapka à Belgrade, se rend également en Europe; il doit représenter en haut lieu la situation précaire du prince Milosk père, qu'un certain parti voudrait faire abdiquer en faveur de son fils. Cet agent paraît vouloir agir en sens contraire de M. Balatchano.

Le général Durando pense que la chute de Couza et de Milosk serait pleine d'inconvénients dans le moment actuel.

M. Durio, consul du Roi à Galatz, a parlé au prince Couza, qui a paru inquiet de n'avoir pas encore reçu des armes. Ce

retard semble lui faire douter que l'on veuille poursuivre l'entreprise, et cela d'autant plus d'après les termes d'une lettre confidentielle écrite par le comte Walewski aux consuls de France à Bucarest et à Jassy.

Le comte Walewski dément formellement toute participation du Gouvernement français dans l'affaire de Klapka, et déclare que les allégations du général et celles du consul sarde à Belgrade, sont radicalement fausses.

Cette lettre a jeté le plus grand trouble dans l'esprit du Prince et de ses amis.

ANNEXE

Le Général Klapka au Comte de Cavour.

Gênes, le 18 juin 1859.

Excellence,

Un de mes agents vient d'arriver des pays du Danube, il a passé successivement par Belgrade, Jassy et Constantinople.

Les dispositions du prince Milosk nous sont toujours favorables, mais, pour arriver à nos fins au moment venu, il faudrait que le consul français reçût l'instruction d'appuyer M. Astengo.

Dans les Principautés unies, les affaires commencent à s'embrouiller. Le prince Couza a évidemment perdu du terrain et, pour pouvoir lutter avec succès contre ses adversaires, il a besoin de la protection énergique des Cabinets qui ont pris, jusqu'ici, sa cause entre leurs mains. Malheureusement, le comte Walewski fait justement tout le contraire, tandis que l'Autriche et l'Angleterre lui font des avances qui l'embarrassent et qui tendent à compromettre sa position. Leurs bons procédés cachent évidemment un piège.

En ce qui me concerne, je dois dire à Votre Excellence que le comte Walewski a donné à mes démarches dans les Principautés un *désaveu* qui n'était pas fait pour encourager le Prince à nous aider. Malgré cela, nous pouvons toujours compter sur lui. Ses sentiments n'ont pas varié.

M. Balatchano, son ministre de la Police, un de ses plus dévoués partisans, homme intègre et énergique, vient d'arriver avec les pleins pouvoirs pour soumettre certaines questions aux

Puissances protectrices et régler définitivement avec nous les derniers arrangements pour faciliter notre entrée en campagne du côté de la Transylvanie.

M. Balatchano, un de mes anciens amis, a combattu avec nous contre les Autrichiens, c'est tout dire. Il n'est pas doctrinaire comme M. Alexandri, c'est au contraire un homme d'action avec lequel l'entente est facile sur tous les points et qui nous sera bien autrement précieux que le dernier.

M. Balatchano est en outre chargé par le Prince d'insister sur la livraison des 10 000 fusils qui lui furent promis par l'Empereur, et dont la remise n'a pas encore été faite. Le Prince en a le plus grand besoin et je vous supplie de vouloir bien appuyer de toute votre bienveillance son envoyé. Peut-être serait-il préférable de les obtenir de la même manière que les 20 000 autres, dont la première partie a passé par le Bosphore dans les premiers jours du mois.

Nous n'avons pas de nouvelles de M. Benzi relativement aux munitions. Nous ne savons donc pas si elles sont parties ou non de Marseille. Je crois prudent de m'informer auprès du consul de Marseille de ce qui leur est relatif. C'est d'autant plus nécessaire que je crois que le moment ne peut plus tarder où nous serons appelés à agir.

Une difficulté relative au transport et aux dépôts des armes s'était élevée, dans les Principautés, par suite de la pénurie du Gouvernement, qui ne peut nous venir en aide. Ces objets resteront donc à notre charge.

Je remercie beaucoup Votre Excellence de la bonté qu'elle a mise à arranger l'affaire du passeport. Nous attendons K... pour la semaine prochaine. Sa présence qui sera très efficace dans le pays pourra-t-elle exercer ici le même effet? Je l'ignore.

Je ne finirai pas cette lettre sans revenir sur le désaveu plus que désagréable que M. le comte Walewski a jugé à propos de donner à ma mission. J'ignore à quel sentiment il a obéi. Quoi qu'il en soit, il s'est attaqué à la politique de l'Empereur, et en sapant, comme il l'a fait, le succès de ma mission, bien loin de rendre un service à l'Empereur, il pourrait, au contraire, avoir fait les affaires de l'Autriche. Toujours est-il que son procédé est impolitique et déplorable.

Je prierai Votre Éminence qu'elle veuille bien donner quelques assurances à cet égard à M. Balatchano qui aura l'honneur

de lui présenter ses respectueux devoirs demain ou après-demain.

Quant à l'organisation de la Légion, elle marche aussi bien que possible, et j'aurai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence diverses propositions à ce sujet. J'ai à cœur d'améliorer ce travail pour pouvoir nous montrer à nos compatriotes sur le champ de bataille, et leur montrer où est leur drapeau.

Que Votre Éminence veuille bien agréer l'expression de mon respectueux dévouement.

Général KLAPKA.

Le 24 juin, les armées alliées livrent et gagnent la bataille de Solférino. Le résultat majeur est donc obtenu et l'on peut penser que la Lombardie va être libre. Mais ce n'est pas là ce que désire seulement M. de Cavour.

Le Comte de Cavour au Prince Napoléon.

Turin, 1er juillet 1859.

Monseigneur,

Je remercie Votre Altesse de la lettre qu'elle a bien voulu m'écrire le 23 de ce mois de Bercetto. Je l'ai trouvée ici à mon retour du quartier général où le Roi m'avait appelé. Si je n'avais pas dû faire cette course, je me serais rendu avec empressement à l'invitation de Votre Altesse, et j'aurais été passer vingt-quatre heures à Parme avec elle. J'aurais été bien heureux de causer à fond sur bien des questions d'une solution excessivement difficile. Forcé, par l'immensité de la besogne que j'ai sur les bras, à renoncer au projet de faire une visite à Votre Altesse, je prends la liberté de traiter rapidement, par écrit, les points les plus intéressants que j'aurais désiré lui soumettre.

Pour le moment, je considère les questions de politique intérieure, même celle de la Romagne, comme d'une importance secondaire. L'essentiel, à mon avis, c'est d'empêcher qu'une intrigue diplomatique ne vienne empêcher l'accomplissement de l'œuvre admirable entreprise par l'Empereur, en arrêtant le cours victorieux des armées alliées sur l'Adige, sinon sur le Mincio.

Il paraît qu'à Paris, le parti de la paix redouble d'efforts pour amener une médiation des Grandes Puissances sur les bases d'un nouveau Campo-Formio. Ce parti est secondé par lord Cowley,

ennemi acharné de l'Italie, et de la Sardaigne en particulier, et il trouve dans le comte Kisseleff un appui auquel il ne s'attendait pas.

J'espère que cette intrigue sera déjouée. L'Empereur est trop généreux pour sacrifier une portion quelconque du peuple qu'il est venu régénérer. Mais elle pourrait lui créer des embarras, si on n'y prend garde. J'avoue que j'ai de la peine à pénétrer la pensée secrète de la Russie, et que je suis à me demander si elle veut la paix ou la guerre. Quoi qu'il en soit, il me paraît qu'elle ne peut exercer qu'une influence secondaire. Rien n'est à craindre tant que l'Angleterre ne se prononce pas contre notre programme. Alors, je sais de la manière la plus positive que lord Palmerston ne partage nullement les opinions et les sentiments de lord Cowley, et qu'il est très disposé à favoriser l'émancipation complète de l'Italie. Je suis persuadé que, si l'Empereur le faisait interpeller, il en recevrait des assurances très satisfaisantes.

Une fois tranquillisé du côté de la diplomatie, il n'y a plus à songer qu'à la guerre. Les armées alliées sont trop braves, elles sont dirigées par une intelligence trop supérieure, pour qu'il y ait lieu de douter du résultat final. Toutefois, je crois que notre but serait plus vite et plus complètement atteint, si nous pouvions pousser vigoureusement l'affaire de la Hongrie. Malheureusement, nos projets se trouvent entravés, pour ce qui a rapport à la formation de la Légion hongroise, par l'indécision, pour ne pas dire la désunion, qui règne dans le Comité hongrois, et quant aux préparatifs à faire en Hongrie, par l'état fâcheux où se trouvent les Principautés et la position embarrassante du prince Couza.

Malgré toute notre bonne volonté, et quoique j'aie brisé tous les obstacles administratifs, la formation de la Légion procède avec lenteur. Le général Klapka fait ce qu'il peut, mais il me paraît entravé par la partie civile du Comité. Non que Kossuth soit mal disposé, au contraire, j'ai été on ne peut plus satisfait de sa loyauté et de sa modération ; mais parce qu'il paraît croire que la question de la Légion doive être subordonnée à la question de l'insurrection, ce qui est, à mon avis, une grande erreur. J'espère que Votre Altesse le fera comprendre à Kossuth et que celui-ci, au retour du camp, donnera au général Klapka un concours sincère.

La formation de la Légion n'est, pour les Hongrois, qu'une question secondaire, la principale pour eux est l'insurrection. Malheureusement, les préparatifs que celle-ci nécessite sont entravés par l'état des Principautés. Votre Altesse ayant vu M. Bratiano, chef du parti avancé, pouvant interroger M. Balatchano qui lui remettra cette lettre, en saura autant et plus que moi. Le prince Couza, devant faire fonctionner une constitution absurde et impossible en présence d'intérêts hostiles, combattu par l'influence des Grandes Puissances qui l'entourent, ne trouvant d'appui nulle part, ne sait que faire, il suit une marche incertaine qui risque de le conduire, lui et son pays, à une ruine complète. Cela serait très fâcheux pour la France qui a pris sous sa protection le Prince et les Roumains; cela aurait des conséquences fatales pour la cause de la Hongrie. Je pense que ce danger pourrait être évité, si la France prenait à son égard une position nette et lui traçait d'une manière précise la marche qu'il doit suivre. Au contraire, les agents de cette Puissance lui donnent les conseils les plus disparates. Le consul de Bucarest l'engage à l'immobilité, tandis que celui de Jassy le pousse pour le faire aller grand train. M. Bratiano et M. Balatchano m'ayant demandé quel était le plus fidèle représentant des idées de l'Empereur, j'ai répondu sans hésiter que c'était M. Place ; mais je crains bien que les dépêches de M. Walewski ne contredisent cette assertion. Si Votre Altesse pouvait obtenir de l'Empereur que le consul de Bucarest, qui veut défranchiser (?) une personne alliée aux familles hostiles au Prince, fût remplacé par un second M. Place, je crois que le Prince pourrait encore marcher jusqu'à ce que la guerre ou les négociations amènent une modification à l'organisation qui a été imposée aux Principautés.

Il est une autre question relative à la guerre qui a pour nous une bien autre importance. Il serait difficile et trop long de la traiter par écrit. J'en ai causé avec M. Cipriani qui lui rendra compte de ma manière de voir à cet égard.

Gramont et Walewski sont parvenus à embrouiller les questions des Romagnes d'une singulière manière. Gramont, après avoir donné à Pepoli des instructions tout à fait révolutionnaires, après être venu me les communiquer au milieu de la nuit, jette maintenant feu et flamme contre le mouvement de Bologne et des autres villes des Légations. Il crie au sacrilège, à

la profanation. Walewski, dans ses dépêches au prince de la Tour d'Auvergne, renchérit encore sur Gramont, et me menace des foudres du ciel. Je ne sais trop que répondre à ce singulier argument.

J'espère que, malgré Gramont, nous finirons par nous tirer d'affaire, mais ce sera avec une extrême difficulté.

Je prie Votre Altesse d'excuser le décousu de cette lettre écrite au milieu d'interruptions continuelles et d'agréer l'hommage de mon respectueux dévouement.

C. Cavour.

Le 6 juillet, l'Empereur, averti des dispositions de la Prusse et de la Confédération germanique, envoie le général Fleury, son aide de camp, pour remettre une lettre autographe à l'empereur d'Autriche, lui proposant un armistice. Le général Fleury atteint l'empereur d'Autriche à Vérone. Le 14 juillet au matin, une entrevue a lieu à Villafranca entre l'empereur Napoléon III et l'empereur François-Joseph. Le même jour, l'empereur Napoléon envoie le Prince Napoléon à Vérone pour arrêter les bases de la paix. Après une négociation assez difficile, le Prince rentre à Valeggio, apportant l'acceptation de l'Autriche, « le Roi (de Sardaigne) est assez satisfait. L'Empereur m'embrasse et est très content. » Le récit qu'écrivit le lendemain le Prince Napoléon a été publié dans la *Revue* en 1909 (tome LII, p. 481 et suiv.). Cavour, voyant ainsi brisées ses espérances, donna bruyamment sa démission. L'Empereur, sur le rapport autographe du Prince, écrivait au crayon cette courte phrase qui résumait la situation tout entière : « *Il ne faut pas oublier qu'après Austerlitz, vient Iéna.* »

(A suivre.)

DANS
LA CHINE D'AUJOURD'HUI

(JUIN-DÉCEMBRE 1920)

IV [1]

LES VILLES

NANKIN

Je voudrais peindre Nankin d'un pinceau léger, comme je l'ai vue, dans une lumière aussi sereine que celle de Pékin, mais plus molle et plus moelleuse, tandis qu'une lune blanche, presque invisible, passait à travers l'azur comme pour attendrir encore le jour; Nankin que l'insurrection des Taïpings a démeublée, presque détruite, trop au large dans son enceinte immense, Nankin et sa campagne urbaine et emmurée, avec des feuillages chauffés et jaunis, la blancheur fine et brillante de quelques chèvres, et les gras petits potagers qu'interrompait partout la clarté plane de l'eau; et ces eaux, bassins limpides, canaux abondants, où un petit pont, plus qu'à demi sphérique, élevait sur son arche mince un passant fluet et fondu dans l'air, pareil à ceux que Guardi, dans ses tableaux, crée d'une seule touche, ou bien à ceux qu'on voit au bas des fresques de la maison de Livie, à Rome; et les autres passants qui flânaient dans cette lumière où ils semblaient en vacances, et, par endroits, les toits d'un temple, cornus et coloriés comme de riches sabots, et, çà et là, les bosses des tombes, et au fond, le flanc simple et nu de la montagne, velouté par le jour; et la ville,

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre et 15 novembre 1922 et du 1er janvier 1923.

enfin, condensée le long de ses quelques rues, où les perches auxquelles on avait, l'été, suspendu des nattes, encore dressées, sur les toits, semblaient des pilotis à l'envers qui l'implantaient dans le ciel; et les banderoles transparentes, les maisons béantes inondées d'un jour égal, où, comme des objets qu'on plonge dans l'eau, les travaux ordinaires semblaient moins pesants, où les batteurs de cuivre soulevaient facilement de très gros marteaux; et l'étroite boutique où un antiquaire avait rangé son trésor hétéroclite, pareil au butin bizarre de la pie; et, profonds et prospères, les magasins de cercueils; et les marmots qui avaient tous, comme Louis XI, des enseignes de métal à leur bonnet, et, de place en place, un devin derrière sa table, un vieil astrologue au crin rude, à l'œil brillant, aux aguets comme un gros rat; et soudain, lâchés parmi les passants et trottinant à travers, deux files d'étranges pompiers, dont les casques de cuivre semblaient venir tout droit du règne de Louis-Philippe, et, derrière eux, des *coolies* au chapeau conique, portant chacun, au bout d'un fléau, deux jolis seaux si petits qu'ils paraissaient faits, non pour éteindre le feu, mais seulement pour arroser de quelques gouttes la végétation glorieuse des flammes; et une autre rue, qui se mourait dans les champs, bordée de maisons qui, comme certains décors, paraissaient trop exiguës pour la taille humaine; et de nouveau la campagne, trouée d'un étang, et de hauts feuillages dédiés à l'automne et, au pied d'un mur, un conteur, débitant son histoire d'une voix de gorge, l'air cynique et hardi, face à son auditoire captivé; et, plus loin, retiré au haut de ses cours, ceint de ses murailles de pourpre, avec ses doubles toits émaillés, le temple de Confucius, laissant un insaisissable dédain couler de ses lignes correctes; et mon retour par une autre rue, où un coupé à l'européenne, drapé de rouge, attendait devant une porte, et, tout à coup, un galop, un cri, et ce coupé me dépassant, où j'eus à peine le temps de voir une petite mariée rose de fard, sous une énorme coiffure chargée de pompons et grelottante de pendeloques, et la fuite de ce fiacre emportant et rapetissant une grosse servante collée à son dos, comme une grenouille sur un tableau noir; et la gare, enfin, où j'attendais le petit train qui me ramènerait au fleuve, en regardant, au-dessus d'un mur, des platanes presque dénudés, au haut desquels des corbeaux, déjà perchés pour la nuit, mettaient sur le liquide ciel d'ambre des taches noires un

peu huileuses, et semblaient presque trop lourds pour les branches ténues où ils reposaient; et tout près, le long du quai, quelques Chinois voilés d'ombre, un petit marchand qui portait tout l'attirail d'un restaurant dans ses deux paniers, dans l'un, des mets préparés, des bols, un peu d'eau pour les rincer, dans l'autre des gâteaux, un petit sac plein de noisettes, une cage pour les faire griller, au-dessus d'un fourneau minuscule où trois tisons devenaient, dans l'air obscurci, la plus mystérieuse des roses; et mon retour, dans ce wagon où il n'y avait, sauf moi, que des Chinois en soie grise et noire, coiffés de la petite calotte noire qui semble mettre sur leur cerveau un couvercle de discrétion, les uns béats et obèses, les autres, au contraire, fins et maigres, un peu fiévreux, mais tous bourgeois, prévenants, polis. Deux amis, debout, se disputaient l'honneur de se céder la dernière place : un autre, qui les connaissait, s'était levé pour prendre part à leur affable débat. Enfin, des voyageurs étant descendus, ils purent s'asseoir, et une conversation commença, toute en trémoussements et en sourires, avec des offres de bonbons et de friandises. Cependant notre train s'étant arrêté et tardant à repartir, comme nous étions presque arrivés, mes compagnons, les uns après les autres, se décidaient à descendre. Je fis comme eux ; je les vis s'évanouir, à leurs premiers pas, dans la clarté vague et laiteuse, et, levant les yeux, tandis qu'un chien faisait résonner au loin son grave aboiement, j'admirai dans le ciel d'automne, où sa pureté lui donnait un air déjà glacial, la lune évidente.

CHANG HAÏ

Certaines villes restent dans le souvenir du voyageur comme plus aériennes que terrestres. Telle était Nan-Kin. Mais Chang Haï, c'est la ville de la terre, celle du commerce actif, du luxe récent, et qui, avec ses bateaux, ses quais, ses hôtels, sa banalité bruyante, ressemble plutôt à un reflet de l'Amérique qu'à l'extrémité de la Chine. La guerre y a valu de gros gains à beaucoup de gens, et quoique les choses commencent à prendre un autre tour, on y respire encore cet esprit de confiance grossière que donnent des succès inespérés. C'est ici, peut-être, qu'on voit le mieux la place qu'occupent les différentes nations en Chine. Deux s'y disputent la prédominance : les États-Unis et le

Japon. Le Japon est condamné à l'impérialisme par les conditions mêmes de son existence. Sa population augmente très rapidement, il faut bien qu'elle déborde. Les Japonais, d'autre part, sont une race délicate : ils ne s'accommodent ni du climat trop rude de la Sibérie orientale, ni de la chaleur malsaine de Formose : la Corée même leur réussit mal. La Chine seule leur convient, et ils ne peuvent pas, non plus, trouver ailleurs les mines nécessaires à leur industrie, ni les marchés qu'il faut pour la faire vivre. Occupés à y répandre leur influence, la dernière guerre leur a offert une chance inouïe de la développer sans obstacle : aucune Puissance européenne n'était en état de les contrarier, et les États-Unis eux-mêmes ont paru reconnaître leur prédominance. Après s'être emparés de Kiao-Tcheou et du Chantong, la ruine de l'Empire russe leur a permis de s'étendre dans toute la Sibérie orientale, et d'y introduire, comme en Chine, leurs marchandises, en les soustrayant aux droits qui frappent celles des autres pays. En janvier 1915, ils présentèrent en secret au Gouvernement chinois la liste, fameuse depuis, des vingt et une demandes, qui ne tendait à rien de moins qu'à mettre la Chine en leur pouvoir. Ils revinrent à la charge par l'ultimatum du 5 mai 1916, qui fut accepté pour les quatre cinquièmes et où ils se sont réservé le droit de procéder seuls à la réorganisation de l'armée chinoise. Ils ont surtout profité de la misérable condition du Gouvernement de Pékin, ne le sauvant de ses embarras que pour le garder à leur merci, et les emprunts successifs qu'ils lui ont consentis ont eu pour gages toutes les ressources de la Chine. Ils corrompaient d'autre part les individus, pensionnaient les députés et, renseignés sur les besoins des fonctionnaires, savaient toujours comment gagner ceux qu'ils voulaient mettre dans leurs intérêts. Ils ont jusqu'à présent favorisé la discorde du Nord et du Sud, et, quand Yuan Cheu Kaï essaya de fonder une dynastie, leur opposition fut la cause directe de son échec. Mais, comme une anarchie complète ne servirait pas non plus leurs desseins, il n'est pas impossible qu'ils favorisent la restauration d'une ombre de pouvoir. Les Blancs d'Extrême-Orient, sans cesse frôlés par les menées de cette politique, dont ils sentent l'activité sans arriver à en démêler les combinaisons, parlent du Japon un peu comme on parle du diable et attribuent pêle-mêle tout ce qui survient à ses profonds calculs. En réalité, les Japonais seraient ici les plus

forts, même les seuls forts, s'ils n'avaient contre eux tout ce qui ressemble en Chine à une opinion publique.

Les Chinois, en effet, ne sont pas sans apercevoir où les Japonais veulent en venir, et beaucoup leur laisseraient sans répugnance, et non sans dédain, le soin d'être les régisseurs de la Chine. C'est là le sentiment traditionnel de ce peuple, que l'étendue du territoire qu'il occupe et sa multitude même rassurent sur les risques qu'il peut courir. Mais tous ceux qui lisent les journaux, qu'a touchés l'influence étrangère, et principalement les étudiants nous ont emprunté un patriotisme plus susceptible. Ces derniers ont été exaspérés par l'attribution du Chantong au Japon, et ils ont dénié toute valeur morale au traité de paix, que la Chine a refusé de signer en raison de cette clause. Cette opposition aux Japonais est-elle importante, est-elle négligeable? La réponse diffère du tout au tout, selon l'idée qu'on se fait du présent et de l'avenir de la Chine. Les uns ne doutent pas qu'après des protestations théâtrales, les Chinois ne se soumettent et n'acceptent, comme il est dans leur nature, le fait accompli. Les autres, au contraire, voient dans ces sentiments le premier éveil d'une âme nouvelle. Quoi qu'il en soit, les Japonais ne renoncent pas non plus à agir sur les esprits : ils ont en Chine leurs écoles et leurs professeurs ; on dit même qu'ils se servent du bouddhisme pour leur propagande ; ils usent aussi des journaux.

Les journaux chinois sont très nombreux dans les grandes villes : chacun ne tire guère à plus de mille exemplaires par jour, mais il faut compter qu'un de ceux-ci peut avoir jusqu'à quarante lecteurs. Le public raffole d'histoires de serpents, de monstres, de veaux à deux têtes. Les Japonais, dans les journaux à leur solde, prodiguent ce genre de fables et glissent parmi elles les articles utiles à leur politique. Enfin il faudrait connaître leur action secrète. Ils impriment à Moukden une revue, *la Grande Asie,* qui est l'organe de la ligue panasiatique, et qui, rédigée surtout en japonais et en chinois, contient aussi des articles en turc et en mongol. Elle ne circule que parmi les abonnés. C'est là, peut-être, le dernier plan de cette politique, qui, tandis qu'elle s'efforce au grand jour d'obtenir pour le Japon une égalité parfaite avec les autres nations, tente aussi, dans l'obscurité, comme les bolchévistes auxquels elle s'oppose, de faire l'unité de l'Asie contre l'homme blanc.

Les États-Unis ne sont pas moins intéressés que le Japon au sort de la Chine : c'est pour eux aussi un marché nécessaire et ils ont besoin d'y maintenir à tout prix le principe de la porte ouverte. Mais leur politique suit de tout autres voies que celles des Japonais : ils ne perdent pas une occasion de témoigner au peuple chinois combien ils le prennent au sérieux et de s'offrir à lui en défenseurs de ses droits, en tuteurs respectueux, pour l'aider à parvenir à une organisation moderne. Par une adroite générosité, ils ont abandonné leur part de l'indemnité des Boxers, et ils s'efforcent surtout de répondre au désir d'apprendre dont la jeunesse chinoise est animée. Ils ont établi dans toutes les grandes villes des missions protestantes, largement pourvues d'argent, avec des collèges : ils en ont un, très important, près de Pékin. A Pékin même, un institut Rockfeller va bientôt ouvrir ses laboratoires. Les Chinois se laissent flatter et profitent avec flegme de tous ces bienfaits, sans qu'il soit aisé de démêler leurs sentiments. Si la guerre éclatait entre le Japon et les États-Unis, pour qui feraient-ils des vœux ? Sans doute, quel que fût l'événement, ils s'en accommoderaient : si les États-Unis l'emportaient, ils se rappelleraient tous les affronts que les *nains*, comme ils disent, leur ont fait subir, et se trouveraient vengés. Mais si le Japon était vainqueur, leur jouissance d'orgueil serait sans doute autrement profonde et ils verraient en lui le champion de toute la race jaune.

Quant à la France, on ne saurait parler d'elle sans parler d'abord de la guerre : celle-ci a été suivie en Chine aussi attentivement qu'ailleurs, mais, comme il est naturel, les sentiments qu'elle a suscités sont en rapport avec le milieu où ils se sont produits. Ce que les Chinois ont vu d'abord dans la guerre, c'est le spectacle de la discorde des blancs. Ce qu'ils en ont retenu, ce sont les idées, les nouveaux principes qu'on a largement répandus à cette occasion et qu'ils ne se font pas faute d'invoquer à leur avantage. Les Puissances alliées ayant obtenu, sans qu'on distingue clairement ce qu'elles y ont gagné, que la Chine se déclarât pour elles, celle-ci a vu l'Allemagne et l'Autriche perdre les privilèges qu'elles avaient sur son territoire, la Russie abandonner les siens, et elle attend à présent que les autres nations en fassent autant. L'Allemagne, avant la guerre, exerçait ici un grand prestige. L'ordre et la prospérité qu'elle avait fait régner dans sa colonie, la façon large et hardie dont ses

négociants traitaient les affaires, le travail, le zèle, la rondeur de ses commis-voyageurs, tout cela avait contribué à établir son crédit. La plupart des Chinois ne doutaient pas qu'elle ne l'emportât : il a fallu l'évidence pour les détromper. Alors, dans cet éloignement qui rend les choses plus simples, ils ont vu que la victoire de l'Entente avait été partout obtenue sous les auspices de la France et le commandement de nos chefs : ils en ont reporté sur nous l'honneur principal. Même d'ici, l'on a aperçu clairement, pendant un instant, cette nation qui sauvait le monde, splendide et naïve, dans sa gloire de sang et de rayons. Mais les peuples ne vivent pas sur le souvenir des moments sublimes. Reportant leurs regards plus près d'eux, les Chinois n'y ont pas trouvé la traduction économique de notre victoire : celle-ci avait offert un grand cadre à notre pays : pauvre d'hommes, pauvre d'argent, avec sa monnaie accablée par le change, malgré le zèle et le travail de plusieurs Français, l'audace même de certains d'entre eux, il n'a pu encore le remplir. Cependant une autre voie reste ouverte à notre influence. Les Chinois, présentement, sont surtout avides d'apprendre, et les deux pays auxquels ils sont le plus portés à demander des maîtres sont les États-Unis et la France. Mais cela touche à un ordre d'idées plus subtil et à l'image même qu'on se fait de notre pays dans le monde.

La plupart de nos compatriotes s'imaginent naïvement qu'on aime la France : il en est tout autrement et, quels que soient les droits qu'elle se soit acquis à l'affection des peuples, il ne faut pas oublier que, partout où l'amour devrait se trouver, c'est presque toujours l'envie qui en tient la place. Les sentiments indécis qu'on a pour notre pays s'expliquent d'abord par la propagande de nos ennemis, ou de nos rivaux : ici comme ailleurs, il ne manque pas de calomniateurs intéressés, qui voudraient nous mettre à jeun, tout en nous faisant passer pour des ogres. Mais cette propagande aurait moins beau jeu, sans l'incertitude de notre politique générale : celle-ci prend tour à tour des aspects qu'elle soutient mal. Toute action humaine, dès qu'elle s'exerce sur de grandes masses, a besoin pour réussir d'une constance évidente et d'une continuité presque grossière. L'emploi même de la force irrite, moins persévérant qu'intermittent et intempestif : il excite alors d'autant plus de colère qu'il inspire en vérité moins de

crainte. La France a la faiblesse d'aimer à plaire et le tort de le laisser voir : elle tombe ainsi dans une dépendance où l'on se fait un jeu de la maintenir, en lui marchandant des suffrages qu'elle n'aurait pas dû quémander.

Cependant l'instabilité des sentiments qu'elle inspire ne tient pas seulement aux hésitations de sa politique ; elle est liée en quelque sorte à la complexité de son génie, presque trop subtil pour l'entendement du commun des hommes. La place que tiennent dans le monde les autres nations y est exactement mesurée par la prospérité de leur industrie et l'activité de leur commerce : la France seule garde en beaucoup d'endroits un prestige idéal qui déborde son importance matérielle, et souvent elle connaît ainsi les embarras d'une grande dame, condamnée à garder un rang qu'elle a peine à soutenir. La figure des autres pays est bien plus simple : ils présentent toujours d'eux la même image ; ils n'ont qu'à repasser sans cesse sur les mêmes traits. Le visage de la France est autrement délicat : pour les uns, elle n'est que le pays des brillants plaisirs, tandis que d'autres savent qu'elle est celui des études sévères, des vertus discrètes. Certains ne voient encore en elle que la mère des révolutions, tandis que ceux qui connaissent mieux les hautes parties de son génie la saluent comme la véritable maîtresse de l'ordre. Mais lustre, lampe ou torche, son emblème est toujours lumière. A travers la différence des sentiments qu'elle fait naître, subsiste une aspiration commune : les hommes lui demandent d'apporter dans l'ordre matériel quelque chose qui le dépasse, mais ils lui en veulent parfois d'y réussir. La netteté même avec laquelle elle définit les questions, les rayons gênants qu'elle y plonge, tout cela rend certains arrangements moins faciles : elle force les peuples à prendre conscience de ce qu'ils font. Alors on voit ceux qui n'ont pour loi que leur intérêt, s'indigner si elle n'immole point tous les siens, et vouloir lui imposer un perpétuel sacrifice : il arrive que de pareils reproches la troublent, tant elle est naïve, tant il est aisé de l'enchaîner aux rôles sublimes. Ainsi elle attire et elle irrite tour à tour par sa différence. On ne lui pardonne pas d'échapper aux lois ordinaires, de contredire et de démentir les jugements des docteurs, de se sauver par des moyens qui lui sont propres, de sortir des jolis défauts où l'on avait cru la confiner, pour être soudain plus sérieuse que les plus austères, plus forte

même que les plus forts. De là vient que ses revers, quand elle en éprouve, causent à tant d'étrangers une joie inavouable, mais qu'aussi il n'est pas au monde de cœur noble qui ne frissonne, quand on peut croire que va succomber celle qui n'est pas comme les autres.

Le rôle de la France est ainsi particulièrement difficile; mais les peuples, comme les individus, ne trouvent de force réelle que dans l'approfondissement de leur caractère, et elle pourrait tirer du sien les éléments d'un prestige unique. Il y faudrait plusieurs conditions. Comme elle n'est pas seulement un pays à commerce et à industrie, pour qu'elle tienne dans le monde la place qui lui revient, il est non seulement nécessaire que ses intérêts soient défendus, mais que son génie soit rendu sensible. Dans les rendez-vous où tous les Gouvernements se retrouvent, nul autre pays n'a un tel besoin d'être représenté par des hommes supérieurs. Que ceux-ci se distinguent par l'étendue des connaissances, la profondeur des vues, la grâce et la politesse des mœurs, aussitôt ils rendent réelle l'image virtuelle de la France que les étrangers avaient déjà dans l'esprit. Mais qu'ils n'étalent que de grandes ignorances ou de petites habiletés, la France n'est même pas évoquée, sa vertu n'opère point, ne touche pas ceux qu'elle devait atteindre. Il n'est point de nation à laquelle il soit plus nécessaire d'avoir des doctrines. C'est là ce qu'on attend d'elle. Sur le navire où les passagers s'effrayent, où l'équipage même est inquiet, elle est le pilote qui doit savoir les étoiles. Alors que tant de peuples mêlent à un ombrageux désir d'indépendance celui de s'approcher de la culture occidentale, un instinct les avertit de se tourner vers notre pays. Ils cherchent dès yeux la nation donatrice, la seule qui vive pour l'humanité, et dont l'influence sans menace puisse les aider à s'accomplir. Pour exercer ainsi toute son action, il faut d'abord que notre pays garde une puissance économique suffisante, qui lui serve de support : on ne pose pas un fronton par terre. Plus la France, d'autre part, fixera les traits de sa figure intellectuelle et morale, plus elle précisera les principes dont elle s'inspire, plus les ouvrages de l'esprit y prendront de hauteur et d'autorité, plus elle imposera sa grandeur au monde.

***

En attendant, la faiblesse de nos ressources se fait sentir dans cet ordre comme en tous les autres et nous empêche de recueillir les avantages mêmes que le traité de paix nous a consentis. L'école d'ingénieurs que l'Allemagne entretenait à Chang Haï, et dont on nous a transmis la propriété, nous ne l'avons pas encore rouverte. Aucun établissement ne représenterait ici l'esprit français et ne maintiendrait l'usage de notre langue, s'il n'y avait pas ceux des Jésuites.

Les Jésuites ont en Chine la plus noble des traditions : ils y ont apporté les lumières des sciences et c'est à cet esprit qu'ils restent fidèles. J'ai visité à Zi Ka Wei, près de Chang Haï, un petit observatoire météorologique où l'on ne peut entrer sans émotion, car c'est là que fut conçue et constituée cette théorie des typhons, qui a permis d'en prévoir et d'en annoncer la marche. L'observatoire, après avoir concentré les indications des sémaphores de la côte, envoie ses dépêches jusqu'au Japon d'une part et jusqu'aux détroits de l'autre, de sorte que les navigateurs sont avertis des périls qui les menacent, et lorsque le typhon se tord sur la mer, il n'étreint plus de vaisseaux dans ses griffes vides. Deux Pères jésuites, aidés de quelques Chinois, suffisent à ce service. Je ne parle pas de tout ce que les Jésuites ont fondé ici, crèches, orphelinats, ateliers, ni du collège où plus de quatre cents élèves, tant chrétiens que païens, font leurs études françaises et chinoises, ni du collège de jeunes filles qui vaut les bons couvents d'Europe. J'en viens à leur Université, connue dans tout l'Extrême-Orient, l'Aurore.

Comme il arrive souvent aux entreprises les plus prospères, elle naquit d'une occasion ; elle n'existe que depuis dix-sept ans et accueille à présent plus de deux cents élèves. On y enseigne les Lettres et le Droit, les Sciences mathématiques et le Génie civil, les Sciences naturelles et la Médecine. Le cours des études dure de cinq à neuf ans, selon la matière choisie par les jeunes gens et leur connaissance préalable du français. Des Jésuites, aidés d'une dizaine de professeurs laïques, tous Français, donnent l'enseignement. Je me suis entretenu avec plusieurs de ces derniers et je n'en ai pas trouvé un qui ne fût plein de goût pour son métier. Cela se conçoit. J'ai dit quelle était l'émulation des différentes nations, pour donner des maî-

tres à la jeunesse chinoise; j'ai dit avec quel soin ceux-ci étaient observés. S'il est une chose intéressante pour un professeur, c'est de se produire dans cette lumière, où il est sûr qu'aucun de ses efforts ne passera inaperçu. Les élèves chinois demandent beaucoup à ceux qui les instruisent, mais, si leur attente n'est pas déçue, ils s'attachent à eux très étroitement. Cette piété de l'étudiant pour le maître est un des sentiments les plus forts en Extrême-Orient, un de ceux dont la France pourrait tirer le plus de parti. Je me souviens d'un colonel japonais que je connus à Tokio, petit homme alerte et sec, plein d'empressement et de courtoisie. Jeune officier, il avait étudié à notre école de guerre et je n'eus pas de peine à m'apercevoir de l'impression profonde qu'avait laissée en lui la valeur professionnelle et morale de certains de ses maîtres. Un jour que nous parlions du maréchal Pétain, il m'apprit avec une sorte d'orgueil qu'il l'avait eu pour professeur :

— Oui, me dit-il, presque en murmurant, si vous rencontrez le maréchal, vous pouvez lui parler de son petit élève...

Il termina la phrase en disant son nom, et son visage, d'habitude net et précis, était troublé d'une légère émotion, comme un diamant terni par une buée.

Je me rappelle aussi le ton convaincu dont le père Henry, le jeune et charmant recteur de l'Aurore, me vantait les qualités, les vertus mêmes de certains des jeunes Chinois qu'il avait connus à l'Université, et ce que le confucianisme leur donne de tenue, de discrétion, de délicatesse exquise. C'est au point qu'on s'étonnerait que ces jeunes gens n'eussent pas doté leur patrie du personnel qui lui manque, si l'on ne se souvenait qu'ici, plus encore qu'en d'autres pays, la politique a réussi, par son impureté même, à se préserver de l'intervention des meilleurs. On respire à l'Aurore cette allégresse qui règne parmi des hommes qui se vouent à une œuvre et qui croient en elle. Mais il faudrait que l'Université s'étendît ; les plans des nouveaux bâtiments sont prêts, on trouverait d'autres professeurs : c'est l'argent qui manque. Les Français, en Extrême-Orient, et surtout les missionnaires, sont habitués à suppléer à cette pénurie par un effort de l'âme et un surcroît de travail ; mais il est un point qu'on ne saurait passer. La science moderne impose l'emploi d'appareils coûteux et les Chinois ne croiraient pas à la valeur d'un enseignement privé de pareils moyens. Le Gouvernement français a

reconnu ce qu'un pareil établissement vaut pour notre pays, une subvention a été accordée à l'Aurore. Les diplômes qu'on y délivre ont été déclarés équivalents au baccalauréat, des bourses ont été données à quelques-uns des meilleurs élèves, pour qu'ils vinssent continuer leurs études en France. Mais ce ne sont là que des encouragements : un établissement comme celui-ci n'a pas encore ses proportions véritables.

DANS LA CAMPAGNE

Poussé par un dernier désir de retourner vers l'ancienne Chine, je pars cet après-midi de Chang Haï pour Hang-Tcheou. Cette ville, au bord de son lac, qu'un fleuve relie à la mer, occupe la place de la capitale où la civilisation raffinée et efféminée des Song s'épanouit comme un lotus; elle s'appelait alors Lin ngan, le repos désiré. Marco Polo l'a décrite un peu plus tard, sous le nom de Quinsay, la Capitale; elle lui apparut comme une Venise encore bien plus merveilleuse que l'autre, avec ses canaux sans nombre, ses douze mille ponts de pierre, au-dessous desquels le mouvement des barques et des navires ne cessait pas, et dont chacun était gardé par dix soldats. C'était une des plus vastes cités du monde, avec ses trois mille bains, ses cent soixante grandes rues, ses seize cent mille maisons. Douze métiers y étaient pratiqués, chacun par des milliers d'hommes, qui travaillaient et besognaient dans les quartiers où ils étaient répartis, mais chaque métier avait un maître qui vivait sans toucher à rien, dans une oisiveté grave et magnifique. Au milieu des quartiers surpeuplés, le palais royal s'étendait comme une ville à lui seul, avec ses mille chambres peintes et dorées, ses parcs, ses eaux, ses vergers aux fruits délectables; sur les bords du lac se dressaient les temples, les couvents, les maisons de plaisance. Rien ne subsiste de tout ce passé. Les destructions de l'Occident, si brutales qu'elles puissent être, n'égalent point ces effacements. Les choses participent dans les deux mondes à la nature que l'homme y a prise. Tout résiste dans nos monuments : du milieu de leur ruine un débris proteste encore. Ceux d'ici sont bien moins solides, et ils cèdent au temps avec la même docilité que des nuages défaits par le vent : telle est l'âme de l'Asie, où l'on dirait que tout s'apprête à mourir.

Le train court à travers une campagne plate où les canaux

abondent. Il n'est rien de si agréable à voir que ces jeux alternés de l'eau avec la terre. Celle-ci, éclairée, rompue, traversée de rires célestes, semble perdre sa pesanteur. Partout, comme en Hollande, une voile entaille les champs, à peine gonflée par la brise, mais toute comble de lumière.

Le jour a cette couleur jaune qui annonce la pluie pour le lendemain, quand on disait que l'or du soleil, au lieu d'être également répandu dans l'espace, est rassemblé au bout de ses rayons. Sur la route qui longe la voie, avance, trempé de cette lumière pareille à une peinture, un petit cortège nuptial, que nous dépassons. Mais, comme le train s'arrête à une gare rustique, j'ai tout le temps de voir venir l'hyménée. D'abord, vont distraitement deux enfants, dont chacun tient un étendard, puis, dans une allégresse de sons aigrelets, marchent des musiciens : ils jouent de l'orgue à bouche, de la flûte droite, de la flûte traversière, mais on ne voit pas leurs instruments, cachés sous un revêtement de perles de verre, d'où tout un rideau de pendeloques tombe en averse lumineuse. Derrière eux rutile la chaise de la fiancée, dont le soleil couchant échauffe encore l'écarlate. Les porteurs, les enfants, les musiciens sont aussi pauvrement vêtus que les autres jours, et tout l'attirail brillant se détache d'eux, existe à lui seul, avec ses pétillements, ses papillotages, auxquels les eaux d'alentour répondent par des miroitements plus simples, plus calmes.

CANTON

Veut-on voir le heurt de l'ancienne Chine avec la nouvelle, qu'on vienne à Canton. C'est ici qu'autrefois, arrivant du Sud voluptueux, plus facile, au moins en apparence, le voyageur s'arrêtait sur le seuil de la grande Chine. Rien, d'abord, ne le repoussait. Mais, ignoré plutôt qu'admis, effleuré sans être aperçu, annulé dans ces foules indifférentes, il se demandait s'il était civilement reçu ou élégamment éconduit. Depuis les visages évasifs des passants jusqu'aux plis fuyants des robes de soie, jusqu'à la surface noire et glissante des panneaux de laque, tout lui annonçait à la fois la politesse et le refus, et, grossier, gauche, intimidé, il se heurtait partout au mystère lisse de l'âme chinoise.

L'esprit nouveau, maintenant, fermente à Canton avec plus

de force qu'ailleurs. Les jeunes Chinois dont l'influence y domine viennent pour la plupart des États-Unis et il n'y en a pas de plus disposés à tout bouleverser. Au bord de la rivière, de hautes maisons modernes surgissent. Les remparts ont été rasés. Pourtant le bloc de la vieille ville subsiste, découpé par d'étroites rues si resserrées qu'elles gardent quelque chose d'intérieur et ressemblent aux corridors infinis d'un palais immense. Dans cette ombre sourde éclatent des tas de légumes; des carpes, fendues en deux, que leur sang borde d'un filet rouge, baignent dans un peu d'eau au fond d'un baquet; sous un treillage on voit l'enroulement de ces gros serpents dont les Chinois se régalent. Des peintres de portraits funéraires exposent, sur les bords de la foule, des visages aussi impersonnels que ceux des passants. Parfois, dans ce peuple aux couleurs ternes, s'introduit et serpente une brève cavalcade, des garçons et des fillettes habillés en princes et en princesses de théâtre, montés sur de petits chevaux blancs ou bais. On aperçoit un instant, sous les pompons et les houppes, leur minois fûté et fardé, et ils semblent, en s'en allant, emporter la lumière de ces promenoirs. Soudain, comme si alors seulement on arrivait dehors, on débouche sur de larges et pauvres boulevards, et tout le pittoresque intime et privé de la vieille ville se perd, comme par une saignée, dans ces avenues incolores.

Là, tout est moderne et vulgaire. Dans ce pays du plaisir discret, tourne, bête et incongru, un manège de chevaux de bois. Les plus hautes bâtisses, sur les quais, sont des bazars qui élèvent chaque soir leur illumination inutile. La fabrication industrielle les encombre de ce qu'elle produit de plus plat. Cependant tout le monde s'y fournit, jusqu'au naïf lama venu de très loin qui, sans se douter de son imprudence, rapportera dans son couvent gardé par les neiges un petit objet plein d'un esprit hostile et meurtrier. Les ascenseurs montent et descendent, les phonographes nasillent et braillent, tout un peuple de badauds erre au hasard dans ces lieux fades où l'Orient se dédore.

Même dans les vieilles rues, il ne subsiste presque plus rien qui garde du caractère. On peut visiter toutes les boutiques d'éventails, sans en trouver un seul qui puisse amuser les yeux. Quelques petits métiers survivent à peine, comme les lumignons d'une illumination qui s'éteint. J'allais souvent dans une échoppe où un jeune homme fabriquait, avec un peu d'étoffe et

de clinquant, des poupées costumées à la façon des acteurs, brillantes, scintillantes, en qui semblait se perpétuer l'âme maniérée de l'ancienne Chine. Son adresse à les habiller était toute machinale et quand on lui en demandait, de ma part, de pareilles à certaines que je lui avais achetées la veille, il tournait vers moi un visage absent, qui ne se souvenait de rien : il travaillait comme en songe.

MACAO

Par un tiède après-midi de décembre, je pars de Canton. Du bateau qui va m'emmener, je regarde la rivière. Des barques traversent en tous sens, mues par une femme qui rame à l'arrière, debout comme un gondolier. Des jonques descendent et montent, dont certaines ne sont que de grosses caisses peinturlurées, surchargées de monde, que pousse un petit vapeur haletant collé à leur flanc. De grandes voiles que la lumière teint de haut en bas, comme d'un seul coup de pinceau, promènent à travers cette agitation leur surface unie et rêveuse. Seuls quelques bateaux de fer, pareils à celui sur lequel je viens d'embarquer, déchirent de leurs lignes aigres cette grande estampe où tout ce qui flotte, sauf eux, a les lignes grasses et fondantes du bois. Nous partons. La ville, sur les rives plates, nous accompagne quelque temps, puis nous laisse avancer à travers une campagne bien cultivée, que bornent au loin des collines. Le soir vient. Les choses s'aplatissent et se simplifient. Une pagode surgit sans relief, entre quelques arbres sans volume. Un hameau taciturne ramasse ses maisons sur pilotis, pareilles à de grosses araignées repliant leurs pattes sous elles. Voici, comme des silhouettes collées sur le fond neutre de l'air, plusieurs petits bateaux de guerre au mouillage, pareils à des jouets, qui sont la flotte militaire chinoise. Une grande jonque passe devant eux en taillant silencieusement les eaux, l'œil d'un fanal déjà ouvert à son avant. Les collines lointaines ne sont plus qu'une suite de bosses rondes et douces, d'un noir fluide et laqué, sur le fond orangé du couchant. A mesure que la terre se résume et s'humilie, le ciel devient plus impérieux et plus fascinant. C'est l'instant où l'aspect local des paysages se replie et s'abîme dans l'universel où tous les détails qui, pendant le jour, nous avaient amusés de leurs parades, s'en vont, en emportant leurs

tréteaux, pour faire place à de plus grands acteurs, à l'Eau, au Ciel, à la Terre. Alors le voyageur se vide, lui aussi, de tout ce qu'il avait de particulier, il n'est plus que l'âme d'une espèce, le miroir humain, suspendu, qui s'étonne au milieu des choses.

* * *

L'étrange petite ville que Macao! Étagée sur sa presqu'île, avec ses maisons fardées de couleurs tendres, ses grandes églises théâtrales, on dirait d'une cité portugaise, n'était que la couleur gris-jaune de la mer, de chaque côté, dément un peu l'illusion. Voici, le long de l'eau, la courte promenade où tous les habitants viennent parader et se montrer les uns aux autres, comme sur une scène. Déjà, ce matin, il y passe quelques officiers, et la femme du gouverneur en voiture, qui jette un regard à gauche, un regard à droite. Je gravis les rues pavées, où les noms redondants et magnifiques annoncés par les panonceaux et les enseignes pendent dans un silence qu'ils semblent rendre sonore. La lumière est d'une légèreté admirable et je me dépêche de jouir des choses avant que midi les fane. J'entre dans une vaste église blanche où des vieilles au teint basané, coiffées d'une mantille, marmonnent leurs prières. Je ressors et un peu plus loin, dans des arbres et des rochers, je trouve les petits bâtiments d'un temple bouddhique, où le culte suit aussi son train machinal. Des chiffons et des éventails sont pendus aux branches, des bâtonnets fument, un prêtre psalmodie en faux bourdon, devant un Bouddha enfant, habillé et emmitoufflé comme une statue espagnole. Toutes les vieilles religions ont de la douceur. Je reviens le long d'un quai habité par les pêcheurs et qui, par sa situation et par son aspect, rappelle celui qui borde le port intérieur de Tarente. On est saisi par l'âcre odeur du poisson séché : des enfants courent, on entend le clapotement de leurs pieds nus. Une jonque appareille dans la détonation des pétards Je reviens ainsi à la rue la plus importante qui, droite et moderne, divise la ville. On y voit les devantures des dentistes, celles des photographes, où, sur les mornes images des dames chinoises, les bracelets, les colliers, les bagues, sont relevés de jaune, et retouchés au pinceau, afin d'être rendus plus visibles et plus glorieux. Des Chinois passent, effaçant leurs visages. Un grossier métis pousse le sien en avant. Les maisons ont toujours

leurs jolies couleurs, et l'une d'elles, la *Santa Casa della misericordia,* est d'une élégance presque galante, avec ses murs saumonnés relevés de filets blancs. Partout on retrouve la facilité, l'ampleur un peu creuse qui distingue l'architecture de l'Europe méridionale. Une église blanche et bleue, au haut de la ville, est contournée comme une commode; les bâtiments du séminaire y sont attenants, et je les ai parcourus sous la conduite des Pères portugais, à figure de gentilshommes, qui m'y ont accueilli avec la courtoisie la plus délicate. Cependant, de tous les points élevées de cette ville peinte, on aperçoit à l'écart une façade sombre et renfrognée, appuyée au ciel : c'est ce qui demeure de la première cathédrale, construite au XVIe siècle et dévorée par un incendie. Vue de près, elle ressemble au frontispice singulier de quelque vieux livre. On y voit en bas-relief d'étranges figures, le soleil et la lune, un squelette, le diable, la fontaine et le palmier. Une caravelle y fait pendant à la bête de l'Apocalypse. Un grand Saint-Esprit de bronze, qui a l'envergure d'un oiseau de proie, s'éploie au fronton. Quatre statues d'une noirceur concentrée, d'une sévérité militaire, se dressent au premier étage : ce sont saint François Xavier, saint François de Borgia, saint François Régis, saint Ignace. C'est à Macao que les Européens prirent pied d'abord, et qu'ils s'accrochèrent. Les missionnaires français débarquaient ici, puis, quand ils avaient à grand peine obtenu de l'évêque portugais la permission d'aller plus avant, ils se glissaient à travers la Chine, et commençaient leur voyage d'anguilles, se cachant le jour, cheminant la nuit, jusqu'à leurs chrétientés éloignées. Macao était alors un grand port; Hong-Kong l'a supplanté depuis, et cette petite ville à l'air si paterne, à l'aspect de sous-préfecture exotique, ne subsiste plus que comme une capitale des passions humaines. Ce qui se dissimule ailleurs se déclare ici sans pudeur : les fumeries d'opium laissent pendre tranquillement leur enseigne au bord des rues, et l'on voit, si l'on entre, les logettes contiguës et les lits ascétiques où les fumeurs viennent s'étendre pour goûter la volupté du poison. Quant aux maisons de jeu, elles remplissent des quartiers, qu'elles illuminent chaque soir. Tous les Asiatiques sont joueurs, et particulièrement les Chinois, et plus que les autres les Chinois du Sud. Déjà, dans le Râmâyana, les parties de dés passionnent les héros, et sans qu'on connaisse exactement les règles du jeu qui les

charme, on sait qu'il a le même principe que celui qu'on pratique ici aujourd'hui encore. Dans une salle, au bout d'une longue table, brille un monceau de sapèques de métal blanc, trouées en leur centre. Le moment venu, un Chinois distrait, assis devant elles, en écarte un tas plus petit, qu'il recouvre aussitôt d'une coupe de métal. Lorsque les jeux sont faits, il ôte la coupe et, du bout d'une longue épine, commence à chasser les sapèques quatre par quatre. Il arrive que le compte tombe juste, ou qu'il en reste une, deux ou trois. C'est sur l'une de ces chances que les joueurs ont risqué leur mise.

Au premier étage, autour d'un balcon suspendu au-dessus de la table de jeu, s'asseoient les personnes qualifiées. On leur apporte du thé, des cigarettes, et elles pointent les coups, en croquant des graines de citrouille. Quand leur choix est fait, un petit panier descend au bout d'une ficelle avec leur argent, tandis qu'une voix glapissante annonce sur quel nombre il doit être risqué. J'ai vu là des femmes grasses et petites, en veste et pantalon de soie noire; un vieillard à côté de moi, maigre et replié, la paupière lourde, avait cette élégance interlope qui distingue aussi, dans nos casinos, les vieux parasites du jeu, les vieux courtisans de la fortune. En bas, les pauvres gens se pressent, debout. Ils entrent, observent le jeu un moment, serrant dans leur poing les quelques piécettes durement gagnées qu'ils espèrent multiplier par une faveur de la puissance obscure. Soudain ils se décident, leur bras se détend, pousse leur enjeu. Le croupier, au bout de la table, a toujours son air ennuyé, dormant. Il découvre enfin l'amas de sapèques qu'il a mises à part, et commence à les compter sans hâte, quatre par quatre. Tous font silence. C'est à peine si, à la fin, lorsque le résultat peut être prévu, un faible murmure court parmi les assistants. Le point annoncé, ils ne disent mot. Ce n'est pas l'élégante impassibilité des joueurs du premier étage, mais plutôt une soumission muette au hasard, l'adoration d'un dieu écrasant par des misérables.

HONG-KONG

Voici Hong-Kong, la force anglaise, l'ordre anglais. Dans le port, des jonques passent comme des vaisseaux d'autrefois, le long des grands courriers qui relient les mondes. Des bateaux

carrés comme des caisses, ayant un chiffon pour voile, la griffe d'une ancre ouverte à l'avant, traversent en tous sens, et l'on voit dans chacun toute une famille, un paquet de gens, dont les visages jaunes ne se distinguent pas de leurs loques. La ville finit sur les quais par des maisons uniformes, que des rues droites divisent en gros pâtés réguliers. Les nuages pluvieux cachent le sommet de l'île, traînent et descendent jusqu'à la mer. Parfois ils se relèvent par endroits et découvrent d'une façon incomplète et théâtrale, au-dessus du grouillement du port, un des aspects de la ville haute, un palais blanc, sur la pente, oisif entre les arbres. Plus loin, dans le port militaire, sont mouillés les bateaux de guerre qui servent de porte-respect à tout ce trafic. Ce sont de petits croiseurs, dont les formes simplifiées, semblent, même au repos, annoncer la rapidité, lévriers de la meute que l'Angleterre lance sur les mers. Parfois la France sent, elle aussi, le besoin de se faire représenter par un bateau : on voit alors se hisser lentement sur l'horizon, après qu'un nuage de fumée y a longtemps plané, une silhouette confuse et découpée comme celle d'un château-fort, et enfin arrive un croiseur poussif qui naviguait déjà, il y a quinze ans, dans les mers de Chine. Son équipage est excellent, ses officiers pleins de zèle et de goût pour leur métier, tels qu'il n'en est pas de meilleurs dans aucune marine ; mais on conçoit qu'ils soient peu encouragés, d'avoir à se montrer sur un pareil piédestal. Rien, pourtant, n'est plus important que le choix de ces navires. Ils sont non seulement les signes de la force d'un pays, mais les enseignes de son industrie ; ils ressemblent à l'image d'elle-même que chaque nation envoie aux autres. On souhaiterait que les portraits de la France fussent plus beaux et plus ressemblants.

Hong-Kong, étagé sur la pente, semble traduire aux yeux la hiérarchie que les Anglais ont établie là où ils dominent. En bas fourmille la population chinoise, les enfants sans nombre, les femmes habillées de noir, un mouchoir noir sur la tête, et dont on a plaisir à voir, dans des sandales de paille, les pieds nus exempts de mutilation, beaux, un peu forts, d'une couleur de marbre jauni, comme ceux des paysannes italiennes. Au-dessus s'étend la ville des hôtels et des affaires. Enfin l'on arrive à la ville haute dont les jardins touchent à la forêt. Au moment où j'y parvins, à la fin de l'après-midi, les nuages se soulevaient,

le pic se dégageait, je voyais pendre dans la verdure, comme des cordes de métal souple, les rails brillants du funiculaire. En bas, au bord de la ville, s'éclairait la mer, que les rayons frisants du couchant faisaient paraître presque bleue. Près de moi, les grandes fleurs rouges du *poinsettia* éclataient en puissantes fanfares dans l'air humide, un banyan lâchait toutes ses béquilles, deux arbres, un peu plus loin, l'un peuplé de fleurs jaunes, l'autre de fleurs mauves, ressemblaient à deux filets de feuillage dans chacun desquels on eût fait prisonniers tous les papillons d'une espèce. Les Anglais ont reboisé les pentes de l'île, et, pour qui sort des paysages râpés de la Chine, il y a un soulagement et une jouissance à revenir à une nature plus luxueuse. Des villas étendent sur la montagne leurs façades blanches et oisives. Des sous-officiers corrects, des *Marines* passent, la badine à la main, de ce pas égal que rien ne distrait et qui traverse indifféremment toutes les villes du monde. On entend les voix fraîches et aériennes, insensibles de jeunes femmes anglaises : elles apparaissent, et, soudain, après tant de mois passés parmi les « têtes noires, » le regard rapatrié aperçoit, étreint, adore une blonde.

LE RETOUR

Le voyageur qui, d'Extrême-Orient, revient en France, ressemble à ces oiseaux qui ne peuvent regagner leur nid qu'en passant devant les chasseurs. A chaque escale, il sent l'atteinte d'un monde. L'Indé lui décoche d'abord sa flèche fleurie, l'Afrique, ensuite, son trait long et nu. En remontant la Mer-Rouge, il aperçoit une désolation sereine, des falaises roses presque incorporées à l'air et comme peintes sur de la gaze, un paysage incandescent fait pour donner à l'esprit le délire de l'unité. Enfin l'on arrive à la petite Méditerranée. Le navire, encore engourdi, est soudain saisi, empoigné par la mer dansante. Un cap surgit nettement, tout aspire à se définir. Alors le voyageur se sent partagé entre les deux mondes. Celui qu'il quitte le retient encore avec ses philtres, ses charmes, ses perspectives indéfinies, sa sagesse mêlée au délire, et, au delà de ses dieux luxuriants, de ses fièvres et de ses terreurs, son profond sourire qui apprend que tout est vain. Mais le vent, par ses salves de trompettes, annonce l'Occident étroit et précis, le

pays de l'homme debout, de celui qui, au seuil des déserts, comme au flanc des monts, comme au bord des fleuves septentrionaux, marque ses frontières par des colonnes. C'est ici que l'individu cesse d'être le sujet du Destin, pour devenir son antagoniste. Tout proclame l'orgueil d'agir. Mais que vaut l'action, sinon rattachée à de grands signes? Tout à l'heure, à l'avant du bateau qui me ramène, je contemplais un spectacle admirable ; en bas la mer soulevée poussait comme des cohortes ses flots d'un bleu dense, vers l'horizon où la terre n'apparaissait pas encore : mais, en plein ciel, comme une forteresse qui ne se révélerait que par ses créneaux, les pointes des Alpes, nettoyées, aiguës, cristallines, s'implantaient dans l'éther sublime. Cependant, au moment où je reviens au monde auquel j'appartiens, ce sont d'autres sommets que j'ai besoin de revoir : ce sont tous les souverains, tous les supérieurs de l'art et de la pensée. Ce qui tourmente à présent les hommes, c'est bien autre chose que des troubles économiques : c'est une crise de sentiments et d'idées, la plus profonde, la plus étendue, la seule totale qu'ait connue l'histoire. Dans cette immense décomposition, l'Occident voit sa responsabilité s'accroître, à mesure que son influence augmente : il est la forge des idées du monde. Dans cette Europe disloquée par la guerre, où les Allemands ne se sont manifestés que comme les plus puissants des inférieurs, où l'esprit pratique de l'Angleterre, après l'avoir admirablement servie, est visiblement dépassé par l'importance des problèmes posés devant l'homme, c'est encore l'antique France qui garde le mieux la tradition d'une pensée vraiment libre. Poètes, savants, observateurs, philosophes, que tous ceux dont l'esprit s'exerce vraiment sur un plan élevé y sentent plus que jamais la valeur de leur fonction : les activités les plus hautes sont aujourd'hui les plus nécessaires. Au-dessus de la confusion des intérêts, des effusions de la rhétorique, qu'ils en deviennent plus scrupuleux dans leurs enquêtes, plus attentifs à recueillir toutes les richesses que la ruine des vieilles civilisations disperse; mais, cela fait, s'ils veulent sauver la grandeur humaine et susciter dans l'action des héros futurs, qu'ils osent penser fièrement.

ABEL BONNARD.

LES CONSEILS D'OUVRIERS

Depuis que la grande industrie existe, les ouvriers ont desiré s'élever de la condition de salariés à celle d'associés du capital. Dès 1848 Corbon, d'ouvrier devenu député et vice-président de l'Assemblée nationale, exprimait ce vœu devant l'Assemblée et ne doutait pas qu'il ne dût un jour se réaliser. Mais, au cours des soixante-dix dernières années, cette idée a été presque entièrement laissée de côté, tandis que les travailleurs manuels conquéraient successivement d'autres avantages : droit de coalition et d'association, protection spéciale et interventions multipliées de l'État en leur faveur. C'est grâce aux troubles économiques et sociaux issus de la guerre qu'elle a pris un essor rapide dans tous les pays sous le nom de cogestion ouvrière, de contrôle syndical, ou encore de régime des Conseils. Contrôle ou cogestion aboutissent forcément à une représentation des salariés, soit dans des Conseils exclusivement ouvriers qui prétendent traiter d'égal à égal avec la direction de l'entreprise, soit dans des Conseils paritaires où les ouvriers, siégeant à côté des patrons, délibèrent avec eux sur le pied de l'égalité.

On parle aussi à ce propos de démocratie industrielle : c'est le gouvernement de l'usine avec le consentement des gouvernés. De même que la révolution politique de 1789 a soumis le pouvoir absolu du souverain au contrôle de la nation, de même, disent les dirigeants ouvriers, nous voulons aujourd'hui une révolution économique et sociale qui substituera au pouvoir absolu du patron industriel un régime dans lequel les travailleurs seront représentés à côté du capital et auront des droits équivalents. Comment refuserait-on à l'ouvrier tout contrôle sur la production dont il est le facteur essentiel ?

Inutile d'insister sur l'exposé de cette thèse; elle est en quelque sorte classique. Il importe pourtant de distinguer et de définir. En quoi consiste cette cogestion que demandent les ouvriers? S'agit-il des règlements d'ateliers, des salaires, des méthodes de travail, de la discipline, de l'apprentissage, de l'administration commerciale ou financière de l'entreprise? Cette énumération sommaire montre qu'il y a bien des degrés dans le contrôle revendiqué.

L'EXPÉRIENCE RUSSE

En Russie, on est allé du premier coup jusqu'à l'extrême. L'idée de Lénine (1) était de faire passer la direction des entreprises aux mains des ouvriers, appelés à donner au régime économique la forme idéale rêvée par les communistes. Le Gouvernement provisoire avait déjà amorcé le mouvement en créant des comités ouvriers; leurs pouvoirs étaient assez limités, mais souvent ils s'efforçaient de prendre la direction des usines à la place du patron. Le décret sur le contrôle ouvrier qui fut publié le 27 novembre 1917, c'est-à-dire trois semaines après l'avènement des bolchévistes, a légalisé ce qui n'avait été jusqu'alors que l'action occasionnelle de quelques groupements. Il rendait obligatoire la création des commissions ouvrières de contrôle et étendait leur compétence à la production, à la vente, à l'établissement du prix de revient et à la gestion financière. Leurs décisions avaient un caractère exécutoire à l'encontre des propriétaires de l'entreprise. La responsabilité de ceux-ci se réduisait à fournir les capitaux nécessaires à la marche de l'affaire, c'est-à-dire à les mettre à la disposition de la commission ouvrière.

Ce fut aussitôt la désorganisation complète de la production et l'élévation des prix de revient à un taux que l'on n'aurait jamais cru possible. Conséquences forcées de l'anarchie.

Pour essayer de remédier au désordre, le Conseil supérieur de l'économie nationale crée alors des organes de centralisation, chargés de régler et de coordonner l'activité des entreprises privées. Au contrôle ouvrier est substituée la gestion ouvrière; elle se traduit par une administration centralisée à l'excès. Puis, à la fin de juin 1918, la nationalisation générale de toutes les entreprises est décidée. Cette mesure n'a d'ailleurs pas pour objet

(1) Sur l'évolution du contrôle ouvrier en Russie, voir Zagorsky, *la République des Soviets*. Payot, 1921.

de faciliter la dictature de la classe ouvrière, mais d'arracher les industries russes à la mainmise des Allemands, qu'a organisée le traité de Brest-Litowski : seuls les monopoles de l'État échappaient à ses dispositions.

Quoi qu'il en soit, à la fin de 1919, la nationalisation s'étend à quatre mille entreprises, c'est-à-dire à la presque totalité des industries grandes et moyennes. Impossible, dans ces conditions, de tolérer une action divergente. Aussi le contrôle ouvrier est-il réduit à un rôle de vérificateur, sans aucun droit d'intervenir dans l'exécution des ordres du pouvoir central. Pour l'administration de l'usine, ses représentants n'auront plus que voix consultative ; le pouvoir de donner des ordres est attribué exclusivement à la direction, composée de techniciens. Ainsi en décide le deuxième congrès russe des Conseils de l'économie nationale.

Enfin on reconnaît que, même avec les restrictions apportées à leur action, les Comités ne font qu'entraver la bonne marche des entreprises. « Le Comité d'usine a des liens trop étroits avec les ouvriers ; ses membres ne cherchent qu'à conserver leur situation ; il fait donc aux ouvriers toute sorte de concessions et tranche toujours dans leur sens les litiges qu'il est appelé à juger en qualité de tribunal sans appel. Il est le plus souvent incapable d'élever ses vues jusqu'à l'intérêt général et, si parfois il y réussit, on peut dire que ses jours sont comptés. » En conséquence, les Comités d'usine seront supprimés ; à la tête de chaque fabrique, il y aura un gérant.

La seule concession qui soit encore faite aux travailleurs est qu'on leur laisse le droit d'approuver les candidatures à la gérance que propose la direction de l'usine. Finalement ils sont revenus à la situation dans laquelle ils se trouvaient sous le régime capitaliste. Mais l'industrie russe ne se relèvera pas avant bien longtemps de la ruine où l'a précipitée en quelques mois le régime anarchique des Conseils d'ouvriers. Les économistes soviétistes, Lénine lui-même, ne font pas difficulté de reconnaître les causes qui ont arrêté presque complètement la production : l'absence de stimulant, de responsabilité et de chef.

LES REVENDICATIONS DE LA C. G. T. FRANÇAISE

Il semble que cet exemple aurait dû servir de leçon. Si favorable que fût la C. G. T. au contrôle ouvrier, elle dut se rendre

à l'évidence. C'est un membre de son Conseil économique du travail, M. Max Hoschiller, qui a porté les témoignages les plus accablants contre les résultats qu'ont donnés en Russie le contrôle ouvrier et le régime des Conseils. Mais au lieu de convenir que ces résultats étaient forcés, on veut expliquer l'échec des communistes russes par leur défaut de préparation au régime nouveau : ils n'avaient pas soupçonné l'immensité de la réforme économique qu'ils essayaient ainsi. Pour épargner une pareille mésaventure aux ouvriers français, il faut les éduquer, leur faire connaître les méthodes et les organismes qui devront, après la révolution, assurer la production. Ils saisiront donc toutes les occasions d'étudier les rouages de la société, afin d'en pénétrer le mécanisme pour être en mesure de le manœuvrer eux-mêmes.

La crise économique qui sévit si durement à la fin de 1920 est une de ces occasions. Le Comité national de la Fédération des ouvriers en métaux en profite pour adresser à l'Union des industries métallurgiques et minières une longue lettre dans laquelle il mélange les questions de chômage, de salaires, de durée du travail, pour conclure à la nécessité d'enlever aux employeurs leur privilège exclusif et établir le contrôle ouvrier sur l'industrie.

Cette manifestation était d'ailleurs le résultat d'un plan d'action établi par la C. G. T., ainsi que l'a déclaré M. A. Merrheim, qui s'est défendu d'avoir cédé à un entraînement. Il a rappelé à cette occasion la résolution du Congrès fédéral de Lyon en 1919, par laquelle les ouvriers demandaient « la reconnaissance totale des droits du travail. » La circulaire adressée aux syndicats à l'occasion du 1er mai 1921 précisait ainsi : « Résolus à travailler et à produire, condition inexorable de tout mieux-être généralisé, les travailleurs, par leur démonstration de vingt-quatre heures, signifieront qu'ils exigent des droits plus réels, des pouvoirs de contrôle et de gestion plus effectifs, des conditions générales plus équitables et plus dignes. »

Quel était donc le programme proposé par la Fédération des métaux à l'Union des industries métallurgiques et minières ?

L'organisation patronale devra reconnaître des commissions d'atelier ou d'usine désignées avec toute l'indépendance désirable par le personnel syndiqué, seul responsable devant l'organisation dont il relève. Elles auront les pouvoirs suffisants pour contrôler le respect de toutes les lois de protection ouvrière,

durée du travail, hygiène, droit syndical, etc., pour examiner les mesures de discipline prises envers certains ouvriers, mesures qui ne pourront être définitives qu'après leur approbation.

Dans la période de chômage, la direction devra se concerter avec elles, soit pour établir un roulement, soit pour diminuer les heures de travail, soit pour établir une sélection entre les ouvriers. Les commissions auront aussi connaissance de l'ordre d'inscription des ouvriers venus demander du travail et pourront s'assurer que l'équité est observée dans l'ordre des embauchages.

Enfin, les conditions de salaires établies, les commissions seront qualifiées pour en contrôler l'application, comme pour apprécier les exceptions regardées comme inévitables.

L'Union des industries métallurgiques et minières répondit en discutant point par point ces prétentions. Tout d'abord, la crise de chômage, prétexte invoqué pour demander l'institution des commissions ouvrières de contrôle, procède d'un ensemble de phénomènes économiques, lesquels intéressent le monde entier : l'action que pourraient exercer sur eux ces commissions seraient pratiquement nulles.

Quant à la prétention de faire assurer l'observation des lois de protection ouvrière par une délégation des ouvriers syndiqués, elle est inadmissible, une catégorie spéciale de citoyens ne pouvant pas prétendre au privilège de se substituer à l'État : « Ce serait proprement faire acte d'anarchie. »

Enfin, malgré les précautions prises par la Fédération des métaux pour différencier les commissions qu'elle recommande de celles qui ont donné en Russie des résultats si déplorables, ces commissions seraient fatalement entraînées, bon gré, mal gré, à installer dans les usines ces soviets que les communistes veulent imposer par la violence.

La Fédération des métaux répondit en invoquant les droits de la démocratie, qui doit pénétrer dans les établissements industriels comme dans la vie politique. — Le point faible de cet argument est que la C. G. T. elle-même limite l'exercice de la souveraineté du peuple à la faible minorité que représentent les ouvriers syndiqués.

Il y eut à ce propos entre les éléments divers de la C. G. T. des dissensions bien significatives sur la portée de la campagne menée en faveur des Conseils d'ouvriers. Les dirigeants de la Fédération des métaux ont été violemment attaqués par les

extrémistes pour avoir voulu procéder par la méthode réformiste. M. A. Merrheim lui-même s'est donné la peine d'expliquer sa tactique : « M. Cachin, écrit-il dans *le Peuple,* n'a compris ni le caractère profond, ni la valeur fondamentale des commissions syndicales de contrôle et d'application des conventions du travail. Ignorant jusqu'à l'excès, il confond cette institution, qui ne peut s'élever que sur les ruines des privilèges essentiels du patronat, avec les délégués d'atelier, organisme de collaboration antisyndical, institué sous les ministères Briand et Ribot, que Cachin a soutenus si servilement. »

Nous voilà bien avertis.

Au mois de mars, la Fédération nationale des ouvriers en métaux revint à la charge et soumit à ses affiliés, en leur demandant leur avis, un avant-projet d'organisation du contrôle syndical dans les usines. Ce document confirme d'abord le principe que les commissions à créer ne seront que des organes du syndicat. Elles portent le nom de « Commissions syndicales de contrôle et d'application des conventions du travail. » Le mandat de leurs membres cessera automatiquement, s'ils perdent leur qualité de syndiqués, soit par démission volontaire, soit par radiation. — On voit la portée de cette clause : que l'un des élus ne marche pas dans le sens voulu par le syndicat, le bureau n'aura qu'à le rayer pour qu'il cesse de faire partie de la commission. Ces précautions sont motivées par l'antagonisme qui a existé quelquefois entre les syndicats et les délégués d'atelier créés en 1917 dans les établissements travaillant pour la défense nationale.

Les commissions auront à contrôler l'exécution des dispositions légales ou convenues par contrat collectif. Elles adresseront tous les mois au syndicat dont elles relèvent un rapport sur les infractions à ces lois et contrats commises dans l'établissement. Le syndicat transmettra ce rapport à l'employeur. « Elles devront assurer leur fonctionnement sans mystère, communiquer régulièrement au patronat le résultat de leurs observations et faire ainsi la démonstration de leur existence. »

Ce qui est plus grave, elles interviendront dans l'embauchage et le débauchage des ouvriers et se transformeront en un Conseil de discipline avec l'adjonction de représentants du patron et des employés. Aucune sanction ne serait exécutoire avant le jugement de ce Conseil. Quand on connaît l'esprit de camaraderie qui anime les ouvriers, on peut se demander quel élément de

partialité apporterait dans ce tribunal la commission syndicale.

Notons enfin que ce projet a été regardé comme trop modéré par le Syndicat des métaux de Paris. Il approuve l'institution des Conseils d'usine comme une conquête révolutionnaire de premier ordre, mais voudrait que les commissions syndicales eussent aussi à contrôler l'achat des matières premières, la fabrication et la vente des produits manufacturés. Elles prendraient ainsi conscience du rôle qu'elles auraient à jouer en période révolutionnaire, au lendemain d'une transformation sociale qui ne saurait se faire attendre...

L'ÉCHEC DES CONSEILS EN ITALIE

Les faits qui se sont passés en Italie montrent bien aussi que les ouvriers n'entendent pas limiter les pouvoirs des Conseils à surveiller simplement l'application des lois. On sait comment, après les troubles qui aboutirent en septembre 1920 à l'occupation des usines, le gouvernement de M. Giolitti imposa aux patrons l'institution du contrôle syndical dans l'industrie. Un décret du 19 septembre créa une commission paritaire chargée de rédiger un projet de loi à ce sujet. Les manières de voir des deux partis s'affrontèrent dès le début. Les représentants ouvriers demandaient que le contrôle fût nettement syndical; ils voulaient aussi le droit de regard sur la gestion commerciale et financière de l'industrie.

Les industriels déclaraient s'y opposer, acceptant seulement pour chaque catégorie d'industrie l'institution d'une commission nationale de contrôle, dans laquelle les employeurs et les salariés seraient également représentés, les délégués étant nommés par leurs organisations respectives sur une base professionnelle. L'État y aurait aussi un délégué comme représentant de la collectivité. Ces commissions posséderaient des attributions étendues. Elles iraient jusqu'à étudier les questions économiques et financières intéressant l'industrie : douanes, transports, marchés intérieurs et extérieurs, prix de vente, crédits, impôts. Enfin, il serait institué un Conseil général de l'industrie, afin de coordonner l'action des diverses commissions nationales de contrôle.

Mais le projet de la C. G. T. italienne va beaucoup plus loin, puisqu'il prévoit pour les représentants des salariés le droit d'as-

sister à toutes les réunions des Conseils d'administration des Sociétés anonymes, avec le droit de contrôler la formation, l'augmentation et la diminution du capital, les contrats, les opérations de banque, le travail technique.

Finalement, la commission paritaire ne put aboutir à mettre sur pied un projet unique, résultant d'un accord ou d'un compromis entre les deux partis. Le Gouvernement se décida alors à déposer un projet de loi. Il institue pour chaque catégorie d'industrie une commission de contrôle composée de neuf membres : six élus par les ouvriers, trois par les employés et techniciens. Elle déléguera dans chaque usine deux ouvriers ou plus, choisis par le personnel majeur, chargés d'y exercer le contrôle et de lui en faire le rapport.

L'article premier précise que le contrôle des industries par les ouvriers qui y sont employés est institué dans le dessein de mettre ceux-ci à même de connaître les conditions de la marche des industries ; d'améliorer l'instruction technique et les conditions morales et matérielles des ouvriers dans les limites permises par l'exploitation plus ou moins favorable de chaque entreprise ; d'assurer l'observation des lois de protection ouvrière ; de suggérer les perfectionnements pouvant être apportés aux méthodes de production, en ce qui concerne tant le rendement que l'économie ; de faciliter les rapports entre employeurs et employés. Les attributions des commissions sont définies en conséquence.

Inutile de dire que ce projet soulève une vive opposition de la part des industriels italiens. Ils y voient le germe de nouvelles et graves contestations ouvrières et des éléments nouveaux de perturbation. Réussiront-ils à le transformer au cours des débats comme l'a été la loi sur les Conseils d'entreprise en Allemagne?

LES CONSEILS D'ENTREPRISE EN ALLEMAGNE

La manière dont ces Conseils ont été institués légalement nous montre comment une loi, présentée par un parti avancé pour servir ses fins, peut être amendée de manière à perdre une partie des caractères qui en faisaient un instrument dangereux de guerre sociale.

Lorsque l'effondrement du régime impérial eut laissé la place libre aux Conseils d'ouvriers et de soldats, ceux-ci espérèrent un moment qu'ils allaient installer en Allemagne le régime sovié-

tique. Un de leurs premiers actes (Ordonnance du 28 décembre 1918) fut d'instituer des comités d'ouvriers et d'employés dans toutes les entreprises, administrations et services publics et privés employant vingt personnes au moins, en vue de protéger leurs intérêts économiques contre l'employeur.

L'Assemblée constituante à peine élue, le parti socialiste s'efforça d'y faire triompher l'idée à laquelle il tenait essentiellement, de consacrer le principe du contrôle ouvrier en l'inscrivant dans la Constitution. Le Gouvernement refusa d'abord. Un communiqué officiel du 20 février déclara que le Cabinet n'avait jamais pensé à introduire en Allemagne le système des Conseils. Mais alors éclatèrent des troubles ouvriers et des grèves si menaçantes que Scheidemann dut faire amende honorable. Une ordonnance fut rendue le 14 mars en faveur des Conseils d'entreprise; elle posait les principes qui ont été introduits dans l'article 165 de la Constitution. Il précise que les ouvriers et employés sont invités à coopérer sur un pied d'égalité avec les patrons à la règlementation des salaires et des conditions de travail, ainsi qu'au développement économique général de l'entreprise. En vue de protéger leurs intérêts sociaux et économiques, les ouvriers et les employés seront légalement représentés dans les Conseils de travailleurs créés dans les entreprises particulières; dans les Conseils de travailleurs de district, groupés selon les industries; et dans le Conseil fédéral des travailleurs. De concert avec les représentants des patrons et des autres classes de la communauté intéressées, ces Conseils concourront à la formation de Conseils économiques de district et d'un Conseil fédéral économique.

L'inscription du principe dans la Constitution s'était faite sans difficulté. Il n'en fut pas de même du vote de la loi qui devait en régler l'application. Déposée quelques jours après le vote de la Constitution, le 9 août 1919, elle fut adoptée seulement le 18 janvier suivant. Le projet du Gouvernement suscita naturellement de violentes critiques aussi bien à l'extrême gauche qu'à l'extrême droite. Les partis avancés se plaignirent qu'on leur donnât seulement une caricature de la représentation ouvrière et soulevèrent à ce propos une violente agitation. Elle aboutit le 4 janvier à une émeute, qui fut arrêtée à coups de mitrailleuses sur les marches du Reichstag. Quant aux démocrates, leur opposition demeura impuissante devant la volonté

du Gouvernement, appuyé sur les social-démocrates et les socialistes majoritaires. Mais, obligés de céder sur le principe, ils obtinrent des atténuations sensibles au projet primitif.

La loi décrète l'institution de Conseils d'entreprise dans toutes les entreprises privées ou publiques employant vingt personnes au moins. Elle ne leur attribue d'ailleurs qu'une faible part dans la gestion proprement dite. Ils doivent aider la direction de leurs avis et faciliter le perfectionnement des méthodes de travail, de manière à améliorer le rendement. Ils ont aussi à jouer un rôle d'arbitrage dans les conflits entre patrons et ouvriers; doivent veiller à l'application des lois concernant l'hygiène et la sécurité des travailleurs, le travail des mutilés, le chômage; coopérer à l'administration des œuvres sociales, caisses de retraite, maisons ouvrières; veiller dans le cadre des contrats collectifs en vigueur à la réglementation des salaires et des conditions de travail. Une attribution plus importante est le droit d'intervenir dans l'embauchage et le renvoi des salariés.

Au fond, ce n'est pas pour cela que les ouvriers demandaient des Conseils d'entreprise. Ce qu'ils voulaient, c'était le contrôle et la gestion, toujours regardés comme un moyen de transformer le régime de la production. C'est aussi sur ce point essentiel que se concentra l'effort de résistance des industriels.

La loi décida que le Conseil d'entreprise déléguerait un ou deux de ses membres au Conseil de surveillance pour y défendre les intérêts et les demandes des travailleurs ainsi que leurs vœux touchant l'organisation de l'entreprise. Ces représentants ont le droit de vote dans les mêmes conditions que les autres membres du Conseil de surveillance (1). Une loi spéciale devait régler les conditions dans lesquelles fonctionnerait cette représentation.

De plus, le Conseil d'entreprise a le droit d'exiger du patron des éclaircissements sur tous les actes d'exploitation relatifs aux contrats de travail et à l'occupation des travailleurs, y compris les livres des salaires. Enfin, ce qui est beaucoup plus grave, il peut exiger la production d'un bilan d'exploitation et d'un compte de profits et pertes pour l'année écoulée.

Tout dépendait de la définition qui serait donnée de ce bilan. La loi votée à ce sujet le 5 février 1921 précise qu'il doit exposer le détail de l'actif et du passif de manière qu'il

(1) (Le Conseil de surveillance allemand (Aufsichtsrat) a des attributions plus étendues que celles de la Commission des comptes des sociétés françaises.

soit possible d'obtenir par leur seul examen un résumé de la situation financière de l'entreprise. La fortune de l'entrepreneur, non engagée dans l'entreprise, ne doit pas entrer en ligne de compte. Le bilan sera accompagné de renseignements fondés sur les pièces justificatives, inventaires, comptes courants, frais d'exploitation et frais commerciaux, mais la production de ces pièces n'est pas obligatoire.

Les ouvriers ont estimé que ce texte consacrait un échec complet de leurs prétentions. Ils auraient voulu avoir connaissance non du bilan ordinaire, qui ne peut leur donner aucune précision sur la situation réelle de l'entreprise, mais d'un exposé clair et détaillé de toutes les opérations financières.

D'autre part, ils ont satisfaction en ce qui concerne leur admission au Conseil de surveillance. Le projet de loi qui a été soumis au Reichstag à ce sujet précisait que leurs délégués y auraient les mêmes droits que les autres membres du Conseil. Il a été adopté au commencement de 1922.

En somme, les lois qui règlent jusqu'à présent le fonctionnement des Conseils d'entreprise expriment un compromis entre les prétentions ouvrières et les résistances patronales : conséquence naturelle de la place tenue dans l'Assemblée par le parti socialiste. Au nombre de 185 sur 421, les représentants des ouvriers ne peuvent pas imposer leurs idées ; mais le Gouvernement, quel qu'il soit, est forcé d'en tenir compte.

A cette occasion, la bourgeoisie allemande a montré une aptitude singulière à s'adapter aux circonstances. Lorsqu'elle eut constaté l'impossibilité d'arrêter le courant, elle s'est efforcée de le diviser et de l'affaiblir et y a réussi. Elle pouvait d'ailleurs ne pas s'effrayer trop de cette nouveauté, ayant déjà l'habitude de collaborer avec les ouvriers dans les associations communes qui réunissent les groupements patronaux et les syndicats ouvriers. Créées au début de 1918 en vue de parer aux conséquences de la guerre, ces « communautés de travail » ont pris une grande extension.

De leur côté, les syndicats ouvriers, si puissants en Allemagne, ont tout de suite précisé leur attitude à l'égard des Conseils. Notons que la loi stipule nettement que ceux-ci doivent garder le rôle d'organismes auxiliaires des syndicats. Leurs décisions restent toujours subordonnées aux dispositions des contrats collectifs intervenus entre les organisations patro-

nales et ouvrières. Cette subordination est nécessaire sous peine d'anarchie. Les syndicats ont bien marqué leur attitude protectrice en mettant à la disposition des Conseils leur force financière et les ressources de leur ancienne et solide organisation.

Ils leur ont donné une aide particulièrement efficace en créant des centres d'instruction à l'usage des travailleurs qui pourraient être appelés à devenir membres des Conseils. En effet, les ouvriers allemands ont compris que leur ignorance en matière économique les empêcherait pendant longtemps encore de faire jouer aux Conseils le rôle qu'ils en attendaient. Des conférences sont organisées dans chaque localité par la Fédération générale des syndicats. Le programme en est fort intéressant. Il comporte un cours d'économie politique et de science financière avec des notions de droit civil et commercial, de législation sociale et fiscale. Il prévoit aussi l'étude des répercussions du traité de paix sur la vie économique de l'Allemagne. Nous pouvons aisément deviner dans quel esprit sera donnée cette partie de l'enseignement.

Le Conseil économique fédéral a estimé la question assez importante pour en saisir le Gouvernement. Il l'a invité à prendre à sa charge une partie des frais qu'occasionne aux syndicats la préparation des membres des Conseils d'entreprise.

Voilà près de trois ans déjà que cette loi est en vigueur. Plusieurs enquêtes de presse ont été faites au sujet des résultats qu'elle a donnés. Le Haut-commissariat de Belgique dans les territoires rhénans a publié un rapport de M. Max Gottschalk, conseiller juridique, sur son fonctionnement. Enquêtes privées et officielles s'accordent dans les grandes lignes. D'une part, les Conseils d'ouvriers se sont efforcés d'étendre leurs attributions; de l'autre, les industriels s'y sont opposés avec énergie. Ils se flattent d'y avoir réussi.

Quant à l'influence des Conseils sur les rapports entre les patrons et les ouvriers, elle dépend des circonstances. Là où les Conseils sont composés de vieux employés et d'ouvriers depuis longtemps au service de la maison, ils ont dans l'ensemble exercé une influence modératrice.

Mais là où les Conseils sont soumis à l'influence des partis avancés, leur action devient détestable. Elle relâche la discipline et rend l'exercice de l'autorité plus difficile. Les ouvriers montrent qu'ils n'ont même pas le souci de leur métier ou de

leur profession ; ils s'occupent seulement des intérêts de la classe ouvrière et sacrifient ceux de l'entreprise.

Un fait intéressant à noter est que, jusqu'à présent, les ouvriers ont négligé d'utiliser l'outil qu'on leur mettait dans la main en leur permettant d'intervenir dans la production. Aucun Conseil n'a proposé de mesures pouvant la favoriser, soit par l'introduction de nouvelles méthodes de travail, soit par tout autre moyen. Ils se bornent à indiquer des améliorations de détail, mais les réformes capables d'amener un progrès dans l'économie de l'entreprise dépassent leur compétence. Toute leur activité s'emploie à présenter des réclamations sur des points de détail touchant le régime des ateliers ou la vie intérieure de l'usine; elles sont si nombreuses que certaines usines ont dû appointer des fonctionnaires spéciaux pour y répondre. C'est de cette gêne que les employeurs se plaignent surtout. Leur opinion peut se résumer dans cette appréciation donnée par l'un d'eux : « Très incommode, mais pas grave. »

On espère que le contact des ouvriers avec les réalités leur ouvrira l'esprit, les libérera de leurs préjugés et les rendra plus conciliants, en présence des difficultés auxquelles se heurte la gestion d'une entreprise. Telle était en particulier l'opinion de Walter Rathenau. Mais ce grand industriel doublé d'un philosophe était aussi utopiste dans le domaine social que réaliste en affaires.

LES CONSEILS WHITLEY EN ANGLETERRE ET LA « DÉMOCRATIE INDUSTRIELLE » AUX ÉTATS-UNIS

En dehors de l'Allemagne, quelques petits pays comme l'Autriche, la Norvège, l'État tchéco-slovaque ont institué légalement le régime des Conseils dans l'industrie. Leur législation sur ce point se rapproche de la législation allemande.

Dans les pays anglo-saxons, nous trouvons des organes de conciliation sociale qui fonctionnent en dehors de toute prescription légale. Ce sont en Angleterre les conseils Whitley et aux États-Unis des Conseils d'ouvriers de types divers.

Au cours de la guerre, à la suite des troubles sociaux qui ont été si graves dans l'industrie anglaise, un courant d'opinion s'est formé en faveur des institutions destinées à prévenir les conflits industriels et à les apaiser autant que possible par

la conciliation et l'arbitrage. La fondation Garton, qui ne pouvait plus exercer sur les problèmes du pacifisme et de l'arbitrage international l'activité philanthropique de ses membres, l'a dirigée vers la pacification sociale par le rapprochement des patrons et des ouvriers. Elle n'a pas limité cette action à l'Angleterre, mais l'a étendue à la France sous le patronage de MM. Émile Boutroux et André Lebon. Le comité britannique avait alors à sa tête M. Arthur Balfour, lord Esher, M. Garton et lord Michelham.

En 1916, elle a publié un important mémoire sur la question industrielle et ouvrière telle qu'elle se poserait après la guerre. Il affirme le principe qu'une coopération active doit s'établir entre le capital, la direction et le travail, ce qui ne se peut réaliser qu'en donnant aux ouvriers le moyen d'intervenir dans les questions qui les intéressent directement. Il suggère à cet effet la création dans chaque entreprise d'un comité mixte où la main-d'œuvre et la direction seraient représentées. A la tête de chacune des grandes industries il y aurait un comité mixte de contrôle, comprenant les représentants des syndicats patronaux et ouvriers. Enfin, au-dessus de tous, un Conseil industriel national, sorte de Parlement industriel où seraient discutées et résolues toutes les questions intéressant le capital et le travail.

Vers le même moment, le Comité de la reconstitution chargeait un de ses sous-comités, celui des relations entre employeurs et employés, de présenter un rapport sur les moyens d'établir dans l'avenir des relations plus cordiales entre le capital et le travail. Le président de ce sous-comité, désigné par le Gouvernement, était M. J.-H. Whitley, vice-président de la Chambre des communes, co-propriétaire des filatures S. Whitley et C°. La sous-commission présenta cinq rapports qui établissent les principes de ce que l'on a appelé le système Whitley. Le premier est du 6 mars 1917; le cinquième, du 31 janvier 1918. Ils eurent un grand retentissement et le Gouvernement en répandit les idées par une brochure de propagande distribuée gratuitement à d'innombrables exemplaires.

Le système Whitley repose essentiellement sur l'idée d'établir une liaison permanente et une collaboration intime entre l'élément ouvrier et l'élément patronal. Il comporte trois degrés superposés de commissions mixtes permanentes pour chaque

industrie : un Conseil industriel national, des Conseils régionaux, des comités d'usine. Les modalités d'application sont différentes suivant le degré de perfection atteint par les organisations patronales et ouvrières de chaque industrie.

Disons tout de suite qu'en Angleterre « l'homme qui est à l'établi » ne s'intéresse que fort peu aux Conseils de district. Quant aux Conseils nationaux industriels, « ils sont aussi loin de son ambition que la Chambre des Lords. » Ce qu'il veut, ce sont des comités d'atelier, où il a le sentiment d'être représenté par ses camarades et où l'on s'occupe continuellement de ses intérêts et de ses difficultés.

Mais justement le mouvement lancé par les rapports Whitley ne donna pour ainsi dire aucune impulsion nouvelle à la création de ces comités d'usine. La plupart des industries britanniques possédaient déjà des organes réguliers pour assurer les relations entre employeurs et salariés. Les plus importantes, celles des mines, des chemins de fer, des constructions mécaniques et des métaux, ont refusé de tenir compte des directions qui leur étaient indiquées. Celles qui les ont acceptées n'ont voulu voir dans ce système qu'un rouage inoffensif, mais incapable d'aucun résultat utile. Une seule catégorie de travailleurs en a réclamé l'adoption : les employés de l'État. Le Trade-unionisme officiel l'a admis sans enthousiasme, à la condition qu'il demeurât purement facultatif. Le Trade-unionisme non officiel, représenté par le groupement des délégués d'atelier, l'a dénoncé comme une tentative pour faire dérailler le mouvement toujours accéléré des travailleurs conscients tendant au contrôle de l'industrie.

En somme, en Angleterre comme partout, l'aile gauche du socialisme est hostile à toutes les organisations paritaires qui n'ont pas d'autre objet que la conciliation. On nie d'ailleurs qu'elles puissent jouer un rôle utile, tant est forte l'opposition des intérêts entre employeurs et employés. Ce rôle serait-il réellement efficace qu'elles auraient l'inconvénient de lier les mains des ouvriers, et de les empêcher d'obtenir des résultats plus importants. Les travailleurs doivent être convaincus qu'ils n'ont rien à espérer d'une entente avec les capitalistes, mais qu'ils doivent poursuivre énergiquement une politique visant à empiéter de plus en plus sur le contrôle de l'industrie, que jusqu'ici le capital a prétendu accaparer à son profit. Telle est la théorie que formule M. G.-D.-H. Cole, le créateur du socialisme

de guilde, par lequel il espère transformer au profit des ouvriers les conditions de la production (1).

Aux États-Unis, le mouvement de démocratisation de l'industrie a pris depuis quelques années une extension remarquable. Après les encouragements du président Wilson, il a reçu ceux des évêques délégués au Comité catholique de guerre. Plus récemment, M. Nicolas Murray Butler, président de l'Université Columbia, lui a apporté l'appui de sa haute autorité morale. Conscient du malaise qui pèse sur le monde économique et sur le monde du travail, il conseille une réforme hardie, qui imposerait des sacrifices à ceux qui ont jusqu'ici recueilli la plus grande partie des bénéfices de l'industrie, mais dont on pourrait espérer un effet heureux pour créer un esprit sincère de coopération chez les ouvriers, et atténuer, sinon supprimer l'antagonisme des classes. Il ne s'agit de rien moins que de réorganiser le régime de l'usine de telle sorte que le capital, l'intelligence et le travail soient considérés comme des facteurs égaux de la production.

L'idée rencontre de chaudes sympathies auprès des rois de l'industrie américaine. M. John D. Rockfeller junior, directeur de la « Colorado fuel and iron Co, » de la « Manhaten-Railway Co, » de la « Merchants Fire assurance corporation, » dans un article qu'il vient de publier sur *l'Esprit de collaboration dans l'industrie*, écrit qu'il est essentiel pour le bien de la production que l'ouvrier soit étroitement associé avec le capital.

Un des Français qui connaissent le mieux l'Amérique d'aujourd'hui, M. Charles Cestre, professeur de civilisation américaine à la Sorbonne, nous fait connaître en détail l'organisation de ces Conseils d'ouvriers dans un grand nombre d'usines. Ils sont nés la plupart du temps de l'initiative patronale. Aux prises avec des difficultés sans cesse renaissantes pour les salaires, les heures de travail, la discipline, les patrons ont voulu faire confiance à leurs ouvriers. Il s'agissait autant d'effacer les malentendus provenant de la distance qui dans l'indus-

(1) Une statistique officielle (juin 1921) évalue à 70, dont 59 en activité, le nombre des Conseils industriels mixtes établis conformément aux recommandations Whitley. Il a été constitué aussi trente-deux commissions provisoires de reconstitution industrielle dans des industries dont l'organisation tant patronale qu'ouvrière était insuffisante pour permettre la constitution immédiate de Conseils industriels mixtes.

trie d'aujourd'hui sépare le directeur du salarié, que d'amener les ouvriers à saisir par eux-mêmes les difficultés inhérentes à la direction des entreprises. A côté des Conseils mixtes ont été institués des « Industrial representatives » pour servir d'intermédiaires entre les grands chefs et les salariés. Sortes de *missi dominici* ou d'officiers de liaison chargés par celui qui commande de le renseigner sur les faits et gestes et sur l'esprit du personnel, ils ont aussi la mission de le représenter auprès des ouvriers et de montrer à ceux-ci l'autorité suprême sous un visage humain.

Dans certaines compagnies, notamment à la « Demuth Co » (fabrique de pipes de fumeurs, Richmond Hill, New-York), le système comporte deux Conseils : une chambre et un sénat ; leurs décisions sont exécutées par le cabinet, c'est-à-dire par le directeur de la compagnie. La chambre se compose de trente représentants des ouvriers élus par eux ; le sénat, de contremaîtres, contrôleurs, chefs d'ateliers, etc... Les sessions ont lieu une fois par semaine. Les deux assemblées délibèrent sur les questions touchant la vie de l'usine : heures de travail, salaires, discipline, règlements d'ateliers, nomination d'une partie des contremaîtres. Mais elles n'ont pas le droit de s'immiscer dans la gestion technique, commerciale et financière.

D'une manière générale, ces Conseils se bornent à étudier les questions qui sont de la compétence des ouvriers, ou à discuter du point de vue ouvrier les questions d'intérêt général. Ils se réunissent ensuite avec un nombre égal de membres de la direction en un Conseil mixte pour préparer les décisions qui seront soumises à la direction.

Le plus souvent, ils sont chargés aussi d'administrer les œuvres sociales créées par le patron au profit des ouvriers. Leurs attributions varient en étendue et en importance suivant que l'industrie à laquelle ils appartiennent emploie surtout des employés qualifiés ou des manœuvres d'une classe inférieure. C'est ainsi que M. Cestre cite des cas où le Conseil participe à l'application du système Taylor, si mal vu, si redouté même par les ouvriers américains.

L'avantage principal qu'on leur reconnaît est d'avoir établi le contact par relations directes entre employeurs et employés. Un des sociologues américains qui ont écrit sur le régime démocratique de l'industrie a intitulé son livre *Man to Man*, indiquant

ainsi par cette formule expressive le sens de la réforme. Pour saisir l'importance que les Américains lui attachent, il ne faut pas oublier que le besoin s'en fait sentir pour eux plus encore que pour nous. Le temps est passé où cette jeune société démocratique ignorait pour ainsi dire les distances de classes. L'extension rapide et démesurée de la grande industrie y produit les mêmes effets qu'en Europe par la création d'un prolétariat industriel. Et les conditions qui en résultent dans ce rude milieu sont plus dures que celles qui se sont instituées dans un vieux pays comme le nôtre où a survécu malgré tout un peu de l'ancien esprit qui adoucissait singulièrement les relations sociales au temps jadis.

En même temps, les Américains, imprégnés jusqu'au mysticisme de la conception démocratique qui leur donne une foi illimitée dans la capacité du peuple à participer directement à l'administration et au gouvernement, trouvent naturel d'accorder aux ouvriers une part de direction dans un domaine qui est certainement plus de leur compétence que l'élection des magistrats ou la législation.

Quels sont les résultats obtenus? La grande association patronale *The National Industrial Conference Board* a ouvert à la fin de 1919 une enquête à ce sujet. Elle conclut que, les trois quarts environ des employeurs ayant adopté les conseils d'usine leur sont favorables. Mais pour qu'un Conseil puisse fonctionner dans de bonnes conditions, il ne faut pas qu'il soit imposé comme institution patronale. Les ouvriers doivent être préparés à la réforme et elle ne peut être réalisée que d'un commun accord avec eux. Là où dominent les syndicats et où ils ont réussi à imposer leurs règlements et leurs délégués, inutile de chercher à créer des Conseils. Leur développement n'a été possible aux États-Unis qu'en raison de la faiblesse du syndicalisme, qui groupe seulement une petite fraction de la classe ouvrière. Les Trade unions voient bien que l'entente directe entre les patrons et les ouvriers diminue leur puissance, d'où leur hostilité contre les Conseils, qu'ils accusent d'être un instrument aux mains des patrons.

Toutefois, M. Gompers, le chef très écouté du parti ouvrier aux États-Unis, qui combat énergiquement l'action révolutionnaire et est lui-même partisan de la coopération ouvrière et patronale, se montre conciliant à l'égard des Conseils. Peut-être ceux-ci réussiront-ils à se faire accepter par les Trade unions.

LA COLLABORATION PATRONALE ET OUVRIÈRE EN FRANCE

En France, de tout temps, il s'est trouvé des patrons qui ont cherché à entretenir avec leurs ouvriers des relations d'homme à homme, non seulement parce qu'ils les regardent comme avantageuses au bon fonctionnement de leurs entreprises, mais parce que cette attitude répond à l'élévation naturelle de leurs sentiments et à leur conception du devoir social. Dès 1885, M. Léon Harmel, animé d'une foi chrétienne ardente qu'il faisait passer dans ses œuvres, avait institué dans ses filatures du Val-des-Bois un Conseil d'usine pour les hommes et un Conseil d'atelier pour les femmes. Ces Conseils, qui se réunissaient avec les patrons régulièrement tous les quinze jours, avaient dans leurs attributions les questions de discipline, l'organisation du travail, l'apprentissage, l'hygiène, les salaires.

Nous trouvons à l'autre bout de la France des institutions analogues. A Grenoble, M. Régis Joya et ses deux collaborateurs principaux, MM. Romanet et Mayet, convaincus que les progrès de leurs établissements industriels sont liés au développement des organisations sociales qu'ils ont créées, ne cessent pas d'étendre celles-ci. En janvier 1910, ils ont fondé un Conseil d'usine. Il a un triple objet : resserrer les liens d'amitié qui unissent les ouvriers, les employés et les patrons ; étudier en commun tout ce qui peut amener une plus grande prospérité ; initier les ouvriers à la marche générale des affaires de la maison.

En plus des directeurs, peuvent assister aux réunions, sans qu'il leur en soit fait une obligation, l'ingénieur en chef du bureau des études, le chef de la comptabilité, le chef de la main-d'œuvre, le chef des ateliers, les contre-maîtres, tous les ouvriers ou manœuvres ayant plus de vingt ans de présence ininterrompue dans l'usine.

Aux usines Joya, on ne veut donc pas d'un Conseil d'usine nommé par élection. Pourquoi? Parce qu'il ne serait que l'émanation « des groupes soi-disant ouvriers, étrangers à l'atelier. Sous l'influence des meneurs qui s'attribuent le privilège de conseiller et de diriger la classe ouvrière, les élus ne seraient pris en général que parmi les semeurs de division, beaux phraseurs, petits faiseurs, mécontents par principe, de moralité et de mœurs plus que douteuses, considérant le patron

comme l'ennemi et s'attribuant le rôle de grands justiciers. »

Au contraire, lorsqu'un ouvrier est resté vingt ans dans une maison, il est tout indiqué, quels que soient d'ailleurs son état d'esprit et ses aspirations sociales, pour servir d'intermédiaire entre ses camarades et la direction. Il a participé à l'extension de la maison, à sa renommée, à ses succès; il connaît les habitudes de la direction, les ressources de l'outillage, les améliorations réalisables. Sa longue collaboration lui permet de rendre des services en même temps qu'elle doit lui procurer des avantages. Aux établissements Joya, sur un personnel de deux cent cinquante ouvriers ou manœuvres, le Conseil d'usine comprend trente-six ouvriers ayant plus de vingt ans de présence.

Le Conseil se réunit tous les mois. Il en est aujourd'hui à sa 125e séance. Dans ces réunions, on étudie toutes les questions touchant l'organisation du travail, les salaires, l'hygiène, les rapports entre la direction, les contremaîtres et les ouvriers, la situation économique du jour : travaux prévus, difficultés, félicitations au personnel ou reproches suivant le cas. Mais pour tout ce qui concerne la marche des ateliers, les ouvriers n'ont que voix consultative et jamais voix délibérative.

A Vienne, la manufacture de draps Pascal-Valluit nous montre un Conseil nommé à l'élection. 1732 ouvriers ont élu, au scrutin secret, trente-deux délégués, hommes et femmes. L'objet poursuivi par les patrons en créant ce Conseil est de prendre un contact étroit avec leurs ouvriers. Dans une réunion mensuelle intime et sans apparat, on parle de l'hygiène des ateliers, de l'amélioration des œuvres sociales existantes et des projets d'œuvres nouvelles. « Par cette causerie, dit l'un d'eux, nous nous éclairons mutuellement, nous arrivons à nous mieux connaître, et de ce fait, que de préventions tombent! »

A Lyon aussi, nous pourrions citer plusieurs établissements où existe un Conseil d'ouvriers avec lequel la direction entretient les meilleurs rapports. De même à la Société de câbles électriques de Cortaillod et dans la très importante fabrique de chaussures Bally et Cie, à Schœnenwerd.

Ces Conseils, nés spontanément sans aucune ingérence de l'État, sont à rapprocher de ceux que M. Max Roesler a créés en 1896 dans sa fabrique de céramiques d'art à Rodach (Cobourg) et qui sont souvent cités comme exemple parce que leur auteur en a donné une excellente monographie : les Allemands, qui se

proposent si volontiers en modèle au reste du monde, font beaucoup de volume de leurs expériences sociales ou autres. L'idée de M. Roesler était de développer sa maison en invitant tout le personnel à en prendre à cœur les intérêts et le succès commercial. Dans chaque atelier, les ouvriers âgés d'au moins vingt et un ans élisent de trois à cinq conseillers d'atelier parmi leurs camarades âgés d'au moins vingt-quatre ans, irréprochables, au service de la maison depuis un an au moins. Les élus doivent être approuvés par le directeur, de même que le président du Conseil d'atelier.

Il existe au-dessus un Conseil central, composé de membres élus tous les ans, à raison d'un membre par cent ouvriers.

Ces conseils, de concert avec la direction, élaborent les règlements, nuls sans leur assentiment. Ils jugent les conflits entre ouvriers et contremaîtres et sont appelés à prononcer les pénalités contre les ouvriers délinquants. Enfin, ils approuvent le bilan de fin d'année et fixent la part des employés et ouvriers au bénéfice.

M. Roesler n'a jamais eu qu'à se louer des Conseils pour le maintien de la paix sociale. A plusieurs reprises, le Conseil central a même décidé qu'aucun ouvrier ne pourrait donner son nom au syndicat socialiste des ouvriers en céramique d'art, incompatible avec l'organisation et les principes de l'usine. Un des avantages reconnus au système est d'initier le personnel aux difficultés de l'entreprise et de lui enlever ses préjugés sur les bénéfices extraordinaires du patron. Il faut d'ailleurs à celui-ci beaucoup de patience pour dissiper toutes les préventions des ouvriers et gagner leur confiance à force d'équité, de loyauté et de bienveillance.

CONTROLE OUVRIER OU COLLABORATION OUVRIÈRE ?

Mais ce que demandent les partis révolutionnaires dans tous les pays, ce ne sont pas de simples Conseils collaborant avec la direction des usines au règlement des questions qui sont de la compétence et de l'intérêt immédiat des ouvriers. Ils veulent le « contrôle ouvrier. » Voici comment le définit le dernier manifeste du Comité central des comités syndicalistes révolutionnaires.

Le contrôle ouvrier doit aboutir à la gestion des entreprises par les travailleurs.

Dans l'atelier, l'organe du contrôle doit permettre de constituer la cellule primaire de la nouvelle organisation de la production. Il devra donc en premier lieu être constitué pour permettre à la classe ouvrière de faire son éducation de gestionnaire.

Les objectifs immédiats à atteindre par le contrôle ouvrier doivent être d'intéresser l'ouvrier au contrôle en lui faisant éprouver un intérêt à revendiquer cette institution... L'installation du contrôle permettra donc, non seulement de revendiquer un salaire normal, mais d'acquérir la capacité de gestion.

Comment s'effectuera ce contrôle? Dans le cas du contrôle général s'appliquant à toutes les fabrications de l'atelier, l'ouvrier qui en sera chargé devra suivre toutes les opérations dans l'atelier, techniques et administratives. Cela lui sera extrêmement difficile.

Au contraire, si le contrôle est fait par fabrication, il peut être institué par atelier plusieurs contrôleurs qui, tout en effectuant leur travail, pourront suivre la marche des opérations d'un atelier à l'autre, en liaison avec des contrôleurs de la même fabrication dans les ateliers voisins.

Il suffira que les contrôleurs aient connaissance de la distribution du travail dans l'atelier (c'est-à-dire qu'ils soient aidés par les employés chargés de la comptabilité de l'atelier).

Et c'est ici qu'apparaît toute la valeur économique du contrôle par fabrication. Il permettra facilement de connaître le prix de revient de la fabrication, clef de la forteresse patronale. Possesseurs du prix de revient, les travailleurs auront en main les données du problème des prix. Ils sauront exactement de quelle façon leur travail est « exploité. »

Le projet prévoit en conséquence la création d'un contrôle en plusieurs échelons, depuis les délégués d'atelier jusqu'à un comité général de contrôle, composé de quatre à seize membres que le syndicat désignerait sur une liste élue par l'assemblée des ouvriers, des employés et des techniciens de l'entreprise.

Tel est ce programme, dont l'exécution, d'après ses auteurs, permettrait aux ouvriers de mettre la main sur l'ensemble de la production. Les comités sont conçus comme étant « la direction en puissance des entreprises. » Reliés entre eux, ils seront les organes d'exécution de la future direction générale de l'économie nationale. Et nous aurons en France une seconde édition de la révolution bolchévique. Mais les comités syndicalistes révolution-

naires ne doutent pas que celle-là ne doive réussir, puisque cette fois ils posséderont les secrets du patronat.

Leur erreur est de ne pas voir que, malgré la possession de ces secrets, la production dirigée par un Conseil, même s'il n'est pas un soviet de bolchévistes, tombera peu à peu à un rendement dérisoire. Non pas qu'il ne puisse se rencontrer parmi les ouvriers quelques hommes capables de faire de bons directeurs d'entreprise. Mais pour pouvoir employer leurs capacités, il faudrait qu'ils agissent en qualité de directeurs responsables et intéressés directement à la production et non comme mandataires de la collectivité. Nous touchons ici l'erreur fondamentale du collectivisme. Il faudrait aussi qu'ils fussent soustraits à la dépendance du Parlement formé par leurs camarades. Mais alors ils ne seraient plus des ouvriers, membres d'un conseil de contrôle, mais des patrons ou des représentants directs du patron.

Une des objections principales que l'on fait à l'introduction des Conseils dans l'industrie est qu'elle « ne peut engendrer qu'une sorte de parlementarisme, aussi funeste, aussi incapable que l'autre de régler rapidement les questions urgentes. Dans le domaine économique, ces plaisanteries-là sont trop coûteuses. Là où est la responsabilité, là doit être le pouvoir. » Ainsi s'exprime M. Isaac, parlant à la Fédération des industriels et commerçants français. C'est une offense à la raison que de partager la direction. Le chef doit être seul à décider et à commander. Il va sans dire qu'auparavant il aura rassemblé tous les renseignements qui lui sont nécessaires : un bon service d'information est un organe indispensable au commandement. Son état-major, ses directeurs, ses techniciens, parmi lesquels de simples ouvriers pourront être entendus utilement, lui auront donc préparé les éléments de la décision. Mais celle-ci ne peut appartenir qu'à lui seul. Par conséquent, l'existence d'un Conseil ne se conçoit pas au sommet de la hiérarchie ; il ne peut avoir que voix consultative.

C'est ce que stipule nettement la Société française pour la protection légale des travailleurs, dans le vœu qu'elle a émis le 1er juillet 1919 au sujet de la part du travail dans la gestion des entreprises. Il est désirable, dit-elle, que dans toute entreprise industrielle occupant au moins cent ouvriers ou employés, un comité mixte soit institué, dans l'intérêt de l'entreprise comme dans celui du personnel. Un tel comité est particulièrement nécessaire dans les entreprises dirigées par une société anonyme

ou une société civile à forme commerciale. Il devrait comprendre des représentants du chef d'entreprise ou du conseil d'administration; du personnel dirigeant et technique; du personnel ouvrier et employé de l'un et l'autre sexe.

L'Association écarte de ses attributions la gestion financière et le choix du personnel. Elle a eu soin de limiter même les questions techniques et commerciales et les questions ouvrières qui lui sont soumises.

Au cours des débats, M. Legouez, un des représentants patronaux, a dénoncé la grande part d'illusion que renferme l'idée de consulter l'ouvrier sur la direction générale à donner à la fabrication et sur les procédés d'exécution. Pendant la guerre, personne a-t-il jamais songé à consulter le soldat sur l'heure de l'attaque ou la désignation du point d'attaque? « Il faut élever l'ouvrier, a-t-il ajouté; il faut qu'il comprenne aussi complètement que possible le fonctionnement de l'usine; il est indispensable que des conversations s'engagent entre le personnel dirigeant et les ouvriers sur les questions techniques et commerciales, mais la décision ne peut pas être remise à un comité. » C'est parfaitement juste.

Lors de sa dernière assemblée générale, l'Union d'études des catholiques sociaux, à la suite du rapport présenté par M. Crétinon, bâtonnier de l'ordre des avocats de Lyon, a émis aussi un vœu recommandant « l'institution progressive dans la grande industrie de Conseils d'usine formés des représentants des travailleurs et des patrons chargés d'étendre le champ d'application des contrats collectifs, d'arrêter les règlements d'atelier, de connaître toutes les difficultés relevant du contrat de travail et d'émettre des avis sur l'organisation technique et le rendement du travail dans l'entreprise. »

* * *

La doctrine se précise donc. Il est certain que le contact ne sera jamais assez étroit entre patrons et ouvriers. Tous ceux qui ont l'honneur de commander dans l'armée ou l'industrie savent l'importance de ce contact, nécessaire pour connaître les hommes avec leurs qualités et leurs défauts, pour pénétrer leur manière de voir et de sentir. Impossible de les mener sans tenir compte de leurs partis pris et de leurs préjugés. Pour ne pas les heurter de front, il faut les redresser ou les tourner, ce qui

implique des conversations. M. Eugène Schneider l'a dit en des termes excellents.

La liaison nécessaire entre la foule ouvrière et les patrons ne peut être assurée qu'en instruisant parallèlement les deux classes. Les futurs chefs d'industrie doivent apprendre à connaître leurs subordonnés, et les ouvriers doivent être capables de juger leurs patrons autrement que par oui-dire. Les deux catégories doivent apprendre à se connaître mutuellement et à avoir une confiance réciproque. Mais combien de nos compatriotes ont appris le maniement de l'âme humaine et la psychologie des foules ! Nos chefs militaires doivent une partie de leur succès à ce que la psychologie des soldats dans les armées modernes avait été enseignée dans les écoles militaires. Un écrivain militaire tel que le colonel Ardant du Picq devrait servir d'exemple à nos futurs capitaines et généraux d'industrie.

Cette pénétration mutuelle ne sera pas l'œuvre d'un jour. Les ouvriers ont tout à apprendre en matière d'économie politique et sociale. Dans le rapport si remarquable sur l'organisation des relations entre patrons et ouvriers, qu'il a présenté au Comité permanent d'études relatives à la prévision des chômages industriels, M. Auguste Keufer, qui connaît parfaitement le monde ouvrier puisqu'il a été pendant trente-cinq ans secrétaire général de la Fédération du livre, n'hésite pas à formuler sur leur compétence les réserves les plus formelles. « Si favorable que l'on soit, écrit-il, à la participation des travailleurs au contrôle et à la direction du travail et à son organisation, il faut bien reconnaître qu'ils ne sont préparés ni par leurs connaissances générales et professionnelles, ni par leur expérience industrielle et commerciale à remplir le rôle que veulent leur assigner dès maintenant les dirigeants du monde ouvrier. »

L'intelligence ne suffit pas; le caractère, le jugement, les capacités techniques réelles sont des qualités essentielles pour exercer un contrôle utile, pour diriger une entreprise et assurer sa prospérité. Il y faut des connaissances positives solides et non des aptitudes verbales. Et M. Auguste Keufer, en quelques lignes pleines de sens, montre les conséquences déplorables qu'apporterait dans l'industrie le système démocratique, qui donne de si mauvais résultats dans le régime politique (1).

(1) « Si fervents que soient les citoyens français envers le régime démocratique politique qui pénètre jusque dans les pays orientaux de vieille et traditionnelle

Notons que celui qui s'exprime ainsi est un syndicaliste convaincu, qui a fait de la Fédération du livre l'association ouvrière la plus puissante et la plus homogène.

Dès que les Allemands se sont trouvés en face des réalisations, ils ont constaté cette incapacité des ouvriers à remplir le rôle auquel ils prétendent. Nous avons dit à propos de la loi sur les Conseils d'entreprise que les syndicats avaient organisé des écoles pour leur instruction.

Cette ignorance n'est que le moindre obstacle au fonctionnement des Conseils. Il sera plus difficile de transformer l'âme des ouvriers que de les instruire. Jusqu'à présent, malgré les avertissements qu'ils ont reçus quelquefois de leurs dirigeants, ils ne veulent pas comprendre la nécessité de collaborer avec le patronat. Trop d'entre eux sont des nomades et en ont l'état d'esprit. Comment un manœuvre qui n'est dans une usine qu'en passant et se réserve de la quitter du jour au lendemain pour aller travailler dans une autre prétendrait-il imposer sa manière de voir dans cette usine?

Tant que les ouvriers resteront imprégnés de l'esprit d'antagonisme contre le capital, il sera impossible de les faire concourir à la direction d'un système de production qu'ils veulent détruire. En vain affecteront-ils d'accepter que les attributions des Conseils soient limitées. Ils n'y verront qu'un moyen de combat et essaieront de les utiliser pour exproprier le capital. Ne parlons même pas de la tragique expérience russe. On pourrait dire que des ouvriers occidentaux, avec leur degré supérieur de civilisation, ne tomberont pas dans les excès du bolchévisme moscovite. Mais regardons tout près de nous, dans le Luxembourg. En octobre 1920, le Gouvernement grand-ducal, cédant à la pression des syndicats, décidait la création de Conseils d'usine. Six mois après, des troubles s'élevaient dans une usine métallurgique à la suite d'un conflit entre le Conseil et la direction. Dans toute l'industrie, les Conseils appuyaient le mouvement révolutionnaire et dans certaines exploitations s'emparèrent des mines et des usines, déclarées propriétés ouvrières

civilisation, leur conviction ne les empêche pas de se rendre compte des imperfections et des lacunes de ce système qui est loin d'attribuer toujours la majorité des suffrages aux hommes les plus compétents ou les plus qualifiés pour diriger la politique des pays démocratiques. Les rivalités, les intrigues, les surenchères jouent un rôle funeste dans les luttes politiques. »

et en assumaient la direction. Le 11 mars, le Gouvernement prit un arrêté pour supprimer les Conseils « qui avaient été établis à titre d'essai, dans le but de cultiver l'entente entre les patrons et les ouvriers. » Ayant perdu son caractère d'utilité et d'opportunité, l'institution n'avait plus de raison d'être.

Mais, dira-t-on, l'expérience allemande prouve le contraire, puisque, jusqu'à présent du moins, le fonctionnement des Conseils n'a pas donné lieu à des inconvénients graves. C'est vrai, mais les conditions en Allemagne ne sont pas les mêmes qu'ailleurs. Et puis il faut attendre la fin. On peut conclure en tout cas que l'on doit écarter toute idée de participation des ouvriers à la direction financière et commerciale et au contrôle des entreprises, en dehors des conditions normales où la propriété d'actions leur donnerait accès au Conseil d'administration.

D'autre part, une collaboration active est désirable entre la direction et les ouvriers, ce qui nécessite des contacts. Ils sont établis directement, lorsque le petit nombre des ouvriers le permet ; sinon, par l'intermédiaire de délégués. Le choix de ces délégués doit être soumis à certaines conditions : âge, durée de présence dans l'usine et dans l'exercice de la profession, afin d'éviter qu'ils ne soient pris parmi les éléments les plus turbulents, qui ne feraient que fomenter le désordre au lieu de servir de conciliateurs. Leur rôle sera limité à ce qui touche les intérêts immédiats des salariés, sans qu'ils aient à s'occuper de la gestion économique et financière.

Mais des Conseils, même avec des attributions ainsi restreintes, ne seront inoffensifs que si l'esprit de collaboration se substitue chez les ouvriers à celui de lutte de classe. C'est vers ce résultat que leurs guides devraient les diriger.

Puissent-ils comprendre aussi que, dans une société compliquée comme la nôtre, les réformes ne sont pas aussi simples que se le figurent les utopistes et qu'elles ne deviennent possibles qu'après une longue préparation des esprits et des cœurs !

ANTOINE DE TARLÉ.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

DEUX ROMANS NOUVEAUX
DE
M. BENNETT[1]

Arthur Charles Prohack descendit comme d'habitude à huit heures et demie précises, et trouva avec satisfaction son déjeuner servi dans la salle à manger. Il le vit avec plaisir, car il ne détestait rien tant que de se presser. L'enfer, c'était pour lui un pays dont les indigènes avaient toujours un œil fixé sur la pendule et où la pendule marquait toujours un peu d'avance.

La salle à manger, chastement meublée de copies d'un pudique Chippendale, et où régnait cette température à peine tiède que l'Anglo-Saxon n'a pas honte de soutenir qu'il préfère, appartenait à une maison irréprochablement correcte, du style Victoria de 1880; et la maison faisait partie d'un square, également correct, situé derrière Hyde Park. Les chauffeurs de taxi, quand on leur donnait cette adresse, avaient besoin de réfléchir un cinquième de seconde avant d'en repérer exactement la position.

M. Prohack était bel homme : la tête et les traits grands, et il portait la barbe. La physionomie respirait une certaine bienveillance, faite d'une indulgence ironique pour les faiblesses humaines. (Le texte dit *pour l'humanité de la nature humaine.*) Il avait quarante-six ans et il y paraissait. Il était depuis vingt ans au ministère des Finances, où il était quelqu'un. Il était même décoré de l'Ordre du

(1) Arnold Bennett : *Mr. Prohack*, 1 vol. in-8°, Londres, Methuen, 1922; *Lilian*, in-8°, Londres, Cassel and C°, 1922.

Bain. Et il était content que l'Ordre du Bain marchât devant ces ordres subalternes, tels que l'Étoile des Indes, le Saint-Michel et Saint-George, l'Indian Empire, le Royal Victorian et le British Empire; mais il se moquait de sa femme, si elle s'en montrait contente. Il disait alors, à l'occasion, que dans l'ordre des préséances, les Compagnons du Bain venaient immédiatement après les Maîtres de la Lune.

Sa gloire était la tenue des finances pendant la guerre. D'autres ministères s'étaient gonflés démesurément. Les Finances avaient su faire cent fois plus d'ouvrage qu'en temps de paix, presque sans accroître leur personnel. De tous les ministères, c'était à la fois le moins cher, le plus laborieux et le plus puissant... Presque inconnu au reste du monde, le modeste M. Prohack était, aux Finances, un personnage légendaire : on l'avait surnommé « la Terreur des bureaux.» Plus d'une fois, des ministres ou de hauts fonctionnaires avaient protesté avec colère que M. Prohack, avec sa passion des règlements, était en train de perdre la guerre. Il répondait fortement : « Au point de vue des finances, perdre la guerre est un détail. » Il répondait encore : « Ce ne sont pas les brouillons qui gagneront la guerre. » Il ajoutait enfin : « Je ne connais que mon devoir. »

Finalement, la guerre ne fut pas perdue, et M. Prohack fit le calcul que, par son courage personnel, il avait épargné au pays cinq cent quarante-six millions de livres. Une fois, en l'absence de son chef, il eut à assister à un conseil de Cabinet. Sa femme, à cette nouvelle, fut dans tous ses états. Il lui dit : « C'est encore moi qui étais le moins ému. »

Cependant, le grand public n'avait jamais entendu parler de lui. On ne voyait pas son portrait dans les journaux illustrés. Le portrait de sa femme, en « munitionnette, femme d'un de nos hauts fonctionnaires, » n'était pas publié davantage. Aucun reporter n'avait esquissé sa « silhouette. » Aucun grand quotidien ne lui avait jamais demandé son opinion sur aucune espèce de sujet, par téléphone ou autrement. Sous le rapport de l'actualité, sa cote était zéro. Dans le *Who's Who*, sa notice occupait quatre lignes.

Le menu de son déjeuner était ainsi composé : *bacon*, pain grillé, café, confitures, le *Times* et le *Daily picture*. Cette dernière feuille était pleine de mariages, de matches de foot-ball, de procès en cour d'assises, de jeunes femmes en dessous vaporeux, de réclames pharmaceutiques, de champions de boxe, d'étoiles de cinéma; on y voyait encore le plus gros potiron de l'année, et des pronostics infaillibles sur le prochain résultat des courses et sur le dividende de sociétés par actions. En outre, quelques lignes de nouvelles sans

images sur la guerre civile en Irlande, la famine en Europe centrale et l'écroulement des trônes.

M. Arnold Bennett est aujourd'hui un des « jeunes romanciers » les plus considérables de l'Angleterre, et l'un de ceux dont les livres font le plus parler d'eux dans le monde. Il a déjà écrit plus de quarante volumes, dont une vingtaine de romans, sans parler des nouvelles et des pièces de théâtre. Sa réputation commence à franchir le détroit ; on nous a donné en français au moins deux de ses livres. Critique, moraliste, essayiste, satirique, l'auteur de *Clayhanger* et des études des *Cinq villes* est une des figures marquantes de la nouvelle génération, celle qui suit la grande époque des Kipling, des Stevenson et des Conrad, et qui vient tout de suite après les Chesterton et les Galsworthy. Les deux pages du roman dont je viens de traduire le début, caractérisent sa manière vive, alerte, brillante, non exempte de recherche et de préciosité. Le livre a eu en Angleterre le plus grand succès de l'année. A peine paru, il s'en est enlevé huit éditions en huit jours.

Le fait est que le sujet de ce roman, *Mr. Prohack*, est un de ceux qui ne pouvaient manquer aujourd'hui leur effet. Le premier chapitre s'intitule : *Les nouveaux pauvres*. Dans tous les pays de l'univers où les anciennes classes moyennes, qui faisaient depuis un siècle la force de l'État, traversent des conditions gênées, où les petits rentiers, les fonctionnaires, les intellectuels, les professions libérales, pour salaire de l'immense effort et des sacrifices qu'ils ont consentis pendant la guerre, se trouvent réduits à déchoir et à former les rangs d'une nouvelle sorte de prolétariat, un pareil énoncé sera aussitôt compris. On entre dans le vif de l'actualité. On voit le digne M. Prohack, modèle des bureaucrates, type des vertus domestiques, et parangon modeste des serviteurs de l'État, prendre son petit déjeuner dans sa salle à manger médiocrement chauffée, en badinant avec sa femme, quadragénaire aimable et grasse, descendue, en peignoir de cachemire jaune, pour assister son mari dans le premier acte solennel de toute journée anglaise. Il faut se rappeler ce qu'est le *breakfast* britannique, pour comprendre la valeur quasi sacramentelle de cette fonction fondamentale de la vie.

— Ce café est de l'eau claire, dit M. Prohack.

— Laisse-moi le goûter.

— Bon! Elle va boire mon café, à présent! dit-il en lui tendant la tasse. Eh bien! est-il clair, oui ou non? Je me flatte de mener la vie supérieure; je ne me fais pas un dieu de mon ventre. Mais, même sur la cime où j'habite, il est bon qu'il y ait une limite à la faiblesse du café.

Ève (il l'appelait ainsi, du nom de la première des femmes; mais son vrai nom était Marianne) avala une gorgée. Son front se plissa, et elle jeta sur son mari un regard suppliant.

— C'est vrai qu'il est clair, dit-elle. Il a fallu rationner la bonne. Arthur, je vais te faire de la peine. Il n'y a plus moyen de vivre avec l'argent du mois.

— Pourquoi ne m'as-tu rien dit?

— Je te l'ai dit. Si tu ne m'avais pas reproché le café, je me serais tue encore quinze jours. Tu as augmenté mon mois en juin, et tu m'as dit que c'était la dernière limite. Je t'ai cru. Mais ce n'est pas assez. Je t'ennuie; cela me fait horreur, je suis honteuse.

— Quelle idée! Honteuse de quoi?

— Je ne sais pas, c'est ainsi.

— Mon enfant, tu te complais dans ta propre vertu. Mais l'*Economist* disait la semaine dernière qu'il y avait depuis quelque temps une tendance à la baisse.

— Je ne sais pas ce que raconte l'*Economist*, mais je sais ce que coûte la livre de café et ce que sont les notes de fournisseurs.

Elle fondit brusquement en larmes. Il lui baisa doucement les yeux.

— Je sais bien que nous ne pouvons dépenser davantage, souffla-t-elle à travers ses larmes. J'ai honte de ne pas savoir m'arranger et de te faire du chagrin. Quand je pense à tous ces fainéants d'ouvriers, à tous ces profiteurs!... C'est une honte.

— Oui, dit M. Prohack. C'est pour cela que Charlie s'est battu, qu'il a eu deux blessures et la médaille militaire. Voilà le fait. Que veux-tu? Cette fameuse classe moyenne, dont on parle dans les journaux, c'est nous autres, et nous sommes en train de passer sous la meule. Il y a quelque temps que les plateaux se rapprochaient. Les voilà maintenant qui se mettent à broyer. Cette drôle de sensation que tu viens d'éprouver et qui fait que tu m'arroses en dépit de mes protestations, c'est le premier tour de vis.

Elle s'arrêta de pleurer.

— Si tu continues, je crie!

— A ton aise, dit M. Prohack. Pourvu que ce ne soit pas trop fort. Mais de ton côté, souviens-toi que je suis un humoriste; un humoriste heureux plaisante, et, quand il ne l'est plus, il continue de plaisanter.

— Penser, reprit-elle plus calme, penser que l'on t'appelle la terreur des bureaux, que tu es un des manitous des Finances, que tu es au service de l'État depuis trente-cinq ans et que tu as toujours fait ton devoir.

— Enfant, dit M. Prohack, ne me dis pas ce que je sais. Et ne fais pas l'étonnée devant des phénomènes naturels. Il y a des gens qu'étonnent toujours les choses les plus simples. Ils vivent sur la terre comme s'ils tombaient de la lune. Ce n'est pas un signe de bon sens. Tu es sur cette terre, disons depuis vingt-neuf ou trente ans, et si tu ne connais pas le pays, c'est ta faute. Je t'assure qu'il n'y a rien d'inouï dans notre fait. Nous sommes sans reproche ; nous sommes même admirables, et nous sommes punis. Rien de plus ordinaire. Tu as lu des milliers d'exemples de cas pareils ; on t'a parlé d'une foule d'autres, tu en as rencontré toi-même. Eh bien ! maintenant, c'est ton tour d'être un de ces exemples. Voilà tout.

Mrs Prohack dit avec impatience :

— Mais nous avons un rang à tenir !

— Justement. C'est en quoi les pauvres honnêtes valent mieux que nous. Car nous ne sommes pas d'honnêtes pauvres. Nous allons dans les mêmes classes et les mêmes universités, nous parlons la même langue, nous avons les mêmes goûts et les mêmes manières que des gens qui dépensent dans leur mois ou dans leur semaine, ce que nous dépensons par an. Et nous disons, et ils disent eux-mêmes, que nous nous ressemblons. Quelle erreur ! Nous ne sommes qu'une immense imposture. As-tu remarqué, madame, que nous n'avons pas d'automobile et que très certainement nous n'en aurons jamais ? Et cependant, rien qu'à Londres, il y en a des centaines de mille : mais pour nous, pas la plus petite. Ce détail ne t'a pas échappé...

— Je te répète que je trouve que le Gouvernement te traite indignement. Qu'est-ce que vous attendez, entre gros bonnets du ministère, pour vous former en syndicat ?

— Ève ! Après tout le mal que tu m'as dit des syndicats ! Tu me scandalises ! Nous serons traités indignement tant que nous ne serons pas un syndicat. Mais jamais nous ne formerons de syndicat. Nous sommes trop fiers. Nous laisserions nos enfants crever de faim, plutôt que de renoncer à notre dignité. Voilà le fait.

— D'abord, nous ne pouvons prendre une maison moins chère.

— Par la raison qu'il n'y en a pas.

L'entretien continue en abordant le chapitre des économies. Dans combien de ménages, depuis quelques années, n'a-t-on pas eu à se poser ce problème de la vie chère, et à passer en

revue tous les articles de la table, de la toilette, des plaisirs, du service et de l'éducation, sur lesquels on pouvait rogner? Quels soucis et parfois quels drames représente, dans le secret des maisons, cette scène de la politique domestique, la compression du budget, ou plutôt la nécessité de faire face, avec des ressources amoindries, à des dépenses quadruplées ! Les conséquences d'une telle crise, sa répercussion sur les mœurs et sur la vie sociale, les transformations qui se passent sous nos yeux, et qui font que le monde, dans l'espace de dix ans, est devenu méconnaissable, le dénivellement des classes, la tragédie de la bourgeoisie formaient un des plus beaux sujets de roman qui se fussent présentés à un observateur. Il est même surprenant qu'une matière si riche n'ait pas tenté plus tôt l'historien des mœurs. Que n'auraient pas fait d'un tel thème un Dickens, un Daudet ! On conçoit qu'un pareil début avait de quoi piquer l'intérêt du lecteur, et assurer dès la première scène le succès de *Mr. Prohack*.

Mais il a plu à M. Bennett d'en décider tout autrement, et de changer aussitôt la direction de son roman. Un auteur est le maître de la destinée de son héros. Il peut en corriger la fortune à son gré. Nous n'avons rien à dire, du moment qu'il nous divertit. Nous voyons donc M. Prohack se diriger, à l'heure du *lunch*, vers son club, le club majestueux, auquel aucun Anglais ne voudrait renoncer, sous peine de la vie, et dont il vient de refuser le sacrifice à sa femme. Un club en vue duquel son père l'a élevé ! Bref, au moment de se mettre à table, un chasseur en jupons (espèce née de la guerre) vient annoncer à notre héros qu'il y a un certain M. Bishop qui demande à lui parler. Bishop, allons donc ! Il est à Inverness ! Mais il s'agit d'un autre Bishop, un camarade de collège, un Bishop minable, râpé, une de ces anciennes connaissances qui reparaissent comme par hasard, après vingt ans de plongeon, à l'heure du déjeuner. Notre héros est d'abord tenté de s'en débarrasser ; puis, il le retient, par faiblesse, en se reprochant intérieurement une générosité qui entame ses finances, si tôt après les belles résolutions du matin.

Au moment des cigares, Bishop fit tout à coup : — Vous vous rappelez ce type de Silas Angmering?

— Angmering ? Comment donc ! Il était de la maison. Il y a des siècles qu'il a filé en Amérique.

— Vous y êtes. Et vous lui avez prêté cent livres pour filer.

— Qui vous l'a dit?

— Lui, fit Bishop avec un vague sourire.

— Qu'est-ce qu'il est devenu?

— C'est toute une histoire. Il a gagné gros comme lui pendant la guerre. Il était à Cincinnati. C'était plein de bonnes occasions...

— Pourquoi vous a-t-il dit que je lui avais prêté de l'argent, demanda assez sèchement M. Prohack.

— J'étais un peu son associé.

— Et vous dites qu'il a gagné gros. Qu'est-ce que vous appelez gros?

— Mon Dieu, dit M. Bishop en regardant la nappe à travers ses lunettes, je veux dire gros.

Il parlait à mi-voix, il avait toujours l'air de vous dire un secret. Il continua : Il n'a plus rien.

— Dommage qu'il ne m'ait pas rendu mes cent livres pendant qu'il les avait! Et comment a-t-il tout perdu?

— Comme beaucoup d'autres. Il est mort...

— Marié? demanda M. Prohack avec détachement.

— Angmering? Non. Jamais. Vous savez aussi bien que moi quelle carte c'était. Pas de famille non plus.

— Alors, qui est-ce qui hérite?

— Eh bien! dit M. Bishop avec une douceur et une aisance étudiées, comme pour se délivrer d'un grand poids. Moi, d'abord, pour une part. Et puis, il y avait une petite femme, une espèce d'actrice, vous savez, — n'en parlons pas trop, cela vaut mieux, — elle hérite aussi. Enfin, il y a vous. Nous partageons par tiers.

— Le diable m'emporte!

— Parole d'honneur!

C'est ainsi que M. Prohack, qui s'était levé le matin tirant le diable par la queue, apprend à déjeuner qu'il lui tombe du ciel une fortune de cent mille livres, valant, au cours actuel du change, quelque six ou sept millions. Il se trouve avoir subitement cinq cent mille francs de rentes. Et pour la première fois de sa vie, ce modèle des fonctionnaires arrive à son bureau à cinq heures du soir, en prétextant une rage de dents, et en se murmurant intérieurement : « Pourvu qu'il n'y ait pas la révolution! » Il n'a fallu que deux heures et une visite chez son notaire : il a déjà l'âme d'un boïard.

Dès ce moment, le livre bifurque : et, parti pour être le roman des nouveaux pauvres, la fantaisie de l'auteur en fait le

roman du nouveau riche. La suite de l'histoire est le récit des aventures qui attendent M. Prohack dans sa nouvelle fortune. M. Prohack, qui avait tant de peine à gagner une modeste aisance en travaillant, apprend d'abord que rien n'est plus aisé que de gagner sans rien faire des sommes fantastiques, à la condition d'avoir de l'argent; il prête cinq millions à un ami qui les met dans une affaire de pétroles, et qui les lui rend, le coup fait, au bout de quinze jours, augmentés de sept ou huit autres. Le voilà à la tête de plus d'un million de revenu, sans s'être donné la peine de remuer le petit doigt. Mais M. Prohack n'est pas au bout de ses surprises. Il lui reste à s'accoutumer aux conséquences de la fortune. Il va de soi qu'un ploutocrate ne peut plus continuer d'aller au ministère pour servir comme un pauvre diable. M. Prohack obtient un congé de six mois. Alors, il éprouve ce qui arrive à beaucoup de gens qui dételent : le jour où il commence à s'occuper de sa santé, il tombe malade tout de bon; l'automatique, à peine arrêté, se détraque. M. Prohack ne sait pas être riche : il lui manque l'habitude. C'est ce que lui explique une espèce de docteur portugais, un charlatan pour gens du monde, confit en sourires et en boniments, que Mrs Prohack a fait venir pour soigner son mari, au lieu de leur ours de médecin anglais, celui qu'on appelait quand on n'avait pas le temps d'être malade. Le docteur exotique fait comprendre à son client qu'il s'y prend tout de travers et qu'il ne sait pas le premier mot de son nouvel état; il croit que d'être riche consiste à se reposer. Grave erreur! Rien de plus occupé qu'un oisif. Ce n'est pas une petite affaire, que de ne rien faire; c'est un travail très sérieux. Il faut se donner beaucoup de peine et des fatigues infinies pour mériter le nom d'un véritable désœuvré; on ne gagne pas le titre glorieux de parfait inutile, sans un exercice incessant et sans un labeur excessif. Il y a tout un programme et un régime ardu pour le fainéant professionnel : la toilette seule ouvre un champ d'opérations extrêmement absorbantes; et il y a la promenade, les visites, la danse, car il faudra que M. Prohack apprenne à danser comme tout le monde; il y a le hammam, les dîners, le théâtre, les villes d'eaux, les exigences minutieuses de la vie de plaisir. C'est une grande illusion de croire qu'on arrive sans peine à perdre méthodiquement son temps et son argent. Il faut une imagination continuellement en éveil pour inventer dix fois par jour de nouveaux buts, une discipline

inflexible pour les réaliser, une santé de fer pour souffrir une si rude succession de plaisirs. Il y faut un apprentissage et une sérieuse éducation : ainsi le docteur Veiga développe à son client ses rigoureuses ordonnances, et lui fait une théorie du désœuvrement scientifique, que l'on pourrait appeler le « Manuel du nouveau riche. »

M. Prohack suit docilement ces prescriptions salutaires. Il s'initie à un monde inconnu et découvre à chaque pas de nouveaux horizons. Il déjeune au Grand Hôtel de Babylone où il tend au garçon un billet de dix livres, qui suffit à peine pour le pourboire d'un lunch de six couverts, et il admire que dans cette ville, où il n'avait vu jusqu'à présent que des hommes affairés, il y ait tant de gens occupés à ne rien faire et à consommer en un repas ce qu'il gagnait naguère en un mois de travail. Il monte dans l'auto magnifique qui stationne à la porte, et il s'étonne de trouver déjà tout naturel d'avoir sur le siège de sa voiture un homme plein de santé, rétribué comme un fonctionnaire, pour attendre que Monsieur ait fini de déjeuner. Il parcourt toutes les boutiques de Bond Street, et il apprend successivement chez le tailleur, chez le chemisier et chez le chapelier que l'habit, la cravate et le chapeau, c'est l'homme, et que ces divers articles sont le seul objet digne des soins d'un *gentleman*.

Toute cette raillerie est fort plaisante. Elle doit paraître plus piquante encore à nos voisins, à cause d'allusions claires pour eux, et dont une partie nous échappe : ainsi, la collision avec l'auto conduite par une charmante jeune fille, secrétaire d'un ministre qui, pour échapper à l'impôt, déclare ses voitures sous le nom de ses demoiselles de bureau. Parmi les jeunes ministres du cabinet Lloyd George, quel est le héros de cette anecdote ? C'est ce que chacun sait à Londres; on devine ce que de tels traits ajoutent au succès d'un roman.

Et je ne vais pas méconnaître l'agrément de maint autre épisode, tel que l'histoire du collier de perles, ou celle de l'installation dans l'hôtel de la divette à la mode, ou celle de l'horloge de l'église voisine, horloge ennemie du repos de M. Prohack. Car M. Prohack, depuis sa surprenante fortune, n'a plus qu'un sommeil de millionnaire, c'est-à-dire un mauvais sommeil. D'une oreille merveilleusement habile et délicate, il distingue mille bruits qu'il ne percevait pas et qui l'empêchent de dormir. Parmi ces bruits, celui de l'horloge qui compte les heures nocturnes

aux rues du voisinage, lui semble diabolique par son inexorable régularité. Il attend chaque coup avec colère, et vite se dépêche d'essayer de perdre conscience, avant que le coup suivant vienne le réveiller; et cela dure jusqu'au jour, à l'heure où les bruits confus de la vie viennent noyer le bruit solitaire de l'infernale machine. Mais une nuit, M. Prohack ne peut pas fermer l'œil, car, par une malice inouïe, cette coquine d'horloge s'obstine à ne pas sonner, et sa victime hors d'elle-même pense en faire une maladie. Le malheureux millionnaire apprend enfin que c'est sa fille qui, au risque de vingt contraventions, s'est glissée dans le clocher pour arrêter la sonnerie.

L'histoire est un peu longue, encore qu'amusante. Mais là-dessus on se demande : « Où diable ai-je lu cela? » Eh! parbleu, c'est la fable *le Savetier et le Financier* :

Rendez-moi, lui dit-il, mes chansons et mon somme,
Et reprenez vos cent écus...

Et cela suffit pour juger le nouveau roman de M. Bennett. Ce livre est une charmante satire des inconvénients de la fortune, dont toute la morale tient dans le vieux proverbe : « L'argent ne fait pas le bonheur. »

Sans doute, les petites misères de la fortune, les « embarras d'argent, » comme un homme d'esprit l'a dit d'un de nos contemporains accablé d'un subit héritage, sont un spectacle consolant et propre à nous faire prendre nos maux en patience. C'est la revanche des pauvres gens de pouvoir s'égayer aux dépens des heureux. Cela vaut mieux que de se plaindre. Mais quel rapport ce conte de fées a-t-il avec le monde présent? Où est ici l'histoire des mœurs? Où est le roman du nouveau riche? Il se trouve que M. Prohack, excellent fonctionnaire des Finances, hérite brusquement d'un oncle d'Amérique : c'est une aventure moins commune qu'on ne se l'imagine, mais qui n'est pas moins vraisemblable que celle d'un concierge qui tirerait le gros lot. Mais en quoi ce hasard, toujours rare, mais toujours possible, est-il particulier au temps où nous vivons? Qu'a-t-il de caractéristique des mœurs contemporaines? On trouve de telles aventures dans les *Mille et une Nuits*.

Bien entendu, le « nouveau riche » n'est pas un phénomène particulier à notre siècle. Le mot se trouve déjà au temps de la Régence. Turcaret est un « nouveau riche. » Il y a eu des

nouveaux riches, toutes les fois qu'il y a eu avènement en masse d'une classe sociale, par déchéance ou ruine de la classe supérieure et par bouleversement de la propriété ; et c'est ce qui distingue le nouveau riche du parvenu. Ces phénomènes sont ordinaires en temps de troubles prolongés : acquéreurs de biens nationaux, munitionnaires de la République, fournisseurs des armées de l'Empire, spéculateurs, agioteurs, requins de toute espèce, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'est née la race des profiteurs. Elle peut revêtir les costumes les plus divers, et s'adapter, selon l'occasion, à toutes les formes du commerce: qu'on songe aux nouveaux riches de Balzac, à toutes les variétés de cette faune féroce, les Crevel, les Sauviat, les Grandet, les Graslin, et jusqu'à ce pauvre imbécile de César Birotteau. Tous ne sont pas nécessairement des canailles ou des monstres : mais tous ont ce trait commun d'être partis de rien; s'ils doivent beaucoup aux circonstances, ils n'en sont pas moins de ceux qui se sont faits tout seuls. Ils peuvent être des sots ou des hommes de génie ; mais on les reconnaît tous à leur vulgarité. Ces traits n'ont pas changé : on les retrouverait de nos jours chez les chaudronniers ou chez les parfumeurs, chez les marchands de bois ou de boîtes de conserves, chez tous ceux qui ont eu le flair d'acheter ou de vendre pendant que les autres se battaient, et de faire leurs affaires quand les niais se faisaient tuer.

Qui ne voit que M. Prohack est tout le contraire d'un *self-made man?* Ce monsieur, dressé par son père, élevé dès l'enfance dans les pures traditions de la discipline britannique, ce membre-né d'un club extrêmement distingué, ce bureaucrate considéré, peut être comblé impunément de millions par la Providence, ou par le caprice de M. Bennett : il ne peut pas être un nouveau riche. Ajoutez par surcroît que M. Bennett s'est plu à l'orner d'une philosophie indulgente et à lui faire tenir en toute occasion une abondance de discours fleuris, où il est difficile de ne pas soupçonner un reflet chatoyant de M. Anatole France; après cela, M. Bennett a beau nous laisser entrevoir que les millions de son héros proviennent de tripotages ou de bénéfices de guerre, opérés à Cincinnati ; il ne réussit pas à créer un moment l'illusion que son M. Prohack soit quelque chose de réel. C'est un personnage de fantaisie, une espèce de fantoche aimable, disert, un peu prolixe. Ce n'est même pas l'ombre d'un nouveau riche.

Les personnages secondaires sont un peu plus vivants. J'aime assez cette Sissie qui, revêtue d'une salopette, a conduit bravement un camion pendant la guerre, et qui, au début du roman, ne pouvant supporter de vivre dans la « purée, » tire parti de ses talents pour ouvrir un *dancing*. J'aime aussi son frère Charlie, blessé, médaillé militaire, qui, las de voir que la situation de héros ne lui rapporte rien, dégoûté du rôle de « poire, » se décide à faire comme les autres et à mettre au pillage son ingrate patrie. Il se jette dans les affaires et, n'étant bon à rien, se fait « intermédiaire » : c'est-à-dire qu'il achète n'importe quoi à n'importe quel prix, en trouvant le moyen de le revendre plus cher. Il mène un train d'enfer et joue un jeu de casse-cou : et c'est ici que le roman pourrait devenir intéressant. On voit reparaître à cet endroit notre vieille connaissance M. Bishop. Il tourne autour de Charlie, et l'on devine qu'il lui tend sournoisement un piège, pour lui casser les reins et faire tomber dans ses filets les millions de M. Prohack, en même temps qu'il épouse la petite amie de son défunt associé : joli coup qui doit réunir dans ses mains l'héritage total de Silas Angmering. Il va sans dire que la manœuvre échoue et que le traître en est pour ses frais. Après un moment d'inquiétude, où Charlie frise la cour d'assises, le ciel se rassérène, et la fortune des Prohack vogue à pleines voiles vers le milliard.

Par malheur, tout ce drame d'argent, qui serait le vrai sujet du livre, reste à peine ébauché. De ces conflits d'intérêts, de ces passions, de ces affaires, qui sont le ressort de l'action, on ne nous dit pas un mot ; rien ne nous est expliqué. On passe à côté du sujet. Et l'on songe, encore une fois, à ces terribles batailles de Bourse, à ces redoutables duels de du Tillet et de Nucingen, à ces chocs gigantesques des bandits de Balzac, à ces colonnes de chiffres, à ces masses de papier timbré, à cette fantasmagorie d'argent, à laquelle l'auteur de *la Comédie humaine* communique une telle intensité tragique.

M. Bennett répondra qu'il savait ce qu'il faisait en évitant le caractère sombre, et que la vie est bien assez triste sans que les romanciers se chargent de l'attrister. Il faut même ajouter que le succès lui donne raison. Il est curieux que ce soit en France qu'on se plaigne de trouver son livre trop léger. Je conviens avec lui qu'on peut rire de tout ; je lui accorde même qu'il vaut mieux rire que pleurer. Il reste que son roman, à

mon sens, a le défaut de ressembler à ce personnage d'un de ses livres, qui « s'imaginait que ses actions n'auraient jamais de conséquences graves, et qu'il ne pourrait jamais lui arriver rien de sérieux. » Il y règne un ton de persiflage qui détruit l'illusion. L'auteur pèche par abus d'esprit : avec tout cet esprit, il oublie qu'il s'agissait de peindre une révolution.

Je me garderais d'insister, si ce trait ne gâtait tous les autres romans que j'ai lus de M. Bennett. Il me semble que M. Bennett qui, si je suis bien informé, a épousé une Française, est, parmi les nouveaux conteurs de son pays, un de ceux qui ont le plus fait pour renouveler le roman anglais, et pour y introduire quelques-unes des libertés familières aux auteurs de chez nous. Personne plus que lui n'a pris à tâche de rompre avec la pruderie et le collet monté du roman « victorien. » C'était autrefois une convention, que les romans anglais pouvaient traîner sur les tables, sans danger pour l'âme innocente, et que la plus pure jeune fille ne risquait d'y apprendre aucun secret nuisible à sa candeur ; jamais mari ne trompait sa femme, jamais femme ne pouvait être soupçonnée d'inconduite, et la vie la plus équivoque, comme celle de l'affreuse Rébecca de *Vanity Fair*, était contée de façon à ne pas faire rougir le front d'une pensionnaire. Tout cela est bien changé. Mais entre tous M. Bennett se distingue par la hardiesse. Il secoue toutes les vieilles contraintes, il enchérit encore sur les audaces françaises. Dans *Amour profane*, une jeune fille de bonne famille s'échappe de la maison, va entendre un concert, se jette dans les bras du virtuose, qu'elle voit pour la première fois, et devient sur le champ sa maîtresse. Dans *le Prix de l'Amour*, on voit deux jeunes gens bien élevés, invités à dîner chez leur tante, voler chacun de son côté, sans s'être donné le mot, la moitié d'une somme d'argent qu'elle vient de recevoir. On ne dira pas que ce soient des livres pour demoiselles ! Et il y a, çà et là, une certaine insistance sur des détails physiques, des visions complaisantes de femmes déshabillées, un étalage de lingeries et de chambre à coucher, tout un côté sensuel qu'on n'était guère accoutumé à rencontrer dans le roman anglais.

Comment se fait-il, avec tout cela, que ces romans donnent toujours l'impression de l'artifice? Pourquoi nous est-il si difficile de nous y intéresser? Je voudrais, pour le montrer, résumer le plus récent des livres de M. Bennett : l'histoire d'une

petite dactylo qui veut faire la fête, se fait enlever par le patron, passe sa lune de miel à Monte-Carlo, y retrouve un lord qui l'avait remarquée dans son bureau, perd son amant qui meurt d'un refroidissement (il l'épouse à son lit de mort) après une romantique promenade nocturne, et revient enfin à Londres, en veuve digne et inconsolable, pour mettre au monde son enfant. Je ne dis pas que cette histoire soit impossible ; je ne dis même pas qu'elle soit plus niaise qu'une autre. Le malheur, c'est que tout y est faux : faux cynisme, faux caractères, fausse poésie, fausse sentimentalité. Tout est en *simili*. C'est un scénario de cinéma.

Faut-il croire que les genres littéraires s'épuisent ? L'immense production romanesque de l'Angleterre contemporaine ne peut faire illusion sur sa stérilité. Après deux cents ans de génie, depuis le temps de Daniel de Foe et de Richardson, de Fielding et de Walter Scott, de Dickens et de Thackeray, il est naturel que le roman anglais se fatigue. Si l'on compare les livres de M. Arnold Bennett à ceux de ces grands « victoriens, » qu'il méprise, on verra que la pire convention ne consiste pas à s'interdire certains sujets ou à observer un certain nombre de bienséances morales. C'est en vain que le roman anglais se flatte d'avoir conquis les licences françaises : il se meurt de n'être plus qu'une formule vide, et de l'impuissance à saisir la réalité.

LOUIS GILLET.

REVUE SCIENTIFIQUE

LA QUADRATURE DU CERCLE EST RÉSOLUE

Voilà un problème célèbre et classique à tel point qu'il est passé en proverbe. Lorsque, dans quelque circonstance que ce soit, une difficulté se présente qui paraît insoluble, — lorsqu'aujourd'hui par exemple il s'agit de faire payer l'Allemagne, — on n'a encore rien trouvé de mieux pour exprimer le comble du découragement que de s'écrier : « C'est chercher la quadrature du cercle ! » Par là on exprime communément que c'est chercher une solution impossible.

Il est vrai, comme nous allons le voir, que le problème de la quadrature du cercle est resté insoluble dans le sens où l'entendaient les anciens mathématiciens. Mais il est vrai aussi, comme j'espère le démontrer, que les conceptions modernes de la physique et les rapports nouveaux qu'elle nous suggère entre la réalité et la géométrie tendent à nous faire envisager sous un angle entièrement nouveau cette vieille et passionnante question. Je pense même pouvoir démontrer tout à l'heure que le problème de la quadrature du cercle est, — contrairement à ce que croyait pouvoir penser la science classique, — résolu par la nature elle-même et sous nos yeux.

Mais il sied d'abord d'éclairer notre lanterne, c'est-à-dire de définir notre problème, ensuite de montrer comment il a évolué dans le cours des âges, passionnant tour à tour non seulement la raison raisonnante, mais aussi la frénésie mystique la plus échevelée et jusqu'à l'appât du gain chez beaucoup d'hommes.

En quoi consiste le problème de la quadrature du cercle ? Voici : Étant donné un cercle dont le rayon est connu, il s'agit de trouver un carré qui soit équivalent en surface à ce cercle. Autrement dit, il s'agit de savoir, le rayon d'un cercle étant donné, combien de fois exactement le côté d'un carré de surface égale à ce cercle contient de

fois ce rayon. Par exemple, soit un cercle de 50 centimètres de rayon, à combien de centimètres et de fractions de centimètre exactement est égal le côté d'un carré égal en surface à ce cercle?

Il est très facile de montrer que la surface d'un cercle, — son aire comme disent les géomètres, — est égale à celle d'un triangle rectangle dont un des côtés est égal au rayon de ce cercle et l'autre à la longueur de sa circonférence. Mes lecteurs voudront bien me croire sur parole, même si je ne leur démontre pas ici cette proposition dont la première démonstration connue se trouve dans le célèbre *Traité de la dimension du cercle* d'Archimède.

Bref, il résulte de ce qui précède que, si on sait construire le triangle rectangle équivalent à un cercle de rayon donné, la quadrature du cercle est résolue. Or on connait très bien l'un des côtés de ce triangle, puisque c'est précisément le rayon donné. L'autre côté est la longueur de la circonférence de ce cercle.

Finalement, tout le problème se ramène donc à savoir tracer une ligne droite exactement égale à la circonférence d'un cercle de rayon donné. Le problème de la quadrature du cercle est ainsi ramené à celui de la rectification de la circonférence, c'est-à-dire à la question classique : quelle est exactement la longueur d'une circonférence dont le rayon est connu? Tout cela est élémentaire et pose nettement la question qui est en définitive celle-ci : quel est exactement le rapport de la circonférence à son rayon (ou à son diamètre qui est le double du rayon)?

On trouve déjà que dans la *Bible* (*Livre des Rois*, chap. VII, vers. 23) la longueur de la circonférence est indiquée comme égale à trois fois son diamètre. Cette valeur est à peu près exacte, mais à peu près seulement. Si elle était rigoureusement exacte, le problème de la quadrature du cercle serait immédiatement résolu. On construirait un triangle rectangle dont les deux côtés de l'angle droit seraient respectivement égaux à une fois et trois fois le rayon d'un cercle donné. et le triangle obtenu aurait la même aire que ce cercle. Ce ne serait plus qu'un jeu ensuite de construire un carré de surface égale à ce triangle.

Malheureusement, — ou plutôt heureusement, puisque les problèmes difficiles sont les plus intéressants, — le rapport de la circonférence à son diamètre n'est qu'à peu près égal à 3, et, lorsqu'on veut le calculer à une faible fraction près, il arrive qu'on se rapproche autant qu'on veut de la valeur exacte, mais sans l'atteindre jamais.

La Bible n'est pas seule à avoir dès une antiquité très reculée effleuré en passant le problème.

Dans le *Papyrus Rhind*, écrit près de 2000 ans avant Jésus-Christ et conservé au *British Museum*, il est dit que le côté d'un carré dont l'aire est égale à celle du cercle de rayon R a une valeur égale à $\left(\frac{16}{9}\right)^2$, c'est-à-dire à $\frac{256}{81}$. Cette valeur correspond à un rapport de la circonférence au diamètre égal à 3,16. C'est une valeur déjà plus exacte que celle du *Livre des Rois*.

Pour simplifier, je désignerai désormais le rapport de la circonférence à son diamètre, ainsi qu'on en a pris partout classiquement l'habitude, par la lettre grecque π.

Cette même valeur $\pi = 3{,}16$ a été employée par les anciens Japonais ; quant aux anciens Chinois, ils ont longtemps adopté la valeur $\pi = 3$ (v. Mikami, *The development of Mathematics in China and Japan*, Leipzig 1912).

L'histoire de la science hellénique nous montre que la quadrature du cercle a beaucoup occupé et préoccupé les savants issus de l'ancienne civilisation grecque.

Bien avant Archimède, Anaxagore (celui-là même qui fut jeté en prison pour avoir publié un mémoire sur la véritable cause des éclipses), puis Hippocrate de Chio, négociant devenu géomètre (ce qui, dans la société d'alors, n'était peut-être pas une déchéance), s'en occupèrent. Ils crurent à tort avoir résolu le problème, mais, chemin faisant, ils avaient découvert de précieux théorèmes.

La question sollicita divers autres philosophes pythagoriciens. Elle était dès lors tellement classique qu'Aristophane, dans sa comédie *les Oiseaux*, s'en servit pour ridiculiser l'astronome Méton, celui-là même à qui nous devons la découverte du cycle de Méton relatif aux éclipses, et qui, — titre de gloire moins incontestable, — simula la folie pour ne pas être obligé de prendre part à la guerre de Sicile. Or, que fait Aristophane? Il met Méton en scène dans sa comédie, et lui fait prétendre qu'il a carré le cercle. Cette prétention était dès lors considérée comme ridicule, et nous verrons que telle est précisément la conclusion des plus modernes géomètres.

Archimède, nous l'avons dit, établit d'abord que le problème se ramène à rectifier la circonférence. Cela fait, il montre, — ce qui saute aux yeux, — que la longueur de celle-ci est plus petite que celle d'un polygone circonscrit et plus grande que celle d'un polygone inscrit. En inscrivant et circonscrivant à une circonférence des poly-

gones dont on double sans cesse le nombre des côtés (Archimède opéra sur des polygones de 12, 24, 48, 96 côtés), puis en calculant en fonction du rayon les périmètres de ces polygones, on trouve des valeurs, l'une trop grande, l'autre trop petite, entre lesquelles est nécessairement comprise la longueur de la circonférence, et qui, à mesure que le nombre des côtés polygonaux augmente, enserrent de plus en plus la valeur cherchée comme entre les branches d'un étau lentement resserré.

Archimède montra ainsi que la valeur de π est comprise entre $3 + \frac{10}{70}$ et $3 + \frac{10}{71}$, ce qui donne cette valeur avec deux décimales exactes.

Il faut attendre ensuite jusqu'à la Renaissance pour voir la question faire quelques progrès. Les Arabes, pourtant très mathématiciens, s'en occupèrent peu. Mais au XVI° siècle, il y a un renouveau pour la quadrature du cercle.

En 1586, Métius fait connaître la valeur $\pi = \frac{355}{113}$, qui est exacte jusqu'à la sixième décimale. Divers mathématiciens, en employant toujours la méthode d'Archimède plus ou moins perfectionnée, augmentent l'approximation et le nombre des décimales exactes.

Mais on cherchait toujours, non pas seulement une solution approchée, mais la solution rigoureuse. Charles-Quint promit 100 000 écus à qui la trouverait; les États Hollandais promirent également de fortes sommes d'argent. Tout cela enflamme les imaginations, et l'appât du lucre multiplie le nombre des chercheurs. Scaliger affirme avoir trouvé la solution. Viete (qui lui-même a calculé π avec neuf décimales exactes) le réfute. D'où discussion très aigre dont tout le monde se mêle et qui occupe le siècle autant que peut le faire de nos jours, — est-ce un progrès? — une affaire de lettres anonymes ou de femmes brûlées.

Alors sévit une vraie folie des quadratures; l'esprit d'illumination s'en mêle. Un négociant de la Rochelle, Delaleu, fait paraître une solution et explique que « c'est celle de la quadrature du temple céleste, tandis que la duplication du cube était celle de l'autel élémentaire terrestre et aquatique d'où découle la conversion des Juifs et des idolâtres, et qu'ainsi la religion avait besoin de la manifestation de cette vérité qui lui avait été communiquée (à lui Delaleu) par révélation divine. » Des géomètres sollicités par l'autorité religieuse montrent à l'inventeur son erreur.

Il y persista néanmoins jusqu'à sa mort, et il garda des partisans.

Avec non moins d'obstination Longomontanus, professeur de mathématiques à Copenhague et qui, comme collaborateur de Tycho-Brahé, avait montré par ailleurs des qualités de savant, s'obstina jusqu'à sa mort dans une solution fausse qu'il avait donnée; il en arriva à soutenir à cet effet les paradoxes les plus déconcertants.

Il faut mentionner aussi la solution fameuse que le Père Grégoire de Saint-Vincent publia en 1647 dans un ouvrage rempli d'ailleurs de beaux théorèmes. Descartes en signala l'erreur au Père Mersenne qui écrivit un livre pour la réfuter. Mais cela ne suffit pas et il fallut qu'Huyghens publiât un opuscule avant que l'erreur fût reconnue.

Le mysticisme continuait d'ailleurs à se mêler étrangement à ces questions. On publia à cette époque une « démonstration du divin théorème de la quadrature et des rapports de ce théorème avec la vision d'Ezéchiel et l'apocalypse de saint Jean. » Ces étranges aberrations ne sont après tout pas plus singulières que l'harmonie pythagoricienne des sphères. Puis c'est le géomètre Matulon qui promit 1 000 écus à qui démontrera qu'une solution qu'il donne est fausse. Ils sont gagnés par Nicole, jeune encore et qui les donne aux pauvres de Lyon. Enfin, parmi d'autres manifestations de la folie des quadratures, signalons celle du chevalier de Causans qui, en 1753, donne par la quadrature l'explication du péché originel et dépose 10 000 livres destinées à qui trouvera une erreur dans sa conclusion. Elles sont réclamées par une demoiselle devant le Châtelet, et il faut que le Roi intervienne et décide dans sa sagesse qu'un homme qui avait ainsi perdu l'esprit ne devait pas être responsable de ses folies.

C'est sur ces entrefaites que l'Académie des Sciences, excédée par les nouvelles solutions qu'on lui adressait sans répit, décide qu'elle n'examinera désormais aucune nouvelle solution du problème de la quadrature du cercle. A l'appui de sa délibération, Condorcet rédigea un mémoire qui fut publié et où il concluait que la décision de l'Académie rendrait certains hommes aux occupations de la famille et d'un travail régulier et les empêcherait de s'adonner à leur détriment à des recherches vaines.

Chose curieuse, dans son mémoire, Condorcet ne considère nullement comme théoriquement impossible la solution de la quadrature du cercle. Il se fonde pour l'écarter seulement sur cet argument, — si j'ose dire pragmatique, — que les innombrables solutions jusque-là proposées étaient erronées. C'était là un raisonnement non exempt de faiblesse, avouons-le; car enfin, de ce qu'une solution dont on

admet la possibilité n'a pas encore été trouvée, il n'en résulte pas qu'elle ne le sera pas demain ou après.

Il manquait à la décision un peu arbitraire de l'Académie la justification et la sanction d'une démonstration de l'impossibilité de la quadrature du cercle. Elle les obtint après coup.

Esquissée en partie par Lambert dans les « Mémoires de l'Académie de Berlin, » puis par Legendre et par Liouville, la démonstration tant attendue a été définitivement donnée, — en partant d'une méthode suggérée par Hermitte, — par le géomètre allemand Lindmann en 1882.

Il est aujourd'hui acquis, sans appel possible, que la circonférence et son diamètre sont incommensurables entre eux, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de commune mesure de l'une et l'autre, c'est-à-dire qu'il n'existe aucune quantité, si petite soit-elle, qui soit sous-multiple à la fois de la circonférence et de son diamètre.

Si loin qu'on pousse le calcul, et fût-ce jusqu'à la millionième décimale, on n'obtiendra jamais qu'une approximation, non une solution rigoureuse. Bref, la quadrature du cercle est impossible.

Cela n'empêche pas l'Académie des sciences de continuer à en recevoir des solutions presque à chaque séance, et je connais personnellement plusieurs hommes occupant par ailleurs des rangs distingués dans la société qui croient dur comme fer avoir trouvé la solution. Laissons-les à leurs illusions.

Et pourtant... Je disais tout à l'heure que l'impossibilité de la quadrature du cercle a été démontrée sans appel. Mais il s'agit de s'entendre et de préciser.

Les propriétés du cercle et celles du carré, le rapport de la circonférence à son diamètre, tels qu'ils entrent en jeu dans toute l'histoire de la quadrature du cercle que nous venons d'esquisser, ces propriétés, dis-je, sont celles qui sont définies dans la géométrie classique qu'on enseigne exclusivement aujourd'hui dans nos lycées, dans nos petites et grandes écoles. Cette géométrie, c'est la géométrie dont les théorèmes fondamentaux ont été créés et solidement emboîtés autrefois les uns dans les autres par le génie d'Euclide. De là le nom de géométrie euclidienne qu'on donne à la géométrie classique. On a cru longtemps que c'était là *la* géométrie. Les travaux des savants modernes ont montré qu'il n'en est rien et que la géométrie euclidienne est seulement *une* des géométries possibles. Kant s'est trompé lorsqu'il a affirmé que les vérités ou, pour mieux dire, les affirmations déductives de la géométrie euclidienne étaient des « jugements synthé-

tiques *a priori*, » des évidences sans autre issue qu'elles-mêmes.

Quand on examine l'édifice de la géométrie classique, on voit qu'il repose sur un certain nombre d'axiomes et de postulats, par exemple celui qu'on appelle le postulat d'Euclide. Si on appelle parallèles deux lignes droites situées dans un même plan et qui ne se rencontrent jamais, le postulat d'Euclide dit : « Par un point on ne peut faire passer qu'une parallèle à une droite donnée. » Ce postulat nous paraît correspondre à la réalité, parce que, à l'échelle de nos habitudes quotidiennes, nous constatons qu'en effet dans un plan on peut toujours par un point tracer une ligne qui, pour autant que nous pouvons le vérifier (c'est-à-dire dans un espace très limité), ne rencontre pas une ligne donnée de ce plan. Voilà qui montre bien que le postulat d'Euclide n'est qu'une sorte d'hypothèse. Mais il y a des géomètres qui n'ont pas admis ce postulat, Riemann par exemple qui le remplace par celui-ci : « Par un point on ne peut faire passer aucune ligne droite parallèle à une droite donnée, c'est-à-dire aucune ligne qui ne la rencontre jamais. » Et là-dessus il fonde une géométrie parfaitement cohérente, et dont les théorèmes s'enchaînent aussi rigoureusement que ceux (d'ailleurs fort différents) de la géométrie euclidienne.

Allez donc démontrer à Riemann que son postulat est faux et celui d'Euclide vrai ! Comment pourriez-vous le tenter ? Il n'y aurait qu'un moyen. Vous diriez : « Je vais tracer sur un plan réel, deux lignes droites que j'appellerai parallèles, et je montrerai qu'aussi loin que je suivrai ces lignes, elles ne se rencontreront jamais. J'en déduirai que le postulat d'Euclide est conforme à la nature des choses, et celui de Riemann non. »

Mais à cela le savant qui tient pour la géométrie riemannienne pourra répondre très fortement : « Le plan réel sur lequel vous tracerez vos lignes réelles est forcément très limité, ne serait-ce que par la rotondité de la terre. Qu'est-ce qui prouve que si vous pouviez prolonger ce plan suffisamment loin dans l'espace cosmique, vos deux lignes droites ne finiraient pas par se rencontrer ? » Il est difficile de répondre à cela.

Mais avant que de poursuivre cette passionnante discussion, les deux interlocuteurs sentent tous deux l'impérieux besoin de définir cette chose dont ils parlent sans cesse l'un et l'autre et qu'ils appellent « une ligne droite. » Dans le monde idéal et subjectif de la pensée, chacun de nous voit ou plutôt s'imagine très bien ce qu'il appelle ainsi. Mais les pensées n'ont pas de commune mesure possible

sans l'intermédiaire du monde extérieur, et c'est pourquoi, avant de discuter pour savoir si deux droites tracées réellement, objectivement dans un plan peuvent ou non ne jamais se rencontrer, il est nécessaire de préciser ce que c'est qu'une ligne droite réelle, qu'une ligne droite objective.

Si on exclut les expériences relatives aux axes de rotation qui pouvaient elles aussi servir à définir la ligne droite, mais sur une étendue pratiquement très réduite, qu'est-ce en fait qu'une ligne droite? A cela Henri Poincaré a répondu il y a longtemps : « La ligne droite ne peut être donnée que d'une façon, comme le trajet d'un rayon lumineux. Je veux dire que les expériences toujours plus ou moins grossières qui nous servent de point de départ devront toutes être applicables au rayon lumineux et que nous devons définir la ligne droite comme une ligne pour laquelle les lois simples auxquelles le rayon lumineux obéit approximativement seront rigoureusement vraies. »

Cela chacun de nous le savait depuis longtemps, plus ou moins consciemment. Dans la pratique, chacun sait bien ce qu'il appelle une ligne droite : c'est la ligne que dessine l'arête d'une règle bien dressée. Comment sait-on qu'une règle est bien dressée? En la plaçant devant l'œil et en observant que ses deux extrémités, lorsqu'on les vise, sont confondues par le regard qui voit confondus tous les points intermédiaires de l'arête. C'est ainsi que les menuisiers jugent qu'une planche est rabotée droit. Bref, nous appelons ligne droite dans la pratique la ligne que suit le regard du tireur entre le guidon et le cran de mire.

Tout cela revient en somme à définir la ligne droite, comme le fait Poincaré, par la direction d'un rayon lumineux.

On peut donc affirmer : pratiquement, la ligne droite est le chemin parcouru par la lumière dans un milieu homogène. Dire qu'un objet est droit, c'est dire que, dans un tel milieu, la ligne qui le délimite coïncide sur toute sa longueur avec un rayon lumineux.

Mais alors nous entrevoyons le moyen de trouver un critère expérimental qui puisse départager le conflit qui surgit tout à l'heure entre le riemannien et l'euclidien, je veux dire entre le savant qui soutenait que la vraie géométrie est celle de Riemann et l'autre pour qui c'est la géométrie d'Euclide.

Ici une parenthèse. Il est certain que dans le monde idéal et purement formel de la géométrie pure, la géométrie d'Euclide et celle de Riemann sont aussi vraies l'une que l'autre et aussi vraies (ni plus

ni moins) que les autres géométries fondées par Bolyay, par Lobatchewski, par Poincaré lui-même sur des postulats différents des premiers. A ce point de vue, toutes ces géométries sont également vraies, en ce sens qu'elles sont non moins logiquement et justement déduites les unes que les autres des prémisses qu'on leur donne comme bases. Ces prémisses ce sont les axiomes et les postulats qui, une fois posés, entraînent tout le reste. A cet égard, la question de savoir si l'une de ces géométries est plus vraie que les autres n'a pas de sens.

Mais cette question prend un sens très précis et très net lorsqu'on se demande laquelle de ces géométries idéales est la plus conforme au monde réel, la mieux adaptée aux objets sensibles (1).

On a cru longtemps que c'était la géométrie euclidienne, et Poincaré lui-même n'a pas entendu prétendre autre chose, lorsqu'il a dit que la géométrie d'Euclide est la plus commode. C'est qu'il croyait, avec toute la science classique, au dogme de la propagation rectiligne de la lumière, c'est qu'il ignorait le fait fondamental découvert depuis par Einstein, — et qui eût entièrement modifié sa manière de voir, — que la lumière ne se propage pas rigoureusement en ligne droite dans l'espace, mais qu'elle y est légèrement infléchie par la gravitation. Chacun sait comment ce fait prévu par la théorie de la relativité a été vérifié lors d'éclipses récentes du soleil et je n'y reviendrai donc pas.

Retenons-en seulement la conséquence que voici. Deux droites réelles situés dans un même plan peuvent-elles ne jamais se rencontrer? C'est-à-dire deux rayons lumineux cheminant dans l'espace vide et dans ce que (pour chaque fraction de ces rayons) nous appellerons un même plan, peuvent-ils ne jamais se rencontrer? *La réponse à cette question est non*, puisqu'en effet deux rayons parallèles sont déviés et déviés inégalement par la gravitation des astres et en conséquence finissent nécessairement par se rencontrer, s'ils restent dans le même plan (ce qui est la première condition de leur parallélisme).

Bref, pourvu qu'on le considère non plus dans le champ ridiculement borné des expériences terrestres, mais dans la vaste étendue céleste, *l'univers réel n'est pas euclidien, mais riemannien.* Le fait que la lumière ne s'y propage pas en ligne droite en est le signe, la preuve. On comprend alors le sens profond de l'expérience faite l'autre siècle par Gauss (avec des instruments malheureusement

(1) Les rapports nouveaux que la théorie de la relativité suggère entre la physique et la géométrie ont été exposés avec profondeur par Einstein lui-même dans une brochure *la Géométrie et l'expérience*, excellemment traduite en français par M. Solovine (Gauthier-Villars éditeur).

insuffisants) dans le dessein de vérifier par des visées réciproques faites entre trois sommets montagneux si la somme des angles d'un triangle est bien égale à deux droits.

Avec des appareils plus précis, et en opérant sur un triangle défini par trois astres, Gauss eût trouvé que la somme des angles du triangle n'est qu'à peu près égale à deux droits, et qu'en conséquence le monde n'est qu'à peu près conforme à la géométrie classique, c'est-à-dire pour parler net ne lui est pas conforme.

Toute la synthèse de la théorie de la relativité est fondée sur cette conception brillamment vérifiée, comme on sait, dans ses conséquences, que l'Univers réel n'est à peu près euclidien que dans les régions de l'espace éloignées des masses gravitantes, et que partout où il y a de la matière, celle-ci modifie le caractère géométrique de l'espace, et apparente celui-ci à la géométrie de Riemann.

Or, — j'en arrive maintenant à ma conclusion, — l'effet des masses gravitantes sur les propriétés de l'espace, est selon les démonstrations relativistes, de modifier le rapport π de la circonférence ou diamètre tel qu'il est défini dans la géométrie classique, de même que dans la géométrie de Riemann ce rapport diffère plus ou moins de sa valeur classique. Cette modification est telle que la pesanteur a pour effet de donner au nombre π une valeur plus petite que sa valeur classique.

Bref, dans l'univers, les circonférences réelles tracées autour des masses de matières ont, par rapport à leur diamètre, une longueur plus petite que dans la géométrie euclidienne. La différence n'est d'ailleurs pas bien grande en fait, mais elle est réelle. Si, par exemple, on place une masse d'une tonne au centre d'un cercle de 5 mètres de rayon, le nombre qui exprime le rapport de la circonférence de ce cercle à son diamètre différera réellement de la valeur euclidienne de π de moins d'un millionième de milliardième.

Et alors j'ai le droit de dire et je vais montrer qu'en fait la quadrature du cercle est, en de certaines circonstances, résolue dans la nature Cela signifie ceci : En fait pratiquement, réellement, si dans ces mêmes circonstances, je trace un cercle réel de rayon donné, ce rayon étant défini par un nombre déterminé des divisions d'une règle, je pourrai tracer ensuite un carré de surface égale à celle de ce cercle, le côté de ce carré étant défini par un autre nombre déterminé des divisions de la règle.

Entendons-nous bien. Lorsque les tenants de la géométrie euclidienne prétendaient impossible la quadrature du cercle, ils voulaient

dire par là que, si on traçait avec un compas idéal un cercle parfait, de rayon donné par un trait de la graduation d'une règle parfaite, il serait impossible de tracer un carré d'aire égale dont le côté figurât un nombre déterminé des traits de la règle. Ils savaient très bien, comme nous le savons, que, si nous tentons de faire cette expérience avec des compas réels et des règles réelles, cette impossibilité n'existera pas parce qu'il arrive un moment où les défauts du compas, l'épaisseur même des traits qu'on trace ne permettent plus de trouver une différence observable entre l'aire du cercle et celle du carré. Mais ils savaient aussi, comme nous le savons, que, dans l'hypothèse d'un monde réel euclidien, cette différence, encore qu'inobservable à cause de la grossièreté de nos moyens, n'en était pas moins réelle, et qu'elle fût apparue à des yeux parfaits, à des observateurs munis d'instruments idéaux.

Après ce que nous avons vu, il n'en est plus de même. Puisque le rapport d'une circonférence à son diamètre est modifié au voisinage de la matière, il est clair qu'en se déplaçant par exemple à la surface de la terre et par rapport au soleil et à la lune, on modifie, d'une manière faible, mais réelle et continue, le rapport d'un cercle réel à son diamètre. Il s'en suit que ce rapport diffère petit à petit de sa valeur euclidienne incommensurable, et par conséquent passe peu à peu par toute une série de valeurs qui, elles, sont commensurables, c'est-à-dire sont dans un rapport simple, ont une commune mesure. Il s'ensuit qu'il existe dans tout l'univers, et singulièrement à la surface de la terre, un grand nombre de circonstances de temps et de lieu où un observateur, même supposé muni d'instruments parfaits et traçant des lignes sans défaut, pourrait carrer rigoureusement avec la règle et le compas un cercle de rayon donné.

La quadrature du cercle est donc en fait résolue dans la Nature et par la Nature. Si nous avions des sens et des appareils parfaits, nous pourrions sans peine le vérifier. Faute de quoi, il nous suffira de l'avoir montré aux yeux immatériels de la raison. Dans un monde conforme à la géométrie euclidienne, la quadrature du cercle demeure impossible, même théoriquement. Dans l'univers réel où nous passons, c'est un problème tout résolu à la fois par la théorie et par la pratique.

CHARLES NORDMANN.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *Cydalise et le Chèvre-pied*, ballet en deux actes et trois tableaux, de G. A. de Caillavet et M. Robert de Flers; musique de M. Gabriel Pierné. — Théâtre du Trianon-Lyrique : *Le Mariage secret.*

Enfin, voilà donc une œuvre dont on ne dira pas qu'elle représente un « effort honorable, » un « bel effort, » mais bien plutôt une réussite aisée et charmante.

Pourquoi s'en faut-il que la renommée de M. Pierné soit égale à son mérite? Un écart aussi réel qu'injuste s'explique peut-être par l'absence complète chez le musicien, d'une faculté, d'une force, d'une puissance, que certains de ses confrères possèdent à un degré éminent. Ils l'ont solidement établie, ils l'exercent dans sa plénitude. C'est la puissance de l'ennui. Plus d'un « maître » contemporain ne s'impose et n'en impose que par cette maîtrise unique, mais reconnue et révérée aujourd'hui. Par elle on arrive à faire considérer, admirer même, comme le meilleur de tous les genres, celui que vous savez, le seul qu'on ne trouvât pas bon autrefois. Mais aucun, nous le répétons, n'est plus étranger à l'auteur de *Cydalise*. De *Cydalise* et d'autres ouvrages précédents, nombreux et divers. « Ah! mon Daniel, quelle jolie manière tu as de dire les choses! » Si l'on tutoyait M. Pierné, l'on pourrait lui parler à peu près, au prénom près, comme parle au petit Daniel Eyssettes son grand frère, dans le roman d'Alphonse Daudet. Mais ce n'est pas la seule manière de M. Pierné. Il en a d'autres, y compris parfois la manière forte. C'est ce que prouvent certaines pages de *l'An mil*, de *la Croisade des enfants*, et plus encore peut-être un *quintette*, puis un *trio* pour piano et cordes, deux œuvres de musique pure et de belle musique.

Une *Croisade des enfants*, un *Saint François d'Assise* n'ont pas

conservé dans le répertoire de nos concerts la place qui leur est due. Pour l'honneur de la musique, et de la nôtre, chez nous, il est regrettable que *la Croisade* n'ait été jouée cent fois et plus qu'à l'étranger, voire à l'ennemi. Nous souhaitons que *Cydalise* obtienne et garde la faveur, enfin déclarée, du public. Puisse la grâce de cette musique être la plus forte! Sur la scène de l'Opéra, M. Pierné vient de faire ses premiers pas. Ils ont été délicieux.

Cydalise et le Chèvre-pied. Ce titre seul est heureux. Il oppose et réunit d'avance les deux éléments qui se partagent le scénario, — l'on peut dire le poème, — et la musique. Le premier est la nature, et la nature antique; l'art, celui du XVIIe siècle, celui de Versailles, voilà le second. Et Versailles même, son parc et ses bois, est le lieu, le lien aussi de leur rencontre. Celle-ci commence par nous divertir; à la fin, pendant un moment, elle n'est pas loin de nous émouvoir.

Le premier acte pourrait s'appeler, comme une comédie du bon Capus, *les Deux Écoles.* École de garçons (des faunes); école de filles (des nymphes). Pour les deux sexes, sous la direction d'un gouverneur et d'une gouvernante, école de musique, plus spécialement de flûte, et de danse. Un des jeunes écoliers, Styrax, ayant fait preuve d'indiscipline scolaire et d'inclination un peu trop tendre pour sa jolie condisciple Mnésilla, ses camarades, sur l'ordre du maître, l'attachent par des guirlandes au poteau qui marque les chemins de la forêt. On l'abandonne ainsi lié. Mais presque aussitôt Mnésilla revient furtive, le délie et le quitte à son tour. Délivré, gambadant, l'espiègle découvre parmi les feuillages une statue de l'Amour. L'ignorant s'en moque et lui jette, à poignées, châtaignes et pommes de pin. En retour, une flèche l'atteint et lui fait une piqûre légère. Vient à passer un carrosse, emmenant à Versailles danseurs et danseuses pour un divertissement de cour. D'un bond, le petit chèvre-pied saute sur le coffre d'arrière et se blottit dedans. C'est le premier tableau.

Second tableau : dans les jardins de Versailles se danse le ballet de *la Sultane des Indes.* Cydalise y triomphe. Un fermier général et un capitaine des gardes se disputent, ou se partagent ses faveurs. Mais soudain, sortant de son panier, survient un troisième larron. Avec sa jeunesse, sa grâce libre et hardie, il entre dans la danse, dans la danse classique, la bouscule et bientôt la transforme, entraînant Cydalise, d'abord étonnée, puis ravie, en un tourbillon de joie, de folle, d'amoureuse joie.

Sous les combles du château (scène dernière), dans la loge amé-

nagée pour elle, Cydalise s'est retirée. Ni les fleurs ni les billets galants n'ont plus rien qui la touche. Déjà rêveuse, et pour mieux rêver peut-être, elle s'endort. Par la fenêtre ouverte le petit ægipan se glisse à côté d'elle et l'éveille. Alors, c'est le duo final, qui, pour avoir d'autres interprètes, et plus nombreux, que deux voix, je veux dire quatre jambes, autant de bras, sans compter l'orchestre, n'en est pas moins un duo véritable, et d'amour véritable aussi. Il est de ceux qui finissent mal, ne pouvant d'ailleurs, étant donné deux amoureux aussi divers, se terminer par un mariage. Voici qu'aux oreilles de Styrax, à ses petites oreilles de faune, les voix de la nature sa mère se font entendre de loin. Ses compagnons, ses frères viennent aussi le chercher, le reprendre. Doucement, lentement, ils l'attirent. Il leur cède. Prenant à l'un d'eux une touffe de pavots, il la pose sur le sein de Cydalise, et s'éloigne à pas lents. Cette fin a bien de la grâce et de la mélancolie.

Un ballet aujourd'hui plus que jamais a de quoi nous charmer. D'abord il nous épargne le combat que se livrent maintenant à nos yeux, ou plutôt à nos oreilles et jusque dans notre esprit, la musique et la parole, ces deux sœurs devenues ennemies. Le ballet résout, en la supprimant, la question sans cesse posée du drame lyrique. Et cela nous apporte un véritable soulagement. Heureuse, la danse. Plus heureuse que la poésie, ou la prose, elle n'a rien à craindre de l'orchestre, de ses ambitions, de ses attentats. Légère, insaisissable, elle vole au-dessus de lui. Nul danger qu'il l'atteigne, qu'il l'emprisonne et l'étouffe comme la voix. Et puis, à notre époque, les interprètes dansants possèdent sur la plupart de leurs confrères chantants un sérieux avantage. Ils se font plus clairement comprendre. A leur manière, ils parlent, ils prononcent plus distinctement. Ils ont la meilleure articulation, ou les meilleures. Enfin le spectacle d'un ballet nous autorise et même nous aide à nous figurer que la musique se développe non pas seulement dans le temps, mais dans l'espace aussi. Visibles et sonores, lignes, mouvements se répondent, se ressemblent, et la danse mieux que la parole, unie à la musique, nous donne l'illusion d'un accord peut-être imaginaire, mais harmonieux.

Cette fois encore, on dirait volontiers de M. Pierné, comme on disait au XVIIe siècle : il a « bien de l'esprit, » à la condition d'entendre par là, comme alors, non seulement la vivacité, la finesse, mais le sentiment et la poésie. « Le caractère enjoué » dont parle Molière se fait rare en notre musique. C'est un des traits, et non le moins aimable, du musicien de *Cydalise*. Naguère, dans l'oratorio des *Enfants à*

Bethléem, les jeunes héros de l'histoire avaient montré la malice naturelle et permise à leur âge. Sur le chemin de la crèche, les enfants avaient rencontré les rois. La marche de ceux-ci terminait la première partie de l'ouvrage par un finale éclatant. La musique en était pittoresque, à l'orientale, avec cela plaisante et légèrement ironique. Le défilé des grands personnages n'en imposait pas à ces petits. Tout en le saluant, en l'acclamant, ils en riaient entre eux. Et c'était une jolie observation de psychologie enfantine que ce cortège sérieux et même royal, regardé, commenté et, — passez-nous le mot, — « blagué » par des gamins.

La marche et la danse des ægipans, au premier acte de *Cydalise*, est animée du même esprit ; elle a le même air de jeunesse, presque d'enfance et de libre espièglerie. L'air antique avec cela, que lui donne le rythme, et le ton, et le mode, ou plutôt les modes et les tons qui s'opposent et se heurtent. On entend partir ici comme des pétards, ou des pétarades, les plus drôles du monde, y compris la rentrée finale, par où le thème, l'harmonie, toute la musique retombe d'aplomb, j'allais dire sur ses pieds, mais plutôt sur leurs pieds à tous, leurs pieds de chèvre, frémissants et bondissants.

Au sens où Sainte-Beuve prenait le mot, avec « l'idée de source et de jet perpétuel, » la musique de *Cydalise* a bien de l'esprit encore. Elle est pleine d'idées, ou de motifs ; elle est fertile en tours et détours ingénieux ; à tout moment elle fait un geste, elle prend une attitude sonore. Cette œuvre légère est musicale non seulement avec plus de finesse, mais avec plus de richesse, beaucoup plus, que tel ou tel gros ouvrage d'aujourd'hui. Mais n'allez pas surtout prendre M. Pierné pour un nouveau riche. (La musique aussi a les siens.) Son luxe même n'a rien de voyant ou de tapageur. Pourtant il n'est rien non plus qu'il se refuse. Il lui faut un clavecin, un piano, cinq clarinettes, si je ne me trompe, et jusqu'à six flûtes, — j'en suis sûr, — qui font à certain moment, toutes ensemble, un bien joli ramage. Pas un orchestre n'est plus nombreux que le sien ; avec ou malgré cela, pas un n'est moins épais et moins pesant, plus agile et plus limpide ; en nul autre plus d'air ne circule, et plus de lumière ne se joue. Maître de cet orchestre, et non pas, comme tel ou tel « polyphoniste » aujourd'hui, son esclave, M. Pierné lui commande sans rigueur et sans brutalité. Si riche encore une fois que soit le matériel ou la matière sonore dont il dispose, toujours il la domine et l'allège par l'esprit.

Par la poésie et le sentiment, il va jusqu'à l'émouvoir, à l'atten-

drir. Quel charmant paysage, du commencement à la fin, que le premier tableau! Charmant deux fois, antique et moderne, idéal et familier. En réalité, nous sommes là chez nous, dans un décor de chez nous, et que trois siècles n'ont pas changé. Mais en rêve, ou par le rêve, comme nous voilà loin dans le temps et dans l'espace! L'écriteau du carrefour a beau porter des indications connues et prochaines : Versailles, Jouy-en-Josas, ce sont d'autres noms, d'autres horizons qu'évoquent la danse et la musique. Toutes deux elles nous emportent, elles nous font passer des environs de Paris, du département de Seine-et-Oise, à la Grèce, aux sommets du Taygète, *bacchata Lacœnis;* elles mêlent des visions, des imaginations très différentes, et ce passage, voire ce mélange est délicieux.

Même impression, plus vive encore et plus profonde, au second acte. Avec le petit faune tombant de son panier en plein Versailles, il semble que toutes les forces, toutes les violences de la nature, et de la nature antique, fassent irruption dans une fête de cour, et de la cour de Louis XIV, pour en bouleverser l'appareil, l'apparat et l'apprêt. Il y avait ici l'occasion d'une véritable, puissante et croissante symphonie. Le musicien ne l'a pas manquée. Cela dépasse l'ordre et le style accoutumé de la musique de danse. Cela va plus loin et plus haut.

Il me plaît aussi, dans l'œuvre de M. Pierné, qu'à la sveltesse des formes sonores succède leur plénitude ; que la musique, après avoir couru, voltigé, se repose, qu'elle se détende et s'épanche largement. De telles effusions ne sont pas rares. La dernière est très belle. C'est plus qu'une « chanson de gestes, » c'en est un poème, et de gestes d'amour. Quant aux deux amants, Mlle Zambelli et M. Aveline, on ne dira certainement pas que « c'est comme s'ils chantaient. » Grâce à leur pantomime, à la symphonie et au chœur lointain qui l'accompagne, c'est peut-être mieux.

Dans son roman de *Paule Méré*, Victor Cherbuliez parle ainsi de la danse, et d'une danseuse dont son héroïne est la fille. « Une légèreté aérienne, une grâce enchanteresse... où se mêlait une sorte de mélancolie capricieuse, la sauvagerie charmante d'un être ailé qui a peine à s'apprivoiser avec la terre et qui médite sa fuite dans l'espace... Un rythme cadencé réglait tous ses mouvements ; par ses postures et ses attitudes, elle révélait à une foule émue le grand mystère des lignes onduleuses que connaissent les soleils et les oiseaux et qui échappe au vulgaire humain. »

On ne saurait faire un portrait plus ressemblant de Mlle Zambelli.

M. Chevillard a pris des soins fraternels de la musique de son collègue et ami. Il l'a jouée, ou fait jouer, — c'est tout un pour un chef d'orchestre, — avec précision et souplesse, avec puissance au besoin, et même avec sensibilité.

Connaissez-vous un plus joli nom que celui de Cimarosa? Peut-être ne convient-il pas très bien au musicien, lequel était un gros bonhomme tout rond. Mais comme il sied à sa musique! Le *Matrimonio segreto* est l'un des sommets, — non pas sans doute le plus haut, — de l'opéra-bouffe italien et, rien qu'à l'entendre, on voit tout en rose. Au Trianon-Lyrique, un soir du mois dernier, le public sembla partager cette manière de voir. Volontiers il aurait fait chorus avec le sextuor final qui, dans le texte italien, se chante sur ces paroles : « *Oh! che gioia! Che piacere!* » Les auditeurs de la première représentation, en 1791, à Vienne, firent mieux encore. Tout d'une voix ils crièrent *bis* et, par ordre de l'Empereur, après qu'on eut soupé, l'opéra fut repris *da capo*, tout entier. Les érudits nous assurent que cela n'était jamais arrivé qu'à Rome, pour une comédie de Térence.

L'auteur du *Mariage secret* était fils d'un maçon et d'une blanchisseuse. Il semble que son art ait tenu plutôt de l'état de sa mère : pour la légèreté, non pour l'apprêt, car aucune musique n'est moins empesée que la sienne. Dans l'ordre chronologique et dans l'ordre esthétique, sa place est entre Mozart et Rossini. C'est encore une assez bonne moyenne. Aussi bien il ne s'en faisait point accroire. On rapporte qu'un peintre l'ayant un jour assuré qu'il le préférait à Mozart : « Que diriez-vous répliqua-t-il, si je vous mettais au-dessus de Raphaël? » Au-dessous de Mozart, celui-là n'ayant à côté de lui personne, Cimarosa est tout de suite au-dessous de lui. Son parent, non pas un parent pauvre, moins riche seulement d'harmonie, d'orchestre, de mélodie même, il n'a pas la variété, la profondeur, les proportions et l'équilibre, en deux mots la divine perfection de Mozart. Au dernier acte du *Mariage secret*, les divers personnages de la comédie se rencontrent la nuit, un peu comme au dernier acte aussi des *Noces de Figaro*. Seulement un peu. Mais si l'on veut mesurer, de l'un à l'autre maître, une moindre distance, qu'on écoute, au dernier acte encore, l'air de Paolino proposant à Carolina de l'enlever « *prima che in cielo spunti l'aurora.* » A cette sensibilité furtive, on reconnaîtra le voisinage et comme le reflet de Mozart.

Enfin, plutôt qu'une comédie d'intrigue, il y a dans *le Mariage secret* une comédie de caractères, de caractères bourgeois, à la Molière. Mais il y passe parfois ce léger souffle de poésie, d'idéal,

que la musique seule y pouvait répandre. Une comédie de famille aussi. Comme disait un jour Faguet, c'est le grand procédé classique. « Voyez *Œdipe roi*, *Électre*, *le Roi Lear*, *Tartuffe*, *les Femmes savantes*, *le Père Goriot*. Les drames sont dans les actions et réactions d'êtres humains étroitement serrés les uns contre les autres, par conséquent dans les relations familiales. Il y a un drame, au moins, dans chaque famille. » Il peut également y avoir une comédie. C'est une comédie de ce genre dont le Cimarosa du *Mariage secret* et le Verdi de *Falstaff*, à cent ans d'intervalle, ont écrit la musique.

Le petit théâtre que dirige M. Louis Masson est un brave petit théâtre. L'orchestre, fort bien conduit l'autre soir par le directeur lui-même, n'est pas moins agréable. Aimables aussi les deux tiers des six artistes du chant, d'un chant terriblement difficile. Un de mes grands, j'allais écrire un de mes gros souvenirs d'enfance est d'avoir entendu l'Alboni, au Théâtre Italien, dans le rôle de la tante Fidalma. Dans le rôle, et dans un fauteuil, que son embonpoint ne lui permettait plus de quitter. Elle chantait assise, d'une voix encore splendide, une voix de velours, et grande largeur, comme sa personne. Les trois dames du Trianon-Lyrique sont inégales de voix. Deux d'entre elles (dont le contralto) chantent mieux que la troisième. C'est un agréable ténor que M. José de Trévi, et M. Marrio, chanteur et comédien de la meilleure école, est quelque chose comme le Fugère du boulevard Rochechouart.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

GYMNASE : *Les Vignes du Seigneur*, comédie en trois actes de MM. Robert de Flers et Francis de Croisset. — VAUDEVILLE : *La Couturière de Lunéville*, pièce en quatre actes de M. Alfred Savoir.

MM. Robert de Flers et Francis de Croisset tiennent un franc succès. *Les Vignes du Seigneur*, que, pour ma part, je préfère au *Retour*, dont on n'a pas oublié l'éclatante carrière, offrent l'exemple d'une de ces complètes réussites qui font au théâtre les succès immédiats et durables. Ce sont trois actes pleins de belle humeur, de fantaisie, d'esprit parisien, et qui valent encore par la supériorité de l'agencement et l'impeccable habileté de l'exécution. Des personnages d'une drôlerie irrésistible, des mots qui éclatent en fusées, une verve qui vous entraîne, un mouvement qui vous emporte. Avis à ceux que hantent les soucis ou que guette le spleen.

Nous sommes dans un de ces milieux qui confinent à la bourgeoisie, voisinent avec le monde, et restent en marge. Cette classe incertaine s'appelait, au temps jadis, le demi-monde. Elle a, depuis lors, souvent changé de nom ; mais elle n'a pas changé de programme. De toutes ses forces elle aspire au mariage. Le mariage ! C'est pour elle la terre promise où, même aujourd'hui, elle n'entre que par surprise. Mme Bourgeon, qui a deux filles, n'a jamais été mariée. Son aînée, Gisèle, ne l'est pas davantage, quoiqu'elle vive depuis sept ans avec le comte Hubert Martin. Aussi cette bonne mère met-elle une légitime ardeur à tirer pour sa cadette, Yvonne, les plans d'un mariage, qui serait un vrai mariage. Yvonne arrive aujourd'hui même d'Angleterre, où elle a été parfaitement élevée. La voici qui a fait le voyage, comme le fait, en l'an de grâce 1923, une jeune fille à la page : en avion. Elle a eu pour compagnon de vol un jeune anglais, Jack, son camarade de tennis et de golf, très bon, très fort, très sport. Et tous deux à bord se sont pris de querelle avec un passager que

Jack aimerait bien à retrouver, afin de le boxer. Le même jour on attend l'heureux mortel dont Mme Bourgeon a fait choix, pour lui confier l'avenir d'Yvonne. C'est un ami de son quasi-gendre et qui répond au nom d'Henri Lévrier. J'ai à peine besoin de vous dire qu'Henri Lévrier est le passager d'avion qui a si fort déplu à Yvonne.

Cet Henri Lévrier est, dans l'ordinaire de la vie, un gentil garçon, contre lequel il n'y a qu'une objection : au départ pour un grand voyage qu'il vient de faire aux Indes, il avait la réputation d'un ivrogne fieffé. On le dit guéri : l'est-il en effet ? Gisèle est chargée de le mettre à l'épreuve. Nous apprenons alors, et Gisèle apprend avec nous, le secret d'Henri : il était amoureux et il est timide ; il aimait Gisèle, sans oser le lui dire ; lorsque Gisèle s'est mariée, ou tout comme, il a noyé son chagrin dans le vin... Ah ! si Gisèle avait su !... Mais puisque maintenant elle sait, et puisqu'il est juste qu'elle récompense Henri de sa longue attente, celui-ci n'a plus aucunes raisons de boire. Seulement, pour qu'il échappe aux manigances matrimoniales de Mme Bourgeon, il faut lui conserver jalousement cette réputation de pochard qui fait de lui le gendre impossible. Et ainsi s'arrange la vie, comme dans un vrai ménage. Hubert est trompé, et trompé par son meilleur ami : il serait marié réellement, qu'il ne pourrait espérer mieux.

Les deux amis sont d'ailleurs de plaisants bonshommes. Hubert, sot et avantageux, se fait à lui-même les compliments que les autres oublient de lui faire : « Voilà, murmure-t-il en aparté, un mot dont je ne suis pas mécontent ! » Quant à Henri, c'est l'amant discret et prudent, qui pousse jusqu'à l'extrême du raffinement, et jusqu'à exaspération de la femme aimée, les précautions d'ailleurs inutiles : langage convenu, faux télégrammes, etc. Toujours par crainte d'être suivi, il prend, pour aller retrouver Gisèle, un chemin parfaitement impraticable ; il glisse, manque de se noyer ; on lui administre un verre de wisky, suivi de plusieurs autres ; et le voilà, mais au vrai cette fois, dans les vignes du Seigneur.

C'est la scène principale, et je ne dirai pas celle pour laquelle toute la pièce a été faite, mais celle qui est au centre de la pièce. La vérité est dans le vin : elle est aussi dans le wisky. Henri Lévrier a le wisky tendre. Il est pris soudain pour son ami Hubert d'une de ces tendresses de pochard qu'on sait larmoyantes et expansives. Un irrésistible besoin le saisit de se confier à Hubert et de tout lui avouer. Il l'a fait... ce que vous savez. Le mot cher à Molière éclate sur ses lèvres, s'y étale avec ampleur, s'y prolonge avec

insistance. Vertu d'un mot! Chaque fois que revient le mot qui déridait nos pères, c'est une tempête de rires dans la salle. Et c'est sur ce déchaînement de gaîté que s'achève le second acte.

Vous croirez sans peine qu'au dernier acte tout s'arrange et précisément grâce à ce qui aurait dû tout gâter. Hubert est un sot; mais c'est un sot qui a de la délicatesse : il se réconcilie avec Henri. Et ce dernier incident le décide à épouser Gisèle : il y a une logique de théâtre qui n'est pas absolument la logique de la vie. Jack, dont tout le monde avait cru jusqu'ici qu'il ne comprenait pas le français, se met à le baragouiner. C'est pour révéler à Henri Lévrier qu'il est aimé d'Yvonne et lui conseiller de l'épouser. Ses deux filles mariées! Le rêve étoilé de Mme Bourgeon! La digne dame y entre majestueusement, aux applaudissements répétés de toute la salle.

Comme c'est l'habitude des pièces très bien venues, la pièce de MM. de Flers et de Croisset est très bien jouée. Mme Cheirel est, dans le rôle de Mme Bourgeon, d'un comique tumultueux qui emplit la scène. Le jeu de M. Victor Boucher vaut, au contraire, par sa sobriété, par la sûreté de chaque geste et de chaque intonation. M. Lefaur a composé un type de sottise prétentieuse si exact, qu'on ne peut s'empêcher d'y mettre des noms de contemporains. Mme Ellen Andrée est très amusante dans le rôle d'une vieille dame un peu en enfance, et Mlle Betty Daussmond est très séduisante en Gisèle. M. Luguet dans le rôle du jeune Anglais est Anglais de la tête aux pieds. Un bien joli succès de jeunesse et de grâce a été pour Mlle Blanche Montel qui faisait ses débuts dans le rôle d'Yvonne.

La *Couturière de Lunéville* est une des pièces les plus originales et les plus ingénieuses que nous ayons vues depuis longtemps. Si souvent la pièce qu'on nous donne pour nouvelle, n'est que du vieux neuf! Même cercle de sentiments convenus, mêmes situations ressassées à l'infini, mêmes types fabriqués tout exprès pour la scène. mêmes plaisanteries qui font le tour des théâtres parisiens, comme les figurants qui reparaissent dans les parades du cirque. Tant de fois on sent que l'auteur a fait sa pièce sans autre idée que de faire une pièce! M. Alfred Savoir a eu une idée de pièce, — idée de moraliste et idée d'homme de théâtre.

Est-ce toujours pour ce qu'il y a de meilleur en elle que nous aimons une femme? Tendresse, bonté, fidélité, de quelle ardente supplication nous les implorons! Et nous promettons en retour un amour éternel. Mais telles sont les contradictions du cœur : c'est

quand il n'a plus à douter, ni à redouter, que notre amour se lasse. Celle que nous savons toute à nous, c'est de tout ce qui devrait nous la rendre chère qu'elle nous devient moins désirable. De combien d'honnêtes femmes n'est-ce pas la douloureuse histoire? Les plus avisées, qui ont flairé le danger, le conjurent ou l'éloignent en se composant une personnalité d'emprunt. Elles jouent un rôle : ce n'est pas sans une intime souffrance. Quel chagrin de ne pouvoir être elles-mêmes et de ne retenir un amour prêt à s'échapper, qu'en le détournant vers un être dont elles ont pris l'apparence, mais qui n'est pas elles! Angoissant dilemme qu'il n'y ait pas d'amour sans la sincérité, et que la sincérité soit l'écueil de l'amour.

Cette vue, qui domine l'éternelle comédie, sous quelle forme la traduire au théâtre? On l'imagine sans peine devenant le sujet d'une pièce psychologique toute en analyse, en conversations plutôt qu'en action, et où il ne se passerait rien, cependant que s'y débiteraient de subtils propos. Et ce ne serait déjà pas si méprisable! Mais c'est tout autrement qu'a procédé M. Alfred Savoir. Parti d'une idée abstraite, il a trouvé, pour l'extérioriser et la mettre sous nos yeux, un moyen qui est essentiellement « du théâtre. » Dans cette trouvaille réside l'originalité de sa pièce.

Le premier acte, extrêmement brillant, spirituel, mouvant, nous laissera sous l'impression d'une énigme. Un cabinet particulier dans un restaurant de nuit. Il y avait bal à l'Opéra. De sa loge, une femme inconnue, et des plus élégantes, a fait signe à Pierre Rollon. Celui-ci, doux fêtard, a accepté l'aventure, et les voilà sur le canapé classique devant l'obligatoire seau à champagne. Elle, mystérieuse, lointaine avec son accent étranger et l'ironie de son rire, très maîtresse d'elle-même. Lui, bon enfant, pas très fort et surtout pas la tête très forte. Peu à peu gagné par la griserie de sa bonne fortune, et de la griserie glissant à l'ivresse, il se raconte. Il a été officier, a donné sa démission, est maintenant quelque chose comme banquier. Questionné par sa partenaire, il lui fait, avec le même laisser-aller, l'historique de sa vie sentimentale : amours de garnison, liaison à Lunéville... « Avec la femme de votre commandant... » Tiens! Comment sait-elle cela? Au fait, il lui semble qu'il ne la voit pas pour la première fois. Un souvenir va-t-il lui remonter à l'esprit? Mais son cerveau commence à s'embrumer... Pourtant il voudrait savoir qui est cette femme. Un porte-carte, tombé à terre, lui révèle son nom : Irène Salvago, l'étoile de cinéma. Elle, à son tour, par un écho de journal, apprend que Pierre doit se marier

le lendemain. Il gravira demain, à midi, les marches de la Madeleine qu'on aperçoit par la fenêtre du restaurant. Formalité sans importance à ses yeux, non pas à ceux d'Irène. Soudain celle-ci change d'attitude : elle a pris son parti, elle brusque les choses. D'un verre de vodka elle achève Pierre, qui tombe assommé dans un lourd sommeil. Puis, ordre à son chauffeur d'emporter cette loque humaine et de ne s'arrêter qu'à Lunéville, où il la déposera devant le bureau de tabac. — Cet acte est charmant de gaieté et de légèreté. La silhouette s'y dessine, à petites touches, d'un parisien falot : *animula vagula*. Et le désir est entré en nous d'apprendre le mot de l'énigme.

Au début du second acte, le mystère continue. Depuis six mois qu'il est lié avec Irène, Pierre n'a pas réussi à devenir son amant. Mais il a très bien réussi à se ruiner. Il a manqué son mariage ; il s'est brouillé avec son associé ; il est complètement à la côte. Il lui reste à quitter Paris et s'en aller vivre à la campagne avec sa vieille mère... A cette minute précise, et pour la première fois, Irène, qu'il croyait ne plus jamais revoir, vient chez lui. Caprice de femme : elle se donnera ce soir. Elle envoie Pierre chez le restaurateur voisin chercher ce qu'il faut pour une dînette d'amoureux, et soudain, rejetant son manteau, changeant sa coiffure, elle redevient, sous nos yeux, celle qu'il y a seize ans Pierre rencontrait à Lunéville, Anna Tripied, couturière. Seize ans de plus, sans doute, mais le même accoutrement, les mêmes manières d'ouvrière provinciale. Stupeur de Pierre, quand il revient avec ses victuailles. Où est passée Irène ? D'où sort l'intruse qui a pris sa place ? Mais chez cet aimable fantoche les étonnements durent peu : une femme part, une femme arrive et c'est la vie. Le difficile pour Anna est de se faire reconnaître : leur courte liaison, la rupture, autrefois, à Lunéville... c'est si loin et ç'a été si banal ! Quant à expliquer pourquoi elle est revenue ce soir, rien de plus simple. Elle a fait des économies : cent mille francs. Alors, elle a pensé à Pierre, qui est banquier, pour qu'il les lui place. Pierre prend les cent mille francs, — le salut pour lui ! — comme il a toujours pris, bon ou mauvais, ce que lui apporte le hasard, sans scrupules et sans embarras ; et il garde Anna, comme il eût gardé Irène : la vie est un songe.

Le lendemain, départ d'Anna, retour d'Irène. La femme de luxe a besoin de cent mille francs pour s'acheter un bijou. Pierre est un homme sans défense : il donne à Irène les cent mille francs d'Anna.

A peine Irène est-elle partie, revient Anna : Irène, Anna... Anna, Irène... l'une chasse l'autre. Que si les deux femmes ne paraissent

jamais ensemble, c'est pour la meilleure des raisons. Une fois de plus, Anna se fait humble et dévouée : Pierre, touché par tant de fidélité, jure de renoncer à cette Irène de perdition... A l'instant même, un mot d'Irène l'invite à la rejoindre chez elle. S'il y retourne, Anna est décidée à lui dire un éternel adieu... Ainsi Pierre est ballotté entre ces deux femmes, — qui n'en font qu'une.

Dernier acte. Chez Irène où, connaissant notre Pierre, nous n'avons jamais douté de sa venue. Au tour d'Irène d'exiger qu'il renonce à Anna. Elle lui dicte la même lettre de rupture qu'elle a reçue de lui jadis à Lunéville. Tout de même, c'en est trop. Pierre se révolte. Comme tous les faibles, c'est un impulsif. Il tire sur Irène. Et l'heureux coup de pistolet ne tue personne, si ce n'est le fantôme qui s'est joué de ce dormeur éveillé en lui cachant le vrai visage de la maîtresse tendre et fidèle.

Irène, c'est tout le factice et le convenu dont une femme peut se parer : richesse, luxe, murmure de la renommée et ce prestige que prête la notoriété. Et c'est aussi tout le mauvais de la femme : coquetterie, égoïsme, ruse, perversité. Anna, c'est tout ce qui fait de la femme un être d'abnégation et de dévouement, et qui met dans la tendresse de celles mêmes qui ne sont qu'amantes quelque chose de maternel. Ces deux natures qu'une femme porte en soi, l'auteur en a fait deux êtres qui nous apparaissent à tour de rôle. Ainsi il a rendu sensible aux yeux le tourment d'une femme qui veut être aimée pour son être réel, non pour une image fabriquée où elle-même ne se reconnaît pas. Le drame eût-il pu être plus poignant, si le personnage de l'homme eût été moins flou et son caractère moins inexistant? Ne gâtons pas notre plaisir, et applaudissons sans réserve une œuvre qui reste, même après Marivaux, d'une invention si originale et d'une si heureuse nouveauté.

Mme Simone joue en grande comédienne le double rôle d'Irène-Anna. Comme elle change de costume en un tournemain, elle passe avec une souplesse merveilleuse des grâces énigmatiques de la cosmopolite Salvago, à la gentillesse simplette de la petite provinciale de chez nous. Peut-être pousse-t-elle un peu trop au comique son second personnage; mais nous sommes au théâtre, où il faut souligner les contrastes. Elle a un partenaire digne d'elle en M. Jules Berry qui, surtout au premier acte, joue avec une rare finesse le rôle de Pierre. M. Joffre est excellent en maître d'hôtel philosophe.

RENÉ DOUMIC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Un mois s'est écoulé depuis que les troupes franco-belges ont occupé le bassin minier de la Ruhr; l'expérience se poursuit normalement dans les conditions que le Gouvernement allemand, instrument des grands industriels, a lui-même choisies. C'est lui qui a voulu livrer une bataille d'opinion et entamer une guerre économique, et s'il s'effraye aujourd'hui, c'est devant son œuvre : le général Degoutte, qui a dirigé toute l'opération avec tant de prudence et de fermeté, l'a rappelé à bon droit dans des déclarations aux représentants de la presse française. Les Gouvernements français et belge, en prenant les mesures indispensables pour sauvegarder leurs droits et leurs intérêts, avaient manifesté leur intention de ne pas troubler la vie et le travail des populations. Si le Gouvernement allemand s'était prêté, comme c'était son devoir, à un contrôle et à des perceptions légitimes, les troupes auraient pu être retirées au bout de peu de jours ; il est intervenu dans l'espoir de compliquer et de faire échouer l'entreprise franco-belge ; c'est donc lui qui a opté ; il a réussi à rendre l'expérience plus difficile, mais le succès n'en sera que plus concluant.

Le signal, parti du Gouvernement, a déchaîné dans toute l'Allemagne une tempête de haine et de violence. Il se formait, depuis 1918, dans l'âme allemande ulcérée par la défaite, un formidable dépôt de rancune et de rage impuissante ; ce peuple a subi une trop profonde intoxication d'orgueil national, pour qu'une seule leçon suffise à le guérir; tant qu'il gardera cette mentalité, il restera pour la paix et la sécurité de l'Europe un péril dont il serait téméraire de ne pas tenir compte. L'acte d'énergie des Gouvernements alliés a ouvert l'abcès et révélé le mal. Il n'était que temps : la conjonction de la revanche allemande et des appétits

bolchévistes de révolution universelle, proclamée à Rapallo, préparait à l'Europe épuisée un sanglant réveil. La colère allemande s'épanche en un fleuve d'injures et de violences ; les procédés lâches et cyniques dont furent victimes, en août 1914, l'ambassadeur et les agents diplomatiques français se renouvellent ; la police reste cachée ; la complicité des autorités n'est pas douteuse. A Munich, c'est le ministre de France, M. Dard, auquel le Gouvernement signifie qu'il ne répond pas de sa sécurité ; à Carlsruhe, c'est le Consul de France qui est boycotté, privé de vivres ; çà et là, ce sont des officiers de la mission interalliée de contrôle, parfois même de simples particuliers voyageant pour leurs affaires, que l'on oblige à descendre des trains, que l'on couvre d'injures et de crachats, qui sont frappés et bousculés ; à Kœnigsberg, les incidents sont si violents que le Gouvernement se croit obligé de présenter des excuses ; à Francfort, un officier belge et sa femme sont poursuivis jusque dans leur chambre d'hôtel ; à Langensalza, ce sont des cercueils de prisonniers morts de privations et de mauvais traitements, que l'on outrage. Dans la presse, c'est un débordement d'injures et de calomnies contre la France et M. Poincaré, que reprennent, comme un orchestre stylé, les journaux germanophiles de tous les pays. A ces provocations, dont le but est d'entraîner des représailles qui permettraient de représenter l'Allemagne comme violentée et opprimée, la France et la Belgique opposent le calme de leurs représentants et le sang-froid de leurs soldats. Que le monde compare et juge !

La France n'a pas dévié de ses intentions originelles, mais ce qu'elle avait espéré accomplir à l'amiable, il lui faut l'obtenir par la contrainte et déjouer des manœuvres hostiles. Les premières semaines ont vu la rage allemande grandir et s'épancher, mais ce paroxysme de délire semble passé ; le Gouvernement, qui l'avait déchaîné, s'est vu débordé et contraint de donner à ses fonctionnaires, qui sont partout les metteurs en scène de cette indignation qu'on voudrait faire passer pour nationale, des instructions plus lénifiantes. Une résistance passive, méthodique, s'organise ; pour cette bataille économique très âpre que les magnats de l'industrie nous imposent à l'encontre des intérêts de leur propre pays, il faut nous armer : de là cette période pénible, difficile, de préparation que nous traversons. On ne pouvait tout prévoir et il n'est pas certain que l'on ait prévu tout ce qui pouvait l'être. Quoi qu'on fasse, la solution ne paraît pas proche ; l'Allemagne ayant pris le chemin qui l'en éloigne le plus, il faut attendre sans impatience qu'un détour la rapproche. Les événements ont prouvé

que l'Allemagne ne voulait pas, n'a jamais voulu faire honneur à ses engagements; ses statistiques étaient une mystification; elle se moquait des Alliés et de la Commission des réparations. Ses industriels à eux seuls possèdent à leur crédit dans les banques de Londres, Amsterdam et New-York au moins cinq cents millions de livres sterling, soit environ treize milliards de francs-or, et vraisemblablement beaucoup plus. Il faut que les possesseurs de ces richesses se résignent à l'idée qu'ils doivent aider l'État, dont ils savent si bien se servir à leur avantage, à acquitter ses dettes.

La lutte qui s'est engagée entre les États alliés et la grande industrie allemande, maîtresse du Gouvernement, a passé par les étapes suivantes. Envoi à Essen d'une mission belge, française, italienne d'ingénieurs, chargée de contrôler la vente des charbons, et escortée de troupes; la fuite du Syndicat des charbons oblige les Alliés à étendre et à compléter leur occupation. Les techniciens allemands paraissent disposés à collaborer avec leurs collègues alliés, mais le Gouvernement de Berlin intervient et leur ordonne de résister obstinément, de faire le vide autour de nos ingénieurs et de leur opposer une fin de non-recevoir générale et absolue. En même temps, on excite, par la voie de la presse, la foule à des manifestations et au boycottage des étrangers; le mouvement s'étend à toute l'Allemagne, y compris la Rhénanie occupée. Le Gouvernement tente de provoquer la grève générale à propos du procès de Thyssen et des industriels allemands dont il voudrait faire des martyrs; mais les ouvriers de la Ruhr refusent de s'émouvoir pour quelques milliers de francs d'amende infligés à des patrons qui, en des circonstances qu'ils n'ont pas oubliées, se sont montrés fort durs à leur égard; il y a des grèves sporadiques, locales ou professionnelles; la grève générale n'aboutit pas. Les provocations échouent de même devant l'attitude calme mais résolue des autorités et des soldats français et belges. Le Gouvernement en vient aujourd'hui à une tactique de sabotage et de grève perlée en vue de désorganiser toute la vie économique de la région, d'y provoquer la misère et d'en rejeter la responsabilité sur les troupes d'occupation. Mais déjà se révèle la lassitude; grèves, manifestations, sabotages, sont l'œuvre préméditée des fonctionnaires et des chefs; nulle part on ne sent le frémissement spontané et profond d'un peuple; partout commence à s'établir, timidement d'abord, la collaboration avec « l'envahisseur » qui, à l'usage, ne s'est montré ni féroce ni brutal. Le 4 février, le Chancelier lui-même se déplace pour prêcher la résistance dans la Ruhr et, le lendemain, on signale quel-

ques recrudescences de zèle. Mais l'impression générale est que la détente va s'accentuer et se généraliser et que bientôt l'inefficacité de la résistance apparaîtra.

A ces mesures de combat, quelles parades et quelles initiatives les Alliés ont-ils opposées ? Les premières tentatives de la mission de contrôle dirigée par M. Coste : accords amiables, ordres écrits, réquisitions, ne donnent pas de résultats ; il devient bien vite évident que le détournement des trains de charbon et des péniches n'est pratiquement réalisable qu'à la condition de disposer d'un personnel nombreux et expérimenté ; des équipes de cheminots français sont dirigées vers les pays rhénans et la phase d'organisation des transports commence. L'armée, qui n'avait tout d'abord qu'un rôle de protection, est amenée à une intervention plus directe : répression des sabotages, occupation des gares et des nœuds de voies ferrées, enfin et surtout encerclement du bassin de la Ruhr. Les Gouvernements alliés ne peuvent assumer eux-mêmes l'exploitation des mines et des usines du bassin ; mais ils peuvent tenir toutes les issues, fermer les voies par où le charbon s'écoule vers l'Allemagne et détourner les transports vers l'Occident, contrôler l'entrée et la sortie des matières premières et des produits fabriqués. Il s'agit, par là, de peser sur la vie de l'Allemagne et sur les décisions du Gouvernement. L'Allemagne dispose, à en croire ses journaux, de stocks importants de charbon et elle cherche à en acheter ; mais déjà la fermeture de la Ruhr l'oblige à restreindre la circulation des trains. Elle en a profité pour arrêter les express internationaux Paris. Prague et Orient-express ; le Gouvernement français a immédiatement répondu en faisant occuper, par les troupes de la tête de pont de Kehl, les gares d'Offenbourg et d'Appenweier ; le trafic de la ligne de Carlsruhe en Suisse restera interrompu tant que le passage des trains internationaux ne sera pas assuré. Cette riposte prompte et efficace a naturellement soulevé dans la presse de nouvelles tempêtes. Ainsi, l'action des Gouvernements continentaux a pris une ampleur et une importance qu'ils n'avaient pas cherchées, mais dont ils comprennent pleinement la décisive importance ; c'est toute la politique allemande qui est en jeu et toute la nôtre ; c'est une nouvelle bataille sur un nouveau terrain ; nous la gagnerons comme l'autre, mais il y faut de la patience, de la ténacité et cet esprit d'organisation, que l'on nous dénie parfois, mais dont, pendant la guerre, nous avons donné tant de preuves éclatantes. Dans cette lutte que le Gouvernement de Berlin, sous la pression des grands industriels,

a voulue et choisie, il ne se sent assuré ni de son droit, ni de sa force, ni de sympathies extérieures, ni de l'union indéfectible de tout le peuple allemand. Il suffit que nous persévérions pour l'emporter.

L'organisation générale est aux mains du général Degoutte, commandant l'armée d'occupation. A trois reprises, M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, et le général Weygand se sont rendus dans la Ruhr pour assurer la coordination des services et étudier les mesures les plus propres à organiser les transports. Au retour de l'une de ces missions, le ministre et le général sont passés par Bruxelles où ils ont conféré avec le Gouvernement belge dont l'action est si étroitement associée à la nôtre. Il est question de créer un haut-commissariat qui centraliserait sur place toute la politique militaire et civile que la résistance allemande nous oblige à développer dans la Ruhr, et l'on a même précisé que cette fonction de haute confiance serait confiée au général Weygand, chef d'état-major du maréchal Foch ; on ne saurait assurément faire un choix plus heureux et plus justifié. L'autorité du Gouvernement, en face de l'Allemagne, a été renforcée le 1er février par le vote de la Chambre qui, par 485 voix contre 71, a ajourné les interpellations sur la politique extérieure ; M. Painlevé, au nom des républicains socialistes, et M. Herriot, au nom des radicaux-socialistes, ont déclaré qu'ils voteraient pour le Gouvernement, tout en réservant leur jugement, et M. Herriot a eu, cette fois, la satisfaction d'être suivi par ses troupes. Enfin les décisions de la Commission des réparations ont renforcé la valeur juridique de la thèse sur laquelle les Gouvernements alliés appuient leur action ; en réponse à l'Allemagne, qui, le 13 janvier, lui notifiait qu'elle cessait toutes livraisons pour le compte des réparations, la Commission, sous la présidence de M. Barthou, a constaté, le 26 janvier, par 3 voix et une abstention, le manquement général de l'Allemagne à toutes ses obligations résultant du Traité ; il n'y a donc plus lieu de statuer sur la demande de moratorium déposée par le Gouvernement allemand le 14 novembre ; l'état des paiements du 5 mai 1921 se trouve par le fait même remis en vigueur. Ainsi l'Allemagne, en droit comme en fait, est en révolte ouverte contre le Traité de Versailles.

En Allemagne, une opinion enfiévrée suit toutes les phases de cette « guérilla morale » que le Gouvernement mène contre le Traité de Versailles et contre les Alliés : la thèse, que répètent les journaux allemands et tous les amis de l'Allemagne, n'est ni compliquée, ni

nouvelle : la France est militariste et chauvine ; les réparations, les manquements, ne sont pour elle qu'un prétexte derrière lequel se cachent ses appétits de conquête ; son but est de démembrer l'Allemagne, d'en séparer la Rhénanie et la Ruhr pour anéantir sa puissance économique, politique et militaire. On l'a si bien répété que beaucoup d'Allemands sont arrivés à le croire de bonne foi. N'en trouvent-ils pas d'ailleurs la confirmation dans certains journaux français d'extrême gauche, qui prêtent à M. Poincaré ces mêmes desseins, dans la presse libérale anglaise et dans les articles de M. Lloyd George? A la conférence de l'Internationale syndicale à Amsterdam, le 28 janvier, les délégués allemands ont insisté auprès de M. J.-H. Thomas, le député travailliste anglais, pour que les troupes britanniques ne soient pas retirées de Cologne, « car c'est leur présence qui empêche les Français de faire de la Ruhr une nouvelle Alsace-Lorraine. » Le plan d'offensive consiste surtout à priver la France de coke ; elle ne produit que 17 p. 100 du coke nécessaire à sa métallurgie, il lui faudra en acheter en Angleterre et le franc tombera. Mais le Gouvernement français et la métallurgie, qui ont prévu cet inconvénient, n'en paraissent pas émus, et c'est en Allemagne que l'inquiétude grandit.

Pour qui suit attentivement le langage de la presse allemande, le fléchissement, depuis quelques jours, est très sensible. Vers le 15 janvier, la presse déclare que le Traité de Versailles, déchiré par la France, n'existe plus; mais dès le 26 ou le 27 le ton change ; le Traité, on ne l'a pas dénoncé, on a seulement dit qu'on ne l'appliquerait pas tant que les troupes franco-belges seraient dans la Ruhr; le 29, la *Gazette de Francfort*, qui donne le ton, déclare que « l'Allemagne est toujours prête à exécuter le Traité. » Les socialistes s'y montrent disposés dès maintenant et demandent qu'on entame des négociations. Le *Vorwaerts* qui, vers le 15, prêchait la grève générale, prétend, le 26, n'y avoir jamais songé. L'excitation nationaliste provoquée par le Gouvernement des grands industriels favorise la propagande communiste en même temps qu'elle renforce les corps francs réactionnaires : double sujet d'alarme pour les social-démocrates. Dès le 26, M. Breitscheid, au Reichstag, déclare, approuvé par ses amis : « Nous voulions et nous espérions une entente avec la France et nous sommes encore aujourd'hui d'avis que la paix du monde ne peut être édifiée sans une entente entre la France et l'Allemagne. » Le 29, dans la revue de Helphand, dit Parvus, *die Glocke*, nous trouvons, sous la signature de M. Erich Kuttner, une thèse de même esprit

développée avec beaucoup de force : il faut résister, mais le but de la résistance doit être d'arriver à un accord; « si Poincaré, comme le soutiennent les feuilles nationalistes, n'était qu'un soudard ivre, notre situation serait aussi simple que favorable; » à quoi bon tromper le peuple? pourquoi ne pas « parler simplement de la tentative que fait un pays banqueroutier pour rétablir ses finances en allant chercher le montant de ses créances chez un débiteur encore plus banqueroutier?... Mieux encore : ayons le courage de parler de l'interdépendance dans laquelle se trouvent le fer français et le charbon allemand. Disons que la forge française a absolument besoin du coke allemand, de même que la forge allemande a besoin du fer français... » Hilferding, au Congrès du parti socialiste à Lille, parle de la nécessité morale des réparations. Enfin le *Vorwaerts* du 2 février, après avoir critiqué les énormes dépenses que l'Allemagne s'impose « pour venir en aide aux habitants de la Ruhr, c'est-à-dire les payer et les nourrir à ne rien faire, » et déclaré que « l'État allemand n'est plus qu'une fabrique de fausse monnaie, » écrit ces lignes qu'il faut relever, parce qu'elles renferment une part souvent méconnue de profonde vérité : « Cette situation prouve, une fois de plus, que les Allemands manquent de toute conscience civique. Chez eux ce n'est que le sentiment national qui est puissant. Cette particularité du peuple allemand rend très difficile les relations avec lui. Nous avons devant nous une nationalité et non pas un État. On ne traite pas avec une nationalité. Il n'y a pas de rapports de droit entre des nationalités; il n'y en a qu'entre États. Le traité de paix n'a pas été exécuté, parce qu'une des parties était inexistante. » Les milieux financiers eux aussi s'alarment et leur inquiétude les achemine vers des conclusions qui se rapprochent de celles des socialistes. Le 26, le *Berliner Börsen Courier* publie, non sans précautions oratoires, un article où M. Arnold Rechberg montre, avec beaucoup de courage, que l'Allemagne est responsable de la situation actuelle, et aboutit à un projet de collaboration économique avec la France qui se rapproche de celui qu'a développé à la tribune M. le député Paul Reynaud.

Plusieurs journaux allemands (notamment le *Berliner Börsen Coürier* du 2 février), partisans d'une négociation avec la France, demandent que la France publie ses « buts de guerre, » énonce ses exigences. M. Poincaré a répondu, sans entrer dans le détail, au dîner annuel de l'Association des journalistes républicains le 4 février : « Que voulons-nous? Deux choses : être dédommagés de nos ruines

et n'être plus attaqués. Dans la Ruhr comme sur le Rhin, nous ne cherchons rien de plus... Cette paix, à laquelle nous ne demandons pas un centimètre carré de territoire allemand, cette paix dans laquelle nous ne cherchons que nos réparations et notre sécurité, nous sommes résolus à l'établir enfin sur des fondements indestructibles. » L'opération de la Ruhr a eu cet heureux résultat de nous révéler un état d'esprit, des passions, des espérances et, déjà, des préparations, contre lesquels il est indispensable de prendre des précautions. L'Allemagne, dans cette crise, a dévoilé son vrai visage. Les prédicants de haine sont particulièrement dangereux chez un peuple si crédule (unpolitisch), quand ses passions sont en jeu, et si discipliné. L'emploi de la méthode forte a été rendu nécessaire par l'Allemagne elle-même et par la politique anglaise, mais elle n'est qu'un moyen ; le but c'est d'arriver avec l'Allemagne à une collaboration économique et financière qui est, pour elle, le seul chemin du salut et, pour nous, le seul moyen d'être payés. Nous tiendrons, jusqu'à ce que nous soyons parfaitement assurés de l'avenir, des gages à la fois défensifs et productifs, et nous ne nous en dessaisirons qu'à bon escient. On entend souvent demander si l'opération de la Ruhr paiera; plus tard, sans doute; mais, pour le moment il s'agit de faire naître en Allemagne un état moral qui l'incline à s'acquitter et d'y rétablir une situation matérielle qui lui permette de payer. La première chose que demande la France, c'est d'abord, comme l'a dit le *Daily Mail*, « la preuve que l'Allemagne a enfin l'intention d'être honnête. »

L'attitude du Gouvernement britannique continue d'être d'une correction parfaite et parfois amicale. Lors de l'arrestation du Président du Bureau des Finances à Cologne, les troupes anglaises, sans y prendre part, y ont assisté afin qu'il soit évident que les autorités britanniques n'y faisaient pas d'objection ; mais, en Angleterre, ce fut l'occasion d'une très vive polémique. L'Angleterre doit-elle maintenir sur le Rhin ses troupes et sa zone d'occupation? La presse libérale et travailliste demande en général l'évacuation, et parmi ceux qui réclament le maintien, plusieurs, dont M. Lloyd George, n'en sont partisans que pour mieux surveiller et entraver l'action franco-belge. En définitive, les troupes restent, comme sir John Bradbury reste à la Commission des réparations, où il s'abstient de voter sans renoncer à collaborer à la rédaction des textes; l'Angleterre n'a jamais aimé la politique de l'absence. Négligeons les journaux, comme le *Daily News*, et cette partie du public anglais qui, germanophile en 1914, l'est redevenue en 1918; observons la grande majorité saine de la

nation : elle se croit tenue, par ses doctrines politiques et économiques, de blâmer l'action de la France, de la Belgique et de l'Italie et de se séparer d'elles, mais elle s'alarme de les voir agir seules, elle se demande si elle ne va pas se trouver isolée ; elle ressemble, révérence parler, à la poule qui a couvé des canards et qui, inquiète de les voir s'aventurer sur l'eau, pousse sur la rive des gloussements éperdus sans oser se risquer sur l'onde. M. H. Wickam Steed, dans un article de la *Nineteenth Century*, se demande, avec sa pénétration coutumière, et non sans une pointe d'inquiétude, ce qu'il adviendrait de l'entente franco-britannique, qu'il regarde comme le fondement nécessaire de la paix, si l'action de la France dans la Ruhr avait pour conséquence un accord économique entre la France et l'Allemagne, où l'Angleterre ne serait pas partie et qui, par la force des choses, pourrait se trouver en quelque mesure dirigé contre elle. La réponse nous paraît bien simple : l'Angleterre ne sera fondée à participer aux avantages que si elle participe aux risques ; nous l'attendons.

Un mouvement se dessine aux États-Unis, sous l'empire de préoccupations du même ordre, en faveur d'une médiation américaine entre la France et l'Allemagne ; le sénateur Borah a déposé le 30 janvier une motion invitant le Gouvernement à convoquer une conférence économique internationale. La cause de la France a été éloquemment défendue par le sénateur Reed, de Pensylvania, le seul membre du Sénat qui ait combattu en France et mérité la croix de guerre ; il prononça une justification et un éloge de la politique française qui ont fait une forte impression. Le Gouvernement du président Harding reste opposé, au moins provisoirement, à toute immixtion dans la politique européenne. La propagande allemande a tenté d'émouvoir, par d'invraisemblables inventions, les sentiments humanitaires des Américains, mais, comme pendant la guerre, elle a dépassé le but et forcé la note. La grande masse de l'opinion américaine est aujourd'hui fixée ; elle reste dans la même tranchée que ses alliés de 1917 et 1918. En Amérique, comme dans tous les pays, l'occupation de la Ruhr a eu le même résultat ; ceux dont les sympathies, durant la guerre, étaient acquises à l'Allemagne et qui, depuis l'armistice se tenaient prudemment silencieux, se sont de nouveau déchaînés ; mais ceux, plus nombreux et plus intéressants, qui étaient venus spontanément à la cause des Alliés, se rallient à notre drapeau : car telle est la vertu de l'action.

La session du Conseil de la Société des Nations vient de se tenir à Paris et, à cette occasion, le chancelier d'Autriche, Mgr Seipel, y a

fait un séjour; grâce à son énergie et à l'appui résolu de la Société des Nations, le salut de l'Autriche paraît assuré, pourvu que les crédits qui lui sont promis et dont elle ne peut se passer, soient promptement fournis. Tandis que Mgr Seipel recevait à Paris le plus favorable accueil, le général Ludendorf, invité à Klagenfurt (Styrie) par les pangermanistes, s'y faisait houspiller par les socialistes. La grande masse de l'opinion, en Autriche, appuie l'homme d'État énergique et probe qui a rendu au pays, dans des circonstances si difficiles, courage et confiance. C'est un succès qui fait autant d'honneur au Gouvernement de l'Autriche qu'à la Société des Nations et à son haut-commissaire, M. Zimmermann, bourgmestre de Rotterdam.

Le Conseil a eu à statuer sur plusieurs autres questions, mais, contrairement aux espérances de Berlin, il n'a pas eu à s'occuper, si ce n'est pour l'écarter, du différend franco-allemand. Un incident, qui vaut la peine d'être relevé, a terminé la session. Entre la Lithuanie et le territoire de Wilno, occupé par les Polonais, s'étend une bande de terrain neutralisé où aucune police ne faisait sentir son action et où se réfugiaient les malandrins du pays; le Conseil a « recommandé » une ligne frontière; le représentant de la Pologne, M. Askenazy, a déclaré que son Gouvernement acceptait, encore qu'elle ne lui donnât pas toute satisfaction, la « recommandation » du Conseil; mais le délégué lithuanien protesta et déclara que son pays « repousserait par tous les moyens » la solution préconisée. M. Viviani, qui présidait, releva comme il convenait, avec l'approbation de tous ses collègues, le langage du représentant de la Lithuanie; le recours à la force, qu'il ne craignait pas d'invoquer, mettrait son pays « en rupture de pacte » et attirerait sur lui les sanctions prévues par l'article 16 du pacte : blocus économique, exclusion de la Société des Nations. L'incident n'aurait en lui-même qu'une importance secondaire s'il n'apparaissait en corrélation avec l'affaire de Memel, dont nous avons montré la gravité, et qui n'est pas aplanie. La diète de Kovno a voté la réunion du territoire de Memel à la Lithuanie. Les troupes lithuaniennes s'organisent et se renforcent. Cependant, aux dernières nouvelles, sur un ultimatum de la Commission interalliée, le Gouvernement lithuanien se serait résolu à céder, aurait promis de retirer ses troupes et de rétablir l'autorité des Alliés conformément au traité. Souhaitons que cette conversion soit sincère et durable. Peut-être les Lithuaniens ont-ils enfin compris que, pour s'affranchir de l'influence des Alliés qui est leur sauvegarde, ils se mettent à la merci du Gouvernement de Berlin ou

de celui des Soviets qui ont l'un et l'autre intérêt à supprimer leur indépendance. La Lithuanie, qui forme le pont entre l'Allemagne et la Russie soviétique, est à surveiller de près.

A Lausanne, après bien des avatars et des incidents étranges, on paraissait, le 4 février à midi, à peu près certain de signer la paix le jour même, avant l'heure, irrévocablement fixée, où le Simplon-Express devait emporter lord Curzon : les plénipotentiaires turcs avaient cédé sur la plupart des points en litige et paraissaient apprécier les concessions considérables, peut-être dangereuses pour l'avenir, auxquelles consentaient les Alliés pressés d'en finir ; ils résistaient cependant encore et c'était sur les points qui intéressaient particulièrement la délégation française : les articles financiers et économiques et le statut des étrangers ; dans la soirée, cette résistance, au lieu de fléchir, se raidit, comme si les Turcs cherchaient une rupture et voulaient en rejeter sur la France la responsabilité : jeu maladroit et malséant auquel on ne veut pas croire qu'Ismet Pacha se soit prêté ! Quoi qu'il en soit, dans la soirée, lord Curzon montait dans son train ; tout était rompu ; la Conférence de Lausanne échouait piteusement au port. Mais le lendemain matin 5 février, Ismet pacha, dans un entretien avec M. Bompard, cédait sur les deux points en litige et, à quelques réserves près, se déclarait prêt à signer : toutefois il préférait se rendre à Angora pour en rapporter l'approbation de Moustapha Kemal et de l'Assemblée. M. Poincaré, informé, insistait pour qu'il signât tout de suite, et lord Curzon, pour couper court à de nouveaux marchandages, demandait à la délégation turque de présenter elle-même un texte écrit sur les points en litige. Ismet pacha se dérobait. Les délégations quittaient Lausanne. La conférence n'est pas rompue ; elle est ajournée. En retardant indéfiniment la signature de la paix, les Turcs ne comprennent-ils pas qu'ils font le jeu de leurs adversaires et qu'ils donnent, au Gouvernement hellénique qui souhaite la guerre, le temps de la préparer et l'occasion de la précipiter? Nous avons, sur le Rhin, des difficultés, mais le danger est en Europe orientale.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

SEPTIÈME PÉRIODE. — XCIII^e ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

TREIZIÈME VOLUME

JANVIER — FÉVRIER

Livraison du 1er Janvier

Pages

LA GEÔLE, deuxième partie, par M. PAUL BOURGET, de l'Académie française . 5

L'ITALIE LIBÉRÉE. — *LETTRES AU PRINCE NAPOLÉON.* — I (*1857-1859*). VICTOR-EMMANUEL II et CAVOUR 39

LE TOURMENT DU PASSÉ. — *FRAGMENTS D'UN JOURNAL INTIME*, par M. RENÉ DE LA PAGERIE 74

AUTOUR DU CONTINENT LATIN. — IV. *AU PÉROU : LA QUESTION DU PACIFIQUE*, par M. le GÉNÉRAL MANGIN. 88

UNE FILLE DE RONSARD, par M. ROGER SORG 128

DIX-HUIT MOIS DANS LES PRISONS BOLCHÉVISTES. — *FIN*, par Mme la PRINCESSE KOURAKINE 145

DANS LA CHINE D'AUJOURD'HUI. — III. *LE YANG-TSE*, par M. ABEL BONNARD. 168

COMMENT L'ALLEMAGNE A SU SE FAIRE PAYER. — II, par M. LEWANDOWSKI. . 190

LES ACADÉMIES DE PROVINCE AU TRAVAIL, par M. C.-M. SAVARIT. 209

REVUE LITTÉRAIRE. — *LA FANTAISIE DANS LE ROMAN*, par M. ANDRÉ BEAUNIER. 214

REVUE DRAMATIQUE. — *TERRE INHUMAINE*, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française 226

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON 230

Livraison du 15 Janvier

LA GEÔLE, troisième partie, par M. PAUL BOURGET, de l'Académie française. 241

LE ROMAN TRAGIQUE DE L'EMPEREUR ALEXANDRE II, par M. MAURICE PALÉOLOGUE. 282

LES INTRIGUES ALLEMANDES AU MAROC. — (*1905-1914*) ***. 315

UNE AMITIÉ DE BALZAC. — *CORRESPONDANCE INÉDITE (1830 1850)*. — II. H. de BALZAC et Z. CARRAUD 354

LA CRISE DU DIAMANT, par M. LOUIS DE LAUNAY, de l'Académie des Sciences . 370

LA BELLE QUE VOILÀ, par M. LOUIS HÉMON 391

Pages.

L'EFFORT DE NOTRE MARINE MARCHANDE, par M. RENÉ LA BRUYÈRE 420
POÉSIES, par M. FERNAND GREGH 434
LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES. — *UN HUMORISTE SICILIEN*, par M. LOUIS GILLET. 439
REVUE SCIENTIFIQUE. — *LES UNIVERS-ILES*, par M. CHARLES NORDMANN. . . . 453
REVUE MUSICALE. — *LA FLÛTE ENCHANTÉE*. — *POLYPHÈME*, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 465
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON . . . 471

Livraison du 1er Février

LA GEÔLE, dernière partie, par M. PAUL BOURGET, de l'Académie française. 481
AUTOUR DU CONTINENT LATIN. — V. *A TRAVERS LES ANDES*. — *LIMA*, par M. le GÉNÉRAL MANGIN. 532
L'ITALIE LIBÉRÉE. — *LETTRES AU PRINCE NAPOLÉON*. — II (*1859*). *LA CRISE*. — VICTOR-EMMANUEL II et CAVOUR 550
LE ROMAN TRAGIQUE DE L'EMPEREUR ALEXANDRE II (*Suite*), par M. MAURICE PALÉOLOGUE 576
L'UNIVERSITÉ DE GAND, par M. H. CARTON DE WIART 606
UNE AMITIÉ DE BALZAC. — *CORRESPONDANCE INÉDITE*. — III (*1833*). — H. DE BALZAC ET Z. CARRAUD. 626
DE PARIS A TOMBOUCTOU AU TEMPS DE LOUIS XI, par M. CH. DE LA RONCIÈRE. 653
AU CONGRÈS DE BONN. — *CHOSES VUES EN RHÉNANIE*, par M. LE CONTRE-AMIRAL DEGOUY 676
RÉCEPTION DE M. DE NOLHAC A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, par M. HENRY BIDOU . . 693
REVUE LITTÉRAIRE. — *LES ANGOISSES D'UN COMBATTANT*, par M. ANDRÉ BEAUNIER. 697
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON . . 709

Livraison du 15 Février

UNE ENQUÊTE AUX PAYS DU LEVANT. — I, par M. MAURICE BARRÈS, de l'Académie française. 721
L'ÉGARÉE, première partie, par ANDRÉ CORTHIS 748
LETTRES A SAINTE-BEUVE, par M. ERNEST RENAN. 789
LE ROMAN TRAGIQUE DE L'EMPEREUR ALEXANDRE II (*Fin*), par M. MAURICE PALÉOLOGUE. 807
EN ALSACE ET EN LORRAINE. — LANGUE MATERNELLE ET LANGUE NATIONALE, par M. E. WETTERLÉ 834
L'ITALIE LIBÉRÉE. — *LETTRES AU PRINCE NAPOLÉON*. — III (*1859*). — VICTOR-EMMANUEL II ET CAVOUR. 845
DANS LA CHINE D'AUJOURD'HUI. — IV, par M. ABEL BONNARD 862
LES CONSEILS D'OUVRIERS, par M. ANTOINE DE TARLÉ. 883
LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES. — *DEUX ROMANS DE M. BENNETT*, par M. LOUIS GILLET 910
REVUE SCIENTIFIQUE. — *LA QUADRATURE DU CERCLE EST RÉSOLUE*, par M. CHARLES NORDMANN. 924
REVUE MUSICALE. — *CYDALISE ET LE CHÈVRE-PIED*, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 935
REVUE DRAMATIQUE. — *LES VIGNES DU SEIGNEUR*. — *LA COUTURIÈRE DE LUNÉVILLE*, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. 942
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON. . . 948

Paris. — Typographie PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 56751.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 2345